Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/sommedergrandeur0000unse

FATHERS LIBRARY,
ALMA COLLEGE,
ST. JOSEPH'S CHURCH,
LIBRARY
SAN JOSE, CALIF.

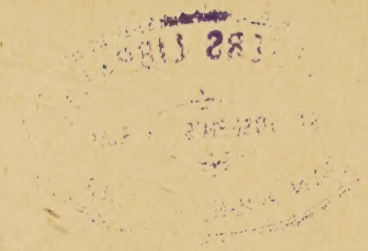

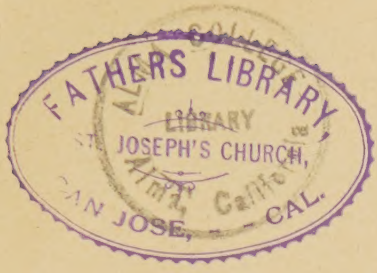

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

IV

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

SES MYSTÈRES, SES EXCELLENCES, SON CULTE

PAR

L'ABBÉ Z.-C. JOURDAIN

CHANOINE HONORAIRE D'AMIENS

NOUVELLE ÉDITION

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE POUR LA PRÉDICATION MODERNE

TOME QUATRIÈME

MARIE DANS LA SAINTE ÉGLISE

ALMA COLLEGE
252.54
LIBRARY
J825
Alma, California

FATHERS LIBRARY
ALMA COLLEGE
ST. JOSEPH'S CHURCH,
SAN JOSE, CALIFORNIA

PARIS

HIPPOLYTE WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, RUE DE MÉZIÈRES, 7

—

1900

Property of
CLgA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

35894

BESANÇON. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN.

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

QUATRIÈME PARTIE

MARIE DANS LA SAINTE ÉGLISE : HONNEURS QUI LUI SONT RENDUS

LIVRE PREMIER

DU CULTE PUBLIC DE LA SAINTE VIERGE

CHAPITRE PREMIER

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LE CULTE DE MARIE DANS L'ÉGLISE

§ Ier. — *Titres de Marie à nos hommages.*

Heureux ceux qui connaissent la bienheureuse Vierge Marie et qui l'aiment! ils sont entrés dans la voie qui conduit le plus sûrement jusqu'à Dieu! Il ne suffit pas cependant de connaître les grandeurs de Marie. Ce n'est pas assez d'admirer cette auguste Vierge ni même de l'aimer comme la plus parfaite, la plus sublime, la plus puissante et la plus miséricordieuse des créatures. Nous avons d'autres obligations à remplir envers elle. Nous lui devons des hommages extérieurs et intérieurs; nous lui devons un culte qui, sans être le même que celui auquel Dieu seul a droit, s'en rapproche néanmoins jusqu'à un certain point, et s'y rattache de la manière la plus étroite.

D'après l'apôtre S. Paul, tous les chrétiens doivent s'honorer entre eux [1], c'est-à-dire, selon la définition de S. Thomas,

[1] Honore invicem prævenientes. *Rom.*, XII, 40.

avoir de l'estime pour ce qu'il y a de bon dans leurs frères, et témoigner cette estime selon les circonstances [1]. On doit respecter ses égaux; on doit, à plus forte raison, respecter ses supérieurs; on doit de même rendre hommage au mérite de ses inférieurs. C'est ainsi que Joseph fut autrefois comblé d'honneurs par Pharaon, et qu'Assuérus fit rendre de publics hommages à la fidélité du juif Mardochée. Aux honneurs rendus s'ajoutent les louanges, les témoignages de reconnaissance pour des bienfaits reçus, lorsqu'il y a lieu; car, dit encore S. Thomas, l'honneur rendu témoigne de l'excellence de celui qui en est l'objet, et la louange témoigne de l'utilité qui nous en revient.

L'honneur et la louange ne sont pas le culte; mais parce qu'ils représentent les degrés infimes par lesquels on monte jusqu'à lui, quiconque a droit à notre culte mérite, à plus forte raison, nos respects et nos louanges. Les hérétiques, ennemis jurés de Marie, ont voulu de tout temps lui ravir les honneurs, les louanges et le culte qui lui sont dus, mais leurs blasphèmes contre la bienheureuse Mère de Dieu n'ont servi qu'à rendre les vrais chrétiens plus fidèles à son culte et plus ardents à l'invoquer. Ils trouvaient dans la sainte Ecriture, dans les écrits des Pères et la pratique de l'Eglise dans tous les siècles, la justification de leur conduite.

Au premier chapitre de l'Evangile selon S. Luc, nous lisons que *l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans la ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge qu'avait épousée un homme nommé Joseph, de la maison de David, et le nom de la vierge était Marie. Or l'ange étant venu vers elle lui dit : Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous* [2]. Dieu lui-même honore Marie. Il envoie vers elle comme ambassadeur un des princes de la cour céleste, et traite en quelque sorte, avec Marie, de puissance à puissance. Les paroles de l'ange respirent la déférence la plus complète, le respect le plus absolu. Quelques jours plus tard, sainte Elisabeth, mère du Précurseur, se reconnaît profondément honorée de recevoir Marie dans sa demeure. *Et d'où m'arrive-t-il*, s'écrie-t-elle, *que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi?* Eclairée par l'esprit de Dieu, elle déclare que Marie est bénie entre les femmes et qu'elle est bienheureuse. Marie parle à son tour; dans un sublime élan de reconnaissance pour le Dieu qui a fait en elle de grandes choses, elle reconnaît et proclame que désormais toutes les générations la diront bienheureuse. Depuis dix-neuf siècles,

[1] Testificationem quamdam (honor) importat de excellentia alicujus. S. Thom., II, II, q. 103, art. 1.

[2] Nous rappelons que nous suivons ordinairement, dans nos citations de la sainte Ecriture, la traduction de M. l'abbé Glaire, la plus autorisée de celles qui existent en notre langue.

soixante générations ont fidèlement accompli la prophétie que Dieu mettait ainsi sur les lèvres de l'humble Vierge ; les générations qui doivent venir n'y seront pas moins fidèles. S. Luc ne manque pas de nous faire connaître que, du vivant même de Marie, ses paroles prophétiques reçurent leur accomplissement. Au chapitre XIe de son Evangile, il nous montre Jésus instruisant le peuple et le prémunissant contre les dangers de la rechute dans le péché, et il ajoute : *Or comme il disait ces choses, une femme, élevant la voix d'au milieu de la foule, lui dit : Heureux le sein qui vous a porté, et les mamelles qui vous ont nourri.*

C'est assez de ces quelques textes pour montrer que l'honneur rendu à Marie est conforme aux enseignements de la sainte Ecriture. Ajoutons qu'il ne l'est pas moins à la conduite de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, pendant trente années de sa vie mortelle, ou plutôt pendant tout le temps qu'il demeura sur la terre, se montra humblement et respectueusement soumis à celle que les hérétiques et les impies voudraient nous faire un crime d'honorer.

Les antiques liturgies qui remontent aux apôtres nous font connaître comment la primitive Eglise entendait l'honneur et les louanges dus à l'auguste Mère de Dieu. D'après S. Thomas [1], la liturgie latine ou romaine remonte à S. Pierre lui-même : or nous lisons au *Communicantes* de la messe ces paroles : « Vénérant avant tout la mémoire de la glorieuse et toujours « vierge Marie Mère de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ [2]. » La liturgie de S. Marc dit de même : « Vénérant avant tout « la mémoire de notre très sainte, très pure et bénite Dame, « Marie, Mère de Dieu et toujours vierge [3]. » Enfin nous lisons dans la liturgie de S. Jacques : « Il est juste que nous vous « proclamions la véritable et bienheureuse Mère de Dieu, la « toujours bienheureuse Mère de notre Dieu, digne de plus « grands honneurs que les Chérubins et plus glorieuse que les « Séraphins. Vous avez mis au monde, sans perdre votre inté- « grité, le Verbe divin. Nous vous glorifions donc comme la « Mère de Dieu. Toute créature vous adresse ses félicitations, ô « pleine de grâce : les chœurs des anges, le genre humain, car « vous êtes le temple de la sanctification, le paradis spirituel, la « gloire des vierges. C'est de vous que Dieu a pris sa chair, et « il vous a fait son trône [4]. »

[1] S. Thom., III p., q. 78, art. 2 ad 5.

[2] Communicantes et memoriam venerantes imprimis gloriosæ semperque virginis Mariæ genitricis Dei, et Domini nostri Jesu Christi. *Canon Missæ.*

[3] In primis sanctissimæ, intemeratæ et benedictæ Dominæ nostræ Dei genitricis, et semper virginis Mariæ. *Canon Missæ*, ex liturg. S. *Marci.*

[4] Dignum est, ut te vere beatam dicamus Deiparam, semper beatam Ma-

De telles louanges adressées à Marie par les apôtres eux-mêmes, dans l'acte le plus sublime et le plus sacré du culte divin, montrent assez les hommages et la vénération qui lui sont dus. Les Pères des premiers siècles ne pouvaient pas manquer de suivre cet exemple. C'est ainsi que S. Athanase dit, en parlant de la très sainte et très auguste Mère de Dieu : « Nous « l'avons proclamé et nous le redisons encore : Marie a été bien-« heureuse sous tous rapports et toujours [1]. » Au concile d'Ephèse, S. Cyrille d'Alexandrie prenait la défense de la maternité divine de Marie contre l'impie Nestorius, en présence de la vénérable assemblée, et il s'écriait : « Salut à vous, sainte « Mère de Dieu, gloire incomparable, ornement merveilleux de « l'univers entier ; salut Mère et Vierge, grâce à qui celui qui vient « au nom du Seigneur est proclamé béni dans l'Evangile ; grâce « à vous encore, la Sainte Trinité est glorifiée par toute la terre, « et reçoit nos adorations ; grâce à vous le ciel tressaille d'allé-« gresse, les anges et les archanges sont remplis de joie [2]. » S. Epiphane nous avertit qu'une langue humaine ne doit pas parler à la légère de celle que l'ange Gabriel aborde en lui disant : *Je vous salue, pleine de grâce* [3]. Ces trois illustres témoins suffisent pour nous montrer en quel honneur et quelle vénération l'Eglise d'Orient tenait la bienheureuse Mère de Dieu. Celle d'Occident, l'Eglise latine, ne gardait pas avec moins de fidélité les traditions reçues de Pierre, de Paul et des autres apôtres.

Lorsqu'on lit les œuvres de S. Ambroise, et particulièrement les livres consacrés aux vierges du Seigneur et à la virginité, on est frappé du respect profond et de la tendre piété avec laquelle il parle de Marie en mille endroits. Nous ne citerons de cet illustre Docteur que deux lignes en rapport avec le sujet qui nous occupe. Il dit dans le second livre des Vierges : « Quoi « de plus noble que la Mère de Dieu ? Quoi de plus resplendis-

trem Dei nostri, honorabiliorem quam Cherubim et gloriosiorem quam Seraphim, quæ sine corruptione Deum Verbum peperisti, te revera Deiparam magnificamus. Tibi, o plena gratiæ, universa creatura gratulatur, Angelorum cœtus et humanum genus, quæ es templum sanctificatum, paradisus spiritualis, virginum gloria, ex qua Deus carnem assumpsit, tuum uterum thronum fecit. *Liturg. Jacob.*

[1] Dicimus eam (Mariam) iterum atque iterum et semper et undequaque beatissimam. S. Athan. *in Evangeliis.*

[2] Salve sancta Deipara, eximium illud totius orbis decus et ornamentum ; salve Mater et Virgo per quam is benedictus in Evangeliis nominatur, qui venit in nomine Domini ; salve Virgo per quam sancta Trinitas in universo orbe glorificatur et adoratur, per quam cœlum exultat, per quam Angeli et Archangeli lætantur. S. Cyrillus Alexand., hom. coram Synodo et patres.

[3] De qua (Maria Virgine) leviter loqui non debet humana lingua, dum Gabriel ait : Ave, gratia plena. S. Epiphan. serm. de *laud. B. Virg.*

« sant que celle qui fut choisie par la splendeur suprême [1] ? » S. Ildephonse, autre grand serviteur de Marie, dit à son tour : « Toutes les Vertus célestes reconnaissent que vous êtes « bienheureuse ; tous les prophètes proclament votre béatitude, « toutes les nations la célèbrent à l'envi [2]. » S. Pierre Damien témoigne en ces termes son admiration : « Est-il une grandeur « comparable à celle de la vierge Marie, qui a renfermé et caché « dans son sein la grandeur infinie de la divinité [3] ? » Les anges tiennent le premier rang parmi les créatures de Dieu, par la perfection de leur nature. Parmi les anges ou les esprits célestes, il y a des degrés d'excellence, et les Séraphins s'élèvent au-dessus de tous les autres. Que leur grandeur est sublime ! Cependant le plus parfait des Séraphins n'approche pas de Marie : toutes les perfections réunies de tous les esprits bienheureux n'approchent pas de sa perfection. Marie est l'œuvre par excellence de Dieu, après l'humanité du Sauveur : elle n'est surpassée que par son auteur lui-même. Ainsi parlent les Pères. Nous avons eu bien des fois et nous aurons encore l'occasion de citer les louanges qu'ils adressent à Marie. Il nous suffira donc ici de ces quelques lignes destinées à rappeler, plutôt qu'à établir une vérité que personne ne met en doute.

Pourquoi les Pères n'auraient-ils pas honoré, et pourquoi n'honorerions-nous pas, après eux, celle qui a reçu les hommages de tous, et qui les recevra jusqu'à la fin des siècles et dans l'éternité ?

Le Père éternel a été le premier à honorer Marie. C'est le nom de Marie qu'il a inscrit tout d'abord, à la suite de celui de Jésus, sur le livre de vie. Les autres noms, ceux des anges et des saints, ne sont venus qu'après ; si Dieu a jeté sur eux le regard miséricordieux qui les a prédestinés entre tant d'autres, c'est à cause de Jésus et de Marie qu'il l'a fait. Le Verbe divin a honoré Marie en la choisissant de toute éternité pour sa Mère, qu'il aimerait, qu'il respecterait, à laquelle il serait humblement soumis, parce qu'il lui devrait le corps et le sang destinés à l'œuvre de notre rédemption. Le Saint-Esprit a honoré Marie, qu'il a choisie pour en faire le vase précieux de toutes ses grâces, et son épouse infiniment aimée.

Après Dieu, les anges ont été admis les premiers à faire leur cour à celle qu'ils reconnaissent pour leur reine. Dès l'aurore

[1] Quid nobilius Dei Matre ? Quid splendidius ea quam splendor elegit ? S. Ambros., lib. II, *de Virginibus*.

[2] Beatam te noverunt omnes cœlestes virtutes : beatam prædicant omnes vates, beatam celebrant omnes nationes. S. Ildephons., lib. *de Virginitate*.

[3] Quid grandius Virgine Maria quæ summæ divinitatis magnitudinem intra sui ventris conclusit arcanum ? S. Petr. Damian., serm. de *Nativ. Mariæ*.

de leur création, Dieu leur fit connaître le grand mystère de l'Incarnation du Verbe. Il leur révéla Jésus, et leur dit : *Que tous les anges de Dieu l'adorent.* Il leur révéla en même temps la Mère de l'Homme-Dieu, et exigea pour elle leurs hommages et leur culte. Telle fut en effet, si l'on en croit S. Thomas, l'épreuve à laquelle furent soumis les anges à l'origine [1]. On voit, dans l'Apocalypse, le dragon menaçant de dévorer le Fils que doit mettre au monde la femme revêtue du soleil. Satan ne voulut pas révérer Marie et adorer son Fils. Il fut précipité du haut des cieux, et il continue dans le monde la guerre commencée dans le ciel contre la femme, contre le Fils de Dieu, et contre les autres enfants de la femme. Les bons anges, au contraire, acclamèrent Marie comme leur reine et la Mère du Fils de Dieu. Lorsque les temps furent accomplis et que fut née la vierge destinée à donner le jour au Fils de Dieu fait homme, les anges du ciel contemplèrent avec admiration celle que Dieu leur avait fait connaître et honorer dès le commencement. S. Paul nous dit que tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers, lorsque le nom de Jésus fut enfin prononcé. Il en fut de même au nom de Marie, parce que, selon la remarque de S. Jean Damascène, « il convient que la Mère de Dieu possède « les mêmes privilèges que son Fils, et qu'elle soit comme lui « profondément honorée de tous [2]. »

Comme les anges, les saints patriarches avaient désiré ardemment la naissance de Marie, annoncée à nos premiers parents, aussitôt après leur chute, pour relever leur courage et les sauver du désespoir qui les eût à jamais perdus. Plus tard vinrent les prophètes, dont la voix inspirée ne se lassait pas de célébrer à l'avance la future Mère du Rédempteur. La sainte Ecriture contient à chaque page des textes qui la concernent, des figures destinées à faire mieux comprendre ses excellences et ses grandeurs. C'est ainsi que l'Esprit de Dieu se plaisait à glorifier, même avant sa naissance, celle que le Fils de Dieu voulut honorer jusqu'à devenir son véritable fils. L'Eglise pouvait-elle ne pas suivre une voie si magnifiquement tracée, et ne pas glorifier à son tour celle que Dieu lui même et, après lui, les anges et les saints avaient tant glorifiée?

La force de cette vérité est telle, son évidence s'impose si bien que Luther lui-même, malgré tous les blasphèmes qu'il a proférés contre la bienheureuse Vierge, l'a confessée quelquefois. C'est ainsi qu'on lit dans son commentaire sur l'Evangile de S. Matthieu : « Par là même que Marie est devenue Mère

[1] S. Thom., I p., quæst. lvii, art. 5 ad 1.

[2] Decet Dei Matrem ea quæ Filii sunt possidere, et ab omnibus adorari. S. Damasc., Orat. I *de Nativ.*

« de Dieu, des dons si précieux et si grands lui ont été accor-
« dés qu'ils surpassent tout ce qu'il est possible à notre intelli-
« gence de concevoir. Cette maternité l'élève à un tel degré
« d'honneur et de béatitude que, dans le genre humain tout en-
« tier, personne ne peut lui être égalé : elle est supérieure à
« tous, parce que nul n'a comme elle un fils qui soit en même
« temps le Fils du Père céleste [1]. » En parlant ainsi, Luther réduisait à néant ses enseignements ordinaires; Dieu le permettait pour que ceux qu'il avait séduits trouvassent l'antidote à côté du poison.

On lit dans l'Ecclésiastique : *Glorifiez le Seigneur autant que vous pourrez, car sa gloire l'emportera encore et admirable est sa magnificence. En bénissant le Seigneur, exaltez-le autant que vous pourrez ; car il est au-dessus de toute louange. En l'exaltant, recueillez toutes vos forces, ne vous lassez point, car vous ne parviendrez pas à l'exalter dignement* [2]. S. Thomas fait une magnifique application de ce texte à N. S. Jésus-Christ dans l'Eucharistie, lorsqu'il le résume ainsi, dans la messe du Saint-Sacrement :

Quantum potes tantum aude,
Quia major omni laude,
Nec laudare sufficis.

Il nous est permis de l'appliquer de même à la très sainte et très auguste Mère de Dieu : elle est au-dessus de toutes nos louanges, et nous ne ferons jamais trop pour la louer et la glorifier, tant que nous ne l'égalerons pas à son divin Fils, et que nous nous souviendrons que c'est de Dieu seul, et non pas d'elle-même, qu'elle tient toutes ses grandeurs.

§ II. — *Titres de Marie à notre culte intérieur et extérieur.*

La bienheureuse Vierge Marie n'a pas seulement droit à l'expression de notre respect et aux louanges de toutes les créatures. Le respect et les louanges, on peut et l'on doit souvent les accorder, non seulement à des supérieurs, mais même à des égaux et à des inférieurs en mérite ou en dignité. Mais il y a

[1] Eo ipso quod Maria Mater Dei facta est, tam præclara et ingentia ei dona data sunt, ut superent captum cujuscumque; hinc enim omnis honor, ac beatitudo provenit, ut in universo genere humano unica persona superior sit cunctis, cui nemo sit par, quod cum cœlesti Patre filium habeat communem. LUTHER., in *Comment. super Matth.*

[2] Glorificate Dominum quantumcumque potueritis, supervalebit enim adhuc, et admirabilis magnificentia ejus. Benedicentes Dominum, exaltate illum quantum potestis, major enim est omni laude. Exaltantes eum replemini virtute, ne laboretis : non enim comprehendetis. *Eccli*, XLIII, 32 et seq.

un degré d'honneur et de vénération qui ne peut avoir pour objet que des êtres qui surpassent de beaucoup ceux qui le rendent, en excellence et en grandeur : c'est le culte. On peut le définir, *l'hommage dû à quelqu'un en vertu de son excellence*. Deux conditions sont nécessaires pour qu'il y ait culte véritable du côté de celui qui rend cet hommage : la première est qu'il dépende actuellement de celui qui le reçoit et qu'il lui soit soumis à raison de son excellence. La seconde est qu'il exprime sa soumission et sa vénération profonde par certains signes extérieurs. Les signes les plus usités du *culte*, parmi les catholiques, sont au nombre de six : la génuflexion, le prosternement du corps tout entier, l'acte de se découvrir la tête, le baiser, l'élévation des mains, l'acte de se frapper la poitrine. Ces signes extérieurs du culte déplaisent aux hérétiques, qui les rejettent absolument. Ils prétendent que l'acte purement intérieur suffit, et que toute manifestation extérieure d'adoration et de culte est un abus répréhensible. Surtout ils s'élèvent avec violence contre tous les honneurs rendus à la Mère de Dieu et aux saints. Comme Luther, ils partagent la haine de Satan contre la Femme qui lui a écrasé la tête, et contre tous les amis de Dieu qui sont les enfants de cette Femme. L'Eglise, au contraire, éclairée par l'Esprit saint, honore ceux que Dieu lui-même daigne honorer, et rend le culte qui leur est dû, à ceux qu'il a comblés des dons les plus admirables et élevés aux dignités les plus sublimes. Elle sait qu'un culte intérieur n'est pas suffisant, car nous avons un corps en même temps qu'une âme : l'un et l'autre est tenu à honorer de la manière qui lui est propre ceux que leur excellence rend dignes d'honneur et de vénération.

Lorsque l'ange Gabriel, envoyé de Dieu, dit à Marie : *Je vous salue, pleine de grâce*, il lui rendit un culte véritable. Son intention n'était pas en effet d'user uniquement envers elle de ces procédés respectueux que l'on se doit entre égaux, et que les supérieurs emploient même envers les inférieurs, selon qu'ils les croient dignes. C'était à la Mère de Dieu que s'adressait le respectueux salut de l'ange ; il reconnaissait en elle cette incomparable dignité et proclamait l'excellence et la grandeur de Marie, en la disant *pleine de grâce*. Il s'inclinait devant elle comme devant la reine des anges, et lui rendait humblement les hommages auxquels elle avait droit. De même en effet que, selon l'enseignement de l'Apôtre, *lorsque Dieu introduisit de nouveau son premier-né dans le monde, il dit : Et que tous les anges de Dieu l'adorent* [1] ; de même aussi les esprits célestes reçurent l'ordre de rendre à la Mère de Jésus-Christ les

[1] Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes Angeli Dei. *Hebr.*, I, 6.

honneurs et le culte que comportait sa dignité suprême. Ce qui avait eu lieu dès le commencement de l'existence des purs esprits, ce qu'ils avaient fait à l'avance lorsque Dieu leur révélait, pour éprouver s'ils étaient fidèles, l'incarnation du Verbe, ils le renouvelaient lorsque le grand mystère s'accomplit dans le temps. Ils adoraient Jésus et ils rendaient à Marie tous les devoirs que réclamait son titre de Mère du Fils de Dieu. Le grand combat de Michel contre Lucifer, des anges fidèles contre les révoltés se livrait de nouveau ; il continuera jusqu'à la fin des siècles. Toujours vaincu dans cette lutte, le serpent cherchera toujours à mordre le talon qui lui broiera la tête. Il ne pourra nuire à la Femme mystérieuse de l'Apocalypse, mais il fera la guerre à ses enfants, et si plusieurs s'éloignent de leur Mère, ils périront. Mais ceux qui, à l'exemple des anges fidèles, aimeront la Mère de Jésus, la glorifieront par leurs paroles et par leurs actes et se réfugieront avec confiance sous sa protection, seront sauvés.

L'apôtre S. Paul dit quelque part : *Gloire et honneur à quiconque fait le bien* [1]. Si donc la gloire et l'honneur sont le juste partage de quiconque fait le bien, personne n'y a plus de droit que la bienheureuse Vierge Marie. Non seulement elle possède toutes les vertus au plus sublime degré, et brille entre les créatures les plus parfaites, comme le soleil parmi les astres du firmament, mais elle possède toute la plénitude de la grâce ; c'est l'ange Gabriel parlant au nom de Dieu lui-même, dans une circonstance solennelle, qui le déclare. Elle est élevée à une dignité si grande qu'il n'est pas possible d'imaginer quelque chose de comparable après Dieu, puisqu'elle devient réellement et naturellement la Mère de Dieu lui-même. Qui donc pourrait refuser à Marie le culte, c'est-à-dire la soumission et les respectueux hommages qui lui sont dus, en vertu de son excellence, de sa sainteté et de sa dignité incommunicables de Mère de Dieu ?

Mais un culte purement intérieur ne suffirait pas ; il faut y ajouter des actes extérieurs. S. Jacques nous avertit que la foi sans les œuvres est une foi morte [2] ; on peut en dire autant du culte. S'il est purement intérieur, il languit et meurt bientôt. De plus les sentiments purement intérieurs ne sauraient édifier le prochain, qui les ignore ; il arriverait même qu'il aurait lieu de ne pas croire à leur existence et serait scandalisé. Or, c'est un devoir pour nous d'édifier le prochain et de le mettre à l'abri du scandale, autant que nous pouvons.

Le premier acte par lequel nous manifestons extérieurement

1 Gloria et honor omni operanti bonum. *Rom.*, II, 10.
2 Fides sine operibus mortua est. Jacob., II, 20.

notre soumission profondément respectueuse et notre culte pour Marie, est de fléchir les genoux en présence de ses saintes images, et de le faire aussi pour lui adresser nos prières. Autrefois, Pharaon voulut que tous les habitants de l'Egypte fléchissent les genoux devant Joseph qu'il avait établi le premier de son royaume après lui. Pourquoi ne pas fléchir de même les genoux en présence de la Reine du ciel et de la terre? On peut en dire autant du prosternement. Notre-Seigneur Jésus-Christ priant au jardin des Olives se prosterna la face contre terre, pourquoi n'imiterions-nous pas cet exemple lorsque nous prions? L'apôtre S. Paul, dans la première Epître aux Corinthiens, nous donne cet avertissement : *Tout homme qui prie ou prophétise la tête couverte déshonore sa tête* [1] : on fait donc bien de se découvrir lorsqu'on adresse des prières à Dieu ou à la Vierge Mère de Dieu. On lit dans l'Evangile selon S. Luc que la pécheresse pénitente, l'humble Marie-Madeleine, *se tenant par derrière aux pieds* de Jésus, *commença à les arroser de ses larmes, et les essuyant avec ses cheveux, elle les baisait et les oignait de parfums* [2], pour témoigner son profond respect, sa soumission absolue, son dévouement sans bornes. De même il nous est permis de baiser pieusement les images de Marie : cet humble et affectueux respect que nous leur témoignons est un acte du culte que cette auguste Mère est en droit d'exiger de nous. Moïse élevait les mains et les yeux vers le ciel, lorsqu'il adressait ses prières à Dieu : nous pouvons bien imiter cet admirable modèle, et manifester notre culte intérieur pour Marie, en élevant comme Moïse nos yeux et nos mains vers le ciel, lorsque nous prions cette divine Mère. Enfin Jésus-Christ loue le publicain qui se frappait la poitrine en disant : *O Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur* [3]. On ne saurait donc blâmer un chrétien qui se frapperait la poitrine en implorant Marie, pour qu'elle lui obtienne le pardon de ses péchés. Si donc quelqu'un condamnait ces actes extérieurs par lesquels les chrétiens vraiment dignes de ce nom témoignent ordinairement le culte et la dévotion qu'ils professent envers la bienheureuse Vierge, il serait profondément à plaindre, et il faudrait prier Marie pour qu'elle lui obtienne des grâces de lumière et de conversion.

Notre-Seigneur Jésus-Christ disait autrefois à la Samaritaine qui puisait de l'eau au puits de Jacob : *L'heure vient et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en*

[1] Omnis vir orans aut prophetans velato capite deturpat caput suum. *I. Cor.*, XI, 5.

[2] Lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis sui tergebat, et osculabatur pedes. Luc., VII, 38.

[3] Deus propitius esto mihi peccatori. Luc., XVIII, 13.

esprit et en vérité [1]. Jusque-là le culte et les adorations des Juifs avaient été surtout extérieurs : c'était le plus souvent un corps sans âme, car on n'y trouvait ni la véritable foi, ni la véritable espérance, ni le véritable amour. Mais le moment allait venir ou plutôt il était venu, où le culte de Dieu aurait enfin une âme. Or, l'âme n'exclut point le corps, elle le suppose au contraire et le vivifie. « L'adoration corporelle elle-même, dit « S. Thomas, se fait en esprit, en tant qu'elle procède de la « dévotion spirituelle, et qu'elle s'y rapporte [2]. » Le saint docteur dit encore : « Il y a en nous deux natures, l'une intellec- « tuelle et l'autre sensible : nous offrons en conséquence deux « adorations au Seigneur, l'une spirituelle qui consiste dans la « dévotion intérieure de l'âme, l'autre corporelle qui consiste « dans l'humiliation extérieure du corps, par exemple la génu- « flexion [3]. » Il faut bien se garder néanmoins d'oublier que l'adoration ou le culte ressemble à la prière qui consiste principalement dans l'acte de l'esprit, et secondairement, dans les paroles extérieurement prononcées. De même, dans les actes du culte, l'élément principal, celui sans lequel le reste ne serait rien ou du moins peu de chose, c'est la vénération profonde dont l'âme est pénétrée. Les signes extérieurs accompagnent ce sentiment intime ; ils contribuent même à le développer en l'exprimant ; mais ils n'auraient pas de raison d'être sans lui. C'est en vain que le corps se prosternerait devant Dieu ou devant Marie, si l'âme n'éprouvait pas ce que cet acte d'humiliation et de soumission exprime : ni Dieu ni la très sainte Vierge ne s'en tiendraient pour honorés.

§ III. — *Titres de Marie à un culte de l'ordre surnaturel.*

Le culte que nous rendons à Marie est nécessairement en rapport avec la dignité et l'excellence de son auguste personne. On distingue quatre degrés de culte, ou plutôt quatre cultes qu'il n'est pas permis de confondre. Ce sont : le culte de *latrie*, le culte d'*hyperdulie*, le culte de *dulie*, et le culte *politique* ou *civil*.

Le culte de *latrie* est celui qui a Dieu pour unique objet. On lui rend ce culte à cause de son excellence infinie et de sa bonté essentielle.

[1] Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. JOAN., IV, 23.

[2] Dicendum quod etiam adoratio corporalis in spiritu fit, in quantum ex spirituali devotione procedit et ordinatur. II, II, q. LXXXIV, art. 2, ad 1.

[3] Quod sicuti ex duplici natura compositi sumus, intellectuali scilicet, et sensibili, duplicem adorationem Deo offeramus, scilicet spiritualem quæ consistit in interiori mentis devotione, et corporalem quæ consistit in exteriori corporis humiliatione et in genuflexione. IDEM., *Ibid.*, in corp. art.

Le culte d'*hyperdulie* est le culte rendu à une créature à cause de son excellence surnaturelle, supérieure à toute autre excellence après Dieu, dans l'ordre de la grâce et celui de la gloire. Marie est cette créature unique. Elle n'a pas droit au culte de latrie ou d'adoration proprement dite, parce qu'elle n'est pas Dieu, mais elle a un rang à part. Mère de Dieu, elle ne saurait être confondue avec les serviteurs, et le culte qu'on lui rend revêt nécessairement un caractère particulier. Peut-être pourrait-on dire que le bienheureux Joseph a droit à ce même culte d'hyperdulie, bien qu'à un moindre degré, à cause de ses rapports intimes avec Jésus et Marie, et de l'autorité dont il jouit, pendant trente ans de sa vie, sur Marie et sur Jésus lui-même. Il semblerait injuste de le compter au nombre des serviteurs, lui qui fut le chef de la sainte Famille.

Le culte de *dulie* est celui auquel ont droit les serviteurs de Dieu qui sont élevés au-dessus du commun, dans l'ordre de la grâce et celui de la gloire. Tels sont tous les anges et tous les saints qui jouissent du bonheur céleste.

Le culte purement *civil* ou *politique* est celui dont on honore, sur la terre, ceux que distingue quelque excellence ou quelque supériorité naturelle. C'est, par exemple, le respect et l'obéissance du disciple pour celui qui l'instruit, du serviteur pour son maître, du soldat pour son général, du sujet pour son roi.

Les trois premiers cultes que nous venons de nommer sont *religieux* et *sacrés*, parce que, directement ou indirectement, ils se rapportent à Dieu considéré comme auteur de la grâce et de la gloire. Le dernier, le culte politique ou civil, est de l'ordre purement naturel.

Il est évident que le culte dû à la bienheureuse Vierge Mère de Dieu n'est pas un culte purement naturel et qu'il est au contraire religieux et sacré. C'est un principe admis par tous les théologiens qu'il faut faire remonter aux apôtres eux-mêmes ce qui a été reçu de tout temps, dans l'Eglise universelle, et n'a pas son origine dans les décisions des conciles : or il en est ainsi du culte rendu à la Mère de Dieu et aux autres saints. Les conciles ne l'ont pas institué, mais dans tous les siècles il a existé, et la sainte Eglise l'a précieusement conservé, développé et défendu contre ses ennemis, comme l'un de ses joyaux les plus précieux. Les hérétiques qui se sont élevés contre le culte de Marie et des saints l'ont attaqué avec fureur, dès les premiers siècles; ceux des siècles derniers se sont montrés plus violents encore, s'il est possible; mais aucun d'eux n'a jamais pu dire avec une apparence de preuves : Ce fut à telle époque et dans telles circonstances qu'il parut pour la première fois dans l'Eglise; car il est aussi ancien qu'elle.

Nous avons cité déjà l'hommage que les liturgies apostoliques

rendent à la très sainte Vierge ; mais on y trouve plus que des hommages respectueux et des louanges. Dans l'acte même du très saint sacrifice, l'Eglise, par la bouche du prêtre, recourt à l'intercession de Marie auprès de Dieu. On lit dans la liturgie romaine, formulée par le prince des apôtres : « Délivrez-nous de « tout mal ; nous vous en conjurons, Seigneur, par l'intercession « de Marie Mère de Dieu [1]. » Et dans celle de saint Jacques : « Faisant mémoire de la très sainte Mère de Dieu et de tous les « saints, pour que, par leurs prières et leurs intercessions, nous « obtenions miséricorde [2]. » S. Justin, martyr, qui fut presque contemporain des apôtres, écrit, au nom de tous les chrétiens, dans sa seconde Apologie : « Nous ne nous lassons pas d'ensei- « gner ce qui nous fut enseigné à nous-mêmes.... nous rendons « un culte à l'armée des bons anges et nous les vénérons pro- « fondément [3]. » Cet illustre panégyriste faisait remonter aux apôtres le culte rendu aux anges, et par conséquent le culte de Marie, leur reine, incomparablement plus digne encore des hommages et du culte des disciples de son divin Fils.

Ce culte religieux, pour les anges et les représentants les plus autorisés de Dieu sur la terre, ne remonte pas seulement aux temps apostoliques. Nous en trouvons plusieurs exemples dans l'Ancien Testament. Lorsque Balaam vit l'ange qui lui barrait le chemin, l'épée tirée du fourreau, il se prosterna jusqu'à terre et l'adora [4]. Josué étant dans la campagne de la ville de Jéricho, vit un homme debout en face de lui, tenant un glaive nu. Et il lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ? Il lui répondit : Nullement, mais je suis le prince de l'armée du Seigneur, et maintenant je viens. Josué, en apprenant qu'il avait devant lui un des princes de la cour céleste, s'inclina jusqu'à terre et l'adora [5]. De la part de Balaam et de Josué, ce prosternement et cette adoration ne ressemblaient en rien aux actes de politesse ou de profond respect que les hommes se rendent entre eux sur la terre, d'après leur condition et leur rang respectif. La foi leur révélait la sublime dignité de l'ange ; c'était devant l'envoyé de Dieu, et parce qu'ils lui reconnaissaient ce caractère, qu'ils se prosternaient la face contre terre. Abdias, le premier officier de la maison du roi Achab, se conduisait de même envers

[1] Libera nos, quæsumus, Domine, ab omni malo, intercessionibus Mariæ Deiparæ. *Liturgia S. Petri, seu Romana.*

[2] Commemorationem agentes sanctissimæ Matris Deis, et omnium sanctorum, ut precibus atque intercessionibus eorum misericordiam consequamur. *Liturgia S. Jacobi.*

[3] Ut docti et instituti sumus, copiose tradimus.... bonorum Angelorum exercitum colimus et adoramus. S. Justinus M., II *Apolog.*

[4] Vidit Angelum stantem in via evaginato gladio, adoravitque eum pronus in terra. *Num.*, XXII, 31.

[5] Cecidit Josue pronus in terram et adoravit. Josue, V, 15.

le prophète Elie, tout humble que parut cet homme simple et pauvre, parce qu'il reconnaissait en lui la présence de l'esprit de Dieu. Le roi Nabuchodonosor lui-même, qui se faisait adorer comme un Dieu, se prosterna devant Daniel et l'adora, parceque le Seigneur lui donnait les lumières nécessaires pour interpréter les songes et annoncer l'avenir. Au point de vue naturel et humain, Nabuchodonosor était, sans comparaison, plus grand et plus puissant que Daniel, jeune Hébreu élevé dans la captivité. Ce n'était donc pas à l'homme considéré en lui-même, mais au représentant de Dieu, animé de son Esprit et comblé de ses dons, que s'adressaient les adorations du puissant roi de Babylone. Le culte qu'il lui rendait était un culte religieux. Il en est de même de Marie. Ce n'est pas l'humble vierge de Nazareth, la fille d'Anne, de Joachim, ou l'épouse du charpentier Joseph, que nous honorons ; ou plutôt c'est bien elle, mais prévenue de grâces incomparablement plus grandes que celles accordées à aucune autre créature, élevée à une dignité que les anges eux-mêmes n'eussent pas crue possible, sans la révélation expresse du Très-Haut; c'est la Fille, la Mère et l'Epouse bien-aimée du Dieu tout-puissant qui est l'objet de notre culte. Ce culte est donc religieux et sacré. Toutes ses grandeurs lui viennent de Dieu, toutes les grâces qu'elle a reçues, toutes les gloires dont elle est couronnée au ciel, toute sa puissance et toute sa miséricorde, tout ce qu'il y a enfin de beauté, de grandeur et de bonté surnaturelle en elle, vient de Dieu, se rapporte à Dieu, et c'est Dieu même qui est l'objet suprême de notre culte lorsque nous l'adressons à Marie.

La dignité surnaturelle de la bienheureuse Vierge Marie étant si au-dessus de tout ce qu'une intelligence créée peut concevoir, une seule objection pourrait s'élever contre le culte religieux qui lui est rendu. Une créature peut-elle être l'objet d'un semblable culte, et ne s'expose-t-on pas à tomber dans l'idolâtrie? Les hérétiques des derniers siècles n'ont pas manqué de jeter cet outrage à la face des chrétiens, et de les traiter d'idolâtres, parce qu'ils rendent un culte à Marie, aux anges et aux saints, comme si les enfants de la sainte Eglise ignoraient qu'une distance infinie sépare toujours la perfection divine et la perfection créée, quelque grande et inaccessible qu'elle soit! Dieu est Dieu. Il est de lui-même, et tout ce qui existe en dehors de lui n'est que par lui et à cause de lui. Le culte dû à cette Majesté suprême est donc d'un ordre à part. Lui seul y a droit, et nul parmi les véritables chrétiens ne songe à adorer la bienheureuse vierge Marie, les anges ou les saints, comme on adore Dieu qui leur a tout donné, qui leur conserve tout, et sans la volonté de qui tous retomberaient dans le néant d'où il les a tirés. Mais au-dessous de ce culte suprême, qui donc peut nous

empêcher de rendre un culte d'un ordre moins élevé, quoique supérieur à tout culte que font naître les dignités et les relations purement humaines et terrestres, à des êtres élevés à une perfection d'un ordre surnaturel? On serait idolâtre si on adorait comme Dieu lui-même, si on égalait au Dieu éternel et infini ces êtres qui, malgré leur élévation, ont commencé d'exister et connaissent des bornes; mais faudra-t-il pour cela s'en tenir envers eux aux simples devoirs que la politesse, ou quelques intérêts passagers, ont introduits parmi les hommes vivant sur la terre? On n'irait même pas jusque-là, puisqu'on ne jouit point de leur présence sensible.

Entre ces deux extrêmes, le culte purement naturel ou civil, et le culte de latrie uniquement fait pour Dieu, il y a place pour un culte religieux, qui n'est pas une idolâtrie, parce qu'en s'adressant aux créatures il ne les honore pas comme étant la Divinité, mais comme ayant reçu de la Divinité des dons qui les rendent dignes des plus sublimes honneurs. Ce culte est religieux: il est saint et sacré; il est légitime, parce qu'en honorant les saints, c'est encore Dieu que l'on honore. En admirant et en célébrant leurs grandeurs surnaturelles, en mettant sa confiance en leur sainte protection, c'est encore Dieu que l'on honore et qu'on célèbre en eux; c'est encore à sa miséricorde infinie que l'on a recours. Parce qu'on honore les amis du roi, pour la raison précisément qu'ils sont ses amis, on n'enlève rien au roi lui-même et on ne blesse pas les droits de sa majesté.

Dieu est le maître suprême de toutes choses; c'est lui seul que nous devons servir selon ces paroles de l'Evangile : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul* [1]. Ce qui n'empêche pas l'Apôtre de recommander aux serviteurs d'obéir à leurs maîtres, fussent-ils des méchants et des idolâtres. C'est que l'on obéit à Dieu le seul et unique Maître, lorsqu'on se soumet aux hommes par amour pour lui, et parce que telle est son adorable volonté. De même on adore Dieu, lorsqu'on honore ceux qu'il honore lui-même, et qu'on leur rend un culte à cause de lui et par amour pour lui. Un roi de la terre se regarderait comme outragé si l'on n'avait point des égards tout particuliers pour sa femme et pour ses enfants, si on les traitait avec indifférence comme des gens du commun. Au contraire, il se tient pour honoré des honneurs et des hommages qui leur sont rendus, parce que tout revient à lui. Il en est de même pour Dieu et pour le culte de Marie et des saints.

Il en serait autrement si l'on prétendait rendre les honneurs divins à une créature, quelle que soit sa grandeur, et la confondre avec Dieu lui-même. Mardochée ne voulut pas se proster-

[1] Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. MATTH., IV, 10.

ner devant Aman et l'adorer, quoi qu'il sût bien qu'il s'exposait avec tout son peuple au plus grand danger, par ce refus, car c'était comme un Dieu qu'Aman prétendait être adoré. Dans l'Apocalypse, lorsqu'un ange vint à Jean pour lui révéler les grands mystères, Jean, le prenant pour Dieu lui-même, se prosterna pour l'adorer, mais l'ange lui dit aussitôt : *Gardez-vous de le faire. Je suis comme vous un serviteur de Dieu : c'est lui qu'il faut adorer.* De même S. Pierre ne permit pas à Cornélius de lui rendre un culte d'adoration, mais il lui dit : *Levez-vous : moi aussi je suis un homme.* Mais c'était contre l'adoration due à Dieu seul que protestait S. Pierre, comme aussi l'ange et Mardochée. Ils ne voulaient pas être honorées comme s'ils eussent été Dieu lui-même, et non pas seulement ses ministres et ses représentants. Marie protesterait de même contre tout culte qui l'égalerait ou l'assimilerait à son divin Fils. Elle a droit à tous les honneurs, à tous les cultes, et Dieu les exige pour elle, excepté le culte de latrie, uniquement réservé au Créateur et souverain Seigneur de toutes choses. C'est à l'Eglise de déterminer, par ses enseignements et sa pratique de tous les siècles, jusqu'où peut aller le culte de Marie, et ce qui serait abusif. Elle a les promesses d'infaillibilité que Jésus-Christ lui a faites ; quiconque suit les voies par lesquelles elle marche est sûr de ne pas s'égarer. S. Jérôme, dans une épître contre Vigilance, s'écriait : « Qui donc, malheureux insensé, a jamais « adoré les martyrs ? Qui a jamais pensé qu'un homme fût un « Dieu [1] ? » Mais en même temps il écrivait à Riparius : « Nous « honorons les reliques des martyrs, pour adorer Dieu dont ils « sont les martyrs [2]. » Ailleurs, dans la vie de sainte Paule, il disait : « O Paule, aidez de vos prières celui qui professe un « culte pour vous [3] ! » De même S. Augustin dit : « Il ne « faut pas rendre de culte religieux aux morts, parce que s'ils « ont vécu dans la piété, ils ne veulent pas de cet honneur, mais « ce qui fait leur désir et leur joie, c'est que notre culte s'adresse « à celui qui nous éclaire et nous rend participants de leur « mérite [4]. » Ailleurs le saint docteur nous explique quel sens il faut donner à ses paroles, lorsque, dans un sermon sur S. Pierre et S. Paul, il nous montre la multitude des nations prosternées aux pieds de Pierre le pêcheur, et lui rendant les plus

[1] Quis enim, insanum caput, aliquando martyres adoravit ? quis hominem putavit Deum ? S. Hieron. Epist. xiii, *contra Vigilant.*

[2] Honoramus martyrum reliquias, ut Deum cujus sunt martyres, adoremus. Id., epist. liii ad *Riparium.*

[3] Vale, o Paula, et cultorem tuum orationibus juva. Id., in vita *S. Paulæ.*

[4] Non sit nobis religio cultus hominum mortuorum, quia si pie vixerint, non sic habentur, ut tales quærant honores, sed illum a nobis coli volunt, quo illuminante lætantur meriti sui nos esse consortes. S. August., *de vera Relig.*, cap. lv.

humbles hommages [1]. Il écrivait aussi contre Faustus : « Le « peuple chrétien célèbre religieusement et avec solennité les « mémoires des martyrs, pour s'exciter à leur imitation, pour « s'associer à leurs mérites, pour être aidé de leurs prières. « Mais nous gardons cette mesure de n'offrir de sacrifice qu'au « Dieu des martyrs [2]. »

Ainsi les Pères et les Docteurs ont toujours établi une distinction absolue entre le culte rendu à Dieu et celui de la sainte Vierge et des saints. Nous adorons Dieu et nous n'adorons que lui seul, parce que lui seul est Dieu; mais selon la parole de S. Jean Damascène : « Il convient d'honorer les saints, parce « qu'ils sont les amis de Jésus-Christ, les fils et les héritiers de « Dieu [3]. » A plus forte raison convient-il d'honorer Marie, qui est sa Mère.

§ IV. — *Titres de Marie à un culte d'un ordre supérieur à celui des anges et des saints.*

Le culte surnaturel que l'Eglise de Dieu rend à la bienheureuse Vierge n'a rien de commun avec le culte d'adoration ou de latrie. Il est d'un ordre plus élevé que celui rendu aux saints et aux anges, comme l'indique le nom d'hyperdulie par lequel on le désigne; mais vouloir l'assimiler au culte de latrie serait l'élever au delà des proportions permises, ou bien l'abaisser et nuire à sa dignité. En effet, il faut distinguer dans le culte rendu à Dieu ou aux saints, le culte *absolu* et le culte *relatif* ou *respectif*. Le culte absolu a pour cause la dignité, l'excellence propre de son objet; le culte relatif naît uniquement des rapports qui existent, ou ont existé, entre ce qui en est l'objet et Dieu ou les saints.

Dieu seul a droit à nos adorations et au culte de latrie d'une manière absolue. La croix sur laquelle Notre Seigneur est mort pour nous, les clous qui ont percé ses pieds et ses mains, ont droit à nos adorations aussi; mais non plus d'une manière absolue. Nous ne rendons aucun hommage au bois ou au fer en lui-même, et ses qualités intrinsèques nous laissent indifférents. Mais sur ce bois, mais avec ces clous, Jésus-Christ, l'Homme-

[1] Beatissimum Petrum piscatorem modo genibus provolutis adorat gentium multitudo. Id., *Serm.* I *de SS. Petro et Paulo.*

[2] Populus christianus memorias martyrum religiosa solemnitate concelebrat, et ad excitandum imitationem, et ut meritis eorum consocietur, atque orationibus adjuvetur, ita tamen ut nulli martyrum, sed ipsi Deo martyrum sacrificemus. Id., lib. XX, *contra Faustum*, cap. XXI.

[3] Honorare decet sanctos, ut amicos Christi, ut filios et hæredes Dei. S. Joan. Damasc., *de Fide orthod.*, lib. IV, cap. XVI.

Dieu, infiniment digne d'adoration même dans son humanité sacrée, hypostatiquement unie à la divinité, Jésus-Christ, dis-je, a consommé son œuvre par excellence. Ils furent les instruments de son sacrifice et de notre rédemption; son sang divin les a inondés, ils ont donc droit, à cause de lui, à des hommages d'un ordre particulier, à des adorations, à un culte supérieur, sous certain rapport, à celui rendu au commun des saints, mais inférieur dans la réalité, parce que dans les saints on honore une excellence qui leur est propre, quoiqu'ils la tiennent entièrement de Dieu, tandis que dans la croix et les clous de la Passion on n'a en vue que le contact matériel et purement physique entre ces précieux instruments de la Passion et le corps de notre Sauveur. En eux-mêmes, la croix de Notre-Seigneur et les clous de la Passion ne sont que pure matière, et toute créature intelligente est d'un ordre incomparablement supérieur à la matière. Ni l'homme ni l'ange ne peuvent donc rendre un culte d'adoration absolue à ce qui leur est inférieur. Ils peuvent au contraire rendre un culte qui ne s'arrête pas à l'objet immédiat qui le reçoit, mais remonte de cet objet vers la personne dont les rapports lui confèrent toute sa dignité.

Nous avons dit que la bienheureuse Vierge Marie ne peut, en aucune manière, être l'objet du culte de latrie, c'est-à-dire de l'adoration due à Dieu, parce qu'il est Dieu, l'être absolu, existant de lui-même, infiniment parfait, créateur et souverain maître de toutes choses. C'est l'enseignement de tous les docteurs que S. Thomas a résumé en ces termes : « Le culte de latrie n'est « dû à aucune pure créature raisonnable [1]. » La bienheureuse Vierge Marie, à quelque sublime perfection, à quelque dignité inconcevable que Dieu l'ait élevée, n'est cependant qu'une pure créature raisonnable. Ce n'est donc pas elle, c'est Dieu seul qu'il faut adorer, selon la parole de Notre Seigneur : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.* Sans doute elle est la Mère de Dieu, et, à ce titre, toutes les autres grandeurs créées s'effacent devant elle; mais elle n'est pas Dieu. Son excellence est telle que les Séraphins eux-mêmes n'en conçoivent pas toute la sublimité; mais elle n'est pas absolue, puisqu'elle dépend complètement de la libre volonté de Dieu. Elle n'a pas donc droit au culte absolu. La sainte Ecriture le lui refuse lorsqu'elle insiste sur le devoir de n'adorer que Dieu seul. Les Pères parlent comme la sainte Ecriture. « Ce culte que l'on « nomme en grec culte de *latrie*, dit S. Augustin, est un « genre de service uniquement dû à la divinité. Nous ne ren- « dons ce culte et nous disons qu'il ne faut le rendre qu'à Dieu

[1] Nulli puræ creaturæ rationabili debetur cultus latriæ. S Thom., III p., q. xxv, art. 5.

seul [1]. » S. Epiphane dit de son côté : « Le corps de Marie « était saint, je l'avoue; cependant elle n'était pas Dieu. Elle « était vierge et comblée d'honneurs; mais elle n'a pas été pro- « posée à nos adorations. Au contraire, elle adorait elle-même « celui qui, descendu du ciel et du sein du Père éternel, était « né de sa chair [2]. »

Dans la société humaine, il semble juste que la mère d'un roi reçoive des honneurs égaux à ceux que réclame la dignité de son fils. C'est ainsi que Salomon voulut qu'un trône fût dressé auprès du sien pour sa mère Bethsabée. Mais il n'en est pas de même pour Jésus-Christ et Marie. Le fils de la bienheureuse Vierge possède une excellence personnelle dont celle de sa sainte Mère ne saurait approcher, parce qu'il est Dieu. Il est le Verbe incréé, seconde personne de l'adorable Trinité, tandis que la personne de Marie est créée. Jésus-Christ a donc droit au culte de latrie, qui s'adresse à l'excellence incréée, et Marie au culte d'hyperdulie, auquel a droit l'excellence créée incomparablement supérieure à toute autre.

Il est vrai en même temps que le culte rendu à Marie ne doit pas être inférieur, mais plutôt supérieur au culte d'adoration ou de latrie rendu à la croix de Notre-Seigneur. La croix n'a touché qu'extérieurement et pendant quelques heures le corps de Jésus; elle ne l'a même touché que pour lui infliger les plus cruelles souffrances, tandis que le très sacré corps de Marie fut le paradis de délices où le Fils de Dieu se plut à demeurer neuf mois entiers, lorsqu'il descendit parmi les hommes. Il lui emprunta sa substance corporelle; il reçut d'elle tous les soins que la mère la plus tendre peut prodiguer à son enfant; il dormit entre ses bras de ce doux sommeil de la première enfance qui ne ressemblait en rien au sommeil de la mort auquel il se laissa aller entre les bras de la croix. Tout l'honneur qui est dû à la croix du Sauveur l'est donc, à plus forte raison, à la bienheureuse Vierge, et Dieu exigerait pour elle ce même culte de latrie rendu à la croix, si ce n'était un culte purement relatif qui n'a pas pour principe la dignité, l'excellence intrinsèque de son objet, et qui, par conséquent, tout relevé qu'il est, ne serait pas à la hauteur des mérites de Marie. Sans doute elle mérite d'être honorée à cause de ses rapports intimes avec l'humanité du Sauveur, et n'eût-elle que ce titre à notre culte, elle serait digne

[1] Ab illo cultu qui græce latria dicitur.... cum sit quædam divinitati propria servitus, nec colimus nec colendum dicimus, nisi unum Deum. S. August., lib. XX, *contra Faustum*, cap. XXI.

[2] Sanctum erat Mariæ corpus fateor, non tamen Deus illa fuit. Eadem et virgo existit, et honorata fuit, minime tamen nobis ad adorandum proposita, sed qua eum adorans ipsum, qui e sua carne genitus e cœlo, ac paterno sinu descenderat. S. Epiphan., *Hæres.*, 79, 4.

de toutes nos louanges et de tous nos respects; mais en sa qualité de créature intelligente, elle mérite mieux que l'honneur rendu à un morceau de bois, eût-il fait partie de la croix du Sauveur. Ce sont les grâces dont Dieu l'a comblée, c'est la gloire et la puissance dont elle jouit au ciel, qui réclament nos hommages; ce n'est pas précisément la chair qui a touché la chair du Sauveur, mais c'est la personne de la très sainte et très digne Mère de Dieu, à qui nous rendons un culte digne d'elle. Nous adorons la croix d'une adoration secondaire, parce qu'elle a été imbibée du sang du Rédempteur; mais nous savons bien qu'elle est purement matérielle, qu'il n'y a rien de divin, rien d'intelligent même ni de vivant en elle. Cependant nous nous prosternons devant ce bois comme devant Dieu lui-même, parce qu'il a touché le Fils de Dieu. Nous pourrions faire de même pour Marie, lui rendre un culte de latrie relatif, parce qu'elle a touché Jésus; mais outre que la confusion serait possible, et qu'il y aurait pour les ignorants quelque danger d'idolâtrie, ce ne serait pas assez pour Marie, dont la personne intelligente et raisonnable est le plus parfait chef-d'œuvre de la puissance de Dieu, après l'humanité de son Fils. Lorsqu'un homme possède plusieurs titres, l'un petit et partagé avec nombre de personnes de peu d'importance, les autres plus relevés, si même il s'élève jusqu'à la dignité royale, serait-on bien venu si, pour l'honorer, on ne prétendait considérer en lui que le moindre de ses titres? Ne serait-ce pas le ravaler en quelque sorte au niveau du commun, et de telles louanges ne ressembleraient-elles pas à des outrages? Il en serait ainsi de Marie si notre culte, sous prétexte de monter d'un degré, s'attachait aux rapports physiques qui ont existé entre elle et son divin Fils, préférablement aux excellences de grâce et de gloire que Dieu a daigné mettre en sa personne.

Tous ces divers cultes ne diffèrent cependant que par l'intention qu'on leur donne et par la manière dont on les entend; dit Mieckow [1]. Car dans les actes extérieurs, il n'est pas facile de distinguer leurs espèces. Nous bâtissons des temples, nous les ornons, nous brûlons des cierges, nous nous prosternons, nous nous humilions, nous fléchissons les genoux, nous élevons les mains pour les saints comme pour Dieu, et, le saint sacrifice excepté, nous offrons presque indistinctement aux premiers comme à ce dernier, les mêmes marques extérieures d'hommage et de vénération. De sorte qu'on ne peut pas distinguer, par l'acte extérieur seul, si le culte que l'on rend s'adresse à Dieu ou aux saints, puisque devant l'un comme devant les autres nous fléchissons le genou, nous découvrons notre tête, nous nous prosternons. Abraham se prosterna jusqu'à terre aussi bien

[1] *Confér. sur les litanies de la T. S. V.* Conf. ccxx.

devant les anges que devant le Seigneur. C'est donc l'intention seule qui fait la différence entre le culte de latrie et le culte de dulie. Nous rendons à Dieu le culte de latrie parce que nous le reconnaissons comme la souveraine vérité, le souverain Seigneur et le bien souverain. Pour l'honorer, nous employons des actes de foi, d'espérance et de charité; par la foi, nous proclamons qu'il est la souveraine vérité; par l'espérance, qu'il est le Tout-Puissant; par la charité, qu'il est infiniment bon. Si nous rendons un culte de dulie aux saints, c'est parce que nous les regardons comme les serviteurs de Dieu, nos amis, nos patrons, nos intercesseurs auprès de lui. Mais nous n'honorons pas Marie de la même manière, nous lui rendons un culte plus excellent : c'est le culte d'une dulie éminente, que les théologiens appellent ordinairement hyperdulie. La bienheureuse Vierge ne peut pas être confondue avec les simples serviteurs de Dieu ; elle a droit à des honneurs à part, puisqu'elle est la Mère de Dieu, et qu'elle possède toutes les perfections qui la rendent digne d'un tel titre.

Si le culte doit être proportionné à l'excellence que l'on honore, n'est-il pas évident que la bienheureuse Vierge a droit à de plus grands hommages, à un amour, à un culte bien supérieur à tout ce qu'on peut décerner à chaque saint en particulier, et à tous les bienheureux ensemble? On admet communément que la grâce qu'elle a reçue surpasse de beaucoup les grâces accordées à tous les saints et à tous les anges réunis. Par conséquent Dieu l'estime et la chérit bien plus que ne peuvent être aimées et estimées toutes les créatures. Pourrait-il ne pas demander pour elle un culte et des honneurs en rapport avec cette excellence suprême? Lui-même l'honore comme sa Mère ; il lui prodigue dans la sainte Ecriture les titres les plus glorieux et les appellations les plus tendres et les plus affectueuses. Elle est sa colombe sans tache, son épouse, sa bien-aimée, sa sœur. Il ne serait pas juste de la ranger parmi les serviteurs, lui donnât-on le premier rang. Son titre de Reine du ciel et de la terre, des saints et des anges, la toute-puissance secondaire que Dieu lui confère, sa coopération à notre rédemption qui lui donne sur nous des droits particuliers, ne nous permettent pas davantage d'hésiter à l'élever, par le culte que nous lui rendons, au-dessus de toute créature, et d'établir entre elle et les autres êtres sortis de la main de Dieu, une ligne de démarcation infranchissable.

Enfin elle est notre mère, en même temps que la Mère de Dieu. Mais cette maternité d'un ordre surnaturel est d'une excellence qui surpasse toute imagination : c'est donc par l'hommage d'un culte suréminent que nous devons l'honorer.

La dignité sublime de Marie, sa souveraine excellence exigent donc que nous lui rendions un culte particulier, le culte le plus

solennel, les hommages les plus profonds après ceux qui n'appartiennent qu'à Dieu. Vénérons-la plus que tous les saints, si nous voulons éprouver sa puissante protection.

§ V. — *Vertu à laquelle le culte de Marie se rattache.*

Les rapports d'égards mutuels, d'honneurs rendus et de soumission qu'établissent entre les hommes les différences de position sociale ou de mérite, le culte purement civil enfin, n'a rien de religieux et de sacré. Il diffère essentiellement sous ce rapport du culte de Dieu et des saints. En effet, le culte de Dieu et des saints, surnaturel et religieux dans son objet, l'est aussi dans les actes qu'il inspire et commande. C'est l'excellence surnaturelle des saints et des anges qui reçoit nos hommages ; c'est l'excellence infinie et absolue de Dieu qui fait que nous l'adorons. Le culte purement civil ne se rattache, comme tel, à aucune vertu surnaturelle. Il n'en est pas de même des autres cultes. Celui que nous rendons à Dieu dépend de la vertu de religion : il est l'expression extérieure de cette vertu ; c'est elle qui en dicte les actes ; c'est elle qui en est l'âme. Celui que nous rendons à la très sainte Vierge et aux saints semble, à la première vue, se rattacher aussi à la vertu de religion ; cependant, à considérer la question de plus près, on reconnaît qu'il n'en est rien, ou que du moins il n'appartient à cette vertu que secondairement et indirectement. Les principaux actes du culte de Dieu et du culte de la très sainte Vierge et des saints sont bien les mêmes, mais ils ne sont pas accomplis dans le même esprit. C'est ainsi que l'on offre le saint sacrifice de la Messe à Dieu et qu'on l'offre aussi pour honorer la sainte Vierge et les saints ; mais lorsqu'il est offert en leur honneur, c'est encore à Dieu et à lui seul qu'il est offert. De même on célèbre des fêtes, on consacre des églises, on fait des pèlerinages, des mortifications, des bonnes œuvres, pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû. On fait de même en l'honneur de la sainte Vierge et des saints ; mais c'est toujours pour honorer Dieu par leur entremise que l'on agit ainsi. Dieu est toujours la fin suprême vers laquelle tendent tous ces actes ; ils sont des actes de religion, non pas parce qu'ils honorent la sainte Vierge et les saints, mais parce qu'ils nous *relient* à Dieu par l'entremise de ceux en l'honneur de qui nous les accomplissons. S. Thomas fait remarquer que la vertu diffère avec le motif qui en fait accomplir les actes. Nous devons servir Dieu et les saints, mais non pour la même raison, l'autorité de Dieu sur nous étant tout autre que celle qui peut appartenir à une créature. Dieu est le maître absolu de toutes choses ; il n'y a pas de créature qui ne dépende de lui de la manière la plus complète. Au contraire le pouvoir qu'une

créature, fût-elle la bienheureuse Vierge Marie elle-même, peut posséder, dépend toujours du souverain domaine de Dieu. De cette différence radicale entre le souverain domaine de Dieu et celui que possèdent les créatures sur nous, il résulte que la vertu qui règle nos devoirs envers elles n'est pas la même qui règle nos devoirs envers Dieu. Celle-ci est la vertu de *latrie* (ou de religion); celle-là, la vertu de *dulie*, du mot grec *douleia*, service, parce que c'est aux serviteurs de Dieu qu'elle nous porte à rendre nos hommages, et parce que nous-mêmes nous nous reconnaissons leurs serviteurs après Dieu [1].

Mais si la vertu à laquelle le culte de la sainte Vierge et des saints se rattache n'est pas, à proprement parler, la vertu de religion, ou n'est qu'une vertu de religion secondaire, nous reliant à Dieu par l'intermédiaire de l'auguste Vierge Marie et des saints ou des anges, ses objets immédiats, on ne peut pas néanmoins l'en séparer dans la pratique, puisque tous les honneurs rendus à la sainte Vierge et aux saints doivent, en dernière analyse, remonter jusqu'à Dieu ; car c'est lui qui leur confère les grâces et la gloire cause de notre culte, c'est de lui que nous attendons, par l'intercession de ceux que nous honorons, les biens objet de nos désirs et de notre espérance. De même aussi, les outrages faits à la très sainte Vierge et aux saints sont des crimes contre la vertu de religion, de véritables sacrilèges, parce que, s'ils n'ont pas Dieu et les choses qui lui sont consacrées pour objet immédiat, ils n'en remontent pas moins jusqu'à lui, rien ne tenant de plus près à Dieu que sa Mère et ses saints.

La vertu d'où procède le culte rendu à Marie et aux saints est la même: cependant il convient d'y considérer deux degrés différents, comme nous avons reconnu deux cultes, la *dulie* et l'*hyperdulie*. Saint Thomas nous enseigne que la très sainte humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, considérée indépendemment de son union avec la personne du Fils de Dieu, a droit à un culte particulier, qu'il appelle l'adoration de *dulie*, adoration qui serait due à cette très sainte et très divine humanité, à

[1] *Utrum dulia sit specialis virtus a latria distincta?* Respondeo dicendum quod secundum ea quæ supra dicta sunt, ubi est alia ratio debiti, ibi necesse est quod sit alia virtus, quæ debitum reddat. Alia autem ratione debetur servitus Deo et homini; sicut et alia ratione dominium competit Deo et homini : nam Deus plenarium et principale dominium habet respectu totius et cujuslibet creaturæ, quæ totaliter ejus subjicitur potestati : homo autem participat quamdam similitudinem divini dominii, secundum quod habet particularem potestatem super aliquem hominem, vel super aliquam creaturam. Et ideo *dulia* quæ debitam servitutem exhibet homini dominanti, alia virtus est a *latria* quæ exhibet debitam servitutem divino dominio. Et est quædam observantiæ species, quia per observantiam honoramus quascumque personas dignitate præcellentes; per duliam autem proprie sumptam servi dominos suos venerantur. Dulia enim græce servitus dicitur. S. Thom., II, II, quæst. CIII, art. 3.

cause de ses perfections propres, si même elle n'était pas unie personnellement au Verbe de Dieu. On conçoit combien ce culte particulier rendu à l'humanité de Notre-Seigneur, abstraction faite de sa divinité, serait supérieur à celui rendu à toute autre créature. On ne peut pas, dans la réalité, faire cette abstraction; mais ce qui n'est pas possible pour Jésus-Christ existe pour sa sainte Mère. A cause de ses rapports avec lui, à cause de ses excellences incomparables, et parce qu'elle n'a pas droit au culte d'adoration, qui n'est dû qu'à Dieu seul, elle a droit au moins à ce culte de dulie exceptionnel et, par conséquent, c'est une vertu exceptionnelle, la vertu d'*hyperdulie*, qui doit vivifier le culte que nous lui rendons [1].

Nous nous reprocherions de nous être étendu au long sur ces distinctions qui peuvent sembler arides. Mais lorsqu'il s'agit du culte de Marie, nous ne pouvons jamais nous entourer de trop de lumières. Elle est si grande qu'il faut, lorsqu'on la considère, se rappeler, comme saint Denis l'Aréopagite, les grands principes de la foi pour n'être pas tenté de faire quelque confusion entre l'honneur qu'on lui doit et celui qui revient à Dieu seul. D'autre part, il faudrait se garder d'une pusillanimité coupable, qui n'oserait pas aller aussi loin qu'il est permis de le faire, lorsqu'il s'agit d'honorer, de servir et de glorifier celle que Dieu lui-même a glorifiée plus que nulle créature ne saurait le concevoir.

§ VI. — *Fondements sur lesquels le culte de Marie repose. — Pourquoi les hérétiques le rejettent.*

Le culte que la sainte Eglise rend à Marie repose sur l'excellence des dons surnaturels qu'elle a reçus de Dieu. Il repose en second lieu sur ce que Marie est pour nous, sur le bien qu'elle

[1] Honor adorationis proprie debetur hypostasi subsistenti, propter quod honoratur persona, cui illud inest, adoratio igitur humanitatis Christi dupliciter potest intelligi : uno modo ut sit ejus sicut rei adoratæ, et sic adorare carnem Christi nihil est aliud, quam adorare Verbum Dei incarnatum, sicut adorare vestem regis, nihil est aliud quam adorare regem vestitum, et secundum hoc adoratio humanitatis Christi est adoratio latriæ. Alio modo potest intelligi adoratio humanitatis Christi quæ fit ratione humanitatis Christi perfectæ omni genere gratiarum, et sic adoratio humanitatis Christi non est adoratio latriæ sed adoratio duliæ, ita scilicet quod una et eadem persona Christi adoretur adoratione latriæ propter divinitatem suam, et adoratione duliæ, propter perfectionem humanitatis, nec hoc inconveniens est, quia ipsi Deo Patri debetur honor latriæ propter deitatem et honor duliæ propter dominium, quo gubernat creaturam. S. Thom., III p., q. xxv, art. 2. Cum igitur Beata Virgo sit pura creatura rationalis, non debetur ei adoratio latriæ, sed solum veneratio duliæ, eminentius tamen quam cæteris creaturis, in quantum ipsa est Mater Dei, et ideo dicitur quod debetur ei non qualiscumque dulia sed hyperdulia. Idem, ibid., art. 5.

nous a fait et sur le bien que nous attendons encore d'elle. Nous avons traité avec quelque développement, dans les premiers volumes de cet ouvrage, des dons les plus éclatants que la miséricorde infinie de Dieu a daigné répandre en Marie, avec une inconcevable libéralité, et de ce qu'est pour nous cette admirable Vierge; nous ne pouvons donc que les énumérer ici et demander pourquoi on refuserait d'honorer par un culte supérieur à tout autre, le culte de Dieu excepté, celle qui compte des titres si évidents et si nombreux aux humbles hommages de toutes les créatures, celle qui peut venir en aide, avec tant d'efficacité, à quiconque implore son secours. Jamais un chrétien digne de ce nom n'a refusé à Marie le culte qui lui est dû; c'est de tout notre cœur, de toutes les puissances de notre âme que nous nous déclarons les serviteurs de Marie. Notre grande joie sur la terre est de la bénir après Dieu, et de proclamer bienheureux ceux qui la connaissent, ceux qui l'aiment, ceux qui la servent fidèlement et mettent en elle toute leur confiance.

Comment ne pas rendre un culte particulier et ne pas honorer, autant qu'il est en nous, celle que Dieu a honorée de toute éternité, celle qu'il a prédestinée à la dignité la plus sublime que la toute-puissance divine elle même pouvait réserver à une pure créature? Avant toutes choses, l'adorable Trinité prédestina Jésus-Christ, le Dieu-Homme, pour que la divinité reçût de la création qu'elle se proposait de tirer du néant un hommage égal à son mérite infini. Mais la prédestination du Verbe fait homme ne pouvait se séparer de celle de Marie. A l'Enfant-Dieu il fallait une mère; et cette Mère de Dieu, la Trinité sainte l'environna, de toute éternité, dans sa pensée divine, de tout l'honneur et de tout l'amour que comportaient une si haute dignité et des relations si intimes. Celle que Dieu honore ainsi, qui donc pourrait se croire en droit de lui refuser son culte?

Les anges, à peine sortis du néant, ont connu Marie en même temps que le mystère de l'incarnation du Verbe. Ils l'ont révérée comme la Mère de Dieu, comme la plus parfaite des créatures, comme leur reine. Toutes les perfections naturelles et surnaturelles que Dieu avait mises en eux, ils les reconnaissaient en cette humble Vierge, qui s'élevait au-dessus d'eux, comme un chêne magnifique au-dessus de l'herbe des champs. Ils s'écriaient : *Quelle est celle-ci qui monte du désert, belle comme la lune, choisie comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille?* — Est-ce à nous, misérables créatures d'un jour, sujettes à d'innombrables besoins, qu'il conviendrait de refuser à Marie puissante pour nous secourir, le culte que lui rendaient les esprits bienheureux, alors même que son intercession ne leur était pas nécessaire?

L'archange S. Michel rend ses humbles hommages à la femme

mystérieuse qui écrase la tête du serpent chassé par lui du royaume de Dieu. L'archange Gabriel la proclame pleine de grâce; la sainte Ecriture parle d'elle à chaque page; les patriarches, les prophètes la désirent et l'annoncent. Mais ce n'est pas encore assez, le Fils de Dieu lui-même l'honore sur la terre au point de devenir son Fils. Il lui obéit comme à sa mère; car, selon la parole de S. Hippolyte, martyr, « Celui qui a dit : *Ho-*« *norez votre père et votre mère*, a rendu tous les devoirs de « reconnaissance et de respect filial à sa propre mère, pour « obéir lui-même à son commandement [1]. » Et S. Augustin ajoute : « Il convenait à la perfection du Seigneur qui n'est pas « venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir, d'honorer « sa mère. » Depuis les Apôtres, qui furent les premiers dans la sainte Eglise à honorer Marie, une heure s'est-elle écoulée qui n'ait pas été réjouie par la célébration de ses grandeurs et de sa miséricorde? Existe-t-il un endroit si reculé sur la terre, où le nom de Marie n'ait pas été béni et glorifié en même temps que celui de Jésus?

Si nous voulons rappeler les grandeurs de Marie, les perfections et les bienfaits qui l'ont rendue digne de ce culte ininterrompu de la part de Dieu, des anges et des hommes, nous dirons que Marie est, en quelque manière, de la famille de Dieu lui-même, et que ses perfections la rendent digne de cet honneur. Créée exprès pour ce comble de gloire, elle a tout ce qu'il faut pour n'y être pas déplacée. Sa perfection n'est pas infinie, car l'infini est le propre de Dieu, mais elle confine à l'infini; sinon comment le Père éternel aurait-il pu agréer qu'elle partageât avec lui l'amour filial de Jésus, qu'elle fût réellement et par nature la Mère du Fils unique dont il est aussi le Père réellement et par nature? Comment le Fils aurait-il agréé pour Mère une créature dont il aurait eu à rougir devant les anges, les hommes et les démons, parce que la disproportion entre le Fils et la Mère aurait frappé tous les yeux? Et supposé qu'il ne se fût pas arrêté devant cette considération, pouvant donner tout à sa Mère, comment ne l'aurait-il pas fait? L'Esprit sanctificateur, l'amour infini du Père et du Fils aimait à son tour celle que le Père et le Fils environnaient de tant d'amour et de sollicitude. C'était à lui de verser dans l'âme de Marie, son épouse mystique, tous les trésors de grâce qui la rendraient digne de sa sublime vocation. C'était à lui de rendre la Fille bien-aimée du Père, digne de ce Père infiniment grand et saint; la Mère du Fils digne de son Fils, sa propre Epouse ou

[1] Qui dicit honora patrem et matrem, ut decretum a se promulgatum observaret, omnem gratiam matri et honorem impendit. S. Hippol., *mart.*, *orat. de sacrificio.*

son temple digne de son amour et de sa présence. Comment ne l'aurait-il pas fait? Aussi les Pères de l'Église et les saints s'épuisent-ils à chercher sans cesse de nouveaux noms ou de nouveaux symboles, pour exprimer, autant qu'il est possible au langage humain, quelque chose des grandeurs et des perfections de Marie. Elle est la Mère de Dieu, la Vierge des vierges, la Mère de la divine grâce, la Mère très pure, très chaste, très aimable, la Mère digne d'admiration. Elle est la Vierge très prudente, la Vierge digne d'admiration et de louanges, la Vierge puissante, clémente et fidèle. Elle est le miroir de la justice, le trône de la divine Sagesse, la cause de notre joie, le vase spirituel, le vase d'honneur et de dévotion. Elle est encore la rose mystique, la tour de David, la maison d'or, l'arche d'alliance. Elle est pour nous la porte du ciel, l'étoile du matin, le salut des infirmes, le refuge des pécheurs, la consolatrice des affligés, le secours des chrétiens. Et si vous voulez connaître ses grandeurs et sa puissance parmi les créatures les plus parfaites et les plus saintes de Dieu, elle est la reine des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges. Elle est la reine toute pure et tout immaculée de tous les bienheureux habitants du ciel. Sa royauté embrasse aussi la terre; les âmes du purgatoire sont consolées et soulagées par elle, et Satan rugit de colère au fond des abîmes, parce que, chaque jour, elle ravit des âmes qu'il se croyait certain d'entraîner avec lui dans les tourments de l'enfer.

Il n'est donc rien de plus juste et de plus conforme à la foi et à la raison que de rendre à l'auguste Vierge Marie un culte qui lui revient à tant de titres. Cependant il s'est trouvé dans tous les siècles des hommes assez aveugles et assez insensés pour le lui refuser. Les hérétiques, comme d'un commun accord, disputent à Marie les honneurs que Dieu et ses anges ont été les premiers à lui rendre, et que l'excellence de sa grâce et de sa gloire proclame légitimes et nécessaires. Non seulement ils ne l'honorent pas, mais ils la déshonorent autant qu'il est en eux. N'est-ce pas un phénomène étrange? Si Marie est la plus belle, la plus pure, la plus sage, la plus sainte, la plus aimable et la plus obligeante de toutes les créatures, comment peut-on ne pas l'aimer, et d'où procède la haine dont la poursuivent les hérétiques?

Que les démons et les damnés en proie au désespoir et aux tourments cruels mérités par leurs crimes se révoltent contre la main qui les frappe et haïssent Dieu, le souverain bien, parce qu'il n'y a plus pour eux de bien et qu'ils sont irrémédiablement plongés dans l'abîme de tous les maux, on le comprend. Que les méchants qui ne veulent pas sortir du péché parce qu'ils aiment leurs chaînes ou n'ont pas le courage de les rom-

pre, haïssent Dieu à l'exemple des damnés, on le conçoit encore ; ils ne voient que sa justice qui les menace, et se prépare à les frapper bientôt ; ils refusent d'écouter sa miséricorde qui les invite à la pénitence et leur offre le pardon. Mais que peuvent-ils trouver en Marie qui les éloigne d'elle et leur donne de la défiance? Y eut-il jamais au monde mère plus tendre, sœur plus charitable, avocate plus fidèle, vierge plus pure, reine plus libérale? Sous quel aspect la peuvent-ils regarder, pour découvrir en elle quelque sujet d'aversion?

J'aime son Fils comme mon Sauveur, mais je le crains comme mon Seigneur. Son office d'avocat m'encourage, mais sa qualité de juge m'épouvante : sa bonté m'attire, mais sa majesté m'effraie. Je sais qu'il doit satisfaction à sa justice aussi bien qu'à sa miséricorde, et c'est ce qui rend ma confiance un peu timide, mon amour respectueux et craintif.

Il n'en est pas ainsi de la sainte Vierge, dit S. Bernard. Elle n'a pour nous que des regards de tendresse et d'amour ; c'est une reine de miséricorde et non pas de justice ; elle a consenti à être mère d'un sauveur et non pas d'un juge ; c'est principalement pour les pécheurs qu'elle a été créée Mère de Dieu. Quel sujet des chrétiens peuvent-ils avoir de la haïr? Qu'y a-t-il dans elle qui puisse aigrir le cœur du plus méchant de tous les hommes?

Cependant il est certain qu'il n'y eut presque jamais d'hérétique au monde qui n'ait été ennemi de la Vierge et qui ne l'ait eue en aversion, depuis Cérinthe, Ébion, Manès, Valentin, Helvédius et les autres des premiers siècles, jusqu'à Luther et Calvin, jusqu'aux libres penseurs et aux impies de nos jours.

D'où vient donc cette rage sacrilège qui les entraîne à outrager Marie, et à traîner dans la boue tout ce qui se rapporte à son culte? Quel mal leur a fait cette très douce et très innocente Vierge? Si Dieu est le souverain bien, et si Marie est Mère de Dieu, d'où vient la haine que lui portent les hommes?

S. Jérôme dit que c'est avoir réfuté une hérésie, que d'en avoir découvert l'origine : *Haereses ad suam originem revocasse, refutasse est.* Il en est de même de la haine que les hérétiques portent à la Vierge, c'est en manifester l'injustice que d'en découvrir la cause. On peut en donner trois principales.

La première est l'aversion qu'ils ont de Jésus-Christ son Fils, dont ils combattent les enseignements publiés par l'Église. L'ambitieux Aman ne se contenta pas de préparer la mort de Mardochée qui l'avait, pensait-il, offensé ; mais il voulut encore sacrifier tous les Juifs à sa vengeance ; parce que son ennemi était de leur nation. Celui qui hait quelqu'un étend sa haine sur tous ceux qui lui appartiennent ou qui lui ressemblent. Les Juifs haïssaient le Fils de Dieu, et c'est pour cela qu'ils en vou-

laient à ses disciples, et haïssaient même Dieu son Père, qui l'avait envoyé au monde. C'est ce qu'il déclare en S. Jean : *Celui qui me hait, hait aussi mon Père* [1]. Et pour la même raison nous pouvons dire avec vérité que les hérétiques haïssent la Vierge, parce qu'ils haïssent son Fils. C'est la première cause de leur haine.

La seconde est l'influence du démon sur eux. On ne peut concevoir de haine plus profonde et plus invétérée que celle de Satan pour la Mère de Dieu. Elle a commencé avec le monde, et elle durera pendant toute l'éternité. Lorsque le serpent eut séduit nos premiers parents, Dieu lui déclara qu'une femme lui écraserait la tête. Il sentit, dès ce premier moment, tout le poids du pied victorieux de Marie; mais il le sent plus encore, depuis l'immaculée conception de cette auguste Vierge; il sait par expérience combien est vraie la parole de l'Église proclamant que Marie a étouffé toutes les hérésies suscitées par l'enfer. Comment s'étonner alors des blasphèmes et de la haine contre Marie, inspirée par le démon à tous ceux qui acceptent son joug?

Mais la principale cause de l'aversion des hérétiques pour la Mère de Dieu est sa pureté virginale. S. Jérôme, le fléau des hérétiques de son temps, connaissait parfaitement leur esprit; il dit qu'il est très difficile d'en trouver un seul qui aime la pureté [2]. On peut en dire autant de ceux qui sont venus après lui. C'est que, d'après la doctrine de S. Paul, Dieu punit les superbes par des chutes honteuses; dès que l'esprit d'un homme se révolte contre ses supérieurs, il perd tout empire sur les sens qui lui sont inférieurs.

Sans doute il s'est trouvé des hérétiques qui ont fait profession de pureté et d'innocence, et témoigné beaucoup d'horreur pour les plaisirs sensuels; mais cette affectation n'était qu'un voile hypocrite destiné à dissimuler les débordements secrets les plus abominables. Tels étaient les Manichéens, les Priscillianistes, qui, pour mieux dérober leurs crimes contre nature à la connaissance du public, avaient pris cette maxime pour règle de conduite : « Jure et parjure-toi, mais garde le secret [3]. » S. Bernard nous assure que c'était le mot de passe des hérétiques de son temps.

Quelle union pourrait exister entre celle que sainte Elisabeth a proclamée bienheureuse parce qu'elle a cru, et ceux qui sont misérables et se perdent parce qu'ils refusent de croire? Entre

[1] Qui me odit et Patrem meum odit. JOAN., XV, 23.
[2] Difficile est hæreticum invenire qui diligat castitatem. HIERON., in cap. IX. *Osee.*
[3] Jura, perjura, secretum prodere noli.

la plus humble des femmes et les plus superbes des hommes? entre la plus pure des vierges et les instigateurs de toutes sortes d'impuretés et de corruptions? Il est impossible, dit S. Bernard, que ce qui est droit s'accorde avec ce qui ne l'est pas.

Il peut se trouver parmi ceux qui ont été élevés dans l'hérésie et y ont grandi, sans se rendre compte que la voie suivie par eux était mauvaise, des âmes véritablement chastes et virginales. Ces âmes n'ont point d'éloignement pour Marie ; elles l'aiment au contraire, et malgré les préjugés sucés avec le lait, elles se sentent attirées vers la Vierge toute pure. Souvent cet attrait mystérieux est la cause première de conversions qui réjouissent le ciel et la terre.

§ VII. — *Existence du culte de Marie avant Jésus-Christ, même chez les nations païennes.*

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit du culte rendu à Marie par les anges et par les saints de l'Ancien Testament, on pourrait dire par Dieu lui-même ; mais il ne sera pas mal à propos de dire un mot du culte dont elle fut l'objet parmi les Gentils.

On sait que les anciens druides avaient dressé un autel à la Vierge qui devait enfanter. Il ne serait pas difficile de trouver dans la mythologie de tous les peuples quelques traits se rapportant à la femme victorieuse du serpent, à la Mère du Dieu rédempteur. Comment n'en aurait-il pas été ainsi ? Le souvenir de la chute originelle et de la promesse d'un rédempteur né de la femme était trop profondément gravé dans la mémoire des hommes pour que quelques siècles ou, si l'on veut, quelques milliers d'années aient suffi à l'effacer complètement. D'autre part, en faisant alliance avec Abraham et ses descendants, Dieu avait pourvu à la nécessité de conserver un reste de lumière au milieu des ténèbres épaisses du paganisme, qui s'étendaient sur tout l'univers. Abraham et les autres patriarches, voyageurs sur la terre, étaient les missionnaires de Dieu et de Marie, dans la terre de Chanaan, la Babylonie, l'Égypte. Ces contrées, en rapport avec le reste du monde habité, ne gardaient pas pour elles seules la lumière qu'elles avaient reçue. Plus tard le peuple juif, différent de toutes les autres nations par son culte et ses mœurs, attira nécessairement l'attention de tous ceux qui entendirent parler de lui ; les marchands de Tyr et de Sidon ne manquèrent pas de porter jusqu'aux extrémités du monde le récit des merveilles et des doctrines étranges qu'ils avaient vues et entendues. Souvent même les équipages de leurs vaisseaux comptaient de nombreux enfants de Jacob, et ceux qui conduisirent les vaisseaux de Salomon jusque sur les côtes

orientales de l'Afrique et celles de l'Hindoustan ne furent pas les premiers de leur race qui naviguèrent.

D'autre part, de nombreuses colonies du peuple de Dieu se répandirent au loin, à diverses époques. La crainte d'un châtiment, les nécessités de la vie, l'esclavage, suite de guerres malheureuses, et mille autres causes secondaires obligèrent, pendant le cours des siècles, d'innombrables descendants d'Abraham à s'expatrier. Ce peuple n'était pas le premier venu ; sa culture intellectuelle et diverses qualités permettaient à plusieurs des Juifs qui se trouvaient ainsi jetés aux quatre vents du ciel, de jouir d'une certaine influence auprès de ceux qui les entouraient. Nous les voyons, même captifs, arriver aux plus hautes dignités et jouir de la puissance la moins contestée. Tobie, Mardochée, Daniel et les trois enfants de la fournaise nous montrent ce que les Juifs pouvaient devenir, même réduits à l'esclavage. Avant eux, Joseph était sorti du fond d'un cachot pour gouverner l'Égypte au nom de Pharaon. On serait dans une étrange erreur si l'on refusait de croire à l'action du peuple juif sur le monde ancien. Il suffirait de bien regarder pour trouver ses traces partout, dans l'histoire, dans la littérature et surtout dans la mythologie. La religion a toujours été la grande affaire des peuples, même lorsqu'ils ont prétendu n'en avoir que peu ou point ; mais chez les peuples anciens, les libres penseurs n'existaient pas encore ; la raison humaine ne s'était pas dégradée au point de méconnaître l'existence de la divinité et l'importance des rapports de l'homme avec elle. Partout donc où il y avait un Juif, le nom du vrai Dieu était prononcé. Si ce Juif était, comme il arrivait parfois, un misérable renégat, il parlait de la religion de ses pères pour la travestir, mais il en parlait. Il n'est donc pas étonnant que la bienheureuse Vierge Marie ait été connue, jusqu'à un certain point, dans le monde ancien. Il serait au contraire étrange qu'on ne trouvât rien qui rappelât son souvenir. Sans doute la haine du démon pour celle qui devait lui écraser la tête amoindrit et dénatura ces souvenirs autant qu'elle put ; mais il en resta quelque chose.

Nous ne rechercherons pas ici ces traces, souvent encore aisément reconnaissables, de l'honneur et du culte des païens pour Marie ; mais il existe un monument particulier de ce culte auquel les Pères des premiers siècles ont attaché une haute importance, ce sont les oracles des sibylles.

Les sibylles, dont nous avons parlé déjà dans un précédent volume, étaient des vierges païennes de divers pays, à qui Dieu a communiqué le don de prophétie. Elles ont prédit la venue du Fils de Dieu, sa naissance d'une vierge, sa vie, sa mort, sa résurrection et toutes les autres vérités de notre foi, en termes

si clairs qu'on dirait l'Évangile lui-même. Dieu, qui a soin de tous les hommes, et ne prive personne des lumières indispensables au salut, a voulu qu'ils fussent tous suffisamment instruits de la venue de son Fils ; et comme il a donné les prophètes aux Juifs, il a donné les sibylles aux Gentils.

Les SS. Pères ont tiré de grands avantages de leurs prédictions, pour combattre l'idolâtrie et pour préparer les esprits aux lumières de la foi. Ils imitaient David, qui trancha la tête de Goliath avec le propre glaive de cet ennemi du peuple de Dieu. C'est ainsi que faisait S. Paul, dans l'Aréopage, lorsqu'il produisit le témoignage des poètes grecs Aratus et Épiménide de Crète.

Les prédictions attribuées aux sibylles n'ont pas été rédigées par elles dans la forme parvenue jusqu'à nous. Elles avaient été publiées bien avant que la langue latine pût les revêtir de cette forme poétique ; mais le fond existait, et les Pères des premiers siècles ne craignaient point d'être accusés de faux ou de crédulité, lorsqu'ils les citaient aux païens dans la forme que nous connaissons. Si les mots et le rythme n'étaient les mêmes, le fond était identique, et cela suffisait.

Nous ne reproduirons ici que quelques passages cités par le bienheureux Canisius et par le P. Crasset, parce qu'ils s'appliquent plus particulièrement à Marie.

La première sibylle que citent ces deux vénérables et savants auteurs, d'après un très ancien manuscrit et plusieurs écrivains des premiers siècles, est la sibylle Persane qui fut, dit-on, la fille de Bérose, et vécut au temps du grand Cyrus. Elle se montrait ordinairement vêtue d'une robe de drap d'or, avec un voile blanc sur la tête.

Voici la prophétie qui lui est attribuée :

« L'enfant né d'une vierge-mère, sera assis sur le poulain « d'une ânesse. Prince parfait et aimable, qui peut seul sauver « ceux qui sont perdus. Dans ce temps toutefois plusieurs souf- « friront pour lui des travaux immenses. Mais c'est assez de « déclarer les oracles en un mot : Ce Dieu très grand naîtra « d'une vierge [1]. »

Cet oracle est d'une clarté si évidente que l'on aurait peine à admettre qu'il n'a pas été forgé après coup par quelque poète chrétien, plus zélé que soucieux de la vérité, si l'on ne savait par les auteurs païens que les oracles des sibylles étaient religieusement conservés à Rome, depuis des siècles avant la nais-

1 Virgine matre satus pullo residebit asello.
Jucundus princeps, unus qui ferre salutem
Ritè queat lapsis : tamen illis forte diebus
Multis multa ferent immensi fata laboris :
Solo sed satis est oracula prodere verbo :
Ille Deus casta nascetur virgine magnus.

sance du Sauveur, et que les anciens Pères qui avaient vu le texte authentique en appelaient à leur autorité. D'ailleurs, qu'on le remarque, les traits relatés dans cet oracle se retrouvent dans les prophéties qui ont paru avant la captivité de Babylone et que les Juifs emmenés par Nabuchodonosor avaient entre les mains. Comment s'étonner que la fille de Bérose qui, sans doute, avait vu et entendu Daniel à la cour de Cyrus, ait connu ces prophéties? Frappée des traits merveilleux concernant le Messie et sa Mère, elle les a réunis en forme d'oracle. Y fut-elle portée par un mouvement du Saint-Esprit, ou le fit-elle naturellement, nul ne saurait le dire aujourd'hui ; mais elle vulgarisa pour les païens et les Juifs eux-mêmes la connaissance de la Vierge Mère, et quelques traits particuliers de la vie du Sauveur. Elle contribua ainsi au culte rendu à Marie plusieurs siècles avant sa naissance.

Euripide et Théognis font mention dans leurs poésies de la sibylle Libyque. Elle portait toujours, disent-ils, une couronne de fleurs sur la tête. On lui attribue cet oracle :

« Voici que le jour viendra auquel le Prince éternel, éclai-
« rant de sa lumière les belles campagnes, effacera les crimes
« des hommes : il fera justice à tous. Le saint qui vit dans tous
« les siècles reposera dans le sein de la reine du monde [1]. »

La sibylle de Delphes était l'interprète de l'oracle de Delphes. Elle vivait avant la guerre de Troie. Voici sa prophétie :

« Son cœur est comblé de joie à la vue de ce prophète in-
« comparable qui naîtra d'une vierge sans l'opération d'aucun
« homme. Ceci surpasse tous les efforts de la nature ; mais c'est
« celui qui gouverne tout qui fera cette merveille [2]. »

La sibylle de Samos était une vierge d'une rare beauté. Elle parle ainsi du Fils et de la Mère :

« Voici le jour agréable qui va dissiper les noires ténèbres du
« monde. Il viendra bientôt ; il développera les prédictions obs-
« cures des prophètes de la nation des Juifs, et les expliquera à
« son peuple. Ils pourront voir et toucher ce roi illustre de tous
« les vivants, qu'une vierge sans tache portera dans son sein.
« C'est le Ciel qui nous le donne et les astres nous le montre-
« ront lorsqu'il sera né [3]. »

1 Ecce dies veniet, quo æternus tempore Princeps
Irradiens fata læta, viris sua crimina tollet.
Æquus erit cunctis ; gremio rex membra reclinat
Reginæ mundi, sanctus per sæcula vivus.

2 Hujus pertentant cor grandia magna prophetæ
Eximii, qui virginea conceptus ab alvo
Prodibit sine contactu maris. Omnia vincit
Hoc naturæ opera : at faciet qui cuncta gubernat.

3 Ecce dies nigras quæ tollet læta tenebras :

La sibylle de Cumes, qu'on nomme Amalthée ou Déiphobée, a été la plus révérée des Romains parce qu'elle a rendu ses oracles en Italie. Elle parlait ainsi de nos mystères :

« Voici mes dernières paroles qui sont certaines et véritables. « Ce sont les derniers oracles du roi qui doit venir. Ce roi sera « reçu avec joie du monde auquel il apporte la paix. Il sera re- « vêtu de notre chair et humble en toutes choses, suivant en « cela l'inclination de son cœur. Il choisira pour mère une « vierge qui surpassera toutes les autres en beauté [1]. »

Voici comment parle à son tour la sibylle de l'Hellespont ou de Troie, dont Héraclite a souvent cité les oracles :

« Un jour que j'étais occupée de diverses pensées, je vis une « vierge pure et chaste qu'on honorait extraordinairement pour « avoir conservé son innocence. Elle a été trouvée digne du « don qu'on lui a fait, digne de recevoir un Dieu, digne de con- « cevoir un enfant tout brillant de lumière. C'est le beau et le « véritable Fils de Dieu, qui vient gouverner le monde dans une « profonde paix [2]. »

La sibylle Phrygienne est regardée, par les auteurs, comme étant la même que Cassandre, cette fille de Priam qui prédit la ruine de son pays. Elle parle encore plus clairement que les autres du mystère de l'Incarnation :

« J'ai vu, dit-elle, le grand Dieu qui voulait punir les hommes « insensés du monde et les esprits aveugles et rebelles. Et parce « que notre chair était remplie de crimes, Dieu même a voulu « que son Fils descendît du ciel, dans le sein d'une vierge, « après qu'un ange en eut porté la nouvelle à celle qui devait « être sa mère, pour laver le monde des souillures qu'il avait « contractées [3]. »

Mox veniet solvens nodosa volumina vatum
Gentis Judææ, reseret ut carmina plebi.
Hunc poterunt clarum vivorum tangere regem
Humano quem virgo sinu inviolata fovebit.
Annuit hoc cœlum, rutilantia sidera monstrant.

1 Jam mea certa manent et vera novissima verba.
Ultima venturi, quod erunt oracula regis,
Qui toti veniens mundo cum pace placebit.
Ut voluit, nostra vestitus carne decenter,
In cunctis humilis, castam pro matre puellam
Deliget : hæc alias forma præcesserit omnes.

2 Dum meditor quondam vidi decorare puellam
Eximio castam quod se servaret honore
Munere digna suo et divino numine visa;
Quæ sobolem multo pareret splendore micantem.
Progenies summi speciosa et vera tonantis
Pacifica mundum qui subditione gubernet.

3 Ipsa Deum vidi summum, punire volentem
Mundi homines stupidos et pectora cæca rebellum;

La sibylle Tiburtine, dont la statue fut trouvée sur le bord d'une rivière, tenant un livre à la main, a prononcé cet oracle que l'on dirait extrait de l'Evangile :

« Dieu qui ne peut mentir m'a inspiré ces vers qui font connaître une vierge sainte. Cette vierge concevra dans Nazareth un Dieu revêtu de chair, qui se fera voir dans Bethléem. « O mère très heureuse et très digne du Ciel, qui allaitera un tel « fils, de ses mamelles sacrées [1]. »

La sibylle Babylonienne, ou d'Erythrée, a surpassé les autres en clarté. Elle prédit nettement tous les mystères de notre religion. Voici ce qu'elle dit de la Vierge :

« Je vois la Mère de Dieu qui descendra du ciel dans les derniers temps, quand le siècle d'or reviendra. Une vierge de la « famille royale des Hébreux le concevra dans son sein. Il endurera beaucoup sur la terre dès ses tendres années : cependant « c'est ce grand prophète prédit par les oracles divins, qui naîtra d'une vierge mère, qui parlera prudemment en son temps « et sera toujours véritable [2]. »

La dernière enfin, la sibylle Cymmérienne, habitait aussi l'Italie. Voici comme elle parlait de la Mère de Dieu :

« Une vierge sacrée, illustre pour sa beauté, enfantera dans « ses tendres années le Roi de la milice éternelle, qui comblera « tout le monde de joie. Un astre admirable paraîtra dans « l'Orient : ensuite les mages porteront leurs dons et présenteront à l'Enfant de la myrrhe, de l'or et de l'encens [3]. »

Nous ne prétendons pas nous porter garants de l'authenticité

Et quia sic nostram complerent crimina plebem
Virginis in corpus voluit demittere cœlo
Ipse Deus prolem, quam nuntiat Angelus almæ
Matri, quæ miseros contracta sorde lavaret.

1 Verax ipse Deus dedit hæc mihi numina fandi
Carmine quod sanctam potui monstrare puellam
Concipiet quæ Nazareis in finibus illum,
Quem sub carne Deum Bethlemitica rura videbunt.
O nimium felix cœlo dignissima mater,
Quæ tantam sacro lactabit ab ubere prolem!

Cerno Dei Matrem qui se demisit ab alto
Ultima felices referent cum tempora soles :
Hebræa quem Virgo feret de stirpe decora,
In terris multum teneris passurus ab annis :
Magnus erit tamen hic divino carmine vates.
Virgine Matre satus prudenti pectore verax.

2 In teneris annis facie præsignis honore
Militiæ æternæ regem sacra Virgo cibabit
Lacte suo, per quem gaudebunt pectore summo
Omnia et Eoo lucebit sydus ab orbe
Mirificum. Sua dona Magi cum laude ferentes
Objiciunt puero myrrham, aurum et thura Sabæa.

de ces prédictions attribuées aux sibylles, ces vierges prophétesses vénérées par l'antiquité païenne, et dont la sainte Eglise, après les Pères, ne dédaigne pas d'invoquer l'autorité [1]. Nous reconnaissons même très volontiers que la forme ayant nécessairement changé puisque ces oracles, pour le plus grand nombre, n'ont pas été primitivement rédigés en latin par les sibylles elles-mêmes, le fond lui même a pu subir quelques changements; mais nous ne croyons pas que l'on doive pour cela n'en tenir aucun compte. Qu'on les lise avec attention; elles ne contiennent presque aucun détail qui ne se retrouve d'une manière précise dans la sainte Ecriture, et qui ne pût par conséquent arriver à la connaissance des intelligences hors ligne que tourmentait le besoin de la vérité, et qu'une vie exceptionnellement pure préparait à les entendre. Dieu ne refuse la lumière à aucune âme qui la recherche sincèrement. On le voit chez les hérétiques : toutes les fois qu'une âme d'élite cherche véritablement Dieu, elle le trouve et se convertit; les missionnaires constatent souvent de véritables prodiges que Dieu opère pour procurer à quelqu'une des âmes droites, qui se trouvent parmi les tribus sauvages les plus abandonnées, la grâce de la foi et du saint baptême : pourquoi Dieu n'aurait-il pas agi de même autrefois? Pourquoi, lorsqu'il était possible aux Gentils de connaître jusqu'à un certain point nos mystères, Dieu aurait-il implacablement refusé la lumière à tous? Pourquoi n'aurait-il pas eu les interprètes de sa parole, et peut-être même ses véritables prophètes destinés à répandre un peu de lumière au milieu des ténèbres du paganisme? S. Paul condamne les philosophes anciens qui ont connu Dieu par ses œuvres et n'ont pas voulu lui rendre l'hommage auquel il avait droit. Si Dieu se révélait aux philosophes et aux savants qui ne correspondaient point à sa bonté pour eux, aura-t-il laissé entièrement déshéritées des âmes simples, ardentes et pures, prêtes à subir l'influence de sa grâce? Il semble que le dire serait un blasphème, et le croire un outrage à la bonté divine.

Il nous paraît donc raisonnable et conforme à la piété d'admettre que Dieu s'est révélé aux Gentils, de diverses manières : 1° Par ses œuvres qui racontent sa gloire à tous ceux qui les contemplent. 2° Par les traditions primitives que mille causes déformèrent, sans les effacer entièrement. 3° Par la mission que le peuple hébreu et les autres peuples descendus d'Abraham eurent à remplir dans l'ancien monde. 4° Par la connaissance des prophéties répandues par les Juifs chez les Grecs et chez les autres peuples, curieux du merveilleux et de la belle littérature. 5° Par les sibylles et sans doute d'autres personnages choisis

[1] Teste David cum Sibylla. In sequent. *Dies iræ.*

exprès de Dieu pour cette mission, qui ne se contentaient pas d'admirer en curieux l'histoire du peuple hébreu et sa littérature sacrée, mais en étudiaient les mystères, en profitaient pour leur âme et cherchaient à en faire profiter les autres. Que ces âmes choisies aient été rares, nous le reconnaissons. On ne cite que quelques sibylles pour toute une longue suite de siècles. On trouve à peine quelques pages ou plutôt quelques lignes dans les auteurs anciens, dont la grande affaire était de plaire aux hommes et non de leur faire du bien. Mais l'action de Dieu n'en existait pas moins : le monde païen n'était pas absolument abandonné de lui et la préparation à la venue du Sauveur suivait son cours.

Les œuvres de Dieu révélaient aux esprits attentifs que les passions n'avaient pas entièrement dégradés l'existence de leur auteur et l'honneur qui lui est dû. Mais ce n'était pas assez pour conduire au salut, même dans les temps anciens. Perdu par le péché originel, l'homme ne peut revenir à Dieu que par l'entremise du Rédempteur. La connaissance du mystère de l'Incarnation était donc indispensable; du moins une connaissance vague et rudimentaire : les divers moyens que nous venons d'énumérer suffisaient à Dieu pour la donner à ceux qui avaient des oreilles pour entendre, et Dieu, qui est infiniment libéral, ne s'arrêtait pas au strict nécessaire. L'incarnation du Verbe supposait nécessairement une mère pour ce Fils de Dieu naissant sur la terre : il fallait que Marie fût connue, et elle le fut. Le démon, son ennemi, ne pouvant éteindre complètement le souvenir de la Mère de Dieu dans la mémoire des hommes, employa mille moyens pour le défigurer. Les déesses du paganisme, ces épouses et ces mères de dieux et de demi-dieux, avaient leur raison d'être dans la promesse que Dieu avait faite autrefois à la femme qu'un libérateur sortirait de sa race. « L'antiquité païenne elle-même, dit le savant abbé Corblet, a rendu un culte involontaire à celle qui devait un jour renverser les autels du polythéisme. La tradition universelle d'une vierge mère se retrouve au fond de toutes les théogonies. Les influences combinées de l'ignorance et des passions n'ont pas été tellement puissantes, que cette vérité, toute défigurée qu'elle fut, n'ait pu surnager au-dessus des erreurs. Ainsi Zoroastre annonça aux mages que le Messie serait conçu par une vierge. Les Brahmes enseignaient que quand Dieu s'incarne, c'est une opération divine qui le fait naître au sein d'une vierge. Dans un temple druidique de Chartres, il y avait une statue qui portait cette inscription : « A la Vierge qui doit en-« fanter! » *Virgini paritura.* D'autres peuples, transportant l'avenir dans le passé, substituaient le mensonge du souvenir à la réalité de l'attente. Ainsi les Egyptiens adoraient la virginité

maternelle d'Isis, et les Chinois celle de Shing-Mon. Les Lamas racontent que Bouddha naquit de la vierge Maha-Mahi, et les Japonais que Foa s'incarna dans un sein virginal. Les sauvages du Paraguay croyaient qu'une vierge avait mis au monde un Dieu Sauveur qui, après avoir étonné l'univers par ses prodiges, était remonté triomphant vers les cieux. »

Je conviens que ce n'est point là un culte complet et parfait : mais il faut avouer pourtant qu'au fond de toutes ces bizarres croyances, qu'au fond de toutes ces informes conceptions, il y a un hommage involontaire qui s'adresse indirectement à Marie [1]. Nous sommes donc en droit de conclure que Marie annoncée par les prophètes inspirés de Dieu et connue par les patriarches et le peuple juif, n'a pas été entièrement ignorée des nations païennes elles-mêmes; que son culte défiguré et même souvent sali par toutes sortes d'abominations que le démon y mêlait, ne pouvant le supprimer, a existé en tout temps et un peu partout; enfin que si les oracles des sibylles, tels qu'ils nous ont été conservés, ne sont pas authentiques dans leur forme, d'autres à peu près semblables, au moins pour le fond, ont existé comme toute l'antiquité le témoigne, et ont révélé quelques-uns des principaux mystères concernant Jésus et Marie. Il convenait que Dieu rappelât quelquefois aux hommes les traits véritables de son divin Fils, et de celle qui devait être sa Mère. Il le fit par la voix des prophètes, par celle des sibylles et par les innombrables figures de Marie que contient la sainte Ecriture.

§ VIII. — *Développement du culte de Marie dans la sainte Eglise.*

Pour donner en quelques pages une idée fidèle du développement du culte de Marie dans l'Eglise de Dieu, nous ne saurions mieux faire que de citer encore le pieux et savant abbé Corblet. Après les quelques lignes rapportées plus haut qu'il consacre à l'histoire du culte de Marie chez les païens, il continue ainsi [2] :

« Mais laissons de côté, j'y consens, ces antiques témoignages, pour n'envisager que les temps postérieurs à la croix ; passons même sous silence la tendre dévotion dont les Apôtres entouraient la Mère de leur divin Maître, et la douce affection du disciple bien-aimé, à qui le Sauveur mourant avait laissé pour héritage l'amour d'une mère. Ce ne fut en effet qu'après la mort de Marie que fut réellement inauguré ce culte admirable qui devait traverser tous les siècles, en les illuminant de sa splen-

[1] L'abbé Corblet, *Serm. sur l'histoire du culte de Marie.*

[2] Voir *Mois de Marie des Prédicateurs*, par M. l'abbé C. Martin, tom. II, p. 56.

deur. C'est dans la grotte sépulcrale de Gethsémani, à ce que nous rapporte une tradition juive, que fut élevé le premier oratoire de la Vierge [1], et c'est de là que partirent les premières prières qui furent adressées à la Reine des cieux. Bientôt après, la Grèce se hâta de purifier ses temples par l'image de Marie, et la déesse de la Fortune céda sa place, sur l'autel des Lares, à celle qu'on appelait la *Toute Sainte*. L'Italie, moins heureuse, fut longtemps obligée d'abriter sa ferveur sous les voûtes des Catacombes ; les bûchers et les tigres faisaient promptement justice de ceux qui osaient produire leur foi au grand jour, et les nobles romains se contentaient alors de placer la figurine de Marie dans le fond de leur gynécée, ou d'en porter l'image gravée sur un précieux camée. Mais lorsque la croix brilla libre et triomphante sur le *Labarum* impérial, les opulentes cités élevèrent à Marie des chapelles de marbre et de porphyre, tandis que les campagnes lui dressaient de rustiques autels, où d'humbles colonnes de lierre s'enlaçaient à des voûtes de pampre et de jasmin.

« A partir de cette époque, un harmonieux concert de voix éloquentes, célèbre les louanges de Marie. Ecoutez les Pères de l'Eglise exaltant à l'envi sa puissance et ses privilèges. « Salut « à vous, Mère de Dieu, vénérable trésor de l'univers, brillant « flambeau dont la lumière ne s'éteindra jamais. Vous êtes la « couronne de la virginité, le sceptre de la science et le temple « de la vérité. — C'est en vous, ô Marie, que toutes les pro- « messes, tous les serments solennels que Dieu avait faits à nos « ancêtres ont eu le plus heureux accomplissement, car c'est « par vous que Dieu s'est fait *Emmanuel*. Vous avez été figurée « par ce buisson ardent qui brûlait sans se consumer, par cet « aride rocher d'où Moïse fit jaillir une abondante source. Si « Moïse demeure si longtemps sur le sommet de la montagne, « c'est que Dieu l'y voulait instruire des mystères qui vous con- « cernaient. Il vous représente même par cette arche qu'il « reçut ordre de construire pour recevoir les tables de la loi, et « qu'il ombragea d'ailes de chérubins : vive image de la Mère « de Dieu, de vous, ô Marie, qui avez conçu et enfanté, d'une « manière toute merveilleuse, celui qui est essentiellement in- « corruptible. — Vous êtes entourée d'un éclat qui surpasse « celui du soleil ; vous êtes couronnée de plus d'honneur que « les Chérubins, et vos lumières éclipsent celles des plus purs « esprits. Plus sainte que les Séraphins, vous voyez bien au-des- « sous de vous toutes les armées célestes. Vous avez été l'uni- « que espérance de nos pères, la gloire des prophètes, l'hon-

[1] D'après une autre tradition ce fut sur mont Carmel, où les disciples d'Elie inaugurèrent le culte de Marie dès sa vie sur la terre.

« neur des martyrs et la joie des saints. — Vous avez porté « dans vos chastes entrailles le Créateur du ciel et de la terre ; « vous avez couvert de baisers maternels ses lèvres encore « teintes de votre lait virginal, et quoiqu'il fût votre Maître et « votre Seigneur, vous l'avez vu faible et enfant s'attacher à vos « pas. — C'est par vous, ô Marie ! que la paix du ciel est des- « cendue sur la terre ; c'est par vous que la charité a régné ; « c'est par vous que les hommes sont devenus les émules des « anges ! — Toutes les hiérarchies vous bénissent, et nous qui « ne sommes que des enfants de la terre, nous osons vous in- « voquer et vous dire : O vous qui êtes pleine de grâce ! ô Marie, « priez pour nous ! » — Tel est le sublime langage des Atha- nase, des Jérôme, des Ephrem, des Méthode, des Epiphane et des Cyrille, qui s'efforcent de renchérir sur les louanges que les siècles précédents avaient adressées à Marie par la bouche de S. Justin, de S. Irénée, de Tertullien et d'Origène.

« Pour remplir toute l'étendue de notre plan, nous devrions porter successivement nos regards sur tous les points du globe. Nous verrions l'Anglo-Saxon élever à Marie des chapelles de chaume qui rappellent la crèche de Bethléem ; nous verrions le Hongrois se déclarer feudataire de Marie, et les princes palatins fléchir le genou à son nom. La Pologne nous montrerait l'image de la Vierge sur ce glorieux étendard qui savait enchaîner la victoire. Le Danemark ferait briller à nos yeux l'héroïque bou- clier de Valdemar, où resplendit l'image de la Reine des cieux. La Norwège nous montrerait la statue du dieu Thor mutilée par de royales mains, et faisant place à celle de Marie. La Grèce étalerait à nos yeux les couronnes d'or, les diadèmes de rubis et les manteaux de pourpre dont elle ornait ses madones. L'Orient éblouirait nos yeux par la somptuosité des immenses basiliques consacrées à Marie.... Mais c'est en France surtout que nous sommes jaloux de voir prodiguer à Marie les honneurs qui lui sont dus.

« Son culte se popularisa lentement dans les Gaules. Là deux religions se trouvaient en présence : le polythéisme romain, imposé par l'épée du vainqueur, et le paganisme druidique, qui depuis des siècles avait enraciné ses croyances dans tous les esprits. Le christianisme eut bientôt triomphé du premier ; mais avec le second la lutte fut longue, difficile, opiniâtre. Les zélés missionnaires qui vinrent évangéliser nos contrées, voyant qu'ils ne pouvaient réussir à renverser les monuments du druidisme, eurent recours à une ingénieuse transaction : ils les sanctifiè- rent en leur imprimant le cachet du catholicisme. Pour parve- nir à baptiser les hommes, ils baptisèrent d'abord les monu- ments. Le fier *Men-Hir*, consacré à Teutatès, devint le gigan- tesque piédestal d'une croix de pierre ; le sombre *dolmen*, en-

core empreint de sang humain, se métamorphosa en grotte d'anachorète. Des madones s'abritèrent dans le creux du vieux chêne, dont le gui sacré ne tomba plus désormais sous la faucille d'or, et l'image de Marie sanctifia la source des fontaines qui, de tout temps avaient été un but de pèlerinage. C'est ainsi que les Gaulois passèrent insensiblement d'un culte à un autre, tout en conservant les monuments, les mœurs, les usages auxquels ils étaient si profondément attachés.

« L'invasion des barbares germaniques suspendit un instant dans les Gaules les progrès du catholicisme. Mais quand le fier Sicambre eut courbé la tête sous la main du pontife et que le vainqueur fut converti par le vaincu, le culte de Marie sortit du milieu des ruines et adoucit la sauvage âpreté des barbares. Ce ne fut guère pourtant que sous la dynastie carlovingienne qu'il prit de larges proportions. Eh ! comment le peuple d'alors n'aurait-il pas aimé cette tendre dévotion, lorsqu'il voyait ses rois lui en donner le touchant exemple; lorsqu'il voyait Pépin le Bref s'agenouiller humblement devant ces modestes chapelles de Notre-Dame, élevées dans les forêts par l'industrieuse main des ermites: lorsqu'il voyait Charlemagne emporter avec lui dans sa tombe l'image de Marie, comme le plus vif objet de sa vénération: lorsqu'il voyait Charles le Chauve invoquer la Vierge au milieu des batailles?

« Le roi Robert, non content d'avoir fait bâtir sur les bords de la Loire des monastères dédiés à Marie, institua un ordre militaire sous le nom de chevaliers de Notre-Dame de l'Etoile : c'était sous ce poétique nom qu'il désignait la Vierge, parce qu'elle était apparue à l'horizon du monde comme un astre bienfaisant qui vient dissiper les ténèbres. Ces chevaliers, choisis dans l'élite de la noblesse, avaient le roi lui-même pour grand maître, et ils portaient sur la poitrine une étoile d'or, qui devait leur rappeler sans cesse qu'ils avaient consacré à Marie leur cœur et leur épée. Quelque temps plus tard, le pape Urbain II ordonna que tous les jours, au matin, à midi et au soir, la cloche engagerait les fidèles à invoquer Marie pour le succès des croisades : telle fut l'origine de l'*Angelus*. Les guerres saintes eurent un terme, mais la prière survécut à sa cause primitive. Les chrétiens en comprirent la nécessité, en se rappelant que la vie est une croisade continuelle, et que le monde, la chair et le démon sont des ennemis bien plus indomptables encore que les Turcs et les Sarrasins. Ce ne fut que sous Louis XI que l'*Angelus* s'introduisit en France, tel que nous le récitons aujourd'hui : mais à cette époque la ferveur était plus vive, personne ne restait sourd au bourdon de Notre-Dame. C'était alors en France comme aujourd'hui dans la catholique Espagne : au son de la cloche, le promeneur s'arrête, le voyageur suspend ses pas, l'artisan in-

terrompt ses travaux, les causeries cessent subitement, les chants se taisent, les guitares deviennent muettes : le grand d'Espagne découvre ce front superbe qui a le droit de rester couvert devant la royauté, et la foule recueillie murmure à voix basse la *Prière du Pardon*.

« Le XIIe siècle se montra plein de ferveur pour le culte de Marie. Il applaudissait aux gracieux *Palinods* des trouvères normands et aux naïves ballades des bardes armoricains, qui célébraient les grandeurs de la reine des anges. Il écoutait avidement les éloquentes paroles de S. Bernard, et répétait avec lui : « O Marie, vous êtes cette femme unique dans laquelle le « Sauveur a trouvé son repos et a déposé sans murmure tous « ses trésors. Voilà pourquoi le monde entier, ô ma sainte Reine! « honore votre chaste sein comme le temple de Dieu, dans le- « quel a été commencé le salut du monde. C'est là que s'est faite « la réconciliation entre Dieu et l'homme, Mère auguste de « Dieu ! vous êtes ce jardin fermé dans lequel la main souillée « par le péché n'a jamais pénétré pour en cueillir ces fleurs que « l'Eglise appelle la violette de l'humilité, le lis de la pureté et « les roses de la charité. »

« Il y eut au siècle suivant un fondateur d'ordre, un puissant réformateur, un homme de génie, — mieux que tout cela, un grand saint, — qu'une certaine école a représenté comme un farouche inquisiteur, avide de sang et de tortures : c'est S. Dominique. Eh bien ! voulez-vous savoir quelle fut l'unique persécution qu'il exerça contre les Albigeois ? Il disait son chapelet pour leur conversion, voilà tout. Ce fut en effet dans ce but qu'il institua l'association du Rosaire, sainte et précieuse dévotion qui se répandit bientôt partout et opéra des fruits sans nombre.

« La voix puissante de S. Dominique avait remué le monde chrétien. Il ne lui suffisait plus d'exprimer son amour à Marie par des prières : il sculpta sa pensée sur le granit ; il cisela sa ferveur sur le marbre et il consacra à la Mère du Sauveur ces féeriques cathédrales dont chaque pierre fait éclater sa gloire : *Beatam me dicent omnes generationes*. Oh ! alors l'enthousiasme était grand ! C'était tout un peuple qui se faisait artiste; c'étaient cent mille bras quelquefois, comme à Strasbourg, qui traduisaient la pensée d'un seul homme. Les prélats, les princes, les barons, les abbés consacraient une partie de leurs revenus à cette grande œuvre ; le peuple, lui, y consacrait son temps, sa patience et son génie. Il élisait un chef qui distribuait à chacun sa tâche. Ceux-ci devaient fouiller de légers chapiteaux ou ciseler d'élégantes consoles, tandis que les moines préparaient dans leurs cellules les vitraux imagés ; ceux-là extrayaient des carrières un calcaire docile au ciseau et d'autres dépeuplaient les forêts de leurs châtaigniers séculaires. Ils comprenaient tous

que c'était là, avant tout, une œuvre de piété ; aussi ils s'y disposaient par la prière, la purification de leurs fautes et le pardon des injures ; aussi leur zèle était bien ardent ; et parfois, lorsque la nuit jetait ses sombres teintes sur l'édifice commencé, on voyait tout à coup étinceler mille flambeaux dont l'éclat faisait pâlir le front des étoiles, et la foule, oubliant les fatigues du jour, redoublait de courage et d'ardeur en chantant des hymnes à Marie.

« Quand le moyen âge ne dédie point à Marie ses cathédrales, il lui réserve du moins une magnifique chapelle, qu'il place derrière le sanctuaire, et c'est là qu'il déploie toute la séduction de ses pompes. Les corbeilles des chapiteaux se tapissent de vigne et de lierre ; les clefs de voûte se complaisent dans le caprice de leurs fantaisies ; les fenêtres se ramifient en fleurons aériens ; les vitraux de pourpre et d'or resplendissent de légendes imagées, et la statue de Marie s'abrite sous la riche dentelle d'un gracieux pinacle.

« Je devrais, en suivant l'ordre des siècles, vous parler des couronnes d'or dont les reines de France faisaient hommage à Notre-Dame ; des livres d'Heures que le patient pinceau des moines enluminait d'or et d'azur ; des belliqueux étendards où l'image de Marie brillait au-dessus des armes de France et d'Espagne ; des navires que protégeait la présence de la *Santa Senora* ; des nombreuses madones placées sous le gothique auvent des maisons et éclairées par des lampes nocturnes, et des chapelets à grains d'or que portaient les rois et les grands vassaux d'Ecosse. Je devrais vous entretenir des tournois chevaleresques ou de brillantes joutes se faisaient en l'honneur de la Vierge Marie ; des cours plénières que tenaient, au jour de l'Assomption, les monarques anglais ; des trêves de guerre que l'on concluait pendant les fêtes de Marie, et des jeûnes hebdomadaires que s'imposaient en son honneur les rois de Portugal. Je devrais encore vous parler des chevaliers de Notre-Dame d'Espérance, dont l'ordre fut institué par Charles VI ; des barons flamands qui avaient pris le nom de Marie pour cri de guerre ; des doges de Venise qui se faisaient peindre à genoux devant la Reine des cieux, et des princes qui ont placé la France sous l'égide de Marie.... Mais le temps nous contraint de nous renfermer dans d'étroites limites. »

Le lecteur regrettera comme nous que le savant et pieux écrivain n'ait pas complété son tableau. Nous ne tenterons pas de le suppléer, car nous devons comme lui viser à la brièveté. Nous aurons du reste l'occasion de revenir sur la plupart des points qu'il ne fait qu'indiquer.

Disons seulement que dans les temps modernes, malgré les passions et les systèmes qui agitent les sociétés, malgré la fièvre

d'impiété qui brûle notre génération, le culte de Marie n'a rien perdu de sa pureté et de sa ferveur. Pie IX et Léon XIII, ces deux illustres pontifes qui seront la gloire la plus éclatante et la plus pure du XIXe siècle, ont donné un nouvel élan à ce culte béni. Jamais Marie n'avait été connue, jamais peut-être elle n'avait été aimée et servie, jamais non plus elle n'avait répandu ses bienfaits comme nous l'avons vu de nos jours. Elle est avec le cœur de Jésus notre unique soutien dans ces temps troublés. Nous espérons en elle et nous ne serons pas confondus.

CHAPITRE II

DU CULTE DES IMAGES, DU NOM ET DES RELIQUES DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

§ I. — *Du culte des images en général et de celles de Marie en particulier.*

Tout ce qui touche de près à Marie est sacré pour nous. Les images qui la représentent, son nom béni, ses reliques s'il en existe quelques-unes, les églises, les autels consacrés à Dieu sous son invocation, les lieux de pèlerinage où la piété des fidèles aime à l'invoquer, sont autant d'objets de notre culte. Ce culte ne s'adresse pas à ces objets, pris en eux-mêmes et indépendamment de la très sainte Vierge; mais nous les vénérons, nous leur rendons les plus grands honneurs, parce qu'ils ont avec Marie des rapports étroits. L'indifférence à leur égard ou l'hostilité rejaillirait sur elle, comme aussi c'est jusqu'à elle, et par elle jusqu'à Dieu que remonte l'honneur qu'on leur rend. Lorsque nous nous prosternons humblement devant une image de la bienheureuse Mère de Dieu, c'est Marie que nous honorons et que nous prions; l'image elle-même, sa forme et sa matière sont pour nous peu de chose, ou plutôt ne sont rien, Marie est tout : son image n'est là que pour la rappeler, et exciter notre dévotion en frappant vivement nos sens.

Nous savons que de tout temps, les hérétiques inspirés par l'esprit du mal ont attaqué avec fureur les honneurs rendus à la très sainte Vierge. La vue de ses images leur est insupportable et le culte qu'on leur rend exalte leur colère. Parmi ceux qui se signalèrent le plus par cette haine satanique, il faut citer,

par ordre de temps, les Juifs d'abord, puis les Marcionites, les Manichéens, les Eutychiens, les Théopatistes, les Mahométans. Au VIIIe siècle, Léon l'Isaurien seconda les fureurs des Iconoclastes. Son fils Constantin Copronyme et le fils de Copronyme, Léon IV, marchèrent sur ses traces. Le nombre des martyrs fut grand, qui versèrent alors leur sang pour la foi et pour l'honneur des images de Marie et des saints. Au IXe siècle, les ennemis du culte des images sacrées ne manquèrent pas davantage : il faut citer Léon l'Arménien, Michel Balbus et Théophile, empereurs d'Orient. Dans l'Occident, Claude, évêque de Turin, disciple de Félix d'Urgel, se rangea au nombre des ennemis des saintes images. Au XIIe siècle vinrent les Albigeois; au XIVe, les sectateurs de Wiclef, et au XVIe, Carlostad, disciple de Luther. Les Zwingliens et les Calvinistes lui empruntèrent cette aversion du culte des images.

Pour donner un prétexte à leur haine contre les saintes images, et particulièrement contre celles de la très sainte Vierge, les hérétiques de tous les temps ont prétendu que ce culte était une véritable idolâtrie : de nos jours, on dit, une pratique superstitieuse, un grossier fétichisme, comparable à celui des malheureux nègres du centre de l'Afrique. Est-il vrai que le culte des saintes images, et en particulier des images de Marie, soit un culte idolâtrique?

C'est un dogme de foi défini par le concile de Nicée que le culte rendu aux saintes images ne ressemble en rien à celui que les païens rendaient à leurs idoles. Voici comment s'exprimait la vénérable assemblée : « Nous recevons le culte des images et « nous frappons d'anathème ceux qui font autrement. Anathème « à quiconque applique aux saintes images les textes de l'Écri- « ture contre les idoles. Anathème à quiconque les appelle des « idoles. Anathème à ceux qui osent dire que l'Église a quel- « quefois rendu un culte à des idoles [1]. » Le concile de Trente, en insistant pour que les images saintes soient conservées et honorées dans les églises, répond aux attaques et aux calomnies des hérétiques du XVIe siècle et montre que la foi de l'Église n'a pas varié sur ce point, depuis le concile de Nicée. Le catéchisme du concile de Trente fait remarquer que ces paroles de Dieu dans le Décalogue : *Vous ne ferez point d'idoles, ni d'images taillées, ni de figures des créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, dans la mer ou sous la terre, pour les adorer* [2],

[1] Nos venerandas imagines suscipimus, eos qui secus faciunt, anathemate percellimus : quicumque sententias sacræ Scripturæ de idolis contra venerandas imagines adducunt, anathema; qui venerandas imagines idola appellant, anathema; qui audent Ecclesiam catholicam dicere idola aliquando suscepisse, anathema. *Concil. Nicæn.*, act. VII.

[2] Non facies tibi sculptile neque omnem similitudinem quæ est in cœlo

ne doivent pas s'entendre en ce sens que Dieu défende, par ce précepte, l'art de la peinture, de la sculpture ou de la gravure : car nous voyons dans l'Ecriture sainte que Dieu même ordonne de faire des figures et des images, comme les chérubins du propitiatoire et le serpent d'airain [1]; il défend de faire des figures, statues ou tableaux, dans le but de leur rendre le culte d'adoration ou de latrie qui n'est dû qu'à Dieu seul, et pour bien marquer sa pensée, il ajoute : *Car c'est moi qui suis le Seigneur ton Dieu, fort, jaloux visitant l'iniquité des pères dans les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent* [2]. Les diverses images faites sur l'ordre de Dieu lui-même n'avaient rien d'offensant pour lui; l'honneur qu'on leur rendait et qu'on devait leur rendre, loin de nuire au culte de Dieu, le rehaussait en quelque manière. Ce n'étaient pas là des idoles. De même les images de la très sainte Vierge ne nuisent aucunement au culte rendu à Dieu; elles ne prennent pas la place du Seigneur dans l'esprit de ceux qui les honorent; loin de se séparer de lui par ce culte, ils ne l'en aiment que davantage.

Il est nécessaire de bien comprendre quelle différence existe entre les idoles et les saintes images que nous honorons. Les idoles sont des images ou des objets auxquels on rend le culte d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu seul. Ces images quelquefois ne représentent rien de réellement existant. Alors c'est l'idole elle-même, sa matière et sa forme, qui est regardée comme quelque chose de divin; c'est elle que l'on craint, que l'on prie, à qui l'on offre des sacrifices. Quelquefois elles représentent un être réellement existant, ou que l'on croit avoir existé. Alors ce sont ces êtres qu'en réalité on adore, que l'on regarde comme des dieux et que l'on honore d'un culte sacrilège auquel ils n'ont aucun droit, si même ils existent, car il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. *Vous adorerez le Seigneur et vous ne servirez que lui seul*, est-il écrit dans l'Evangile. Enfin il arrive souvent que ceux qui adorent les images des faux dieux dont ils supposent l'existence, confondent l'image avec la réalité, et regardent l'image elle-même comme quelque chose de divin. Ils l'identifient avec ce qu'elle représente, et c'est réellement à elle que s'adressent leurs prières et leurs sacrifices.

Le culte des images ou autres objets adorés exclusivement pour eux-mêmes est l'idolâtrie la plus grossière, le fétichisme. Le culte d'être existants ou supposés tels, que l'on adore dans leurs

desuper et quæ in terra deorsum, nec eorum quæ sunt in aquis sub terra : non adorabis ea neque coles. *Exod.*, xx, 4.

[1] *Catech. Concil. Trid.*, p. III.

[2] Ego sum Dominus Deus tuus fortis, zelotes, visitans iniquitatem patrum in filios, in tertiam et quartam generationem. *Id.*, ibid., 5.

images, était le paganisme des esprits cultivés de Rome et d'Athènes avant que la lumière de l'Evangile vînt dissiper leurs ténèbres. Le culte qui confond les images avec ce qu'elles représentent dans une même adoration est l'idolâtrie la plus commune. A quelques exceptions près, elle était celle des peuples civilisés et des barbares, avant leur conversion au christianisme.

On ne pourrait donc accuser un chrétien d'idolâtrie, lorsqu'il honore les images de la très sainte Vierge et des saints que si, dans l'honneur qu'il leur rend, il imitait ces malheureux assis à l'ombre de la mort. Mais chacun sait bien qu'il n'en est pas ainsi. Lorsque nous fléchissons le genou devant une statue de Marie, il nous est bien indifférent qu'elle soit d'une matière précieuse ou grossière, que l'artiste qui l'a sculptée ait été un homme de génie ou un artisan peu habile. La statue n'est rien pour nous, par elle-même; elle n'est qu'une occasion de rendre nos hommages à Marie avec plus de ferveur, de lui témoigner un plus grand respect et un plus grand amour, en respectant et en aimant ce qui nous la rappelle et la met, en quelque sorte, sous nos yeux. Que la statue devant laquelle nous prions vienne à manquer, une autre la remplacera qui ne lui ressemblera peut-être en rien, ni pour la matière ni pour la forme; mais nous prierons toujours Marie devant elle, et l'objet de notre culte n'aura pas changé.

D'autre part, si nous ne voyons rien de divin dans l'image de Marie, si nous nous gardons bien de rendre un culte à cette image, pour elle-même et indépendamment de Marie qu'elle représente, nous nous gardons avec autant de soin de rendre à Marie elle-même un culte qu'elle repousserait avec horreur. Quelque grande que la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit à nos yeux, nous n'oublions jamais qu'une distance infinie sépare la créature du Créateur. Marie est la plus parfaite, la plus digne d'honneurs et de louanges de toutes les créatures, mais elle n'est pas Dieu, et lui rendre le culte d'adoration suprême auquel Dieu seul a droit serait un crime. Tout chrétien qui n'a pas oublié les principes les plus élémentaires de sa religion connaît cette vérité, et quiconque prétendrait que l'Eglise rend à Marie un culte d'adoration idolâtrique, ferait preuve de l'ignorance la plus profonde ou de la mauvaise foi la plus insigne.

Les images de la bienheureuse Vierge Marie et celles des saints, les images de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les figures allégoriques du Père éternel, du Saint-Esprit ou de la sainte Trinité, ne sont donc pas des idoles : nous pouvons leur rendre des honneurs et un culte véritable, sans être taxés d'idolâtrie. Nous voyons dans l'Ancien Testament de quel honneur était en-

touré tout ce qui avait quelque rapport au culte de Dieu. Après la défaite des trois mille combattants envoyés pour s'emparer de la ville de Haï, *Josué déchira ses vêtements, et tomba incliné vers la terre, devant l'arche du Seigneur, jusqu'au soir, tant lui que les anciens d'Israël* [1]. Ce que pouvait faire Josué devant l'arche, figure de Marie, sans être idolâtre, nous pouvons, avec non moins de raison, le faire devant les statues qui la représentent. Le saint concile de Trente, à la suite des autres conciles généraux, proclame légitime le culte des images. « On doit avoir et conserver, dit-il, principalement dans les « églises, les images de Jésus-Christ, de la Vierge Mère de Dieu « et des autres saints, et il faut leur rendre l'honneur et la vé- « nération qui leur sont dus; non que l'on croie qu'il y ait en « elles quelque divinité ou quelque vertu pour laquelle on leur « doive rendre ce culte, ou qu'il faille leur demander quelque « chose, ou arrêter en elles sa confiance, comme faisaient autre- « fois les païens qui mettaient leur espérance dans les idoles; « mais parce que l'honneur qu'on leur rend est référé aux ori- « ginaux qu'elles représentent [2]. » Le quatrième concile général de Constantinople, huitième œcuménique, avait dit avant le concile de Trente : « Le saint concile décrète que les images du « Christ, sauveur de tous les hommes, celles de la bienheu- « reuse Vierge Mère de Dieu, celles des anges et de tous les « saints, doivent être honorées d'un culte égal à celui rendu « au livre des saints Evangiles [3]. » Le texte se sert du mot *adorées*, dont le sens, moins étendu en français que dans les langues latine et grecque, établirait quelque confusion entre le culte rendu aux saintes images et l'adoration due à Dieu. Nous avons déjà rapporté les anathèmes prononcés par les Pères du concile de Nicée contre ceux qui taxaient d'idolâtrie le culte des saintes images.

Rien de plus raisonnable, au fond, et de plus conforme aux enseignements de la foi que ce culte rendu aux images de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints. Toute personne

[1] Josue vero scidit vestimenta sua, et pronus cecidit in terram coram arca Domini, usque ad vesperam, tam ipse, quam omnes senes Israel. JOSUE, VII, 7.

[2] Imagines Christi, Deiparæ, et aliorum sanctorum in templis præsertim habendas, ac retinendas, eisque debitum cultum et reverentiam impertiendam, non quod credatur inesse aliqua in eis divinitas, vel virtus, propter quam sint colendæ, vel quod ab iis sit aliquid petendum, vel quod fiducia sit in imaginibus fingenda, veluti olim fiebat a gentilibus, qui in idolis spem suam collocabant, sed quoniam honos qui eis exhibetur, refertur ad prototypa quæ illæ repræsentant. *Concil. Trident.*, sess. XXV.

[3] Imagines Christi omnium Salvatoris, B. Virginis Deiparæ, Angelorum omniumque sanctorum æque honore cum libro S. S. Evangeliorum adorandas esse decernimus. *Concil. Constant.*, IV, can. III.

honorable a droit à nos respects; les lui refuser serait une faute. Ces égards qui lui sont dus ne s'arrêtent pas à elle : on ne saurait, sans la blesser, traiter son image avec irrévérence et mépris; d'autre part, elle se tiendra pour très honorée des egards que l'on aura pour cette image. Elle regardera comme fait à elle-même ce qu'on fera pour ce qui la représente; elle y sera même souvent plus sensible, parce que ces attentions sembleront plus désintéressées, et les sentiments qu'elles révéleront, moins suspects. Qui donc mérite plus d'être honoré que Dieu, et après lui la sainte Vierge et les saints? On garde avec un soin extrême, on baise avec respect et avec une émotion profonde ce qui rappelle les traits ou simplement le souvenir d'un père et d'une mère dont on a pleuré la mort. Dieu est notre père, Marie est notre mère, les saints sont nos frères. Ils sont loin de nos regards; ils sont dans la patrie et nous dans la terre d'exil; pourquoi leurs images ne nous seraient-elles pas chères? pourquoi ne les entourerions-nous pas de respect et d'hommages? Elles sont du reste un précieux excitant pour éveiller et fortifier en nous les meilleurs sentiments. La vue de ces images saintes nous remet devant les yeux les bienfaits innombrables que nous avons reçus de ceux qu'elles représentent. La reconnaissance et l'amour s'accroissent d'autant dans nos cœurs. Nous nous sentons pressés d'imiter les exemples que les images nous rappellent et de pratiquer les vertus que nous admirons dans ceux qu'elles représentent. Ajoutez encore qu'elles satisfont à un besoin pressant de notre cœur et nous facilitent l'accomplissement d'un devoir. Jésus-Christ ne se montre pas visible à nos yeux comme pendant sa vie mortelle, ni la sainte Vierge ni les saints ne sont, au milieu de nous, pour recevoir les témoignages sensibles de notre dévotion. Les hommages extérieurs que nous ne pouvons leur rendre à eux personnellement, nous les rendons à leurs images, et nous le faisons avec une liberté d'autant plus grande qu'il y a moins de danger pour nous de n'aller pas assez loin ou de dépasser la mesure, lorsque notre culte et nos témoignages d'affection et de tendresse s'adressent à Jésus, à Marie et aux saints par l'intermédiaire de leurs images. Il n'en serait plus de même si Jésus-Christ et sa très sainte Mère, ainsi que les bienheureux que nous honorons, se présentaient à nous d'une manière sensible et personnellement pour recevoir notre culte.

Les miracles sans nombre, par lesquels Dieu a sanctionné le culte de saintes images, prouvent assez combien ce culte est agréable à sa souveraine majesté. Il n'est pas une contrée dans les pays catholiques qui ne possède quelque image miraculeuse de la bienheureuse Vierge Marie. Les images miraculeuses de Jésus-Christ et des saints sont aussi répandues par-

tout. Dieu, en répandant des grâces particulières sur ceux qui honorent ces images, donne une preuve évidente qu'il tient ce culte pour agréable : c'est une récompense accordée à la piété et à la confiance de ceux qui prient. Dieu ne donnerait pas cette récompense, et n'autoriserait pas ainsi un redoublement de confiance et de supplications, si ce culte avait quelque chose de blessant pour lui, ou si seulement il ne lui plaisait pas.

Il est donc bien, il est utile pour nous, il est honorable pour Jésus-Christ, pour Marie et pour les saints que nous rendions aux saintes images un véritable culte. Malheureux ceux qui se privent eux-mêmes d'un secours si précieux et si plein de consolation. De quelque prétexte spécieux qu'ils cherchent à appuyer leur éloignement pour les images saintes, ils offensent Dieu, ils témoignent de la sécheresse de leur cœur et de l'étroitesse de leur esprit; ils se privent de grâces innombrables; ils marchent dans la voie qui conduit à la perdition.

Tous les théologiens catholiques sont d'accord sur ce point que les images de la bienheureuse Vierge Marie ne doivent pas être honorées pour ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais pour ce qu'elles représentent. Ce n'est pas un culte absolu qu'on leur rend, mais un culte relatif. En effet, il n'est permis de rendre un culte absolu qu'à un être en qui l'on reconnaît une excellence et une supériorité réelles, excellence et supériorité auxquelles on croit juste de rendre hommage et de se soumettre, non seulement dans le for intérieur, mais extérieurement. Il est évident que l'homme, créature vivante et douée d'une âme raisonnable, ne peut, en aucun cas, reconnaître une telle excellence, une telle supériorité dans une image, quelle qu'elle soit. L'image en elle-même, objet purement matériel, n'égale pas en perfection le moindre insecte qui voltige dans l'air ou que nous foulons aux pieds : cet insecte a le mouvement et la vie; la statue n'a rien qui y ressemble. Il faut donc chercher ailleurs le motif de notre culte et de nos respects. Si nous honorons l'image, c'est à cause du prototype qu'elle représente à nos yeux. Ce n'est pas l'excellence de l'image, mais l'excellence de Marie qui détermine notre culte. Nous honorons l'image non pas pour ce qui est en elle, mais pour ce que nous reconnaissons et admirons dans Marie qu'elle nous représente.

On pourrait poser ici cette question : Le culte rendu aux images de Marie a-t-il Marie pour objet unique, et les images doivent-elles être considérées simplement comme des objets propres à rappeler la Mère de Dieu à notre souvenir et à exciter notre ferveur; ou bien les images, considérées dans leurs rapports avec Marie, sont-elles l'objet d'un culte réel et se terminant à elles?

Il s'est trouvé quelques auteurs pour prétendre que les saintes images ne devaient être considérées que comme des aide-mémoire, et que rien des honneurs qu'on leur rendait ne devait s'arrêter à elles. Au fond, cette opinion était la négation du culte des images, négation condamnée par les Pères et anathématisée par les conciles. La bienheureuse Vierge Marie a droit à un culte qui s'adresse directement à sa personne ; mais en même temps, elle a droit à un culte relatif qui s'adresse à ses images, à son nom, à ses reliques. Ces divers objets sont sacrés à cause d'elle ; et parce qu'ils sont sacrés, ils sont dignes de vénération ; dignes non pas par eux-mêmes, mais cependant en eux-mêmes, à cause de Marie, du culte des fidèles. C'est pour cela que les conciles ont défini simplement et proprement que les images devaient recevoir un culte ; culte relatif, il est vrai, mais culte véritable et s'adressant à elles. Les textes que nous avons précédemment cités ne peuvent laisser aucun doute sur ce point, et l'on doit regarder les saintes images comme l'objet propre, quoique secondaire et relatif, du culte qui leur est rendu.

Le culte rendu aux saintes images est du même genre que celui rendu à Jésus-Christ, à la sainte Vierge ou aux saints qu'elles représentent. Le sentiment intérieur qui lui donne la vie, et les actes extérieurs qu'il comporte sont les mêmes. La différence entre ces deux cultes est néanmoins profonde, car les images ne sont honorées qu'à cause de ce qu'elles représentent et nullement pour elles-mêmes. Jésus-Christ, la sainte Vierge et les saints sont honorés pour eux-mêmes, à cause de leur propre excellence, mais le culte rendu à leurs images appartient au même genre et porte le même nom que celui rendu à leurs propres personnes. Tel est l'enseignement de S. Thomas, communément reçu par les théologiens. Voici comment cet illustre docteur expose sa doctrine : « L'âme est portée vers l'image par « un double mouvement. D'abord elle considère l'image en elle-« même comme un objet quelconque ; en second lieu, elle la « considère comme l'image d'un autre être. L'attention donnée « à l'image, comme image, est différente de l'attention donnée « à un objet quelconque ; mais elle se confond avec celle donnée « à l'objet même que l'image représente. C'est pourquoi il « faut dire que l'on ne doit aucun culte à une image de Jésus-« Christ, si l'on ne considère en elle qu'un morceau de sculp-« ture ou une peinture, parce que nous ne devons de vénération « qu'à un être doué de raison. Il reste donc que notre culte ne « lui est rendu que parce qu'elle est l'image de Jésus-Christ. « D'où il suit que les mêmes honneurs doivent être rendus à « l'image du Christ et au Christ lui-même. Or, le culte d'ado-« ration que nous rendons à Jésus-Christ est le culte de latrie ;

« par conséquent son image a droit aussi au culte de latrie [1]. »

Bossuet explique ainsi les paroles de S. Thomas : « S. Tho-
« mas attribue à la croix le culte de latrie, qui est le culte su-
« prême, mais il s'explique en disant que c'est une latrie res-
« pective, qui dès là en elle-même n'est plus suprême, et ne le
« devient que parce qu'elle se rapporte à Jésus-Christ. Le fon-
« dement de ce saint docteur, c'est que le mouvement qui porte
« à l'image est le même qui porte à l'original et qu'on unit
« ensemble l'un et l'autre. » Bossuet ajoute : « Qui peut blâmer
« ce sens ? Personne, sans doute : si l'expression déplaît, il n'y
« a qu'à la laisser là, comme l'a fait sans hésiter le P. Petau,
« car l'Eglise n'a pas adopté cette expression de S. Thomas :
« mais on sera bien faible et bien vain, si on est étonné de
« choses qui ont un sens si raisonnable [2]. » Ailleurs Bossuet fait remarquer que le terme d'*adoration* dont se servent les conciles et en particulier le concile de Nicée et le concile de Trente, en parlant du culte des images, est « un terme commun
« que les auteurs ecclésiastiques attribuent à Dieu, aux saints,
« à la personne de l'empereur, à son sceau et à ses lettres, aux
« images de Jésus-Christ et des bienheureux, aux choses ani-
« mées et inanimées, saintes et profanes.... Mais le concile (de
« Nicée) distingue, par des caractères certains, l'adoration qui
« est due à Dieu d'avec celle qui est rendue aux images. Celle
« qui est due à Dieu s'appelle dans le concile *adoration de*
« *latrie ;* mais celle qu'on rend aux images s'appelle *salutation,*
« *adoration honoraire, adoration relative, qui passe à l'ori-*
« *ginal, distincte de la véritable latrie, qui se rend en esprit*
« *selon la foi et qui n'appartient qu'à la nature divine* [3]. »

Ainsi donc, d'après S. Thomas, le culte rendu aux images de Notre-Seigneur est un véritable culte de latrie, une véritable adoration, quoique secondaire et relative. Bossuet l'admet sans hésitation, quoiqu'il trouve que l'expression peut être laissée de côté, parce que le sens ordinaire qu'on lui donne en français

[1] Duplex est motus animæ in imaginem : unus quidem in ipsam imaginem, secundum quod res quædam est ; alio modo in imaginem, in quantum est imago alterius ; et inter hos duos motus est hæc differentia, quia primus motus quo quis movetur in imaginem, ut est res quædam, est alius a motu qui est in rem ; secundus autem motus qui est in imaginem, in quantum est imago, est unus et idem cum illo qui est in rem. — Sic ergo dicendum est quod imagini Christi, in quantum est res quædam (puta lignum sculptum vel pictum), nulla reverentia exhibetur : quia reverentia nonnisi rationali naturæ debetur. Relinquitur ergo quod exhibeatur ei reverentia solum in quantum est imago : et sic sequitur quod eadem reverentia exhibeatur imagini Christi et ipsi Christo. Cum ergo Christus adoretur adoratione latriæ, consequens est quod ejus imago sit adoratione latriæ adoranda. S. Thom., III, quæst. xxv, art. iii.

[2] Bossuet. *Lettre sur l'adoration de la Croix.*

[3] Bossuet. *Fragment de controverse du culte des images.*

ne correspond pas entièrement à celui qu'elle possède en grec et en latin, et pourrait donner lieu à quelque erreur.

Il en sera de même pour le culte rendu aux images de la Mère de Dieu. Ce culte sera du même genre que celui auquel elle a droit dans sa propre personne; culte d'un ordre plus élevé que celui rendu aux autres saints, et qui a reçu le nom de culte d'*hyperdulie*, parce qu'il est supérieur à celui que reçoivent les simples serviteurs de Dieu, le culte de *dulie*, sans égaler le culte de *latrie*, qui ne peut avoir pour objet que le souverain Maître de toutes choses, et secondairement à cause de lui, ce qui le représente.

Au IIe concile de Nicée, le prêtre Jean apporta en ces termes le témoignage de S. Basile en faveur de cette doctrine : « L'image du roi reçoit aussi le nom de roi; ce ne sont pas « deux rois cependant, et le pouvoir n'est pas scindé pour cela « ni la gloire divisée; de même que l'autorité et le pouvoir qui « règne sur nous est un, de même l'honneur que nous lui ren- « dons est un et non pas multiple, parce que l'honneur rendu à « l'image remonte jusqu'à celui qu'elle représente. » Après cette citation, le prêtre Jean ajoute : « C'est pourquoi le bienheureux « Père a enseigné que l'adoration de l'image et celle de son « modèle ne sont pas deux adorations, mais une seule [1]. » Adrien Ier, Germain, patriarche de Constantinople, et le diacre Epiphane, au même concile, parlèrent dans le même sens. Eux non plus ne séparèrent pas le culte de l'image du culte de celui qu'elle représente : pour eux, ce que l'on honore dans l'image, c'est toujours celui qu'elle représente, seulement, au lieu de l'honorer dans sa propre personne, on l'honore dans sa représentation. Le diacre Epiphane prend soin de distinguer néanmoins entre le culte rendu à l'image et celui rendu au prototype de cette image; il n'ignore pas que si les deux cultes sont du même genre ou plutôt n'en sont qu'un, ce culte pour l'image n'est que relatif, tandis qu'il est absolu pour la personne représentée.

Pour résumer la doctrine précédente concernant les images, et l'appliquer particulièrement à celles de la très sainte Vierge, nous dirons donc que : 1° Les images de Marie n'ont rien de commun avec les idoles, car nous ne les regardons pas comme possédant par elles-mêmes quelque vertu divine, et que, d'autre part, nous ne regardons pas Marie qu'elles représentent

[1] Quia Rex dicitur etiam regis imago, et non duo reges, neque enim imperium scinditur, neque gloria dividitur, quemadmodum principatus, et potestas nostra est, quæ nobis dominatur, sic etiam glorificatio a nobis una est, et non multæ, propterea quod imaginis honor ad exemplar trahit. — Unde et beatus Pater indicavit non esse duas adorationes, sed unam ipsius imaginis et primi exemplaris. *Concil. Nicæn.*, II, act. VI.

comme une divinité. 2° Les images de Marie ont droit à tous nos respects, à notre culte, et comme disaient les anciens, à nos adorations, entendues dans le sens de marques extérieures de vénération profonde. Elles y ont droit, non par elles-mêmes, mais à cause de la reine du ciel et de la terre qu'elles représentent, comme les statues des grands de la terre ont droit au respect de leurs sujets. 3° Ce culte rendu aux images de Marie est du même genre que le culte rendu à Marie elle-même, parce qu'au fond il n'est qu'un seul et même culte. C'est toujours Marie que l'on honore ; seulement, lorsqu'on adresse ses vœux à l'image de Marie, c'est à Marie représentée par elle que l'on s'adresse et c'est Marie que l'on honore dans ce qui la rappelle.

On conçoit toute l'utilité qu'il y a pour nous à pouvoir ainsi adresser nos hommages à la Mère de Dieu présente, pour ainsi dire, à nos regards, par de pieuses images. Nous ne sommes pas de purs esprits, et lorsque rien ne frappe nos sens, nos pensées se dissipent aisément. Les images fixent mieux notre imagination vagabonde; elles nous rappellent plus vivement les mystères, les bontés et les grandeurs de Marie; nos cœurs sont plus touchés et notre confiance s'accroît. Douce consolation pour une âme fidèle à Marie et brûlante d'amour pour elle, de se voir en quelque sorte transportée aux pieds de sa divine Mère! Elle sait bien que ce qui frappe ses regards n'est qu'une image inanimée, mais elle sait aussi que Marie, du haut du ciel, est présente à sa prière. L'image lui tient lieu de la présence sensible dont elle est privée et lui fait mieux sentir que Marie veille sur elle, prie pour elle et la protège.

Ainsi l'ont compris les fidèles de tous les temps. On ne peut pas entrer dans une maison chrétienne, sans voir figurer à quelque place d'honneur l'image de la très sainte Vierge. La piété et le génie unissent depuis dix-huit siècles leurs efforts pour représenter dignement les traits augustes de la Mère de Dieu. Mais souvent il arrive que c'est devant une humble image grossièrement taillée, que le cœur s'épanche avec plus de douceur et de consolation et se fond d'amour pour la Vierge Marie [1]. L'art, s'il n'est point vraiment pieux, distrait l'âme et nuit à la prière.

[1] Dès le premier et le second siècle les images de Marie furent en honneur. C'est une tradition constante parmi les fidèles (et l'Eglise l'a toujours favorisée) que l'Evangéliste S. Luc, habile dans la peinture, fit le portrait de la très sainte Vierge Marie, de son vivant. Plusieurs copies très anciennes de ce tableau, que l'on confond avec la peinture originale, existent encore aujourd'hui et sont l'objet d'une grande vénération.

Les Catacombes nous offrent plusieurs fois la reproduction des traits de la Vierge Mère; tantôt avec l'enfant Jésus, tantôt avec S. Pierre et S.

§ II. — *De l'ornementation des saintes images, des cierges allumés en leur honneur et des pèlerinages.*

Nous lisons dans l'Évangile selon S. Marc, que Jésus se trouvant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, comme il était à table, il vint une femme portant un vase d'albâtre rempli d'un parfum précieux qu'elle répandit sur sa tête. Quelques-uns s'en indignaient en eux-mêmes, et ils disaient : Pourquoi avoir ainsi perdu ce parfum? On pouvait en effet le vendre plus de trois cents deniers, et donner cet argent aux pauvres. Et ils murmuraient contre cette femme. *Mais Jésus leur dit : Laissez-la ; pourquoi lui faites-vous de la peine? C'est une bonne œuvre qu'elle a faite envers moi. Les pauvres, vous les avez toujours avec vous, et quand vous voulez, vous pouvez leur faire du bien* [1]. Le plus scandalisé de ces hommes à la conscience délicate, de ces grands amis des pauvres, qui trouvait fort mal qu'on dépensât quelque argent pour faire honneur à Jésus-Christ, n'était autre que Judas. Mais l'Évangile fait remarquer qu'au fond l'amour des pauvres le touchait peu et l'avarice seule inspirait ses critiques.

Il n'a jamais manqué de gens pour entrer dans les sentiments des Pharisiens et de Judas, et il est bien rare, si cela se rencontre jamais, que l'amour des pauvres soit leur unique mobile, lorsqu'ils trouvent à redire aux pieuses prodigalités des vrais fidèles pour le culte de Dieu, de la sainte Vierge et des saints. Dans certaines circonstances, il est vrai, lorsqu'il s'agit de besoins réellement pressants et auxquels on ne pourrait facilement subvenir d'une autre manière, l'aumône est préférable à des dépenses dont le seul but est de satisfaire notre piété par des largesses qui rehaussent le culte, mais qui ne sont pas indispensables. Alors on pourrait mettre dans la bouche de Marie ces paroles que lui prête un auteur : « Ne croyez pas que vous me témoignez votre amour comme il le faudrait, lorsque vous revêtez mes statues d'ornements précieux et que vous les chargez de riches joyaux, tandis que Jésus-Christ souffre de la faim et du froid dans la personne des pauvres. »

Mais en dehors du cas de nécessité, quiconque aime vraiment

Paul. La plus célèbre et la mieux conservée de ces peintures est celle du cimetière de Sainte-Agnès, dans la chapelle dite de la Madone. Elle date du règne de Néron. Celle du cimetière de Domitilla n'est guère moins ancienne ni moins célèbre. Plusieurs antiques statues, celle de Chartres par exemple, remontent presque au même temps.

[1] Jesus autem dixit : Sinite eam; quid illi molesti estis? Bonum opus operata est in me. Semper enim pauperes habetis vobiscum; et cum volueritis, potestis illis benefacere. Marc., xiv, 6, 7.

Dieu, la sainte Vierge et les saints, se rangera, avec Jésus-Christ, du côté de Madeleine prodiguant ses parfums. Les pauvres n'y perdront rien. On n'a jamais vu les Judas faire de bien grosses aumônes, et celles de Pharisiens se font avec trop d'apparat pour être bien fréquentes et beaucoup profiter à ceux qui les reçoivent. Quiconque aime Dieu aime les pauvres, parce qu'ils sont pour lui d'autres Jésus-Christ souffrants. Quiconque est avare envers Dieu, l'est plus encore envers les pauvres, pour plusieurs raisons qu'il n'est pas utile de donner ici. L'expérience de chaque jour est une preuve suffisante. On voit, il est vrai, des personnes en qui le sentiment religieux paraît presque complètement oblitéré, et qui cependant font des aumônes, quelquefois des libéralités aux pauvres; mais si vous pénétrez jusqu'au mobile qui les fait agir, vous trouverez que le véritable amour qui va jusqu'au dévouement et au sacrifice pour les pauvres, n'y est absolument pour rien. Ils ont du plaisir ou de l'intérêt à donner, et ils donnent. C'est de l'égoïsme dont les pauvres profitent; ce n'est pas un sentiment noble et généreux. Que l'on dépense des sommes énormes en vains amusements, les Pharisiens de tout temps y trouveront peu ou point à redire; mais donner quelque chose pour orner le temple de Dieu ou les images de la sainte Vierge et des saints, voilà ce qui leur semble extravagant et ce qu'ils ne peuvent supporter. Alors leur beau zèle pour les pauvres se réveille [1].

Cependant il est bien juste de consacrer au culte de Dieu et de Marie au moins quelque part des biens que le Seigneur daigne nous accorder par l'intermédiaire de sa très sainte Mère. Qu'on se rappelle les richesses immenses amassées par David, augmentées encore par Salomon, et employées par lui à édifier le temple du Seigneur. L'or n'y était-il pas prodigué avec une magnificence dont on ne retrouve pas d'exemple dans le cours des siècles? Dieu l'avait voulu ainsi. Il témoigna que ce déploiement de richesses lui était agréable en manifestant visiblement sa gloire pour prendre possession de cette demeure qui lui était

[1] Ringuntur B. Virginis hostes, ejus imaginem bene cultam et decoratam in templis nostris videntes, sed meminisse oportet decori rationem hoc postulare, quæ spectatores Heram a servo, et Matrem Domini a vulgaribus internoscere illamque unam, quæ inter mulieres omnes benedicta floret, ac regnat, specialiter venerari decet; dum itaque nihil sumptuum fieri circa imagines patiuntur tanquam novi Catones, leges sumptuarias ferunt, ut de solis egenis bene mereantur, nullosque sumptus in sacra templa conferamus, interim sub hoc specioso prætextu erogandæ pauperibus eleemosynæ suo commodo magis consulunt quam egentium profectum quærunt; omnem fere prodigalitatem alibi tolerare possunt; in æterno Dei et sanctorum cultu summam exigunt tenacitatem, veterem Judæ cautionem illam tanquam illius collegæ et socii iterantes : *Ut quid perditio hæc?* Paludan., *in apologe*

préparée parmi les hommes [1]. Salomon, de son côté, trouvait que ce temple si magnifique était bien peu de chose; il s'excusait humblement de n'avoir pu faire davantage pour offrir une demeure au roi du ciel et de la terre. Il savait que l'on ne saurait trop faire pour glorifier Dieu.

De même on ne saurait trop faire pour glorifier la bienheureuse Vierge Marie. Les temples consacrés à Dieu sous son invocation, ou pour célébrer les grands mystères accomplis en elle, ne seront jamais ni trop riches ni trop magnifiques. Ainsi le comprenaient nos pères, lorsqu'ils élevaient, en l'honneur de Marie, ces immenses cathédrales qui dominent nos monuments modernes comme un géant s'élève au-dessus des pygmées. Ces chrétiens du moyen âge que l'on voudrait représenter comme ignorants et à moitié barbares, trouvaient dans leur esprit de foi assez de lumières et de ressources pour entreprendre et conduire à bonne fin des monuments que les modernes, disposant de moyens cent fois plus puissants, n'osent même pas entreprendre d'imiter. Ainsi le comprennent encore de nos jours ceux qui donnent sans compter, pour élever des monuments plus modestes, mais innombrables, que l'on voit s'ériger partout en l'honneur de Marie, au moment même où l'impiété livre ses assauts les plus redoutables à notre sainte religion.

Non seulement les sanctuaires consacrés à Marie, mais ses images elles-mêmes, ont droit à ce déploiement de richesses. Heureuses les contrées où l'on n'a pas, sous prétexte d'art, substitué de froides statues qui ne disent rien à l'âme, à ces simples mais pieuses madones, que la piété aime à revêtir d'ornements variés, à enrichir de bijoux et de joyaux de toutes sortes. Là, Marie est encore de la famille. Elle est la Mère bien-aimée pour qui l'on fait tout ce qu'on peut. Elle est, si l'on veut, la reine qu'on se plaît à recouvrir des vêtements les plus somptueux. On la regarde avec amour et non pas avec cette vaine curiosité que réclame et dont se contente une œuvre artistique. Non pas que l'art soit condamnable dans une image de Marie; il est au contraire d'un grand prix, mais à la condition de se faire oublier, pour verser uniquement dans l'âme des flots de confiance et d'amour.

Tertullien remarquait, dans son temps, que l'appareil solennel qui entourait certains sacrifices des païens impressionnait vivement le peuple et lui inspirait une sorte de respect et de vénération pour les fausses divinités objet de ces sacrifices.

[1] Factum est autem cum exissent sacerdotes de sanctuario, nebula implevit domum Domini. Et non poterant sacerdotes stare et ministrare propter nebulam. Impleverat enim gloria Domini domum Domini. *III. Reg.*, VIII, 10, 11.

Si enim cœlum et cœli cœlorum te capere non possunt, quanto magis domus hæc quam ædificavi. *Id.*, ibid., 27.

L'homme est pris par les sens, et ce qui frappe les yeux ou les oreilles ne peut manquer d'agir sur l'imagination et sur l'âme tout entière. Les missionnaires qui prêchent l'Evangile dans certaines contrées de l'Orient, se plaignent bien souvent que la pauvreté de leurs humbles chapelles étonne et scandalise les païens, qui viendraient plus volontiers à eux s'ils voyaient moïns de disproportion entre l'extérieur du culte et la grandeur des mystères qu'on leur annonce. Il en était ainsi déjà du temps de Tertullien ; il se plaint du mépris que le manque de pompe et de splendeur faisait rejaillir, aux yeux des infidèles, sur notre sainte religion [1]. Il est donc à propos de recourir à cette pompe et à cette splendeur toutes les fois qu'on le peut. La gloire de Dieu et celle de Marie et des saints y gagneront, sans que les intérêts des pauvres aient à souffrir.

Entre les pratiques adoptées par les pieux fidèles pour honorer Marie, celle d'allumer des cierges devant son image a le don d'irriter particulièrement ces censeurs rigoureux qui craignent toujours l'exagération du bien. A leurs yeux, cet honneur fait tort à Jésus-Christ, qui est la splendeur de la gloire et l'image vivante du Dieu invisible. C'est en son honneur exclusivement et non devant une image privée de vie que l'on devrait allumer ces flambeaux. Mais ce soin qu'ils affectent de l'honneur dû à Jésus-Christ n'est qu'un vain prétexte, sous lequel ils dissimulent leur mauvais vouloir à l'égard des images. L'honneur rendu à la Mère de Jésus-Christ, parce qu'elle est sa Mère, ne saurait déplaire à ce Fils infiniment aimant et respectueux. De plus cet honneur remonte tout entier jusqu'à lui. Nous n'avons donc pas à nous préoccuper de leurs vaines délicatesses, mais à considérer seulement sur quoi cet usage repose.

La coutume d'allumer des flambeaux devant les autels et les images de la Mère de Dieu remonte aux premiers âges de l'Eglise. Les hérétiques, en s'attaquant à ce pieux usage, nous ont fait connaître combien il était général et cher au peuple chrétien ; S. Jérôme écrivit un livre entier contre Vigilance pour en démontrer la légitimité. Il y revient encore dans une de ses épîtres et s'adresse ainsi au sectaire : « Quelle perte vous « fait éprouver cet usage? Autrefois les Apôtres trouvaient à « redire aussi à la perte des parfums ; mais ils furent repris de « la bouche même du Sauveur. Le Christ n'avait pas plus be- « soin de parfum que les martyrs de la lumière des cierges ; « cependant cette femme sacrifia ses parfums en l'honneur de « Jésus-Christ, et la dévotion qui l'inspirait fut agréée avec fa- « veur. De même ceux qui allument des cierges par esprit de « foi seront récompensés selon cette parole de l'Apôtre : *Que*

[1] TERTULL., *lib. contra Valentin.*, cap. II.

chacun abonde en son sens [1]. » Théodoret rapporte que le peuple de Constantinople, précédé du sénat, se rendit en procession, avec des flambeaux, sur le rivage de la mer, pour recevoir le corps de S. Jean Chrysostome, son patriarche bien-aimé, que lui rapportait un vaisseau. Pourquoi ce que S. Jérôme approuvait hautement lorsqu'il s'agissait des martyrs, pourquoi l'honneur rendu par le peuple de Constantinople aux reliques de S. Jean Chrysostome ne serait-il pas accordé aussi bien et mieux encore aux images de la Reine du ciel ?

Le VIIe concile général définit expressément que l'usage suivi par les fidèles d'allumer des flambeaux devant les images des saints est non seulement licite mais louable, parce que ces lumières sont, d'un côté, le symbole de la lumière immatérielle conférée aux saints par Dieu, et de l'autre, le témoignage de notre foi. Ce sens symbolique des cierges allumés remonte aux premiers jours du christianisme [2]. Les saintes images ne furent pas les seules, du reste, à recevoir cet honneur. Gratien et Théodore le Jeune font mention, dans plusieurs décrets insérés dans le code Justinien, de l'usage d'allumer des flambeaux et de brûler des parfums devant les statues profanes des princes. Les souverains pontifes Grégoire Ier [3] et Grégoire II [4], et le VIIe concile œcuménique [5] font mention de ce même usage sans le condamner. Pourquoi ne pourrait-on pas rendre les mêmes honneurs aux images sacrées de la Mère de Dieu et des saints?

Disons un mot aussi d'un autre genre d'hommages rendus à quelques images de Marie, objet d'une vénération toute particulière.

En quelque lieu que l'on se prosterne devant une image de la bienheureuse vierge Marie, c'est toujours à cette auguste Mère de Dieu qu'on adresse ses hommages; c'est elle qui reçoit les vœux et exauce les prières, si telle est la volonté de Dieu pour sa gloire et pour le plus grand bien de celui qui prie. Cependant il est un fait qu'on ne saurait nier, c'est la persuasion, fortement implantée chez le peuple chrétien, que les prières adressées à Marie en certains lieux privilégiés, et devant certaines images, lui sont plus agréables et obtiennent des grâces

[1] Quid inde perdis? Causabantur quondam et apostoli quod perierat unguentum, sed Domini voce correpti sunt, neque enim Christus indigebat unguento, nec Martyres lumine cereorum, et tamen illa mulier in honorem Christi hoc fecit, devotioque mentis ejus recipitur, et quicumque accendunt cereos secundum fidem suam, habent mercedem, dicente apostolo : Unusquisque in sensu suo abundet (*Rom.*, XIV. 5). S. HIERON., epist. LIII, cap. 3.

[2] NICOLAUS SERRARIUS, lib. II *de Process.*, cap. 5.

[3] GREGOR., I lib. II Epist.

[4] GREGOR. II, epist. I, *ad Leonem Isaurum.*

[5] *Œcumenica Synodus*, VII, act. IV.

plus nombreuses et plus signalées [1]. Sans doute Dieu l'a voulu ainsi pour réveiller la ferveur assoupie, pour donner l'occasion de multiplier les actes de vertu et rendre ainsi ceux qui prient plus dignes d'être exaucés. Quoi qu'il en soit, de tout temps des pèlerins nombreux sont allés prier dans les sanctuaires et devant les images, témoins plus ordinaires des merveilles opérées par l'intercession de la très sainte Vierge. On aurait pu croire qu'après les triomphes de l'incrédulité pendant le XVIIIe et le XIXe siècle, l'ère des pèlerinages était close à jamais ; et voilà que dans le dernier quart de ce XIXe siècle, les pèlerinages aux divers sanctuaires consacrés à Marie se multiplient comme aux plus beaux siècles de foi. Des foules immenses acclament la Vierge immaculée, à Lourdes, à la Salette, à Pontmain, à Boulogne, à Albert et dans mille autres sanctuaires ; les miracles se multiplient ; la science, qui croyait avoir définitivement vaincu la foi, est appelée à les constater et se reconnaît vaincue à son tour. Dieu montre ainsi la légitimité de ces pèlerinages et de cette dévotion à certaines images et à certains lieux privilégiés. Qui oserait s'élever contre une pratique sanctionnée par des faveurs divines si extraordinaires et si nombreuses ?

[1] Voici la simple énumération des pèlerinages les plus connus de France, d'après l'abbé Maynard : Notre-Dame de Boubourg, entre Dunkerque et Saint-Omer ; — Notre-Dame des Dunes, près de Dunkerque ; — Notre-Dame du Cordon, à Valenciennes ; — Notre-Dame de Boulogne, à Boulogne-sur-Mer ; — Notre-Dame de Liesse, près de Laon ; — Notre-Dame des Ardents ou de la Sainte-Chandelle, à Arras ; — Notre-Dame de la Treille, à Lille ; — Notre-Dame de Chartres ; — Notre-Dame de Cléry ; — Notre-Dame de Poitiers, dite Notre-Dame la Grande, et Notre-Dame des Clefs ; — Notre-Dame du Gros-Chêne et Notre-Dame de Pitié, aussi dans le Poitou ; — Notre-Dame du Port, à Clermont ; — Notre-Dame de Betharram ou Notre-Dame du Beau-Rameau, non loin de Notre-Dame de Lourdes, le pèlerinage par excellence des dévots de Marie ; — Notre-Dame de Roc-Amadour, à peu près dans la même région, le plus ancien peut-être après le pèlerinage de Chartres ; — Notre-Dame du Puy, devenue Notre-Dame de France ; — Notre-Dame du Laus ; — Notre-Dame de Fourvières, à Lyon ; — Notre-Dame de la Garde, à Marseille ; — Notre-Dame d'Arcachon ; — Notre-Dame de Grâce ; — Notre-Dame de la Délivrance, et une foule d'autres sur les rivages de la mer, chères aux matelots. — Notre-Dame de la Salette ; — Notre-Dame de Lourdes ; — Notre-Dame de Pont-Main. — Citons encore Notre-Dame de Thil ; — Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Rennes ; — Notre-Dame de Rumenyol ; — Notre-Dame du Bois du Fou, au diocèse de Quimper ; — Notre-Dame de Bon-Secours à Roen, à Nancy et en plusieurs autres lieux ; — Notre-Dame des Anges dans la forêt de Bondy ; — Notre-Dame de Brebières et Notre-Dame de Montflières, au diocèse d'Amiens ; — Notre-Dame du Bon-Espoir, à Dijon ; — Notre-Dame du Mont-Roland, à Dole ; — Notre-Dame de Tourcé, au diocèse du Mans ; — Notre-Dame la Riche, en Touraine ; — Notre-Dame de l'Épine, près de Châlons-sur-Marne, où Joinville consacra son épée ; — — Notre-Dame de Nantilly et des Ardilliers, à Saumur ; — Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun ; Notre-Dame de la Drèche, au diocèse d'Albi ; — Notre-Dame de Verdelais, à Bordeaux, dont le nom rappelle le lit de verdure qui l'enserre ; — Notre-Dame de Ceignac, près de Rodez ; — Notre-Dame de

Nous voyons dans la sainte Ecriture qu'il est ordonné expressément d'honorer Dieu en certains temps, et en certains endroits marqués. Ce n'est pas que l'on ne puisse lui adresser des prières à tout moment et n'importe où l'on soit; mais c'est qu'il a fait choix de ces époques et de ces lieux pour répandre plus abondamment ses faveurs et exaucer nos prières avec une bonté plus grande. On lit dans le Deutéronome : *Tu ne pourras immoler la Pâque dans toutes les villes que le Seigneur ton Dieu doit te donner ; mais dans le lieu que le Seigneur ton Dieu aura choisi pour que son nom y habite.... Trois fois par an, tous les enfants mâles paraîtront en la présence du Seigneur ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi : à la solennité des azymes, à la solennité des semaines, et à la solennité des tabernacles* [1]. Nous savons que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même se soumit à ce précepte. S. Luc nous le montre se rendant au temple de Jérusalem à l'âge de douze ans, avec Marie et Joseph, pour accomplir la loi. Pourquoi sous la loi nouvelle n'aurions-nous pas aussi des lieux privilégiés que Dieu aime à nous voir fréquenter? Sans doute un seul temple ne suffit pas au peuple chrétien répandu sur toute la terre, comme il suffisait

Bon-Encontre, près d'Agen; — Notre-Dame de la Lande ou de Buglosse, sur le territoire du village de Pouy, qui a vu naître saint Vincent de Paul; — Notre-Dame de Sarrance, dans les Basses-Pyrénées; — Notre-Dame de Font-Romeu, dans les Pyrénées-Orientales; — Notre-Dame de la Daurade, à Toulouse; — Notre-Dame de Pradelles, au diocèse du Puy; — Notre-Dame d'Orcival, en Auvergne; — Notre-Dame des Pauvres, dans l'Aveyron; — Notre-Dame du Château, à Tarascon; — Notre-Dame des Doms et de Lumière, à Avignon; — Notre-Dame de l'Espinar en Provence; — Notre-Dame du Cros, près de Cannes, etc., etc.

Nous n'avons ajouté qu'un nom ou deux à cette nomenclature donnée par l'abbé Maynard : il faut se résigner à être incomplet. On nous permettra de citer un fait qui montrera la multiplicité des sanctuaires consacrés à Marie, où l'on se rend en pèlerinage pour vénérer quelque image miraculeuse ou réputée telle. Lorsque Mgr Jacquenet, de pieuse mémoire, dut quitter, par ordre du Souverain Pontife, le siège épiscopal de Gap pour celui d'Amiens, il s'informa du nombre des lieux de pèlerinage à Marie que contenait son nouveau diocèse. On lui répondit: deux ou trois. Quelques années après il nous demanda de réunir en un volume les notices sur les sanctuaires et statues miraculeuses de la très sainte Vierge que la *Semaine religieuse* du diocèse avait publiées. Nous en rassemblâmes soixante-dix ! Et ce n'était pas tout. Dans ce compte n'entraient pas les églises paroissiales ou chapelles de communautés consacrées à Marie, mais seulement les lieux de pèlerinage ! Il est probable qu'il en est à peu près de même dans la plupart des diocèses de France. Nous pouvons donc bien nous écrier: Oui, la France est le royaume de Marie !

[1] Non poteris immolare phase in qualibet urbium tuarum, quas Dominus Deus tuus daturus est tibi, sed in loco quem elegerit Dominus, ut habitet nomen ejus ibi. Tribus vicibus per annum apparebit omne masculinum tuum in conspectu Domini Dei tui, in loco quem elegerit; in solemnitate azymorum, in solemnitate hebdomadarum, et in solemnitate tabernaculorum. *Deuter.*, xvi, 5, 6, 16.

au peuple juif, et Dieu qui veut nous voir souvent visiter sa demeure et participer à son culte et au divin sacrifice, parce que nous sommes ses enfants, permet que nos églises se multiplient à l'infini : mais rien ne s'oppose à la préférence qu'il donne à quelques-unes, préférence marquée par les merveilles qu'il y opère.

Autrefois Dieu rendait ses oracles dans la partie du temple où était conservée l'Arche d'alliance : l'Arche d'alliance figurait Marie, et c'est principalement dans les lieux où elle est honorée d'un culte particulier qu'il multiplie les grâces et les prodiges. Il aime à remplir, dans les sanctuaires dédiés à Marie, les promesses qu'il fit autrefois à Salomon, pour le temple de Jérusalem. Il accueille favorablement les prières qui lui sont adressées en d'autres lieux ; cependant la plupart des grâces extraordinaires sont obtenues dans les sanctuaires de Marie, en présence de sa sainte image.

Dieu veut nous faire souvenir que s'il nous accorde ses bienfaits, sa Mère a reçu la mission de les faire arriver jusqu'à nous. Il donne à Marie cette joie de combler de ses faveurs des enfants qui lui sont chers ; il nous donne à nous-mêmes la consolation de savoir que nous avons au ciel une tendre Mère, qui veille sur nous, qui intercède pour nous, et qui n'abandonne jamais ceux qui mettent en elle toute leur confiance.

§ III. — *Du culte qui est dû au très saint nom de Marie.*

Les saintes images ont droit à tous nos respects et à un culte véritable à cause de ce qu'elles représentent ; mais elles ne sont pas seules à nous rappeler Dieu, la sainte Vierge et les saints. Le nom d'une personne n'a pas des rapports moins intimes avec elle que son image ; il en est un autre mode de représentation et mérite, à ce titre, des égards particuliers. On sait de quelle vénération le nom de Dieu était entouré chez les Juifs, et la crainte religieuse que leur inspirait le tétragramme sacré représentant ce nom adorable. S. Paul nous avertit qu'*au nom de Jésus tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et dans les enfers* [1]. Nous ne nous arrêterons donc pas à prouver que le nom de la bienheureuse Vierge Marie mérite nos respects et que nous lui devons un véritable culte, aux mêmes titres qu'à son image. Nous aimons que notre nom soit respecté, et l'outrager c'est nous outrager nous-mêmes ; il en est ainsi de Marie : elle aime que son nom soit respecté, et les hommages qu'on rend à ce nom béni, elle les reçoit comme rendus à elle-même. Le

[1] In nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum. *Philip.*, II, 10.

Père éternel tient aussi à l'honneur du nom de sa fille bien-aimée ; le Fils à l'honneur du nom de sa Mère, et l'Esprit saint à l'honneur du nom de son Epouse. On ne conçoit vraiment pas comment le démon a pu aveugler de malheureux hérétiques au point de leur faire oublier une vérité si élémentaire. Ils s'irriteraient, et avec raison, si l'on traitait avec mépris le nom qu'ils ont reçu de leurs aïeux, si l'on trainait dans la boue le nom de leurs mères, de leurs épouses et de leurs enfants, et ils osent en agir ainsi pour le nom de la Mère de Dieu ! Nous avons donc à examiner ici simplement en quoi consiste le culte qui est dû au très saint nom de Marie.

La presque unanimité des docteurs s'accordent à dire que le culte dû au nom de Marie est le même que celui que l'on rend à la bienheureuse Mère de Dieu. De même que, d'après le concile de Trente, l'honneur rendu à une image se rapporte finalement au prototype de cette image, de même aussi le culte rendu au nom de Marie se rapporte finalement à cette auguste Vierge. Le nom par lui-même est peu de chose : ce n'est, s'il est écrit, qu'un assemblage de quelques caractères ; s'il est prononcé, qu'une suite de sons aussitôt évanouis qu'émis. Il est évident que le nom, ainsi considéré en lui-même, ne peut avoir aucune excellence qui lui mérite les respects et le culte d'un être raisonnable. Il est, sous ce rapport, moins encore que l'image, qui pourtant est peu de chose. Si donc on lui rend quelques hommages, s'il est l'objet d'un culte, ce ne peut être à cause de lui-même. Ce culte s'adresse à lui, mais pour monter plus haut. Il doit donc être tel que Marie elle-même puisse le recevoir ; il ne peut être ni au-dessus ni au-dessous de celui auquel elle a droit ; il faut qu'il soit le même, puisque honorer le nom de Marie, c'est l'honorer elle-même. La fin du culte est de rendre témoignage à la dignité et à l'excellence de l'objet de ce culte : la dignité et l'excellence d'un nom considéré uniquement en lui-même ne sont rien, si donc nous reconnaissons quelque dignité et quelque excellence au nom béni de Marie, c'est la dignité de Marie et son excellence que nous y voyons : ce sont elles qui méritent nos hommages et déterminent notre culte.

On a comparé les images de la très sainte Vierge et son nom béni à un ambassadeur que l'on honore à cause du roi qu'il représente, mais aussi pour ses qualités propres, et sans qu'il soit aucunement question du roi son maitre. Mais il n'en est pas ainsi de la très sainte Vierge et de son nom. L'ambassadeur d'un roi peut posséder et possède ordinairement un mérite personnel réellement remarquable et digne d'être honoré. Il peut arriver même que l'on ait pour lui infiniment plus d'estime que pour son roi. Alors pourquoi ne lui rendrait-on pas, indépendamment des honneurs dus à ses fonctions, ceux dont ses qua-

lités personnelles le rendent digne ? Le nom de Marie au contraire n'est rien par lui-même, si on le considère abstraction faite de la bienheureuse Vierge qu'il sert à désigner. On peut trouver qu'il est harmonieux, on peut lui chercher des explications étymologiques plus ou moins heureuses, mais tout cela n'est rien, et pour trouver en ce nom quelque chose digne de notre respect et de notre culte, il faut considérer qu'il est le nom de la Mère de Dieu, et l'identifier en quelque manière avec elle.

De cette unité d'objet, il résulte que le culte rendu au nom de Marie est, comme celui rendu à la bienheureuse Vierge elle-même, d'un degré supérieur au culte que l'on rend aux autres saints. Ce n'est pas seulement le culte de dulie, mais le culte d'hyperdulie. La dignité du nom de Marie se confond avec celle de sa personne : il faut que le culte rendu à cette dignité, soit qu'on la considère directement en Marie, soit qu'on la considère indirectement, et par l'intermédiaire de son nom, soit toujours identique à lui-même. Les motifs qui nous déterminent, les sentiments qui nous entraînent ne diffèrent pas dans l'un et l'autre cas : c'est Marie que nous cherchons, c'est Marie que nous voyons, c'est elle que nous aimons, lorsque nous rendons nos hommages à son nom béni ; c'est elle aussi qui les reçoit, puisque sans elle son nom n'est rien. Il est donc impossible de rendre à son très saint nom un culte d'un ordre inférieur à celui auquel elle a droit dans sa propre personne.

C'est ainsi que l'entend la sainte Eglise. La fête établie en l'honneur du nom de Marie en est une preuve. Cette fête existait de temps immémorial dans plusieurs contrées du monde catholique, mais le pape Innocent XI l'étendit à toute l'Eglise, pour remercier Marie de l'insigne victoire remportée sur les Turcs, sur le point de s'emparer de Vienne, dernier rempart de la chrétienté contre la barbarie musulmane. Le souverain pontife voulut que cette fête fût du rite double majeur; il ne fit ainsi aucune différence entre elle et les autres fêtes secondaires destinées à honorer Marie sous divers titres, ou dans ses différents mystères. Le culte liturgique rendu communément aux saints ne vient ainsi qu'après celui que reçoit le nom de Marie, ce qui ne serait pas si, dans le nom de Marie, on ne célébrait pas l'excellence de cette auguste Vierge elle-même. Le culte rendu aux simples serviteurs de Dieu ne suffit pas pour honorer le nom béni de sa Mère et, en ce nom, toutes ses grandeurs : c'est un culte d'un ordre supérieur, que lui rend la sainte Eglise, particulièrement en cette fête fixée au dimanche dans l'octave de la Nativité.

S. Bonaventure dit expressément : « Ce n'est pas seulement « le culte de *dulie*, mais le culte d'*hyperdulie*, qu'il faut ren« dre au nom de Marie, car ce nom par lequel nous désignons

« la Mère de Dieu possède une dignité si sublime, que non « seulement les fidèles de la terre, mais les saints du ciel ; non « seulement les hommes, mais même les anges, lui doivent « rendre un honneur tout particulier [1]. »

Ailleurs, le docteur Séraphique dit encore : « La dignité de « la Mère de Dieu est si grande, que si toutes les créatures, « quelque sublime que soit leur rang, étaient présentes, elles de- « vraient toutes rendre leurs plus respectueux hommages à la « Mère de Dieu [2]. » Le très pieux et très savant Idiota adresse ces paroles à Marie, dans une contemplation : « La très sainte « Trinité tout entière vous a donné un nom qui, après le « nom plus que béni de votre Fils, est au-dessus de tout nom, « afin qu'à votre nom tout genou fléchisse au ciel, sur la terre « et dans les enfers, et que tout confesse la grâce, la gloire et « la vertu de ce très saint nom [3]. »

Le cardinal Cajétan, cet illustre théologien, commentant un passage de la *Somme* de S. Thomas, s'exprime ainsi : « D'après « le docteur Angélique, le culte d'hyperdulie ne doit être rendu « qu'à la bienheureuse Vierge seule, entre tous les parents du « Christ, selon la chair, parce que seule elle s'est approchée de « la divinité dans l'ordre purement naturel, jusqu'à la toucher lors- « qu'elle a conçu Dieu, qu'elle l'a enfanté et nourri de son propre « lait [4]. » Gabriel, un des anciens scolastiques dont l'autorité a le plus de poids, dit à son tour : « L'hyperdulie s'entend d'une « soumission particulière et d'une vénération profonde, causée « par la supériorité et l'excellence sans égale de la personne qui « en est l'objet. C'est le culte rendu à la glorieuse Vierge Marie « seule, qui a reçu, par une faveur singulière, l'excellence la « plus haute et la dignité la plus exceptionnelle concédée à « une pure créature, celle d'être la Mère de Dieu, ce qui l'élève « au-dessus des chérubins, des séraphins et de tous les esprits

[1] Nomini Mariæ non tantum duliæ, sed et hyperduliæ honorem tribui oportet, hoc enim nomen quo Dei Matrem dicimus, tantæ divinitatis est ut illud non modo viatores, sed et comprehensores, nec solum homines, verum etiam angeli speciali quadam prærogativa venerantur. S. Bonavent., in III, dist. XIX, q. 3.

[2] Tanta est Deiparæ dignitas, ut si omnes creaturæ, quantumcumque ascenderent in gradibus nobilitatis, essent præsentes, omnes deberent reverentiam exhibere Matri Dei. Idem, in sent. I, dist. XLIV, in exposit. textus.

[3] Dedit enim tibi tota supersancta Trinitas nomen quod post nomen suprabenedicti Filii tui est nomen super omne nomen, ut in nomine tuo omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum ; et omnis lingua confiteatur hujus sanctissimi nominis gratiam, gloriam et virtutem. Idiota, *Contempl. de B. Virg.*, cap. V.

[4] Hyperduliam a doctore Angelico assertam inter omnes Christi consanguineos deberi soli B. Virgini, quæ sola fines Deitatis propria ratione naturali attigit, dum Deum concepit, peperit, genuit et lacte proprio pavit. Cajetan. *card.* in II, II, *D. Thom.*, q. CIII.

« angéliques [1]. » Les autres théologiens tiennent le même langage et s'appuient sur ce motif que le culte du nom de Marie repose sur la dignité de la maternité divine, car ce nom est celui de la Mère de Dieu, et c'est pour cette raison qu'on le vénère. Or la dignité de Mère de Dieu est essentiellement distincte de la grâce habituelle, fondement du culte rendu aux autres saints, d'où il résulte évidemment que le culte du nom de Marie n'est pas seulement le culte de dulie auquel ils ont droit.

On ne peut pas dire que ces deux cultes, au fond, ne sont qu'un, à des degrés différents, comme il en est pour les saints que l'on n'honore pas tous avec la même solennité, quoiqu'on leur rende à tous un culte de même espèce. S. Thomas les distingue absolument lorsqu'il dit : « Nous devons à Marie, consi-« dérée comme Mère de Dieu, non pas un culte de dulie quel-« conque, mais le culte d'hyperdulie et une vénération supérieure « à celle due aux autres créatures [2]. » Et ce culte est nécessairement d'une espèce à part et plus haute, parce que Marie forme à elle seule une catégorie séparée, et qu'elle surpasse sans comparaison possible toutes les autres créatures, en excellence comme en dignité. Les autres saints, quels que soient d'ailleurs leurs mérites et de quelques grâces que Dieu les ait comblés, ne sont néanmoins que des serviteurs. Il y aura des degrés dans les honneurs rendus, par exemple, au chef des Apôtres et à l'un de ces chrétiens peu fervents qui n'entreront qu'à grand'peine dans le royaume de Dieu, mais ce sont toujours des serviteurs de Dieu que l'on honorera en eux. La bienheureuse Vierge Marie s'est appelée, elle aussi, la servante du Seigneur, mais en même temps elle est sa Mère. Personne n'a autant qu'elle les mérites que procure la fidélité au service de Dieu; mais elle a de plus, ce qui la différencie de tous les autres et lui donne droit à un culte d'un ordre supérieur, sa dignité de Mère de Dieu. Ce culte, son nom béni y a droit en même temps qu'elle, mais d'une autre manière, comme nous l'avons vu déjà pour les images.

Lorsque nous adressons nos hommages à Marie, le culte que nous lui rendons est absolu, c'est bien elle et uniquement elle que nous honorons. Sans doute, en lui rendant nos devoirs, nous n'ignorons pas qu'elle tient tout de Dieu, et les hommages accordés à la plus parfaite et à la plus aimée de ses créatures

[1] Hyperduliam complecti quamdam reverentiam, ob singularem eminentiam, et excellentiam personæ, qualis reverentia soli Virgini gloriosæ exhibetur in qua est prærogativa excellentiæ, et singularissimæ dignitatis puræ creaturæ concessa in eo quod est Mater Dei, in hoc enim ipso excellit quod est Mater Dei, in hoc enim ipso excellit Cherubim et Seraphim, et omnes Angelicos spiritus. GABRIEL, lect. XLIX, *in Can. missæ.*

[2] Mariæ in quantum Mater Dei est, non qualemcumque duliam, sed hyperduliam et eminentiorem quam cæteris creaturis, venerationem deberi. S. THOM., III part., quæst. XXV, art. V.

remontent jusqu'à lui et contribuent à l'honorer; cependant c'est bien à Marie que ces hommages s'adressent, et ce n'est qu'indirectement qu'ils s'élèvent jusqu'à Dieu. Pour le culte du nom de Marie, il n'en est plus de même. Nous honorons ce nom béni, nous l'invoquons avec amour et confiance, mais par lui-même il ne nous dirait rien, et nous n'aurions pas la pensée d'en faire l'objet de notre culte, s'il n'était pas le nom de la Mère de Dieu. C'est à cause d'elle que nous vénérons et que nous invoquons ce nom béni, ou plutôt c'est elle que nous vénérons et que nous invoquons en lui. Le culte du nom de Marie est donc un culte relatif quoique d'un ordre supérieur, et c'est en quoi il diffère de celui que nous rendons à la bienheureuse Vierge; c'est aussi en quoi il ressemble à celui auquel ont droit ses images. Lorsque nous fléchissons le genou devant une image de Marie, ce n'est pas la supériorité de l'image ou son excellence que nous prétendons honorer; lorsque nous inclinons pieusement la tête en prononçant son nom béni, ce n'est pas aux deux syllabes qui le composent que nous adressons ce signe d'affectueux respect; l'image par elle-même est peu de chose et le mot presque rien : ce n'est pas assez pour qu'une créature intelligente et raisonnable s'agenouille ou s'incline. Mais Marie est derrière cette image et ce mot : voilà pourquoi l'image et le mot qui nous la rendent pour ainsi dire présente sont dignes de tous nos respects. Nous leur devons un culte à cause de Marie; c'est donc un culte relatif et non pas absolu, quoiqu'il soit de la même espèce que celui rendu à Marie en sa propre personne, parce qu'en définitive, c'est à elle qu'il s'adresse. Le nom n'est pas la personne elle-même, et c'est pourquoi il ne peut être honoré que d'un culte relatif, à cause d'elle; mais il la représente, et c'est pourquoi ce culte doit être de même sorte que s'il s'adressait directement à elle. De même, lorsqu'on invoque le nom de Marie et que l'on met en lui sa confiance, c'est le nom que l'on prononce, mais c'est Marie que l'on prie; on a confiance dans la puissance de ce nom béni, mais c'est de celle qu'il représente qu'on espère être secouru. S. Bernard nous invite à mettre en Marie toute notre confiance; il nous dit : « Si vous « commencez à être enseveli dans l'abîme de la tristesse, dans « l'abîme du désespoir, pensez à Marie; dans les dangers, dans « les difficultés, dans les incertitudes, pensez encore à Marie: « invoquez Marie, et ainsi vous apprendrez par votre propre « expérience le prix de cette parole : *Et le nom de la Vierge « était Marie* [1]. » Pour rendre avec plus d'exactitude le sens

[1] Si barathro incipiaris absorberi tristitiæ desperationis abysso, cogita Mariam; in periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca.... et sic in temetipso experieris, quam merito dictum sit : Et nomen Virginis Maria. S. Bernard., hom. II *super Missus*.

des paroles du saint docteur, peut-être faudrait-il dire : « Pen-« sez Marie, invoquez le nom de Marie. » Car c'est l'invocation de ce nom qu'il conseille avec tant de zèle. Il savait pour l'avoir éprouvé mille fois, combien cette invocation est puissante pour chasser le démon, éloigner les dangers et procurer la grâce. Mais il n'ignorait pas que la vertu de ce nom vient tout entière de celle qu'il représente, et que le nom ne serait rien par lui-même, s'il n'était pas celui de la Mère de Dieu. Imitons l'amour de S. Bernard pour Marie, et invoquons avec lui ce nom qui a été et sera béni par toutes les générations.

§ IV. — *Du culte des reliques de Marie.*

Tout ce qui a quelque rapport intime avec la glorieuse Vierge Marie Mère de Dieu, mérite par là même notre respect le plus profond. Nous rendons un véritable culte à ses images et à son nom béni ; il est juste que nous agissions de même pour les saintes reliques que nous croyons avoir le bonheur de posséder. Nous avons déjà parlé de ces reliques précieuses de Marie dans un précédent volume, et ce n'est plus le lieu ici ni de les énumérer, ni d'en discuter l'authenticité, mais seulement d'examiner le culte qui leur est dû en les considérant comme telles.

Le culte des saintes reliques a eu de nombreux ennemis. On voit encore de nos jours des gens qui se vantent d'être plus sages que le commun des hommes, d'être des esprits forts, couvrir de leurs dédains et de leur mépris profond le culte que les fidèles sont heureux de rendre aux restes vénérés des saints; et en même temps ces hommes croient n'avoir jamais assez fait pour honorer la mémoire et les restes de quelques ennemis de Dieu et de l'Eglise. Leur inconséquence même prouve combien le culte des reliques est conforme aux sentiments naturels. La passion antireligieuse seule, la haine de Dieu et de ses saints peut inspirer la conduite de ceux qui s'acharnent contre ce culte.

Les Juifs ont été les premiers ennemis du culte des saintes reliques. On le comprendra aisément, si l'on se rappelle que la loi leur ordonnait de considérer comme impurs les cadavres et tout ce qui avait touché un corps mort. Moïse, par ordre de Dieu, avait inscrit ces prescriptions dans la loi, afin de mettre le peuple hébreu en garde contre l'idolâtrie pour laquelle il éprouva de tout temps un violent penchant. Ce peuple avait vécu pendant plusieurs siècles au milieu des Egyptiens; il avait été témoin des hommages superstitieux rendus aux morts; sans doute, il avait pris part bien des fois à ces pratiques idolâtriques. Il fallait le protéger contre l'erreur, et le moyen le plus efficace était de l'éloigner autant que possible des restes des

morts. Nous savons que si Dieu voulut que le corps de Moïse fût enseveli par les anges, et le lieu de sa sépulture inconnu de tous, ce fut pour éviter qu'il fût adoré par son peuple. Les Juifs trouvaient donc dans la loi ancienne des prétextes plausibles pour s'opposer au culte des saintes reliques; ils ne manquèrent pas de le faire. La plupart des hérétiques des premiers siècles les imitèrent, et tous ceux qui repoussèrent le culte des saintes images furent en même temps les ennemis du culte des saintes reliques. On sait avec quel fanatisme les premiers disciples de Luther et de Calvin les recherchèrent partout pour les détruire. Sans doute, le désir de s'emparer des châsses précieuses dans lesquelles la piété des fidèles renfermait les restes des saints pour mieux les honorer, excitait encore leur zèle sacrilège; mais ce qui les animait plus que tout le reste, c'était leur haine satanique pour les amis de Dieu et pour leurs restes sacrés. On vit les mêmes excès monstrueux se produire pendant les jours néfastes de la révolution qui désola la France à la fin du XVIIIe siècle; on les revit encore depuis, et on les reverra toutes les fois que les mauvaises passions surexcitées livreront le peuple sans défense à l'influence du démon et de ses satellites; mais nous n'avons à parler ici que des reliques de la bienheureuse Marie.

Il n'est personne parmi les catholiques qui n'admette que l'on doit un culte aux reliques de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu. Malgré les précautions de la loi de Moïse contre l'idolâtrie, dont nous avons parlé, le culte des reliques ne fut pas inconnu chez l'ancien peuple de Dieu. Joseph prit un soin extrême du corps du saint patriarche Jacob après sa mort, et Moïse, en sortant d'Egypte, emporta les restes de Joseph comme un précieux trésor. Au IVe livre des Rois, nous lisons que *quelques hommes enterrant un mort virent des voleurs et jetèrent le cadavre dans le sépulcre d'Elisée. Lorsque le cadavre eut touché les os d'Elisée, l'homme revécut et se tint sur ses pieds* [1]. Les ossements desséchés d'Elisée eurent donc la puissance, par la volonté de Dieu, de ressusciter un mort, ce qui fait dire à l'Ecclésiastique, en parlant de ce prophète : *Même mort, son corps a prophétisé. Pendant sa vie, il a fait des prodiges extraordinaires, et à sa mort des choses merveilleuses* [2]. Dieu, en accomplissant ce miracle, honorait de la manière la plus éclatante les restes mortels du prophète Elisée; il autorisait donc les Juifs à leur rendre aussi des honneurs, ou

[1] Quidam autem sepelientes hominem viderunt latrunculos, et projecerunt cadaver in sepulcro Elisæi. Quod cum tetigisset ossa Elisæi, revixit homo, et stetit super pedes suos. *IV. Reg.*, XIII, 21.

[2] Et mortuum prophetavit corpus ejus; in vita sua fecit monstra, et in morte mirabilia operatus est. *Eccli.*, XLVIII, 43, 44.

plutôt il en imposait l'obligation. Plus tard, Notre-Seigneur Jésus-Christ, en permettant que les malades fussent guéris par le simple attouchement de ses vêtements, montrait de quel respect et de quel culte était digne tout ce qui avait quelque rapport avec son adorable personne. Au chapitre v[e] des Actes des apôtres, nous voyons que l'ombre de S. Pierre guérissait les infirmes ; au chapitre XIXe, il est rapporté que les linges qui avaient été à l'usage de S. Paul mettaient les démons en fuite, et guérissaient les maladies. C'est ainsi que la sainte Ecriture nous fournit des preuves irréfutables de la puissance que Dieu donne aux saintes reliques, des merveilles qu'il opère par elles, et par suite du culte dont il veut qu'elles soient honorées.

Aussi, dès les premiers temps de la sainte Eglise, les souverains pontifes, les Pères et les docteurs ont-ils proclamé la légitimité et la nécessité de ce culte. On lit dans les Constitutions apostoliques : « Les reliques des corps de ceux qui vivent au-
« près de Dieu ne sont pas non plus privées d'honneur, puisque
« le prophète Elisée, après son trépas, ressuscita un mort tué
« par des brigands venus de la Syrie. Le cadavre de ce malheu-
« reux toucha les restes d'Elisée, et aussitôt il retrouva la vie,
« ce qui ne serait assurément pas arrivé, si le corps d'Elisée
« n'avait pas été saint. Et le chaste Joseph embrassa respec-
« tueusement le corps de son père Jacob étendu sur son lit funé-
« raire après sa mort. A leur tour, Moïse et Josué emportèrent
« avec eux les restes du corps de Joseph [1]. » S. Justin, martyr, dit expressément : « Les corps des saints et les tombeaux des martyrs
« détruisent les embûches des démons et rendent la santé dans
« les cas où l'art des médecins s'est reconnu impuissant [2]. » S. Grégoire de Nazianze, dans son premier discours contre Julien l'Apostat, ne craint pas de parler ainsi à ce cruel ennemi de l'Eglise :
« Tu n'as donc pas tremblé ? tu n'as pas respecté les victimes
« immolées pour Jésus-Christ ? Tu n'as pas redouté ces illustres
« athlètes, Jean, Pierre, Paul, Jacques, Etienne, en l'honneur
« de qui sont établies des fêtes, célébrées avec tant de solennité,
« par qui les démons sont chassés et les maladies guéries, dont
« les corps maintenant privés de vie peuvent autant que leurs
« saintes âmes, soit qu'on les touche, soit qu'on les honore,

[1] Eorum qui apud Deum vivunt, ne reliquiæ quidem corporum sunt inhonoratæ, siquidem Elisæus propheta, postquam defunctus est, mortuum suscitavit a piratis Syriæ occisum; attigit enim corpus ejus corpus Elisæi, et excitatus revixit, quod quidem nunquam accidisset nisi corpus Elisæi sanctum esset. Et castus Joseph patrem Jacob jam defunctum in lecto jacentem amplexus est : item Moyses et Jesus filius Nave, reliquias corporis Joseph ferebant. S. Clemens *papa in Constitut. Apostolicis.*

[2] Sanctorum corpora, et sepulchra martyrum dæmonum amoliuntur insidias, et morborum ab arte medica comploratorum conferunt sanationes. S. Justinus, *martyr*, quæst. XXVIII.

« dont une seule goutte de sang, un rien rappelant leur passion, « a la même puissance que les corps eux-mêmes? Tu ne les « honores pas? tu oses les mépriser [1] ? » Citons aussi S. Jean Damascène. Il écrit dans le traité de *la Foi orthodoxe :* « Le « Christ notre Seigneur nous a donné dans les reliques des « saints comme des sources de salut d'où découlent pour nous « mille biens précieux [2]. » Enfin S. Jérôme, dans une de ses lettres, expose en ces termes la raison déterminante du culte que nous rendons aux saintes reliques : « Nous honorons les « reliques des martyrs pour honorer celui dont ils ont été les « glorieux témoins ; nous honorons les serviteurs pour que cet « honneur remonte jusqu'au Seigneur qui dit : *Celui qui vous « reçoit me reçoit.* Si les reliques des martyrs ne sont pas « dignes d'être révérées, pourquoi lisons-nous dans l'Écriture : « *La mort des saints du Seigneur est précieuse en sa pré- « sence* [3] ? »

Il n'est pas nécessaire de faire observer que ces différents textes qui prouvent la légitimité du culte des reliques des saints ont une force bien plus grande encore, si nous les appliquons à celles de la Reine des patriarches, des prophètes, des martyrs et de tous les saints. Aussi voyons-nous que partout où l'on croit posséder quelques reliques de la très sainte Vierge, on les révère avec la plus grande dévotion. Ces reliques ne peuvent être, comme celles des autres saints, des parcelles des os ou de la chair de la très sainte Vierge, puisque son corps virginal n'a passé que quelques instants par la mort, comme par un doux sommeil, et qu'il est ressuscité glorieux pour entrer, avec son âme bienheureuse, en possession de la gloire du ciel. Nulle partie de la substance corporelle de Marie n'est donc demeurée sur la terre pour y recevoir nos hommages, mais à Rome on possède et l'on honore un vêtement de cette glorieuse Vierge ; ailleurs, d'autres vêtements, une ceinture, un voile, des anneaux ; plusieurs églises croient même posséder des cheveux,

[1] Non victimas pro Christo cæsas veritus es? nec magnos pugiles extimuisti Joannem illum, Petrum, Paulum, Jacobum, Stephanum, quibus præclari honores, et festa constituta sunt, a quibus dæmones propelluntur, et morbi curantur, quorum vel sola corpora idem possunt quod animæ sanctæ, sive tangantur, sive honorentur, quarum vel sola sanguinis gutta, aut exigua passionis signa idem possunt, quod corpora? Hæc non colis, sed contemnis? S. Gregor. Nazianz. Orat. III, invect. I. *contra Julianum.*

[2] Christus Dominus sanctorum reliquias velut salutiferas fontes præbuit, ex quibus plurima ad nos beneficia manant. S. Joann. Damasc., *de Fide orthod.*, lib. IV, cap. 16.

[3] Honoramus reliquias martyrum, ut eum cujus sunt martyres honoremus; honoramus servos, ut honos servorum redundet ad Dominum qui ait : Qui vos suscipit, me suscipit; si non honorandæ sunt reliquiæ martyrum, quomodo legimus : Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. S. Hieron., epist. liii, *ad Riparium.*

quelques gouttes de lait, ou des larmes de la très sainte Vierge. Généralement ces prétentions sont solidement appuyées sur d'antiques traditions et sur d'autres preuves dont nous n'avons pas à rechercher la valeur. Il nous suffit de constater que partout où l'on croit posséder quelque relique vraiment authentique de Marie, on lui rend les plus grands honneurs et on lui voue un culte en rapport avec la sublime dignité de la Mère de Dieu. Il peut se faire qu'en plusieurs cas la piété des fidèles se trompe sur l'objet matériel, qu'elle regarde par exemple les cheveux de quelque sainte vierge martyre comme étant de Marie, ou des larmes et du lait miraculeusement sortis d'une image de la Vierge comme venant d'elle-même; mais cette erreur matérielle, si elle existe, n'enlève rien à la force du témoignage que les hommages publiquement rendus, avec l'approbation au moins tacite de l'Eglise, apportent en faveur du culte des reliques de la Mère de Dieu. *L'Eglise du Dieu vivant est la colonne et le fondement de la vérité* [1], dit S. Paul, elle ne peut donc errer ni dans sa foi, ni dans sa morale, ni dans son culte, et le culte qu'elle autorise, lorsqu'elle ne le rend pas directement elle-même, envers les reliques de Marie, est légitime. S'il en était autrement, que deviendrait l'assistance du Saint-Esprit? que deviendrait la promesse que *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* [2]?

S'il est juste d'honorer les images de Marie, si ceux qui combattent le culte des images méritent les anathèmes de l'Eglise, on conçoit qu'il est non moins juste, non moins conforme à la piété d'honorer les reliques de cette auguste Vierge; elles ont en effet des rapports plus intimes avec sa personne et l'on comprend que des temples magnifiques aient été élevés pour leur servir de reliquaires, par l'impératrice Pulchérie, à Constantinople, pour une ceinture, et par Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, pour une tunique de Marie.

Les hérétiques, afin de combattre le culte des reliques des saints et en particulier de la très sainte Vierge, se sont quelquefois appuyés sur les reproches que Notre-Seigneur adressait aux Scribes et aux Pharisiens, lorsqu'il leur disait : *Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui bâtissez les tombeaux des prophètes, ornez les monuments des justes* [3]. C'était le grand argument de Julien l'Apostat. Mais ni lui ni ceux qui l'ont suivi dans cette voie n'ont voulu remarquer que c'est aux Pharisiens hypocrites que Jésus s'adresse; que ce qu'il condamne, ce ne sont pas les honneurs rendus aux restes mortels

[1] Ecclesia Dei vivi columna et firmamentum veritatis sit. *I. Ephes.*, III, 15.
[2] Portæ inferi non prævalebunt adversus eam. MATTH., XVI, 10.
[3] Væ vobis scribæ et pharisæi hypocritæ, qui ædificatis sepulcra prophetarum et ornatis monumenta justorum. MATTH., XXIII, 29.

des prophètes et des justes, mais l'hypocrisie avec laquelle ces honneurs sont rendus. Ils bâtissent de superbes tombeaux en l'honneur des prophètes; ils désavouent la conduite cruelle de leurs pères envers les envoyés de Dieu et tirent vanité de cette conduite; mais en même temps ils les imitent, en ne se soumettant pas plus qu'eux à la parole des prophètes, et en se préparant à immoler le roi des prophètes lui-même, celui dont l'avénement était le grand ou plutôt l'unique objet de leurs prophéties et de leurs désirs. Condamner l'hypocrisie avec laquelle des méchants accomplissent une œuvre excellente en elle-même, n'est pas la même chose que condamner cette œuvre.

De même les hérétiques et des critiques trop sévères ont soulevé cette autre difficulté, que l'authenticité des reliques, et en particulier de celles de la très sainte Vierge, est souvent contestable : que l'on s'expose, en leur rendant un culte, à honorer des objets qui n'ont jamais eu de rapports avec elle et qui ne méritent que l'indifférence et le mépris. Mais l'erreur dont ils affectent une si grande crainte est beaucoup moins à redouter qu'ils ne le prétendent. Si elle existe, elle est fort rare, car le culte des reliques n'est autorisé par l'Eglise que moyennant les preuves les plus palpables de leur authenticité. D'autre part, si l'erreur matérielle existe quelquefois, le but final du culte qui est d'honorer Marie ou les saints n'en est pas moins atteint. L'objet considéré comme relique, s'il ne l'est pas en effet, a au moins le mérite de rappeler vivement le souvenir de ceux vers qui remonte le culte rendu : il procure à sa manière le même service que l'image. Il serait étrange et bien injuste que pour éviter une erreur purement matérielle, qui se rencontre rarement et n'a aucun inconvénient, ni pour les fidèles, ni pour la gloire des saints et de Marie, on privât les véritables reliques du culte qui leur est dû, Marie et les saints de la gloire qui leur en revient, et les fidèles de tous les avantages spirituels et même temporels qu'ils y trouvent.

Nous ajouterons que le culte des reliques de la très sainte Vierge, comme des autres saints, ne peut être qu'un culte respectif ou relatif. C'est à cause de Marie que nous vénérons sa ceinture, sa tunique ou les quelques cheveux pieusement recueillis par les saintes femmes pendant sa vie mortelle et conservés jusqu'à nos jours. Nous ne pouvons trouver ni dans ces cheveux presque réduits en poussière par la longue suite des siècles, ni dans ces vêtements que le moindre accident achèverait de détruire, aucune excellence propre qui nous oblige à la soumission et au respect que le culte comporte. Mais nous les honorons parce qu'ils ont touché Marie, qu'ils ont été à son usage, qu'ils ont même fait, s'il s'agit des cheveux, ou du lait, ou des larmes, partie intégrante de son corps virginal. C'est à cause

de la dignité suprême de la Mère de Dieu, dont ils sont les reliques, que nous leur rendons un culte ; c'est à cause de l'excellence de Marie, supérieure à toute excellence créée, que nous avons pour eux ce respect et cette vénération profonde. Aussi n'avons-nous pas lieu de craindre d'aller trop loin dans les honneurs que nous leur rendons, pourvu que nous ne les confondions pas avec Marie elle-même, ou Marie avec Dieu.

CHAPITRE III

DE L'UTILITÉ QUI RESSORT POUR L'ÉGLISE ET POUR CHAQUE FIDÈLE EN PARTICULIER DU CULTE DE MARIE

§ I. — *Marie est témoin de ce culte et entend nos prières.*

Quelque légitime que soit le culte rendu par les enfants de la sainte Eglise à Marie, quelque injustes que se montrent envers elle ceux qui le lui refusent, il faut avouer cependant que la plupart des fidèles qui l'honorent seraient moins empressés de le faire s'ils n'y trouvaient un sérieux avantage. A part de rares exceptions, l'homme ne montre un zèle persévérant que pour ce qui le touche de près ; son intérêt propre est pour l'ordinaire le mobile le plus efficace qui le fasse agir. Les âmes sont peu nombreuses qui serviraient véritablement Dieu, s'il n'y avait ni ciel à espérer ni enfer à craindre. De même on en compterait peu qui se montreraient zélées à honorer Marie, s'il n'y avait rien à prétendre en retour du culte qu'on lui rend.

Mais notre intérêt nous presse d'honorer la très sainte Vierge. Nous avons besoin de son intercession, et elle est puissante et généreuse lorsqu'il s'agit de nous venir en aide. Faibles comme nous le sommes, exposés aux attaques du démon et du monde, nous ne pouvons nous passer de la grâce de Dieu pour marcher dans la voie du bien. Or Dieu qui nous a donné Jésus par Marie, a voulu que les grâces méritées pour nous par cet adorable Sauveur nous vinssent aussi par elle. Et sur qui répandra-t-elle de préférence les grâces dont la miséricorde divine l'a établie la haute distributrice, sinon sur ceux qui l'aiment et qui l'honorent, sur ceux qui se font gloire d'être ses serviteurs et ses enfants ? Elle ne fera, du reste, en agissant ainsi, que se conformer à la volonté de Dieu ; car il est nécessairement bon pour ceux qu'il voit fidèles à honorer sa Mère et à la prier.

Le culte de Marie est donc inséparable d'une invocation remplie de respect, de confiance et d'amour. Si nous n'invoquions pas Marie, si nous n'espérions rien de sa bonté, notre culte ressemblerait à l'admiration que l'on peut éprouver pour les grands personnages de l'antiquité : ce ne serait plus un véritable culte.

Le culte que nous rendons à Marie, les louanges que la sainte Eglise lui adresse, les prières qui s'élèvent, sans discontinuer, de la terre vers son trône céleste, comme un encens d'agréable odeur, notre confiance enfin, tout suppose que Marie entend nos prières, reçoit nos hommages, jouit de notre confiance et de notre amour filial pour elle. Pourquoi la prier si elle n'entendait pas nos invocations?

Luther et plusieurs autres après lui n'ont pas craint cependant d'avancer que Marie ne nous entend pas et que les prières qui lui sont adressées n'arrivent pas jusqu'à elle. A défaut de bonnes raisons pour soutenir une telle opinion, les luthériens et les calvinistes n'ont pas rougi de recourir aux plaisanteries les plus irrespectueuses, et de dire que les saints n'ont pas les oreilles assez longues pour nous entendre de si loin [1]. Comme si Dieu manquait de moyens pour faire connaître à la très sainte Vierge et aux saints les hommages qui leur sont rendus et les prières qui leur sont adressées sur la terre! Ne peut-il pas leur donner la claire vision de tout ce qui est susceptible de les intéresser ici-bas? Ne peut-il pas aussi, sans leur faire voir ou entendre directement les choses mêmes qui les intéressent, les leur révéler, soit par lui-même, comme il fait pour les anges de la plus haute hiérarchie, soit par l'intermédiaire des esprits bienheureux?

Mais quoi que disent les ennemis de Dieu, de Marie et des saints, il est certain que la bienheureuse Vierge et les autres habitants de la céleste patrie connaissent parfaitement les prières que nous leur adressons. Les preuves de cette vérité ne manquent pas dans la sainte Ecriture. Lorsque l'ange Raphaël est sur le point de quitter le saint vieillard Tobie et son fils, il dit au vieillard : *Quand tu priais avec larmes, que tu ensevelissais les morts, que tu laissais ton repas, que tu cachais les morts durant le jour en ta maison, et que durant la nuit tu les ensevelissais, c'est moi qui ai présenté ta prière au Seigneur. Et parce que tu étais agréable au Seigneur, il a été nécessaire que la tentation t'éprouvât. Et maintenant le Seigneur m'a envoyé pour te guérir* [2]. Il ressort évidemment

[1] Apud Gerard., lib. II, p. II. fol. 554, et apud Amasium, tom. II, fol. 205.

[2] Quando orabas cum lacrymis et sepeliebas mortuos, et derelinquebas prandium tuum, et mortuos abscondebas per diem in domo tua, et nocte

de ce texte que le bienheureux archange était, du haut du ciel, témoin de tous les actes de charité accomplis par le fidèle serviteur de Dieu. Il entendait toutes ses prières, il recueillait ses larmes et rendait compte de tout à Dieu ; d'où l'on pourrait conclure que toutes ces choses lui étaient connues, non pas en vertu d'une révélation particulière, mais en vertu d'une faculté ordinaire que posséderaient les anges, de pouvoir assister du ciel aux choses qui se passent sur la terre. Il ne descendait pas ici-bas pour examiner la conduite et écouter les paroles de Tobie; il ne vint du ciel que sur l'ordre de Dieu, lorsqu'il fut envoyé pour guérir le saint vieillard et délivrer Sara de la persécution du démon.

Nous lisons au chapitre 1er du prophète Zacharie : *Et l'ange du Seigneur reprit et dit : Seigneur des armées, jusqu'à quand n'aurez-vous point pitié de Jérusalem et des villes de Juda, contre lesquelles vous êtes irrité? C'est déjà la soixante et dixième année. Et le Seigneur répondit à l'ange qui parlait en moi*, ou plutôt selon l'hébreu, *avec moi, de bonnes paroles, des paroles de consolation* [1]. Ces paroles sont la promesse du prompt rétablissement des villes pour lesquelles l'ange a intercédé, et du châtiment de leurs ennemis ; plusieurs chapitres de la prophétie de Zacharie ne sont pas trop pour célébrer les bienfaits que Dieu va répandre.

Au chapitre XVIIIe de l'Evangile de S. Matthieu, Jésus-Christ dit à ses disciples : *Prenez garde de mépriser un seul de ces petits, parce que, je vous le dis, leurs anges voient sans cesse dans le ciel la face de mon Père qui est dans les cieux* [2]. D'où il suit que les anges gardiens, lorsqu'ils sont sur la terre, veillant sur les enfants confiés à leur garde, ne laissent pas de voir la face du Père céleste dans le ciel ; et que, lorsqu'ils sont dans le ciel, auprès du trône de Dieu, ils remplissent néanmoins leurs fonctions de gardiens, ce qu'ils ne feraient pas s'ils ne voyaient ni n'entendaient pas ce qui se passe sur la terre. L'action des anges du ciel, sur les choses d'ici-bas ressort de presque tous les chapitres de l'Apocalypse. On les voit, par exemple, au VIIIe chapitre, s'arrêter devant l'autel d'or, ayant un encensoir d'or et une grande quantité de parfums qui sont

sepeliebas eos, ego obtuli orationes tuas Domino. Et quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te. Et nunc misit me Dominus ut curarem te. Tob., XII, 12 et seq.

[1] Et respondit Angelus Domini et dixit : Dominus exercituum, usquequo tu non misereberis Jerusalem, et urbium Juda, quibus iratus es? Iste jam septuagesimus annus est. Et respondit Dominus angelo qui loquebatur in me verba bona, verba consolatoria. Zachar., I, 12, 13.

[2] Videte ne contemnatis unum ex his pusillis; dico enim vobis quia angeli eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est. Matth., XVIII, 10.

les prières de tous les saints qu'ils doivent présenter à Dieu : *Et la fumée des parfums, composés de la prière des saints, monte de la main de l'ange devant Dieu* [1]. Comment les anges offriraient-ils à Dieu ces parfums, s'ils ne les avaient recueillis d'abord ?

Les esprits célestes n'ignorent donc pas ce qui nous regarde. Si nous prions, si nous faisons de bonnes œuvres, ils le savent, et une de leurs fonctions est de rapporter à Dieu le bien que nous avons accompli. Il serait étrange de supposer que la Reine des anges fût moins privilégiée, sous ce rapport, que ses sujets. Ce que les anges gardiens connaissent, Marie, la gardienne par excellence, Marie, non seulement notre protectrice mais notre mère, doit nécessairement le connaître d'une manière plus parfaite encore. S. Matthieu nous apprend que les bienheureux sont comme les anges de Dieu dans le ciel [2], et S. Luc nous dit qu'ils sont les *égaux des anges* [3]. Jésus-Christ promet aux saints qu'il leur confiera la garde de son Eglise après leur mort ; car c'est ainsi qu'il convient d'interpréter ces paroles de Notre-Seigneur : *Heureux ce serviteur que son maître, lorsqu'il viendra, trouvera agissant ainsi. En vérité je vous dis qu'il l'établira sur tous ses biens* [4]. Il lui confiera le soin de veiller sur son Eglise qui combat encore sur la terre. Ces paroles de l'Apocalypse montrent bien que tel est le sens de ce texte : *Et celui qui aura vaincu et gardé mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations...., comme j'ai obtenu moi-même de mon Père* [5]. Les saints règnent donc dans le ciel, avec Jésus-Christ ; ils partagent avec lui la sollicitude et la protection de l'Eglise ; ils s'occupent de ce qui arrive sur la terre et par conséquent le connaissent. Marie est la reine des saints comme elle est celle des anges. Pourrait-elle ignorer ce qui la regarde à tant de titres ?

S. Thomas donne une excellente preuve de la connaissance que les anges et les bienheureux possèdent, dans le ciel, des choses qui peuvent les intéresser sur la terre ; par conséquent et avant tout, des prières qu'on leur adresse et du culte qu'on leur rend. Il part de ce principe, que quiconque voit Dieu dans son essence peut connaître en elle tout ce qu'il veut connaître. En effet, c'est dans sa propre essence que Dieu voit toutes choses.

[1] Et ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum, de manu Angeli coram Deo. *Apoc.*, VIII, 4.

[2] Sed erunt sicut angeli Dei. MATTH., XXII, 30.

[3] Æquales enim angelis sunt. LUC., XX, 36.

[4] Beatus ille servus quem cum venerit Dominus, invenerit sic facientem : amen dico vobis super omnia bona sua constituet eum. MATTH., XXVI, 47.

[5] Qui vicerit, et custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes.... sicut et ego accepi a Patre meo. *Apoc.*, II, 26, 28.

Or la béatitude parfaite, le bonheur du ciel exige que celui qui en jouit ait tout ce qu'il veut, et, qu'en même temps, sa volonté soit toujours juste et irréprochable. Il est parfaitement conforme à la justice que chacun ait la volonté de connaître ce qui le regarde ; y être indifférent serait même s'écarter de la parfaite justice, ce qu'on ne peut supposer chez les saints. Leur volonté est donc de connaître les choses de la terre qui ont quelque rapport avec eux ; et parce qu'ils voient tout dans l'essence divine dont la contemplation fait leur éternelle béatitude, ils y voient en particulier ce qu'il leur plaît de considérer. Leur gloire exige aussi qu'ils viennent en aide à ceux qui les implorent. En aidant à leur salut, ils sont les coopérateurs de Dieu, ce qui est pour eux un très grand honneur, une gloire réellement divine, selon la remarque de S. Denys. D'où l'on doit conclure que les saints connaissent, dans le Verbe de Dieu, les vœux, les actes de dévotion et les prières des hommes qui ont recours à eux [1]. Ainsi donc, la justice des saints ne serait pas complète s'ils étaient indifférents aux vœux et aux prières qui leur sont adressés par l'Eglise de la terre ; il manquerait un élément à leur béatitude, elle ne serait pas entière s'ils désiraient vainement les connaître ; ce ne serait donc plus cette perfection qui renferme au degré le plus sublime toutes les perfections ; ce ne serait plus cette béatitude infinie qui contient toutes les béatitudes : le ciel ne serait plus le ciel. Peut-on concevoir que Marie surtout ignore les besoins de ceux qui ont été rachetés au prix du sang de son Fils ? qu'elle n'entende ni les louanges, ni les prières ardentes, ni les gémissements douloureux de ceux que Dieu lui a donnés pour enfants, et qui implorent son secours sur la terre ?

Dans le Symbole des apôtres, nous professons la croyance à la communion des saints. Les saints ne sont pas seulement les bienheureux qui jouissent au ciel de la vision de Dieu. Les apôtres appelaient saints tous les fidèles vivant sur la terre, dans la grâce du Seigneur. Saintes sont aussi les âmes du purgatoire. Or quelle communion existerait-il entre les saints du

[1] Divina essentia est sufficiens medium cognoscendi omnia, quod patet ex hoc, quod Deus videndo suam essentiam omnia intuetur.... hoc enim ad perfectionem beatitudinis requiritur ut homo habeat quidquid velit, nec aliquid inordinate velit, hoc autem recta voluntate quilibet vult, ut ea quæ ad ipsum pertinent, agnoscat : unde cum multa rectitudo sanctis insit, volunt cognoscere ea quæ ad ipsos pertinent, et ideo oportet quod illa in Verbo cognoscant, hoc autem ad eorum gloriam pertinet, quod auxilium indigentibus præstent ad salutem ; sic enim Dei cooperatores efficiuntur, quo nihil est divinius ut ait Dionysius (cap. III de cœlesti Hierarchia, circa medium) ; et sic manifestum est quod sancti in Verbo cognoscant vota, et devotiones, et orationes hominum. S. Thom., *in supplemento*, III p., quæst. LXXII, art. 1, *in corpore*.

ciel et ceux de la terre, si un abîme infranchissable en cette vie séparait l'Eglise de la terre de celle du ciel, si les saints ne savaient rien de nous? Pour nous, il nous est donné de connaître quelque chose des vertus qui ont été leur partage sur la terre; nous savons aussi que les dons de la gloire, qu'ils possèdent, sont au delà de tout ce que l'esprit de l'homme peut concevoir; nous pourrions donc les admirer, célébrer leurs louanges, chercher à les imiter; mais s'ils ignoraient nos actes, si nos hommages et nos supplications n'arrivaient pas jusqu'à eux, s'ils n'y pouvaient répondre par une protection efficace et par des bienfaits, où serait la communion entre eux et nous?

Tous les Pères ont bien compris cette grande vérité; elle se fait jour en mille passages de leurs écrits. S. Grégoire de Nazianze termine, par cette touchante apostrophe, le magnifique éloge qu'il fait du grand S. Athanase : « Mais vous, ô chef sacré « et si cher à nos cœurs, vous qui, parmi tant de brillantes qua- « lités, possédiez celle de garder une juste mesure pour la pa- « role comme pour le silence, permettez que nous mettions fin « à ce discours. Si nous considérons l'éclat de vos vertus, il est « bien insuffisant; mais nous avons fait ce que nos forces nous « permettent. Plaise à Dieu que, du haut du ciel, vous nous « considériez avec complaisance et bonté; que vous gouverniez « ce peuple, parfait adorateur de la Trinité parfaite, qui est le « Père, le Fils et le Saint-Esprit. Plaise à Dieu, si les dissensions « doivent se calmer, que vous me conduisiez comme par la main, « pendant ma vie, et que vous gouvernicz avec moi mon trou- « peau. Mais si des guerres intestines doivent encore déchirer « l'Eglise, retirez-moi de la mêlée; s'il m'est permis de deman- « der une si grande grâce, introduisez-moi avec vous et avec « ceux qui vous ressemblent, dans la société de Jésus-Christ « notre Seigneur, à qui soit toute gloire, tout honneur et toute « puissance dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il [1]. » S. Grégoire n'aurait pas ainsi parlé, s'il n'avait senti, pour ainsi dire, la présence d'Athanase, s'il ne l'avait vu attentif, du haut du ciel, à son ardente prière. S. Jérôme console ainsi la veuve

[1] At tu, o charum et sacrum caput, tu inquam, qui præter cæteras tuas laudes sermonis et silentii modum eximie coluisti, orationi quidem nostræ finem hic constitue, quæ, si virtutum tuarum præstantiam hauquaquam assecuta sit, at viribus certe nostris minime inferior est. Nos autem utinam ipse benignus desuper et placidus aspicias, atque hunc populum gubernes, perfectum perfectæ Trinitatis quæ in Patre et Filio et Spiritu sancto intelligitur et colitur, adoratorem : meque, siquidem res pacatæ futuræ sint, in vita tenças, gregemque mecum pascas; sin autem Ecclesia bellis flagratura est, reducas, aut assumas, tecumque, et cum tui similibus colloces, tametsi magnum sit quod postulo, in ipso Christo Domino nostro, cui omnis gloria, honor et imperium in sæcula. Amen. S. Gregor. Nazianz., orat. xxi *in laudem Magni Athanasii, circa finem*

Théodora de la perte de son époux : « Vainqueur et à l'abri de « tout danger, il vous regarde du haut du ciel et vous aide dans « vos épreuves [1]. » S. Augustin adressant la parole à S. Etienne et à S. Paul, leur dit : « Tous deux vous nous voyez ; tous deux « vous entendez notre parole ; tous deux vous priez pour nous [2]. » S. Grégoire le Grand ayant dit quelque part que les morts ignorent ce qui se passe sur la terre, ajoute aussitôt : « Mais il ne « faut pas entendre qu'il en soit ainsi pour les âmes saintes. On « ne peut croire en effet que des âmes, qui voient intérieure- « ment la clarté de la toute-puissance de Dieu, ignorent quelque « chose de ce qui est extérieurement. »

Comment douter, après de tels témoignages, de la connaissance que les saints et particulièrement la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, ont dans le ciel des prières que nous leur adressons sur la terre ?

On lit, il est vrai, dans l'Ecclésiaste : *Les vivants savent qu'ils doivent mourir, mais les morts ne connaissent plus rien* [3]. Mais le sens de ce texte est que les vivants savent qu'ils doivent mourir, afin que cette pensée les porte à faire pénitence. Les morts au contraire ne connaissent plus aucun moyen, car il n'en est plus pour eux, de faire la pénitence qu'ils ont négligée ; rien désormais ne peut leur être utile. Ainsi l'entendent les commentateurs, s'appuyant sur l'autorité de S. Augustin. D'ailleurs, il s'agissait des morts qui n'étaient pas en possession de la claire vision de Dieu et qui, par conséquent, ne pouvaient voir en lui ce qui se passait sur la terre. C'est la seconde explication que nous empruntons à S. Thomas. Expliquant ce texte d'Isaïe : *Abraham ne nous a pas connus et Israël nous a ignorés*, le saint docteur dit qu'au moment où parlait Isaïe, Abraham n'avait pas encore la vision du Verbe de Dieu qui ne fut donnée à personne avant la passion de Notre-Seigneur [4].

[1] Ille jam securus et victor te aspicit de excelso, et favet laboranti. S. Hieron., epist. xix, alibi liii.

[2] Ambo ibi vos videtis, ambo sermonem nostrum auditis, ambo pro nobis orate. S. August., serm. xciv de *S. Stephano et Paulo*.

[3] Viventes sciunt se morituros ; mortui vero nihil noverunt amplius. Eccle., ix, 4.

[4] Ad primum sic proceditur : 1. Videtur quod sancti orationes nostras non cognoscant (*Is.*, lxiii, 16) : *Tu pater noster, et Abraham nescivit nos, et Israel ignoravit nos*. Glossa interl. dicit quod « mortui etiam sancti nesciunt quid agant vivi, etiam eorum filii : » et sumitur ab Augustino (in libro *de Cura pro mortuis agenda*, cap. xiii), ubi hanc auctoritatem inducit : et sunt hæc verba Augustini ibidem : « Si tanti patriarchæ quid erga populum ex his procreatum ageretur, ignoraverunt : quomodo mortui vivorum rebus atque actibus cognoscendis adjuvandisque miscentur ? » Ergo sancti orationes nostras cognoscere non possunt....

Ad *primum* ergo dicendum quod verbum Augustini intelligendum est de cognitione naturali animarum separatarum : quæ quidem cognitio in

Maintenant, au contraire, les saints jouissent de la vision de Dieu, et nul n'en jouit aussi complètement que la bienheureuse Vierge Marie. Tous peuvent connaître en Dieu ce qu'il leur plaît de connaître ; mais nul ne connaît autant et aussi parfaitement qu'elle.

Il ne faudrait pas conclure cependant, ni que les saints de l'Ancien Testament ignoraient tout ce qui se passait sur la terre, ni que les bienheureux, en possession de la vision béatifique, connaissent toutes choses en Dieu comme Dieu les connaît lui-même. S. Thomas fait remarquer que les anciens pères, dans les Limbes, étaient en pleine possession de toutes les facultés naturelles de leurs âmes, et que leur connaissance n'était pas obscurcie comme celle des méchants ; S. Augustin énumère différents moyens par lesquels il leur était possible de savoir ce qui se passait sur la terre. Il faut avouer, dit-il, que par les seules puissances naturelles, les morts sont dans l'ignorance de ce qui arrive sur la terre, au moment où ces faits s'accomplissent ; mais ils peuvent les apprendre plus tard, de ceux qui en ont été les témoins et que la mort amène auprès d'eux. Sans doute ces nouveaux venus ne disent pas tout, mais seulement ce que Dieu leur permet de dire, et qu'il est bon à leurs auditeurs d'apprendre. Les anges aussi peuvent leur faire connaître ce que le souverain Maître de toutes choses juge à propos qu'ils sachent. L'Esprit de Dieu peut aussi leur révéler le passé, le présent et même l'avenir, comme il le fait pour les prophètes, dans la mesure qui lui convient [1].

De même, il y a une mesure pour la connaissance des choses que les saints, en possession de la gloire du ciel, puisent dans la contemplation du Verbe divin. Ils y connaîtraient tout comme

sanctis viris non est obtenebrata sicut est in peccatoribus : non autem loquitur de cognitione quæ est in Verbo, quam constat Abraham eo tempore quo hæc dicta sunt per Isaiam non habuisse : cum ante Christi passionem nullus ad visionem Dei perveniret. S. Thom., III p. in suppl. q. lxxii, art. 1.

[1] Proinde fatendum est, nescire quidem mortuos quid hic agitur, sed dum agitur : postea vero audire ab eis, qui hinc ad eos moriendo pergunt ; non quidem omnia, sed quæ sinuntur indicare, qui sinuntur etiam ista meminisse ; et quæ illos, quibus hæc indicant, oportet audire. Possunt et ab angelis, qui rebus quæ aguntur hic, præsto sunt, audire aliquid mortui, quod unumquemque illorum audire debere judicat cui cuncta subjecta sunt. Nisi enim essent angeli, qui possent interesse et vivorum et mortuorum locis, non dixisset Dominus Jesus : *Contigit autem mori inopem illum et auferri ab angelis in sinum Abrahæ.* Nunc ergo hic, nunc ibi esse potuerunt qui hinc illum quem Deus voluit abstulerunt. Possunt etiam spiritus mortuorum aliqua quæ hic aguntur, quæ necessarium est eos nosse, et quos necessarium est ea nosse, non solum præterita vel præsentia, verum etiam futura Spiritu Domini revelante cognoscere : sicut non omnes homines sed prophetæ dum hic viverent cognoscebant ; nec ipsi omnia, sed quæ illis esse revelanda Dei providentia judicabat. S. August., *de Cura gerenda pro mortuis*, n. xviii.

Dieu lui-même, s'ils étaient infinis comme lui. Mais ils sont bornés, et s'il svoient Dieu face à face, ils ne pénètrent pas toute la profondeur de ses mystères. Ils sont comme un vase plongé dans l'Océan : il est rempli, il est entouré de tous côtés par les eaux, mais il n'en contient qu'autant que sa capacité lui permet de contenir. Dieu seul voit toutes choses en lui-même parce que lui seul est capable de se connaître autant qu'il est susceptible d'être connu, c'est-à-dire indéfiniment. Les anges et les saints ne voient donc en Dieu que ce qu'il plaît à Dieu de leur laisser voir, c'est-à-dire tout ce qu'il peut leur être agréable, utile et honorable de connaître; mais ce qui ne contribuerait ni à la béatitude ni à la gloire qu'ils ont mérité de posséder au ciel, ou ce qui dépasserait le degré de leur mérite, ils n'ont aucun désir de le voir, et ne le voient pas en effet [1].

Les saints, les anges, et, plus parfaitement encore que les saints et les anges, Marie leur reine et notre mère, entendent donc du haut des cieux les prières que nous leur adressons. Ils sont témoins du zèle que nous déployons pour les honorer; de la confiance que nous mettons en eux; de nos efforts pour suivre la voie que leurs exemples nous ont tracée. Mais ils ne se contentent pas de jouir de ce spectacle, du sein de leur éternel repos : ils intercèdent pour nous auprès de Dieu.

§ II. — *Marie intercède pour nous.*

La sainte Eglise ne cesse d'adresser de pieuses invocations à la bienheureuse Mère de Dieu. A tous les moments, dans toutes les circonstances, dans toutes leurs nécessités, les fidèles recou-

[1] Divina essentia est sufficiens medium cognoscendi omnia : quod patet ex hoc quod Deus videndo suam essentiam omnia intuetur. Non tamen sequitur quod quicumque essentiam Dei vident, omnia cognoscant, sed solum qui essentiam Dei comprehendunt : sicut nec in principio aliquo cognito consequens est omnia cognosci quæ ex principio consequuntur, nisi tota virtus principii comprehendatur. Unde cum animæ sanctorum divinam essentiam non comprehendant, non est consequens ut omnia cognoscant, quæ per essentiam divinam cognosci possunt. Unde etiam de quibusdam inferiores angeli a superioribus edocentur, quamvis omnes essentiam divinam videant. Sed unusquisque beatus tantum de aliis rebus necessarium est in essentia divina videat, quantum perfectio suæ beatitudinis requirit. Hoc autem ad perfectionem beatitudinis requiritur, ut homo habeat quidquid velit, nec aliquid inordinate velit. Hoc autem recta voluntate quilibet vult, ut ea quæ ad ipsum pertinent, cognoscat. Unde cum nulla rectitudo sanctis desit, volunt cognoscere ea quæ ad ipsos pertinent : et ideo oportet quod illa in Verbo cognoscant. Hoc autem ad earum gloriam pertinet, quod auxilium indigentibus præstent ad salutem : sic enim Dei cooperatores efficiuntur « quo nihil est divinius, » ut ait Dionysius. Unde patet quod sancti habeant cognitionem eorum quæ ad hoc requiruntur. Et sic manifestum est quod in Verbo cognoscunt vota et devotiones, et orationes hominum qui ad eorum auxilium confugiunt. S. Thom., III, in suppl. q. lxxii, art. 1.

rent à Marie. Ils savent qu'elle les entend, ils savent qu'elle est pleine de miséricorde et ils ont confiance en sa puissante intercession. Suarez remarque qu'il n'est venu à la pensée d'aucun hérétique de refuser à Marie le pouvoir d'intercéder pour nous, tout en l'accordant aux saints et aux anges. Pour atteindre la Mère de Dieu, ses ennemis ont nié, malgré les textes formels de la sainte Ecriture, un des privilèges les plus précieux des anges et des saints. C'est qu'en effet il eût été difficile de faire croire, même aux esprits les plus prévenus, que la Mère de Dieu ne pouvait pas autant pour nous, auprès de son Fils, que ceux dont elle est la reine et qui ne sont que des serviteurs [1].

Plusieurs hérétiques de ces derniers siècles, n'osant pas aller ouvertement contre l'évidence, ont admis jusqu'à un certain point l'intercession de la sainte Vierge et des saints. D'après eux, la Mère de Dieu et les bienheureux sauraient, en général, que les hommes ont besoin, sur la terre, de la miséricorde de Dieu ; ils demanderaient à Dieu qu'il se montre bon et miséricordieux à leur égard et qu'il les secoure dans les dangers auxquels ils sont exposés. Mais ils ne prieraient pour personne en particulier ; ils ne demanderaient nulle faveur spéciale pour aucun des habitants de la terre.

Cette sorte d'intercession vague et sans objet bien déterminé ne s'accorde aucunement avec la connaissance que la sainte Vierge et les saints ont de nos besoins particuliers, des prières que nous leur adressons et des honneurs que nous nous efforçons de leur rendre. Il faudrait supposer que, les connaissant, ils ne veulent y avoir aucun égard, ce qui serait une dureté qu'on n'admettrait pas, même chez les êtres les plus égoïstes, ou qu'ils ne le peuvent pas, ce qui serait pour eux un véritable chagrin, une privation pénible absolument incompatible avec la plénitude de leur félicité.

La manière dont N.-S. Jésus-Christ prie et intercède pour nous auprès de son Père nous fait connaître assez le mode d'intercession de Marie et des saints. Lorsque Jésus-Christ mourut sur la croix pour le salut des hommes, il offrit son sang et sa vie pour le salut de tous ; la rançon était suffisante pour racheter tous les enfants d'Adam, et il n'exclut personne du droit de participer à la rédemption. Mais, en même temps, il offrit cette rançon pour plusieurs en particulier, désignant ainsi ceux qui en profiteraient infailliblement, et arriveraient au salut. C'est pourquoi l'Apôtre n'hésite pas à dire : *Il m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi* [2]. Du reste il nous en avertit lui-

[1] SUAREZ, *De Incarnatione*, part. II, disput. XXIV.
[2] Dilexit me et tradidit semetipsum pro me. GALAT., II, 20.

même lorsque, dans les instructions qu'il donna à ses apôtres dans le Cénacle après la dernière Cène, il s'adresse ainsi à son Père : *J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés; ils étaient à vous, vous me les avez donnés, et ils ont gardé votre parole. Moi je prie pour eux. Je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous.... Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient une seule chose comme nous.... Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui, par leur parole, croiront en moi* [1]. Dans l'Evangile selon S. Luc, Jésus s'adresse au chef de ses apôtres et lui dit : *Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandés pour vous cribler comme le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères* [2]. Judas et les autres réprouvés n'avaient point de part à ces prières du Seigneur. Il les adressait à son Père, pour ceux que le Père céleste lui avait donnés, pour ceux qui croyaient en lui et voulaient lui demeurer fidèles. Il priait pour Simon Pierre, pour lui obtenir la grâce de ne jamais défaillir dans la foi. La prière de Jésus-Christ ne peut pas n'être pas exaucée; puisqu'il y a des malheureux qui se damnent, il devient évident que Jésus-Christ ne priait pas pour eux en particulier. Son Père ne les lui avait pas donnés. Ce qu'il fit sur la terre, il continue de le faire au ciel. *Je vais vous préparer une place* [3], disait-il à ses apôtres. Ce n'était pas à tous les hommes indifféremment, mais à ses apôtres, et à ceux qui lui seraient fidèles comme eux, qu'il allait préparer une place dans le royaume de son Père. S. Jean dit dans sa première Epître : *Si quelqu'un a péché, nous avons pour avocat auprès du Père, Jésus-Christ le Juste* [4]. Jésus-Christ prie donc en particulier pour ceux qui ont péché et qui recourent à lui. Il est leur avocat, et si quelqu'un a le malheur d'offenser Dieu, son intercesseur est tout prêt pour lui venir en aide. Ce n'est donc pas d'une médiation qui s'étende à tous indistinctement qu'il s'agit ici, mais d'une intercession toute

[1] Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo. Tui erant et mihi eos dedisti, et sermonem tuum servaverunt.... Ego pro eis rogo, non pro mundo rogo, sed pro his quos dedisti mihi, quia tui sunt.... Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi : ut sint unum sicut et nos... Non pro eis autem rogo tantum, sed pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me. S. Joan., xvii, 6 et seq. passim.

[2] Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum. Ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua. Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos. S. Luc., xxii, 32, 33.

[3] Vado parare vobis locum. S. Joan., xiv, 2.

[4] Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum. S. Joan., I epist., ii, 1.

particulière. Si quelqu'un a besoin d'un avocat auprès du Père céleste, Jésus-Christ sera cet avocat : qu'il s'adresse à lui avec confiance.

La prière ou l'intercession de N.-S. Jésus-Christ, considéré dans son humanité, est nécessairement le type de l'intercession de la sainte Vierge et des saints. Leur prière, quoique moins puissante, ressemble à sa prière, et ils peuvent, comme lui, s'intéresser aux besoins particuliers de ceux qui les implorent, ou qu'ils ont quelque motif de protéger plus que les autres.

Nous voyons, dans la sainte Ecriture, qu'il en est ainsi. Les anges et les bienheureux viennent en aide aux habitants de la terre, dans leurs nécessités, et prient pour certains d'entre eux en particulier : qu'on lise dans les Actes des apôtres le récit de la délivrance de S. Pierre, par le ministère d'un ange, alors qu'Hérode le faisait garder en prison, avec tant de soin, pour le livrer aux Juifs [1]. Qu'on se rappelle toute l'histoire du jeune Tobie et de son voyage sous la conduite de l'archange Raphaël. Judith, après avoir mis à mort Holopherne et délivré Béthulie, proclame que c'est l'ange de Dieu qui l'a gardée au milieu des dangers. L'Esprit saint avait déjà dit par la bouche de David : *Il a commandé à ses anges à ton sujet, de te garder dans toutes tes voies. Ils te porteront dans leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre une pierre* [2], et nous retrouvons ces mêmes paroles citées dans l'Evangile selon S. Matthieu et dans l'Evangile selon S. Luc. Au chapitre XXIIIe de l'Exode, le Seigneur promet à son peuple l'assistance particulière d'un ange chargé de le guider et de veiller sur lui. Il dit : *Voilà que moi, j'enverrai mon ange afin qu'il te précède et te garde dans le chemin, et qu'il t'introduise dans le lieu que je t'ai préparé. Respecte-le, écoute sa voix et ne pense pas à le mépriser, parce qu'il ne te pardonnera point, lorsque tu pécheras, et que mon nom est en lui. Que si tu écoutes sa voix et que tu fasses tout ce que je te dis, je serai un ennemi pour ton ennemi, et j'affligerai ceux qui t'affligeront. Et mon ange te précédera, et il t'introduira chez l'Amorrhéen, l'Hétéen, le Phérézéen, le Chananéen, l'Hévéen et le Jébuséen, que j'écraserai* [3].

[1] *Act. Apost.*, XII.

[2] Angelis suis mandavit de te ut custodiant te in omnibus viis tuis. In manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. *Ps.* XC, 11, 12.

[3] Ecce ego mittam angelum meum qui præcedat te, et custodiat in via, et introducat in locum quem paravi. Observa eum, et audi vocem ejus, nec contemnendum putes, quia non dimittet cum peccaveris, et est nomen meum in illo. Quod si audieris vocem ejus et feceris omnia quæ loquor, inimicus ero inimicis tuis et affligam affligentes te. Præcedetque te angelus meus, et introducet te ad Amorrhæum, et Hethæum, et Pherezæum, Chananæumque et Hevæum et Jebusæum, quos ego conteram. *Exod.*, XXIII, 20 et seq.

Il était difficile d'exprimer plus clairement la part que les anges prennent ici-bas aux choses qui intéressent non seulement l'humanité ou l'Eglise en général, mais chaque peuple, et même chaque homme en particulier. L'intervention des saints ne ressort pas avec moins d'évidence de plusieurs autres passages de la sainte Ecriture. L'apôtre S. Pierre, au chapitre Ier de sa IIe épître, après quelques avis donnés aux fidèles, s'exprime ainsi : *C'est pourquoi j'aurai soin de vous avertir toujours de ces choses, bien que vous les sachiez, et soyez confirmés dans la vérité dont je vous parle présentement. Car je crois qu'il est juste que, pendant que je suis dans cette tente, je vous ranime par cet avertissement ; certain que bientôt se fera l'enlèvement de cette tente, comme N.-S. Jésus-Christ me l'a signifié. Mais j'aurai soin que vous puissiez souvent, même après ma mort, vous rappeler le souvenir de ces choses* [1]. Ce n'est donc pas seulement pendant sa vie, qui finira bientôt, mais même après sa mort, que l'apôtre promet de veiller à ce que les fidèles n'oublient pas ses recommandations. Le prophète Baruch implore la miséricorde de Dieu au nom de ses frères et il dit : *Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, écoute maintenant la prière des morts d'Israël* [2]. Qui sont ces morts d'Israël dont le prophète supplie le Seigneur d'écouter la prière ? On pourrait dire assurément avec quelques interprètes qu'ici, comme dans Ezéchiel, ils signifient les Israélites captifs et accablés de maux, plus semblables à des morts qu'à des vivants ; mais ce sens figuré ne vient qu'après le sens littéral, qui est aussi le plus naturel. Ces morts sont les patriarches et les autres saints morts depuis des siècles, mais qui vivent devant Dieu et prient pour leur coupable et malheureuse nation. Le second livre des Machabées ne nous montre-t-il pas le prophète Jérémie intercédant pour le peuple d'Israël, des siècles après sa mort? Judas Machabée racontait aux Juifs la vision par laquelle Dieu l'avait fortifié pour qu'à son tour il encourageât le peuple. Or telle était sa vision : *Il vit qu'Onias, qui avait été grand prêtre, homme de bien et bienveillant, modeste dans le regard, réservé dans ses mœurs, agréable dans ses discours, et qui dès l'enfance était exercé à la pratique des vertus, priait pour tout le peuple des Juifs. Qu'après cela*

[1] Propter quod incipiam vos semper commonere de his, et quidem scientes et confirmatos vos in præsenti veritate. Justum autem arbitror, quandiu sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commonitione : certus quod velox est depositio tabernaculi mei secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi. Dabo autem operam et frequenter habere vos post obitum meum ut horum memoriam faciatis. II. Petr., I, 12 et seq.

[2] Domine omnipotens, Deus Israel audi nunc orationem mortuorum Israel. Baruch, III, 4.

avait apparu aussi un autre homme, vénérable par l'âge et la gloire, et le caractère de la grande majesté qui l'environnait; et qu'Onias prenant la parole avait dit : Voici l'ami de ses frères et du peuple d'Israël : voici celui qui prie pour le peuple et pour toute la cité, Jérémie, le prophète de Dieu. Et Jérémie avait tendu la main droite, et avait donné à Judas un glaive d'or, disant : Prends ce saint glaive, don de Dieu, avec lequel tu extermineras les ennemis du peuple d'Israël [1].
Remarquons ici que les saints personnages dont l'Ecriture nous fait connaître l'intercession puissante, en quelques circonstances particulières, n'étaient pas encore en possession de la vision béatifique : un abîme infranchissable les séparait du ciel, tant que Jésus-Christ ne serait pas mort pour la rédemption des hommes. Cependant Dieu leur faisait connaître les besoins de son peuple ; il leur donnait la confiance de prier, et il agréait leur intercession. Nous trouvons, au chapitre xve de Jérémie, une autre preuve non moins évidente de cette intercession et de son efficacité. Dieu dit au prophète : *Quand même Moïse et Samuel se présenteraient devant moi, mon âme ne serait pas pour ce peuple. Chasse-les de ma face et qu'ils se retirent.* Le Seigneur voulait montrer jusqu'à quel point sa colère avait été excitée par les infidélités des Juifs, et il disait que ni Moïse ni Samuel, eussent-ils réuni leurs efforts, ne fussent parvenus à l'apaiser. Que signifieraient ces paroles si Moïse et Samuel n'avaient pas eu le pouvoir de prier encore, et de prier avec efficacité pour ce peuple qu'ils avaient gouverné pendant leur vie mortelle ?

Ainsi donc les anges et les saints de l'Ancien Testament eux-mêmes, alors qu'ils étaient encore dans les limbes, intercédaient pour les habitants de la terre et venaient en aide à ceux dont le malheur ou les supplications les touchaient particulièrement. Les anges n'ont rien perdu de leurs privilèges, les saints de l'ancienne loi ont infiniment gagné, puisqu'ils sont désormais en possession de la gloire ; les saints de la loi nouvelle ne peuvent pas leur être inférieurs, car c'est d'eux qu'il est dit : *Je ne vous appellerai plus des serviteurs, mais je vous ai appelés mes amis ;* c'est à eux qu'il est ordonné d'appeler Dieu du nom de Père. Qui donc pourrait douter que Marie ait, comme eux, le pouvoir de prier non pas seulement pour l'humanité ou les serviteurs de Dieu en général, mais pour chacun de nous, en particulier ? C'est un principe admis par tous les théologiens

[1] *II. Machab.*, xv, 12-17.
[2] Si steterit Moyses et Samuel coram me, non est anima mea ad populum istum. Jerem., xv, 1.
[3] Vos amici mei estis si feceritis quæ præcipio vobis.... Jam non dicam vos servos.... vos autem dixi amicos. Joan., xv, 14, 15.

s'appuyant sur l'autorité des Pères et principalement de S. Augustin, que l'on ne peut refuser à Marie aucun des privilèges, aucune des perfections que l'on admire chez quelque autre des bienheureux. Elle intercède donc pour nous, et particulièrement pour ceux qui réclament son puissant secours.

Telle fut du reste la doctrine des conciles généraux. Pour n'en citer que quelques-uns, on lit dans les actes du VIIe : « Agissons en toutes choses avec crainte, demandant l'inter-« cession de la Mère de Dieu toujours pure [1]. » Les Pères du concile de Chalcédoine s'écrient : *Voici la vérité : Flavien vit après sa mort; que ce martyr prie pour nous* [2].

Enfin le concile de Trente définit ainsi la vérité qui nous occupe : « Ceux-là tiennent une doctrine impie qui nient que les « saints régnant avec Jésus-Christ intercèdent pour nous [3]. » Il les condamne ensuite et affirme qu'ils sont condamnés depuis longtemps. Il ajoute que cette doctrine de l'intercession des saints pour nous, et en faveur de chacun de nous en particulier, a été reçue et acceptée dans la pratique, dès les commencements de la religion chrétienne, c'est-à-dire qu'elle est de tradition apostolique. Les conciles et la tradition se réunissent donc à la sainte Ecriture pour ne laisser aucun doute à cet égard.

Comment d'ailleurs pourrait-il n'en pas être ainsi? La prière faite pour un objet particulier est de beaucoup plus efficace qu'une demande générale et sans objet déterminé : le concile de Constance [4] a proclamé solennellement cette vérité contre Wiclef. Elle fait donc mieux ressortir la charité et la miséricorde de ceux qui prient ainsi, et nulle autre ne convient davantage à Marie, dont la compassion et l'amour pour nous sont en rapport avec le degré de sa béatitude et de sa gloire. C'est en quelque sorte un devoir pour elle et pour les autres bienheureux, devoir, non de justice mais de charité, d'intercéder pour ceux dont le salut court quelque grand danger ; pour nous c'est un devoir aussi de recourir à leur intercession.

Voyez ce qui arriverait si la très sainte Mère de Dieu priait son divin Fils uniquement pour tous en général, et non pour ceux qu'elle a des raisons de protéger plus spécialement. Tous les hommes, élus et réprouvés, fidèles et infidèles, amis et ennemis de cette auguste Vierge, ressentiraient également l'effet de

[1] Cum timore omnia agamus, postulantes intercessiones incontaminatæ Deiparæ. *Concil. gener.* VII, act. VI.

[2] Ecce veritas: Flavianus post mortem vivit. Martyr pro nobis oret. *Concil. Chalced.*, act. XI.

[3] Eos impie sentire, qui negant sanctos cum Christo regnantes pro nobis etiam singulis orare. *Concil. Trident.*, sess. XXV.

[4] Sess. VIII.

son intercession, ou plutôt personne ne la ressentirait. Personne non plus ne lui devrait une plus grande reconnaissance. Or l'expérience de tous les instants montre bien que tous les hommes ne sont pas également favorisés des grâces de Dieu, ni par conséquent de l'intercession de Marie. Une telle doctrine saperait la base de la dévotion à la très sainte Vierge et n'en laisserait rien subsister.

Mais pourquoi, dira-t-on peut-être, cette intercession de Marie, puisque Dieu est tout disposé à nous venir en aide? Il est aisé de répondre à cette question. Dieu, assurément, est tout disposé à nous venir en aide; mais il veut le faire à de certaines conditions, par les moyens les plus propres à développer en nous la charité et à glorifier la sainte Vierge et les saints. Lorsque nous recourons à Marie, nos louanges, nos prières, notre confiance l'honorent. En même temps, nos cœurs se pénètrent d'amour pour elle, et cet amour grandit encore avec notre reconnaissance, si ce que nous demandons nous est accordé. Prions donc beaucoup Marie, et nous l'aimerons beaucoup; c'est un sûr moyen d'avancer à grands pas dans la voie de l'amour de Dieu lui-même et dans la perfection.

§ III. — *Comment Marie prie pour nous dans le ciel.*

La bienheureuse Mère de Dieu écoute donc nos prières et à son tour elle intercède auprès du Père céleste pour ceux qui la prient ou que sa bonté maternelle a distingués entre les autres. Mais il faut savoir en quoi consiste la prière de Marie pour nous.

Il y a deux sortes de prières, la prière formelle et la prière interprétative. La première est l'expression d'un désir déterminé, une véritable demande; la seconde ne demande rien, n'exprime aucun désir; elle est un mérite qui prédispose et détermine celui auprès de qui l'on possède ce mérite, à accorder ses faveurs, lors même qu'elles ne sont pas demandées.

Il est évident que la bienheureuse Vierge Marie prie pour nous de cette manière; Dieu sait qu'elle nous aime d'un amour perpétuel et ininterrompu. Il voit aussi de quel amour elle a été embrasée pour lui sur la terre, et combien cet amour est plus ardent encore dans la gloire du ciel; il voit l'immensité de ses mérites que lui seul peut mesurer; à cause de ces mérites et de la charité sans bornes de Marie, Dieu a compassion de ceux qu'elle aime et les comble de biens.

Mais là ne se borne pas l'intercession de la bienheureuse Vierge; elle prie formellement pour nous; elle adresse au Seigneur des demandes en rapport avec nos besoins. Ses mérites devant Dieu, l'amour qu'il a pour elle et l'amour qu'elle nous

porte donnent à ses supplications une force irrésistible. Autrefois, l'ange qui avait lutté contre Jacob lui dit : *On ne t'appellera plus du nom de Jacob, mais du nom d'Israël, parce que tu as été fort contre Dieu* [1]. Ne peut-on pas dire aussi que Marie est forte contre Dieu, lorsqu'elle prend en main la défense des pauvres pécheurs qui mettent leur confiance en son intercession?

Nous avons dit que N.-S. Jésus-Christ lui-même ne s'était pas borné à la prière interprétative, qui résultait de ses mérites infinis et de son amour pour nous. Pendant sa vie mortelle, il jouissait comme homme de la vision béatifique, puisqu'il était Dieu et qu'il réunissait dans l'unité de la personne du Verbe la divinité et l'humanité. Cependant tout Dieu qu'il était, il adressait à son Père céleste des prières particulières. Il ne s'en remettait pas uniquement à ses mérites et à la connaissance que son Père avait de son amour pour nous. Nous le voyons, au jardin des Olives, prier longtemps au milieu des angoisses les plus cruelles, pour obtenir de son Père l'éloignement du calice qu'il se préparait à boire. Il interrompt sa prière et il y revient jusqu'à trois fois. Et quelques heures auparavant, n'avait-il pas adressé au Père céleste, après la Cène, les supplications les plus touchantes en faveur de ses disciples? Il leur avait dit : *Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera.... En ce jour-là vous demanderez en mon nom et je ne dis pas que je prierai mon Père pour vous, car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé* [2]. Leur amour pour Jésus était une raison suffisante pour le Père céleste de les exaucer, lors même que le divin Sauveur n'aurait pas prié, ou plutôt se serait contenté de la prière interprétative de ses mérites et de son amour. Mais ce n'était pas assez pour son cœur infiniment bon et miséricordieux. Il dit que ses prières ne sont pas nécessaires aux apôtres : cependant quelle magnifique prière ne formule-t-il pas en leur faveur! *Mon Père*, dit-il, *je veux que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée; parce que vous m'avez aimé avant la fondation du monde. Père juste, le monde ne vous a point connu; mais moi je vous ai connu, et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé. Je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître encore, afin que l'a-*

[1] Nequaquam, inquit, Jacob appellabitur nomen tuum, sed Israel, quoniam si contra Deum fortis fuisti, quanto magis contra homines prævalebis? *Gen.*, XXXII. 28.

[2] Si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis.... In illo die in nomine meo petetis et non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis. Ipse enim Pater amat vos quia vos me amatis. S. JOAN., XVII, 24 et seq.

mour dont vous m'avez aimé soit en eux et moi en eux [1]. La vision béatifique ne mettait donc nul obstacle à ce que Jésus-Christ, sur la terre, adressât à son Père des prières ayant un objet particulier. Elle ne l'empêchait pas de prier pour Pierre. Elle ne l'empêche pas, dans la gloire des cieux, d'être l'avocat toujours prêt à défendre ceux qui recourent à lui. *Il est toujours vivant*, dit S. Paul, *afin d'intercéder pour nous* [2]. *Qui accusera les élus de Dieu? C'est Dieu qui les justifie. Quel est celui qui les condamnerait? C'est le Christ Jésus qui est mort pour eux, qui de plus est ressuscité, qui est à la droite du Père, et qui même intercède pour nous* [3]. Nous avons déjà cité l'ange dont parle le prophète Zacharie; cet ange dit à Dieu : *Seigneur des armées, jusqu'à quand n'aurez-vous point pitié de Jérusalem et des villes de Juda, contre lesquelles vous êtes irrité? Et le Seigneur répondit à l'ange de bonnes paroles, des paroles de consolation* [4].

S'il est permis aux démons de tenter chacun des hommes en particulier; si Satan n'a pas craint de s'attaquer à Jésus-Christ lui-même; s'il a demandé et obtenu la permission de livrer à Job le plus rude combat; s'il a poussé Judas à livrer le Seigneur à ses ennemis, pourquoi refuserait-on aux anges et aux saints la même latitude pour le bien, qui est laissée au démon pour le mal? Satan accuse Job devant le Seigneur, et les anges et les saints, Marie elle-même, ne pourraient pas intercéder pour celui que le démon accuse, ou que tout autre danger menace? Il leur faudrait rester dans l'inaction, lorsque le démon agit, et que ses victimes les appellent à leur aide? Un ange garda Judith au milieu du camp d'Holopherne; un ange sauva la vie d'Agar et de son fils chassés par Abraham; un ange défendit le corps de Moïse contre les entreprises des démons qui voulaient s'en emparer. Ils prient donc; ils agissent donc pour les cas particuliers; ils ne s'en tiennent pas à cette intervention générale ressortant de leurs mérites devant Dieu et d'une charité vague ne s'intéressant à personne en particulier. Moïse et Samuël, Onias

[1] Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi sum ego, illi sint mecum : ut videant claritatem meam quam dedisti mihi; quia dilexisti me ante constitutionem mundi, Pater juste, mundus non te cognovit. Ego autem te cognovi : et hi cognoverunt quia tu me misisti. Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam, ut dilectio qua dilexisti me in ipsis sit, et ego in ipsis. S. JOAN., XVII, 24 et seq.

[2] Semper vivens ad interpellandum pro nobis. *Hebr.*, VII, 25.

[3] Quis accusabit adversus electos Dei? Deus qui justificat. Quis est qui condemnet? Christus Jesus qui mortuus est, immo qui et resurrexit, qui est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis. *Rom.*, VIII, 33, 34.

[4] Domine exercituum, usquequo tu non misereberis Jerusalem et urbium Juda, quibus iratus es?.... Et respondit Dominus angelo.... verba bona, verba consolatoria. ZACH., I, 12, 13.

et Jérémie font comme les anges et, comme eux aussi, les pères du peuple d'Israël qui sont morts, selon la parole de Baruch déjà rapportée. Ce sont bien des prières expresses qu'ils adressent à Dieu, des prières parfaitement distinctes de cet état d'amour perpétuel et sans interruption qui les unit à Dieu et incline Dieu à aimer ce qu'ils aiment, comme ils aiment à leur tour ce qu'ils voient être agréable au Seigneur. Ils demandent réellement une grâce précise, et ils attendent que Dieu, dans son infinie bonté, accorde ce bienfait particulier et non pas un autre.

Le saint concile de Trente, s'appuyant sur les traditions de la primitive Eglise et sur les définitions des conciles antérieurs, déclare que : « Les saints qui règnent avec le Christ offrent à « Dieu leurs prières pour les hommes, et que ceux qui affirment « que les saints ne prient pas pour chacun de nous en particu- « lier, professent une doctrine impie [1]. » Les paroles du concile doivent s'entendre de la prière formelle et non pas d'une intercession générale et interprétative. On le comprend assez à leur seule lecture. Mais, de plus, on peut remarquer que le saint concile s'occupait alors de condamner les erreurs des hérétiques qui niaient, non pas l'amour des saints, mais leur prière.

S. Jérôme avait dû combattre, dès le IVe siècle, l'hérésie de Vigilance qui consistait précisément en ce point que cet hérésiarque, tout en reconnaissant que les saints ne cessaient pas de nous aimer, refusait d'admettre qu'ils priaient pour nous. L'illustre docteur réfute cette erreur avec force. Il dit à Vigilance : « Vous avancez dans votre livre que tant que nous vivons, nous « pouvons prier les uns pour les autres, mais qu'après la mort, « aucune prière faite pour un autre ne peut être exaucée. Si les « apôtres et les martyrs, pendant qu'ils vivent encore dans la « chair, peuvent prier pour les autres, alors qu'ils ont encore « besoin de s'occuper d'eux-mêmes, combien plus peuvent-ils « le faire en possession de leurs couronnes, de la victoire et des

[1] Mandat sancta Synodus omnibus episcopis et cæteris docendi munus curamque sustinentibus, ut juxta catholicæ et apostolicæ Ecclesiæ usum a primævis christianæ religionis temporibus receptum, sanctorumque Patrum consensionem, et sacrorum conciliorum decreta, in primis de sanctorum intercessione, invocatione, reliquiarum honore, et legitimo imaginum usu, fideles diligenter instruant, docentes eos, sanctos cum Christo regnantes, orationes suas pro hominibus Deo offerre ; bonum atque utile esse suppliciter eos invocare ; et ob beneficia impetranda a Deo per Filium ejus Jesum Christum Dominum nostrum, qui solus noster redemptor et Salvator est, ad eorum orationes, opem, auxilium confugere : illos vero qui negant sanctos æterna felicitate in cœlo fruentes invocandos esse ; aut qui asserunt, vel illos pro hominibus non orare, vel eorum, ut pro nobis etiam singulis orent, invocationem esse idololatriam ; vel pugnare cum verbo Dei, adversarique honori unius mediatoris Dei et hominum Jesu Christi ; vel stultum esse in cœlo regnantibus voce vel mente supplicare : impie sentire. *Concil. Trident.*, sess. XXV.

« gloires du triomphe? Eh quoi ! un seul homme, Moïse, ob-
« tient de Dieu la grâce de six cent mille hommes capables de
« porter les armes : Etienne prie pour ses persécuteurs, et du
« moment où ils sont avec Jésus-Christ, leur puissance serait
« amoindrie ? L'apôtre Paul dit que la vie de deux cent soixante-
« dix personnes lui a été accordée, et maintenant que mort, il
« est avec Jésus-Christ, il devra se résigner à fermer la bouche[1] ? »
Les expressions mêmes dont se sert S. Jérôme ne peuvent laisser aucun doute sur sa pensée. Ce n'est pas d'une prière purement interprétative, mais de supplications et de demandes formellement exprimées par la parole, que parle le grand docteur ; ce sont de telles prières qu'il reproche à Vigilance de ne pas admettre.

Il suffit de jeter un regard sur les prières liturgiques de la sainte Eglise, pour reconnaître aussitôt que telle est bien sa pensée. La foi dans l'intervention formelle et particulière des anges et des saints en notre faveur ressort avec évidence de toutes les invocations publiques ou privées que nous leur adressons. Lorsque, par exemple, dans la *Salutation angélique* ou dans les *Litanies*, nous disons : « Priez pour nous, » nous ne demandons pas à la bienheureuse Vierge et aux saints qu'ils aiment perpétuellement Dieu; nous savons bien qu'ils le font d'eux-mêmes, sans attendre notre invitation ; il leur est même impossible de ne le pas faire : une telle demande n'aurait donc pas de sens et serait parfaitement inutile ; nous demandons une intervention particulière, distincte de l'amour qu'ils ont pour Dieu et pour ceux que Dieu favorise de sa grâce. Nous demandons qu'ils prient expressément pour nous, en vue de nous obtenir les secours dont nous ressentons le besoin. Notre désir, en leur adressant nos supplications, est qu'ils exposent à Dieu nos nécessités, qu'ils implorent pour nous sa miséricorde et sa bonté. Dieu pourrait-il permettre que la sainte Eglise, que toutes les âmes pieuses se trompent sur un point si grave? Pourrait-il permettre que de tout temps et partout les chrétiens fidèles nourrissent une vaine espérance et comptent sur une assistance qui doit leur manquer toujours ?

S. Athanase ne se trompait pas lorsqu'il disait à Marie : « Ecoutez-nous à présent, ô fille de David et d'Abraham, et

[1] Dicis in libello tuo quod dum vivimus, mutuo pro nobis orare possumus, postquam autem mortui sumus, nullius sit pro alio exaudienda oratio. Si Apostoli et Martyres adhuc in corpore constituti, possunt orare pro cæteris, quando adhuc pro se debent esse solliciti, quanto magis post coronas, victoriam et triumphos ? Unus homo Moyses sexcentis millibus armatorum impetrat a Deo veniam, et Stephanus pro persecutoribus deprecatur, et postquam jam cum Christo esse cœperint, minus valebunt ? Paulus Apostolus ducentas sexaginta sex animas sibi dicit condonatas, et postquam resolutus esse cœperit cum Christi, tunc ora clausurus erit ? S. Hieron., lib. contra *Vigilant.*, cap. III.

« prêtez l'oreille à nos prières : n'oubliez pas votre peuple ; car « il est juste qu'étant Mère de Dieu, nous vous appelions notre « reine, notre dame, notre princesse, puisque notre roi, notre « Seigneur et notre Dieu a pris naissance de vous. Vous paraissez devant sa Majesté, qui est terrible pour nous et favorable « pour vous, et qui vous accorde toutes sortes de grâces. C'est « pour cela que vous avez été appelée pleine de grâce, car vous « en avez été comblée par le Saint-Esprit qui est descendu sur « vous. C'est pourquoi les riches du peuple, qui se sont enrichis « de vos dons, vous prient et vous invoquent. Vierge très sainte, « écoutez-nous donc et souvenez-vous de nous, vous qui êtes « demeurée vierge après votre enfantement. Rendez-nous, pour « cet humble discours que nous prononçons à votre louange, les « dons précieux de vos richesses et l'abondance des grâces dont « vous êtes remplie. Vous êtes pleine de grâce, et nos paroles « ont pour objet de composer votre éloge, ô notre dame, notre « reine et notre maîtresse ! Sainte Mère de Dieu, arche du sanctuaire ! voici que maintenant, à la pointe du jour, l'Archange « vous présente encore ses respects en vous disant : *Je vous « salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* Toutes « les nations vous appellent bienheureuse, toutes les hiérarchies « du ciel et de la terre, levant les mains en haut, vous bénissent « et publient que vous êtes bienheureuse.... Et nous qui sommes « de la hiérarchie terrestre, instruits par celle du ciel, nous « vous disons : *Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur « est avec vous :* priez pour nous, Mère de Dieu, notre dame et « notre reine, car vous avez pris naissance parmi nous, et celui « qui est né de vous revêtu de notre chair est notre vrai Dieu, « auquel est due gloire, magnificence, honneur, adoration et « action de grâces, avec son Père qui n'a point de commencement, et l'Esprit saint, bon et vivifiant, maintenant et tou- « jours et dans les siècles des siècles. Amen [1]. »

S. Ephrem, qui vivait à la même époque, ne témoigne pas une confiance moins filiale et moins absolue dans l'intercession de Marie. Il croit, lui aussi, qu'elle écoute ses prières et qu'elle demandera à Dieu pour lui les grâces qu'il implore de sa miséricorde. « Vous êtes, lui dit-il, l'unique défense des pécheurs et « de ceux qui sont destitués de tout secours. Vous êtes le port « assuré de ceux qui ont fait naufrage. Vous êtes la consolation « du monde, la protection des orphelins, la rançon et la liberté « des captifs. Vous êtes la joie des malades, la récréation des

[1] S. Athanase, cité par le P. Crasset.

Voici le passage le plus expressif de ce texte, que nous ne donnons pas tout entier, à cause de son étendue :

Et nunc audi, filia David, et inclina aurem tuam in preces nostras. S. Athan., in Evangel. *de SS. Deipara.*

« affligés, le salut de tout le monde, Vous êtes l'appui des reli-
« gieux et des solitaires, l'espérance des séculiers, la joie, la
« couronne et la gloire des vierges. Vous êtes la ressource de
« l'univers. O grande princesse ! ô reine incomparable, Vierge
« très pure et très chaste, dame de toutes les dames, Mère de
« Dieu, couvrez-nous des ailes de votre charité et de votre misé-
« ricorde ; ayez pitié de nous qui sommes souillés de crimes.
« Nous n'avons de confiance qu'en vous, ô Vierge très sincère.
« Nous nous sommes donnés à vous dès notre enfance. Nous
« portons le nom de vos serviteurs. Ne souffrez pas que Satan,
« ce méchant esprit, nous entraîne en enfer. Vous êtes le port
« où nous voulons aborder. O Vierge immaculée, nous sommes
« sous votre garde et sous votre protection : c'est pourquoi nous
« avons recours uniquement à vous ; nous vous invoquons avec
« beaucoup de larmes, ô bienheureuse Mère ; nous nous pros-
« ternons devant vous, et nous vous supplions très humblement
« d'empêcher que le doux Jésus, votre Fils et notre Sauveur
« qui est la vie de toutes choses, irrité par la multitude de nos
« crimes, ne nous coupe comme ce figuier stérile et ne livre nos
« âmes à la puissance du lion infernal [1]. » Le pieux diacre d'Edesse continue ainsi longtemps encore, épanchant son cœur avec amour et confiance dans le cœur de Marie. Il faudrait citer son discours tout entier ; mais ces quelques lignes suffisent pour montrer quelle intervention et quelles prières il espérait de la Mère de Dieu.

S. Augustin ne demande pas avec moins de confiance le secours des prières que Marie peut offrir au Seigneur, pour lui-même et pour les fidèles. C'est à lui que la sainte Eglise a emprunté cette pieuse antienne qui revient si souvent dans les offices de la très sainte Vierge : « Sainte Marie, secourez les
« misérables, fortifiez les faibles, priez pour le peuple, interve-
« nez pour le clergé, intercédez pour le sexe dévot des femmes.
« Que tous ceux qui célèbrent votre mémoire ressentent les effets
« de votre assistance. » Le saint docteur achève ainsi son invocation : « Soyez favorable aux vœux de ceux qui ont recours à
« votre clémence et accordez-leur l'accomplissement de leurs
« désirs. Qu'il vous plaise de prier toujours pour le peuple
« fidèle, vous, ô Vierge bénie, qui avez mérité de porter le Ré-
« dempteur du monde qui vit et règne dans les siècles des
« siècles. Ainsi soit-il [2]. » Un autre grand docteur, S. Cyrille

[1] S. Ephrem, serm. *sur les louanges de Marie*, cité par le P. Crasset.

[2] Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu. Sentiant omnes tuum juvamen quicumque celebrant tuam sanctam commemorationem. S. August., serm. II *de Annunt.*, alias XVIII, *de Sanctis*. Voir les leçons du second Nocturne du IIe jour dans l'*Octave de la Nativité de la S. V.*

d'Alexandrie, qui eut l'honneur de présider, en qualité de légat du Saint-Siège, au concile d'Ephèse, composa et ajouta à la Salutation angélique, de concert avec les Pères du concile, cette pieuse invocation : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour « nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre « mort. Ainsi soit-il. » Nous pourrions citer mille autres textes, où la croyance en l'intercession formelle de la très sainte Vierge n'est pas révélée moins clairement; mais nous devons nous borner.

S'il nous fallait encore des preuves de cette vérité, nous pourrions ajouter que la bienheureuse Vierge Marie a été instituée de Dieu, et solennellement proclamée par Jésus-Christ lui-même, notre Mère, notre avocate et notre patronne. Tous les Pères et tous les fidèles lui reconnaissent ces titres et les fonctions qui en découlent. Comment pourrait-elle remplir ces fonctions, si elle ne connaissait pas nos besoins ? Les remplirait-elle véritablement, si sa prière et son intervention n'allaient pas jusqu'à prier pour nous et représenter à Dieu nos besoins particuliers, pour nous obtenir les diverses grâces qui nous sont nécessaires, selon les circonstances ? Elle est notre mère en même temps que la mère de notre souverain juge; ce double titre l'oblige à prier pour nous, et lui donne ce qu'il faut pour le faire utilement. Cette prière nous est nécessaire ; elle contribue à la gloire de Dieu, qui est honoré par les demandes de sa sainte Mère ; elle contribue à la gloire de Marie, en faisant ressortir sa puissance sur le cœur de son divin Fils; elle ajoute quelque chose à sa félicité en lui procurant le moyen de venir en aide à des enfants qui lui sont chers. Il est donc de toute nécessité que Marie puisse prier au ciel, comme elle le faisait sur la terre pour ceux qui avaient recours à son intercession. Sans doute, nous recevons de Dieu mille bienfaits qu'il nous accorde par amour pour la très sainte Vierge ou les saints, sans que ni Marie ni les saints les aient demandés pour nous. Mais ce surcroît de la miséricorde de Dieu pour ceux à qui Marie et les saints portent de l'intérêt, n'est qu'un faible appoint et ne suffit pas. Les grâces abondantes, les grâces spéciales nécessaires selon les besoins où nous sommes, ce sont les prières et les supplications de Marie et des saints qui nous les obtiennent, et non pas seulement l'amour que Dieu reconnaît en eux pour lui-même et pour nous. C'est donc une véritable prière que la bienheureuse Vierge adresse pour nous au Seigneur. En le faisant, elle rend hommage à sa grandeur souveraine, elle reconnaît sa sujétion propre en même temps que la nôtre; elle honore Dieu enfin et lui rend le culte qui lui est dû.

§ IV. — *La prière de Marie plus efficace et plus puissante que celle de tous les autres saints ensemble.*

La gloire de Marie au ciel est en proportion avec sa suprême dignité, avec la grâce qui est en elle et avec ses mérites. Il est admis de tous que nulle créature ne saurait lui être comparée, même de loin, sous ce triple rapport. Ce n'est pas même assez: la dignité, la grâce et les mérites de toutes les autres créatures ensemble n'égalent pas ce que cette auguste Vierge a reçu de Dieu. S. Pierre Damien l'enseigne en ces termes dans un sermon sur l'Assomption : « Marie est supérieure aux âmes des « saints et aux chœurs des anges; elle est élevée en mérite au- « dessus de chacun et de tous. Sa dignité surpasse toutes leurs « dignités; le degré de vision béatifique auquel est arrivée la « bienheureuse Vierge surpasse les degrés qu'ont atteints tous « les hommes et les anges ensemble [1]. » En est-il de même pour sa puissance d'intercession auprès de Dieu? Sa prière est-elle plus efficace que celle, non pas seulement de tel ange ou de tel saint, mais que celle de tous les saints et de tous les anges réunis?

Suarez, le grand théologien, écho fidèle de l'enseignement des docteurs et des Pères, répond à cette question: « Non seulement « la bienheureuse Vierge intercède pour nous, mais son inter- « cession est la plus efficace de toutes. Je dis plus, j'estime que « la puissance de la Vierge et l'efficacité de son intercession « l'emportent non seulement sur ce que peut chaque saint en par- « ticulier, mais sur ce que pourrait la cour céleste tout entière. « Supposons, par exemple, que Marie demande quelque chose « et que toute la cour céleste s'oppose à sa demande, comme on « voit, dans Daniel, un ange résister à un autre ange; Marie « serait plus puissante, sa prière aurait plus de valeur et d'effi- « cacité auprès de Dieu que la prière de tous les autres saints. « C'est la raison pour laquelle l'Eglise prie Marie plus souvent « et pour ainsi dire avec plus de force qu'elle ne fait pour les « autres saints [2]. » Suarez n'est pas seul à interpréter ainsi la

[1] Inter animas sanctorum et angelorum choros, supereminens et evecta merita singulorum, et omnium titulos antecellit, quemadmodum titulos visionis Beatæ Virginis superat titulos collective sumptos gloriæ omnium hominum, et angelorum. S. Petr. Dam., serm. *de Assumpt.*

[2] Colligitur ex dictis, non solum intercedere pro nobis B. Virginem, sed etiam ejus intercessionem esse omnium efficacissimam; quin potius existimo a Virgine in hac potestate, et efficacia non solum sanctos singulos, sed omnem etiam cœlestem curiam superari, ita ut si cogitatione fingamus B. Virginem aliquid postulare, totamque curiam cœlestem illi resistere, sicut apud Danielem unus angelus alteri resistebat, potentior esset, majorisque efficaciæ et valoris apud Deum B. Virginis quam reliquorum sanctorum omnium oratio; et ideo Ecclesia frequentius et altiori quodam modo orat ad Virginem quam ad reliquos sanctos. Suarez, tom. II in III part., disput. 23, sect. 2, in fine.

doctrine de la sainte Eglise, et l'on peut citer une multitude d'auteurs aussi vénérables par leur science que par leur piété, qui donnent ce même enseignement.

S. Thomas pose ce principe dans sa *Somme de théologie*, que les saints qui sont dans la patrie prient d'autant plus pour ceux qui vivent encore sur la terre que la perfection de leur charité est plus grande et que leurs prières peuvent aider davantage : de plus, l'efficacité de leurs prières se mesure à l'intimité de leur union avec Dieu [1]. Quelle sera donc la puissance et l'efficacité des prières de Marie ! Non seulement l'amour des chérubins et des séraphins n'est que glace comparé au feu de son amour ; mais sa charité l'emporte à elle seule sur la charité de toutes les autres créatures unies ensemble. Elle priera donc pour nous plus que tous les chœurs des anges et des saints, et ses prières seront incomparablement plus efficaces que leurs prières à tous, parce que son union avec Dieu l'emporte, sans mesure, sur leur union par son intimité. Les saints sont agréables à Dieu, mais ils ne sont que ses serviteurs. Il leur donne bien, il est vrai, le droit de s'appeler ses enfants; mais ce ne sont que des enfants adoptifs. Marie, au contraire, est la Mère de Dieu ; c'est le sang de Marie qui coule dans les veines de Jésus-Christ ; elle fait partie de la famille de Dieu. Aucune prière ne peut donc avoir la puissance et l'autorité de sa prière ; tous les saints réuniraient leurs efforts afin d'obtenir une grâce de Dieu pour nous, que toutes leurs supplications ne vaudraient pas un simple désir de sa Mère auprès de lui.

S. Antonin, dont l'autorité est si grande en matière de doctrine, apporte cette preuve de l'efficacité des prières de Marie. « Les prières des saints, dit-il, ont uniquement pour appui « la miséricorde de Dieu : les saints n'ont d'eux-mêmes aucun « titre à faire valoir pour obtenir la faveur qu'ils demandent. « La prière de Marie, au contraire, s'appuie tout à la fois sur « grâce de Dieu, sur le droit naturel et sur les principes de « justice établis par l'Evangile. En effet, un fils n'est pas seu- « lement obligé d'écouter sa mère, mais encore de lui obéir, « selon le précepte de l'Apôtre : *Enfants, obéissez à vos pa-* « *rents*. Ce précepte est aussi de droit naturel. La prière de la « Mère de Dieu est donc d'un ordre supérieur à tout autre, en « noblesse, pour cette raison d'abord qu'elle est, en quelque « manière, un commandement, un ordre, et de plus qu'il est « impossible qu'elle ne soit pas écoutée. Salomon n'était que la « figure de Jésus-Christ, lorsqu'il disait à Bethsabée qui voulait

[1] Quanto sancti, qui sunt in patria, sunt perfectiòris charitatis, tanto magis orant pro viatoribus, qui orationibus juvari possunt, et quanto sunt Deo conjunctiores, tanto eorum orationes sunt magis efficaces. S. Thom., II, II, q. LXXXII, art. 11.

« lui demander quelque chose : *Demandez, ma mère; car il « n'est pas juste que j'écarte votre face* [1]. » Salomon n'accorda pas cependant à Bethsabée la grâce qu'elle demandait, parce qu'il lui fit comprendre quel piège dangereux recouvrait la faveur sollicitée par elle pour Adonias. Cette tendre mère eût été la première à repousser avec horreur ce qui aurait mis en danger le trône et la vie de son fils. Mais il n'en n'est pas de même pour Jésus et Marie. Rien de ce que Marie demande à son divin Fils ne peut porter atteinte à sa gloire ni à sa puissance. Elle n'est pas susceptible d'être trompée, comme Bethsabée le fut par Adonias. Nous pouvons donc conclure que la prière de la très sainte Vierge Mère de Dieu est plus forte et plus efficace que celle de tous les autres habitants du ciel ; c'est en vain qu'ils se rassembleraient pour implorer Dieu tous ensemble, leurs supplications ne seraient que des supplications de serviteurs et d'amis : elles ne revêtiraient jamais le caractère particulier de celles de Marie, qui sont, en quelque manière des ordres auxquels Dieu ne saurait pas se dispenser de se rendre. On comprend dans quel sens S. Antonin dit ici que les prières de Marie sont des ordres pour le Seigneur [2]. Jésus-Christ, comme Dieu, ne reçoit d'ordres de personne ; sa volonté et la volonté de son Père ne sont qu'une seule et unique volonté. Comme homme, sa soumission envers Marie et Joseph était une soumission libre et

[1] Oratio sanctorum non innititur alicui rei ex parte sui, sed tantum misericordiæ ex parte Dei. Oratio autem Virginis innititur gratiæ Dei, juri naturali et justitiæ Evangelii. Nam filius non tantum tenetur audire matrem, sed et obedire, juxta illud Apostoli : Filii, obedite parentibus vestris (*Ephes.*, VI, 1) ; quod est etiam de jure naturali, et ideo oratio Deiparæ erat nobilissimus modus orandi, tum quia habebat rationem jussionis, et imperii, tum quia impossibile erat eam non audiri, juxta illud, quod in figura ejus dixit Salomon matri suæ Bethsabee, cum aliquid petere vellet : Pete, inquit, mater mea ; neque enim fas est ut avertam faciem tuam (*III. Reg.*, II, 20). S. Antoninus, IV, art. 18, § 4.

[2] Cæteri quidem sancti Dominum quidem orant, et orando impetrant : sed honorabilis Virgo Maria si illum, ex eo quod Deus et Dominus est, exorare merito creditur; ex eo tamen quod homo est, et natus ex ea, quasi quodam matris imperio apud ipsum impetrare quidquid voluerit, pia fide non dubitatur. Nam quilibet sanctus apud justum judicem Deum obtinet quidquid sibi jure debetur : hæc quæ mater judicis, et omnium sanctorum domina, jure matris fraudabitur ? Hoc est enim materni juris apud filios dignitate sublimes, ut si eos matres eorum sæpius rogent, quia domini sunt, eis etiam aliquando imperent, quia filii sunt. Bonum utique naturæ, quod Deus hominibus dedit, nunquam sibi qui est summum bonum, et a quo cuncta bona procedunt, negabit. Et quod hæc beatissima Virgo Mater Domini fecisse legitur in terris, immerito facere dubitaretur et in cœlis. Nam vino deficiente nuptiarum in Cana Galilææ, dixit Mater Jesu ad Jesum, Virgo videlicet Maria ad Filium : Vinum non habent, ac si ei ipsa præciperet, ut ipse faceret quod qui non habebant vinum, haberent. Hoc bona Mater pietate quidem præcepit, quod bonus Filius pia obedientia complevit. Goffridus Vindocinensis, *serm. in omni festivit. B. Mariæ.*

facultative, parce que la divinité unie à son humanité l'affranchissait de toute autorité autre que celle de son Père. Mais il acceptait sur la terre, et il accepte encore, jusqu'à un certain point au ciel, cette autorité que lui-même avait donnée à la mère qu'il s'était choisie. Marie n'a que ce que son divin Fils lui donne, mais il lui donne tout ce qui n'est pas incompatible avec la grandeur infinie de sa divinité.

D'après S. Ambroise, « il est impossible que les prières de « plusieurs ne soient pas écoutées ; mais s'il arrivait néanmoins « que Dieu ne les écoutât pas, il exaucerait cependant celles de « sa Mère [1]. » Voulez-vous une preuve de l'efficacité des prières de Marie? Ce furent elles qui déterminèrent le Père éternel à envoyer enfin sur la terre son Fils unique, s'incarner pour nous. Ce que n'avaient pu faire les supplications, les désirs ardents de tous les patriarches, de tous les prophètes, de tous les saints de l'ancienne loi et de tous les anges eux-mêmes, la prière de Marie le fait. Elle obtient que le Fils de Dieu vienne opérer le salut des hommes; elle obtient ce que jamais son humilité profonde ne lui eût permis même de désirer, que ce soit dans son sein virginal que le grand miracle de l'incarnation s'opère. Marie apparaît dans le monde comme l'aurore qui se lève. L'aurore marque la fin de la nuit et le commencement du jour nouveau. Marie fut une aurore bénie, qui mit un terme aux ténèbres des temps passés. Avec elle s'achève l'ère des douleurs et commence celle des consolations, parce qu'elle fait descendre Dieu du Ciel, ce que personne n'avait pu avant elle [2].

De ce que l'intercession de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu est plus puissante que celle de tous les autres saints, il faudrait se garder de tirer la conclusion qu'il suffit de la prier uniquement, sans recourir aux autres. On se mettrait ainsi en contradiction avec la pratique universelle de l'Eglise, et l'on tomberait dans une grave erreur. S. Thomas enseigne qu'il faut implorer l'assistance, non seulement des saints les plus élevés en gloire, mais aussi de ceux qui le sont moins, autrement on ne devrait s'adresser qu'à la seule miséricorde de Dieu [3]. Il entre dans l'ordre ordinaire que suit la Providence pour le gouverne-

[1] Impossibile est preces multorum non exaudiri, et si illæ non exaudirentur, exaudiet tamen filius Matrem. S. Ambros., super *Epist. ad Rom.*

[2] Quando quidem sicut aurora finis præteritæ noctis et initium sequentis diei est ; sic Maria mundo exoriens, finis extitit dolorum, et consolationis initium, quia Deum detraxit de cœlo, quod nemo alius poterat. Rupert., in *Cant.*

[3] Deus vult inferiora per omnia superiora juvari, et ideo oportet non solum superiores, sed etiam inferiores sanctos implorare : alioquin esset solius Dei misericordia imploranda. Contigit tamen quandoque quod imploratio inferioris sancti efficacior sit, vel quia devotius imploratur, vel quia Deus vult ejus sanctitatem declarare. S. Thom., II, II p., q. lxxxiii, art. 11, ad 4.

ment de toutes choses, que nous ayons accès auprès de Dieu, par l'intermédiaire des saints. Mais les plus élevés en dignité comme la bienheureuse Vierge Marie, ne doivent pas seuls venir à notre aide. Ceux qui jouissent d'un moindre crédit auprès du Seigneur s'intéressent pour nous auprès de la Mère de Dieu et, par son entremise, auprès de Dieu lui-même. Si notre ange gardien, si nos saints patrons prient Marie avec nous, et que Marie, touchée de nos prières qu'ils lui présentent et qu'ils lui recommandent, implore à son tour son divin Fils en notre faveur, il est évident que nous obtiendrons plus aisément et plus vite les grâces que nous demandons. Quelque efficace que soit la prière de Marie, on ne doit donc pas moins prier les autres saints en même temps qu'elle. Loin d'être inutile, leur intervention en notre faveur auprès de Marie et, par elle, auprès de Dieu, nous sera d'un puissant secours. Les saints seront heureux d'avoir l'occasion de nous venir en aide; Marie se réjouira d'obtenir pour nous une faveur que demanderont les saints, et Jésus se hâtera de glorifier sa divine Mère et les saints qui le prieront avec elle et par elle, en exauçant leur prière. Sans doute nous pouvons nous adresser directement à Dieu, et nous devons souvent le faire, selon la pratique de la sainte Eglise; mais même alors, Marie prend nos requêtes sous sa protection, si elles sont dignes d'être offertes au Seigneur; car Dieu, qui nous a donné par elle l'auteur même de la grâce, veut que, par elle aussi, descendent jusqu'à nous toutes les grâces méritées par son Fils.

La prière de Marie est donc plus puissante et plus efficace que celle de tous les anges et tous les saints ensemble. On peut même dire que celle des saints et des anges n'a d'efficacité qu'autant que Marie leur sert d'introductrice auprès du Seigneur. Mais il est permis d'aller plus loin encore et de dire que la prière de Marie est en réalité toute-puissante.

Il est évident qu'il ne s'agit pas d'une toute-puissance essentielle, comme celle de Dieu. Lui seul peut faire tout ce qu'il peut vouloir, c'est-à-dire tout ce qui est conforme à son infinie sagesse: lui seul fait sortir les êtres du néant; lui seul gouverne toutes choses et, dans tout ce vaste univers, la transformation du moindre atome ne s'opère pas sans sa volonté. Mais il peut, en dehors de cette toute-puissance, attribut nécessaire et incommunicable de la divinité, en exister une autre, la toute puissance morale, c'est-à-dire la puissance et la facilité d'obtenir de Dieu tout ce qu'il est possible de lui demander, sans se mettre en contradiction avec les lois immuables établies par sa Providence. C'est en ce sens que, dans l'ordre purement humain, on dit qu'un favori est tout-puissant auprès du roi dont il a capté la bienveillance. Aman était tout-puissant à la cour

d'Assuérus, avant de tomber en disgrâce, parce qu'il pouvait tout obtenir. C'est ainsi qu'il faut entendre que la bienheureuse Vierge Marie est toute-puissante auprès de Dieu.

Les Pères n'ont pas hésité à saluer en Marie cette toute-puissance. S. Pierre Damien lui adresse ces paroles dans un sermon sur sa Nativité : « Celui qui est puissant a fait en vous de grandes « choses, et tout pouvoir vous a été donné au ciel et sur la « terre. Il vous est possible de rendre aux désespérés eux- « mêmes l'espoir du salut [1]. » S. Anselme, ou Eadmer son fidèle disciple, dit à son tour : « Dieu vous a tellement exaltée, « que tout vous est possible par sa grâce. Vous n'avez qu'à « vouloir : votre volonté ne saurait pas ne pas être accom- « plie [2]. » N'est-ce pas dire que Marie est toute-puissante par sa prière, comme Dieu l'est par sa propre nature? S. Bonaventure donne le même enseignement. Il s'adresse ainsi à Marie : « Le « Seigneur tout-puissant est avec vous, selon ce texte : *Celui* « *qui est puissant a fait en moi de grandes choses:* et vous, « vous êtes toute-puissante avec lui. Vous êtes toute-puissante « par lui, toute-puissante auprès de lui. Vous pouvez dire en « toute vérité, avec l'Ecclésiastique : *Dans Jérusalem éclate* « *ma puissance*, ma puissance d'obtenir tout ce qu'il me plaît « de demander. »

On lit dans les *Révélations* de sainte Gertrude que, du moment où l'ange salua la bienheureuse Vierge Marie comme Mère de Dieu et où le Fils de Dieu s'incarna dans son sein virginal, cette divine mère reçut de la très sainte Trinité la plénitude de la puissance après le Père, la plénitude de la sagesse après le Fils, et la plénitude de la bonté après le Saint-Esprit [3]. Elle peut donc tout auprès de Dieu et en elle se vérifient ces paroles des Proverbes : *Le cœur du roi est dans la main du Seigneur; de quelque côté qu'il veut, il le fera tourner* [4]. On peut dire, avec autant de vérité, moyennant un léger changement : « Le cœur du roi Jésus est dans la main de Marie; de « quelque côté qu'elle veut, elle le fera tourner. » Jésus-Christ, considéré comme homme, a mérité de tout obtenir de son Père

[1] Fecit tibi magna qui potens est, et data est tibi omnis potestas, in cœlo et in terra, et nihil tibi impossibile est, cui possibile est desperatos in spem salutis revocare. S. Petr. Damian., serm. de *Nativ. B. V.*

[2] Sic te Deus exaltavit, ut omnia tibi possibilia esse donaverit; tu velis, et nequaquam fieri non poterit. S. Anselm., in *Speculo*, cap. xii.

[3] Dominus potentissimus est tecum, juxta illud : Fecit mihi magna qui potens est (Luc., i, 49). Ideo et tu es potentissima secum; potentissima es per ipsum, potentissima apud ipsum, ita ut vere dicere possis illud Ecclesiastici (xxiv, 15) : « In Jerusalem potestas mea, » nempe quidvis impetrandi, quod volo. S. Bonav., in *Speculo*, cap. viii.

[4] Cor regis in manu Domini, quocumque voluerit, inclinabit illud. *Proverb.*, xxi, 1.

et son droit d'être exaucé en tout ce qu'il demande est absolu. Marie a mérité à son tour, non pas en rigueur de justice, mais parce que la miséricorde divine a daigné agréer ainsi ses mérites, d'obtenir de son divin Fils tout ce qu'elle demande. Elle est pleine de grâce, non seulement pour elle-même, dit S. Thomas, dans un de ses opuscules, mais aussi pour répandre la grâce sur tous les hommes. Il ne manque rien à la plénitude de sa grâce pour elle-même; il ne manque rien non plus à cette plénitude pour ce qui nous regarde, et tout ce qu'elle veut nous procurer, elle peut l'obtenir pour nous [1].

§ V. — *L'intercession de Marie nécessaire pour arriver à Dieu.*

Nul ne peut arriver à Dieu que par Jésus-Christ. L'apôtre S. Pierre le proclamait à la face des prêtres de Jérusalem et de toute la foule des Juifs, lorsqu'il leur disait, après la guérison du paralytique assis à la porte du Temple: *Qu'il soit connu de vous tous et de tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de N.-S. Jésus-Christ, de Nazareth, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts; c'est par lui que cet homme est ici devant vous, debout et sain. Ce Jésus est la pierre angulaire qui a été rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue un sommet d'angle. Il n'y a de salut en aucun autre; car nul autre nom n'a été donné sous le ciel, par lequel nous devions être sauvés* [2]. Mais c'est par Marie que nous avons obtenu N.-S. Jésus-Christ. C'est donc par Marie que le salut nous est venu; c'est elle qui nous a donné celui qui réconcilie le ciel avec la terre, celui qui, d'enfants de colère que nous sommes par le fait même de notre naissance, nous élève à la sublime dignité d'enfants bien-aimés de Dieu. On peut donc, sans crainte de se tromper, et l'on doit proclamer qu'en ce sens au moins, nul n'arrive jusqu'à Dieu que par Marie, nul n'est sauvé que grâce à son intervention. Sans elle point de Sauveur; sans elle par conséquent point de salut.

Mais il est une autre question : est-il possible d'arriver à

[1] Magnum enim est in quolibet sancto, quando habet tantum gratiæ, quod sufficit ad salutem multorum : sed quando haberet tantum, quod sufficeret ad salutem omnium hominum de mundo, hoc esset maximum, et hoc est in Christo et in B. Virgine. Nam in omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa. S. Thomas, opusc. VIII.

[2] Notum sit omnibus vobis, et omni plebi Judæorum, quia in nomine Domini nostri Jesu Christi Nazareni, quem vos crucifixistis, quem Deus suscitavit a mortuis, in hoc iste astat vobis sanus. Hic est lapis, qui reprobatus est a vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli. Et non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. *Act. Apost.*, IV, 10 et seq.

Dieu par Jésus-Christ sans l'intercession et les mérites de la très sainte Vierge?

On peut répondre que personne n'est sauvé sans le secours des prières et des mérites de Marie. Cette vérité n'est pas de foi, mais elle ressort si naturellement des écrits des Pères, elle est si bien en rapport avec l'ensemble de la doctrine concernant la très sainte Vierge, qu'on ne pourrait hésiter à l'admettre sans blesser la piété. S. Germain, patriarche de Constantinople, disait à cette auguste Vierge : « Il n'est personne qui soit sauvé, sinon « par vous, ô très sainte; personne qui soit délivré des maux, « sinon par vous, ô très pure; personne à qui un don soit accordé, « sinon par vous, ô très chaste; personne qui soit reçu en grâce, « sinon par vous, ô très honorable Vierge [1]. » Raymond Jourdain, plus connu sous le nom d'Idiota, adressait à Marie ces paroles non moins expressives : « De même que personne ne « vient à votre Fils béni sur toutes choses, si le Père ne l'y a con- « duit; de même aussi, j'oserai le dire, personne ne vient à « votre très glorieux Fils, si vous ne l'y avez conduit par votre « très sainte intercession [2]. » S. Bernardin de Sienne ne se contente pas d'énoncer la même doctrine, il en donne la raison. « Lorsque la Vierge-Mère, dit-il, conçut le Verbe de Dieu dans « son sein, elle obtint, si je puis m'exprimer ainsi, juridiction « et autorité sur tout ce qui procède du Saint-Esprit dans l'ordre « temporel; de sorte que nulle créature ne peut obtenir aucune « grâce de Dieu ou aucune vertu, sinon par l'entremise de cette « pieuse Mère [3]. » S. Sophrone de Jérusalem, qui vivait dans l'intimité de S. Jérôme, disait de Marie : « C'est cette Vierge qui, « seule après Dieu, nous confirme en toute vérité, nous recom- « mande par ses mérites, nous aide par ses prières [4]. » S. Pierre Chrysologue dit que Marie a reçu la plénitude de la grâce, pour la répandre comme une pluie abondante sur toute créature [5].

[1] Nullus est qui salvus fiat, nisi per te, o sanctissima, qui liberetur a malo, nisi per te, o purissima; nemo est, cui donum concedatur nisi per te, o castissima; nemo est cujus misereatur gratia, nisi per te, o honestissima. S. Germanus Constantinop., serm. *de Zona.*

[2] Sicut nemo venit ad tuum Filium superbenedictum, nisi Pater traxerit eum : sic etiam quodam modo ausim dicere, quod nemo venit ad Filium tuum gloriosissimum, nisi sanctissimis tuis subsidiis traxeris eum. Idiota, Contempl. *de V. M.*

[3] Tempore a quo Virgo Maria concepit in utero Verbum Dei, quamdam (ut ita dicam) jurisdictionem, seu auctoritatem obtinuit in omni Spiritus Sancti processione temporali : ita quod nulla creatura aliquam a Deo gratiam accipiat, vel virtutem, nisi secundum ipsius piæ matris dispensationem.

[4] Hæc est Virgo.... sola post Deum, quæ nos confirmet in omni veritate, suisque commendet meritis, et precibus auxilietur. S. Sophron., Epist. x *ad Paulum.*

[5] Ut largo imbre totam funderet et infunderet creaturam. S. Petr. Chrysolog., *Serm. de B. V.*

Mais revenons à S. Bernard et citons encore quelques lignes de ce docteur illuminé de Dieu, et rempli pour Marie d'une si tendre dévotion. « Elevez vos regards plus haut, dit-il, et con-« sidérez avec quelle dévotion Dieu a voulu que nous honorions « cette auguste Vierge, lorsqu'il a mis en elle la plénitude de « tout bien, de sorte que, si nous espérons quelque chose, si « nous possédons quelque grâce, si nous échappons à quelque « danger, nous devons savoir que c'est par elle que ce bien « arrive jusqu'à nous.... Supprimez le soleil matériel qui éclaire « le monde, où sera le jour? Supprimez Marie, cette étoile de la « mer, de la mer grande et spacieuse, que restera-t-il, sinon « une obscurité enveloppant toutes choses, l'ombre de la mort, « des ténèbres épaisses? Vénérons donc Marie, aimons-la du « plus profond de notre cœur et de toutes les forces de notre « âme; adressons-lui nos vœux, car telle est la volonté de celui « qui a voulu que nous ayons tout par Marie. Telle est sa volonté, « et c'est pour nous qu'il le veut ainsi. Car, en tout et par tous « les moyens, il vient en aide à nos misères, il nous console « dans nos troubles, il excite notre foi, fortifie notre espérance, « dissipe notre défiance, relève notre courage abattu [1]. » Ailleurs il dit encore : « Parce que vous étiez indigne qu'il vous fût ac-« cordé quelque grâce, tout a été remis entre les mains de Marie « pour que vous receviez par elle tout ce qui vous serait donné; « car en devenant mère, Marie a enfanté Dieu lui-même pour « vous; et parce qu'elle est vierge, elle est exaucée par respect « pour sa dignité, lorsqu'elle intercède pour vous et pour tout « le genre humain [2]. »

S. Bonaventure ne tenait pas un autre langage; lui aussi regardait Marie comme la trésorière de Dieu et la dispensatrice universelle de ses grâces. Il disait : « Les yeux de tous doivent « toujours être fixés sur les mains de Marie, pour que nous re-« cevions quelque bien de ses mains.... Car c'est par les mains

[1] Altius intueamini, quanto devotionis affectu a nobis eam voluerit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria : ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis ab ea noverimus redundare.... Tolle corpus hoc solare, quod illuminat mundum, ubi dies? Tolle Mariam hanc maris stellam, maris utique magni et spatiosi : quid nisi caligo involvens, et umbra mortis, ac densissimæ tenebræ relinquuntur? Totis ergo medullis cordium, totis præcordiorum affectibus, et votis omnibus Mariam hanc veneremur, quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam : hæc inquam voluntas ejus est, sed pro nobis. In omnibus siquidem et per omnia providens miseris, trepidationem nostram solatur, fidem excitat, spem roborat, diffidentiam abigit, erigit pusillanimitatem. S. Bernard., serm. *in Nativ. B. V. M.* de *aquæductu*.

[2] Quia indignus eras cui donaretur, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes : quæ per hoc quod Mater est, genuit tibi Deum : per hoc quod Virgo est, exaudita est pro reverentia sua in causa tua, et totius generis humani. Idem, serm. III *in Vigil. Nativ. Dom.*, n. 10.

« de Notre-Dame que nous vient tout ce que nous possédons. « S. Bernard nous en est garant lorsqu'il dit : Dieu n'a pas « voulu que nous ayons rien qui ne passât par les mains de Ma- « rie [1]. » Le pieux Gerson en appelle de même à l'autorité de S. Bernard, dans cette invocation qu'il adresse à Marie : « Vous « êtes la Mère de la grâce; vous êtes la Vierge illustre entre « toutes. C'est par vos mains, au témoignage de S. Bernard, que « toute faveur arrive jusqu'à nous. Vous êtes riche pour tous « ceux qui invoquent votre nom. Nous vous saluons donc et « nous vous implorons. En vous implorant nous sommes sau- « vés [2]. »

Enfin pour clore ces citations par une autorité devant laquelle tout le monde s'incline, nous en appellerons à S. Thomas d'Aquin. Après avoir dit que dans le Christ et dans la bienheureuse Vierge il y a tant de grâce qu'elle suffit pour le salut de tous les hommes, il applique à Marie ce texte de l'Ecclésiastique : *En moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu;* d'où l'on peut tirer cette conclusion théologique : Si toute espérance de vie et de vertu est dans la bienheureuse Vierge, la vie et la vertu ne peuvent être obtenues que par elle [3]. S. Thomas ne la formule pas, il est vrai, comme nous venons de le faire, dans l'opuscule sur la Salutation angélique que nous citons, parce que son sujet ne le demandait pas; mais elle ressort avec évidence de toute la suite de son explication qu'il serait trop long de donner ici. Nous sommes donc en droit de dire avec S. Bernardin de Sienne : « Tous les dons du Saint-Es- « prit sont distribués par Marie, à ceux qu'elle veut, quand elle « le veut, comme elle le veut, et autant qu'elle le veut. »

Il n'y a rien dans cet enseignement qui ne soit parfaitement conforme à la conduite ordinaire de Dieu dans le gouvernement

[1] Oculi omnium ad manus Mariæ semper debent respicere, ut per manus ejus aliquid boni accipiamus.... per manus enim hujus Dominæ habemus quidquid boni possidemus, testante B. Bernardo, qui ait : Nihil nos Deus habere voluit quod per Mariæ manus non transiret. S. Bonav. in *Speculo.*

[2] Te matrem gratiæ, te Virginem inclytam, per cujus manus, teste Bernardo, datur nobis quidquid datur, quæ dives est in omnes invocantes nomen tuum, salutantes imploramus et implorantes salutamus.

[3] Magnum enim est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratia, quod sufficit ad salutem multorum; sed quando haberet quod sufficit ad salutem omnium hominum de mundo, hoc esset maximum, et hoc est in Christo et in beata Virgine. Nam in omni periculo, potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa. Unde *Cant.*, IV : *Mille clypei*, id est remedia contra pericula *pendent*, etc. Item in omni opere virtutis potes eam habere in adjutorium, et ideo dicit ipsa, *Eccli.*, XXIV, 25 : *In me omnis spes vitæ et virtutis.* S. Thom., *opusc.* VIII.

[4] Omnia Spiritus sancti dona, quibus vult, quando vult, et quantum vult per manus hujus Virginis administrantur. S. Bernard. Senens., t. IV, serm. 5, cap. VIII.

de toutes choses. Il lui a plu d'honorer ses amis et ses fidèles serviteurs devant les hommes, et de les glorifier en leur confiant l'intendance de ses possessions. Nous voyons dans S. Matthieu qu'il promet au serviteur fidèle de l'établir sur tous ses biens [1]. Or parmi tous les amis et les serviteurs de Dieu, il n'en est pas dont la fidélité à le servir soit comparable à celle de la Vierge Marie ; personne ne mérite plus d'être honoré et glorifié devant les anges et les hommes : il était juste et conforme à la divine promesse que la haute intendance des richesses divines fût remise entre ses mains, et que personne ne pût approcher de Dieu que par l'entremise de sa Mère. Il est vrai que Dieu est, par lui-même, suffisamment porté à nous faire du bien ; la preuve, si elle était nécessaire, ressortirait de ce moyen merveilleusement aisé qu'il nous donne d'obtenir tout de lui ; mais pour des causes dignes de sa sagesse et de sa justice infinie, il ne veut nous communiquer ses grâces que par l'intermédiaire d'autres créatures, et s'il en est prié. On le voit par l'exemple d'Abraham et de Job. Abraham pria pour Abimélech et Dieu le guérit. Il guérit aussi la femme et les servantes de ce roi qui avaient été frappées de stérilité à cause de l'injure faite à Sara [2]. Dans le livre de Job, le Seigneur, après avoir reproché aux amis du saint patriarche leur conduite à son égard, ajoute : *Or mon serviteur Job priera pour vous ; j'accueillerai sa face afin que votre imprudence ne vous soit pas imputée ; car vous ne m'avez pas parlé avec droiture comme mon serviteur Job.... Le Seigneur fut fléchi par la pénitence de Job, lorsqu'il priait pour ses amis* [3]. C'est pour cette raison que S. Jacques nous donne cet avertissement : *Priez les uns pour les autres afin que vous soyez sauvés* [4].

Cette puissance et cette universalité d'intercession que Marie possède n'enlèvent rien à l'intercession des autres saints. Dieu honore tous les bienheureux, et tous peuvent obtenir de lui des grâces précieuses et abondantes. Il en est parmi eux que l'on invoque pour des besoins particuliers, et l'expérience de chaque jour montre assez l'efficacité de leur secours. C'est ainsi que l'on demande la grâce d'une bonne mort, par l'intercession de S. Jo-

[1] Beatus ille servus quem cum venerit dominus ejus invenerit sic facientem. Amen dico vobis quoniam super omnia bona sua constituet eum. *Matth.*, XXIV, 6, 47.

[2] Orante autem Abraham, sanavit Deus Abimelech et uxorem, ancillasque ejus, et peperierunt. Concluserat enim Dominus omnem vulvam domus Abimelech propter Saram uxorem Abrahæ. *Genes.*, XX, 17, 18.

[3] Job autem servus meus orabit pro vobis : faciem ejus suscipiam, ut non vobis imputetur stultitia : neque enim locuti estis ad me recta, sicut servus meus Job. Dominus quoque conversus est ad pœnitentiam Job, cum oraret pro amicis suis. JOB, XLII, 8, 10.

[4] Orate pro invicem ut salvemini. JACOB., V, 16.

seph ; la délivrance des maladies épidémiques et contagieuses, par celle de sainte Barbe, de S. Roch, de S. Sébastien. La vierge martyre sainte Apolline est invoquée contre les maux de dents ; S. Antoine de Padoue, pour retrouver les objets perdus ; d'autres saints, pour l'obtention de grâces diverses. La piété des fidèles ne se trompe pas en ceci ; mais ces grâces particulières que nous demandons à nos saints protecteurs, eux-mêmes les demandent à Dieu avec Marie et par Marie. C'est par celle qui nous a donné le Sauveur qu'ils ont accès auprès de lui, et leurs prières sont d'autant mieux reçues de Dieu qu'elles arrivent jusqu'à lui sous un patronage plus agréable à ses yeux. Ici l'on pourrait demander quelle action la prière de Marie put avoir sur le salut des patriarches qui ont vécu et sont morts des siècles et des milliers d'années avant sa naissance. Marie n'a pas prié pour eux, puisqu'elle n'existait pas encore. Mais elle était présente à la pensée de Dieu, et c'était premièrement à cause des mérites futurs de Jésus-Christ, dont la sainte humanité n'existait pas davantage, et secondement, à cause des mérites futurs de Marie, que Dieu comblait de grâces Abraham, Moïse, David et tant d'autres saints personnages. Voici comment S. Bernardin de Sienne exprime cette vérité : « A cause de cette noble créature, Marie, « Dieu a sauvé nos premiers parents après leur première trans- « gression ; il a sauvé Noé des eaux du déluge ; il a sauvé Abra- « ham dans le combat sanglant contre Chodorlahomor ; .... et « pour tout dire en quelques mots, toutes les délivrances, toutes « les miséricordes accordées dans l'Ancien Testament, je ne « doute pas que Dieu ne les ait accordées par égard et par amour « pour cette vierge bénie [1]. » Il nous est donc permis de dire que tous les biens accordés aux hommes avant comme après la naissance de Marie, l'ont été à cause d'elle. Si elle ne les demandait pas, c'était néanmoins par amour pour elle que Dieu les répandait, avec tant de générosité, sur des créatures qui, par elles-mêmes, n'eussent été dignes que de son mépris et de sa colère.

Les hérétiques, toujours attentifs à saisir les occasions de combattre le culte rendu à la très sainte Vierge, n'ont pas manqué de s'élever, avec violence, contre la confiance que les fidèles ont eue de tout temps dans l'intercession de Marie. Ils ont prétendu que s'adresser à elle pour implorer les grâces

[1] Ergo propter illam nobilem creaturam (scilicet Mariam) salvavit Deus parentes primos de prima eorum transgressione ; Noe de diluvio inundante ; Abraham de cæde regis Chodorlahomor.... et ut brevi sermone omnia comprehendam, omnes liberationes, et indulgentias factas in veteri Testamento, non ambigo Deum fecisse propter hujus benedictæ puellæ reverentiam, et amorem. S. Bernardin. Senens., tom. IV, serm. de *Nativ. B. Virg.*, cap. II.

que l'on désirait obtenir, c'était nuire à l'honneur de Jésus-Christ, le grand et l'unique intercesseur auprès de Dieu ; ils n'ont pas voulu comprendre que s'adresser à la mère du Sauveur pour qu'elle lui offre nos prières, ce n'était nullement abaisser l'autorité du Fils devant celle de sa Mère, ni regarder cette autorité suprême comme inutile. Au contraire, prier Marie pour qu'elle nous vienne en aide auprès de Jésus, par ses propres prières, n'est-ce pas montrer la haute idée que nous avons de la bonté de la Mère, en même temps que de la sublime dignité du Fils ? Jésus-Christ est si grand que, malgré sa bonté et la miséricorde infinie qui l'incline à nous exaucer, ce n'est pas trop de la plus sainte et de la plus parfaite des créatures, ce n'est pas trop de la Mère à laquelle il doit son humanité, pour approcher de lui et lui exposer nos vœux et nos besoins. Marie à son tour est si bonne, si digne de son Fils, qu'elle ne refuse pas de se faire notre intermédiaire, et de plaider notre cause auprès de lui. D'autre part, sa miséricorde, sa compassion pour nous est si vaste que, sans être infinie comme celle de Dieu, elle s'étend au delà de tous les besoins de tous les hommes ; sa science ressemble à sa miséricorde, car elle voit en Dieu tous ces besoins qu'il lui est possible de soulager. Pourquoi, parmi les biens que la bonté divine a préparés pour les hommes, et que Marie connaît, s'en trouverait-il un qu'elle ne désire pas, qu'elle ne demande pas et que Dieu ne nous donne pas à cause d'elle ? Pourquoi refuser à Jésus et à Marie cette joie réciproque et si douce, consistant pour le Fils à réjouir le cœur de sa Mère en exaucant ses désirs, et pour la Mère, à jouir une fois de plus des bontés de son divin Fils, tout en faisant à ses enfants de la terre un bien qui rejaillit encore vers le ciel et contribue à la gloire de Dieu ? Aussi le saint concile de Trente n'a-t-il pas hésité à faire cette déclaration : « Il est bon et utile d'invoquer et de supplier « les saints et de recourir à leurs prières, de demander leur « secours pour obtenir les bienfaits de Dieu pour son Fils Jé« sus-Christ notre Seigneur, qui seul est notre rédempteur et « notre sauveur [1]. » Il faut remarquer que les Pères disent : « Pour obtenir les bienfaits de Dieu par Jésus-Christ. » C'est pour cela que toutes les oraisons liturgiques se terminent par cette formule : « Par N.-S. Jésus-Christ. » C'est notre premier intercesseur, selon la parole de S. Jean : *Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ.* La sainte Vierge et les saints sont aussi nos avocats auprès de Dieu, mais par l'intermédiaire de cet avocat suprême.

[1] Docentes.... bonum atque utile esse suppliciter eos (sanctos) invocare ; et ob beneficia impetranda a Deo per Filium ejus Jesum Christum Dominum nostrum, qui solus noster Redemptor et Salvator est, ad eorum orationes, opem, auxilium, confugere. *Concil. Trident.*, sess. XXV.

Sans doute l'intercession de Marie amoindrirait, en quelque sorte celle de Jésus, et lui ferait tort, si on attribuait à cette auguste vierge ce qui est propre à Jésus-Christ seul ; si son intercession était considérée comme indépendante de celle de son fils, et qu'on oubliât Jésus pour n'honorer et ne prier que sa mère ; mais il n'en est pas ainsi ; tout se rapporte en dernière analyse au Sauveur lui-même, et tout ce que nous attendons de Marie, c'est qu'elle expose nos besoins à Jésus, qu'elle le prie pour nous et que Jésus à son tour intercède pour nous auprès du Père. S. Augustin disait : « Il n'y a de bonne prière que celle « qui est faite au nom de Jésus-Christ. Celle qui n'est pas faite « au nom de Jésus-Christ, non seulement ne peut effacer le pé« ché, mais elle devient péché elle-même [1]. Telle est la pensée de tous les fidèles : jamais ils n'invoquent la sainte Vierge ou les saints que pour obtenir, par leur intercession auprès de Jésus-Christ, les grâces qu'ils demandent et espèrent.

Dans les actes du IIe concile de Nicée, sont relatées ces paroles de S. Basile à Julien l'Apostat : « Je reconnais sainte Ma« rie qui a enfanté le Christ selon la chair ; je reconnais aussi « les saints apôtres, les prophètes et les martyrs qui supplient « Dieu pour moi, afin que Dieu me soit propice par leur inter« cession [2]. » Ce concile général admet donc l'intercession des saints ; il reconnaît qu'il est licite d'y recourir, et ne voit pas qu'elle porte aucun préjudice à celle de Jésus-Christ. Les Pères en ont toujours jugé de même. S. Athanase, s'adressant à Marie, lui disait : « Mère de Dieu, intercédez pour nous [3]. » S. Ephrem s'écriait : « O Vierge miséricordieuse, accourez à mon aide, et « avec la générosité qui convient à une mère, priez votre Fils « pour moi [4]. » S. Ambroise disait : « Pour que ma prière soit « efficace, je demande les suffrages de la bienheureuse Vierge [5]. » S. Augustin adressait cette pieuse invocation à la Mère du Sauveur : « Sainte Marie, secourez les malheureux, aidez les pusil« lanimes. » S. Bernard, dans une prière à la très sainte Vierge,

[1] Quoniam non est justa oratio nisi per Christum.... oratio autem quæ non fit per Christum, non solum non potest delere peccatum, sed etiam ipsa fit in peccatum. S. AUGUST., *in Ps.* CVIII.

[2] Sanctam Mariam quæ secundum carnem Christum peperit, suscipio, et sanctos apostolos, prophetas et martyres, qui pro me ad Deum supplicant, ut per illorum mediationem propitius sit mihi Deus. *II. Concil. Nicæn.*, act. 4.

[3] Mater Dei, intercede pro nobis. S. ATHANAS., in *Evangel. de sanctiss. Deipara.*

[4] Adsis mihi Virgo misericors et materna liberalitate Filium tuum exora. S. EPHREM, orat. de *S. Dei Genitrice.*

[5] Ut efficax sit mea deprecatio, B. Mariæ Virginis suffragia peto. S. AMBROS., Orat. II ante *Missam.*

[6] Sancta Maria, succurre miseris, juva pusillanimes. S. AUGUST., serm. XVIII, de *Sanctis.*

lui dit : « Parlez, parce que votre glorieux Fils vous écoute, et « que vous obtiendrez tout ce que vous aurez demandé [1]. »

Ainsi donc Jésus-Christ est notre premier ou plutôt notre unique médiateur auprès de son Père céleste : *Si quelqu'un a péché*, dit S. Jean, *nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ*. Mais auprès de Jésus-Christ lui-même, les intercesseurs ont leur place. Ils viennent par ordre de dignité et de puissance. La première est Marie : c'est par elle que toute requête doit être présentée à son divin Fils, pour qu'il l'offre lui-même au Père comme homme, en même temps qu'il l'exauce comme Dieu. Nos prières offertes à Jésus par sa Mère sont d'autant plus agréables à ses yeux et facilement exaucées qu'il aime davantage celle qui les lui présente. Marie, à son tour, aime à recevoir directement nos vœux et nos prières, car nous sommes ses enfants ; mais il lui plaît aussi souvent de les voir monter jusqu'à elle par l'entremise de S. Joseph, de nos anges gardiens ou des autres saints. Il en est ainsi sur la terre. Ceux qui veulent obtenir quelque grâce d'un roi ne le peuvent ordinairement que par l'entremise de ses ministres, dépositaires de son pouvoir et chargés de veiller au gouvernement de l'Etat. Souvent même il leur est plus avantageux de ne pas s'adresser directement au ministre lui-même, ils cherchent des protecteurs influents qui prennent leurs intérêts et les fassent valoir. Tous ces divers intermédiaires, entre celui qui demande la grâce et le roi de qui elle dépend, n'enlèvent rien à la puissance du roi : au contraire, ils relèvent la majesté royale. C'est ainsi qu'au ciel, Dieu a remis tout pouvoir à Jésus-Christ, le roi suprême ; mais c'est par Marie que l'on arrive à Jésus, et souvent, pour arriver sûrement à Marie, il est utile de recourir à ceux dont l'autorité est grande auprès d'elle, S. Joseph, les autres saints et les anges. La gloire de Dieu n'y perd aucunement, non plus que celle de Jésus-Christ ; celle de Marie et des saints en est plus éclatante et les bienfaits qui sont accordés plus abondants.

[1] Loquere quia audit gloriosus Filius tuus, et quæcumque petieris, impetrabis. S. Bernard., in *deprecat. ad gloriosam Virgin.*

CHAPITRE IV

DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES DU CULTE DE L'ÉGLISE ENVERS MARIE

§ Ier. — *L'invocation publique et privée de Marie dès les premiers siècles de l'Eglise.*

Ce que nous avons dit jusqu'ici prouve jusqu'à l'évidence que dès les premiers âges de l'Eglise, les fidèles s'empressèrent de rendre à la mère du Sauveur un culte en rapport, autant qu'il pouvait l'être, avec sa dignité suprême, et qu'ils attendaient en retour que cette auguste reine leur accorderait sa protection, et leur obtiendrait les grâces dont ils avaient besoin.

Cette confiance des chrétiens dans l'intercession de Marie avait pour conséquence nécessaire la pratique de lui adresser des prières. Ils l'invoquaient en public dans les cérémonies du culte, et ce n'était pas assez pour eux; dans le secret de leurs demeures et dans le secret plus intime encore de leur âme, ils adressaient de fréquentes et ardentes prières à celle qu'ils regardaient comme le canal de tous les biens et de toutes les bénédictions. Selon le cardinal Bona, l'usage d'invoquer Marie a toujours existé dans l'Eglise, et si l'on n'avait pas d'autre preuve de cette assertion, celle-là seule suffirait, qu'il est impossible d'assigner l'époque où cet usage aurait été introduit. Car, dit-il, ce n'est ni en vertu d'un décret de quelque pontife ou de quelque concile, ni par une coutume dont on connaisse l'origine, que l'invocation de la Mère de Dieu a commencé; mais à toute époque et en tout temps, les fidèles ont honoré la reine du ciel et lui ont adressé leurs vœux [1]. Le savant et pieux docteur parle, il est vrai, du culte de Marie en général; mais l'invocation fait partie de ce culte qui ne se comprendrait pas sans elle.

Si nous voulons des témoignages plus exprès de l'antiquité de cette sainte pratique, ils ne nous manqueront pas. Peut-on citer quelqu'un dont la parole ait plus d'autorité que celle de S. Grégoire de Nazianze? Or, si nous l'en croyons, les vierges

[1] Semper in Ecclesia viguisse, ut cætera desint argumenta, ex hoc potissimum conjicere licet, quod nullum ejus principium ostendi potest : nam nec Pontificis alicujus decreto, aut Concilii sanctione, nec consuetudine aliqua, cujus sciatur origo introductus fuit, sed omni ætate, omni tempore semper fideles Cœli Reginam summo honore prosequi et venerari consueverunt. Bona, *cardin.*, de divina Ps., cap. xii, 3.

de la primitive Eglise recouraient à Marie lorsqu'un danger pressant menaçait le trésor de leur virginité, plus précieux que la vie pour elles. Il raconte l'histoire de sainte Justine qui, pour échapper aux pièges et aux incantations de Cyprien, alors magicien, qui voulait à tout prix l'obliger de se livrer à lui, recourut à la Mère de Dieu et la supplia de lui venir en aide [1]. Sa prière fut exaucée. Non seulement Justine échappa au danger, mais son persécuteur se convertit et partagea avec elle la gloire du martyre, à Nicomédie. S. Grégoire de Néocésarée, dans une de ses homélies, s'adresse ainsi à la très sainte Vierge : « O « pleine de grâce ! c'est par vous que la sainte et consubstan- « tielle Trinité est connue dans le monde. Daignez nous faire « participer avec vous à votre grâce parfaite en Jésus-Christ « notre Seigneur [2]. » Quelques auteurs ont prétendu que ces homélies n'étaient pas du saint évêque de Néocésarée, mais nul ne peut nier qu'elles ne remontent à cette époque et qu'elles ne soient dignes de lui, ce qui suffit pour notre but. S. Athanase invoque de même la très sainte Vierge dans son discours sur l'Annonciation. S. Ephrem le Syrien, qui vécut quelques années après ce grand docteur, fait comme lui, et l'on retrouve presque à chaque page de ses discours le nom de Marie invoqué. Le discours de S. Epiphane, sur les louanges de la Vierge Marie, est plein aussi de pieuses invocations. S. Basile le Grand supplia la très sainte Vierge de venir en aide à l'Eglise, que la persécution de Julien l'Apostat mettait en grand danger. S. Jean Damascène nous l'apprend en ces termes : « La vie du bien- « heureux Basile fut écrite par Hellade, son disciple et son suc- « cesseur sur le siège épiscopal. On y lit que ce saint pontife « s'arrêta un jour devant un tableau représentant l'image de « Notre-Dame et aussi celle d'un illustre martyr, S. Mercure. « Debout devant ce tableau, il demandait en grâce que Julien, « cet apostat impie, fût enlevé de ce monde. Alors il apprit de « l'image elle-même ce qui devait arriver, car il vit le martyr « disparaître pour un moment à ses yeux et peu de temps après « reparaître avec une lance ensanglantée [3]. »

Hæc atque alia plura commemorans, Virginemque Mariam supplex obsecrans, ut periclitanti virgini suppetias ferret. S. Gregor. Nazianz., orat. xviii, in laudem S. *Cypriani mart.*

[2] Per te, o gratia plena, Trinitas sancta et consubstantialis in mundo cognoscitur. Tecum et nos dignare participes efficere perfectæ tuæ gratiæ in Christo Jesu Domino nostro. S. Gregor. Neocæsar., orat. ii.

[3] Scriptum est in vita B. Basilii ab Helladio ejus discipulo, atque in sede episcopali successore scripto : virum sanctum quondam astitisse coram Dominæ nostræ imagine, in qua etiam Mercurii martyris laudatissimi figura depicta erat. Adstabat porro supplicans, ut Julianus Apostata impius e medio tolleretur. Atque ex ea imagine quid eventurum esse didicit. Vidit quippe martyrem exiguum ad tempus ab oculis suis evanescentem, ac ne

Tout le monde connaît l'admirable poème de S. Grégoire de Nazianze, intitulé *Christus patiens*, « Le Christ souffrant. » Les invocations à Marie sont nombreuses dans les vers admirables de l'illustre docteur. « O Vierge vénérable, s'écrie-t-il en « un endroit, ô Vierge chaste et très heureuse! maintenant vous « êtes assise au ciel dans l'assemblée des bienheureux et vous « jouissez de leur bonheur. Vous avez dépouillé tout ce qui « tient à la misère de la condition humaine, et revêtu le man- « teau de l'éternelle gloire. Il n'y a plus de vieillesse à craindre « pour vous. Du haut du séjour éthéré, daignez donc écouter « avec bénignité mes humbles accents. Agréez mes prières, ô « illustre Vierge. » Le saint poète continue ainsi, glorifiant Marie et réclamant sa protection contre les ennemis qui mettent son salut en danger. C'est en elle qu'il se confie, parce qu'elle est la reine du ciel, la souveraine maîtresse du genre humain, qu'elle est pour les mortels une fidèle amie, et que le salut nous est accordé, grâce à elle, en toute circonstance [1].

Cette pieuse invocation adressée à Marie par S. Grégoire de Nazianze ne plaît pas aux protestants. Plusieurs d'entre eux se sont scandalisés du mot *Dea*, qu'ils traduisent par *déesse*, dont se sert le poète. Ils oublient que les poètes ont droit à certaines licences, et que nous trouvons des expressions semblables employées dans la sainte Ecriture, qui montrent évidemment que ce terme, surtout dans les langues anciennes, pouvait fort bien s'employer sans établir aucune confusion entre la

multo post, cruentam hastam tenentem. Joan. Damasc., orat. I, *de imaginibus*, sub fine.

S. Fulbert de Chartres semble faire allusion à ce fait lorsqu'il dit :

Illa igitur Maria olim in auxilium magni patris Basilii misit sanctum angelum, et mortuum suscitavit (S. Mercurium, ut puto) qui male viventem pessumdedit persecutorem ejus Julianum Apostatam : et hæc historia notissima est. Fulbert. Carnot., serm. I de *Nativ. Deiparæ Virginis.*

[1] Veneranda, o Virgo, casta, felicissima,
Quando beata nunc beatorum in polo
Exuta quicquid fæcis humanæ sedes
Æternitatis pallio ornata, ut Dea
Habita, senectæ expers supremo ex æthere
Benigna adesto vocibus meis : preces
Admitte Virgo, o inclyta hic, quando tibi
Verbi parenti, sed supra modum tamen
Legemque solus inter omnes contigit
Honor. Ego fretus his tibi me audentius
In verba supplex offeram, et suavissimo
Contextam ab horto, qua tuum exornem caput,
Coronam, o Domina, proferam, ut quæ gratia,
Modum supra omnem, me tua semper levans,
Me genere quovis casuum eruis omnium
Hostes apertos, quodque longe majus est,
Ingentem opum vim, te tuum erga Filium
Mihi patronam sentiam acceptissimam.

créature à laquelle on l'appliquait, et la nature divine. C'est une métaphore dont rien n'empêche, sinon la coutume de la langue française, que nous usions en faveur de Marie. Si nous ne l'appelons pas *Déesse*, à cause des pensées de paganisme que ce mot rappelle, n'est-il pas d'usage courant de l'appeler la *divine* Vierge, la *divine* Mère de Jésus? S. Pierre nous y autorise lorsqu'il dit : *Par qui* (*c'est-à-dire Jésus-Christ*) *Dieu a accompli les grandes et précieuses promesses, afin que par elles nous devinssions participants de la nature divine* [1].

Lorsque Dieu délégua à Moïse une partie de sa puissance, si l'on peut ainsi parler, pour délivrer le peuple d'Israël de la servitude d'Egypte, il lui dit, en propres termes : *Je t'ai établi le Dieu de Pharaon* [2]. Nous lisons au psaume LXXXIe : *Moi j'ai dit : vous êtes des dieux* [3]; et N.-S. Jésus-Christ confirme, en la citant, cette parole dictée au psalmiste par l'Esprit saint. Il dit aux Juifs : *N'est-il pas écrit dans votre loi : Je l'ai dit, vous êtes des dieux? Quand elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et que l'Ecriture ne peut être détruite : vous me dites à moi que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde : Tu blasphèmes: parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu* [4]. Le raisonnement que notre divin Sauveur s'appliquait à lui-même, pour répondre aux pharisiens, est tout aussi probant pour démontrer que l'expression de *Dea*, qu'il faut rendre en français par divine, n'a rien d'abusif lors que nous l'appliquons à Marie. S. Augustin n'avait pas ces scrupules pharisaïques, lorsqu'il disait : « Chacun est tel

Ne me ergo tradi tu sinas tanquam ad crucem,
Ludibrioque illius exponi, omnium
Juratus hostis, qui sit et mortalium
Pestis, tuere me, atque ab æterno assere
Igne et tenebris, per fidem, qua justior
Sum factus, et per gratiam tuam inclytam,
Qua nuspiam ulla notior nobis fuit
Hoc propter, ecce, texo nunc tibi memor,
Gratusque carmen. O puella, gratia
Æquanda nullis, Mater et Virgo; supra
Omnes decora virgines, et maxima,
Quæ vincis omnes cœlitum jure ordines,
Regina, Domina, generis humani bonum,
Amica semper esto tu mortalibus,
Maximaque quovis in loco mihi salus.

S. Greg. Nazian., *Christus patiens*. Vers. 2590 et seq.

[1] Per quem maxima et pretiosa nobis promissa donavit : ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ. Petr., II, I, 4.

[2] Constitui te Deum Pharaonis. *Exod.*, VII, 1.

[3] Ego dixi dii estis. *Ps.* LXXXI, 6.

[4] Nonne scriptum est in lege vestra, quia ego dixi : Dii estis? Si illos dixit deos, ad quos sermo Dei factus est : et non potest solvi scriptura : quem Pater sanctificavit, et misit in mundum, vos dicitis, quia blasphemas, quia dixi : Filius Dei sum. Joan., X, 34.

« que l'objet qu'il aime. Vous aimez la terre, vous serez terre. « Vous aimez Dieu? que dirai-je? Vous serez Dieu. »

Nous avons cité quelques Pères de l'Eglise qui ont écrit avant le concile d'Ephèse, parce qu'il était bon de montrer que, dès la plus haute antiquité, le recours à l'intercession de Marie était pratiqué parmi les fidèles : on la priait comme on la prie de nos jours, car on avait besoin de son aide comme nous en sentons le besoin nous-mêmes, et l'on n'ignorait pas davantage sa bonté ni sa puissance. Nous pourrions nous en tenir là ; mais qu'on nous permette encore quelques citations. Elles ne sont pas nécessaires sans doute, mais elles satisfont l'esprit et réjouissent le cœur.

S. Cyrille d'Alexandrie fut l'âme du concile d'Ephèse, et les discours qu'il y prononça, acclamés par les Pères du concile, jouissent nécessairement de la plus haute autorité. Entre autres passages de ces discours qu'on pourrait rapporter, en voici un qui marque toute la confiance de l'Eglise en Marie : « Nous de- « vons nous conduire de telle sorte que nous obtenions de « quitter heureusement cette vie. Mais il nous faut surtout « connaître ce qui est nécessaire pour concevoir une grande « espérance d'arriver au ciel. Vous savez qu'il est facile à ceux « que la reine favorise de sa protection, d'avoir entrée à la « cour et d'obtenir tout ce qu'ils désirent. Et nous, tout ce que « nous voulons, nous l'obtiendrons de même, ayant la très « sainte Mère de Dieu pour auxiliatrice, médiatrice et patronne « auprès du roi. Car nous savons qu'elle le prie pour nous.... « O vous qui demeurez avec les bienheureux dans un séjour « resplendissant de lumière et de toutes sortes de beautés, « exaucez-nous. Obtenez miséricorde pour ceux qui vous en « conjurent, et ouvrez-leur les portes du royaume des cieux [1]. »

Voici quelques lignes d'un discours sur la sainte Vierge, prononcé par Basile de Séleucie, qui assista au concile de Chalcédoine : « O Vierge très sainte, quiconque dira de belles et glo- « rieuses choses de vous, n'a pas à craindre de s'écarter de la « vérité : Jamais même ses éloges n'égaleront votre mérite. « Abaissez donc sur nous vos regards du haut des cieux; soyez- « nous propice. Faites-nous marcher maintenant dans le che-

[1] Ita et nos facere debemus, liberum ut vitæ exitum sortiamur : maxime vero ut quod nobis opus est, agnoscamus, quo magnam perveniendi ad cœlum fiduciam consequamur. Quippe nostis accessum ad regiam eos habere, et quidquid optaverint, obtinere, quos Regina susceperit. Et nos utique quodcumque volumus, obtinemus, sanctissimam Deiparam habentes auxiliatricem, mediatricem, et patronam apud Regem, quem illa pro nobis obtestatur.... Qui lumine perfusis, ac virentibus in locis, una cum Sanctis omnibus commoraris, exaudi et indulgentiam supplicantibus impende, eisque regni cœlorum aditum reserari concede. S. Cyrill. Alex., oratio in *Virgin. dormit.*

« min de la paix : et quand viendra le jugement, conduisez-
« nous pleins de confiance et sans honte devant le tribunal su-
« prême, et faites que nous soyons placés à droite, du côté où
« vous vous tenez, pour que Dieu nous transporte avec vous
« dans le ciel [1]. »

On sait la place que tenait à la cour de Charlemagne et dans la sainte Eglise le très savant et pieux Alcuin ; ce prince des théologiens du VIIIe siècle s'exprime ainsi dans une de ses lettres : « Je prie la sainte et très heureuse Vierge Marie, je prie
« les vingt-quatre vieillards, j'implore tous les anges, j'adresse
« mes supplications à tous les saints patriarches et à tous les pro-
« phètes [2]. » Alcuin fait, par ces paroles, sa profession de foi touchant l'invocation de la sainte Vierge et des saints : et ce n'était point là une simple formule, car on retrouve diverses prières à Marie dans ses œuvres [3].

Mais voici une preuve plus authentique encore de la foi de l'Eglise et de la pratique d'invoquer la sainte Vierge et les saints au VIIe et au VIIIe siècle. S. Grégoire II, digne de succéder sur le siège de Pierre à S. Grégoire le Grand, écrivit deux lettres à Léon l'Isaurien, qu'il termine l'une et l'autre en demandant au ciel de faire retomber sur la tête de l'empereur, au cas où il continuerait à poursuivre la destruction des images dans Rome, le sang que cette persécution ferait couler. Nous lisons dans la première de ces lettres : « Vous dites que nous adorons
« des pierres, des murs et des tableaux. Il n'en est pas comme
« vous dites, ô empereur ; ces objets servent simplement à ré-
« veiller notre souvenir, à exciter notre intelligence grossière,

[1] O Virgo sanctissima, ut quis honesta quæque, et gloriosa de te loquatur, haud quidem ille aberrabit a veritate ; sed pro merito haud fecerit satis. Nos de supernis intuens, esto propitia, ut modo quidem regas in pace ; in judicio autem, ac pro tribunali illo, sine pudore ac fiducia plenos adducens, ejus nos stationis effice participes, quæ a dextris es, ut in cœlos rapiamur, etc. BASIL. SELEUC., orat. in *Sanctam Dei genitricem.*

[2] Rogo sanctam et beatissimam matrem Mariam : rogo viginti quatuor seniores, omnes sanctos Angelos deprecor, omnibus sanctis Patriarchis et Prophetis supplico. ALCUINUS, aliter ALBINUS FLACCUS, de *usu Psalmorum*, p. 138.

[3]
Fœmina præpolliens et sacra puerpera Virgo,
Audi clementer populorum vota precantum,
Marcida qui riguis humectant imbribus ora
Ac genibus tundunt curvato poplite terram :
Dum veniam fuso lacrymarum fonte merentur
Et crebris precibus delent peccamina vitæ.
IDEM, Poem., II.

Virgo Dei genitrix nostræ regina salutis,
Hic precibus famulis auxiliare tuis.
Hoc altare tuis quoniam est venerabile votis
Virginibus sacris laus, decus, atque salus.
IDEM, Poem., LII.

« inhabile et épaisse, pour qu'elle monte plus haut par le se-
« cours de ceux dont nous honorons les noms, les titres et les
« images. Ces objets ne sont pas pour nous des dieux : nous
« avons horreur d'une telle impiété. Non, ce n'est pas en eux que
« nous mettons notre espérance. Si l'image est celle du Seigneur,
« nous disons : Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, secourez-
« nous et sauvez-nous. Si elle représente sa très sainte Mère,
« nous disons : Sainte Mère de Dieu, vous qui avez enfanté le
« Seigneur, intercédez pour nous auprès de votre Fils notre vrai
« Dieu, pour qu'il sauve nos âmes. Si c'est l'image d'un martyr
« (par exemple de S. Etienne) : S. Etienne qui avez versé votre
« sang pour Jésus-Christ et qui pouvez prier avec confiance en
« votre qualité de premier martyr, intercédez pour nous [1]. »

Enfin, car il faut se borner, nous terminerons ces citations par ces trois lignes empruntées au IIe concile général de Nicée, auquel tant de Pères, illustres par leur science et leur sainteté, apportèrent leurs lumières : « Agissons donc, en tout, avec la
« crainte de Dieu; et demandons avec confiance l'intercession
« de notre reine sans tache, la Vierge Marie, Mère de Dieu selon
« la nature, et l'intercession des saints anges [2]. »

Il est inutile de poursuivre ces citations pour les siècles suivants, les ardentes invocations de S. Bernard, de S. Bonaventure et de tant d'autres docteurs qui ont brillé comme des soleils au moyen âge, montrent toute la confiance que l'on avait en Marie, et comme l'on était heureux de lui adresser ses prières, dans ces siècles de foi. Ne sait-on pas que l'arme toute-puissante de S. Dominique, pour vaincre l'hérésie et convertir les pécheurs, était la prière à Marie, le rosaire?

Outre les invocations que la dévotion privée adressait à Marie, il y eut, dès les premiers temps, les invocations publiques et liturgiques. Son nom béni fut inscrit dans le canon de la messe avant ceux des martyrs et des apôtres eux-mêmes. Il le fut dans le Symbole des apôtres, et dans la formule de confession générale, le *Confiteor*. Aucune des parties de l'office que les

[1] Et dicis nos lapides et parietes et tabellas adorare. Non ita est, ut dicis, Imperator, sed ut memoria nostra excitetur, et ut stolida et imperita, crassaque mens erigatur et in altum provehatur per eos quorum hæc nomina, et quorum appellationes, et quorum hæ imagines sunt; et non tanquam Deus, ut tu inquis, absit; non enim spem in illis habemus. Ac siquidem imago sit Domini, dicimus : Domine Jesu Christe Fili Dei, succurre et salva nos : sin autem sanctæ Matris ejus, dicimus : Sancta Dei genitrix Domini Mater, intercede apud filium tuum verum Deum nostrum, ut salvas faciat animas nostras. Sin vero martyris : Sancte Stephane, qui pro Christo sanguinem tuum fudisti, qui ut protomartyr loquendi confidentiam habes, intercede pro nobis. S. Gregor. II, *Epist.* I.

[2] Ergo cum timore Dei omnia faciamus, expetentes etiam intercessiones intemeratæ Dominæ nostræ, et natura Dei Genitricis semper virginis Mariæ, atque sanctorum angelorum. Conc. II Nicæn., act. VI, in fine.

prêtres disent chaque jour ne commence ou ne se termine sans une prière à Marie, et le moment le plus solennel de la seule partie de cet office à laquelle assistent ordinairement les fidèles, les Vêpres, est celui où l'on chante le *Magnificat*. Quelle que soit la fête du jour, les psaumes, les antiennes, les hymnes peuvent changer, le *Magnificat* seul demeure comme le couronnement invariable de cette partie de l'office. Et lorsque les Complies sont achevées à leur tour, c'est encore une antienne à Marie qui clôt le cycle des prières de l'Eglise.

On lit dans la vie de S. Remi, évêque de Reims, écrite par Hincmar, la description de l'appareil solennel avec lequel Clovis, le premier roi chrétien de France, reçut le baptême. Hincmar nous fait assister à la magnifique procession qui conduisit Clovis de son palais à l'église. « Précédé des saints Evan-« giles et des croix, dit le vénérable historien, au chant des « hymnes et des cantiques spirituels, des litanies et des invoca-« tions des saints, le saint pontife, tenant le roi par la main, se « rendit de la maison royale au baptistère, suivi de la reine « et du peuple. » Ces processions solennelles dans lesquelles on invoquait les noms des saints remontent aux premiers siècles, et les textes les plus anciens des litanies parvenus jusqu'à nous inscrivent toujours le nom de Marie après celui de Jésus-Christ. On demande à Jésus-Christ qu'il nous exauce, et immédiatement après, à Marie qu'elle prie pour nous. Viennent ensuite les invocations aux autres saints [2].

[1] Præcedentibus sacrosanctis Evangeliis, et crucibus, cum hymnis et canticis spiritualibus, atque litaniis, sanctorumque nominibus acclamatis, sanctus Pontifex manum tenens regis, a domo regis pergit ad baptisterium, subsequente regina, ac populo. HINCMAR, *Vita S. Remigii.*

[2] On peut trouver des preuves de cette antiquité du rite des processions chez tous les anciens écrivains qui ont traité des rites sacrés, particulièrement dans les écrits d'Alcuin, Amalaire, Fortunat, Raban Maure, Hugues de Saint-Victor. Consulter Martène sur ce sujet.

Voici le commencement de quelques litanies très anciennes :

1° Christe, audi nos *(ter)*
Sancta Maria, ora.
Sancta Mater Domini, ora.
Sancta Regina mundi, ora.
Ex vetustissimo rituali, ad Ecclesiam Aretinam quondam pertinente.

2° Kirie *(ter)*. Christe, exaudi nos *(ter)*.
Sancta Maria, ora.
Sancta Dei Genitrix, ora.
Dei Mater et Virgo, ora.
Sancte Michael, ora, etc.
Rituale Venetum, sæculo XI conscriptum, in *collatione baptismi.*

3° Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui.
Kirie *(ter)*. Christe *(ter)*. Christe, audi nos *(ter)*.
Pater de cœlis, miser..
Filius *(sic)* redemptor mundi, miser.

§ II. — *La célébration des fêtes en son honneur.*

La manifestation la plus évidente du culte que nous rendons aux saints est la célébration de jours de fêtes en leur honneur. Dieu avait disposé dans l'Ancien Testament que le sabbat lui serait consacré, et il avait de plus marqué plusieurs fêtes particulières, que le peuple choisi devait célébrer avec une grande pompe. Dans la sainte Eglise, Dieu s'est réservé le jour du dimanche pour être consacré à son culte; il y a aussi des jours de fête, pour célébrer les principaux mystères de notre religion, mais il y a de plus des fêtes dans lesquelles l'Eglise glorifie les amis de Dieu et les saints, et s'unit plus particulièrement à eux, afin de remercier le Seigneur des biens et de la gloire dont il les a comblés.

Une des fêtes célébrées chez les Juifs avec le plus de solennité, et par l'oblation des sacrifices les plus nombreux, était celle des *Calendes* ou des *Néoménies*, qui avait lieu à chaque nouvelle lune. Le peuple devait relever cette fête par ses chants. Aussi lit-on au psaume LXXX : *Sonnez de la trompette en ce premier jour du mois, en ce jour le plus grand de votre solennité* [1]. Cette solennité fut instituée pour célébrer les bienfaits que la divine Providence répand sur nous par l'influence du soleil, de la lune et des autres corps célestes sur la terre.

Tout, dit l'Apôtre, *arrivait en figure* [2] au peuple de Dieu. La célébration de la nouvelle lune présageait les fêtes de Marie,

Spiritus Sancte Deus, miser.
Qui es trinus et unus Deus, miser.
Ipse idemque benigne Deus, miser.
Salvator mundi Deus, miser.
Sancta Maria, ora.
Sancta Dei Genitrix, ora.
Dei Mater et Virgo, ora.
S. Michael, ora....

Ex eodem Rituali in *collatione sacramenti pœnitentiæ.*

4° Kirie (*ter*). Christe, audi nos (*ter*).
Sancta Maria, intercede pro eo (ea).
Sancta Dei Genitrix, intercede.
Sancta Virgo virginum, intercede.
Sancta Mater Domini, intercede.
Dei Mater et Virgo, intercede.
Sancte chorus Cherubim, intercede, etc.

Ex eodem Rituali, in *commendatione animæ.*

Ces quelques citations, que l'on pourrait multiplier à l'infini, prouvent assez l'antique usage d'invoquer Marie dans les prières liturgiques, et de donner à son nom la première place après celui de Dieu.

[1] Buccinate in neomenia tuba, in insigni die solemnitatis vestræ. *Ps.* LXXX, 3.

[2] Hæc autem omnia in figura contingebant illis. *I. Cor.*, x, 11.

la très sainte Mère de Dieu, dont la lune est l'image. La lune, en effet, le plus beau des astres après le soleil, reçoit de lui toute sa lumière. De même la bienheureuse Vierge Marie, revêtue de la gloire même du Fils de Dieu devenu son Fils, resplendit de toute part d'une lumière éclatante. Il est le brillant soleil de justice, et elle préside à la nuit; elle éclaire les pécheurs plongés dans les ténèbres de leurs crimes; des rayons de son amour et de sa clémence, elle dissipe et écarte loin d'eux les obscurités du péché. Aussi le Cantique des cantiques proclame-t-il qu'elle est *belle comme la lune* [1]. Elle est la *nouvelle lune*, la lune sans tache, la nouvelle Eve qui n'a rien des souillures de l'ancienne.

La solennité des Néoménies a été instituée pour rappeler le souvenir des bienfaits de Dieu. Par la sainte Vierge, Dieu fait couler sur le genre humain une source abondante et continuelle de bienfaits: aussi l'Eglise a-t-elle institué de nombreuses solennités en l'honneur de la Mère de Dieu. Elle veut que le peuple chrétien remercie Dieu de ses dons, et qu'il le fasse souvent avec piété et dévotion. Comment le ferait-il mieux qu'en s'unissant à la très sainte Vierge, dans les fêtes qu'il célèbre en son honneur? Les Juifs faisaient entendre les sons joyeux de la trompette, en la solennité de la Néoménie : les chrétiens célèbrent, avec plus de joie et d'allégresse encore, les solennités de la sainte Vierge. De là ces paroles de l'Eglise dans l'office de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie, insérées au bréviaire romain avant la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception : « Célébrons avec joie la Conception de la bienheu-« reuse Vierge Marie, afin qu'elle intercède pour nous auprès « de Jésus-Christ notre Seigneur [2]. » Et ces autres du même office : « Votre Conception, ô Vierge Mère de Dieu, a annoncé « la joie à l'univers entier; car de vous est né le soleil de justice, le Christ notre Dieu.... [3]. Le nouvel office de l'Immaculée Conception, imposé par la sainte Eglise depuis la proclamation du dogme, reproduit plusieurs fois, dans les antiennes et les versets, ces mêmes invitations à la joie [4]. On les retrouve aussi, plus explicites encore, dans l'introït de plusieurs messes, et particulièrement de la messe de l'Assomption et de celle du S. Rosaire. Quoi de plus naturel que de célébrer avec des trans-

[1] Pulchra ut luna. *Cant.*, VI, 9.

[2] Cum jucunditate Conceptionem beatæ Mariæ celebremus, ut ipsa pro nobis intercedat ad Dominum Jesus Christum. *Offic. Concept. B. V. M. Ad Laud.* 5. Antiph.

[3] Conceptio tua, Dei Genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo: ex te enim ortus est sol justitiæ, Christus Deus noster, etc. *Id. ad Vesp.*

[4] ℣. Immaculata Conceptio tua, Dei genitrix Virgo, alleluia. ℟. Gaudium annuntiavit universo mundo, alleluia. *Offic. Immacul. Concept. ad Laudes et Horas.*

ports de joie, et toute la solennité possible, les fêtes de la Mère de notre Dieu? Les païens eux-mêmes n'obéissaient-ils pas à ce sentiment, tant il est naturel, lorsqu'ils solennisaient, en l'honneur de la mère de leurs fausses divinités, le jour de l'équinoxe du printemps?

Il faut remonter aux temps apostoliques pour trouver l'origine de la pieuse pratique des fidèles célébrant des fêtes en l'honneur des saints, et par conséquent de Marie, la sainte par excellence. On sait que chez les anciens, aussi bien que de nos jours, on aimait à fêter les anniversaires des événements qui marquaient dans la vie des peuples, des familles ou des individus. L'anniversaire de la naissance d'Hérode était un grand jour pour tous ses courtisans. On pourrait donc regarder comme certain, si même aucun vestige de preuve ne nous était resté, que les apôtres et les premiers fidèles ne manquèrent pas de célébrer, du vivant même de la très sainte Vierge, l'anniversaire de sa naissance et des principaux événements qui avaient marqué dans son existence. Sans doute, ces réjouissances intimes ne revêtaient point le caractère avec lequel elles se présentent à nous; mais elles portaient en germe le culte qui fut rendu à la Mère de Dieu après sa mort et sa glorieuse Assomption.

Nous ne sommes pas, du reste, réduits à de simples présomptions, quoique très vraisemblables. Le pape S. Clément, dans les Constitutions apostoliques, ordonne de célébrer les fêtes des apôtres et de S. Etienne, premier martyr [1]. S. Cyprien dit, en parlant de Célérinus et de plusieurs autres martyrs : « Nous « offrons toujours pour eux des sacrifices, comme vous vous en « souvenez, toutes les fois que nous célébrons les passions des « martyrs et leurs jours anniversaires [2]. » S. Augustin dit de même : « Le peuple chrétien célèbre avec une religieuse solen- « nité les mémoires des martyrs [3]. » Ce que ces antiques témoins de la foi et des pratiques de l'Eglise affirment des fêtes célébrées en l'honneur des martyrs, il faut le dire, avec plus de certitude encore, des fêtes de la très sainte Vierge. C'est ainsi que S. Athanase, qui florissait dans la première moitié du IVe siècle, dit de la fête de l'Annonciation, qu'elle est une des premières et des plus grandes solennités. Quelques années plus tard, S. Ambroise rend le même témoignage à la fête de l'Assomption. La fête de la Purification était célébrée déjà au temps de Justinien.

[1] In diebus Apostolorum vacent, et in die Stephani protomartyris item vacent. *Constitut. Apostol.*, lib. VIII, cap. XXXIII.

[2] Sacrificia, ut meministis, pro iis semper offerimus, quoties martyrum passiones et dies anniversaria commemoratione celebramus. S. CYPRIAN., epist. 34.

[3] Populus christianus memorias martyrum religiosa solemnitate celebrat. S. AUGUST. contra Faustum., cap. XXI.

Lorsque nous célébrons les anniversaires des saints, nous nous proposons plusieurs buts. Nous honorons la victoire glorieuse remportée par eux sur les ennemis du salut; nous nous remettons leurs exemples sous les yeux et nous encourageons à marcher sur leurs traces; nous prenons part à leur joie et les félicitons de leur gloire; nous louons Dieu de la sublime élévation à laquelle il les a portés; enfin, nous leur demandons d'intercéder pour nous. Si de tels motifs nous suffisent pour célébrer des fêtes en l'honneur des saints, ils ont encore plus de force lorsqu'il est question d'honorer la Mère même de Dieu, la Vierge pleine de miséricorde, celle que l'on appelle, à juste titre, « la toute-puissance suppliante, » *omnipotentia supplex*.

Les ennemis du culte de la très sainte Vierge ont avancé que ses fêtes sont postérieures au second concile de Nicée. Cette assertion, telle qu'ils la donnent, est complètement dénuée de fondement. Il est bien vrai que plusieurs fêtes en l'honneur de Marie ont été introduites et approuvées par l'Eglise depuis le second concile de Nicée, mais il est faux qu'avant ce concile l'Eglise n'ait pas célébré de fêtes en son honneur. C'est ainsi que parmi les œuvres de S. Grégoire le Thaumaturge, évêque de Néocésarée vers l'an 233, on trouve trois sermons pour la fête de l'Annonciation de la Vierge Mère de Dieu. Les critiques les plus difficiles sont obligés de reconnaître l'authenticité de ces sermons.

Nous trouvons aussi dans le Sacramentaire de S. Grégoire le Grand et dans le Codex de Gélase, écrit deux siècles environ avant la tenue du second concile de Nicée, la mention expresse de quatre fêtes de la sainte Vierge, la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité. Dans la vie de S. Théodose, patriarche des cénobites [1], il est parlé d'un jour de fête célébré avec grande solennité en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu, avec un immense concours de fidèles. Or S. Théodose, né en 423, était déjà en Palestine l'an de Notre-Seigneur 450.

Si nous interrogeons les écrits des Pères antérieurs au IIe concile de Nicée, les preuves nombreuses en faveur de cette même vérité ne nous manqueront pas. Vers l'an 340, S. Athanase, dans un sermon sur l'Evangile, appelle la fête de l'Annonciation la première fête de la Vierge Mère de Dieu. S. Grégoire de Nysse prononçait, en 380, un discours sur la rencontre au temple de Notre-Seigneur, de la Vierge sa mère et de Siméon le Juste. Sophrone l'Ancien vivait, dans l'intimité de S. Jérôme, vers 420 : il nous reste de lui un sermon sur l'Assomption. André de Crète a écrit, vers 560, un sermon sur le sommeil, ou plutôt la mort et l'assomption de la sainte Vierge. S. Ambroise

[1] Surius, ad diem 11 januarii.

revêtit de son approbation une messe pour la fête de l'Assomption, et cette messe est connue sous le nom d'Ambrosienne. Le xe concile de Tolède, tenu l'an 656, décréta que la fête de l'Annonciation serait célébrée à l'avenir avec plus de solennité. En 690, le concile *in Trullo* voulut que, contrairement aux usages des Grecs pendant le carême, le nouveau et parfait sacrifice fût offert au jour de l'Annonciation. Si l'on considère que le IIe concile de Nicée ne fut tenu qu'en l'an 787, il est évident que les fêtes qui viennent d'être nommées lui sont antérieures.

Comme nous l'avons dit, plusieurs des fêtes célébrées en l'honneur de la très sainte Vierge ne remontent pas à une aussi haute antiquité. Le développement du culte de Marie et des circonstances particulières ont donné naissance à plusieurs solennités qui, locales d'abord, se sont étendues peu à peu à plusieurs diocèses et même à l'Eglise universelle.

Nous aurons à parler, au livre suivant, de chacune de ces fêtes en particulier. Qu'il nous suffise pour le moment d'avoir montré que ces fêtes sont un des moyens dont la sainte Eglise s'est servie de tout temps, pour rendre à la bienheureuse Vierge Marie le culte qui lui est dû.

§ III. — *L'oblation du saint Sacrifice.*

Les fêtes célébrées en l'honneur de la très sainte Vierge sont nombreuses, comme on l'a vu au paragraphe précédent. Nous parlerons de chacune d'elles en particulier, au moins de celles qui regardent l'Eglise universelle ou une partie notable de l'Eglise. Nous ne pourrions en effet entrer dans le détail des fêtes purement locales.

Dans toutes ces solennités, il s'agit de glorifier la bienheureuse Vierge Marie, et les deux actes principaux du culte public qui lui est rendu en ces circonstances sont l'oblation du saint sacrifice faite en son honneur, et la récitation ou la célébration solennelle de l'office canonial.

L'Eglise accorda d'abord aux martyrs et bientôt après, aux confesseurs et aux saintes vierges, l'honneur de sanctifier leurs fêtes par l'oblation du saint sacrifice : elle ne pouvait pas le refuser à Marie, reine de tous les saints. L'adorable sacrifice de nos autels ne doit être offert qu'à Dieu seul : le Fils de Dieu ne se présente dans l'état de victime que devant son Père céleste; mais si le sacrifice de la messe est offert exclusivement à Dieu, rien ne s'oppose à ce qu'il lui soit offert en l'honneur de la sainte Vierge et des saints. Les tombeaux des martyrs furent les premiers autels sur lesquels la divine victime fut immolée : aujourd'hui encore, le prêtre ne consacre le corps et le sang de Jésus-Christ que sur un autel contenant des reliques.

Dans toutes les fêtes célébrées en l'honneur de Marie, il s'agit de glorifier la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, et d'implorer son assistance et sa protection. Le but étant le même, il doit se trouver, pour les messes et pour l'office canonial de ces différentes fêtes, un fond commun que la liturgie utilise selon les circonstances, en y faisant les additions et les changements que l'esprit particulier de chaque solennité réclame. Il y a donc l'office commun de la sainte Vierge et des messes votives en rapport avec les différents temps de l'année.

L'Eglise permet de célébrer la messe votive en l'honneur de Marie, dans diverses circonstances, par exemple les jours où il ne se rencontre pas de fête à neuf leçons ou de férie privilégiée, si le célébrant a quelque bonne raison de le faire : sa dévotion seule serait une raison suffisante. Enfin le prêtre qui célèbre la messe, même un jour de fête, peut, en célébrant, avoir l'intention de glorifier particulièrement Marie, de la remercier des grâces obtenues ou d'implorer son intercession. C'est encore en son honneur, quoique secondairement, qu'il offre le saint sacrifice.

Les messes votives de la sainte Vierge sont ainsi appelées parce qu'elles ont moins pour objet de glorifier Marie, dans quelqu'un de ses mystères ou de ses privilèges glorieux, que de faire agréer nos prières et nos vœux par le Seigneur, moyennant son intercession. Dans les anciens missels on trouve des messes votives dont l'objet était différent. On les célébrait lorsque quelqu'un s'engageait par vœu au service d'une église, d'un autel, d'un hôpital ou faisait quelque don considérable [1].

[1] Voici une de ces messes votives, d'un caractère particulier, extraite d'un Missel du XIe siècle.

Missa pro devoto in commemoratione Sanctorum quales volueris.

Ego autem cum justitia apparebo in conspectu tuo : satiabor cum manifestabitur gloria tua. *Ps.* Exaudi, Domine.

Oratio. Omnipotens et misericors Deus, cui redditur votum in Hierusalem, per merita et intercessionem beati (N.) martyris tui, exaudi preces famuli tui N. ; pinguia fiant holocausta sua ; tribue ei quæsumus divitias gratiæ tuæ ; comple in bonis desiderium suum ; corona ei (eum) in miseratione, et misericordia ; tibique Domino pia devotione jugiter famuletur : ignosce ejus facinora, et ne lugenda committat, paterna pietate castiga.

Lectio Isaiæ Prophetæ. — Hæc dicit Dominus : Deferatur munus Deo exercituum ; et rex fortis dominabitur eorum. In die illa erit altare Domino in medio terræ, et cognoscetur Dominus, et colent eum in hostiis et muneribus et vota vovebunt Domino.... dicit Dominus omnipotens.

Graduale. Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo, Domine. Elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum. *Alleluia.* ℣. Te decet hymnus Deus in Sion, et tibi reddetur votum in Hierusalem. Alius ℣. Replebimur in bonis domus tuæ : sanctum est templum tuum, mirabile in æquitate.

Evangelium secundum Marcum. — In illo (tempore) sedens Jesus contra gazophylatium aspiciebat quomodo æs jactarent in gazophylatium, etc.

Offertorium. — Sicut in holocaustum arietum, et taurorum et sicut in

On sait que très souvent ces pieuses consécrations et ces saintes libéralités étaient faites sous l'invocation de la bienheureuse Vierge Marie, dont le nom figurait alors à la place qu'occupe le nom du saint martyr dans les messes votives que l'on rencontre dans les très anciens missels.

Les messes ainsi célébrées en l'honneur de la Mère de Dieu étaient fréquentes. On trouve, en effet, dans les missels dont nous avons parlé, des messes ainsi désignées : *Messe quotidienne en l'honneur de sainte Marie: — messe pour le samedi.* Il était d'usage dans les principaux monastères, de célébrer solennellement une messe ce jour-là, en l'honneur de Marie. Dans beaucoup d'églises, on allait même plus loin, et on le faisait chaque jour.

On attribue à Alcuin, illustre et pieux savant cher à Charlemagne, la composition de messes votives pour chaque jour de la semaine, et en particulier de la messe votive en l'honneur de la sainte Vierge. Mais les messes votives que contiennent les missels d'aujourd'hui n'ont que peu de rapport avec celles des anciens missels, dont Alcuin fut l'auteur. Il faut excepter toutefois la messe votive de la Sainte-Trinité qui est la même. Ces changements importent peu au fond ; ce qu'il faut constater, c'est la pratique constante dans l'Église de célébrer la sainte messe en l'honneur de Marie, non seulement les jours de ses grandes solennités, mais même en d'autres circonstances, soit pour lui rendre des hommages particuliers, soit pour implorer sa protection ou la remercier des bienfaits reçus.

Les messes votives que contient aujourd'hui le missel romain sont au nombre de cinq. Il convient d'en dire d'abord un mot,

millibus agnorum pinguium, sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, quia non est confusio confidentibus in te, Domine.

Secreta. — Exaudi omnipotens Deus deprecationem nostram pro famulo tuo (N.) qui in honore beati martyris tui (N.) oblationem tibi offert et per ejus merita, vota perficias, petitiones ejus ascendant ad aures clementiæ tuæ, et descendat super eum pia sanctificatio, atque protectio tua, ut sub umbra alarum tuarum protegatur, et orationes nostræ te propitiante non refutentur : sed in omnibus eum auxiliare, atque defendere digneris. Per....

Præfatio. — Æterne Deus cujus potentia deprecanda est, misericordia adoranda, pietas amplectenda, opera magnificanda. Quis enim disputare potest opus magnificentiæ tuæ ? Sed nos in quantum possumus miseri, territi quidem de conscientia, sed fisi de tua misericordia, clementiam tuam suppliciter deprecamur ut famulo tuo N. intercedente beato N. martyre tuo remissionem peccatorum tribuas, opus ejus in bonum perficias, vota condones. Per Christum, etc.

Communio. — Vovete et reddite Domino Deo vestro omnes qui in circuitu ejus affertis munera : terribili et ei qui auferet spiritum principum, terribili apud omnes reges terræ.

Postcommunio. — Munere divino percepto, quæsumus Domine, ut devotionem famuli tui N. confirmes in bonum et mittas ei auxilium de sancto, et de Sion tuearis eum. Per Christum, etc.

puisque la sainte messe est l'acte le plus solennel et le plus grand du culte que nous rendons à Dieu et que nous accomplissons pour lui en l'honneur de Marie.

La première messe votive de la sainte Vierge est celle du temps de l'Avent. L'attente de la sainte Église, son désir ardent de saluer enfin la naissance du Sauveur s'y révèlent à chaque mot. A l'introït, l'Église s'écrie avec le prophète Isaïe (XLV, 9) : « Cieux, versez votre rosée d'en haut, et que les nuées pleuvent « le Juste. Que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur. » Puis, certaine de l'accomplissement de ses vœux, elle en témoigne sa reconnaissance avec David en disant : « Vous avez béni « votre terre, Seigneur : et vous avez détourné la captivité de « Jacob. » Les mystères de l'Annonciation et la divine maternité de Marie sont mis en avant dans les oraisons, pour obtenir la grâce de Dieu par son intercession puissante.

L'épître est ce passage d'Isaïe que nous retrouverons plusieurs fois, dans lequel le prophète nous montre Achaz refusant de demander un signe au Seigneur. Le Seigneur donnera ce signe que le roi refuse. « Voilà que la Vierge concevra et enfantera « un Fils, et son nom sera appelé Emmanuel, » dit le Prophète. C'est l'annonce du grand mystère qui va s'accomplir et auquel l'Église se prépare pendant le temps de l'Avent : ces paroles d'Isaïe sont bien à leur place dans la messe célébrée en l'honneur de Marie, lorsque la fête de la Nativité approche.

Vient ensuite le graduel, qui invite les princes, les puissants de la terre à ouvrir toutes grandes leurs portes, afin de recevoir le Roi de gloire qui vient habiter parmi eux, ou bien plutôt les puissances du Ciel à ouvrir les portes éternelles pour que le Verbe de Dieu descende sur la terre. « Qui montera jusqu'à « lui ? Qui osera se tenir dans sa sainte demeure ? Celui dont le « cœur est pur. » Puis le joyeux *Alleluia* éclate, et l'Église redit avec transport la promesse du Prophète : « Voici que la « Vierge concevra et enfantera un Fils, » Jésus-Christ.

L'évangile est tiré du premier chapitre de S. Luc. C'est le récit de l'ambassade de l'archange Gabriel auprès de la bienheureuse Vierge, pour lui annoncer qu'elle sera Mère du Fils de Dieu et obtenir son consentement. Dans le temps de l'Avent, cette page des saints Evangiles était tout indiquée, et l'on ne pouvait pas en choisir une plus propre à rappeler l'esprit du temps, aussi bien qu'à glorifier la bienheureuse Vierge Marie, sur le point de donner le jour au Fils de Dieu fait homme.

L'offertoire et la communion sont les mêmes que pour le IVe dimanche d'Avent. C'est la salutation de l'Ange et c'est la parole prophétique d'Isaïe : « Je vous salue, Marie, pleine de « grâce ; le Seigneur est avec vous : vous êtes bénie entre toutes « les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. — Voici

« que la Vierge concevra et enfantera un Fils et son nom sera « Emmanuel. »

Une seconde messe votive en l'honneur de la sainte Vierge est affectée au temps qui sépare la fête de Noël de celle de la Purification. Ce sont les premiers jours qui s'écoulèrent pour Marie auprès du berceau du divin Enfant. Elle est heureuse pendant ces premiers jours. Le vieillard Siméon ne lui a pas encore montré le glaive acéré qui doit lui transpercer le cœur. Elle a vu les bergers accourir auprès de la crèche; elle y a vu les grands, les rois de l'Orient. Aussi l'Eglise peut-elle la saluer, à l'introït de la messe, par ces paroles du psaume XLIV de David : « Tous les riches du peuple imploreront votre visage. » Elle tient entre ses bras l'Enfant qui est le roi du ciel et de la terre. Les jeunes filles de son âge ne craindront pas de s'approcher, pour adorer le divin Enfant. Toutes celles qui lui sont unies par les liens du sang profiteront avec joie de cette faveur : « Des vierges seront amenées au roi après elle; ses plus « proches lui seront présentées. Elles seront présentées au mi- « lieu de l'allégresse et de l'exultation. »

Dans l'oraison qui précède l'épître, nous remercions Dieu des bienfaits qu'il a répandus sur nous par le canal de Marie, la vierge féconde, et nous demandons humblement la grâce de ressentir les effets de sa protection : car c'est par elle que nous avons mérité de recevoir le Fils de Dieu, Jésus-Christ notre Seigneur.

L'épître est celle de la messe de l'aurore du jour de la Nativité. L'Eglise, se servant des paroles de S. Paul à son disciple Tite, nous invite à méditer avec Marie, auprès de la crèche du Sauveur, et nous suggère ces graves pensées : « Lorsqu'est ap- « parue la bonté et l'humanité de notre Sauveur Dieu, ce n'est « point par les œuvres de justice que nous avons faites qu'il « nous a sauvés, mais selon sa miséricorde, c'est par le bap- « tême de régénération et de renouvellement de l'Esprit saint, « qu'il a répandu sur nous abondamment, par Jésus-Christ « notre Sauveur, afin que justifiés par sa grâce, nous soyons « héritiers, selon notre espérance, de la vie éternelle. »

C'est donc à ce divin Enfant qui repose dans la crèche sous les yeux attendris de sa Mère, c'est à cet Enfant revêtu de notre humanité, et non à nos propres mérites et à notre justice, que nous devons tout. C'est par lui seul que nous pouvons arriver au ciel, et c'est par Marie que nous arrivons jusqu'à lui.

Après les paroles du grand Apôtre, l'Eglise demeure en contemplation aux pieds du divin Enfant et lui dit : « Vous l'em- « portez en beauté sur tous les enfants des hommes: la grâce « est répandue sur vos lèvres. Mon cœur a produit une bonne « parole : Je consacre mes travaux au roi. Ma langue est une

« plume d'écrivain qui écrit rapidement. *Alleluia.* Que Dieu « soit glorifié! Et vous, ô Marie qui, devenue mère, avez con- « servé votre intégrité parfaite, sainte Mère de Dieu, priez pour « nous! »

Il arrive que le temps de pénitence, qui commence avec la Septuagésime, s'ouvre quelquefois avant la fête de la Purification; alors le graduel n'est plus le même. Les accents de l'Eglise respirent moins la joie pour elle-même; mais elle invite Marie à se réjouir, car pour elle le temps de la tristesse est à jamais passé. Elle lui dit : « Réjouissez-vous, Vierge Marie, « parce que vous avez écrasé seule toutes les hérésies. Réjouis- « sez-vous, parce que vous avez cru aux paroles de l'archange « Gabriel. Réjouissez-vous, car vous avez donné le jour à un « homme qui est Dieu, et après votre enfantement vous avez « conservé intacte votre virginité. O Mère de Dieu, intercédez « pour nous. »

De même que l'épître, l'évangile est aussi emprunté à la messe de l'aurore de la Nativité. Lorsque les anges, qui avaient annoncé aux bergers la naissance du Messie, les eurent quittés pour remonter au ciel, les bergers se disaient les uns aux autres : « Passons jusqu'à Bethléem et voyons ce prodige qui est « arrivé et que le Seigneur nous a fait connaître. Ils vinrent « donc en grande hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et « l'Enfant couché dans une crèche. Or, en le voyant, ils recon- « nurent la parole qui leur avait été dite sur cet Enfant. Et tous « ceux qui en entendirent parler admirèrent ce qui leur avait « été raconté par les bergers. Or Marie conservait toutes ces « choses, les repassant dans son cœur. »[1]

L'offertoire et la communion sont des louanges que l'Eglise adresse à Marie pour sa glorieuse maternité. « Vous êtes heu- « reuse, Marie, et digne de louanges infinies, parce que de vous « est né le soleil de justice, le Christ notre Dieu. Bienheureuses « les entrailles de la Vierge Marie, qui ont porté le Fils du Père « éternel. » Ces mêmes paroles de louanges se représenteront souvent dans les messes et dans les offices en l'honneur de la sainte Vierge.

De la Purification jusqu'à Pâques et de Pâques jusqu'à la Pentecôte, les messes sont, à de légères différences près, les mêmes que celle d'après la Pentecôte dont nous allons parler. Il n'y a que les modifications exigées par la succession du temps des joies pascales au temps de pénitence du Carême. Cependant l'évangile de la messe du temps pascal a un objet particulier. Jésus-Christ, au moment de mourir, légua comme un héritage d'un prix inestimable sa Mère à Jean, et Jean à sa Mère. L'Evan-

[1] Luc., II, 15-21.

gile nous l'a rappelé sans doute dans le récit de la Passion; mais l'Église revient sur ce souvenir avec insistance, parce que Jean nous représentait au pied de la croix; parce que nous sommes, en sa personne, confiés à Marie pour qu'elle nous aime et nous protège; parce que Marie nous est en quelque manière confiée pour que nous l'aimions et l'honorions comme notre propre mère et la Mère de notre Dieu. Or, ce fut pendant les jours qui suivirent la mort et la résurrection du Sauveur que Marie et Jean commencèrent à remplir vis-à-vis l'un de l'autre leurs nouveaux devoirs; c'est pourquoi l'Eglise nous fait lire, à la messe votive de la sainte Vierge pendant le temps pascal, cet évangile : « Cependant étaient debout près de la « croix de Jésus, sa Mère et la sœur de sa Mère, Marie, femme « de Cléophas, et Marie-Madeleine. Lors donc que Jésus eut vu « sa Mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, il dit à sa Mère : « Femme, voilà votre fils. Ensuite il dit au disciple : Voilà « votre mère. Et depuis cette heure-là, le disciple la prit avec « lui. »

La messe votive de la sainte Vierge pour le temps qui s'écoule depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent n'a pas, comme les premières, de rapports nécessaires avec quelque mystère particulier de la vie de Marie sur la terre. L'Eglise y glorifie sa maternité divine, sa fidélité à chercher Dieu en toutes ses œuvres, sa prédestination à une gloire et à une puissance incomparables, sa virginité demeurée intacte au milieu des joies de la divine maternité, son bonheur d'avoir porté le Fils de Dieu dans son sein, et son bonheur plus grand encore d'avoir fidèlement écouté sa parole et accompli sa volonté.

L'introït salue en Marie la Mère sainte qui a donné le jour au Roi par excellence, à celui qui gouverne éternellement le ciel et la terre. Il lui applique les paroles du psaume XLIVe de David : « Mon cœur a produit une bonne parole : je consacre « mes travaux au Roi. » Et quelle meilleure parole put à jamais sortir d'un cœur humain et d'une bouche mortelle que celle de Marie : « Voici la servante du Seigneur : qu'il me soit « fait selon votre parole? » L'adorable Trinité elle-même attendait ces mots bénis pour accomplir son œuvre par excellence. Le salut du monde entier et la plus grande gloire de Dieu dépendaient de la parole qu'allait prononcer Marie. Il lui est donc permis de dire : « Mon cœur a produit une bonne parole. » Toutes ses œuvres jusque-là avaient été pour Dieu; mais désormais, elle vivra plus particulièrement pour ce roi du ciel et de la terre qui devient son fils. C'est maintenant surtout que pour lui seront tous ses travaux, toutes ses affections et toutes ses pensées.

Par l'oraison, nous demandons à Dieu, en vertu de l'inter-

cession de Marie toujours vierge, la santé du corps et celle de l'âme, la délivrance des tristesses de ce monde et la jouissance de l'éternel bonheur.

L'épître lève pour nous une partie du voile qui dérobe à tout regard créé les mystères insondables de la prédestination et de la grandeur de Marie. C'est elle-même qui parle, ou plutôt l'Eglise lui met sur les lèvres les paroles de la Sagesse éternelle de Dieu : « Dès le commencement et avant les siècles, j'ai « été créée, et jusqu'au siècle futur je ne cesserai pas d'être ; et « dans l'habitation sainte, j'ai exercé devant lui mon ministère. « Et aussi dans Sion, j'ai été affermie, et dans la cité sainte je « me suis aussi reposée ; et dans Jérusalem est ma puissance. « Et j'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré, « et dans la part de Dieu, laquelle est son héritage, et dans « l'assemblée entière des saints est ma demeure [1]. » Qui n'admirerait la grandeur de cette humble Vierge à qui l'Eglise, guidée par les lumières de l'Esprit saint, ne craint pas d'appliquer les paroles que la Sagesse éternelle de Dieu prononce sur elle-même ? Il n'est pas étonnant que l'Evangile la proclame bienheureuse : « Une femme élevant la voix du milieu de la foule dit « à Jésus : Heureux le sein qui vous a porté et les mamelles qui « vous ont nourri. Mais Jésus lui dit : Heureux plutôt ceux qui « écoutent la parole de Dieu et qui la gardent ! » La femme du peuple qui proclamait Marie bienheureuse, parce qu'elle avait donné la vie à Jésus-Christ, avait bien raison de le faire ; mais elle ne disait pas tout. Le bonheur de Marie était encore plut grand, parce qu'elle avait écouté la parole de Dieu et l'avais gardée, que parce qu'il avait daigné se former un corps de sa substance. Jésus voulait que nous puissions avoir quelque part au bonheur de sa Mère ; c'est pourquoi il nous en révèle le côté accessible à notre faiblesse. Qui pourra jamais concevoir la perfection avec laquelle Marie a écouté et gardé la parole de Dieu ? Nul ne l'a écoutée comme elle, car la parole substantielle, le Verbe divin s'était donné à elle, comme un fils à sa mère. Sa fidélité à garder les commandements du Seigneur était parfaite ; mais qui pourrait dépeindre sa sollicitude maternelle pour garder le Verbe divin et veiller sur Dieu lui-même devenu son enfant ?

Nous reviendrons sur ces épîtres, ces évangiles et les autres passages de la sainte Ecriture, lorsque nous les trouverons reproduits dans la messe ou l'office des différentes fêtes et qu'il paraîtra à propos d'en justifier l'emploi. Qu'il nous suffise pour le moment de ces quelques remarques générales sur l'oblation du saint sacrifice en l'honneur de Marie et sur la composition des messes votives.

[1] *Ecclésiastique*, XXIV, 14 et seq.

Nous ne parlons pas de la messe votive de l'Immaculée Conception qui ne diffère pas de la messe de la fête elle-même; nous aurons l'occasion de nous en occuper au livre suivant.

§ IV. — *L'office canonial.*

Après l'oblation du saint Sacrifice, c'est par la récitation ou la célébration solennelle de l'*Office divin* que l'Eglise paie chaque jour au Seigneur le tribut de louanges qui lui est dû. Cet office, composé de psaumes, de leçons tirées des saintes Ecritures, de sentences pieuses, de versets et d'extraits des écrits des Pères ou de la vie des saints, remonte, quant au fond, aux premiers temps de l'Eglise. Il s'est développé avec les siècles, pour devenir enfin le Bréviaire que nous possédons aujourd'hui.

On sait que l'Ancien Testament, dans son ensemble et dans toutes ses parties, se rapporte à Notre-Seigneur et par conséquent, directement ou indirectement, à sa très sainte et immaculée Mère. Cependant il est des passages de l'Ecriture où ce rapport est plus patent; l'Eglise, en composant l'office des fêtes particulières de la très sainte Vierge et l'office du commun qui en fournit les éléments principaux, a choisi de préférence ce qui rappelle plus directement à la pensée le souvenir de Marie et de ses mystères. Il sera facile de nous en convaincre en jetant un coup d'œil rapide sur l'office du commun des fêtes, et, plus tard, sur les particularités qui se présentent pour chacune d'elles.

Les psaumes des premières vêpres de l'office commun de fêtes de la bienheureuse Vierge Marie sont les mêmes que ceux des vêpres des vierges et des saintes femmes. Le psaume CIX^e^ : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite, » nous révèle d'abord toute la grandeur du Fils de Marie, dont la très sainte humanité est élevée jusqu'à la droite de Dieu lui-même, et dont la puissance et les triomphes sont célébrés avec tant de magnificence. De la grandeur du Fils et de sa puissance ressortent évidemment la grandeur et la puissance de sa Mère. Mais pourquoi Dieu a-t-il fait entrer Marie en partage de dignités si sublimes? L'Eglise nous le révèle dans l'antienne qui accompagne ce psaume : « Tandis que le Roi était sur son lit de « table, mon nard a répandu son odeur [1]. » Le Verbe divin reposant dans le sein de son Père et goûtant avec lui les délices d'une félicité sans bornes, a été attiré par le parfum qu'exhalaient les vertus de Marie. Voilà le secret de toutes ses dignités et de toutes ses grandeurs. Le Père éternel l'a jugée digne d'être

[1] *Cant.*, I, 11.

la Mère de son Fils, et le Fils s'est donné à elle comme son enfant.

Il faut louer Dieu d'une si grande merveille. Marie nous y invite par la bouche du roi prophète : « Louez le Seigneur, enfants, louez le nom du Seigneur. Que le nom du Seigneur soit béni dès ce moment et jusqu'à jamais. Du lever du soleil jusqu'à son coucher, le nom du Seigneur a droit à vos louanges. Il est élevé au-dessus de toutes les nations, le Seigneur; et sa gloire est au-dessus des cieux. Qui est comme le Seigneur notre Dieu, qui habite dans les lieux les plus élevés et regarde les choses humbles dans le ciel et sur la terre ? Qui tire de la terre l'homme sans ressource, et qui relève du fumier le pauvre, afin de le placer avec les princes de son peuple ? Qui fait habiter la femme stérile dans une maison où il lui donne la joie d'être mère de plusieurs enfants ? » David, en chantant ce psaume, préludait au *Magnificat*, ce sublime cantique que, huit siècles plus tard, Marie devait chanter. Les paroles de l'Épouse des Cantiques : « Sa main gauche sera sous ma tête et sa main droite m'embrassera [1], » accompagnent ce magnifique psaume.

Le troisième psaume est l'expression de la joie de Marie à la pensée d'habiter dans la maison du Seigneur, dans le temple de Jérusalem d'abord, puis dans la véritable demeure de Dieu, la Jérusalem céleste. Avec l'Épouse des Cantiques, elle reconnaît qu'aux yeux de Dieu elle pourrait n'être pas encore digne d'un si grand honneur: mais elle ne peut s'empêcher de reconnaître aussi la beauté qu'il lui a donnée, malgré sa nature humaine et sa ressemblance extérieure avec les enfants coupables d'Adam. « Je suis noire, mais je suis belle, ô filles de Jérusalem ; c'est pour cela que le Roi m'a aimée et introduite dans son appartement intime [2]. »

L'antienne du psaume suivant est une invitation que Dieu fait à Marie et qu'il adresse à toute âme fidèle, d'aller enfin goûter le repos sans mélange, après les souffrances et les travaux de cette vie : « C'est l'Époux des Cantiques qui dit à sa bien-aimée : « Déjà l'hiver est passé ; la pluie est partie, elle s'est retirée. Levez-vous, mon amie, et venez [3]. » Le psaume lui-même est consacré à proclamer la vanité des efforts des hommes, si Dieu ne travaille pas avec eux et pour eux. Mais avec lui, leur vigilance et leurs travaux seront couronnés de succès, et leur récompense est assurée. « Si le Seigneur ne bâtit une maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur

[1] *Cant.*, II, 6.
[2] *Cant.* I, 4.
[3] *Cant.*, II, 10, 11.

« ne garde une cité, inutilement veille celui qui la garde. C'est « chose vaine à vous de vous lever avant le jour; levez-vous « après que vous aurez pris votre repos, vous qui mangez un « pain de douleur. L'héritage du Seigneur, la récompense est « prête [1]. »

L'antienne du dernier psaume [2] est une louange adressée à la Mère de Dieu pour sa beauté et sa douceur : « Vous êtes belle « et délicieusement suave, ô sainte Mère de Dieu ! » Le psaume lui-même est un chant de reconnaissance, pour tous les bienfaits qu'il a répandus sur Jérusalem. — Jérusalem, c'est l'Eglise dont Marie est la reine. Et tous les bienfaits que Dieu accorde à la Jérusalem mystique de la terre, c'est par Marie qu'il veut les accorder. Que Jérusalem loue donc le Seigneur ; que Sion loue son Dieu, et que Marie, par qui Jérusalem et Sion sont bénies, soit aussi louée à jamais.

Après les psaumes et leurs antiennes, vient le capitule. Ce sont des paroles de l'Ecclésiastique déjà citées : « Dès le com- « mencement et avant les siècles, j'ai été créée, et jusqu'au siè- « cle futur je ne cesserai pas d'être, et dans l'habitation sainte, « j'ai exercé devant lui mon ministère [3]. »

Qui ne connaît et n'aime l'hymne délicieuse des vêpres de la très sainte Vierge, dont la douce piété s'allie à tant de simplicité?

« Salut, étoile de la mer, douce Mère de Dieu, toujours vierge, « porte fortunée du ciel. — En recevant la salutation de l'ange « Gabriel, établissez-nous dans la paix et changez le nom d'Eve. « Brisez les fers des coupables, donnez la lumière aux aveugles, « chassez loin de nous les maux, demandez pour nous tous les « biens. — Montrez que vous êtes notre Mère ; qu'il reçoive par « vous nos prières celui qui, né pour nous, voulut être votre « fils. — Vierge unique, la plus douce des vierges, obtenez-nous « le pardon de nos fautes, la douceur et la chasteté. Demandez « pour nous une vie pure, frayez-nous une route sans danger, « faites-nous contempler Jésus et jouir ainsi avec vous de l'éter- « nel bonheur. »

L'antienne qui accompagne le *Magnificat* est une humble supplication adressée à Marie, pour tous les besoins des fidèles, mais particulièrement de ceux qui célèbrent sa sainte mémoire.

Nous ne dirons rien ici du *Magnificat*, le plus beau et le plus sacré des cantiques inspirés de Dieu. Plus d'une fois déjà, dans le cours de cet ouvrage, il a été cité et commenté. De nouvelles occasions de le faire se présenteront encore.

[1] *Ps.* CXXVI, 1 et seq.
[2] *Ps.* CXLVII.
[3] *Eccli.*, XXIV, 14.

Les complies n'offrent rien de particulier ; ce sont celles des dimanches et des autres fêtes de l'année.

L'invitatoire des matines est une simple invocation à la Mère de Dieu : « Sainte Marie, Vierge Mère de Dieu, intercédez pour « nous. »

L'hymne est consacrée à honorer la grandeur de la maternité divine de Marie :

« Celui que la terre, l'océan et les astres vénèrent et adorent ; « Celui dont ils proclament la grandeur, Celui qui gouverne « tout l'univers, le sein de Marie le contient.

« Celui à qui la lune, le soleil et toutes choses obéissent, dans « les siècles des siècles, est porté dans les entrailles d'une jeune « vierge inondée de la grâce céleste.

« Bienheureuse Mère ! le souverain artisan de toutes choses « reçoit d'elle un asile secret qui est son propre sein. Elle est « bienheureuse ! Un message lui est venu du ciel ; le Saint-Es- « prit lui a donné la fécondité ; le désiré des nations a reçu « d'elle la vie. Gloire à vous, ô Jésus qui êtes né de la Vierge ; « gloire à vous avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles « qui n'auront pas de fin ! »

Les psaumes des nocturnes sont, à l'exception d'un seul, le troisième du second nocturne, les mêmes que pour l'office du commun des vierges. Ils célèbrent les grandeurs du Dieu fait homme et élèvent ainsi la pensée vers les grandeurs et les magnificences de sa Mère. L'antienne qui accompagne le premier de ces psaumes nous en avertit : « Vous êtes bénie entre les « femmes et le fruit de vos entrailles est béni. » Mis en éveil par ces paroles, pouvons-nous ne pas reporter notre souvenir vers Marie, lorsque nous adressons à son divin Fils ces magnifiques paroles du psaume VIIIe : « Seigneur, notre Seigneur, « que votre nom est admirable dans toute la terre ! Votre ma- « gnificence est élevée au-dessus des cieux. De la bouche des « enfants et de ceux qui sont à la mamelle, vous avez tiré une « louange parfaite, pour anéantir l'ennemi et son vengeur. Je « considérerai vos cieux, les œuvres de vos doigts, la lune et les « étoiles que vous avez affermies. Qu'est-ce qu'un homme « pour que vous vous souveniez de lui ; et le fils d'un homme « pour que vous le visitiez ? Vous ne l'avez abaissé qu'un peu « au-dessous des anges ; vous l'avez couronné de gloire et d'hon- « neur, et vous l'avez établi sur les œuvres de vos mains. Vous « avez mis toutes choses sous ses pieds, brebis et bœufs, et de « plus les animaux des champs ; les oiseaux du ciel, et les pois- « sons de la mer qui parcourent les sentiers de la mer. Sei- « gneur notre Seigneur, que votre nom est admirable dans toute « la terre. »

Si le prophète a dit de si grandes choses, si l'esprit de Dieu

qui l'inspire témoigne une telle admiration pour le fruit béni de Marie, cette Mère bénie entre toutes les mères ne mérite-t-elle pas une part aux hommages rendus à son Fils ? Les mêmes réflexions s'imposent pour les psaumes suivants qui continuent de développer, sous des aspects divers, l'idée de la grandeur, de la puissance, de la sainteté, de la beauté, de la miséricorde, de la royauté et tous les attributs du Verbe divin devenu le Fils de Marie. A chaque psaume l'antienne est fidèle à nous rappeler que ce que l'on dit du Fils se rapporte à la Mère, et doit tourner à sa gloire.

Un psaume, cependant, a plus directement en vue que les autres la sainte Mère de Dieu ; c'est le troisième du second nocturne, qui n'est pas tiré de l'office des vierges, mais que l'Eglise a choisi particulièrement, parce qu'il s'applique à l'Eglise, dont Jésus est le chef, et aussi à Marie, dont il est le Fils. C'est le psaume LXXXVIe : « Ses fondements sont sur les montagnes « saintes. Le Seigneur aime les portes de Sion plus que tous « les tabernacles de Jacob. Des choses glorieuses ont été dites « de toi, cité de Dieu ! »

La Sion mystique dont la base repose sur la montagne sainte, c'est l'Eglise fondée sur les apôtres, les prophètes, les patriarches, près desquels les autres hommes ne sont que comme des vallées comparées aux montagnes. Les portes de Sion, que Dieu préfère aux tentes de Jacob, c'est encore l'Eglise que Dieu préfère à la synagogue, le peuple nouveau qu'il aime plus qu'il n'a jamais aimé l'ancien. Mais c'est aussi Marie dont la sainteté a pour point de départ les sommets les plus élevés qu'aient atteints les créatures les plus grandes devant Dieu ; c'est Marie, plus chère à Dieu que tous les saints, anges et hommes ensemble. Des choses glorieuses ont été dites de l'ancienne cité de Dieu ; mais approchent-elles de ce qui est dit de l'Eglise, et surtout de Marie, la véritable cité, la demeure bien-aimée du Seigneur ?

Les leçons du premier nocturne sont tirées du VIIIe chapitre des Proverbes de Salomon : c'est la Sagesse éternelle qui parle : « Moi, Sagesse, j'habite dans le conseil, et je suis présente aux « savantes pensées. La crainte du Seigneur hait le mal ; l'arro- « gance et l'orgueil, une voie dépravée et une langue double, je « les hais. A moi est le conseil et l'équité ; à moi est la pru- « dence, à moi est la force. Par moi les rois règnent et les légis- « lateurs décrètent des choses justes. » La Sagesss éternelle continue à se faire aussi connaître ; mais en révélant ses adorables perfections, elle fait aussi connaître Marie. Les psaumes parlent de la Mère et célèbrent le Fils ; les leçons parlent du temple vivant de la Sagesse divine, c'est-à-dire du Verbe de Dieu, en célébrant, à leur tour, les grandeurs de cette divine Sagesse. Partout le Fils fait connaître la Mère ; partout l'image substantielle

de Dieu, égale au Père et au Saint-Esprit, révèle les traits de cette autre image qui est Marie, la plus parfaite de toutes les images créées de la divinité.

Les répons, comme plus haut les antiennes, ne nous permettent pas d'oublier que tout doit ici s'appliquer à Marie. Le premier répons célèbre les louanges de cette virginité immaculée qui rendit Marie digne de porter dans son sein celui que les cieux ne suffisent pas à contenir. Dans le second, Marie nous invite à nous réjouir avec elle, parce que, toute petite qu'elle est, elle a plu au Très-Haut, et, désormais, toutes les générations proclameront bienheureuse l'humble servante de Dieu. Dans le troisième, l'Église félicite Marie de son bonheur, parce qu'elle a été Mère de son Créateur, et qu'elle a conservé pour toujours sa virginité, en donnant la vie à celui dont elle est la créature.

Les leçons du second nocturne sont tirées d'un discours de S. Jean Chrysostome, cité par Métaphraste. « Le Fils de Dieu, » dit le saint docteur, « n'a pas choisi pour être sa mère une femme « riche, mais la bienheureuse Vierge, dont l'âme était ornée de « toutes les vertus. La bienheureuse Marie a gardé la chasteté « plus parfaitement qu'il n'est possible à la nature humaine, « c'est pourquoi elle a conçu Dieu dans son sein. Courons donc « vers cette très sainte Vierge Mère de Dieu ; nous éprouverons « infailliblement l'utilité de son aide. Vous tous qui êtes vier- « ges, cherchez un refuge auprès de la Mère du Sauveur ; « elle vous conservera, par sa puissante protection, la possession « incorruptible de ce trésor si beau et si précieux. La bienheu- « reuse Marie toujours vierge fut un grand prodige. A-t-on ja- « mais trouvé, ou trouvera-t-on jamais, quelque chose de plus « grand ou de plus illustre qu'elle ? Par ce qu'elle a contenu elle « s'est révélée plus vaste que le ciel et la terre. Qui la surpasse « en sainteté ? Ce ne sont pas les prophètes, les apôtres, les « martyrs ; ce ne sont pas les patriarches, les Anges, les Trônes, « les Dominations, les Séraphins, les Chérubins, ce n'est enfin « aucun être créé visible ou invisible : il n'en est pas de plus « grand ; on n'en trouvera pas de plus excellent. Elle est à la fois « servante et Mère de Dieu ; elle est vierge et elle a enfanté. — « Elle est la Mère de celui qui est né du Père avant tout com- « mencement, que les anges et les hommes reconnaissent pour « le Seigneur de toutes choses. Voulez-vous connaître de com- « bien cette Vierge l'emporte en excellence sur toutes les puis- « sances célestes ? Celles-ci se tiennent en présence de Dieu, « avec crainte et tremblement, et se voilent la face. Celle-là lui « offre la nature humaine qu'elle a enfantée. Par elle aussi les « pécheurs obtiennent leur pardon. Salut donc, ô Mère, ciel, « jeune fille, vierge, trône, ornement, gloire et soutien de notre

« Eglise. Ne vous lassez pas de prier pour nous Jésus votre Fils « et notre Seigneur, pour que, par vous, nous puissions trouver « miséricorde au jour du jugement, et arriver à la possession « des biens réservés à ceux qui aiment Dieu, par la grâce et la « bénignité de N.-S. Jésus-Christ, à qui soit avec le Père et le « Saint-Esprit, gloire, honneur et empire, maintenant, toujours « et dans les siècles des siècles. »

Dans les répons, Marie se compare au cèdre du Liban, au cyprès qui croît sur la montagne de Sion, à la myrrhe de choix qui répand un parfum suave, au cinnamome et au baume odoriférant. Les anges la contemplent et s'écrient : « Quelle est « celle-ci qui s'avance comme le soleil et belle comme Jérusalem, « entourée de l'éclat des fleurs, des lis et des roses comme un « jour de printemps? Les filles de Sion l'ont vue et elles ont cé- « lébré ses louanges. — Le Seigneur a désiré cette fleur de Jé- « rusalem ornée de précieux joyaux, et les filles de Sion, en la « voyant, l'ont proclamée bienheureuse. Son nom est un parfum « répandu. Reine, elle se tient debout à la droite du Roi su- « prême, et ses vêtements brillent comme l'or. »

Le vénérable Bède commente, dans l'homélie du troisième nocturne, les paroles de la femme qui, élevant la voix du milieu de la foule, dit à Jésus : « Bienheureux le sein qui vous a porté. » Cette femme fait preuve d'une grande dévotion et d'une grande foi. Les scribes et les pharisiens blasphèment contre le Seigneur ; ils cherchent à le surprendre dans ses paroles; ils ne veulent pas le reconnaître pour le Fils de Dieu, consubstantiel au Père. Plus tard des hérétiques nieront que Marie toujours vierge a réellement conçu de sa propre substance, par l'opération du Saint-Esprit, le Fils de Dieu qui voulut naître dans la chair humaine, avec des membres comme les nôtres; ils refuseront de confesser que le fils est consubstantiel à la Mère, qu'il est son véritable fils. Mais s'ils disaient vrai, pourquoi le sein qui a porté ce Fils serait-il proclamé bienheureux? L'Apôtre dit que Dieu a envoyé son Fils formé de la substance d'une femme. Il n'a pas été créé du néant ou fait de quelque autre matière ; mais la chair de sa Mère a fourni les éléments de sa chair. Autrement il ne serait pas fils de l'homme et ne tirerait pas son origine de la race d'Adam. Avec l'Eglise catholique dont la femme de l'Evangile était la figure, nous pouvons donc dire au Seigneur : « Heureux le sein qui vous a porté! heureuses les mamelles qui « vous ont nourri! » Mais Jésus-Christ daigne nous apprendre que nous pouvons avoir aussi quelque part à ce bonheur. Tous ceux qui entendent la parole de Dieu et la conservent précieusement dans leur cœur, conçoivent spirituellement le Verbe divin. Ils le mettent au jour, lorsqu'ils manifestent par leurs œuvres qu'ils ont véritablement conçu et nourri dans leur cœur

cette adorable parole. Ils partagent ainsi le bonheur de Marie. Cette auguste Vierge a été bienheureuse sans doute d'enfanter corporellement le Verbe incarné ; mais elle l'a été beaucoup plus encore de le concevoir dans son cœur, d'une manière si parfaite, et de le garder sans interruption avec un si grand amour.

Tels sont, en résumé, les solides enseignemens du vénérable et saint docteur.

L'Église y répond en félicitant Marie qui est digne de toute louange, parce que d'elle est né le soleil de justice, le Christ notre Dieu. Elle implore en même temps sa puissante intercession. Marie, à son tour, redit les paroles prophétiques du jour de la Visitation : « Toutes les générations me proclameront bien-« heureuse, parce que celui qui est puissant a fait en moi de « grandes choses. » L'exclamation de la femme du peuple au milieu des Juifs était la réponse à cette prophétie. Elle commençait ce concert de félicitations et de louanges qui durera jusqu'à la fin du monde et se prolongera pendant toute l'éternité.

Les antiennes de laudes sont les mêmes que celles des premières vêpres : le capitule est aussi le même, mais il y a une hymne particulière :

« O Vierge glorieuse entre toutes, plus élevée que les astres « du ciel, vous nourrissez de votre lait un petit enfant votre « créateur. Ce qu'Eve nous avait tristement ravi, vous nous le « rendez par votre fruit sacré : vous ouvrez les portes des cieux « pour que les faibles puissent y entrer.

« Vous êtes la porte du roi suprême, la demeure resplendis-« sante de la lumière divine. Une Vierge donne la vie : Nations « rachetées, applaudissez !

« O Jésus, qui êtes né de la Vierge, gloire à vous, avec le « Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. »

L'antienne du *Benedictus* rappelle les circonstances dans lesquelles fut chanté le cantique de Zacharie, en l'honneur de Jean-Baptiste sanctifié avant sa naissance, à la voix de Marie Mère de Jésus. Ce sont, en effet, les paroles d'Elisabeth, transportée de bonheur et ravie d'admiration par la grandeur des merveilles que Dieu lui révélait en Marie, et opérait en elle-même : « Vous êtes heureuse Marie, qui avez cru, parce que « les choses qui ont été dites par le Seigneur s'accompliront en « vous. »

Les hymnes et les psaumes des petites Heures ne diffèrent pas des hymnes et des psaumes ordinaires. Cependant la doxologie des hymnes s'adresse particulièrement à Jésus-Christ et rappelle qu'il est né de la Vierge.

Les antiennes sont celles de laudes. Les capitules de sexte et de none sont, comme celui de laudes que l'on répète à tierce, empruntés au livre de l'Ecclésiastique : « Et ainsi dans Sion j'ai

« été affermie, et je me suis reposée dans la cité sainte, et dans « Jérusalem est ma puissance. Et j'ai pris racine dans le peuple « que le Seigneur a honoré, et dans la part de mon Dieu, la- « quelle est son héritage; dans l'assemblée entière des saints « est ma demeure [1]. Dans les places publiques, comme le cin- « namome et le baume aromatique, j'ai répandu une odeur: « comme la myrrhe de choix, j'ai exhalé une odeur suave [2]. »

Les versets et les répons correspondant aux capitules sont tirés des psaumes. Ils glorifient la beauté royale et la grandeur de Marie; l'appui que Dieu lui a donné pour la préserver de toute chute; le choix qu'il a fait d'elle pour habiter dans son sein; la bénédiction éternelle et la grâce dont il l'a prévenue.

Enfin les secondes vêpres ne diffèrent des premières que par l'antienne du *Magnificat :* « Toutes les générations me diront « bienheureuse, parce que Dieu a regardé son humble ser- « vante. »

Tel est, en abrégé, l'ensemble de cet office de Marie, que redit si souvent la sainte Eglise tout entière, accomplissant ainsi d'une manière admirable la prophétie contenue dans ces dernières paroles de Marie : « Toutes les générations me diront « bienheureuse! »

On ne saurait assigner d'époque précise à la composition de cet office. Les premiers linéaments en remontent d'une manière certaine aux temps les plus anciens. Il a dû recevoir sa forme définitive seulement lorsque le pape S. Pie V l'inséra dans le bréviaire romain.

§ V. — *Des églises consacrées sous son invocation.*

Les hérétiques qui se révoltent contre tout culte et tout honneur rendu à la sainte Vierge et aux saints, sont conséquents avec eux-mêmes, lorsqu'ils réprouvent la pieuse pratique des peuples chrétiens, d'édifier des églises et des oratoires en l'honneur de Marie et des bienheureux serviteurs de Dieu. Toute autre bonne œuvre, à leur gré, serait préférable à celle-là. Les temples, disent-ils, doivent exclusivement servir à la prédication de la parole de Dieu, et à l'administration des sacrements; c'est un abus criant autant que coupable, de les consacrer à honorer les saints ou la Vierge Marie.

Mais telle n'est pas la pensée de la sainte Eglise éclairée de Dieu et dirigée par son Esprit. Nous trouvons l'expression authentique de sa doctrine, sur ce point, dans les actes de plusieurs conciles. On lit dans les actes du concile de Nicée :

[1] *Eccli.*, XXIV, 15, 16.
[2] *Id.*, ibid., 1, 9, 20.

« Depuis le temps de Constantin le Grand, les communautés « chrétiennes ont élevé des temples, soit en l'honneur du nom « du Christ, soit en l'honneur des saints martyrs [1]. » Un autre concile prononce l'anathème suivant : « Si quelqu'un, par or- « gueil et par estime de sa propre perfection, condamne les « assemblées qui se font dans les basiliques et les lieux consa- « crés aux martyrs, qu'il soit anathème [2]. »

Mais la pratique de l'Église nous fournit des preuves plus évidentes encore que ces textes, de sa pensée intime concernant les sanctuaires érigés en l'honneur de Marie.

Remarquons que les monuments élevés pour rendre à Dieu le culte suprême qui lui est dû ont plusieurs fins, auxquelles correspondent les noms qu'on leur donne indifféremment, dans l'usage ordinaire, mais dont la signification n'est pas la même. On les appelle *Temples*, à cause du très saint sacrifice qui y est offert et des louanges de Dieu qu'on y célèbre ; *Oratoires*, parce que ce sont des lieux de prière; *Églises*, parce que les fidèles s'y rassemblent pour entendre la parole de Dieu, prier et remplir les principaux actes du culte; *Basiliques* ou *Confessions* des martyrs et des saints, parce qu'on y conserve précieusement leurs saintes reliques, qu'on y célèbre leurs vertus, et que souvent c'est pour honorer quelqu'un d'entre eux qu'on les a élevés. Ce sont toujours les temples de Dieu; à lui seul on y offre le saint sacrifice, à lui seul on y rend le culte suprême de l'adoration. Dieu y tient toujours la première place, soit que Jésus-Christ y demeure dans le très saint sacrement de l'Eucharistie, soit que l'image seulement du divin Crucifié soit habituellement exposée au culte des fidèles. L'église, le temple, le sanctuaire, l'oratoire, la confession, la basilique ou la chapelle, selon qu'on veut l'appeler, n'est en réalité consacrée qu'à Dieu seul, mais sous l'invocation de Marie et des saints dont elle porte le nom, pour les honorer, en les associant au culte que nous rendons au Seigneur, et pour mériter leur protection et leurs faveurs par cet honneur qui leur est rendu. C'est pourquoi l'évêque, avant de poser la première pierre d'une église, adresse à Dieu cette prière : « Seigneur Dieu, que le ciel et la terre ne « sauraient contenir, et qui cependant daignez avoir sur la terre « votre maison pour que votre nom y soit continuellement in- « voqué, nous vous en conjurons, par les mérites de la bien- « heureuse Marie toujours vierge (du saint en l'honneur duquel

[1] A temporibus Constantini Magni christianorum cœtus templa extruxerunt, partim Christi nominis gratia, partim sanctorum martyrum causa. *Concil. Nicæn.* II, act. VI.

[2] Si quis per superbiam tanquam perfectum se existimans conventus, qui per loca et basilicas martyrum fiunt, accusaverit, anathema sit. *Concil. Gangrense*, can. XX.

« cette église est fondée), et de tous les saints : abaissez sur elle « un regard de piété et de bonté ; purifiez-la de toute souillure, « par l'infusion de votre grâce, et conservez-la pure [1]. » Dans la cérémonie de la consécration de l'église, lorsque l'évêque fait à chacune des douze croix marquées sur les murs de l'église, une onction avec le Saint-Chrême, il dit : « Que ce temple soit con- « sacré et sanctifié au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Es- « prit, en l'honneur de Dieu, de la glorieuse Vierge Marie et « de tous les saints ; au nom et en la mémoire du saint [2] » dont elle doit porter le nom. Lorsqu'il consacre l'autel, l'évêque dit encore : « Dieu tout-puissant, c'est en votre honneur et en celui « de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints, et en « celui du saint » dont l'église portera le nom, « que tout in- « digne que nous sommes, nous consacrons cet autel.... Dai- « gnez bénir et sanctifier ce temple dans lequel on invoque la « protection du saint en l'honneur de qui nous dédions cet autel « à votre nom très saint [3]. »

Il suffit de ces quelques passages empruntés au rituel et au pontifical, pour faire comprendre en quel sens nous disons que telle église est consacrée à la très sainte Vierge. On remarquera que, même lorsque l'église et l'autel ont un autre titulaire que la bienheureuse Mère de Dieu, elle est néanmoins toujours nommée la première, et, après son divin Fils, c'est à elle qu'appartient la place d'honneur dans tout édifice consacré au culte divin.

Diverses raisons ont inspiré le choix que l'on a fait de Marie, pour consacrer à Dieu telles ou telles églises en son nom. Souvent, la piété des fondateurs a été le seul motif qui a déterminé ce choix. D'autres fois ce fut le souvenir de quelque grâce signalée, de quelque apparition. Dans les premiers siècles de l'Eglise, ce fut surtout le désir de rendre un culte plus solennel dans les lieux sanctifiés par sa présence, et l'accomplissement de quelques-uns de ses mystères. Ces lieux bénis devenaient comme autant de reliques pour la piété des fidèles.

[1] Domine Deus, qui licet cœlo et terra non capiaris, domum tuam dignaris habere in terris, ubi nomen tuum jugiter invocetur, locum hunc quæsumus, beatæ Mariæ semper Virginis, et beati N., omniumque sanctorum intercedentibus meritis, sereno pietatis tuæ intuitu visita, et per infusionem gratiæ tuæ ab omni inquinamento purifica, purificatumque conserva. — *Rituale Roman., de benedictionibus.*

[2] Sanctificetur et consecretur hoc templum in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti ; in honorem Dei et gloriosæ Virginis Mariæ, atque omnium sanctorum, ad nomen et memoriam sancti N. —*Pontific. Rom., de consec. eccl.*

[3] Deus omnipotens, in cujus honorem ac beatissimæ Virginis Mariæ et omnium sanctorum, ad nomen et memoriam sancti tui N. nos indigni altare hoc consecramus.... Templum istud in quo sancti tui N. mentio habetur, benedicere et sanctificare digneris, per cujus sacram reverentiam et honorem sacratissimo nomini tuo hoc altare dedicamus. *Id., ibid.*

L'usage de consacrer des églises sous l'invocation de la très sainte Vierge remonte à la plus haute antiquité. Plusieurs auteurs prétendent même que des temples lui furent consacrés des siècles avant sa naissance, et d'autres, pendant qu'elle vivait encore sur la terre. C'est à l'ancienne Gaule que reviendrait l'honneur d'avoir élevé les premiers sanctuaires en l'honneur de Marie. Et qui pourrait le lui disputer, s'il est vrai, comme tout porte à le croire, que les Druides lui dédièrent un temple avec cette inscription : « A la Vierge qui doit enfanter, — *Virgini pariturœ?* » Le pape Benoît XIV, dont la science était si vaste et la critique si sévère, ne repousse pas cette tradition. Il dit, dans son célèbre traité de la béatification : « Chez « les Carnutes, cent ans avant la naissance de Marie, une image « fut consacrée, dit-on, en l'honneur de la Vierge qui devait « enfanter; on trouve les témoignages en faveur de ce fait, « rassemblés par Dominique de la très sainte Trinité, dans « la *Bibliothèque des souverains pontifes* et dans Leza- « nam [1]. » Benoît XIV dit aussi que, d'après plusieurs auteurs, sainte Marthe aurait élevé un sanctuaire à Avignon, en l'honneur de Marie, alors que cette auguste Vierge était encore sur la terre. Les Espagnols, de leur côté, ne veulent pas laisser à la ville d'Avignon l'honneur de les avoir précédés dans le culte rendu à Marie. Ils prétendent que l'apôtre S. Jacques, lorsqu'il vint apporter la foi chrétienne en Espagne, mit au nombre de ses premiers soins l'érection d'un oratoire en l'honneur de Marie, et qu'il y plaça son image dressée sur une colonne. C'est Notre-Dame *del Pilar*, ou de la Colonne; pour laquelle, pendant tant de siècles, l'Espagne, ou pour mieux dire la chrétienté tout entière, a professé une vénération si profonde.

En Italie ce sont les habitants de Lucques, en Toscane, qui réclament l'avantage d'avoir possédé les premiers un sanctuaire dédié à la très sainte Vierge. D'après Florentinius, dans ses recherches sur les plus anciennes églises de la Toscane, Paulinien, l'un des premiers évêques de cette ville, consacra sept églises dont la première, celle dans laquelle reposent ses précieux restes, en l'honneur de la très sainte Trinité, de la glorieuse Vierge, de la sainte Croix, et du bienheureux S. Etienne, premier martyr. Des églises si nombreuses prouvent que les chrétiens s'étaient grandement multipliés à Lucques. L'empereur Néron le sut, et il envoya des soldats pour s'emparer du bien-

[1] Apud Carnotenses centum annis ante ejus (Mariæ) nativitatem, imaginem ferunt consecratam ad honorem Virginis pariturœ, juxta ea quæ ad rem collecta habentur apud Dominicum *a SS. Trinitate*, in *bibliotheca Max. Pontif.* tomo X, pag. 488, et apud Lezanam (consult. 3, n. 118). BENEDICT., Pont. Max., XIV, *de servorum Dei beatif.*, lib. I, cap. XIV.

heureux évêque. Ils le découvrirent et se saisirent de lui, dans l'église même qu'il avait consacrée à Marie [1].

L'Orient fait valoir aussi ses prétentions à l'honneur d'avoir élevé des sanctuaires consacrés à Marie, même de son vivant. D'après une tradition relatée dans les leçons du second nocturne de l'office de Notre-Dame du Mont-Carmel, après la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, au jour de la Pentecôte, de pieux personnages habituellement retirés sur la montagne du Carmel pour imiter, par une vie sainte et mortifiée, les anciens prophètes Elie et Elisée, embrassèrent la foi chrétienne. Touchés d'une dévotion toute particulière pour la très sainte Vierge, de retour dans leurs montagnes, ils commencèrent à la vénérer et élevèrent un oratoire à son honneur, à l'endroit même d'où le prophète Elie avait vu autrefois la petite nuée mystérieuse, une des images les plus frappantes de l'auguste Vierge. Ce fut de là, dit-on, que se répandit plus tard, dans l'Occident, l'ordre du Carmel, qui a tant fait pour la gloire de Dieu et pour celle de Marie, et qui a produit tant de saints et de saintes illustres. L'Eglise, en insérant cette pieuse légende dans l'office de Notre-Dame du Mont-Carmel, ne prétend pas en affirmer l'autorité d'une manière absolue : elle dit : « Voici ce que l'on raconte, *fertur*. » Mais le fait même de rapporter ce récit, dans le cours d'un office liturgique, lui donne assez d'autorité pour qu'on ne puisse le repousser sans une grave imprudence.

Quoi qu'il en soit de la vérité de ces traditions, une conséquence en ressort avec évidence, c'est que, depuis bien des siècles, il est admis dans l'Eglise que des temples soient construits et dédiés en l'honneur de la très sainte Vierge. Quelques textes des anciens Pères donneront à cette vérité toute la solidité qu'elle ne trouverait peut-être pas assez dans de simples légendes.

[1] In codice Paulianæ Basilicæ expressis his verbis esse legimus : In hac civitate septem ecclesias dedicavit Paulinus : istam scilicet, in qua modo jacet et requiescit ejus gloriosum corpus, in honorem SS. Trinitatis, Virginis gloriosæ, Sanctæ Crucis et B. Stephani protomartyris. Secundam, in honorem Salvatoris. Tertiam in honorem Virginis gloriosæ. Quartam in honorem angelorum, et tres in honorem magistri sui beati Petri adhuc Romæ viventis in carne.... Jam non minimus Christo famulantium numerus in prima Lucensis Ecclesiæ pressura convincitur ex his quæ antiqua monumenta his verbis narrant : « Quod audiens crudelissimus imperator (Nero) misit apparitores ad Lucensem civitatem, ut invenirent beatum Paulinum episcopum, qui cum venissent ad eamdem civitatem invenerunt beatissimum Paulinum episcopum, cum commilitonibus suis, scilicet B. Severo presbytero, et Luca diacono, atque Theobaldo milite, et multis aliis in Christo credentibus in hymnis et laudibus insistentes in quadam cellæ christianorum quam idem sanctus episcopus ad honorem sanctæ et individuæ Trinitatis, et sanctæ et vivificæ Crucis, atque ad honorem intemeratæ Virginis Mariæ et Domini nostri Jesu Christi et sancti Stephani protomartyris dedicavit. Florentinius, *de Etruscæ pietatis originibus*, cap. x, p. 135.

Procope de Césarée dit dans un de ses discours : « Justinien « a fait consacrer de tous côtés, dans l'empire romain, des « églises en l'honneur de la Mère de Dieu [1]. » S. Sophrone de Jérusalem, dans un sermon sur la Nativité de Jésus-Christ, demande pourquoi on se renferme pour célébrer cette fête, non seulement entre les murailles de la ville, mais dans le saint temple consacré à la Mère de Dieu [2]. S. Germain de Constantinople dit : « Si Marie a été nommée la cité vivante du Christ-Roi, son tem- « ple très saint, dont nous célébrons aujourd'hui la dédicace, « est certainement et doit être appelé la cité glorieuse [3]. » S. Euthymius dit, dans une circonstance semblable : « Aujourd'hui « nous célébrons la dédicace du temple de la Mère de Dieu. « Rien de plus beau et de plus resplendissant que ce temple : « on peut le comparer au ciel même [4]. » Dans une de ses épitres, S. Grégoire le Grand parle d'un oratoire récemment construit en l'honneur de Marie, dans un monastère, et dit qu'il se prépare à l'aller consacrer bientôt [5].

Ces quelques citations des anciens Pères suffisent pour montrer que, dès les premiers siècles de l'Eglise, c'était la coutume de consacrer des temples sous l'invocation de la très sainte Vierge. Ce pieux usage s'est continué à travers les temps ; la plupart des magnifiques et inimitables cathédrales que le moyen âge nous a léguées portent le nom de Notre-Dame. Lorsqu'elles ne sont pas sous son invocation, la principale chapelle au moins, et souvent plusieurs autres, lui sont consacrées. Qui pourrait nombrer les églises, les oratoires, les autels dédiés à Marie, dans le monde entier, non seulement chez les catholiques, mais chez les schismatiques qui, en se séparant de l'Eglise, ont néanmoins gardé à peu près intact le trésor de la foi [6]?

[1] Dei Genitricis passim per Romanum imperium ædes Justinianus ædificavit. PROCOPIUS, orat. I.

[2] Quare intra civitatis hujus portas conclusi, nec non in divino hoc Dei Genitricis templo constituti, festum hunc diem celebramus? SOPHRON. HIEROSOLYM. orat. V in *Christi natal.*

[3] Si Maria appellata est civitas animata Regis Christi, merito illius quoque templum sanctissimum, cujus dedicationem hodie celebramus, et est, et nominatur civitas gloriosa. S. GERMAN. CONSTANT., serm. in *Zona B. V.*

[4] Dedicatur hodie templum Dei Matris quod est pulcherrimum et luminosissimum et cœlo potest æquiparari. S. EUTHYM., *orat. de Fasciis et Zona Deiparæ*, cap. XVI.

[5] Indicantes ei oratorium Beatæ Mariæ quod nuper in cella fratrum ædificatum est, augusto mense disposuisse nos, adjuvante Domino, summopere dedicare. S. GREGOR. MAGN., lib. I, Epist. 54.

[6] Il est inutile de multiplier les preuves de cet usage de l'Église que nul, quelque aveuglé qu'il soit par les préjugés, n'oserait mettre en doute. Mais le lecteur nous saura gré de citer quelques vers peu connus d'Alcuin, sur la consécration des églises à Marie :

Hanc aulam Domini servat tutela Mariæ,
Cui veneranda rudis sacrantur culmina Templi,

La pratique de l'Eglise qui, de tout temps, a élevé des sanctuaires en l'honneur de la sainte Vierge et des saints, se comprend aisément, si l'on fait attention que les édifices consacrés au culte ne sont pas uniquement destinés à la célébration de la sainte messe. Même dans ce cas, rien n'empêcherait qu'une église fût bâtie, qu'un autel fût consacré sous le patronage de Marie ou des saints, puisque chaque jour on célèbre le saint sacrifice en leur honneur. Mais il y a plus : dans nos temples on conserve leurs pieuses reliques, leurs statues vénérées; on y célèbre leurs fêtes; on s'y rassemble pour leur adresser des prières plus ferventes, leur rendre un culte solennel; on y entend redire les merveilles de vertu qu'ils ont accomplies pour la gloire de Dieu. Dans la dédicace et la consécration des édifices sacrés, c'est toujours Dieu qui paraît le premier; c'est à lui que la consécration est faite; c'est lui qui est représenté comme la source première d'où découlent tous les bienfaits; mais après lui il y a place pour la sainte Vierge et les saints. Après le Roi suprême, viennent sa mère et ses serviteurs, que l'Eglise considère comme les dispensateurs de tous les trésors célestes. Le temple est élevé pour la gloire de Dieu, et après Dieu, de Marie, mais aussi souvent à la

Et nova consurgunt sacris vexilla triumphis.
Hac celebratur honor sacræ Genitricis in aula
Quæ verum genuit lumen de lumine Patris,
Quem clamant Titan almo spiramine vates.
Fœmina præpollens, ut sacra puerpera Virgo,
Audi clementer populorum vota precantum,
Marcida qui riguis humectant imbribus ora
Ac genibus tundunt, curvato poplite terram,
Dum veniam fuso lacrymarum fonte merentur,
Et crebris precibus delent peccamina vitæ.

ALCUIN., ex Epigramm. poemat., II.

Virgo Maria Dei genitrix castissima Virgo
Lux et stella maris, nostræ regina salutis
Hanc aram meritis semper vivacibus ornet,
Quæ sacrata suo condigno constat honore.

IDEM, Epigramm. CLXXIV.

Voici deux autres épigrammes du même auteur, sur des églises consacrées l'une à S. Pierre, l'autre à S. Martin. Nous les donnons comme preuve de l'usage de dédier les églises dès le VIIIe siècle, non seulement à Marie, mais aux autres saints et même aux non martyrs :

Petrus Apostolicus princeps, pius adjuvet hic nos
Cujus honore sacro constant hæc tecta dicata :
Qui sibi commissum pastor conservat ovile,
Protegat, atque regat donis cœlestibus illud
Perpetuas nobis et portas pandat Olympi.

IDEM, Epigr. CXLII.

Pontificalis apex præclarus in orbe sacerdos,
Virtutum meritis Martinus maximus auctor,
Hæc sacrata sibi defendat tecta patronus.

IDEM, Epigramm. CXLIV.

gloire de quelque autre saint, que des circonstances particulières ont porté les fidèles à se choisir comme patron et comme protecteur. C'est rendre honneur à Dieu que de glorifier ainsi les saints à cause de lui, et c'est honorer les saints que de les associer au culte rendu à Dieu, et de leur témoigner la haute idée que nous avons de leur puissance, et notre confiance dans leur protection. Dieu est ainsi glorifié dans ses saints et les saints glorifiés en Dieu.

CHAPITRE V

DES PRINCIPALES PRIÈRES ADRESSÉES PAR L'ÉGLISE A MARIE

§ I. — *L'Ave Maria. Sa signification comme prière.*

Nous avons constaté que la sainte Eglise se fit, dans tous les siècles, un devoir d'invoquer la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, et de réclamer ses suffrages. La liturgie est pleine du nom de Marie et de sa pensée, car Jésus ne va pas sans sa Mère et Jésus est partout; mais nous n'avons à parler ici que des prières proprement dites, adressées par l'Eglise à la Mère de Dieu.

L'Office ecclésiastique ou canonial célébré ou récité en l'honneur de la très sainte Vierge est, avec l'invocation de Marie pendant le saint Sacrifice, la plus solennelle des prières. Nous nous y arrêterons de nouveau en parlant des fêtes de Marie. Mais il est quelques autres prières souvent employées par l'Église dans l'exercice du culte et qu'il est bon de considérer à part.

La Salutation angélique est sans contredit la première de ces prières, non pas seulement en antiquité mais en dignité, celle dont l'usage est le plus universel et le plus fréquent dans la liturgie. La *Salutation angélique* est ainsi nommée parce qu'elle commence par les paroles que l'ange Gabriel prononça en saluant Marie, lorsqu'il vint lui annoncer qu'elle avait été choisie pour être la Mère du Fils de Dieu. Aux paroles de l'ange : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes* [1], l'Eglise a ajouté le nom de *Marie*, que l'ange prononce ensuite, lorsqu'il dit : *Ne crai-*

[1] S. Luc., I, *passim.*

gnez point, Marie ; puis celles de sainte Elisabeth, qui répète après l'ange : *Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de votre sein est béni.* Elisabeth ne prononce pas le nom de ce bienheureux fruit que l'ange avait révélé à Marie, mais que les hommes ne devaient connaître qu'au jour de la circoncision, lorsque Joseph, instruit par Marie, déclarerait que le nom de l'enfant divin était Jésus. L'Eglise ajoute ce nom sacré aux paroles d'Elisabeth, comme elle avait ajouté celui de Marie aux paroles de l'ange. Ces deux premières parties forment la salutation proprement dite. Une troisième y fut ajoutée par l'Eglise, pour supplier Marie, Mère de Dieu, de prier pour nous, maintenant et surtout à l'heure de notre mort.

Les deux premières parties de la Salutation angélique sont donc tirées de l'Evangile. Ce sont des louanges, des paroles de respect et de félicitation que l'archange Gabriel, un des premiers princes de la cour céleste, dit à Marie de la part de Dieu même. Ce sont des louanges pleines d'amour, de joie et de vénération, que lui adresse à son tour la sainte mère du Précurseur que l'Esprit de Dieu inspire, au moment où il accomplit en elle un grand prodige à l'occasion de la venue de Marie. Ces paroles furent dites à Marie dans des circonstances qui en relèvent infiniment le mérite à ses yeux. Si donc nous voulons adresser à la Mère de Dieu une prière qui aille droit à son cœur et qui soit digne d'elle, il nous est impossible de trouver aussi bien que celle-ci : « Je vous salue Marie, pleine de grâce, le Sei-« gneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes, et Jé-« sus, le fruit de vos entrailles, est béni. » Aussi les saints docteurs et les auteurs ecclésiastiques se sont-ils plu, dans tous les temps, à commenter pieusement ces saintes paroles. Ils y ont trouvé des trésors de piété et de doctrine, pour exalter la grandeur de Marie, sa pureté incomparable et tout immaculée. L'Eglise, dans son juste désir d'honorer, autant qu'elle le peut, la Mère de Dieu, ne devait pas manquer de recueillir ces paroles inspirées pour les redire souvent en l'honneur de Marie. Elle l'a fait, et parce qu'elle est la colonne de la vérité nous savons qu'il est bien de le faire après elle; aussi n'est-il pas de formule de prière qui se retrouve plus fréquemment sur les lèvres des personnes véritablement pieuses.

La troisième partie de la *Salutation angélique*, quoiqu'elle n'ait pas la même origine, n'en mérite pas moins le plus profond respect, car c'est l'Eglise qui l'a composée. Elle consiste en une humble et fervente supplication à la Mère de Dieu. On lui demande de nous venir en aide par ses prières, maintenant et à l'heure de notre mort. Nous savons que l'intercession de Marie est toute-puissante auprès de Jésus; il ne lui a rien ôté de l'autorité qu'elle avait auprès de lui sur la terre : elle est

toujours sa Mère et il est toujours son Fils, le meilleur, le plus respectueux, le plus obéissant des fils, autant que Dieu peut l'être envers sa créature. Nous avons besoin de secours au milieu des mille dangers qui nous enveloppent dans ce monde, comme d'un réseau inextricable ; nous en aurons un besoin plus pressant encore au sortir de cette vie, alors que le démon redoublera d'efforts pour nous perdre ; il est donc juste de nous adresser à Marie, dont la miséricorde égale la puissance ; car, dit S. Cyrille d'Alexandrie, que nous avons déjà cité : « Ceux « qui sont bien vus de la reine ont facilement accès à la cour, « et ils obtiennent tout ce qu'ils demandent. »

Faute de vouloir comprendre la signification de ces mots : « Je vous salue, Marie, » que nous adressons à la très sainte Vierge, des ennemis de son culte ont prétendu que nous ne devions pas lui parler ainsi. Elle est au ciel, disent-ils, et vous lui souhaitez le salut, c'est-à-dire qu'elle soit sauvée, exempte de tous maux, remplie de joie, selon l'expression grecque. Que signifient de tels vœux et quel besoin en a-t-elle ? Ceux qui parlent ainsi ne réfléchissent pas que la salutation est un acte de profond respect, en même temps qu'elle peut être un vœu. L'ange ne souhaitait rien à Marie, lorsqu'il la saluait par ces mots : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.* Qu'aurait-il pu désirer pour celle en qui il admirait une plénitude de grâce que n'égalait pas celle de tous les esprits bienheureux ensemble ? pour celle avec qui le Seigneur était et allait être d'une manière incommunicable et plus intime qu'avec toute autre créature ? pour celle qui était bénie entre toutes les femmes et que toutes les générations appelleront éternellement bienheureuse ? Nous saluons Marie comme la saluait l'ange ; nous ne lui souhaitons rien, car nous savons qu'elle est en possession de toute la gloire et de toute la félicité que Dieu peut accorder à une pure créature, dans l'ordre de sa providence. Mais nous nous réjouissons de ses joies, nous la félicitons de ses grâces, nous rendons gloire, comme nous pouvons, à ses grandeurs et à ses bontés. Nous agissons ainsi pour rendre à Marie l'hommage qui lui est dû et en même temps pour la disposer à se montrer bonne envers nous, en exauçant notre humble prière.

Ce n'est pas sans nous appuyer sur de graves autorités que nous interprétons comme nous le faisons la parole de l'ange à Marie : *Ave*, — « Je vous salue. » S. Jérôme l'entendait ainsi. Il cite, dans un de ses écrits, quelques vers de Sedulius, dont l'Eglise a pris les premiers pour en faire l'introït de la messe du commun des fêtes de la sainte Vierge : « Je vous salue, « sainte Mère, qui avez enfanté le roi qui gouverne le ciel et la « terre, dans la suite des siècles ; dont la divinité est éternelle,

« aussi bien que l'empire qui comprend toutes choses et demeure « éternellement. Je vous salue, vous qui réunissez en votre « personne bienheureuse les joies de la maternité et l'honneur « de la virginité. Jamais, avant ou après vous, on n'a vu quel- « qu'un qui vous fût semblable. Seule vous avez plu au Christ « plus que toute autre femme [1]. »

Un auteur plus ancien encore, du nom d'Antipater, termine un discours, en l'honneur de Marie, par ces mots : « Disons « donc avec Gabriel : *Je vous salue, pleine de grâce.* Louons « Marie avec le prophète Siméon et Anne la prophétesse. « Ecrions-nous avec Elisabeth : *Vous êtes bénie entre les « femmes et le fruit de votre sein est béni!* Vous êtes le ciel « royal de Dieu, sa chambre nuptiale éclatante de lumière [2]. »

Les mots latins, *Ave*, *salve*, et autres semblables que nous traduisons en français par : *Je vous salue*, sont le plus souvent employés, ainsi que leurs synonymes dans notre langue, comme une formule de respect, de vénération et de culte. On les trouve plusieurs fois avec cette signification dans les actes du IIe concile de Nicée, et dans une multitude d'auteurs qu'il est inutile de citer. Un exemple frappant, dans la liturgie, est la salutation du Saint-Chrême, de l'huile des infirmes et de l'huile des catéchumènes par l'évêque et les prêtres qui l'assistent, lorsqu'il en fait la consécration solennelle le jeudi saint.

Adresser à Marie la Salutation angélique, c'est lui dire : « O Vierge, nous vous rendons gloire et nous vous félicitons, autant qu'il est possible à notre faiblesse, parce que vous êtes pleine de grâce, parce que le Seigneur est avec vous, qu'il y a toujours été et qu'il ne s'en éloignera jamais. C'est pourquoi nous vous bénissons et vous proclamons la plus heureuse des femmes, la plus excellente de toutes les créatures. Nous adressons aussi nos bénédictions à Jésus le fruit de votre sein. Nous reconnaissons que la parole que vous avez prononcée : *Toutes les générations me diront bienheureuse*, est magnifiquement réalisée. O Marie, nous admirons la grandeur incomparable de votre gloire et de votre dignité; mais cette grandeur

[1] Salve sancta parens, enixa puerpera Regem
Qui cœlum terramque tenet per sæcula, cujus
Numen, et æterno complectens omnia gyro
Imperium sine fine manet, quæ ventre beato
Gaudia matris habens cum virginitatis honore,
Nec primam similem visa est nec habere sequentem.
Sola sine exemplo placuisti fœmina Christo.
SEDULIUS, lib. I sub titulo : *Virginem peperisse Christum.*

[2] Propterea cum Gabriele dicam : Ave, gratia plena, Dominus tecum.... Cum prophetis Simeone et Anna laudemus ; cum Elisabeth clamemus : Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui : cœlum Dei regale, lucidissimus thalamus. ANTIPATER, serm. *de laud. Deiparæ.*

ne nous empêche pas de recourir à vous, parce que nous connaissons aussi votre miséricorde. Nous voici donc à vos pieds. Pauvres pécheurs que nous sommes, nous réclamons votre secours au milieu des maux qui nous affligent et des ennemis qui nous persécutent. Aidez-nous pendant notre vie, mais venez surtout à notre aide lorsque arrivera pour nous le moment de la mort, et que nous aurons à redouter des attaques plus dangereuses encore de l'ennemi de notre salut. »

Les Pères de l'Eglise ont commenté cent fois, dans leurs traités ou dans leurs homélies, les paroles de l'ange Gabriel à Marie. S. Epiphane le fait avec un charme particulier et une piété vraiment digne de celle à qui il s'adresse. Voici comme il s'exprime dans son discours sur *les Louanges de Marie* : « *Je vous salue*, « *pleine de grâce*, mer spirituelle, qui produisez une perle cé- « leste, le Christ! *Je vous salue, pleine de grâce*, ciel splen- « dide, qui contenez Dieu pour qui les cieux sont trop étroits. « *Je vous salue, pleine de grâce*, qui surpassez en éclat les « Chérubins, trône de la divinité. *Je vous salue, pleine de* « *grâce*, vous dont l'immensité surpasse celle des cieux, vous « qui renfermez dans votre sein, sans qu'il y soit à l'étroit, le « Dieu que rien ne saurait contenir. *Je vous salue, pleine de* « *grâce* : semblable à la colonne de nuée, vous portez Dieu qui « dirige son peuple dans le désert.

« Que dirai-je et qu'ajouterai-je encore? Comment glori- « fierai-je assez la racine bienheureuse de sa gloire? Car, Dieu « excepté, elle est supérieure à tout ce qui existe. Elle est natu- « rellement plus belle que les Chérubins, les Séraphins et toute « l'armée des anges. Aucune langue au ciel ni sur la terre, ne « suffit à dire ses grandeurs. Tous les esprits célestes ont célé- « bré ses louanges et chanté un hymne à sa gloire, mais ils « n'ont rien pu dire qui égalât son mérite.... O bienheureuse « Vierge, ô colombe pure, épouse céleste, ô Marie, ciel, temple « et trône de la divinité, qui avez pour soleil sur la terre le « Christ, dont la splendeur illumine les cieux! Nuée lumineuse « qui avez fait descendre la lumière même du Ciel, le Christ, « pour éclairer le monde! Nuée céleste qui avez fait éclater sur « le monde le tonnerre de l'Esprit saint que vous conteniez en « vous, et fait tomber tout d'un coup sur toute la terre la pluie « abondante des grâces de ce divin Esprit, pour qu'elle produise « enfin les fruits de la foi [1]. »

[1] Ave, gratia plena, mare spiritale, habens gemmam cœlestem Christum. Ave gratia plena, splendidum cœlum quæ in cœlis incomprehensum continet Deum. Ave, gratia plena, quæ cœli circulum habes, et Deum incomprehensum in te vero comprehensum non arctatum continet. Ave, gratia plena, nubes columnæ similis, quæ Deum habes, qui populum deduxit per desertum, Quid dicam et quid proloquar? Quo pacto beatam prædicabo gloriæ radi-

Ainsi parlait le pieux S. Epiphane ; mais si l'on veut trouver des pages plus brûlantes encore d'amour pour Marie, écrites à l'occasion de la Salutation angélique, c'est au troisième sermon de S. Bernard sur le *Missus est*, qu'il faut les demander.

§ II. — *L'Ave Maria. Antiquité de son usage dans l'Église comme prière.*

L'usage de la *Salutation angélique*, telle, ou à peu près telle que nous la récitons aujourd'hui, est très ancien dans l'Eglise ; cette ancienneté même est cause que l'on ne peut fixer précisément l'époque où il a commencé.

Il faut distinguer, dans l'usage de l'*Ave Maria* comme prière, la récitation privée de la récitation publique et liturgique.

Il est hors de doute que, dès les premiers siècles, les fidèles aimèrent à invoquer Marie, en lui adressant les paroles de l'ange Gabriel lorsqu'il lui annonça le grand mystère de sa maternité divine. Les écrits des Pères en donnent de nombreuses preuves.

Les quelques textes que nous avons cités suffisent pour établir leur dévotion à ces saintes paroles, et leur coutume d'y recourir pour invoquer Marie.

Mais s'il s'agit des prières publiques et, s'il est permis de parler ainsi, des prières officielles de l'Eglise, l'usage d'y introduire la Salutation angélique, au moins régulièrement, ne s'établit pas en même temps dans toutes les contrées. Les premiers vestiges que l'on en trouve sont dans un *livre de prières* ou *exercices des chrétiens* qu'un évêque de la Thébaïde, nommé Sévère, composa vers le xe siècle, à l'usage de ses ouailles. Il ne donne pas l'usage de l'*Ave Maria* dans les offices publics comme une nouveauté, mais comme une coutume admise de temps immémorial, qu'il tient à conserver.

L'Eglise grecque récite aujourd'hui l'*Ave Maria* comme elle l'a récité depuis bien des siècles, et tel qu'on le trouve dans l'antique liturgie de S. Jacques : « Je vous salue, Marie, pleine de

cem? Solo enim Deo excepto, cunctis superior extitit. Natura formosior est ipsis Cherubim, Seraphim et omni exercitu angelico. Cui prædicandæ cœlestis ac terrena lingua minime sufficit, immo vero nec angelorum. Etenim ipsi quidem hymnum, laudem, honorem protulerunt : non tamen eo modo eloqui pro dignitate potuerunt.... O beata Virgo, columba pura, et sponsa cœlestis Maria, cœlum, templum, et thronus divinitatis, quæ coruscantem in cœlo, et in terra habes solem Christum ; nubes lucida, quæ fulgur de cœlo lucidissimum ad illuminandum mundum deduxisti Christum. Nubes cœlestis, quæ tonitruum Spiritus sancti in se reconditum deduxit in mundum, et imbrem Spiritus sancti in universam terram ad producendum fidei fructum, cum impetu demisit. S. Epiphan., serm. *de laud. Mariæ Virginis.*

« grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les « femmes, et le fruit de vos entrailles est béni ; parce que vous « avez enfanté le sauveur de nos âmes [1]. » Quelques Eglises grecques particulières ajoutent au nom de Marie, *Vierge Mère de Dieu*, ou quelque autre glorieux qualificatif, ne changeant rien au fond de la prière, qui demeure le même pour toutes.

Dans l'Eglise latine, l'usage public de l'*Ave Maria*, au moins de la partie qui constitue l'hommage de la très sainte Vierge, remonte de même très haut dans les siècles passés. L'antiphonaire de S. Grégoire le Grand, parmi les antiennes du dimanche avant la Vigile de Noël contient celle-ci : *Ave Maria : gratia plena : Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus, alleluia.* Dans l'offertoire d'une ancienne messe votive de la sainte Vierge, attribuée à Alcuin, on trouve les mêmes paroles, complétées par celles-ci : *Et benedictus fructus ventris tui.* Il est rapporté, dans une très ancienne vie de S. Ildefonse, archevêque de Tolède, qu'étant entré dans l'église la nuit qui précédait la fête de l'Assomption, il vit la très sainte Vierge Marie assise sur un trône dans un appareil de gloire incomparable. Alors, fléchissant les genoux devant elle, il lui adressa et répéta plusieurs fois la Salutation angélique : « Je vous salue, Marie, pleine de « grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les « femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. » Puis avançant un peu, il redisait la même prière, jusqu'à ce qu'il fût près du trône de Marie. Il est bien vraisemblable que l'usage de la Salutation angélique était très fréquent dès cette époque, dans le diocèse de Tolède et dans toute l'Espagne, autrement la piété si vive de S. Ildefonse envers Marie aurait bien su lui inspirer quelques autres paroles pour témoigner sa joie et sa vénération profonde.

S. Pierre Damien, une des plus pures gloires de l'Eglise au XIe siècle, par ses vertus et son érudition, nous a laissé plusieurs prières parmi lesquelles il faut mettre au premier rang une paraphrase en vers de la Salutation angélique. Elle se compose de douze strophes dont chacune commence par l'un des mots de la sainte prière et l'explique [2].

[1] Ave, Maria, gratia plena ; Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui : quia salvatorem peperisti animarum nostrarum.

[2] *Ave* David filia, sancta mundo nata,
Virgo prudens, sobria, Joseph desponsata,
Ad salutem omnium in exemplum data,
Supernorum civium consors jam probata.

Maria : Miseria per te terminatur,
Et misericordia per te revocatur ;
Per te navigantibus stella maris datur,
Lumen via panditur, portus demonstratur.

On fait généralement remonter à la même époque la pieuse pratique de réciter un nombre de fois déterminé l'*Ave Maria*, et d'en tresser, en quelque sorte, une couronne à Marie. Ce n'était pas encore le rosaire, qui ne reçut sa forme définitive que deux siècles plus tard, mais quelque chose qui en approchait. On croit que Pierre l'Ermite fut le propagateur de cette dévotion, déjà connue avant lui. On lit dans les actes de S. Aybert, moine reclus décédé en l'an de Jésus-Christ 1240, qu'entre autres pratiques pieuses, il s'agenouillait cent fois le jour et se prosternait cinquante fois, en prononçant ces paroles : « Je

Gratia te reddidit cunctis gratiosa,
Te vestivit lilio, sparsit in te rosam,
Te virtutum floribus fecit speciosam,
Intus, et exterius totam luminosam.

Plena medicamine, abundas unguentis,
Terge sordes criminum, plagam sana mentis
Hujus tui supplicis in te confidentis,
Et hos sacros rythmos coram te psallentis.

Dominus Rex omnium ex te sibi fecit
Cellam pigmentariam quam cunctis præfecit
In qua miras species Salvator confecit
Quibus omnes dulciter Electos refecit.

Tecum tota Trinitas facit mansionem ;
Pater, Verbum, Spiritus fixit sessionem;
Propter quod nunc largius ad devotionem
Te ipsam fidelibus præbes lectionem.

Benedicta benedic te benedicentes ;
Fac in tuis laudibus fiant proficientes ;
Infige dulcedinem in tuorum mentes,
Ut in bonis actibus semper sint ferventes.

Tu in mulieribus optima figura,
Quæ regis es gloriæ Mater, Virgo pura;
Quo probaris dignior omni creatura,
Hoc agente Domino singulari cura.

Et benedictus Deus, qui cuncta creavit,
Qui matris in utero te sanctificavit ;
Benedictus Filius, quem tuus portavit
Virginalis uterus, quem ipse formavit.

Fructus tuus, Domina, fructus est cœlorum,
Quo pascuntur Angeli, cœtusque sanctorum ;
Christi meditatio cibus est eorum,
Qui per viam ambulant ejus mandatorum.

Ventris habitaculum rex regum intravit
Cujus tabernaculum sibi dedicavit :
Condens ibi gladium per quem hostem stravit
Et manna dulcissimum, quo fideles pavit.

Tui super germinis nostrum est solamen :
Per te vitæ sumpsimus æternæ libamen :
Quam det nobis Dominus per tuum juvamen,
Qui vivit in sæcula sæculorum. Amen.

S. Petrus Damian., Rythm., LXIII.

« vous salue, Marie, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, « vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles « est béni [1]. » Au XIIe siècle, S. Bernard ajoute à l'explication des paroles de l'ange : *Vous êtes bénie entre les femmes*, celle des paroles d'Elisabeth : *Et le fruit de vos entrailles est béni*, ce qui indique assez clairement la coutume où l'on était de joindre ces dernières paroles à celles qui les précèdent.

Anselme de Lucques, qui vécut à la même époque, a laissé quatre livres de méditations, sur l'*Oraison dominicale*, sur la *Salutation angélique*, sur le *Salve Regina* et sur les *Œuvres de Jésus-Christ*.

Amédée de Lausanne conclut ainsi une homélie : « Je vous sa- « lue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bé- « nie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni, « Jésus qui est le Dieu béni sur toutes choses dans les siècles « des siècles. Ainsi soit-il [2]. »

Mabillon nous apprend que l'évêque Odon, qui fut élevé au siège épiscopal de Paris en 1196, entre autres constitutions ecclésiastiques, formula celle-ci : Que les prêtres exhortent fréquemment le peuple à réciter l'Oraison dominicale, le *Credo in Deum* et la Salutation à la bienheureuse Vierge. Quelques années plus tard, S. Dominique répandait la dévotion du rosaire qui, du midi de la France, s'étendit bientôt dans l'Eglise tout entière. A cette époque, la Salutation angélique devint pour ainsi dire inséparable de l'Oraison dominicale et du Symbole des apôtres. « Ces trois prières, » disent les auteurs du XIVe siècle, « sont les rudiments de la foi et comme des principes que « tout chrétien doit posséder [3]. » Aussi S. Vincent Ferrier, à la suite de S. Dominique lui-même, avait-il la pieuse coutume de réciter l'*Ave Maria* au commencement des sermons qu'il adressait au peuple fidèle.

Il est inutile de pousser plus loin nos recherches sur l'antiquité et l'universalité de la récitation de la Salutation angélique dans l'Eglise, car personne ne peut la mettre en doute dans les siècles qui suivirent. Mais nous avons dit que cette prière, si chère au cœur de tous les serviteurs de Marie, se compose de trois parties : les paroles de l'ange, celles de sainte Elisabeth, et en troisième lieu, l'invocation, la demande de secours, qui en est la conclusion.

D'après l'opinion adoptée par plusieurs écrivains ecclésiastiques illustres par leur savoir, ce fut à la suite du concile d'E-

[1] Bolland., Acta SS. ad diem IV augusti, de *S. Dominico*, n. 404.

[2] Amadæus Lausan., hom. III, de *Laudibus Virg. Mariæ*.

[3] Quia ista sunt fidei rudimenta, et quasi principia, quæ omnem discipulum habere oportet. Petrus Paladanus, in Hierolexico Dominici Macri, ad Verbum : Salutatio angelica.

phèse que les fidèles adoptèrent le pieux usage d'ajouter à la salutation de l'ange et d'Elisabeth, la troisième partie qui complète la Salutation angélique. Le cardinal Baronius [1] ne repousse pas cette opinion, non plus que le cardinal de Bona [2]. Mais si les fidèles ajoutèrent ces paroles à la Salutation angélique, à l'époque et à la suite du concile d'Ephèse, il est certain que ce pieux usage ne se généralisa pas à cette époque, et tomba bientôt en désuétude. Dans tous les anciens textes que nous avons cités, en effet, on n'en retrouve pas de trace. Sans doute les âmes pieuses, dans leurs invocations à Marie et les orateurs sacrés, dans leurs discours, auront souvent conclu, par une humble supplication, la salutation qu'ils adressaient à Marie en usant des paroles de l'ange ; mais la formule précise de cette supplication ne semble pas avoir existé jusqu'au XVe siècle, ni, à plus forte raison, avoir été liée à la Salutation angélique, de manière à ne faire avec elle qu'une seule prière. S. Thomas, dans l'explication qu'il donne de la salutation, ne parle pas de cette invocation. Voici comment il entre en matière : « *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.* Dans cette salutation il y a trois parties. L'ange a fourni la première : *Ave gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.* Elisabeth, mère de Jean-Baptiste, a donné la seconde : *Benedictus fructus ventris tui.* L'Eglise enfin a ajouté la troisième : *Maria ;* car l'ange n'a pas dit *Ave Maria*, mais, *Ave gratia plena.* » Telles sont les paroles que S. Thomas explique dans son VIIIe opuscule; rien absolument n'indique qu'il ait eu connaissance de l'invocation : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous. » On peut en dire autant des diverses paraphrases françaises ou italiennee écrites au XIVe et même au XVe siècle. Elles se bornent, comme celle de S. Damascène, dont nous avons parlé déjà, au commentaire des paroles de l'ange et d'Elisabeth [3]. Dans d'autres contrées, l'usage était le même. Quel-

[1] Ecclesia ubique locorum matrem Dei Mariam, omnium ore cantans, laudans, atque prædicans. Tunc et additamentum illud accepisse creditur angelica salutatio : *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis*, etc. Quod omnium fidelium ore dici ac frequentius reperiri et tanquam prima quædam elementa a piis parentibus una ferme cum lacte, infantibus propinari consuevit, etc. BARON., *Annal. Eccles.*, ad ann. 431, num. 179.

[2] At Ecclesia utrumque nomen et Matris et Filii merito expressit, ut dulcissimo matris nomine prolato ad reverentiam et devotionem excitemur; nomine vero Filii ejusdem matris erga nos benevolentiam conciliemus. Posterior vero his verbis exprimitur : *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc, et in hora mortis nostræ.* Hoc additamentum accepisse creditur magno totius Ecclesiæ gaudio angelica salutatio, in magna synodo Ephesina, quando Beatissima Virgo vere Mater Dei, vere *Theotocos* summo Patrum consensu proclamata, et Nestorius portentosæ blasphemiæ auctor exauctoratus et damnatus fuit. BONA CARD. *Divinæ Psalmod.*, cap. XVI.

[3] *Ave, Maria, gratia plena*, Dominus tecum. In illa salutatione continentur

quefois, au lieu de *Jésus*, on disait *Jésus-Christ*, et l'on ajoutait : *Qui est glorieux, Dieu béni dans les siècles;* et rien de plus.

C'est dans les œuvres de S. Bernardin de Sienne que nous trouvons la Salutation angélique à peu près telle que nous la récitons aujourd'hui, avec l'invocation : « Sainte Marie, Mère « de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, » ce qui ne prouve pas qu'elle ne remonte à un temps plus ancien : S. Ber-

tria. Unam partem fecit Angelus, scilicet *Ave gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.* Aliam partem fecit Elisabeth, mater Joannis Baptistæ, scilicet *benedictus fructus ventris tui.* Tertiam partem addidit Ecclesia, *Maria :* Nam angelus non dixit, *Ave, Maria,* sed, *Ave, gratia plena.* S. THOM., *opuscul.* VIII, *Explic. Salut. angel.*

Qu'on nous permette de citer une de ces anciennes paraphrases françaises, empruntée par Trombelli, à un ancien manuscrit conservé dans la bibliothèque de Saint-Sauveur, à Bologne :

Ave royne de droiture
Virge pucelle nette et pure
Je te suppli per cest ave
Mon cuer soit de peché avé.

Maria estoille de mer
Apreu mon cuer a toy amer,
Et vueilles tellement conduire,
Que l'ennemi ne me puit nuire.

Gratia se je lay perdue
Par ta bonté me soit rendue,
Et les dons dou saint Esprit,
Que l'âme de moy ne perit.

Plena sans fin et plus que pleine
De la grace Dieu souveraine,
Donne moi aucune partie
Des vertus dont tu es ramplie.

Dominus tecum volt descendre
Et en toi char humaine prendre
Li quelx per amour et per foy
Vuille descendre avec moi.

Benedicta tu sainte dame,
Ne vueilles soffrir que mon ame
Soit à la mort de Dieu maudite
Mais soit en paradis benite.

In mulieribus premiere,
A cui nulle ne se compere
Fais moi par sa sainte priere
Fuir d'enfer la grant misere.

Et benedictus sans mesure
Le Dieu de toute creature
Me doint au ciel voir sa face,
Per son amour et per ta grace.

Fructus ventris tui sans pere
Jhesu fils de toy vierge mere,
Me doint user du fruit de vie
En paradis sans departie. Amen.

nardin de Sienne, dans un sermon sur la Passion de Notre-Seigneur, explique pourquoi il n'ose pas, en traitant un sujet si douloureux au cœur de Marie, la saluer pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes, alors qu'il la contemple en proie aux cruelles douleurs qu'elle endure, et il termine ainsi : « Je « ne puis pas ajouter non plus : *Sainte Marie, priez pour* « *nous pécheurs*, car elle aurait le droit de répondre : Com- « ment pourrais-je prier pour vous, pécheurs, lorsque les souf- « frances de mon Fils suspendu à la croix réclament toute ma « compassion et plus encore, lorsque ma douleur est si grande « que mon cœur défaillant se fond tout en larmes? *Laissez-moi* « *donc que je pleure un peu ma douleur* [1]. »

[1] Ad quem ergo confugiemus hodie pro tanta gratia impetranda? Cujus precibus impetrare poterimus eam? Quem reperire valebimus intercessorem? Si enim ad Virginem Matrem, quæ nobis solet omnes gratias impetrare, vellemus habere recursum, reperiemus eam sic Filio dilecto tam horribiliter conculcato, et crucifixo totis visceribus, omnibus sensibus, et cunctis cogitationibus compati, et sic in eam totaliter transformari, quod ad nihil aliud sentiendum mentem suam videretur posse transferre. Quid enim rememoratio gratiarum suarum, atque nostrarum petitionum in ejus memoria aliud esset, nisi multiplicatio suorum dolorum? Nam si diceretur *Ave*, respondere utique posset : Sed ne, quæso, dixeritis mihi *Ave*, id est sine *væ*, quæ jucunditatis salutatio est ; quia væ dolorum et afflictionum Filii mei dilecti, in cruce pendentis sola compatiendo supporto : *Posuit me Dominus desolatam tota die mœrore confectam* (*Thren.*, I). Si dicerem ei, *Maria*, respondere valeret : Ne dicas mihi *Maria*, hoc est *illuminata ;* quum lumine oculorum meorum orbata sim : *Et lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum.* Nec dici possum *Maria*, id est *illuminatrix*, quum locata sim in tenebris et in umbra mortis. Si etiam adderem ei, *gratia* plena ; et iterum responderet : Heu mihi ! filii Adæ : qualis mihi gratia, ante oculos meos videre Filium meum tot doloribus, et confusionibus plenum, inter latrones pendentem? Si subderem, *Dominus tecum*, subito responderet : *Quomodo Filius* meus Dominus est, qui tanquam malefactor, et latro pendet in patibulo crucis? Nec etiam mecum dicere vales, quem nec tangere, nec insuper ei valeo appropinquare? Idcirco ego plorans, et oculus meus deducens lachrymas, *quia longe factus est a me consolator meus.* Si dicerem : *Benedicta tu in mulieribus*, merito responderet : Quomodo benedicta sum super omnes alias mulieres quæ ab omnibus, cum Filio meo sum crudeliter maledicta, et blasphemata? Unde *Thren.* II cap. scriptum est : Omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter angustias. *Omnes qui glorificabant eam spreverunt illam, quia viderunt ignominiam ejus.* Si subinferrem : *Et benedictus fructus ventris tui :* nonne dicere posset : Qua ratione benedictum fructum ventris mei nominas, qui continue a gente impia Judæorum et blasphemiis, et improperiis maledictus? Et in eo verificatur quod *Deuteron.* XXI cap. scriptum est : Maledictus omnis qui pendet in ligno. Si adderem quoque *Jesus* qui *Salvator* interpretatur, miraretur utique dicens : Quomodo Filium meum *Salvatorem* nominas, quum impia Judæorum turba ei improperando dicat : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere (MATTH., XXVII). Nec insuper subdere possum : *Sancta Maria, ora pro nobis peccatoribus*, quia merito respondere posset : Quomodo pro vobis peccatoribus orare debeo, quæ compati Filio meo dilecto, in cruce pendenti non sufficio, sed præ dolore et lachrymis toto corde deficio. Dimitte ergo me, ut plangam paululum dolorem meum (JOB, X, 20). S. BERNARDIN., tom. I, serm. LI (de *Passione Christi*).

Ailleurs, S. Bernardin s'applique à faire ressortir l'utilité qu'il y a d'ajouter aux deux premières parties de la Salutation angélique celle par laquelle nous conjurons la Mère Dieu de nous venir en aide par ses prières [1].

Vers la fin du XVe siècle et dans le commencement du XVIe, la Salutation angélique, à peu près telle que nous la récitons aujourd'hui, commença à s'introduire dans le petit office de la sainte Vierge, puis dans tous les offices. Un bréviaire des Camaldules, imprimé en 1514 à Venise, nous la présente sans qu'il y manque rien. Dans plusieurs autres de la même époque, on trouve quelques variantes.

Enfin le pape S. Pie V, en publiant le bréviaire qu'il imposa à toute l'Eglise latine, en 1568, fixa définitivement le texte de la Salutation angélique. Depuis cette époque, c'est partout la même louange, partout la même supplication que des millions de voix adressent chaque jour, ou plutôt à chaque instant, à la Vierge pleine de grâce, à la Mère de Dieu, qui est aussi pour nous et pour tous les pauvres pécheurs la Mère de la miséricorde.

§ III. — *L'Ave Maria récité au commencement de l'office divin et des sermons.*

Les différentes heures de l'office divin, si l'on excepte les *Complies*, sont toutes précédées de la récitation du *Pater* et de l'*Ave Maria*. Cet usage ne remonte pas bien haut dans l'antiquité. Si l'on s'en rapporte à Durand, qui vivait au XIIIe siècle, la Salutation angélique n'était récitée de son temps, qu'au commencement et à la fin des Heures de la sainte Vierge. C'est du moins la conclusion qui semble ressortir de ses paroles [2]. Après

[1] Hæreditas gloriosæ Virginis est salutatio sua, quam apud homines devotione hæreditavit, ut jam *Ave Maria*, sicut *Pater noster*, cuilibet christiano libeat frequentare. Tertio commendatur ex gratitudine. Magna nempe ingratitudo est, tot suscipere beneficia a Domina nostra gloriosa Maria, et non recognoscere donatricem, nec illi salutando regratiari. Unde contra talem ingratum, *Eccli.*, XLI, exprobrative scriptum est : *Erubescite a salutationis silentio.* Tertio ostenditur esse admirabilis salutationis, quia subditur : *Ista salutatio.* In tota namque serie hujus angelicæ salutationis triplex salutare mysterium per ordinem declaratur. Primum est salutationis : ibi, *Ave Maria.* Secundum est, commendationis : ibi, *Benedicta tu.* Tertium est supplicationis : ibi, Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus. Amen. S. BERNARDIN., serm. in *Annunt. B. Virg.*

[2] Ut autem muscæ morientes abigantur, et mens orantis serenetur, ut digne cum Deo loquatur, et ut si mente non oraverit, Dominus in furore non irascatur, sed misereatur, ideo laudabili consuetudine inductum est, ut sacerdos ante Canonicarum horarum initia, et in fine dominicam orationem; et ante horas B. Mariæ, et in fine Ave Maria, etc., voce submissa præmittat. Unde in Concilio Gerund. de *Consecr.* dis. v, id semper statutum est, ut etiam post singulas horas dicatur (oratio dominica). DURAND, Rational. div. Offic., lib. V, cap. II.

le XIIIe siècle, l'*Ave Maria* disparut même de l'office de la sainte Vierge ; on ne le retrouve plus, à de rares exceptions près dans les manuscrits des XIVe et XVe siècles, jusqu'au temps de S. Pie V. Cependant plusieurs monastères étaient restés fidèles à cette précieuse pratique, sans se borner à l'office de Marie [1].

Le premier Bréviaire où la récitation de la Salutation angélique se trouve régulièrement indiquée pour toutes les heures de l'office divin est celui qui fut édité par le cardinal Quignon du titre de Sainte-Croix. On y lit en effet, en tête des matines du premier dimanche d'Avent : « Il faut remarquer que le *Pater* « et l'*Ave Maria* se disent toujours et pendant toute l'année, « au commencement, non seulement de matines, mais aussi de « chacune des autres Heures [2]. » Le cardinal de Sainte-Croix ne faisait donc pas d'exception même pour les complies.

Le saint pape Pie V supprima plus tard ce Bréviaire; il en défendit l'usage aux clercs et exigea le retour à l'ancien office romain; mais il conserva la récitation de la Salutation angélique avant toutes les Heures, les complies exceptées. On lit, en effet, au commencement du psautier : « Avant Matines et toutes « les Heures, on dit à voix basse : *Pater noster* et *Ave Maria*. « Au commencement de Matines et de Prime, et à la fin de Com- « plies, on dit de même le Symbole des apôtres. »

Les ordres religieux ou les diocèses qui n'adoptèrent pas le Bréviaire de S. Pie V s'empressèrent généralement de lui emprunter la récitation de l'*Ave Maria*, ou se confirmèrent

[1] Rituale Corbeiensis monasterii præscribit, ut in die omnium Sanctorum, ad quamlibet horam diei religiosi extra chorum dicant in principio horarum suarum *Ave Maria*, et duos versus *Memento salutis*, et *Gloria tibi Domine*. Murator. lib. IV, cap. IX, num. 4, col. 593.

Bursfeldenses Ordin. cap. 9, nocturnis vigiliis ter orationem dominicam, totidemque salutationem angelicam præmittunt, ita ut post primam orationem angelicam, præses Chori subdat : *Pater de cœlis Deus, miserere nobis;* post secundam : *Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis;* post tertiam : *Spiritus sancte Deus, miserere nobis.* In prima precatione fronti, in secunda ori, in tertia vero pectori signum crucis pollice dextræ manus imprimentes, idque nudis capitibus, prostrato, vel saltem habita temporis ratione, incurvato corpore. Idem præstabant in Gallia nostri Casalini, etc. Id., lib. I, cap. II, pag. 23, num. 32.

Absolutis denique matutinis laudibus Bursfeldenses Ord. cap. X : Tri- am omnes flexis genibus dicant salutationem angelicam, et dato consueto signo a præsidente, surgentes exeant ordine suo bini, et bini, profunde inclinantes se ante gradum. Id., cap. IV ejusdem libri I, num. 22.

Denique finito Beatæ Mariæ Completorio, Brusfeldenses statuunt cap. XIII, ut ab omnibus genuflexis, aut juxta tempus profunde incurvatis dicatur : *Pater noster, Ave Maria, Credo in Deum.* Postmodum ad sonitum campanæ ter Ave Maria a prostratis. Id., lib. I, cap. XII, n. 18, p. 111.

[2] Notandum quod *Pater noster*, et *Ave Maria* non tantum in Matutino, sed etiam in singulis aliis horis dicuntur semper in principio, per totum annum. *Breviar.* a *Quignonio card.* edito.

dans l'usage qu'ils avaient déjà de l'ajouter à l'Oraison dominicale.

Lorsque le pape S. Pie V fit publier à Rome, en 1571, le petit office de la bienheureuse Vierge Marie, il voulut que chaque Heure fût précédée de la Salutation angélique; les premières paroles : *Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum*, sont même la partie principale de l'invitatoire à matines. Ce n'était pas une nouveauté, car on retrouve la Salutation angélique, soit complète, soit en partie, dans les plus anciens manuscrits contenant cet office ou ces Heures, et comme nous l'avons dit plus haut, Durand, au VIIIe siècle, constate que le prêtre récite l'*Ave Maria*, à voix basse, au commencement et à la fin des Heures de la sainte Vierge. On peut dire que l'ordonnance du saint pape Pie V ne fit que régulariser et généraliser un pieux usage introduit de longue date dans l'Eglise, par la dévotion des évêques et des ordres religieux envers Marie.

Il est un autre emploi de la Salutation angélique autorisé par l'Eglise, que nous nous reprocherions de passer sous silence.

Les prédicateurs de la parole de Dieu ont le pieux usage de saluer d'abord la bienheureuse Vierge Marie, en commun avec les fidèles, avant d'entrer dans la matière de leur discours.

Cet usage remonte très haut. Il serait difficile de dire s'il existait avant S. Dominique. En tout cas c'est à cet illustre patriarche qu'il faut en attribuer la diffusion comme celle du saint Rosaire. Si l'on en croit les auteurs qui ont rapporté les miracles opérés par lui, un jour qu'il gémissait profondément devant le Seigneur, parce que sa prédication au milieu des hérétiques Albigeois ne produisait que peu de fruits, la Reine du ciel lui apparut et lui dit : « Dominique, mon fils, ne soyez pas « surpris de n'obtenir aucun bon résultat de votre prédication ; « vous labourez une terre qui n'est pas rafraîchie par la pluie. « Quand Dieu résolut de renouveler le monde, vous savez qu'il « fit tomber d'abord la pluie de la Salutation angélique, et « qu'ainsi le monde produisit des fruits salutaires. De même, « dans vos sermons, invitez les hommes à réciter mon Rosaire, « et vous recueillerez une abondante moisson d'âmes. » S. Dominique le fit, et il recueillit des fruits abondants. C'est de là que prit naissance la coutume de saluer Marie par les paroles de l'Ange avant le sermon. Cette pieuse pratique était particulièrement chère à S. Vincent Ferrier, dont les discours produisaient des fruits si merveilleux.

L'Eglise a adopté, pour plusieurs raisons, l'usage de faire précéder de la Salutation angélique les sermons et les prédications publiques.

Ce fut d'abord pour suivre l'exemple de l'Ange. L'Eglise militante, qui est sur la terre, veut faire pratiquer la vie angélique

à ses membres. Elle imite les habitudes des anges et elle enseigne aux hommes à les reproduire par la sainteté, la pureté et les autres vertus. Il est juste, en effet, que nous nous proposions pour modèle la vie et le caractère de ceux avec qui nous sommes appelés à vivre éternellement dans les cieux. Cela doit être, surtout quand il s'agit de saluer et d'honorer Marie. L'Ange, avant de lui annoncer la bonne nouvelle, et de lui dire : *Voici que vous concevrez dans votre sein et que vous mettrez au monde un fils*, la salua avec respect et lui dit : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* Il convient donc que l'Eglise, pour imiter la salutation de l'Ange, commence par invoquer la sainte Vierge et la saluer pleine de grâce, avant d'annoncer au peuple la bonne nouvelle de l'Evangile.

Le second motif est le désir de profiter de la parole de Dieu que l'on doit entendre. Quand le prédicateur annonce la parole de Dieu, il remplit une ambassade, comme faisait l'ange Gabriel auprès de Marie. Toute âme fidèle, en effet, qui est contrite de ses péchés commis, qui est pleine de douleur et d'amertume, est une autre Marie, car ce mot Marie signifie *mer pleine d'amertume.* Donc, de même que Marie, par l'excellence de sa foi et son extraordinaire obéissance, accorde à l'Ange son consentement nécessaire au salut du monde entier, ainsi devons-nous, par notre propre foi et notre volonté, nous soumettre entièrement à la parole de Dieu, si nous voulons que l'audition de cette divine parole soit utile à notre salut. Et pour recevoir la parole de Dieu de la bouche du prédicateur, comme de celle d'un ange envoyé du ciel, pour lui accorder par la foi notre consentement et recevoir, comme Marie, le Christ dans notre cœur, il nous faut demander à Marie elle-même d'obtenir de Dieu, par ses glorieux mérites et par ses prières, que nous puissions en quelque sorte concevoir le Christ par la foi, et l'enfanter par les bonnes œuvres.

Un troisième motif est le désir d'obtenir le secours et le patronage de la Vierge. Nous connaissons, par l'Evangile, les admirables effets produits par la parole de Marie, lorsqu'elle salua Elisabeth; nous savons, par le livre des Actes des apôtres, qu'elle unit ses prières aux leurs dans le Cénacle, pour obtenir que le Saint-Esprit leur fût envoyé du ciel. A sa voix et à sa prière, ceux qui devaient annoncer Jésus-Christ ou écouter la prédication de l'Evangile furent remplis de l'Esprit de Dieu : c'est donc elle qu'il faut implorer pour obtenir de Dieu la grâce, soit d'annoncer, soit d'entendre avec fruit la divine parole. S. François d'Assise en fit l'expérience. Comme il prêchait devant les cardinaux, et que, malgré une soigneuse préparation, il ne pouvait s'exprimer, il pria Marie et obtint, par son intercession, de parler éloquemment et d'exciter l'admiration de tous.

En quatrième lieu, il est difficile d'annoncer en chaire la parole de Dieu, et l'on court grand danger d'y substituer des discours pleins de recherches humaines, de faire de l'Evangile de Jésus-Christ, par une interprétation peu fidèle, une parole purement humaine ou, ce qui est pire, vraiment diabolique; ce malheur arrive aisément lorsqu'on désire les applaudissements des hommes plutôt que leur profit spirituel. C'est pourquoi nous avons recours à Marie. Elle n'écrasa pas uniquement la tête du serpent, mais celle de toute sa race, c'est-à-dire des hérétiques. C'est elle qui a vaincu toutes les hérésies; c'est elle qui a instruit les apôtres eux-mêmes et les Evangélistes. C'est donc elle que nous invoquons et que nous saluons, pour obtenir qu'elle guide notre esprit, éclaire notre intelligence, forme notre jugement, délie notre langue et dispose nos paroles.

Marie n'entendait pas seulement la parole de Dieu, elle recueillait, avec un soin extrême, tout ce que disait Jésus, et le conservait dans son cœur : nous devons faire comme elle, et personne mieux qu'elle ne peut nous y aider, par son exemple et par son intercession; c'est le cinquième motif pour lequel il est à propos d'invoquer cette auguste Vierge, au commencement des discours adressés au peuple fidèle.

Disons enfin que le démon s'efforce d'enlever la bonne semence de la parole de Dieu jetée dans les cœurs, et que rien n'est efficace comme le secours de Marie, pour écarter cet esprit malfaisant. C'est assez pour justifier ce pieux et saint usage, et pour donner à comprendre avec quelle piété le prédicateur et les auditeurs doivent faire cette pieuse invocation.

§ IV. — *Les couronnes de la Vierge composées d'Ave Maria et de Pater.*

Tout cœur véritablement chrétien aime la bienheureuse Mère de Dieu : c'est un besoin, une consolation, une force de lui adresser souvent de ferventes prières. Or de toutes les prières que l'on peut faire à Marie, il n'en est pas de plus agréable pour elle que la Salutation angélique. Ainsi l'ont compris les fidèles de tous les siècles. Mais cette prière est courte, et l'on aime à prier longtemps la sainte Vierge : on a tant besoin de son aide et l'on éprouve souvent tant d'amour pour elle et de reconnaissance pour sa bonté! Aussi la piété des fidèles a-t-elle, dès les premiers temps du christianisme, trouvé un véritable goût à la répétition des paroles de l'Ange et de sainte Elisabeth. Beaucoup de chrétiens se firent un devoir de redire chaque jour cette admirable salutation un certain nombre de fois. On chercha le moyen d'atteindre, sans le dépasser, le nombre de prières que l'on avait adopté. D'anciens solitaires de

l'Egypte et d'ailleurs se servaient de petites pierres dont ils rejetaient une, à chaque prière qu'ils achevaient. D'autres, plus ingénieux, percèrent des graines dures ou de petits morceaux de bois ou de pierre façonnés exprès, et les passant dans un fil, ils en formèrent des sortes de colliers ou de couronnes qui leur servirent au même usage. Tels furent les premiers rudiments de la couronne de la Vierge et du Rosaire tels que nous les possédons.

Une des plus anciennes couronnes destinées à compter les prières, dont parlent les anciens auteurs, est celle dont se servait la pieuse Godiva, épouse du comte Léofride, et fondatrice, avec lui, du monastère de Conventri, en Angleterre, vers l'an 1040. Elle avait épuisé toutes ses richesses en faveur de cette fondation, et lorsque approcha le moment de sa mort, elle fit passer au col de l'image de Marie, en guise de collier, des pierres précieuses, retenues par un fil, dont elle se servait pour compter ses prières [1]. On ne sait pas, il est vrai, d'une manière certaine, quelles étaient les prières que la pieuse Godiva récitait en nombre déterminé à l'aide de cette précieuse couronne; mais si l'on fait attention que cette pieuse femme est donnée comme très dévote à la sainte Vierge, et que ce fut à l'image de Marie qu'elle fit présent de ce joyau, on conclura aisément que cette prière était une prière à la Mère de Dieu, la Salutation angélique, et qu'elle voulut que ce collier continuât, en quelque manière, de l'adresser pour elle à Marie après sa mort.

Mais il semble certain que Pierre l'Ermite, le grand prédicateur de la première croisade, fut, sinon l'inventeur, au moins le propagateur de la couronne de la Vierge, composée d'un nombre fixe d'*Ave Maria*, divisés en décades par des *Pater*. Cette couronne était ordinairement de six dizaines auxquelles on ajoutait trois *Ave Maria* pour arriver à soixante-trois, nombre que l'on regardait comme celui des années passées sur la terre par la bienheureuse Vierge Marie. Cependant il arrivait qu'on se bornait à cinquante-trois et Pierre l'Ermite paraît s'être arrêté à ce nombre, qui fut du reste adopté, deux siècles plus tard, par S. Dominique, pour le chapelet, troisième partie du rosaire [2].

[1] In ambobus porticibus Conventreiæ jacent ædificatores loci, præcellentissimi conjuges (comes scilicet Leofridus, et uxor ejus Godiva) quorum maxime prædicatur femina. Quæ cum thesauros vivens ibi conjecisset, jamjamque moritura circulum gemmarum, quem filo insuerat, ut singularum contactu singulas orationes incipiens, numerum non prætermitteret. Hunc ergo gemmarum circulum collo imaginis sanctæ Mariæ apponi jussit. Mabillon. Præfat. in v sæc. Bened., n. 126.

[2] Cæterum ut rationem cum Deo habere possemus, quoties ipsam dominicam precem cum angelica salutatione recitaremus, est modus orandi postremo inventus, per calculos, ut ita dicam, ligneos, quos vulgus modo preculas, modo paternostros appellat. Ii numero quinquaginta quinque ita

L'ancien auteur à qui nous empruntons ces détails constate qu'à l'époque où il écrivait, vers 1430, ces couronnes de la Vierge étaient en grand honneur. On ne les faisait pas seulement de bois comme dans le principe, ou d'ambre et de corail, mais d'or. La vanité s'y mêlait et même des sentiments d'hypocrisie plus condamnables encore. On leur donnait aussi le nom de *psautier* de la Vierge Mère de Dieu.

Il existe parmi les œuvres de S. Bonaventure un opuscule, sous le titre de *Petit psautier de la Vierge*, qui semble composé à l'instar des couronnes dont nous parlons. Il est divisé en trois parties, comme le rosaire de S. Dominique, et chaque partie se compose de cinquante invocations, telles que celles-ci : « Salut, ô Vierge, arbre de vie, qui toujours fidèle au vœu de « votre cœur, avez donné au monde un fruit digne de louanges « éternelles! — Salut, ô Vierge par excellence ; Vierge féconde « comme l'olivier ; vous qui avez offert à nos lèvres le fruit « d'une fleur toute divine. — Salut, Vierge, lumière du monde! « C'est vous qui, par un prodige inouï, avez répandu sur la « terre le fleuve du Verbe coulant du sein du Père en votre sein « virginal. — Salut, ô Vierge, sanctuaire de Dieu. Intercédez « pour nous et apaisez sans retard la colère de votre Fils, vous « dont la prière ne saurait être repoussée. — Salut, ô Vierge « pleine de grâce! vous êtes, entre toutes les femmes, douce et « brillante de beauté. Daignez donc ne jamais me repousser « loin de vous. » Ces pieuses invocations contiennent nécessairement plusieurs réminiscences de la Salutation angélique, mais aucune n'en reproduit intégralement quelque partie dans la forme adoptée par l'Eglise. D'autre part, elles ne sont pas divisées en décades, séparées par l'oraison dominicale. Cette couronne n'a donc qu'un rapport lointain avec celle qui nous occupe, quoiqu'elle porte le même nom de psautier de Marie.

Il existe aussi un opuscule très ancien attribué à S. Ildefonse, intitulé : *Couronne de la Vierge*. C'est un traité qui a pour épigraphe ce texte de l'Ecclésiastique : *Une couronne d'or était sur sa tête, marquée du signe de la sainteté* [1]. Cette couronne

ordine distinguuntur, ut post denos, singuli majusculi assignantur filo, sunt enim perforati, et quot hi sunt, toties dominicam precem, quot illi, toties angelicam salutationem ter numerum iucundo recitent, terque symbolum brevius inferant. Et id Deiparæ Virginis Psalterium nuncupant. Ejus rei auctor fertur Petrus eremus, homo Gallus, civis Ambianensis, qui ab hinc annos CCCCXXX, hoc est circiter annum salutis humanæ MXC, sanctitate floruit, egitque cum Urbano romano pontifice ut bellum Asiaticum a nostris sumptum fuerit, quo Hierosolyma recepta sunt. Hodie tantus honor ejusmodi calculis accessit, ut non modo ex ligno, succino et corallio, sed ex auro argentoque fiant, suntque mulieribus ornamenti, et hypocritis fucosæ bonitatis instrumenta. Polydorus Virgil., de rerum invent., lib. V, cap. IX,

[1] Corona aurea super caput ejus, expressa signo sanctitatis. Eccli., XLV, 14.

est formée de l'explication, en forme de prière adressée à Marie, de la signification symbolique de douze pierres précieuses et de douze fleurs, éléments dont elle se compose.

Le nom de *Couronne de la Vierge* a toujours déplu aux hérétiques. Qu'ont de commun, disent-ils, avec une couronne, ces morceaux de bois ou de pierre les uns plus gros, les autres plus menus, réunis par un fil? Pourquoi offrir d'ailleurs des couronnes à Marie? Pourquoi lui répéter cinquante, soixante et même cent cinquante fois de suite les mêmes paroles? Ne sont-ce pas là des enfantillages?

Ceux qui parlent ainsi ne comprennent rien à la piété. Avec la foi ils ont perdu la charité, et le langage du véritable amour leur devient incompréhensible.

Le nom de *couronne*, donné à cet assemblage de prières, que les grains servent à compter, n'est pas nouveau dans l'Eglise. Les écrivains ecclésiastiques, dès les premiers siècles, employaient ce mot. Ils tressaient des couronnes de louanges en l'honneur de Dieu, de Marie, ou des saints. Nous n'en citerons qu'un exemple plus ancien que celui de S. Ildefonse, que nous avons déjà donné. S. Grégoire de Nazianze, dans son poème sur la Passion de Notre-Seigneur, *Christus patiens*, que plusieurs attribuent aussi à S. Apollinaire, donne le nom de *couronne* aux louanges et aux prières qu'il adresse à Marie. Il dit : « Appuyé sur de puissants motifs, je vous offrirai avec plus de « confiance mes supplications. Je tresserai des fleurs de mon « jardin, au parfum le plus suave, et je vous offrirai une cou- « ronne pour orner votre tête, ô ma Souveraine, afin qu'après « m'avoir toujours aidé de votre grâce, au delà de toute mesure, « vous me fassiez sentir encore combien vous êtes pour moi « une puissante protectrice auprès de votre Fils [1]. » Rien ne s'oppose à ce que nous suivions l'exemple des anciens Pères, et que nous donnions le nom de couronne à la suite de prières que nous récitons en l'honneur de Marie. Il est tout naturel que ce nom s'étende à l'objet qui nous sert à régulariser cette récitation.

On pourrait trouver étrange et répréhensible la répétition assidue de la même prière faite un grand nombre de fois, si nous prétendions, par cette répétition, donner plus de facilité à la

1. .... Ego fretus his tibi me audentius
In verbo supplex offeram, et suavissimo
Contextam ab horto, qua tuum exornem caput
Coronam, o Domina, proferam, ut quæ gratia
Modum supra omnem me tua semper levans,
....te tuum erga Filium
Mihi patronam sentiam acceptissimam.
S. Gregor.Nazian., *Christus patiens*, vers. 2578.

sainte Vierge pour nous entendre ; mais il est évident que telle n'est pas notre pensée, car nous savons bien que Dieu communique à Marie jusqu'au moindre mouvement de notre cœur, jusqu'à la moindre pensée de notre esprit dont elle est l'objet. Seulement nous sommes heureux de lui témoigner non pas une fois, mais cent fois, mais mille fois notre admiration pour ses grandeurs, notre confiance en sa bonté et en sa puissante intercession, de lui remettre nos besoins sous les yeux, pour que notre pieuse insistance nous obtienne enfin ses faveurs. Nous lui montrons que nous ne désespérons pas de sa bonté, que nous ne doutons aucunement de sa bienveillance pour nous, même lorsqu'elle tarde à la manifester, même lorsque les effets nous en échappent entièrement. Notre-Seigneur nous a donné lui-même l'exemple de cette répétition pendant son agonie au jardin des Olives : *Et il pria une troisième fois, disant les mêmes paroles* [1], lisons-nous dans l'Evangile selon S. Matthieu. Il avait dit auparavant : *Il faut toujours prier et ne se lasser jamais.* Cependant il n'enseigna qu'une seule et unique prière à ses disciples. Dans l'Ancien Testament, on trouve plusieurs exemples de ces répétitions. Ainsi on lit au livre II des Paralipomènes : *Les prêtres étaient appliqués à leurs fonctions, et les lévites jouaient des instruments propres aux cantiques du Seigneur qu'a composés le roi David, pour louer le Seigneur : Parce que sa miséricorde est éternelle; chantant les hymnes de David sur leurs instruments* [2]. Au livre Ier d'Esdras, nous lisons encore : *Ils chantaient des hymnes et ils rendaient gloire au Seigneur : Parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle sur Israël* [3]. Les trois enfants dans la fournaise de Babylone répétaient, après chaque verset de leur cantique : *Louez le Seigneur et exaltez-le souverainement dans les siècles* [4].

Ces répétitions sont dans la nature. Si une courte prière est bonne une fois, pourquoi ne le serait-elle plus lorsqu'on la répète ? Croit-on que la sainte Vierge puisse éprouver au ciel l'ennui et le dégoût que même les meilleures choses nous inspirent à la fin sur la terre, à cause de nos imperfections et de nos graves défauts ?

Que l'on ne craigne pas non plus de faire tort à N.-S.

[1] Et oravit tertio, eumdem sermonem dicens. MATTH., XXVI, 44.

[2] Sacerdotes autem stabant in officiis suis, et Levitæ in organis carminum Domini, quæ fecit David rex ad laudandum Dominum : Quoniam in æternum misericordia ejus, hymnos David canentes per manus suas. *II. Paralip.*, VII, 6. — Vide et vers. 3.

[3] Et concinebant in hymnis, et confessione Domino : Quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus super Israel. I. ESDRAS, III, 11.

[4] Laudate et superexaltate eum in sæcula. DAN., III, 57 et seq.

Jésus-Christ en adressant de si nombreuses prières à sa très sainte Mère. Nous savons que prier Marie pour qu'elle intercède en notre faveur, c'est rendre hommage à Jésus-Christ lui-même. Nous ne témoignons pas peu d'estime pour l'Oraison dominicale qu'il nous a enseignée, parce que nous récitons plus souvent la Salutation angélique. L'Oraison dominicale est entremêlée aux *Ave Maria* de la couronne, et partout, dans les offices ou ailleurs, lorsqu'on joint ensemble ces deux prières, la place d'honneur est donnée à l'Oraison dominicale.

Que l'on ne s'étonne pas non plus que l'Eglise attache des indulgences aux couronnes de la Vierge et aux rosaires. Ce n'est pas aux grains rassemblés par un fil, mais aux prières récitées en usant de ces grains ainsi assemblés, que les indulgences sont attachées. L'Eglise est libre d'user comme elle le veut, pour le bien des fidèles et le soulagement des âmes du purgatoire, du trésor des indulgences qui lui est confié. Elle dispose d'une partie de ce trésor en faveur de ceux qui réciteront certaines prières, en usant des couronnes ou rosaires destinés à les compter, et bénits exprès par des prêtres munis de ce pouvoir. En agissant ainsi, elle régularise l'emploi de ses trésors, et donne aux fidèles le moyen d'y puiser plus sûrement. Il n'y a rien là que de très conforme à sa conduite ordinaire, toujours pleine de sagesse et de miséricorde.

De toutes les saintes formules de prières auxquelles on a donné le nom de couronnes de Marie, la première, après le rosaire, dont nous parlerons à part, est la couronne franciscaine. Quelques auteurs l'ont confondue avec le rosaire de S. Dominique et le chapelet, mais c'est à tort.

Le rosaire est une couronne tressée de cent cinquante *Ave Maria* et de quinze oraisons dominicales : la couronne, au contraire, ne renferme que soixante-trois, quelquefois soixante-dix ou soixante-douze *Ave Maria* et sept *Pater noster*. Le rosaire fait passer en revue les principaux mystères de la vie et de la mort de N.-S. Jésus-Christ et de sa très sainte Mère : la couronne rappelle chacune des années que la sainte Vierge a passées sur la terre. Comme les opinions diffèrent sur le nombre de ces années, cette incertitude explique que toutes les couronnes ne soient pas composées du même nombre d'*Ave Maria*. Les sept *Pater* de la couronne sont récités en l'honneur des sept joies de la très sainte Vierge.

Pelbart raconte ainsi l'origine de la couronne franciscaine [2] : « Un jeune clerc vivant dans le monde avait la pieuse habitude d'orner l'image de la très sainte Vierge d'une couronne de fleurs. Etant entré dans l'ordre des Frères mineurs, il voulait,

[1] PELBART. *Stellar. coronæ Virg.*, lib. II, part. 2, art. 3.

au bout d'un certain temps, retourner dans le siècle, parce que, étant religieux, il ne pouvait plus offrir, selon sa coutume, une couronne de fleurs à Marie. Pendant qu'il était en prière, cette très douce Mère lui apparut et lui ordonna de ne point quitter la religion. En même temps, elle lui apprit à tresser, avec des Salutations angéliques, une couronne spirituelle qu'il lui offrirait, l'assurant que cette couronne de prières lui serait bien plus agréable que si elle était composée de fleurs. »

Voici la méthode indiquée par Marie elle-même pour tresser cette couronne. Elle voulut qu'en mémoire des sept allégresses dont elle fut inondée, on récitât sept Oraisons dominicales pour remercier Dieu de ces joies ineffables qu'il avait daigné lui accorder, et qu'à chacune des Oraisons dominicales on ajoutât dix Salutations angéliques. Les sept allégresses de la sainte Vierge, dont on doit faire mémoire dans la récitation de cette couronne, sont : 1° la joie qu'elle éprouva dans la conception de son Fils. 2° Celle qu'elle ressentit lorsque, portant dans son sein le Fils de Dieu, elle alla visiter Elisabeth. 3° Lorsqu'elle mit au monde le Christ, sans perdre la fleur de sa virginité. 4° Lorsqu'elle vit son nouveau-né adoré par les Mages. 5° Lorsque ayant perdu son Fils, elle le retrouva à Jérusalem, au milieu des docteurs. 6° Lorsqu'elle vit son Fils ressuscité. 7° Lorsque, montant au ciel, elle fut élevée au-dessus de tous les chœurs des anges, et placée à la droite de son Fils.

S. Bernardin propagea cette prière et la rendit très populaire. Etant encore dans le siècle, il avait la pieuse habitude de venir chaque jour la réciter devant l'image de la Mère de Dieu, placée à la porte de la ville de Sienne, sa patrie ; devenu religieux, il rendait encore à cette image de fréquentes visites. Il se plaisait souvent à raconter que tous les dons que Dieu lui avait départis, il les devait au pieux souvenir des allégresses de la sainte Vierge Marie, en l'honneur desquelles il récitait chaque jour la couronne.

Longtemps avant S. Bernardin, la Vierge Mère de Dieu, apparaissant à S. Thomas de Cantorbéry, lui fit connaître combien lui était agréable le pieux souvenir de ses sept allégresses. Ce grand saint se plaisait à saluer souvent dans le jour la bienheureuse Vierge Marie, en lui rappelant ses sept allégresses. Un jour qu'il la saluait ainsi, la Reine des cieux daigna se montrer à lui, et lui adressa la parole en ces termes : « Mon très cher « fils, tu me salues en rappelant fréquemment à ta pensée les joies « que j'ai eues dans ma vie mortelle pour te réjouir avec moi : « j'accepte ta dévotion et je t'en félicite. Cependant je voudrais « encore te voir repasser dans ton esprit les allégresses dont je « suis inondée dans la gloire des cieux. Je voudrais qu'elles « fussent l'objet de ta joie et de tes salutations. A toi et à qui-

« conque le fera, par dévotion pour moi, je promets de déli-
« vrer son âme à l'heure de sa mort ; au tribunal de mon
« Fils, je serai à ses côtés ; j'intercéderai pour elle et je la
« consolerai. » Alors S. Thomas s'écria : « O glorieuse Reine
« du ciel, ô ma souveraine bénie entre toutes les créatures,
« daignez dire, je vous en prie, quelles sont dans le ciel ces
« allégresses dont je dois vous féliciter. » La bienheureuse Vierge les énuméra dans l'ordre et en la manière qui suit :

1° Réjouissez-vous, vous dont, par un privilège spécial, la fleur de virginité domine sur les glorieuses Principautés des anges, sur les innombrables et magnifiques armées des saints.

2° Réjouissez-vous, Epouse bien-aimée de Dieu, car de même que la lumière du soleil donne au jour sa clarté, de même l'univers vous doit de resplendir par l'éclat immense de votre lumière inaltérable.

3° Réjouissez-vous, vase admirable de vertu ; toute la cour céleste obéit à vos ordres, et elle vénère dans sa gloire la miséricordieuse, la bienheureuse, la très digne Mère de Jésus.

4° Réjouissez-vous d'être unie au Très-Haut par les liens de la volonté et les embrassements de la charité, au point que tout ce que vous demandez à votre très doux Jésus, vous l'obtenez entièrement.

5° Réjouissez-vous, ô Vierge, Mère du Christ, parce que seule vous avez mérité, ô Vierge très miséricordieuse, une dignité assez grande pour vous asseoir tout près de la Trinité sainte.

6° Réjouissez-vous, Mère des malheureux, parce que le Père des siècles donnera à ceux qui vous honorent la récompense qui leur convient, et votre Fils, un trône dans le royaume céleste.

7° Réjouissez-vous, Vierge, Mère très pure, qui demeurez tranquille et assurée, parce que vos joies ne cesseront pas, ne s'amoindriront pas, mais qu'elles dureront et fleuriront pendant les siècles éternels [1].

Beaucoup de personnes pieuses récitent tous les jours ces dévotes salutations, et ajoutent un *Ave Maria* à chacune d'elles. On pourrait, pour donner un aliment nouveau à la ferveur, les substituer de temps en temps aux sept allégresses de la vie mortelle de Marie.

Mais revenons à la couronne de Marie.

Les Frères mineurs Observantins contribuèrent beaucoup à la propagation de cette pieuse formule de prière. Les souverains pontifes, parmi lesquels on remarque Jules II, Léon X et plusieurs autres, approuvèrent cette dévotion et se plurent à l'enrichir d'indulgences.

[1] *Pomerii*, lib. X.

Au nombre de ceux qui contribuèrent le plus à l'extension de cette sainte pratique, il faut citer d'abord S. Jean Capistran; après lui le frère Jacques *de Coronis*, de l'Ordre des mineurs de l'Observance. Ce zélé serviteur de la Mère de Dieu avait coutume de réciter chaque jour un grand nombre de couronnes et il exhortait à la récitation de cette prière tous ceux avec lesquels il avait affaire, même les évêques et les cardinaux. De là lui vint le nom de *de Coronis*, Jacques *des Couronnes*. Il devint célèbre par l'esprit de prophétie et le don des miracles que Dieu lui accorda par l'intercession de la sainte Vierge.

Une autre couronne en l'honneur de Marie est celle que l'on appelle la *Petite couronne de la sainte Vierge*. Elle se compose de douze *Ave Maria*, qui rappellent les douze étoiles dont est couronnée la tête de la Femme revêtue du soleil, dont il est parlé dans l'Apocalypse.

Ces douze Salutations angéliques sont divisées en trois séries de quatre chacune en l'honneur de la très sainte Trinité, et chaque série de quatre est précédée de l'Oraison dominicale. La première série se récite en l'honneur du Père éternel; la seconde en l'honneur du Fils coéternel; la troisième en l'honneur du Saint-Esprit, égal aux deux autres Personnes. Dans chaque Salutation angélique, on honore une des vertus les plus insignes de la sainte Vierge, et on implore son secours, pour pouvoir l'imiter et progresser dans cette vertu. Voici la manière dont on récite cette petite couronne :

On dit d'abord le *Pater noster*, en l'honneur de Dieu le Père. Nous lui demandons par cette prière la grâce d'augmenter en nous la foi, le culte et le respect pour la très sainte Vierge, la Mère très pure de son Fils, comblée de toutes les grâces et de toutes les vertus, établie reine des anges et des hommes. On dit ensuite quatre *Ave Maria* en l'honneur des quatre vertus qui ont Dieu pour objet, et dans lesquelles a excellé la bienheureuse Vierge Marie. La première des vertus est la *Foi*. Par la foi, Marie a cru qu'elle serait en même temps vierge et mère; par la foi elle est restée au pied de la croix, ferme et inébranlable dans sa croyance en la divinité, l'office de rédempteur et la résurrection de son Fils.

La seconde vertu est l'*Espérance*. C'est par elle que dans la conception, dans l'enfantement, dans la fuite en Égypte, dans la passion et la mort de Jésus-Christ, Marie s'est toujours résignée et confiée tout entière à la divine Providence.

La troisième vertu est sa *Charité* pure, fervente, généreuse, active, constante et persévérante.

La quatrième vertu est sa *religion* envers Dieu et le Christ. Elle en donnait des preuves en servant son Fils, en le portant, en l'habillant, en l'allaitant, en le nourrissant, en conservant ses

paroles dans son cœur et en observant la circoncision, la purification et les autres lois ou les cérémonies du temple.

Le second *Pater noster* se récite en l'honneur du Fils, qui est notre espérance. On lui demande le don d'espérance, afin que, dans toutes nos nécessités, nous ayons recours avec une grande confiance à la bienheureuse Vierge, qui est la Mère de miséricorde, notre vie, notre douceur et notre espérance. On récite ensuite quatre *Ave Maria* en l'honneur des quatre vertus que Marie a pratiquées envers elle-même, avec tant de perfection.

La première est l'*Humilité*. Par humilité, Marie, saluée par l'Ange et élue Mère de Dieu, se nomma la *servante du Seigneur*. Par humilité, elle visita et servit Elisabeth. Par humilité, elle cacha l'incarnation, et reporta vers Dieu toutes les louanges qui lui étaient adressées en s'écriant : *Mon âme glorifie le Seigneur*. Par humilité, elle servit Joseph. L'humilité la porta à prendre la dernière place, soit dans le Cénacle, soit parmi les Apôtres et les fidèles, comme l'indiquent les *Actes des Apôtres* [1].

La seconde vertu est la *Virginité*. Marie aimait tellement cette vertu, que, la première de toutes les filles d'Israël, elle voua à Dieu sa virginité. Elle la garda avec tant de soin qu'elle répondit aux paroles de l'envoyé céleste, en disant : *Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme?* Par amour de la virginité, elle demeurait chez elle; sa vue seule chassait dans les autres les pensées impures. Vierge intacte et toujours immaculée, elle conçut et enfanta le Fils de Dieu, sans cesser d'être vierge : elle est vierge et mère pour toute l'éternité.

La troisième vertu est cette *Force* qui soutenait, au pied de la croix, Marie, assistant à la mort du Christ, contemplant les opprobres dont son Fils était abreuvé, supportant avec la plus grande constance les injures des Juifs; et cela, sans jamais perdre courage.

La quatrième vertu est la *Pauvreté*. Elle fut si grande, qu'il n'y eut pas de place pour elle dans l'hôtellerie; qu'elle fut obligée de se retirer dans une étable pour mettre au monde Jésus-Christ, le Maître souverain de tout l'univers.

Le troisième *Pater noster* se récite en l'honneur du Saint-Esprit. On lui demande un cœur reconnaissant envers la sainte Vierge à qui nous devons ce que nous sommes, comme à la Mère de notre rédempteur, comme à notre médiatrice auprès de Dieu, et comme à la plus tendre des mères. On récite ensuite quatre *Ave Maria*, pour honorer les quatre vertus que la Vierge a éminemment pratiquées envers le prochain.

La première est la *Charité fraternelle*, qui la porta à secou-

[1] *Act. Apost.*, I, 14.

rir le prochain, à recommander à son Fils les époux qui manquaient de vin aux noces de Cana en Galilée.

La seconde vertu est l'*Obéissance*. Elle obéit à César-Auguste ordonnant le dénombrement de la terre. Elle obéit à la loi de Moïse dans sa purification. A l'égard de Joseph son époux, elle fut toujours la plus obéissante des épouses. Elle voulut que les autres obéissent aussi aux ordres de son Fils unique : pendant le repas des noces de Cana, elle dit aux serviteurs : *Faites tout ce qu'il vous dira.*

La troisième vertu est la *Miséricorde*. Ses entrailles miséricordieuses sont ouvertes à tous ceux qui l'invoquent. Elle nous a donné miséricordieusement et généreusement son Fils sur la croix, pour notre rédemption, et elle nous le donne en nourriture dans l'Eucharistie.

La quatrième vertu est la *Modestie*. Sa modestie fut bien grande puisque, dans une lettre à S. Paul dont fait mention Guillaume de Castro, S. Denis écrit qu'il aurait pris Marie pour une divinité, si la foi ne lui eût enseigné qu'il n'en était pas ainsi. Elle était réservée dans ses discours; toutes ses paroles étaient pesées à l'avance; elles étaient pieuses, pures, chastes, humbles, pleines de miséricorde, de charité et des louanges du Seigneur. C'est ainsi qu'après avoir conçu le Verbe de Dieu dans son sein, elle s'écria en entendant les paroles d'Elisabeth : *Magnificat anima mea Dominum :* « Mon âme glorifie le Seigneur, » et ne rapporta qu'à lui seul la gloire de toutes ces merveilles.

A la fin de la petite couronne, on peut réciter le *Salve Regina*, le verset *Ora pro nobis*, l'oraison *Concede nos*, le verset *Nos cum prole pia*, et *Fidelium animæ*, etc. [1]. La piété des fidèles aime à présenter à Marie ces diverses couronnes. Toutes sont bien reçues de cette auguste Vierge. Mais il en est une autre dont nous avons à parler, plus chère encore à son cœur, et qui a reçu de la sainte Eglise une plus haute et plus solennelle consécration; c'est le très saint Rosaire, dont le *Chapelet*, mot qui signifie aussi *Couronne*, est la troisième partie.

§ V. — *Le Rosaire, son excellence et son utilité.*

Le Rosaire est la forme la plus complète, on pourrait dire la forme définitive de la Couronne de Marie. Le nom de Rosaire

[1] Pie IX, après la définition du dogme de l'Immaculée Conception, a concédé 300 jours d'indulgences et une indulgence plénière chaque mois, aux conditions ordinaires, à ceux qui, récitant cette couronne, ajoutent après chaque *Ave Maria* : « Bénie soit la sainte, très pure et immaculée concep- « tion de la bienheureuse Vierge Marie : » — Sit benedicta, sancta, piissima et immaculata conceptio Beatæ Virginis Mariæ.

vient probablement de ce que la sainte Vierge, en l'honneur de qui il se dit, est appelée par l'Eglise rose mystique. Les prières qui le composent, le *Credo*, le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Gloria Patri*, sont comme autant de parfums délicieux que l'on offre à Marie; c'est un bouquet où domine la rose, reine des fleurs, et l'un des emblèmes de Marie. Mais le Rosaire ne porta pas ce nom tout d'abord. S. Dominique l'appelait le *Psautier* de la Vierge. Sixte IV lui donne encore simplement ce nom de psautier, même après l'institution de la Confrérie du Rosaire qui remonte à 1470, tandis que l'approbation donnée à ce mode de prier est datée de 1479. Ce nom de *Psautier* convenait en effet parfaitement au Rosaire, qui se compose d'autant d'*Ave Maria* que le psautier de David compte de psaumes. C'était un psautier abrégé, à l'usage des ignorants, qui ne pouvaient recourir à des livres, ni dire de mémoire tous les psaumes de David; à l'usage aussi des gens instruits, qui n'avaient pas toujours le temps ni la commodité de réciter les psaumes, mais qui trouvaient plus facilement le moyen de satisfaire à leur dévotion en récitant les cent cinquante *Ave Maria* du psautier de la Vierge.

On aimerait à reproduire ici tout ce que le grand pontife Léon XIII a dit pour propager de plus en plus chez les peuples chrétiens la dévotion du Rosaire. Nous citerons au moins quelques passages de ses admirables encycliques. Voici ce que nous lisons dans celle du 22 septembre 1891 :

« A ceux que la conscience de leurs actions fait trembler, il faut absolument un intercesseur et un avocat qui soit en grand crédit auprès de Dieu, et en même temps rempli d'une si grande bienveillance, qu'il ne récuse point le patronage des causes les plus désespérées, et qu'il puisse relever les affligés et les abattus, par l'espoir de la divine clémence. Cet avocat, c'est éminemment Marie : car elle est puissante, comme Mère du Dieu tout-puissant, et, ce qui est préférable encore, elle est affable, bénigne et très compatissante.

« C'est ainsi que Dieu nous l'a donnée en l'animant de sentiments tout maternels, ne respirant qu'amour et pardon, par cela même qu'il l'a choisie pour être la mère de son Fils unique; c'est ainsi que Jésus-Christ nous l'a montrée, par sa conduite, lorsqu'il a spontanément voulu être soumis et obéir à Marie, comme un fils à sa mère; c'est ainsi qu'il nous l'a présentée du haut de la Croix, lorsque, en la présence de Jean, son disciple, il a confié à sa garde et à sa sollicitude l'universalité du genre humain; c'est ainsi, enfin, qu'elle s'est donnée elle-même lorsque, en recevant avec sa grande âme l'immense et laborieux héritage que lui laissait son Fils mourant, elle commença aussitôt à remplir ses devoirs de mère universelle.

« Ce dessein de tendre miséricorde divinement confié à Marie,

et confirmé par le testament de Jésus-Christ, les saints apôtres et les premiers fidèles l'ont compris dès le principe; les vénérables Pères de l'Eglise l'ont compris aussi et doctement expliqué; toutes les nations, à tous les âges du christianisme, y ont été unanimement sensibles. C'est certainement sous l'impulsion même de la foi que nous sommes portés d'un élan irrésistible et délicieusement ravis en Marie; que rien ne nous est plus à cœur et plus cher que de nous mettre sous sa tutelle et son patronage, de lui confier pleinement nos pensées et nos œuvres, notre innocence et notre repentir, nos peines et nos joies, nos prières et nos vœux, en un mot, tout nous-même; que tous nous sommes remplis de la douce espérance et confiance que ce qui serait moins agréable à Dieu venant de notre indignité, sera accepté et favorablement reçu de lui, grâce à la recommandation de sa très sainte Mère. Autant l'âme reçoit de consolation de ces douces et tendres vérités, autant elle a compassion de ceux qui, privés de la foi, n'honorent pas Marie, et ne la reconnaissent pas pour mère: elle a encore plus pitié du malheur de ceux qui, tout en partageant la divine foi, osent blâmer les bons de leur dévotion exagérée et démonstrative envers Marie : en cela ils manquent gravement à la piété qui convient à des enfants....

« Or entre les diverses formes et manières d'honorer la divine Marie, comme il faut préférer celles que nous savons être les plus efficaces en elles-mêmes, et les plus agréables à cette Mère, nous aimons à indiquer en particulier et à recommander tout spécialement le Rosaire. L'usage populaire a donné le nom de *couronne* à cette manière de prier, par la raison qu'elle réunit par d'heureux liens les grands mystères de Jésus et de Marie, joies, douleurs et triomphes....

« On doit croire que la Reine du ciel elle-même a attribué une grande efficacité à ce mode de prière, puisqu'il a été apporté et propagé par une révélation d'elle, et sous son inspiration, par l'illustre Père S. Dominique, à une époque très hostile au nom catholique, et à peu près semblable à la nôtre, comme une arme de guerre pour combattre avantageusement les ennemis de la foi. En effet, la secte des hérétiques albigeois, ici clandestinement, là ouvertement, s'était répandue dans un grand nombre de contrées. Cette détestable hérésie se rattachait à celle des Manichéens dont elle renouvelait les monstrueuses erreurs, en même temps qu'elle suscitait des factions, des massacres et trop souvent une haine mortelle contre l'Eglise. On ne pouvait plus guère espérer de remède humain contre cette funeste et impudente secte, lorsque le secours opportun est venu de Dieu, à l'aide du Rosaire de Marie. Sous les auspices de la Vierge, glorieusement victorieuse de toutes les hérésies, les forces des impies ont été renversées et brisées, la foi du plus grand nombre

sauvée et préservée. Dans chaque nation, des dangers semblables, en grand nombre, ont été écartés, et des bienfaits obtenus, comme en témoigne l'histoire ancienne et moderne, par d'innombrables documents. Et quelle recommandation plus insigne pour le Rosaire que l'empressement avec lequel, dès son institution, il a été accueilli et est devenu en usage dans toutes les classes de la société. Sans doute la religion du peuple chrétien a bien des manières d'honorer, et célèbre sous bien des titres la divine Marie, si élevée par les louanges universelles au-dessus de toutes les créatures; mais elle a toujours eu une préférence marquée pour ce titre de Rosaire et ce mode de prier, dans lequel se résume pour ainsi dire la foi, et qui contient comme l'essence du culte dû à Marie. Elle s'en est toujours servie en particulier et en public, persuadée qu'elle ne pouvait rien faire de mieux pour rehausser les solennités de Marie, et mériter son intercession et ses faveurs.

« Nous ne pouvons non plus passer sous silence une considération qui fait ressortir ici comme une sorte de particulière providence de notre souveraine. Chaque fois, en effet, que par l'action du temps, le zèle de la piété s'est relâché dans une nation, et qu'on s'est départi de la pieuse habitude de prier ainsi, il est remarquable, ensuite, avec quelle unanimité, soit dans les temps de crise redoutable pour l'Etat, soit sous l'empire de toute autre nécessité, la pratique du Rosaire, entre tous les autres adjuvants religieux, a été reprise et replacée à son rang d'honneur, et comment elle s'est développée avec grand profit [1]. » Nous voudrions citer toutes les paroles de Léon XIII, mais il faut nous borner. Nous aurons bientôt d'ailleurs l'occasion d'y revenir encore.

Ce que nous avons dit du saint Rosaire suffit à la rigueur. Mais cette dévotion est d'une si haute importance; elle a joué déjà et elle est appelée à jouer encore un si grand rôle dans l'Eglise, que nous jugeons utile de nous y arrêter un peu plus longuement.

Si l'on avait pu, je ne dis pas douter, mais tenir peu de compte de l'excellence du Rosaire et de son efficacité, il ne serait plus possible de le faire après tout ce que l'illustre pape Léon XIII a accompli pour rehausser cette pratique aux yeux des fidèles, et en répandre partout l'usage. On peut dire que le Rosaire l'emporte, en excellence et en dignité, sur toutes les autres formes de prières.

La matière du Rosaire ou du psautier de Marie est tellement

[1] Nous avons cru devoir adopter cette traduction, qui reproduit en français, avec une fidélité peut-être trop méticuleuse, les tournures et les expressions latines. Mais la publication officielle qui en a été faite par l'autorité diocésaine la revêtait à nos yeux d'une authenticité particulière.

précieuse, que celle des autres prières passe nécessairement après elle. Thomas à Kempis fait de cette matière un éloge magnifique : « Parmi toutes les prières et louanges de Dieu rien n'est « plus saint, dit-il, que le *Pater noster;* rien n'est plus doux et « plus agréable aux anges que l'*Ave Maria*. L'Oraison domi- « nicale l'emporte sur tous les vœux et les désirs des saints. « Elle renferme pleinement et parfaitement toutes les paroles « des prophètes, tous les mots si suaves des psaumes et des « cantiques. Elle demande toutes les choses nécessaires et loue « souverainement Dieu. Elle unit l'âme à Dieu et l'élève de la « terre au ciel; elle pénètre les nuages et dépasse les anges. « Heureux celui qui médite attentivement toutes les paroles du « Christ [1]. » Aussi les apôtres ne consacraient-ils l'hostie sainte qu'après avoir récité l'Oraison dominicale, comme l'atteste S. Grégoire, en écrivant à Jean, évêque de Syracuse.

L'Oraison dominicale l'emporte sur toutes les autres formes de prière, par son autorité, car son auteur est N.-S. Jésus-Christ lui-même. Il a voulu nous enseigner une formule de prière. Qui, mieux que lui, pouvait avoir autorité pour le faire ?

Elle l'emporte par sa brièveté, si l'on considère qu'en peu de mots elle contient tout ce qu'il nous est, non seulement ordonné et nécessaire, mais utile de demander.

Elle l'emporte par l'ordre, car on y demande premièrement les choses qui ont rapport à la gloire de Dieu, et secondement celles qui touchent à notre salut éternel et temporel.

Elle l'emporte par l'amplitude et la suffisance des demandes, car tout ce que nous pouvons demander à Dieu y est contenu. D'après S. Denis l'Aréopagite, l'apôtre S. Barthélemy disait : « L'Evangile est ample et grand en même temps que bref et « concis [2]. » J'en dis autant de l'Oraison dominicale. Elle est courte, si l'on ne considère que le nombre des paroles, et elle est vaste, par le nombre et la grandeur des choses qu'elle contient. Aussi S. Ambroise s'écrie-t-il : « Oh! que cette prière est « courte et remplie cependant de toutes les vertus [3] ! » S. Cyprien exprime ainsi la même pensée : « Qu'ils sont nombreux « et grands les enseignements de l'Oraison dominicale! Ils sont

[1] Inter omnes preces, et laudes Dei, nihil *Pater noster* est sanctius; nihil *Ave Maria* dulcius et angelis jucundius. Omnia vota, et desideria sanctorum oratio dominica excedit. Omnia dicta prophetarum et melliflua verba psalmorum et canticorum, plenissime et perfectissime in se continet. Omnia necessaria petit ; Deum summe laudat; Deo animam conjungit et de terra ad cœlum levat. Nubes penetrat et angelos transcendit. Beatus qui attente singula Verba Christi pensat. Thomas a Kempis, *Enchirid. Monachorum.*

[2] Evangelium est amplum et grande, ac simul breve ac concisum. S. Dionys. Areop.

[3] O, quam brevis oratio et omnium plena virtutum ! S. Ambros., lib. de *sacramentis.*

« renfermés dans un petit nombre de mots, mais ils sont si « abondants en vertu spirituelle, que rien n'y a été oublié, et « que tout ce que nous demandons dans nos prières et oraisons, « se trouve renfermé dans cet abrégé de la doctrine céleste [1]. » Ecoutons aussi S. Augustin : « Si vous parcourez toutes les « paroles de nos saintes prières, vous ne trouverez rien, j'en « suis sûr, que ne contienne et ne renferme l'Oraison domini- « cale [2]. »

Tout ce que nous pouvons demander, soit acquisition de biens, soit éloignement de maux, s'y trouve renfermé. Or, un bien appartient à l'ordre de la grâce, à celui de la gloire ou à celui de la nature. Nous demandons la grâce lorsque nous disons : « Que « votre nom soit sanctifié, » c'est-à-dire, qu'il soit connu, non seulement des chrétiens, mais encore des païens, des juifs, des Turcs, des hérétiques et des autres infidèles, afin que, délaissant leurs erreurs, leurs péchés et leurs idoles, ils croient et espèrent en vous, vous aiment, vous louent, vous vénèrent, vous exaltent. Nous demandons les biens de la gloire, lorsque nous disons : « Que votre règne arrive, » c'est-à-dire que cette béatitude céleste que nous connaissons par la foi, que nous désirons et que nous attendons, s'accomplisse en nous. Et, pour obtenir ce bien, nous vous demandons, par ces paroles : *Fiat voluntas tua!* de nous donner la force d'accomplir les préceptes qui nous indiquent votre volonté, et de supporter avec égalité d'âme l'adversité comme la prospérité, puisque toutes les deux dépendent de votre volonté. « Sur la terre comme au ciel, » que nous vous obéissions aussi promptement, aussi joyeusement, aussi parfaitement sur la terre que les anges et les saints vous obéissent dans le ciel.

Nous demandons les biens de l'ordre naturel, lorsque nous disons : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, » entendant par pain toutes les choses nécessaires à la vie corporelle. Mais en même temps nous demandons ce qui est nécessaire à la vie de notre âme, l'Eucharistie, la parole de Dieu, qui sont aussi souvent appelées pain dans l'Ecriture. Nous prions Dieu de nous donner ce pain : « Donnez-nous, » non pas miraculeusement, mais selon les lois établies et suivies ordinairement par sa providence et sa miséricorde.

Nous le demandons « aujourd'hui, » et nous le demanderons

[1] Orationis dominicæ sacramenta quam multa, quam magna, breviter in sermone collecta, sed in virtute spirituali copiosa, ut nihil omnino intermissum sit, quod non in precibus, et orationibus nostris cœlestis doctrinæ compendio comprehendatur. S. Cyprianus, serm. vi de *orat. dominica.*

[2] Si per omnia sanctorum precationum verba discurras, quantum existimo, nihil invenies quod non illa dominica contineat et concludat oratio. S. August., epist. cxxi, cap. xii.

ainsi tous les jours de notre existence sur la terre, pour ne jamais oublier que c'est de sa main généreuse qu'il faut tout attendre et tout recevoir. Et nous demandons uniquement « notre pain de chaque jour, » car à chaque jour suffit sa peine, et nous n'avons pas à nous inquiéter du lendemain; Dieu sera toujours là pour nous écouter et nous exaucer.

Nous demandons à Dieu qu'il nous pardonne nos péchés, que nous appelons des dettes : « Remettez-nous nos dettes, » parce que celui qui pèche fait injure à Dieu et devient ainsi redevable de la satisfaction due à l'offense. Nous ajoutons : « Comme nous « les remettons à nos débiteurs, » afin de bien disposer Dieu en notre faveur par l'imitation de sa miséricorde. Nous disons encore : « Et ne nous laissez pas succomber à la tentation, » parce que sans le secours de Dieu, la résistance habituelle à la tentation surpasse toute force humaine. Nous ajoutons enfin : « Délivrez-nous du mal, » du mal sans remède qui est l'enfer dans lequel nous tomberions infailliblement sans votre secours; du plus grand de tous les maux d'ici-bas, qui est le péché; enfin de tout ce qui serait réellement un mal pour nous.

L'Oraison dominicale surpasse nécessairement toute autre prière en efficacité, car aucune ne peut toucher davantage Dieu le Père que celle de son Fils. Personne aussi ne sait mieux que le Fils, constitué notre avocat et notre défenseur auprès du Père, quelle est la prière la plus puissante sur le cœur de Dieu et quels biens nous sont nécessaires. S. Cyprien s'écrie : « Où trouverons-nous une prière plus remplie de l'Esprit de « Dieu que celle que nous donne Jésus-Christ par qui le Saint- « Esprit nous a été envoyé? Quelle prière sera plus vraie aux « yeux de Dieu que celle qui est sortie de la bouche même du « Fils qui est la vérité par essence, de sorte que ce serait non « seulement un acte d'ignorance, mais une faute de prier au- « trement qu'il nous l'a enseigné [1]? »

La Salutation angélique fait suite à l'Oraison dominicale dans la récitation du Rosaire. Elle en est la partie principale par le grand nombre de fois qu'on la répète. Après l'Oraison dominicale, il serait difficile d'en trouver une autre qui l'égale en excellence : il est superflu d'en donner de nouveau la preuve.

Considérée comme partie du Rosaire, la Salutation angélique embrasse la vie entière et la Passion de Notre-Seigneur. Elle embrasse aussi celle de la Vierge sa Mère. La partie la plus importante du Rosaire consiste en ceci : méditer sur les mystères

[1] Quæ potest esse magis spiritualis oratio, quam quæ a Christo nobis data est a quo nobis et Spiritus sanctus missus est? Quæ vera magis apud Patrem precatio, quam quæ a Filio qui est veritas, de ejus ore prolata est, ut aliter orare quam docuit, non ignorantia sola sit sed et culpa. S. Cyprian., serm. vi, *de Orat. dominic.*

de la vie et de la Passion de Notre-Seigneur, entretenir notre foi au sujet de ces mystères, et, par là, nous habituer et nous exciter à la pratique des vertus. Ce qui, en outre, le compose, comme les quinze *Pater noster*, et les cent cinquante *Ave Maria*, n'est pas le principal, mais ce sont comme les moyens disposés en vue du but premier et principal, qui est la méditation de la vie de Jésus-Christ et de la bienheureuse Vierge Marie.

L'ordre qui règne dans l'arrangement des prières dont le Rosaire est composé est le plus parfait que l'on puisse désirer. On l'a disposé sur le modèle du Psautier de David, dont l'Eglise, après le très saint sacrifice de la messe, fait le plus grand et le plus saint usage. Le *Psautier de la Vierge* semble même l'emporter sur celui de David, par l'excellence des parties qui le constituent. Si l'on examine la disposition de ces diverses parties, qu'y a-t-il de plus beau? C'est d'abord le signe de la croix qui rappelle le prix de notre Rédemption; ensuite le Symbole des Apôtres par lequel nous proclamons notre foi; puis l'Oraison dominicale. Elle est comme le fondement sur lequel s'appuient les Salutations angéliques; c'est elle qui donne la force à nos prières et les rend agréables à Dieu. — Si l'on veut la brièveté, quoi de plus court? Brièveté de paroles, mais grandeur de pensées; entretien court, mais plein d'efficacité, de leçons, de mystères. On y trouve réunies les deux grandes manières de prier, la prière vocale et la prière mentale. On croirait que l'Eglise a versé tout son trésor dans le Rosaire, tant elle l'a enrichi de nombreuses indulgences, de précieux privilèges, d'attestations louangeuses des souverains pontifes. Et si l'on pouvait déjà parler ainsi aux siècles passés, que dira-t-on après les admirables encycliques par lesquelles le grand pape Léon XIII a exalté et organisé dans la sainte Eglise la dévotion du Rosaire? Demande-t-on la facilité? quoi de plus facile et de mieux à la portée de tous? C'est une prière que peuvent également réciter les savants et les ignorants, les gens d'esprit et les personnes peu intelligentes. Elle est pratique pour les hommes et les femmes, même pour les enfants. Chez soi, dehors, en voyage sur terre, sur mer, à la guerre ou étendu sur un lit de douleur, on peut la réciter. Si l'on désire la sainteté, quoi de plus saint, puisqu'on y passe en revue, avec dévotion, la vie entière de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et aussi de la bienheureuse Vierge Marie.

Voici quelques passages de l'encyclique *Magnæ Dei Matris*, en date du 8 septembre 1892, la troisième donnée par Léon XIII sur le saint Rosaire, dans lesquels cette considération est magnifiquement développée. « Le chrétien est distrait par tant de soucis matériels, il se dissipe si facilement dans des futilités, que, sans des avertissements fréquents, il désapprendrait,

par un lent oubli, les choses les plus importantes et les plus nécessaires ; pour la même raison, sa foi viendrait à languir et même à se perdre entièrement.

« Pour écarter de ses enfants ce grand danger de l'ignorance, l'Eglise n'omet aucun moyen de vigilance et de sollicitude, et ce n'est pas le moindre des secours que celui qu'elle tire habituellement du Rosaire de Marie. Par lui, en effet, avec la plus belle et la plus féconde des prières, récitée dans un ordre déterminé, se déroulent successivement devant la mémoire et s'offrent à la méditation, les principaux mystères de notre religion, et d'abord ceux qui rappellent que *le Verbe s'est fait chair*, et que Marie, devenue mère en restant vierge, lui a rendu, avec une sainte joie, les devoirs de la maternité ; puis, les amertumes de la Passion du Christ, le crucifiement, le supplice au prix desquels a été opéré le salut de notre race; et aussi les mystères de sa gloire, son triomphe sur la mort, son ascension au ciel, l'envoi du divin Esprit, le magnifique éclat de la réception de Marie dans les cieux, et enfin la réunion de Marie et de son Fils, ainsi que de tous les bienheureux dans la gloire éternelle. Cet admirable ensemble de mystères est rappelé fréquemment et périodiquement à l'esprit des fidèles, et comme réuni sous leurs yeux, au moyen du Rosaire, qui répand dans l'âme de ceux qui le récitent religieusement un sentiment toujours nouveau de douce piété, qui les touche et les émeut, comme s'ils entendaient la voix même de la plus indulgente des mères, leur expliquant ces mêmes mystères et leur adressant toutes sortes de paroles salutaires. En conséquence, ce n'est pas trop d'affirmer que dans les lieux, les familles et les nations où l'antique usage du Rosaire est resté en honneur, il n'y a aucun préjudice à craindre pour la foi, de l'ignorance et des erreurs pestilentielles.

« Mais il y a un autre avantage non moins grand, que l'Eglise cherche dans le Rosaire pour ses fils : c'est qu'ils conforment plus assidûment leur vie et leurs mœurs à la règle et aux enseignements de la foi sacrée. Car si, comme tous le croient, d'après une parole divinement inspirée, *la foi sans les œuvres est morte* [1], parce que la foi tire sa vie de la charité et que la charité tend à la fécondité des saintes œuvres, sans contredit, le chrétien ne tirera profit de sa foi pour la vie éternelle, que s'il règle sur elle sa conduite. *Que servira-t-il, mes frères, à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'en a point les œuvres? La foi pourra-t-elle le sauver* [2]?....

[1] Fides sine operibus mortua est. Jac., II, 20.

[2] Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat ? Numquid poterit fides salvare eum ? Jac., II, 14.

« Afin donc que la foi que nous professons nous réjouisse de ses heureux fruits, il faut que par la contemplation même des mystères par notre esprit, notre âme s'excite généreusement à la pratique des vertus. Car c'est une œuvre fertile en fruits de salut que celle de N.-S. Jésus-Christ, telle qu'elle s'offre à nos yeux et brille dans toutes ses parties, comme un exemple pour nous! Ce grand Dieu tout-puissant, dans l'extrême charité qui le presse pour nous, se réduit à l'infime condition d'homme; il habite au milieu de nous comme l'un de nous, il converse familièrement, il enseigne les individus et les foules, et les instruit dans toute justice. C'est un maître éminent dans ses discours, un Dieu par l'autorité. Il se prodigue en multipliant pour tout le monde ses bienfaits; il guérit ceux qui sont atteints de maladies corporelles, et il soulage avec une bonté paternelle ceux qui sont atteints des maladies bien plus graves de l'âme. Ceux que la misère afflige ou que le poids des soucis accable, il les appelle et les convie en ces termes touchants : *Venez à moi vous tous qui êtes affligés et accablés, et je vous relèverai* [1]. Et alors pendant que nous reposons sur son sein, il nous souffle de ce feu mystique qu'il est venu apporter aux hommes, et il nous communique quelque chose de sa douceur d'âme et de son humilité, pour nous rendre participants, selon son désir, par la pratique de ces vertus, de la vraie et solide paix dont il est l'auteur : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes* [2]. Mais lui, pour cette lumière de la céleste Sagesse qu'il est venu allumer, et pour cette abondance de bienfaits qui auraient dû lui acquérir tant de mérites auprès des hommes, il encourt les haines de ces mêmes hommes, s'attire les plus odieux outrages, et il répand son sang et sa vie, attaché à la croix, ne désirant rien plus ardemment que de leur procurer la vie par sa mort.

« Ces grands et précieux témoignages de l'amour de notre Rédempteur, il est impossible de les considérer attentivement et de méditer sur eux, sans se sentir embrasé d'un amour reconnaissant pour lui. Bien plus, l'ardeur de cette vraie foi deviendra si vive que, l'esprit de l'homme étant éclairé et son cœur vivement excité, elle l'entraînera pour ainsi dire tout entier, à travers tous ces obstacles, sur les traces de ce même Jésus-Christ, auquel il s'attachera jusqu'à dire avec S. Paul : *Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? Est-ce la tribulation? Est-ce l'angoisse? Est-ce la faim? Est-ce la nudité? Est-ce le péril? Est-ce la persécution? Est-ce le*

[1] Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos. MATTH., XI, 28.

[2] Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris. MATTH., XI, 29.

glaive [1] *?.... Je vis : non ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* [2].

« Mais pour que nous ne succombions pas à la frayeur que peut nous inspirer le sentiment de notre faiblesse naturelle, devant les grands exemples que nous donne en sa propre personne Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, proposons-nous aussi de contempler des yeux, de l'esprit, avec ses mystères, ceux de sa très sainte Mère. Elle est issue de la race royale de David, mais il ne lui reste rien de la grandeur et des richesses de ses ancêtres : elle passe sa vie dans l'obscurité, dans une humble petite ville, sous un toit plus humble encore, d'autant plus heureuse dans sa retraite et dans sa médiocrité qu'elle peut s'élever d'un esprit plus libre vers Dieu et s'attacher de tout son cœur à lui, comme à son souverain bien. Mais le Seigneur est avec elle, qui la remplit et la réjouit de sa grâce; elle-même est désignée par un message céleste, comme devant être celle de qui naîtra dans notre humanité, par la vertu du Saint-Esprit, le Sauveur attendu des nations. Plus elle admire ce sublime degré de dignité et en rapporte tout l'honneur à la puissance et à la miséricorde de Dieu, plus elle s'humilie profondément dans le sentiment de son indignité, et plus elle se déclare et s'engage, d'un cœur tout dévoué, comme la servante de ce Dieu dont elle est devenue la mère. Ce qu'elle a généreusement promis, elle l'exécute religieusement aussi et spontanément, sa communauté avec Jésus-Christ son Fils, dans les larmes comme dans la joie, étant dès lors indissolublement formée. Elle obtiendra ainsi un degré de gloire auquel personne, ni homme, ni ange, n'arrivera jamais, parce que personne ne pourra jamais lui être comparé en mérites. Ainsi lui appartient la couronne de l'empire des cieux et de celui de la terre, à elle qui doit être l'invincible reine des martyrs. Ainsi également, dans la céleste Cité de Dieu, elle sera assise, le diadème sur la tête, pendant toute l'éternité, auprès de son Fils, parce qu'elle aura bu avec lui, pendant toute sa vie, et surtout au Calvaire, son calice débordant d'amertume.

« Le Dieu bon et prévoyant nous a donc donné en Marie un modèle de toutes les vertus parfaitement approprié à nos besoins, et en contemplant ce modèle des yeux et de la pensée, nous ne perdrons pas courage, comme à la vue de l'éclat de la divine Majesté qui nous éblouit ; mais animés au contraire par l'affinité de nature, nous nous efforçons avec plus de confiance de l'imiter. Si aidés de son secours nous nous adonnons tout

[1] Quis ergo nos separabit a charitate Christi ? An tribulatio ? an angustia ? an fames ? an nuditas, an periculum ? an persecutio ? an gladius ? *Rom.*, VIII, 35.

[2] Vivo autem, jam non ego : vivit vero in me Christus. *Galat.*, II, 29.

entiers à cette imitation, il nous sera possible de reproduire en nous quelques traits d'une si grande vertu et d'une si haute sainteté, et à notre tour, en conformant toute notre vie, comme elle l'a fait admirablement, à toutes les dispositions de la Providence, il nous sera permis de la suivre au ciel. Sur ce chemin où nous sommes engagés, si rude et si hérissé de difficultés qu'il soit, continuons donc à marcher avec courage et constance, et au milieu de nos fatigues ne cessons de tendre vers Marie nos mains suppliantes....

« Donc le Rosaire de la Vierge Marie, dans lequel se trouvent admirablement et efficacement réunis une excellente forme de prière, un précieux moyen de conserver la foi, et un exemple insigne de la perfection de la vertu, mérite à tous égards d'être souvent déroulé entre les mains des vrais chrétiens, dans une pieuse récitation accompagnée de méditation [1]. »

Nous n'avons rien à ajouter aux paroles du pontife suprême, enseignant au nom de Jésus-Christ et en vertu de son infaillibilité doctrinale, l'excellence du saint Rosaire. Heureux ceux qui mettront toujours fidèlement en pratique les sages conseils du très grand et très pieux pontife Léon XIII.

§ VI. — *Méthode pour la récitation du Rosaire.*

Si l'on a lu avec attention ce que nous avons dit jusqu'ici du Rosaire, et en particulier, les enseignements de Léon XIII dans son encyclique *Magnæ Dei Matris*, on aura reconnu que le Rosaire se compose essentiellement de deux parties, la prière vocale et la contemplation ou la méditation de quinze mystères de Notre-Seigneur et de la bienheureuse Vierge Marie. La récitation attentive des prières vocales, même sans la méditation des mystères, est excellente, mais ce n'est pas le Rosaire. La méditation des mystères est excellente aussi, mais ce n'est pas le Rosaire, si elle est séparée de la prière vocale. Il faut pour atteindre à la perfection et retirer de la pieuse pratique du Rosaire tout le fruit qu'elle comporte, réunir les deux éléments.

Le moyen le plus simple pour arriver à ce but est de se rappeler, par une courte formule que l'on prononcera si l'on veut, l'énoncé du mystère avant chaque dizaine. Puis on s'adressera pieusement à Dieu en récitant l'Oraison dominicale, expression complète de toutes les grâces que nous pouvons et devons demander. Après l'Oraison dominicale on se représentera, aussi vivement que possible, le mystère qui doit faire l'objet de la

[1] Leo P. P. XIII. Epist. encyclica *Magnæ Dei Matris.*

méditation. Il n'est aucun de ces mystères qui n'ait été cent fois reproduit par la gravure, et chacun peut aisément se rappeler ces images dans la pensée. Si, comme dans plusieurs mystères douloureux, Marie ne fut pas réellement présente au mystère, par exemple, à l'agonie du Sauveur, rien n'empêche de se la représenter néanmoins auprès de lui, contemplant son divin Fils dans l'état extrêmement douloureux auquel il était réduit.

Ayant ainsi Jésus et Marie sous les yeux et les autres personnages si l'on veut, comme l'ange Gabriel au moment de l'Incarnation et la colombe mystérieuse, symbole du Saint-Esprit, on s'adresse à Marie et on lui dit : « Je vous salue, Marie, pleine « de grâce, » et le reste de la Salutation angélique, lui parlant posément, pieusement, affectueusement, comme si réellement on était à ses pieds, que Jésus fût là à ses côtés, et qu'on fût appelé à lui rendre personnellement ses hommages. Après l'avoir saluée *pleine de grâce*, on lui demande le secours de sa prière, puis on la salue de nouveau jusqu'à dix fois dans ce même mystère, on rend gloire à Dieu en récitant le *Gloria Patri*, et l'on passe à la dizaine et au mystère suivant. Le chapelet ainsi récité est une véritable contemplation extrêmement utile pour ranimer l'esprit de foi, d'espérance et d'amour. Une ou deux dizaines ainsi dites seraient déjà un précieux exercice spirituel. De plus, le temps que la récitation du Rosaire ou de ses parties ainsi faite exige n'est pas exagéré, ce qui est un grand point pour la plupart des personnes pieuses.

Mais ce qui convient aux uns pourrait ne pas convenir à d'autres, et il est bon quelquefois de changer de méthode pour un temps, afin d'éviter la monotonie et la tiédeur. Nous allons donc donner ici, d'après Mieckow, les différentes méthodes adoptées par de pieux et saints personnages.

Quelques auteurs ont attaché les quinze mystères à cinq dizaines du Rosaire. Mais cette manière de prier, bien qu'elle soit pieuse, n'est nullement conforme à la tradition et à l'enseignement du premier inventeur du Rosaire. Ce dernier, en effet, a voulu, établi et ordonné que le Rosaire consisterait en cent cinquante Salutations angéliques, afin d'imiter le *Psautier de David*, salutations divisées en quinze dizaines avant chacune desquelles on place l'Oraison dominicale.

D'autres accompagnent la récitation de chaque Salutation de la méditation d'un mystère, et attachent ainsi aux cent cinquante Salutations angéliques cent cinquante mystères du Christ, tant ceux qui ont rapport à sa divinité que ceux qui regardent son humanité. Cette manière de prier appartient au bienheureux Alain. Goswein, de l'Ordre de S. Dominique, l'a prouvé dans un petit livre intitulé *Jardin fermé, cultivé et semé de fleurs*

par tous les serviteurs de Marie dans le saint Rosaire. Cette manière de prier est très pieuse et convient parfaitement aux hommes et aux femmes versés dans la contemplation; mais comme elle est très longue, il ne faut la proposer au peuple qu'avec prudence, de crainte que, s'imaginant que tout cela fait partie de l'essence du Rosaire, les fidèles ne soient effrayés de sa longueur et n'abandonnent une prière si salutaire.

D'autres, après chaque Salutation angélique, lorsqu'ils ont prononcé le nom très doux de Jésus, rappellent une des cent cinquante prérogatives ou grâces particulières, accordés par Dieu à la bienheureuse Vierge, au lieu des mystères de la vie de notre Sauveur ou de la bienheureuse Vierge. Cette manière de dire le Rosaire se trouve dans *le Verger* du Père Vincent Hensberg, de l'Ordre des Prêcheurs, et a été exposée par Goswein dans le livre précité; quoiqu'elle soit très pieuse et doive être fortement conseillée aux hommes religieux et aux femmes livrées à la contemplation, il ne faut cependant pas en général la proposer au peuple, à cause de sa longueur considérable, pour qu'il ne perde pas la dévotion et qu'il ne soit pas détourné de ses travaux et des occupations que réclament les intérêts de famille.

D'autres n'ajoutent rien aux Salutations angéliques, mais, après avoir choisi un mystère en mémoire duquel ils vont réciter un *Pater* et dix *Ave, Maria*, ils font suivre chaque dizaine d'une prière conforme à ce mystère. Cette manière était suivie par le révérend Père Abraham Bzowski, qui nous l'a transmise dans un petit livre écrit spécialement sur le Rosaire. Le Père Goswein en a parlé aussi dans le livre cité plus haut. Cette manière est sans doute excellente, mais elle ne convient qu'aux gens instruits, comme celle qu'a imaginée le Frère Jacques Alvarès, de la Société de Jésus, et que l'on trouve aussi dans Goswein.

D'autres divisent l'Oraison dominicale et la Salutation angélique en parties ou points, et développent chaque point en particulier, de la manière que nous avons fait plus haut pour la paraphrase de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique. Cette méthode a été approuvée par Jean de Bourges, de la Société de Jésus. Elle est bonne, excellente, mais ne convient qu'aux gens instruits et à ceux qui se livrent à la contemplation.

D'autres, à chaque Salutation angélique, méditent sur quelque vertu particulière de la sainte Vierge, comme son amour ardent envers Dieu et le prochain, son humilité, sa parfaite obéissance, sa pureté sans tache, sa douceur, sa modestie, sa mortification, sa patience, sa prudence, sa sobriété, son silence. Cette manière de réciter le Rosaire a été proposée par Jean de

Bourges, dans un livre *sur le Rosaire*. Elle convient très bien aux personnes intelligentes, instruites, et exemptes d'autres travaux et occupations. Si quelqu'un désire l'employer, il trouvera une abondante matière à méditation sur les vertus de la sainte Vierge dans les conférences sur les Litanies de la sainte Vierge, à l'invocation *Miroir de justice*.

D'autres, après chaque Salutation, lorsqu'ils sont arrivés au mot *Jésus*, ajoutent verbalement une des réflexions qui vont suivre. Ils disent donc : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes et béni soit le fruit de vos entrailles. »

Dans la première partie : « *Jésus*, que, vierge, vous avez miraculeusement conçu, à l'annonciation de l'Archange. — Que, vierge, vous avez porté dans votre sein en allant visiter Elisabeth. — Que, tout en restant vierge très pure, vous avez enfanté sans douleur et avec une joie suprême. — Que, vierge, vous avez porté du Temple dans vos mains virginales et offert à Dieu le Père. — Que vous avez perdu à Jérusalem, lorsqu'il avait douze ans, et que vous avez retrouvé trois jours après, au milieu des Docteurs. »

Dans la seconde partie : « *Jésus*, qui, agonisant dans le jardin, a sué du sang pour nous. — Que les Juifs, après l'avoir dépouillé de ses vêtements et l'avoir attaché à une colonne, flagellèrent cruellement. — Que les Juifs tournaient en dérision après l'avoir couronné d'épines, frappé de verges et revêtu d'une robe de pourpre. — Qui a porté sur ses épaules sacrées le bois pesant de sa croix. — Qui, crucifié entre deux voleurs, est mort ignominieusement pour nous. »

Dans la troisième partie : « *Jésus*, qui est ressuscité le troisième jour et qui a apporté la joie, à vous, sa Mère. — Qui sous vos yeux et en présence des Apôtres, est monté glorieusement au ciel. — Qui a envoyé du haut des cieux son Saint-Esprit à ses disciples et à tous les fidèles. — Qui vous a transportée, vous, sa Mère, et élevée au-dessus de toutes les puissances du ciel et placée à sa droite. — Qui vous a magnifiquement glorifiée en corps et en âme. »

L'illustre et pieux docteur Martin Navarrus nous a transmis la manière suivante de réciter le Rosaire, manière qu'il a pratiquée pendant trente ans.

Premièrement, avant l'Oraison dominicale, il se mettait en la présence de Dieu ; ensuite, avant la récitation de la Salutation angélique, il tâchait de se représenter, par l'imagination, la bienheureuse Vierge occupée d'après le mystère sur lequel il méditait, c'est-à-dire parlant avec l'Archange, saluant sainte Elisabeth, adorant son Fils dans la crèche. Troisièmement, à la fin de chaque décade, comme pour réjouir son esprit, les yeux

de l'âme fixés sur la bienheureuse Vierge, comme si elle avait été présente, il la priait en ces termes :

A LA FIN DE LA PREMIÈRE DIZAINE

« Que les Anges, ô glorieuse Marie, Vierge et Mère, que les Archanges, les Vertus, les Puissances, les Dominations, les Trônes, les Chérubins et les Séraphins, avec lesquels nous espérons vous voir un jour et vous honorer, vous bénissent dix mille fois! Amen. »

A LA FIN DE LA SECONDE DIZAINE

« O glorieuse Vierge-Mère, qu'Adam, Eve, Elie, Enoch, les Patriarches, les Prophètes, les Innocents, saint Jean-Baptiste et tous les Saints de l'Ancien Testament, avec lesquels nous espérons, etc., vous bénissent vingt mille fois! »

A LA FIN DE LA TROISIÈME DIZAINE

« O glorieuse Vierge-Mère, que Pierre, Paul, tous les Apôtres, Jean et tous les Evangélistes, Etienne et tous les disciples du Seigneur, Sébastien et tous les glorieux martyrs, avec lesquels, etc., vous bénissent trente mille fois !

A LA FIN DE LA QUATRIÈME DIZAINE

« Que tous les saints Confesseurs, Silvestre, Grégoire, Ambroise, Augustin, Jérôme, Isidore, Martin, Benoît, Bernard, Dominique, François et tous les autres évêques, docteurs, moines et ermites, vierges, veufs et maris, avec lesquels, etc., vous bénissent quarante mille fois ! »

A LA FIN DE LA CINQUIÈME DIZAINE

« O glorieuse Vierge-Mère, que sainte Anne, votre mère, que les deux Marie, vos sœurs, c'est-à-dire vos parents, Magdeleine avec ses amies, Marthe et Marcelle, avec vos amies et vos servantes, Agnès, Cécile, Agathe, Lucie, Catherine, et toutes les autres saintes martyres, vierges, veuves et mariées, avec lesquelles nous espérons vous voir un jour et vous honorer dans le ciel, vous bénissent cinquante mille fois! Amen. »

Rien ne vous empêchera d'ajouter les noms des autres Saints pour lesquels vous aurez une dévotion particulière.

Cette manière de réciter le Rosaire, qu'un grand nombre de personnes aiment et pratiquent à cause de sa brièveté, alliée à beaucoup de piété, est excellente et très pieuse. Je conseille de l'employer, à une condition que j'indiquerai plus loin.

D'autres, après avoir prononcé dans la récitation angélique ce mot sacré de « Jésus, » ajoutent :

Dans la première partie : « Jésus, que nous prions de mettre

en nous une foi droite, une espérance ferme, une charité perpétuelle. »

Dans la seconde partie : « Jésus, que nous prions d'éclairer notre intelligence, d'enflammer notre volonté, de fortifier notre mémoire. »

Dans la troisième partie : « Jésus, que nous prions de nous inspirer de saintes pensées, de modérer notre langage, de diriger nos œuvres. »

Ils terminent chaque dizaine par cette commune glorification de la très sainte Trinité : *Gloria Patri et Filio*, etc. [1].

Cette méthode ne déplait point, elle est même très approuvée, pourvu que dans chaque dizaine on médite pieusement sur le mystère indiqué par l'auteur du Rosaire.

Jérôme Xavères, supérieur général de l'Ordre des Prêcheurs et ensuite cardinal de la sainte Eglise romaine et premier ministre du roi d'Espagne, aimait cette manière de réciter le Rosaire et voulait qu'on la mît en pratique dans l'église de Sainte-Marie sur Minerve, alternativement, c'est-à-dire en deux chœurs comme l'on fait pour le *Psautier de David* et de la manière suivante :

Premièrement, lorsque le président avait dit : *Deus in adjutorium meum intende*, le chœur répondait : *Domine, ad adjuvandum me festina. Gloria Patri*, etc., jusqu'à la fin.

Ensuite on récitait une hymne pour la partie joyeuse, l'hymne *Quem terra, pontus, sidera;* à la seconde, c'est-à-dire la partie douloureuse, l'hymne *Stabat Mater dolorosa*, etc.; à la partie joyeuse, l'hymne *O gloriosa Domina.*

Ensuite le prêtre ou le président proposait les points de méditation du premier mystère, puis du second, et ainsi de suite.

Alors le premier chœur commençait : *Pater noster*, jusqu'à ces mots : *in cœlo et in terra;* l'autre chœur poursuivait : *Panem nostrum quotidianum* jusqu'à la fin. Ensuite le premier chœur : *Ave, Maria*, jusqu'à *ventris tui*, et l'autre reprenait : *Jesus. Sancta Maria*, jusqu'à la fin.

Après la récitation d'un *Pater noster* et de dix *Ave, Maria*, on ajoutait *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto. Sicut erat*, etc. Le prêtre ou celui qui présidait récitait ensuite une antienne avec le verset et l'oraison correspondant à ce mystère. Cette méthode, pour la récitation du Rosaire, est insérée mot à mot dans le livre sur le Rosaire qui est intitulé *Jardin planté de roses* [2]. Cet ouvrage a été édité par un religieux de l'Ordre des Dominicains, le révérend Père Valérien, de Lithuanie. Examinez si cette méthode vous sourit. Pour moi, elle me

[1] De Bourges, endroit précité.
[2] Part. VI, chap. XIX.

paraît fort recommandable, et je la vois employée dans un grand nombre d'églises pour la récitation publique et solennelle du très saint Rosaire ; je ne désapprouve pas qu'on en retranche quelque chose, car, parmi les gens du peuple, il en est peu qui retiennent de mémoire ces hymnes, ces antiennes, ces versets, ces oraisons, et qui, à cause de leurs occupations domestiques ou autres empêchements, veuillent les réciter tous les jours. Aussi nos pères, qui ont mis en pratique cette méthode, agissent-ils sagement en se contentant de quelques prières préparatoires, qu'ils jugent essentielles pour exciter une plus grande dévotion dans le peuple ; ils rendent la récitation du Rosaire plus courte pour que le peuple ne perde pas la dévotion et qu'il puisse vaquer à ses travaux. Pour les gens lettrés et moins occupés aux travaux, je suis d'avis et je conseille l'observation de cette méthode, surtout dans la récitation publique et solennelle du Rosaire.

Valérien, de Lithuanie, dans la seconde partie du livre dont nous venons de faire mention, chapitre XIII, jugea que cette manière de réciter le Rosaire était la meilleure, et, non content de la faire connaître par ses ouvrages, il la fit écrire sur des tablettes et afficher publiquement dans les églises, en cette forme :

PREMIÈRE PARTIE

MYSTÈRES JOYEUX

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

1° Annonciation

Après avoir fait cette pieuse méditation, recommandée par Navarro, et que nous avons fait connaître plus haut, dites :

« L'Archange nous annonce que Jésus, mon amour, doit naître de vous, ô Marie, Vierge-Mère. »

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez dix mille fois bénie, Vierge-Mère, glorieuse Marie, par tous les saints Anges, les Archanges et tous les esprits de la cour céleste, avec lesquels nous espérons vous voir un jour et vous honorer dans le ciel. Ainsi soit-il.

2° La Visitation

Jésus, mon amour, renfermé dans votre sein, est venu avec vous visiter Elisabeth, votre cousine.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez vingt mille fois bénie, Vierge-Mère, glorieuse Marie, par tous les saints patriarches, les prophètes, les innocents et par saint Jean Baptiste, avec lesquels nous espérons vous voir un jour et vous honorer dans le ciel. Ainsi soit-il.

3° La Nativité de Notre-Seigneur

Au milieu des concerts des Anges, naît de vous, Vierge Marie, joyeuse Mère, Jésus, mon amour.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez trente mille fois bénie, Vierge-Mère, glorieuse Marie, par tous les saints Apôtres, par les disciples du Seigneur, par les Evangélistes et par tous les saints martyrs, avec lesquels nous espérons vous voir un jour et vous honorer dans le ciel. Ainsi soit-il.

4° La Présentation au Temple

Vous offrez, Vierge Marie, joyeuse Mère, à Dieu le Père, dans le Temple, Jésus, mon amour.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez quarante mille fois bénie, Vierge-Mère, glorieuse Marie, par tous les saints Confesseurs, par les Docteurs, les évêques, les moines, les ermites, les fondateurs d'Ordres et les vierges, par les veufs et les époux, avec lesquels nous espérons vous voir un jour et vous honorer dans le ciel. Ainsi soit-il.

5° Jésus retrouvé dans le Temple

Vierge Marie, Mère joyeuse, vous retrouvez Jésus, mon amour, dans le Temple, au milieu des Docteurs.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez cinquante mille fois bénie, Vierge-Mère, glorieuse Marie, par sainte Anne, votre mère, par Elisabeth, Marie-Madeleine, Marthe et Marie, par toutes les saintes vierges, les veuves et les épouses, avec lesquelles nous espérons vous voir un jour et vous honorer dans le ciel. Ainsi soit-il.

Credo in Deum, etc.

DEUXIÈME PARTIE

MYSTÈRES DOULOUREUX

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

1° Prise de Jésus

O Marie, Mère affligée, Jésus, mon amour, sur le point de souffrir sur la croix, prie dans le Jardin et est pris par les Juifs.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez dix mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

2° Flagellation de Jésus

O Vierge Marie, Mère affligée, Jésus, mon amour, est lié à la colonne et flagellé.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez vingt mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

3° Couronnement de Jésus

O Vierge Marie, Mère affligée, Jésus, mon amour, est couronné d'épines.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez trente mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

4° Jésus porte sa croix

O Vierge Marie, Mère affligée, Jésus, mon amour, porte sa croix sur la montagne du Calvaire.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez quarante mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

5° Crucifiement de Jésus

O Vierge Marie, Mère affligée, Jésus, mon amour, est attaché à la croix et meurt pour nous.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez cinquante mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

Credo in Deum, etc.

TROISIÈME PARTIE

MYSTÈRES GLORIEUX

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

1° Résurrection

O Vierge Marie, Mère joyeuse, Jésus, mon amour, est ressuscité le troisième jour d'entre les morts.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez dix mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

2° Ascension

O Vierge Marie, Mère joyeuse, Jésus, mon amour, le quarantième jour après sa résurrection, est monté au ciel.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez vingt mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

3° Descente du Saint-Esprit

O Vierge Marie, Mère joyeuse, Jésus, mon amour, fit descendre le Saint-Esprit.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez trente mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

4° Assomption de Notre-Dame

Vierge Marie, Mère joyeuse, Jésus, mon amour, vous a transportée au ciel.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Soyez quarante mille fois bénie, etc.; comme plus haut.

5° Couronnement de la sainte Vierge

O Vierge Marie, Mère joyeuse, Jésus vous a établie reine de tout l'univers.

Pater noster et dix *Ave, Maria.*

Credo in Deum, etc.

Cette manière de réciter le Rosaire est courte, facile, prompte et à la portée de chacun.

Cette formule de prières est communément prêchée par les Dominicains, et les Souverains Pontifes l'ont approuvée comme facile, et à la portée de tout le monde. Je crois cependant que les gens simples, ainsi que ceux qui sont retenus par la diversité et la multiplicité de leurs affaires, n'ont pas besoin de se servir de tant de paroles dans la récitation du Rosaire; car ces sortes de personnes, voyant tant de prières, de félicitations et de louanges vocales mêlées au Rosaire, croient que cela leur est très difficile, cessent le plus souvent de le réciter et se refroidissent dans son amour et dans sa dévotion.

Voulant donc rendre cette formule de prière plus facile et plus utile, je vais indiquer une méthode plus courte, plus facile et que chacun puisse adopter.

D'abord, ayant fait le signe de la sainte croix : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, » vous réciterez le Symbole des Apôtres : « Je crois en Dieu, le Père tout-puissant. » Vous aurez plus bas les raisons qui autorisent cette manière de commencer.

Vous rappellerez ensuite dans votre mémoire, par une simple intuition, le mystère que vous allez méditer dans cette dizaine, et, plein de cette pensée, vous réciterez un *Pater noster* et dix *Ave, Maria*. Et vous procéderez ainsi dans toutes les décades.

Pour saisir plus facilement cette méthode, retenez, en peu de mots, ces deux choses :

1° Sur le point de prier, vous vous rappellerez brièvement et comme en passant, avant la récitation du *Pater noster*, cette vérité que Dieu est le Père et le Maître du monde; qu'il est présent en tous lieux et en tous temps, et qu'il daigne vous écouter, vous qui n'êtes que néant et indigne de paraître en sa présence. Bientôt après, vous lui direz humblement et avec un grand respect : *Pater noster*, etc.

2° Toutes les fois que vous méditerez quelque nouveau mystère, vous vous représenterez, en commençant la Salutation angélique, la Vierge-Mère occupée dans le même mystère ; dans la première dizaine des mystères joyeux, par exemple, dans le premier mystère, vous tournerez vos regards vers la sainte Vierge, renfermée dans le secret de sa demeure, avec l'archange Gabriel, tenant un colloque plein d'humilité et de dou-

cœur au sujet de l'Incarnation du Fils de Dieu. Vous la représentant ainsi occupée dans ce mystère comme si elle était devant vous, vous vous approcherez d'elle et vous la saluerez comme votre Princesse et votre Reine, en lui disant dix fois avec toute la soumission, la vénération et le respect dont vous êtes capable : *Ave, Maria.* Vous observerez cette méthode dans tous les mystères. Cette manière de réciter le Rosaire est courte, prompte et facile.

Si vous en avez le loisir et si vous désirez réjouir votre âme d'une joie toute spirituelle, et l'empêcher de se porter vers les choses extérieures, il sera très utile, avant chaque dizaine, après avoir pensé dévotement au mystère que vous allez méditer, d'exciter en vous des affections d'amour envers Dieu, de douleur de vos péchés, de joie, de félicitation ou de compassion, selon le mystère qui va vous occuper et de dire : « Vierge Marie, Mère.... Jésus, mon amour, » etc.; comme nous l'avons indiqué pour chaque mystère, d'après le Père Valérien et autres auteurs.

3° On pourra faire précéder la récitation du Rosaire de ce verset : « Seigneur, ouvrez mes lèvres, et ma bouche annoncera votre louange; » ou bien de celui-ci : « Permettez-moi de vous louer, Vierge sainte; rendez-moi fort contre vos ennemis. » C'est ainsi que l'enseignait Jean de Carthagène, de l'Ordre des Mineurs, célèbre écrivain de cette époque et panégyriste illustre de la sainte Vierge.

4° A la fin de chaque dizaine, pour rendre grâce à Dieu, on pourra ajouter cette glorification ordinaire de la très sainte Trinité : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto. Sicut erat*, etc.

5° On pourra, il sera même très convenable, à la fin de chaque dizaine, pour reposer l'esprit, de fixer les regards de son âme sur la sainte Vierge, comme si vous la voyiez occupée dans les mystères que vous venez de contempler; vous lui parlerez affectueusement, et, si le lieu le permet, vous ferez la génuflexion, vous élèverez vers elle vos yeux et vos mains, ou bien vous ferez quelque autre signe extérieur d'adoration, et vous lui direz : « Soyez dix mille fois bénie, » etc.; après la seconde dizaine : « Soyez vingt mille fois bénie, » etc.; après la troisième : « Soyez trente mille fois bénie, » etc.; après la quatrième : « Soyez quarante mille fois bénie, » etc.

Ainsi, autant de dizaines de Salutations angéliques vous offrirez à la Vierge en récitant le Rosaire, autant ce Rosaire vous servira à lui offrir de milliers de louanges, d'après l'enseignement de Navarrus et de Valérien.

Je vous présente ces différentes manières de réciter le Rosaire; je les ai recueillies de divers auteurs, afin d'aller au-devant de la

satiété et de l'ennui de celui qui prie, sachant combien cette parole est vraie : « La variété fait plaisir. » S'il plaît à quelqu'un de réciter le Rosaire en louant, en félicitant, en demandant des vertus, en ajoutant à chaque décade des oraisons à la glorieuse Vierge Marie, tant en prose qu'en vers, qu'il voie Goswein, de notre Ordre ; il livre et donne de longues explications dans son *Jardin du Rosaire* [1]. »

§ VII. — *De la prière connue sous le nom d'Angelus.*

C'est une pieuse coutume introduite par l'autorité de l'Eglise, et chère à toutes les âmes pieuses, de rendre un hommage particulier, trois fois le jour, à la bienheureuse Vierge Marie considérée dans le mystère de l'Incarnation du Verbe. Le matin, à midi et au soir, la cloche se fait entendre, pour rappeler aux chrétiens l'incompréhensible miséricorde d'un Dieu descendu dans le sein de Marie, pour prendre un corps et une âme semblables aux nôtres, afin de nous sauver. Au son de la cloche, les fidèles, à genoux ou debout, selon les temps et les circonstances, se signent avec dévotion et prononcent ces paroles qui rappellent le mystère : *L'Ange du Seigneur annonça à Marie, — et elle a conçu de l'Esprit saint;* puis ils récitent une première fois la *Salutation angélique*. Ils reprennent ensuite : *Voici la servante du Seigneur; — qu'il me soit fait selon votre parole;* et une seconde fois ils adressent à Marie la même salutation. Le grand mystère est accompli parce que Marie a accepté la sublime dignité de Mère de Dieu qui lui était offerte : les fidèles le proclament en ajoutant : *Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous*. Une troisième fois Marie est saluée pleine de grâce. On ajoute un verset avec le répons, pour implorer sa puissante intercession, et l'on conclut par une oraison appropriée au mystère dont on rappelle ainsi la mémoire.

L'*Angelus* n'a pas seulement pour but de féliciter la bienheureuse Vierge Marie de l'incomparable dignité à laquelle Dieu l'éleva lorsqu'il daigna la choisir pour être, sur la terre, sa véritable Mère et sa coopératrice dans l'œuvre de la rédemption des hommes : en récitant cette prière, nous rendons aussi grâce à Dieu de ce qu'il a fait pour nous et pour le genre humain tout entier, irrévocablement perdu, si le mystère de l'Incarnation du Verbe dans le sein de Marie ne s'était pas accompli.

L'usage de sonner ainsi la cloche trois fois le jour, pour inviter les fidèles à réciter la Salutation angélique, est très ancien;

[1] Meckow, *Conférences sur les Litanies de la sainte Vierge*. Confér. CCCXXIX.

l'on ne saurait préciser l'époque à laquelle il fut introduit dans l'Eglise, ni les circonstances qui y donnèrent lieu. Si l'on en croit d'anciens auteurs, ce fut le pape Urbain II qui ordonna de sonner la cloche trois fois le jour, mais principalement le matin et le soir, pour avertir les fidèles de réciter la Salutation angélique, afin d'obtenir, par l'intercession de Marie, la délivrance de la terre sainte. Pendant plus d'un siècle, les ordonnances du saint Pontife furent fidèlement gardées; mais plus tard elles tombèrent en désuétude, et Grégoire IX les renouvela. Ce fut lui qui fit une obligation de sonner la cloche à midi, comme il était déjà ordonné de le faire le soir et le matin [1].

Quoi qu'il en soit de ces opinions, « d'après les données les plus sûres, dit le docteur Kossing, cet usage fut introduit par le pape Jean XXII (1316-1334). Depuis près de cent ans, on avait la coutume d'annoncer l'heure du couvre-feu par une sonnerie. Jean, par sa bulle du 7 mai 1327, ordonna que lorsqu'on entendrait la cloche du soir, on réciterait trois fois l'*Ave Maria*. Bientôt après, le concile de Paris, tenu en 1346, sous la présidence de Guillaume, archevêque de Sens, décréta : « Que « l'ordonnance du pape Jean, de sainte mémoire, concernant « la prière de l'*Ave Maria*, à l'heure du couvre-feu, serait fidè- « lement observée. » La bulle du pape avait déjà, ajoute le concile, accordé une indulgence à ceux qui diraient la prière prescrite, et en vertu des pleins pouvoirs qui lui avaient été concédés, le concile accordait une indulgence de trente jours.

« Les statuts de Simon, évêque de Nantes, ordonnent aux curés de faire sonner dans leurs églises, le soir, pour avertir leurs paroissiens qu'ils doivent, au son de la cloche, s'agenouiller et dire l'*Angelus*, ce qui leur fera gagner une indulgence de dix jours.

[1] Signum pulsationis, quod ter in die datur, admonendo christianos ad recitandum hujusmodi salutationem, institutum fuit, ut aliqui volunt, ab Urbano II, præcipue matutinum, et vespertinum signum, ut omnes fideles hac oratione pro recuperatione Terræ sanctæ Deum precarentur, dum in ea dimicatione tunc persistebatur. Ita Ciacconius in vita hujus Pontificis, et Clarius Arnoldus Wion in *Ligno vitæ*. Quæ pia commemoratio per annos CXXXIV duraverat, sed neglecta denuo, jussu Gregorii IX reassumpta fuit, addito meridiano pulsationis signo; ac idem Wion subjungit, quæ pulsatio vespertina gaudiosa, meridionalis dolorosa, et matutinalis gloriosa redemptionis nostræ mysteria significent. Alii signum hoc meridianum a Ludovico XI Galliarum rege fuisse institutum scribunt. Sed communior opinio est Callixtum III pro victoria in favorem fidei tunc in Ungaria obtenta hoc signum pietatis ordinasse. Ita Platina, et Ciacconius in Pontificum gestis; licet verum sit, quod ritus hic majori universitate extensus fuerit a præfato Ludovico, qui kalendis maii præceperat, ut per Galliam exsequeretur. Dominicus et Carolus Macri, *Hierolex.* ad vocem : *Salutatio angelica.*

« Jusqu'à ce moment on voit que les ordonnances relatives à cette prière se restreignent à l'heure du couvre-feu.

« En 1368, le concile de Lavaur ordonne à tous les recteurs et curés, sous peine d'excommunication, de faire sonner la cloche au lever du soleil comme le soir. La prière qui est recommandée à cette occasion consiste en cinq *Pater*, en l'honneur des cinq plaies du Sauveur, et en sept *Ave Maria*, en l'honneur des sept joies de Marie. L'année suivante, le synode de Béziers ordonne qu'au point du jour, la grosse cloche sonnera trois fois : « Et quiconque entendra cette cloche, est-il dit, priera « trois *Pater* et trois *Ave*, et gagnera une indulgence de vingt « jours. »

« Selon quelques auteurs, c'est Calixte III, en 1456; selon Fleury et du Cange, ce serait Louis XI, en 1472, qui aurait introduit la sonnerie de midi. Mabillon a prouvé que l'usage liturgique de sonner à midi et de dire trois fois l'*Ave Maria*, est venu de France, et a obtenu la sanction apostolique, au commencement du XVIe siècle.

« Benoît XIII, pour encourager à réciter exactement cette prière, accorde à perpétuité, par son bref apostolique du 14 septembre 1724, une indulgence plénière à tous ceux qui, une fois par mois, après avoir reçu l'absolution sacramentelle et s'être approchés de la Sainte-Table, diront trois fois, à genoux, la Salutation angélique au son de la cloche, que ce soit le matin, à midi ou le soir, et qui auront dévotement prié pour l'union des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de la sainte Eglise. Il accorde aussi cent jours d'indulgence à ceux qui, un jour quelconque de l'année, réciteront avec un cœur contrit la même prière.

« On ajoute habituellement quelques tintements aux derniers coups de l'*Angelus*, pour engager les fidèles à prier pour l'Eglise souffrante. La cloche de l'*Angelus* donne, surtout le soir, un caractère singulièrement poétique aux contrées catholiques.

« C'est ainsi que nous devons à la sollicitude des papes et des conciles la sainte coutume qui réunit, trois fois par jour, tous les fidèles catholiques de la terre dans une même prière, qui sanctifie le matin, le midi et le soir de chaque journée, rappelle aux chrétiens le plus grand de tous les mystères, l'Incarnation, exprime leur respect pour la bienheureuse Vierge, implore son assistance et son appui, et glorifie la très sainte Trinité dans son infinie miséricorde [1]. »

On trouve pour la première fois l'*Angelus*, tel que nous le

[1] *Dictionn. encyclop. de la Théologie catholique*, traduit de l'allemand, par Goschler.

récitons aujourd'hui, dans le petit office de la sainte Vierge édité par l'ordre de S. Pie V. Il y est désigné sous le titre d'*exercice quotidien* [1].

En 1724, le pape Benoît XIII, dans le rescrit par lequel il accorde les indulgences dont il est parlé plus haut, fixe de la même manière le texte de l'*Angelus*.

Benoît XIV confirma les indulgences accordées par ses prédécesseurs; il ordonna de plus que l'on récitât cette prière debout, le samedi à partir de l'heure des vêpres, et le dimanche pendant toute la journée. Il voulut aussi que, pendant tout le temps pascal, le *Regina cœli*, avec l'oraison qui lui est propre, fût substitué à l'*Angelus*, et enrichi des mêmes indulgences; toutefois ceux qui ne sauraient pas le *Regina cœli* par cœur, pourront gagner ces indulgences en récitant l'*Angelus* comme dans les autres temps de l'année.

L'auteur dans lequel nous puisons ces renseignements [2] écrivait vers 1760 et disait : « La dévotion envers la sainte « Vierge et les indulgences que gagnent ceux qui rendent cet « hommage à Marie, ont si bien fait entrer cette pieuse pratique « dans les habitudes de la vie chrétienne, qu'on ne rencontre « plus, pour ainsi dire, personne qui, au son de la cloche, ne « se hâte de fléchir les genoux, si les circonstances le permet- « tent, pour réciter l'*Angelus*, et donner ainsi une preuve évi- « dente de sa dévotion envers la Vierge. »

Malgré le merveilleux développement que le culte de Marie a pris dans la dernière moitié du XIXe siècle, nous n'oserions pas en dire autant de nos jours. Cependant est-il une prière plus capable de dilater les cœurs et de toucher Marie, lorsqu'on la récite avec une véritable piété? Le prophète David disait : *Le soir, et le matin, et à midi, je raconterai et j'annoncerai* [3] les miséricordes du Seigneur. Nous aussi, par la récitation de l'*Angelus*, nous racontons et nous annonçons l'admirable miséricorde de Dieu envers le genre humain, dans l'adorable mystère de l'Incarnation du Verbe. En effet, avant de réciter la Salutation angélique, nous faisons d'abord l'énoncé du mystère en disant : « L'Ange du Seigneur a annoncé à Marie, et elle a conçu de « l'Esprit saint. » Puis nous rappelons les paroles que prononça

[1] Cum mane, meridie et vespere, Salutationis angelicæ signum datur. « Angelus Domini nunciavit Mariæ, et concepit de Spiritu sancto. Ave Ma- « ria, etc. Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Ave Ma- « ria, etc. Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. Ave Maria, etc. » Quibus additur hæc oratio : « Gratiam tuam quæsumus, Domine, mentibus « nostris infunde, ut qui, Angelo nuntiante, Christi filii tui incarnationem « cognovimus, etc. » Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen. *Offic. parv. B. V.*, p. 224.

[2] Trombelli, pars II. Dissert. VII.

[3] Vespere, et mane, et meridie, narrabo et annuntiabo. *Ps.* LIV, **17.**

Marie, en acceptant la maternité divine, paroles plus puissantes que le *Fiat* qui créa le monde, car elles donnèrent une nouvelle existence au Fils de Dieu lui-même : « Voici la servante du « Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole. » Il est juste de glorifier Marie, de lui témoigner notre reconnaissance et de mettre toute notre confiance en elle, à cause de ces paroles si humbles et si fécondes qu'elle vient de prononcer, et nous lui disons une seconde fois l'*Ave Maria*, résumé de ses grandeurs et de nos supplications. Enfin le grand mystère est accompli, nous le proclamons avec S. Jean, et nous prononçons ces paroles de son Evangile : « *Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* » Une fois encore nous saluons avec l'Ange la bienheureuse Vierge Marie ; nous la félicitons parce qu'elle est la Mère de Dieu ; nous nous félicitons nous-mêmes, parce que nous trouvons en elle notre mère, notre reine et notre avocate. Quels sentiments de reconnaissance, de confiance et d'amour, la récitation d'une telle prière, faite trois fois le jour avec piété, ne doit-elle pas éveiller dans nos cœurs?

Nous récitons l'*Angelus*, le matin, pour commencer notre journée par un hommage à la Mère de Dieu ; à midi, pour élever vers Dieu et vers Marie notre âme fatiguée par les soins de ce monde et obtenir la grâce de passer utilement et saintement le reste du jour. Quand vient le soir, nous prions de nouveau le Seigneur et la bienheureuse Vierge, pour obtenir le pardon des fautes que nous avons commises, pour nous rappeler les innombrables bienfaits dont l'Incarnation du Verbe a été la source pour nous, et pour que Dieu nous accorde, par l'intercession de Marie, la grâce de passer saintement et en paix le temps de la nuit.

Si l'on en croit quelques auteurs, l'ignorance de l'heure précise à laquelle s'accomplit le mystère de l'Incarnation fut une des causes pour lesquelles la sainte Eglise choisit trois heures différentes, pour rappeler solennellement le souvenir de ce mystère, en rendre grâces à Dieu et féliciter Marie de la grande part que Dieu lui a donnée dans l'Incarnation du Verbe. Le soir fut substitué au milieu de la nuit, que les Anges ont choisi plus fréquemment pour leurs apparitions, afin de ne pas imposer aux fidèles la pénible nécessité d'interrompre leur sommeil pour témoigner leur dévotion envers la bienheureuse Vierge Marie. On a vu aussi dans le choix des heures consacrées à la récitation de l'*Angelus*, une allusion aux textes des Cantiques qui comparent la beauté de Marie à celle de l'aurore qui se lève, du soleil dans sa splendeur et de la lune tempérant, de son doux éclat, les ténèbres de la nuit. On peut lorsqu'on récite cette prière le soir, y attacher un souvenir particulier des mystères joyeux de notre Rédemption, puisque selon l'opinion com-

mune, ce fut le soir ou plutôt la nuit, que s'accomplit le plus grand de ces mystères, l'Incarnation du Verbe. A midi, on se souviendra de la Passion de Notre-Seigneur, et de la bonté infinie que Jésus-Christ nous a témoignée en nous donnant Marie pour mère. Au matin, il sera à propos de penser aux mystères glorieux, la Résurrection du Seigneur, son Ascension glorieuse et la descente du Saint-Esprit, qui se sont accomplis dans la matinée. Ces pieuses industries entretiennent la ferveur ou la font naître, lorsqu'on y a recours avec persévérance.

§ VIII. — *Les Litanies de la sainte Vierge.*

On entend par *Litanies* une formule de prière composée d'une suite d'invocations adressées à la sainte Vierge ou aux saints, pour implorer leur intercession auprès de Dieu. L'Eglise a adopté plusieurs de ces formules de prières, mais nous n'avons à nous occuper ici que des litanies de la très sainte Vierge [1].

On a composé, dans le cours des siècles, de nombreuses Litanies en l'honneur de Marie. Les manuscrits des XIVe et XVe siècles contiennent plusieurs formules qui diffèrent complètement de celle que nous récitons aujourd'hui, comme elles diffèrent aussi entre elles. Il était naturel que l'on se plût à énumérer les titres glorieux de Marie, pour toucher son cœur et obtenir les grâces que l'on implorait par son intercession. Les saints des premiers siècles en avaient donné l'exemple. Qu'on lise les sermons de S. Modeste sur la mort de la très sainte Vierge, de S. Damascène sur l'Annonciation et sur la Nativité, de S. Epiphane sur les louanges de la sainte Vierge, de S. Cyrille d'Alexandrie au concile d'Ephèse, de S. Germain de Constantinople sur l'Assomption de Marie, et l'on reconnaîtra que l'Eglise, en autorisant l'usage des Litanies, n'a fait, dans ces derniers siècles, que régulariser ce que la piété inspirait aux fidèles de l'Eglise primitive.

Les Litanies en l'honneur de divers saints s'étant multipliées outre mesure, le pape Clément VIII reconnut qu'il s'était introduit des abus dans ces formules de prières, qui n'avaient d'autre autorité que celle de ceux qui les avaient composées, et il les supprima toutes en 1601, défendant qu'à l'avenir on publiât des litanies et qu'on récitât publiquement, à l'église et dans les processions, celles qui avaient déjà été publiées, sauf celles du Missel et du Bréviaire romain, et celles qu'on a continué de chanter à Lorette, en l'honneur de la sainte Vierge. Les Litanies de la sainte Vierge et les Litanies des Saints, plus anciennes

[1] Voir MIECKOW, *Confér. sur les Litanies de la sainte Vierge.*

encore, sont donc les seules que l'Église admette, approuve et adopte dans sa liturgie. Paul V voulant les favoriser d'une manière spéciale et les recommander à la dévotion des fidèles, accorda, en 1606, soixante jours d'indulgence à tous ceux qui, le samedi, assistent au chant des litanies dans l'église des Frères Prêcheurs, et cela chaque fois qu'ils y assisteront.

Il était juste qu'en supprimant les Litanies particulières composées en l'honneur de divers saints, l'Église fît une exception en faveur de la Mère de Dieu et revêtît de sa haute approbation la formule de prière dans laquelle sont énumérées les grandeurs, les excellences et les miséricordes de cette auguste Vierge.

Marie est en effet digne de tous nos hommages. En sa qualité de Mère de Dieu, elle est incomparablement plus rapprochée de lui que de tous les autres saints, et elle a droit à des éloges, des titres et des invocations qui témoignent de sa grandeur.

Mère de N.-S. Jésus-Christ, elle a un droit particulier à son amour et, si l'on peut ainsi parler, à son obéissance. Elle est, auprès de lui, la toute-puissance suppliante, et nous pouvons tout attendre d'elle, si nous sommes fidèles à lui rendre les hommages et l'amour auxquels elle a droit. En outre, la contemplation et la méditation attentive des vertus et des excellences de la Mère de Dieu servent admirablement à faire connaître Jésus-Christ et ses divines perfections. Louer Marie, c'est donc apprendre à mieux glorifier le Seigneur.

S. Grégoire de Nazianze, que sa singulière érudition dans les choses divines a fait surnommer le *théologien*, parlant des gloires de S. Athanase, disait : « En louant Athanase, je loue-« rai la vertu; en louant la vertu, je louerai Dieu de qui pro-« vient toute vertu [1]. » A plus forte raison en louant la sainte Vierge, nous louons Dieu lui-même. *Les parents sont la gloire des enfants*, dit Salomon [2]; louer la sainte Vierge, proclamer les titres qui l'élèvent au-dessus de toute créature et la rapprochent de Dieu, autant qu'il est possible pour un être fini, ce n'est pas faire tort à l'hommage qui revient à son Fils. C'est pourquoi, de même que pour célébrer la grandeur de Jésus-Christ et son admirable sollicitude pour notre salut, nous l'appelons de divers titres et de divers noms, disant tantôt qu'il est notre chef, tantôt notre précepteur, notre pasteur, notre père, notre avocat, notre ami, notre frère, notre sauveur, notre rédempteur : de même nous appelons la bienheureuse Vierge Marie, temple, maison, épouse et fille de Dieu, arche du Testa-

[1] Athanasium laudans virtutem laudabo ; virtutem autem laudans, Deum audabo a quo omnis virtus promanat. S. Gregor. Nazian., *de laudib. Athanas.*

[2] Gloria filiorum patres eorum. *Prov.*, xvii, 6.

ment, porte du ciel, étoile de la mer, rose, paradis, afin que ce que nous n'exprimons pas dans un mot, dans une métaphore, nous le rendions et l'exprimions de quelque autre manière. Voilà donc pour quel motif nous chantons les Litanies de la bienheureuse Vierge Marie, où nous multiplions les épithètes et les titres d'honneur, afin d'expliquer par ces épithètes, d'une manière quelconque, son excellence que nous ne pouvons exprimer dans nos discours, ni concevoir dans notre esprit. Ainsi nous arrivons à connaître quelque chose de sa sublimité.

Ces épithètes, ces titres que nous appliquons à Marie, pris à part ou considérés dans leur ensemble, n'égalent point ses grandeurs, car Dieu seul en connaît toute l'étendue. Si on les accumule, c'est pour exprimer, autant que faire se peut, la dignité de la Vierge et la proposer à notre admiration.

Une autre raison des Litanies, c'est l'amour spécial de l'Eglise pour la divine Vierge. Quand on aime bien, on parle souvent de l'objet aimé, on trouve, pour le louer, de nouvelles et magnifiques expressions. David aimait Jonathas, et il s'écrie : *Jonathas, mon frère, le plus beau des princes, plus aimable que les plus aimables* des créatures [1]. Ainsi l'Epouse des Cantiques donne à l'Epoux les noms d'ami, de beau, de bien-aimé, d'aimable, et l'Epoux donne à l'Epouse ceux de source, de colombe, d'amie, d'immaculée, de belle, d'aimable et de ravissante comme Jérusalem. Ainsi S. Paul écrivant aux chrétiens les appelle frères, enfants bien-aimés, joie et couronne. Egalement, l'Eglise orne d'épithètes, de titres et de noms variés la sainte Mère de Dieu, Marie, afin de lui témoigner ainsi son amour. Ne pas offrir à la Mère de son Seigneur et Rédempteur, à sa patronne et à son avocate particulière, un culte supérieur à celui qu'elle rend aux autres saints, serait de la part de l'Eglise une profonde ingratitude. Comblée à chaque instant de nouveaux bienfaits, elle doit, par tous les moyens possibles, en témoigner sa reconnaissance à Marie.

La bienheureuse Vierge Marie est, pour tous, une patronne et une avocate spéciale. Tous accourent de toutes parts vers elle. « Marie, dit S. Bernard, est comme le centre de tout, « comme l'arche de Dieu, comme la cause de toutes choses et « l'affaire de tous les siècles où se fixent les regards de tous « ceux qui habitent dans le ciel et de ceux qui sont dans les « enfers, de ceux qui nous ont précédés, de nous qui venons « après eux et de ceux qui viendront après nous, des enfants « de nos enfants et de ceux qui descendront de nos petits-en- « fants. Ceux qui sont dans le ciel la contemplent pour être ré-

[1] Doleo super te, frater mi Jonatha, decore nimis et amabilis super amorem mulierum. *II. Reg.*, I, 24.

« parés et ceux qui habitent dans les enfers, c'est-à-dire dans « le Purgatoire, fixent les yeux sur elle pour en être tirés. Ceux « qui l'ont précédée la considèrent, pour être trouvés des pro- « phètes fidèles, et ceux qui la suivent, pour être glorifiés [1]. » L'Eglise pouvait-elle ne pas consacrer des Litanies spéciales à l'invocation de la très puissante et très miséricordieuse patronne, qui couvre tous les peuples et tous les chrétiens d'une protection pleine de sollicitude? On invoque, dans les Litanies des saints, les protecteurs considérés comme les plus puissants auprès de Dieu, et il n'est pas de bienheureux au ciel qui ne soit prêt à secourir ceux qui l'implorent; mais la protection de Marie est plus efficace que toute autre, parce qu'elle est plus proche de Dieu, parce qu'elle est la source de l'amour, la première en dignité et en mérites, et, à tous points de vue, la plus digne d'être aimée.

L'énumération des titres glorieux donnés à Marie dans les Litanies est merveilleusement propre à augmenter et à entretenir la dévotion. En effet, tandis que nous rappelons à notre mémoire sa sainteté, sa dignité de Mère de Dieu, sa pureté, sa chasteté, sa beauté, sa clémence, sa fidélité, sa béatitude, sa libéralité, son ineffable pouvoir pour nous obtenir ce dont nous avons besoin, nous sentons naître en nous un respect plus profond et une reconnaissance plus ardente pour cette auguste Vierge. Lorsque nous rappelons qu'elle est Mère de Dieu, mère très pure, mère très chaste, mère aimable, vierge puissante, vierge clémente, vierge fidèle, vierge plus heureuse que tous les bienheureux, comment pourrions-nous n'être pas enflammés d'amour pour elle, et ne pas ressentir la plus vive joie, à la pensée des biens dont elle a été comblée? De cet amour résulte un très grand désir de promouvoir son culte et de procurer sa gloire. Nous félicitons Marie Mère de Dieu, et aussi notre Mère, de tant de majesté, de dignité, de gloire, de richesses, nous donnons tous nos soins à propager la dévotion envers elle, à la défendre et à la conserver.

Les Litanies de la bienheureuse Vierge approuvées par la sainte Eglise, sont récitées et chantées partout où le culte de Marie a pénétré, c'est-à-dire partout où il se trouve quelque chrétien fidèle. Cependant elles portent un nom particulier : on les appelle les Litanies de Lorette. Elles furent choisies entre

[1] Ad illam sicut ad medium, sicut ad arcam Dei, sicut ad rerum causam, sicut ad negotium sæculorum, respiciunt et qui in cœlo habitant, et qui in inferno, et qui nos præcesserunt, et nos qui sumus, et qui sequentur, et nati eorum, et qui nascentur ab illis. Illi qui sunt in cœlo, ut resarciantur, qui in infero, id est in purgatorio, ut eripiantur; qui præcesserunt, ut prophetæ fideles inveniantur; qui sequuntur, ut glorificentur. S. Bern., serm. II *in Pentecost.*, n. 4.

toutes les autres, approuvées et ratifiées par un décret du souverain pontife Clément VIII, proposées et recommandées pour être chantées dans les églises, et enfin acceptées par le consentement unanime. Il semble que cette préférence leur ait été donnée pour deux raisons; d'abord à cause du lieu où elles furent primitivement chantées; en second lieu, parce qu'elles sont admirablement composées.

Le lieu où ces Litanies furent chantées pour la première fois est la très sainte maison où le Verbe s'est fait chair : elle a reçu depuis le nom de Lorette, du pays où elle fut miraculeusement transportée par les Anges. Il n'est pas de lieu plus respectable parmi tous ceux que le soleil éclaire. Il doit être considéré comme faisant partie du ciel plutôt que de ce monde terrestre. Cette petite maison abritait la majesté infinie du Christ et les éclatantes vertus de la Vierge et de Joseph. C'était la demeure de la Trinité de la terre, et les Litanies de Lorette sont comme un écho des chants des anges célébrant les grandeurs et les bontés de Marie.

Les Litanies de Lorette sont un résumé court mais admirablement bien fait des louanges de la Mère de Dieu.

Les louanges que nous adressons à la bienheureuse Vierge Marie ont trois objets principaux, la grandeur de son nom, la grandeur de ses vertus, la grandeur de sa dignité.

Dans les Litanies de la sainte Vierge, on proclame et on loue d'abord la sainteté de Marie : *Sancta Maria*, « sainte Marie. »

En second lieu on y rappelle sa mission et son titre de Mère de Dieu, ses vertus, ses nobles qualités et ses bontés pour nous. On le fait de deux manières : par les mots propres et en usant d'images et de métaphores.

Par les mots propres : la mission et la dignité de Marie, ses qualités et ses vertus, sont exprimées en ces termes : Sainte Mère de Dieu, sainte Vierge des vierges, Mère du Christ, Mère de la divine grâce, Mère très pure, Mère très chaste, Mère toujours Vierge, Mère sans tache, Mère aimable, Mère admirable, Mère du créateur, Mère du Sauveur, Vierge très prudente, Vierge vénérable, Vierge digne d'être louée, Vierge puissante, Vierge clémente, Vierge fidèle.

Les titres symboliques par lesquels on célèbre ses louanges sont ceux-ci : Miroir de justice, Trône de sagesse, Cause de notre joie, Vase rempli des dons du Saint-Esprit, Vase d'honneur, Vase insigne de la vraie dévotion, Rose mystique, Tour de David, Tour d'ivoire, Maison d'or, Arche d'alliance, Porte du ciel, Etoile du matin.

Les bienfaits de Marie sont rappelés ainsi : Salut des infirmes, Refuge des pécheurs, Consolatrice des affligés, Secours des chrétiens.

En troisième lieu, la grandeur de la bienheureuse Vierge est célébrée par les titres de Reine des anges, Reine des patriarches, Reine des prophètes, Reine des apôtres, Reine des martyrs, Reine des confesseurs, Reine des vierges, Reine de tous les saints. A ces titres si glorieux le grand et saint pape Pie IX a ajouté celui de Reine conçue sans péché, et son illustre successeur, non moins grand que lui et non moins dévoué à la gloire de la Mère de Dieu, Léon XIII a ordonné d'ajouter encore : Reine du très saint Rosaire.

Voilà les Litanies de Lorette, les seules Litanies de la très sainte Vierge reconnues par l'Eglise, ingénieux résumé des grandeurs et des gloires de la Reine des cieux.

Remarquons encore qu'avant de nous adresser à la bienheureuse Vierge Marie, nous supplions N.-S. Jésus-Christ, par trois fois, d'avoir pitié de nous. Nous adressons ensuite la même supplication à chacune des trois adorables Personnes de la sainte Trinité; puis nous nous tournons vers l'auguste Vierge Marie, notre avocate et notre patronne, la conjurant d'intercéder pour nous.

Lorsque nous avons achevé d'énumérer les titres de Marie et obtenu sa puissante intercession auprès de son divin Fils, nous nous retournons vers Jésus-Christ, nous lui rappelons, par trois fois, qu'il est l'Agneau de Dieu dont le sang divin a payé la rançon de nos péchés et nous le conjurons de nous épargner, nous qui sommes sous la protection de sa divine Mère, nous le conjurons de nous exaucer, d'avoir pitié de nous, d'écouter enfin nos humbles supplications.

Comment pourrions-nous n'être pas exaucés, lorsque nous nous présentons devant Dieu, appuyés par la toute-puissante intercession de Marie, dont les glorieux titres que nous avons énumérés nous sont une garantie irréfragable? Mais il ne faut pas oublier qu'il peut nous arriver souvent d'errer dans nos prières. *Vous ne savez ce que vous devez demander* [1], disait Notre-Seigneur à ses Apôtres. Ne nous étonnons donc pas, si nos prières les plus pures et les plus ferventes ne reçoivent pas toujours l'effet que nous en attendons. Prions, mais remettons-nous-en pour toutes choses, à la bonté et à la sagesse de Jésus et de Marie.

§ IX. — *Le petit Office et l'Office du samedi de la bienheureuse Vierge Marie.*

Outre l'office commun dont nous avons déjà parlé, et l'office assigné par la sainte Eglise, pour chacune des fêtes instituées en l'honneur de la très sainte Vierge, on trouve, dans le Bré-

[1] Nescitis quid petatis. MATTH., II, 22.

viaire romain, deux autres offices qui se distinguent des premiers par leur antiquité et leurs caractères particuliers : ce sont le petit Office de la Vierge et son Office du samedi.

On sait que le petit office a été composé à l'imitation du grand office canonial auquel sont tenus tous les ecclésiastiques dans les ordres sacrés. On l'appelle *petit*, parce qu'il contient un nombre de psaumes moindre que l'office ordinaire. Cependant les psaumes de *laudes* ne diffèrent pas de ceux que l'Eglise assigne aux dimanches et aux fêtes. Le nombre des Heures est aussi le même, mais elles sont moins longues.

On croit généralement que S. Pierre Damien, docteur non moins illustre par ses vertus que par sa science, fut le rédacteur et le propagateur du petit Office de la bienheureuse Vierge Marie. Baronius dit qu'il en ordonna la récitation dans les monastères du diocèse d'Ostie, dont il était évêque [1]. La pieuse coutume de le dire se répandit peu à peu partout; les laïques eux-mêmes l'empruntèrent aux ecclésiastiques, et S. Pie V consacra cet usage en l'introduisant définitivement dans le Bréviaire et en y attachant des indulgences. Plusieurs font néanmoins remonter plus haut l'origine du petit Office, et les historiens mêmes de S. Pierre Damien nous présentent ce pieux et savant serviteur de Marie, plutôt comme le restaurateur d'une antique coutume que comme l'initiateur [2]. Cependant on trouve parmi les prières et les vers composés par S. Pierre Damien un petit office qui est certainement de lui, mais que l'on ne récite plus.

Les preuves ne manquent pas du reste, dans les anciens écrits, de la haute antiquité de la récitation d'un office particulier en l'honneur de la sainte Vierge. Parmi les Grecs, S. Jean Damascène s'est distingué entre tous par son zèle pour le culte de Marie; or, si l'on en croit Vincent de Beauvais, il chantait tous les jours, avec une grande dévotion, l'office de la Reine des vierges, et, devenu prêtre, il célébrait très souvent la messe en son honneur [3].

[1] Petrus, sicut auctor fuit ut in monasterio suo officium Dei genitricis dicendum assumeretur, ita ex eodem fonte manasse dignoscitur, ut illud ipsum toto christiano orbe occidentalis Ecclesiæ, non a monachis tantum et clericis, sed etiam a laicis viris atque mulieribus quotidianis pensis persolvatur, monente Urbano papa, ut suo loco dicemus. Baron., ad annum 1056, num. 5 et 6.

[2] Petrus a Gregorio VII, qui anno 1073 cathedram obtinuit, missus est legatus de latere per totam Italiam, ut promulgaret decreta de dicendo officio Beatæ Mariæ virginis, quod ubique siluerat. Joan. Flaminius, p. 28, tom. I, *Operum S. Petri Damiani.*

Horarium B. Virginis officium et canonicos ritus, quorum desuetudo paulatim irrepserat, ad pristinam observantiam restituit. *Ibid.*, p. xxii.

[3] Joannes Damascenus Reginæ virginum horas quotidie studiosissime decantabat, factus presbyter missas devotissime, ac frequentissime celebrabat. Vincent Bellav., *in speculo historico*, lib. 27, cap. 103.

Chez les Latins nous trouvons de même des traces certaines de ce pieux usage avant S. Pierre Damien. On lit dans les œuvres du vénérable Bède, un sermon sur la sainte Vierge qui, s'il n'est pas de lui, est certainement d'un pieux et savant auteur, à peu près son contemporain; or il est parlé dans ce sermon d'un clerc qui avait, près de sa maison, une chapelle consacrée en l'honneur de la sainte Vierge, dans laquelle il chantait chaque jour toutes les Heures de la bienheureuse Mère de Dieu [1].

D'après le cardinal Bona, le pape Zacharie ordonna aux moines du Mont-Cassin d'ajouter, en tout temps, à l'office ordonné par la règle, celui de la sainte Vierge [2]. Déjà, d'après Martène, cet usage existait au Mont-Cassin avant le pape Zacharie, et remontait à son prédécesseur Grégoire III [3]. Mabillon cite aussi plusieurs faits qui prouvent l'existence du petit Office avant S. Pierre Damien; mais nous ne pouvons tout rapporter [4].

Le souverain pontife Urbain II, dans le concile de Clermont, en l'an 1094, approuva cette pieuse habitude d'honorer la bienheureuse Vierge par la récitation du petit Office. Il décida que l'on dirait chaque jour celui qui avait été composé par Pierre Damien, et il porta un décret ordonnant à tous les clercs de l'Eglise de réciter tous les jours, à l'exemple des moines, l'office de la bienheureuse Vierge Marie [5]. Lorsqu'il préparait la première croisade pour arracher Jérusalem aux mains des infidèles, il eut la pensée d'instituer cette dévotion pour implorer le secours de la Mère de Dieu. L'heureux résultat de son expédition montra quelle avait été l'efficacité des prières de Marie auprès de son divin Fils; car en l'an du Seigneur 1099, les chrétiens, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, prirent Jérusalem aux acclamations de l'univers entier, et gardèrent religieusement cette ville, jusqu'à ce que, par suite de nos péchés, elle retombât entre les mains des Sarrasins. Le décret d'Urbain II, sur la récitation quotidienne du petit Office de la bienheureuse Vierge Marie, n'eut pas force de loi dès le com-

[1] Quidam clericus habebat capellam vicinam domi suæ in honore B. Mariæ consecratam, in qua quotidie omnes Horas S. Mariæ decantabat. VEN. BEDA, tom. VII, serm. de *Sancta Maria*.

[2] BONA *cardinalis*, *de divina psalmodia*, cap. XII.

[3] MARTÈNE, de antiquis Monach. ritibus, lib. II, cap. II.

[4] MABILL. *præfat.* in sæculo V ord. Benedict., n. 117.

[5] Rogata sententia Patrum egit Urbanus, ut horariæ illæ preces et laudes, quæ vulgo *Dei genitricis* appellari consueverant *officium*, apud Monachos, Eremitas Institutionis Petri Damiani, ut superius vidimus, frequentari cœptæ, ex illis deducerentur ad clericos, a quibus digne ex animo eidem sanctissimæ Virgini persolvi deberent.... Quod quidem tunc a S. Synodo, Urbano agente, ea occasione indictum, et a clericis pie susceptum, ad laicos quoque, tam viros quam mulieres propagatum, et quidem cum magno fœnore gratiarum, etc. BARON., *Annal.*, tomo II, ad annum Christi 1095, n. 51.

mencement, et n'imposa aucune obligation pendant quatre cents ans. C'est au moins ce qu'affirme le savant dominicain Soto. « Autrement, dit-il, dans l'ordre de S. Dominique, on n'aurait « pas ordonné aux Frères de se lever pendant la nuit et de réci- « ter cet office dans le dortoir, et cela pendant quatre cents « ans [1]. » Cependant, dans la suite, cette pieuse pratique est devenue si usuelle qu'il aurait été difficile de ne pas regarder cet usage comme ayant force de loi. Il existe encore une multitude d'anciens manuscrits de cet office, dont les riches enluminures et les reliures précieuses montrent tout le prix que la piété de nos ancêtres y attachait.

S. Pie V, dans la constitution qu'il rendit sur la réforme du Bréviaire romain, déclare que la récitation du petit Office de la sainte Vierge n'oblige pas les fidèles, ni le clergé en général, sous peine de péché [2]; mais en même temps, il exhorte vivement chacun à s'y montrer fidèle, dans l'intérêt de son propre salut et de celui du prochain. Il ajoute encore qu'il ne veut aucunement, par la concession qu'il fait, porter préjudice à la pieuse pratique des églises dans lesquelles cet office est publiquement récité [3]. Il revient encore sur le même sujet dans une autre constitution, et il enrichit la récitation du petit Office de précieuses indulgences [4]. Il ordonne en même temps de garder la coutume de le réciter au chœur, aux jours prescrits par le Bréviaire. De plus, d'après cette même constitution, tous ceux qui obtiennent une pension sur un bénéfice ecclésiastique sont tenus de réciter au moins le petit Office de la sainte Vierge.

Si nous nous reportons maintenant aux rubriques du Bréviaire romain, nous lisons ce qui suit. « On ne dit pas le petit Office « de la bienheureuse Vierge, quand on fait un office à neuf le- çons; on ne le dit pas non plus le samedi, quand on fait l'office

[1] Sotus, lib. I, *de Justitia et jure*, quæst. 7, art. 2.

[2] Nunc propter varia hujus vitæ negotia, multorum occupationibus indulgentes, peccati quidem periculum ab ea præscriptione removendum duximus; verum debito providentiæ pastoralis admoniti, omnes vehementer in Domino cohortamur, ut remissionem nostram, quantum fieri poterit, sua devotione ac diligentia præcurrentes, illis etiam precibus, suffragiis, et laudibus suæ et aliorum saluti consulere studeant. S. Pius V, in Const. *de Brev. rom.*

[3] Hoc autem concedimus sine præjudicio sanctæ consuetudinis illarum Ecclesiarum, in quibus officium parvum B. Mariæ semper virginis in choro dici consueverat; ita ut in prædictis ecclesiis servetur ipsa laudabilis et sancta consuetudo celebrandi more solito prædictum officium. Id., *ibid.*

[4] At ut fidelium omnium voluntas et studium magis ad salutarem hujus nostri officii Beatæ Mariæ Virginis, et in orationum in eo redactarum lectionem, et usum incitetur : de omnipotentis Dei misericordia.... omnibus et singulis qui ad recitationem hujusmodi non tenentur, quoties istud sic de mandato nostro reformatum devote recitaverint, quinquaginta dies.... de injunctis sibi pœnitentiis misericorditer in Domino relaxamus. Id., *Const. de parvo officio* emendato.

« de sainte Marie. Ces jours-là on l'omet dès les premières vê-
« pres. Lorsqu'on le dit au chœur, à matines et aux vêpres, on
« le récite avant l'office du jour. Aux autres Heures, il ne vient
« qu'après. On dit Prime après le *Benedicamus Domino*, avant
« la lecture du Martyrologe. Hors du chœur chacun peut le
« dire au moment qui lui plaît le mieux [1]. »

Le petit Office de la sainte Vierge fait toujours partie du Bréviaire romain, mais l'usage en est peut-être moins répandu aujourd'hui, parmi les chrétiens, qu'il ne le fut autrefois. Les livres de dévotion destinés particulièrement aux jeunes filles et aux personnes pieuses, le contiennent rarement. On y trouve une multitude de prières, excellentes assurément, mais on regrette de n'y rencontrer pas cette formule consacrée par les siècles, et pour laquelle la bienheureuse Vierge Marie a témoigné sa prédilection, par des merveilles nombreuses. Sans doute tout abrégé qu'il soit, on le trouve encore trop long dans notre siècle tant occupé d'intérêts matériels, de plaisirs et de vanités, et on y substitue un petit office de l'Immaculée Conception très pieux, il est vrai, mais qui a surtout l'avantage d'être plus court encore, car il ne contient ni psaumes ni leçons, et se réduit pour chacune des Heures à quelques versets avec leurs répons, une hymne et une oraison.

Le second office de la sainte Vierge que nous trouvons dans le Bréviaire romain, est celui du samedi, *Officium Beatæ Mariæ in sabbato.*

La pieuse coutume d'honorer la très sainte Vierge d'un culte spécial le samedi remonte à une haute antiquité. A la fin du VIIIe siècle, Alcuin composa des messes votives que l'Eglise a conservées jusqu'à ce jour, et celle en l'honneur de la sainte Vierge fut assignée au samedi. Mais on peut remonter plus haut encore. S. Pierre Damien parle de l'usage de célébrer la messe le samedi en l'honneur de la sainte Vierge, sauf les jours de fête et pendant le carême, comme d'une coutume adoptée de longue date, dans plusieurs églises [2]. Un très ancien missel de l'abbaye de Corbie, cité par Martène, nous apprend que le même usage avait été adopté dans ce célèbre monastère, dès le temps de S. Hugues [3]. Martène cite encore d'autres monastères

[1] Voir le Bréviaire romain : *Officium parvum.*

[2] Pulcher etiam mos in nonnullis ecclesiis inolevit, ut specialiter ad ejus (S. Mariæ) honorem per omne sabbatum missarum celebrentur officia, nisi forte festivitas, vel feria quadragesimalis obsistat. S. Petr. Dam., epist. (seu opusc.), 33, cap. III.

[3] Sciendum quoque quod a domino Hugone totius religionis præcipuo cultore in communi capitulo, rogatu et assensu fratrum sancitum est, ut ab octavis Pentecostes, usque ad adventum Domini, etiam per octavia Epiphaniæ usque ad Septuagesimam cantetur missa major *de intemerata* et perpetua virgine Maria Dei Genitrice, spe nostra singulari post Filium suum, in

où régnait le même usage, dès la plus haute antiquité, et, en particulier le monastère du Bec, dont un ancien rituel nous fait connaître que, non seulement on célébrait la messe en l'honneur de la sainte Vierge, tous les samedis libres, mais l'office tout entier se rapportait à elle [1]. Les clercs séculiers se firent un bonheur de suivre l'exemple qu'ils recevaient des moines, et partout, dans la sainte Eglise, furent adoptés la messe et l'office du samedi. Le pape Urbain II sanctionna ce pieux usage par son autorité souveraine, au concile de Clermont, en 1196.

Nous nous reprocherions de ne pas rapporter ici une pieuse légende, ou plutôt un fait authentique concernant les premières origines de l'office de la sainte Vierge pour le samedi.

Le premier qui récita cet office, disent d'anciens auteurs [2], fut le grand S. Ildefonse, archevêque de Tolède, qui florissait vers l'an 660. Après avoir publié un livre sur la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu, il composa neuf leçons pour être récitées chaque samedi, pendant l'office, en l'honneur de la Mère de Dieu. Un samedi, il entendit dans l'église une harmonie admirable. Pensant qu'en son absence les chanoines célébraient des matines, il courut aussitôt avec les siens à l'église, et vit une grande clarté et des chœurs d'anges chantant l'office qu'il avait composé, et la bienheureuse Vierge dont les anges célébraient les louanges, assise sur le siège épiscopal. L'office terminé, elle appela Ildefonse et lui donna la chape, qu'elle avait apportée du ciel pour célébrer.

S. Pierre Damien rapporte en ces termes un autre miracle, par lequel la bienheureuse Vierge Marie montra que la récitation des offices en son honneur lui est fort agréable. « On avait établi dans un monastère de S. Benoît, que l'office de la bienheureuse Vierge Marie serait récité en même temps que les Heures canoniales, et cette pratique durait depuis près de trois

illis sabbatis, quæ vacant a festivitatibus vel a ferialibus epistolis vel evangeliis, quæ quolibet modo in aliis feriis per hebdomadam dici potuerint, sive a dominicali officio duabus vicibus, vel amplius dicto, etiam si una vice ad missam minorem dictum sit, et alia per hebdomadam ad majorem, et in octavis similer dicto, scilicet ad minorem missam in dominica et in alia feria. Quod etiam si sabbatum occupatum sit, in una aliarum feriarum, quæ a festivitatibus, vel ferialibus Epistolis, vel Evangeliis, seu dominicali officio, modo, quo supra dictum est, vacua fuerint, in toto jam dicto tempore eadem commemoratio celebretur. MARTÈNE, de *Antiq. Monach. ritibus*, lib. II, cap. XII, n. 2.

[1] Sciendum autem, quod infra omnes octavas, sabbato totum sit de S. Maria : commemoratio tantum fit ad vesperas et ad laudes de Octava, et ad majorem missam : excipiuntur oct. Nativ. Domini, et Paschæ, et Pentecostes. Item in sabbatis adventus Domini, et a capite jejunii usque ad Pascha nihil fit de sancta Maria, nisi tantum missa matutinalis, non festiva, et tunc non fit commemoratio de eo ad majorem missam, etc. ID., ibid.

[2] PELBART, lib. I *sellarii Virg.*, p. 4, art. 3, c. II.

ans. Il y avait dans ce monastère un moine nommé Gozzo, d'une vie peu exemplaire, mais d'une élocution facile et élégante. Ce moine commença à se plaindre, disant que ce qu'avait prescrit S. Benoît suffisait et au delà; qu'il ne fallait pas s'imposer des obligations nouvelles; que nous n'étions pas plus saints que les anciens Pères qui, regardant toutes ces choses comme superstitieuses et inutiles, nous ont marqué les limites de la psalmodie et fourni une règle de vie. Il fallait s'en contenter, de peur qu'en s'en éloignant imprudemment on n'entrât, par erreur, dans des sentiers impraticables. Il ne craignit point de s'attaquer au culte rendu à la Reine du monde, et il réussit dans son entreprise. Par ses habiles machinations, il amena les Frères à ne plus célébrer, comme on le faisait jusqu'alors, les louanges de Marie. Mais le jugement de Dieu s'exerça bientôt, avec une juste sévérité, sur ce monastère. Une grêle de malheurs tombent sur lui; des guerres désolent toute la contrée, et les moines eux-mêmes sont chaque jour exposés à périr par le glaive. De tous côtés, ce ne sont que rapines et dévastations. On incendie les moissons, la maison des serviteurs du monastère, et l'on massacre cruellement les serviteurs eux-mêmes. Ce n'est pas seulement l'image de la mort, mais bien la mort qui s'introduit dans le couvent; de sorte que les moines, toujours obligés d'être sous les armes, ne peuvent plus se livrer aux exercices de leur profession, et la vie leur devient à charge. On se rend à grands frais auprès de l'empereur de Germanie, et l'on en rapporte des ordonnances avec des secours; mais c'est en vain; toutes ces démarches et tous ces efforts sont inutiles. Or, comme les frères me pressaient souvent, ajoute S. Pierre Damien, de me laisser prendre pour arbitre, et, si c'était possible, de rétablir la paix parmi eux, je répondis à leurs supplications par ces mots : « Notre paix, c'est le Christ « dont, lorsqu'il venait de naître de la Vierge, les anges ont « dit : *Gloire à Dieu dans les cieux, et paix aux hommes de « bonne volonté sur la terre.* »

« Mais parce qu'ils avaient repoussé de leur monastère la Mère de la véritable paix, il était juste qu'ils ressentissent les tempêtes et les agitations des malheurs et des tribulations. Pour ne pas abuser de la patience du lecteur, disons tout de suite que ces Frères, reconnaissant la vérité de mes paroles, rentrent enfin en eux-mêmes, se prosternent humblement à terre, et après avoir reçu une pénitence, ils promettent unanimement de ne négliger jamais à l'avenir de chanter les louanges de la Mère de Dieu et de réciter son office. Aussi, après ces éclairs et ces tempêtes, il se fit bientôt dans le ciel une telle sérénité, qu'à partir de ce moment les Frères jouirent d'une paix agréable, et qu'ils félicitèrent le Fils de la Vierge de les avoir tirés

de l'abîme et conduits au port. Ainsi s'est accompli ce que dit le Prophète : *Revenez à moi et je reviendrai à vous, dit le Seigneur.* »

L'office de la sainte Vierge *in sabbato*, substitué depuis tant de siècles à l'office *de sabbato*, par la piété des moines et des ecclésiastiques, avec l'approbation de l'Eglise, emprunte une partie des éléments qui le composent à l'office de la férie, et l'autre partie à l'office des fêtes de Marie.

Lorsqu'on doit le réciter, les vêpres du vendredi, si l'on ne dit pas ce jour-là un office à neuf leçons, sont, jusqu'au capitule, celles de la férie. Le capitule et tout ce qui suit, ainsi que les complies, sont pris de l'office des fêtes de la sainte Vierge. A matines, l'invitatoire et l'hymne appartiennent au même office; l'unique nocturne est composé des psaumes de la férie; les deux premières leçons se tirent de l'Ecriture occurrente; la troisième est empruntée aux écrits des saints Pères, et l'on récite le *Te Deum*. Les laudes et les petites Heures ne diffèrent en rien de l'office du commun des fêtes de la sainte Vierge.

Cet office *de beata Maria in sabbato*, célébré pendant plus de dix siècles dans la sainte Eglise, a fait place aujourd'hui, à peu près partout, à un autre plus en rapport avec l'extension que le culte de l'Immaculée Conception de Marie a prise dans la sainte Eglise. Par un décret du 5 juillet 1883, le souverain Pontife Léon XIII a permis de substituer aux offices des simples féries un office particulier du rite semi-double, assigné à chaque jour de la semaine. Il était juste que l'office du samedi fût celui de la sainte Vierge; mais il ne l'était pas moins qu'entre les divers offices célébrés en son honneur, l'office de son Immaculée Conception fût choisi. La piété des fidèles et l'honneur de Marie imposaient ce choix. Quoique chacun puisse, à son gré, user ou ne pas user du privilège accordé, ceux qui n'en profitent pas sont rares assurément, et d'ailleurs, dans beaucoup de diocèses, l'office de l'Immaculée Conception est devenu obligatoire pour le samedi. Ce changement ne fait que rendre plus solennel et plus précieux encore, au cœur de Marie, l'hommage que la sainte Eglise lui rend, dans ses prières liturgiques.

Voilà comment la sainte Eglise a, de tout temps, rendu hommage à la très sainte Vierge et avec quelle piété les prêtres, les religieux et les simples fidèles se sont ingéniés à lui témoigner leur vénération, leur confiance et leur amour.

§ X. — *Le Magnificat qui se dit aux Vêpres de tous les offices.*

La sainte Eglise ne pouvait pas trouver, pour honorer Marie, un cantique plus digne que celui inspiré par l'esprit de Dieu

lui-même, à cette auguste Vierge, au jour de la Visitation. Aussi ne se lasse-t-elle point de le redire; on le retrouve chaque jour, non seulement dans les offices particulièrement consacrés à glorifier la Mère de Dieu, mais dans tous les autres.

En chantant le *Magnificat*, l'Église rappelle les vertus de Marie, et les propose à l'imitation des fidèles. On y voit le témoignage de sa reconnaissance envers Dieu, la manière dont elle rapporte tout à la gloire du Créateur, la sainteté de sa vie et son humilité.

Les premières paroles du cantique de Marie : *Magnificat anima mea Dominum* : « Mon âme glorifie le Seigneur, » sont un cri de reconnaissance. Tout ce que la Vierge mère trouve de brillant, de beau et de précieux en son âme, elle le regarde comme un présent de Dieu et comme son œuvre; elle le lui attribue tout entier. Aussi ce n'est pas elle-même, mais le Seigneur, que Marie exalte, et son esprit ne se réjouit pas de ses propres mérites, mais des bienfaits de Dieu. C'est pourquoi elle dit : *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon Sauveur*. Sainte Elisabeth inspirée de Dieu célèbre les louanges de Marie. La bienheureuse Vierge ne pouvait pas et ne devait pas repousser ces louanges, parce qu'Elisabeth ne parlait pas d'elle-même, mais sous la dictée de l'Esprit saint, et que tout remontait jusqu'à Dieu. Elle parle donc à son tour, ou plutôt elle chante, et son sublime cantique célèbre et exalte le Seigneur. C'est à lui qu'elle rapporte tout entier le bienfait de l'Incarnation. *Mon âme glorifie le Seigneur*, dit-elle. Vous, Elisabeth, vous me louez et m'exaltez, parce que je suis devenue la Mère de Dieu et que je suis bénie entre toutes les femmes. Vous me proclamez heureuse, parce que j'ai cru à la parole du Seigneur. Mais moi, je bénis, j'adore mon Seigneur, et je le glorifie de toute la puissance de mon âme. C'est lui qui m'a exaltée en faisant de si grandes choses en moi ; c'est lui qui m'a élevée à une dignité si haute que mon intelligence ne peut la comprendre et que ma langue ne peut l'exprimer. Moi aussi je l'exalte et je le glorifie à mon tour. Sans doute je n'ajoute rien à sa grandeur qui est infinie, mais je proclame sa grandeur, sa sainteté, sa puissance, et je rapporte à lui toutes les grâces divines que j'ai reçues. — Tandis que les autres attribuent leurs richesses, leur beauté, leur sagesse, et les divers dons qu'ils possèdent, à leurs parents, à la nature et à eux-mêmes, la très sainte Vierge nous donne l'exemple de tout rapporter à Dieu et de lui attribuer tout ce qu'il y a de bien en nous.

La bienheureuse Vierge Marie, non seulement glorifie Dieu dans son cantique, mais elle lui adresse les louanges les plus parfaites. C'est son âme qui glorifie le Seigneur, c'est son

esprit qui tressaille d'allégresse à la pensée de Dieu son Sauveur. Voilà quelle est sa lyre ; voilà ses instruments de musique. D'autres ne louent Dieu que de bouche; ce sont ceux dont le Seigneur a dit : *Ce peuple me glorifie de la bouche et des lèvres, mais son cœur est loin de moi* [1]. La glorieuse Vierge Marie le glorifie avec son âme, c'est-à-dire, avec toutes les forces et les puissances de son être. Elle le glorifie par le cœur, par la parole, par les miracles opérés en elle, par la sainteté de sa vie, par la splendeur de ses vertus.

Mais la vertu de Marie qui resplendit particulièrement dans cet admirable cantique, c'est son humilité. Comblée de si grandes grâces, l'humble Vierge de Juda, devenue Mère de Dieu lui-même, ne témoigne aucune fierté ; elle ne s'applaudit pas ; elle ne s'attribue rien ; elle bénit, glorifie et exalte Dieu seul de ce qu'il a jeté les yeux sur son humilité, c'est-à-dire sur sa petitesse et son abjection : *Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante*, dit-elle. Quelques auteurs ont traduit du grec : *Le néant de sa servante.* Elle cache sa dignité de Mère de Dieu, et se place au dernier rang de ceux qui servent le Seigneur. « Ce n'est point ma sagesse, ni ma noblesse, ni ma beauté, dont rien ne m'appartient, qui lui ont plu, dit-elle, mais mon humilité, mon abjection, ma petitesse et pour ainsi dire mon néant. Qu'étais-je pour être choisie pour un tel ministère ? Le Seigneur a jeté les yeux sur moi : je ne m'y attendais pas. Je n'étais pas digne d'un tel honneur. Je suis la servante de Dieu. Je ne suis pas même digne de le servir, Il a bien voulu tourner les yeux vers moi et me choisir, parmi des milliers et des milliers d'autres, pour sa Mère et son Epouse. » L'Epoux céleste, admirant une humilité si profonde, s'écrie : *Vous avez blessé mon cœur, ô ma sœur et mon épouse, par un seul cheveu de votre cou* [2]. La bienheureuse Vierge a blessé le cœur de Dieu, par un cheveu de son cou, parce qu'à ses propres yeux, elle ne s'estimait pas à la valeur d'un cheveu. Bien qu'elle sût que, par le mérite de sa virginité et de ses autres vertus, elle était grande devant Dieu, elle ne s'en attribuait aucun mérite, mais elle confessait, proclamait, chantait sa petitesse, sa pauvreté, son indignité, son néant.

Marie a reconnu que n'étant rien, ne méritant rien par elle-même, elle doit tout à l'infinie bonté de Dieu. Mais les conséquences de la sublime dignité à laquelle la divine miséricorde vient la porter ne lui échappent pas. Elle ajoute : *Et voici que désormais toutes les générations me diront bienheureuse*, en

[1] Populus iste, ore suo et labiis suis glorificat me, cor autem ejus longe est a me. Is., XXIX, 13.

[2] Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa.... in uno crine colli tui. *Cant.*, IV, 9.

proclamant la présence de Dieu et sa munificence envers moi. Car de même qu'il a créé le ciel de rien, et l'a substitué au néant, de même qu'il l'a embelli et destiné à lui servir de trône ; de même, il m'a choisie, moi qui n'étais rien ; il m'a ornée de grâces ; il a fait de moi son tabernacle ; il m'a élevée à la plus grande dignité qui puisse exister, après sa dignité suprême.

Voilà que désormais, c'est-à-dire, à partir de cette heure, de cet instant où Elisabeth m'a reconnue pour la mère de Dieu, et où son fils, encore enfermé dans son sein, a salué par un mouvement qui est au-dessus des forces de la nature, et adoré mon Fils qui est aussi le Fils de Dieu, *toutes les générations me diront bienheureuse*. Moi, la moindre de toutes les femmes, je passe maintenant de la terre au ciel ; je suis élevée à une si haute dignité que dans les temps futurs, toutes les nations de la terre, tous les habitants du ciel m'appelleront très heureuse, parce que j'aurai mis au monde pour les anges un restaurateur, pour les saints patriarches un rédempteur, pour les pécheurs l'indulgence, pour les justes la gloire, pour les infirmes le souverain remède, pour les affamés le pain céleste, pour les altérés la source de la grâce. Oh ! l'admirable humilité de Marie. Etre comblée des dons de la grâce et ne pas s'enorgueillir, ne pas se vanter, ne pas être fière, mais ne se croire rien ! « Etre humble, c'est ne se croire rien [1], » dit S. Dorothée.

L'humilité de Marie ne resplendit pas avec moins d'éclat dans ces autres paroles de son admirable cantique : *Quia fecit mihi magna qui potens est* : « Car celui qui est puissant m'a fait « de grandes choses. » Elle aurait pu dire : « Car celui qui est « puissant m'a fait grande. » Elle était bien grande en effet, celle que Dieu choisit pour être la Mère du Rédempteur, la reine du ciel et de la terre, de tous les saints et de tous les anges. Cependant elle évita de parler ainsi, pour ne rien s'attribuer à elle-même, tout rapporter à Dieu, et distinguer soigneusement son propre néant des dons du Seigneur. Au milieu de tant de grandeur et d'élévation, elle ne s'est pas enorgueillie, elle ne s'est pas flattée. « Ce n'est pas difficile d'être « humble dans l'abjection, tandis que l'humilité au milieu des « honneurs est une grande et rare vertu [2], » dit S. Bernard.

Les commentateurs se sont ingéniés à faire ressortir l'excellence de ce cantique, et lui ont donné divers noms propres à mettre en lumière ce qui les frappait davantage. Citons à la gloire de Marie quelques-uns de ces noms :

[1] Humilem esse est se nihil existimare. S. Doroth., serm. II *de humilitate*.

[2] Non est magnum esse humilem in abjectione, magna prorsus et rara virtus humilitas honorata. S. Bern., hom. IV super *Missus est*.

Le *Magnificat* est appelé : « Le chant de la Vierge, » *Carmen Virginis*, non pas d'une vierge quelconque, mais de la Vierge par excellence, de la Vierge Mère de Dieu, de la Vierge très sainte, très pure, très chaste, immaculée, intacte, de la Vierge féconde et perpétuellement Vierge. Les autres cantiques de la sainte Ecriture ont pour auteurs des prophètes et de saintes femmes animées de l'esprit de Dieu ; mais le *Magnificat* est le cantique inspiré à la Vierge, Mère de Dieu lui-même.

Le « chant du triomphe de Marie, » *Carmen triumphale Mariæ*. Les anciens avaient l'habitude, après leurs victoires ou autres événements heureux de grande importance, de louer Dieu et de composer un chant d'action de grâces ou de triomphe, en témoignage de reconnaissance. Ainsi Moïse et sa sœur chantèrent un cantique, pour remercier Dieu d'avoir englouti Pharaon dans la mer Rouge. Débora fit de même, après avoir tué Sisara. Le peuple d'Israël chanta, lorsqu'un puits lui fut donné par le Seigneur. David publia et fit publier par les autres les bienfaits qu'il avait reçus miraculeusement ; il institua des chœurs de chant à cet effet. Judith, après avoir coupé la tête à Holopherne, chanta son triomphe. Les trois enfants firent de même, au milieu des flammes de la fournaise de Babylone, dont l'ardeur se transformait pour eux en une douce rosée. Ezéchias composa un cantique, lorsque la santé lui fut rendue. D'autres encore firent entendre des chants de reconnaissance et de triomphe, à l'occasion des bienfaits de Dieu. Tous ces cantiques étaient la figure du chant triomphal de Marie, qui n'engloutit pas Pharaon dans les flots, ne tua pas Sisara, ne coupa pas la tête à Holopherne, mais vainquit le démon, écrasa la tête de l'antique serpent et chassa l'ennemi de tout le genre humain. Il est donc juste d'appeler son cantique *un chant de triomphe*.

C'est encore « l'Epithalame de la Vierge, » *Epithalamium Virginis*. Il convenait de chanter un hymne de joie et de triomphe, un épithalame glorieux, aux noces que le Fils de Dieu contractait avec la nature humaine, par son incarnation. Bien des siècles à l'avance, Dieu avait voulu que cet épithalame sacré fût chanté par Salomon, dans le *Cantique des Cantiques*. Ce chant mystérieux est admirable et digne de l'esprit de Dieu, qui l'inspirait au plus sage des rois ; mais il convenait que Marie, dont le sein virginal avait été choisi pour l'accomplissement de cet adorable mystère, chantât, à son tour, les grandes choses que le Seigneur opérait en elle. Son épithalame surpasse celui de Salomon autant que la réalité est au-dessus d'une simple figure.

C'est « le très doux et très savant Cantique de Marie, » *Dulcissimum atque eruditissimum Mariæ Canticum*. Quel admi-

rable et quel merveilleux avant-goût de l'éternelle douceur la bienheureuse Vierge a dû ressentir, lorsqu'elle a conçu le Christ dans son sein! Abraham fut rempli d'une grande joie par la seule connaissance prophétique du Verbe incarné : combien fut plus grande la joie de Marie qui, au lieu de voir Dieu en figure, en image ou en ombre, l'a conçu de son propre sang et lui a donné l'hospitalité dans son sein! C'est à elle assurément que s'appliquent ces paroles d'Isaïe : *Habitante de Sion, réjouis-toi, et chante ton triomphe, car le saint d'Israël est grand au milieu de toi* [1].

David n'était que l'interprète des sentiments de Marie lorsqu'il s'écriait : *Mon cœur et ma chair ont tressailli à la pensée du Dieu vivant.* (*Ps.* LXXXIII, 3.) Marie se réjouit, et la grandeur de sa joie lui faisant rompre le silence, elle chante : *Mon esprit a tressailli de joie à la vue de Dieu mon Sauveur.* Comment pourrait-elle ne pas se réjouir de la grande œuvre de l'incarnation, premier acte de l'œuvre de la rédemption et de la délivrance du genre humain? Et c'est elle qui est choisie pour donner le jour au Sauveur; elle porte, enfermé dans son sein, le Fils du Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, le Dieu par qui toutes choses ont été faites. Elle mettra, par la naissance de son Fils, un terme aux désirs des patriarches; elle fera cesser les soupirs des peuples; elle accomplira les oracles des prophètes; elle séchera les larmes des saints détenus dans les Limbes, et délivrera les hommes de leurs maux. Aucune langue humaine ou angélique ne saurait exprimer, dans sa plénitude, l'ineffable suavité des consolations dont fut remplie son âme; mais le *Magnificat* en dévoile tout ce qu'un langage créé peut révéler. Il est la plus haute expression de la joie sainte et du bonheur parfait.

Ce cantique est aussi très savant, car la bienheureuse Vierge y parle, avec un art divin, des plus profonds mystères. Tout ce qui s'y trouve émane de cette lumière intime de la suprême vérité, dont l'esprit de la Vierge était rempli à un degré extraordinaire [2].

Contentons-nous de citer, sans plus de commentaire, quelques autres noms donnés au cantique de Marie.

On l'appelle encore : Le *concert* admirable et magnifique de la bienheureuse Vierge; le divin et excellent *cantique* de

[1] Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tui sanctus Israël. (Is., XII, 6).

[2] Nemo hujus cantici verba putet leviter æstimanda, quæ nimirum de tam profunda conceptione prolata sunt, et absque profunda investigatione digne penetrari non possunt. Et omne quod dictum est, ab illa summæ veritatis intima luce, cui mens Virginis excellenter inhæserat, emanavit, nec aliud quicquam dicere potuit, quæ meditando locuta non est. HUGO DE S. VICTORE, hom. super feriam VI.

Marie; le très saint et divin *panégyrique* de Marie; le *résumé* des sacrements humains; la suave *harmonie* de la Mère de Dieu; la *lyre* de Marie, parfaitement touchée; la *doctrine évangélique* de Marie; la *prédiction* de Marie; la *harpe* à dix cordes; le *premier hymne* du Nouveau Testament.

Tous les cantiques de l'ancienne loi étaient les ombres et les figures de celui de Marie. Ils sont donc anciens, et celui-ci est nouveau; véritablement nouveau, parce qu'il s'y trouve un grand nombre de choses nouvelles. C'est une nouvelle cantatrice, car elle est vierge et mère. Elle chante des mystères nouveaux, puisqu'elle proclame que Dieu s'est fait homme. « De « toutes les choses nouvelles, l'Incarnation est sans doute la plus « nouvelle [1], » dit S. Jean Damascène. Elle manifeste ces mystères avec un nouveau sentiment d'amour, d'humilité et de religion.

C'est de la bouche de la Vierge Marie que l'Eglise a appris ce cantique, qu'elle chante tous les jours, aux heures du soir, se conformant à l'exemple de la Mère de Dieu elle-même, qui venant dans la maison de Zacharie vers deux ou trois heures après midi, a chanté, ce cantique, à l'heure où l'Eglise célèbre les vêpres [1], si l'on en croit les auteurs qui ont traité cette question.

Le vénérable Bède donne les raisons pour lesquelles on chante le *Magnificat* aux vêpres, raisons morales, il est vrai, mais très belles.

« Ce cantique, dit-il, se chante dans l'Eglise le soir, plutôt « qu'à une autre heure : 1° parce que la Mère de Dieu, par le « consentement donné à sa maternité divine, a sauvé le monde « de sa perte, au soir même du monde, c'est-à-dire au moment « où il allait périr; 2° parce que, par ce moyen, nous nous rap- « pelons continuellement l'incarnation qui a eu lieu le soir; « 3° parce que la Mère de Dieu est l'étoile de la mer, qui com- « mence à luire pour nous au soir de ce monde, comme l'étoile « du soir, dont l'office du soir a tiré son nom; 4° afin que notre « esprit, fatigué pendant le jour de toutes sortes de pensées, « médite les paroles de la Mère de Dieu, à l'heure du repos, « c'est-à-dire au moment de la nuit et qu'il soit purifié, grâce à « son intercession, par les prières et les larmes, de toutes les « superfluités et même les souillures qu'il a pu contracter pen- « dant le jour; 5° parce que la Vierge a porté Notre-Seigneur « dans son sein au soir du monde [2]. »

[1] Omnium autem novorum incarnatio Christi est maxime novum. S. Joan. Damasc., lib. III, *de Fide*.

[2] Vespertina hora potius quam alia, canticum hoc in Ecclesia canitur : 1° Quia Deipara in ipso vespere, id est, in fine mundi, suo singulari assensu mundo succurrit perdito. 2° Quia per hoc fit incarnationis in vespere mundi factæ iugis recordatio. 3° Quia Deipara ipsa est stella maris quæ in hujus

L'Eglise, par ce cantique, nous rappelle tous les jours l'incomparable bienfait de l'incarnation du Fils de Dieu. Elle nous invite à entrer dans les sentiments d'humilité et de reconnaissance qui dictèrent à Marie, ce chant le plus beau de tous. La récitation de ce cantique a procuré d'innombrables faveurs aux pieux serviteurs et aux fidèles servantes de la très sainte Vierge. Césaire Cantimpré, Jacques de Voragine, Pelbart, cités par Rutilio Bensoni, ont rapporté mille faits qui en sont la preuve. Nous n'en donnerons que deux. Sainte Marie d'Oignies chantait ce cantique sur son lit de mort, pour témoigner en mourant, non seulement son amour à la Vierge, mais encore le zèle qu'elle avait mis pendant toute sa vie à imiter son humilité et sa reconnaissance. Aussi cette tendre Mère ne manqua-t-elle pas de venir à son aide, en ce passage redoutable, même pour les plus grands amis de Dieu. Elle l'avertit de se faire administrer le sacrement de l'extrême-onction. Elle assista à sa mort avec les Apôtres et Jésus-Christ lui-même, qui fixa aux pieds de la mourante le signe salutaire de la croix, comme preuve de la victoire qu'elle avait remportée sur ses ennemis par l'humilité de la croix.

Jean Herbert, de l'ordre de S. Dominique, rapporte un fait à peu près semblable, dans son *Magasin des miracles illustres*. Il dit qu'un moine plein de dévotion envers la bienheureuse Vierge, pensait toujours à cette douce Mère, pendant la récitation de ses Heures, et surtout pendant le cantique *Magnificat*. Il s'arrêtait non seulement à chaque verset, mais à chaque mot, pour en goûter le charme divin. Après dix-sept ans passés dans la vie religieuse, la bienheureuse Vierge lui apparut et lui prédit qu'il mourrait au bout de sept jours. Voulant ensuite le favoriser d'un privilège particulier, elle entoura de ses bras le cou du moine et l'embrassa. Après sept jours, elle lui apparut de nouveau, en présence du prieur du monastère, entourée par des troupes d'anges et de saints; elle le consola et l'assista dans ses derniers moments, jusqu'à ce que, plein de joie et d'allégresse, il eût rendu son esprit à Dieu.

Le cantique de Marie est une arme redoutable contre les attaques du démon. Cet esprit orgueilleux ne peut supporter d'entendre ces paroles de l'humble Vierge : *Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante, voici que désormais toutes les générations me diront bienheureuse*. En voici d'autres encore qui le font frémir de rage et trembler de

mundi vespere nobis lucere cœpit, sicut vesper stella, a qua nomen traxit vespertinum officium. 4° Ut mens nostra per diem variis cogitationibus fatigata, imminente quiete, scilicet noctis tempore, recolendo dicta Dei Genitricis, quicquid superfluum vel nocivum diurna cogitatio contraxit, totum hoc precibus et lacrymis ea intercedente, mundetur. 5° Quia Virgo portavit Dominum in vespere mundi. V. Beda, in *Luc.*

frayeur. *Il a renversé les puissants de leur trône et il a élevé les humbles.* — Fasse Dieu que nous chantions tous les jours ce cantique comme Marie, avec un cœur humble et pur, tout enflammé de reconnaissance et d'amour pour le Seigneur.

§ XI. — *Des quatre grandes antiennes à la Vierge qui se disent après Laudes et Complies de tous les offices.*

Dans le Bréviaire romain édité par ordre de S. Pie V, il est ordonné de dire chaque jour, après complies et aussi après laudes, à moins qu'elles ne soient suivies au chœur de quelque autre office liturgique, une grande antienne en l'honneur de la sainte Vierge. Cette antienne n'est pas toujours la même ; elles sont quatre, qui se succèdent selon les divers temps de l'année. Ce sont le *Salve Regina*, l'*Alma Redemptoris Mater*, l'*Ave Regina*, le *Regina cœli*. Après la récitation de ces antiennes à la fin des complies, on ajoute, de temps immémorial, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le Symbole des Apôtres.

La récitation ou le chant du *Salve Regina* et des autres grandes antiennes, à la fin de complies, ne remonte pas à une très haute antiquité. On trouve, au XIIIe siècle, quelques traces de l'*Alma Redemptoris* et du *Salve Regina* dans les bréviaires de certains ordres religieux. D'après Bzovius, le pape Grégoire IX ordonna la récitation du *Salve Regina*, à la suite de certaines heures du saint office [1]. Martène assure qu'à la même époque il était de règle d'ajouter ces antiennes à l'office divin. En 1249, Jean de Parme, dans une lettre circulaire aux Frères mineurs, les avertissait de ne rien ajouter, sous prétexte de piété, aux hymnes, aux répons, aux antiennes, aux proses ou aux leçons de l'office, ni au *Regina cœli*, à l'*Alma Redemptoris*, à l'*Ave Regina* et au *Salve Regina* qui se chantent après les complies, selon les divers temps [2]. Chez les Dominicains, le chant du *Salve Regina* après complies, remonte presque à l'origine de l'ordre [3]. Mais il ne semble pas que cet usage fût

[1] Interim cum scriptis et armis Frederici, Gregorius exagitaretur, decrevit ut illa præcellens et dulcis Hermanni Contracti monachi antiphona, Salve Regina, certis divinæ rei horis adderetur, et laudes Virginis Mariæ peculiari oratione in matutinalibus celebraretur. Bzovius, ad annum 1239.

[2] Ut nihil omnino addatur in cantu, vel littera sub alicujus festi, seu devotionis obtentu, in hymnis, seu responsoriis, vel antiphonis, seu prosis, aut lectionibus, vel aliis quibuslibet Beatæ Virginis antiphonis, videlicet : Regina cœli, Alma Redemptoris, Ave Regina cœlorum et Salve Regina, quæ post completorium diversis cantantur temporibus. Joannes Parmensis, Epist. ad Fratres Min., an. 1249.

[3] Vero ergo digne et juste a fratribus Prædicatoribus Parisiis est sancitum, ut post Completorium, omni die, cum processione et solemnitate cereorum, *Salve Regina, Mater misericordiæ,* flexis initio genibus in gloriam, et laudem gloriosissimæ Virginis, decantaretur. Thom., *Cantiprat.*, lib. II de *Apibus.*

alors très répandu. Il est vrai que le peu de bréviaires et de rituels qui nous restent de cette époque ne permet pas de porter un jugement précis. Ceux qui ont disparu par l'injure du temps pouvaient contenir ce qu'on ne retrouve que rarement dans ceux qui sont venus jusqu'à nous.

Quoi qu'il en soit, la récitation régulière de l'*Ave Regina cœlorum*, au moins après l'office de la sainte Vierge, paraît plus ancienne que celle du *Salve Regina*. On la trouve employée comme conclusion de certaines hymnes et du psautier de la sainte Vierge, parmi les opuscules et les pieuses prières de S. Anselme de Cantorbéry. Si l'on contestait l'authenticité de ces opuscules, au moins faut-il admettre qu'ils sont l'œuvre d'un écrivain de grande autorité, vivant à peu près à la même époque que S. Anselme.

Au commencement du xve siècle, on trouvait dans quelques Bréviaires romains les quatre antiennes, telles que nous les possédons aujourd'hui ; seulement les oraisons n'étaient pas absolument les mêmes ; quelquefois aussi, entre l'antienne et l'oraison, on intercalait plusieurs strophes d'une hymne qui servaient de commentaire [1].

[1] 1° Alma Redemptoris, etc.

Mater summæ puritatis
Fœta rege majestatis
Gabriele nuntiante
Virgo manens post et ante.
℟. O clemens !
Virgo gignens, Virgo paris,
Mater partu singularis ;
Gaude vultu tanti Regis
Cujus membra pannis tegis.
℟. O pia !
Alma Virgo ferens fructum
Qui delevit Evæ luctum
Te devote docessentes
In te via confidentes.
℟. O dulcis Virgo Maria !

℣. Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum.
℟. Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.
Oratio. Deus qui de Beatæ, etc.

2° Salve, Regina misericordiæ; vita, dulcedo, etc.... Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende.

Virgo Mater Ecclesiæ
Æternæ porta gloriæ,
Esto nobis refugium
Apud Patrem et Filium.
℟. O clemens !
Virgo clemens, Virgo pia,
Virgo dulcis, o Maria,
Exaudi preces omnium
Ad te pie clamantium.

Au commencement du XVIe siècle, quelques Bréviaires n'admettaient plus que deux antiennes, le *Salve Regina* et le *Regina cœli*. Mais S. Pie V les rétablit toutes les quatre, et les rendit obligatoires pour tous dans le Bréviaire romain, édité par son ordre en 1568. Il régla définitivement l'ordre et les temps dans lesquels elles se disent depuis cette époque. Il retrancha les strophes que l'on y avait surajoutées et fixa la forme sous laquelle nous les connaissons aujourd'hui.

℟. O pia!
Gloriosa Dei Mater
Cujus natus est ac pater
Ora pro nobis omnibus
Tibi laudes canentibus.
℟. O dulcis Virgo Maria!

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.
℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.
Oratio. Omnipotens sempiterne Deus, etc.

3° Regina cœli, etc.... Ora pro nobis Deum, alleluia.
Virgo Mater resurgentis
Vetustatem nostræ mentis
Clementer evacua.
℟. Resurrexit sicut dixit, alleluia.
Tu fermenti corrumpentis
Mundi, carnis, et serpentis
Mixturam attenua.
℟. Ora pro nobis Deum, alleluia.
Veri lumen Orientis
Fac nos Paschæ permanentis,
Possidere pascua. ℟. Alleluia.

℣. Benedicta tu in mulieribus, alleluia.
℟. Et benedictus fructus ventris tui, alleluia.
Oratio. Deus qui per resurrectionem.

4° Ave, Regina cœlorum. Ave, Domina, etc....
Septa choris angelorum
Pia tenens jus cœlorum
Per te datur locus pacis
Hostis frangens vim mordacis.
℟. Gaude gloriosa.
℣. Tu stas pulchra velut luna.
Per te nobis dies una
Vere fiet tunc solemnis
Quando splendet sol perennis.
℟. Vale, valde decora.
℣. Consolamen miserorum,
Fida salus infirmorum
Pelle turbas rebellium
Pacem nostram turbantium.
℟. Et pro nobis Christum exora.

℣. Ora pro nobis sancta Dei Genitrix.
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.
Oratio. Concede quæsumus, omnipotens et misericors Deus, etc.
Voir TROMBELLI, part. II, dissert. X.

On croit que S. Ignace, troisième successeur de S. Pierre sur le siège d'Antioche, et martyr illustre, introduisit le chant des antiennes dans l'Eglise. L'historien ecclésiaste Socrate [1] nous dit que S. Ignace vit des anges psalmodier les uns après les autres; à la suite de cette vision il institua la psalmodie alternative dans son église. Le mot *antienne* signifie, en effet, la voix réciproque de deux chœurs psalmodiant alternativement. Les Grecs furent les premiers qui composèrent des antiennes; puis S. Ambroise les fit adopter aux Latins. De là se répandit dans toutes les régions de l'Occident l'usage de chanter des antiennes au chœur. Elles sont chantées avant les psaumes, par deux chœurs alternant, pour marquer l'amour mutuel, ou la charité, qui, pour exister, demande au moins deux personnes. Après les psaumes, tous chantent ensemble, parce que de l'affection fraternelle naît une joie commune. C'est pourquoi on peut les considérer comme de petits cantiques insérés dans les louanges de Dieu, pour réjouir l'âme des fidèles. Rien ne donne de véritable joie, en effet, comme la charité. Ces réflexions sont de Guillaume Durand dans son *Rational des offices divins* [2]. Pierre, le vénérable abbé du Mont-Cassin, dit, en parlant du *Salve Regina*, que les antiennes en l'honneur de la sainte Vierge sont faites pour témoigner, par tous les moyens en notre pouvoir, le très grand amour que toute créature raisonnable doit à la bienheureuse Vierge Marie, après Dieu [3].

On regarde généralement le pieux et savant Herman Contractus comme l'auteur du *Salve Regina*. Admis dans l'ordre de S. Benoit, malgré la paralysie de ses membres, qui lui fit donner le nom de *Contractus*, il obtint miraculeusement de Marie, non pas la guérison corporelle qu'il demandait, mais une disposition merveilleuse pour toutes les sciences sacrées. Aussi, embrasé d'une dévotion extraordinaire envers la très sainte Vierge, il composa, dit-on, le *Salve Regina* vers l'an 1040, l'*Alma Redemptoris Mater* et plusieurs autres chants sacrés adoptés par l'Eglise.

Plusieurs ont aussi regardé S. Anselme de Cantorbéry comme l'auteur du *Salve Regina*. Ce saint docteur monta sur le siège de Cantorbéry en 1093. On trouva le *Salve Regina* en tête du

1 Lib., VI *histor.*, cap. VIII.

2 DURANDUS, *Rational. divin. offic.*, lib. V, cap. II, num. 29 et 31.

3 Antiphona de sacra Domini matre facta, cujus principium est *Salve Regina, Mater misericordiæ*, in festo Assumptionis ipsius, dum processio fit a conventu cantetur, et insuper in processionibus, quæ a principali Ecclesia apostolorum, ad ejusdem Matris Virginis Ecclesiam ex more fiunt.... Causa instituti fuit (cantationis scilicet *Salve Regina*) nulla alia hujus quam summus et maximus amor ab omni rationabili creatura, quibuscumque modis rationabiliter fieri potest, exhibendus post auctorem omnium Matri auctoris universarum. PETR. VENERAB., Statuto LXXVI.

psautier qu'il a écrit en l'honneur de la sainte Vierge. S'il ne fut pas l'auteur de l'antienne à Marie, au moins faut-il le regarder comme l'un de ses premiers propagateurs.

Guillaume Durand, dont l'autorité est grande en ces matières, croit qu'il faut l'attribuer à Pierre, évêque de Compostelle ; mais il n'en donne pas les raisons, ce qui ne prouve pas qu'il se soit déterminé sans motif pour ce choix.

Si l'on en croit Jean l'Hermite, les anges eux-mêmes furent les auteurs du *Salve Regina* et S. Bernard en fut le propagateur. D'après lui, une nuit, pendant que le bienheureux se livrait au repos et que tous ses religieux dormaient, il entendit les anges célébrer dans l'église du monastère les louanges de Dieu et de Marie. Il se leva sans bruit, et se rendit à l'église pour voir ce qui arrivait. Il vit Marie accompagnée de deux anges, l'un à sa droite tenant un encensoir, l'autre à sa gauche, portant l'encens. L'un des anges conduisit Bernard à la droite de Marie, jusqu'au pied de l'autel, et alors les esprits bienheureux entonnèrent le *Salve Regina* et le chantèrent tout entier. Bernard n'oublia rien de ce chant sacré, et l'on dit qu'il le transmit au pape Eugène, pour le répandre dans l'Eglise entière par l'autorité apostolique. C'est ainsi, ajoute Jean l'Hermite, que s'est passé ce fait, et une foule de témoins sont encore là pour l'affirmer [1]. Si le *Salve Regina* avait été répandu déjà dans l'Eglise au temps de S. Bernard, il n'eût pas été nécessaire que le saint s'appliquât à le retenir par cœur, ni en envoyât le texte par écrit au souverain pontife. Ce que l'on peut dire pour faire remonter plus haut qu'à S. Bernard la composition de cette admirable antienne, c'est qu'elle était peu connue jusque-là, quoique les anges la jugeassent digne d'être chantée par eux-mêmes, en l'honneur de la Mère de Dieu, ou qu'elle n'était pas complète et qu'ils y ajoutèrent au moins ces pieuses invocations que l'on s'accorde à regarder comme venant du saint docteur : *O clemens, o pia, o dulcis virgo Maria :* « *O clémente, ô pieuse, ô douce Vierge Marie !* » Quoi qu'il en soit, S. Bernard conserva toute sa vie un grand amour pour cette prière, et sa dévotion à la réciter lui procura plus d'une faveur de la divine Mère des miséricordes. On voyait encore, au siècle dernier, à Afflegem, dans le Brabant, au monastère de S. Benoît, une image de la Mère de Dieu qui, à ce salut de S. Bernard, *Salve, Regina*, répondit d'une voix claire et affectueuse : *Salve, Bernarde :* « Salut, Bernard. » Un autre jour qu'il priait dans la cathédrale de Spire, récitant le *Salve Regina* avec une dévotion ardente, transporté par la violence de ses pieuses affections, il prononça ses dernières paroles : *O cle-*

[1] JOANN. HEREM., lib. II vitæ S. Bernard., n. 7.

mens, o pia, o dulcis Virgo Maria! en fléchissant trois fois les genoux. Or, la pierre du pavé céda sous la pression de ses genoux et garda leur empreinte. On montrait encore à Spire, au temps de Guillaume Eysengre, qui rapporte ce fait, des plaques d'airain, placées en ces endroits, et portant gravées les paroles que le saint avait prononcées [1].

On trouve dans les œuvres de S. Bernard quatre sermons sur le *Salve Regina*, mais il ne paraît pas qu'ils soient de lui et l'on ne pourrait pas dire quel en fut l'auteur.

S. Bonaventure aimait aussi beaucoup cette pieuse antienne: on trouve dans le *Verger de Marie*, de Vincent d'Heneberg, des méditations et des strophes poétiques qui en sont le commentaire et lui sont attribuées.

Le pape Grégoire IX approuva le *Salve Regina*, par son autorité apostolique, et en prescrivit le chant dans tout l'univers. Pendant la grande révolution religieuse que Frédéric II avait soulevée dans l'Eglise, Innocent IV, cherchant un remède à ces maux, ordonna au clergé de chanter tous les jours le *Salve Regina* à la fin des complies, afin de se rendre Dieu propice par l'intercession de la bienheureuse Vierge. Paul V accorda une indulgence de deux cents jours à tous ceux qui assisteraient au chant de cette antienne, dans l'église des Dominicains. Mais ce fut, comme nous l'avons dit, le saint pape Pie V qui lui donna sa forme définitive.

Nous nous étendrons moins sur les trois autres antiennes de complies à la sainte Vierge.

L'*Alma Redemptoris Mater*, que le Bréviaire assigne au temps de l'Avent et aux semaines qui suivent Noël, jusqu'à la fête de la Purification, a pour auteur, si l'on en croit Durand et la plupart de ceux qui ont étudié cette question, le même Herman Contractus à qui plusieurs attribuent la composition du *Salve Regina*. Bellarmin ne rejette pas cette opinion. Nous avons vu que les moines avaient, de longue date, coutume de chanter après complies, tantôt le *Salve Regina*, tantôt d'autres antiennes pour célébrer les louanges de Marie, et demander son intercession. Nous avons dit aussi à quelle époque ces antiennes furent définitivement insérées dans le Bréviaire romain ; nous n'y reviendrons pas.

On ignore qui fut l'auteur de l'*Ave Regina cœlorum* que l'on chante depuis la Purification jusqu'au samedi veille de Pâques. On sait seulement que les Franciscains avaient adopté cette antienne dès les premiers temps de l'existence de leur ordre. Existait-elle auparavant? il est difficile de le dire. Fut-elle composée dans ce siècle? on ne le sait pas davantage. On trouve

[1] Guilielm. Eysengren., lib. II. *Chronic, de urbe Spirensi.*

dans une *Prière à la mère du Sauveur*, de Goffride, écrivain du XIe siècle, une strophe qui ressemble beaucoup à l'*Ave Regina* et s'en est inspirée, à moins qu'elle n'ait servi elle-même à inspirer l'auteur de la sainte antienne. Voici cette strophe :

Virgo semper pretiosa
Super omnes speciosa,
Stella maris, cœli porta
Ex qua mundo lux est orta.

Ces vers :

Super omnes speciosa
....Cœli porta
Ex qua mundo lux est orta

se retrouvent littéralement dans l'antienne qui nous occupe. Mais l'antienne a-t-elle précédé cette hymne ou l'hymne a-t-elle précédé l'antienne? On ne saurait le dire.

Si l'on admet que les hymnes et le psautier, généralement attribués à S. Anselme de Cantorbéry, sont de lui en réalité, il faudra reconnaître que l'*Ave Regina cœlorum* remonte à une haute antiquité, aussi bien que la coutume de le réciter pour terminer l'office. En effet, on lit dans cet opuscule de S. Anselme : « Conclusion des salutations. On doit dire ensuite l'antienne *Ave Regina cœlorum* [1]. »

Dans l'office de la bienheureuse Vierge Marie, édité à Paris vers la fin du XVe siècle, par Denis Messier, l'antienne *Ave Regina cœlorum* est beaucoup plus étendue que dans le texte dont l'Eglise a conservé l'usage, mais ces additions faites en dehors de l'autorité de l'Eglise tombèrent d'elles-mêmes [2].

Il nous reste à parler du *Regina cœli* que l'Eglise assigne au temps pascal. Cette antienne est la plus ancienne des quatre : on la fait remonter au temps de S. Grégoire le Grand. Une peste affreuse ravageait la ville de Rome ; S. Grégoire, pour écarter le fléau, ordonna des prières solennelles et fit porter, en

[1] S. Anselm. Inter opusc., n. xvii.

[2] Voici le commencement et la fin de cette antienne, ou plutôt de cette hymne :

Ave, Virgo gloriosa.
Ave, Mater speciosa.
Ave, Regina cœlorum.
Ave, Domina angelorum.
Ave, Flos Virginum.
Ave, Candor lilium.
Ave, Rosa sine spina.
Ave, mundi Regina.

O Regina poli,
Mater gratissima proli,
Spernere me noli.
Me commendo tibi soli.

grande pompe, par les rues de la ville, l'image de Marie. A mesure que l'image de Marie avançait, la peste disparaissait des rues honorées de la présence de la sainte image. Alors, dit-on, S. Grégoire entendit les anges chanter le *Regina cœli*, jusqu'à ces mots : *Ora pro nobis Deum;* car les anges ne pouvaient pas demander à Marie qu'elle intercédât pour eux. Ce fut S. Grégoire qui ajouta cette pieuse supplication au cantique de louanges que les esprits célestes lui avaient fait entendre. Des auteurs très recommandables, tels que Durand Canisius et d'autres, admettent cette tradition. Baronius hésite à y ajouter foi, parce que, dit-il, on n'en trouve nulle mention, ni dans S. Grégoire de Tours, ni dans Bède le Vénérable, qui tous deux rapportent une multitude de faits de bien moindre importance, ni dans les œuvres de S. Grégoire lui-même [1]. Il faut donc se résigner à ne pas connaître d'une manière certaine l'origine du *Regina cœli*, tout en tenant pour assuré qu'il remonte à une très haute antiquité.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur les titres de Reine, de Mère de miséricorde, d'Avocate, de Mère du Rédempteur, de Reine des cieux qui sont donnés à la bienheureuse Vierge Marie, dans ces pieuses antiennes ; nous n'avons pas davantage à justifier la confiance avec laquelle nous lui adressons nos humbles supplications ; nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit. Ajoutons seulement que c'est pour le chrétien, et surtout pour le prêtre, une grande consolation et une grande force d'achever la journée en glorifiant ainsi la Mère de Dieu qui est notre Mère, et en se mettant, avec amour, sous sa toute-puissante protection.

Nous entrerons plus loin dans quelques détails sur les autres antiennes, répons, hymnes ou versets que l'Eglise chante en l'honneur de Marie. Bornons-nous à dire ici que leurs pieux auteurs sont généralement inconnus, aussi bien que le temps précis où ils ont été composés et ont commencé d'être en usage.

[1] De supplicationibus sæpius habitis et ultimo loco factis in basilica S. Petri contendere minime volumus, etsi de multiplici aut etiam triplici processione tempore pestis habita scriptores omnes sileant. At quæ narrantur de viso angelo, et de sedata peste, dubiæ videntur fidei. Si enim id contigit, quonam pacto Gregorius Turonensis id a suo Diacono non accepit? Si vero ipsum audierit tanta miracula referentem, quomodo ab ipsis commemorandis abstinuit, qui aliquando levissima, nec ita certa referre delectatur? Altum est quoque de istis Bedæ et Pauli et Joannis silentium. Baron., ad ann. 590, num. 18.

CHAPITRE VI

DES FÊTES DE LA SAINTE VIERGE CÉLÉBRÉES PAR TOUTE L'ÉGLISE

§ I. — *Fête de l'Immaculée Conception.*

(VIII DÉCEMBRE.)

Nous avons traité avec des développements suffisants, dans les deux premiers volumes de cet ouvrage, du mystère même de l'Immaculée Conception, et des autres mystères que l'Eglise honore, par les différentes fêtes dont nous allons parler. Nous n'y reviendrons donc pas, et nous ne nous occuperons ici que des fêtes elles-mêmes.

Quelques auteurs font remonter jusqu'aux Apôtres l'origine de la fête de l'Immaculée Conception. On peut compter parmi ces auteurs Flavius Dexter, chancelier de l'empereur Théodose, contemporain et ami de S. Jérôme. Il avance cette opinion comme un fait indubitable, dans un ouvrage historique écrit en 390, dédié à S. Jérôme et traduit en grec par Sophrone. Voici ses propres paroles ; « On célèbre en Espagne, conformément aux « enseignements de Jacques, la fête de la Conception immaculée « et toute pure de Marie, Mère de Dieu [1]. » Christophe Véga tire de ce texte la conclusion suivante : « Nous avons donc raison « de croire que la fête de la Conception de la bienheureuse « Vierge Marie a été instituée par les Apôtres [2]. On aurait tort en effet, de repousser, comme dénuée de toute probabilité, l'opinion qui fait remonter jusqu'aux Apôtres eux-mêmes l'institution de la fête de la Conception immaculée de Marie. Flavius Dexter, dont le texte en est le principal appui, est un écrivain dont l'autorité est très considérée. Christophe Véga n'est pas seul à s'appuyer sur lui, et de nombreux auteurs cités par Célestin Mayr, dans son ouvrage sur le culte de la sainte Vierge, ont fait de même.

Pourquoi, d'ailleurs, regarder comme improbable cette opinion, lorsqu'il ressort de divers textes du Nouveau Testament, que les Apôtres croyaient à l'Immaculée Conception de Marie? S. Paul ne l'enseignait-il pas indirectement aux Romains lors-

[1] Jacobi prædicatione celebratur in Hispania festum immaculatæ et illibatæ Conceptionis Dei genitricis. FLAV. DEXT., *Historia.*

[2] Jure ergo optimo Conceptionis B. Mariæ festum ab apostolis institutum credimus. CHRISTOPHOR. VEGA, *Theol. mar.*, n. 256.

qu'il leur écrivait que la grâce de Jésus-Christ s'étend à plus de personnes que le péché d'Adam [1]. Or, personne parmi les descendants d'Adam n'a été exempt de ce péché, sinon la très sainte Vierge. S. Paul n'a pas besoin d'expliquer plus clairement ce dogme, parce qu'il sait que tous le comprendront, instruits qu'ils sont de ce mystère. L'évangéliste S. Luc n'aurait pas appelé Marie : *Pleine de grâce*, s'il n'avait su que jamais la bienheureuse Vierge Marie n'avait été privée de l'innocence. S. Pierre et S. Jacques, dans leur Liturgie, dont l'authenticité ne peut pas être raisonnablement mise en doute, proclament clairement et absolument Marie, *immaculée*, *toujours heureuse* et *sans tache*, *sous tous les rapports*. Et ce qui donne un plus grand poids aux expressions dont ils usent, c'est dans l'oblation même du divin Sacrifice qu'ils s'expriment ainsi. N'est-il pas probable, au moins jusqu'à un certain point, que les Apôtres aient voulu célébrer, par une fête particulière, la mémoire d'un mystère si glorieux pour la Mère de leur divin Maître? Le jour fixé par eux pour cette fête ne nous est pas connu : il en est de lui comme de tant d'autres communications faites de vive voix aux fidèles par les Apôtres, et qui ne sont pas venues jusqu'à nous.

Quoi qu'il en soit, cette fête fut célébrée dans l'Église d'Orient, dès le ve siècle, car il en est question dans le *Typicon* de S. Sabas écrit en 531. Il indique le 9 décembre, comme le jour où elle est célébrée chez les Grecs. Georges, évêque de Nicomédie, dit que cette fête remonte très haut.

L'empereur Emmanuel Comnène, de concert avec le patriarche de Constantinople, résolut de supprimer quelques fêtes, parce que leur grand nombre devenait une cause d'oisiveté et de désordre, en même temps que les tribunaux, obligés de chômer, n'arrivaient plus à juger les coupables. Il porta donc une loi dans laquelle il énumérait les fêtes qui devaient être observées : parmi elles se trouve la fête de la Conception de la très sainte Mère de Dieu, fixée au 9 décembre [2]. D'où il suit qu'en l'année 1166, qui fut celle où fut publiée cette constitution, la fête de la Conception de la très sainte Vierge fut proclamée une de celles qu'il était ordonné de sanctifier dans tout l'empire

[1] Sed non sicut delictum, ita et donum. Si enim unius delicto multi mortui sunt; multo magis gratia Dei et donum in gratia unius hominis Jesu Christi in plures abundavit. *Rom.*, v, 15.

On peut assurément donner à ce texte latin la signification que lui donne Sedlmayr que nous suivons ici; cependant il paraît plus conforme au texte grec de traduire avec Glaire : « .... La grâce et le don de Dieu se sont ré- « pandus sur un grand nombre, » sans comparatif.

[2] Decembris dies IX, in quo scilicet conceptio sanctissimæ Matris Dei nostri celebratur. Apud Carolum Labbæum, *Observat.* et *emendat.* in synops. Basilic., p. II, p. 127.

d'Orient. Le savant Assemani remarque que Manuel Comnène, qui régna de 1143 à 1181, n'institua point cette fête; il ne fit que donner la sanction de son autorité souveraine à un usage existant dans l'empire de temps immémorial.

Dans le calendrier (*Typicon*) que l'abbé Nicon rédigea vers l'an 1040, on lit, à la date du 9 décembre : « Conception de « sainte Anne, lorsqu'elle conçut la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu [1]. » Il est aussi fait mention de cette fête dans le Synaxaire et le Ménologe de Basile Porphyrogénète, à la même date du 9 décembre [2].

Il existe d'anciens manuscrits des Evangiles, remontant au VIIIe siècle, à la fin desquels on trouve le tableau des fêtes célébrées lorsqu'ils furent écrits. Parmi ces fêtes, celle de la Conception de la très sainte Vierge est signalée [3]. Il existe encore de très anciens versets qui s'adressent en ces termes à sainte Anne : « Vous n'enfantez pas comme Eve, dans la douleur, ô « Anne, car dans votre sein vous portez la joie. Le neuvième « jour, Anne a conçu Marie, Mère de Dieu [4]. » Dans les Ménées, non seulement la conception de sainte Anne, mère de la Mère de Dieu, est signalée comme une fête solennelle, mais on y trouve rapportés plusieurs passages des écrits de S. Germain, de Joseph, de Jean le moine, et d'Etienne le Sabbaïte qui la concernent [5]. Il faut encore citer le poème d'André de Crète, écrit au VIIe siècle, qu'on lit dans ses œuvres éditées par Combefis sous ce titre : *Canon sanctæ Annæ*, et le *Typicon* de Sabas qui, s'il faut en croire Allatius et Zaccaria, remonte au moins au Ve siècle. On y trouve énumérées les fêtes célébrées dans le patriarcat de Jérusalem, et la fête de la Conception de la très sainte Vierge y est indiquée en ces termes : « Conception de « sainte Anne, mère de la Mère de Dieu. »

[1] Conceptio sanctæ Annæ, quando concepit beatam virginem Mariam Dei genitricem. NICON. *abb. Typicon,* ad diem v decembr.

[2] On lit dans le Ménologe : Conceptio sanctæ Annæ, matris Deiparæ. — Dominus et Deus noster, cum animatum sibi templum, domumque sanctam in suum habitaculum præparare vellet, misit angelum suum ad Joachim et Annam justos, ex quibus suam secundum carnem Matrem procedere destinaverat, et prænunciavit conceptionem infecundæ et sterilis, ut Virginis fecunditati fidem faceret. Concepta est igitur nataque sancta Virgo Maria, non ut quidam aiunt septimestris aut sine viri opera ; sed exactis novem integris mensibus, ex promissis quidem, attamen ex viri conjunctione : solus enim Dominus et Deus noster Jesus Christus, sine viro aut sine commixtione et semine ex sancta Virgine natus est, modo quodam sibi noto, nobis autem ineffabili et inexplicabili ; cumque perfectus Deus esset, omnia sibi quæ ad carnis œconomiam pertinent, perfecte assumpsit, prout humanam naturam ab initio condidit atque effinxit. *Menolog.*, die IX decembr., p. 15.

[3] Vide ASSEMANI, in *Kalend. Eccl. univ.*, p. 434, tom. V.

[4] Non sicut Eva tu paris in doloribus; in sinu namque, Anna, gaudium gestas. Nona die concepit Anna Mariam Dei Matrem. *Men.*, die IX decembr.

[5] Vide ASSEMANI, ut supra, p. 70.

Dans ces temps anciens, la fête de la Conception immaculée de Marie était célébrée avec un grand éclat, et relevée par des discours solennels. D'après Baronius et Gérard Vossius, il existe encore un discours prononcé en l'honneur de la Conception de la sainte Vierge par Léon VI, surnommé le Sage. Georges de Nicomédie en a laissé plusieurs sur le même mystère. D'autres discours plus anciens encore, mais dont les auteurs sont ignorés, ont été attribués à S. Jean Damascène, quoiqu'ils ne rappellent en rien sa manière ni son style. Mais S. Jean Damascène lui-même, énumérant les fêtes que l'on doit célébrer en l'honneur de la sainte Vierge, dit entre autres choses : « Il y a donc dix « fêtes qu'il faut solenniser avec joie, lorsque la grâce de Dieu « les ramène. Et la première de ces solennités est celle du jour « où Joachim et Anne furent avertis que d'eux naîtrait la très « pure Vierge Marie, Mère de Dieu. Plus tard, on célèbre de « même, avec une grande vénération, le jour de sa naissance. « La conception d'abord, la nativité ensuite. » S. Jean constate que la fête de la Conception de Marie n'est pas célébrée dans toutes les églises sans exception, quoiqu'il paraisse juste de solenniser ce jour où fut jeté le fondement du temple de Dieu par excellence, puisqu'on célèbre la mémoire de la dédicace des temples bâtis par la main des hommes. Ainsi donc, vers le milieu du VIIe siècle, la fête de la Conception de Marie était généralement célébrée en Orient [1].

Dans l'Eglise d'Occident, nous trouvons les premières traces de la célébration de cette fête vers le milieu du VIIe siècle. Ce fut l'Espagne qui l'adopta d'abord. Elle y fut introduite par S. Ildefonse, archevêque de Tolède, mort en 667. C'est du moins ce que rapporte Julien, son successeur sur le siège de Tolède, et son historien, dont le témoignage mérite toute créance. Vers la même époque, les moines du Mont-Cassin l'adoptaient à leur tour. On possède encore une hymne qui remonte au delà du

[1] Festa ergo agenda esse aio, cum gratia advenerit, insignia decem. Primumque ante alia solemnia, in quo Joachim et Anna purissimæ ac Deiparæ Mariæ natalium nuncium accepit. Postmodum summe venerandum natalem ipsius diem. Ibi conceptio, hic nativitas.... Has porro decem solemnitates non sine honore et lætitia agimus. Primam quidem, licet ab omnibus non agnoscatur, in qua beati Joachim et Anna natalium semper Virginis ac Deiparæ Mariæ, nono decembris die nuncium acceperunt. Notaque attente, dilectissime, non esse præter fidem et frustra quod nos scriptis mandamus. Nam si templa nec præter tantæ rei dignitatem dedicamus, quanto magis ferventi studio, devotione infinita, ac Dei timore solemnitas hæc celebranda est, in qua non ex lapide fundamenta jaciuntur, nec manu hominum Dei templum exædificatur; sed in ventre Deiparæ ac sanctissima Maria Patris beneplacito, et sanctissimi ac vivificantis Spiritus ope concepta est. Christus Dei Filius, qui lapis angularis eam exstruxit, in qua postea et ipse inhabitavit, ut ad nos servandos adveniens, legem prophetasque adimpleret. S. Joan. Damasc., *Sermo in annuntiationem SS. justorum Joachim et Annæ*, etc.

IXe siècle et se rapporte à cette fête. On l'attribue à S. Ambroise ou à Paul Diacre [1].

Un très ancien calendrier de marbre, à l'usage de l'Eglise de Naples, prouve qu'avant le Xe siècle, la fête de la Conception de la très sainte Vierge y était célébrée. Une charte de donation faite à l'église de Crémone, en faveur de cette fête, remonte à l'an 1047. Le donateur veut qu'il soit fait une statue de Marie immaculée, en marbre ou en bois incorruptible, et il décrit les attributs qui doivent l'accompagner. Il règle aussi le nombre de cierges qui brûleront en son honneur et l'hymne que l'on devra chanter [2].

[1]

Quis possit amplo flamine præpotens,
Digne fateri præmia Virginis,
Per quam veternæ sub laqueo necis
Orbi retento reddita vita est?

Hæc virga Jesse, Virgo puerpera
Hortus supremo germine consitus
Signatus alto munere, fons sacer
Mundum beavit viscere cœlibi.

Hausto maligni primus ut occidit
Virus chelidri terrigenum parens :
Hinc lapsa pestis per genus irrepens
Cunctum profundo vulnere perculit.

Rerum misertus sed sator, inscia
Cernens piaculi viscera Virginis,
Hic ferre mortis crimine languido
Mandat salutis gaudia sæculo.

Emissus astris Gabriel innubæ
Æterna portat nuntia Virgini :
Verbo tumescit latior æthere
Alvus replentem sæcula continens.

Intacta Mater, virgoque fit parens,
Orbis creator ortus in orbe est,
Hostis paventi sceptra remota sunt
Toto refulsit lux nova sæculo.

Sic virginalis vincula permanent
Prodit pudoris dum thalamo potens;
Mansere clausæ arctius ut fores,
Intrante demum quo sera vinxerat.

Hoc signat ædis janua non patens,
Quam celsa vatis visio prodidit
Soli tremenda pervia principi
Mansura nempe clausa perenniter.

Sit Trinitati gloria unicæ,
Virtus, potestas, summa potentia
Regnum retentans, quæ Deus unus est,
Per cuncta semper sæcula sæculi. Amen.

Apud PASSAGLIA citat. in opere de *Immaculata Deiparæ Concept.*, sect. 7

[2]

Candidissima ut lilia
Salve, æterni Patris filia.

Au XIIe siècle, les monuments attestant que la fête de la Conception immaculée de Marie était célébrée, au moins dans plusieurs Eglises en Italie, ne manquent pas davantage. Ils se multiplient aux siècles suivants.

Il est certain que cette solennité fut introduite en Angleterre au XIe siècle ou, au plus tard, au XIIe. S. Anselme rapporte qu'un saint abbé nommé Helsinus, chargé d'une mission par le duc de Normandie Guillaume le Conquérant, fut surpris, à son retour, par une épouvantable tempête qui menaçait d'un naufrage inévitable le vaisseau qui le portait. Au moment où tout espoir semblait humainement perdu, la bienheureuse Vierge Marie exauça les supplications ardentes qui s'élevaient vers elle. Tous ceux qui montaient le vaisseau virent soudain s'avancer vers eux, marchant sur les flots en fureur, un vénérable vieillard revêtu des ornements pontificaux. Ce vieillard, appelant l'abbé, lui dit : Veux-tu échapper au péril de la mer? Veux-tu rentrer sain et sauf dans ta patrie? L'abbé répondit, en fondant en larmes, qu'il le désirait de tout son cœur, et que c'était son unique envie. Alors le vieillard lui parla ainsi : Sache que j'ai été envoyé vers toi par Notre Dame, Marie Mère de Dieu, que tu as invoquée avec confiance dans ta détresse. Si tu veux faire ce que je te dirai, tu seras sauvé avec tes compagnons, du naufrage qui vous menace. L'abbé promit aussitôt de le faire, s'il échappait au naufrage. — Promets donc, dit le vieillard, à Dieu et à moi, de célébrer solennellement, et de faire célébrer, le jour de la conception et création de la Mère de N.-S. Jésus-Christ. Helsinus demanda quel jour il faudrait célébrer cette fête, et le saint vieillard lui répondit : Vous la célébrerez le 6 des ides de décembre. L'abbé demanda encore quel office il faudrait adopter pour cette solennité, et il lui fut dit : Le même que pour la Nativité, en remplaçant uniquement le mot *Nativité* par celui de *Conception*. Puis l'apparition s'évanouit, et la tempête cessa aussitôt. Helsinus aborda sain et sauf en Angleterre : il fit connaître ce qu'il avait vu et entendu. La fête de la Conception de la très sainte Vierge fut, à partir de ce jour, célébrée dans son monastère. S. Anselme, après ce récit, ajoute : « Et nous, frères bien-aimés, si nous voulons aborder au port « du salut, célébrons par des offices solennels la fête de ce

Salve, Mater Redemptoris,
Salve, sponsa Spiratoris.

Sine macula concepta
Salve, Triadis electa,
Salve, inferni victrix aspidis,
Illius expers sola cuspidis.

Salve, Triadis electa
Sine macula concepta

« jour ; honorons dignement la Conception de la Mère de Dieu, « et nous serons généreusement récompensés par son Fils [1]. »

La chronique de Gaufride, écrite dix ans à peine après la mort de S. Anselme, attribue aussi à cette miraculeuse révélation l'institution de la fête de la Conception de Marie en Angleterre. Gaufride lui-même, devenu abbé du monastère de S. Alban, en 1119, statua qu'elle y serait à l'avenir solennelle

[1] Tempore namque illo, quo divinæ placuit pietati Anglorum gentem de malis suis corrigere, suæque servituti officiis arctius adstringere ; gloriosissimus Normannorum dux Guillelmus, eamdem patriam debellando subegit. Qui videlicet Guillelmus tunc temporis rex Anglorum factus, Dei virtute, et industria sua, totius Ecclesiasticæ dignitatis honores in melius reformavit. Cujus piæ intentionis operibus invidens bonorum omnium inimicus diabolus, tum familiarium fraudibus, tum extraneorum incursibus, multoties conatus est ejus obsistere successibus. Sed Domino protegente, et timentem se regem glorificante, ad nihilum deductus est malignus. Audientes autem Daci Angliam esse subjectam Normannis, graviter sunt indignati, et suo quasi hæreditario jure privati, arma parant, classem aptant, ut eos adeuntes a data sibi divinitus patria expellant. Hoc comperto prudentissimus Guillelmus Helsinum quemdam religiosum abbatem Remessiensis cœnobii, accersitum, in Daciam dirigit, ut inquirat hujus rei veritatem. At ille, ut vir sagacis ingenii, strenue regis negotium exequitur. Quo fideliter peracto, ad Angliam reverti cupiens, mare ingreditur ; et cum jam maximam partem prospero cursu transisset, subito densis surgentibus undique ventis, horrida tempestas cœlum commovit, et undas. Fatigatis igitur nautis, nec ultra jam obniti valentibus, fractis remis, funibusque ruptis, cadentibus velis, spes salutis amittitur, nihil sibi, nisi submersionis exitium miserabiliter expectantibus. Cum de salute corporum desperati, animarum solummodo, magnis clamoribus salutem Creatori suo commendarent, et beatissimam virginem Mariam Dei Genitricem, miserorum refugium, et desperatorum spem devote reclamarent, ecce subito conspiciunt quemdam admodum reverendæ habitudinis virum, pontificali infula decoratum, quasi inter medias undas navi proximum. Qui vocans ad se abbatem, his verbis cœpit eum appellare : Vis, inquit, periculum maris evadere? Vis in patriam sanus redire? Cumque cum fletu id toto corde desiderare et hoc solum expectare responderet ; tunc ille : Scias, inquit, me ad te a Domina nostra Dei Genitrice Maria directum esse, ad quam dulciter reclamasti. Et si dictis meis obtemperare volueris, sanus cum comitibus tuis evades imminens periculum maris. Ille vero illico spondet, se ei in omnibus obtemperaturum, si hoc evaderet naufragium. Promitte, inquit ille, Deo et mihi, quod diem Conceptionis et Creationis Matris Domini nostri Jesu Christi solemniter celebrabis et celebrandum prædicabis. At ille ut prudentissimus : Et quis, inquit, dies in hoc festo celebrandus erit? Sexto, ait idus decembris, hoc festum solemnizandum tenebis. Et quo, inquit abbas, officio utemur in ecclesiastico obsequio? Omne, inquit, officium quod dicitur in ejus nativitate, dicetur in conceptione ; excepto quod nomen nativitatis mutabitur in nomen conceptionis. His dictis ille disparuit et dicto citius sedata tempestate, abbas incolumis concito flatu applicuit littoribus anglicanis, et quæ viderat et audierat, quibus potuit, notificavit. Statuit autem idem festum in cœnobio (Remissiensi) celebrari, et ipse quamdiu vixit, devotis obsequiis celebravit. Et nos ergo, fratres dilectissimi, si portum salutis volumus apprehendere, Dei Genitricis conceptionem dignis obsequiis et officiis celebrabimus, ut ab ejus Filio digna mercede remuneremur. S. Anselm., Epist. de *Concept. sanctæ Mariæ*, inter opusc., p. 365.

ment célébrée. Enfin, un concile provincial tenu à Cantorbéry, en 1327, attribue à S. Anselme l'introduction de cette fête en Angleterre, et ordonne qu'elle sera solennellement célébrée dans toutes les églises de la province ecclésiastique.

En France, la fête de la Conception de la très sainte Vierge paraît, au plus tard, au commencement du XIe siècle. La lettre de S. Bernard aux chanoines de Lyon ne laisse aucun doute à cet égard. Cette lettre fut écrite vers l'an 1140. Mabillon en résume tout le sens en ces quelques mots : « La fête de la Con-« ception est nouvelle; elle ne repose sur aucun fondement « légitime; elle n'aurait pas dû être instituée sans consulter le « siège apostolique, auquel S. Bernard soumet du reste entiè-« rement sa manière de voir [1]. » Le saint docteur avoue cependant que cette fête n'a pas été introduite, pour la première fois, dans l'Eglise, par les chanoines de Lyon, car il dit : « J'avais trouvé déjà cette erreur chez plusieurs, mais je n'avais « rien dit, croyant pouvoir laisser passer une dévotion prove-« nant d'un cœur simple et de l'amour de la Vierge. Mais dé-« couvrant une pratique superstitieuse chez des hommes sages, « dans une noble et illustre Eglise dont je suis spécialement le « fils, je ne sais si je pouvais me taire, sans vous offenser gra-« vement tous. »

Il fait plus loin allusion au fait miraculeux rapporté par S. Anselme, que nous avons cité plus haut, et dit : « Mais on « s'appuie sur un écrit parlant d'une révélation que l'on dit « céleste [2]. »

La protestation de S. Bernard contre l'introduction de la fête de la Conception de la sainte Vierge dans l'Eglise de Lyon, procède de l'erreur dans laquelle il était touchant le mystère même de la sanctification de la Mère de Dieu. Il croyait qu'admettre pour Marie l'exemption complète du péché originel, c'était admettre qu'elle avait été conçue, comme N.-S. Jésus-Christ lui-même, par l'opération du Saint-Esprit, ce qui naturellement blessait profondément sa foi.

Mais, abstraction faite de ce que le sens de la lettre de S. Bernard sur ce point, qu'il n'y a pas de motif suffisant pour célébrer cette fête, n'est pas clair, il fait comprendre assez, à la fin de sa lettre, qu'il n'est pas tout à fait d'accord avec lui-

[1] Conceptionis festum novum esse; nullo niti legitimo fundamento ; cæterum non fuisse instituendum inconsulta sede apostolica, cui sententiam suam subjicit. MABILL., de *Epist. S. Bern.*

[2] Et ante quidem apud aliquos errorem compereram, sed dissimulabam parcens devotioni quæ de simplici corde et amore Virginis veniebat. Verum apud sapientes atque in famosa et nobili ecclesia et cujus specialiter filius sum, superstitione deprehensa, nescio an sine gravi offensa etiam vestri omnium dissimulare potuerim.... Sed profertur scriptum supernæ, ut aiunt, revelationis. S. BERNARD., epist. CLXXIV *ad Lugdun. Canon.*

même à cet égard; car il ne blâme positivement les chanoines que d'avoir introduit la fête sans l'approbation du Saint-Siège. Il ajoute que ce qu'il dit sur ce sujet, il entend l'avoir avancé sans préjudice de ce qu'un docteur plus instruit en pourrait croire; qu'il soumet formellement son opinion au Saint-Siège, déclarant qu'il est prêt à modifier son jugement suivant celui de Rome, s'ils diffèrent.

Aussi cette lettre n'eut-elle aucun effet sur la célébration de la fête; ni les chanoines de Lyon, ni les autres Eglises dans lesquelles elle était déjà établie ne se laissèrent détourner de la célébrer. Elle se répandit au contraire de plus en plus; c'est ainsi qu'en 1197 elle était célébrée à Rouen avec une très grande pompe. Une ancienne chronique de cette ville, citée par Labbe, rapporte en effet que cette année-là, plusieurs évêques suspendus par l'archevêque de Rouen, Walter, vinrent, en suppliants, se prosterner à ses pieds, pendant la procession solennelle qui avait lieu pour la fête de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie. D'anciens auteurs réclament pour la ville d'Arras l'honneur d'avoir célébré, l'une des premières en France, cette fête de Marie. Elle y fut introduite, dit-on, par l'évêque Godescalc, qui mourut en 1170 [1].

En Belgique, l'évêque et prince de Liège, Albéron II, ordonna que la fête « de la pure et immaculée Conception de la Bienheu-« reuse Vierge Marie fût célébrée le VIIIe jour de décembre, « pour mettre fin à de grands maux [2], » dans tout son diocèse. Une révélation faite à Armenfrède, chantre de cette église, fut l'occasion de ce décret.

En Allemagne, un prêtre nommé Photus, qui vivait en 1152, a laissé un écrit sur *l'état de la maison de Dieu*, ou la situation de l'Eglise, dans lequel il se plaint de l'introduction de nouvelles fêtes et en particulier de celle de la Conception de la sainte Vierge Marie; ce qui prouve qu'à cette époque les monastères et les églises d'Allemagne la connaissaient déjà [3]. Cet

[1] Godescalcus Brabantus, ex Asceta Ordinis Præmonstratensis, et abbate montis S. Martini factus antistes Atrebatensis, inter alia Marianæ pietatis obsequia, quibus sibi cœlestis reginæ gratiam demereri studuit, festum conceptionis B. Virginis in sua Atrebatensi Ecclesia quotannis celebrandum primo instituit. Ad regnum gloriæ, Christo vocante, profectus est anno salutis 1170, die 7 augusti. Maracc., *Antistites Mariani*, cap. VII, n. 27

[2] In remedium magnorum malorum puræ et immaculatæ conceptionis beatæ Mariæ virginis festivitatem pro die VIII decembris. *Apud* Matriam Hauzeur, tom. II, collat. totius Theologiæ, q. XV in III sentent. in resp. ad 10.

[3] Unde profecto liquet quantum delinquant, quantum communis vitæ societatem perturbent qui extraordinaria instituta monasteriis tradunt, qui currum Domini, de quo scriptum est : *Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium, Dominus in eis*, currum, inquam, Dei extra metam quodammodo ducunt. Hinc est quod in ordine monastico, qui honestis studiis ac

ancien auteur, qui semble copier en plusieurs points la lettre de S. Bernard aux chanoines de Lyon, trouve comme lui qu'il n'y avait pas de raison suffisante pour introduire la nouvelle fête. Cependant la pratique immémoriale de l'Eglise d'Orient, celle déjà ancienne de plusieurs églises et monastères d'Occident, et l'inspiration divine qui poussait les pasteurs à faire honorer, par leurs ouailles, la Conception toute pure et tout immaculée de Marie, n'étaient pas des motifs de peu de valeur. Telle est la réflexion du P. Passaglia à propos de cette citation.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici de l'accueil fait, par l'Eglise de Rome, à la fête de la Conception de Marie. Mère et maîtresse de toutes les Eglises, elle est tenue à une circonspection plus grande, et ce qui peut être, jusqu'à un certain point, taxé de nouveauté n'est pas facilement accueilli par elle. Aussi n'est-ce qu'au XIIIe siècle que l'on trouve la fête de la Conception définitivement entrée dans le cycle liturgique de l'Eglise romaine. Barthélemy de Trente, qui écrivait vers 1230, dit que la fête de la Conception est célébrée presque partout avec solennité, et qu'il a lui-même assisté, dans l'église cathédrale d'Agnani, aux offices de cette fête, en présence de la cour romaine qui n'y mettait nul obstacle [1]. Barthélemy de Brescia écrivait de même, en 1240, que l'Eglise célèbre, comme fête solennelle, le jour de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie, et qu'il a officié lui-même, à pareil jour, dans la chapelle du souverain Pontife, en sa présence et en celle des cardinaux et des autres prélats [2]. Nous pourrions citer encore, à la suite du P. Passaglia, une foule de textes démontrant avec évidence que la fête de la Conception de la très sainte Vierge fut célébrée à Rome, sous les yeux des souverains Pontifes, dans les XIIIe et XIVe siècles ; mais

laudabilibus institutis aliquando præminebat, nostris jam diebus, color optimus ecclesiasticæ gravitatis mutatus esse videtur, superducto quodam fuco levitatis.... Miramur ergo satis quod visum fuerit hoc tempore quibusdam monasteriis mutare colorem optimum, novas quasdam inducendo celebritates. Numquid patribus doctiores aut devotiores sumus? Superba mente præsumimus quidquid ipsorum in talibus prudentia præterivit. Quæ igitur ea tempestate celebranda nobis indixit? Festum videlicet sanctæ Trinitatis, festum Transfigurationis Domini. Addi his a quibusdam, quod magis absurdum videtur, *festum quoque conceptionis sanctæ Mariæ*. Nos in his omnibus devotioni fidelium minime derogamus dum rationem quærimus, qua rationabile obsequium nostrum offerre Domino debemus, ne forte a via recta deviantes, præsumptionis spiritu seducamur. PHOTO, *Prumiensis presbyter*, de *statu domus Dei*, lib. III.

[1] Conceptio Matris Dei a plerisque solemniter celebratur, sicut ipse, præsente romana curia, nec inhibente, in cathedrali ecclesia Agnaniæ fieri vidi. BARTHOL. TRIDENT., *Prolegom. ad lib. epilog. in gesta sanct.*

[2] Quod ecclesia facit solemne festum in die conceptionis beatæ Virginis, et quod ipse in tali die celebravit solemniter in capella summi Pontificis in præsentia ejus et cardinalium et aliorum Prælatorum. BERNARDIN. DE BUSTIS, part. II, v. Festum.

nous avons hâte d'arriver au pape Sixte IV qui la sanctionna enfin officiellement, par son autorité suprême, et ordonna, en l'an 1476, qu'elle fût célébrée dans tout le monde catholique [1]. Dans sa constitution concernant cette fête, le pieux et zélé Pontife accorde à tous les prêtres et les fidèles qui la célébreront, les mêmes indulgences que les papes Urbain IV et Martin V avaient concédées pour la fête du corps et du sang de N.-S. Jésus-Christ. Il ne s'en tint point là et condamna avec sévérité quiconque oserait regarder comme hérétique la doctrine de l'Immaculée Conception. On peut dire de lui qu'il fut un digne précurseur de Pie IX et de Léon XIII.

Les successeurs de Sixte IV marchèrent sur ses traces. En l'an 1489, Innocent VIII, sur la demande d'Isabelle, reine de Castille et de Léon, approuva et confirma un ordre de religieuses institué par la très pieuse vierge Béatrice de Sylva, en l'honneur et sous l'invocation de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie. Il leur imposa, pour tous les jours libres, la récitation du grand office de la Conception et pour les jours empêchés, un office plus abrégé. Alexandre VI renouvela

[1] Hac igitur consideratione inducti (scilicet, usus ac consuetudinis ecclesiarum), ejusdem omnipotentis Dei ac beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus auctoritate confisi, auctoritate apostolica hac in perpetuum valitura constitutione statuimus et ordinamus, quod omnes et singuli Christi fideles, utriusque sexus, qui missam et officium conceptionis ejusdem Virginis gloriosæ, juxta piam, devotam et laudabilem ordinationem dilecti filii magistri Leonardi de Nogarolis clerici Veronensis notarii nostri, et quæ desuper a nobis emanavit, missæ et officii hujusmodi institutionem in die festivitatis conceptionis ejusdem Virginis Mariæ et per octavas ejus devote celebraverint et dixerint, aut illis horis canonicis interfuerint; quoties id fecerint eamdem prorsus indulgentiam et peccatorum remissionem consequantur, quam juxta fielicis recordationis Urbani IV, in concilio Viennensi approbatas, ac Martini V et aliorum romanorum Pontificum prædecessorum nostrorum constitutiones, consequuntur illi qui missam et horas canonica in festo corporis et sanguinis Domini nostri Jesu Christi, a primis vesperis et per illius octavas, juxta romanæ ecclesiæ constitutionem celebrant, dicunt, aut missæ, officio et horis hujusmodi intersunt, præsentibus perpetuis temporibus valituris. Sixti IV constitutio edita III cal. martii. an. 1476. *Cum præcelsa.*

Bernardin de Bustes adresse à Sixte IV ces vers gracieux pour le féliciter de ce qu'il a fait en l'honneur de Marie immaculée :

Non fuit antistes, pater o sanctissime, quisquam
Sed neque venturis forte diebus erit,
Te magis intactæ præconia Virginis optans,
Et laudes audens magnificare suas :
Namque sui totum conceptus fama per orbem,
Panditur officio, Sixte beate, tuo.
Laudatur patrio nunquam fœdata cruore
Cerbereo nunquam subjacuisse jugo.
Undique mellifluo fertur super æthera cantu,
Lætantes videas sic resonore choros.

Bernardin de Bustis in *Mariali* post serm. IX de *Conceptione.*

et confirma, en 1562, les constitutions de Sixte IV. Adrien VI, en 1522, approuva une confrérie instituée à Tolède sous le même titre, par le cardinal Ximénès, et l'enrichit d'indulgences et d'autres privilèges. Paul III autorisa, en 1536, la publication du bréviaire que le cardinal Quignon avait préparé par ordre de Clément VII. Ce bréviaire contenait l'office de la Conception de Marie avec le même invitatoire et la même oraison que l'office approuvé par Sixte IV. Il y avait de plus ce verset : « Vous êtes toute belle, ô Marie, et la faute originelle n'est pas en « vous : » *Tota pulchra es, Maria, et macula originalis non est in te.* Pie IV approuva et confirma, en 1563, tous les décrets, et chacun d'eux en particulier, portés par le concile de Trente : or, on lit à la suite du décret concernant l'universalité du péché originel : « Ce saint synode déclare cependant « qu'il n'est pas dans son intention de comprendre dans ce dé- « cret, où il s'agit du péché originel, la bienheureuse et im- « maculée Vierge Marie, Mère de Dieu; mais il faut garder les « constitutions du pape Sixte IV, d'heureuse mémoire, sous les « peines marquées dans ces constitutions, que le concile renou- « velle [1]. »

Les Pères du concile de Trente avaient ordonné la réforme du bréviaire et du missel romain. Le pape S. Pie V fit accomplir cette réforme. Il supprima plusieurs fêtes, en ajouta quelques-unes et transforma de nombreux offices. Sa dévotion envers la très sainte Vierge trouva, en cette circonstance, plusieurs occasions de se manifester, et ce fut lui qui introduisit dans le bréviaire les offices du Très Saint Nom de Marie et de la Présentation de Marie au temple. Mais la fête de la Conception fut l'objet de ses soins particuliers. Il existait quatre offices différents pour cette fête, ce qui causait une certaine confusion. Pie V ordonna que l'office de la Nativité serait seul adopté, avec un simple changement de nom, comme nous l'avons dit plus haut. En effet, Marie était toute pure et tout immaculée au jour de sa naissance, comme l'office de ce jour le proclame. Puisqu'il en fut de même au jour de sa conception, les mêmes expressions devaient servir à exprimer la même vérité. Sixte IV avait recommandé vivement la célébration de la fête de la Conception de Marie ; il ne l'avait cependant pas imposée; S. Pie V, en l'introduisant dans le bréviaire destiné à toute l'Eglise catholique, en faisait pour tous une obligation. L'ordre des Francis-

[1] Declarat tamen hæc sancta synodus non esse suæ intentionis comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam virginem Mariam Dei genitricem; sed observandas esse constitutiones felicis recordationis Sixti Papæ IV, sub pœnis in eis constitutionibus contentis, quas innovat. *Concil. Trident.*, sess. 5, ad calcem decreti de peccato originali

cains qui s'était signalé, depuis des siècles, par sa dévotion envers l'Immaculée Conception, obtint le privilège d'une messe particulière, avec un office correspondant, et le saint Pape se souvenant qu'il appartenait à cet ordre, accorda une indulgence plénière, non seulement aux fils de S. François, mais à tous les fidèles qui rempliraient les conditions ordinaires, et visiteraient leurs églises ce jour-là.

Grégoire XV décida, en 1622, que dans l'office et la messe célébrés par l'Eglise, le jour de la Conception de la très sainte Vierge, personne ne pourrait se servir d'un autre terme que celui de Conception, par conséquent on ne pourrait pas dire : *Immaculata Conceptio B. Mariæ Virginis ;* on devrait dire : *Conceptio B. Mariæ Virginis immaculatæ :* « Conception de « la bienheureuse Vierge Marie immaculée ; » et non : « Imma- « culée Conception de la bienheureuse Vierge Marie. » Par cette précaution, l'Église évitait de proclamer indirectement une vérité admise par l'immense majorité des chrétiens, mais qu'il n'était pas encore temps de définir comme un dogme de notre foi.

Le pape Alexandre VII alla plus loin et ordonna, par sa constitution de 1661, que le culte de la Conception de la bienheureuse Vierge immaculée introduite dans l'Eglise romaine, une fois établi dans cette Eglise, devait y être conservé à perpétuité, et défendit, sous des peines graves, de révoquer en doute l'opinion, la fête et le culte de l'*Immaculée* Conception ou de les attaquer sous un prétexte quelconque. Cependant il ne voulut pas que l'on regardât comme hérétiques ou coupables de péché mortel, précisément à cause de leur opinion, ceux qui n'admettraient pas l'Immaculée Conception [1]. Sixte IV, aux constitutions de qui il se réfère, avait fait les mêmes restrictions, tout en condamnant, avec une extrême rigueur, quiconque oserait écrire ou parler publiquement de cette vérité, comme d'une opinion fausse et condamnable. Bientôt après, le pape Clément IX ajouta une octave à cette fête ; Clément X, Innocent XI et Innocent XII y attachèrent de nouvelles et nombreuses indulgences ; Clément XI favorisa la diffusion du scapulaire bleu de l'Immaculée Conception, approuvé par Clément X ; mais il fit plus ; par une constitution en date du 8 décembre 1707, il éleva la fête de la Conception de Marie au rang de fête de précepte que devaient

[1] Vetamus autem, Sixti quarti constitutionibus inhærentes, quemquam asserere quod propter hoc contrariam opinionem tenentes, videlicet, gloriosam Virginem Mariam cum originali peccato fuisse conceptam, hæresis crimen aut mortale peccatum incurrant, cum a Romana Ecclesia et ab apostolica sede nondum fuerit decisum, prout nunc minime decidere volumus aut intendimus. ALEXANDRI VII *Papæ* constitutio *Sollicitudo omnium Ecclesiarum.*

sanctifier tous les fidèles [1]. Les papes qui vinrent après lui firent tous quelque chose pour témoigner leur dévotion envers le mystère de l'Immaculée Conception de Marie ; ils accordèrent de nombreux privilèges concernant la célébration de la fête, soit à des congrégations religieuses, soit à des églises particulières. Le grand pape Benoît XIV voulut que le jour de l'Immaculée Conception, il fût tenu chapelle pontificale dans la basilique libérienne, il ne craignit pas de dire que c'était en l'honneur de l'Immaculée Conception qu'il ordonnait, pour l'avenir, cette cérémonie solennelle [2]. Clément XIII confirma le choix que le royaume d'Espagne avait fait de la Mère de Dieu pour sa patronne, sous le titre d'Immaculée ; il permit que l'office *Sicut lilium* et la messe *Egredimini*, concédés par faveur aux Franciscains, lors de la réforme du Bréviaire romain par S. Pie V, fussent adoptés par toute l'Espagne, et qu'aux litanies de la sainte Vierge, dites de Lorette, on ajoutât « Mère immaculée, » *Mater immaculata*, après « Mère qui êtes sans tache, » *Mater intemerata*. Enfin le pape Grégoire XVI autorisa les évêques de France, sur leur demande, à ajouter dans la préface : *Et te in Immaculata Conceptione B. M. V.*, et dans les litanies de la sainte Vierge : *Regina sine labe concepta.*

Lors donc que le saint et immortel Pie IX crut le moment venu de proclamer officiellement le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, il était bien autorisé à dire dans l'Encyclique *Ineffabilis :* « L'Eglise n'eut jamais rien plus à cœur « que de soutenir, de protéger, de promouvoir et de défendre « par les voies les plus éclatantes, l'Immaculée Conception de « la Vierge, son culte et sa doctrine. C'est ce qu'attestent et « proclament tant d'actes solennels des pontifes romains, nos « prédécesseurs, à qui, dans la personne du prince des Apôtres, « N.-S. Jésus-Christ a lui-même divinement confié la charge et « le pouvoir suprême de paître les agneaux et les brebis, de « confirmer leurs frères, de régir et de gouverner l'Eglise « universelle.

[1] Sincera itaque nostra erga eamdem augustissimam cœli reginam, patronam, et advocatam nostram devotione incitati, festum conceptionis ipsius beatæ Mariæ virginis immaculatæ ubique terrarum in posterum ab omnibus et singulis utriusque sexus fidelibus, sicut alia festa de præcepto, servari et celebrari ac sub præcepto observationis festorum comprehendi, auctoritate apostolica tenore præsentium decernimus, præcipimus et mandamus. CLEMENTIS XI *Papæ* Constit. *Commissi nobis*, data die VI decemb. 1708.

[2] Quod quidem, non hoc anno tantum sed singulis quibusque annis fieri mandamus ac præcipimus, ut capella hæc pontificia in honorem immaculatæ Virginis pro nobis implorare dignetur quod petimus, suoque patrocinio non minus catholicam religionem quam hanc apostolicam sedem benigne regere velit ac fovere. BENEDICTUS XIV Papa. Decretum editum in Consistorio die XXVI novembris, anno 1742.

« Nos prédécessours, en effet, se firent gloire d'instituer dans « l'Eglise romaine, en vertu de leur autorité apostolique, la « fête de la Conception, avec un office et une messe propres, où « la prérogative de l'exemption de la souillure héréditaire était « affirmée, de la manière la plus claire et la plus manifeste. Ils « s'attachèrent de plus à accroître l'éclat de cette fête, et à pro- « pager par tous les moyens le culte institué, soit en autorisant « les villes, les provinces, les royaumes, à se placer sous le « patronage de la Mère de Dieu, soit en approuvant des confré- « ries, des congrégations, des communautés religieuses insti- « tuées en l'honneur de la Conception Immaculée, soit en « excitant par leurs louanges la piété de ceux qui érigeaient « des monastères, des hôpitaux, des autels, des temples sous ce « titre, ou qui s'engageaient, sous la foi du serment, à défendre « énergiquement l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. « Ils furent surtout heureux d'ordonner que la fête de la Con- « ception fût célébrée dans toute l'Eglise, comme celle de la « Nativité, et ensuite qu'on la célébrât avec octave dans l'Eglise « universelle, puis, qu'elle fût mise au rang des fêtes de pré- « cepte et saintement observée partout; enfin, que chaque « année, le jour consacré à la Conception de la Vierge, il y « aurait chapelle pontificale dans notre basilique patriarcale « Libérienne. Désirant inculquer chaque jour plus profondé- « ment dans les âmes des fidèles cette doctrine de l'Immaculée « Conception de la Mère de Dieu, et exciter leur piété à honorer « et à vénérer la Vierge conçue sans péché, ce fut avec une « grande joie qu'ils permirent de proclamer la Conception « Immaculée de la Vierge, dans les litanies de Lorette et dans « la préface même de la messe, en sorte que la loi de la croyance « fut établie par la loi même de la prière.

« Pour nous, ajoute le saint pontife, marchant sur les traces « d'un si grand nombre de nos prédécesseurs, non seulement « nous avons reçu et approuvé ce qu'ils ont si sagement et si « pieusement établi ; mais encore, nous souvenant du décret « de Sixte IV, Nous avons revêtu de la sanction de Notre auto- « rité un office propre de l'Immaculée Conception et, à la grande « consolation de Notre âme, Nous en avons accordé l'usage à « l'Eglise universelle [1].

L'office de l'Immaculée Conception dont parle le saint pontife Pie IX dans ces dernières lignes, avait été autorisé par lui en date du 2 février 1849 ; mais ce n'était pas l'office définitif. La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, quelques années plus tard, semblait exiger un office nouveau. Pie IX

[1] Voir le texte complet, latin et français, tome I de cet ouvrage, page 371 et suivantes.

voulut qu'il fût préparé à loisir, et le 23 septembre 1863, il donna à l'Eglise un nouvel office pour le 8 décembre et une octave. Cet office, magnifique de rédaction, fait, chaque année, les délices des serviteurs dévoués de Marie immaculée qui sont appelés à le réciter.

On pourrait nous reprocher de n'être pas complet, malgré les détails dans lesquels nous avons cru bon d'entrer, pour satisfaire à la pieuse curiosité du lecteur, si nous ne précisions pas ici l'objet propre de cette fête. C'est encore à Pie IX lui-même, parlant à l'Eglise universelle dans la bulle *Ineffabilis*, que nous emprunterons cet enseignement :

« Parce que les choses qui appartiennent au culte tiennent « étroitement, et par un lien intime, à l'objet même du culte, et « qu'elles ne peuvent se maintenir déterminées et fixées si cet « objet demeure dans un état de doute et d'ambiguïté, Nos « prédécesseurs les pontifes romains, en mettant tous leurs « soins à accroître le culte de la Conception, s'appliquèrent « avec sollicitude à en déclarer et à en inculquer l'objet et la « doctrine. Ils enseignèrent donc clairement et ouvertement « que la fête avait pour objet la conception de la Vierge, et ils « proscrivirent, comme fausse et contraire à l'esprit de l'Eglise, « l'opinion de ceux qui pensaient et affirmaient que ce n'est « point la conception, mais la sanctification que l'Eglise ho- « nore. Ils ne crurent pas devoir agir avec plus de ménagement « envers ceux qui, pour ruiner la doctrine de l'Immaculée « Conception de la Vierge, avaient imaginé une distinction « entre le premier et le second moment de la conception, disant « que l'Eglise, à la vérité, célèbre la Conception, mais qu'elle « n'entend pas l'honorer dans son premier instant ou premier « moment. Nos prédécesseurs, en effet, regardèrent comme de « leur devoir de protéger et de propager avec le plus grand « zèle, non seulement la fête de la Conception de la Bienheu- « reuse Vierge Marie, mais encore la doctrine que la concep- « tion, dès le premier instant, est le véritable objet de ce culte. « De là ces paroles tout à fait décisives, par lesquelles notre « prédécesseur Alexandre VII déclara la véritable intention de « l'Eglise : C'est l'ancienne et pieuse croyance des fidèles chré- « tiens, que l'âme de la bienheureuse Vierge, dès le premier « instant de sa création et de son union au corps, a été, par « grâce et privilège spécial de Dieu, et en vue des mérites de « Jésus-Christ, son Fils, rédempteur du genre humain, préser- « vée et exempte du péché originel, et c'est en ce sens qu'ils « honorent et célèbrent avec solennité la fête de sa Conception. »

La messe de l'Immaculée Conception a pour introït un passage du prophète Isaïe (LVI, 10) où le Messie lui-même se réjouit et glorifie Dieu de ce qu'il a fait pour sa gloire : « Je me ré-

« jouirai grandement dans le Seigneur ; mon âme exultera en
« mon Dieu, parce qu'il m'a revêtu des vêtements du salut. I
« m'a enveloppé du manteau de la justice, comme l'épouse
« ornée de ses colliers. » Ce que dit le Fils de Dieu fait homme
l'Eglise le fait dire aussi à sa très sainte Mère. Au jour de so
Immaculée Conception, n'est-il pas juste qu'elle se livre à l
joie la plus entière ? N'est-il pas à propos qu'elle se présente à
nous revêtue de ce manteau de justice, qui est celui de Dieu
même et qui ne comporte ni tache ni déchirure ? Viennent en-
suite ces paroles du Psalmiste (XXIX, 1) : « Je vous exalterai,
« Seigneur, parce que vous m'avez relevé et que vous n'avez
« pas réjoui mes ennemis à mon sujet. » Marie est la seule
après son divin Fils, parmi les descendants d'Adam, qui n'ait
pas donné à Satan la satisfaction de dire : Cette créature m'a
été soumise ; je l'ai tenue sous mon esclavage. — C'est de ce
bienfait singulier qu'elle glorifie Dieu et que toute l'Eglise le
glorifie avec elle au jour de son Immaculée Conception.

L'oraison qui précède l'épître et qu'on redit à toutes les par-
ties de l'office de la fête, proclame bien haut que, par le privi-
lège de son Immaculée Conception, Dieu rendait la Vierge
Marie digne d'être la Mère de son divin Fils. Elle dit en même
temps que ce privilège, c'est à ce Fils adorable qu'elle le doit.
Il l'a préservée du péché originel, en vertu des mérites qu'il
devait acquérir par sa mort, comme il a purifié les autres, en
vertu de ces mêmes mérites, du péché dont ils avaient été
souillés.

L'épître est empruntée au chapitre VIIIe du livre des Pro-
verbes. C'est la Sagesse incréée qui parle ; mais c'est en même
temps Marie qui nous révèle le secret de sa prédestination, de
la grande place qu'elle a tenue, de toute éternité, dans la pensée
de Dieu. Ecoutez ce que l'Esprit saint, qui inspirait Salomon et
qui conduit l'Eglise, lui met sur les lèvres :

« Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies,
« avant qu'il fît quelque chose dès le principe. Dès l'éternité
« j'ai été établie, dès les temps anciens, avant que la terre fût
« faite. » La Vierge immaculée, ou plutôt l'Esprit saint parlant
pour elle, développe cette pensée dans un magnifique tableau ;
elle fait passer sous nos yeux les plus grandes œuvres de la
création ; elle était avec Dieu lorsqu'il les fit jaillir du néant.
Dieu la voyait jouir des merveilles que produisait sa puissance,
et il les produisait pour elle et avec elle : « J'étais avec lui,
« disposant toutes choses, et je me réjouissais chaque jour, me
« jouant en tout temps devant lui, me jouant dans le globe de
« la terre. Et mes délices sont d'être avec les fils des hommes. »
Marie est donc, après Jésus, la principale cause de la création
et du salut de l'humanité. Car Dieu qui faisait toutes choses

avec elle, c'est-à-dire, au moins pour une grande part, en vue de lui être agréable, ne pouvait pas ne pas avoir ce but lorsqu'il créa les hommes, en qui elle trouve ses délices. Au ciel, ils forment sa cour, après avoir été sur la terre l'objet de sa sollicitude et de sa tendresse maternelle. Aussi leur donne-t-elle le conseil de s'adonner à la sagesse et d'y consacrer tous leurs soins. On la trouve lorsqu'on la cherche, et la trouver, c'est puiser le salut et la vie à la véritable source qui est le Seigneur.

Lorsque Judith eut mis à mort Holopherne, le chef des ennemis de sa nation, et qu'elle rentra triomphante à Béthulie, Ozias, prince du peuple d'Israël, lui dit : « Vous êtes bénie, vous, ma « fille, par le Seigneur Dieu très haut, plus que toutes les femmes « sur la terre. » Le grand prêtre Joachim, venu exprès de Jérusalem à Béthulie pour la féliciter, lui disait, avec tous les prêtres et le peuple qui l'entouraient : « Vous êtes la gloire de « Jérusalem; vous êtes la joie d'Israël; vous êtes l'honneur de « notre peuple. » Telle est aussi la réponse que le peuple chrétien fait à Marie dans le graduel, lorsqu'il a entendu l'exposé de ses grandeurs presque infinies. Puis il ajoute : « *Alleluia!* « Loué soit Dieu. Vous êtes toute belle, Marie, et la tache origi- « nelle n'est pas en vous. »

L'évangile emprunte les paroles de l'ange Gabriel pour constater la plénitude de grâce que Marie possède. Il nous montre le céleste ambassadeur de Dieu se présentant devant l'humble Vierge, épouse de Joseph, appartenant tous deux, malgré leur pauvreté, à la royale descendance de David, et lui adressant ces paroles : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur « est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes. » C'était assez pour rendre hommage à la sainteté incomparable de celle que le Fils de Dieu choisissait pour être sa mère ; c'était assez pour faire comprendre que cette plénitude de grâce était complète et qu'elle ne laissait place à aucun vide, à aucune faute originelle ou propre, ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir. Marie n'est pas comme les autres femmes, qui ont été sous le coup de la malédiction et n'en ont pas vu disparaître tous les effets, même avec le baptême. Elle est bénie, bénie absolument; le Seigneur qui est la sainteté même, la pureté infinie, est avec elle et il y demeure.

Ces paroles de l'Ange reviennent encore à l'offertoire. L'Eglise ne se lasse pas de les répéter, et dans l'office des autres fêtes de la très sainte Vierge on les retrouve aussi à chaque page.

A la communion, l'Eglise résume les pensées et les sentiments que le mystère de cette fête éveille en elle, en disant à la bienheureuse Vierge : « Des choses glorieuses ont été dites « de vous, ô Marie, parce que celui qui est puissant a fait de « grandes choses en vous. »

L'office proprement dit de l'Immaculée Conception emprunte, à l'office du commun des fêtes de la sainte Vierge, les psaumes, les hymnes des vêpres et des laudes et quelques antiennes. Toutes les autres parties de l'office sont propres et en rapport direct avec le mystère qu'on célèbre. Les antiennes des premières vêpres, qui sont aussi celles des laudes et des secondes vêpres, sont consacrées à glorifier la pureté immaculée de Marie, l'honneur qui en rejaillit sur nous et l'encouragement que nous y trouvons à chercher en elle notre refuge : « Vous « êtes toute belle, Marie, et la tache originelle n'existe pas en « vous. — Votre vêtement est blanc comme la neige et votre « face est comme le soleil. — Vous êtes la gloire de Jérusalem, « la joie d'Israël, l'honneur de notre peuple. — Vous êtes bénie, « Vierge Marie, par le Seigneur Dieu très-haut, plus que toutes « les femmes sur la terre. — Attirez-nous après vous, Vierge « immaculée ; nous courrons à l'odeur de vos parfums. »

Le capitule est la répétition des premiers versets de l'épître, et l'hymne est l'*Ave maris stella* de l'office commun de la Vierge. Le verset seul qui le suit parle du mystère du jour : « C'est aujourd'hui l'Immaculée Conception de la sainte Vierge « Marie, qui de son pied virginal a écrasé la tête du serpent. »

L'antienne du *Magnificat* est empruntée à ce cantique même de l'auguste Vierge : « Toutes les générations me diront bien- « heureuse, parce que celui qui est puissant m'a fait de grandes « choses. »

Mais c'est surtout dans l'office des matines que le grand privilège de Marie est célébré avec éclat. Dès l'invitatoire, l'Eglise nous avertit que tout doit se rapporter à ce mystère. « Célé- « brons, nous dit-elle, l'Immaculée Conception de la Vierge « Marie ; adorons le Christ son Fils qui est le Seigneur. » Puis elle entonne en l'honneur de Marie cette hymne :

« Illustre gardienne des vierges, Mère toute pure de Dieu, « porte de la cour céleste, notre espoir et la joie du ciel.

« Lis au milieu des épines, colombe de ravissante beauté, « tige sortant de la racine, remède à notre blessure.

« Tour impénétrable au dragon, étoile amie des naufragés, « gardez-nous contre les dangers, dirigez-nous par votre lu- « mière.

« Dissipez les ombres de l'erreur ; éloignez les écueils dan- « gereux, guidez sûrement dans leur traversée ceux qui errent « au milieu des flots. »

Les antiennes du premier nocturne nous enseignent dans quel esprit nous devons entendre les psaumes qui le composent :

Le prophète David, dans le premier psaume, s'écrie : « Sei- « gneur, notre Seigneur, que votre nom est admirable dans

« toute la terre. » Mais l'Eglise a dit d'abord : « Seigneur, votre « nom est admirable dans toute la terre, parce que vous vous « êtes préparé un tabernacle, une demeure digne de vous en « Marie. »

Au second psaume : « Les cieux racontent la gloire de Dieu « et le firmament annonce les œuvres de ses mains. Il a placé « sa tente dans le soleil. » L'Eglise nous a avertis déjà que ce roi des astres, ce soleil, n'est autre que Marie. C'est en elle, dans son sein virginal, et surtout dans son cœur que Dieu a dressé sa tente.

Le troisième psaume nous dit que la terre et tous ceux qui l'habitent sont au Seigneur. Il demande qui pourra demeurer dans sa maison trois fois sainte. Ce sera celui dont les mains sont innocentes et le cœur pur. C'est lui qui recevra la bénédiction du Seigneur et la miséricorde de Dieu son salut. L'Eglise a dit déjà, dans l'antienne qui le précède : « Dans sa « conception, Marie a reçu la bénédiction du Seigneur et la « miséricorde du Dieu son sauveur. » C'est ainsi que tous les versets des psaumes se rapportent comme naturellement au mystère de la fête. Il est aisé de faire la même application aux antiennes et aux psaumes des deux autres nocturnes. Nous laisserons ce soin à la piété du lecteur.

Le verset qui suit la dernière antienne du premier nocturne mérite une attention particulière. Il est emprunté au psaume XVIIe de David : « Dieu tout-puissant m'a ceint de force, et il a « fait ma voie sans tache. » Au texte de David : « Dieu m'a « ceint de force, » l'Eglise a ajouté *tout-puissant*, parce qu'il ne s'agissait plus de conduire un roi de la terre, fût-il le grand David lui-même, dans une voie dont la pureté fût accessible aux autres hommes. Il fallait la toute-puissance de Dieu, pour donner à Marie la force d'écraser la tête du serpent, et la pureté immaculée que la faute originelle elle-même n'a pu ternir un seul instant.

Les leçons du premier nocturne sont tirées du livre de la Genèse. C'est l'histoire lamentable de notre chute due à la faiblesse d'Eve, qui se laisse entraîner à la désobéissance par la ruse du serpent, et à la faiblesse non moins coupable d'Adam qui, comprenant mieux la faute qu'il allait commettre et la responsabilité terrible qu'il encourait, désobéit volontairement à Dieu, pour ne point contrister sa femme. Mais après la condamnation prononcée, Dieu fait acte de miséricorde et annonce la réparation future. C'est par la femme que le péché est entré dans le monde : c'est par la femme qu'y entrera celui qui doit détruire le péché. Une femme viendra qui par elle-même, parce qu'elle sera immaculée, et par son Fils, parce qu'il sera le Dieu tout-puissant, écrasera la tête du serpent aujourd'hui victorieux.

Dans la sentence que Dieu porte contre le serpent instigateur de tous les maux, se trouve à la fois la promesse d'un rédempteur pour les hommes et celle d'une pureté toujours sans tache, pour la femme qui sera sa mère. « Je mettrai des inimitiés « entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité. Elle « te brisera la tête, et toi tu lui tendras des embûches au « talon. »

Les répons nous rappellent au mystère du jour que les leçons, malgré le rapport intime qu'elles ont avec lui, pourraient laisser dans l'ombre : « Par un homme en qui tous ont péché, le « péché est entré dans le monde. Mais ne craignez pas, Marie ; » la loi qui atteint tous les autres n'a pas de droit sur vous : « Vous avez trouvé grâce devant Dieu. Le Seigneur a mis votre « âme à l'abri de la mort, et il s'est fait votre protecteur contre « votre ennemi. »

Après la seconde leçon, Marie parle à son tour : « Venez tous « à moi, vous qui me désirez, et je vous raconterai les grandes « choses que Dieu a faites à mon âme. Le Seigneur vit et c'est « par moi qu'il a accompli sa miséricorde. »

Au répons de la troisième leçon, l'Epoux divin prend la parole : « Celle que j'ai choisie est blanche comme la neige sur le « Liban ; ses lèvres sont un rayon distillant le miel ; le miel et « le lait sont sous sa langue. Venez du Liban, mon Epouse ; « venez, vous serez couronnée d'une couronne de grâce. »

Comme les antiennes du premier nocturne, celles du second et celles du troisième rappellent la faveur insigne que Dieu a faite à Marie, en la préservant de la tache originelle. Elles nous la montrent pleine de grâce, dès le premier instant de sa création ; belle entre toutes les femmes, favorisée de Dieu dès sa première aurore ; élevée, dès le premier instant, au sommet de toutes les grandeurs. Elles nous invitent à célébrer la sainteté et la gloire de sa conception immaculée ; à nous réjouir dans le Seigneur et à le glorifier, parce qu'il a révélé, à la face de toutes les nations, ce chef-d'œuvre de sa sagesse et de sa grâce.

Les leçons du second nocturne sont tirées d'un sermon de S. Jérôme sur l'Assomption de la bienheureuse Vierge. Le saint docteur explique la salutation de l'archange Gabriel à Marie, et compare la plénitude de grâce qu'elle a reçue à la grâce qui fut le partage des patriarches et des prophètes. Marie ne reçoit pas la grâce par degrés comme eux; elle en reçoit toute la plénitude. Elle reçoit le Christ, et avec lui la plénitude de grâce qui est en lui, quoique d'une manière différente. Elle est bénie entre les femmes, c'est-à-dire bénie plus que toutes les femmes ; cette bénédiction de Marie est si complète qu'elle efface entièrement la malédiction attirée par Eve. C'est d'elle

qu'il est dit dans le cantique : « Venez, ma colombe, venez, mon « immaculée; déjà l'hiver est passé, la pluie est partie, elle « s'est retirée. Venez du Liban, venez et vous serez cou- « ronnée. »

S. Jérôme fait ressortir ensuite combien juste est la comparaison de la vertu de Marie avec la blancheur immaculée de la neige du Liban. Il la montre comblée des dons les plus précieux de l'Esprit saint. Tout est en elle pureté et simplicité, tout est grâce et vérité, tout est miséricorde et justice. Elle est immaculée, parce que rien en elle n'a jamais été sujet à la moindre corruption. Elle fut Mère du Fils qui est Dieu, et sa virginité ne souffrit aucun dommage de sa maternité. Elle est toujours le jardin fermé, la fontaine scellée, jardin de délices pour Dieu lui-même, fontaine scellée du sceau de l'adorable Trinité.

La sixième leçon donne, en quelques mots, l'historique de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par l'immortel et saint pontife Pie IX, le 8 décembre 1854, dans la basilique vaticane, en présence des cardinaux de l'Eglise romaine et d'une multitude d'évêques accourus de toutes les parties du monde, pour assister à cette nouvelle glorification de la Mère de Dieu.

Les leçons du troisième nocturne sont moins une homélie qu'un hymne magnifique que S. Germain, patriarche de Constantinople, fait entendre en l'honneur de Marie immaculée. Il s'écrie : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, plus sainte que « les saints, plus élevée que les cieux, plus glorieuse que les « Chérubins, plus digne d'honneurs que les Séraphins, plus « vénérable que toute créature! Je vous salue, colombe qui « nous apportez le fruit de l'olivier qui nous sauve du déluge « spirituel, et nous annoncez le port du salut; colombe dont les « ailes argentées et les extrémités du dos, d'une pâleur d'or, « sont illuminées par l'éclat de l'Esprit de Dieu. » Le saint orateur continue de saluer Marie voilée sous les emblèmes les plus gracieux qui nous rappellent son souvenir dans la sainte Ecriture. Il voit en elle le paradis doué de raison, où se plaît le Seigneur, et qu'embaument le lis et la rose qui ne se fanent pas; le palais très pur et immaculé du roi divin, orné avec une magnificence digne de l'hôte qu'il doit recevoir ; la chambre nuptiale du divin époux, où le Verbe se revêt de la nature humaine; la montagne fertile et ombreuse, où le divin Agneau qui porte les péchés du monde trouve sa nourriture; la montagne d'où se détache la petite pierre qui brise les autels des idoles et devient la pierre angulaire du temple le plus magnifique; le trône de Dieu, son trésor royal, sa maison glorieuse. Elle est l'urne d'or affiné qui contient la manne céleste, Jésus-Christ, doux et

suave aliment de nos âmes. Elle est la très pure Vierge digne de toute louange, la vigne fleurie, la fontaine donnant ses eaux, la mère toujours vierge, le trésor caché de l'innocence, la gloire de la sainteté. Qu'elle daigne donc, cette auguste Vierge, assister l'Eglise de ses prières auprès de son Fils. Qu'elle use, en faveur de l'ordre ecclésiastique, de son influence et de son autorité maternelle. Que les prêtres soient, par elle, revêtus de justice, et qu'ils aient la joie que procure une foi sincère et immaculée. Qu'elle dirige et protège les princes chrétiens et donne la paix à leurs royaumes. Qu'elle soumette à leurs lois les nations infidèles qui blasphèment Dieu et son Christ. Que, par elle, le peuple chrétien persévère dans le service de Dieu, et que ceux qui proclament ses louanges soient délivrés de tout danger et rassurés dans leurs anxiétés. C'est d'elle que les captifs espèrent la délivrance, les voyageurs un toit hospitalier, tous les abandonnés secours et protection. Pourrait-elle ne pas répondre à leur attente, lorsqu'on célèbre ses fêtes, et surtout celle de sa conception, avec tant de joie et de solennité?

Nous ne faisons que résumer les principales pensées de cette magnifique page de S. Germain. Mais c'est assez pour permettre de conclure combien était grande et éclairée la dévotion de cet illustre patriarche envers Marie, et celle du troupeau fidèle auquel il pouvait adresser de semblables paroles.

Nous avons dit que les antiennes de laudes étaient les mêmes que celles de vêpres, aussi bien que le capitule.

L'hymne est celle du commun, *O gloriosa virginum :* « O Vierge glorieuse entre les vierges. »

L'antienne du *Benedictus* est ce passage de la Genèse compris dans la troisième leçon du premier nocturne : « Je mettrai « des inimitiés entre toi et la femme, entre ta postérité et sa « postérité : elle te brisera la tête. »

On sait la promesse glorieuse pour Marie, et heureuse pour nous, que renferment ces paroles.

Les capitules de sexte et de none sont, le premier, un passage du XLIVe chapitre d'Ezéchiel, comparant Marie à la porte fermée par laquelle le Roi des rois est venu jusqu'à nous; le second est tiré de l'Apocalypse, chapitre XIIe, et nous montre Marie dans toute sa gloire : « Un grand prodige parut dans le « ciel : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses « pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles. »

Enfin les secondes vêpres sont en tout semblables aux premières, à l'exception de l'antienne du *Magnificat*, qui retentit comme un dernier chant de triomphe et de joie, par lequel l'Eglise veut clore cette solennité si chère à tous ses enfants : « Aujourd'hui est sortie la verge de la racine de Jessé; aujour- « d'hui Marie a été conçue sans aucune tache de péché; aujour-

« d'hui a été brisée par elle la tête de l'antique serpent. « *Alleluia !* »

Un seul jour ne suffisait pas pour célébrer dignement un mystère si glorieux pour Marie, et dans lequel la miséricorde infinie de Dieu éclate avec tant de magnificence. Aussi la fête de l'Immaculée Conception comporte-t-elle une octave.

L'office, pendant cette octave, est le même que celui de la fête, à l'exception des leçons de matines. Celles du premier nocturne, comme il se fait ordinairement pour les octaves, sont de l'Ecriture occurrente, c'est-à-dire celles qu'on lirait si l'on faisait l'office de la férie. Celles du second nocturne sont tirées de la bulle de Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée Conception. Celles du troisième nocturne sont empruntées à S. Sophrone, à S. Bernard, à S. Taraise et à S. Épiphane, selon les jours. On regrette de ne pouvoir pas même donner une idée de ces magnifiques pages où les plus illustres serviteurs de Marie, des anciens temps, ont épanché leur cœur et montré à découvert les trésors de dévotion, pour la Mère de Dieu, qu'ils renfermaient.

Le souverain pontife Léon XIII a permis de substituer l'office votif de l'Immaculée Conception à celui de la férie du samedi, pendant toute l'année, à l'exception de quelques samedis privilégiés. Cet office votif est le même que l'office des jours dans l'octave de la fête; il n'en diffère que par les versets de vêpres et de laudes, et par l'antienne du *Magnificat* aux secondes vêpres.

Disons enfin que plusieurs diocèses ont obtenu la faveur de célébrer aussi la vigile de la fête de l'Immaculée Conception.

§ II. — *Fête de la Purification.*

(II FÉVRIER.)

Le deuxième jour de février on célèbre la fête de la Purification de la sainte Vierge, qui est, en même temps, celle de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple. Lorsqu'une femme avait mis au monde un fils, elle demeurait pendant quarante jours sous le coup d'une impureté légale, qui lui interdisait l'entrée du temple et la participation aux choses saintes. Le quarantième jour, elle se présentait au temple, offrait en sacrifice un agneau de l'année, un petit de colombe ou une tourterelle, et était ainsi relevée de son impureté légale. Si sa pauvreté ne lui permettait pas d'offrir un agneau en holocauste, deux tourterelles ou deux petits de colombes suffisaient [1]. Une autre loi de l'Exode ordonnait de consacrer à Dieu tout fils premier-né d'une femme,

[1] *Levit.*, XII, 2.

et de le racheter moyennant cinq sicles [1]. Nous avons expliqué ailleurs pourquoi ni la bienheureuse Vierge Marie ni son divin fils n'étaient astreints à garder cette loi. Ils s'y soumirent cependant. Nous lisons en effet au chapitre II de l'Evangile selon S. Luc : *Et apres que les jours de la purification de Marie furent accomplis selon la loi de Moise, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, comme il est écrit dans la loi du Seigneur : Tout mâle ouvrant un sein sera appelé : consacré au Seigneur, et pour offrir l'hostie, selon ce qui est dit dans la loi du Seigneur* [2]. Cette loi de la purification n'atteignait pas Marie, la plus pure des créatures, Marie dont la virginité toute sainte avait reçu une nouvelle consécration par la naissance même de son divin Enfant. Mais l'humilité de la Mère de Dieu ne lui permettait pas de profiter d'une exemption si légitime. Elle se soumit à la loi comme son divin Fils s'était soumis à la circoncision, et comme il se soumettait au rachat moyennant quelques oboles, imposé à tous les premiers-nés d'Israël. Cet acte d'humilité était nécessaire aussi pour éviter de scandaliser les Juifs, qui ne connaissaient pas le grand mystère de l'incarnation et de la naissance du Fils de Dieu. Jésus-Christ ne venait pas détruire la Loi de Moïse, mais lui donner la plénitude de sa perfection ; aussi longtemps qu'elle fut en vigueur, il voulut s'y soumettre et montrer ainsi qu'il la reconnaissait pour l'œuvre de Dieu [3].

Lorsque la Sainte Famille se présenta au temple de Jérusalem, le vieillard Siméon et la prophétesse Anne accoururent au-devant du Sauveur, dont l'esprit de Dieu leur avait révélé la présence. Cette circonstance fut cause que les Grecs donnèrent à cette fête le nom d'*Hypapante* ou *rencontre* du Seigneur. Ils l'appelèrent aussi quelquefois la *fête de S. Siméon*, parce que Siméon eut, ce jour-là, le bonheur et la gloire de porter Jésus-Christ dans ses bras, et de proclamer hautement, de concert avec Anne la prophétesse, qu'il était le Messie attendu, gloire d'Israël et salut de tous les peuples.

Chez les Grecs, la fête de la Purification était donc regardée

[1] *Exod.*, XIII, 12.

[2] Postquam impleti sunt dies purgationis ejus, secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino, sicut scriptum est in Lege Domini : Quia omne masculinum adaperiens vulvam sanctum Domino vocabitur : et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini. Luc, II, 22 et seq.

[3] Et ideo sicut Christus, licet non esset Legi obnoxius, voluit tamen circumcisionem et alia Legis onera subire, ad demonstrandum humilitatis et obedientiæ exemplum : et ut approbaret Legem, et ut calumniæ occasionem Judæis tolleret ; propter easdem rationes voluit et Matrem suam implere Legis observantias, quibus tamen non erat obnoxia. S. Thom., III part., q. 37, art. 4.

plutôt comme une fête de Notre-Seigneur que comme une fête de sa très sainte Mère. La liturgie ambrosienne faisait de même, et Bède le vénérable lui donne le nom d'*Oblation du Christ au Temple* [1]. Mais l'Eglise romaine l'a toujours considérée comme une fête de la Mère de Dieu, et célébrée sous le nom de *Purification* de la sainte Vierge.

On peut considérer comme probable l'origine apostolique de la Purification. Elle rappelait un assez grand mystère de la vie de N.-S. Jésus-Christ et de sa divine Mère, pour que les premiers chrétiens se fissent un devoir de distinguer des autres jours l'anniversaire de la Purification de Marie et de la Présentation de Notre-Seigneur au temple. Les détails circonstanciés dans lesquels entre le saint Evangile, touchant ce double mystère, montrent toute l'importance que les premiers disciples de Jésus-Christ y attachaient. D'autre part, on retrouve des traces de cette solennité dès les premiers siècles de l'ère chrétienne; on peut indiquer certaines dates auxquelles elle reçut plus d'extension ou d'éclat, mais rien qui en marque l'institution. S. Méthode, évêque de Tyr en Phénicie, qui versa glorieusement son sang pour la foi en 290, nous a laissé un sermon sur la *rencontre* du Seigneur, dans lequel il traite de la Purification de la Mère de Dieu et de la venue de Siméon et d'Anne au temple. Ce discours n'est pas un simple commentaire de l'Evangile touchant le mystère qui nous occupe ; il fut composé en vue de la fête célébrée en son honneur. Environ un siècle plus tard, S. Cyrille, archevêque de Jérusalem, prononçait un sermon sur le même sujet, dans la même solennité. Toujours, dans le IVe siècle, S. Amphiloque, évêque d'Icone, S. Basile, S. Grégoire de Nysse ont laissé aussi des sermons pour cette fête; on en trouve un aussi dans les œuvres de S. Jean Chrysostome, mais aucun de ces Pères ne parle de son origine : elle n'a rien de nouveau pour eux, d'où l'on peut conclure qu'elle remonte aux Apôtres ou à leurs plus proches successeurs. Un abbé d'Emmanuel Commène nous apprend que la fête de la Purification était célébrée de son temps dans l'Eglise d'Orient, et qu'elle n'y était pas nouvelle; mais il ne dit rien de son origine. D'après Nicéphore, l'empereur Justinien en ordonna la célébration par tout l'univers, en donnant à entendre qu'elle était déjà célébrée en plusieurs lieux [2]. Et de fait, si l'on en croit Thomassin et Henschénius, dont personne ne contestera l'autorité, cette solennité était connue en Phénicie, en Syrie, dans les contrées habitées par les Cophtes, longtemps avant l'ordonnance de

[1] Oblatio Christi ad templum. VEN. BEDA in *Ephemeride*.

[2] Idem imperator tum primum Servatoris exceptionem toto orbe terrarum festo die honorare instituit. NICEPHOR., lib. XVII *histor. Eccles.*, cap. XXVIII.

Justinien; ce qui leur donne l'occasion d'appliquer ce principe de S. Augustin : « Ce que l'Eglise universelle admet et a tou-« jours admis, sans la décision d'aucun concile, doit être consi-« déré, à très juste titre, comme remontant aux Apôtres et re-posant sur leur autorité [1]. » On aurait tort cependant de vouloir faire ici une application rigoureuse de ce principe, car, avant Justinien, la fête de la Purification n'était pas célébrée dans toute l'Eglise; les paroles mêmes de Nicéphore en sont une preuve : elle l'était seulement en certains lieux, mais elle l'était de temps immémorial.

Nous n'avons rien dit encore de la pratique de l'Église romaine concernant cette fête. Là aussi les documents font défaut pour marquer, d'une manière certaine, l'époque à laquelle on commença de la célébrer. Les plus anciens livres liturgiques que l'on possède en font mention, tels que le livre de *répons* et le livre d'*antiennes* de l'Eglise romaine, édités par le cardinal Thomasius, le livre de l'*Institution des clercs*, composé par Raban Maur, les anciens calendriers, etc. Voici ce qu'écrivait Raban Maur : « On célèbre la Purification de la Mère de Dieu, « quarante jours après la Nativité du Seigneur, parce que tel « était le temps fixé aux femmes devenues mères pour leur puri-« fication.... Cette fête a donc été instituée dans l'Eglise, parce « qu'il était constant que la Mère du Seigneur avait rempli, ce « jour-là, le précepte de la purification contenu dans la loi. Non « pas qu'il y eût quelque chose à purifier en celle qui portait le « Seigneur même de la loi, mais parce que Jésus n'est pas venu « détruire la loi, mais l'accomplir [2]. »

La fête de la Purification s'appelle encore la fête de la Chandeleur, à cause de la procession particulière qui s'y fait, et à laquelle tous les assistants, clercs et simples fidèles, portent des cierges.

D'après Baronius [3], la fête de la Purification, aussi bien que la procession qui l'accompagne, furent instituées, vers 493, par le pape Gélase, qui voulait ainsi faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de la fête païenne des Lupercales. Ce fut cinquante

[1] Quod universa tenet Ecclesia, nec conciliis institutum, sed semper retentum est, non nisi auctoritate apostolica traditum, rectissime creditur. S. Augustin., *de Baptismo* contra Donatistas, lib. II, cap. xxi.

[2] Purificationis ergo Matris Domini tempus post dies quadraginta a nativitate ejus celebratur, quia ex legis præcepto hoc tempus statutum est parientibus feminis, quo purificari debebant.... Hac ergo de causa statuta est in Ecclesia festivitas hæc, quia matrem Domini secundum legem in hac die constabat purgari; sed non ideo quod aliqua purgatione indiguerit, quæ Dominum gestabat legis, sed quia Jesus non venit legem solvere, sed adimplere. Raban. Maur., de *Instit. cleric.*, lib. II, cap. xxxiii.

[3] Jure igitur optimo opinamur abrogatis Lupercalibus Romæ hujusmodi solemnitatem fuisse introductam. Baron., in *Martyrol.* ad diem 2 februar.

ans plus tard, en 542, que l'empereur Justinien ordonna la célébration de cette fête dans tout le monde romain. Il ne faisait que prêter l'appui de son autorité impériale aux décisions et aux vœux de l'évêque de Rome. D'après Nicéphore, il y fut déterminé par une peste terrible qui ravageait Constantinople, et qui cessa à l'instant même où fut rendue l'ordonnance qui généralisait la célébration de la fête de la Purification. Quoi qu'il en soit, le pape Gélase supprima entièrement les Lupercales à Rome, et y établit définitivement, en la sanctionnant de son autorité suprême, la fête de la Purification et la procession qui lui est particulière. La plupart des auteurs qui ont traité cette question sont de cet avis. Cependant plusieurs croient que la procession n'est pas aussi ancienne, et qu'il faut reporter l'honneur de l'avoir instituée à quelqu'un des successeurs de Gélase. Anastase rapporte que le pape Sergius ordonna qu'il se fît des processions de ce genre aux principales fêtes de la sainte Vierge. Le point de départ fixé était l'église de Saint-Adrien, et le point d'arrivée l'église de Sainte-Marie Majeure. Le clergé et le peuple devaient porter des cierges. Mais au lieu de voir ici l'origine de la procession de la Chandeleur, ne pourrait-on pas y reconnaître au contraire une extension et une imitation de ce qui se pratiquait déjà en la fête de la Purification? S. Ildefonse, qui vécut avant Sergius, donne assez à entendre que la procession de la Purification existait de son temps, à l'époque où les Lupercales païennes avaient lieu autrefois, lorsqu'il dit : « Com-« bien religieusement et à propos, la religion chrétienne a trans-« formé cette coutume de courir çà et là! Dans le même mois, « c'est-à-dire en la fête de ce jour, non seulement le clergé, « mais tout le peuple fidèle parcourt processionnellement les « rues et les églises avec des cierges, en chantant diverses « hymnes en l'honneur de sainte Marie, Mère de Dieu et tou-« jours vierge [1]. » S. Eloi, qui vivait à la même époque, parle à peu près de même, ainsi que Bède le vénérable. Lors donc qu'Alcuin et d'autres anciens auteurs disent que Sergius ordonna que des litanies fussent chantées le jour de la Présentation de Notre-Seigneur au temple, il ne faut pas considérer cette ordonnance comme l'institution d'une procession qui existait déjà. Peut-être s'était-il introduit quelque relâchement; peut-être le saint pontife voulait-il simplement ajouter quelque chose à la solennité.

S. Ives de Chartres, dans un sermon sur la Purification de la

[1] Quam lustrandi consuetudinem congrue et religiose, christiana mutavit religio : cum eodem mense : hoc est hodierna die, in honorem sanctæ Dei Genitricis et perpetuæ virginis Mariæ non solum clerus, sed et omnis plebs ecclesiarum loca cum cereis et diversis hymnis lustrantibus circumeunt. S. Hildeph., in Bibliothec. Patr., t. XI.

sainte Vierge, explique le sens symbolique de la procession de ce jour. Le saint vieillard Siméon tenait entre ses bras la sainte humanité de Jésus-Christ, et reconnaissait sa majesté intérieure et son excellence divine qui dissipe les ténèbres : de même les fidèles, portant des cierges allumés, tiennent entre les mains quelque chose de corporel qui les illumine de son éclat. La cire elle-même, dont les cierges sont faits, a sa signification mystique. L'abeille la recueille sur des fleurs odoriférantes. Or, l'abeille est le symbole de la virginité, ou plutôt du divin Enfant, qui fut conçu et reçut le jour sans nuire à la virginité de sa bienheureuse Mère [1]. Hildebert donne une explication semblable. Jean Gerson, qui écrivait au xve siècle, laisse de côté le sens mystique des cierges allumés, et fait ressortir cette pensée que souvent l'Eglise, au lieu de faire entièrement disparaître certains usages païens, aimait à les transformer et à les sanctifier, lorsqu'ils pouvaient l'être, pour les faire servir au culte du vrai Dieu. Il ajoute : « On voit un exemple frappant de cette manière d'agir « à la fête de la Purification, communément appelée Chandeleur, « parce que, ce jour-là, on porte, en l'honneur de la très pure « et très lumineuse Vierge Marie, des flambeaux que l'on por- « tait autrefois, chez les Gentils, en l'honneur d'une déesse [2]. » Quelques auteurs n'ont vu, dans l'usage de porter des cierges allumés, qu'une simple allusion aux paroles de Siméon : *Lumen ad revelationem gentium :* « Lumière qui éclairera les na- « tions. » D'autres encore ont dit que nous portons des cierges pour prendre part, en quelque manière, à la joie du vénérable et saint vieillard, qui reconnut et proclama que l'Enfant Jésus, qu'il portait dans ses bras, avait été préparé de Dieu à la face de tous les peuples, pour être la lumière qui éclairera les nations. On peut ajouter encore que la procession solennelle du jour de la Purification rappelle et représente le voyage de Marie avec le divin Enfant et Joseph, lorsqu'ils se rendirent au temple de Jérusalem, pour accomplir les prescriptions de la loi.

Quelques-uns des motifs que nous venons d'énumérer contri-

[1] Quemadmodum scilicet humanitatem excepit manibus, interiorem vero cognovit majestatem, quæ suo lumine infidelitatis nostræ tenebras illustrabat, ita quemlibet in hac die fidelem ceram gestantem manu sic eam gerere, ut ad suam ipsius carnem aliudat et in candelæ lumine lucem agnoscat qua aeris nostri tenebræ collustrantur. Addit ceram quæ hac die a fidelibus manu geritur, et odoriferis floribus depromptam fructum esse apis, virginis videlicet animantis cujus, sicut legitur, sexum nec masculi violant, nec fœtus quassant, atque ita esse symbolum illius Divini Infantis qui nec in concipiendo, nec in egrediendo Matris integritatem violavit. Yvo Carnot. a Benedicto XIV allatus et abbreviatus, *de festis B. Mariæ Virginis.*

[2] Patet hoc de festo Purificationis, quod ideo Candelaria vulgo dicitur quia portantur candelæ ardentes, illo die, in honorem purissimæ et lucidissimæ Virginis Mariæ, quæ prius portari apud gentiles consueverant in venerationem cujusdam Deæ. Joan. Gerson., de *Directione cordis*, consid. 21.

buèrent-ils à la décision de l'Eglise, lorsqu'elle institua la fête de la Purification et la procession qui s'y fait? nous ne saurions le dire. L'Esprit de Dieu, qui conduit la sainte Eglise, a ses raisons à lui, qu'il ne nous est pas toujours donné de pénétrer. Mais enfin ces considérations sont bonnes en elles-mêmes, et peuvent aider à entrer plus parfaitement dans l'esprit de cette fête. Ajoutons qu'à une certaine époque, on la célébrait à Rome, avec une solennité extraordinaire jointe à une humilité non moins grande. On lit, par exemple, dans un ancien Ordo romain : « Le seigneur Pape suit la procession et, lorsqu'il est « arrivé à la porte de l'église, il ôte ses chaussures et va nu-« pieds, avec les autres, en procession jusqu'à l'église de Sainte-« Marie Majeure [1]. » On se rappelle que le point de départ était l'église de Saint-Adrien. Le trajet que faisait le pape, les pieds nus, et comme lui, tous ceux qui prenaient part à la procession, était donc assez considérable. Ce n'était pas du reste la seule procession à laquelle le souverain pontife assistât, en cet appareil de pénitence. Jacques Cajétan nous apprend que lorsque le pape assistait à Rome (ou en quelque autre lieu) aux processions solennelles de la Purification, du jour des Cendres et du dimanche des Rameaux, il revêtait les ornements pontificaux et le pallium, marchant nu-pieds, aussi bien que les cardinaux et les prélats qui lui faisaient cortège; il se rendait en procession, le jour de la Purification, de l'église Saint-Adrien à celle de Sainte-Marie Majeure, et le jour des Cendres, de l'église de Sainte-Suzanne à celle de Sainte-Sabine, où était la station [2]. On voit par là combien la fête de la Purification fut en honneur dans la sainte Eglise, dès le moyen âge. Il paraît même que le pape Urbain VI ordonna qu'elle fût précédée d'un jour de jeûne. On retrouve les traces de cette ordonnance dans plusieurs anciens bréviaires; mais elle ne fut pas reçue universellement, sans doute à cause du schisme qui déchirait l'Eglise à cette époque, et elle tomba bientôt en désuétude.

L'introit de la messe de la Purification nous transporte dans le temple de Jérusalem pour y recevoir, avec le saint vieillard

[1] Dominus Papa sequitur processionem, cumque venerit ad portam ipsius ecclesiæ (scilicet S. Adriani), exuit planellos, et nudis pedibus vadit cum aliis in processione usque ad prædictam Ecclesiam B. Mariæ Majoris. *Ordo rom.*, a Cencio Camerario editus.

[2] Advertendum quod si processiones hujusmodi fierint Romæ per Papam et solemniter in locis, ubi Papa his tribus diebus (scilicet Purificationis, Cinerum et Palmarum esset celebraturus, Papa paratus esset solemniter etiam in processione paramentis pontificalibus, et cum pallio, et iret discalceatus ipse, et omnes Cardinales et Prælati in processione, saltem in hac die Purificationis, ab ecclesia S. Adriani usque ad Sanctam Mariam Majorem, et in die Cinerum ab ecclesia S. Susannæ usque ad Sanctam Sabinam ubi est statio. Jacob. Cajetan., cap. LXXVIII.

Siméon, celui qui est pour nous la miséricorde même de Dieu : « Nous avons reçu, ô Dieu, votre miséricorde au milieu de votre « temple. Comme votre nom, ô Dieu, votre louange s'étend jus- « qu'aux extrémités de la terre. Votre droite est pleine de jus- « tice [1]. Le Seigneur est grand et très digne de louange dans la « cité de notre Dieu [2]. » On retrouve le même introït au VIIIe dimanche après la Pentecôte. Là, il célèbre les miséricordes que Dieu répand sans cesse sur ceux qui prient dans son temple; mais au jour de la Purification, c'est la miséricorde infinie de Jésus-Christ s'offrant à son Père pour nous, qu'il nous rappelle et nous invite à exalter.

C'est en vertu de ce même mystère que l'Eglise demande à Dieu, dans l'oraison, qu'il daigne purifier nos âmes, pour qu'il nous soit permis de nous présenter nous-mêmes et de nous offrir à lui.

Le prophète Malachie, dans l'épître, annonce la venue du Précurseur, puis celle du Seigneur, qui descend du ciel pour accomplir sa mission réparatrice : « Voici ce que dit le Seigneur « Dieu : J'envoie mon ange, et il préparera la voie devant ma « face. Et aussitôt viendra dans son temple le dominateur que « vous cherchez et l'ange de l'alliance que vous désirez. Voici « qu'il vient, dit le Seigneur des armées; et qui pourra penser « au jour de son avènement, et qui en soutiendra la vue? Car « il sera comme un feu qui fond les métaux, et comme une « herbe de foulons. Il sera assis, fondant et épurant l'argent, et « il purifiera les fils de Lévi, et il les affinera comme l'or et l'ar- « gent, et ils offriront au Seigneur des sacrifices dans la justice. « Et le sacrifice de Juda et de Jérusalem sera agréable au Sei- « gneur, comme au jour des siècles passés et comme dans les « années anciennes, dit le Seigneur tout-puissant [3]. »

Le graduel, l'alleluia ou le trait, selon les temps, nous font de nouveau assister à l'entrevue du divin Enfant avec Siméon dans le temple. Enfin l'évangile, emprunté au second chapitre de S. Luc, donne tous les détails du mystère du jour, avec le cantique du saint vieillard.

L'office de la fête de la Purification emprunte au commun des fêtes de la sainte Vierge les psaumes, les hymnes et antiennes des trois nocturnes. Le reste de l'office est propre à cette solennité et rappelle partout le mystère qui en est l'objet. Les antiennes des premières vêpres sont celles des vêpres et des laudes de la Circoncision. L'Eglise y témoigne son admiration pour ce divin Enfant, créateur du ciel et de la terre, qui, annoncé

[1] *Ps.* XLVII, 9, 10.
[2] *Ibid.*, 1.
[3] MALACH., III.

par les prophètes, daigne enfin naître d'une vierge pour la rédemption du genre humain. Le capitule nous le montre venant prendre possession de son temple. Le verset qui suit l'hymne et l'antienne du *Magnificat* introduisent Siméon, et nous montrent le saint vieillard portant entre ses bras cet enfant d'une Vierge, que sa Mère elle-même adore, et qui gouverne toutes choses, même le vieillard qui le porte.

Les leçons du premier nocturne sont tirées de l'Exode et du Lévitique : ce sont les passages de ces Livres sacrés, qui ont rapport au rachat des fils premiers-nés et à la purification des femmes devenues mères ; les répons montrent Marie et son divin Enfant se soumettant à ces prescriptions.

Un sermon de S. Augustin fournit les leçons du second nocturne. Le saint docteur y montre Siméon reconnaissant et adorant le divin Enfant, dans le temple de Jérusalem. Les répons sont empruntés au récit évangélique du même mystère.

Les leçons du troisième nocturne sont tirées du commentaire de S. Ambroise sur le second chapitre de S. Luc. S. Ambroise montre que les anges, les prophètes, les bergers, les vieillards, les justes, tous les âges, toutes les conditions rendent témoignage au Sauveur naissant : il célèbre le mérite de Siméon et dit que, si l'on veut rentrer en grâce avec Dieu, il faut faire comme ce saint vieillard, aller à Jérusalem, entrer dans le temple, y attendre Jésus, le porter entre ses bras par ses œuvres et par sa foi. Les répons de ce nocturne, les antiennes de laudes, qui sont aussi celles des secondes vêpres, celles du *Benedictus* et du *Magnificat*, sont encore pris du récit évangélique. Les capitules des diverses Heures sont empruntés au prophète Malachie annonçant ce mystère.

On trouve dans les anciens antiphonaires et livres de répons de l'Eglise romaine, un répons du second nocturne qui rappelle le retour d'Egypte [1]. L'Eglise d'Orient célébrait autrefois une fête particulière en l'honneur de la fuite en Egypte et du retour de la Sainte Famille. Il dut en être de même dans l'Eglise d'Occident, car les martyrologes font mémoire de ces deux événements ; mais depuis très longtemps il n'y a plus d'office particulier. La fuite en Egypte se confond avec la fête des SS. Innocents, et les leçons du IIIe nocturne de la vigile de l'Epiphanie, prises de S. Jérôme, rappellent seules le retour de la Sainte Famille.

[1] ℟. Tolle puerum et matrem ejus et vade in terram Juda : defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri. — ℣. Angelus Domini apparuit in somnis Joseph dicens : Defuncti, etc.

§ III. — *Fête des Sept Douleurs de la bienheureuse Vierge Marie.*

(VENDREDI APRÈS LE DIMANCHE DE LA PASSION.)

On célèbre, le vendredi après le dimanche de la Passion, la fête des Sept-Douleurs ou de la Compassion de la sainte Vierge, que l'on appelait autrefois aussi la fête du spasme. Ce nombre *sept*, donné comme celui des douleurs de Marie, est un nombre mystique choisi pour désigner, tout à la fois, leur grandeur et leur multitude innombrable. Quelques auteurs le font remonter aux sept bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites. Ces dévots serviteurs de Marie se livraient habituellement à la contemplation des douleurs de la très sainte Mère de Dieu. Pour rendre plus aisé ce pieux exercice, et le faire avec ordre, ils divisèrent ses douleurs en sept points principaux, selon les indications qu'ils trouvaient dans l'Evangile et dans la tradition.

Leur exemple fut suivi, et l'on résume ordinairement tout le martyre de la sainte Vierge en sept points capitaux, d'où le nom de la fête. Ce sont les douleurs qu'éprouva la Vierge :

1° En entendant la prophétie de Siméon.

2° Pendant la fuite en Egypte.

3° Lorsque Jésus demeura dans le temple de Jérusalem et qu'elle le chercha pendant trois jours.

4° A la vue de son divin Fils portant la croix.

5° En assistant à son crucifiement.

6° Lorsqu'il fut descendu de la croix.

7° Au temps de sa sépulture.

D'autres énumèrent ainsi les sept douleurs de Marie :

1° Lorsqu'elle s'enfuit avec Jésus en Egypte.

2° Lorsqu'elle le perdit à l'âge de douze ans, à Jérusalem.

3° Lorsque les Juifs s'emparèrent de lui au jardin des Olives.

4° Lorsqu'il fut chargé de sa croix.

5° Lorsqu'il fut attaché à la croix.

6° Lorsqu'il expira sur l'instrument de son supplice.

7° Lorsqu'il fut enseveli.

D'autres enfin trouvent ces sept points principaux uniquement dans la Passion du Sauveur. Les sept grandes douleurs qui transpercèrent comme un glaive le cœur de Marie furent :

1° Le dernier adieu que lui adressa Jésus en allant se livrer aux Juifs.

2° La vue de Jésus couronné d'épines et montré au peuple dans cet état lamentable.

3° Le crucifiement du Sauveur.

4° La cruauté des bourreaux qui l'abreuvèrent de vinaigre,

5° Le cri de la divine victime : Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné?

6° Sa mort.

7° La descente de la croix du corps sacré, qui lui fut remis.

Marie est la reine des martyrs. Il suffit de l'énumération de ces douloureux mystères, pour comprendre combien une telle Mère, et la Mère d'un tel Fils, a dû cruellement souffrir. C'est bien elle que le prophète avait en vue lorsqu'il s'écriait : *O fille de Sion, votre douleur est grande comme la mer* [1] ! On a dit que les souffrances de Marie, au pied de la croix de Jésus, si elles avaient été partagées entre toutes les créatures vivant sur la terre, auraient suffi pour leur causer la mort. Dès les premiers temps du christianisme, les fidèles, en méditant sur la Passion de Notre-Seigneur, ne manquèrent pas de compatir profondément aux douleurs de sa divine Mère. On ne trouve cependant pas de preuve certaine qu'une fête particulière ait été célébrée en l'honneur des Sept-Douleurs ou de la Compassion de la très sainte Vierge, avant le xve siècle. Plusieurs sermons des Pères ont pour objet le martyre de la Vierge Marie et en portent le titre. Or, les Pères ne prêchaient ainsi au peuple que lorsque les fidèles s'assemblaient dans les églises, pour la célébration de quelque fête. L'ancienne *prose Stabat Mater* devait, comme les autres *proses* ou *séquences*, être chantée à la messe solennelle, ou au moins à quelque office célébré en présence de tout le peuple. Ces sortes de chants étaient en effet réservés pour les circonstances solennelles. L'auteur du *Stabat Mater* fut, dit-on, le franciscain Jacques *de Benedictis*, ou Jacoponus, de Todi, dans le diocèse de Spolète, qui mourut au commencement du xive siècle. Cependant des écrivains de grande autorité la font remonter plus haut et l'attribuent au pape Innocent III. Il est connu, du reste, qu'au xve siècle, le *Stabat Mater* était un chant populaire, que les personnes pieuses aimaient à chanter, même dans les rues et autres lieux publics, pour s'édifier elles-mêmes, et inspirer aux autres quelques bons sentiments. On a voulu en conclure que ce chant n'avait été introduit que plus tard dans la liturgie, et que l'office de Notre-Dame des Sept-Douleurs est moins ancien que lui. Il nous semble que la conclusion contraire serait plus logique. L'Eglise ne prend jamais, pour les introduire dans ses offices, les chants, même pieux, qui se chantent dans les rues ; mais au contraire, les pieux fidèles chantent volontiers dans leurs maisons et ailleurs les hymnes et les autres chants ecclésiastiques qui leur plaisent. C'est l'introduction de cette prose

[1] Magna est velut mare contritio tua, filia Sion. *Thren.*, II, 13.

dans la messe et l'office de Notre-Dame des Sept-Douleurs qui l'a fait connaître et rendue populaire parmi les fidèles.

Existait-il quelque part une fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs avant le XVe siècle? Aucun monument ancien ne permet de l'affirmer, ni même de le regarder comme bien probable. L'honneur d'avoir institué cette fête semble revenir tout entier au concile célébré à Cologne, sous l'évêque Théodoric, en 1413. Cependant, dirons-nous avec le savant Trombelli, Théodoric et ses suffragants auraient-ils osé, à cette époque où les fêtes de la sainte Vierge étaient moins nombreuses que de nos jours, faire à toutes les églises de leur province ecclésiastique, qui était très vaste, une obligation de célébrer solennellement chaque année une fête en l'honneur des douleurs de la sainte Vierge, si cette fête n'avait pas été connue déjà et bien acceptée par les fidèles, dans un grand nombre d'églises?

Le but des Pères du concile de Cologne était de réparer, autant que possible, les outrages auxquels les Hussites, dans leur fureur diabolique, se livraient contre les images du Sauveur souffrant et de sa douloureuse Mère [1].

A partir de 1413, la fête en l'honneur des douleurs de Marie se répandit rapidement dans tout le monde chrétien. Le cardinal Cajetan conseilla, vers 1500, de changer le nom de Notre-Dame du Spasme qu'on lui avait donné en quelques lieux, pour celui de Notre-Dame des Sept-Douleurs. On voit, par un opuscule de ce pieux et savant cardinal, que cette fête était célébrée avec octave, ce qui la met au nombre des plus solennelles. De même, les indulgences dont il demandait qu'elle fût enrichie ne se concédaient d'ordinaire que pour les grandes fêtes, telles que celles du Très Saint Sacrement, de la Transfiguration, etc. Parmi les œuvres de l'abbé Trithème, se trouve une messe *de la Compassion* de la bienheureuse Vierge Marie, ce qui montre que cette fête était célébrée dans son monastère au XVe siècle. Un auteur à peu près du même temps nous apprend qu'elle était célébrée de même à Paris, Angers, Poitiers et dans plusieurs autres diocèses de France [2]. Spinellus nomme le diocèse d'Arras, comme l'un des premiers où elle fut connue. Clément XI

[1] Ut festum commemorationis præfatæ angustiæ et doloris beatæ Mariæ Virginis deinceps singulis annis, feria sexta post dominicam *Jubilate*, nisi aliquod festum eodem die intervenerit, et ex tunc prima feria sexta proxima subsequenti in primis vesperis, matutinis, aliisque horis, nec non in secundis vesperis, in choro tantum, in omnibus ecclesiis provinciæ nostræ subjectis, secundum notas et historiam et homilias de eodem festo compositas solemniter celebretur. Labbe, *Concil.*, tom. XVII, p. 87.

[2] Sunt et Beatæ Mariæ titulo institutæ variis in locis festivitates, puta dolorum, seu compassionis ipsius feria sexta ante dominicam Palmarum, Parisiis, Andegavi, Pictavis, et alibi passim. Guietius, *de festis propriis sanctorum*, lib. II, cap. IV.

ordonna qu'elle fût célébrée dans tous les monastères de l'ordre de S. Benoît, le vendredi avant le dimanche des Rameaux, et remise au samedi, s'il se trouvait quelque autre fête d'un degré supérieur ce jour-là. Enfin le pape Sixte IV prescrivit une messe de *Septem Doloribus;* Benoît XIII, en 1725, l'étendit à toute l'Eglise. La fête ne fut pas de précepte, dit le docteur Krauss [1]; mais parmi toutes les fêtes de la sainte Vierge, il n'en est pas une qui excite, plus que celle-ci, la dévotion des fidèles. Qui pourrait calculer l'influence bienfaisante qu'a exercée, et qu'exerce encore, un regard jeté sur la sainte Vierge, se tenant au pied de la croix de son Fils, autrefois accueilli au milieu de si magnifiques promesses, maintenant percé de clous, souffrant une lente agonie, expirant au milieu d'une désolation sans pareille? Que de conversions, de consolations, d'avertissements, d'encouragements, les fidèles ont trouvés et trouveront, jusqu'à la fin des temps, dans la vue de la Mère immaculée du Fils de Dieu, obligée de souffrir toutes les douleurs qui ont marqué son existence sur la terre?

Le pape Sixte IV prescrivit une messe propre pour la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs. L'introït de cette messe nous transporte sur le Calvaire, au pied de la croix de Jésus-Christ, et nous fait assister à la scène que l'Evangile nous remettra quelques instants après sous les yeux. La Mère de Jésus et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Salomé sont là debout et, avec elles, l'humble pécheresse pénitente, Marie-Madeleine. Et Jésus prononce cette parole qui transperce le cœur de Marie comme un glaive acéré : « Femme, voilà votre « fils. » Marie accepte le legs que lui fait Jésus ; Jean, et toutes les âmes fidèles avec lui, sont désormais ses enfants.

L'oraison en appelle aux douleurs de Marie, pour obtenir à ceux qui les méditent le fruit de la passion du Sauveur.

Marie, par la part qu'elle a prise aux douleurs du Sauveur, a coopéré efficacement à la grande victoire remportée sur le démon, et à la délivrance du peuple de Dieu. Le serpent a la tête brisée. C'est ainsi que Judith avait autrefois sauvé le peuple de Béthulie, en tranchant le chef d'Holopherne. L'Eglise emprunte, pour célébrer la victoire de Marie, le cantique de louanges que firent entendre, en l'honneur de leur libératrice, les habitants de Béthulie et le grand prêtre Onias :

« Le Seigneur vous a bénie en sa puissance, puisque par « vous il a réduit à néant nos ennemis. Vous êtes bénie, vous, « ma fille, par le Seigneur Dieu très haut, plus que toutes les « femmes sur la terre. Béni soit le Seigneur qui a créé le ciel « et la terre, parce qu'aujourd'hui il a tellement magnifié votre

[1] *Dictionn. encyclop. de la Théol. cathol.*, tom. XXV, p. 311.

« nom, que votre louange ne sortira pas de la bouche des « hommes qui se souviendront éternellement de la puissance « du Seigneur, pour l'amour desquels vous n'avez pas épargné « votre âme, à cause des angoisses et des tribulations de votre « race; vous avez subvenu à sa ruine, en présence de notre « Dieu. » Telle est l'épître de la messe de Notre-Dame des Sept-Douleurs; il n'est pas nécessaire de faire remarquer avec quelle précision toutes les paroles qu'elle contient s'appliquent à Marie offrant avec Jésus, au milieu des angoisse les plus cruelles, ce sacrifice de la croix qui triompha de nos ennemis et fut notre salut.

Le graduel, le trait ou l'alleluia, selon les temps, nous retiennent au pied de la croix, à contempler Marie et à pleurer avec elle sur Jésus crucifié.

Là se place le *Stabat Mater dolorosa*, dont nous avons parlé, une des rares *proses* ou *séquences* conservées dans le missel romain, depuis la réforme de S. Pie V.

Nous avons dit ce que contient l'évangile. Voici néanmoins les paroles du texte sacré. S. Jean lui-même nous rapporte ce qu'il a vu et entendu : « Cependant étaient debout près de la « croix de Jésus sa Mère et la sœur de sa Mère, Marie, femme « de Cléophas, et Marie-Madeleine. Lors donc que Jésus eut vu « sa Mère et, près d'elle, le disciple qu'il aimait, il dit à sa « Mère : Femme, voilà votre fils. Ensuite il dit au disciple : « Voilà ta mère. Et depuis cette heure-là, le disciple la prit avec « lui. »

Autrefois le prophète Jérémie disait au Seigneur : « Souve- « nez-vous que je me suis tenu en votre présence, afin de parler « en leur faveur et afin de détourner votre indignation d'eux. » L'Eglise s'empare des paroles du Prophète, et, à l'offertoire, elle adresse à Marie cette humble supplication : « Souvenez- « vous, ô Vierge-Mère, lorsque vous vous tiendrez en présence « du Seigneur, de parler en notre faveur, afin de détourner de « nous son indignation. » Enfin à la communion, elle félicite Marie d'avoir mérité la palme du martyre, au pied de la croix du Sauveur, sans subir la mort elle-même.

Telle fut la messe prescrite par Sixte IV ; mais il n'est pas dit qu'il donna un nouvel office. Celui que nous récitons aujourd'hui peut donc être le même que l'office indiqué par le concile de Cologne, dont nous avons parlé. Le concile ne dit pas précisément qu'il ait lui-même fait composer cet office, mais seulement qu'il « ordonne de célébrer solennellement la fête selon la « la notation, la légende et les homélies composées pour cette « fête. » Si la fête existait déjà quelque part, comme il est permis de le croire, et même vraisemblable, l'office pourrait remonter plus haut. Quoi qu'il en soit, il est parfaitement en

rapport avec la fête célébrée. Les antiennes des premières vêpres, qui sont aussi celles des secondes et de laudes, sont empruntées au Cantique des cantiques : *J'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens* [1]. Cette montagne n'est-elle pas le Calvaire où Jésus et Marie épuisèrent le calice de toutes les amertumes, et d'où leur sacrifice s'éleva vers le ciel, comme un parfum d'encens d'une incomparable suavité : *Mon bien-aimé est blanc et vermeil; les cheveux de sa tête comme la pourpre d'un roi, liée et teinte dans les canaux de teinturiers* [2]. Le bien-aimé de Marie était blanc par son innocence au temps de la Passion, mais elle le voyait tout rougi de son propre sang. Ses cheveux resserrés sous la couronne d'épines étaient aussi tout imprégnés de sang. C'était la pourpre qui servait d'ornement à ce roi divin. *Où est allé ton bien-aimé, ô la plus belle des femmes? Où s'est retiré ton bien-aimé* [3]? Ces paroles des filles de Jérusalem rappellent la douleur de Marie, lorsqu'elle perdit Jésus à Jérusalem, et ne le retrouva que le troisième jour; mais elles rappellent plus encore sa douleur, pendant les jours qui séparèrent la mort de Jésus de sa résurrection. Pendant ce temps, Jésus n'était pas en réalité loin de Marie; il ne la quittait pas et elle pouvait dire : *Mon bien-aimé est pour moi un paquet de myrrhe; il demeurera sur mon cœur* [4]. Le souvenir de Jésus sera pour son cœur d'une amertume sans égale, pendant ces jours de séparation; mais il ne la quittera pas un seul moment. Et lorsque après la résurrection et l'ascension de son divin Fils, elle se retrouvera encore une fois seule sur la terre, elle pourra dire : *Soutenez-moi avec des fleurs, fortifiez-moi avec des fruits*, les fleurs et les fruits des pieux désirs et des bonnes œuvres, qu'elle attendra des disciples de son Fils, *parce que je languis d'amour* [5]. Elle a langui d'amour et du désir de se réunir enfin à son bien-aimé jusqu'à ce que cet amour, plus ardent que celui des séraphins, rompit enfin les liens qui attachaient son âme à sa chair virginale.

Les capitules des vêpres et des petites heures sont tirés du LIIIe chapitre d'Isaïe, dans lequel le prophète montre le Messie méconnu par son peuple, sa naissance obscure, ses souffrances, sa mort. *Qui a cru à ce qu'il a entendu de nous, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? — Et il montera comme*

[1] Vadam ad montem myrrhæ et ad collem thuris. *Cant.*, IV, 6.

[2] Dilectus meus candidus et rubicundus : comæ capitis ejus sicut purpura regis vincta canalibus. *Cant.*, V, 10, VII, 4.

[3] Quo abiit dilectus tuus, o pulcherrima mulierum ? Quo dilectus tuus declinavit ? *Cant.*, V, 17.

[4] Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur. *Cant.*, I, 12.

[5] Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo. *Cant.*, II, 5.

une branche même devant lui, et comme un rejeton d'une terre altérée [1]. *Il a été blessé à cause de nos iniquités; il a été brisé à cause de nos crimes. Le châtiment, prix de notre paix, est tombé sur lui, et par ses meurtrissures nous avons été guéris* [2]. — *Qui racontera sa génération? Car il a été retranché de la terre des vivants. A cause du crime de mon peuple il a été frappé* [3].

Le même chapitre d'Isaïe, dans toute son étendue, sert pour les leçons du premier nocturne. Celles du second nocturne sont prises d'un sermon de S. Bernard, sur le martyre de la très sainte Vierge. Nul mieux que lui ne pouvait faire ressortir la grande douleur de cette auguste Mère, lorsque son âme si aimante fut transpercée par le glaive que Siméon avait prédit. L'homélie du troisième nocturne est de S. Augustin. On a choisi le passage du CXIX[e] traité sur l'Evangile selon S. Jean, où l'illustre docteur montre Jésus s'acquittant envers Marie de son devoir filial, au moment de mourir, en la confiant à S. Jean, pour qu'il la protège et pourvoie à tous ses besoins.

Les psaumes des vêpres et des matines sont choisis de manière à rappeler sans cesse le souvenir de la passion du Sauveur et des souffrances de sa très sainte Mère. Les antiennes, versets et répons ont de même un rapport direct avec ces douloureux mystères. Enfin, cet office de Notre-Dame des Sept-Douleurs est une source inépuisable de pieuses et touchantes considérations, pour qui veut le méditer attentivement.

§ IV. — *Fête de l'Annonciation.*

(XXV MARS.)

Le 25 mars, l'Eglise célèbre la fête de l'Annonciation de la très sainte Vierge. Dans le sacramentaire de S. Grégoire, elle est désignée sous ce titre : *Sancta Annunciationis dies* : « Saint jour de l'Annonciation. » Dans le concile *in Trullo* : *Dei Matris Annunciatio* : « Annonciation de la Mère de Dieu. » Photius l'appelle : « Jour de l'Annonciation de Notre-Dame, « Mère de Dieu. » Ailleurs, le seul mot « Annonciation » sert à la désigner. Partout elle est présentée comme fête de la sainte Vierge, quoiqu'il semble qu'on puisse la considérer tout aussi

[1] Quis credidit auditui nostro, et brachium Domini cui revelatum est? Et ascendet sicut virgultum coram eo et sicut radix de terra sitienti. Is., LIII, 1.

[2] Ipse vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra. Disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus. Is., LIII, 5.

[3] Generationem ejus quis enarrabit quia abscissus est de terra viventium : propter scelus populi mei percussi eum. Is., LIII, 8.

bien comme l'une des grandes fêtes de N. S. Jésus-Christ. C'est, en effet, au jour de l'Annonciation que le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous. Mais Benoît XIV remarque, à la suite de Suarez, que Jésus-Christ ne s'est néanmoins donné complètement à nous que le jour de sa naissance, quoique au jour de son incarnation il ait opéré, en notre faveur, la plus grande des merveilles. Il était donc à propos de consacrer le jour tout entier de la Nativité du Sauveur à célébrer ce don qu'un Dieu nous faisait de lui-même, en devenant l'un de nous, et le jour de l'Annonciation, à glorifier la Mère qu'il s'était choisie, et à qui seule il allait appartenir pendant neuf mois entiers.

L'évangéliste S. Luc nous raconte en ces termes le grand mystère de l'Annonciation : « L'ange Gabriel fut envoyé de « Dieu dans la ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge « qu'avait épousée un homme nommé Joseph, de la maison de « David, et le nom de la vierge était Marie. Or l'Ange étant venu « vers elle lui dit : Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur « est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. Lorsque « Marie l'eut entendu, elle fut troublée par ces paroles et elle « pensait quelle pouvait être cette salutation. Mais l'ange lui « dit : Ne craignez point, Marie : vous avez trouvé grâce de- « vant Dieu. Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous « enfanterez un Fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il « sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur « Dieu lui donnera le trône de David, son père, et il régnera « éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura « point de fin. — Marie dit à l'Ange : Comment cela se fera-t-il ? « car je ne connais point d'homme. — Et l'Ange répondant lui « dit : L'Esprit saint surviendra en vous, et la vertu du Très- « Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi la chose « sainte qui naîtra de vous sera appelée le Fils de Dieu. Et « voilà qu'Elisabeth votre parente a conçu, elle aussi, un fils « dans sa vieillesse, et ce mois est le sixième de celle qu'on ap- « pelle stérile. Car à Dieu rien n'est impossible. — Alors Marie « reprit : Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon « votre parole. Et l'Ange s'éloigna d'elle. »

On relit toujours avec bonheur cette page de l'Evangile, dans laquelle brille, d'un si vif éclat, le respect de Dieu lui-même pour l'auguste Vierge Marie, en même temps qu'on y admire l'humilité de celle que Dieu élevait si haut, et sa docile soumission à la volonté du Seigneur. Il suffit d'ailleurs de le lire, pour comprendre que l'on ait, de tout temps et à peu près partout, considéré la fête de l'Annonciation comme une fête de la Mère de Dieu. C'est elle qui reçoit l'envoyé céleste ; c'est d'elle que Dieu attend, pour ainsi parler, la permission d'agir et d'accomplir le plus grand des mystères. L'Incarnation du Verbe est an-

noncée, mais son accomplissement n'est pas exprimé d'une manière précise. Le Fils de Dieu, en devenant le Fils de Marie, se retranche dans l'ombre, pour laisser tout l'honneur à sa Mère.

On peut, sans témérité, et même on doit faire remonter aux temps apostoliques l'institution de la fête de l'Annonciation. Les Bollandistes vont plus loin et croient devoir l'attribuer à la bienheureuse Vierge Marie elle-même. Il est difficile de croire, en effet, que l'anniversaire du jour où l'Ange lui avait annoncé qu'elle serait mère du Fils de Dieu, de ce jour à jamais béni, où le Verbe divin s'incarna dans son sein, pour le salut du monde, ne fut pas distingué par elle entre les autres. Sans doute elle ne manquait pas de remercier Dieu, en cet anniversaire, de ce qu'il avait fait pour elle. Les Apôtres s'unissaient à Marie, pour témoigner au Seigneur toute leur reconnaissance, et, après la mort de cette divine Vierge, ils voulurent que le jour de l'Annonciation fût un jour de fête pour l'Eglise tout entière. C'est ici qu'il convient d'appliquer la règle donnée par S. Augustin : « Ce que l'Eglise universelle admet et a toujours « admis, sans la décision d'aucun concile, doit être considéré, « à juste titre, comme remontant aux Apôtres et appuyé sur leur « autorité [1]. » La chronique d'Alexandrie, écrite au milieu du VIIIe siècle, dit en propres termes : « Le 25 mars, selon la ma- « nière de compter des Romains, l'Eglise catholique et aposto- « lique, fidèle aux pratiques que lui ont laissées ses divins « Pères, célèbre l'Annonciation de Notre-Dame sainte Marie, la « glorieuse Mère de Dieu toujours vierge [2]. » S. Augustin dit « dans le même sens : « L'Eglise a reçu des Anciens et con- « firme, par son autorité, la tradition d'après laquelle Jésus- « Christ a été conçu et a souffert le huitième jour avant les ca- « lendes d'avril (25 mars). »

Les auteurs les plus anciens nous ont laissé des preuves que la fête de l'Annonciation était célébrée dans l'Eglise dès les premiers siècles. C'est ainsi que nous avons de S. Grégoire Thaumaturge, qui florissait vers l'an 233, trois sermons sur cette fête, qui, par conséquent, était déjà solennisée régulièrement de son temps. Dans le premier on lit : « Aujourd'hui

[1] Quod universa tenet Ecclesia nec conciliis institutum, sed semper retentum est, non nisi auctoritate apostolica traditum recte creditur. S. Augustin., *de Baptismo* contra Donatistas, lib. II, cap. XXIV.

[2] Hac igitur die 25 martii, uti Romani numerant, catholica et apostolica Ecclesia, accepto more de divinis Patribus, celebrat sanctæ Dominæ nostræ gloriosæ Deiparæ et semper virginis Annuntiationem. *Chron. Alexand.*, ad hunc diem.

[3] Sicut a majoribus traditum suscipiens Ecclesiæ custodit auctoritas, VIII calendas aprilis conceptus traditur quo et passus. S. Augustin., lib. IV, *de Trinit.*, cap. V.

« Gabriel, qui se tient près du trône de Dieu, vient trouver la « Vierge très chaste et lui dit : *Je vous salue, pleine de « grâce* [1]. » Le mot *aujourd'hui* indique, à n'en pouvoir douter, qu'il ne s'agissait pas seulement d'une instruction sur le mystère de l'Incarnation, comme le saint évêque aurait pu la faire en toute circonstance ; mais on était au jour anniversaire de l'accomplissement de ce grand mystère, et les fidèles étaient rassemblés pour en célébrer la mémoire. La seconde instruction commence par ces mots : « Il faut parler d'abord de l'Annon- « ciation de la très sainte Vierge, et des mots qui la résument : « *Je vous salue, pleine de grâce* [2]. » Il est vrai que plusieurs critiques n'admettent pas l'authenticité de ces trois sermons et croient reconnaître le style de Proclus de Constantinople, qui vécut au ve siècle : mais quand cela serait, la fête de l'Annonciation n'en remonterait pas moins à une très haute antiquité, et il ne serait pas moins impossible de montrer le temps où elle aurait commencé d'être solennisée, ce qui suffit pour autoriser à croire qu'elle est de tradition apostolique. Il y a d'ailleurs d'autres témoins irrécusables de son antiquité.

S. Athanase, qui écrivait vers l'an 340, dit, dans le commentaire qu'il fait de l'Evangile où est rapporté le mystère de l'Annonciation, que cette fête est une de celles qu'il faut placer au premier rang, et célébrer avec une dévotion particulière. S. Jean Chrysostome prononçait, vers l'an 400, un discours à l'occasion de cette solennité. Dans le Sacramentaire de S. Grégoire le Grand, qui florissait en 590, et dans le Codex du pape S. Gélase, qui remonte à 492, quatre grandes fêtes de la très sainte Vierge sont énumérées : la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité de Marie. La fête de l'Annonciation existait donc à cette époque, et rien n'indique qu'elle n'eût existé depuis plusieurs siècles déjà. Dans un ancien martyrologe que Bède attribue à Cassiodore, mais dont S. Jérôme est plus communément regardé comme l'auteur, on lit, à la date du 25 mars : « En Galilée, dans la ville de Nazareth, annonce, « *annunciatio*, faite à sainte Marie, de la Conception, lorsqu'elle « fut saluée par l'ange [3]. » Enfin le pape Sergius, qui vivait au VIIe siècle, parle de cette fête comme d'une solennité existant de temps immémorial. On lit en effet dans son Pontifical : « Il « a établi que le jour de l'Annonciation la *Litanie* (procession

[1] Hodie Gabriel, qui Deo assistit, ad castissimam Virginem veniens, illud *Ave gratia plena* illi annuntiavit. S. Gregor. Thaum., hom. I de *Annunt.*

[2] Primum autem omnium sanctissimæ Virginis Annunciationem verbis illis comprehensam : *Ave, gratia plena.* Id., hom. II.

[3] In Gallæa civitate Nazareth Annunciatio sanctæ Mariæ de Conceptione, quando ab angelo est salutata. *Martyrolog.* S. Hieron., ad diem 25 martii.

« solennelle) sortira de S. Adrien, et que tout le peuple se ren-« dra à Sainte-Marie (Majeure) [1]. »

Quelques auteurs ont prétendu que les fêtes de la sainte Eglise ne pouvaient pas remonter jusqu'aux temps apostoliques, parce que les persécutions qui ne cessaient jamais entièrement, et sévissaient de temps en temps avec une intensité incroyable, étaient un obstacle insurmontable à la célébration de ces fêtes. Mais ils ont tort de croire que la crainte glaçait le sang dans les veines des chrétiens. Le danger était plutôt un aiguillon pour eux et, toujours exposés à une mort terrible, ils avaient besoin de ces fêtes qui élèvent, consolent et fortifient les âmes. C'est ainsi que le martyrologe romain parle de plusieurs milliers de chrétiens qui furent brûlés dans leurs églises où ils célébraient la Nativité du Sauveur, et le ménologe des Grecs porte à vingt mille le nombre de ceux qui périrent ainsi à Nicomédie, sous Dioclétien. Les chrétiens n'hésitaient donc pas à se rassembler, malgré l'imminence du danger, pour célébrer leurs fêtes. D'ailleurs, ce danger n'était pas toujours, ni partout, tellement à redouter. Et puisque nous avons dit en particulier que S. Grégoire le Thaumaturge célébrait dans son église la fête de l'Annonciation, nous ne voyons pas ce qu'il aurait pu craindre dans sa ville de Néocésarée, où il n'y avait plus que dix-sept infidèles, dans les derniers temps de sa vie.

La date du 25 mars a toujours été celle adoptée par l'Eglise romaine, pour la célébration de la fête de l'Annonciation. Neuf mois séparent exactement cette date de la fête de la Nativité du Sauveur, et l'on peut trouver dans cette circonstance une raison de croire qu'elle est bien celle à laquelle s'accomplit l'Incarnation du Verbe. Du reste, comme nous l'avons dit, la très sainte Vierge ne manqua pas de célébrer elle-même ce glorieux et saint anniversaire, et les Apôtres ne changèrent pas le jour qu'elle avait adopté, parce qu'il était le véritable anniversaire, que personne ne pouvait connaître aussi bien qu'elle. Quelques églises particulières, celles de l'Espagne en particulier, cherchèrent bien à changer ce jour, parce qu'il leur répugnait de célébrer une fête solennelle pendant le Carême, temps consacré à la pénitence; mais l'Eglise universelle ne les suivit pas; elles durent elles-mêmes reconnaître leur erreur à la fin, et rendre à la fête de l'Annonciation la place qui lui revient dans le calendrier. Leur intention était bonne; mais Dieu ne voulait pas que le jour où il avait élevé Marie à la dignité de Mère du Sauveur passât inaperçu et sans solennité. D'après d'anciens auteurs, le 25 mars fut le jour choisi de Dieu pour la

[1] Constituit, ut diebus Annuntiationis, etc., Litania exeat a S. Hadriano et ad Sanctam Mariam populus occurrat. *Liber Pontificalis* de Sergio.

création d'Adam, pour l'incarnation de Notre-Seigneur et pour sa résurrection [1].

La messe de la fête de l'Annonciation est prise en partie de celle du commun des vierges non martyres : *Vultum tuum deprecabuntur* : « Les riches du peuple désireront votre vi- « sage. » L'épître est la prophétie d'Isaïe : « Le Seigneur lui- « même vous donnera un signe; voilà que la Vierge concevra « et enfantera un Fils. »

Après avoir entendu le prophète, l'Eglise s'adresse à Marie et lui dit avec David, pour la préparer à être cette vierge Mère de Dieu, dont il a parlé : « Ecoutez, ma fille; voyez et inclinez votre « oreille, parce que le roi est épris de votre beauté. » Elle lui montre les hommages qui l'attendent, et surtout la multitude innombrable de vierges qui marcheront sur ses traces et seront, à cause d'elle, admises dans l'intimité du souverain Roi. Puis

[1] Vigesima quinta mensis martii die apud Romanos, creavit Deus cœlum et terram. In illa Gabriel Virginem salutavit dicens : *Ave*. Florentinus in *Annotat. ad Martyrolog.*, ad xxv diem martii.

Quare vigesima quinta mensis martii (ut vocant Romani, Christus in utero virginis in terra habitavit? *Respons.* Quia scilicet hac ipsa die Deus ab initio Adamum formavit. Unde et mense illo arbores et plantæ omnes, nec non animalia, ad fructuum et prolis procreationem permoventur, tanquam quæ a Deo tunc temporis creatæ. S. Athanas. (seu alius vetustissimus auctor) in quæstion. ad Antioch.

Creator omnium rerum Deus mundum eo tempore, quo creaverat, volens recreare, mense martio, septimo die exeunte (a fine mensis incipiendo) eo die quo Adam et Evam primo fecerat, et ipsi suasu serpentis a Creatore deviaverant, vi feria, misit Gabrielem Archangelum in Nazareth, civitatem Galilææ, ad Mariam virginem desponsatam Joseph, qui et ipse virgo in ævum permansit. Ingressus igitur ad eam ubi januis clausis virgo pudica sedebat, legem Domini meditando, salutavit eam dicens : *Ave, gratia plena.* Bartholom. Trident., cap. xxxviii, Annuntiat. B. M. V.

Hæc ergo solemnitas exordium est nostræ redemptionis : fons et origo omnium solemnitatum Christi. In hac enim die Deus permulta miracula, ipse multa gloriosa est operatus. Quorum quædam quidam egregiis versibus sic declaravit :

Salve festa dies, quæ vulnera nostra coerces,
Angelus est missus, est passus et in cruce Christus,
Est Adam factus, et eodem tempore lapsus.
Ob meritum decimæ cadit Abel fratris ab ense.
Offert Melchisedech ; Isaac supponitur aris.
Est decollatus Christi Baptista beatus.
Est Petrus ereptus Jacobus sub Herode peremptus.
Corpora sanctorum cum Christo multa resurgunt.
Latro dulce tamen per Christum suscipit Amen.

Multis quidem et aliis gloriosis in signis hæc dies decoratur. Super omnia autem dulce et delectabile, et jucundum Dominum factum hominem et pro homine mortuum tali die. Hæc dies a Domino Innocentio IV et a dominis cardinalibus quibusdam et a multis aliis discretis in tanta habetur reverentia, ut per totum annum feriam in quam venerit jejunent. Et multa bona ex tali jejunio evenerunt. *Idem, vitæ et actus Sanct. per anni circul.*, caput xxxviii ut supra.

vient le saint évangile qui nous fait assister à l'entrevue de l'Archange avec Marie et entendre les paroles échangées entre elle et l'envoyé de Dieu. A l'offertoire et à la communion, l'Eglise redit la salutation de l'Ange et la prophétie d'Isaïe.

L'Evangile selon S. Luc et les prophéties d'Isaïe sur la venue du Messie offraient une ample matière pour la composition de l'office de l'Annonciation. Aussi les antiennes de vêpres et de laudes, les répons, les capitules, ont-ils un rapport direct au mystère de ce jour. Les hymnes, les psaumes et les antiennes des matines sont pris de l'office commun de la très sainte Vierge. Les leçons du 1er nocturne sont tirées des chapitres VII, XI et XXV d'Isaïe : celles du IIe nocturne, empruntées à un sermon du pape S. Léon sur la Nativité de Notre-Seigneur, rappellent l'économie du mystère de notre Rédemption, la bonté de Dieu qui prépare les moyens de relever l'homme, aussitôt que la malice d'Adam a causé sa chute, l'incarnation du Verbe divin qui, sans rien perdre de la gloire qu'il tient de son Père, descend dans le sein d'une vierge et y prend une nouvelle existence, lorsque le temps fixé pour la rédemption des hommes est venu. L'incompréhensible se renferme dans un étroit espace; le Seigneur de toutes choses prend la forme d'un esclave; l'impassible ne dédaigne pas d'être homme et de souffrir ; l'immortel se soumet aux rigueurs de la mort. Les leçons du IIIe nocturne sont de S. Ambroise. C'est un commentaire concis du récit que S. Luc nous donne de la mission de l'ange auprès de Marie. Le saint docteur fait surtout ressortir la pudique timidité de la très sainte Vierge, qui se trouble à la vue de l'Ange apparaissant dans l'humble cellule, où elle se tenait seule avec Dieu, loin des regards des hommes. Il dit aussi la simplicité et la plénitude de sa foi à la parole de l'Ange; il montre l'humilité et la pieuse soumission avec laquelle elle répond au messager céleste : *Voici la servante du Seigneur.*

Rien de délicieux pour la piété comme les répons qui accompagnent les leçons de ces divers nocturnes.

Lorsque la parole inspirée d'Isaïe a annoncé le grand signe que Dieu doit donner à son peuple : « Voici qu'une Vierge con-« cevra et enfantera ; » l'Eglise parle à son tour et montre dans le répons l'accomplissement de cette magnifique promesse : « L'ange Gabriel a été envoyé à la Vierge Marie, épouse de Jo-« seph, lui annoncer le Verbe : et la Vierge fut saisie de crainte « à cause de la lumière dont il était revêtu : Ne craignez pas, « Marie; vous avez trouvé grâce devant le Seigneur : Voici que « vous concevrez et enfanterez; votre fils sera appelé le Fils « du Très-Haut. Le Seigneur lui donnera le trône de David, « son père, et il régnera éternellement. » L'Eglise dans ce répons, comme dans ceux qui suivent, emprunte les paroles

de l'Evangile, mais elle ne s'astreint pas à les citer textuellement.

A la leçon suivante le prophète annonce la tige qui doit sortir de la racine de Jessé, et la fleur qui sortira de cette racine. Il parle de l'Esprit du Seigneur qui reposera sur cette fleur et sur cette tige. L'Eglise, dans le répons, salue en la personne de Marie la tige bénie et lui dit avec l'Ange : « Je vous salue, « Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. L'Esprit « saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous cou- « vrira de son ombre. La chose sainte qui naîtra de vous sera « appelée Fils de Dieu. » Ces paroles de l'Evangile que la sainte Eglise redit après celles du prophète, s'accordent merveilleusement avec elles et en montrent l'accomplissement.

La troisième leçon est consacrée par Isaïe à célébrer les bienfaits de la Rédemption. Sous de délicieuses images, il montre le bonheur que le Verbe incarné apporte sur la terre aux hommes de bonne volonté. Lorsqu'il a cessé de parler, l'Eglise s'adresse en suppliante à la divine Vierge. Elle lui demande d'agréer la proposition que Dieu lui transmet par le ministère de l'Ange : « Recevez cette parole, ô Vierge Marie, et vous « concevrez et enfanterez un Fils qui sera Dieu et homme ; vous « serez proclamée bénie entre toutes les femmes. Vous enfan- « terez un fils, mais votre virginité demeurera intacte ; vous « serez mère et toujours vierge, et vous serez proclamée bénie « entre toutes les femmes. »

Cette admirable symétrie, cette correspondance parfaite des répons avec les leçons, ne se manifeste pas moins dans le second et le troisième nocturne. Mais nous ne nous attarderons pas à la faire ressortir, préférant laisser au lecteur le plaisir de la reconnaître par lui-même et d'en savourer le charme à loisir.

Nous n'ajouterons rien non plus à ce que nous avons dit des antiennes et des capitules de laudes et des petites heures. Ce sont toujours les mêmes textes de l'Evangile et d'Isaïe, que l'Eglise ne se lasse pas de répéter, et que nous ne devons pas nous lasser de méditer, car ils nous rappellent le bienfait par excellence de Dieu, l'incarnation de son Fils pour opérer notre salut.

§ V. — *Fête de la Visitation de la très sainte Vierge.*

(II JUILLET.)

L'ange Gabriel, en apprenant à la bienheureuse Vierge Marie qu'elle avait été choisie de Dieu, pour être la mère du Messie rédempteur du monde, lui avait aussi révélé que sa cousine Elisabeth donnerait le jour à un fils qui serait grand devant Dieu. Marie crut à la parole de l'Ange ; sans attendre la preuve de sa véracité, que devait lui fournir l'enfantement de celle

qu'on appelait stérile, elle répondit humblement au messager céleste : *Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole* [1]. Sa foi était parfaite dès le premier moment; ce ne fut donc pas le désir de s'assurer de la vérité des paroles de l'Ange, qui lui fit entreprendre le voyage dont l'Eglise célèbre la mémoire à la date du 2 juillet. Elle obéissait à un mobile plus haut et plus digne de celle que Dieu lui-même avait choisie pour sa mère. La respectueuse tendresse qu'elle éprouvait pour sa vénérable parente exigeait qu'elle allât au plus tôt lui offrir ses félicitations, partager sa joie et lui rendre les bons offices que sa position devait réclamer. De plus elle pouvait, mieux que toute autre créature, dire en toute vérité ces paroles que l'apôtre S. Paul prononça plus tard : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* [2]. Les pensées de Marie se confondaient, en quelque manière, avec celles de son divin Fils; leurs sentiments et leurs désirs devenaient identiques. Or Jésus, à peine incarné, voulait appliquer à Jean les mérites de son incarnation, et ne pas tarder un moment à manifester sa présence à celui qui allait marcher devant lui, semblable à l'ange de Dieu, pour lui préparer les voies. Marie se hâta donc, comme nous l'avons dit ailleurs, de se rendre auprès de sa cousine Elisabeth. A son arrivée, ces deux saintes femmes, la mère du Fils de Dieu et la mère du plus grand des enfants des hommes, eurent ensemble cet entretien rempli de prophéties et de mystères qui, signalé dès les premiers mots par la sanctification de Jean dans le sein de sa mère, se termina par le magnifique cantique de la sainte Vierge, que l'on a appelé *l'extase de son humilité*.

Quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis le grand mystère de l'Annonciation et de l'Incarnation du Verbe dans le sein de Marie, lorsque la scène admirable que nous venons de rappeler s'accomplit. Cependant la fête instituée pour en perpétuer le souvenir et glorifier Dieu, chaque année, des merveilles de ce jour, n'est pas célébrée vers le même temps que l'Annonciation. Au contraire, près de trois mois séparent ces deux fêtes. La raison en est que la fête de l'Annonciation se présentant ordinairement dans un temps de pénitence et quelquefois aussi, pendant les solennités pascales, il serait difficile de multiplier les fêtes à cette époque de l'année : le temps ne s'y prête pas. D'autre part, l'ignorance absolue de la date précise à laquelle le mystère s'était accompli rendait plus facile la remise de sa célébration à une autre époque. L'Eglise choisit donc le 2 juillet, lorsqu'elle en ordonna la célébration univer-

[1] S. Luc., II.
[2] Vivo autem, non jam ego: vivit vero in me Christus. *Galat.*, II, 20.

selle. Ce jour coïncide vraisemblablement avec la date du départ de Marie, lorsqu'elle quitta la demeure d'Elisabeth pour retourner à Nazareth.

La visite rendue à sainte Elisabeth par la bienheureuse Mère de Dieu, et la sanctification de Jean-Baptiste dans le sein de sa mère, furent de grands événements; l'étendue que S. Luc donne au récit qu'il en fait, montre toute l'importance qu'y attachaient les Apôtres et les premiers disciples du Sauveur, dont plusieurs avaient été d'abord les disciples de Jean. Nous ne pouvons donc douter de la dévotion des premiers fidèles pour ce mystère, qu'ils honorèrent certainement d'un culte particulier. L'on rencontre souvent, dans les écrits des Pères, l'éloge des vertus que Marie pratiqua en visitant Elisabeth, et pendant les jours qu'elle passa auprès d'elle: des discours roulent presque entièrement sur ce mystère; mais il faut arriver au XIIIe siècle, pour trouver une mention certaine de la fête de la Visitation.

Si l'on croit Baillet qui cite, à l'appui de son opinion, des témoignages assez probants, la fête de la Visitation aurait été connue assez anciennement en Orient; mais elle n'y est plus célébrée aujourd'hui. L'opinion la plus probable est qu'il faut en attribuer l'introduction aux Frères mineurs. Ce fut dans leurs églises qu'elle fut célébrée d'abord. La plus ancienne mention qui en soit faite se trouve dans le second catalogue des fêtes du concile du Mans, en 1247. Quelques années après, en 1263, S. Bonaventure proposa, dans le chapitre général de l'ordre de S. François, d'en ordonner la célébration dans toutes les églises franciscaines, ce qui contribua puissamment à la répandre partout. Cependant elle ne devint que plus tard une fête générale de l'Eglise. Le pape Urbain VI, profondément affligé par le schisme qui déchirait l'Eglise et par les maux de toutes sortes qui découlaient de cette source, mit son espoir dans la bienheureuse Vierge Marie et résolut, pour implorer plus efficacement son secours, d'étendre à toute l'Eglise et de rendre obligatoire la fête de la Visitation. Dans cette vue, il fit rédiger un office propre de la fête par le cardinal Ada. Urbain VI mourut sans avoir pu promulguer le décret qu'il avait préparé; mais son successeur, Boniface IX, se hâta de le rendre public, aussi bien que l'office composé par Ada [1]. Boniface exhortait en même

1 Hanc igitur Visitationem felicis recordationis Urbanus VI, prædecessor noster de Fratrum suorum S. R. E. cardinalium consilio, annis singulis ut Virginis Matris Dei humile obsequium cognatæ exhibitum jugiter cordibus fidelium sit infixum, in Ecclesia catholica, sexto nonas julii, in perpetuum celebrari instituit.... Suasit etiam et consuluit idem Prædecessor noster, ut ipsius Festi vigilia, ut vigilia Nativitatis, Assumptionis prædictæ Virginis festivitatum etiam in observatione jejunii devotius observaretur. *Bullar. Rom.*, ad annum 1389.

temps les fidèles à se préparer, par le jeûne, à cette solennité, et accordait des indulgences [1]. La bulle de Boniface IX remonte à 1389.

L'office composé par le cardinal Ada ne fut pas adopté partout. Il n'était imposé qu'à ceux qui usaient du bréviaire romain, d'où il résulta que plusieurs églises particulières, qui n'avaient pas ce bréviaire, voulurent avoir leur office propre pour la fête de la Visitation. Il arriva encore un inconvénient plus grave. Le schisme qui divisait l'Église, et détachait de l'obédience de Boniface IX une partie assez considérable de la chrétienté, fit que les diocèses qui ne reconnaissaient pas l'autorité de ce pape n'acceptèrent pas non plus l'introduction de la nouvelle fête. Le concile de Bâle voulut porter remède à cet état de choses, et prescrivit de nouveau l'observation de la fête dans toute l'Eglise. « Attendu, dit le concile, que la chrétienté est, « de nos jours, dans de cruelles angoisses, que, de toutes parts, « sévissent la guerre et le schisme, et que l'Eglise militante est « attaquée de tous côtés, la sainte assemblée pense que c'est un « devoir que la fête dite de la Visitation de la sainte Vierge soit « observée dans toutes les églises, afin que la Mère de la grâce, « honorée par de pieuses âmes, apaise son Fils bien-aimé par « son intervention, et répande la paix sur les fidèles. » Ce décret fut rendu dans la quarante-troisième session du concile de de Bâle en 1441 ; mais il n'atteignit pas complètement son but. Ce concile n'avait pas plus que Benoît IX l'autorité requise pour imposer ses décrets à l'Eglise tout entière. Enfin le pape S. Pie V fit cesser ces divisions. Par son ordre, l'office de la fête de la Visitation fut transformé et inséré dans le bréviaire romain, édité selon les désirs du concile de Trente. Plus tard Clément VIII le fit revoir encore par le P. Ruiz de la Visitation, de l'ordre des Minimes, qui le mit dans l'état où nous le trouvons aujourd'hui. S. Pie V, en ordonnant l'insertion du nouvel office de la Visitation dans le bréviaire romain, avait décreté aussi que tous ceux qui n'useraient pas de ce bréviaire réciteraient néanmoins l'office qu'il promulguait. De sorte que les ordres religieux et les diocèses en possession de bréviaires particuliers durent l'accepter, et la célébration de la fête de la Visitation devint universelle. Au concile de Florence, les

[1] Voluit idem Romanus Pontifex Urbanus Sextus, ut omnibus vere pœnitentibus, confessis, et contritis dictum festum Visitationis Mariæ celebrantibus cum octavis : loco distributionum materialium in Ecclesiis fieri consuetarum : de thesauro spirituali Ecclesiæ, veræ indulgentiæ, sicut in festo Corporis Christi, futuris temporibus effectualiter largirentur. Hoc festum, et largitionem indulgentiarum domnus Bonifacius Papa Nonus, ejus immediatus successor, priori devotione accensus futuris temporibus confirmavit. *Breviarii* Adæ ex lect. II. Noct.

Patriarches d'Orient, désireux de montrer leur dévotion envers la très sainte Vierge, ordonnèrent la célébration de la fête de la Visitation dans les églises particulières soumises à leur juridiction. Les disciples de Luther et de Calvin s'attaquèrent avec furie à cette nouvelle fête, qui se répandait dans l'Eglise à l'époque où ils déchiraient la robe sans couture de Notre-Seigneur, par leurs dogmes impies. Mais la bienheureuse Vierge a toujours triomphé des hérésies, et les efforts de l'enfer contre elle n'ont servi qu'à développer son culte, et à multiplier les honneurs que lui rendent ses enfants.

La messe du jour de la Visitation est prise du commun des fêtes de la sainte Vierge, à l'exception de l'oraison, de l'épître et de l'évangile. Dans l'oraison, l'Eglise demande un accroissement de paix, en récompense de la solennité avec laquelle elle célèbre la Visitation de Marie, dont l'enfantement virginal fut le commencement de notre rédemption.

L'épître est prise du second chapitre du Cantique des cantiques. C'est l'Epouse mystique qui parle de son Epoux et qui écoute ses tendres invitations; mais c'est aussi le Précurseur qui voit venir son Sauveur vers lui, qui jouit du regard que Jésus lui adresse, qui entend les paroles de grâce par lesquelles il est sanctifié. Son âme est désormais pure comme une colombe; elle peut s'élancer avec confiance vers son bien-aimé qui l'appelle. Pour elle, l'hiver est passé; le temps où elle gémissait dans les liens du péché originel n'est plus. Les fleurs et les fruits de toutes les vertus se multiplient en elle. Elle est belle aux yeux de son bien-aimé. De l'obscure retraite où il est renfermé, Jean a entendu la voix de son Seigneur, plus douce que la voix de la colombe et de la tourterelle, et il désire l'entendre encore. — Pendant trois mois entiers, Jésus parlant par la bouche de Marie lui procurera ce bonheur, qu'il ne retrouvera que trente ans plus tard, lorsqu'il rendra témoignage au Christ rédempteur, sur les bords du Jourdain. « Voix de mon « bien-aimé : Le voici qui vient bondissant sur les montagnes, « franchissant les collines. Mon bien-aimé est semblable au che- « vreuil et au faon des biches. Le voici qui se tient derrière « notre muraille, regardant par les fenêtres, observant à tra- « vers des barreaux. Voilà mon bien-aimé qui parle : Lève-toi, « hâte-toi, mon amie, ma colombe, ma toute belle, et viens. Car « déjà l'hiver est passé, la pluie est partie et s'est retirée. Les « fleurs ont paru sur notre terre, le temps de tailler la vigne « est venu; la voix de la tourterelle a été entendue dans notre « terre; le figuier a poussé ses figues vertes; les vignes en « fleur ont répandu leur odeur. Lève-toi, mon amie, mon écla- « tante beauté, et viens. Ma colombe cachée dans les trous de la « pierre, dans le creux du mur d'enclos, montre-moi ta face,

« que ta voix retentisse à mes oreilles, car ta voix est douce et « ta face est gracieuse. »

Les leçons du premier nocturne reprendront et compléteront ce merveilleux tableau, en l'adaptant plus particulièrement à la bienheureuse Vierge Marie.

Ce que Salomon avait poétiquement dépeint huit siècles à l'avance, le saint Evangile nous le rapporte comme un fait accompli. S. Luc nous montre Marie se rendant en toute hâte dans les montagnes de Juda, auprès de sa cousine Elisabeth. Il nous fait assister à l'entrevue des deux saintes femmes, et nous révèle le mystère accompli en faveur du fils d'Elisabeth. Il nous redit les paroles de bénédiction que prononce l'heureuse mère et le chant de reconnaissance envers le Seigneur que Marie fait entendre.

L'office de la fête de la Visitation emprunte au commun des fêtes de la sainte Vierge les psaumes, les antiennes de matines, les capitules et les hymnes. Toutes les autres parties sont propres et en rapport avec le mystère. Les antiennes des premières vêpres, qui sont aussi celles des laudes et des secondes vêpres, sont des versets empruntés à l'évangéliste S. Luc ; elles nous montrent Marie se rendant, sans tarder, auprès de sa cousine Elisabeth, entrant dans sa demeure et la saluant. La sanctification de Jean dans le sein de sa mère est rappelée ; Marie est proclamée bénie entre les femmes, avec le bienheureux fruit qu'elle porte dans son sein. Au *Magnificat*, l'Eglise s'écrie avec Elisabeth : *Vous êtes bienheureuse, Marie, vous qui avez cru ; tout ce qui vous a été dit par le Seigneur s'accomplira en vous.* A laudes, l'antienne du *Benedictus* rappelle ces autres paroles d'Elisabeth : *Et d'où m'arrive-t-il que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi ?* Aux secondes vêpres, c'est Marie elle-même qui s'écrie, dans l'extase de sa reconnaissance, avant et après son admirable cantique : *Toutes les générations me proclameront bienheureuse !*

Rien de frais et de délicieux, s'il est permis de parler ainsi d'une page inspirée, comme le chapitre IIe du Cantique des cantiques qui a été choisi pour les leçons du premier nocturne :

« L'Epoux. — Je suis la fleur des champs et le lis des val- « lées. Comme le lis entre les épines, ainsi est mon amie entre « les filles. »

« L'Epouse. — Comme le pommier est entre les arbres des « forêts, ainsi mon bien-aimé est entre les fils des hommes. A « l'ombre de celui que j'avais désiré je me suis assise ; et son « fruit a été doux à ma bouche. Il m'a introduite dans son cel- « lier à vin ; il a ordonné en moi la charité. Soutenez-moi avec « des fleurs, fortifiez-moi avec des fruits, parce que je languis « d'amour. Sa main gauche sera sous ma tête, et sa main droite

« m'embrassera. » Ainsi se continue ce merveilleux dialogue entre l'Epoux divin et sa céleste Epouse, entre Jésus qui s'est donné à Marie, et Marie qui possède Jésus et qui, transportée de bonheur, s'écrie à la fin : « Mon bien-aimé est à moi et moi à « lui qui se repaît parmi les lis. » Sans doute le vénérable religieux qui a fait choix de ces premières leçons de l'office de la Visitation, a voulu nous révéler quelque chose des pensées et des sentiments de la bienheureuse Vierge Marie, lorsque, possédant dans son sein le trésor du ciel et de la terre, elle se hâtait vers le pays des montagnes : *Sois semblable, mon bien-aimé, au chevreuil et au faon des biches sur les montagnes de Bether.*

Les leçons du deuxième nocturne sont de S. Jean Chrysostome cité par Métaphraste. Elles sont entièrement consacrées à célébrer l'incomparable faveur dont S. Jean fut l'objet au jour de la Visitation. Le saint docteur fait parler l'enfant à qui Dieu concéda dès ce moment, avec sa grâce, l'usage entier de la raison et le bonheur de connaître le privilège dont il était l'objet. Il nous le montre commençant déjà ses fonctions de précurseur et révélant à sa mère, comme il le fera plus tard sur les bords du Jourdain pour la multitude des Juifs, la présence du Messie rédempteur. Lui qui est la voix révélatrice du Verbe divin, il souffre d'être encore dans la nécessité de garder le silence, alors que le Verbe est descendu du ciel. Les ténèbres dans lesquelles il demeure lui semblent dures à supporter, lorsqu'il sent si près de lui le divin soleil de justice.

L'évangile de la fête de la Visitation est le récit que nous a laissé S. Luc de ce touchant mystère, et l'homélie du troisième nocturne, sur cet évangile, est de S. Ambroise. Cette homélie est sobre et concise, comme tout le commentaire du saint docteur sur l'Evangile selon S. Luc, d'où elle est extraite. Marie se rend auprès d'Elisabeth : c'est la supérieure qui va vers l'inférieure, c'est aussi Jésus-Christ qui descend jusqu'à Jean. Plus tard ce divin Sauveur viendra encore vers Jean pour sanctifier le baptême de la pénitence en le recevant lui-même. La présence de Marie et celle de son divin Enfant se manifestent aussitôt par d'éclatants prodiges. Elisabeth entend la voix de Marie et Jean est sanctifié. C'est de Marie qu'Elisabeth constate d'abord la présence ; mais c'est de la présence de Jésus que Jean est frappé dès le premier moment. Les mères prononcent des paroles pleines de grâce et dignes de glorifier Dieu, mais les enfants agissent et remplissent déjà l'un et l'autre leur mission particulière. Le Précurseur révèle le Messie, et le Messie venu sur la terre pour y apporter la sanctification, sanctifie le Précurseur. Elisabeth est ravie de joie et ne peut concevoir d'où lui arrive ce bonheur, que la Mère de Dieu lui-même daigne venir vers elle.

Si tant de bénédictions ont accompagné l'entrée de la Vierge-Mère dans la sainte maison de Zacharie, combien de grâces le ciel n'a-t-il pas dû y répandre pendant les trois mois que Marie daigna y passer ? Est-il étonnant que Jean, objet d'une telle faveur, soit devenu si grand devant Dieu et devant les hommes ? Ces trois mois le préparèrent à la lutte et firent de lui un invincible athlète, pour soutenir les combats du Seigneur.

Les répons des leçons de matines, empruntés soit au Cantique des cantiques, soit à l'évangile, ont un rapport direct avec le mystère du jour. C'est l'invitation que l'Epoux mystique adresse à sa bien-aimée pour qu'elle se lève, parce que l'hiver est passé, et que la voix de la tourterelle s'est fait entendre. C'est l'admiration des anges à la vue de celle qui s'avance brillante comme le soleil et belle comme Jérusalem. C'est Elisabeth qui, remplie de l'Esprit de Dieu, s'écrie : « Vous êtes bénie entre toutes les « femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. » Puis c'est le bien-aimé qui vient, bondissant sur les montagnes et franchissant les collines, semblable à un faon de biche, mais semblable aussi à un géant qui se prépare à fournir sa carrière. Marie reprend ensuite la parole et dit : « Félicitez-moi tous, vous qui « aimez le Seigneur, parce que toute petite que j'étais, je fus « agréable au Très-Haut, et j'ai enfanté de mon sein un Dieu « fait homme, et toutes les nations me diront bienheureuse « parce que le Seigneur a daigné regarder son humble ser- « vante. » Puis vient le dialogue entre Marie et Elisabeth. « Vous êtes heureuse, vous qui avez cru. Mon âme glorifie le « Seigneur. Venez et écoutez : je vous raconterai les grandes « choses que Dieu a faites à mon âme. » Au troisième nocturne, Marie fait de nouveau éclater sa reconnaissance ; elle répète que toutes les nations la proclameront bienheureuse, parce que le Seigneur a fait en elle de grandes choses et que son nom est saint. Enfin l'Eglise à son tour fait entendre sa voix et dit : « Vous êtes heureuse, Marie, Vierge sacrée, et très digne de toute « louange, parce que de vous est né le soleil de justice, le Christ « notre Dieu. Priez pour le peuple, intervenez pour le clergé, « intercédez pour le sexe dévot des femmes ; que tous ceux qui « célèbrent votre sainte Visitation éprouvent votre secours ; « puisque le soleil de justice, le Christ notre Dieu a daigné naî- « tre de vous. » On voit quel admirable ensemble forme cet office et le profit qu'y peut trouver l'âme qui le médite avec dévotion.

§ VI. — *Fête de Notre-Dame du Mont Carmel.*

(XVI JUILLET.)

On sait que, d'après d'anciennes traditions que l'Eglise ne désapprouve pas et autorise même jusqu'à un certain point,

l'ordre du Carmel fait remonter son origine aux disciples d'Elie retirés sur la montagne de ce nom. Ils s'y étaient perpétués jusqu'à la venue du Seigneur. Plusieurs se convertirent après la Pentecôte et, retournés de Jérusalem dans leur solitude, ils furent les premiers à élever un oratoire en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie. Tacite parle d'un oracle que l'empereur Vespasien alla consulter sur la montagne du Carmel, et d'un prêtre de l'oracle nommé Basilide, qui lui promit un grand succès dans ses entreprises. Suétone confirme le récit de Tacite. S'agissait-il d'un oracle païen comme le récit de ces auteurs le suppose, ou bien du sanctuaire érigé déjà en l'honneur de Marie, vivant encore sur la terre? Le prêtre était-il un prêtre des idoles, ou quelqu'un des premiers disciples qui reçurent au jour de la Pentecôte, ou en quelque autre circonstance, les dons de prophétie et de miracle que Dieu répandait alors avec tant de libéralité? On l'ignore, mais de graves autorités soutiennent l'une et l'autre opinion [1]. Une vérité que personne au moins ne peut révoquer en doute, c'est la haute antiquité de l'ordre du Carmel.

En 1251, la bienheureuse Vierge Marie apparut en Angleterre à Simon Stock, sixième général de l'ordre des Carmes, et lui donna le scapulaire, manteau que les moines mettent sur leurs épaules pendant leurs travaux manuels, en lui disant : « Quiconque mourra dans cet habit ne subira pas le feu éter- « nel. » Cette vision et celle qui détermina le pape Jean XXII à accorder, par une bulle en date du 3 mars 1322, aux Carmes et à tous ceux qui portent le scapulaire, le privilège de l'indulgence sabbatine, rendirent très populaire la dévotion à Notre-Dame du Mont-Carmel. Une objection assez grave contre cette bulle existe cependant. Le texte original ne s'en rencontre nulle part, ce qui donne une certaine autorité aux critiques de ceux qui, par prudence ou autrement, rejettent autant qu'ils le peuvent l'intervention directe de la très sainte Vierge. Mais les doutes qu'il est permis d'élever, soit sur la réalité des apparitions et des promesses faites au bienheureux Simon Stock, soit

[1] Est Judæam inter Syriamque Carmelus; ita vocant montem, Deumque. Nec simulacrum Deo aut templum sed aram tantum et reverentiam. Illic sacrificanti Vespasiano, cum spes occultas versaret animo, Basilides sacerdos, inspectis identidem extis : Quidquid est, inquit, Vespasiane, quod paras, seu prolatare agros, seu ampliare servitia, datur tibi magna sedes. Tacitus in libr. II *Histor.*, cap. LXXVIII.

Apud Judæam Carmeli Dei oraculum consulentem (Vespasianum) ita confirmavere sortes, ut quidquid cogitaret, volveretque animo, quantumlibet magnum, id esse proventurum pollicerentur. Suetonius, cap. V in *Vespasiano*.

Vide Josephum Athiochenum, Joannem Hierosolimitanum, Cyrillum et recentiores ordinis Carmelitarum historiographos.

l'existence de la bulle du pape Jean XXII, n'enlèvent rien à l'autorité des actes authentiques des souverains pontifes qui, dans les siècles suivants, ont multiplié les indulgences en faveur du scapulaire, et autorisé la pieuse croyance au secours que la très sainte Vierge accorde, le samedi après la mort, aux âmes de ceux qui ont porté pieusement le saint scapulaire et rempli les conditions imposées par l'Eglise [1]. Nous reviendrons sur ce sujet à propos de la confrérie du Saint-Scapulaire.

En 1587, le pape Sixte V, répondant aux vœux les plus chers des religieux de l'ordre du Carmel, leur accorda la faveur de célébrer la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, appelée aussi quelquefois Notre-Dame du Scapulaire. Au temps de Paul V, un décret de la Sacrée Congrégation des Rites rendit obligatoires pour tout l'ordre, de nouvelles leçons préparées par le cardinal Bellarmin, pour l'office de cette fête. Peu à peu la célébration de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel fut concédée à un certain nombre de diocèses et de royaumes, qui réclamèrent cette faveur. Enfin le pape Benoît XIII l'étendit à l'Eglise tout entière. Elle est fixée au 16 juillet et, dans quelques contrées, au dimanche qui suit cette date.

L'introït de la messe de Notre-Dame du Mont-Carmel nous invite à nous réjouir dans le Seigneur, en cette solennité que les anges célèbrent avec allégresse, en chantant les louanges du Fils de Dieu. C'est l'introït de la fête de l'Assomption. L'épître est ce passage du XXIVe chapitre de l'Ecclésiastique, dans lequel Marie se compare à la vigne qui produit ses fruits de suave odeur, et nous appelle tous à elle, pour nous combler de biens, promettant la vie éternelle à ceux qui la feront honorer.

Le verset de l'*Alleluia* glorifie Marie, parce que la vie nous a été donnée par elle, et qu'elle a enfanté pour le monde le Fils qu'elle avait reçu du ciel.

L'évangile rapporte les paroles de la femme du peuple qui proclame Marie bienheureuse.

L'offertoire est une prière à cette auguste Vierge, pour qu'elle daigne se souvenir d'intercéder pour nous auprès de Dieu.

La communion lui demande la même grâce en vertu de sa maternité divine.

[1] Patribus Carmelitanis permittitur prædicare, quod populus christianus possit pie credere de adjutorio animarum fratrum, et confratrum in charitate decedentium, qui in vita habitum gestaverint, et castitatem pro suo statu coluerint, officiumque parvum recitaverint, vel si recitare nesciverint, Ecclesiæ jejunia observaverint, et feria quarta, et sabbatho a carnibus abstinuerint, nisi ubi in iis diebus Nativitatis Domini festum inciderit, suis intercessionibus continuis, suisque suffragiis et meritis, et speciali protectione post eorum transitum, præcipue in die sabbathi (qui dies ab Ecclesia eidem Beatæ Virgini dicatus est) adjuturam. *Ex Bullario Carmelitano*, Pauli, P. V decretum.

L'office de Notre-Dame du Mont-Carmel est celui du commun des fêtes de la sainte Vierge. Il n'y a de propre que l'oraison dans laquelle la très sainte Vierge est désignée sous ce titre, et les leçons du second nocturne qui sont la reproduction de la légende sur laquelle les religieux du Carmel appuient l'antiquité de cet ordre. L'Église, en admettant cette légende dans le bréviaire, lui donne un certain cachet de probabilité, mais n'en garantit aucunement l'authenticité. Pour enlever tout doute à cet égard, elle a fait insérer au commencement du récit cette restriction : *Ut fertur*, « selon ce qu'on dit. » Chacun demeure donc libre de l'adopter ou de la rejeter. Mais il n'en est pas de même de la fête maintenant obligatoire dans toute l'Église.

§ VII. — *Fête de Notre-Dame des Neiges.*

(V AOUT.)

La fête de Notre-Dame des Neiges, que l'on célèbre tous les ans le 5 août, fut, dans l'origine, la fête de la dédicace de la plus ancienne des églises de Rome consacrées à la très sainte Vierge, que l'on appelle aujourd'hui Sainte-Marie Majeure. Cette église fut connue d'abord sous le nom de basilique de Libère, parce qu'elle a été fondée sous le pontificat de ce saint pape. Elle fut plus tard appelée simplement Basilique de la sainte Mère de Dieu et c'est ainsi qu'elle est désignée dans les écrits liturgiques de S. Grégoire le Grand. Plus tard on lui donna le nom de Basilique de Sixte, parce que le pape Sixte III la reconstruisit [1]. Vers le milieu du VIIe siècle, ce qui restait de la très précieuse crèche dans laquelle la Vierge-Mère déposa le divin Enfant, dans l'étable de Bethléem, fut apporté à Rome, et le pape Théodore voulut qu'elle fût placée dans cette église, qui prit alors le nom de Sainte-Marie à la Crèche. Au VIIIe siècle, on commença de lui donner communément le nom de Sainte-Marie Majeure, parce qu'elle était considérée, après la basilique de Latran, comme la première en dignité, non seulement des églises de Rome, mais de celles du monde entier. Enfin elle doit le nom de basilique de Sainte-Marie des Neiges au miracle à la suite duquel elle fut fondée [2].

[1] Hic Sixtus fecit Basilicam S. Mariæ Virginis, quæ ab antiquis Liberii denominabatur juxta macellum Liviæ, ubi et obtulit hæc dona. Lib. *Pontifical.* in vita Sixti III.

[2] Il y a à Rome beaucoup d'églises dédiées à la Vierge Mère de Dieu : Sainte-Marie sur la Minerve ; Sainte-Marie au delà du Tibre ; Sainte-Marie des Anges, dans les Thermes ; Sainte-Marie dans le Portique ; Sainte-Marie Etoile du ciel ; Sainte-Marie aux Martyrs, ou la Rotonde ; Sainte-Marie *in via Lata ;* Sainte-Marie, école grecque ; Sainte-Marie des Palmes ; Sainte-Marie *Annunciata ;* Sainte-Marie *in Dominico ;* Sainte-Marie du Peuple ; Sainte-Marie in *Via ;* Sainte-Marie Neuve ; Sainte-Marie délivrez-nous des peines

D'après la légende du bréviaire romain, un patricien romain du nom de Jean, et son épouse, n'ayant pas d'enfants, résolurent d'instituer la bienheureuse Vierge Marie leur héritière. Ils supplièrent donc avec instance cette auguste Vierge de leur faire connaître l'emploi qui lui serait le plus agréable de la fortune qu'ils lui avaient vouée. On était alors aux premiers jours du mois d'août et la chaleur à Rome était excessive. Jean et son épouse furent avertis en songe, par la très sainte Vierge, d'élever un temple sur la partie du mont Esquilin qu'ils verraient couverte de neige, et de le consacrer sous son nom. C'est ainsi qu'elle voulait être leur héritière. Jean se hâta de faire connaître cette révélation au pape Libère qui en avait eu une absolument semblable. Le pape, accompagné de Jean, du clergé et du peuple, se rendit donc à la colline, qu'il trouva couverte de neige, et marqua le lieu précis où le temple devait être construit. Il le fut ensuite, aux frais de Jean et de son épouse. Telle est, en résumé, la légende du bréviaire réformé par S. Pie V, pour l'office de Notre-Dame des Neiges. D'autres bréviaires plus anciens ajoutent cette circonstance merveilleuse, que le pape Libère ayant eu la dévotion de commencer lui-même à creuser les fondations à l'endroit qu'il avait choisi, parce qu'il le voyait couvert d'une neige miraculeuse, la terre s'entr'ouvrit d'elle-même, et les fondations creusées sans le secours de la main des hommes se montrèrent aux yeux de la foule, transportée d'admiration et de joie [1]. Cette légende est vénérable, sans doute ;

de l'enfer; Sainte-Marie au delà du Pont; Sainte-Marie de la Crypte peinte; Sainte-Marie du Carrefour; Sainte-Marie *in Aquiro;* Sainte-Marie Echelle du ciel; Sainte-Marie des Anges, ou *in Pantino;* Sainte-Marie l'Impératrice; Sainte-Marie sur le Mont-Aventin; Sainte-Marie de la Purification, *in Esquiliis;* Sainte-Marie au Champ de Mars; Sainte-Marie au Champ-Sacré, dans la vallée du Vatican; Sainte-Marie de la Paix; Sainte-Marie au Monticule, *in Monticelli;* Sainte-Marie de Lorette ; Sainte-Marie du Chêne; Sainte-Marie du Mont-Serrat; Sainte-Marie de l'Ame; Sainte-Marie de Constantinople; Sainte-Marie de la Purification ; Sainte-Marie des Miracles; Sainte-Marie sur les Monts ; Sainte-Marie de Sainte-Jeanninus; Sainte-Marie de la Pureté ; Sainte-Marie Annoncée, près de l'obélisque de saint Machot; Sainte-Marie de l'Echelle, dans la région au delà du Tibre; Sainte-Marie *in Vallicella;* Sainte-Marie de la Consolation; Sainte-Marie des Grâces; Sainte-Marie du Jardin, dans la région au delà du Tibre; Sainte-Marie de la Piété; Sainte-Marie de la Charité; Sainte-Marie de la Santé; Sainte-Marie du Refuge.

Depuis le temps où le P. Justin de Miecków dressait cette liste dans ses précieuses Conférences sur les litanies de la très sainte Vierge, plusieurs sanctuaires nouveaux ont été élevés en l'honneur de Marie, et plusieurs ont disparu, par l'injure du temps et par la main des hommes ; mais nous avons donné cette liste, tout imparfaite qu'elle est, pour montrer avec quelle dévotion Marie fut honorée de tout temps, au centre du catholicisme

[1] Ad quem locum cum populi multitudo excitati novitate miraculi (delapsæ nivis) una cum jam dictis Pontifice et Patricio accessisset, et ipse

mais le fait même que S. Pie V l'a retranchée des leçons de l'office de Notre-Dame des Neiges lui retranche de son autorité, et l'on est moins porté à l'admettre que celle de la neige tombée miraculeusement pour marquer l'emplacement et les contours de la future basilique.

Il semble assez probable que l'anniversaire de la dédicace de l'antique basilique Libérienne fut célébré dans son enceinte chaque année, depuis sa fondation, comme il l'a été et l'est encore, pour les autres églises. On pense généralement que les autres églises de Rome commencèrent à la célébrer en union avec elle, dans le cours du XIVe siècle. Le miracle qui avait déterminé la fondation de cette basilique excitait chez les fidèles une dévotion particulière et bientôt, hors de Rome, on voulut célébrer aussi cet anniversaire. Le bréviaire romain qui contenait l'office concédé pour la fête étant reçu presque partout, la fête le fut avec lui, ce qui, du reste, eut lieu pour la plupart des fêtes particulières à Rome. D'anciens bréviaires de la Pannonie et de la Croatie, remontant au XIVe et au XVe siècle, font mémoire de la fête de Sainte-Marie des Neiges. En 1454, le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, obtint du pape Nicolas V, pour toute sa province ecclésiastique, la faveur de célébrer la fête de Notre-Dame des Neiges, et il était accordé en même temps sept ans et sept quarantaines d'indulgence à ceux qui assisteraient à la grand'messe ce jour-là [1]. Enfin le pape S. Pie V ordonna d'insérer l'office de Notre-Dame des Neiges dans le bréviaire romain, et rendit cette fête obligatoire pour tous ceux qui le récitaient.

La messe et l'office assignés par S. Pie V pour la fête de

Pontifex cœpisset propriis manibus terram effodere in circuitu nivium ad jaciendum construendæ Basilicæ fundamentum, ecce priori miraculo aliud divina dispositione successit. Fluida terra subito seipsam aperuit, et ubi jacienda essent fundamenta demonstrans, adstantium animos incredibili lætitia et admiratione replevit. Ex *Breviario Florentino* vetustissimo, ad usum Eremitarum S. Augustini.

[1] NICOLAUS EPISCOPUS, SERVUS SERVORUM DEI, etc. Cum igitur dilectus frater noster Guillelmus de Estouteville, Archiepiscopus Rhotomagensis, ferventissimo zelo devotionis inductus, cupiat in sua provincia, et diœcesi Rothomagensi, festum B. Mariæ de Nive, quod est quinta die mensis augusti, annis singulis perpetuo celebretur.... mandantes omnibus singulis Episcopis, ac Prælatis ejusdem provinciæ, quatenus publice in Ecclesiis præcipiant eisdem fidelibus, ut per hujuscemodi eadem die debeant, et teneantur celebrare, omnibus vere pœnitentibus et confessis dictum festum devote colentibus, qui in Rothomagensi, et aliis cathedralibus, collegiatis, conventualibus et parochialibus ecclesiis, monasteriis et prioratibus quorumcumque ordinum, etiam mendicantium exemptis, et non exemptis, dictæ provinciæ majori missæ in die ejusdem festi personaliter interfuerint, septem annos, et totidem quadragenas de injunctis eis pœnitentiis perpetuo misericorditer relaxamus. Datum Romæ apud S. Petrum, anno Incarnationis Dominicæ 1454. MARTENE, Thesaur. Anecdot., tom. I.

Notre-Dame des Neiges sont ceux du commun des fêtes de la sainte Vierge, avec des leçons propres pour le second nocturne. Ces leçons donnent le récit du miracle auquel cette fête doit son nom, comme nous l'avons dit plus haut. C'est ainsi qu'après une longue suite de siècles, l'Eglise célèbre encore la générosité pieuse de ces deux saints époux, qui se dépouillèrent de leurs richesses en l'honneur de Marie, et la bonté de Marie qui daigna si bien accepter leur offrande et les récompenser ainsi dès cette vie, sans préjudice du centuple que Dieu leur préparait en l'autre.

§ VIII. — *Fête de l'Assomption de la très sainte Vierge.*

(XV AOUT.)

La sainte Ecriture ne nous dit rien de la mort de la bienheureuse Vierge Marie. Elle ne parle pas davantage de sa glorieuse assomption, et nous sommes obligés de nous contenter des lumières que la tradition catholique nous a conservées sur ce double mystère. Nous avons dit ailleurs quelles furent, d'après les récits les plus authentiques et les plus autorisés, les circonstances qui accompagnèrent la mort et l'assomption de Marie au ciel. Nous ne parlerons ici que de la fête célébrée en l'honneur de cet admirable mystère.

Le jour de la mort et de l'assomption de la sainte Vierge est aussi incertain que l'année elle-même. L'opinion commune est que Marie ressuscita le troisième jour après sa mort, comme son divin Fils, et fut alors admise au ciel, en corps et en âme, pour y jouir de toute la plénitude de sa gloire et de son bonheur.

On sait que dès les premiers siècles, les fidèles célébraient, avec un saint empressement, l'anniversaire de la mort des martyrs. On peut donc pieusement admettre que, dès la fin du premier siècle et le commencement du second, le jour anniversaire de la mort et de l'assomption de Marie fut pour eux un grand jour. Mais il faut arriver aux temps où l'Eglise, ayant enfin trouvé la liberté et la paix, put déployer les splendeurs de son culte, pour rencontrer des preuves certaines de la célébration de cette fête.

Les auteurs ecclésiastiques anciens et les divers calendriers la désignent sous différents noms, tels que *repos*, *sommeil*, *mort*, *jour de la mort*, et enfin *assomption* dans le ciel de la bienheureuse Vierge Marie. L'Eglise adopte ce dernier nom, parce qu'il est en usage dans le martyrologe et le calendrier romain, aussi bien que d'autres anciens martyrologes de l'Occident, et en général dans la liturgie. Il est le seul qui exprime précisément le mystère que l'Eglise entend célébrer en ce jour, De même que Jésus Christ ressuscité monta en corps et en âme dans son céleste royaume, au jour de l'Ascension, de même

Marie ressuscitée fut transportée en corps et en âme, par la toute-puissance de Dieu, dans le royaume de son Fils. Le corps de cette auguste Vierge ne devait pas subir la corruption du tombeau, selon la parole du Psalmiste : *Vous ne permettrez point que votre saint voie la corruption* [1]. Ces paroles furent dites de Jésus-Christ, il est vrai, mais il est juste de les appliquer à Marie, sa Mère toute pure, toute sainte et tout immaculée. On ne saurait concevoir que Dieu ait refusé à Marie cette faveur à laquelle il lui était permis de prétendre à tant de titres. Cependant la sainte Ecriture ne disant rien de la résurrection et de l'assomption de Marie, les anciens Pères ne voulurent point trop s'avancer. En parlant de ce mystère, ils employèrent volontiers des expressions qui ne préjugeaient rien, d'où les noms de *sommeil*, de *repos*, de *mort* de la très sainte Vierge, qui lui furent donnés. Le nom d'*Assomption*, même lorsqu'ils l'emploient, n'a pas toujours nécessairement le sens complet qu'on lui donne aujourd'hui ; S. Grégoire de Tours fait mention de « l'assomption de S. Avit, *Assumptio S. Aviti ;* » Eusèbe, dans la vie de l'empereur Constantin, dit qu'il fut « transporté jus-« qu'à son Dieu : *Ad Deum suum assumptum ;* » S. Grégoire de Nazianze dit, en parlant de sa sœur Gorgonia, qu'il ne doute pas « qu'elle n'ait été transportée au ciel : *Fuisse assumptam in* « *cœlum.* » Mais ensuite, dit Benoît XIV, « les Pères et les théo-« logiens étudièrent plus attentivement et plus à fond ce sujet ; « alors ils enseignèrent clairement, et leur enseignement con-« tinue d'être accepté de tous, que Marie, la femme sainte par « excellence, a été transportée au ciel, en corps et en âme. Qui « donc, s'il possède quelque droiture et quelque raison, oserait « s'élever contre cette doctrine [2] ? » Le bienheureux Canisius nous dit que l'opinion erronée ou l'hésitation de quelques-uns ne doit pas nuire à la certitude de notre croyance. Il n'est pas étonnant que nous connaissions mieux aujourd'hui que les chrétiens des premiers siècles, la vérité sur quelques mystères. L'Eglise augmente, avec le temps, son trésor de connaissances et de sagesse. L'Esprit saint son guide ne cesse de la diriger et de l'éclairer ; les conciles qui se succèdent et les docteurs qui s'accordent à enseigner les mêmes doctrines, lui donnent de nouvelles lumières qu'elle répand à flots [3].

[1] Nec dabis sanctum tuum videre corruptionem. *Ps.* xv, 10. *Act.*, II, 27.

[2] Verum cum deinde Patres et Theologi rem attentius expenderint et accuratius, ac docuerint, et doceant, sanctissimam Feminam corpore et anima in cœlum fuisse assumptam, quisnam probus et sanæ mentis vir huic doctrinæ audeat adversari? Benedict. *Papa* XIV, de Festis B. V. M., cap. VIII.

[3] Quorumdam sane opinio, aut hæsitatio non impedit, quominus hodie nos præsenti, ac superiorum etiam ætatum Ecclesiæ adhæreamus, et cum ipsa de corporali Mariæ assumptione certius credamus, et confidentius de-

Il est difficile, ou plutôt impossible, de marquer d'une manière à peu près certaine l'époque à laquelle la fête de l'Assomption de la très sainte Vierge commença d'être régulièrement célébrée, soit dans l'Eglise d'Occident, soit dans celle d'Orient. S. Cyrille d'Alexandrie, qui florissait vers l'an 412, dans un sermon sur *le Sommeil de la Vierge*, parle clairement de son assomption au ciel, en corps et en âme. Il dit : « Quel est donc « ce grand signe qui apparut dans le ciel, où Dieu fait sa de- « meure, assisté des célestes vertus? Il n'en faut pas douter, « c'est la Vierge très sainte. Elle avait été un grand signe sur « la terre, en donnant le jour à Dieu incarné, sans rien perdre « par son enfantement de sa virginité très parfaite. Maintenant, « il est juste de dire qu'elle est un grand signe dans le ciel, « parce qu'elle y fut transportée dans sa propre chair.... Son « corps, ce tabernacle immaculé, avait bien été mis dans le « tombeau ; mais de même que le Christ avait été transporté au « ciel, Marie, ressuscitée comme lui le troisième jour, s'y rendit « aussi [1]. » Pour l'illustre docteur, serviteur zélé de Marie, il n'existait aucun doute : la Mère de Dieu était ressuscitée et montée au ciel corporellement, et la fête, célébrée en l'anniversaire du jour où elle s'était endormie dans le Seigneur, selon l'expression des actes des Apôtres : *Obdormivit in Domino*, était aussi la fête de son assomption glorieuse au ciel.

Il paraît cependant que l'anniversaire de la mort et celui de l'assomption de Marie furent d'abord célébrés en des jours différents. D'après un très ancien martyrologe de l'Eglise d'Occident, publié par Florentinius, le premier fut solennisé d'abord le 28 janvier, et le second le 15 août. Mais depuis le VIe siècle,

finiamus et apertius protestemur, quam primis illis nascentis christianismi sæculis factum. Etenim Ecclesia, uti supra monstravimus, successu temporis auget sapientiam ; duceque Spiritu sancto, a quo semper regitur et eruditur, a posterioribus Conciliis, majorcque consensu Doctorum illustriorum veritatis lumen accipit et ostendit. Canisius, de *Maria Deipara Virgine*, lib. V, cap. III.

[1] Quidnam est magnum illud signum, quod apparuit in cœlo, ubi et Deus habitat, et cœlestes virtutes assistunt? Ipsa procul dubio est Virgo sanctissima, quæ magnum in terra signum cum extiterit, eo quod Deum in carne genuit, et post partum integerrima Virgo permansit : recte jam et signum esse dicitur in cœlo, eo quod ipsa cum corpore assumpta est in cœlum. Et quamvis conclusum sepulchro fuerit immaculatum corporis ejus tabernaculum : in cœlum tamen, uti Christus fuerat assumptus, tertio et ipsa die rediviva migravit. *Sic prosequitur auctor :* Quam ob rem ? Quia et cœlestes in virtutes jure pollet amplissimo. Idem vero signum, eo quod lunam sub pedibus habeat, Ecclesiæ, quæ in hoc mundo est, typum esse nemo nescit; quæ suum utique ab sole lumen mutuatur ; et stellis duodecim, id est duodecim apostolis coronatur. Præstantius autem aliquid innuitur, quod sole amicta exhibeatur : hic enim nihil ab ea distare Deum, utpote qui suis eam ulnis sustentet, manifeste demonstratur. S. Cyrill. Alexandr., hom. *de dormit. Virginis.*

l'Eglise célèbre, le 15 août, la mémoire de ces deux événements. D'après Nicéphore, l'empereur Maurice ordonna, vers la fin du VIe siècle, que la fête du *Sommeil* de la divine Mère de Dieu serait célébrée désormais le 15 août, la réunissant ainsi à la fête de l'Assomption, d'où l'on doit conclure que cette seconde fête était déjà ancienne dans l'Eglise. Plusieurs attribuent son institution au pape Damase vers 375. Le sacramentaire du pape Gélase, mort en 496, en fait mention expresse. Le pape Sergius Ier, qui occupa le saint-siège de 687 à 701, comptait la fête de l'Assomption de la très sainte Vierge au nombre des principales. Elle commençait par une procession partant de l'église S. Adrien, et le peuple y prenait part. S. Ildefonse, de Tolède, a laissé plusieurs sermons sur l'assomption de la sainte Vierge, preuve évidente de la solennité avec laquelle cette fête était célébrée de son temps, dans son diocèse. A Bénévent, le saint abbé Autbert, de l'ordre de S. Benoît, prêchant devant ses religieux, leur disait : « Voilà, mes frères bien-aimés, un jour vé-« nérable, plus grand que les solennités de tous les saints. « Voilà, dis-je, le jour illustre, le jour glorieux, où l'on croit « que la Vierge Marie a quitté ce monde pour aller au ciel [1]. » Dès le VIe siècle, elle était chômée, comme fête principale, en France et en Allemagne. Le concile de Reims, tenu en 625 ou 630, la nomme parmi les solennités qui excluent les œuvres serviles. La règle de Chrodegang, sous Pépin, père de Charlemagne, la range aussi parmi les fêtes qu'il faut chômer, et Louis le Débonnaire prescrivit de la célébrer avec une grande solennité dans toute la France, conformément aux décrets des synodes tenus à Mayence en 813, ainsi qu'à Aix-la-Chapelle en 818. A cette même époque, on la célébrait aussi en Angleterre, avec non moins d'éclat. Le roi Alfred ne croyait pas trop faire en ordonnant qu'une semaine entière y fût consacrée. Les esclaves et les ouvriers pauvres avaient la permission de se livrer pendant ces jours à quelque travail [2].

En 847, la fête de l'Assomption reçut une octave, ainsi que le rapporte le *Liber pontificalis*. De temps immémorial, elle était déjà précédée d'une vigile et d'un jeûne, dont Nicolas Ier dit dans sa lettre aux Bulgares : « La sainte Eglise romaine « garde ces jeûnes que lui ont transmis les anciens [3]. » Il est

[1] Adest, dilectissimi fratres, venerabilis dies omnium Sanctorum solemnitates præcellens; adest, inquam, dies præclara, dies inclyta, dies in qua e mundo migrasse creditur Virgo Maria. *Acta Sanctor. Ordinis S. Benedicti*, sæc. III, part. II, p. 241.

[2] Omnibus liberis hominibus dies isti condonati sunt, præter servos et pauperes operarios.

[3] Quæ jejunia sancta Romana suscepit antiquitus, et tenet Ecclesia. BENED., c. I, § 125.

inutile de suivre plus loin l'histoire de la fête de l'Assomption. Nous avons assez démontré son ancienneté et la grande place qu'elle a toujours tenue dans le culte rendu à la très sainte Vierge Marie. Cependant nous ne pouvons pas ne pas parler d'un fait qui domine en quelque sorte toute l'histoire du culte de Marie en France, la consécration que le roi Louis XIII fit de sa personne et de tout son royaume à la Mère de Dieu, le jour de l'Assomption de l'année 1638.

Richelieu, le tout-puissant ministre de Louis XIII, avait engagé la France dans une guerre redoutable contre la maison d'Autriche. Les succès et les revers se balancèrent à peu près au début, sur les différents théâtres de la guerre; mais en 1636 et 1637, la France eut à subir plusieurs graves échecs. Les Espagnols avaient envahi toute la Picardie et l'on vit des détachements de leur armée venir faire des reconnaissances jusque sous les murs de Paris, Le roi Louis XIII leva une nouvelle armée, en prit le commandement et s'avança en Picardie. Toutes les frontières de la France étaient en feu. Au milieu de cette guerre, qui faisait courir à son royaume de si grands périls, le roi voulut s'assurer la protection du ciel, et ce fut à la très sainte Vierge qu'il eut recours. Il lui vint à la pensée qu'il ferait bien de lui confier la garde de tout son royaume. Il alla donc, au jour de l'Assomption 1637, entendre la messe et communier dans l'église des Minimes d'Abbeville, où il s'était renfermé, et « au moment de la consécration, dit une relation « manuscrite d'un témoin oculaire, Louis le Juste s'avança dé« votement vers le prélat qui officiait au grand autel; puis la « main gauche posée sur son cœur, la droite élevée jusqu'à la « hauteur du saint Sacrement, il voua son royaume à la Vierge, « la suppliant humblement de prendre ses Etats et sa personne « royale sous sa puissante protection. »

Par un édit en date du 10 février 1638, Louis XIII manifesta officiellement le vœu qu'il avait prononcé six mois auparavant, à Abbeville, et ordonna, pour en perpétuer le souvenir, qu'une procession aurait lieu chaque année, le jour de l'Assomption, à Notre-Dame de Paris, et dans toutes les villes du royaume [1].

[1] Le texte de l'édit de Louis XIII se trouvant difficilement, peut-être nous saura-t-on gré de le donner ici en note.

DÉCLARATION

Par laquelle le Roi place le royaume sous la protection spéciale de la Vierge Marie.

Louis par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre. — Dieu qui élève les roys au trône de leur grandeur, non content de nous avoir donné l'esprit qu'il départ à tous les princes de la terre, pour la conduite de leurs peuples, a voulu prendre un soin si spécial de notre royaume et de notre Etat, que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne, sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté que d'accidents qui nous me-

C'est ainsi que la France devint officiellement le royaume de Marie. Les siècles ont passé, mais le vœu du pieux roi est toujours respecté par les véritables chrétiens qui sont aussi les véritables enfants de la France. Marie, de son côté, a toujours été fidèle au contrat passé avec elle par le roi et son peuple, et sa protection n'a jamais manqué au royaume très chrétien.

Le grand acte de la piété du roi ne tarda pas à porter ses fruits : on vit la longue et difficile guerre qu'il avait entreprise donner à la France de nombreuses et fécondes victoires. La Picardie fut reconquise et la ville d'Arras enlevée à l'ennemi. Quelques échecs partiels furent largement compensés par des victoires en Italie, par la conquête du Roussillon et par la soumission de la Catalogne. La bénédiction de Dieu sur nos armes était une récompense de la confiance de Louis le Juste envers Marie.

naçaient. Lorsque nous sommes entré au gouvernement de cette couronne, la faiblesse de notre âge donna sujet à quelques mauvais esprits d'en troubler la tranquillité; mais la main divine soutint avec tant de force la justice de notre cause, que l'on vit en même temps la naissance et la fin de ces pernicieux desseins.

En divers autres temps, l'artifice des hommes et la malice du démon ayant suscité et fomenté des divisions non moins dangereuses pour notre couronne que préjudiciables à notre maison, il lui a plu d'en détourner le mal avec autant de douceur que de justice : la rébellion de l'hérésie ayant aussi formé un parti dans l'État, qui n'avait d'autre but que de partager notre autorité, il s'est servi de nous pour en abattre l'orgueil, et a permis que nous ayons relevé ses saints autels en tous les lieux où la violence de cet injuste parti en avait ôté les marques. Si nous avons entrepris la protection de nos alliés, il a donné des succès si heureux à nos armes, qu'à la vue de toute l'Europe, contre l'espérance de tout le monde, nous les avons rétablis en la possession de leurs États dont ils avaient été dépouillés. Si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliées pour conspirer sa ruine, il a confondu leurs ambitieux desseins, pour faire voir à toutes les nations que, comme la Providence a fondé cet État, sa bonté le conserve, et sa puissance le défend. Tant de grâces si évidentes font que pour n'en différer pas la reconnaissance, sans attendre la paix qui nous viendra sans doute de la même main dont nous les avons reçues et que nous désirons avec ardeur, pour en faire sentir les fruits aux peuples qui nous sont commis, nous avons cru être obligé, nous prosternant aux pieds de sa sainteté divine que nous adorons en trois personnes, à ceux de la sainte Vierge et de la Sacrée-Croix, où nous recevrons l'accomplissement des mystères de notre rédemption, par la vie et la mort du Fils de Dieu, nous consacrer à sa grandeur, par son Fils rabaissé jusqu'à nous, et à ce Fils, par sa Mère élevée jusqu'à lui, en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne, et tous nos sujets, pour obtenir par ce moyen celle de la Sainte-Trinité par son intercession, et de toute la cour céleste par son autorité et par son exemple. Nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même, nous croyons que celles qui ont été dignes de la porter les rendront hosties agréables; et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de ses bienfaits, elle le soit de nos actions de grâces.

A ces causes, nous avons déclaré et déclarons, que, prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne

La procession commémorative du vœu de Louis XIII a continué de se faire, non seulement dans les grandes cités, mais dans presque toutes les paroisses de France, où l'intolérance des ennemis de Dieu n'a pas créé d'obstacles insurmontables. Lorsque après la grande révolution, qui couvrit la France de tant de ruines, le culte put enfin reparaître en plein jour, la fête de l'Assomption fut une des quatre qui furent conservées comme fêtes d'obligation par le Concordat.

L'office consacré par l'Eglise à célébrer la fête de l'Assomption respire, en toutes ses parties, la joie et le triomphe. L'introït de la messe commence par ces mots : *Gaudeamus omnes in Domino* : « Réjouissons-nous tous dans le Seigneur en célé-« brant ce jour de fête, pour honorer la bienheureuse Vierge « Marie. Son Assomption remplit les anges d'allégresse, et ils « en glorifient le Seigneur. »

et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une sainte conduite, et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse des douceurs de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce, qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés à ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge qui tienne entre ses bras celle de son divin Fils descendu de la croix; nous serons représenté aux pieds du Fils et de la Mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre.

Nous admonestons le sieur archevêque de Paris et néanmoins lui enjoignons, que tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand'messe qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres dudit jour, il soit fait une procession en ladite église : à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville, avec pareille cérémonie que celle qui s'observe aux processions générales les plus solennelles. Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises tant parochiales que celles des monastères de ladite ville et fauxbourgs, et en toutes les villes, bourgs et villages du diocèse de Paris.

Exhortons pareillement tous les archevêques et évêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire celébrer la même solennité en leurs églises épiscopales et autres églises de leurs diocèses, entendant qu'à la dite cérémonie, les cours de parlement et autres compagnies souveraines, et les principaux officiers des villes y soient présents.

Et d'autant qu'il y a plusieurs églises épiscopales qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons les dits archevêques et évêques en ce cas, de lui dédier la principale chapelle des dites églises, pour y être faite la dite cérémonie; et d'y élever un autel avec un ornement convenable à une action si célèbre, et d'admoneste tous nos peuples d'avoir une dévotion toute particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que sous une si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis, qu'il jouisse longuement d'une bonne paix, que Dieu y soit servi et révéré si saintement, que nous puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons tous été créés : car tel est notre plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, 10 février 1638.

L'oraison de la fête est une humble supplication pour obtenir par l'intercession de Marie ce qui serait refusé à l'insuffisance de nos mérites.

Dans l'épître empruntée au chapitre XXIVe de l'Ecclésiastique, Marie elle-même nous redit quelques-unes des merveilles que Dieu a faites pour elle, afin de la conduire au glorieux repos dont elle jouit au ciel : « En toutes choses j'ai cherché le « repos, et c'est dans l'héritage du Seigneur que je demeurerai. « Alors a ordonné et m'a parlé le Créateur de l'univers ; et celui « qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle. Et il m'a dit : « Habite dans Jacob, et en Israël place ton héritage, et au milieu « de mes élus étends tes racines. Dès le commencement et « avant les siècles j'ai été créée, et jusqu'au siècle futur je ne « cesserai pas d'être et dans l'habitation sainte j'ai exercé devant « lui mon ministère. J'ai été affermie aussi dans Sion, et je me « suis reposée dans la cité sainte ; dans Jérusalem est ma puis- « sance. » Puis l'auguste Vierge, ou plutôt la divine Sagesse, qui lui prête ses paroles, se compare au cèdre du Liban, au cyprès de la montagne de Sion, au palmier de Cadès, aux rosiers de Jéricho, à la myrrhe précieuse qui exhale une suave odeur.

Le choix de l'évangile du jour a quelque chose de particulier ; il n'y est pas directement question de la bienheureuse Vierge Marie elle-même. L'Eglise nous la montre en figure dans la personne de Marie-Madeleine assise aux pieds de Jésus, et goûtant d'ineffables délices à contempler son divin Maître et à écouter ses paroles. Elle a choisi la meilleure part, dit Notre-Seigneur, et elle ne lui sera pas ôtée. Telle est Marie au ciel. Elle a son trône auprès du trône de son Fils ; elle le contemple avec un bonheur infini ; elle entend la parole tout entière de celui qui est le Verbe de Dieu, et c'est pour l'éternité qu'elle est en possession de sa glorieuse félicité.

Les psaumes et les hymnes de la fête de l'Assomption sont de l'office commun des fêtes de la sainte Vierge, mais les autres parties de l'office sont propres à cette solennité, et en célèbrent le mystère. Le passage du livre de l'Ecclésiastique lu à la messe comme épître est répété dans les divers capitules. Les antiennes des premières vêpres, de laudes et des secondes vêpres sont les mêmes. Elles nous montrent Marie montant au ciel, au milieu des transports de joie et des cantiques de louanges des esprits bienheureux. Cette auguste Reine est reçue dans le céleste palais où le Roi des rois l'attend, assis sur son trône. Nous devons nous hâter de suivre l'exemple de ses vertus ; nous devons l'aimer, la bénir, et proclamer qu'elle est bénie de Dieu, car c'est par elle que nous avons eu part au fruit de vie. Elle est belle et enrichie de magnifiques ornements

cette fille de Jérusalem ; elle est terrible comme une armée rangée en bataille.

Au *Magnificat*, l'Eglise s'adresse à Marie et lui dit : « Vierge « très prudente, où allez-vous, semblable à une aurore mer- « veilleusement resplendissante ? Vous êtes toute belle et tout « agréable, ô fille de Sion ; vous êtes belle comme la lune et « pure comme le soleil. »

A matines, l'invitatoire nous presse d'adorer le Roi des rois, en ce jour où sa Mère a été transportée dans la céleste demeure. Les antiennes des psaumes du premier nocturne nous la montrent s'élevant vers le ciel, triomphalement escortée par les chœurs des anges. Elle nous ouvre les portes du ciel par son entrée glorieuse, et c'est pourquoi nous la proclamons bénie entre toutes les femmes, comme le fruit divin de ses entrailles est béni. Les paroles enflammées du premier chapitre du Cantique des cantiques servent de leçons pour le premier nocturne. Les désirs ardents de l'épouse mystique vers le divin Epoux étaient seuls dignes de représenter ceux qui embrasaient le cœur de Marie, et rompirent à la fin les liens qui retenaient son âme immaculée, unie sur la terre à son corps virginal.

Quelle grâce et quelle poésie dans les répons accompagnant ces extases de l'amour divin. « Je l'ai vue belle comme « la colombe qui s'élève au-dessus du courant des eaux. « Le parfum de ses vêtements était sans prix, les fleurs des « rosiers et les lis des vallées l'ornaient de tous côtés, comme « les jours du printemps. Quelle est celle-ci qui monte du dé- « sert comme une mince colonne de fumée de parfums de « myrrhe et d'encens? » Et Marie répond : « J'ai été élevée « comme un cèdre sur le Liban, et comme un cyprès sur la « montagne de Sion. Comme le cinnamome et le baume aro- « matique, j'ai exhalé une suave odeur. » Les anges, ravis d'admiration à la vue de cette Reine que Dieu appelle à prendre possession du royaume du ciel, s'écrient : « Quelle est celle-ci « qui s'avance, semblable au soleil et belle comme Jérusalem? » Le soleil, c'est Jésus-Christ dont la gloire environne Marie comme un vêtement. Jérusalem, c'est la cité bienheureuse où Dieu se manifeste à ses anges et à ses élus. « Les filles de Sion, » les âmes saintes et les anges, « l'ont vue et proclamée bien- « heureuse, Les reines ont célébré ses louanges. »

Au second nocturne, l'Eglise redit à Marie l'invitation que David, dans le psaume XLIVe, adresse à Jésus-Christ lui-même : « Dans votre beauté et votre dignité, tendez votre arc, marchez « avec succès et régnez. » Puis elle ajoute : « Dieu l'aidera « par sa présence ; Dieu est avec elle et rien ne saurait l'ébran- « ler. Et nous, comme tous ceux qui goûtent les véritables « joies, nous demeurons en vous, ô sainte Mère de Dieu. »

S. Jean Damascène, cet illustre serviteur de Marie, a l'honneur de fournir les leçons du deuxième nocturne. Elles sont prises de son second discours sur le *Sommeil de Marie*, comme les Grecs appelaient encore, au temps du saint docteur, la fête de l'assomption de la très sainte Vierge : « Aujourd'hui, dit « S. Jean Damascène, l'arche sacrée et animée du Dieu vivant, « qui a conçu dans son sein son propre Créateur, prend son « repos dans le temple de Dieu qui n'a pas été bâti par la main « des hommes. David, son père, se livre aux transports de sa « joie, les Anges chantent avec lui, les Archanges la célèbrent, « les Vertus la glorifient, les Principautés se réjouissent, les « Puissances partagent leur allégresse, les Dominations exul- « tent, les Trônes sont en fête, les Chérubins chantent ses louan- « ges et les Séraphins exaltent sa gloire. Aujourd'hui l'Eden « reçoit le Paradis animé du nouvel Adam. C'est là que l'acte « de condamnation a été déchiré, que l'arbre de vie a été planté, « que notre nudité a été revêtue. Aujourd'hui la Vierge imma- « culée dont les affections terrestres n'avaient jamais terni la « pureté parfaite, car toutes ses pensées étaient du ciel, n'est « pas revenue sur la terre, mais, véritable ciel vivant, elle « prend place dans les célestes tabernacles. Comment goûte- « rait-elle la mort, celle de qui la véritable vie a émané pour « tous? Mais elle a accepté de se soumettre à la loi portée par « celui qu'elle a mis au monde ; comme fille de l'ancien Adam, « elle subit l'ancienne sentence. Son Fils lui-même, qui est la vie « par essence, n'avait-il pas daigné ne pas la récuser? Mainte- « nant, en sa qualité de Mère du Dieu vivant, elle prend auprès « de lui la place qui lui est due. Eve, qui avait écouté les pa- « roles insidieuses du serpent, est condamnée à enfanter dans « la douleur et à mourir. Après sa mort elle est reléguée dans « l'obscure prison des Limbes. Mais la bienheureuse Vierge « Marie a prêté au Verbe de Dieu des oreilles attentives ; elle a « été remplie du Saint-Esprit, et lorsqu'elle reçut la salutation « spirituelle de l'Archange, elle conçut le Fils de Dieu d'une « manière ineffable et se consacra à Dieu sans aucun partage. « Comment serait-elle devenue la proie définitive de la mort? « Comment les lieux inférieurs l'auraient-ils reçue? Comment « la corruption aurait-elle envahi ce corps dans lequel la vie « a fait sa demeure? Ah! pour elle le chemin qui devait la « conduire au ciel était droit et facile ; il n'était pas semé d'obs- « tacles. Si le Christ, qui est la vérité et la vie a dit : *Là où* « *je suis, mon serviteur sera aussi*, combien n'est-il pas évident « que sa Mère y sera? »

Les répons du deuxième nocturne célèbrent la beauté et les grandeurs de cette reine, fille de Jérusalem, digne objet des désirs du roi qui l'a fait asseoir à sa droite, dans tout l'éclat de

la majesté souveraine. Marie fait entendre à son tour les paroles inspirées de son cantique : « Toutes les générations me pro-« clameront bienheureuse, parce que le Seigneur a fait en moi « de grandes choses, lui qui est puissant et dont le nom est « saint. Et sa miséricorde s'étend de génération en génération, « parce qu'il a fait en moi de grandes choses. » L'Eglise vient aussi adresser ses louanges à la Mère de Dieu : « Vous êtes « bienheureuse, ô Marie, qui avez porté le Créateur du monde. « Vous avez donné le jour à celui qui vous a faite et vous de-« meurez éternellement vierge. Salut à vous, Marie pleine de « grâce. Le Seigneur est avec vous, Vous avez donné la vie à « celui qui vous a créée ! »

Dans l'homélie du troisième nocturne, S. Augustin nous montre Marthe et Marie s'acquittant de devoirs différents envers leur divin Maître. Marthe sert le Seigneur, et Marie à ses pieds écoute sa parole. Marthe travaille et Marie ne fait rien; Marthe donne et Marie reçoit. Marthe, que tant de soins fatiguent, demande au Seigneur qu'il dise à Marie de l'aider, mais le Seigneur répond pour Marie et prend sa défense. Il se fait son avocat, lui qu'on avait constitué son juge. Il déclare que Marie a choisi la meilleure part et qu'elle ne lui sera pas ôtée. Or la part choisie par Marie était de se rassasier de la parole du Seigneur. Elle recevait cette nourriture d'une douceur infinie, tandis que Marthe s'occupait de fournir au Seigneur des aliments corporels. Marthe préparait un festin à son divin Maître, et Marie était déjà assise à celui que Jésus lui avait préparé lui-même. Sans doute, lorsqu'elle entendit la réclamation de sa sœur, elle craignit vivement que le Seigneur ne lui dise : Lève-toi et viens en aide à ta sœur. La douceur spirituelle qu'elle goûtait était si fort au-dessus de toute douceur matérielle ! Mais avec quelle sécurité elle demeura aux pieds du Sauveur, lorsqu'elle vit qu'il l'excusait. Nous aussi, faisons comme Marie, et méritons que le Seigneur nous donne quelque part à son banquet divin.

Comme on le voit, l'homélie de S. Augustin n'a pas un rapport direct avec la fête de l'Assomption. Elle n'est qu'un pieux commentaire du récit de l'Evangile ; mais elle conduit à cette conclusion pratique qu'il nous faut écouter Jésus-Christ et faire passer les intérêts spirituels avant ceux de la terre, si nous avons à cœur d'être admis au festin du ciel. Elle fait ressortir aussi toute la supériorité de la vie contemplative sur la vie purement active. La vie contemplative est un commencement de cette vie céleste qui ne sera jamais ôtée à ceux qui la possèdent, tandis que la vie active, la part que Marthe avait choisie, quelque bonne qu'elle soit, ne durera qu'un temps.

Les répons sont de nouvelles louanges que l'Eglise adresse à

Marie : « La grâce est répandue sur vos lèvres et c'est pourquoi « Dieu vous a bénie pour l'éternité. La myrrhe, l'aloès et la « cannelle s'exhalent de vos vêtements et de vos maisons d'i- « voire, dont vous ont fait présent des filles de rois, pour vous « honorer. » C'est au Messie lui-même que David adressait ces paroles du psaume XLIVe ; mais qu'elles conviennent bien à Marie ! Sans parler des gloires inénarrables dont Dieu l'a comblée au jour de son assomption, que ne font pas les reines de la terre, les âmes pures et généreuses, pour honorer Marie ? Quelles magnifiques demeures ne lui ont-elles pas élevées ? Quels ornements précieux n'ont pas enrichi ses sanctuaires et ses statues ? Quels parfums n'ont pas été consacrés en son honneur ? « Vous êtes donc heureuse, ô Vierge Marie, Mère de « Dieu, qui avez cru au Seigneur, parce que tout ce qui vous a « été dit s'est accompli en vous. Et voilà que vous avez été « exaltée au-dessus des chœurs des anges. Nous vous saluons, ô « Marie pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Intercédez « pour nous auprès du Seigneur notre Dieu. »

Nous avons parlé des antiennes et des psaumes de laudes et des secondes vêpres. L'antienne du *Benedictus* est un nouveau cri d'admiration des anges, à la vue de Marie s'élevant vers le ciel : « Quelle est celle-ci qui monte comme l'aurore se levant, « belle comme la lune, pure comme le soleil, terrible comme « une armée rangée en bataille ? » Enfin l'antienne du *Magnificat* résume en ces quelques mots le mystère de la fête et les sentiments qu'elle doit laisser en nous : « Aujourd'hui la Vierge « Marie est montée aux cieux ; réjouissez-vous, parce qu'elle « règne avec le Christ éternellement ! »

§ IX. — *Fête de la Nativité de la sainte Vierge.*

(VIII SEPTEMBRE.)

De tout temps les familles ont célébré avec bonheur l'anniversaire des naissances de leurs membres. Il en a été ainsi dès le commencement, dans la grande famille chrétienne. Mais pour un chrétien, le véritable jour de sa naissance n'est pas celui où il fait son entrée dans cette vallée de larmes ; ce n'est même pas celui où il reçoit le titre d'enfant de Dieu avec la grâce du saint baptême, car, hélas ! il n'est que trop facile de se rendre indigne d'un titre si glorieux et de perdre la vie de la grâce. Pour les membres de Jésus-Christ, la naissance véritable est l'entrée dans la vie de la gloire, dans l'éternelle vie que l'on ne saurait plus perdre. Aussi l'Église donne-t-elle le nom de Nativité au trépas des bienheureux martyrs et des confesseurs du Christ. Cette nativité, elle la célèbre avec bonheur ; elle ignore le jour où ils sont nés selon la chair, mais elle inscrit dans ses

fastes, pour la conserver aux siècles futurs, la date heureuse à laquelle les liens qui retenaient leur âme captive dans la chair ont été rompus, le jour où ils ont fait leur entrée dans la vie véritable [1].

Cependant la sainte Eglise fait trois exceptions à cette règle. Elle célèbre avec solennité la naissance temporelle de N.-S. Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de S. Jean-Baptiste. Ces trois nativités, en effet, ne ressemblaient pas aux autres. L'enfant qui venait au monde n'était pas aux yeux de Dieu un être révolté, coupable de péché et digne d'être repoussé avec mépris et aversion.

N.-S. Jésus-Christ était le saint des saints, le Fils bien-aimé du Père, celui dont les mérites, surabondants jusqu'à l'infini, suffiraient pour payer les dettes de l'humanité tout entière, et sanctifier tous les prédestinés.

Marie, parfaitement pure et immaculée dans sa bienheureuse conception, était, au moment de sa naissance, une merveille de grâce et de sainteté, qui effaçait déjà tout ce que Dieu contemplait au ciel dans les Séraphins et les Chérubins qui entourent son trône.

Jean-Baptiste, favorisé, dès avant sa naissance, de la visite de la Mère de Dieu et de son divin Enfant, aussitôt après le mystère de l'Incarnation, était, lui aussi, pur de toute tache originelle lorsqu'il vint au monde. Sans doute, la grâce qui habitait en lui n'avait rien de comparable avec celle de Jésus et celle de Marie, mais il n'en était pas moins digne d'être appelé le plus grand des enfants des hommes. Et cette grâce qui lui avait été donnée dans le sein de sa mère, il devait la conserver jusqu'à la fin dans toute son intégrité, en y ajoutant chaque jour les mérites les plus précieux, couronnés par un glorieux martyre.

Lorsque l'Ange avait annoncé à Zacharie qu'il lui naîtrait un fils, il lui avait dit : *Beaucoup se réjouiront de sa naissance.* Ces paroles reproduites dans l'Evangile selon S. Luc, et souvent répétées sans doute par les disciples de Jean devenus disciples de Jésus-Christ, étaient comme une invitation à célébrer la nativité du saint précurseur. Aussi, l'institution de cette fête semble-t-elle être presque contemporaine de celle de la fête célébrée en l'honneur de la naissance du Sauveur. Mais, remarque Cani-

[1] Dicuntur quidem sanctorum festivitates natalitia, et merito : quomodo enim consuete nasci dicitur, cum quis de utero matris procedens in lucem egreditur, ita rectissime potest natus dici, qui a vinculis carnis solutus, ad lucem sublimatur æternam. Et inde mos obtinuit ecclesiasticus, ut dies beatorum martyrum, sive confessorum Christi, quibus de sæculo transierunt, natales vocitemus, eorumque solemnia non funebria, sed natalia dicamus. Raban. Maur. De institut. cleric., lib. II, cap. xliii.

sius, si l'on a fixé un jour pour solenniser la nativité de celui qui fut simplement le précurseur de Jésus-Christ ; si les anges ont annoncé que ce serait un jour de joie pour plusieurs, comment ne regarderions-nous pas comme un devoir impérieux pour nous de célébrer aussi la Nativité de Marie? Comment ne le ferions-nous pas avec une joie profonde? Car enfin elle n'est pas seulement la Mère de Jésus-Christ, elle est aussi notre Mère. Son apparition en ce monde annonce l'Evangile, la bonne nouvelle qui va dissiper l'horrible tristesse qui, depuis tant de siècles, pèse sur la malheureuse humanité. Enfin, le monde va respirer [1].

Pour trouver les premières traces de la célébration publique d'une fête en l'honneur de la Nativité de la très sainte Vierge, il faut remonter à l'époque des conciles d'Ephèse et de Chalcédoine. L'hérésie de Nestorius, qui refusait à la bienheureuse Vierge Marie le glorieux titre de Mère de Dieu, fut un puissant stimulant pour les fidèles, qui s'efforcèrent, par leur dévotion envers cette auguste Vierge, de réparer les outrages qui lui étaient faits. A partir de cette époque, nous trouvons, dans les écrits des Pères, des sermons sur la Nativité de la Vierge Mère de Dieu [2]. Si l'on en croit le cardinal Baronius, il faudrait même remonter plus haut. Cet illustre savant dit en effet qu'il a vu, dans une bibliothèque de Rome, deux antiques manuscrits grecs contenant des sermons, l'un de S. Jean Chrysostome, et l'autre de S. Proclus sur la Nativité de la sainte Vierge. Or, S. Jean Chrysostome mourut en l'an 407, vingt-quatre ans avant le concile d'Ephèse, et S. Proclus l'année qui suivit ce concile. Ni S. Chrysostome ni S. Proclus ne parlent de la Nativité comme d'une fête toute nouvelle.

Nous ne citerons pas ici comme autorité le sermon de S. Augustin, que l'Eglise assigne pour les leçons du IIe nocturne, et qui commence ainsi : « Voici, mes bien-aimés, le jour désiré « de la bienheureuse et vénérable Marie, toujours vierge. Que « notre terre se réjouisse donc et tressaille d'une allégresse sans

[1] Si natalem Joannis, qui tantum præco et præcursor Domini fuit, die stato, rituque publico cohonestamus, et angeli vaticinium : *Multi in nativitate ejus gaudebunt*, ad nos quoque pertinere præ nobis ferimus, cur non tantumdem operæ, ac studii natali Mariæ celebrando ponamus, et novam quamdam animorum lætitiam declaremus, quando non Christi modo, sed nostra quoque mater primum apparet, suoque adventu Evangelium, hoc est faustum felixque nuntium offert, ut mundus tristitia diuturna oppressus, tandem aliquando, ut nunquam antea, possit respirare? Canisius, de *Maria Virgine*, lib. I, cap. II.

[2] Tunc enim damnata est hæresis Nestorii, qui impie et nefarie negabs. B. Virginem fuisse Dei genitricem, et tunc floruit Cyrillus Alexandrinuæ, qui fuit religiosissimus B. Virginis cultor. Hinc est, ut extent homeliat S. Germani, S. Pauli, Andreæ Cretensis et Damasceni de natali Deiparæ. Azorius, part. II, lib. I, cap. XIX, q. 1.

« mesure, en ce jour illustré par la naissance d'une si grande « Vierge [1]. » En effet, ces paroles sont bien de S. Augustin, mais elles ont été prononcées pour la fête de l'Annonciation, et l'Eglise, en les choisissant pour l'office de la Nativité, les a accommodées à la fête de ce jour, par le changement unique du mot *Annonciation* en celui de *Nativité*. Ces sortes de changements, soit pour les écrits des Pères, soit surtout pour la sainte Ecriture, ne sont point rares dans le bréviaire. Nous savons, d'autre part, que S. Augustin ne connaissait que la Nativité de Notre-Seigneur et celle de S. Jean-Baptiste, pour être célébrées de son temps dans l'Eglise d'Afrique. Il le dit en propres termes [2]. Il est vrai que cette fête commençant à peine de s'introduire en Orient, à cette époque; en Occident, S. Augustin put bien en entendre parler à la fin de sa carrière épiscopale, quoiqu'il l'eût ignoré d'abord.

D'après Saussay, dans le martyrologe gallican, S. Mauriile de Milan, disciple de S. Martin et de S. Ambroise, introduisit la fête de la Nativité de la sainte Vierge dans les Gaules, lorsqu'il fut élevé sur le siège épiscopal d'Angers. Mais si cette ancienne tradition est conforme à la vérité, il faut reconnaître aussi que cette pieuse tentative n'eut point de suite, car c'est seulement plusieurs siècles après que l'on trouve la célébration de cette fête sérieusement établie en France. Pour ne plus nous arrêter qu'aux monuments certains, S. Jean Damascène et S. Joseph l'Hymnographe sont les premiers Pères grecs dont les écrits nous fournissent des preuves irréfutables de la célébration de la Nativité de Marie.

En Occident, nous en trouvons des traces à Rome vers la même époque. S. Pulchronius, évêque de Verdun, se rendit, en 453, auprès du pape S. Léon, pour lui prêter serment d'obéissance; à son retour dans sa ville épiscopale, il éleva une église en l'honneur de la Nativité de la sainte Vierge, et inaugura la célébration de cette fête avec une grande solennité. Sans doute, il avait trouvé à Rome, auprès du pape S. Léon, cette pieuse inspiration. Après S. Léon, le pape Gélase assigna un office ecclésiastique

[1] Adest nobis, dilectissimi, optatus dies beatæ et venerabilis semper Virginis Mariæ : ideo cum summa exultatione gaudeat terra nostra tantæ Virginis illustrata natali. S. Augusт., *in Breviario* citat.

[2] Hinc attendat charitas vestra, quam magni hominis nativitas facta sit. Natales dies carnis nulli prophetarum, nulli patriarcharum, nemini apostolorum celebravit Ecclesia : solos duos natales celebrat, hujus et Christi. S. Augusт., serm. 287 (alias 40 de *diversis*). Joannis ergo, non Evangelistæ, sed Baptistæ natalem hodie celebramus. Qua prima reposita, occurrit quæstio non prætereunda, quare natalem, quo est ortus ex utero Joannes, potius celebremus quam cujuslibet apostoli, vel martyris, vel patriarchæ.... Joannis autem ipsa nativitas Dominum Christum prophetavit, quem conceptum ex utero salutavit, etc. S. Augusт., serm. 292 (alias 23 de *diversis*)

propre à la fête de la Nativité, et voulut qu'elle fût célébrée le 8 septembre [1]. S. Grégoire lui-même, vers 590, composa pour cette fête six oraisons avec une préface propre. Trois de ces oraisons sont encore récitées à la messe aujourd'hui [2].

Anastase le bibliothécaire dit, en parlant du pontife romain Sergius, qui gouvernait l'Église en 688 : « Il ordonna que les « jours de l'Annonciation du Seigneur, de la Nativité et du Som- « meil de la très sainte Mère de Dieu toujours vierge, et de « Siméon, que les Grecs appellent Hypapante, la procession des « Litanies parte de l'église de Saint-Adrien, et que le peuple se « rende à celle de Sainte-Marie [3]. » A cette époque, la fête de la Nativité de la sainte Vierge était donc sur le même pied que les fêtes de l'Annonciation, de l'Assomption et de la Purification. On en rehaussait l'éclat par une procession solennelle. On sait que la fête de S. Adrien se célèbre le 8 septembre, en même temps que celle de la Nativité. Plusieurs auteurs ont pensé que cette coïncidence avait fait choisir l'église placée sous le vocable de ce saint, pour point de départ de la procession dont parle Anastase. Le peuple rassemblé dans cette église, pour célébrer la fête du saint martyr, se trouvait prêt à partir pour se rendre processionnellement à Sainte-Marie Majeure, et continuer en l'honneur de la sainte Vierge la solennité commencée en l'honneur de S. Adrien. La voie qui conduisait de l'une à l'autre église était droite et se prêtait admirablement au déploiement d'une procession. La distance n'était pas grande, et l'on conçoit que ces circonstances réunies aient fait choisir S. Adrien pour point de départ des processions faites en l'honneur de Marie. Peut-être même en ont-elles suggéré l'idée.

Il est permis de croire que la fête de la Nativité de la très sainte Vierge fut célébrée en Espagne dès le VIIe siècle. En effet, dans le livre *sur la perpétuelle virginité de Marie*, que l'on a tout lieu d'attribuer à S. Ildefonse, on lit ces mots, qui ne permettraient aucun doute si l'authenticité du livre était certaine : « On ne célèbre dans le monde la naissance de personne, si ce « n'est celle de Jésus-Christ, celle de sa sainte Mère et celle de « S. Jean-Baptiste [4]. » On peut regarder aussi comme à peu près certain que cette fête était célébrée en France dans un certain nombre d'églises et de monastères dès le VIIe siècle, et que le

[1] *Gelasinus Codex de missarum solemn.* (inter opera S. Gregorii Magni).

[2] S. Gregor. Mag. *Sacramentarium.*

[3] Constituit ut diebus Annunciationis Domini, nativitatis et dormitionis sanctæ Dei genitricis semperque virginis, et S. Simeonis, quod Hypapantem Græci appellant, Litania exeat a S. Adriano, et ad S. Mariam populus occurrat. Anastas. Bibl., de *Sergio Rom. Pont.*

[4] Nullius igitur nativitas celebratur in mundo, nisi Christi, et ejus (de Maria loquitur), atque B. Joannis. S. Ildefons., de perpetua virginit. B. V. M.

nombre des lieux qui l'adoptèrent grandit rapidement au VIIIe. Le savant Thomassin regarde comme antérieur à l'introduction de la liturgie romaine dans les Gaules un antique missel, dans lequel il est fait mention de la fête de la Nativité de Marie [1]. De même elle est nommée dans les canons promulgés au commencement du VIIe siècle par l'évêque de Reims, Sonatius, et il est difficile de croire que l'exemple d'une Eglise illustre entre toutes dans les Gaules n'ait pas été suivi par plusieurs autres. Le martyrologe d'Usuard, écrit par ordre de Charlemagne, indique au 8 septembre la fête de la Nativité de la sainte Vierge. S. Paschase Rathbert, abbé de Corbie sous le règne de Louis le Pieux, a laissé un écrit sur l'Enfantement de la bienheureuse Vierge, que l'on trouve dans la préface aux actes des saints de l'ordre de S. Benoît, par Mabillon. Dans cet opuscule, il parle de la fête de la Nativité de la Vierge comme de l'une des fêtes les plus solennelles que célèbre l'Eglise entière. Il dit, en effet : « La « Nativité glorieuse de Marie est célébrée par tous, dans toute « l'Eglise, comme une joie et un bonheur [2]. » Ailleurs, il dit encore (à moins que ce ne soit S. Ildefonse) : « Si elle n'était « pas bienheureuse et glorieuse, tout le monde ne célébrerait « pas sa Nativité en tous lieux avec de si grands transports de « joie [3]. »

Vers le milieu du VIIIe siècle, S. Boniface, apôtre de la Germanie, inscrivait la fête de la Nativité de la sainte Vierge au nombre de celles que devaient célébrer les églises qu'il avait fondées, et particulièrement celle de Mayence. Etait-ce en Angleterre le lieu de son origine? était-ce en France, dont les rois secondaient ses efforts, et où il allait souvent chercher des secours pour son apostolat? était-ce à Rome enfin, qu'il avait conçu le dessein d'établir cette fête? Probablement l'avait-il vue célébrée en tous ces lieux différents. Toujours est-il que, dès les premiers temps de la christianisation de l'Allemagne, la fête de la Nativité de Marie y fut connue et solennisée [4].

Au Xe siècle, l'Angleterre tout entière célébrait aussi la Nativité, et sans doute depuis longtemps. Cette fête y était assez

[1] Felix (Maria) per quam nobis inspirata gaudia successerunt : cujus sicut *gratulati sumus ortu*, tripudiavimus partu, ita glorificamur in transitum (transitu?). THOMAS. CARDIN. *Missale Gothicum seu Gallicanum vetus.*

[2] Cujus etiam nativitas gloriosa in omni Ecclesia Christi ab omnibus felix et beata prædicatur. PASCHAS. RATHBERT., de partu B. Virginis.

[3] Si non beata esset et gloriosa (B. V. M.), nequaquam tam festiva celebraretur ubique ab universis. PASCHAS. RATHB., de *perpetua virginit. S. Mariæ* (alii S. Ildefonso hoc opus tribuunt).

[4] Voir Mabillon, lib. II *de Liturgia Gallic.*, n. 9. D'après ce savant auteur, S. Boniface, évêque de Mayence, fixa la fête de l'Assomption de la sainte Vierge au XV août, et celle de sa Nativité au VIII septembre, comme on peut s'en convaincre en consultant les statuts qui restent de lui.

populaire pour que l'on s'en servît afin de préciser la date des événements historiques importants [1].

La dévotion envers la très sainte Vierge allait toujours croissant. S. Pierre Damien, le plus illustre écrivain du XIe siècle, pouvait proclamer que l'univers entier célébrait sa glorieuse Nativité avec empressement et bonheur. Il invitait les fidèles à s'en réjouir dans le Seigneur, car, disait-il, la Nativité de la très heureuse et très pure Vierge Marie, Mère de Dieu, offre aux hommes un très grand motif et une cause toute particulière d'allégresse. C'est en effet par elle que commence l'œuvre du salut de toute l'humanité. Lorsqu'on célèbre la Nativité de Marie, c'est l'origine de toutes les solennités chrétiennes que l'on célèbre [2].

Au siècle suivant, S. Bernard servira de témoin pour montrer la pratique universelle de l'Eglise. Dans la lettre qu'il écrivit aux chanoines de Lyon, concernant la fête de la Conception de la très sainte Vierge, il dit : « Je sais bien que la Nativité de la « Vierge est considérée dans l'Eglise et par l'Eglise comme une « fête, un jour saint, et je crois très fermement avec l'Eglise « que Marie a reçu, dans le sein de sa mère, la grâce de naître « parfaitement sainte. On n'en saurait douter, la Mère du Sei- « gneur fut sainte avant de naître, et l'Eglise ne se trompe pas « lorsqu'elle considère comme saint le jour de sa Nativité, et « que, chaque année, elle le célèbre par toute la terre avec tant « de joie et de magnificence [3]. » Le saint docteur nous apprend d'autre part, dans ses sermons, qu'il adressa plusieurs fois des instructions au peuple en cette solennité. Il est inutile de pousser plus loin nos recherches sur ce point, car personne ne met en doute l'universalité de la fête de la Nativité de la sainte Vierge, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours.

[1] Alaphus rex Noreganorum, et Suuenus rex Danorum, die Nativitatis S. Mariæ cum nonaginta quatuor trieribus, Lindoniam advehuntur. ROGERUS DE HOVEDEN, parte I Annal., ad annum 994.

[2] Nativitas beatissimæ et intemeratæ genitricis Dei, fratres charissimi, merito præcipuum, et singulare præbet hominibus gaudium, quæ totius extitit humanæ salutis exordium.... Merito ergo hodie, profusis gaudiis, totus ubique terrarum orbis exultat, merito universa sancta Ecclesia, nascente Sponsi sui genitrice (ut ita præ gaudio dixerim) fescennini carminis laudes alternat.... Exultemus, inquam, in hac die præcipua, et totis visceribus in Domino delectemur : in qua dum Redemptoris nostri recolimus matrem, reliquarum festivitatum celebramus originem. S. PETR. DAMIAN., serm. II *de Nativ. B. V. M.*

[3] Sed et ortum Virginis didici nihilominus in Ecclesia, et ab Ecclesia, indubitanter habere festivum atque sanctum ; firmissime cum Ecclesia sentiens eam in utero accepisse, ut sancta proderet.... Fuit procul dubio et Mater Domini ante sancta quam nata, nec fallitur omnino sancta Ecclesia sanctum reputans ipsum nativitatis ejus diem, et omni anno cum exultatione universæ terræ votiva celebritate suscipiens. S. BERNARD. Epist. 174, num. 3.

Pierre, abbé de Celles, dit quelque part que la fête qui nous occupe n'était pas solennelle dans l'Eglise, lorsque l'on commença de l'y célébrer, mais que, la dévotion des fidèles aidant, elle prit rang peu à peu parmi les plus grandes fêtes. Nous avons vu, en effet, que, dès le ve siècle, et même avant, on la célébrait à Rome ; mais rien n'indique que ce fût avec quelque solennité. Plus tard, le pape Sergius ordonna qu'il y fût fait une procession solennelle, et la mit ainsi au même rang que les trois autres principales fêtes de Marie. De Rome, selon toutes les apparences, la fête se répandit dans les villes et les contrées avoisinantes, et de là, avec les siècles, dans l'univers entier. Mais ce qui contribua surtout à la répandre et à la faire accepter avec le même degré de solennité qu'elle avait conquis à Rome même, ce fut l'introduction du rite romain dans les Eglises qui ne le suivaient pas encore.

Les mêmes motifs qui firent accepter et élever cette fête à un certain degré de solennité, à Rome et dans toutes les Eglises latines, agirent parallèlement chez les Grecs, sans que l'on puisse dire si l'exemple des unes a influé sur la conduite des autres.

Si l'on en croit Barthélemy de Trente, auteur contemporain des faits qu'il relate, une octave fut ajoutée à la fête de la Nativité, dans les circonstances suivantes. Après la mort de Grégoire IX, les cardinaux rassemblés dans le conclave craignaient vivement que l'empereur Frédéric II ne mît obstacle à l'élection régulière du nouveau pape. Ils eurent donc recours à la sainte Vierge, et firent vœu d'ajouter une octave à la fête de la Nativité, si toutes choses se passaient au gré de leurs désirs. Leur vœu fut exaucé; Innocent IV fut élu, et il s'empressa, l'année même de son élection au pontificat en 1243, d'accomplir le vœu qu'il avait fait de concert avec les autres cardinaux, dans le conclave. Au concile œcuménique de Lyon, il porta un décret en vertu duquel une octave serait désormais ajoutée à cette fête [1]. Il est hors de doute que cette octave existait déjà dans plusieurs Eglises, avant le décret d'Innocent IV ; mais la pratique n'en était ni obligatoire ni universelle. S. Anselme en parle plusieurs fois dans ses lettres, laissant libres d'agir à leur guise ceux qui lui demandent s'ils doivent ou non célébrer cette octave [2].

Pour donner plus de solennité encore à la fête de la Nativité,

[1] Constituit (Pontifex) tertiam sessionem, et peractis officiis, ut omnes in prima, post multa dicta hinc inde, et audita, antequam ad festum accederetur Nativitatis Beatæ Virginis gloriosæ, ordinavit octavam, sacrosanto concilio approbante. Acta Vaticana *Lugdunensis concilii* a *Pagino* citata.

[2] De octavis Nativitatis S. Dei Genitricis Mariæ, quas plures de fratribus nostris rogant in Ecclesia nostra fieri, quia in pluribus Ecclesiis fiunt, similiter, quod vobis melius videtur facite. S. Anselm. Epist. lii ad *Ernulfum*.

le pape Grégoire XI voulut que la veille fût sanctifiée par le jeûne ; Urbain VI aurait, paraît-il, renouvelé cette ordonnance ; mais ces décrets, s'ils furent autre chose qu'un simple conseil temporaire, tombèrent rapidement en désuétude, et l'obligation de s'y soumettre n'existe en aucune manière de nos jours. Ceux qui se préparent à la Nativité de la sainte Vierge par le jeûne le font librement et par pure dévotion envers la Mère de Notre-Seigneur.

L'office de la fête de la Nativité de Marie a subi plus d'une transformation dans le cours des siècles, comme il était inévitable pour l'office d'une fête qui s'établissait simultanément en plusieurs lieux n'ayant pas la même liturgie. Mais, depuis la réforme du Bréviaire romain par S. Pie V, il ne paraît pas avoir subi de changement notable.

L'introït est celui des messes votives de la sainte Vierge, de la Pentecôte à l'Avent : « Salut, divine Mère, qui avez enfanté un « Roi : le Roi qui régit le ciel et la terre dans les siècles des « siècles. Mon cœur a produit une bonne parole : je dis mes « œuvres au Roi. »

L'oraison de la fête demande, à l'occasion de la solennité de la Nativité de Marie, un accroissement de paix pour ceux à qui son divin enfantement a donné les premiers gages du salut.

L'épître est celle de la fête de l'Immaculée Conception : « Le « Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, « avant qu'il fît quelque chose dès le principe. Dès l'éternité « j'ai été établie : dès les temps anciens, avant que la terre fût « faite. Les abîmes n'étaient pas encore, et moi déjà j'avais été « conçue : les sources des eaux n'avaient point encore jailli ; les « montagnes à la pesante masse n'étaient pas encore affermies, « et moi, avant les collines, j'étais engendrée. Il n'avait point « encore fait la terre et les fleuves, et les pôles du globe de la « terre. Quand il préparait les cieux, j'étais présente : quand, « par une loi inviolable, il entourait d'un cercle les abîmes, « quand il affermissait en haut la voûte éthérée, et qu'il mettait « en équilibre les sources des eaux, quand il mettait autour de « la mer ses limites et qu'il imposait une loi aux eaux, afin « qu'elles n'allassent pas au delà de leurs bornes ; quand il « posait les fondements de la terre, j'étais avec lui, disposant « toutes choses, et je me réjouissais chaque jour, me jouant en « tout temps devant lui, me jouant dans le globe de la terre, « et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. » Telles sont les paroles de la Sagesse éternelle, que l'Esprit de Dieu, qui conduit l'Eglise, met sur les lèvres de Marie, dans l'acte le plus solennel du culte divin, l'oblation du sacrifice de la messe. Qu'elle est donc grande l'enfant dont on célèbre la naissance, pour que l'Esprit saint lui-même lui prête de telles

paroles! Qui craindra de louer jamais trop Marie, lorsque Dieu lui-même la juge digne de telles louanges et révèle en elle des grandeurs si sublimes! Mais ce n'est pas assez; dès son berceau, cette enfant inconnue des hommes, et déjà si grande devant Dieu et ses anges, nous donne ses conseils et nous prodigue ses encouragements : « Maintenant donc, mes fils, écoutez-moi : Bien-« heureux ceux qui gardent mes voies. Ecoutez la discipline et « soyez sages, et ne la rejetez pas. Bienheureux l'homme qui « m'écoute et qui veille tous les jours à l'entrée de ma demeure, « et se tient en observation auprès de ma porte. Celui qui me « trouvera trouvera la vie, et puisera le salut dans le Seigneur. » Marie, au jour de sa naissance, pouvait parler ainsi, car, dès les premiers moments de son existence, Dieu lui avait donné la plénitude de sa raison, raison la plus parfaite et la plus éclairée qu'il ait jamais départie à aucune pure créature. Et cette raison, dont la perfection naturelle et les lumières n'avaient pour ainsi dire pas de limites, était encore enrichie des dons les plus précieux de la grâce. Il est vrai que Marie, comme plus tard son divin Fils, ne manifestait point ces merveilles au dehors plus qu'il ne convenait à son âge et à son état, mais l'Eglise n'exagère rien lorsqu'elle applique à cette enfant qui vient de naître les admirables paroles de la Sagesse incréée que l'on vient de lire.

L'évangile fait passer sous nos yeux la longue suite de patriarches et de rois, qui furent les pères de la bienheureuse Vierge Marie, aussi bien que ceux de Joseph son époux, car ils étaient unis par une étroite parenté. Nous avons dit ailleurs que la généalogie qui se trouve dans S. Luc est plus probablement la généalogie directe de la très sainte Vierge; mais il importe peu. Il s'agissait ici de nous présenter la sainte enfant, fille des patriarches et des rois, que Dieu destinait à donner un jour la vie à son propre Fils incarné pour le salut des hommes, et la généalogie selon S. Matthieu atteint très bien ce double but. Elle montre la royale ascendance de Marie, et elle nous dit que d'elle est né Jésus, qui est appelé le Christ.

L'office proprement dit de la fête de la Nativité emprunte les psaumes, les hymnes, les antiennes des matines, les capitules et plusieurs versets et répons à l'office du commun des fêtes de la sainte Vierge. Les antiennes des premières et des secondes vêpres sont les mêmes que celles de laudes. L'Eglise fait connaître aux fidèles l'objet de la fête qu'on célèbre et l'esprit qu'on doit y apporter. « C'est la Nativité de la glorieuse Vierge Marie, « née de la tribu de Juda, de la race de David. C'est le jour « natal de Marie, cette Vierge sainte, dont la vie admirable est « l'honneur de toutes les Eglises. Marie resplendit de tout l'éclat « de sa royale origine, et nous demandons très dévotement, du

« plus intime de notre âme, qu'elle nous vienne en aide par ses « prières. Chantons de cœur et d'esprit un cantique de gloire « au Christ, en cette solennité sacrée de Marie, la très sublime « Mère de Dieu. Célébrons avec joie sa Nativité, afin que nous « ressentions les effets de son intercession auprès du Seigneur « Jésus-Christ. »

L'antienne du *Magnificat* est une invitation à honorer la naissance de celle qui obtint la dignité de Mère de Dieu, sans rien perdre de l'éclat de sa pureté virginale.

Les leçons du premier nocturne sont la première page du Cantique des cantiques. Marie, l'Epouse bien-aimée du divin Epoux, lui témoigne, dès son entrée dans la vie, l'amour ardent dont elle est embrasée. Elle semble craindre de n'être pas assez digne de lui; elle le cherche et le prie de ne pas permettre qu'elle s'égare. L'Epoux la rassure et lui dit qu'elle est la plus belle des femmes; il fait l'éloge de ses charmes et lui promet des joyaux précieux. L'Epouse n'a plus de crainte : elle comprend que son bien-aimé lui appartient sans partage; elle contemple avec délices la beauté de ce bien-aimé, qui lui dit à son tour : « Vois que tu es belle, mon amie, vois que tu es belle. « Tes yeux sont ceux des colombes. » Et l'Epouse ravie reprend : « Vois que tu es beau, mon bien-aimé, et plein de grâce. « Notre lit est couvert de fleurs. Les poutres de nos maisons « sont de cèdre, nos lambris de cyprès. » Où trouver ailleurs que dans ce cantique sacré des paroles aussi capables d'exprimer, jusqu'à un certain point, les pensées et les sentiments de Marie à son entrée dans la vie?

Les répons à ces leçons sont une invitation à célébrer dignement la naissance de Marie, cette fille de David, par qui le salut s'est manifesté à ceux qui croient, et dont la vie glorieuse a procuré la lumière au monde. Célébrons cette fête pour que Marie intercède pour nous; célébrons-la avec dévotion et avec des transports de joie, car c'est la Nativité de celle dont le Seigneur a regardé l'humilité, et qui a conçu le Sauveur du monde à la parole de l'Ange.

Nous avons dit déjà que les leçons du second nocturne sont prises d'un sermon de S. Augustin sur l'Annonciation. Il n'y avait qu'un seul mot à changer pour qu'il s'accommodât parfaitement à la solennité de la Nativité, et l'Eglise a changé ce mot. « Voici, mes bien-aimés, le jour que nous avons désiré, le jour « de la Nativité de la bienheureuse et vénérable Marie toujours « vierge. Célébrons ce jour avec allégresse; que notre terre « glorifiée par la naissance d'une Vierge si grande se livre toute « à la joie. Elle est la fleur des champs, de laquelle est sorti le « précieux lis des vallées. Par son enfantement, la nature que « nous ont léguée nos premiers parents est transformée; leur

« faute est effacée. Pour elle n'existe pas cette sentence de mal-
« heur prononcée contre Eve : *Tu enfanteras tes fils dans la*
« *douleur ;* parce qu'elle a enfanté le Seigneur dans la joie. Eve
« a pleuré : Marie est transportée de joie. Eve a porté des larmes
« dans son sein : Marie, la joie sans mélange ; car celle-là donna
« le jour au pécheur et celle-ci à l'innocent. La mère de notre
« race a introduit la souffrance dans le monde, et Marie nous
« procure le mérite. Eve a nui en donnant la mort ; Marie rend
« service en redonnant la vie. Eve a blessé, Marie a guéri la
« blessure. La désobéissance fit place à l'obéissance, la perfidie
« est compensée par la fidélité. Que Marie fasse donc entendre
« des chants d'allégresse et qu'elle multiplie ses accords. Que
« les chœurs se répondent et redisent ensemble leurs plus har-
« monieux cantiques. Ecoutez Marie, puisqu'il nous est donné
« d'entendre ce qu'elle a chanté : *Mon âme glorifie le Seigneur,*
« *et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon salut.*
« *Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante, et voici*
« *que désormais toutes les générations me diront heureuse ;*
« *parce que celui qui est puissant m'a fait de grandes choses,*
« *et son nom est saint.* Le miracle d'un enfantement nouveau
« détruit donc la cause d'un égarement qui allait toujours crois-
« sant, et le chant de Marie supprime la plainte d'Eve. »

Les répons qui accompagnent ces leçons reportent la pensée vers la Nativité de la très sainte Vierge, et sont, comme ceux du premier nocturne, une pieuse et pressante invitation à célébrer dignement la Nativité de Marie, glorieuse descendante d'Abraham et de David, parce que d'elle est né le Christ notre Dieu, le divin soleil de justice qui a vaincu la mort et nous a donné la vie.

Dans l'homélie sur l'Evangile, nous entendons la voix magistrale de S. Jérôme expliquer que le prophète Isaïe, proclamant la génération du Fils de Dieu inénarrable, n'est pas contredit par l'évangéliste qui entreprend de donner sa généalogie. Le prophète parle de la génération éternelle du Verbe et l'Evangile de son incarnation. S. Matthieu nous montre en Jésus-Christ l'origine de l'homme, pour que par l'homme nous arrivions à connaître le Dieu. Il donne d'abord les noms de David et d'Abraham, parce que ces deux patriarches ont été les principaux dépositaires des promesses concernant le Messie. Il a été dit à Abraham : *Toutes les nations seront bénies dans l'un de tes descendants*, qui est le Christ, et à David : *Je mettrai* un Fils *du fruit de tes entrailles sur ton trône.* S. Jérôme fait remarquer aussi que, dans la généalogie du Sauveur, aucune sainte femme n'est nommée, mais seulement celles dont la vie n'avait pas été exempte de reproches. Le Fils de Dieu voulait montrer ainsi qu'il ne dédaignait pas les pécheurs, puisqu'il en comptait

parmi ses ancêtres, et qu'il venait pour les purifier de leurs iniquités. Marie non plus ne dédaigne pas les pécheurs. Quelque grande que soit sa puissance, quelque élevée que soit sa gloire, celle dont il est dit des choses si magnifiques, dans l'épître de cette fête et dans tout l'ensemble de l'office, nous aime comme Jésus nous a aimés. Elle prie pour le peuple, elle intercède pour le clergé et pour toutes les âmes fidèles, et tous ceux qui célèbrent dignement la fête de sa Nativité, recueillent infailliblement les fruits bénis de son aide et de sa protection.

On fête la Nativité le 8 septembre. « On a mis en doute, dit le docteur Krauss, que cette date ait toujours et partout été observée, mais à tort; car tous les témoins que nous avons cités, non moins que les recueils des offices des saints et les ménologes grecs qui répondent à nos martyrologes, ne parlent que de ce jour. Pourquoi l'a-t-on choisi? Soller et d'autres pensent que ce qui fit prendre cette date, ce fut la vision d'un ermite qui entendait tous les ans, mais seulement le 8 septembre, des harmonies des anges, qui lui révélaient la glorification de la Nativité de la Mère de Dieu. Il n'est pas possible de se contenter d'une telle explication. On est en droit de demander quand eut lieu cette vision, comment se nommait le visionnaire, quelle est l'autorité ecclésiastique qui s'appuya sur ce fait pour déterminer le jour de la fête. C'est ce que ne disent point les narrateurs de la vision [1]. » Nous imiterons volontiers la prudente réserve du docteur allemand. Il n'entre pas dans les usages de l'Eglise d'accepter aisément des révélations privées, ni surtout d'y puiser une règle de conduite pour ce qui regarde le culte. D'ailleurs on ne voit pas trop comment cet ermite, dont la légende même n'a conservé ni le nom ni l'histoire, aurait pu jouir d'une influence telle qu'il ait suffi de son témoignage pour faire adopter le 8 septembre comme anniversaire d'un des événements les plus importants qui se soient accomplis ici-bas. Et ce n'est pas seulement dans l'Eglise romaine, mais dans celle d'Orient que son autorité se serait fait sentir. Si toutefois quelqu'un prétendait voir en lui l'un des émules de S. Paul le solitaire et de S. Antoine, vivant à l'époque où cette fête ne commençait qu'à peine à être connue, et où des traditions devenues peu sûres, après deux ou trois cents ans, permettaient d'hésiter sur le jour anniversaire de la naissance de la Mère de Dieu, nous ne verrions aucun inconvénient à l'accepter. On serait mal venu à rejeter d'une manière absolue, faute de preuves suffisantes, ces manifestations surnaturelles des siècles anciens, alors que notre siècle a été témoin si souvent de merveilles du même ordre plus admirables encore.

[1] *Dictionnaire encyclopéd. de la Théologie cathol.*, tom. XXV, p. 298.

§ X. — *Fête du saint Nom de Marie.*

(DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE LA NATIVITÉ.)

Après le nom de Jésus il n'en est pas de plus cher aux âmes fidèles et de plus vénéré dans la sainte Eglise que le nom de Marie. L'institution d'une fête particulière en l'honneur de ce nom béni était le plus grand hommage qu'il fût possible de lui rendre. Dans le développement continu du culte de Dieu et de sa très sainte Mère, le moment vint enfin où cette fête fut instituée. Nous n'avons pas à dire ici l'excellence du nom de Marie, ni les autres actes de dévotion qu'il inspire aux âmes pieuses.

C'est à la catholique Espagne que revient l'honneur d'avoir célébré la première cette fête. Autorisée pour le diocèse de Cuença, par un rescrit pontifical de l'an 1513, elle y fut célébrée d'abord avec une grande dévotion et beaucoup de solennité. S. Pie V la supprima lorsqu'il réforma le Bréviaire romain ; mais touché par les pieuses instances du clergé et des fidèles, le cardinal Pierre Deza obtint de Sixte V qu'elle serait de nouveau célébrée dans ce diocèse. Les lettres de ce pontife accordant cette faveur sont du 16 janvier 1587. La fête du saint Nom de Marie devait être célébrée le 17 septembre, sous le rite double, avec un office propre qui était l'ancien office revu et rendu conforme à ceux du bréviaire corrigé. Le 17 septembre avait été choisi, parce qu'il était le premier jour libre après la fête de la Nativité. Bientôt l'église de Tolède adopta la nouvelle fête, ensuite tous les lieux soumis à l'autorité du roi d'Espagne imitèrent cet exemple. Les ordres religieux et une multitude d'églises particulières, en dehors du royaume espagnol, firent de même. Seulement, en beaucoup de lieux, la fête fut fixée au 22 septembre, parce que le nom des filles leur était imposé, chez les Juifs, quinze jours après leur naissance.

En 1683, le pape Innocent XI voulut témoigner sa reconnaissance à la bienheureuse Mère de Dieu, pour l'insigne victoire remportée sur les Turcs, grâce à sa protection, et la levée du siège de Vienne, près de tomber entre leurs mains. Il éleva donc la fête du saint Nom de Marie au rite double majeur, et l'étendit à toute l'Eglise. Le décret est daté du 20 novembre, et le 5 février de l'année suivante (1684), la Sacrée Congrégation des Rites approuva la messe et l'office de cette fête. La célébration en fut fixée au dimanche dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, et toutes les indulgences accordées précédemment pour les églises d'Espagne furent confirmées et étendues à tout le monde catholique.

Quelques esprits trop portés à la critique attaquèrent la nou-

velle fête. Ils prétendirent que les constitutions d'Innocent XI égalaient le nom de Marie à celui de Jésus, et lui décernaient un culte qui n'est dû qu'au nom unique et incommunicable de Dieu, car dit l'Apôtre : *Aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés* [1]. Mais il fut aisé de leur répondre que toutes les raisons qui militent en faveur de l'invocation et du culte des saints ont plus de valeur encore lorsqu'on les applique au nom vénérable de Marie. Non pas qu'il recèle en lui quelque chose de divin, mais parce que l'honneur qu'on lui rend remonte jusqu'à Marie, et la dispose à user pour nous de la puissance de son intercession, incomparablement supérieure à celle de tous les autres saints [2].

L'introït de la messe du saint Nom de Marie est pris du commun des Vierges : *Vultum tuum deprecabuntur*, etc. « Tous « les riches du peuple imploreront votre visage. Des vierges « seront amenées au roi après elle, ses plus proches parents « vous seront présentés au milieu de l'allégresse et de l'exulta- « tion. — Mon cœur a produit une bonne parole. Je dis mes « œuvres au roi. » C'est ainsi que l'Eglise annonce les grandeurs de Marie, dont le nom signifie *souveraine*. Tous les grands, tous les riches du peuple de Dieu, tous les saints les plus illustres, tous les plus sublimes des esprits célestes mendieront en quelque sorte un de ses regards. D'autres vierges, heureuses et empressées d'imiter son exemple, seront amenées au roi céleste, qui les destine à former la cour de leur Reine. Elles lui sont unies par la parenté la plus étroite, parce qu'elles sont ses enfants, ses filles bien-aimées, et il y aura une grande joie au ciel lorsqu'elles seront amenées à leur Mère. Marie répond : « Mon cœur a produit une bonne parole, » ou plutôt : Mon cœur, mon amour pour Dieu m'a donné de produire le Verbe qui est la bonté par essence. J'ai enfanté mon Dieu, et toutes mes œuvres sont dignes d'être redites au Roi suprême, « Gloire donc au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme il a « été dès le principe, et maintenant et toujours, et dans les « siècles des siècles. »

Dans l'épître, c'est encore la Sagesse éternelle qui prête ses propres paroles à Marie et lui fait dire : « Comme une vigne, « j'ai produit des fruits d'une odeur suave, et mes fleurs sont « des fruits d'honneur et de richesse. Je suis la Mère du pur « amour, et de la crainte, et de la science, et de la sainte espé- « rance. En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité ; en

[1] Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. *Act.*, IV, 12.

[2] MICHAEL CAVALIERI, in *Authentica sacræ rituum Congregat. decreta*, part. II, cap. XXV, decret. 3.

« moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu. Venez à « moi, vous tous qui me désirez avec ardeur et remplissez-vous « de mes productions. Car mon esprit est plus doux que le « miel, et mon héritage l'emporte sur le miel et le rayon. Ma « mémoire vivra dans les générations des siècles. Ceux qui me « mangent auront encore faim et ceux qui me boivent auront « encore soif. Celui qui m'écoute ne sera pas confondu, et ceux « qui agissent pour moi ne pécheront pas. Ceux qui me font « connaître auront la vie éternelle. » Douces et agréables promesses que celles contenues dans les dernières lignes de cette épître. Ceux qui écoutent Marie ne seront pas confondus. Ceux qui agissent en vue de lui plaire seront à l'abri du péché, et quiconque travaille à la faire connaître, aimer et servir, possédera la vie éternelle. Précieux secret pour arriver au ciel; moyen facile et à la portée de tous.

L'évangile est celui de la fête de l'Annonciation, le récit de l'ambassade de l'Ange auprès de Marie et du consentement de cette auguste Vierge à l'œuvre de l'Incarnation, que Dieu voulait accomplir en elle. Pour la fête du saint Nom de Marie, on ne pouvait choisir un passage des Evangiles où ce nom béni fût redit plus souvent et avec plus d'honneur. « L'ange Gabriel fut « envoyé de Dieu dans la ville de Galilée appelée Nazareth, à « une vierge qu'avait épousée un homme nommé Joseph, de la « maison de David, et le nom de la vierge était Marie. » On sent que l'évangéliste S. Luc est heureux d'écrire ce nom béni qu'il a prononcé tant de fois, pendant les dernières années de la vie mortelle de celle pour qui Dieu même l'avait choisi. « Le « nom de la vierge était Marie. » L'adorable Trinité tout entière avait composé ce nom mystérieux. Il était connu des anges dès l'origine des temps, et Gabriel, à son tour, est heureux de le prononcer : « Ne craignez point, Marie; vous avez trouvé « grâce devant Dieu; voilà que vous concevrez dans votre sein « et que vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de « Jésus. » Ces deux noms à jamais bénis sont, pour la première fois, prononcés ensemble sur la terre; mais Dieu les avait unis dès l'éternité, et désormais, même sur la terre, rien ne pourra les désunir. Partout où le nom de Jésus sera prononcé avec foi et avec amour, le nom de sa Mère le sera aussi. L'Ange parle à Marie et Marie parle à l'Ange; les nécessités du dialogue obligent le texte sacré à répéter plusieurs fois le nom de la Vierge très sainte, et ce nom, comme un baume de suave odeur, donne un charme indicible au récit évangélique.

L'office du Bréviaire pour la fête du saint Nom de Marie est pris tout entier du commun des fêtes de la sainte Vierge, à l'exception de l'oraison et des leçons du second et du troisième nocturne.

Dans l'oraison, l'Eglise demande à Dieu la délivrance des maux de toute sorte sur la terre, et les joies éternelles pour ceux qui se mettent sous la protection du nom de la très sainte Vierge Marie.

Les leçons du second nocturne sont de S. Bernard. Elles sont empruntées à cet admirable commentaire de l'évangile de l'Annonciation, que l'on nomme les sermons sur le *Missus est*.

« Et le nom de la Vierge était Marie, dit l'Evangile. Disons « quelques mots de ce nom que l'on traduit par *Etoile de la* « *mer*, et qui convient si bien à la Vierge Mère de Dieu. N'a- « t-on pas raison de la comparer à un astre ? L'astre envoie son « rayon de lumière sans subir aucun détriment dans sa propre « substance ; ainsi Marie a donné le jour à son Fils sans rien « souffrir dans son intégrité. Elle est donc, pour nous, cette « noble étoile sortie de Jacob dont le rayonnement illumine « l'univers entier, dont la splendeur éclate dans les cieux, pé- « nètre dans les enfers et éclairant toutes les contrées de la « terre, réchauffe plus les âmes que les corps. Elle entretient la « vie des vertus et fait sécher les vices. Elle est, dis-je, l'étoile « unique et incomparable dont la présence était nécessaire au- « dessus de cette mer immense et spacieuse. Elle brille par ses « mérites ; elle illumine par ses exemples.

« Oh ! qui que vous soyez, si vous comprenez que dans le cours « de cette vie, vous êtes ballotté sur les flots, au milieu des tour- « billons et des tempêtes, plutôt que vous ne marchez sur la « terre : ne détournez pas vos yeux de cette étoile lumineuse si « vous ne voulez pas périr sous l'effort des orages. Si les vents « des tentations se soulèvent contre vous ; si vous vous heurtez « aux écueils des tribulations, regardez l'étoile, appelez Marie. « Si vous êtes soulevé et jeté çà et là par les vagues de l'orgueil, « de l'ambition, de l'envie, de la jalousie, regardez l'étoile, ap- « pelez Marie. Si l'irritation, l'avarice, les attraits des plaisirs « charnels ébranlent la barque de votre âme, levez vos regards « vers Marie. Si, troublé par l'énormité de vos fautes, confus « des souillures de votre conscience, épouvanté par la pensée « du redoutable jugement, vous vous sentez glisser dans l'a- « bime de la tristesse et du désespoir, pensez à Marie.

« Dans les périls, dans les angoisses, dans les incertitudes, « pensez à Marie, invoquez Marie. Qu'elle ne s'éloigne pas de « votre bouche, qu'elle ne s'éloigne pas de votre cœur, et pour « obtenir l'avantage de son intercession, ne cessez pas de la « prendre en tout pour modèle. En la suivant, vous ne déviez « pas ; en la priant, vous ne désespérez pas ; en pensant à elle, « vous n'errez pas ; en la tenant, vous ne sauriez tomber ; pro- « tégé par elle, vous n'avez rien à craindre ; guidé par elle, « vous ne serez pas fatigué ; si elle vous est favorable, vous

« arriverez au but, et vous éprouverez ainsi par vous-même « l'à-propos de cette parole : *Et le nom de la Vierge était « Marie.* »

On reconnaît bien à ces accents enflammés le grand cœur de S. Bernard, si plein d'amour pour Marie et si digne d'être à son tour aimé par cette divine Mère.

Les répons qui accompagnent ces leçons n'ont pas un rapport particulier à la fête du saint Nom de Marie. Ils redisent les grandeurs de la Mère de Dieu, en la comparant au cèdre du Liban, et ses perfections qui rappellent la suave odeur des parfums les plus exquis.

On y entend la voix des anges qui s'écrient : « Quelle est « celle-ci qui s'avance semblable au soleil et belle comme Jéru- « salem? Les filles de Sion l'ont dite bienheureuse et les reines « l'ont louée. Les roses et les lis des vallées l'entouraient et la « rendaient semblable à un jour de printemps. Le Seigneur a « désiré la fille de Jérusalem ornée de précieux joyaux; les filles « de Sion l'ont vue et l'ont proclamée bienheureuse; elles ont « dit : Votre nom est un parfum répandu. Reine glorieuse, elle « s'est tenue à votre droite, Seigneur, dans tout l'éclat et la « variété de ses riches vêtements. »

Dans l'homélie du troisième nocturne, S. Pierre Chrysologue commente à son tour les paroles de l'Ange à Marie. Il montre le messager céleste traitant avec l'humble Vierge de Nazareth du salut du monde, parce que l'ange des ténèbres avait traité avec Eve de sa ruine. Il montre la grandeur du mystère qui s'accomplit lorsque Dieu daigne se faire homme, et rendre notre nature fragile assez forte pour supporter un tel excès de gloire. Sans doute Marie était en droit de craindre de faiblir sous le poids d'un si grand fardeau ; tige délicate, il lui fallait porter le fruit suffisant au salut de tout le genre humain ; aussi l'Ange la rassure et lui dit : *Ne craignez pas, Marie.* Ce nom qu'il lui donne signifie *Souveraine ;* il convient qu'une reine donne le jour à un roi, et que le Maître souverain de toutes les nations naisse de celle dont le nom seul révèle la puissance. Marie n'a donc pas à craindre. L'Ange ajoute : *Vous avez trouvé grâce devant Dieu.* Oui, Marie a trouvé grâce devant Dieu, une grâce qui ne connaît pas la crainte.

Telles sont les pensées que l'Eglise emprunte au saint docteur Pierre Chrysologue pour les livrer à nos méditations. Elle y ajoute ses félicitations à Marie dans les répons, parce que d'elle est sorti le soleil de justice, et elle implore humblement son intercession en faveur de tous ceux qui rendent à son saint Nom l'honneur qui lui est dû. Puis elle rappelle les paroles de Marie : *Toutes les générations me proclameront bienheureuse, parce que Celui qui est puissant a fait en moi de*

grandes choses : paroles prophétiques dont l'accomplissement éclate avec tant de solennité, surtout aux jours des fêtes de la très sainte Vierge. Mais paroles consolantes! Ce n'est pas seulement pour elle que Dieu s'est montré infiniment bon, et Marie se hâte de le dire : *Sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent.*

§ XI. — *Fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.*

(SECONDE FÊTE, IIIe DIMANCHE DE SEPTEMBRE.)

Depuis que la foi s'est refroidie dans les masses populaires, et que les exigences de la vie matérielle ont obligé l'Eglise à restreindre le nombre des jours chômés, il est des fêtes chères aux cœurs véritablement chrétiens qui ne peuvent plus être célébrées avec tout l'éclat et toute la dévotion qu'elles réclament. Pour satisfaire aux désirs légitimes de la piété, sans nuire aux intérêts temporels de ses enfants, la sainte Eglise a remis la solennité publique de certaines fêtes au dimanche qui suit le jour de leur incidence. Elle a assigné, pour d'autres, un dimanche choisi à l'époque de l'année qui lui semble la plus favorable. C'est ainsi que les dimanches de septembre et d'octobre sont consacrés presque tous à célébrer quelque fête en l'honneur de la très sainte Vierge. Les fêtes du saint Nom de Marie, du Rosaire, de la Maternité, de la Pureté et du Patronage de la très sainte Vierge, viennent tour à tour réjouir et fortifier les cœurs fidèles à la Mère de Dieu. Parmi ces fêtes vient prendre rang celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, fixée au troisième dimanche de septembre.

Le vendredi dans la semaine qui suit le dimanche de la Passion, l'Eglise solennise déjà une fête en l'honneur des douleurs de Marie. Nous en avons parlé en son lieu. Mais ce n'était pas assez d'un jour confondu avec ceux où toute l'attention des fidèles est provoquée par les souffrances de Jésus-Christ lui-même. Il falloit davantage pour honorer les douleurs que Marie a endurées pour nous, et lui en témoigner notre reconnaissance. Une seconde fête a donc été instituée, en 1814, par le pape Pie VII en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Fixée au dimanche, sa sanctification est à la portée de tous les fidèles ; il est possible de lui donner plus d'éclat qu'au temps de la Passion du Sauveur et, par suite, d'en tirer des avantages spirituels plus abondants et plus précieux.

Les différences entre la messe de cette fête et celle dont nous avons déjà parlé sont de peu d'importance, et nous ne nous y arrêterons pas. Il n'en est pas de même de l'office, qui n'a guère de commun avec le premier que les leçons du second nocturne.

Les psaumes des premières vêpres sont ceux du commun

des fêtes de la sainte Vierge, ce qui n'a pas lieu pour l'office de la semaine de la Passion. Là, en effet, nous trouvons aux vêpres les psaumes du jeudi saint. Il faut que l'office se ressente de l'époque à laquelle la fête est célébrée.

Les antiennes, qui sont aussi celles de laudes et des secondes vêpres, établissent un touchant dialogue entre les filles de Jérusalem, ou plutôt les âmes fidèles et la Mère des douleurs. Empruntant les paroles du Cantique des cantiques, nous disons à Marie : « Où est allé votre bien-aimé, ô la plus belle des « femmes ? Où s'est retiré votre bien-aimé et nous le cherche- « rons avec vous ? » Et Marie répond avec le prophète Isaïe : « Retirez-vous de moi, je pleurerai amèrement ; ne cherchez « pas à me consoler. Il n'a ni éclat, ni beauté ; et nous l'avons « vu et il n'avait plus l'aspect *d'un homme*. De la plante des « pieds jusqu'au sommet de la tête, rien en lui qui ne soit « blessé. » Puis succombant, en quelque sorte, à la douleur et à l'amour qu'un tel spectacle excite dans son cœur, elle dit avec l'Epouse mystique : « Soutenez-moi avec des fleurs, fortifiez- « moi avec des fruits, parce que je languis d'amour. »

Au capitule c'est la voix de Jérémie, le chantre des grandes douleurs, que l'on entend : « A qui te comparerai-je ? ou à qui « t'assimilerai-je, fille de Jérusalem ? à qui t'égalerai-je pour te « consoler, vierge fille de Sion ? Car grande comme la mer est « ta douleur. »

L'hymne nous fait contempler Marie en proie à la douleur la plus amère, versant un torrent de larmes à la vue de son Fils suspendu à l'arbre de la croix. Elle contemple tout à tour sa face adorable, tout ensanglantée, son côté ouvert, ses pieds et ses mains cruellement percés ; elle serre entre ses bras le corps divin de son Fils, qui lui est rendu après sa mort ; elle le couvre de mille baisers et son cœur défaille d'amour et de douleur. O Mère, qui avez tant souffert à la mort de votre Fils, donnez-nous quelque part à votre douleur sans bornes. Reine des martyrs, priez pour nous !

Marie va chanter son cantique, le *Magnificat*, mais elle n'oublie pas ce qu'elle a souffert, ni d'où lui viennent ses souffrances. Elle nous dit avec l'Epouse mystique : « Ne considérez pas que « je suis hâlée, parce que le soleil m'a décolorée : les fils de ma « mère se sont élevés contre moi. » Le soleil qui a décoloré Marie, c'est Jésus dont les souffrances ont rejailli si cruellement sur sa Mère bien-aimée ; ceux qui se sont élevés contre elle sont les Juifs, enfants de la synagogue comme Marie, qui ont multiplié ses douleurs en persécutant Jésus.

L'invitatoire des matines nous convie à nous tenir au pied de la croix du Sauveur avec sa Mère, dont le cœur est transpercé d'un glaive douloureux. L'hymne qui suit l'invitatoire nous

aide comme celle des vêpres dans cette contemplation. Les psaumes des trois nocturnes, choisis parmi ceux que l'on chante aux trois derniers jours de la grande semaine, rappellent, à chaque verset, les mêmes souvenirs douloureux mais consolants pour nous, et les antiennes sont en rapport avec l'esprit des psaumes. Nous laissons aux pieux lecteurs le soin d'en méditer l'ensemble et les détails ; ils y trouveront un aliment précieux pour leurs âmes.

Les leçons du premier nocturne sont tirées des lamentations de Jérémie. Ces paroles inspirées pouvaient seules redire quelque chose des douleurs incomparables de la très sainte Vierge. Jérémie parlait de Jérusalem, lorsqu'il prononçait ces lamentations que nul chant de douleur n'égalera jamais. Mais Dieu qui l'inspirait avait pour principal objet de célébrer les souffrances et les angoisses de Marie, au temps de la passion de son Fils : « Pleurant elle a pleuré pendant la nuit, et ses larmes coulent « sur ses joues. Il n'est personne qui la console, parmi ceux « qui lui étaient chers ; tous ses amis l'ont méprisée et sont « devenus ses ennemis. Voyez, Seigneur, que je suis dans la « tribulation ; mes entrailles sont émues ; mon cœur est bou- « leversé au dedans de moi, parce que je suis remplie d'amer- « tume ; au dehors, le glaive tue ; au dedans, c'est aussi la « mort. A qui vous comparerai-je, Fille de Jérusalem ? » Le prophète continue sa triste lamentation et constate que le Seigneur a fait enfin ce qu'il avait résolu depuis des siècles ; il a frappé sans pitié ; il a laissé tout pouvoir aux ennemis du Fils et de sa Mère. Que Marie pleure donc. Mais nous, pleurons avec elle, et ne cessons pas de le faire.

Les leçons du second nocturne sont les mêmes que pour la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs du temps de la Passion. Elles sont empruntées à S. Bernard et expliquent la grandeur des douleurs de Marie, lorsque le glaive prédit par Siméon transperça son cœur maternel.

Au troisième nocturne, S. Ambroise nous montre Marie intrépide au pied de la croix de son Fils, pendant que les hommes fuyaient et se cachaient. Elle regardait son Fils, avec douleur sans doute, mais sans oublier que ses souffrances et son sang étaient le prix de la Rédemption. Elle désirait partager son immolation, et s'offrait aux persécuteurs. Le saint docteur fait remarquer ensuite que S. Jean l'Evangéliste, celui que Jésus aimait, est le seul à nous faire connaître la précieuse marque de tendresse que le Sauveur donna à sa Mère avant d'expirer. Les autres Evangélistes parlent de la terre ébranlée, du soleil obscurci, des morts ressuscités ; S. Jean nous dit ce que Jésus a fait en ce moment pour sa Mère et pour nous.

Les répons aux leçons des trois nocturnes rappellent les prin-

cipales circonstances qui furent pour Marie une source de douleurs amères, pendant la vie de son divin Fils; la prédiction de Siméon, la fuite en Egypte, les trois jours de séparation pendant lesquels Marie et Joseph cherchèrent en vain Jésus demeuré à Jérusalem, le portement de la croix, le crucifiement, la descente de la croix, l'ensevelissement du corps sacré du Sauveur. Le dernier répons enfin salue Marie comme le chef généreux, la rose des martyrs et le lis des vierges; il nous recommande de ne pas oublier les gémissements de notre Mère.

Nous avons dit que les antiennes des laudes sont les mêmes que celles des vêpres, le capitule est le même aussi, mais il y a une hymne particulière. C'est une grave invocation au Dieu de clémence pour obtenir la grâce de méditer pieusement sur les douleurs de Marie et les plaies de Jésus, et d'en tirer des fruits de salut et de bonheur éternel.

Au *Benedictus* et au *Magnificat* des secondes vêpres, les antiennes nous invitent à gravir la montagne sainte, la montagne du Calvaire, pour y contempler Marie en proie à la douleur. Il n'en est pas de comparable à celle qu'elle endure. Elle dit avec le saint homme Job : « Ma douleur m'accable ; mon visage « s'est enflé par mes pleurs et mes paupières se sont obscur- « cies. »

Heureux ceux qui méditent souvent en compagnie de Marie, au pied de la croix, heureux ceux qui compatissent à ses douleurs. L'insistance de la sainte Eglise à nous les remettre sous les yeux, nous montre combien il est utile pour nous d'y penser et d'en nourrir notre âme.

§ XII. — *Fête de Notre-Dame de Merci.*

(XXIV SEPTEMBRE.)

La fête de Notre-Dame de Merci a été instituée en souvenir de cette bienheureuse nuit pendant laquelle la très sainte Vierge Marie apparut à S. Pierre Nolasque, à S. Raymond de Pennafort et au roi Jacques d'Aragon, pour les inviter à fonder un ordre religieux, particulièrement destiné à procurer la délivrance des chrétiens retenus captifs par les Maures. Pour arriver plus sûrement à leur but, les nouveaux religieux devaient ajouter aux trois vœux ordinaires de religion, celui de demeurer comme gage entre les mains des infidèles, si la rédemption des captifs l'exigeait.

La fête et l'office qu'on y récite furent concédés d'abord aux religieux de l'ordre fondé par S. Pierre Nolasque, S. Raymond de Pennafort et le pieux roi, en 1223. L'ordre prit le nom de *Notre-Dame de Merci*, c'est-à-dire du rachat des captifs, et la fête fut instituée sous le même vocable. Presque dans le même

temps, le privilège de la célébrer fut étendu à toute l'Espagne et bientôt après à la France. Le 18 février 1696, la Sacrée Congrégation des rites en approuva l'office avec oraison et leçons propres. Quelques jours après, le pape Innocent XII ratifia cette approbation, ordonna l'insertion de l'office dans le Bréviaire romain et la célébration de la fête sous le rite double mineur. Trente ans plus tard le pape Benoît XIII l'éleva au rite double majeur.

L'office approuvé par Innocent XII, que nous récitons encore aujourd'hui, est l'office du commun des fêtes de la sainte Vierge avec une oraison propre, qui rappelle que Marie est, à proprement parler, l'institutrice de l'ordre de Merci pour la rédemption des captifs. Les leçons du second nocturne sont le récit assez étendu de l'intervention de cette auguste Vierge et de l'origine de cet ordre. Nous en avons donné le résumé en quelques mots.

§ XIII. — *Notre-Dame du Saint-Rosaire.*

(1er DIMANCHE D'OCTOBRE.)

Nous avons dit déjà en quoi consiste le Rosaire de la très sainte Vierge et nous parlerons ailleurs des congrégations et archiconfréries qui doivent leur origine à cette dévotion. Mais l'Eglise ne s'est pas contentée d'approuver la récitation du Rosaire, de l'encourager même par d'innombrables faveurs spirituelles ; elle a institué une fête en l'honneur de la sainte Vierge sous ce vocable : *Notre-Dame du très saint Rosaire.*

La fête du Rosaire est célébrée le premier dimanche d'octobre. Elle fut, dans le principe, une simple fête de confrérie. Mais, en 1571, le septième jour d'octobre, qui était le premier dimanche de ce mois, une grâce extraordinaire accordée au peuple chrétien tout entier, vint donner à cette fête un grand éclat. En effet, ce fut le jour où don Juan d'Autriche remporta sur les Turcs la célèbre victoire de Lépante, et sauva ainsi la chrétienté du plus imminent danger. Le même jour et à l'heure même du combat, les confréries du Rosaire faisaient à Rome des processions solennelles pour demander la victoire sur les infidèles. Le saint pape Pie V, divinement averti de la victoire des chrétiens, la regarda comme une grâce accordée par Marie, à cause des prières ferventes qui lui étaient ainsi adressées. Pour reconnaître ce bienfait, il prescrivit une fête spéciale en l'honneur de la sainte Vierge. On inséra donc, par son ordre, cette mention dans le martyrologe, à la date du 7 octobre : « Mémoire de sainte Marie de la Victoire, que le souverain « pontife Pie V ordonna de renouveler chaque année, à cause « de l'insigne victoire navale remportée ce jour-là par les chré-

« tiens sur les Turcs, grâce au secours de la Mère de Dieu. » Dans l'origine cette fête porta donc le nom de Notre-Dame de la Victoire.

Grégoire XIII renouvela en 1573 l'ordonnance de son saint prédécesseur, et ajouta que désormais la fête aurait lieu le premier dimanche d'octobre, dans toutes les églises où se trouvait un autel ou une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame du Saint-Rosaire, et qu'elle porterait ce même nom. La fête était élevée en même temps au rite double majeur.

Un siècle plus tard, en 1671, Clément X étendit cette fête à toute l'Espagne, sans condition, sur l'instante prière de la reine Marie-Anne. Cette faveur s'étendit peu à peu à d'autres contrées et enfin le pape Clément XI, en 1716, ordonna qu'elle fût célébrée par toute la chrétienté, en mémoire de la victoire obtenue en 1715 par Charles VI sur les Turcs, en Hongrie. Comme pour la victoire de Lépante, les confréries du Rosaire faisaient, au moment du combat, des processions solennelles, pour obtenir le secours divin par l'intercession de Marie. Clément XI, en étendant la fête du Saint-Rosaire à toute l'Eglise, voulait, dit-il, enflammer le cœur des fidèles, et les encourager à rendre hommage à la Vierge glorieuse qui ne laisse jamais l'Eglise sans secours, au milieu des dangers.

Jusqu'au temps de Benoît XIII, les leçons du second nocturne étaient un sermon de S. Augustin, sans rapport direct avec la fête du Saint-Rosaire. Benoît XIII, d'après l'avis de la Congrégation des rites, le fit remplacer par une notice assez étendue sur la dévotion du Rosaire, son origine, son histoire et celle de l'institution de la fête. Il était réservé au grand et saint pontife Léon XIII de revêtir la dévotion au saint Rosaire et la fête d'un nouvel éclat.

Le 11 septembre 1887 parut un décret de la Congrégation des rites qui, après avoir rappelé que nous pouvons tout espérer de la protection de Marie, si nous sommes fidèles à lui adresser pieusement les saintes invocations du Rosaire, se continue ainsi :

« Notre très Saint-Père, tout heureux de cet empressement « unanime, renouvelle ses instances auprès de tous les Pasteurs « de l'Eglise et de tous les fidèles du monde, et les exhorte à « redoubler de ferveur et de confiance filiale en persévérant « dans ces saints exercices, et à supplier la très auguste Reine « de la paix, d'user de son crédit auprès de Dieu, pour détour- « ner l'horrible tempête des temps présents, par la ruine de « l'empire de Satan et la défaite des ennemis de la religion, et « pour rendre le calme si désiré à la barque mystique de Pierre, « ballottée par les flots. C'est pourquoi tout ce qui a été décrété, « accordé et ordonné les années précédentes, et dernièrement

« par le décret de la Sacrée Congrégation des rites, prescrivant « de consacrer le mois d'octobre à la céleste Reine du Rosaire, « de nouveau il le décrète, l'accorde et l'ordonne.

« La fête de la solennité du Saint-Rosaire est déjà en honneur « chez les peuples chrétiens, et l'objet d'un culte tout particu- « lier, qui se rapporte à tous les mystères de la vie, de la pas- « sion, de la gloire de N.-S. Jésus-Christ, notre Rédempteur, « et de son Immaculée Mère. Afin donc de favoriser cette dévo- « tion qui va toujours croissant, afin aussi d'ajouter aux hon- « neurs publics rendus à Marie, Sa Sainteté Léon XIII, par un « privilège dont jouissent déjà plusieurs églises particulières, « ordonne de célébrer désormais dans toute l'Eglise, sous le « rite de seconde classe, ladite solennité et l'office de Notre- « Dame du Rosaire fixé au premier dimanche d'octobre, en sorte « que cette fête ne puisse être transférée à un autre jour, si ce « n'est en cas d'occurrence d'un office de rite supérieur ; sauf les « rubriques et nonobstant toute disposition contraire [1]. »

DECRETUM

URBIS ET ORBIS

Inter densas errorum et scelerum tenebras tanquam spes certa orturæ salutis jam fulget excitata ac revivîscens in christianis gentibus per sacri Rosarii frequentiam erga magnam Dei Parentem pietas et fiducia, quæ omni ævo Ecclesiæ ac societati præsidium fuit potentissimum ad terrenorum infernorumque hostium vires conterendas. Verbum Sanctissimi Domini Nostri Leonis Papæ XIII per Ejus Apostolicas Litteras, præsertim *Supremi Apostolatus officio* 1 septembris MDCCCLXXXIII, ad cunctas mundi regiones prolatum, divini seminis instar cadens in terram bonam, ubique *fecit fructum centuplum*, quamvis alibi præ nimia cordium duritie, cadens *super petrosa* et *in spinis*, hactenus conculcatum fuerit et suffocatum. Ubique terrarum fideles suis coadunati pastoribus Rosarii festa mensemque in lætitia et fervore celebrantes, a solis ortu ad occasum pro errantium salute, pro Ecclesiæ et societatis prementibus calamitatibus Mariam invocarunt, quæ « sicut lumen indeficiens radios evibrans misericordiæ suæ, omnibus indifferenter sese exorabilem, omnibus clementissimam præbere consuevit, omnium necessitates amplissimo quodam miseratur affectu » (*S. Thomas, Episcopus Valentin.*). Neque spes confundit obtinendi victoriam ex eo maxime, quod per admirabilem Marialis Rosarii orandi ritum splendidissimus Deo exhibetur religionis cultus et plena fidei christianæ confessio. Rosarium enim cum omnia Christi Virginisque Matris mysteria suo circuitu involvat, fidem totam complectitur. Jam vero *hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (I. Io. v).

Beatissimus Pater de his vehementer lætatus, eo cnixius omnes Ecclesiæ Pastores et universos Christi fideles hortatur ferventiori pietate et fiducia perseverare in inceptis, ab augustissima Regina pacis postulantes, ut qua gratia apud Deum pollet, præsentium malorum horrendam tempestatem, everso Satanæ imperio, depellat, triumphatisque religionis hostibus, exagitatam Petri mysticam navem optatæ tranquillitati restituat. Ad hæc, quæcumque superioribus annis, ac postremo per decretum Sacrorum Rituum Congregationis 26 augusti MDCCCLXXXVI de mense octobri cœlesti Reginæ a Rosario dicando, decrevit, indulsit et jussit, iterum decernit, præcipit et concedit.

Cum vero festus dies solemnitatis sacratissimi Rosarii singulari jam pc-

Ce n'était pas assez pour le zèle et la dévotion de Léon XIII envers Notre-Dame du Saint-Rosaire. L'année suivante, la Sacrée Congrégation des rites rendit un nouveau décret inspiré par la gravité des circonstances. Ce décret rappelle ce que le Souverain Pontife régnant a déjà fait en l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire, exhorte tous les chrétiens à se conformer pieusement aux ordonnances du Saint-Père, et donne un nouvel office et une nouvelle messe revus et approuvés par Léon XIII lui-même pour cette solennité [1].

L'introït de la messe du Saint-Rosaire est le même que celui de la fête de l'Assomption. Il nous invite à nous réjouir dans le Seigneur, et à célébrer solennellement cette fête que les anges saluent avec joie. L'oraison, qui est celle de tout l'office, fait une allusion aux mystères du Rosaire. Elle demande pour nous la grâce de garder les leçons qu'ils nous donnent, et d'arriver aux biens qu'ils nous promettent.

L'épître est la même que pour la fête de la Nativité. L'Eglise emprunte au livre de l'Ecclésiastique ce que la Sagesse éternelle dit de sa propre origine et du bonheur de ceux qui la suivent, pour l'appliquer à Marie.

Le graduel nous reporte à la messe de l'Assomption. L'église adresse à Marie ces paroles du psaume XLIVe : « Régnez, pour la « vérité, la douceur et la justice, et votre droite vous conduira

pulorum honore et cultu agatur, qui cultus refertur ad mysteria cuncta vitæ, passionis et gloriæ Jesu Christi redemptoris nostri, ejusque intemeratæ Matris ; ad hanc succrescentem pietatem magis fovendam, et ad publicæ venerationis incrementum, quod jam pluribus particularibus Ecclesiis concessit, solemnitatem prædictam et officium Deiparæ a Rosario primæ octobris dominicæ adsignatum, ecclesiastico ritu duplici secundæ classis in universa Ecclesia in posterum celebrari mandavit, ita ut non possit transferri ad alium diem, nisi occurrente officio potioris ritus : servatis Rubricis. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

De hisce autem præsens præfatæ Sacrorum Rituum Congregationis Decretum expediri jussit. Die 11 septembris anni MDCCCLXXXVII, Sanctissimo Mariæ Nomini sacra. D. Cardinalis BARTOLINIUS, *S. R. C. Præfectus.*

[1] ....Quapropter ad gratias agendas pro acceptis beneficiis, et pro concedendis enixius deprecandum, Beatissimus Pater quæ superioribus annis, per suas Encyclicas, et sacrorum Rituum Congregationis Decreta (20 augusti 1886-26 augusti 1886-11 septembris 1887) de salutaris sancti Rosarii ritu, præsertim toto mense octobri celebrando, statuit et hortatus est; eadem omnia hoc vertente anno fieri mandat ac vehementer hortatur. Et quoniam plura de ampliori cultu liturgico magnæ Virgini sub titulo rosarii exhibendo jam decrevit; novum addere adhuc volens incrementum, sacrum festum ejusdem Rosarii solemnitatis, dominicæ primæ octobris adsignatam, *Officio proprio cum Missa* decoravit, illudque ab utroque Clero in posterum recitari præcipit, juxta superius schema quod a se recognitum et probatum, per eamdem sacrorum Rituum Congregationem hac ipsa die edi mandavit.

Nonis augusti, in festo Beatæ Virginis ad Nives, anno 1888.

A. cardinalis BIANCHI, S. C. R. Præfectus.

« admirablement. » Puis elle ajoute avec le même psaume : « Ecoutez, ma fille, voyez et inclinez votre oreille, parce que « le Roi a été épris de votre beauté. »

L'*Alleluia* proclame ensuite que la solennité que l'on célèbre a pour objet d'honorer la bienheureuse Vierge Marie de la race d'Abraham, de la tribu de Juda et de la famille de David. L'évangile est celui de la fête de l'Annonciation. L'Incarnation du Verbe dans le sein de Marie est le fondement sur lequel reposent toutes ses grandeurs; c'est le centre auquel aboutissent tous les mystères que l'on médite dans le saint Rosaire. Il convenait donc de rappeler ce grand événement en la fête du Rosaire, et d'en donner le récit complet.

Lorsque le grand mystère est accompli, que le Saint-Esprit est descendu en Marie, et que la vertu du Très-Haut l'a protégée de son ombre, la très pure et immaculée Vierge, désormais Mère de Dieu, peut dire à l'offertoire ces paroles de l'Ecclésiastique : « En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité; « en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu; j'ai fructifié « comme une rose plantée près du courant des eaux. » Ne possède-t-elle pas en effet celui qui est la grâce, la voie, la vérité et la vie? N'est-elle pas cet admirable rosier dont les fleurs ravissent d'admiration les anges et les hommes, et embaument le ciel et la terre? Aussi, à la communion, l'Eglise, reprenant cette figure, dit-elle à cette auguste Vierge : « Portez des fleurs « comme le lis, donnez de l'odeur et couvrez-vous d'un feuillage « gracieux; louez le Seigneur en chantant un cantique, et « bénissez-le dans ses œuvres. »

La fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire ayant pour objet de glorifier les mystères joyeux, douloureux et glorieux de la vie de Marie, l'office donné par Léon XIII offre une magnifique synthèse de ces mystères. Les psaumes seuls sont tirés du commun des fêtes de la sainte Vierge, tout le reste de l'office est propre à la solennité du Rosaire et s'y rapporte directement.

Aux antiennes des premières vêpres, Marie nous apparaît d'abord dans tout l'éclat de sa ravissante beauté, de sa puissance et de sa grâce. Les anges et les saints s'écrient à sa vue : « Quelle « est celle-ci belle comme une colombe, comme une rose plan- « tée près du courant des eaux? — Vierge puissante comme la « tour de David! mille boucliers y sont suspendus, et toute « l'armure des vaillants guerriers. » Puis s'adressant à Marie, l'Eglise lui dit avec l'ange et avec le peuple de Béthulie sauvé par Judith : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur « est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes. — Le Sei- « gneur vous a bénie en sa puissance, puisque par vous il « a réduit à néant nos ennemis. »

Le capitule répète les paroles de l'Ecclésiastique que l'Eglise

prête à Marie au moment de l'offertoire, paroles qui rappellent celles de Notre-Seigneur : *Je suis la voie, la vérité et la vie.*

Les trois hymnes de l'office du Rosaire se rapportent aux quinze mystères que le Rosaire offre à nos méditations. L'hymne des premières vêpres est consacrée aux mystères joyeux qu'elle résume avec une précision admirable et une grâce parfaite. On peut en dire autant de l'hymne des matines et de celle des secondes vêpres. La première rappelle les cinq mystères douloureux, et la seconde, les cinq mystères glorieux. Les antiennes de matines et de laudes se rapportent au même objet et suivent l'ordre consacré ; mais la troisième du dernier nocturne résume deux mystères, le portement de la croix et l'expiration de Notre-Seigneur, pour compléter les mystères douloureux, sans en rien reporter à laudes, dont les antiennes sont entièrement consacrées aux mystères glorieux. Les antiennes du *Magnificat* et du *Benedictus* ne rentrent pas dans ce plan général. Celle des premières vêpres exalte le bonheur de Marie, en qui se sont accomplies toutes les grandes choses que le Seigneur lui avait fait annoncer par l'Ange. Celle du *Benedictus* invite les fidèles à célébrer avec dévotion la solennité du Rosaire de la très sainte Mère de Dieu, pour mériter son intercession auprès de Jésus-Christ notre Seigneur. Celle des secondes vêpres proclame la bienheureuse et immaculée Vierge Marie reine du monde, et la supplie, à ce titre, de répandre ses grâces sur tous ceux qui célèbrent la solennité de ce jour.

Le vingt-quatrième chapitre de l'Ecclésiastique, si souvent mis à contribution pour glorifier la très sainte Mère de Dieu, donne les leçons du premier nocturne. Elles commencent au verset onzième par ces mots : « En toutes choses j'ai cherché « du repos, et c'est dans l'héritage du Seigneur que je demeu- « rerai. Alors le créateur de l'univers a ordonné et m'a parlé, « et celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle, et il m'a « dit : Habite dans Jacob et place ton héritage en Israël, et « étends tes racines au milieu de mes élus. » Vient ensuite cette magnifique énumération des grandeurs de Marie dès le principe et avant toutes choses, que nous avons déjà citée plus d'une fois, et enfin ces dernières paroles, promesse précieuse pour tous ceux qui honorent Marie : « Ceux qui me procurent « de la gloire auront la vie éternelle. »

Les leçons du second nocturne n'ont pas été changées; ce sont celles de l'office donné par Benoît XIII. Quelques lignes ajoutées à la troisième leçon de ce nocturne expliquent que le pape Léon XIII, voulant apporter un remède efficace aux maux sans nombre qui désolaient l'Eglise, a pris plusieurs mesures pour développer la dévotion du Rosaire de Marie. Il voulut que le mois d'octobre fût particulièrement sanctifié dans toute

l'Eglise par la récitation publique du Rosaire, et qu'une invocation à Marie, reine du Rosaire, fût insérée dans les litanies de Lorette; enfin il donna un nouvel office pour la fête du très saint Rosaire, et éleva cette fête au rite double de seconde classe.

Deux pages délicieuses de S. Bernard, empruntées à deux sermons différents de ce saint docteur, qui aimait tant Marie, sont les leçons du troisième nocturne.

Dans la première leçon, S. Bernard établit un parallèle entre Marie et la première femme. Il compare Eve à l'épine qui déchire cruellement, et Marie à la rose qui guérit les blessures; rose blanche à cause de sa candeur virginale, rose rouge à cause des ardeurs de sa charité; blanche aussi par la pureté immaculée de ses affections, rouge par son esprit de mortification; blanche par son amour pour Dieu, rouge par sa compassion pour le prochain.

Sans doute cette gracieuse comparaison de Marie avec la rose fit choisir ce passage de S. Bernard, pour être inséré dans cet office qui doit ressembler à un bouquet de roses mystiques offertes à Marie.

La seconde leçon du troisième nocturne nous enseigne à méditer en union avec la très sainte Vierge, sur les mystères de la vie de Notre-Seigneur. Elle nous montre cet adorable Sauveur reposant dans la crèche ou entre les bras de sa mère, prêchant sur la montagne, passant les nuits en prières, mourant sur la croix et, libre entre les morts, ressuscitant glorieux pour monter au ciel et prendre possession de son trône.

La fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire se célébrant le premier dimanche d'octobre, la troisième leçon est tirée de l'office du dimanche.

Les répons pour les leçons des trois nocturnes n'ont pas de rapport particulier avec la solennité du jour. Ils sont consacrés à célébrer les perfections incomparables de cette auguste Vierge, plus belle que les jours du printemps avec leur éclatante parure de roses et de lis; plus digne d'admiration que le soleil dans tout son éclat, et que Jérusalem, dont elle est la gloire; plus redoutable pour le démon et les hérésies qu'une armée rangée en bataille. Elle brise la puissance des ennemis de Dieu et de son peuple; elle les submerge, comme autrefois les Egyptiens, dans la mer Rouge. Elle est le grand signe qui a paru dans le ciel. Le soleil la revêt, la lune est sous ses pieds, douze étoiles forment sa couronne; mais en même temps elle est la vigne féconde à la suave odeur, qui porte des fruits d'honneur et de sainteté. Elle est la mère de la belle dilection, de la crainte filiale, de la connaissance de Dieu et de la sainte espérance.

Telles sont les pieuses pensées, les saintes aspirations que l'Eglise entremêle aux instructions puisées dans la sainte Ecri-

ture et dans les écrits des Pères. S'il n'y est pas question des mystères du Rosaire, on y trouve cependant une aide pour les mieux méditer, en apprenant à connaître davantage les grandeurs et les miséricordes de la bienheureuse Vierge.

§ XIV. — *Fête de la Présentation de la très sainte Vierge.*

(XXI NOVEMBRE.)

« Le mystère que l'Eglise célèbre en la fête de la Présentation, dit un pieux auteur [1], n'est pas un de ces mystères éclatants qui jettent d'abord l'admiration dans l'esprit, et qui donnent une haute idée des mérites et des grandeurs de la glorieuse Vierge. On n'y voit pas, comme en sa Conception, la grâce prévenir la nature, et détruire le péché originel avec ses suites funestes. On n'y admire point, comme dans la fête de son Annonciation, une créature élevée jusqu'à la dignité de Mère de Dieu; elle n'y exerce pas, comme dans la Purification, l'office de médiatrice des hommes, en offrant à Dieu le Rédempteur du monde; l'on n'y remarque point, comme dans son Assomption, un corps qui ressuscite et qui, s'élevant de la terre tout éclatant de lumière, se va placer au-dessus de tous les bienheureux esprits. Tout se passe sans bruit dans le mystère de ce jour; tout y est sans appareil et sans éclat : une enfant de trois ans est conduite par son père et sa mère au temple de Jérusalem, selon le vœu qu'ils en avaient fait; ils la présentent au prêtre, pour être reçue parmi les vierges consacrées au ministère des autels; elle fait elle-même son offrande, et, par une oblation volontaire, elle ratifie celle de ses parents. Voilà tout ce que les sens rencontrèrent dans cette fête. »

Cependant c'est ici le plus grand sacrifice qui ait été fait à Dieu depuis la naissance du monde. Il n'y eut jamais de pure créature plus accomplie, plus parfaite, plus sainte que cette enfant de trois ans qui vient s'offrir à Dieu dans son temple. Tout le ciel fut en fête au jour de la présentation de Marie. Aussi l'Eglise ne pouvait-elle se dispenser d'en célébrer la mémoire.

Nous avons parlé, dans la seconde partie de cet ouvrage, du mystère même de la présentation de Marie au temple, et nous nous sommes étendus sur les circonstances qui l'ont accompagné. Les anciens auteurs s'accordent à regarder la présentation de la très sainte Vierge comme l'acte de religion qui fut comme le prélude de toutes les fêtes chrétiennes. Cependant, on ne commença que relativement tard à en célébrer solennellement la solennité dans toute l'Eglise catholique.

[1] L'auteur des Sermons sur tous les sujets, etc., cité par Houdry.

La fête de la Présentation fut observée d'abord en Orient. On la nommait : « Introduction de la Vierge Marie dans le temple. » *Introductio Virginis Mariæ in templum*. Ou bien encore : « Entrée de Notre-Dame dans le temple : « *Ingressus Dominæ in templum*. D'après Métaphraste, elle fut instituée en 730 à Constantinople; mais on peut admettre que quelques autres églises l'avaient adoptée même avant cette époque. A la fin du IXe siècle, on la célébrait très solennellement chez les Orientaux; elle devint obligatoire pour tout l'empire romain d'Orient vers le milieu du XIIe siècle, conformément à une constitution de l'empereur Emmanuel Comnène, qui monta sur le trône en 1143.

Dans l'Eglise latine, il n'en est pas fait mention avant l'année 1374. Philippe de Mézières, chancelier de Chypre, qui avait une dévotion particulière pour cette fête, fut affligé, à son retour en France, de ne l'y point trouver établie. Il profita de son séjour à la cour du roi Charles V dit le Sage, pour lui inspirer le désir de la voir célébrer dans tout son royaume. Il se rendit auprès du pape Grégoire XI, qui séjournait alors à Avignon, et lui communiqua l'office propre de cette fête, qu'il avait apporté d'Orient. Grégoire XI autorisa la célébration de la nouvelle fête, et le pieux roi Charles V, de concert avec le pape, la répandit dans tout son royaume. « Ce n'était pas une fête de précepte, mais un privilège qui ne valut d'abord qu'en France, dit le docteur Krauss. En 1460, Pie II et Paul II l'étendirent, à la demande de Guillaume duc de Saxe, aux Saxons, et ordonnèrent de la célébrer tous les ans, comme les Grecs, le 21 novembre.

« Il s'éleva sous Pie V une opposition contre cette fête, ou plutôt contre l'antique office grec récité à cette occasion. On fit de nouvelles recherches, et le résultat de cette enquête fut la bulle *Intemeratæ*, promulguée le 1er septembre 1585 par Sixte V, qui prescrit la célébration de cette fête dans toute l'Eglise latine, et le maintien de l'ancien office grec notablement modifié [1]. » Le seul vestige de cet office primitif, que l'on retrouve dans l'office actuel, doit même être la première leçon du IIe nocturne empruntée à S. Jean Damascène. Peut-être l'oraison du jour en a-t-elle aussi gardé quelque chose. Le reste, sauf la seconde et la troisième leçon du second nocturne, est tiré du commun des fêtes de la sainte Vierge. L'antienne à *Magnificat*, pour les premières et les secondes vêpres, est celle du *Benedictus* de l'office de la sainte Vierge pour le samedi.

Dans l'oraison du jour, l'Eglise demande à Dieu que par l'intercession de Marie toujours vierge, demeure de l'Esprit saint,

[1] Voir *Dictionn. Encyclop. de la Théologie catholique*, etc., traduit de l'allemand par Goschler.

qui s'est présentée au temple à pareil jour, pour accomplir la volonté du Seigneur, nous méritions à notre tour de lui être présentés dans le temple de sa gloire.

Dans la première leçon du IIe nocturne, S. Jean Damascène établit en quelques mots un parallèle entre sainte Anne, épouse de Joachim, et l'autre sainte femme qui porta aussi ce nom et fut mère du prophète Samuel. Toutes deux étaient stériles; toutes deux demandaient avec des gémissements la grâce d'être mères. Leurs prières furent exaucées. L'épouse de Joachim, sainte Anne, dont le nom signifie *grâce*, donna le jour à Marie dont le nom signifie *souveraine;* elle mit au monde celle qui devait être la Mère de Dieu, créateur de toutes choses, et par là même reine et maîtresse de toute la création. Née dans la maison de Joachim, Marie est conduite dans le temple. Elle est plantée dans la maison de Dieu comme un olivier fertile; elle est remplie de l'esprit de Dieu et possède toutes les vertus; elle se rend digne ainsi de recevoir Dieu dans son sein.

La seconde et la troisième leçon empruntées au livre des vierges, de S. Ambroise, sont un délicieux tableau des vertus d'intérieur pratiquées dans le temple par la bienheureuse Vierge Marie. Elle est le modèle que tous doivent imiter, mais surtout les vierges que Dieu appelle à se donner à lui. Elle leur enseigne la modestie, l'esprit de foi, de dévotion, de fidélité aux devoirs d'état, de tempérance et de mortification. Heureuses les vierges qui écoutent Marie et suivent ses exemples. Elles prépareront à son Fils bien-aimé une demeure digne de lui dans leurs âmes.

CHAPITRE VII

DES FÊTES CONCÉDÉES A DES ÉGLISES PARTICULIÈRES

§ I. — *Fête de la Translation de la sainte maison de Lorette.*

(X DÉCEMBRE.)

A la date du 10 décembre, on célèbre, dans plusieurs églises, la fête de la Translation de la sainte maison de Lorette. Le martyrologe romain en fait mémoire ce jour-là en ces termes : « A Lorette, dans le Picenum, translation de la maison sacrée « de Marie Mère de Dieu, dans laquelle le Verbe s'est fait

« chair [1]. » Le savant pape Benoit XIV nous apprend que cette mention fut insérée dans le martyrologe en vertu d'un décret de la Sacrée Congrégation des rites rendu le 31 août 1669.

Après la malheureuse issue des Croisades, la bienheureuse Vierge Marie ne voulut pas que la maison, ou plutôt la chambre dans laquelle s'était accompli le divin mystère de l'Incarnation du Verbe, demeurât plus longtemps exposée aux outrages et aux profanations des infidèles. Comment cette humble demeure avait-elle, pendant tant de siècles, résisté à mille causes de destruction? On l'ignore. C'est le secret des anges qui veillaient avec amour sur un lieu si cher à leur auguste Reine. On sait d'ailleurs que le climat de l'Orient conserve admirablement les ruines. Quand la main des hommes ne vient pas en aide au temps, les siècles passent inaperçus pour d'humbles monuments que quelques années d'abandon suffiraient à détruire dans d'autres contrées.

Quoi qu'il en soit, Dieu, pour ranimer le courage et la piété des chrétiens d'Occident, permit aux anges de transporter la maison de Nazareth, témoin du plus grand des mystères, en un lieu où elle reçût les hommages des fidèles, et devînt pour eux une source inépuisable de grâces et de consolation.

En 1291, sous le pontificat du pape S. Célestin V, la maison de la sainte Vierge, sanctuaire que les Apôtres avaient déjà en grande vénération, fut donc transportée par les anges en Dalmatie et déposée, pendant la nuit, sur une colline, entre les villes de Tersato et de Fiume [2]. Les plus proches voisins de ce

[1] Laureti in Piceno, Translatio sacræ Domus Dei Genitricis Mariæ, in qua Verbum caro factum est. *Martyrol. Rom.* die x decembr.

[2] Alexander erat sacrorum antistes in æde S. Georgii Tersactensis, vir antiqua probitate, æque Deo et hominibus carus. Is longinquo, gravique implicitus morbo jacebat : jamque exigua in spe trahebat animam, cum peropportune a familiaribus de divina illa æde fit certior. Extemplo ingens animum ejus cupiditas cœpit hauriendi oculis tanti miraculi voluptatem. Cæterum urgente morbo deferri eo sine certo vitæ periculo nequibat. Igitur hoc ægrius febris æstum patiebatur, quod affecta membra impetum animi haudquaquam sequebantur. Nec tamen deseruit se. Deiparæ effigiem simul cum divina illa ædicula delatam acceperat. Itaque B. Mariæ sacellum haud falso esse ratus, impense ejus implorat opem. Votum nuncupat non magis salutis recuperandæ avidus, quam cœlestis illius doni divinitus cognoscendi. Nec incassum missæ preces. Intempesta nocte, somnum inter et vigiliam, Dei parens repente cœlo delapsa, cœlestibus latera tegentibus, se illi obtulit, cubiculumque omne clarissima luce complens : « Bono « animo, inquit, esto, fili. En vocata adsum præsentem tibi opem, optatæ- « que rei notitiam ferens. Sic igitur habeto, sacro ædem vestris nuper illa- « tam finibus, illam ipsam esse domum, ubi ego olim genita, ubi ferme « educata sim. Hic ego archangeli Gabrielis nuncio, spiritus Sancti opera, « divinam concepi sobolem. Hic *Verbum caro factum est.* Ergo post nostrum « excessum, domum talibus mysteriis insignem Apostoli consecrarunt, ce- « lebraruntque certatim rem divinam inibi factitantes. Ara pariter cum æde « allata ea ipsa est, quam Apostolus Petrus sacris initiavit. Christi cruci-

lieu, mis en éveil par la lumière céleste qui entourait la sainte demeure, accoururent respectueux et effrayés, pour être témoins de cette merveille. Ils ignoraient ce que pouvait être ce sanctuaire miraculeux, mais ils comprirent que la bonté de Dieu à leur égard s'y manifestait. On y vint en pèlerinage, quelques malades furent guéris, et le bruit de ce prodige se répandit au loin.

Le pieux et vénérable Alexandre, évêque de Tersato, atteint depuis longtemps d'une maladie grave, était alors mourant. Ceux qui l'entouraient lui apprirent la merveilleuse translation de la sainte maison. Ils lui dirent en même temps qu'il y avait à l'intérieur une statue de la très sainte Vierge. Alexandre comprit que cette maison, ou plutôt ce sanctuaire était consacré à Marie et sentit dans son cœur un ardent désir d'y aller rendre ses hommages à la Mère de Dieu. Mais vouloir l'y transporter eût été lui donner infailliblement la mort. Marie eut pour agréable son pieux désir. Elle lui apparut la nuit pendant son sommeil, et lui révéla que la sainte demeure transportée par les anges était celle où s'accomplirent les grands mystères de sa propre nativité et de l'Incarnation du Verbe ; que l'autel qu'on y voyait avait été consacré par S. Pierre et que sa propre image avait été sculptée par S. Luc. Comme gage de la vérité de ses paroles, et preuve que la vision dont il était favorisée, elle lui accorda une guérison immédiate et parfaite. Cette révélation ne laissa aucun doute, et ce fut une grande joie pour toute la contrée de posséder un pareil trésor.

Cependant la sainte demeure ne devait pas toujours rester en Dalmatie. Au bout de trois ans et sept mois, elle fut, au grand regret des habitants de cette contrée, transportée au delà de l'Adriatique, dans la marche d'Ancône et déposée non loin de la ville de Recamati, dans un bois de lauriers qui appartenait à une pieuse et riche matrone, nommée Laurette, d'où vint plus tard le nom de la maison de Laurette ou Lorette.

A l'arrivée de la sainte maison, les arbres s'inclinèrent res-

« fixi imago, quæ cernitur, olim ab Apostolis inibi posita. Simulacrum « porro cedrinum effigies nostra est Lucæ Evangelistæ manu, qui pro fami- « liaritate, quæ illi nobiscum intercesserat, nostram similitudinem colori- « bus, quantum mortali fas erat, expressit. Hæc igitur dilecta cœlo domus, « per tot ætates in Galilæa maximis honoribus culta, nunc demum, defi- « ciente cum fide cultu, ex oppido Nazaretho ad vestras migravit oras. Nec « dubia fides. Deus facti auctor, *apud quem impossibile non est omne ver-* « *bum.* Cæterum ut horum tu ipse sis testis idem præcoque : sanus esto. « Tua ex longinquo morbo subita valetudo fidem miraculi faciet. » Hæc effata sublimis abit in cœlum, cœlesti quodam odore in tectis relicto. Id vero non ludibrium sopitæ, aut ægræ mentis, sed veram fuisse speciem, rei ostendit eventus. Protinus antistes mixta pavori lætitia evigilans, totus sudore fluere cœpit; depulsaque repente febri, valens ac vegetus, surgit e lectulo. Turselini, *Laurent. hist.*, lib. I, cap. II et III.

pectueusement, et les traces de cette vénération de la nature émue subsistèrent longtemps [1].

Des bergers qui gardaient leurs troupeaux pendant la nuit furent les premiers témoins du prodige ; bientôt Recanati et tous les environs purent s'en convaincre. Comme il s'opérait de nombreux miracles près de la sainte maison, et que le nombre des pèlerins augmentait chaque jour, des brigands profitèrent de l'affluence des fidèles pour les dépouiller, et rendirent le pèlerinage peu sûr. Au bout de huit mois la sainte maison s'éleva de nouveau dans les airs et alla se fixer sur une colline voisine. Les propriétaires du domaine, qui étaient deux frères, entrèrent en discussion au sujet des offrandes ; le sanctuaire remonta de nouveau dans les airs au bout de deux mois, et s'arrêta enfin au lieu où il est demeuré depuis lors. « Ces transmigrations successives, dit l'abbé Darras [2], ne sont-elles pas une image frappante de la religion, dans son pèlerinage éternel à travers les passions humaines? Elle trouve enfin le lieu de son repos, et les hommes ne pourront pas toujours arrêter l'expansion de sa miséricorde, se dérober à son amour.

« Dès le principe, il fut évident que Notre-Dame de Lorette l'emporterait sur les plus célèbres pèlerinages, sans en excepter Saint-Martin de Tours et Saint-Jacques de Compostelle. C'était la logique dans la foi, puisqu'on y vénérait dans sa propre demeure la reine de tous les saints. Les conversions et les miracles secondaient les élans de la piété. A la suite des populations voisines accoururent les autres provinces de l'Italie, même

[1] Anno ab Incarnato Domino Jesu 1294, die sabbati, x[a] die decembris : dum medium silentium tenerent omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, lux de cœlo circumfulsit oculos multorum commorantium prope littus maris Adriatici, et dulcisona canentium harmonia somnolentos et pigros traxit ad videndum prodigium et rem supra naturam. Viderunt igitur et conspexerunt domum circumfusam magnis splendoribus, ab Angelis sustentatam, et per aerem deportatam. Steterunt villici et pastores obstupuerunt admirantes rem tam grandem, et proni ceciderunt, et adoraverunt eam expectantes videre finem et exitum adeo stupendum. Interim sacra illa domus ab Angelis portata in medio magni nemoris posita fuit, et ipsimet arbores se inclinantes adorabant Reginam cœlorum et usque nunc conspiciuntur proni et recurvati, quasi exultantes ligna sylvarum. In hoc loco fama exstat fuisse templum dicatum falsæ deitati, lauris multis recinctum, et ideo locus hic Lauretum usque nunc vocatur. Interim vix mane facto rustici nuncii velociter perrexerunt Recanatum, et narraverunt, quæ facta sunt, et omnis populus ad nemus Laureti iter arripuit et vidit, quæ audivit. Aliqui ergo de nobilibus et alii de populo, partim obstupefacti mutescebant, partim non credebant miraculum. Meliores præ lætitia lugentes cum Propheta dixerunt : *Invenimus eam in campis sylvæ;* et : non fecit taliter omni nationi. Et colentes illam sanctam domunculam, et devote intrantes, simulacrum ligneum Divæ Virginis Mariæ sanctum Filium amplexantis adoraverunt. Pauli *Eremitæ litteræ ad Carolum II,* regem Napolit., anno 1297.

[2] *Histoire de l'Eglise,* tome XXX, p. 43.

les plus éloignées, et bientôt les nations étrangères. Plus de deux siècles après cette dernière translation, quand déjà les preuves miraculeuses étaient accumulées, de nouveaux députés (on en avait dès l'abord envoyé une fois en Dalmatie) choisis parmi les personnages les plus recommandables de sa cour par le pape Clément VII, furent envoyés en Dalmatie et à Nazareth pour examiner les lieux où la sainte maison s'était élevée d'abord. Cette nouvelle enquête ne laissa aucun doute sur l'authenticité de la translation miraculeuse [1].

« Les envoyés de Clément VII se rendirent en Dalmatie d'abord, puis en Palestine. Quoique désolés d'avoir perdu le céleste trésor, les Dalmates leur montrèrent, en versant des larmes, l'emplacement occupé chez eux par la maison de la sainte Vierge, et sur lequel ils en avaient construit une autre semblable à celle-là, mais qu'ils avouaient n'être pas la même. A Nazareth, le résultat de cette seconde enquête ne différa pas du premier. La démonstration n'est pas moins remarquable que la persistance qu'on avait mise à l'obtenir ; les titres de possession

[1] L'*Histoire de l'Eglise*, de l'abbé Darras, que nous reproduisons ici à peu près intégralement, emprunte son récit au très savant P. Turselini, S. J., qui entre dans plus de détails. Voici son texte :

Cæterum Pontificis partes (Clemens VII) esse ducebat rem tam inusitatam, ac pene incredibilem denuo per certos homines explorare, ut aliorum indiciis accederet Pontificalis auctoritas, quæ ex mortalium pectoribus dubitationem omnem si qua forte resideret, funditus tolleret. Proinde ex omnium familiarium numero, tres cubicularios suos deligit, expertæ in primis religionis ac fidei. Hos, quid facto opus esset, monitos, rebusque necessariis abunde instructos dimittit, faustum eis iter precatus. Ergo illi Lauretum profecti, sacramque Domum interiore cura contemplati, dimensique, conscendunt navim, Illyriam petituri. Quo ut ventum est, ædiculam Lauretanæ instar vetustam, et miraculorum monumentis insignem inveniunt. Porro parieti ejus ædiculæ inscriptum, Lauretanam ibi Domum olim fuisse. Hæc accolæ ipsi monstrabant : haud vana ab illis afferri veræ lacrymæ ubertim manantes ex desiderio testabantur. Confestim igitur Legati, mensuris admotis, deprehendunt prorsus omnia convenire. Protinus repetito cursu pergunt in Galilæam, Nazarethum veniunt, sacræ Domus fundamenta monstrata ab incolis cernunt : quoque versus metiuntur, congruere cuncta comperiunt. Ex Legatorum numero Joannes N. erat Senensis, qui novo aliquo indicio veteris miraculi fidem affirmandam ratus, duos inde attulit lapides ex iis, quibus vulgo strui ædes Nazarethi solent. Lapis quidem laterem naturali forma imitatur (cujusmodi ex sectilibus lapidicinis erui solet) cæterum flaventibus intermicat venis. Reversus itaque Joannes cum collegis ad Ædem Lauretanam cum ejus lapidibus Nazarenos illos lapides confert : reperit geminos eorum, ac simillimas esse. Ea quoque res auxit miraculi fidem, cum talem lapidicinam in Piceno nullam esse constaret : et omnia quamvis vetusta ædificia, ob cæmentorum, taliumque lapidum inopiam, laterculo structa cernerentur. Illi igitur successu admodum læti pervolant Romam; Pontificem expectati adeunt; comperta renuntiant : Joannes insuper Nazarenos lapides Lauretanis simillimos profert, tanti miraculi testes. Res summa, et Pontificis lætitia, et asseclarum sermone celebratur. Turselin. *Histor. Lauret.*, lib. II, cap. xx.

étaient désormais inattaquables. Bientôt s'élèvera la magnifique église qui renferme la sainte maison. Aux pèlerins du monde entier seront dues les sommes incalculables consacrées à l'érection du monument. Le pape Paul II le fera construire et l'enrichira de précieuses indulgences, augmentées par Sixte IV et Jules II. Sixte-Quint l'ornera de chefs-d'œuvre artistiques. Innocent III instituera pour Lorette un office spécial. Une ville naîtra du sanctuaire et finira par absorber le siège épiscopal de Recanati. »

On a élevé diverses objections contre la translation miraculeuse de la maison de la très sainte Vierge à Lorette ; mais elles ne tiennent pas contre l'autorité de l'Eglise qui accepte le fait et en reconnaît l'authenticité, par les faveurs innombrables accordées aux pèlerins de Lorette, par la concession d'un office particulier et par la fête instituée à cette occasion. D'après le savant pape Benoît XIV, la principale objection ressortirait d'un texte de S. Jérôme qui montre une église élevée au lieu même où s'accomplit le grand mystère de l'Incarnation [1]. Vers le commencement du VIIIe siècle, un auteur, dont les écrits sont attribués au vénérable Bède, disait de même qu'à Nazareth se trouvaient deux grandes églises, l'une au milieu de la cité, au lieu où Jésus-Christ avait vécu dans son enfance, et l'autre à l'endroit même où l'Ange était venu parler à Marie [2]. Vers le milieu du XIIIe siècle, c'est-à-dire peu d'années avant l'époque fixée pour la translation, il est encore question de cette église dans les anciennes chroniques. On peut admettre, avec Torsellini et plusieurs autres, que la sainte maison avait été, dès les premiers temps, transformée en un lieu propre aux cérémonies du culte, et de fait elle ressemblait plus intérieurement à une chapelle qu'à une maison proprement dite, lorsqu'elle fut transportée par les anges ; mais rien ne ressemble moins à la vaste église dont parle le vénérable Bède, que l'humble maison de la très sainte Vierge. Il faut donc dire, avec Benoît XIV, appuyé sur l'autorité des plus graves et des plus anciens auteurs, que la maison de Lorette n'est pas la maison tout entière habitée par la bienheureuse Vierge Marie. Une partie de la maison aura été détruite, et sur son emplacement et les dépendances, on aura construit l'édifice dont parle S. Jérôme, qui existait en-

[1] Est Nazareth ubi Christus egit, viculus in Galilæa, juxta montem Thabor, unde et Dominus noster Jesus Christus Nazarenus est vocatus. Habet ecclesiam in loco, quo angelus ad B. Virginem, evangelizaturus intravit, sed et illam, ubi Dominus est nutritus. S. Hieron. Epist. ad *Eustochium*.

[2] Nazareth muros non habet, sed magna ædificia, duasque grandes ecclesias. Una est in media civitate, super duos fundata cancros, ubi quondam fuerat domus in qua Dominus nutritus est infans : altera vero ecclesia est, ubi domus erat in qua Angelus ad B. Mariam venit. Ven. Beda, lib. de *Locis sanctis*, cap. XVI.

core au temps des Croisades. Mais l'appartement particulier de Marie fut conservé, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du monument, et c'est cette partie de la sainte demeure qui fut transportée par les anges. Ainsi se trouvent justifiés les textes des anciens auteurs, la perpétuelle tradition, la piété des fidèles, la continuité et la multitude des miracles, enfin les actes innombrables des souverains pontifes favorables à cette translation merveilleuse [1].

La multitude des preuves en faveur de la translation de la sainte maison et leur gravité ont désarmé les critiques les plus sévères. Les Bollandistes ne la mettent nullement en doute, non plus que Natalis Alexander, Théophile Raynaud, Baillet [2], Muratori. A ces autorités et à beaucoup d'autres, ajoutons encore celles du bienheureux Canisius, de Baronius, de Spondat, de Montanus, de Suarez, de Vasquez, d'Heuschenius, de Papebroch, de Benoît XIV lui-même, et concluons que les critiques et la défiance de quelques auteurs pèsent peu en présence de pareils témoins [3]. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la sainte Eglise a voulu célébrer par une fête particulière la mémoire d'un si éclatant miracle, prouvé chaque jour par d'autres miracles et appuyé sur l'autorité de si nombreux et si graves témoins.

Nous avons dit que la Sacrée Congrégation des rites avait fait insérer l'annonce de cette fête dans le martyrologe romain,

[1] Benedict. XIV, de Festis B. V. M., cap. xvi.

[2] La renommée de Baillet, comme ennemi des légendes peu sûres, est assez faite pour que nous n'y insistions pas. Voici ce qu'il dit de Notre-Dame de Lorette :

Du culte de la sainte Vierge établi dans les lieux consacrés par les bienfaits de Dieu ou par la dévotion des peuples qui y ont institué des pèlerinages.... En Italie, rien n'est encore aujourd'hui plus célèbre que le pèlerinage de Notre-Dome de Lorette, dont la dédicace se fait le IX de juin. C'est un lieu de la Marche d'Ancône, situé à une lieue le plus du bord de la mer Adriatique, ainsi appelé du nom d'une veuve qui donna les fonds de son héritage en l'an 1295 pour cette fondation. On peut apprendre de la grosse histoire que Turselin en a faite, quelle fut l'origine de cet établissement, quels en furent les progrès. On en peut voir encore plus de vingt volumes de pareille étendue donnés par divers auteurs. Il suffit de remarquer ici que le concours perpétuel des peuples a fait de ce lieu une église et une ville des plus riches de l'Italie. C'est ce qui porta le pape Sixte-Quint à l'ériger en évêché l'an 1686. Baillet, serm. pour le XV août.

[3] Ne pouvant donner les textes de tous ces auteurs, qu'on nous permette au moins de citer Baronius et Suarez :

Porro Domus illa in qua de Verbi Incarnatione S. S. Virgo cœleste accepit nuntium adhuc magno miraculo non tantum integra perseverat, sed Angelorum ministerio ab infidelium manibus vindicata, in Dalmatiam primum, inde in Italiam translata est in agrum Lauretanum Piceni provinciæ. Quod perinsigne ac nobilissimum vetustatis monumentum totus christianus orbis veneratur ac colit. Nec est quod quis de re gesta dubitet, qui memoria repetat illic dictum esse ab Angelo, *non esse impossibile apud Deum omne*

en vertu d'un décret du 31 août 1669. Il y avait déjà quelques années, à cette époque, que toute la province du Picenum célébrait la fête de la Translation. La même Sacrée Congrégation l'avait permis par un Indult du 29 novembre 1632.

L'office de la translation de la sainte maison de Lorette a une physionomie particulière et n'a guère que les psaumes et l'*Ave maris Stella* de communs avec l'ordinaire des fêtes de la sainte Vierge. Les points de contact avec la fête de la Dédicace des églises sont nombreux. C'est ainsi que les hymnes de matines, les antiennes et les hymnes de laudes sont empruntées aux matines et aux laudes de la Dédicace. Il en est de même des antiennes du *Magnificat*, aux premières et aux secondes vêpres, et de celles du *Benedictus* à laudes, de plusieurs antiennes des psaumes de matines et de plusieurs versets et répons. Les antiennes des psaumes de vêpres étant les mêmes que celles de laudes, appartiennent par conséquent aussi à l'office de la Dédicace. Rien de plus naturel que cette adaptation, puisque la sainte maison fut le temple de Dieu consacré par l'accomplissement du plus admirable des mystères. Pour les leçons du premier nocturne, on a fait choix de la prière que Salomon prononça dans le temple de Jérusalem, lorsqu'au jour de la dédicace de ce temple, qui n'était qu'une figure, le Seigneur daigna y manifester sa présence par une nuée lumineuse qui remplit toute la sainte demeure. Où peut-on mieux redire, en effet, que dans la maison de l'Annonciation, ces paroles de

verbum. Fidei christianæ esse prædixit Christus ut et montes, christianorum imperio e loco in locum transferrentur. Præstiterunt hoc complures sancti, et inter alios Gregorius ille magnus cognomento Thaumaturgus. Complura enim id generis certa authorum fide reperiuntur miracula edita. Sed in his non immorandum. Qui Nazareth inviserunt, ejusdem domus situm eadem omnino mensura signatum inspexerunt, accolis, quod factum est fideliter attestantibus. Sed hæc obiter; neque enim est in animo rei gestæ historiam egregie testatam hic enarrare. Agemus de ea suo tempore quo facta scribitur. Interim his fruere, Lector, quæ venerandus Pater Petrus Canisius, *cujus laus est in Evangelio per omnes Ecclesias*, non minus pie, quam ornate, atque erudite suo more conscripsit. Baron., ad ann. Domini IX, n. 1.

Refert autem Beda lib. *de locis sanctis*, cap. XVI, in illo loco, ubi hæc annuntiatio facta est, ædificatam fuisse ecclesiam. Immo certa traditione constat domicilium illud, seu cubiculum Beatæ Virginis, post Christi in cœlum ascensum, ab apostolis et christianis omnibus fuisse in summa religione habitum, et in templum ad sacra facienda fuisse consecratum, propter multa et ingentia mysteria in eo perfecta. Fuit enim, ut creditur, domus illa domicilium B. Annæ, et in eo B. Virgo nata est, Christusque conceptus, et saltem usque ad fugam ad Ægyptum educatus.... Eadem illa domus, in qua hæc annuntiatio facta est, ministerio Angelorum primum in Illyricum, postea in Italiam translata est, et usque ad præsentem diem perseverat, et Lauretana ecclesia appellatur, et in summa religione habetur, ut ex variis historiographis erudite tractat Canisius, lib. V de B. Maria, cap. XXV. Suarez., tom. II, in III. part. *D. Thomæ* disp. IX, sect. 5.

Salomon : « Est-il donc croyable que Dieu habite véritablement « sur la terre? Car si le ciel et les cieux des cieux ne vous « peuvent contenir, combien moins cette maison que j'ai bâtie? « Mais portez vos regards sur la prière de votre serviteur, et « sur ses supplications, Seigneur mon Dieu : écoutez l'hymne « et la prière que votre serviteur fait devant vous aujourd'hui, « afin que vos yeux soient ouverts sur cette maison nuit et « jour, sur la maison de laquelle vous avez dit : Mon nom sera « là; afin que vous exauciez la prière que vous fait en ce lieu « votre serviteur, et de votre peuple d'Israël quelque chose « qu'ils vous demandent en ce lieu. Et vous exaucerez dans le « lieu de votre habitation, dans le ciel, et lorsque vous aurez « exaucé, vous serez propice. Si votre peuple d'Israël fuit de- « vant ses ennemis parce qu'il lui arrivera de pécher contre « vous, et que faisant pénitence et rendant gloire à votre nom, « ils viennent et vous prient et vous implorent dans cette mai- « son, exaucez-les dans le ciel et remettez le péché de votre « peuple Israël, et ramenez-les dans la terre que vous avez « donnée à leurs pères. Si le ciel est fermé, s'il ne pleut point à « cause de leurs péchés, et que, priant en ce lieu, ils fassent pé- « nitence pour honorer votre nom, et qu'ils se convertissent et « quittent leurs péchés à cause de leur affliction, exaucez-les « dans le ciel et remettez les péchés de vos serviteurs et de « votre peuple Israël. Montrez-leur la voie droite dans laquelle « ils doivent marcher et répandez la pluie sur votre terre que « avez donnée à votre peuple en possession. Si quelqu'un re- « connaît la plaie de son cœur, et qu'il étende ses mains dans « cette maison : vous l'exaucerez dans le ciel, dans le lieu de « votre habitation ; vous lui redeviendrez propice et vous ferez « en sorte d'accorder à chacun selon ses voies, comme vous « verrez son cœur, parce que vous seul vous connaissez les « cœurs de tous les enfants des hommes [1]. » Assurément tous les temples de Dieu sont saints, tous les sanctuaires où s'immole l'adorable victime sont des lieux d'où la prière s'élève vers Dieu avec une puissance pour ainsi dire irrésistible. Mais que dire de ce sanctuaire où Dieu a daigné, pour exaucer les prières de Marie unies à celles de tous les saints, se revêtir de notre chair, et a élevé cette humble Vierge elle-même à une si haute dignité, que les séraphins et les chérubins n'eussent jamais pu penser, si Dieu ne le leur avait révélé, qu'elle fût accessible à une créature?

Les leçons du second nocturne empruntées à un sermon de S. Bernard [2] traitent des vertus de Marie comme cet illustre doc-

[1] *III. Reg.*, VIII, passim.
[2] S. BERNARD. Serm. 52 de *diversis*.

teur si dévot à Marie savait en parler. Quelques lignes ajoutées à la sixième leçon affirment la translation de la sainte maison, et résument l'histoire de cette merveille avec les preuves qui l'appuient; elles disent aussi les faveurs spirituelles accordées aux pèlerins de Lorette et l'institution d'une fête avec messe et office propres, à l'anniversaire de la translation. L'évangile est celui de la fête de l'Annonciation. Les deux premières leçons de l'homélie sont empruntées au IVe sermon de S. Bernard sur le *Missus est*, et font ressortir l'humilité de Marie unie à sa très pure virginité. La troisième représente l'Ange, pénétrant dans son humble retraite, ou plutôt dans son sanctuaire, où il la trouve élevant vers Dieu ses mains immaculées, et lui offrant l'holocauste de son ardente dévotion et de ses saintes prières, qui montent vers le ciel comme un parfum d'agréable odeur. Elle est prise du IIIe sermon du saint docteur sur le même sujet.

Nous nous sommes étendus un peu longuement sur la fête de la translation de la sainte maison de Lorette; ce qui en fait l'objet peut être moins connu de plusieurs lecteurs que ne le sont les mystères de Marie, et le caractère extraordinaire du miracle qui en fut l'origine permet à la pieuse curiosité des fidèles de désirer de plus amples détails. Heureux ceux qui peuvent prier dans le sanctuaire mille fois béni où le Fils de Dieu s'est incarné dans le sein de la Vierge! Quelles grâces n'obtiendront-ils pas s'ils honorent dignement ce lieu que Dieu a tant honoré, s'ils prient là, en union avec les prières de Marie, qui obligerent les portes du ciel à s'ouvrir enfin, et le juste à descendre sur la terre, pour la vivifier comme une pluie bienfaisante rafraîchit et féconde une terre desséchée!

§ II. — *Attente du divin enfantement.*

(XVIII DÉCEMBRE.)

C'est dans la catholique Espagne qu'il faut chercher l'origine de la fête que l'on célèbre aujourd'hui, à la date du XVIIIe jour de décembre, sous ce vocable : *Attente du divin enfantement*. Selon la coutume universellement adoptée dans l'Église, la fête de l'Annonciation était célébrée en Espagne, comme partout, le 25 mars. Les Pères du VIIe concile de Tolède, à qui il répugnait de rien enlever à la solennité de cette fête et qui, pourtant, ne voulaient pas rompre en sa faveur les saintes austérités du Carême, ni la mêler aux joies des solennités pascales, la transporterent à une autre époque de l'année, ou plutôt la transformèrent en une autre fête fixée au 18 décembre, huit jours avant celle de la Nativité du Seigneur. Plus tard, l'Espagne revint à la pratique de l'Église romaine, et célébra de nouveau la fête de l'Annonciation le 25 mars. Cependant la fête du 18 dé-

cembre ne fut pas supprimée. Le pape Grégoire XIII la reconnut et l'autorisa par des lettres apostoliques, en 1575. Dans l'office particulier concédé à l'Eglise de Tolède pour cette solennité, la sixième leçon se termine ainsi : « L'Eglise de Tolède retient « l'une et l'autre solennité, celle qui se célèbre le 25 mars selon « l'usage de l'Eglise romaine qui est la maîtresse et la mère de « toutes les Eglises, et celle de l'octave avant la Nativité du « Sauveur, parce que cette seconde solennité a été instituée par « l'Eglise même de Tolède, et que reçue partout avec dévotion, « elle s'est étendue à l'Eglise universelle. De plus, c'est à pareil « jour que la très sainte Vierge a daigné consacrer le temple « de Tolède par sa présence et honorer de ses dons sacrés Il- « defonse, son serviteur [1]. »

Ce texte du bréviaire de Tolède dit expressément que la solennité du 18 décembre fut empruntée à l'Eglise de Tolède par d'autres Eglises. On en trouve en effet des traces, dès le commencement du XIe siècle, dans d'anciens manuscrits. Dom Martène nous apprend que l'office de l'Annonciation du Seigneur est assigné pour le huitième jour avant la Nativité, dans un très vieil *Ordo* romain édité par lui, et que le même usage était en vigueur dans l'Eglise milanaise. Les anciens missels ambrosiens et le bréviaire édité au commencement du XVIIe siècle en fournissent la preuve. Mais Martène dit quelque chose de plus ; il avance, s'appuyant sur l'autorité de Radulphe Glaber, qu'aux environs de l'an 1000, de nombreux conciles furent célébrés dans lesquels on agita sérieusement la question de l'époque à laquelle il convenait de célébrer la fête de l'Annonciation. Les Pères se demandaient s'il convenait de reporter à une autre date cette solennité qui tombe le 25 mars, à cause du saint temps du Carême. Plusieurs d'entre eux trouvaient que l'on pourrait fort bien imiter les Espagnols, qui la célébraient le 18 décembre [2].

[1] Toletana Ecclesia utramque retinet solemnitatem, alteram mense martio, ut Romanæ Ecclesiæ, quæ magistra omnium Ecclesiarum et mater est, sanctissimum institutum sequatur ; alteram octavo ante natalem Domini die, tum quod hæc solemnitas ab ipsa Toletana Ecclesia instituta fuerit, et magna veneratione ab aliis excepta per universam Ecclesiam hactenus celebretur ; tum vero quod ea ipso die, Sanctissima Virgo Toletanum templum sua præsentia consecrare dignata sit, et famulum suum Ildephonsum sacris muneribus exornare. In *Breviar. Tolet.* ea ipsa die.

[2] Toletanam Ecclesiam imitari voluerunt et aliæ nonnullæ Ecclesiæ, quippe Radulphus Glaber lib. III Historiarum, cap. III, narrat, circa annum 1000, celebrata esse multa concilia in quibus de die Annunciationis Dominicæ quæ celebratur octavo calendarum aprilis, si forte quodam alio tempore extra Quadragesimam excoli congruentius potuisset, ab iisdem Pontificibus non parva illata est quæstio. Ferebatur enim a quibusdam eamdem videlicet Annunciationis more Hispanorum quinto decimo calendarum januariarum pie irreprehensibiliter posse celebrari. MARTENE, *de antiq. Eccles. ritib.*, lib. IV, cap. XXXI.

La fête du 18 décembre, introduite d'abord dans le diocèse de Tolède, puis dans l'Espagne tout entière et enfin dans plusieurs églises en dehors de ce royaume, fut, à cause de l'époque à laquelle on l'avait fixée, connue sous le nom d'*Attente du divin enfantement*. Ce nom lui convenait parfaitement, puisqu'on la célèbre huit jours avant la Nativité du Seigneur. Mais elle reçut encore un autre nom : on l'appela la fête de Notre-Dame d'O. Selon le sentiment le plus commun, ce nom lui fut donné parce qu'au jour où on la célèbre, l'Eglise chante l'une des grandes antiennes d'Avent qui commencent par l'exclamation O. Elles sont l'expression des désirs ardents des anciens patriarches, suppliant Dieu d'envoyer le Rédempteur. Cependant, si l'on en croit le savant Alexandre Lesleu qui a étudié particulièrement cette question et annoté le missel Mozarabe, l'origine de cette appellation serait tout autre. « Cette antique solennité, dit-il, que l'on nomme « tantôt *Attente de l'enfantement*, tantôt et plus communé« ment *Sainte Marie d'O*, ne tire pas ce dernier nom des an« tiennes solennelles qui se disent aux vêpres, à partir du « 17 décembre et qui commencent par la lettre O. En effet, on « ne trouve aucun vestige de ces antiennes dans le bréviaire « Mozarabe. Il faut en chercher l'origine dans un usage parti« culier à l'Eglise de Tolède, que rapporte le P. Ribadeneira et « après lui Jean Tamajus. Les vêpres de la fête de l'*Attente* « étant achevées, les clercs qui étaient au chœur s'écriaient « tous à haute voix, et sans ordre particulier : O ! Ils prolon« geaient quelque peu cette exclamation, pour exprimer ainsi « le désir ardent de la venue du Rédempteur qui embrasait les « anges du ciel et l'univers entier [1]. »

Cet antique usage de la liturgie Mozarabe nous semble avoir un rapport bien intime avec les grandes antiennes O de l'Avent; il est inspiré par le même sentiment, et ce nom de Notre-Dame d'O signifie, en tout cas, l'attente et le désir ardent de la venue du Fils de Dieu.

En 1695, la république de Venise obtint de la Sacrée Congrégation des rites pour la ville elle-même et pour toute la pro-

[1] Illa vero antiquior solemnitas, modo vel *Expectatio Partus*, vel usu vulgi Sancta Maria de la O appellatur : quam denominationem non ideo sortita est quia a XI kal. januarii solemnes Antiphonæ ab O littera incipientes in vespertinis precibus decantantur : harum enim Antiphonarum nullum apparet vestigium in Breviario Mozarabum. Sed causa nominis petenda est ex peculiari usu Ecclesiæ Toletanæ, quam ex P. Ribadeneira *Flos sanctorum* refert Johannes Tamajus *Martyrol. Hisp.*, t. VI, p. 485. Absolutis namque vesperis festivitatis Expectationis Partus, omnes quotquot adsunt in choro clerici sine ordine, voce clara *O* longum proferunt, ad flagrans illud desiderium significandum, quo sancti omnes in cœlo angeli, totusque orbis tenebatur Nativitatis Redemptoris. ALEXAND. LESLEUS, in *Missal. Mozarab.*, p. 32.

vince ecclésiastique, la faveur d'imiter le pieux usage des Espagnols, et de célébrer la fête de l'Attente du divin enfantement, avec office et messe propres à cette solennité. D'autres églises la demandèrent et l'obtinrent à leur tour. Enfin par un décret du 22 août 1725, le pape Benoît XIII en permit la célébration dans toutes les provinces soumises au pouvoir temporel de l'Eglise de Rome. Depuis ce temps, une multitude de diocèses ont voulu célébrer cette pieuse solennité en l'honneur de la Mère de Dieu et ceux qui ne le font point deviennent de plus en plus rares chaque jour. Cependant Rome ne l'a pas encore étendue à l'Eglise tout entière.

Le saint temps de l'Avent est consacré par l'Eglise à préparer les âmes fidèles à la venue du Messie. Le mystère qu'on célèbre au jour de l'Attente du divin enfantement est cette même attente considérée en Marie. L'Eglise s'unit à cette auguste Mère, pour désirer avec elle la venue du divin Enfant. Il n'est donc pas étonnant qu'elle emprunte à la messe et à l'office de l'Avent plusieurs des chants particuliers à cette période de l'année liturgique.

L'introït de la messe est le *Rorate cœli desuper* [1] : « Cieux, « versez votre rosée d'en haut, et que les nuées pleuvent le « juste. Que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur. » Les patriarches et les prophètes avaient redit, pendant bien des siècles, ces paroles, ou d'autres semblables, du plus profond de leur cœur : Mais Dieu attendait pour les exaucer qu'une voix plus digne encore d'être écoutée se fît entendre. Marie les dit à son tour, et le ciel répandit sa rosée. Le Fils de Dieu descendit dans le sein de l'humble et pure Vierge, qui maintenant attend qu'il lui soit donné de voir de ses yeux et de presser sur son cœur ce Dieu qui a daigné la choisir pour sa mère.

Après Isaïe, c'est David qui parle. Il dit : « Les cieux racontent « la gloire de Dieu et le firmament annonce les œuvres de ses « mains [2]. » Encore quelques jours, en effet, et les cieux raconteront la gloire de Dieu, et exalteront ses œuvres, autrement qu'ils ne le font par le spectacle qu'ils offrent à nos regards. Les cieux animés, les anges descendront sur la terre, pour chanter le *Gloria in excelsis Deo*, et une étoile viendra servir de guide aux mages de l'Orient, pour qu'ils trouvent et adorent le divin Enfant.

Dans l'oraison de la Messe et de tout l'office, nous supplions Dieu qui s'est incarné dans le sein de Marie, comme l'Ange l'avait annoncé, de récompenser notre foi en la Maternité divine de cette auguste Vierge, et de nous faire ressentir les heureux effets de sa puissante intercession.

[1] Is., XLV, 8.
[2] *Ps.* XVIII, 1.

L'épître est la prophétie d'Isaïe que nous retrouverons dans les leçons de l'office. C'est, on le voit, à un verset de psaume près, la messe indiquée pour le temps de l'Avent parmi les messes votives de la sainte Vierge, et il en est de même jusqu'à la fin. On peut s'y reporter.

L'office de l'Attente du divin enfantement n'emprunte que peu de chose en dehors des psaumes, au commun des fêtes de la sainte Vierge. Les antiennes des vêpres et des laudes sont les mêmes que pour la fête de l'Annonciation. Il faut cependant en excepter celles du *Magnificat*, du *Benedictus* et aussi du cinquième psaume de vêpres. Ce cinquième psaume est aussi particulier à l'office; c'est le *Memento Domine David*. Toutes ces antiennes parlent du mystère de l'Incarnation du Verbe ou redisent les principales circonstances de la mission de l'archange Gabriel auprès de la bienheureuse Vierge Marie. L'hymne est celle du propre du temps pendant l'Avent. Il en est de même pour les hymnes de matines et de laudes. Tout enfin, dans cet office est consacré à la venue du Messie désiré. C'est l'unique objet dont les antiennes, les répons, les capitules, les hymnes sont remplis. Les leçons du 1er nocturne empruntées à Isaïe sont la prophétie la plus claire que contiennent les saintes Ecritures de la venue du Fils de Dieu : « Ecoutez, maison de David : Le Sei-
« gneur lui-même vous donnera un signe. Voilà que la Vierge
« concevra et enfantera un fils et son nom sera appelé Emma-
« nuel.... Il sortira un rejeton de la racine de Jessé et une
« fleur s'élèvera de sa racine et l'esprit du Seigneur reposera
« sur lui. Il ne jugera pas d'après ce qu'auront vu les yeux et
« il ne condamnera pas d'après ce qu'auront entendu les oreilles.
« Mais il jugera les pauvres dans la justice, et il se prononcera
« avec équité, pour les hommes paisibles de la terre, et il frap-
« pera la terre de la verge de sa bouche, et du souffle de ses
« lèvres il tuera l'impie. Et la justice sera la ceinture de ses
« reins et la fidélité la ceinture de ses flancs.... Elle se réjouira
« la terre déserte et sans chemin, et elle exultera la solitude et
« fleurira comme le lis. Elle germera et elle exultera toute
« joyeuse et chantant des louanges ; la gloire du Liban lui a été
« donnée, la beauté du Carmel et du Saron ; eux-mêmes ver-
« ront la gloire du Seigneur et la majesté de notre Dieu. Fortifiez
« les mains languissantes et affermissez les genoux débiles.
« Dites aux pusillanimes : Prenez courage et ne craignez point;
« car voici que votre Dieu amènera la vengeance de rétribu-
« tion. Dieu lui-même viendra et il vous sauvera. Alors les
« yeux des aveugles s'ouvriront et les oreilles des sourds enten-
« dront. Alors le boiteux bondira comme le cerf et la langue
« des muets sera déliée; parce que des eaux se sont répandues
« dans le désert, et des torrents dans la solitude. Et la terre

« qui était aride sera comme un étang, et celle qui avait soif, « comme des fontaines d'eau [1]. »

L'origine de la fête du 18 décembre remontant à S. Ildefonse, il était juste que l'on empruntât pour les leçons du second nocturne, une page au précieux traité de la virginité de Marie, que nous a laissé cet illustre serviteur de la Mère de Dieu.

Ces trois leçons ne sont qu'un long cri d'admiration, de confiance et d'amour. Les leçons du IIIe nocturne sont tirées des commentaires du vénérable Bède sur le premier chapitre de l'Evangile selon S. Luc, où l'auteur sacré relate l'ambassade de l'ange Gabriel auprès de la bienheureuse Vierge Marie et l'incarnation du Verbe. Notons encore que les hymnes des vêpres et des laudes sont celles du saint temps de l'Avent.

Nous pourrions ici parler de la fête de *Noël* comme d'une fête de la bienheureuse Vierge Marie, mais au grand jour de la Nativité du Sauveur, la Mère s'efface pour ainsi dire devant son divin Fils, et sans oublier Marie, c'est à l'Emmanuel, au Fils de Dieu né pour nous de la Vierge, que vont surtout nos hommages. L'Eglise n'a pas voulu cependant que ses enfants fussent privés d'honorer particulièrement Marie dans sa maternité, et elle a institué en l'honneur de ce mystère une fête particulière que plusieurs diocèses célèbrent le second dimanche d'octobre.

Une autre fête, celle de la *Circoncision*, pourrait, au même titre, prendre rang parmi les fêtes de la très sainte Vierge. Marie fut la coopératrice de Jésus-Christ dans tous les mystères qui se rattachent à notre rédemption, mais on peut dire qu'elle eut, comme à la naissance du Sauveur, une part plus particulière au mystère de la Circoncision. Il faut regarder comme très probable, ou plutôt comme à peu près certain, que Marie et Joseph furent les ministres de la Circoncision lorsque Jésus, au huitième jour après sa naissance, voulut recevoir ce sacrement de l'ancienne loi, et commencer à répandre son sang pour le salut des hommes. Ce fut de la bouche de Marie instruite par l'Ange, que le divin Enfant reçut le nom auquel tout genou doit fléchir, au ciel, sur la terre et dans les enfers. Il n'est donc pas étonnant de trouver, dans l'office de la Circoncision, de nombreux passages qui se rapportent directement à la très sainte Vierge. Il y a plus, l'Antiphonaire de S. Grégoire le Grand et le Micrologue parlent de l'octave de la Nativité comme d'une fête de Marie. Au XIIIe siècle, on célébrait une messe en l'honneur de la sainte Vierge, le jour de la Circoncision; Guillaume Durand l'atteste dans le rational des offices divins et plusieurs auteurs après lui en donnent pour raison que le jour de Noël,

[1] Is., cap. VII, XI et XXXV, passim.

les hommages rendus à Jésus n'avaient pas laissé assez de place à ceux que méritait Marie [1].

Nous ne célébrons plus, comme autrefois, une messe particulière en l'honneur de la sainte Vierge, le jour de la Circoncision, mais les répons du IIe et du IIIe nocturne, aussi bien que les antiennes de laudes se rapportent entièrement à elle.

La fête de la Circoncision remonte vraisemblablement aux premiers jours du christianisme, comme celle de la Nativité du Sauveur dont elle est l'octave. Noël était une fête trop solennelle pour n'avoir pas d'octave, et la Circoncision un mystère trop important pour que les apôtres et leurs premiers disciples négligeassent d'en célébrer la mémoire.

§ III. — *Fête du mariage de la bienheureuse Vierge Marie avec saint Joseph.*

(XXIII JANVIER.)

L'adorable Trinité avait décrété que le Verbe éternel prendrait un corps et une âme comme les nôtres, et serait comme nous fils d'Adam.

Il naîtrait point de père parmi les hommes, et naîtrait d'une Vierge-Mère, en faveur de qui Dieu épuiserait, pour ainsi dire, tous les trésors de sa bonté, de sa sagesse et de sa puissance. Mais cette Vierge, semblable en ce point aux autres filles d'Adam, aurait besoin pour elle et pour son divin Fils d'un protecteur et d'un soutien. Il fallait de plus pourvoir efficacement à l'honneur du Fils et à celui de la Mère; il fallait jeter un voile sur le grand mystère de l'Incarnation et en dérober le secret aux regards des hommes et aux investigations du démon : pour ces raisons et pour d'autres, comme nous l'avons expliqué plus longuement en traitant particulièrement de ce mystère, la bienheureuse Vierge Marie fut unie à un époux digne d'elle, par les liens d'un véritable mariage. D'anciens auteurs n'ont voulu voir que des fiançailles dans le lien qui existait entre Marie et Joseph; mais de simples fiançailles, telles qu'on les comprend ordinairement, n'eussent produit aucun des biens que Dieu attendait de cette union, et n'eussent écarté aucun des inconvénients qu'elle était destinée à éviter. Marie et Joseph n'auraient pu

[1] Nuper cum Nativitatem Domini celebraremus, nullum tum speciale officium matri ejus attribuere potuimus : unde non incongrue illam specialius in octava Domini veneramur, ne solemnitate Filii expers esse videatur, quam tamen in eadem solemnitate post Dominum maxime honorandam esse non dubitamus. *Micrologus*, cap. XXXIX.

In Circumcisione duo simul festa concurrunt, parientis scilicet et partus, propter octavas : unde sane est quo eo die duas missas celebrare debemus : primam de B. Virgine, scilicet : *Vultum tuum;* aliam de octavis, nimirum : *Puer natus est nobis.* BELETUS, cap. LXXI.

habiter sous le même toit s'ils avaient été seulement fiancés; la naissance du divin Enfant n'en eût pas moins jeté une sorte d'infamie sur sa mère et sur lui-même; Joseph n'aurait pas eu l'autorité suffisante pour être véritablement chef de la sainte Famille, pour servir de protecteur à l'Enfant et à sa mère; il n'aurait pas eu de droit à la faveur insigne de les nourrir d'un pain gagné à la sueur de son front; il n'aurait pas transmis à Jésus-Christ, aux yeux des hommes, ses droits à la couronne de David. Un véritable mariage était donc nécessaire. L'union des âmes et des volontés suffisait à la réalité de ce mariage, comme elle suffit pour que deux jeunes époux encore au pied de l'autel, devant lequel ils viennent de prononcer leurs engagements irrévocables, soient très réellement mariés ensemble, quoique la vie commune n'ait pas encore mis un dernier sceau à leur union. Le vœu de virginité de Marie et celui que Joseph avait probablement fait aussi, n'étaient point davantage un obstacle, car ni l'un ni l'autre n'ignoraient les restrictions apportées dans le contrat sacré qu'ils passaient devant Dieu. Ils savaient comment et jusqu'à quel point ils se donnaient l'un à l'autre, et ils avaient la certitude absolue de ne contracter aucun nouveau devoir qui fût en opposition avec les promesses faites au Seigneur.

Le mariage de Marie et de Joseph fut un grand événement dans leur vie. Ce fut un acheminement très prochain vers l'œuvre par excellence de Dieu, l'Incarnation du Verbe. Il n'est donc pas étonnant que la piété des fidèles dévoués au culte de Marie leur ait inspiré d'en consacrer le souvenir par une fête spéciale, ni que l'Église ait agréé cette pensée et consacré cette fête par son approbation. D'après le pape Benoît XIV [1], c'est au pieux et savant Gerson, chancelier de l'université de Paris, qu'il faut faire remonter la pensée première de cette solennité. Un chanoine de l'église de Chartres, qui mourut au xve siècle, ordonna entre autres choses, par son testament, que le chapitre, au jour anniversaire de sa mort, fît solennement mémoire de S. Joseph parce qu'il savait, disait-il, que tous les honneurs rendus à Joseph remontaient jusqu'à Marie. Le chapitre consulta Gerson dont la dévotion envers S. Joseph était connue de tous, pour connaître son avis sur le meilleur moyen de remplir l'intention du pieux testateur. Gerson indiqua trois moyens dont le meilleur, à son avis, était la célébration d'un office en l'honneur du mariage de la sainte Vierge et de S. Joseph. Il leur communiqua en même temps l'office qu'il avait composé en l'honneur de ce mystère. On retrouve dans les œuvres complètes de Gerson deux lettres qui traitent de cet office lui-même.

[1] Benedict. *Papa* XIV, *De Festis B. M. V.*, cap. I.

Il y est dit aussi que le légat du souverain pontife ordonna la célébration de la fête du mariage de S. Joseph. Si la volonté du légat fut mise à exécution quelque part, assurément ce fut dans l'Eglise de Chartres, et l'on ne s'avancerait pas trop en disant qu'elle fut la première à célébrer cette fête. Au XVIe siècle, le pape Paul III concéda à Jean Calvus, commissaire des Frères mineurs, pour les Frères et les Sœurs de l'ordre de S. François, la permission de réciter l'office du mariage de la sainte Vierge avec S. Joseph. On devait adopter l'office de la Nativité de la sainte Vierge, en attendant qu'un office propre fût composé et approuvé. Le seul changement à faire était de remplacer *Nativitatis* par *Desponsationis*. En 1546, sur l'ordre de Paul III, Pierre Doré, de l'ordre de S. Dominique, composa le nouvel office. Il demanda l'autorisation de le faire célébrer solennellement le 22 janvier, parce qu'il croyait que ce jour était l'anniversaire du mariage de la sainte Vierge et de S. Joseph. L'Eglise d'Arras inaugura, en 1556, cette nouvelle solennité qui maintenant est célébrée sous le rite double majeur dans une multitude de diocèses. Ce fut le pape Benoît XIII qui l'introduisit, en 1725, dans toutes les provinces soumises au pouvoir temporel des souverains pontifes.

L'office du mariage de la bienheureuse Vierge Marie, tel qu'on le récite aujourd'hui, est encore, dans son ensemble, le même que celui de la Nativité de la sainte Vierge, avec le changement indiqué plus haut, mais les leçons des IIe et IIIe nocturnes sont différentes. Ce n'est pas S. Augustin, mais S. Bernard qui célèbre les louanges de Marie au IIe nocturne, dont les leçons sont tirées de la seconde homélie sur le *Missus est* et consacrées à expliquer la nécessité ou du moins l'utilité du mariage de Marie avec Joseph, pour cacher au démon le mystère de l'enfantement virginal, et pour nous donner une leçon d'humilité. Qu'eût servi à notre salut la défaite du démon si nous étions demeurés orgueilleux? Mais Dieu qui pouvait, par sa toute-puissance, empêcher le démon de susciter des obstacles à l'œuvre de notre rédemption s'il avait connu l'incarnation du Verbe dès l'abord, nous enseigna, par son exemple, à employer des moyens plus humbles pour parvenir à nos fins. C'est ainsi que Marie fut donnée comme épouse à Joseph pour voiler le plus grand des mystères, et ne pas jeter les choses saintes aux chiens, comme parle l'Ecriture, pour donner à la Vierge Mère un témoin irréprochable de sa virginité, pour lui épargner toute confusion devant le monde et protéger sa réputation contre la calomnie.

Au IIIe nocturne, S. Jérôme, dans son commentaire sur le premier chapitre de S. Matthieu, reprend les mêmes arguments et montre en Joseph le témoin fidèle de la virginité de sa sainte Epouse.

On peut rattacher à la fête du mariage de la sainte Vierge le culte que l'on rend dans la ville de Pérouse à l'anneau nuptial que lui donna Joseph en cette occasion. Cet anneau est précieusement gardé dans une capsule d'or et reçoit les hommages des fidèles de temps immémorial; mais il n'y a pas de fête proprement dite en son honneur. Benoît XIV fait remarquer que l'Eglise, en autorisant le culte rendu à cet anneau, ne prétend pas reconnaître ni garantir d'une manière certaine son authenticité. Pour cette relique comme pour plusieurs autres, il existe seulement des probabilités très sérieuses et suffisantes pour permettre un culte qui, s'il passe par l'objet, ne s'y arrête pas et remonte tout entier vers Marie et Joseph. De telle sorte que si l'on était trompé et que l'anneau ne fût pas ce que l'on pense, l'erreur matérielle ne nuirait en rien à l'honneur que l'on veut rendre à la très sainte Vierge et à son digne époux. Elle ne nuirait pas davantage au profit spirituel que les fidèles y trouveraient.

§ IV. — *Fête de Notre-Dame du Bon-Conseil.*

(XXVI AVRIL.)

Le 26 avril, on célèbre, dans quelques églises d'Italie et d'ailleurs, la fête de Notre-Dame du Bon-Conseil. D'après la sixième leçon de matines, elle eut pour origine l'apparition miraculeuse d'une image de la sainte Vierge sur la muraille de l'église des Ermites de l'ordre de S. Augustin, dans le bourg de Génestau au diocèse de Préneste. Cette apparition miraculeuse, qui eut lieu sous le pontificat de Paul II, fut suivie d'une multitude de miracles dont l'authenticité et l'éclat déterminèrent le pape Pie VI à permettre aux religieux de ce monastère d'en célébrer l'anniversaire par un office propre, le 26 avril. Plus tard l'ordre tout entier des Ermites de S. Augustin obtint la faveur de célébrer cette fête sous le rite double majeur.

L'office de Notre-Dame du Bon-Conseil, y compris la messe, est celui du commun des fêtes de la sainte Vierge, à l'exception de l'oraison et de l'hymne de matines qui font mention de l'apparition miraculeuse de l'image de Marie. Les leçons du 1er nocturne sont tirées du livre des Proverbes. Le choix de ces leçons a-t-il été inspiré par le vocable de la fête, ou bien sont-elles cause du nom de Bon-Conseil qui lui a été donné? il serait difficile de choisir entre les deux suppositions. Voici les paroles que la Sagesse éternelle nous adresse par la bouche de Marie : « Si la sagesse entre dans ton cœur, » dit-elle, « et que la « science plaise à ton âme, le conseil te gardera et la prudence « te sauvera.... Mon fils, que ces choses ne s'éloignent pas de « tes yeux; garde la loi et le conseil et ce sera la vie pour ton « âme et un ornement à ton cou. Alors tu marcheras avec as-

« surance dans ta voie et ton pied ne se heurtera pas. Si tu « dors, tu ne craindras; tu reposeras et doux sera ton sommeil. « Ne redoute pas une terreur soudaine, ni les puissances des « impies fondant sur toi, car le Seigneur sera à ton côté, et il « gardera ton pied afin que tu ne sois pas pris [1]. Moi, Sagesse, « j'habite dans le conseil, et je suis présente aux savantes pen- « sées. La crainte du Seigneur hait le mal, l'arrogance et l'or- « gueil, une voie dépravée et une langue double, je les déteste. « A moi est le conseil et l'équité; à moi est la prudence, à moi « est la force. Par moi, les rois règnent et les législateurs dé- « crètent des choses justes. Par moi, les princes commandent « et les puissants rendent la justice. Moi j'aime ceux qui m'ai- « ment, et ceux qui dès le matin veillent pour me chercher me « trouveront [1]. » Que l'on n'oublie pas que, selon l'enseignement des saints et des docteurs, ce que la Sagesse éternelle dit d'elle-même, elle le dit en même temps de Marie, or c'est à Marie que l'Eglise applique les magnifiques paroles qu'on vient de lire. Connaître Marie, l'aimer et chercher à lui plaire, c'est donc s'assurer toutes les félicités; c'est marcher avec sécurité dans les voies de la justice. Elle aime ceux qui l'aiment et ne se dérobe pas aux recherches de ceux qui s'efforcent de la trouver. Heureux ceux qui comprennent ces paroles et qui mettent en elle, après Jésus, toute leur espérance. La première leçon du IIe nocturne est prise d'un sermon de S. Augustin sur la nativité de S. Jean-Baptiste. Il compare le fils d'Elisabeth à celui de Marie. Elisabeth a conçu un homme et Marie aussi. Mais le fils d'Elisabeth est seulement homme, tandis que celui de Marie est homme sans doute, mais il est aussi Dieu. Il s'est fait à lui-même un corps uniquement de la chair de sa mère, comme il avait créé le premier homme sans père ni mère. Comme les deux sexes, l'homme et la femme, avaient causé notre perte au commencement, il voulut que les deux sexes concourussent à notre réhabilitation et il s'adjoignit une femme, sa Mère, pour l'œuvre de la rédemption. La seconde leçon est empruntée aussi bien qu'une partie de la troisième à un sermon de S. Fulgence consacré à célébrer les louanges de Marie considérée dans sa maternité divine. Le mauvais ange avait fait entendre à Eve des paroles de mort; Dieu envoie à Marie un de ses anges pour lui communiquer le Verbe de vie et verser la vie à flots sur le monde, non pour un temps, mais pour toujours. L'Ange dit un mot et la Vierge conçoit le Christ. Telle est la splendeur, telle est la pureté et l'innocence de la conception du Fils de Dieu. La divine maternité ne nuit en rien à la virginité de Marie et y ajoute au contraire un nouvel éclat. Elle est

[1] Voir *Proverb.*, cap. II, III, VIII, *passim*.

pleine de grâce, elle est bénie entre toutes les femmes, elle est élevée au plus sublime degré de grandeur et de gloire. Aussi Dieu ne cesse-t-il de révéler au monde ce qu'elle est, comme il l'a fait par l'apparition dont on célèbre la mémoire en ce jour, pour que les hommes l'honorent davantage et méritent ainsi une part plus grande à ses bienfaits.

L'évangile de la messe du jour est la généalogie de Notre-Seigneur selon S. Matthieu, et l'homélie du IIIe nocturne est prise d'un sermon de S. Thomas de Villeneuve sur la Nativité de la sainte Vierge. Le pieux orateur se demande pourquoi les saintes Ecritures sont si sobres de détails sur la vie de la très sainte Vierge, qu'elles ne disent rien ni de sa conception immaculée, ni de sa naissance, ni de sa vie dans le temple, ni de sa vie en Egypte ou à Nazareth après le retour de l'exil, ni de sa vie sous la protection de S. Jean après l'Ascension du Sauveur, ni même de sa bienheureuse mort. N'éprouverions-nous pas mille fois plus de consolation à connaître la vie de Marie que tel ou tel détail consigné dans les Actes des apôtres? Et le saint docteur répond que Dieu l'a voulu ainsi, car le langage humain eût été impuissant à bien rendre ce qu'il aurait fallu dire. Il suffit pour sa gloire de ces mots de l'Evangile : « Marie de qui est né Jésus : *Mariæ de qua natus est Jesus.* » Tout le reste l'Evangile le tait et le laisse à notre méditation. Il ne pourrait en dire qu'une petite partie et l'on serait en danger de croire qu'il a dit tout. Mais en nous montrant Marie Mère de Dieu, il nous invite à considérer ce que Dieu a dû faire pour sa propre Mère, lui qui a tout fait pour ses serviteurs et ses servantes, pour de pauvres créatures souvent ingrates et bien coupables.

Ces leçons, on le voit, n'ont qu'un rapport très éloigné avec l'objet particulier de la fête de Notre-Dame du Bon-Conseil; mais elles sont propres à instruire, à édifier les âmes et à glorifier notre divine Mère. N'est-ce pas le meilleur fruit que l'on puisse en attendre?

§ V. — *Fête de Notre-Dame Auxiliatrice.*

(XXIV MAI.)

Un des titres sous lesquels on invoque la très sainte Vierge, dans les Litanies de Lorette, est celui de secours des chrétiens. Chaque jour les âmes pieuses disent, avec confiance, à la Mère de Dieu : *Secours des chrétiens, priez pour nous*, et chaque jour aussi Marie prouve par de nouveaux bienfaits, par l'aide qu'elle nous apporte en toutes nos nécessités, combien elle est digne de ce titre. « Un homme et une femme nous ont nui gra-
« vement, dit S. Bernard, mais grâce à Dieu, tout est réparé
« par un homme et une femme, et nous y gagnons même beau-

« coup. Le Christ pouvait suffire, puisque maintenant même « toute notre suffisance vient de lui; mais il n'était pas bon « que l'homme fût seul. Il convenait que l'un et l'autre sexe « concourût à notre réparation. Désormais donc la femme « bénie entre toutes les femmes ne paraîtra pas sans emploi; « elle aura sa place dans la réconciliation. Il nous faut un mé- « diateur auprès du Christ le médiateur suprême. Eve avait été « une médiatrice trop cruelle : par elle l'antique serpent avait « fait pénétrer son venin mortel dans le sein de l'homme; mais « Marie est fidèle : c'est elle qui sert d'antidote du salut aux « hommes et aux femmes. Eve a été l'instrument de la séduc- « tion. Marie celui de la propitiation. Celle-là a suggéré la pré- « varication, celle-ci a procuré la rédemption. Pourquoi la fra- « gilité humaine craindrait-elle d'approcher de Marie? Rien « d'austère en elle, rien qui soit fait pour donner de la crainte. « Elle n'est que suavité; elle offre à tous le lait et la laine. « Feuilletez avec attention toute l'histoire évangélique, et si « vous y trouvez quelque reproche acerbe, quelque parole dure, « quelque signe enfin d'indignation même légère, de la part de « Marie, je consens que désormais vous n'ayez plus confiance en « elle, et que vous redoutiez de vous en approcher. Que si au « contraire vous trouvez que tout en elle est plein de piété et « de grâce, plein de mansuétude et de miséricorde, comme il « l'est réellement, rendez grâce à celui qui, dans sa très douce « miséricorde, vous a préparé une telle médiatrice en qui vous « puissiez avoir toute confiance. Elle s'est faite toute à tous. « Elle se regarde comme obligée d'aimer d'un amour sans me- « sure les sages et les insensés. Elle ouvre à tous le sein de « sa miséricorde et tous reçoivent de sa plénitude, le captif la « rédemption, le malade la guérison, l'âme attristée la conso- « lation, le pécheur son pardon, le juste la grâce et l'ange la « joie. Elle ne discute pas les mérites passés, mais elle se mon- « tre disposée à exaucer tous ceux qui la prient; très clémente « pour tous, elle considère toutes leurs nécessités et les enve- « loppe dans un même sentiment de profonde compassion. « Elle est la femme promise autrefois de Dieu, destinée à écra- « ser du pied de sa vertu la tête de l'antique serpent, qui a fait, « mais en vain, mille efforts pour lui mordre le talon. C'est « elle seule qui a victorieusement combattu partout la dépra- « vation hérétique. Les dresseurs d'embûches, les supplanta- « teurs ont été brisés et foulés aux pieds; ceux qui s'écartaient « de la vérité ont été réfutés, et toutes les générations la pro- « clament bienheureuse. Si l'on doit reconnaître que la lune « est l'image de l'Eglise, Marie est bien évidemment désignée « comme médiatrice dans ces paroles de l'Ecriture : *Une « femme revêtue du soleil, et la lune sous ses pieds.* Atta-

« chons-nous donc aux pas de Marie, adressons-lui nos suppli-
« cations, en nous prosternant très dévotement à ses pieds. Re-
« tenons-la et ne la laissons pas aller qu'elle ne nous ait bénis,
« parce qu'elle est puissante [1]. »

Ces pieuses et magnifiques paroles de S. Bernard sont bien l'expression de l'enseignement de l'Eglise et des sentiments des fidèles de tous les siècles, vis-à-vis de la très sainte Vierge. Toujours on a cru à sa puissance et à sa miséricorde, toujours on a mis la plus grande confiance en sa protection, et jamais cette confiance n'a été trompée. Non seulement chaque fidèle serviteur de Marie a éprouvé mille fois l'efficacité de son aide, mais les nations chrétiennes et la sainte Eglise ont toujours trouvé en elle le secours le plus efficace, lorsque de graves circonstances et de grands dangers se sont présentés. A toutes les époques de crises redoutables, l'Eglise a supplié particulièrement Marie de venir à son aide et elle est venue. Que n'a-t-elle pas fait déjà pour nous dans les temps troublés où nous sommes? Que d'apparitions merveilleuses, que de miracles pour réveiller la foi et la confiance de ses enfants! Nous pourrions, à la fin de ce siècle de révolution, nous écrier à juste droit :

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles!

Aussi l'Eglise n'a-t-elle pas jugé trop faire en instituant une fête sous le vocable de Marie *secours des chrétiens*. Déjà le pape saint Pie V, en reconnaissance de la célèbre victoire de Lépante, remportée sur les Turcs, le 7 octobre 1571, avait fait insérer dans les litanies de la sainte Vierge l'invocation : « Secours des chrétiens, priez pour nous; » mais ce n'était pas assez. Le pape Pie VII rentré triomphant à Rome, après un long exil et les persécutions les plus cruelles, sachant de science certaine qu'il devait à Marie la paix rendue à l'Eglise, ordonna qu'une fête fût désormais célébrée en l'honneur de Marie, sous ce vocable, le 24 mai, jour anniversaire de sa rentrée à Rome. Un office particulier fut approuvé par ce pieux pontife, pour cette fête, qui demeurera comme un monument de sa reconnaissance et de celle de toute l'Eglise envers la très sainte Vierge.

L'office approuvé par Pie VII, aussi bien que la messe, est celui du commun des fêtes de la très sainte Vierge, à l'exception des hymnes, des leçons du second et du troisième nocturne, des antiennes du *Magnificat* et du *Benedictus* et enfin de l'oraison.

Les hymnes sont consacrées à célébrer la puissance de Marie

[1] S. Bernard. Serm. *de 12 stellis*. Vide in Breviario, lect. II. nocturn. hujus festi.

et l'efficacité des secours qu'elle procure à l'Eglise et à tout le peuple chrétien. Les antiennes sont l'expression de notre confiance en elle. Nous avons cité en entier le magnifique passage de S. Bernard, qui fait la matière des deux premières leçons du second nocturne ; la troisième est l'histoire abrégée de la victoire de Lépante, celle des persécutions qu'eut à subir l'illustre et saint pontife Pie VII, et de l'institution de cette fête par laquelle il reconnut officiellement Marie comme la protectrice toute-puissante, à laquelle l'Eglise devait d'être sortie victorieuse d'une horrible tourmente. Les leçons du troisième nocturne sont encore de S. Bernard. On les a tirées d'un sermon sur la Nativité de la sainte Vierge. Le saint docteur admire la sagesse et la bonté de Dieu dans sa conduite envers nous, il veut nous rafraîchir tous de la rosée de sa grâce, mais il commence par pénétrer entièrement de sa rosée la toison mystique de Gédéon. Il dépose en Marie tous les trésors de sa grâce, afin que tout nous arrive par elle et que nous soyons tous enrichis de sa plénitude. Quel amour, quelle vénération, quelle confiance ne devons-nous pas à cette auguste Vierge. Si nous redoutons la majesté suprême de Jésus-Christ, toujours Dieu quoique l'un de nous par son humanité, nous avons un avocat pour plaider notre cause : c'est Marie. Le Fils ne refusera rien pour nous à sa Mère, ni le Père à son Fils. Elle est l'échelle offerte aux pécheurs pour remonter de l'abîme et s'élever jusqu'au ciel. C'est sur elle que se fonde toute notre espérance. Un fils ne peut rien refuser à sa mère. Nous avons uniquement besoin de la grâce, car la grâce seule opère notre salut. Marie a trouvé la grâce. Cherchons Marie et nous trouverons la grâce avec elle. Qui pourrait s'appuyer sur ses propres mérites ? C'est par la grâce seule que nous sommes, et c'est Marie qui nous la procure.

Telle est la doctrine de S. Bernard que l'Eglise offre à nos méditations en la fête de Notre-Dame secours des chrétiens. La conclusion pratique de cet enseignement est marquée dans l'antienne du *Benedictus :* « Nous avons crié vers vous, ô sainte « Mère de Dieu, et par vous nous est venu le secours du Sei« gneur! » *Ad te, o sancta Dei genitrix, clamavimus et per te venit Domini auxilium nobis.*

L'oraison du jour proclame que la bienheureuse vierge Marie a été constituée de Dieu, notre perpétuel secours, et demande que, soutenus par elle dans les combats de cette vie, nous triomphions de notre cruel ennemi à l'heure de la mort.

Cette fête, quoique généralement célébrée, n'est pas encore d'obligation pour toute l'Eglise.

§ VI. — *Fête du Cœur très pur de Marie.*

(LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASSOMPTION.)

La dévotion au Cœur très pur de Marie se développe parallèlement à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, qui a pris de notre temps un si magnifique essor. Avant que Pie IX, le pape de l'Immaculée Conception, eût pris place sur le trône de S. Pierre, plusieurs églises particulières et plusieurs communautés religieuses avaient obtenu de célébrer une fête en l'honneur du très saint Cœur de Marie : *Sanctissimi Cordis*. On solennisait cette fête, soit le troisième dimanche après la Pentecôte, soit le dimanche après l'octave de l'Assomption, soit enfin le huitième jour de février. Elle était du rite double majeur et n'avait pas d'office particulier; tout était pris du commun. Pie IX voulut lui donner un office propre; il le fit peu d'années après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. En même temps, le nom de la fête fut changé en celui de la fête du Cœur très pur de Marie : *Festum Purissimi Cordis B. V. M.*

Toutes les parties de cet office sont admirablement choisies pour glorifier la sainteté, la pureté incomparable du cœur de la Vierge Mère de Dieu. Voici, par exemple, l'introït de la messe : « Toute la gloire de la fille du Roi est au dedans, avec des « franges d'or; elle est toute couverte d'ornements variés. Des « vierges seront amenées au Roi après elle; ses plus proches « seront présentées au Roi [1]. » C'est l'Esprit saint qui inspire à David cet éloge de Marie, la fille du Roi suprême. Il nous la montre resplendissante des plus riches atours; mais ces ornements extérieurs ne sont rien : toute la gloire de Marie est au dedans. La beauté, la pureté de son cœur effacent tout le reste comme l'éclat du soleil fait disparaître les étoiles : *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus*. Aussi, de ce cœur si pur il est sorti une bonne parole : *Eructavit cor meum verbum bonum*. Cette bonne parole, ce fruit de la pureté du cœur de Marie, c'est la parole de consentement à la proposition que lui fait l'ange Gabriel de la part de Dieu; c'est la parole qui a fait de Marie la Mère de la parole éternelle, du Verbe de Dieu incarné dans son sein. Dans l'oraison avant l'épître, qui est celle de tout l'office, nous demandons à Dieu, qui s'est préparé une demeure digne de lui dans le cœur de Marie dont nous célébrons la pureté, de nous accorder la grâce de mener une vie qui réjouisse son propre cœur.

L'épître est tirée du Cantique des cantiques, chapitre VIII.

[1] *Ps.* XLIV, 14.

Marie, l'Epouse mystique, dit au céleste Epoux : « Mettez-moi « comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre « bras ; parce que l'amour est fort comme la mort, le zèle de « l'amour inflexible comme l'enfer ; ses lampes sont des lampes « de feu et de flammes. De grandes eaux n'ont pu éteindre la « charité, des fleuves ne la submergeront pas ; quand un homme « aurait donné toutes les richesses de sa maison pour l'amour, « il les mépriserait comme un rien. » Est-ce bien l'Epouse qui parle, ou n'est-ce pas plutôt le divin Epoux ? Les paroles sont dignes de l'un et de l'autre, et témoignent du plus ardent amour, qui ne souffrirait pas d'être oublié ni méprisé un seul moment.

Au graduel, l'Eglise prend la parole, et elle dit de Marie ce que l'Esprit saint dit de la Sagesse éternelle au livre de la Sagesse (VII, 25) : « Rien de souillé n'entre en elle, car elle « est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la « majesté de Dieu et l'image de sa bonté. » Et la bienheureuse Vierge tirant la conclusion de cette vérité, s'écrie : « Mon bien-« aimé est à moi, et je suis à mon bien-aimé qui se repaît parmi « les lis » (*Cant.*, II, 16). Puis éclate le joyeux *alleluia* suivi des premiers versets du cantique de Marie : *Magnificat anima mea Dominum* : « Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit « a tressailli de joie en Dieu mon salut » (Luc., I, 46).

L'Evangile nous transporte dans le temple de Jérusalem, au moment où Marie et Joseph retrouvent enfin l'Enfant qu'ils ont cherché pendant trois jours. Marie laisse parler son cœur de mère : « Et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi « ainsi avec nous ? Voilà que votre père et moi fort affligés, nous « vous cherchions. » Jésus répond à sa mère de manière à lui faire comprendre, ou plutôt à faire comprendre à ceux qui l'entouraient, car elle ne l'ignorait pas, que Dieu son Père lui avait donné une mission à remplir sur la terre. Puis il retourne à Nazareth avec Marie et Joseph. Le saint Evangile ajoute : « Et « il leur était soumis. » C'est là tout le résumé de la vie du Fils de Dieu pendant trente ans. Enfin l'Evangile se termine par ces mots : « Or, sa mère conservait toutes ces choses dans son « cœur. » Tous les actes, toutes les paroles du divin Enfant étaient recueillis par elle comme des trésors d'un prix inestimable. Elle les gardait soigneusement dans son cœur ; elle en faisait l'objet constant de ses pieuses méditations. Quel cœur plus pur pouvait contenir et garder dignement un si riche trésor ?

L'offertoire est emprunté au discours que le grand prêtre Joachim, accompagné de tous ses prêtres venus avec lui de Jérusalem, adressa à Judith pour la féliciter d'avoir délivré son peuple : « Vous avez agi virilement, et votre cœur a été affermi. « C'est pour cela que la main du Seigneur vous a fortifiée, et

« c'est pour cela que vous serez bénie éternellement » (JUDITH, XV, 11). Non seulement le cœur de Marie fut le plus pur de tous les cœurs après celui de Jésus, mais il fut aussi le plus ferme et le plus courageux. Il suffit de considérer cette mère de douleurs au pied de la croix, où son fils achève son sacrifice, pour n'en pas demander d'autre preuve.

Par l'oraison de la secrète, le prêtre demande que nos cœurs soient enflammés du même feu qui embrasait le cœur de Marie.

Enfin les paroles de la communion sont celles de l'Épouse des cantiques, heureuse de posséder son bien-aimé : « Je me suis « assise à l'ombre de celui que j'avais désiré : et son fruit est « doux à ma bouche » (*Cant.*, II, 3).

L'office du bréviaire n'emprunte que les psaumes et les hymnes au commun des fêtes de la très sainte Vierge.

Les antiennes des premières vêpres que l'on retrouve à laudes et aux secondes vêpres, sont des paroles enflammées de l'Épouse des cantiques. C'est bien le cœur de Marie, plus brûlant que le cœur même des séraphins, qui dit au divin Époux : « Entraînez-« moi ; après vous nous courrons à l'odeur de vos parfums « (*Cant.*, I, 3). — Voilà mon bien-aimé qui parle : Lève-toi, « hâte-toi, mon amie (*Cant.*, II, 10). — Soutenez-moi avec des « fleurs, fortifiez-moi avec des fruits, parce que je languis « d'amour » (*Cant.*, II, 5). — L'Époux divin parle à son tour : « Je vous conjure, filles de Jérusalem, ne réveillez pas ma bien-« aimée jusqu'à ce qu'elle-même le veuille » (*Cant.*, II, 7). — Mais dans son sommeil l'Épouse a entendu, et elle dit : « Je dors, « mais mon cœur veille. C'est la voix de mon bien-aimé » (*Cant.*, V, 2).

Quoi de plus délicieux que ces textes respirant la tendresse la plus ardente, qui viennent se mêler aux psaumes de David pour rappeler, à ceux qui les redisent, qu'il s'agit de glorifier le cœur très pur et très aimant de la plus sainte des créatures?

Le capitule reproduit une partie de l'épître : « Mets-moi « comme un sceau sur ton cœur, » jusqu'à ces mots : « De « grandes eaux n'ont pu éteindre la charité. » Puis vient l'*Ave maris Stella*, suivi de cette invitation à la joie, que l'Eglise adresse à la bienheureuse Vierge : « Exultez dans toute la joie « de votre cœur, filles de Jérusalem ; le Roi d'Israël, le Seigneur « est au milieu de vous. » Marie répond par ces paroles du cantique d'Anne, mère de Samuel : « Mon âme a tressailli d'allé-« gresse dans le Seigneur, et ma force a été exaltée en mon « Dieu, parce que je me suis réjouie dans votre assistance » (*I. Reg.*, II, 1). C'est l'antienne du *Magnificat*.

L'invitatoire des matines répète la salutation de l'Ange : « Je « vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. »

Aux paroles de l'Ange, l'Église a ajouté le nom de la bienheureuse Vierge.

L'hymne est celle du commun. Les psaumes des trois nocturnes sont aussi les psaumes du commun ; mais les antiennes, les leçons et leurs répons sont propres.

C'est au mystère de la Visitation que sont empruntées les antiennes du premier nocturne. Élisabeth dit à Marie : « Vous « êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est « béni ; » et Marie répond : « Mon âme glorifie le Seigneur, et « mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon sauveur : « parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante, et voici que « désormais toutes les générations me diront bienheureuse. » C'est donc de la grandeur de Marie, et en même temps de sa reconnaissance pour le Seigneur et de sa profonde humilité, qu'il faut glorifier Dieu avec David par le chant des psaumes. Vient ensuite un verset tiré du Cantique des cantiques ; il dit bien les ardeurs du cœur de Marie pour son divin Époux : « Mon âme se fondit dès que mon bien-aimé parla » (*Cant.*, v, 6).

Les leçons du premier nocturne sont empruntées au Cantique des cantiques. Dans la première, l'Époux mystique admire la beauté de son épouse, dont il retrace le portrait : « Que vous « êtes belle, mon amie, que vous êtes belle ! Vos yeux sont les « yeux de la colombe, sans ce qui, au dedans, est caché. Vos « lèvres sont comme une bandelette d'écarlate, et votre parler « est doux. Comme un quartier de grenade, ainsi sont vos joues, « sans ce qui, au dedans, est caché. Votre cou est comme la tour « de David, qui a été bâtie avec des créneaux ; mille boucliers « y sont suspendus, et toute l'armure des vaillants guerriers. « Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse, vous avez « blessé mon cœur par l'un de vos yeux et par un cheveu de « votre cou. Vos lèvres, mon épouse, sont comme un rayon qui « distille le miel ; le miel et le lait sont sous votre langue. Vous « êtes un jardin fermé, une fontaine scellée [1]. »

Après cette première leçon, l'Église, désireuse de plaire, elle aussi, à cet Époux divin, lui dit avec David : « Conduisez-moi, « Seigneur, dans votre voie, et je marcherai dans votre vérité : « que mon cœur se réjouisse, afin qu'il craigne votre nom. » Puis elle emprunte au Cantique des cantiques ces paroles qu'elle aime à répéter dans cet office : « Mettez-moi comme un sceau « sur votre cœur ; comme un sceau sur votre bras. » L'Église demande pour tous ses enfants la grâce de marcher après Marie dans la voie de la vérité, pour y trouver la joie du Seigneur. Elle demande que le souvenir du Seigneur les accompagne sans

[1] *Cant.*, IV, passim.

cesse, qu'il s'imprime profondément dans leurs cœurs, et qu'il marque toutes leurs œuvres.

A la seconde leçon, l'Epouse repose dans la chambre nuptiale, et le divin Epoux lui adresse du dehors ces paroles : « Je suis « venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse; j'ai recueilli « ma myrrhe avec mes aromates; j'ai mangé le rayon avec le « miel. » L'Epouse se réveille et dit : « C'est la voix de mon bien- « aimé qui frappe. » L'Epoux reprend : « Ouvrez-moi, ma sœur, « mon amie, ma colombe, mon immaculée, parce que ma tête « est chargée de rosée, et les boucles de mes cheveux des gouttes « qui tombent pendant la nuit. » L'Epouse se lève pour ouvrir à son bien-aimé; mais elle s'attarde un peu à réfléchir à ses propres charmes, et l'Epoux avait passé outre; elle le cherche et ne le trouve point. Sans doute il voulait lui donner l'occasion de mieux montrer et de mieux sentir elle-même l'ardeur de son amour.

Dans le répons qui suit cette leçon, l'Eglise qui a demandé précédemment au Seigneur la grâce de marcher dans la voie de la vérité, se réjouit du bonheur qu'elle y trouvera : Elle dit : « Je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillirai d'allé- « gresse en Jésus mon Dieu. Le Seigneur Dieu est ma force ; « il me conduira sur les plus hauts sommets : sa main gauche « sera sous ma tête, et sa droite m'embrassera. »

La troisième leçon est un dialogue entre l'Epouse cherchant son bien-aimé et les filles de Jérusalem : « Qu'est-ce qui dis- « tingue ton bien-aimé de tout autre bien-aimé, ô la plus belle « des femmes, pour que tu nous aies ainsi conjurées? » lui disent-elles; et elle répond : « Mon bien-aimé est blanc et ver- « meil, choisi entre mille. En lui tout est aimable : tel est mon « bien-aimé, et c'est mon ami, filles de Jérusalem. » Et les filles de Jérusalem reprenant la parole : « Où est allé votre bien-aimé, « ô la plus belle des femmes? où s'est-il retiré votre bien-aimé, « et nous le chercherons avec vous. » Le bien-aimé paraît à son tour : « Vous êtes belle, mon amie, dit-il, douce et gracieuse « comme Jérusalem, terrible comme une armée rangée en « bataille. Une seule est ma colombe; elle est parfaite; elle est « unique pour sa mère, préférée de celle qui lui a donné le « jour. Les jeunes filles l'ont vue et l'ont proclamée la plus « heureuse [1]. »

Dans le répons, nous entendons la parole de Marie et en même temps celle de l'âme fidèle qui dit à Dieu : « J'ai trouvé grâce « devant vos yeux, mon Seigneur, parce que vous m'avez con- « solée, et vous avez parlé au cœur de votre servante. Je vous « ai cherché de tout mon cœur, ne me repoussez pas de vos « commandements. »

[1] *Cant.*, v et vi, passim.

Les antiennes du second nocturne, aussi bien que celles du troisième, sont encore empruntées au récit que fait S. Luc de la visite de Marie à sainte Elisabeth. Elisabeth parle d'abord. Elle dit à Marie : « Vous êtes bienheureuse vous qui avez cru, « parce que les choses que le Seigneur vous a dites seront accom- « plies. » Marie, dans les antiennes suivantes, fait connaître combien sont grandes ces œuvres du Seigneur dont parle Elisabeth, et quelle puissance Dieu a déployée pour les accomplir. Puis vient le verset qui proclame l'amour plus fort que le trépas et que l'enfer lui-même.

Les leçons du second nocturne sont quelques passages d'un sermon de S. Bernardin de Sienne sur le mystère de la Visitation. Il dit qu'il est difficile à une langue humaine de célébrer dignement les louanges de Marie; qu'il lui est impossible de révéler les trésors que renferme le cœur de celle que le Père éternel a prédestinée, et que le Fils a choisie de toute éternité pour être sa mère, de celle que le Saint-Esprit a préparée pour être le digne réceptacle de toutes ses grâces. Le Seigneur a dit : « L'homme qui est bon tire du bon trésor de son cœur de « bonnes choses; » peut-on imaginer, entre les créatures purement humaines, quelqu'un meilleur que la Vierge, qui mérita d'être Mère de Dieu, et qui donna l'hospitalité à Dieu lui-même dans son cœur et dans son sein? Est-il un meilleur trésor que le divin amour dont le cœur de Marie était embrasé?

De ce cœur, comme d'une fournaise, sont sorties de bonnes paroles, des paroles brûlantes du feu du divin amour. Il n'en pouvait pas sortir d'autres. Dans le saint Evangile, Marie ne prend que sept fois la parole; mais ces paroles sont sept flammes ardentes qui s'élèvent de son cœur : flamme d'amour qui sépare : flamme d'amour qui se transforme; flamme d'amour qui se communique; flamme d'amour qui se réjouit; flamme d'amour qui jouit; flamme d'amour qui compatit; flamme d'amour consommé.

Aux enseignements de S. Bernardin, la bienheureuse Vierge Marie mêle sa voix. Elle dit dans les répons : « J'aime ceux qui « m'aiment, et ceux qui veillent pour me chercher me trouve- « ront. Avec moi sont les richesses et la gloire, des biens su- « perbes et la justice, pour enrichir ceux qui m'aiment et rem- « plir leurs trésors. Je suis la mère de la belle dilection, de la « crainte, de la science et de la sainte espérance. En moi est « toute grâce de vie et de vérité. » Enfin elle appelle à elle tous ceux qui désirent partager ses biens, et proclame bienheureux quiconque répond à son invitation. Malheur au contraire à ceux qui lui sont opposés : ils blessent leur âme et courent à la mort. La première antienne du troisième nocturne est cette exclamation d'Elisabeth : « Et d'où m'arrive-t-il que la Mère de mon

« Dieu vienne à moi? » Marie répond que l'explication en est dans la miséricorde du Seigneur, qui est bon pour tous ceux qui le craignent ; il s'est ressouvenu de sa miséricorde pour Israël. Puis elle conclut par ce verset et ce répons : « Je suis à mon « bien-aimé, et lui-même s'est tourné vers moi. »

L'homélie sur l'évangile est du vénérable Bède. Ce sont de pieuses réflexions visant à la pratique, sur ces paroles de l'Evangile : « Or sa mère conservait toutes ces choses dans son cœur. » Elle le faisait pour être plus à même de rapporter fidèlement toutes les paroles et tous les actes de son divin Fils, lorsque le temps serait venu d'annoncer ou d'écrire le saint Evangile. Il fallait qu'elle pût renseigner les apôtres et les évangélistes. Imitons cette pieuse mère, et conservons profondément gravé dans nos cœurs tout ce qui regarde Notre-Seigneur. Servons-nous de ces précieux souvenirs pour éloigner tout ce qui nous porterait au péché. Faisons-en l'objet de nos conversations, et laissons de côté les entretiens frivoles ou coupables. Si nous voulons habiter éternellement dans la maison du Seigneur, sachons le montrer par toute notre conduite.

Le répons qui accompagne la première leçon de ce troisième nocturne est un éloge de la charité que rien ne saurait détruire, et dont le prix l'emporte sur tous les trésors. Dans le second répons, c'est Marie qui parle de nouveau. Elle dit : « Mon esprit « est plus doux que le miel, et mon héritage l'emporte sur le « miel et le rayon. Celui qui m'écoute ne sera pas confondu, et « ceux qui agissent par moi ne pécheront pas. Ceux qui me font « connaître auront la vie éternelle » (*Eccli.*, XXIV, 27, 30, 31).

Nous avons dit que les antiennes de laudes ne diffèrent pas de celles des premières et des secondes vêpres; il en est de même pour le capitule. L'hymne est celle du commun, la gracieuse hymne *O gloriosa Domina*. Le verset qui la suit, avec son répons, est tiré du livre des Proverbes (VIII, 35) : « Celui qui « me trouvera, trouvera la vie et puisera le salut dans le Sei- « gneur. » Enfin l'antienne du *Benedictus* est ce passage de l'Evangile : « Une femme, élevant la voix du milieu de la foule, « dit à Jésus : Heureux le sein qui vous a porté et les mamelles « que vous avez sucées » (LUC, XI, 26).

Les capitules de sexte et de none, empruntées au XXIVe chapitre de l'Ecclésiastique, sont des paroles de la Sagesse éternelle que l'Eglise met sur les lèvres de Marie, mais qui n'ont pas de rapport direct avec la fête de son Cœur très pur. Les répons de ces capitules, pris du Cantique des cantiques, reproduisent des passages déjà cités dans le cours de l'office, pour témoigner combien ardent est l'amour dont Marie est embrasée pour le Seigneur.

Enfin les secondes vêpres diffèrent des premières par le verset

et le répons qui suivent l'hymne : « J'ai couru dans la voie de « vos commandements, lorsque vous avez dilaté mon cœur » (*Ps.* CXVIII, 32). Elles en diffèrent encore par l'antienne du *Magnificat*, composée de quelques paroles empruntées à ce cantique lui-même, et appropriées à la fête du Cœur très pur de Marie : « Mon cœur a tressailli d'allégresse en Dieu mon salut, parce « que celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses. »

On voit par cet exposé, combien le saint pontife Pie IX avait à cœur de glorifier la pureté incomparable de Marie. Il ne lui suffisait pas de la proclamation de son Immaculée Conception ni de la fête de la Pureté qui existait déjà : il y ajoutait ce magnifique office en l'honneur de son Cœur très pur.

§ VII. — *Fête de la Maternité de la très sainte Vierge.*

(IIe DIMANCHE D'OCTOBRE.)

La fête de la Nativité de Notre-Seigneur est en même temps celle de la Maternité de Marie. Mais au jour de Noël tous les hommages de la sainte Eglise se reportent vers le divin Enfant qui daigne venir sur la terre et se faire semblable aux autres hommes afin de les sauver. La Mère s'efface devant son Fils. Aussi convenait-il qu'une fête particulière fût instituée pour célébrer la maternité de Marie, ce privilège incommunicable, le plus grand et la cause de tous ceux qu'elle a reçus. Il est vrai que l'on ne trouverait pas une seule fête de la très sainte Vierge où sa dignité de Mère de Dieu ne soit exaltée ; et c'est pour cette raison sans doute que l'Eglise attendit jusqu'au siècle où nous sommes, pour accorder, non pas à toutes les églises particulières, mais à quelques-unes seulement, la faveur de célébrer la fête de la Maternité. Les Syriens et les Grecs ont fixé cette fête au 26 décembre, immédiatement après le jour de la naissance du Seigneur, mais dans l'Eglise latine, elle a lieu le second dimanche d'octobre.

La messe de la Maternité de la sainte Vierge emprunte son introït au commun des fêtes de la sainte Vierge : *Salve sancta Parens.* Il eût été difficile de trouver des paroles plus en rapport avec la solennité du jour que celles-ci : « Salut à vous, « sainte Mère qui avez enfanté le roi qui régit le ciel et la terre « dans les siècles des siècles. » Et Marie répond par ces paroles du Prophète : « Mon cœur a produit un bon Verbe. Je dédie « mes œuvres au roi. » Le Verbe que le cœur de Marie a produit, c'est le Verbe de Dieu conçu dans son âme avant de l'être corporellement dans sa chair. C'est à ce Verbe divin devenu son Fils sans cesser d'être son roi qu'elle consacre tous ses soins, toutes ses œuvres ; c'est pour lui seul qu'elle veut vivre et mourir.

Dans l'oraison, l'Eglise demande à Dieu d'éprouver l'efficacité

de l'intercession de celle dont la virginité féconde nous a donné Jésus-Christ notre Seigneur.

Pour l'épître, c'était bien l'occasion de redire encore une fois ces paroles de la divine Sagesse au chapitre XXIVe du livre de l'Ecclésiastique qui comparent Marie à la vigne produisant un fruit embaumé, et qui la proclament la Mère de la belle dilection, de la crainte, de la science et de la sainte espérance. C'était le moment de redire ses pressantes invitations : « Venez à moi, « vous tous qui me désirez avec ardeur, remplissez-vous de mes « productions. » Ce que Marie a produit pour nous, ce sont les grâces de Dieu dont elle est le canal, c'est le Fils de Dieu lui-même qui s'est donné à nous par elle.

Après les paroles de la divine Sagesse, l'Eglise répète, au graduel et à l'*Alleluia*, les prophéties d'Isaïe annonçant la verge qui sortira de la racine de Jessé, et la fleur qui montera de cette racine, fleur sur laquelle se reposera l'Esprit du Seigneur. Elle salue avec lui la Vierge qui concevra et enfantera un Fils du nom d'Emmanuel.

Plusieurs fois, dans le saint Evangile, Marie est appelée Mère de Jésus; mais il fut une circonstance où elle réclama elle-même les privilèges attachés à sa dignité de mère, et ne craignit pas d'appeler Jésus son Fils. Ce fut lorsqu'à l'âge de douze ans, le divin Enfant demeura à Jérusalem où sa Mère le retrouve après trois jours passés à le chercher, en proie à la douleur. « En le voyant, dit l'Evangile, ils furent étonnés, et sa mère « lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous? « Voilà que votre père et moi, fort affligés, nous vous cher- « chions? » Et plus loin l'Evangile ajoute : « Il descendit avec « eux et vint à Nazareth, et il leur était soumis. » C'est cette page dans laquelle la dignité maternelle de Marie et son autorité sont exprimées avec tant de simplicité et de clarté, que l'Eglise offre à nos méditations. L'offertoire et la communion rappellent aussi le même mystère.

Les psaumes de l'office, l'hymne des vêpres et quelques versets et répons sont du commun des fêtes de la sainte Vierge : le reste est propre à la solennité. Tout y rappelle le mystère qui en est l'objet. C'est ainsi que les antiennes des premières vêpres qui sont aussi celles des laudes et des secondes vêpres, proclament d'abord Marie bienheureuse parce qu'elle a porté dans son sein le créateur de toutes choses. Elle a donné le jour à celui qui est son auteur et elle demeure éternellement vierge. Elle peut s'écrier en toute vérité : « Toutes les générations me diront « bienheureuse, parce que le Seigneur a regardé son humble « servante. Celui qui est puissant m'a fait de grandes choses « et son nom est saint. » Toutes les filles de Sion l'ont vue et les reines ont chanté ses louanges.

Marie ajoute ensuite, avec la Sagesse de Dieu parlant dans l'Ecclésiastique : « Celui qui m'a créée s'est reposé dans mon « tabernacle, et il m'a dit : Habite dans Jacob et au milieu de « mes élus étends tes racines. » Puis l'hymne *Ave maris Stella* salue l'Etoile de la mer, la sainte Mère de Dieu toujours vierge, l'heureuse porte du ciel, et l'antienne du *Magnificat* nous invite à célébrer avec joie la maternité de la bienheureuse Marie toujours vierge. L'oraison rappelle l'incarnation du Verbe à la parole de l'Ange et proclame notre foi en la maternité divine de Marie.

C'est encore cette incomparable maternité que l'invitatoire de matines nous presse de célébrer en portant nos adorations à son divin Fils Jésus-Christ. C'est elle que chante l'hymne qui vient après : « Le Rédempteur a préféré au ciel le sein de la bien- « heureuse Vierge. C'est là que, future victime, il s'est revêtu « d'un corps mortel.

« Cette Vierge a enfanté pour nous le gage de notre salut, « celui qui nous a rachetés au prix de son sang, souffrant pour « nous et mourant sur la croix.

« Qu'une douce espérance chasse de nos cœurs la crainte et « l'anxiété : la Vierge se charge de présenter nos larmes et nos « prières à son Fils.

« Le Fils écoute les paroles de sa Mère, il exauce ses désirs. « Que tous aiment donc Marie, que tous l'invoquent dans les « tribulations.

« Gloire et louange dans tous les siècles à la Trinité qui a « rendu divinement fécond le sein de la Mère toujours vierge. »

Les leçons du premier nocturne empruntées, comme dans la plupart des fêtes de la sainte Vierge, au XXIVe chapitre de l'Ecclésiastique, commencent par ces mots : « C'est moi qui de « la bouche du Très-Haut suis sortie engendrée la première « avant toute créature. C'est moi qui dans les cieux ai fait naî- « tre une lumière à jamais durable. » Ces deux premiers versets de 4e et le 5e du chapitre élèvent d'abord notre pensée vers la prédestination de Marie avant toute pure créature, et vers sa maternité divine. L'apôtre S. Jean dit dans l'Apocalypse que l'Agneau est la lumière qui éclaire la céleste Jérusalem. C'est Marie qui a donné cette lumière au ciel, en devenant la Mère du Fils de Dieu, et cette lumière brillera éternellement. Vient ensuite un magnifique tableau des grandeurs et des beautés de Marie rehaussé des comparaisons les plus riches et les plus gracieuses, que nous avons déjà plusieurs fois citées. Elles se terminent par celle-ci : « Comme une vigne j'ai produit des fruits « d'une odeur suave. » Jésus-Christ est aussi la vigne dont nous sommes les branches, mais il est en même temps le raisin mystérieux qui, foulé dans le pressoir, donne le vin seul capa-

ble de réjouir le cœur de l'homme, le vin qui fait germer les vierges, le vin eucharistique, après avoir donné le sang du Calvaire. Ce raisin merveilleux est le fruit de Marie.

Les leçons du second nocturne sont tirées du premier et du second sermon de S. Léon le Grand, sur la Nativité de Notre-Seigneur. Le saint docteur rappelle, en quelques mots, la visite de l'Ange à l'humble Vierge de la famille de David, qui a conçu le Verbe de Dieu dans son âme avant de le concevoir dans sa chair. Il dit que le Verbe Fils de Dieu, qui était en Dieu dès le commencement, s'est fait homme pour délivrer l'homme de la mort éternelle. Il est descendu de son trône céleste jusque sur la terre. Sans rien perdre de la gloire qui lui appartient comme Fils de Dieu, il est entré dans un ordre de choses nouveau pour lui, par une nouvelle génération. Invisible par lui-même, il s'est fait visible par ce qu'il emprunte à notre nature; incompréhensible, il a voulu être compris dans l'espace éternel, il a commencé d'exister dans le temps. Par un prodige nouveau, il est né d'une vierge dont l'intégrité parfaite n'a rien souffert ni de sa conception, ni de sa naissance. Il fallait qu'il en fût ainsi pour le Sauveur du monde. La substance de la nature humaine devait exister en lui, mais sans l'ombre même d'un rapport avec la corruption qui prend sa source dans la chair. Semblable à nous par la nature, il ne devait pas l'être par l'origine. Venu pour relever ce qui était tombé, guérir ce qui était blessé, donner aux enfants des hommes la vertu de surmonter les révoltes de la chair, il ne pouvait pas commencer par abaisser sa Mère et lui ravir, par le fait même de sa naissance, la glorieuse auréole de la virginité.

L'homélie sur l'évangile est de S. Bernard; c'est le commentaire des paroles de Marie : *Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous?* « Qui d'entre les anges oserait parler « ainsi? » s'écrie le saint docteur. « Il leur suffit, et c'est beau- « coup à leurs yeux, qu'étant esprits par leur nature, ils soient « élevés par grâce jusqu'à la dignité d'anges, et portent ce nom. « Mais Marie n'ignore pas sa qualité de mère. Celui dont la « majesté suprême reçoit les humbles hommages des anges, « elle le nomme son Fils, et Dieu ne repousse pas ce nom, car « il a daigné l'être. En effet, l'Evangéliste ne tarde pas à ajou- « ter : *Et il leur était soumis.* Qui et à qui? Dieu à des « créatures humaines, Dieu, dis-je, à qui sont soumis les anges, « à qui les Principautés et les Puissances obéissent, était soumis « à Marie. Admirez deux prodiges et dites lequel des deux « excite plus votre étonnement, de la condescendance si remplie « de bonté du Fils, ou de l'incomparable dignité de la Mère? « De part et d'autre quel sujet de stupeur, quel miracle! Un « Dieu obéit à une femme, humilité sans exemple; une femme

« a autorité sur un Dieu, sublimité sans seconde. Les vierges, « dit l'Ecriture, suivent l'Agneau partout où il va, et c'est pour « elles un honneur singulier. De quelles louanges jugerez-vous « digne celle qui le conduit? Homme, apprends à obéir ; terre, « apprends à te soumettre; poussière, apprends à faire ce qui « t'est commandé. L'Evangéliste dit en parlant de ton auteur : « *Il leur était soumis.* Cendre orgueilleuse, rougis : Dieu « s'humilie, et tu t'exaltes; Dieu se soumet aux hommes, et tu « te préfères à ton auteur! » S. Bernard parle ensuite du bonheur de Marie à qui sa virginité féconde ne fit point perdre son humilité. « Pourquoi s'étonner, dit-il enfin, si Dieu, admirable dans ses saints, l'est aussi dans sa Mère? Que les époux « vénèrent donc en elle l'intégrité de la chair dans une chair « corruptible ; que les vierges sacrées vénèrent la fécondité dans « la Vierge des vierges ; que tous les hommes imitent l'humilité « de la Mère de Dieu. »

Les répons qui accompagnent les leçons des trois nocturnes sont consacrées, comme elles, à glorifier Marie dans sa maternité. Au premier nocturne, l'Eglise félicite Marie et la proclame digne de toute louange, parce que d'elle est né le soleil de justice, le Christ notre Dieu; parce que, Vierge toujours immaculée, elle a été la Mère du Sauveur et a porté dans son sein Celui qui gouverne le ciel et la terre ; parce que les trésors de mérites qu'elle a amassés surpassent ceux de tous les autres, et qu'elle est assez puissante et assez bonne pour venir en aide à tous ceux qui l'invoquent et reconnaissent en elle la dignité de Mère de Dieu.

Les répons du second nocturne rappellent que Dieu a regardé l'humilité de sa servante et que Marie, à la parole de l'Ange, a conçu le Sauveur. Elle est bénie du Seigneur parce qu'elle nous a communiqué le fruit du salut : elle a plu au Seigneur, notre Dieu, entre toutes les créatures.

Après cet éloge de Marie, c'est le moment pour l'Eglise de lui adresser ses pieuses supplications et de lui dire : « Ne re- « poussez pas nos prières dans nos besoins, sainte Mère de « Dieu, et délivrez-nous de tous les dangers, vous qui, seule « entre toutes les créatures, avez plu à Jésus-Christ, notre Sei « gneur. »

Au dernier répons du second nocturne et au premier du troisième, l'Eglise reprend le dialogue entre Marie et Elisabeth au jour de la Visitation. « Vous êtes bénie entre les femmes, et le « fruit de vos entrailles est béni. D'où m'arrive-t-il que la Mère « de mon Seigneur vienne vers moi? » Et Marie répond : « Il a « regardé l'humilité de sa servante et il m'a fait de grandes « choses, Celui qui est puissant. » Puis viennent au nocturne suivant ces paroles d'Elisabeth : « Vous êtes heureuse, Marie,

« Mère de Dieu, qui avez cru au Seigneur. Les choses qui vous « ont été dites se sont accomplies en vous. » L'Eglise ajoute : « C'est pourquoi Dieu vous a bénie pour l'éternité. La grâce est « répandue sur vos lèvres : intercédez pour nous auprès du « Seigneur notre Dieu. »

Au dernier répons, c'est Marie qui prend la parole : « Félicitez-moi, vous tous qui aimez le Seigneur, parce que petite « que j'étais, j'ai plu au Très-Haut et j'ai engendré de mon « sein le Dieu fait homme. Désormais, toutes les générations me « diront bienheureuse, parce que Dieu a daigné regarder son « humble servante ! »

Nous savons combien merveilleusement se sont accomplies ces paroles prophétiques de Marie. Toutes les générations l'ont proclamée et la proclameront bienheureuse, parce qu'elle est la Mère du Dieu fait homme, de Jésus-Christ à qui soit tout honneur et toute gloire à jamais.

Nous avons dit que les antiennes des laudes étaient les mêmes que celles des vêpres. L'hymne est un touchant appel à la très sainte et très miséricordieuse Mère de Dieu, en faveur des enfants d'Adam. Leur perte a été la cause de la dignité glorieuse à laquelle elle fut élevée : qu'elle ait donc compassion d'eux, et qu'elle obtienne de son divin Fils qu'il daigne apaiser sa colère et renoncer à punir leurs crimes.

L'antienne du *Benedictus* est cette humble prière empruntée à S. Augustin, que l'on retrouve souvent dans les offices de la très sainte Vierge : « Sainte Marie, secourez les malheureux, « fortifiez les faibles, consolez les affligés, priez pour le peuple, « recommandez le clergé, intercédez pour le sexe pieux ; faites « éprouver votre assistance à tous ceux qui célèbrent votre « sainte mémoire. »

Enfin l'antienne du *Magnificat* aux secondes vêpres résume en ces quelques mots le mystère et l'esprit de la fête : « Votre « maternité, Vierge Mère de Dieu, a annoncé la joie au monde « entier : car de vous est né le Soleil de justice, le Christ notre « Dieu. »

§ VIII. — *Fête de la Pureté de la bienheureuse Vierge Marie.*

(IIIe DIMANCHE D'OCTOBRE.)

Après la dignité de Mère de Dieu, la virginité très pure et toujours très parfaite de Marie est le trésor le plus cher à son cœur. C'est aussi son plus beau titre de gloire aux yeux de Dieu, des anges et des hommes. Il était donc naturel que la piété des enfants de Marie, après avoir célébré une fête en l'honneur de sa maternité divine, désirât honorer de même sa très glorieuse virginité. L'Eglise s'est prêtée à ce vœu légitime et

beaucoup de diocèses célèbrent, depuis quelques années, une fête en l'honneur de la pureté de la bienheureuse Vierge Marie, le troisième dimanche d'octobre.

La pureté virginale de Marie et sa maternité sont inséparables comme la cause et l'effet. Dieu avait choisi Marie pour être la Mère de son Fils sur la terre, et ce fut à cause de ce choix qu'il lui inspira de se consacrer à lui par le vœu de virginité. Les paroles par lesquelles l'Eglise salue en Marie la Mère de Dieu, à l'introït de la messe de sa Maternité, convenaient donc aussi pour la fête de sa pureté virginale : « Salut à vous, sainte Mère « qui avez enfanté le roi qui régit le ciel et la terre dans les « siècles des siècles. » Mais après avoir salué en Marie la Mère de Dieu, c'est la Vierge que l'Eglise glorifie. C'est par sa très pure et très inviolable virginité que nous demandons la pureté du corps et de l'âme, dans l'oraison qui précède l'épître. C'est elle qui est célébrée dans les délicieuses paroles que l'Epoux des Cantiques adresse à son Epouse dans l'épître : « Lève-toi, « hâte-toi, mon amie, ma colombe, ma toute belle, et viens. Car « déjà l'hiver est passé, la pluie est partie, elle s'est retirée. Les « fleurs ont paru sur notre terre, et le temps de tailler la vigne « est venu : la voix de la tourterelle a été entendue dans notre « terre. Le figuier a poussé ses figues vertes; les vignes en « fleur ont répandu leur odeur. Lève-toi, mon amie, mon écla- « tante beauté, et viens. Ma colombe cachée dans les trous de « la pierre, dans le creux du mur d'enclos, montre-moi ta face, « que ta voix retentisse à mes oreilles ; car ta voix est douce et « ta face gracieuse. »

Le Cantique des cantiques, expression la plus parfaite de l'amour de Dieu pour Marie et de Marie pour Dieu, est la source où l'Eglise continue de puiser pour le graduel et l'*Alleluia* de la messe. L'Epoux divin et son Epouse mystique révèlent leurs pensées et leurs dispositions les plus intimes : « Comme le lis « entre les épines ainsi est mon amie entre les autres vierges, » dit l'Epoux, et l'Epouse à son tour : « Mon bien-aimé est à moi « et je suis à mon bien-aimé qui se repaît parmi les lis. » Le lis est l'emblème de la pureté virginale. La bien-aimée est semblable à un lis auprès duquel les autres lis ne sont que des épines grossières. Le bien-aimé ne se plaît que parmi les lis ; ils sont nécessaires à sa joie comme la nourriture à la vie.

Puis l'Eglise du ciel et de la terre entre en scène à son tour. Elle contemple Marie dans tout l'éclat de sa virginale pureté et elle s'écrie : « Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore se « levant, belle comme la lune, pure comme le soleil, terrible « comme une armée rangée en bataille ? »

L'évangile est celui de l'Annonciation. C'est dans cette page, en effet, que la pureté virginale de Marie est proclamée dans

tout son éclat. L'ange « Gabriel » dit S. Luc, « fut envoyé de « Dieu à une vierge qui avait épousé un homme de la maison « de David; et le nom de la vierge était Marie. » Elle avait épousé Joseph et elle était vierge. Son époux n'était pas l'ennemi mais le gardien et la protection de sa virginité. La salutation de l'Ange trouble sa modestie et son humilité. Elle ne comprend pas comment pourront s'accomplir les grandes choses que Dieu lui fait annoncer, car il y a un obstacle à la maternité divine que l'Ange lui promet. Cet obstacle est le vœu de virginité, promesse sacrée qu'elle a faite à Dieu, bien suprême pour la conservation duquel elle renoncerait de grand cœur à toutes choses, même à la dignité incomparable qui lui est offerte, si Dieu lui en laissait le choix. Elle veut s'éclairer et dit à l'Ange : « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? » C'est-à-dire, j'ai renoncé pour jamais aux joies de la maternité, dans les conditions auxquelles elles sont données aux autres mères. L'Ange la rassure. Elle ne perdra point son précieux trésor, et le plus grand des mystères s'opérera en elle. Elle sera toujours vierge, mais elle sera mère aussi, mère d'un Fils qui n'est autre que Dieu lui-même. « Ne craignez pas Marie.... L'Es- « prit saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous « couvrira de son ombre. C'est pourquoi la chose sainte qui « naîtra de vous sera appelée le Fils de Dieu. » Marie ne pouvait plus que donner son consentement. Elle gagnait tout et ne perdait rien en acceptant d'être la Mère du Fils de Dieu; heureuse, confiante et humble au sein des sublimes grandeurs qui lui étaient conférées, elle répond à l'Ange : « Voici la servante du « Seigneur. Qu'il me soit fait selon votre parole. »

L'Eglise, à l'offertoire, tire la conséquence qui ressort de l'évangile, et s'adressant à Marie, elle la félicite de sa virginité unie à la maternité : « Après l'enfantement, ô Vierge, vous êtes « demeurée dans votre intégrité parfaite. Mère de Dieu, inter- « cédez pour nous. »

La communion reprend la même pensée et dit à Marie : « Vous « êtes bénie et digne de toute vénération, Vierge Marie, parce « que, sans rien perdre de votre intégrité virginale, vous êtes « devenue la Mère du Sauveur. »

Dans l'office de la Pureté de Marie, la virginité très sainte de la Mère de Dieu n'est pas moins glorifiée que dans les diverses parties de la messe. Les psaumes, les antiennes des trois nocturnes et quelques versets sont pris du commun des fêtes de la sainte Vierge; le reste est propre à cette fête particulière.

Les antiennes des premières vêpres, des laudes et des secondes vêpres sont les mêmes. Ce sont des passages enflammés du Cantique des cantiques, que nous avons déjà rencontrés dans l'épître et le graduel. Le capitule célèbre, avec l'auteur du livre

de la Sagesse, la beauté de la chasteté dans la jeunesse : « Oh! « combien belle est une génération chaste et glorieuse, car sa « mémoire est immortelle, et elle est connue de Dieu et des « hommes. »

L'hymne des vêpres est la même que celle des matines de l'office de l'Immaculée Conception. Elle célèbre Marie protectrice des vierges, Mère toujours vierge de Dieu lui-même, porte du ciel, notre espoir et notre joie. Elle la montre semblable à un lis au milieu des buissons épineux, à la colombe, à la verge d'Aaron, à la tour imprenable de David, à l'étoile qui guide le nautonier. Elle demande ses lumières, son aide protectrice au milieu des dangers sans nombre qui nous entourent.

Avant de chanter avec Marie le cantique que l'on a nommé l'extase de son humilité, l'Eglise s'adresse à elle et lui dit : « Bienheureuse Mère de Dieu, Marie toujours vierge, sanctuaire « du Saint Esprit, seule vous avez plu à Jésus-Christ notre Sei- « gneur incomparablement plus que toute créature. »

L'invitatoire de matines nous presse de célébrer les louanges de la virginité de la Mère de Dieu. L'hymne nous représente cette auguste Mère, semblable à l'étoile de Jacob, resplendissante comme le soleil, plus pure que l'aurore. Les troupes innombrables des habitants des cieux et les vierges sacrées chantent ses louanges, lui offrent des couronnes et des fleurs de lis; mais sa pureté efface par son éclat la blancheur même du lis immaculé. La terre elle-même s'efforce de joindre ses humbles louanges aux concerts célestes pour honorer la Vierge par excellence, la Vierge Mère de Jésus, à qui soit toute gloire dans les siècles des siècles. *Amen.*

Les leçons du premier nocturne sont empruntées au second chapitre du Cantique des cantiques : « Je suis la fleur des « champs et le lis des vallées, » dit Marie, dans la personne de l'Epouse, et l'Epoux répond : « Comme le lis entre les épines, « telle est mon amie entre les autres vierges. » Puis viennent les magnifiques élans du divin amour qui se terminent par ces paroles de l'Epoux : « C'est un jardin fermé que ma sœur, mon « épouse, un jardin fermé, une fontaine scellée. » Les répons sont pris aussi du Cantique des cantiques.

Les leçons du second nocturne sont du livre des Vierges de S. Ambroise. Le saint docteur nous présente Marie comme l'idéal réalisé de la virginité. C'est le modèle qui nous est offert, modèle que nous devons suivre avec d'autant plus d'empressement qu'il est plus noble et plus parfait. Quoi de plus noble que la Mère de Dieu? Quoi de plus chaste que celle qui est devenue féconde sans blesser en rien sa virginité parfaite? Et la virginité de son âme ne le cède pas à celle de sa chair. Elle est humble de cœur, grave dans ses paroles, sage dans ses pensées.

Elle fuit les longs discours, elle aime la lecture, elle ne met pas son espoir dans des richesses incertaines, mais dans la prière du pauvre que Dieu exauce. Attentive à son travail, retenue dans ses conversations, elle cherche à plaire à Dieu plutôt qu'aux créatures. Elle ne blesse personne, elle veut du bien à tous, elle fuit la vanité, elle suit la raison, elle aime la vertu. Marie a donné la gloire aux cieux, Dieu à la terre, la foi aux Gentils ; elle a mis fin aux vices, établi l'ordre dans la conduite des hommes, la régularité dans leurs mœurs. Elle a reçu la grâce que l'Ange lui apporta et cette grâce est devenue par elle le salut du monde. Elle est véritablement la Vierge bénie qui possède la gloire de la virginité et la dignité de mère : Vierge bénie qui est devenue la Mère d'un Dieu et la reine de toute chasteté.

Les répons qui accompagnent ces pieux enseignements de S. Ambroise sont consacrés à célébrer le bonheur de Marie, jardin fermé, fontaine scellée, reine des anges et souveraine du monde ; Marie, dont la pureté fut si parfaite qu'elle lui mérita l'honneur de la maternité divine ; Marie étoile de Jacob, dont le rayon illumine l'univers entier ; Marie en qui le Saint-Esprit est descendu et que la vertu du Très Haut a protégée de son ombre : Marie que l'Ange proclame Mère de Dieu et qui se dit elle-même l'humble servante du Seigneur soumise en tout à sa volonté sainte.

Au troisième nocturne, la seconde homélie de S. Bernard sur le *Missus est* nous montre Marie chantant, dans le royaume de Dieu, un admirable cantique qu'elle seule peut chanter, parce qu'elle est la reine des vierges et que cependant elle est mère, non pas comme les autres femmes, mais Mère de Dieu lui-même dont la naissance ne rompit point mais consacra le sceau de sa virginité. A un Dieu naissant il fallait une vierge pour mère ; une vierge qui enfantait ne pouvait avoir qu'un Dieu pour fils. Ce fils, la sainteté même, venu sur la terre pour purifier toute souillure, demandait une mère toute pure et tout immaculée ; une mère douce et humble, car il voulait être lui-même le parfait modèle de la douceur et de l'humilité. Vierge selon la chair, humble selon l'esprit, Marie était parfaitement sainte et digne de concevoir et d'enfanter le Fils de Dieu. O Vierge admirable et digne de toute louange ! O femme vénérable et admirable sur toutes les femmes ! Vous êtes la réparatrice des maux causés par vos premiers parents, vous procurez la vie à tous ceux qui viennent après vous !

Telles sont les principales pensées développées par S. Bernard, cet ardent serviteur de Marie, dans les leçons du troisième nocturne. Le répons qui suit la première leçon redit la prophétie d'Isaïe : « Une tige sortira de la racine de Jessé et une fleur

« montera de sa racine : voici que la Vierge concevra et enfan-
« tera un Fils. » Puis les paroles de l'Ange à Joseph : « Joseph,
« fils de David, ne craignez pas de prendre avec vous Marie votre
« femme, car ce qui a été engendré en elle est de l'Esprit
« saint. » Le dernier répons enfin félicite encore une fois Marie, temple du Seigneur et sanctuaire de l'Esprit de Dieu, du bonheur qu'elle a eu de plaire au Seigneur, de donner le jour à celui qui l'a créée elle-même, et de demeurer vierge pour l'éternité.

Nous avons parlé des antiennes de laudes qui sont celles des vêpres. L'hymne est celle du commun : *O gloriosa Domina*. L'antienne du *Benedictus* célèbre les louanges de la virginité immaculée de Marie qui nous a donné Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Rédempteur.

Enfin l'antienne du *Magnificat* des secondes vêpres est un dernier hommage à la bienheureuse Marie Mère de Dieu, toujours vierge, toujours et plus que toute créature agréable à Jésus-Christ et à l'Esprit de Dieu dont elle est le temple à jamais béni.

§ IX. — *Fête du Patronage de la bienheureuse Vierge Marie.*

(UN DIMANCHE DE NOVEMBRE.)

Marie est toute-puissante auprès de Dieu, pour nous obtenir les grâces dont nous avons besoin. Elle est en même temps remplie de la plus tendre sollicitude. Elle veille sur nous, elle nous protège, elle nous soutient dans la voie du salut ou nous y ramène. Les bienfaits qui nous viennent d'elle sont innombrables comme ceux de Dieu lui-même, car elle est le canal par lequel Dieu a établi que toutes ses bénédictions descendraient jusqu'à nous. C'est pour rendre un hommage particulier à Marie considérée comme notre bienfaitrice, notre protectrice de chaque instant pendant cette vie, notre avocate auprès de Dieu, que fut instituée la fête de son Patronage. Cette fête se célèbre, selon les diocèses, l'un des dimanches d'octobre ou de novembre. Elle n'est pas d'obligation pour toute l'Eglise, mais il est peu de dioceses et d'ordres religieux qui n'aient demandé et obtenu la faveur de rendre, en la célébrant, un nouvel hommage à la Mère de Dieu.

Un décret de la Sacrée Congrégation des rites, en date du 6 mai 1679, nous fait connaître qu'elle existait déjà à cette époque, dans les provinces soumises à la couronne d'Espagne, et dans plusieurs autres. Benoît XIII autorisa cette fête pour les Etats de l'Eglise, le 22 août 1725. Il voulut rappeler ainsi à ces diverses provinces la protection toute spéciale qu'elles avaient reçue de Marie en mille occasions, et inviter les fidèles à recourir à elle avec une nouvelle confiance. Depuis cette époque,

la fête du Patronage de Marie continua à se répandre; sans être inscrite au nombre des fêtes que le bréviaire romain impose à toute l'Eglise, elle est devenue à peu près universelle.

La messe et l'office n'ont rien de particulier. Tout est tiré du commun des fêtes de la sainte Vierge, à l'exception des leçons du second nocturne, empruntées à un sermon de S. Jean Chrysostome, tiré de Métaphraste. Dans ces leçons, le saint docteur nous fait remarquer que le Fils de Dieu choisit pour sa Mère, non pas quelque femme riche et puissante, mais une humble vierge dont il trouva l'âme ornée des plus belles vertus. Marie possédait la sainte vertu de chasteté, à un degré supérieur à ce que peut atteindre sans miracle la nature humaine; c'est pourquoi elle conçut le Christ notre Seigneur dans son sein virginal. Recourons donc à cette très pure Vierge; réfugions-nous auprès de la Mère du Seigneur, et nous éprouverons l'efficacité de son intercession. Que les vierges surtout lui demandent la grâce de conserver intact le précieux trésor qu'elles possèdent.

Le saint docteur montre ensuite combien est grande la Vierge Marie. Les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les anges, les trônes et les séraphins eux-mêmes s'effacent en sa présence. Elle est la servante de Dieu, mais elle est aussi sa mère. Elle est mère, mais en même temps elle est vierge. Elle est mère de Celui qui fut engendré du Père avant le commencement de toutes choses, et que les anges reconnaissent pour leur souverain Seigneur. Elle donne le nom de Fils à Celui que les anges n'adorent qu'en tremblant. O Vierge, mère et gloire de la sainte Eglise, priez donc pour nous Jésus-Christ votre Fils ; que par vous, nous obtenions grâce et miséricorde au jour du jugement, ainsi que tous les biens promis à ceux qui aiment Dieu et qui le servent.

A la fête du Patronage de la très sainte Vierge, on pourrait rattacher celle que plusieurs églises célèbrent, le 9 juillet, sous le rite double majeur, en mémoire des prodiges qu'elle ne cesse d'accomplir en faveur de ses enfants.

La messe et l'office sont pris entièrement du commun des fêtes de la sainte Vierge. Un mot seulement est changé à l'antienne du *Magnificat*, des secondes vêpres : *Patrocinium* remplace *Commemorationem*. Ce n'est pas seulement la mémoire de Marie qu'on honore, mais la protection dont elle nous couvre.

§ X. — *De quelques fêtes de la très sainte Vierge non mentionnées dans le Bréviaire romain.*

Vouloir faire connaître toutes les fêtes particulières, soit locales, soit accordées aux ordres religieux, confréries et autres associations en l'honneur de la très sainte Vierge serait une

œuvre infinie. Il en coûterait cependant de les passer toutes sous silence. Nous en mentionnerons donc quelques-unes des plus anciennes, à la suite de Mieckow.

I. *Dédicace de Sainte Marie aux Martyrs.* — On célèbre cette fête à Rome le 13 mai, depuis que le bienheureux pape Boniface IV, en l'an 613, purifia le vieux temple appelé Panthéon, où Rome avait rassemblé les dieux de toutes les nations vaincues, et le dédia en l'honneur de la Vierge Marie et de tous les martyrs. Le pape Grégoire IV transféra cette fête au 1er novembre et on la célèbre depuis, dans tout l'univers catholique, sous le titre de Fête de tous les Saints.

II. *Sainte Marie Hodigitrix.* — On célèbre cette fête dans l'ancien royaume de Naples et de Sicile, le mardi après la Pentecôte. Elle tire, dit-on, son origine de l'image miraculeuse de la Mère de Dieu, peinte par S. Luc. Cette image fut placée dans un temple élevé à Constantinople en son honneur, par l'impératrice Pulchérie. Elle devint célèbre par les nombreux miracles dont elle fut l'instrument. Aussi lorsque Constantinople était assiégée ou en proie à quelque autre grand danger, on cherchait un refuge auprès de l'image de la Mère de Dieu; on la portait en procession et bien souvent on éprouva l'efficacité de sa protection.

Une copie de cette image fut propagée dans l'Occident, et y recueillit des hommages semblables récompensés par de nombreux et miraculeux bienfaits, ainsi que l'attestent les innombrables *ex-voto* suspendus dans les églises et les chapelles érigées en son honneur. On lui donna le nom de sainte Marie Hodigitrix, c'est-à-dire *conductrice*, parce que la sainte Vierge Marie apparaissant à deux aveugles, les amena à l'église qui lui était dédiée et leur rendit la vue. Vincent de Beauvais rapporte ce miracle dans son histoire.

III. *Fête de la déposition des vêtements de la bienheureuse Vierge Marie.* — On célèbre cette fête le 2 juillet à Constantinople. Dans les faubourgs de cette ville, il y avait un temple magnifique, élevé par les soins de l'impératrice Pulchérie et dédié à la Mère de Dieu. C'est dans ce temple que furent déposés les linges qui servirent à la sépulture de l'auguste Vierge Marie. Ils avaient été envoyés à Pulchérie par Juvénal, patriarche de Jérusalem. C'est la mémoire de la déposition de ces vêtements que l'on honore ce jour-là.

IV. *Fête de la déposition de la ceinture de la très sainte Vierge Mère de Dieu.* — Cette fête est célébrée à Constantinople le 31 du mois d'août. Il y avait dans cette ville un temple élevé par Pulchérie dans le *Cleopratium*, mot qui signifie *place des Artisans*. C'est dans ce temple que fut déposée la ceinture intacte de la Mère de Dieu. Le jour de la dédicace de ce temple

fut donc célébré sous le vocable de *Ceinture de la Mère de Dieu.* On trouve dans Surius deux discours sur la déposition de cette ceinture si digne de tout respect : l'un de Germain, patriarche de Constantinople, et l'autre du moine Euthymius.

V. *Fête de Sainte Marie des Anges ou de la Portioncule.* — On célèbre solennellement cette fête dans l'ordre de S. François d'Assise, le 2 du mois d'août, à cause de l'indulgence plénière que S. François, grâce aux prières de la Mère de Dieu, obtint de N.-S. Jésus-Christ, pour tous ceux qui confesseraient leurs péchés et visiteraient ce jour-là l'église de Sainte-Marie d'Assise. Depuis, la faveur de cette indulgence a été étendue à toutes les églises et chapelles des trois ordres de S. François.

VI. *Fête des joies de la Mère de Dieu.* — On célébrait cette fête le samedi après l'Ascension du Sauveur, dans l'église de Saint-Omer et dans une église voisine, après le quatrième jour de juillet.

VII. *Fête de la descente de la bienheureuse Vierge Marie.* — A Tolède, en Espagne, on célèbre cette fête après celle de S. Ildefonse, c'est-à-dire le 24 janvier, en mémoire d'un honneur insigne et d'un bienfait éclatant que la sainte Vierge accorda à ce saint. La Mère de Dieu descendit dans l'église de Tolède, accompagnée d'une foule innombrable d'anges et de vierges, et, s'asseyant dans la chaire épiscopale, fit venir auprès d'elle S. Ildefonse, et lui donna un ornement pour le saint sacrifice, lui enjoignant de s'en servir aux jours de ses solennités et de celles de son Fils.

Cette église et la ville tout entière voulurent que le jour où l'auguste Reine des cieux, non seulement honora de sa présence l'église et la ville de Tolède, mais même les consacra, fût un jour sanctifié. De là ce fait que plusieurs rois ont fait construire leurs tombeaux dans cette église, comme dans le sanctuaire spécial et la maison de la sainte Vierge. On conserve encore dans cette église l'image de Marie et de l'Enfant-Jésus que Marie pressait sur son cœur, lorsqu'elle se retira, et cette image est en grande vénération. L'ornement sacerdotal tissu par les mains des anges, et que la Mère de Dieu, en descendant du ciel, donna à S. Ildefonse est à Oviedo, renfermé dans un coffre d'argent. Il est entouré de tant de respect qu'aucun des évêques de cette ville n'a osé l'ouvrir, parce que quelques audacieux qui ont voulu voir ce céleste trésor ont payé bien cher leur avide curiosité. Dieu veut que l'on honore pieusement les dons précieux qu'il envoie du ciel, et ne permet pas qu'ils soient souillés par les regards ni par les mains des impies. Ainsi parle Ribadeneira dans la *Vie des saints*, au 24 janvier.

Cette fête est appelée aussi Sainte-Marie de la Paix, en souvenir de l'apaisement d'une funeste dissension entre les Maures

et les chrétiens, obtenue à pareil jour par l'intercession de Marie, en l'an 1193.

VIII. *Fête de Sainte-Marie du Principe.* — On célèbre cette fête à Naples, dans l'église de Sainte-Restitute, le 8 janvier, à cause d'une image célèbre de la bienheureuse Vierge Marie qui se trouve dans une chapelle de cette église, et que le peuple honore avec une grande vénération. Cette chapelle, dans laquelle est exposée l'image, a été élevée en l'honneur de la Mère de Dieu, par Hélène, mère de Constantin ; elle a été consacrée par S. Sylvestre et est appelée Sainte-Marie du Principe. Le pape S. Sylvestre y a fréquemment offert le saint sacrifice de la messe en présence de Constantin.

IX. *Fête de la bienheureuse Vierge Marie de la Victoire.* — Outre la solennité du premier dimanche d'octobre, autrefois fête de Notre-Dame de la Victoire, et devenue aujourd'hui la fête du Très Saint Rosaire, les habitants de Chartres en célèbrent une particulière, en reconnaissance d'une victoire insigne remportée autrefois sur les hérétiques, par le secours de la Mère de Dieu, le 20 du mois de mars. Chartres était assiégée par les hérétiques. Entre autres reliques, cette ville garde avec la plus profonde vénération une tunique de la bienheureuse Vierge Marie, et en cette circonstance, elle avait placé tout son espoir dans le secours de la Mère de Dieu. Dans la bouche des hérétiques, le blasphème se joignait à la moquerie, et ils disaient que Marie ne serait pas plus puissante à Chartres qu'autrefois Diane à Ephèse. Mais ils expérimentèrent le contraire, car ayant lancé contre les portes de la ville où apparaissait l'image de la Mère de Dieu, leurs plus formidables machines de guerre, ils ne purent les renverser, les murs eux-mêmes demeurèrent parfaitement intacts autour de l'image bénie. Là ne s'arrêta pas la puissance de Marie ; forcés de cesser le siège, les hérétiques durent se retirer après avoir essuyé beaucoup de pertes, laissé beaucoup de morts et perdu leur honneur. Les deux prés où ils se reposèrent d'abord dans leur déroute ont été appelés depuis les *Prés des reculés.*

X. *Autre fête de la bienheureuse Vierge Marie de la Victoire, à Bruxelles.* — On célèbre cette fête le 5 juin, en souvenir de la glorieuse victoire que remporta ce jour-là Jean Ier, duc de Lorraine, de Brabant et de Limbourg, sur les brigands qui infestaient la Woringie et causaient au loin les plus graves dommages. Le duc Jean assiégea leur ville, la prit et, bien qu'ils fussent dix fois plus nombreux que ses troupes, il remporta sur eux une victoire décisive.

XI. *Autre fête de Notre-Dame de la Victoire.* — Dans les provinces d'Espagne, l'ordre des Frères mineurs célèbre une autre fête encore, en souvenir de la victoire que Ferdinand IV,

roi d'Espagne, qui a porté le premier le nom de roi catholique, remporta sur les Maures. Le prince reprit par la force sur ces peuples, ennemis mortels de la Mère de Dieu, cette partie de l'Andalousie dont Grenade est le centre, et purifia les temples consacrés à Dieu, que les Maures possédaient et souillaient par leur culte abominable, depuis sept cent quatre-vingts ans. S. François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes, qui était alors en France, à Tours, avait prédit cette victoire au roi, et lui avait envoyé deux de ses religieux pour l'exhorter à redoubler de courage et à ne pas lever le siége. Ce fut à cette occasion que l'ordre des Minimes s'introduisit en Espagne où il prospéra beaucoup.

Nous ne parlerons pas ici de l'Archiconfrérie et des fêtes de Notre-Dame des Victoires de Paris, dont la réputation s'étend partout où il y a des chrétiens.

XII. *Fête de Notre-Dame des Ardents.* — Cette fête se célèbre à Arras et commence le jour de la fête du très saint Sacrement. La solennité se fait le dimanche même dans l'octave. On l'appelle ainsi d'un cierge que la Vierge-Mère donna à deux histrions, Ithère et Normannus, pour guérir ceux qui avaient été atteints d'un érysipèle gangreneux. Ils devaient boire de l'eau dans laquelle on avait fait couler quelques gouttes de la cire de ce cierge. Aux premiers jours qui suivirent cette promesse, il y eut cent quarante-quatre personnes subitement guéries de cette maladie. Le dimanche dans l'octave du saint Sacrement, ce cierge, porté sur un riche tapis, est escorté jusqu'à la chapelle de la Vierge, et de là, après avoir prié, on le rapporte à sa place ordinaire. Il a le privilège de brûler sans pour cela diminuer.

XIII. *Fête de la besace de la bienheureuse Vierge Marie.* — Dans l'ordre de Cluny, on célèbre cette fête le 15 juin. On pense qu'il s'agit de la besace qui lui servit dans son voyage de Nazareth en Egypte.

XIV. *Fête de la glorification de la bienheureuse Vierge Marie.* — On célèbre cette fête dans l'ordre de sainte Brigitte, le 20 août.

XV. *Solennité de la réunion des fêtes de la sainte Vierge.* — Elle était célébrée à Douai, par les chanoines de Saint-Amat et par ceux de Saint-Pierre, le dernier dimanche du mois d'août. L'église de Cambrai fait aussi la même fête: celle d'Anvers la célèbre avec une grande pompe le second dimanche après l'Assomption. L'office de cette fête a été composé à Paris, l'an du Seigneur 1507.

XVI. *Fête de Notre-Dame de Lourdes.* — Aux fêtes de Marie que nous venons de citer, en empruntant à Mieckow des détails qui, exacts de son temps, ont cessé en partie de l'être au-

jourd'hui, pour plusieurs fêtes du moins, nous en ajouterons une seule, la fête de Notre-Dame de Lourdes.

Le souverain pontife Léon XIII a daigné accorder en 1892, au sanctuaire de Lourdes, illustré chaque année par des miracles innombrables, constatés par les plus honorables célébrités médicales, la grande faveur d'un office et d'une messe propres de l'apparition, que déjà plusieurs diocèses ont obtenu la permission d'adopter. Les chapelles et les églises érigées sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes ne se comptent plus : il y en a dans toutes les parties du monde, et peut-être le jour n'est-il pas éloigné où la fête de Notre-Dame de Lourdes sera inscrite dans le Bréviaire romain, au même titre que les autres fêtes de Marie, que célèbre toute l'Eglise.

CHAPITRE VIII

DE QUELQUES AUTRES ACTES DE CULTE EXTÉRIEUR ENVERS LA TRÈS SAINTE VIERGE

§ I. — *Vigiles et œuvres préparatoires aux fêtes de Marie.*

Nous voyons dans la sainte Ecriture, que Dieu exigeait des Juifs une préparation particulière pour célébrer dignement les fêtes solennelles de l'ancienne loi. Il est juste, en effet, que quiconque se dispose à entrer en communication plus intime avec Dieu, se rende, autant qu'il peut, digne de cet honneur. On ne se présente pas couvert de vêtements souillés ou en lambeaux devant les grands de la terre : il serait inconvenant de se présenter devant Dieu pour lui offrir des hommages solennels, avec une âme salie par le péché et nullement préparée à un acte si grand.

Aussi les fidèles se sont-ils fait, de tout temps, un devoir de se préparer, d'une manière toute particulière, par des œuvres de piété, à célébrer les fêtes solennelles avec dévotion. Ils se rendaient ainsi plus aptes à profiter des grâces extraordinaires que Dieu aime à répandre, en ces occasions, sur ceux qui s'efforcent d'être dignes de les recevoir. Il suffit, pour en avoir la preuve, de recourir aux antiques prescriptions de l'Eglise, dont la liturgie nous a conservé l'expression dans l'hymne que l'on dit aux matines, pendant le temps du Carême, ce temps de

pénitence et de préparation à la solennité pascale. Nous y lisons en effet ces recommandations : « Usons plus parcimonieusement « de la parole, de la nourriture, de la boisson, du sommeil, des « plaisirs permis, et veillons sur nous-mêmes avec plus de « rigueur. Evitons tout ce qui nuit à l'esprit et le dissipe ; gar- « dons-nous de laisser aucune prise à l'ennemi sur nous [1]. »

S. Léon le Grand s'exprime en ces termes dans un sermon sur la sainte Quarantaine : « Il convient toujours, mes bien- « aimés, que nous vivions sagement et saintement, et que nos « volontés soient toutes dirigées, ainsi que nos actions, vers ce « but unique : accomplir ce qui plaît à la justice de Dieu, autant « que nous pouvons le connaître. Mais lorsque approchent ces « jours que les mystères de notre salut ont rendus glorieux pour « nous entre tous les autres, nous devons purifier nos cœurs « avec un soin plus grand, et nous appliquer davantage à la « pratique des vertus. Lorsque les mystères que nous célébrons « sont plus grands, il est juste que notre attention à bien faire « se surpasse elle-même en quelque chose. Plus est sublime la « fête que vous solennisez, plus elle doit vous trouver richement « ornés et préparés [2]. »

Le saint docteur développe la même pensée dans un autre sermon sur le saint temps du Carême, et énumère les bonnes œuvres par lesquelles il est à propos de se préparer à la grande fête de Pâques. Il est impossible, dit-il, que les cœurs les plus fidèles à Dieu ne soient pas quelquefois un peu souillés par la poussière du monde. Le jeûne les purifie, mais il n'y suffit pas ; il n'est réellement utile que si l'âme se dépouille de ses iniquités, en même temps qu'elle retranche la nourriture à sa chair. Il faut refréner le penchant trop violent de notre nature pour le boire et le manger ; mais il faut aussi réprimer les autres passions, s'exercer à la mansuétude, à la patience ; c'est un temps de paix et de tranquillité. C'est le moment de pardonner les manquements du prochain, de mépriser les outrages, d'oublier les injures, de pratiquer toutes sortes de vertus ; mais avec mo-

[1] Utamur ergo parcius / Verbis, cibis et potibus / Somno, jocis, et arctius / Perstemus in custodia. / Vitemus autem noxia / Quæ subruunt mentes vagas / Nullumque demus callidi / Hostis locum tyrannidi.

[2] Semper quidem nos dilectissimi, sapienter et sancte vivere decet, et in id voluntates nostras actionesque dirigere, quod divinæ novimus placere justitiæ. Sed cum ii appropinquant dies, quos illustriores nobis salutis nostræ sacramenta fecerunt, diligentiore sollicitudine corda nostra sunt mundanda, et studiosius exercenda est disciplina virtutum : ut sicut ipsa mysteria quadam sui parte majora sunt, ita et nostra observantia superet in aliquo consuetudinem suam : et cui festivitas est celebranda sublimior, ipse quoque in ea reperiatur ornatior. S. Leon. Magni *Papæ*, serm. III *de Quadrag.*

destie, avec joie, de manière à faire aimer de tous la piété qui les inspire [1].

L'Eglise ne demandait pas aux fidèles cette préparation, uniquement pour les fêtes de Pâques et de la Nativité de Notre-Seigneur : elle l'exigeait même pour les fêtes des saints, par conséquent, et à plus forte raison, pour celles de Marie, la reine des saints et des anges. Pour ces fêtes aussi, elle avait institué des vigiles et des jeûnes, elle recommandait les aumônes et les autres actes de charité envers le prochain.

Vigiles. — Depuis le XIIe siècle, les auteurs ecclésiastiques confondent ordinairement le jeûne qui précède une fête et y prépare, avec les vigiles, mais il n'en fut pas toujours ainsi ; dans les siècles qui précédèrent, chacun des termes avait sa signification bien distincte. *Vigile* signifiait alors exclusivement privation de sommeil. On veillait toute la nuit, chantant des hymnes et des psaumes ou se livrant à la prière. Telle était la préparation aux fêtes solennelles, à laquelle on donnait le nom de *Vigiles*.

Le sacramentaire de S. Grégoire le Grand nous fournit la preuve que, du temps de ce saint et illustre pontife, on se préparait par des vigiles de cette sorte à la célébration de la fête de l'Assomption. On y trouve, en effet, une messe pour la vigile de cette fête, et la première oraison de cette messe nous fait connaître que la messe elle-même avait été instituée, pour que les fidèles se préparassent, en y assistant, à célébrer dignement l'Assomption de la sainte Vierge [2].

Au IXe siècle, un autre saint pape, Léon IV, passait la nuit à prier et à chanter des psaumes et des hymnes avec son clergé, pour se préparer à célébrer l'octave de l'Assomption. Qui peut douter qu'il ne fît de même pour la fête ?

Martène, dans son savant ouvrage sur les *rites anciens des moines*, augmenté et édité par Muratori, nous apprend que dans les monastères les plus en renom, la nuit qui précédait l'Assomption était toute employée à la célébration d'un office solennel aussi bien que les nuits d'avant la Nativité du Sauveur, Pâques et la Pentecôte [3].

Ce n'était pas assez pour la piété des fidèles de se préparer ainsi à la fête de l'Assomption ; dans plusieurs églises, l'octave

[1] Voir Ier dim. de Carême, leçons du IIe nocturne.

[2] Deus qui virginalem aulam beatæ Mariæ, in qua habitares eligere dignatus es; da quæsumus ut sua nos defensione munitos, jucundos faciat suæ interesse festivitati. Ex *Sacramentario S. Gregor. Magn.*

[3] XIX kalendas septembris, vigiliam Assumptionis gloriosissimæ Virginis Mariæ solemniter celebrabant antiqui, non secus ac vigiliam ipsius Nativitatis Domini, Paschæ, aut Pentecostes. MARTEN., *de Antiq. Monach. Rit.*, lib. IV, cap. VII.

était aussi sanctifiée par des veilles accompagnées de prières et d'offices. Telle était la pratique de l'église de Rome, et l'on ne peut douter qu'un grand nombre d'autres n'aient imité son exemple. Le saint pape Léon IV, qui gouverna l'Eglise au IXe siècle, était, comme nous l'avons dit, fidèle à ces pieuses veilles. Anastase le Bibliothécaire écrit de lui : « Jusque-là, le jour de « l'octave de l'Assomption de la bienheureuse vierge Mère de « Dieu » n'était pas considéré à Rome comme une fête ; mais il ordonna de la célébrer désormais. Il employait la nuit à de saintes veilles, chantant les matines avec tout le clergé dans la basilique de Notre-Dame, située hors des murs, près de la basilique de S. Laurent, martyr [1].

L'Assomption n'était pas la seule fête de la très sainte Vierge, à laquelle les fidèles des siècles de foi se préparassent par des veilles saintes et le chant des matines. Martène, cité plus haut, parle aussi des vigiles de la Purification, et de celles de la Visitation, en traitant de ces fêtes.

Ajoutons que les vigiles de la Nativité, de la Circoncision et de l'Epiphanie de Notre-Seigneur sont, en grande partie, consacrées aux louanges de la bienheureuse Vierge, dont la part fut si grande dans ces glorieux mystères. On peut dire en effet de ces fêtes, comme de celles de la Purification et de l'Annonciation, que ce sont les fêtes de Marie autant que celles de Jésus.

Jeûne. — Aux pieuses veilles, les fidèles ont tenu, dès les anciens temps, à joindre le jeûne comme préparation aux fêtes de la très sainte Vierge. Le pape Nicolas Ier en donne un témoignage irrécusable, dans sa réponse à quelques questions des Bulgares. « Il y a, dit-il, le jeûne qui précède la fête de Pâques, « celui qui suit la Pentecôte, celui qui précède la solennité de « l'Assomption de la sainte Mère de Dieu, et le jeûne avant la « Nativité du Seigneur. Tels sont les jeûnes que la sainte Eglise « romaine tient des anciens et qu'elle garde [2]. »

Le pape Innocent III compte de même le jeûne de la veille de l'Assomption parmi ceux qu'observe l'Eglise romaine.

A la pratique du jeûne se joignait dès lors celle de l'abstinence de viande, comme on voit par les constitutions de plu-

[1] Octavam Assumptionis beatæ Dei Genitricis diem, quæ minime Romæ antea colebatur, vigiliis sacris, matutinisque, cum omni Clero pernoctans laudibus in Basilica ejusdem semper Virginis Dominæ nostræ, quæ foris muros, juxta Basilicam beati Laurentii Martyris sita est, celebrari præcepit. Anastas. Bibl., *in Leone IV*, p. 365.

[2] Quadragesimale jejunium, quod est ante Pascha, jejunium post Pentecostes, et jejunium ante solemnitatem Assumptionis sanctæ Dei Genitricis, et jejunium ante natalem Domini : quæ jejunia sancta Romana Ecclesia suscepit antiquitus et tenet. Labbei *Concil. Collect.*, tom. IX, num. 4, p. 1536.

sieurs anciens conciles [1]. Quelques églises particulières poussaient la rigueur de ce jeûne et de cette abstinence jusqu'à n'user ce jour-là, pour toute nourriture, que de pain, de fruits et d'herbes crues, avec un peu d'eau pour boisson [2].

Les Grecs portèrent encore plus loin que les Latins le zèle pour se préparer par la mortification à la fête de l'Assomption de la très sainte Vierge.

Ils la font précéder d'un véritable carême, et jeûnent pendant les quarante jours qui la précèdent, ne faisant d'exception que pour celui de la Transfiguration de Notre-Seigneur, qu'ils tiennent à célébrer avec joie et solennité.

Pour en revenir à l'Eglise latine, le pape Grégoire XI ordonna, si l'on en croit les écrivains qui ont laissé le récit de sa vie, que la vigile de la Nativité de la sainte Vierge fût accompagnée de jeûne. Urbain VI renouvela cette disposition, mais sans en faire une ordonnance expresse, exprimant le désir que l'on se préparât ainsi, par la pénitence, à toutes les fêtes de la sainte Vierge. Avant lui, un concile tenu en l'an 1009 avait témoigné et formé le même vœu [3].

On peut conclure de ces textes que la pratique du jeûne était généralement adoptée pour les vigiles des autres fêtes de Marie, telles que la Purification et la Visitation. Les textes anciens qui fourniraient la preuve se rencontrent difficilement [4]; mais S. Antonin nous assure qu'il y avait peu de chrétiens au XVe siècle, qui ne se préparassent par le jeûne aux fêtes de la Mère de

[1] Ut quatuordecim dies ante festivitatem Joannis Baptistæ in abstinentia sint carnis, et sanguinis, nisi infirmitate impediente, aut alicujus festi solemnitate, quæ in illo Episcopio celebris habeatur, intercedente, et ante nativitatem Domini similiter, et in vigilia Epiphaniæ, et in omnibus vigiliis Apostolorum, et in vigilia Assumptionis S. Mariæ. IDEM, *ibid.*, tom. XI, cap. I, p. 1530.

[2] Vigilia quoque Assumptionis, omnium sanctorum, et omnes sextas ferias quadragesimæ facimus in pane et aqua, fructibus et herbis crudis. *Part.* II, cap. X, de Jejuniis et cibis nostris (*Constit. seu statuta Canonicor. regular. Monasterii Niconensis*).

[3] Genitricis Domini namque nostri, almæ videlicet Mariæ festa solemnia primo cum jejuniis, et postea cum suavissimo melodiarum cantilena, honorifice ab omnibus celebrentur solemniter. CONCIL. ENHAMENSE, *in Collect. Concilior. Labbe*, tom. XI.

[4] Sunt etiam qui autumant alicubi jejunium olim fuisse per aliquot dies ante Purificationem; verum ad id probandum auctores deficiunt. Huic tamen opinioni asserendæ favere posset, quod in veteri Missali Bituricensi; in Parisiensi annorum 300; in veteri Breviario Ordinis Fontebraldensis, et in Ordinario Silvanectensi notatur : *Vigilia Purificationis :* id quod ad jejunium proxime accedit. MARTEN., *de Antiquis Ecclesiæ ritibus*, lib. IV, cap. XV.

Hæc festivitas (scilicet Visitatio) cum vigilia, jejunio et octava olim recolebatur.... In vigilia Visitationis Mariæ Epistola : *Signum magnum apparuit in cœlo :* Apoc., XII. Evangelium : *Dum esset desponsata.* Matth., I. — Treviris Moguntiæ Monasterii Strigoniæ, et apud Dominos Theutonicos introitus in vigilia : *Rorate cœli,* etc. IDEM, *ibid.*, cap. XXXIII.

Dieu ; les pécheurs eux-mêmes les plus endurcis n'hésitaient pas à jeûner au pain et à l'eau, non seulement la veille de ses fêtes les plus solennelles, mais les samedis, ou d'autres jours qu'ils se fixaient par dévotion [1]. Ce pieux usage n'était pas une nouveauté. Barthélemy de Trente, auteur du XIIIe siècle, de l'ordre de S. Dominique, rapporte qu'un misérable, coupable de toutes sortes de crimes, jeûnait strictement la veille des fêtes de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption de la très sainte Vierge, pour obtenir la grâce de ne pas mourir dans l'impénitence finale. Il faisait encore d'autres actes de dévotion envers la sainte Vierge. A la fin il tomba entre les mains de ceux qui le recherchaient pour le châtier selon son mérite, et fut percé de mille coups. Mais ceux qui le frappaient n'arrivaient pas à lui donner la mort. Alors il leur dit : Je ne mourrai pas, tant que je n'aie confessé mes péchés à un prêtre. J'ai obtenu cette grâce de la Mère de miséricorde. Ses ennemis étonnés firent venir un prêtre au plus tôt : il se confessa et rendit le dernier soupir. Barthélemy de Trente dit que des témoins de ce fait existaient encore au moment où il le racontait.

Entre les jours que la piété des fidèles aimait à sanctifier par le jeûne, il faut citer celui de la semaine auquel tombait la fête de l'Annonciation. Les chrétiens de ces siècles de foi généreuse avaient un tel respect pour le mystère de l'Annonciation, que, pendant toute l'année, le jour où tombait cette fête était sacré pour eux, et ils le sanctifiaient par le jeûne.

S. Antonin trouvait cette pratique établie au XVe siècle, et Barthélemy de Trente nous apprend que le pape Innocent IV y était fidèle. Les cardinaux imitaient son exemple et beaucoup de chrétiens connus par leur piété faisaient de même. Cette sainte pratique était pour tous une source de bénédictions [2].

L'aumône et les autres œuvres de charité envers le prochain. — L'ange Raphaël disait autrefois à Tobie : *La prière est bonne avec le jeûne et l'aumône* [3] : il était juste que les fidèles, désireux de se préparer dignement aux fêtes de Marie, ajoutassent l'aumône et les œuvres de charité aux prières des saintes veilles et aux rigueurs du jeûne. Alcuin ne faisait qu'exprimer d'une autre manière la pensée de l'ange lorsqu'il disait : « Le jeûne est parfait si l'on y joint les aumônes et la

[1] Sed et mali christiani modo suo benedicunt Virginem : nam et homicidæ, adulteri, incestuosi, blasphemi, proditores jejunant in honorem ejus sabbatis, vel totum annum die Annuntiationis, vel vigilias festivitatum ejus in pane et aqua. S. ANTONIN., IV part. Summæ, tit. XV, cap. XIV.

[2] Hæc dies Annuntiationis a Domino Innocentio IV, et a Dominis Cardinalibus quibusdam, et a multis aliis discretis, in tanta habetur reverentia, ut per totum annum, feriam in quam venerit, jejunent. Et multa bona ex tali jejunio evenerunt. BARTHOL. TRIDENT., cap. XXXVIII. *Annuntiatio B. M. V.*

[3] Bona est oratio cum jejunio et eleemosyna. TOB., XII, 8.

« prière. Un tel jeûne pénètre jusque dans le ciel; il parvient « au trône du Dieu Très-Haut; car il fait de l'homme un être « spirituel, et l'associe aux anges [1]. » S. Grégoire le Grand, dans l'office de la vigile des martyrs, dit que le jeûne, la prière et l'aumône sont les remèdes des péchés, et les plus sûrs moyens d'avancer dans la vertu; il supplie Dieu, par l'intercession des martyrs, d'accorder aux fidèles la grâce d'avancer dans ces saintes pratiques et de les exercer pieusement en leur honneur [2]. Pourquoi n'aurait-on pas fait dès lors, et ne ferait-on pas aujourd'hui en l'honneur de la très sainte Vierge, ce que S. Grégoire demandait à Dieu, et faisait demander par les prêtres et le peuple, la grâce de faire mieux encore, en l'honneur des martyrs et des autres saints? C'est surtout par l'imitation de leurs vertus que nous honorons les saints dont nous célébrons la fête. Nous savons que nulle créature ne pratiqua plus parfaitement que Marie la charité envers le prochain. Nulle n'aima plus qu'elle à répandre des aumônes dans le sein des pauvres, et à soulager, selon ses moyens, ceux qui souffraient. Aux noces de Cana, elle venait en aide aux jeunes époux exposés à un affront pénible; maintenant qu'elle règne dans la gloire du ciel, elle se fait notre avocate, notre tendre mère. Il lui sera donc extrêmement agréable, que par amour pour elle, afin de nous préparer à ses solennités, nous aidions de nos aumônes et de nos bons offices de toutes sortes, ceux qui sont nos frères et, comme nous, ses serviteurs et ses enfants. Mère de miséricorde, elle veut que ses fils lui ressemblent et soient miséricordieux. Mais il faut que l'aumône soit jointe au jeûne et à la prière qui sanctifie l'une et l'autre. Les Pères ne se lassent pas de rappeler la nécessité de ces trois œuvres capitales, pour le saint temps du Carême : elles sont nécessaires aussi pour la préparation aux fêtes de la très sainte Vierge, puisqu'il faut, pour les bien célébrer, un cœur pur et brûlant de charité, que le cœur se purifie par la pénitence, que la charité n'existe réellement que lorsqu'elle agit, et que la prière seule peut obtenir la grâce de faire des progrès dans l'une et l'autre vertu.

[1] Perfectum est jejunium, quod in eleemosynis et oratione fit. Cœlum transit et ad thronum Altissimi Dei pervenit : tunc enim homo spiritualis effectus, Angelis conjungitur. Alcuin., *lib. de Virtutib. et vitiis*, cap. xvi.

[2] Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus : misericordiæ dator, et totius bonitatis auctor, qui jejuniis, orationibus et eleemosynis peccatorum remedia, et virtutum omnium tribuis incrementa, te humili devotione precamur, ut qui sanctis tuis, quorum festa prævenimus, martyrii dedisti coronam, intercessionibus eorum ad hæc agenda nobis tribuas indefessam efficaciam. S. Gregor. Mag., *Præfat. Missæ in Vigil. plurimorum Martyrum.*

§ II. — *De la pieuse coutume de donner le nom de Marie aux femmes et quelquefois même aux hommes.*

Après le nom de Jésus, il n'en est pas de plus vénérable que le nom de Marie sa Mère : il n'en est pas non plus de plus doux et de plus aimé. On peut donc se demander si la coutume, qui s'est tant généralisée dans notre siècle, de donner aux femmes, et même quelquefois aux hommes, le nom de Marie, est digne de louange ou de blâme. N'y a-t-il pas une sorte de profanation dans l'application de ce nom sacré à une multitude de personnes qui, bien souvent, hélas! se montrent indignes de le porter? On l'a pensé à certaines époques, dans quelques contrées, en Pologne par exemple, mais presque partout et toujours, la confiance et l'amour l'ont emporté sur la crainte, et l'on a aimé à mettre les enfants sous la protection particulière de la Mère de Dieu, en leur donnant son nom.

Cet usage, quoique moins répandu que de nos jours, n'était pas inconnu dans les premiers siècles du christianisme. Quelquefois on craignait, en le donnant, de l'exposer aux risées et aux blasphèmes des païens, et on le remplaçait par d'autres noms dont la signification rappelait quelqu'un des privilèges de l'auguste Mère de Dieu : Irène, Innocence, Fulgence, Lucie; c'est-à-dire Pacificatrice, Sainte, Brillante, Lumineuse. Mais cette prudente réserve n'empêche pas qu'on ne retrouve plus d'une fois le saint nom de Marie dans la liste des martyrs.

Dans les actes des saints Jacques et Marien, et des autres martyrs qui répandirent avec eux leur sang pour la foi en Numidie, la mère du saint martyr Marien est nommée : on l'appelle Marie et c'est d'elle que son fils a pris le nom qu'il porte. Les actes des martyrs la félicitent de porter ce beau nom [1] et S. Augustin dit qu'elle était digne de le porter [2]. Si l'on en croit Ruinart, ces saints martyrs consommèrent leur sacrifice en l'année 259.

Dans les actes de S. Saturnin [3], de S. Dative et de leurs compagnons, qui furent cruellement tourmentés et donnèrent leur vie pour Jésus-Christ en l'an 304, il est parlé d'une sainte

[1] O te felicem merito Mariam, o te beatam, et filio tuo matrem et nomine. Quis in ea tanti vocabuli felicitatem credat errasse, quam sic uteri sui fœtus ornavit? *In actis SS. Jacobi Mariani et aliorum*, etc. Num. 13.

[2] Nomen non inane portabat; non frustra Maria vocabatur : mulier quidem illa non virgo, non intacta Spiritu sancto, sed tamen pudica de marito.... O sancta, et tu, Maria, impar quidem merito, sed par voto. S. August., serm. 284, n. 2.

[3] Saturninus Presbyter cum filiis quatuor, id est Saturnino juniore et Felice Lectoribus, Maria Sanctimonialis, Hilarione infante, etc. *In Actis* SS. Saturnini, Dativi, etc., num. 2.

femme consacrée à Dieu, du nom de Marie, qui se distingua parmi les plus généreux témoins de la foi.

Le martyrologe romain nous fait encore connaître plusieurs autres saintes martyres, portant le nom de la bienheureuse Vierge, d'abord sainte Marie, humble servante qui fut martyrisée le 1er novembre, sous le règne d'Adrien, puis une autre Marie qui versa son sang sous le règne de Dioclétien, et dont il est fait mention le 2 décembre.

Qui ne connaît l'histoire de l'illustre pénitente, sainte Marie l'Egyptienne, qui vécut au temps où régnait Justinien l'ancien? A la date du 24 novembre, le martyrologe fait mention de deux saintes femmes, Flore et Marie, qui subirent un glorieux martyre pendant la persécution des Arabes.

On voit que la pieuse coutume de donner aux femmes le nom de Marie n'avait pas cessé avec les trois premiers siècles de l'Eglise. Il semble que dans ces temps reculés, elle ne régna nulle part plus généralement qu'en Perse. Les actes des martyrs de cette contrée, recueillis par le savant Assémani, citent plusieurs vierges de ce nom qui versèrent leur sang pour la foi.

Les femmes ne furent pas seules à porter le nom de la Mère du Sauveur; il fut souvent donné aux hommes, avec la désinence particulière indiquant le changement de genre. *Maria* devenait *Marianus*. Nous avons déjà cité plus haut S. Marien dont la mère s'appelait Marie. Ce nom de Marien signifiait que ceux qui le portaient étaient particulièrement dévoués à Marie, qu'ils lui appartenaient, la servaient et avaient un droit singulier à sa protection. Ce nom se rencontre assez souvent dans les monuments anciens [1]. Il a pu quelquefois être donné aux enfants, chez les païens, en souvenir de Marius. Mais il est évident que pour les chrétiens il avait une autre signification et rappelait un autre souvenir. Du reste, il arrive souvent de nos jours, comme il est arrivé aux siècles passés, que l'on donne aux hommes le nom de Marie avec sa terminaison féminine; souvent aussi on l'adjoint à un autre nom avec lequel il n'en forme pour ainsi dire qu'un seul : Pierre-Marie, Jean-Marie, Joseph-Marie.

On aurait tort de s'étonner que la pieuse coutume de donner aux enfants de l'un et l'autre sexe le nom de Marie se soit in-

[1] Pour ne donner que quelques exemples, Sozomène cite un Marianus, notaire de l'empereur Constantin, et chargé par lui de remettre une lettre aux évêques réunis en concile à Tyr. Avant cette époque, sous le règne de l'empereur Décius, un lecteur du même nom reçut la couronne du martyre. Un diacre appelé de même eut ce même honneur à Rome, sous Numérien. Le Martyrologe cite encore un autre Marianus, martyr au 17 octobre, et un saint confesseur du même nom au 19 août. On pourrait en trouver d'autres encore.

troduite dès les premiers temps dans l'Eglise, et y ait persévéré. Ne leur donne-t-on pas le nom de quelque saint? pourquoi exclure le nom de Marie du catalogue où sont inscrits les noms de ceux que nous devons prendre pour nos modèles et nos protecteurs? Toutes les raisons qui militent en faveur du nom des autres saints ont plus de force encore lorsqu'il s'agit de ce nom béni. Ces raisons sont au nombre de quatre principales. Cette pratique honore les saints et témoigne notre reconnaissance pour leurs bienfaits; elle est un acte d'amour et de piété envers eux; elle nous assure leur protection; elle excite en nous le désir de les imiter.

Prendre le nom de quelqu'un, en témoignage de reconnaissance et pour lui faire honneur, n'est pas autrement rare. On en citerait cent exemples parmi les païens : contentons-nous de deux, empruntés à la vie des saints. S. Cyprien prit le nom de Cæcilius, en souvenir du vénérable prêtre qui l'avait instruit dans les sciences humaines, mais surtout dans la science de Dieu; S. Pierre Damien prit le nom de Damien qui était celui d'un de ses frères, en reconnaissance de ce que ce dernier avait fait pour lui dans sa jeunesse.

Quelquefois un sentiment de vive reconnaissance inspira aux parents la pensée de donner à leurs enfants le nom des saints à l'intercession desquels ils attribuaient la grâce de leur naissance. Dans son livre intitulé *Exhortation à la virginité*, S. Ambroise introduit une sainte femme appelée Julienne, qui dit à son fils qu'il a reçu de son père le nom de Laurent, parce que sa naissance était due à l'intercession de ce bienheureux martyr [1].

S. Jean Chrysostome, dans l'éloge qu'il fait du saint évêque Mélite, voulant montrer combien il était cher à ses ouailles, dit que les parents voulaient tous que leurs fils portassent son nom. Laissant de côté les noms de leurs pères et de leurs aïeux, les mères imposaient le nom du bienheureux Mélite à leurs enfants. Il leur semblait qu'elles introduisaient ainsi le saint lui-même à leur foyer. La piété l'emportait sur la nature, et, grâce à leur nom, les enfants devenaient doublement chers à leurs parents. Ce nom béni semblait être l'ornement, la sécurité de leurs demeures, et le gage du salut pour ceux qui le portaient [2].

[1] Considera qui te ut nasceris juverit. Filius es votorum magis quam dolorum meorum. Considera, cui te muneri pater tali nomine designaverit, qui vocavit Laurentium. Ibi vota deposuimus, ubi nomen adsumsimus. Vota effectus secutus est : redde martyri quod debes martyri. Ille te nobis impetravit : tu restitue, quod de te hujusmodi nominis appellatione promisimus. S. Ambros. *Exhortat. Virginit.*, cap. III, alias n. 15.

[2] Nam cum eum a principio in civitatem ingressum excepissetis, unusquisque filium suum ejus nomine appellabat : per appellationem existimans unusquisque in domum suam sanctum introducere, missisque patribus, avis

S. Chrysostome ajoute que non contents de donner le nom de Mélite à leurs enfants, les fidèles de la ville épiscopale leur enseignaient de bonne heure à se rendre dignes du nom qu'ils portaient, par l'imitation des vertus du saint évêque.

Ce fut ce même désir d'avoir les saints pour protecteurs et pour modèles, qui porta beaucoup de chrétiens sortis de la gentilité, à prendre les noms des saints de l'Ancien Testament, de préférence à ceux de leurs ancêtres. Il leur semblait que, s'ils portaient les noms de Jacob, de David, de Jérémie, d'Isaïe, de Daniel, il leur serait plus aisé d'affronter sans crainte la fureur des tyrans.

Il est évident que nul d'entre les saints n'a droit, autant que la bienheureuse Vierge Marie, à des témoignages de respect, à des marques d'amour de notre part. Nul autant qu'elle n'est puissant pour nous protéger et empressé à le faire ; nul ne nous offre un aussi parfait modèle de toutes les vertus. Si donc les raisons que nous avons énoncées, pour justifier la pieuse coutume de donner les noms des saints aux nouveaux baptisés, sont bonnes, elles le sont éminemment, lorsqu'il s'agit du nom de Marie. Quant aux scrupules de quelques-uns, qui semblent voir une profanation dans l'emploi de ce nom, quelquefois, hélas ! mal porté, il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Les méchants abusent des meilleures choses, mais leurs abus n'empêchent pas le bien de se faire. Il ne faudrait jamais semer si l'on craignait de voir çà et là de l'ivraie dans son champ. D'ailleurs ce nom de Marie est une source de grâces, un gage de protection particulière et, par conséquent, souvent une cause de conversion pour les malheureuses créatures qui le portent indignement. Si l'on s'arrêtait à ces craintes exagérées, il est une multitude de noms qu'on n'oserait donner. Appellerait-on *Célestin* quelqu'un vivant sur la terre, et vivant d'une vie peut-être terrestre ? Oserait-on donner à un autre le nom d'*Innocent*, fût-il un grand et saint pape ? Celui d'*Ange* ? Celui d'*Athanase* qui signifie immortel ? De tels noms n'indiquent pas ce qu'est celui qui les porte, mais ce qu'il doit être, le but auquel il lui faut tendre

et proavis, matres beati Melitii nomen imponebant liberis, quos peperarant : naturam enim vincebat amor pietatis et deinceps qui nascebantur, non naturali solum benevolentia, sed etiam affectu erga illam appellationem erant cari parentibus : ipsum enim nomen, et ornamentum cognationis, et ædium tutelam, et ita vocatis salutem, et amoris solatium esse existimabant. S. Chrysost. Hom. in S. Melitium, n. 1.

[1] Atque idipsum aiunt, sæviente persecutionis tempore contigisse, quo Ethnicos multos sanctorum hominum appellationes sibi arripere vidimus : se enim Jacobum alius ; alius item Israelem ; alii etiam Hieremiam, et Isaiam et Danielem nuncupabant : quibus assumptis appellationibus, alacri et forti animo ad martyria accedebant. Procopii Gazæi comment. *in Isaiam*, xliv.

sans cesse. Il en est de même du nom béni de la Mère de Dieu. Il rappelle à ceux et celles qui le portent, l'obligation où ils sont de se rendre dignes de le porter, autant qu'il est possible à la faiblesse humaine.

§ III. — *Des promesses et des vœux faits à la très sainte Vierge.*

Ceux qui courent quelque grand danger ou désirent vivement obtenir une grâce signalée, recourent quelquefois à des promesses et à des vœux, qu'ils adressent à Dieu, à la sainte Vierge ou aux saints. Il est conforme à la raison et à la justice de donner pour recevoir, et aussi de promettre quelque chose en récompense de ce que l'on aura reçu. Aussi la pratique de ces sortes de vœux ou de promesses remonte-t-elle à la plus haute antiquité. On la retrouve dans tous les âges chrétiens. Que d'églises, que de monastères ont été fondés et enrichis, dans le cours des siècles, par suite de cette pieuse coutume! Que d'œuvres moins éclatantes, mais non moins agréables à Dieu, parce qu'elles procèdent d'une égale charité, ont été et sont accomplies chaque jour, en raison des mêmes engagements pieux!

Les monuments qui nous sont restés des premiers siècles du christianisme, ont généralement rapport à des vœux adressés aux martyrs. Mais les chrétiens des premiers siècles connaissaient, aussi bien que nous, la puissance de l'intercession de Marie. On ne peut donc pas douter de leur confiance en elle; confiance qui se manifestait nécessairement par des vœux et des promesses, lorsque les circonstances les y poussaient.

Cette pratique est tellement dans la nature, que les païens eux-mêmes l'avaient très en honneur. Ils adressaient des vœux, ils promettaient des sacrifices à leurs fausses divinités, et suspendaient des *ex-voto* dans leurs temples, en souvenir des bienfaits qu'ils s'imaginaient en avoir reçus. Le démon ne manquait pas de détourner à son profit le sentiment bon en lui-même, qui les faisait agir. Adoré dans les temples des idoles, il opérait quelquefois des choses étonnantes, contrefaçons des véritables miracles qu'il n'appartient d'accomplir qu'à Dieu seul et aux saints, dépositaires de sa puissance. Il affermissait ainsi son culte et enchaînait plus étroitement les âmes de ses victimes. Au dire de Strabon [1], le temple d'Epidaure était souvent témoin de cures étonnantes, attribuées à Esculape; des inscrip-

[1] Hæc urbs obscura non est propter Æsculapium, qui ibi claret, creditur-que omnis generis morbos depellere, semperque templum refertum habet ægrotantibus, ac tabellis, in quibus, quo quisque morbo liberatus fuerit, consignatum extat, sicut et in Coo, et Triccæ. Strabo, *Geograph.*, lib. VIII.

tions nombreuses les attestaient. Horace [1] parle de ces tablettes votives, témoignages de reconnaissance. Elles ne sont inconnues ni à Virgile [2], ni à Tibulle [3], ni à Ovide [4].

Que l'on fasse aussi large qu'on veut la part de la fraude et de la crédulité, cette pratique des vœux adressés par les idolâtres à leurs fausses divinités, et des *ex-voto* déposés dans les temples en témoignage de reconnaissance, n'en est pas moins digne de remarque. Les hérétiques, toujours en quête de ce qui peut ravaler le culte rendu à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints, par l'Eglise, ont prétendu que la pieuse pratique des vœux ou promesses dont nous parlons et des *ex-voto*, était empruntée au paganisme et, par conséquent, indigne de la religion chrétienne. Quand il serait vrai que les fidèles des premiers siècles aient emprunté, pour honorer Dieu et les saints, une coutume bonne en elle-même, dont ils voyaient mal user autour d'eux, cette coutume sanctifiée par un pieux usage, et rapportée tout entière à la gloire de Dieu et des saints, n'avait plus rien de condamnable.

Mais il faut, pour retrouver l'origine de la pieuse pratique qui nous occupe, remonter à une source plus élevée et plus pure. Dieu lui-même daigna inspirer et approuver les vœux des saints personnages de la loi mosaïque. Pour ne citer qu'un exemple, Anne, mère du prophète Samuel, obtint d'être féconde, lorsqu'elle eut fait au Seigneur le vœu de lui consacrer son enfant. Il en est de même des *ex-voto*. On lit au chapitre XVI de l'Exode : « Moïse dit à Aaron : *Prends un vase et mets-y de la manne, autant que peut en contenir un gomor, et place-le devant le Seigneur afin de le conserver en vos générations* [5]. Moïse ne faisait que transmettre à Aaron l'ordre qu'il avait reçu du Seigneur. Et pourquoi Dieu avait-il voulu conserver cette manne ? Il le dit lui-même au verset précédent : *Emplis-en un gomor et qu'il soit gardé dans les générations qui doivent venir dans la suite, afin qu'elles connaissent le pain dont je*

1 .... Me tabula sacer
Votiva paries indicat humida
Suspendisse potenti
Vestimenta maris Deo.
HORAT., lib. I carm. Ode V.

2 Servati ex undis, ubi figere dona solebant.
VIRGIL. XII Æneid., vers. 768.

3 Nunc Dea, nunc succurre mihi, nam posse mederi
Picta docet templis multa tabella tuis.
TIBULL., lib. I Eleg. III, v. 27.

4 Et posita est meritæ multa tabella Deæ.
OVID. *Fast.* III, v. 268.

5 Dixitque Moyses ad Aaron : sume vas unum, et mitte ibi man, quantum potest capere gomor, et repone coram Domino ad servandum in generationes vestras. *Exod.*, XVI, 33.

vous ai nourris, quand vous avez été retirés de la terre d'Egypte [1]. Ce vase rempli de manne était donc un véritable *ex-voto*, placé par ordre de Dieu lui-même dans l'Arche d'alliance, pour rappeler, pendant le cours des siècles, le grand miracle accompli par le Seigneur, en faveur de son peuple, dans le désert. L'apôtre S. Paul, dans l'épître aux Hébreux (IX, 3, 4), constate que l'ordre de Dieu fut accompli et que l'Arche d'alliance renfermait une urne d'or remplie de manne.

Un autre *ex-voto* semblable à ceux que l'on rencontre de nos jours dans une foule de sanctuaires consacrés à Marie ou aux saints, fut l'épée de Goliath que David, après la victoire remportée sur ce terrible ennemi de son peuple, suspendit dans le tabernacle.

Judith offrit de même au Seigneur les armes d'Holopherne, et le rideau dans lequel elle avait enveloppé la tête sanglante de cet ennemi de Dieu. On peut aussi regarder comme des *ex-voto*, les rats en or et les autres objets de même métal que les Philistins offrirent à l'Arche d'alliance, lorsqu'ils la renvoyèrent aux Israélites, pour être délivrés de l'invasion des rats qui ruinaient leur pays, et de la cruelle maladie qui s'attaquait indistinctement à tous les habitants, et les faisait mourir en grand nombre.

Les chrétiens des premiers siècles avaient donc d'autres exemples à suivre que ceux des idolâtres, lorsqu'ils inauguraient la pieuse pratique des vœux adressés à Marie et aux saints ; ils avaient l'enseignement de Dieu lui-même, et la conduite des personnages marquants de l'ancienne loi. Leurs *ex-voto* n'étaient pas une copie d'un hommage sacrilège rendu au démon, c'était un acte de reconnaissance agréable à Dieu, qui avait daigné le montrer plus d'une fois dans les temps anciens, même par des miracles. C'est ainsi que la manne se conserva dans l'Arche, sans corruption, pendant une longue suite de siècles ; c'est ainsi encore que les Philistins furent délivrés pour toujours des deux plaies qui les affligeaient, aussitôt qu'ils eurent renvoyé l'Arche, en y joignant la représentation des causes de leurs souffrances.

L'ingratitude tarit la source des grâces, la reconnaissance au contraire les fait couler avec une abondance toujours croissante. Promettre à Dieu, à Marie ou aux saints qu'on publiera les bienfaits que l'on attend de la divine miséricorde, les publier en effet lorsqu'on les a reçus, et laisser un témoignage visible et durable de sa reconnaissance, n'est-ce pas le moyen d'attirer sur soi la bénédiction divine et de mériter des faveurs nouvelles ? Les

[1] Iste est sermo quem præcepit Dominus : Imple gomor ex eo, custodiatur in futuras retro generationes, et noverint panem quo alui vos in solitudine, quando educti estis de terra Egypti. *Exod.*, XVI, 32.

vœux que l'on adresse à Dieu, les promesses qu'on lui fait touchent son cœur et obtiennent des merveilles ; mais les *ex-voto* sont une prédication de chaque moment, qui dure aussi longtemps que l'objet offert reste exposé aux yeux des hommes. Quoi de touchant comme ces béquilles laissées par un pauvre paralytique, dans une humble chapelle de Marie par exemple, où il a retrouvé miraculeusement, par son intercession, une santé longtemps désirée et cherchée en vain ? Quoi de touchant aussi comme ces multitudes innombrables d'inscriptions, témoignages de reconnaissance, auxquelles ne suffisent plus les murailles des plus vastes sanctuaires consacrés à la Mère de Dieu, à S. Joseph ou à quelque autre saint ? Il peut se faire que, dans le nombre, quelque illusion se soit glissée, et que l'on ait pris pour une grâce ce qui n'était qu'un fait purement naturel ; mais ces rares exceptions, si elles existent, n'ôtent rien à la consolante grandeur de l'ensemble. On lit tout à la fois sur ces murailles bénies, la miséricorde de Dieu, l'efficacité de l'intercession des saints, et la reconnaissance de ceux qui ont été l'objet de leurs faveurs.

§ IV. — *De la consécration du samedi à honorer Marie.*

En parlant du Petit Office de la sainte Vierge et de l'Office *de sancta Maria in sabbato*, nous avons démontré indirectement que la pieuse coutume consacrée par l'Eglise d'honorer la très sainte Vierge d'un culte particulier, le dernier jour de la semaine, remonte à une haute antiquité.

Quelques auteurs ont dit qu'il avait été introduit par les Pères du concile de Clermont, rassemblés pour préparer la première croisade ; mais, des siècles avant cette époque, on récitait l'office du samedi en l'honneur de la sainte Vierge, et l'on disait la messe votive *de Beata*, composée par Alcuin pour ce jour-là. Du reste on ne trouve pas trace de cette institution dans les constitutions qui nous restent de ce concile. Peut-être cependant a-t-il autorisé cette pieuse coutume existant déjà, et a-t-il étendu à toute l'Eglise ce qui n'était pas encore universellement reçu.

Quoi qu'il en soit, la consécration particulière du samedi au culte de la sainte Vierge est très ancienne.

On ne peut pas fixer d'une manière certaine les motifs qui déterminèrent l'Eglise à instituer cet usage, ou à le consacrer par son autorisation, s'il s'est introduit pour ainsi dire de lui-même, grâce à la piété des fidèles, et répandu peu à peu. En effet les monuments authentiques pour nous renseigner font défaut. Mais les auteurs assignent plusieurs raisons qui légitiment parfaitement cette pieuse institution ; ils sont d'accord pour la regarder comme très agréable à la Mère de Dieu. Quel-

ques-uns lui donnent une origine miraculeuse. Il y avait autrefois, disent-ils [1], à Constantinople, dans une église, une image de la sainte Vierge, tenue en grande vénération : devant cette image était suspendu un voile qui la dérobait à tous les regards et que l'on n'écartait qu'en quelques circonstances solennelles. Or il arriva une chose merveilleuse. Le vendredi à l'heure des vêpres, on vit tout à coup le voile se détacher de lui-même et disparaître comme s'il était emporté au ciel. L'image demeurait ainsi découverte et visible pour tout le reste du jour, toute la nuit et la journée du samedi, jusqu'après la célébration des vêpres, alors le voile redescendait vers l'image et la recouvrait de nouveau. Ce prodige, répété chaque semaine, pendant assez longtemps, inspira la pensée de consacrer le samedi au culte de Marie et de chanter ce jour-là, dans l'église témoin du miracle, une messe en son honneur.

Ce récit, tout pieux qu'il est, ne s'appuie sur aucune autorité sérieuse : il se peut qu'il soit vrai, mais il se peut aussi que l'on se trouve en face d'une de ces légendes mensongères, inventées par les Grecs, après leur séparation de l'Eglise, pour donner quelque relief à leur révolte schismatique. Cherchons donc d'autres motifs plus sérieux.

L'auteur qui rapporte cette légende ajoute : Marie est la porte du ciel. Le dimanche, jour du Seigneur, est la figure du ciel : il est donc juste que Marie nous y introduise, et que l'office de la sainte Vierge précède l'office du dimanche, que le jour de Marie soit comme l'aurore du jour de son Fils.

S. Pierre Damien donne une autre raison. Le sabbat, dit-il, signifie *le repos*, parce que, d'après la sainte Ecriture, ce fut le jour auquel Dieu se reposa. Il était bien que ce jour de repos fût consacré à Marie, car la bienheureuse Vierge est la maison que la divine Sagesse s'est construite, et dans laquelle elle s'est reposée comme dans un lit très sacré, par le mystère de son incarnation [2].

L'auteur de la *Vigne mystique* croit que l'Eglise a choisi le samedi pour le consacrer à Marie, en souvenir de ce samedi douloureux, pendant lequel elle est restée seule fidèle à son divin Fils enseveli dans le tombeau ; le découragement s'était emparé des apôtres, des saintes femmes, des disciples ; ils semblaient tous avoir perdu la foi. Mais la foi de Marie ne faiblit pas ; sa confiance ne l'abandonna pas dans cette épreuve plus pénible

[1] Belethus, *Explicat. divin. Offic.*, cap. li.

[2] Sabbatum enimvero quod *requies* interpretatur, quo videlicet die Deus requievisse legitur, satis congrue beatissimæ Virgini dedicatur. Quam nimirum sibi Sapientia domum ædificavit, atque in ea per assumptæ mysterium velut in sacratissimo lectulo requievit. S. Petrus Dam., opusc. xxxiii *de bono suffragiorum.*

pour elle que pour tous les autres. Elle seule fut toute l'Eglise fidèle pendant ce jour ; il est donc juste qu'elle y soit particulièrement honorée [1].

D'après Novat, le jour du sabbat ou samedi était consacré au Seigneur en mémoire de la création du monde. Lorsqu'on le consacre maintenant à honorer Marie, c'est encore la création du monde que l'on honore, car Marie possède et rassemble en sa personne, soit formellement, soit éminemment, toutes les perfections qui brillent dans les créatures. N'est-elle pas en effet, après Jésus-Christ, la cause finale de toutes les créatures ? N'était-elle pas avec Dieu, selon la parole du Sage, lorsqu'il composait toutes choses [2].

Novat donne encore une autre raison que voici : Le jour du sabbat fut destiné particulièrement au culte du Seigneur sous l'ancienne loi. Maintenant, sous la loi évangélique, il convient au Christ, notre Sauveur, qu'il soit consacré à la très sainte Vierge, pour montrer ainsi qu'il approuve et regarde comme rendu à lui-même l'honneur que l'on fait à sa Mère.

Un autre auteur dit que le samedi est le jour où l'on honore le martyre de la bienheureuse Vierge. Sans doute ses souffrances furent portées jusqu'au comble pendant la passion de son divin Fils ; on peut dire cependant qu'elles ne s'adoucirent pas pendant les heures qui suivirent, jusqu'au coucher du soleil, et pendant tout le sabbat ; car elle ne cessa pas un seul instant d'avoir présent à la pensée tout ce que Jésus avait souffert. Le vendredi est destiné à honorer la passion du Sauveur, et le samedi celle de Marie [3].

On a dit encore que le samedi fut le jour de la naissance de la sainte Vierge, de l'Annonciation du Sauveur et de l'Assomption, et que telle est la cause de sa consécration au culte de la Mère de Dieu. Quelques-uns enfin ont pensé que les Grecs, qui avaient hérité des Juifs un grand respect pour le sabbat, reprochaient aux Latins d'en faire trop peu de cas. Ce fut, disent-ils, pour faire cesser ce reproche qu'ils consacrèrent le samedi à Marie.

Enfin, les plus sages reconnaissent que plusieurs de ces motifs ont pu contribuer au choix que fit l'Église de ce jour plutôt que d'un autre, mais qu'on ignore lesquels. La seule chose certaine est celle-ci : l'Église ne s'est pas déterminée à agir ainsi sans un motif sérieux de le faire, comme elle en a eu pour assigner aux autres jours de la semaine les messes qui

[1] *Vitis Mystica* seu Liber de *Passione Domini*, cap. II, in appendice oper. *S. Bernardi.*

[2] Novat., t. II, p. 428.

[3] Joannes Heroldus, *Dominicanus*, vulgo *Discipulus*, ut creditur.

doivent y être dites de préférence, et les offices votifs qu'elle permet de réciter. Pour nous ce motif n'est autre qu'une sorte d'instinct surnaturel, qui pousse d'abord les âmes pieuses à choisir de préférence un jour particulier, sans raison bien déterminée, pour le consacrer à une dévotion ; l'habitude s'étend et s'enracine : on l'accepte généralement sans trop savoir pourquoi et, à la fin, l'Eglise sanctionne de son autorité suprême cette coutume bonne en soi, sans exiger d'autre motif du choix d'un jour plutôt que d'un autre, que la coutume même qui existe. On peut trouver ensuite, comme pour le samedi, de nombreuses raisons de convenance. Dieu les connaissait, mais ceux qui avaient d'abord fait le choix ne les connaissaient pas, ou n'y avaient songé que peu.

Pour sanctifier dignement le jour consacré à Marie, les fidèles multiplièrent les pratiques pieuses en son honneur; messe, office, chapelets et autres prières publiques ou particulières, on eut recours à tout, selon la dévotion de chacun; mais il est une pratique dont nous devons parler avec quelques détails, c'est celle du jeûne et de l'abstinence de viande le samedi.

Le jeûne du samedi est très ancien, au moins dans l'Eglise latine, car les Grecs ne l'ont pas admis. Il en est fait mention dans les *Constitutions apostoliques*, où il est recommandé en mémoire du temps pendant lequel le corps de Notre-Seigneur demeura dans le tombeau [1]. Le *Liber pontificalis* nous apprend que le pape Innocent Ier porta un décret dans le même sens.

« Il est évident, dit-il, dans une lettre à l'évêque Decentius, « qu'il faut jeûner le samedi. Si nous célébrons comme des « fêtes tous les dimanches de l'année, en mémoire de la très « sainte résurrection du Sauveur, et non pas seulement le jour « de Pâques, parce que ces dimanches rappellent chaque se- « maine le souvenir de cette solennité, si nous jeûnons tous les « vendredis en mémoire de la passion du Sauveur, nous ne de- « vons pas négliger le samedi qui se trouve entre ces jours de « tristesse et de joie. Il est constant que les apôtres passèrent « ces deux jours plongés dans une profonde tristesse, et cachés « par crainte des Juifs. Il ne serait pas raisonnable de sancti- « fier le vendredi et le dimanche, et de négliger le samedi dont « les titres à notre dévotion sont les mêmes. Nous ne repous- « sons pas le jeûne du vendredi, mais nous disons qu'il faut y « joindre celui du samedi, parce que ces deux jours furent des

[1] Mandavit autem solvere jejunium, septima die ad galli cantum, et per ipsum sabbatum jejunare : non quod jejunandum sit Sabbato die quo a creatione est cessatum : sed quod illo solo jejunari oporteat, in quo scilicet creator adhuc sub terra erat. *Constit. Apost.*, lib. V, cap. xxv

« jours de tristesse pour les apôtres et pour tous ceux qui s'é-
« taient attachés à Jésus-Christ [1]. »

Des paroles du pape Innocent Ier, il semble ressortir que le jeûne du samedi et celui du vendredi remontent au temps des apôtres. C'est ce qui résulte aussi des Constitutions apostoliques que nous avons citées. Cette pratique se continua sans interruption pendant un grand nombre de siècles, et nous ne nous arrêterons pas davantage à en prouver l'antiquité. Il faut remarquer cependant qu'elle ne fut pas universelle, même en Occident. S. Augustin nous dit que le nombre des Eglises qui l'avaient adoptée n'était pas le plus grand, quoiqu'il fût en usage dans l'Eglise de Rome et dans plusieurs autres, même très distantes d'elle. Le saint docteur approuve que l'on suive l'exemple de Rome [2].

Il n'y avait donc, même pour l'Eglise latine, aucune loi positive ordonnant strictement le jeûne du samedi; mais il y avait pour certains diocèses, et pour celui de Rome en particulier, une coutume ayant force de loi.

Peu à peu cette coutume tomba en désuétude et les Eglises qui l'avaient adoptée s'en tinrent à l'abstinence de viande qui

[1] Sabbato vero jejunandum esse, ratio evidentissima demonstrat : nam si diem dominicam ob venerabilem resurrectionem Domini nostri Jesu Christi non solum in Pascha celebramus, verum etiam per singulos circulos hebdomadarum, ipsius diei imaginem frequentamus, ac sexta feria propter passionem Domini jejunamus, sabbatum prætermittere non debemus, quod inter tristitiam atque lætitiam temporis illius videtur inclusum. Nam utique constat Apostolos biduo isto, et in mœrore fuisse, et propter metum Judæorum se occuluisse. Quod utique non dubium est, in tantum eos jejunasse biduo memorato, ut traditio Ecclesiæ habeat isto biduo sacramenta penitus non celebrari. Quæ utique forma per singulas tenenda est hebdomadas propter id, quod commemoratio diei illius semper sit celebranda. Quod si putant semel atque uno sabbato jejunandum : ergo et dominica et sexta feria semel in Pascha erit utique celebranda. Si autem dominici diei, et sextæ feriæ per singulas hebdomadas reparanda imago est; dementis est bidui agere consuetudinem, sabbato prætermisso, cum non disparem habeat causam : a sexta videlicet feria, in qua Dominus passus est, quando et ad inferos fuit, ut tertia die resurgens redderet lætitiam post biduanam tristitiam præcedentem. Non ergo nos negamus feria sexta jejunandum : sed dicimus et sabbato hoc agendum, quia ambo dies tristitiam Apostolis, vel his qui Christum secuti sunt, indixerunt, qui die dominico liberati, non solum ipsum festivissimum esse voluerunt, verum etiam per omnes hebdomadas frequentandum esse duxerunt. *Epist. Roman. Pontif.*, etc., tom. I.

[2] Eumque (morem jejunandi die sabbati) imitatæ sunt nonnullæ, tametsi paucæ Ecclesiæ. S. Augustin. *Epist. ad Casulanum*, n. 4.

Et de die quidem sabbati facilior causa est, quia et Romana jejunat Ecclesia, et aliæ nonnullæ, etiamsi paucæ, sive illæ proximæ, sive longinquæ. Idem, *ibid.*, cap. xii, n. 27.

Sed quoniam contingit maxime in Africa, ut una Ecclesia, vel unius regionis Ecclesiæ alios habeat sabbatho prandentes, alios jejunantes, mos eorum mihi sequendus videtur, quibus eorum populorum Congregatio commissa est. *Ibid.*, cap. xiv, n. 32.

accompagnait le jeûne. On peut conclure d'un passage du décret de Gratien, que le jeûne était à peu près complètement abandonné du temps du saint pape Grégoire VII. D'après cet auteur, dans un synode tenu à Rome la sixième année de son pontificat, ce grand pontife pressa vivement les fidèles de garder l'abstinence le samedi, s'ils ne jeûnaient plus comme avaient fait leurs pères [1].

L'abstinence se généralisa peu à peu, mais n'était pas encore universellement gardée du temps du pape Innocent II, qui recommande aux évêques de s'en tenir sur ce point à l'usage de leurs Eglises. Plusieurs illustres monastères ne l'adoptèrent que difficilement, et Pierre le Vénérable reproche aux moines de Cluny de faire usage de viande le samedi, tandis que des séculiers et même des comédiens et d'autres plus méprisables encore s'en abstiennent [2].

Dans les siècles suivants, cette abstinence devint une loi pour tous les ordres religieux. Elle ne fut jamais générale pour les séculiers. S. Antonin le constate au XVe siècle. « En Italie, dit-il, on « s'abstient d'aliments gras le samedi, et celui qui en userait « ce jour-là sans motif grave, comme serait une maladie, pé- « cherait mortellement, parce qu'il agirait contrairement à cette « coutume de son pays. Hors de l'Italie, dans plusieurs contrées, « comme la Catalogne (l'Espagne), cette coutume n'existe pas, « et ceux qui mangent de la viande le samedi ne pèchent « pas [3]. »

En France, la coutume de faire abstinence le samedi était suivie à peu près partout, avec la même rigueur qu'en Italie, depuis le XIVe ou le XVe siècle. Les nécessités des temps présents

[1] Quia dies sabbati apud sanctos Patres nostros in abstinentia celebris est habitus, nos eorumdem auctoritatem sequentes, salubriter admonemus, ut quicumque se christianæ religionis participem esse desiderat, ab usu carnium, eadem die (nisi majori festivitate interveniente, vel infirmitate impediente), abstineat. GRATIANI *Decret.* III part., de Consecr. distinct. V, cap. XXXI.

[2] Abstinent causa Dei, mimi, vel lixæ, a carnibus omni sabbato : Cluniacenses, abjecto pudore, totum ut dicitur annum, nulla præter sextam, excepta feria, in absumendis carnibus continuant. PETR. VEN., lib. VI, epist. 25.

Ugo, cinquième abbé, en appela à l'exemple des séculiers pour imposer l'abstinence à ses religieux : Nec volumus, ut quarta feria, vel sabbato carnibus quis utatur, cum videamus his diebus etiam sæculares abstinere. *Biblioth. Cluniac.*

[3] In Italia, in sabbato abstinetur ab usu carnium ; et qui tali die, sine causa rationabili, puta infirmitatis, comederet carnes, peccaret mortaliter, quia faceret contra consuetudinem talis patriæ. Extra Italiam in multis partibus, ut in Catalonia, non est talis consuetudo abstinendi illa die a carnibus, unde comedentes ibi carnes non peccant. S. ANTONIN., part. I, titul. XVI, cap. I, n. 4.

Au temps de S. Antonin, les Italiens donnaient le nom de Catalogne à l'Espagne entière.

ont porté la plupart des évêques à demander à Rome des adoucissements qui ne leur ont pas été refusés. La latitude qui existait sous ce rapport autrefois, et la considération que cette coutume ne fut jamais universelle, expliquent assez la condescendance de l'Eglise pour des demandes suffisamment justifiées.

Nous avons à nous demander maintenant quelle part doit être attribuée, dans cette double pratique du jeûne et de l'abstinence, au désir d'honorer la sainte Vierge, en ce jour qui lui est consacré.

Le jeûne et l'abstinence du samedi ont principalement pour objet de sanctifier, par la pénitence et la mortification, le jour que notre divin Sauveur a passé tout entier dans le tombeau. Mais cette intention principale ne s'oppose nullement à ce que la piété des fidèles en ajoute une autre : le dessein d'honorer Marie et de prendre part à ses douleurs. Ces deux motifs s'accordent si bien, loin de s'exclure, qu'il est difficile de les séparer. On ne conçoit pas que nous pleurions sur le tombeau de Jésus-Christ et que nous demeurions indifférents aux souffrances de sa très sainte Mère, pendant que son corps adorable était renfermé dans le tombeau.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, il était nécessaire, pour ne pas donner prise à l'erreur, que la dévotion des chrétiens se concentrat à peu près tout entière, sur N.-S. Jésus-Christ, et après lui, sur les apôtres et les autres témoins de sa divinité ; la Mère du Sauveur demeurait un peu dans l'ombre à dessein, comme le bienheureux Joseph. Mais les âmes éclairées ne s'y trompaient pas, et le culte de Marie, pour être moins extérieur, n'en vivait pas moins dans l'Eglise. Les fidèles n'oubliaient pas celle que Jésus-Christ leur avait donnée pour mère du haut de sa croix; ils ne pouvaient demeurer indifférents à ses douleurs, que la sépulture de son divin Fils leur rappelait nécessairement.

Ce souvenir des douleurs de Marie au temps de la sépulture de Notre-Seigneur, avait été un des motifs de consacrer le samedi à honorer cette très sainte et très douloureuse mère : il en était un aussi de lui donner une part dans les mortifications pratiquées en ce jour.

La consécration du samedi à la très sainte Vierge faisait de ce jour une fête, mais une fête qui n'excluait nullement la pénitence, et semblait plutôt l'appeler. Les fêtes qui se célèbrent pendant le saint temps du carême, ou à d'autres époques où le jeûne est exigé, n'en sont pas moins des fêtes, malgré le jeûne que l'on y garde et l'abstinence de viande : de même le samedi considéré comme fête de Marie, mais fête de moindre degré, puisque l'office est simple, ou tout au plus semi-double, n'exclut aucunement le jeûne en son honneur.

On le comprenait ainsi en Italie au temps de S. Antonin. Tout le monde jeûnait ce jour-là, même les mauvais chrétiens, même les grands coupables, et ils le faisaient en l'honneur de la très sainte Vierge [1]. Ce que nulle loi positive n'obligeait d'abord à faire en l'honneur de la sépulture de Notre-Seigneur, la dévotion envers Marie le rendit si général et si sacré que, dans plusieurs contrées, on n'y pouvait manquer sans se rendre coupable d'une grave faute. Nous pouvons donc conclure que, peu à peu, l'intention d'être agréable à Marie en partageant ses douleurs, et peut-être aussi en imitant sa mortification et ses autres vertus, fut pour beaucoup dans la pieuse coutume de jeûner, ou de faire abstinence le samedi, jour particulièrement consacré à son culte.

§ V. — *Du mois de Marie et de celui du Saint Rosaire.*

Non contente de célébrer des fêtes nombreuses en l'honneur de la Mère de Dieu, et de consacrer un jour par semaine à son culte, la dévotion des catholiques envers Marie a voulu faire, de deux mois entiers, deux longues fêtes en son honneur. Le premier de ces mois est le mois de mai, plus connu désormais par les fidèles sous le nom de mois de Marie, que sous celui qu'il portait depuis plus de vingt siècles. Pourquoi n'aurions-nous pas imité les Romains, qui donnaient aux mois les noms de leurs faux dieux et de leurs grands hommes pour les honorer? Pourquoi n'aurions-nous pas choisi un mois pour lui donner le nom de la très sainte Vierge, et le consacrer particulièrement à son service?

La pensée de le faire fut longue à naître. L'origine de la consécration du mois de mai au culte de Marie ne remonte qu'à la fin du XVIe siècle. Encore fallut-il attendre deux cents ans, pour que cette dévotion nouvelle sortît de son berceau et commençât à se répandre dans le monde.

C'est à S. Philippe de Néri que revient l'honneur d'avoir été choisi de Marie, pour révéler au monde cette pratique de dévotion, destinée à faire tant de bien aux âmes. S. Philippe de Néri aimait la jeunesse; il la voulait pure et fidèle à tous ses devoirs, digne d'attirer les bénédictions de Dieu sur elle-même, pour cette vie et pour l'autre. Marie, touchée de son zèle et de ses prières, lui apparut et lui dit d'engager la jeunesse à sanctifier le mois de mai par une suite d'exercices pieux en son honneur. Philippe obéit et traça aussitôt le règlement du mois qui, selon le désir de Marie, lui serait désormais consacré. Il assigna pour

[1] Sed et mali christiani suo modo benedicunt Virginem.... jejunantes in honorem ejus sabbatis. S. ANTONIN. Part. IV *Summ.*, tit XV, cap. XXIV.

chaque jour plusieurs actes de dévotion, l'assistance au saint sacrifice de la messe, le chant des cantiques et la récitation des litanies devant une image de la très sainte Vierge. Il recommanda la pratique de la vigilance chrétienne, la fréquentation des sacrements, enfin un soin tout particulier de travailler à sa sanctification par l'imitation des vertus de Marie.

L'initiative de S. Philippe de Néri ne produisit d'abord que peu de fruits, et la dévotion du mois de Marie demeura le monopole à peu près exclusif de la congrégation de l'Oratoire. Vers le milieu du XVIIIe siècle, le premier de ces ouvrages appelés mois de Marie, qui se sont multipliés à l'infini de notre temps, parut enfin. Il fut écrit par le P. Lalomia, et publié d'abord à Rome. Ce fut une révélation. La pratique du mois de Marie était enfin connue et devenue, du premier coup, populaire. Sept ans plus tard le livre du P. Lalomia, traduit en français, s'introduisit chez nous. Cependant le moment n'était pas encore venu de la grande efflorescence de cette dévotion réservée à notre temps. Ce ne fut qu'au commencement du XIXe siècle qu'un nouveau mois de Marie dont Muzarelli fut l'auteur, la fit bien connaître et apprécier. Approuvée par le saint-siège et enrichie de plusieurs indulgences, elle commença d'être pratiquée publiquement dans plusieurs églises.

En 1815, le pape Pie VII favorisa ce développement en ajoutant de nouvelles indulgences plus nombreuses et plus riches, à celles concédées par son prédécesseur. Depuis, elle n'a fait que grandir, on la retrouve partout; il n'est si humble église de village, il n'est foyer chrétien si pauvre, où le mois de Marie ne soit aimé et sanctifié.

Les besoins de l'Eglise allant toujours grandissant, le souverain pontife Léon XIII jugea le moment venu de faire un appel plus pressant encore à la miséricordieuse et toute-puissante Vierge Marie. Animé du désir de donner au culte de la Mère de Dieu toute l'extension possible, et de nous ménager de plus en plus sa protection maternelle, il publia plusieurs encycliques, lettres apostoliques et décrets pour recommander aux fidèles un redoublement de ferveur, et ordonner de nouvelles prières en l'honneur de la très sainte Vierge. Le décret rendu par la Sacrée Congrégation des rites en date du 20 août 1883 résume ces différents actes et institue d'une manière définitive, au moins jusqu'à nouvel ordre, les exercices de piété qui doivent être accomplis dans toute l'Eglise, pendant le mois d'octobre devenu le mois du saint Rosaire. Voici le texte de ce décret :

« Parmi les nombreux actes de vigilance apostolique auxquels « N. T. S. P. le pape Léon XIII s'est, depuis qu'il a pris la « charge du souverain pontificat, empressé d'avoir recours, « pour rendre, avec le secours de Dieu, à l'Eglise et à toute la

« société, la paix désirée, on voit briller avec splendeur l'ency-
« clique *Supremi Apostolatus* du premier jour de septem-
« bre 1883, sur la récitation du très saint Rosaire de Marie, la
« très sainte Mère de Dieu, pendant tout le mois d'octobre de
« cette année.

« Le Rosaire a été surtout institué par une providence véri-
« tablement particulière de Dieu, afin d'implorer le très puis-
« sant et efficace secours de la Reine du ciel contre les ennemis
« du nom chrétien, pour protéger l'intégrité de la foi dans le
« troupeau du Seigneur et arracher des voies de la perdition
« éternelle les âmes rachetées au prix du sang divin. Or les
« fruits très heureux de piété chrétienne et de confiance dans
« le patronage céleste de la Vierge Marie, produits en ce mois
« dans tout l'univers catholique, par cette pratique salutaire,
« ainsi que les calamités encore subsistantes, furent cause que
« l'année suivante, le trentième jour d'avril 1884, d'autres let-
« tres apostoliques furent publiées, comme l'année précédente,
« avec les mêmes exhortations et les mêmes prescriptions,
« pour célébrer le prochain mois d'octobre, par de semblables
« solennités religieuses et une semblable ferveur de piété en
« l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie du Rosaire; at-
« tendu que le principal fruit de cette bonne pratique, et le gage
« de la victoire à venir, est la persévérance dans l'œuvre en-
« treprise.

« S'attachant donc à ces motifs, en présence des maux nom-
« breux qui de toutes parts nous assiègent, et afin que demeure
« et fleurisse dans le peuple chrétien cette foi qui opère par la
« charité, ainsi que la vénération et la confiance, en quelque
« sorte sans limites, envers la très aimante Mère de Dieu, Notre
« Très Saint Père veut que partout on persévère, avec plus de sol-
« licitude et de zèle, dans la prière avec Marie, Mère de Jésus.

« L'espérance est certaine que si nous offrons de dignes
« fruits de pénitence, celle qui seule extermine les hérésies
« dans le monde entier fléchira enfin la colère vengeresse de la
« justice divine et ramènera le salut et la paix.

« C'est pourquoi Sa Sainteté prescrit et ordonne que tout ce
« qu'elle a, les deux années précédentes, institué pour le mois
« où se célèbrent les solennités de la bienheureuse Vierge Marie
« du Rosaire, soit également observé cette année et les années
« suivantes, tant que dureront ces tristes circonstances pour
« l'Eglise et les affaires publiques, et qu'il ne sera pas donné à
« l'Eglise de rendre grâces à Dieu de la restitution au Souve-
« rain Pontife de sa pleine liberté.

« Il ordonne et mande donc que, chaque année, à partir du
« premier jour d'octobre jusqu'au second jour de novembre sui-
« vant, dans toutes les églises paroissiales de l'univers catho-

« lique, dans tous les oratoires publics dédiés à la Mère de « Dieu, ou même dans les autres sanctuaires choisis par l'or- « dinaire, on récite tous les jours au moins cinq dizaines du « Rosaire de Marie, avec les litanies de Lorette. Si c'est le ma- « tin, la messe sera célébrée pendant les prières. Si c'est à midi, « le saint sacrement de l'Eucharistie sera exposé à l'adoration « des fidèles; enfin les fidèles auront soin de recevoir le sacre- « ment de Pénitence. Il désire aussi que des processions reli- « gieuses, partout où elles seront permises par les lois civiles, « soient publiquement accomplies.

« Renouvelant chacune des indulgences déjà concédées à « tous ceux qui, aux jours fixés, assisteront à la récitation pu- « blique du Rosaire et prieront aux intentions de Sa Sainteté; à « ceux aussi qui, empêchés par une cause légitime, prieront de « même en particulier, il accorde pour chaque fois une indul- « gence de sept ans et de sept quarantaines. Il accorde, en « outre, sur le trésor des mérites de l'Eglise, une indulgence « plénière à ceux qui, au temps prescrit, réciteront au moins « dix fois les mêmes prières, soit publiquement dans les églises, « soit, s'ils sont légitimement empêchés, en particulier, pourvu « qu'ils se soient dûment confessés, et qu'ils aient participé au « banquet divin. Il accorde également ce plein pardon des « fautes et cette rémission des peines à tous ceux qui, au jour « même de la fête de la bienheureuse Vierge du Rosaire, ou à « l'un des huit jours suivants, s'approcheront des sacrements, « et imploreront, dans une église quelconque, Dieu et sa sainte « Mère, à ses intentions.

« C'est pourquoi, pensant aux fidèles qui vivent à la cam- « pagne et sont absorbés par les travaux des champs, princi- « palement au mois d'octobre, Sa Sainteté accorde que chacune « des dispositions ci-dessus, et aussi toutes les saintes indul- « gences, puissent être prorogées pour eux aux mois suivants de « novembre ou de décembre, selon le jugement de l'Ordinaire.

« Et Notre Très Saint Père a ordonné que le présent décret « fût rendu sur toutes et chacune de ces choses, par la Sacrée « Congrégation des rites, et transmis à tous les Ordinaires pour « être fidèlement exécuté. Le vingtième d'août 1885 [1]. »

Le 26 août de l'année suivante, un nouveau décret de la même Congrégation confirmait toutes les dispositions qu'on vient de lire. Le 11 septembre 1887, un autre décret, dont l'objet principal était l'extension à l'Eglise universelle de la fête du saint Rosaire et son élévation au rite double de seconde classe, revint encore sur le même sujet. On y lisait :

[1] La facilité de se procurer le texte latin de ce décret jointe à la longueur de la citation, fait que nous ne le donnons pas ici.

« Notre Saint Père le pape, tout heureux de cet empresse-
« ment unanime, renouvelle ses instances auprès de tous les
« pasteurs de l'Eglise et de tous les fidèles du monde, et les
« exhorte à redoubler de ferveur et de confiance filiale en per-
« sévérant dans ces saints exercices, et à supplier la très au-
« guste Reine de la paix, d'user de son crédit auprès de Dieu,
« pour détourner l'horrible tempête des maux présents, par la
« ruine de l'empire de Satan, et la défaite des ennemis de la re-
« ligion, et pour rendre au calme si désiré la barque mystique
« de Pierre, ballottée par les flots. C'est pourquoi, tout ce qu'il a
« décrété, accordé et ordonné les années précédentes, et der-
« nièrement par le décret de la Sacrée Congrégation des rites,
« du 26 août 1886, prescrivant de consacrer le mois d'octobre
« à la céleste Reine du Rosaire, de nouveau il le décrète, l'ac-
« corde et l'ordonne. »

Après tant d'actes solennels en faveur du saint Rosaire et la consécration particulière du mois d'octobre à cette dévotion, le très saint et très zélé pontife Léon XIII ne crut pas avoir encore assez fait. Le 22 septembre 1891 fut promulguée une nouvelle encyclique sur le Rosaire de la sainte Vierge. Les efforts conjurés des sectes hérétiques et des plus implacables ennemis de N.-S. Jésus-Christ soulevaient contre la sainte Eglise des tempêtes chaque jour plus redoutables. La barque de Pierre n'attendait de secours que du ciel. Ce fut encore vers Marie que Léon XIII tourna ses regards, ce fut cette étoile de la mer qu'il invoqua, et son nom qu'il voulut mettre sur les lèvres suppliantes de tous ses enfants. Il commence par ces mots les magnifiques enseignements qu'il donne sur la dévotion du Rosaire.

« A l'approche du mois d'octobre, dédié et consacré à la
« bienheureuse Vierge du Rosaire, nous nous rappelons avec
« bonheur, avec quelle sollicitude nous vous avons recom-
« mandé, les années précédentes, vénérables frères, d'exciter
« partout, avec votre autorité et votre zèle, les fidèles à redou-
« bler de piété envers l'auguste Mère de Dieu, auxiliatrice puis-
« sante du peuple chrétien, à lui adresser, pendant tout ce
« mois, de ferventes supplications, et à l'invoquer dans le très
» saint culte du Rosaire, auquel l'Eglise a toujours recouru
« avec succès, surtout dans les temps d'épreuve et de crise.

« Nous tenons à vous exprimer de nouveau, cette année,
« notre même intention, et à vous adresser encore avec une
« nouvelle insistance nos exhortations, car nous y sommes
« engagé et pressé par le zèle de l'Eglise dont les épreuves,
« loin de diminuer, ont plutôt augmenté, de jour en jour, de
« nombre et de gravité. »

Le saint pontife déplore ensuite les maux qui accablent

l'Eglise, et montre le remède dans la prière, à laquelle l'Eglise a toujours recouru et dont Jésus-Christ lui-même a daigné nous donner un admirable exemple, pendant sa vie entière. Mais pour que notre prière soit plus sûrement écoutée de Dieu, Marie nous sert d'avocate auprès de son divin Fils qui l'aime, la respecte et ne récuse aucune de ses demandes. Elle est toute-puissante auprès de lui, et personne ne peut aller à lui que par elle. Il faut aller d'abord à Marie si l'on veut arriver à Jésus. C'est par la prière que l'on va à Marie, et de toutes les prières qu'on peut lui adresser, il n'en est pas de plus capable que le saint Rosaire de toucher son cœur maternel et de réveiller notre piété, car il met sous nos yeux, en les rappelant à Marie, tous les principaux mystères de sa vie et de celle de Jésus-Christ sur la terre. Après plusieurs autres considérations toutes dignes de la grandeur du sujet et de celui qui les exprime, Léon XIII s'écrie :

« Quel beau et imposant spectacle ce sera, dans les villes, « dans les bourgs et dans les hameaux, sur terre et sur mer, « partout où s'étend le monde catholique, que ces centaines, ces « milliers de fidèles associant leurs louanges et unissant leurs « prières, d'un seul cœur et d'une seule voix, se réunissant « pour saluer Marie, implorant et attendant tout de Marie! Que « par elle tous les fidèles s'efforcent, après avoir prié son divin « Fils, de ramener les nations qui s'en sont écartées aux insti- « tutions et aux principes chrétiens, fondements établis du « salut des peuples et source de la vraie félicité! Que par elle, « ils s'efforcent d'obtenir, d'autant plus que c'est là le plus dé- « sirable de tous les biens, que notre mère l'Eglise puisse être « mise en possession de sa liberté et en jouir en paix. »

Il semble que tant de décrets, de saintes instructions et de pressantes exhortations, auraient dû suffire. Mais le très pieux et très zélé pontife n'en jugea pas ainsi. Le 8 septembre 1892, il publia une nouvelle encyclique sur le saint Rosaire. Il donne la raison de cette insistance dès les premiers mots de ce précieux monument, qui fait toucher à fond l'excellence de cette dévotion, et révèle tout le bien qu'on peut en attendre.

« Toutes les fois, dit-il, qu'une occasion nous permet d'exci- « ter et d'accroître dans le peuple chrétien l'amour et le culte « de l'auguste Mère de Dieu, c'est pour nous un motif extraor- « dinaire de joie et de bonheur, non seulement à cause de « l'excellence et de la multiple fécondité du sujet en lui-même, « mais parce qu'il répond délicieusement au plus intime de « notre âme. Car cette sainte piété envers Marie, que nous avons « pour ainsi dire sucée avec le lait, n'a fait que croître et se « fortifier en nous avec l'âge, à mesure qu'il nous apparaissait « plus clairement à l'esprit, combien digne d'amour et d'hon-

« neur est celle que Dieu lui-même a aimée et chérie le premier,
« et au point de l'avoir choisie pour Mère.... Il convient donc,
« et il est opportun, vénérables frères, que nous suggérions à
« tous nos fils, au moyen de nos exhortations réitérées, de nou-
« veaux et pressants motifs pour eux de s'efforcer de célébrer le
« prochain mois d'octobre, consacré à Notre-Dame et auguste
« Reine du Rosaire, avec le redoublement de piété que demande
« l'aggravation des circonstances. »

Ces motifs, le saint pontife les expose; puis, vers la fin de ce magnifique résumé des besoins de l'Eglise, et des avantages que procure le Rosaire à ceux qui le récitent avec piété, il ajoute :

« Pour notre part, nous maintenons et nous confirmons les
« faveurs de la sainte indulgence accordée les années précé-
« dentes, à ceux qui rempliront régulièrement pendant le mois
« d'octobre les conditions prescrites à ce sujet, mais nous
« comptons beaucoup, vénérables frères, sur votre autorité et
« votre zèle, pour qu'il s'établisse, surtout dans les nations ca-
« tholiques, une sainte émulation de piété, pour rendre à la
« Vierge auxiliatrice des chrétiens le pieux culte du Rosaire. »

Il serait difficile de trouver une pratique de simple dévotion introduite dans l'Eglise avec autant de solennité, et des recommandations aussi pressantes de la part du représentant de Jésus-Christ sur la terre, que la consécration du mois d'octobre à la très sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame du très saint Rosaire. Les œuvres de piété indiquées ne le sont pas, il est vrai, à titre définitif, mais seulement pour aussi longtemps que les circonstances exigeront ce recours extraordinaire à l'intercession de Marie. Mais l'obligation de les accomplir dût-elle être abrogée un jour, le mois d'octobre n'en conservera pas moins désormais le caractère dont l'a marqué le grand et très pieux serviteur de Marie, le pape Léon XIII : il sera toujours un second mois de Marie, le mois du saint Rosaire.

CHAPITRE IX

DES ORDRES RELIGIEUX, CONGRÉGATIONS ET CONFRÉRIES PARTICULIÈREMENT DÉDIÉS A LA SAINTE VIERGE

§ I. — *Des ordres religieux d'hommes, que leur nom met spécialement sous le patronage de Marie.*

On peut dire que la multitude des ordres religieux, des congrégations et des confréries qui existent dans la sainte Eglise, et font son plus bel ornement, s'abritent sous la protection de Marie, et se réclament de sa tutelle et de son patronage. Il en existe cependant plusieurs qui, soit par leur origine, soit par leur nom, soit par le costume qu'ils ont adopté, ou de quelque autre manière, attestent qu'ils sont particulièrement dévoués à la très sainte Vierge Marie.

Nous dirons un mot de ces différents ordres aussi bien que des congrégations et confréries qui sont, avec eux, comme les membres d'une même famille.

La très sainte Vierge a daigné témoigner sa volonté que plusieurs de ces ordres portassent son propre nom; quelques autres, avec le consentement et la bienveillance du siège apostolique et de toute l'Eglise, se sont abrités sous ce nom glorieux, pour montrer leur amour et leur complet dévouement à l'égard de la bienheureuse Vierge; d'autres, sous un nom qui ne rappelle ni Marie ni aucun de ses mystères, n'en sont pas moins entièrement dévoués à son service. Nous parlerons d'abord des premiers.

I. *L'ordre des Carmes.* — Cet ordre s'appelle l'Ordre par excellence des Frères de la bienheureuse Vierge Marie. La très glorieuse Mère de Dieu a voulu lui donner elle-même ce titre, comme l'atteste le pape Sixte IV dans sa bulle commençant par ces mots : *Dum attenta meditatione.* A cause de cette précieuse faveur, Innocent IV a concédé dix jours d'indulgence, et Urbain VI, trois ans et trois quarantaines, à tous les chrétiens qui donneraient ce nom de *Frères de la bienheureuse Vierge Marie* aux religieux du Carmel.

Ils méritèrent ce titre glorieux par la ferveur qu'ils ont toujours mise à honorer la sainte Vierge d'un amour spécial, auquel plusieurs d'entre eux ont dû le bonheur de jouir de ses entretiens et de sa familiarité.

Les religieux Carmes font remonter leur origine à Elie et Elisée, prophètes de l'Ancien Testament au VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Dès cette époque reculée, ils commencèrent à vénérer la sainte Vierge Mère de Dieu, en figure. Lorsque Elie, leur premier fondateur, l'aperçut un jour, comme une ombre, au travers d'un léger nuage qui s'élevait dans les airs, et qu'il eut connu par une inspiration, que cette Vierge enfanterait le Messie, il ordonna à ses disciples de l'aimer et de l'honorer comme leur mère et leur protectrice. Pendant les siècles qui suivirent, les disciples d'Elie furent fidèles à la recommandation de leur saint fondateur. En effet, si l'on en croit les traditions précieusement gardées par l'ordre du Carmel, après l'ascension de Notre-Seigneur, les disciples d'Elie comprenant que le mystère révélé au prophète sur le mont Carmel s'était enfin réalisé, reçurent le baptême de la main des apôtres, et érigèrent sur le penchant de la montagne, témoin de leur sainte vie, une chapelle en l'honneur de la Mère de Dieu, peu de temps après son assomption dans le ciel. Réunis tous les jours dans cet oratoire, ils honoraient la sainte Vierge comme la principale protectrice de l'ordre, par des cérémonies, de pieuses prières et des louanges. C'est ainsi que, les premiers enrôlés sous l'étendard de Marie, ils méritèrent de porter son nom et de jouir plus que tous les autres, de sa familiarité et de ses entretiens. On dit que la garde de la maison de la sainte Vierge qui est maintenant à Lorette, leur fut primitivement confiée. Ce sont eux que les docteurs juifs Josèphe et Philon appellent Esséniens, et d'autres Eliséniens, c'est-à-dire disciples d'Elie.

Les religieux Carmes revendiquent comme membre de leur ordre S. Cyrille, cet illustre patriarche d'Alexandrie, qui défendit avec tant de zèle, de science et de succès, la maternité divine de Marie, attaquée par Nestorius dans le concile d'Ephèse, l'an 430 de Notre-Seigneur. En récompense de cette lutte glorieuse, il reçut le titre de Frère de la bienheureuse Vierge Marie, et ce nom fut donné en même temps aux autres religieux de son ordre, à cause de lui [1].

Quoi qu'il en soit, il est certain que la sainte Vierge a manifesté par des apparitions et des miracles, le désir que les frères de l'ordre dont la fondation semble remonter au prophète Elie, ne s'appelassent plus ermites, moines et anachorètes, ces titres étant communs à presque tous les ordres, mais religieux de la bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel. C'est pour cela que les souverains pontifes déjà cités ont confirmé et propagé ce noble titre par des lettres et des bulles, et ont enrichi l'ordre d'une foule de prérogatives, de privilèges et de faveurs.

[1] THOMÆ SARACEN. *Menolog. Carmelit.*, circa finem, in *vita S. Cyrilli.*

Les Carmes, de leur côté, ne manquent pas de témoigner à Marie leur reconnaissance. Ils l'honorent et la chérissent d'une manière toute spéciale, la vénèrent de toute l'affection de leur cœur, de toute la dévotion de leur âme, de toutes leurs forces, et la servent comme leur mère et leur avocate.

C'est ainsi que : 1° ils récitent tous les jours, outre les heures canoniales, l'office de la sainte Vierge.

2° Ils récitent l'antienne *Salve, Regina*, à la fin de toutes les heures et de chaque messe, excepté aux messes des morts ; ils chantent ou récitent cette même antienne tous les mercredis, en se rendant processionnellement devant l'autel de Marie.

3° Une fois la semaine, tout le temps de l'Avent jusqu'à la Purification, et toutes les semaines de Carême, la dernière exceptée, ils font, dans son entier, l'office de la Mère de Dieu.

4° Ils portent un habit, sinon entièrement au moins en partie de couleur blanche, en l'honneur de la sainte Vierge, en vertu d'un indult de Boniface VIII ; car auparavant ils avaient un manteau de bure grossière.

5° Ils propagent la confrérie du scapulaire de la sainte Vierge du Mont-Carmel, et déploient un zèle que rien n'arrête, pour accroître la dévotion à cette auguste reine.

6° Ils célèbrent avec une solennité particulière toutes les fêtes de la très glorieuse Vierge Marie.

En échange de ces marques de leur amour et de leur piété filiale, Marie a toujours aimé l'ordre des religieux du Mont-Carmel et l'a comblé de ses faveurs. Citons les principales :

1° Elle leur a assigné le lieu, le siège de la maison-mère de leur ordre futur, le mont Carmel. Un jour que le prophète Elie était plongé tout entier dans la prière, et que son âme contemplait les choses célestes, tout à coup une nuée se montra sur le flanc de la montagne du Carmel. Le texte sacré dit que cette nuée s'élevait de la mer. Selon la croyance des saints Pères, elle représentait la Vierge Mère de Dieu. Son apparition donnait à comprendre au prophète Elie que la Vierge qu'elle figurait choisissait le Carmel pour y recevoir un culte particulier, et pour être le berceau d'un ordre qui ne cesserait de la servir et de la glorifier, sur cette montagne d'abord, et plus tard dans toutes les parties de l'univers.

2° De très graves auteurs ont dit que pendant son séjour à Nazareth, Marie se rendit souvent au mont Carmel, distant de deux milles seulement. Ils disent même que, dans l'une des visites qu'elle fit aux pieux solitaires sur cette montagne, elle leur demanda de lui élever un oratoire où elle aimait à se retirer, pour se livrer aux plus sublimes contemplations. Son affection pour les Carmes était si grande, qu'elle ne leur donnait

point d'autre nom que celui de frères ; d'autre part les Carmes ne l'appelaient que du nom de sœur [1].

3° Une bulle du pape Sixte IV publiée en 1477 autorise à regarder comme certain, que la très glorieuse Mère de Dieu a voulu elle-même enrichir cet ordre religieux du titre de sainte Marie du Mont-Carmel [2].

4° Marie vint au secours de cet ordre en un très grand danger. Comme il était demeuré longtemps ignoré en Occident et que plusieurs personnes pressaient le pape Honorius de l'abolir pour ce motif, la très sainte Mère de Dieu se présenta elle-même à ce pontife, au milieu d'une éblouissante clarté, et lui dit de traiter avec douceur les Carmes ses serviteurs.

5° Il fut un temps où les ordres mendiants furent persécutés par des membres du clergé séculier peu dignes de la sainteté de leur état. L'ordre des Carmes eut à souffrir comme les autres. On recourut à la prière : Marie apparut au bienheureux Simon Stock, général de l'ordre, en l'année 1245, et lui dit : « Va trouver sans hésiter Innocent IV, qui conduira à bonne « fin la cause des innocents, puisque lui-même se nomme « ainsi [3]. » Le digne religieux y alla et obtint du saint pontife tout ce qu'il voulut. Ce fut par l'entremise du même bienheureux que Marie donna aux Carmes et, par eux, à tous les fidèles, le saint scapulaire en lui disant : « Reçois, mon bien-« aimé, ce scapulaire de ton ordre, qui sera le sceau de ma « confrérie et un privilége pour toi et pour tous les Carmes. »

On peut donc dire avec le pape Grégoire XIII : « La très « sainte Vierge a enfanté et nourri spirituellement de son lait « l'ordre des Carmes [4].

Parmi les saints les plus illustres sortis de l'ordre des Carmes, on peut citer S. Albert, célèbre par d'innombrables miracles ; S. André, évêque de Fiésole ; S. Ange, martyr ; S. Simon Stock à qui fut révélé le scapulaire du Mont-Carmel ; S. François de Jésus.

II. *Ordre de la bienheureuse Vierge Marie de la Merci, de la rédemption des captifs.* — Cet ordre célèbre a été fondé par Jacques le Victorieux, roi d'Aragon, par S. Pierre Nolasque et S. Raymond de Pennafort, de l'ordre des Frères Prêcheurs. La sainte Vierge se montra visiblement à eux, et les exhorta à

[1] Cyprian. a S. Maria, *Thesaurus Carmelit.*, cap. III.

[2] Dum attenta meditatione pensamus quod gloriosissima Dei Genitrix Maria produxit sacrum ordinem de Monte Carmelo, quem ejusdem Virginis Mariæ speciali titulo voluit insigniri. Sixtus IV, in bulla his verbis incipiente.

[3] Pleniodor., lib. III.

[4] Beatissima Virgo Maria visceribus suis Carmeliticum ordinem spiritualiter genuit, et ad ubera lactavit. Gregor. Papa XIII, in bulla : *Ut laudes.*

fonder un nouvel ordre sous le vocable de Notre-Dame de la Merci, pour la rédemption des captifs, dont le but serait la délivrance et le rachat des chrétiens devenus prisonniers entre les mains des Sarrasins. Cet ordre prospéra surtout en Espagne. Le jour de son institution, S. Raymond de Pennafort, après un magnifique discours sur l'excellence de l'œuvre à laquelle ce nouvel ordre se dévouait, donna l'habit à Pierre Nolasque, son confesseur, lui conféra le titre de supérieur général, et prescrivit une règle et des statuts aux religieux eux-mêmes. L'habit qu'il leur donna et qu'ils ont conservé, consiste en une tunique blanche avec le scapulaire et le capuchon de même couleur. Il ajouta en outre à ce costume, un manteau blanc orné des insignes des rois d'Aragon, et d'une croix blanche sur la poitrine.

III. *Ordre des Servites ou serviteurs de Marie.* — Les fondateurs de cet ordre furent sept nobles Florentins plus remarquables encore par leur grande piété que par l'illustration de leur naissance. Vers l'an 1230, le jour de l'Assomption, la très sainte Vierge Marie leur apparut dans l'oratoire où ils priaient ensemble, et les invita à embrasser un genre de vie plus saint et plus parfait. Elle tenait d'une main un costume noir, et de l'autre la règle de S. Augustin. En les leur donnant, elle prononça ces paroles : « Je vous ai choisis pour être mes servi-« teurs. » Ils renoncèrent donc à leurs biens et à leurs honneurs pour se retirer à la campagne, dans une humble chaumière, où ils menèrent une vie plus céleste qu'humaine. Un jour qu'ils étaient allés à Florence pour mendier leur pain, afin de pratiquer l'humilité et la pauvreté, en ce qu'elles ont de plus pénible à la nature, des petits enfants encore à la mamelle commencèrent à crier miraculeusement : « Voici les serviteurs de Marie. » A partir de ce jour, on ne les connut plus que sous le nom de *Servites* ou de *Serviteurs*, que Marie elle-même leur avait donné la première. Parmi ces enfants se trouvait S. Philippe Béniti, alors âgé de cinq mois à peine. Dans la suite il embrassa ce même ordre, et il en fut un ardent propagateur.

Les Servites adoptèrent le costume noir que la très sainte Vierge leur avait montré ; ils le portent en mémoire de la douleur et de la tristesse qu'endura cette divine Mère, pendant la passion de N.-S. Jésus-Christ, son Fils.

Il existe de nombreux points de contact entre cet ordre et celui de S. Dominique. En effet, il trouva des partisans et des protecteurs zélés à son début, parmi les Frères Prêcheurs. Lors que S. Pierre de Vérone, cet illustre martyr de l'ordre des Dominicains, se rendit à Florence, par ordre d'Innocent IV, pour faire une inquisition, de nombreux calomniateurs s'élevèrent contre les Servites, et représentèrent les pieux fondateurs

comme des esprits légers, amateurs de nouveautés. S. Pierre comprit qu'une affaire si grave méritait un examen attentif. Pendant qu'il y réfléchissait, il s'endormit et se trouva, en rêve, dans une agréable prairie où Marie se montrait dans tout l'éclat de sa gloire et de sa félicité. Des anges lui présentaient des couronnes ; elle les distribuait toutes, sans en réserver pour elle-même. Le saint admirait un spectacle si nouveau, lorsque, tout à coup, il voit sept lis cueillis sur la montagne, où les sept fondateurs avaient établi leur humble refuge. Les lis sont offerts à Marie, qui les reçoit et les garde pour elle, en les cachant dans les plis de sa robe. L'homme de Dieu comprit que ces sept lis représentaient les sept bienheureux fondateurs, qui, par le parfum de leur sainteté et l'innocence de leur vie, étaient agréables à la Mère de Dieu. Il n'hésita plus à donner son approbation à leur institution ; il la recommanda à l'évêque diocésain et leur prescrivit la règle de S. Augustin.

Le pape Alexandre confirma cet ordre. S. Pie V y introduisit quelques réformes en l'an de Notre-Seigneur 1573.

Cet ordre a donné à l'Eglise plusieurs bienheureux d'une haute sainteté. Il faut citer avant tous les autres les sept fondateurs qui, après les fatigues d'un très long, très pénible et très fructueux apostolat en Italie, en France, en Germanie et en Pologne, illustres par leur sainteté plus encore que par leurs miracles, rendirent leurs âmes à Dieu et furent ensevelis dans un même tombeau. Les papes Clément XI et Benoît XIII approuvèrent le culte qui leur était rendu par plusieurs de temps immémorial. Il était réservé au saint pape Léon XIII de mettre le dernier sceau à leur gloire sur la terre, en les inscrivant au au nombre des saints dont l'office doit être célébré dans toute l'Eglise.

Après eux, il faut citer S. Philippe Béniti qui, appelé miraculeusement à l'ordre des Servites par la bienheureuse Vierge Marie, se montra digne de cette faveur; le bienheureux François de Sienne; le bienheureux Joachim de Sienne.

IV. *Ordre des Olivétains.* — Le mont Olivet, dont cette famille de religieux a tiré son nom, est situé près de la ville de Sienne, en Etrurie. Bernard Tolomé gravit cette montagne avec deux de ses compagnons, et y jeta les fondements de cet ordre, dans des circonstances qui sont dignes d'être rapportées. Aux approches d'une thèse qu'il devait soutenir en public en sa qualité de docteur, il fut subitement frappé de cécité. Dans cette cruelle épreuve, il recourut à Marie qu'il aimait tendrement, et lui demanda de recouvrer la vue, promettant, en reconnaissance de cette grâce, de dire adieu au monde et à sa famille, pour se consacrer entièrement à son service. La Reine du ciel exauça sa prière et lui rendit la vue. Fidèle à sa promesse, il renonça

immédiatement au monde, et au lieu de la discussion qu'il devait soutenir, il prononça devant une foule d'auditeurs un éloquent discours sur le mépris du monde, racontant pieusement la faveur qu'il avait reçue, et le vœu qu'il avait fait. Sans plus attendre, il revêtit un froc grossier et se rendit sur le mont Olivet, où le suivirent plusieurs autres nobles habitants de Sienne. Ils jetèrent là les fondements de leur ordre, en construisant une petite chapelle et des cellules, et donnèrent à cet humble monastère le nom de la montagne sur laquelle ils l'avaient édifié, l'an de Notre-Seigneur 1319. Lorsqu'ils demandèrent une règle à Rome, le pape les renvoya à Guido Petralma, évêque d'Arezzo, qui confirma celle qu'ils avaient suivie jusqu'alors. Pendant qu'ils étaient en route, la sainte Vierge était apparue à l'évêque d'Arezzo, et lui montrant l'habit blanc dont ils étaient revêtus et la règle de S. Benoît qu'ils observaient, elle lui avait recommandé explicitement de recevoir avec bienveillance les religieux qui venaient le voir. Le prélat exécuta à la lettre cet ordre, et raconta le fait au pape Grégoire XI, qui confirma l'ordre des Olivétains, sous le titre de Mont-Olivet de Sainte-Marie, en l'année 1370.

V. *Ordre de la Sainte Vierge Marie du Mont-Virgile.* — Le fondateur de cet ordre a été S. Guillaume de Verceil, homme d'une éminente sainteté, dont il est fait mémoire dans le *Martyrologe romain*, le 25 juin. Après ses pèlerinages aux tombeaux de S. Jacques et de Notre-Seigneur, il retourna en Italie et gagna le mont Virgile, près de Naples. Il jeta là les premiers fondements de son ordre, et éleva en cet endroit le monastère de la sainte Mère de Dieu. Depuis, cette montagne est appelée le Mont de la Vierge. Dans les temps anciens on avait érigé en cet endroit un temple païen consacré à Cybèle; Guillaume ayant détruit ce qui restait des traces de l'idolâtrie, substitua au temple de la déesse une chapelle et un monastère à la Mère de Dieu. La vie des religieux de ce monastère était d'une très grande austérité; leurs aliments de tous les temps de l'année ne différaient point de ceux du Carême. Cet ordre fut confirmé par le pape Alexandre III.

VI. *Clercs réguliers de la congrégation de la Mère de Dieu.* — Le fondateur de la congrégation des *Clercs de la Mère de Dieu* d'abord érigée à Lucques, sous le titre de congrégation des Clercs séculiers de la très sainte Vierge, fut le P. Jean Léonard, natif du diocèse de Lucques. Ce fut en 1574, sous le pape Grégoire XIII, que le P. Léonard posa les premiers fondements de sa congrégation qui fut approuvée par le pape Clément VIII, et enrichie de nombreux privilèges, comme l'indiquent ses constitutions expédiées en 1595. Paul V confia aux clercs de cette congrégation la direction des écoles chrétiennes

de la ville, et lui donna le nom de *Congrégation de la Mère de Dieu*. En 1621, Grégoire XV, de concert avec la Sacrée Congrégation des cardinaux chargée de négocier les affaires des évêques et des religieux réguliers, l'éleva au rang des sociétés religieuses dont les membres émettent les trois vœux solennels.

VII. *Les Clercs pauvres de la congrégation de la Mère de Dieu des écoles pies.* — La congrégation des Clercs pauvres de la Mère de Dieu des écoles pies fut érigée, avec l'autorisation de Clément VIII, par S. Joseph Calasanz, d'abord membre de la Congrégation de la Mère de Dieu du royaume d'Aragon, et confirmée par Paul V, comme on le voit dans sa lettre en forme de bref, datée du 3 janvier 1614. Les Clercs pauvres de la Mère de Dieu, soumis aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, instruisent gratuitement les enfants, sans récompense, ni salaire, ni honoraires d'aucune sorte. Ils leur donnent l'enseignement élémentaire, mais surtout ils s'efforcent de leur donner une éducation solidement chrétienne, de leur inspirer l'amour de la vertu en même temps que celui de l'étude et du travail. En 1622, le pape Grégoire XV leur accorda le privilège de toutes les exemptions, les indults et les faveurs dont jouissent tous les ordres mendiants.

VIII. *Ordres militaires combattant sous le vocable de Marie Mère de Dieu. — Ordre des Chevaliers de Notre-Dame de l'Etoile.* — Cet ordre doit son institution à Robert le Pieux, roi de France. Ce prince avait une très grande dévotion envers la sainte Vierge. Il aimait surtout à l'invoquer sous le nom d'Etoile de la mer. Il la choisit donc pour son étoile tutélaire, sa patronne spéciale, la reine et la protectrice de son royaume. Il fonda plusieurs églises en l'honneur de Marie et les dota richement. Dans l'une d'elles qu'il appela Notre-Dame de l'Etoile, il érigea un nouvel ordre composé de trente Chevaliers seulement, sortant de la première noblesse du royaume. Ce fut l'*Ordre des Chevaliers de Notre-Dame de l'Etoile*. Ces chevaliers portaient comme signe distinctif un collier d'or auquel était suspendue une étoile d'or ornée de cinq rayons, qui descendait sur la poitrine. De plus, ils portaient sur le côté droit une broderie d'or figurant aussi une étoile.

IX. *Ordre de la sainte Vierge Marie des Teutons.* — Il fut érigé par huit Teutons qui, allant en pèlerinage en Terre Sainte, établirent d'abord à Ptolémaïs un hôpital consacré à la sainte Vierge. Leur nombre augmentant, le patriarche de Jérusalem leur fit prendre, sous le titre de Notre-Dame des Allemands, la règle des ordres militaires du Temple et de S. Jean, confirmée en 1191 par le pape Célestin III. Saladin s'étant emparé de la Terre Sainte et s'y étant établi, ils en furent chassés, ce qui les

ramena en Europe. Comme ils étaient riches et de noble origine, Conrad de Masovie, toujours en guerre avec les Prussiens plus forts que lui, les appela à son secours. Ils repoussèrent par la force des armes les Prussiens, les barbares et les païens ; ils les chassèrent de leurs demeures, s'emparèrent de leurs terres et fondèrent en Prusse une nouvelle colonie de Germains. Ils bâtirent beaucoup de places fortes et de citadelles fortifiées, des villes, des temples, des monastères et autres édifices parmi lesquels il convient de donner le premier rang à la citadelle qu'ils élevèrent sur les bords de la Vistule, à la gloire de Marie leur patronne, et qu'ils nommèrent Marienbourg. Ils prirent ensuite la Livonie, avec le secours des chevaliers Porte-Glaives qui appartenaient aussi à la nation teutonique, et, abandonnant leur premier nom, ils s'appelèrent désormais Chevaliers Teutoniques. Leur trente-quatrième général Albert de Brandebourg, traître à la religion de ses pères et à ses saints engagements, embrassa l'hérésie de Luther, quitta l'habit religieux et changea cet ordre en une principauté religieuse devenue ensuite le royaume de Prusse. Ainsi cessa d'exister en l'année 1526 cet ordre consacré primitivement à la bienheureuse Vierge Marie.

X. *Ordre des Chevaliers de l'Annonciation.* — Cet ordre fut fondé en 1356, par Amédée, comte de Savoie. Comme son nom l'indique, il était placé sous l'invocation et le patronage de la bienheureuse Vierge Marie. L'intention du comte de Savoie, en fondant cet ordre, était de glorifier la mémoire d'Amédée le Grand, son prédécesseur, qui avait été d'un grand secours aux Chevaliers de Jérusalem, pour extirper les Mahométans de l'île de Rhodes, en 1311.

XI. *Ordre des Chevaliers de Notre-Dame du Chardon.* — Louis II, duc de Bourbon, revenant d'Afrique avec son armée qu'il avait menée combattre les barbares, en fut le fondateur. L'insigne de cet ordre était un collier d'or composé de lis séparés par des chardons. De ce collier pendait une croix sur laquelle était gravé le mot *Espérance*. Ce prince marquait par là qu'au milieu des adversités, l'honneur de la vertu devait s'élever pur comme les lis au milieu des chardons.

XII. *Ordre des Chevaliers de la glorieuse Vierge Marie.* — Ces chevaliers furent aussi appelés *Frères joyeux*. Leur genre de vie fut approuvé par le pape Urbain IV, qui leur prescrivit de protéger les veuves et les orphelins, et de mettre la paix partout où ils le pourraient. Ils vivaient dans leurs propres demeures, avec leurs femmes et leurs enfants ; ils étaient revêtus d'une robe blanche et d'un manteau gris cendré. Sur l'habit blanc, ils portaient une croix rouge surmontée de deux étoiles.

XIII. *Ordre militaire sous le titre de la Conception de la Mère de Dieu, Vierge Immaculée.* — Il fut érigé par trois

gentilshommes, Ferdinand, duc de Mantoue, Charles, duc de Nevers, et Adolphe, comte d'Athay, sous la règle de S. François, et sous la protection de S. Michel archange et de S. Basile. Leur devoir était de combattre, par terre et par mer, les infidèles et les ennemis de la foi catholique et de la sainte Eglise romaine; ils devaient aussi racheter des mains des Turcs les chrétiens captifs. Urbain VIII, dans sa bulle *Imperscrutabili divinorum judiciorum*, publiée à Rome, le 12 février 1623, confirma cet ordre, et l'enrichit de plusieurs privilèges.

XIV. *Chevaliers de Sainte-Marie de Calatrava.* — Ces chevaliers jouissent de tous les privilèges de l'ordre de Cîteaux, par une concession de Jules II, datée de 1508. D'après une disposition d'Adrien VIII, en date du 11 mars 1522, ils furent réunis à la couronne d'Espagne.

XV. *Chevaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel.* — Ces chevaliers vécurent en France, sous l'habit et la règle de Notre-Dame du Mont-Carmel. Ils étaient tenus de faire leur profession de foi et de recevoir la sainte Eucharistie, dans la cérémonie de leur réception; ils faisaient vœu d'obéissance et de chasteté conjugale et promettaient de porter les armes contre les ennemis de la sainte Eglise romaine. Ils récitaient chaque jour l'office de la sainte Vierge ou le chapelet, entendaient la messe tous les jours de fête et les samedis, et s'abstenaient de viande les mercredis.

Tels furent les principaux ordres religieux d'hommes placés directement sous l'invocation de la bienheureuse Vierge Marie et institués en son honneur. On pourrait en trouver d'autres encore, mais ceux-ci sont les plus connus et les plus importants.

§ II. — *Autres ordres religieux qui vénèrent la Mère de Dieu d'une manière spéciale.*

A la suite des familles religieuses d'hommes qui combattent dans l'Eglise sous l'étendard et le nom de Marie Mère de Dieu, il en est encore beaucoup d'autres qui entourent la très glorieuse Vierge du même amour, du même culte et de la même vénération. Elles font profession d'être les servantes de la Reine du ciel; elles se plaisent à vivre sous son patronage spécial; elle est leur souveraine. Ces ordres religieux ont diverses dénominations. Tantôt leur nom est tiré du but pour lequel ils sont institués par l'Eglise; tels sont les ordres des Frères Prêcheurs, des Hospitaliers, des Clercs Ministres, des Infirmiers; tantôt ils tirent leur nom de quelque vertu qui les distingue entre les autres, comme par exemple les Frères Mineurs, les Minimes, les Clercs réguliers mineurs; quelquefois leur nom vient du

lieu où leur ordre a pris naissance, tels sont les moines de Cluny, les Chartreux, les Camaldules, les Cisterciens, les Prémontrés, les moines de Vallombreuse, du Mont-Olivet, les chanoines de Latran, les Théatins; leur dénomination se tire encore du saint sous le patronage duquel ils désirent vivre, comme les Augustins, les Ambrosiens, les Bénédictins, les Antonins, les Basiliens, les Barnabites, les Brigittains, les Ermites de S. Paul; tels sont aussi les ordres militaires de S. Jean, de S. Lazare, de S. Etienne, de S. Georges, de S. Jacques, de S. Michel, de S. Maurice. D'autres ordres religieux ont voulu qu'une des personnes divines les prît sous sa protection et leur donnât son nom, tels furent les Trinitaires, les Jésuates, la Compagnie de Jésus, l'ordre militaire du Christ en Portugal, et l'ordre du S. Esprit en France.

S'il fallait parler en particulier de chacun des ordres qui se signalent par leur dévotion à la très sainte Vierge, il n'en est pas un seul que l'on dût passer sous silence. Elle est leur mère à tous, et tous se regardent comme ses enfants. Nous ne dirons donc quelques mots que des principaux d'entre eux.

I. *Ordre des Bénédictins.* — Cet ordre a donné à l'Eglise une multitude innombrable de saints, de prélats et de familles religieuses. Il a enfanté pour le ciel plus de quinze mille bienheureux. Au milieu du XVIIe siècle on comptait déjà vingt-quatre souverains pontifes, cinq cent soixante cardinaux, onze cent soixante-quatre archevêques, trois mille cinq cent douze évêques sortis de son sein. Avant le concile de Constance, célébré en 1417, sous le pontificat de Martin V, l'institut bénédictin comptait plus de trois mille sept cents monastères.

Ce saint ordre a donné naissance à beaucoup d'autres ordres très célèbres, tels que les moines de Cluny, les Camaldules, les Guillelmites, les Sylvestriens, les Célestins, les Olivétains, les Trappistes. Plusieurs de ces ordres furent spécialement consacrés à la très sainte Vierge : nous les nommerons à leur rang.

L'ordre des Bénédictins a fourni beaucoup de savants très dévots à la sainte Vierge. Parmi eux, il faut signaler S. Ildefonse, archevêque de Tolède, à qui la sainte Vierge donna, dans une apparition, une chasuble travaillée de la main des anges ; le bienheureux Rupert, les papes S. Léon V, S. Grégoire le Grand et plusieurs autres.

II. *Ordre de Cluny.* — Cet ordre est une branche de l'ordre de S. Benoît. S. Odon en fut le premier abbé. Il se consacra d'une manière spéciale au service de la très sainte Vierge. Le premier il commença à réciter publiquement son office, et porta ainsi non seulement les religieux du monastère, mais même les clercs séculiers à imiter son exemple. Dans ce saint ordre, outre

les fêtes que l'Eglise célèbre en l'honneur de Marie, on solennise celle du Manteau de Notre-Dame.

III. *Ordre des Prémontrés.* — Cet ordre vénère S. Norbert comme son fondateur. La sainte Vierge lui ayant montré, dans une apparition, le lieu où il devait établir le chef-lieu de son ordre, le monastère et l'ordre tout entier furent appelés Prémontrés, c'est-à-dire *montrés à l'avance.*

IV. *Ordre des Chartreux.* — S. Bruno, natif de Cologne, fut le fondateur de cet ordre. Ayant été appelé à Rome auprès du pape Urbain II, il se voyait sur le point d'être obligé, lui et ses frères, de renoncer à la vie extrêmement austère qu'ils avaient commencé de mener dans un affreux désert. Au milieu de leurs craintes et de leurs perplexités, un homme vénérable, à la barbe blanche et aux cheveux bouclés leur apparut et leur promit, au nom de Dieu, que la sainte Vierge les conserverait dans ce lieu désert appelé la Chartreuse, s'ils récitaient chaque jour l'office canonial en son honneur. Bruno et ses compagnons furent transportés de joie, et ils choisirent la sainte Mère de Dieu pour être, avec S. Jean-Baptiste, la patronne de leur institut. On croit que le vénérable vieillard qui leur apparut était l'apôtre S. Pierre [1].

V. *Ordre de Cîteaux.* — Cet ordre est un grand rejeton de la famille bénédictine. D'après Grégoire IX, il compte parmi les ordres religieux les plus dévoués à la sainte Vierge. L'abbé Jean assure que l'ordre de Cîteaux a été le premier qui lui fut dédié. C'est pour cela qu'elle est honorée comme la patronne, la protectrice, la souveraine, l'avocate de cet ordre enrichi par elle de faveurs, de grâces et de privilèges nombreux.

La Mère de Dieu a montré elle-même au bienheureux Bertrame, dans une vision, combien elle a compté de dévoués serviteurs dans cet ordre célèbre. Ce religieux étant en oraison vit la sainte Mère de Dieu. A côté d'elle et sous ses pieds coulait une source dont les eaux semblaient d'or. Les pierres du ruisseau étaient des perles précieuses, des émeraudes, des escarboucles, des topazes, des saphirs, des hyacinthes. Bertrame ne comprenant pas le sens de cette vision, la sainte Vierge daigna le lui révéler elle-même. « La source couleur d'or, dit-elle, est l'ordre de Cîteaux, qui, par sa dignité et sa sainteté, mérite d'être comparé à ce métal précieux entre tous : il a toujours manifesté pour moi une affection spéciale. Les pierres précieuses sont les amis que j'y compte : ils mettent plus de ferveur que les autres à me servir.

On peut voir, tant dans Césaire que dans la chronique de Cîteaux, la multitude des grands serviteurs que la Mère de

[1] Surius, *vita S. Brun.*, 6 octobr.

Dieu a comptés dans cet ordre. Citons d'abord le plus illustre de tous, S. Bernard, abbé de Clairvaux, qui brilla comme un soleil dans l'Eglise de Dieu. La sainte Vierge se plut à l'enrichir de grâces et de faveurs. C'est à elle qu'il faut rapporter la douceur, la suavité spirituelle incomparable que l'on trouve dans ses écrits, et que personne n'a surpassée, pour parler de Marie. Avec le nom de S. Bernard, nous pouvons donner encore ceux du bienheureux Robert, fondateur de l'ordre ; de S. Thomas de Cantorbéry ; du bienheureux Albéric, deuxième abbé de Cîteaux ; du bienheureux Henri, moine de Cîteaux ; du bienheureux Eustache, abbé d'Hemmerod ; du bienheureux Pierre, abbé de Clairvaux ; du bienheureux Théobald ; du bienheureux Hostard, abbé ; du bienheureux Arnulphe, abbé de Villiers ; du bienheureux Godefroid, sacristain de Villiers, tous illustres par leurs miracles et les faveurs signalées par lesquelles la très sainte Vierge récompensa leur zèle à la servir.

S. Bernard, dans un sermon sur l'Assomption, disait à ses frères : « Vous devez tenir de foi très certaine que la récompense « éternelle et la protection de notre souveraine vous attendent « auprès du Seigneur, pour récompenser votre travail [1]. » A son tour, cet ordre ne néglige rien pour glorifier Marie et lui témoigner sa vive dévotion. Tous les monastères et toutes les églises sont consacrés à la sainte Vierge ; aussi partout la Reine du ciel est peinte au-dessus du maître-autel, montant au ciel, environnée d'une troupe d'anges. De plus les Cisterciens chantent la messe de la sainte Vierge tous les jours dans la chapelle spécialement dédiée à Marie, dans leurs églises. Tous les jours de l'année, sans en excepter Pâques et le vendredi saint, ils récitent au chœur son office. En outre, ils portent toujours, au chœur, une coule blanche, en signe de la pureté de la très sainte Vierge, qu'ils honorent avec un grand zèle.

VI. *Ordre des Frères Prêcheurs ou de S. Dominique.* — Ce fut par l'intercession particulière de la Mère de Dieu, et sous son patronage spécial qu'il fut fondé, qu'il a grandi et qu'il s'est répandu dans le monde entier.

Au commencement, avant qu'Innocent III, souverain pontife, eût donné aux membres de l'ordre ce nom de *Prêcheurs*, les Dominicains s'appelaient *Frères de la Vierge Marie*, si l'on en croit S. Antonin, S. Antoine de Sienne et plusieurs autres auteurs. Ils honoraient Marie ; ils l'aimaient et la vénéraient. Après Dieu, c'est en Marie qu'ils plaçaient toute leur espérance. Leur fondateur, S. Dominique, aimait tellement la Salutation

[1] Fructum laboris vestri mercedem æternam apud Dominum, et eamdem protectricem nostram vobis repositam esse, certissima fide tenere debetis. S. Bernard., serm. *de Assumpt. B. V. M.*

angélique qu'il l'avait pour ainsi dire toujours sur les lèvres, et conseillait cette pratique en toute occasion. Ce fut lui qui répandit, et fit répandre par toute l'Eglise, la pratique de réciter le Rosaire, pratique si agréable à Marie, et source de tant de bénédictions pour ceux qui la gardent fidèlement.

Les disciples de S. Dominique marchèrent sur ses traces, et propagèrent merveilleusement la dévotion envers la très sainte Vierge, partout où ils portèrent la parole de Dieu.

A la récitation du Rosaire, les Frères Prêcheurs ajoutent plusieurs autres pratiques quotidiennes de piété en l'honneur de Marie. C'est ainsi que dans l'ordre entier, s'est établi l'usage de chanter avec solennité pendant toute l'année, à la fin des complies, l'antienne *Salve, Regina*. Tous les Frères doivent prendre part à cet acte de dévotion, même ceux qui sont dispensés de l'office du chœur à cause de certains travaux. Ils se réunissent tous à l'église et s'avancent processionnellement dans le grand chœur. On a vu quelquefois, pendant cette cérémonie, la Mère de Dieu prier pour eux d'une manière spéciale, et leur accorder les faveurs les plus précieuses. Chaque jour aussi, le petit office de la sainte Vierge est récité par les Frères de l'ordre des Prêcheurs. L'office du jour se dit au chœur, et celui de la nuit, dans le dortoir, à l'exception des octaves solennelles, et quand on fait le grand office de la bienheureuse Mère de Dieu. En ces circonstances, ils le disent en particulier.

Pendant toute l'année, tous les samedis non empêchés par quelque fête à neuf leçons ou par une férie majeure, l'office de la bienheureuse Vierge Marie se fait tout entier.

Une autre pratique qui montre bien aussi la dévotion des mêmes religieux envers Marie, c'est que, dans tous les dortoirs de leurs couvents et de leurs maisons, ils ont un autel surmonté d'une image de la Mère de Dieu, devant lequel ils récitent, selon le temps, l'office de la nuit, comme il est dit plus haut. Ils placent de ses images dans tous les endroits apparents, non seulement dans leurs cellules, mais dans le dortoir, le réfectoire, les escaliers, partout. Ils la vénèrent en passant ; quelquefois même ils se mettent à genoux et récitent avec respect et dévotion la Salutation angélique.

Ce qui montre encore leur amour et leur piété envers la sainte Vierge, c'est le grand nombre d'écrivains remarquables par la puissance de leur génie et de leur doctrine qui, appartenant à cet ordre, ont laissé, en l'honneur de Marie, les plus riches monuments de génie et de piété. Les uns ont écrit pour combattre les hérétiques qui, dans les derniers siècles surtout, se sont attaqués avec tant d'audace et d'impiété à la bienheureuse Mère de Dieu ; les autres, pour proclamer l'excellence et la dignité de la Vierge ; d'autres pour enflammer les âmes des

fidèles de dévotion envers elle. S. Thomas d'Aquin dans son VIIIe opuscule, et dans de nombreux passages de sa *Somme* et de ses autres écrits, a célébré les louanges de Marie ; le bienheureux Albert le Grand a composé la Bible de Marie et plusieurs autres ouvrages en son honneur. S. Vincent Ferrier a prononcé de nombreux sermons à l'occasion de ses mystères et de ses grandeurs. S. Antonin, archevêque de Florence, François de Retz, Vincent de Beauvais, Jean de Torrecremata, Alain Brito et mille autres ont célébré à l'envi, dans leurs écrits, la gloire et les beautés de cette auguste Mère.

Nous n'entrerons pas dans le détail des faveurs par lesquelles la bienheureuse Vierge récompensa ses fidèles serviteurs ; ce serait un travail infini et toujours incomplet. Car, que de bienfaits répandus par Marie sont demeurés inconnus des hommes, même de ceux qui ont été l'objet de ces faveurs. Ceux dont les historiens nous ont transmis le souvenir suffiraient à remplir de gros volumes [1]. Nous n'ajouterons pas non plus de nouveaux noms de saints à ceux des saints et illustres auteurs que nous avons donnés : il nous suffit de dire que les saints de l'ordre des Frères Prêcheurs furent extrêmement nombreux, et tous dignes de leur glorieux fondateur et de l'esprit de leur ordre, par leur dévotion envers la Mère de Dieu.

VII. *Ordre des Frères Mineurs.* — Cet ordre, aussi bien que l'ordre de S. Dominique, fut toujours animé d'un amour extrême pour la sainte Vierge. Il a même sur son émule un avantage : celui d'avoir toujours été le champion du plus précieux privilège de Marie, son immaculée conception.

C'est grâce à la protection de la Reine du ciel que l'ordre des Frères Mineurs, ou Franciscains, doit sa fondation, son accroissement et sa diffusion dans l'univers entier. Il est difficile de comprendre, au témoignage de S. Bonaventure dans la vie du fondateur de l'ordre, de quel amour S. François entourait la Mère de Dieu. En récompense, cette auguste Vierge le présenta elle-même à Dieu, avec S. Dominique, pour annoncer la parole divine et convertir les pécheurs. Marie vivait, en quelque sorte, dans une aimable familiarité avec l'humble François. Nous avons déjà parlé de la merveilleuse scène qui s'accomplit dans l'église de Sainte-Marie des Anges, lorsque François demanda à Marie, et Marie à Jésus, la précieuse indulgence de la Portioncule. Cette faveur de Marie fut cause que S. Francois aima toujours, plus que toutes les autres, l'église de Sainte-Marie des Anges, et désira que son cœur y fût déposé après sa mort.

[1] Voir en particulier Hyacinthe Choquet : *Mariæ Deiparæ in ordinem Prædicatorum viscera materna.*

Après S. François, S. Antoine de Padoue se distingua par sa dévotion envers la très sainte Vierge, et travailla de tout son cœur à la faire mieux connaître et mieux aimer. Mais parmi les bienheureux de cet ordre, célèbres par leur dévotion envers Marie; il faut citer au premier rang le docteur Séraphique S. Bonaventure. Son zèle et son amour extraordinaire pour Marie éclatent dans les écrits qu'il a publiés sur elle, et particulièrement dans l'opuscule intitulé : *Miroir de la bienheureuse Vierge Marie.* Dans celui qui a pour titre : *Les vingt-cinq Mémoriaux*, entre autres avis pour se conduire irréprochablement, il donne celui-ci : « Honorez souverainement la glorieuse Reine, Mère de Notre-« Seigneur. Dans tous vos besoins, adressez-vous à elle, comme « à votre refuge le plus sûr. Prenez-la pour avocate. Confiez-lui, « en toute dévotion, votre cause, parce qu'elle est la Mère de « miséricorde. Appliquez-vous à lui témoigner un respect spé-« cial, et pour que votre dévotion lui soit agréable, efforcez-« vous, de toute manière, de garder dans votre corps et dans « votre cœur une pureté semblable à la sienne. Imitez ses « exemples avec humilité et douceur [1]. »

Après S. Bonaventure, nous citerons encore, parmi les plus zélés serviteurs de Marie, appartenant à l'ordre de S. François, S. Bernardin de Sienne, qui rendit populaire l'usage de la couronne franciscaine de Marie. La sainte Vierge daigna lui apparaître et lui dire : « Bernardin, mon fidèle serviteur, je me « suis complu dans ta dévotion. Voici que tu m'as honorée chaque « jour de cette couronne ; je t'ai obtenu de mon Fils la grâce de « prêcher et de faire des miracles. Sache qu'à la fin, tu te « réjouiras éternellement dans le ciel, avec moi, de ces allé-« gresses que tu rappelles chaque jour, et auxquelles tu parti-« ciperas. » A partir de ce moment, S. Bernardin commença à devenir célèbre par ses miracles et par toutes sortes de grâces extraordinaires qui éclataient en lui.

Alexandre de Halès, qui reçut le nom de *Docteur Irréfragable* et que quelques-uns appellent la *Source de vie.* Il avait une si grande affection pour la Mère de Dieu, qu'il résolut de ne jamais rien refuser de ce qu'on lui demanderait au nom de Marie. Un Franciscain l'ayant appris, et voyant la célébrité dont jouissait ce docteur à l'Université de Paris, l'alla trouver et lui dit : « Au nom de Marie, je vous conjure de nous venir. »

[1] Ut gloriosam Reginam Domini nostri Matrem benedictam in summo habeas honore, et in cunctis tuis necessitatibus, tanquam ad refugium tutissimum te convertas, illam in tuam assumens advocatam, devotissime ac secure tuam ei causam committes, quia Mater est misericordiæ. Quotidie stude ei specialem reverentiam exhibere, et ut tua devotio sit ei grata, ejus puritatem mente et anima in te servando toto conatu nitere, humilitate et mansuetudine ejus vestigia imitere. S. Bonavent. *Memorial.*, XXV.

Alexandre crut voir là l'appel de Dieu et le suivit sur-le-champ pour devenir disciple de S. François.

Duns Scott, le *Docteur subtil*, la gloire des théologiens de l'ordre de S. François, comme S. Thomas est celle de l'ordre de S. Dominique. Plusieurs lui donnent le titre de bienheureux. Il s'est illustré surtout par le zèle, la science et l'habileté incroyables avec lesquels il combattit contre les Thomistes, en faveur de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge.

VIII. *La Compagnie de Jésus.* — Cette société, marchant sur les traces de S. Ignace, son glorieux fondateur, honore d'une manière singulière la très sainte Vierge Marie. Les pieux et savants écrivains de cet ordre ont publié d'innombrables ouvrages où la science et la piété célèbrent de concert les louanges de Marie. Ses prédicateurs travaillent avec zèle à propager son culte. Il n'est que juste qu'il en soit ainsi. Ayant pour étendard et pour titre le très saint nom de Jésus, ils doivent nécessairement vénérer et honorer la Mère de Dieu.

Il faut compter au premier rang des serviteurs de Marie appartenant à la Société de Jésus, S. Ignace, son illustre fondateur. Il éprouvait un amour inexprimable pour la très auguste Reine du ciel. Dès le premier instant de sa conversion, il choisit la sainte Vierge pour son avocate particulière. Il avait recours à elle dans toutes ses difficultés ; et ce fut poussé par un sentiment profond et constant de dévotion pour la Mère de Dieu, qu'il fonda la Compagnie de Jésus. C'est à Paris, dans une église consacrée à sa très sainte Mère sur la butte de Montmartre où s'élève aujourd'hui la basilique du Sacré-Cœur, qu'il fit ses premiers vœux ; c'est à Rome, à Saint-Paul, dans une chapelle de la Sainte-Vierge et entre ses mains, que lui et ses compagnons firent leur profession.

S. Ignace voulut que toute la Société de Jésus fût attachée à la sainte Vierge ; qu'elle la regardât comme sa patronne et sa souveraine ; que ses disciples n'aimassent, n'honorassent et ne vénérassent qu'elle après Jésus ; c'est dans ce but qu'il inséra ces mots dans la formule des vœux de la Société : *En présence de la très sainte Vierge Marie.*

Dans ses *Exercices spirituels*, S. Ignace recommande à ses enfants de faire un troisième colloque adressé à la Mère de Dieu, pour les exciter davantage à mettre leur confiance en elle.

S. François-Xavier, le plus illustre des premiers compagnons d'Ignace, imitait sa dévotion envers la sainte Vierge. Partout où il fit connaître le nom de Jésus, il fit aussi connaître et vénérer celui de Marie. Il obtenait, pour lui-même et pour les autres, les grâces les plus extraordinaires, par son intercession.

S. Stanislas Kostka avait un amour et un respect indicibles pour la Mère de Dieu. Pendant ses études, il avait toujours son

rosaire à la main et employait tous ses temps libres à cette dévotion. Marie l'en récompensa en lui procurant la grâce de recevoir la sainte communion de la main d'un ange. Elle lui apparut aussi portant dans ses bras le divin enfant Jésus, pour le consoler et le guérir d'une maladie.

S. Louis de Gonzague dut à la sainte Vierge la grâce de sa naissance. Lui aussi témoigna toujours pour elle une merveilleuse et tendre piété. A peine âgé de six ans, il consacra sa virginité à Dieu en l'honneur de la sainte Vierge. On peut dire que ce fut grâce à Marie que, selon une parole de l'Ecriture, dont l'Eglise lui fait l'application : *Consommé en peu de temps, il remplit de longs jours.*

Nous pourrions citer encore le bienheureux Pierre Canisius, S. François de Borgia, le cardinal François Tolet, Jacques Laynez, Alphonse Salmeron, Thomas Sanchez, Salazar, Robert Bellarmin, S. Alphonse Rodriguez, Claude Aquaviva, dont la dévotion envers Marie n'éclatait pas moins que la science et que la vertu ; mais il faut nous borner. Que ce soit assez pour nous d'avoir montré comment la sainte Eglise, dans la personne de ces bienheureux serviteurs de la Vierge-Mère, appartenant à tant d'ordres différents, rend à Marie l'hommage qui lui est dû et reçoit en échange les grâces les plus précieuses, les faveurs les plus maternelles.

IX. *Les missionnaires de Jésus et Marie* ou *Eudistes* [1]. — Ces prêtres tiennent leur nom vulgaire de leur fondateur, le vénérable P. Eudes, né à Mézérac, dans le diocèse de Séez, en 1601. Il fit ses études au collège des Jésuites de Caen, se voua à l'état ecclésiastique, entra en 1623, à Paris, dans l'Oratoire du cardinal de Bérulle, et fut ordonné prêtre en 1625. Il donna bientôt des preuves de sa profonde charité, en se consacrant tout entier au soin des malades, durant une grande épidémie. Plus tard il se sentit appelé à l'œuvre des missions qui, à cette époque, commençaient à être très fréquentes. Il parcourut, à partir de 1632, les diocèses de Coutances, Bayeux, Lisieux, etc. ; la force et l'onction de ses prédications firent rentrer un grand nombre de protestants dans l'Eglise. En 1639, il devint supérieur de l'Oratoire à Caen ; peu de temps après, le cardinal de Richelieu, qui avait l'intention de fonder un séminaire, l'appela à Paris, pour se servir de ses conseils et de son active coopération. Mais la mort du cardinal renversa l'œuvre heureusement commencée. Eudes, de retour à Caen, quitta, d'après le conseil de plusieurs évêques, l'Oratoire, qui n'avait qu'un petit nombre de séminaires à cette époque, et jeta, le 25 mars 1643, à Caen, avec cinq collègues, les fondements

[1] Voir *Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique.*

de sa nouvelle congrégation, qui devait porter les noms de Jésus et Marie, et dont le but était d'entreprendre des missions dans les campagnes, et de former des prêtres. Le 6 janvier 1644, la nouvelle congrégation, dont le supérieur était élu à vie, fut approuvée par l'évêque de Bayeux ; elle le fut plus tard par plusieurs évêques de France. Le vénérable Eudes se trouvant à Paris, fut encouragé par S. Vincent de Paul et par le pape Innocent X, à poursuivre son œuvre avec son zèle habituel ; ces encouragements durent le dédommager des nombreuses contradictions que lui opposèrent, dans les commencements, plusieurs évêques prévenus contre son entreprise. A sa mort, en 1680, sa congrégation avait six séminaires et un collège.

Eudes avait enseigné de vive voix et par écrit ; il laissa plusieurs ouvrages, la plupart de théologie pastorale. Au moment de la Révolution, un des membres de cette congrégation, depuis peu confesseur de Louis XVI, devint victime des massacres de septembre. Ce ne fut qu'en 1826, le 9 janvier, que l'abbé Blanchard put rassembler les Eudistes dispersés. La congrégation l'élut supérieur général, et reprit sous sa direction ses travaux apostoliques. Depuis cette époque, les progrès de l'œuvre ont été constants.

Le vénérable P. Eudes fut un des précurseurs de la bienheureuse Marguerite-Marie, à qui Dieu confia la mission de préparer le merveilleux développement de la dévotion au Cœur de Jésus, dans la sainte Eglise. Il ne séparait pas le Cœur de Marie de celui de son Fils, et ses disciples, marchant sur les traces de leur vénérable Père, travaillent de toutes leurs forces à faire mieux connaître et aimer les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie. Il est donc juste de compter leur congrégation au nombre de celles qui sont les plus dévouées au service de Marie, d'abord par le nom qu'elles portent et ensuite par l'esprit qui les anime et les œuvres qu'elles accomplissent.

X. *Liguoriens* ou *Rédemptoristes* [1]. — L'insigne dévotion de S. Alphonse de Liguori, fondateur de cet ordre, envers la très sainte Vierge, nous fait un devoir de le nommer ici.

On sait, dit le docteur Fehr, qu'il n'y a pas de saint dans les temps modernes, dont les écrits soient aussi généralement répandus que ceux de S. Alphonse. Leur simplicité, leur profondeur, leur solidité les rendent également utiles aux savants et aux ignorants. Quiconque s'éveille à la vie religieuse, quiconque veut sérieusement puiser à la source des grâces de l'Eglise, rencontre dans les livres de S. Alphonse le guide qu'il cherche. Prêtres et laïques y trouvent la lumière dont ils ont besoin. Le secret de cette grâce spéciale des écrits de S. Alphonse réside

[1] Voir *Dict. encyclop. de la Théol. cath.*, art. Liguori.

dans les sujets mêmes qu'il traite avec une prédilection marquée et une profondeur spéciale : ce sont les mystères du très saint Sacrement de l'autel, et le culte de la très sainte et immaculée Vierge Marie.... Celui qui s'agenouille sincèrement devant l'autel et adore en vérité le Dieu caché dans son auguste Sacrement, celui-là n'est guère accessible aux influences superficielles du rationalisme, et quiconque honore sérieusement la virginale Mère de Dieu est à l'abri de l'orgueil et de la sensualité. C'est pourquoi S. Alphonse s'attacha, pendant toute sa vie, à gagner les cœurs au saint Sacrement et au culte de la sainte Vierge.

Secondé par quelques confrères, il s'occupa surtout d'instruire les gens de la campagne. Les fruits de ses prédications apostoliques le satisfirent au point qu'il résolut de fonder une congrégation de missionnaires qui l'aideraient à convertir les pauvres et les âmes abandonnées. En effet, il établit dans ce but, le 8 novembre 1732, à Scala, dans le district de Bénévent, la Congrégation du Très Saint Rédempteur, et lui donna à peu près la règle des Lazaristes de S. Vincent de Paul. L'archevêque de Naples approuva et autorisa l'entreprise. Le 21 juillet 1742, les premiers Rédemptoristes firent leurs vœux, et bientôt après le fondateur fut élu supérieur général de la congrégation. Benoît XIV la confirma par un bref du 25 février 1749, lui accorda de nombreux privilèges et engagea les membres à se nommer *Rédemptoristes*, pour se distinguer des chanoines du très saint Rédempteur. La nouvelle société se répandit promptement dans le royaume de Naples, en Sicile et dans les États de l'Église, et se propagea jusque dans la Pologne, l'Allemagne et la Suisse, faisant partout connaître et aimer N.-S. Jésus-Christ et sa très sainte Mère.

S. Alphonse avait aussi fondé une maison de religieuses rédemptoristes en 1732 à Scala. Elles avaient des résidences à Vienne et à Stein, et elles en ont encore une à Bruges, en Belgique.

XI. *Oblats de Marie* [1]. — En 1815, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, alors coadjuteur et, depuis, évêque de Marseille, fonda une société de prêtres qui se placèrent sous la protection spéciale de la sainte Vierge et prirent pour devise : *Evangelizare pauperibus misit me Deus :* « Dieu m'a envoyé évangé-« liser les pauvres. » Le berceau et le siège de la nouvelle société fut Marseille. L'évêque de cette ville devait être le supérieur général de l'ordre, qui fut approuvé par Léon XII en 1828, et qui depuis lors a envoyé des missionnaires dans toutes les parties du monde. Marie a béni les efforts de ses zélés ser-

[1] Voir *Dict. encyclop. de la Théol. cath.*

viteurs, et leurs résidences sont nombreuses, non seulement en France et en Europe, mais en Amérique, en Afrique, en Asie et jusque dans l'Océanie.

Vers la même époque, en 1816, quelques prêtres piémontais fondèrent une autre congrégation de missionnaires sous le même nom d'Oblats.

XII. *Maristes* [1]. — Il ne faut pas confondre les Oblats de Marie avec la congrégation de Marie ou des *Maristes* de Lyon, également fondée en 1816. Les Maristes de Lyon ont plusieurs maisons en France, dont l'une à Paris, et des missions dans l'Océanie.

Cette société, fondée par le P. Jean-Claude-Marie Colin, est née aux pieds et sous les bénédictions de Notre-Dame de Fourvières, à Lyon, où est toujours la maison-mère des Maristes. Comme Jésus, Marie devait avoir sa société, dit l'abbé Maynard; et c'est, en effet, sous le titre de Société de Marie, que les Maristes ont été approuvés par les papes Grégoire XVI et Pie IX.

§ III. — *Des ordres religieux de femmes et des simples congrégations sous l'invocation de la sainte Vierge.*

Aux grands ordres religieux d'hommes, particulièrement dévoués au culte de Marie, se rattache souvent un ordre de femmes, portant le même nom, ou du moins suivant la même règle. C'est ainsi que les Carmélites sont une branche de l'antique tronc du Carmel; les Clarisses sont les sœurs des fils de S. François. Il y a des Chartreuses, il y a des Bénédictines, dont la vie austère et contemplative est digne, par sa perfection et sa sainteté, des grands noms sous lesquels elles s'abritent. D'innombrables congrégations d'hommes et surtout de femmes, des tiers-ordres réguliers ou séculiers ont germé et se sont développés dans l'Église de Dieu, principalement dans le siècle où nous sommes, soit pour donner aux enfants une éducation chrétienne, soit pour se dévouer au soulagement des malades et de toutes les misères physiques ou morales de notre pauvre humanité. On voit de simples femmes, on voit de timides vierges affronter tous les dangers de l'apostolat, même chez les peuples les plus sauvages, pour seconder les missionnaires dans l'extension du royaume de Dieu. La plupart de ces congrégations ont choisi Marie pour leur patronne et leur protectrice, même lorsqu'elles ne portent pas son nom ou celui de quelqu'un de ses mystères.

Nous n'entrerons point dans le détail de ces ordres, de ces congrégations. Celles qui se rapportent à l'un des ordres

[1] Voir *Diction. encyclop. de la Théol. cathol.*

d'hommes que nous avons nommés s'efforcent d'avoir l'esprit de cet ordre, d'en adapter la règle au but qu'elles poursuivent; le nom dont elles se réclament les fait assez connaître. Il serait trop long d'entrer dans quelques détails concernant les autres, et une simple énumération serait fastidieuse et nécessairement incomplète, car chaque jour voit sortir de terre quelqu'une de ces merveilleuses plantes qui ornent le jardin de Dieu, et embaument son Eglise du parfum des plus belles vertus.

Nous citerons cependant en particulier trois ou quatre ordres de religieuses consacrées à Marie, en vertu du nom qu'elles portent, dont l'origine date déjà de plusieurs siècles.

I. *Religieuses de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.* — Cet ordre fut fondé par Béatrice de Silva, vers l'an de Notre-Seigneur 1430. Elles se rattachent à la grande famille de S. François, quoiqu'elles observent une règle particulière. Le costume qu'elles ont adopté fut montré à Béatrice de Silva dans une vision, par la très sainte Vierge. La Mère de Dieu lui apparut revêtue de ce costume, consistant en une robe blanche, un scapulaire de même couleur et un manteau bleu. Outre le scapulaire et le manteau, elles portent une médaille avec l'image de la sainte Vierge, entourée de rayons de lumière, couronnée d'étoiles et tenant dans ses bras son divin Fils.

II. *Religieuses de l'Annonciation de la très sainte Vierge.* — Sainte Jeanne, fille de Louis XI, sœur de Charles VIII et épouse de Louis XII, rois de France, fut la fondatrice de cet ordre. Cette illustre sainte se consacra entièrement à la bienheureuse Vierge Mère de Dieu. C'est pourquoi, devenue veuve, elle vécut chastement, s'adonna à la contemplation des choses divines et fonda l'ordre de l'Annonciation, en l'honneur de la sainte Vierge.

III. *Religieuses de la Visitation de la très sainte Vierge Marie.* — Cette congrégation doit son institution à S. François de Sales et à sainte Jeanne de Chantal. Le but primitif en était la visite et le soin des malades. Plus tard, les Visitandines renoncèrent à ce soin, pour vivre dans le cloître, se livrant à la contemplation et à l'éducation des jeunes filles, lorsque les circonstances le demandaient.

IV. Les *Dames de l'Incarnation*, fondées en 1625, par Jeanne-Marie Chézard de Mantel, en l'honneur du mystère de l'Incarnation, à Lyon, et confirmées en 1633 par le pape Urbain VIII. En 1639, une seconde maison fut créée à Avignon, une troisième à Grenoble. En 1644, la pieuse fondatrice fut appelée à Paris par la reine Anne d'Autriche, et y posa les fondements d'un vaste couvent. Elle y prit l'habit de l'ordre, mais ne fit les vœux que quelques heures avant sa mort. Le couvent de Paris fut supprimé plus tard. Aujourd'hui l'ordre a encore

des maisons à Lyon, Avignon, Grenoble, Roquemaure, Anduze et dans quelques localités du diocèse de Limoges. L'occupation des religieuses consiste à soigner les malades à domicile, à instruire la jeunesse dans des écoles libres et des pensionnats.

V. *Les religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur* [1]. — Le vénérable P. Eudes fut poussé par une femme du peuple, nommée Madeleine Lamy, à aviser aux moyens de ramener au bien les femmes perdues, dans un établissement qui leur serait destiné, et où l'on travaillerait à leur régénération morale. Il fonda dans ce but, à Caen, une maison dans laquelle les premiers membres entrèrent le 25 novembre 1641. C'est ainsi que fut créée la congrégation de Notre-Dame de la Charité chrétienne, destinée à l'instruction de la jeunesse et à la conversion des femmes de mauvaise vie. Dès l'année suivante, elle reçut l'approbation royale, et en 1644, une courageuse Visitandine, Marguerite Patin, prit la direction de l'institut. Le vénérable P. Eudes rédigea des statuts, qui furent approuvés en 1666, ordonnant qu'on y suivrait la règle de S. Augustin. Soutenue par des personnes charitables, la nouvelle congrégation établit des résidences dans plusieurs villes. Elle survécut aux troubles de la Révolution française, et elle comptait onze maisons en France en 1814. A Paris, ces religieuses sont appelées les *Dames de S. Michel*, et elles y exercent une action des plus salutaires. En thèse générale, les pénitentes dont elles sont chargées se divisent en trois classes : la première se compose des sujets qu'on reçoit à la demande de leurs parents, et à la réquisition des autorités; la seconde ne comprend que des jeunes filles au delà de quinze ans qui sollicitent spontanément d'être reçues ou sont amenées par leurs parents ou tuteurs; enfin la troisième renferme des jeunes filles au-dessous de quinze ans, dont les mœurs ou le caractère ont besoin d'une surveillance et d'une action particulières. Chaque classe est complètement séparée des autres. Plusieurs maisons ouvrent aussi un véritable pensionnat pour l'éducation des jeunes filles, semblable en tout aux autres pensionnats. Ailleurs on offre une retraite, pour un prix modéré, à de jeunes femmes et à des veuves. Les moyens employés pour instruire et améliorer la population de ces établissements sont l'enseignement religieux, des occupations régulières et des exercices de piété.

Une autre œuvre analogue, dont les membres prirent tout d'abord le nom de Dames du Bon-Pasteur, fut fondée vers le même temps par une protestante convertie de Leyde, Marie de Cys, qui avait épousé un M. de Combe. Devenue veuve à l'âge de vingt et un ans, elle se rendit en France, pour des motifs de

[1] Voir *Dict. encyclop. de la Théologie cathol.*

famille, et entra dans l'Eglise catholique. Abandonnée par ses parents, à la suite de cette démarche, elle fut recueillie, par l'entremise de M. de la Barmondière, curé de Saint-Sulpice, à Paris, par une association charitable qui rétribua ses services. Elle résolut de consacrer ce modique revenu à une œuvre de miséricorde. Soutenue par quelques personnes pieuses, elle fonda, dans la rue du Cherche-Midi, une petite association dont le but était de recevoir de jeunes filles égarées mais repentantes, pour les ramener à la vertu, ou encore de diriger et de surveiller de jeunes personnes, que leur position mettait en danger de perdre leur honneur. Louis XIV assigna à la fondatrice, en vue de l'importance de son œuvre, une maison et des secours, en 1686, qui lui permirent, avec l'aide de personnes généreuses, de la développer paisiblement. L'œuvre obtint l'approbation royale en 1698. Remplissant en silence sa pieuse mission, la congrégation survécut à la Terreur, mais elle était tellement ébranlée qu'elle ne devait plus reprendre de vie propre. En 1829, le pape Pie VIII ayant approuvé une supérieure générale pour une réforme de la congrégation fondée par le vénérable P. Eudes, cette nouvelle branche prit le nom de religieuses de *Notre-Dame de charité du Bon-Pasteur d'Angers*, car c'est à Angers qu'est établie la maison-mère. Sous la pieuse et forte direction de la Mère Sainte-Euphrasie, que ses filles espèrent voir un jour sur les autels, cette nouvelle congrégation prit un accroissement prodigieux. Des centaines de maisons ont été fondées et recueillent les pauvres filles exposées ou tombées, dans toutes les contrées du monde. Celles qui vont y chercher un refuge peuvent, si elles le veulent, y terminer leurs jours dans la tranquillité et la paix, plusieurs mêmes sont admises à former, sous le nom de *Sœurs Madeleines*, une sorte de communauté particulière, dans la maison qui les a recueillies; elles prononcent des vœux et sont de véritables religieuses. D'autres, sans prononcer les vœux de religion, portent cependant un habit religieux, et sous le titre de sœurs consacrées rendent de grands services aux directrices de la communauté, pour la surveillance et la conduite du grand nombre. Parmi ces âmes, dont la vie a quelquefois été très coupable dans le monde, il n'est pas rare d'en trouver qui s'élèvent à une haute perfection. On pourrait dire de l'œuvre du Bon-Pasteur que c'est l'œuvre par excellence des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie.

Outre les quelques congrégations de femmes que nous venons de citer, il en est une multitude qui se décorent du nom de Marie ou du titre de quelqu'un de ses mystères, dit l'abbé Maynard. Filles de la Conception, de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Compassion, des Sept-Douleurs, de l'Assomption, ou sous une dénomination

plus générale, Filles de Notre-Dame, Filles des Vertus, de l'Intérieur ou du Très Saint Cœur de Marie. Il n'est guère de communauté de femmes qui ne se propose pour but de reproduire la grande patronne dans quelques-uns de ses mystères, ou dans l'ensemble de ses perfections. En sorte que Marie, en elle-même et dans son culte, se survit, se continue et se perpétue à travers tant d'instituts parés de sa livrée, décorés de ses titres, engagés à son service, dévoués à sa gloire, consacrés à son imitation [1].

§ IV. — *Des confréries et autres associations séculières érigées en l'honneur de la Mère de Dieu.*

Outre les instituts religieux d'hommes et de femmes, la sainte Eglise admet, protège, propage et enrichit de grâces et de faveurs un grand nombre de congrégations, de confréries ou d'associations de personnes séculières, dans lesquelles sont en honneur, fleurissent et se propagent le culte de Dieu, la dévotion envers Marie et la pratique de toutes les vertus chrétiennes Nous dirons quelque chose des plus anciennes parmi celles qui sont instituées en l'honneur de la Vierge Marie Mère de Dieu. Mais parlons d'abord de leur raison d'être.

Si la vie de tous les chrétiens était telle qu'elle fut autrefois dans la primitive Eglise, on n'aurait pas besoin de cette variété de confréries que nous voyons maintenant. La multitude des croyants ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme. L'accord qui existait entre leurs pensées et leurs sentiments était parfait. Une véritable et généreuse amitié régnait entre eux ; rien ne leur coûtait pour être utiles ou agréables à leurs frères. Au rapport de Tertullien, les Gentils ne pouvaient rien comprendre à une si belle union et ils disaient : « Voyez comme ils s'aiment ; « ils sont prêts à mourir l'un pour l'autre [2]. »

Tous se revêtaient de Jésus-Christ. Il était le centre et le lien de leur union. Ils lui étaient souverainement unis comme ils l'étaient entre eux. L'Apôtre les nomme *Saints*, en plusieurs passages de ses épîtres, non seulement à cause de leur vocation qui les appelait à une vie sainte, ou de leur baptême, dans lequel ils avaient été sanctifiés, mais encore à cause de l'union sainte qu'ils conservaient entre eux.

Tous, d'après S. Grégoire, travaillaient à connaître et à accomplir, non pas leur volonté propre, mais celle de Dieu. « Par leurs pensées et par leur volonté, dit ce Père, ils ne

[1] Maynard, *la Vierge Marie*, IIIe part., ch. II.

[2] Vide ut se diligunt, ut alter pro altero mori sint parati. Tertull., apolog. xxxix, 2.

« voyaient que le Créateur ; et par les affections de leur amour, « tout leur désir était de voir sa face [1]. »

Tous se laissaient posséder et gouverner par ce même Esprit que Notre-Seigneur et notre Rédempteur demandait pour eux à son Père, lorsqu'il disait : *Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous* [2].

Tous enfin obéissaient pleinement et entièrement à Pierre, comme à leur père et au pasteur de l'Eglise.

Les premiers chrétiens s'appelaient communément *frères*. Ils étaient en effet frères et sœurs, non par le cœur, mais par l'esprit. Ils n'avaient pas reçu d'Adam ou de quelque autre père terrestre la naissance qui établissait entre eux une parenté si étroite : ils la devaient à Jésus-Christ mort pour eux sur la croix, et l'Eglise la leur avait transmise par le saint baptême. Chaque jour ils communiaient ; ils priaient continuellement ; ils entendaient la parole de Dieu : *Tous persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans la prière*, dit S. Luc [3].

Cette sainte charité se soutint quelque temps parmi les chrétiens, aussi bien que la pieuse coutume de se donner le nom de *frères ;* mais elle ne dura pas. A mesure que le nombre des chrétiens se multiplia, la charité se refroidit et la fraternité tendit à disparaître. Ce fut alors que les saints Pères qui voyaient s'éteindre la charité chrétienne et l'usage du glorieux nom de *frères*, mirent tous leurs soins à choisir parmi les chrétiens, quelques âmes privilégiées qui retiendraient ce nom, et retraceraient par leur vie et par leurs mœurs, la sainteté et la charité fraternelle des premiers chrétiens. C'est ce qui porta S. Antoine et S. Basile à élever de nombreux monastères en Orient. Leur exemple fut imité en Occident par S. Augustin, S. Benoît et cette multitude de fondateurs d'ordres et de congrégations religieuses, l'une des gloires les plus pures de la sainte Eglise.

Mais pour ne pas sembler resserrer entre les murs des monastères le nom si profondément chrétien de *frères* et la charité mutuelle, on inventa aussi des sociétés laïques appelées *confréries*, où cette primitive charité chrétienne ainsi que la piété seraient renouvelées, accrues et florissantes ; où les noms de

[1] Per intentionem rationis, solum conditorem aspiciebant, et per affectionem amoris solum ejus faciem videre desiderabant. S. Gregor., lib. I in cap. I *Reg.*

[2] Pater sancte serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos. Joan., xvii, 11.

[3] Erant perseverantes in doctrina Apostolorum, et communicatione fractionis panis et orationibus. *Act. Apost.*, ii, 42.

frères et de *sœurs*, qui n'étaient plus en usage dans le monde, renaîtraient et seraient conservés. Nous n'avons à parler ici que de celles qui ont été établies en l'honneur de la Vierge Marie, et, comme elles sont innombrables, nous ne nous arrêterons qu'à quelques-unes des plus anciennes et des plus répandues.

I. *Archiconfrérie du Saint-Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie.* — Nous avons parlé déjà, avec assez de détails, soit de la récitation du très saint Rosaire, soit de la fête instituée en l'honneur de la très sainte Vierge sous ce vocable. Mais la sollicitude du grand pape Léon XIII, pour répandre de plus en plus la pratique de cette dévotion dans l'Eglise tout entière, demande que nous nous étendions encore quelque peu sur l'Archiconfrérie du Très Saint Rosaire.

La confrérie du Rosaire fut, dans le principe, appelée simplement *Confrérie de Marie;* mais comme, avant l'époque de S. Dominique, il existait déjà sous ce titre de nombreuses confréries, elle fut bientôt nommée *Psautier* de la bienheureuse Vierge Marie. Elle porta ce nom jusqu'en 1350, où elle tomba. Puis, à partir de 1470, année où elle commença à refleurir, elle fut appelée *Confrérie du Rosaire;* aujourd'hui encore, on la connaît dans le monde entier sous ce nom.

C'est un fait universellement admis que la confrérie du Rosaire a été instituée primitivement, propagée et répandue dans les diverses parties du monde, par S. Dominique, en l'honneur de la très sainte Vierge. Il montrait ainsi sa dévotion pour elle, et Marie favorisait ses efforts, en multipliant les miracles pour récompenser la ferveur de ceux qui s'adonnaient à la récitation du Rosaire et se faisaient inscrire comme membres de la confrérie. Les souverains pontifes, depuis Léon X jusqu'au grand et saint pape que Dieu nous a donné vers la fin de ce siècle, Léon XIII, dans toutes les bulles ou autres rescrits apostoliques donnés en faveur de la dévotion du Rosaire, attribuent à S. Dominique la fondation de la confrérie. Les historiens et les théologiens parlent de même. Le bienheureux Canisius nomme S. Dominique le modèle et le chef de ceux qui s'enrôlent dans quelque confrérie [1].

François Coster, qui appartenait, comme le bienheureux Canisius, à la Société de Jésus, dit de son côté : « Le bienheureux « Dominique, premier fondateur des Frères Prêcheurs, institua « de son temps, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, « une confrérie confirmée par différents souverains pontifes et

[1] Sive in eos destomachatur (hæreticus), qui sanctum quoddam sodalitium meunt, ut ad Mariæ laudes sæpius ex instituto celebrandas conspirent; hujusque consilii auctorem ac ducem Dominicum aliosque sanctos viros in hoc officii genere imitantur. P. Canisii lib. III, de *Deipara*, cap. xxvi.

« gratifiée de diverses indulgences et privilèges. Elle consistait « surtout à honorer la bienheureuse Vierge Marie par la fré- « quente répétition de la Salutation angélique, chaque membre « récitant trois fois le Rosaire par semaine. » L'œuvre fondée par S. Dominique ayant fini par disparaître à peu près complètement, elle fut rétablie en 1475, par le dominicain Jacques Sprengher, ce qui donna à quelques auteurs l'occasion de dire que ce saint religieux était l'instituteur de la confrérie dont il n'était que le restaurateur. Ce saint religieux le déclare, du reste, suffisamment lui-même, dans les constitutions de la confrérie restaurée par ses soins : « J'ai mis en ordre les consti- « tutions suivantes, approuvées par l'examen, le conseil et le « jugement d'un grand nombre de docteurs, touchant *l'anti- « que et très pieuse confrérie du Rosaire* de la bienheureuse « Mère de Dieu, et je les ai fait publier [2]. » Il est évident qu'aux yeux du restaurateur de la confrérie, qu'il qualifie d'antique, elle remontait à plus de deux siècles, c'est-à-dire au temps de S. Dominique, et que lui-même ne revendiquait en aucune manière l'honneur de son institution.

Le bienheureux Alain de la Roche, qui écrivait en 1471, homme versé dans les saintes Ecritures, prédicateur très instruit de la parole de Dieu, admirateur et serviteur éminent de la bienheureuse Vierge Marie, raconte ainsi, dans son ouvrage sur le *Psautier de Marie*, l'origine de cette institution. S. Dominique voyageant en Espagne, vers l'an 1200, avant la fondation de l'ordre des Frères Prêcheurs, fut pris par des pirates, près de S. Jacques, avec son compagnon Bernard. Tous deux furent employés à ramer sur les galères, mais une grande tempête s'étant levée sur la mer et la vie de tous courant le plus grand danger, le bienheureux P. Dominique se mit à invoquer par des prières ardentes, Dieu et sa très glorieuse Mère. Marie lui apparut entourée d'une brillante lumière, et lui promit la vie pour lui et pour ses compagnons, si tous s'engageaient à réciter tous les jours son psautier, c'est-à-dire le Rosaire, et à former une

[1] Beatus Dominicus fratrum Prædicatorum primus institutor, confraternitatem quamdam suo tempore instituit in honorem B. V. M., a diversis summis Pontificibus confirmatam, et variis indulgentiis ac privilegiis donatam. Quæ in eo maxime posita erat, ut B. V. Mater Dei frequenti repetitione salutationis angelicæ honoretur, singulis qualibet hebdomade rosarium ter recitantibus. Francisc. Coster. *Christianor. instit.*, lib. I, cap. xx.

[2] Ego frater Jacobus Sprengher sacræ theologiæ doctor, prior conventus Colonieusis, provinciæ Germaniæ Ordinis prædicatorum, anno reparatæ salutis 1475, in festo natalitio B. V. Mariæ, cum auctoritate reverendissimi Patris ac domini Alexandri episcopi Farolivieusis, per Germaniam cum potestate legati a latere nuntii apostolici, constitutiones sequentes multorum S. T. doctorum examine, consilio et judicio approbatas ordinavi de antiqua et devotissima confratria Rosarii Beatissimæ Deiparæ, et curavi publicari. Ferdinand. de Pineda, *de Rosario*, lib. II, cap. vii, art. 1.

nouvelle confrérie qui serait dite de *Jésus et de la Vierge Marie*. Tous y consentent et ont hâte de voir instituer cette confrérie, à laquelle ils se vouent tout entiers. Alors les flots en furie s'apaisent, et il se fait un grand calme sur la mer. La Vierge Mère de Dieu ayant ainsi témoigné elle-même sa volonté à S. Dominique, la confrérie fut instituée sous les noms de Jésus et de Marie.

La bienheureuse Vierge apparut encore une autre fois à S. Dominique, pour lui recommander la propagation de la dévotion du Rosaire, et de la confrérie instituée d'après sa volonté. Ce fut l'arme victorieuse qu'elle mit entre les mains de son fidèle serviteur, pour combattre l'erreur et sauver les hérétiques ; ce fut la sainte industrie grâce à laquelle on vit revivre, parmi les chrétiens, cette charité fraternelle des premiers fidèles dont il est dit : *Toute la multitude de ceux qui croyaient n'étaient qu'un cœur et qu'une âme* [1].

La confrérie ou plutôt l'archiconfrérie du Saint-Rosaire est donc, en quelque sorte, le patrimoine et l'héritage des Frères Prêcheurs. Cet héritage, les décrets du Saint-Siège le leur garantissent, et nulle confrérie du Rosaire ne peut être légitimement instituée que par eux, ou de concert avec eux.

Nous avons dit que la confrérie du Rosaire, fondée par S. Dominique, avait subi une éclipse et exigé une restauration, on pourrait dire une fondation nouvelle, à la fin du xve siècle. On attribue cette décadence à la peste horrible qui désola l'Europe au milieu du xive siècle. A peine le tiers des habitants survécut ; en plusieurs contrées, des villes et des villages gardèrent à peine dix habitants sur mille. Une autre peste plus dangereuse encore, parce qu'elle tuait les âmes, l'hérésie des Flagellants suivit de près, et enfin le grand schisme d'Occident vint, en 1376, achever de désorganiser le peu de bien qui avait résisté aux deux premiers fléaux. L'ordre des Frères Prêcheurs, aussi bien que les autres ordres qui se vouent au soulagement des malades, s'appliquent à les instruire, à les préparer à la mort, à leur donner les sacrements, ne compta plus qu'un petit nombre de membres, et la prédication du Rosaire étant devenue presque impossible, la confrérie tomba à peu près dans l'oubli. Mais la bienheureuse Vierge Marie ne permit point que cette déchéance fût irrémédiable. Elle suscita le bienheureux Alain, vrai disciple de S. Dominique, qui rappela à la vie cette institution ensevelie depuis cent ans dans un oubli presque complet, et provoqua la reconstitution de la confrérie par le P. Sprengher, comme il a été dit plus haut. Depuis, l'institution du Rosaire fut répandue avec autant de ferveur qu'à son origine, dans tout

[1] Multitudo credentium erat cor unum et anima una. *Act.*, iv, 32.

l'ordre des Dominicains, et dans l'univers chrétien. Bientôt on put dire qu'il n'y avait presque pas d'État, de ville, de bourg ou de village, où ne régnât le culte du Rosaire, et où sa confrérie ne comptât quelques membres. Les souverains pontifes Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, Clément VII, Paul III, Jules III, Paul IV, Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint, Paul V, Urbain VIII, Pie VII et plusieurs autres, mais plus que tous les autres, le très grand et très saint pape Léon XIII, recommandèrent la dévotion du Rosaire, favorisèrent l'archiconfrérie et l'enrichirent à l'envi de faveur et de privilèges. Les victoires extraordinaires attribuées aux prières des confréries du Rosaire, justifiaient pleinement la conduite des chefs de l'Église. Nous en avons parlé à l'occasion de la fête du Rosaire.

On peut dire que cette confrérie fut comme une plante vigoureuse qui produit de nombreux rejetons. Elle forme un lien qui réunit tous les ordres religieux, toutes les congrégations, car il n'en est pas qui ne se fasse honneur d'aimer et de réciter le Rosaire de Marie, par conséquent d'avoir quelque rapport avec cette archiconfrérie. On peut dire qu'il est peu de confréries qui ne doivent la regarder comme leur modèle où plutôt leur mère. Elle les a enfantées ou leur a donné l'occasion de naître. Telles sont : la confrérie de la *Sainte-Croix*, établie sous l'inspiration de S. Dominique et propagée par S. Pierre de Vérone pour répandre la foi catholique. — La confrérie du *Saint-Sacrement*, dont les fonctions consistent à accompagner le saint Sacrement avec des flambeaux, lorsqu'on le porte aux malades : elle est un rameau du très saint Rosaire. S. Thomas d'Aquin en fut le principal promoteur. — La confrérie du *Saint-Nom de Jésus*, contre ceux qui prennent en vain le nom de Dieu. Elle a été instituée aussi par les Frères de l'ordre de S. Dominique, comme l'attestent les diplômes des souverains pontifes Pie V et Grégoire XIII qui l'ont même concédée à cet ordre et défendu à qui que ce soit de fonder, d'ériger, de propager cette confrérie sans la permission des Frères Prêcheurs. — La confrérie de la *Miséricorde*, établie par le cardinal Jean de Torrecremata, propagée au loin par Léon X et d'autres souverains pontifes. Elle jouissait, en Italie, d'une si grande considération que les cardinaux, les évêques, les princes, les prélats, les clercs, les nobles se faisaient un honneur d'y appartenir. Son but était de doter les jeunes filles pauvres. On l'appelle aussi la confrérie de l'Annonciade. — La confrérie de la *Concorde* propagée par S. Venturin de l'ordre de S. Dominique. — La confrérie du *Salve Regina*, établie en 1475 par Jacques Sprengher, prieur de Cologne, qui rétablit aussi dans cette ville la confrérie du Saint-Rosaire. La fonction de ses membres est d'assister tous les jours au chant de l'antienne *Salve Regina* dans l'église des

Frères Prêcheurs. — La confrérie de Sainte-Anne, instituée par le même Jacques Sprengher, alors évêque de Salisbury, en 1476, pour honorer la mère de la très sainte Vierge.

Quant aux autres confréries, comme celles du Scapulaire du Mont-Carmel, de la Conception de la sainte Vierge, de sa Nativité, de l'Annonciation, de la Purification, de l'Assomption, de Lorette, de la Compassion, de Saint-Roch, de Saint-Alexis, de Saint-Michel, de Saint-Sébastien, de Saint-Pierre martyr, de Saint-Hyacinthe, du Saint-Ange Gardien, de Notre-Dame des Victoires, de Notre-Dame du Salut, et de cent autres que l'on pourrait nommer, si elles ne tirent pas leur origine du Rosaire, elles lui doivent cependant l'occasion de leur institution. Or le résultat montre assez clairement quels fruits nombreux ces confréries portent dans l'Eglise.

Nous n'avons pas à dire ici les conditions à remplir pour être membre de l'archiconfrérie du Rosaire, ni les indulgences et les privilèges de toutes sortes accordés à ceux qui en font partie. Les conditions sont aisées, les avantages infinis, et on peut dire que le salut de quiconque est fidèle aux engagements qu'elle réclame est assuré.

De nos jours seulement est née la confrérie du *Rosaire Vivant* ou quotidien établie à Lyon en 1826, par Marie Jaricot, la fondatrice de l'œuvre admirable de la *Propagation de la foi*, et sanctionnée par Grégoire XVI, en 1832. Elle se compose de séries de quinze associés qui se partagent pour un mois les mystères du Rosaire, et récitent chacun, tous les jours, une dizaine en l'honneur du mystère qui leur est échu.

Vers la fin du XVIIe siècle s'était formée une confrérie du *Rosaire Annuel*, consistant à distribuer les 8,760 heures de l'année, entre un même nombre de personnes qui s'engagent à réciter le Rosaire pendant l'heure assignée. Cette confrérie a pris récemment une forme nouvelle dans le *Rosaire mensuel* et le *Rosaire hebdomadaire*, dont les associés prennent ou reçoivent chacun une heure du mois ou de la semaine, pendant laquelle ils récitent et méditent les quinze dizaines du Rosaire.

Sous ces trois formes, et simultanément, c'est le Rosaire perpétuel, avec la seule différence que la succession périodique des heures est prise dans la semaine, dans le mois ou dans l'année. Perpétuellement donc, et à toutes les minutes du jour et de la nuit, part de la bouche et du cœur de quelque associé, de plusieurs même à la fois, un *Ave* qui monte au cœur de Marie, et qui en rouvrant en elle la source de la joie, rouvre pour nous la source de la grâce et en fait pleuvoir sur la terre la précieuse rosée [1].

[1] MAYNARD, *la Sainte Vierge*, IIIe partie.

II. *Confrérie du Scapulaire de la sainte Vierge du Mont-Carmel.* — La confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel, par son ancienneté et son importance, est la sœur et l'émule de celle du Saint-Rosaire. On peut même dire qu'elle est encore plus répandue. On compte, en effet, peu de personnes pieuses qui ne portent le Scapulaire du Mont-Carmel, tandis que si tous les fidèles vraiment désireux de leur salut se font un devoir de réciter le chapelet, ceux qui sont inscrits sur les registres de l'archiconfrérie du Rosaire sont relativement peu nombreux. En parlant de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, nous avons déjà dit un mot du Scapulaire ; mais il est bon d'entrer dans quelques détails, et de donner ici, d'après les *Chroniques des Carmes*, l'origine de cette dévotion et de cette confrérie.

« Le bienheureux Simon Stock, de nationalité anglaise, fut nommé prieur des Carmes en 1240. Il était remarquable par la pureté de ses mœurs, sa charité ardente, sa douceur, sa patience, son zèle pour la prédication de la parole de Dieu. Sa dévotion envers la très sainte Vierge était surtout admirable. Il lui demanda, par de ferventes prières, de daigner lui donner une preuve de son amour. La sainte Vierge y consentit. Après de doux entretiens renouvelés pendant six années, elle nourrit Simon d'une manne céleste et, comme autrefois le corbeau à Elie, elle apporta chaque jour de ses propres mains une nourriture miraculeuse à son serviteur.

« Un jour qu'il priait avec plus de ferveur, et chantait à sa mère et protectrice ce suave cantique : « Fleur du Carmel, vigne « qui porte des fleurs, splendeur du ciel, Vierge-Mère, femme « unique, douce mère qui n'a pas connu d'époux, accorde aux « Carmes tes faveurs, étoile de la mer [1], » la bienheureuse Vierge lui apparut, escortée d'une multitude d'anges, entourée d'une grande lumière, et lui donnant le scapulaire que portent aujourd'hui les Carmes, elle lui dit : « Reçois, mon fils bien-« aimé, ce scapulaire de ton ordre ; c'est la marque des mem-« bres de ma Confrérie. Celui qui mourra dans ce saint habit « ne souffrira pas les flammes éternelles. Voici ce signe de salut, « cette sauvegarde dans les dangers, ce gage de paix et d'un « pacte fait pour l'éternité. » Et lui mettant le scapulaire sur les épaules, elle disparut. Heureux d'une telle faveur, Simon laissait éclater sa joie et ne faisait pas un secret de ce don si rare, que la Mère de Dieu lui avait accordé comme une marque

1 Flos Carmeli, vitis florigera,
Splendor cœli, Virgo puerpera
Singularis,
Mater mitis sed viri nescia,
Carmelitis da privilegia,
Stella maris.

de son amour pour lui et pour l'ordre entier des Carmes. De partout accoururent, non seulement les habitants de la campagne, de la ville, des bourgs, mais les grands et les puissants de la terre regardèrent eux-mêmes comme un honneur insigne de faire partie d'une si grande société. S. Louis, roi de France, sa mère et toute sa famille, le roi d'Angleterre Edouard, la reine et leurs enfants, le duc de Lancastre, le roi d'Ecosse, le comte d'Irlande, le comte de Hainaut, beaucoup d'autres princes, une foule d'évêques et de hauts personnages ecclésiastiques ou séculiers s'inscrivirent dans la confrérie du Scapulaire, et bientôt on vit s'élever en mille endroits des églises, des chapelles, des autels en l'honneur de la sainte Vierge du Mont-Carmel. Mais cette célèbre dévotion, soit par la négligence de l'homme, soit par une ruse du démon, commençait peu à peu à se perdre, et semblait destinée à disparaître bientôt. La très sainte Vierge Marie apparut au pape Jean XXII, et lui prescrivit d'avertir de ceci les Frères Carmes et tous ceux qui portaient leur scapulaire : Après leur mort, étant ensevelis avec ce scapulaire, s'ils ont le malheur d'être au Purgatoire, le premier samedi qui suivra leur mort, ils seront délivrés entièrement des peines de ce lieu de supplice, par une faveur spéciale et le patronage de la Vierge. Pour ne laisser aucun sujet de doute touchant une faveur si extraordinaire, le même souverain pontife Jean XXII l'approuva et la corrobora en ces termes : « J'approuve, je corrobore, je confirme sur cette terre « cette sainte indulgence, comme en raison des mérites de la « Vierge, le Christ l'a accordée dans le ciel [1]. »

Le pape parle aussi dans cette bulle de l'apparition racontée plus haut. Elle fut confirmée par une autre d'Alexandre V, commençant par ces mots : *Tenore cujusdam privilegii*, qui fut publiée à Rome, le 7 du mois de septembre 1409. Clément VIII la confirma en 1528, par une autre bulle publiée à Velletri ; elle commence par ces paroles : *Dilectus filius Nicolaus*, et on y lit ce passage : « La glorieuse Vierge Marie elle-même visitera, « le samedi qui suivra leur mort, les membres de la confrérie, « les religieux et les sœurs, dans leur lieu de souffrance, et dé- « livrera leurs âmes des tourments du Purgatoire [2]. » Elle fut confirmée de nouveau dans un autre bref qui commence ainsi : *Ex clementi sedis apostolicæ*, publié à Rome l'an 1530, le

[1] Hanc ego sacram indulgentiam accepto, roboro, confirmo in terris : sicut propter merita Virginis Christus eam concessit in cœlis. INNOCENT. XXII apud *Paleonydrum*.

[2] Die quo a sæculo hujusmodi purgatorium accesserint, ipsa Virgo gloriosa Dei Genitrix Maria sabbato sequenti post illorum confratrum, seu religiosorum ac sororum obitum visitando a pœnis purgatorii hujusmodi eorum animas liberabit. CLEMENS VII, in bulla *Dilectus filius Nicolaus*.

13 août. Pie V et Grégoire XIII la confirmèrent à leur tour. Il ne manque donc rien à l'authenticité de cette indulgence précieuse entre toutes, dont la bienheureuse Vierge Marie a obtenu la faveur pour tous ceux qui portent le scapulaire du Mont-Carmel avec dévotion, et accomplissent les conditions requises pour en profiter.

« Il se trouva cependant quelques esprits indociles ou poussés par l'envie, sinon par l'ignorance, qui se levèrent contre cette indulgence unique en son genre et si précieuse pour les âmes des défunts. Ils ne craignirent pas de la traiter de chimère et de songe. Le grand pontife Paul V réprima leur audace par le bref *Patribus Carmelitis* où on lit ces paroles : « Le peuple chré-« tien peut croire pieusement au secours accordé aux âmes des « frères et confrères de la société de la bienheureuse Marie du « Mont-Carmel, c'est-à-dire que la bienheureuse Vierge, par son « intercession continuelle, par ses pieux suffrages et ses mé-« rites, par sa protection particulière après leur mort, princi-« palement le samedi, qui est un jour consacré par l'Eglise à « la sainte Vierge, viendra porter secours aux âmes des frères « et des confrères décédés en état de grâce, qui ont porté le « scapulaire pendant leur vie, ont gardé la chasteté selon leur « état, et ont récité le petit office de la sainte Vierge, ou, s'ils « ne savaient pas le réciter, ont observé les jeûnes de l'Eglise « et ont pratiqué l'abstinence le mercredi et le samedi, à moins « que la fête de la Nativité du Seigneur ne soit tombée un de « ces jours [1]. » Ce bref fut publié en l'année 1612.

L'Eglise, sans faire une obligation aux fidèles d'ajouter foi à l'indulgence sabbatique du scapulaire du Mont-Carmel, approuve donc et regarde comme pieuse cette consolante croyance, et l'on ne saurait la mettre en doute sans faire preuve de peu de dévotion envers Marie, et de peu de respect pour les enseignements et l'autorité de la sainte Eglise.

Le 2 février 1617, la bienheureuse Vierge Marie voulut accorder une nouvelle faveur à ses fidèles serviteurs. Elle apparut à la vénérable Ursule Benincosa, fondatrice des Ermites théatines de Naples. Elle portait un vêtement blanc, sur lequel était jeté un vêtement de couleur bleue. Elle était entourée de

[1] Populus christianus possit pie credere de adjutorio animarum fratrum, et confratrum sodalitatis B. M. Virginis de monte Carmeli, videlicet Beatissimam Virginem animas fratrum et confratrum in caritate decedentium, quæ in vita habitum gestaverint et castitatem pro suo statu coluerint, officiumque parvum de B. Virgine recitaverint et feria IV et sabbato a carnibus abstinuerint, nisi ubi in iis diebus Nativitatis Domini festum inciderit, suis intercessionibus continuis, piisque suffragiis et meritis, ac speciali potectione post eorum transitum, præcipue in die sabbati, qui dies ab Ecclesia eidem Beatæ Virgini dicatus est, adjuturam. Paul. V, in Bulla *Patribus Carmelitis*.

vierges semblablement vêtues, et tenait l'Enfant Jésus entre ses bras. « Courage, Ursule, dit-elle à la vénérable fondatrice; « cesse de pleurer ; échange tes soupirs contre la douce joie du « cœur. Ecoute attentivement ce que te dira mon Jésus et le « tien. » Et Jésus lui ordonna de construire un couvent de trente-trois vierges, sous le nom de l'Immaculée Conception, lesquelles porteraient le costume de l'apparition, et seraient enrichies de grâces particulières. Ursule ayant demandé l'extension des mêmes faveurs aux dévots à Marie dans le monde, elle eut l'assurance d'être exaucée, en voyant, dans la même extase, une multitude d'anges répandant çà et là sur la terre une quantité innombrable de scapulaires bleus de l'Immaculée Conception [1].

III. *Confrérie et Archiconfrérie du Très-Saint Cœur de Marie.* — « Ce qu'est le cœur dans la vie humaine, dit l'abbé U. Maynard dans son magnifique ouvrage sur la sainte Vierge, que nous aimons à citer, ce qu'est le Cœur de Marie dans la vie du christianisme, ce qu'il est pour Dieu, ce qu'il est pour les hommes, il est plus aisé de le sentir que de le dire; et qui le sent bien comprendra que la dévotion à ce Cœur très saint ait dû naître et se développer parallèlement à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus.

« Toutefois elle était un peu délaissée et languissante, lorsqu'elle se raviva à un foyer bien inattendu, d'où elle rayonna dans le monde entier.

« Qui, en effet, dans le monde habitable, n'a entendu parler de l'église de Notre-Dame des Victoires, si longtemps ignorée et perdue dans un quartier où l'on ne connaissait que les affaires et les plaisirs, et connue aujourd'hui dans l'univers entier ?

« Le 3 décembre 1836, le vénérable abbé Desgenettes célébrait la sainte messe dans son église déserte, à l'autel désert de la Vierge, lorsqu'il eut la pensée de consacrer sa triste paroisse au très saint Cœur de Marie. Repoussée, revenue avec obstination, cette pensée ne le lâcha ni pendant, ni après la célébration du saint sacrifice; et à peine rentré chez lui, il dut s'en décharger en rédigeant aussitôt les statuts d'une confrérie.

« Approuvée le 10 par Mgr de Quelen, les premiers exercices s'en ouvrirent dès le lendemain. L'annonce en est faite à la grand'messe du matin, devant un nombre imperceptible de fidèles, et le saint curé désespère déjà du succès. A son étonnement et à sa joie, l'église, le soir, est remplie comme elle ne l'était jamais, même à Noël et à Pâques. Qui avait attiré cette foule? En passant, elle avait vu l'église ouverte à une heure inaccoutumée, et elle était entrée par curiosité et par désœuvre-

[1] MAYNARD, *La sainte Vierge*, IIIe partie.

ment. Quelle incrédulité, quelle dérision peut-être, si l'on eût dit à la plupart qu'ils avaient cédé à une attraction secrète de la sainte Vierge !

« On se groupe principalement à l'autel de Marie, au pied de cette statue, copie de celle de Savone, devant laquelle le frère Fiacre, qui l'avait procurée, s'était prosterné en adressant cette prière prophétique : « Soyez-y le *Refuge des pécheurs.* »

« Après les vêpres de la sainte Vierge et une instruction, les litanies sont chantées, d'abord par quelques voix, bientôt par des voix plus nombreuses, et il y a unanimité, il n'y a qu'une voix et qu'un cœur, lorsqu'on est venu au *refugium peccatorum*, qui, sorti de toutes ces poitrines et trois fois répété, arrive jusqu'au très saint Cœur de Marie, et en revient avec d'amples bénédictions sur la foule et sur l'œuvre.

« Quoique rassuré et plein de confiance, le curé croit entendre une voix qui lui dit : « Demandez un signe au Seigneur, » et il demande la conversion du dernier ministre de Louis XVI, qui, jusqu'à ce moment, avait résisté à son zèle pastoral, et qui, dès le lendemain, se prépare à mourir en prédestiné.

« Après avoir érigé canoniquement l'association de prières pour la conversion des pécheurs, l'évêché refuse d'appuyer une requête à Rome à l'effet d'obtenir son érection en archiconfrérie, pour la France seulement, et le curé doit recourir directement au pape. Ce n'est qu'au bout d'un an, et comme par hasard, que sa requête arrive aux mains de Grégoire XVI, qui ordonne aussitôt un bref dépassant la demande, et ne donnant pas d'autres limites à l'archiconfrérie que les limites mêmes du monde chrétien. Ce bref fut expédié le 24 avril 1838.

« C'est par centaines de mille que les associés, dès la première année, se font inscrire, de tous les points du monde, sur les registres de l'archiconfrérie, et aujourd'hui ils se dénombrent par millions et par millions. Couronnée le 9 juillet 1853, par Mgr Pacca, au nom du pape et du chapitre de Saint-Pierre de Rome, la merveilleuse statue est mille fois reproduite et va se placer sur une foule d'autels succursalistes de l'autel où elle trône depuis deux siècles.

« Plus que Notre-Dame elle-même, Notre-Dame des Victoires est, à Paris, la métropole de la Vierge ; et, plus que le vaste Paris qui l'enserre, elle est la capitale du royaume très chrétien, du royaume de Marie.

« Cette heureuse recrudescence du culte de Marie avait été préparée par une de ses apparitions miraculeuses.

« En septembre 1830, une jeune sœur du séminaire des Filles de la Charité vit, pendant l'oraison, un tableau représentant la sainte Vierge telle qu'on la peint communément sous le

titre d'Immaculée, en pied, revêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu argenté, avec un voile aurore, les bras entr'ouverts, les mains rayonnantes vers la terre. Elle entendit en même temps une voix qui lui disait : « Ces rayons sont le sym-« bole des grâces que Marie obtient aux hommes; et le point du « globe sur lequel ils découlent plus abondamment, c'est la « France. » Autour du tableau, elle lut l'invocation suivante écrite en caractères d'or : « O Marie, conçue sans péché, priez « pour nous qui avons recours à vous. » Quelques moments après, le tableau se retourna, et, sur le revers, elle vit la lettre M surmontée d'une petite croix, et au-dessous, les saints Cœurs de Jésus et de Marie. Et elle entendit la même voix qui lui disait : « Il faut faire frapper une médaille sur ce modèle, et « les personnes qui la porteront indulgenciée et qui feront avec « piété cette courte prière, jouiront de la protection toute spé-« ciale de la Mère de Dieu. » Elle raconta cette vision à son directeur, qui n'y vit d'abord qu'une illusion pieuse. Mais la vision s'étant reproduite deux fois, à quelques mois d'intervalle, accompagnée de tendres reproches de Marie, le directeur y soupçonna une réalité, et encouragé par Mgr de Quélen, si dévot à la sainte Vierge, il fit frapper la médaille en juin 1842. Depuis, cette médaille s'est propagée par millions, et les nombreux prodiges dont elle a été l'instrument lui ont valu le titre de *miraculeuse*. C'est elle qui, en 1842, à Rome, a converti Alphonse Ratisbonne. C'est elle qui se voit aujourd'hui, comme un signe d'honneur et une sainte cuirasse, sur presque toutes les poitrines chrétiennes [1]. »

IV *Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur.* — C'est au 8 décembre 1854, jour à jamais mémorable de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, dit le R. P. Chevalier, supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur [2], qu'il faut remonter pour trouver l'origine de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Ce jour-là, en effet, deux prêtres du diocèse de Bourges terminaient à Issoudun une neuvaine de prières, dans le but de demander au Cœur de Jésus, par Marie Immaculée, la fondation d'une société de *Missionnaires du Sacré-Cœur*. Les difficultés étant très nombreuses pour l'exécution d'un tel projet, et ne pouvant être aplanies que par une grâce particulière, les nouveaux apôtres s'étaient engagés par écrit à honorer Marie d'une manière spéciale, si elle leur obtenait cette précieuse faveur. La Vierge Immaculée prit en main cette cause vraiment désespérée; et le dernier jour de la neuvaine, le 8 décembre 1854,

[1] MAYNARD, *La sainte Vierge*, IIIe partie.
[2] R. P. CHEVALIER, *Notre-Dame du Sacré-Cœur mieux connue.*

alors que le monde catholique tressaillait de joie, elle triomphait de tous les obstacles: la grâce était accordée. Mais comment faire honorer Marie *d'une manière spéciale?* Quel titre nouveau lui offrir? Quel hommage qu'elle n'eût déjà reçu dans les siècles précédents?

On attendait depuis un an une solution de ce problème.

En l'an de grâce 1855, le dimanche 9 septembre, fête du *Saint Nom de Marie*, les missionnaires étaient installés par Son Eminence le cardinal du Pont, archevêque de Bourges, et recevaient officiellement le nom de *Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus*.

Ce jour-là, voulant témoigner à Marie leur amour et leur gratitude, ils lui donnaient dans leur pensée le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ce titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* répondait au désir des pieux missionnaires, car il dit tout ce qu'ils voulaient.

En même temps qu'il est pour eux un moyen de témoigner à Marie leur reconnaissance, selon la promesse qu'ils en avaient faite, il dit en outre ce qu'est Marie dans ses rapports avec le cœur de Jésus. Ce nouveau titre de Marie, expression de la foi constante de l'Eglise, fut accueilli partout avec empressement. Il répondait à un besoin des cœurs, et le R. P. Chevalier pouvait dire quelques années plus tard : Au moment où nous écrivons (mai 1879), quatre cents archevêques ou évêques ont approuvé cette dévotion, et l'ont répandue dans leurs diocèses.

A peine le nom si doux de Notre-Dame du Sacré-Cœur fut-il connu dans le monde, et son image répandue, qu'une confiance des plus filiales s'éleva dans les cœurs. On se sentait attiré à s'unir dans une commune prière, pour honorer d'un culte spécial cette libérale trésorière du Cœur de Jésus : on écrivait à Issoudun pour demander à Notre-Dame du Sacré-Cœur les grâces les plus ardemment désirées; on lui recommandait *les causes les plus difficiles;* plusieurs envoyaient leurs noms pour une association qui n'existait pas encore, même en projet: un grand nombre d'autres en pressaient l'érection et voulaient être les premiers inscrits.

Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, vit, dans ces communications, le doigt de Dieu, et manifesta le désir de voir promptement établie cette Association, qui promettait de si heureux résultats. Le 29 janvier 1864, il approuvait les statuts du règlement de la confrérie nouvelle, qui fut ainsi érigée canoniquement, par lettre épiscopale, dans la chapelle des Missionnaires du Sacré-Cœur.

D'Issoudun cette humble association se répandit avec une étonnante rapidité dans le diocèse, dans la France entière et dans les contrées les plus éloignées. C'était comme une suprême

ressource que la miséricorde divine réservait à notre siècle, si tourmenté par l'esprit d'indifférence et d'irréligion. La fête patronale de l'Association, qui est celle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, se célèbre le 31 mai. Elle est comme l'aurore du mois de juin, qui est consacré au divin Cœur de Jésus. Marie nous introduit auprès du cœur de son Fils.

L'archevêque de Bourges s'empressa de soumettre à l'approbation du saint-siège les statuts de cette association. Pie IX, après s'être rendu compte du but de cette œuvre, de son opportunité, de son efficacité, daigna la sanctionner de sa haute autorité, par un bref en date du 7 juin 1864. En 1869, un nouveau bref érigeait l'Association en archiconfrérie pour le diocèse de Bourges. A partir de ce jour Pie IX, et après lui Léon XIII, ne cessèrent de combler cette sainte association des faveurs les plus précieuses.

Le 16 novembre 1878, un rescrit de Sa Sainteté Léon XIII permettait de dédier à Notre-Dame du Sacré-Cœur l'ancienne église de Saint-Jacques des Espagnols, à Rome, y établissait le centre de la confrérie pour Rome, et conférait entièrement à la société des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus d'Issoudun la direction générale de l'archiconfrérie pour le monde entier.

Des annales mensuelles, rédigées avec un très grand soin et paraissant en plusieurs langues, contribuent à entretenir la vie dans l'Association de Notre-Dame du Sacré-Cœur. La chapelle où elle fut érigée est devenue un lieu célèbre de pèlerinage. Les indulgences dont elle est enrichie sont abondantes, et c'est par centaines de mille qu'il faut compter les demandes de prières et les actions de grâces pour faveurs obtenues qui sont adressées dans le cours d'une année aux saints religieux chargés de sa direction [1].

[1] Veut-on se faire une idée des merveilleux développements que peut prendre de notre temps une confrérie érigée en l'honneur de Marie? qu'on lise les lignes suivantes, extraites des Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur, juillet 1893 :

Associés. — Malgré la difficulté des temps, malgré la persistance avec laquelle on tient fermé le sanctuaire vénéré de Notre-Dame du Sacré-Cœur, malgré les progrès de l'impiété et de l'indifférence, notre Archiconfrérie continue à faire des progrès étonnants; et c'est par centaines et par milliers que les noms des nouveaux associés arrivent de toutes parts à Issoudun; nous en avons inscrit pendant cette année 39,627, aujourd'hui le nombre total des associés s'élève au chiffre presque incroyable et cependant très réel de 18 millions et demi. Sans doute, dans ce chiffre il y a bien des défunts, car depuis 29 ans que l'Association existe, bien des membres ont déjà comparu devant le tribunal de Dieu ; mais le Seigneur leur aura été miséricordieux, nous en avons l'intime confiance, car la dévotion à Marie est un gage de salut et Notre-Dame du Sacré-Cœur, Patronne des causes difficiles, n'aura pas manqué de plaider pour ses clients à cette heure suprême et leur aura obtenu du Cœur de son Fils une sentence favorable, nous ne pouvons en douter, et ainsi, ces chers trépassés font encore partie de la

Ces quatre grandes archiconfréries sur lesquelles nous nous sommes étendus sont les plus répandues dans l'Église entière; il en est une multitude d'autres plus ou moins locales; quelques-unes même ayant des membres un peu partout, mais il faut nous borner.

Il est cependant encore une autre sorte d'associations en l'honneur de Marie dont nous devons dire un mot.

V. *Congrégations séculières de la Sainte-Vierge.* — Ce sont les congrégations de la Sainte-Vierge établies dans une foule de maisons d'éducation chrétiennes et, par imitation, dans une foule de paroisses.

Elles remontent au XVIe siècle et doivent leur origine à un Jésuite belge, professeur au Collège romain, qui avait inspiré à ses élèves une telle dévotion envers Marie, que ceux-ci, spontanément, s'assemblaient dans une salle du collège, autour de son autel, pour y réciter des prières et faire quelque pieuse lecture. Le dimanche seulement, le maître présidait la réunion,

famille spirituelle qui s'appelle l'Archiconfrérie de Notre-Dame d'Issoudun.

Recommandations. — Depuis longtemps, la très sainte Vierge, invoquée comme Trésorière du Cœur de Jésus et comme patronne des causes désespérées, a fait ses preuves; c'est-à-dire que depuis longtemps elle a prouvé par des faits sa toute-puissance d'intercession auprès de Notre-Seigneur; c'est pourquoi le nombre de ceux qui recourent à cette bonne Mère augmente tous les jours et tous les jours aussi se multiplient les cris d'angoisse jetés vers cette Avocate des causes difficiles et désespérées. Ah! qu'elles sont nombreuses à notre époque ces causes qui mettraient le désespoir au cœur des pauvres enfants de la terre s'ils n'avaient pas au Ciel une Mère et une Patronne toute-puissante. Dans l'ordre spirituel, que de défaillances dans la foi et dans la vertu au milieu de dangers et de périls toujours renaissants et multipliés à plaisir par Satan et ses innombrables suppôts. Aussi, combien de mères, d'épouses et de jeunes filles chrétiennes crient vers Marie pour recommander qui un fils, qui un époux, qui un père ou un frère qui sont sur le chemin de la perdition. Et dans l'ordre temporel, que de santés ébranlées, que de fortunes chancelantes, que d'avenirs compromis, que de besoins urgents! On est ému en lisant ces pages quelquefois navrantes où toutes ces causes sont énumérées, développées, instamment recommandées et qui viennent chaque jour, pressées et suppliantes, se réunir aux pieds de Notre-Dame. Le nombre de ces cris d'angoisse, de ces causes recommandées, s'est élevé cette année au chiffre de 1,144,896.

Actions de grâces. — Marie les a toutes entendues certainement; mais elle ne les a pas toutes exaucées. Pour des raisons connues de Dieu et de sa sainte Mère, bien des fois nos prières ne sont pas exaucées dans le sens que nous le désirons. La prière a toujours une certaine efficacité; jamais elle ne reste sans résultat et bien des grâces nous arrivent pour ainsi dire à notre insu, qui sont dues à nos supplications ou à celles d'autres âmes qui s'intéressent à nous, mais ces grâces ne sont pas toujours celles que nous aurions désirées. Dans nos vues étroites, nous voyons bien souvent les choses sous un faux jour; mais Marie, qui voit juste, parce qu'elle voit tout dans la lumière et les splendeurs du Cœur de son Fils, le divin soleil de justice, nous exauce dans le sens qui lui plaît, c'est-à-dire de la manière qui est le plus utile à nos âmes et le plus glorieux à Dieu; et quand nos prières ren-

adressait quelques paroles, puis, sans autre appareil, on chantait en commun les louanges de Dieu et de sa Mère.

Cet usage se répandit dans toutes les écoles de la compagnie. Sur l'avis et la demande du général Acquaviva, le pape Grégoire XIII, en 1584, érigea canoniquement les congrégations de la Sainte-Vierge, qu'il rattacha et subordonna toutes à la sodalité primaire du Collège romain. De cette institution, confirmée et enrichie d'indulgences par plusieurs papes, sont sorties bien des fleurs d'innocence et bien des fruits de vertu [1].

Peut-être est-il bon de rappeler aussi que plusieurs des corporations d'arts et métiers d'autrefois avaient choisi la très sainte Vierge pour patronne. Aujourd'hui que l'on essaie de les ressusciter en ce qu'elles peuvent avoir d'utile et de compatible avec les besoins de notre siècle, c'est à Marie, sous le titre de Notre-Dame de l'Usine, que les généreux chrétiens, initiateurs de cette œuvre de salut, la confient.

trent dans l'ordre des desseins de Dieu, elles sont sûrement écoutées ; de là cette multitude d'actions de grâces que les enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur envoient au sanctuaire de leur Mère chérie. Le nombre de ces accents de reconnaissance a été cette année de 5,831, ce qui en porte le chiffre total à 454,659. Et combien qui nous sont restées inconnues ; si sur dix lépreux guéris par le bon Maître, un seul vint remercier, est-on loin de la vérité en pensant qu'un dixième seulement des grâces obtenues ont un écho jusqu'ici?

Ces cris de reconnaissance ne se traduisent pas seulement par des paroles tracées sur le papier, plusieurs veulent voir l'expression de leur gratitude gravée sur les murs de notre Basilique, et c'est ainsi qu'on nous a demandé cent vingt-sept plaques de marbre comme *ex-voto*.

D'autres préfèrent symboliser la reconnaissance de leur cœur par un cierge ou une lampe brûlant aux pieds de leur céleste protectrice, et c'est de cette façon que nous pouvons entretenir cent lampes brûlant nuit et jour dans le sanctuaire de Notre-Dame et que plus d'un millier de cierges ont brûlé soit au sanctuaire, soit dans la chapelle de Notre-Dame, à l'église paroissiale.

Qui nous dira maintenant le nombre de messes célébrées non seulement ici, mais dans les autres sanctuaires de Notre-Dame du Sacré-Cœur, car elles sont nombreuses, les églises et chapelles dédiées à Notre-Dame du Sacré-Cœur. Cette année encore, nous avons appris l'érection de plusieurs chapelles et d'une église paroissiale consacrées à cette bonne Mère sous ce doux vocable. En ce moment, une église qui sera superbe s'élève en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur, dans le diocèse de Besançon.

En tout ceci, nous ne parlons que de l'Archiconfrérie qui a son centre à Issoudun. Mais bien d'autres centres existent en France, sans compter les centres établis à l'étranger, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, dans les deux Amériques et jusqu'en Australie. Centres importants où les demandes d'admission dans l'Archiconfrérie, les recommandations et les actions de grâces arrivent presque aussi nombreuses qu'à Issoudun.

[1] MAYNARD, *La Vierge*, IIIe partie.

LIVRE II

DU CULTE PRIVE OU DE LA PRATIQUE DE LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

Le culte public que l'Eglise rend à la très sainte et très auguste Mère de Dieu est nécessaire autant que légitime ; mais il ne suffit pas. Chacun de nous a des devoirs particuliers à remplir envers Marie, devoirs qu'il faut connaître. Il faut savoir encore de quelle source ils découlent ; il faut se pénétrer de l'esprit qui doit les animer, c'est-à-dire d'une sincère et généreuse dévotion.

Tel sera l'objet de ce deuxième livre.

S. François de Sales, dans le premier chapitre de l'*Introduction à la vie dévote*, explique avec un charme délicieux en quoi consiste la dévotion. « La vraie dévotion, dit-il, présuppose « l'amour de Dieu, et pour parler plus juste, elle est elle-même « le parfait amour de Dieu ; cet amour s'appelle grâce parce « qu'il est l'ornement de notre âme et en fait une belle âme aux « yeux de Dieu. Quand il nous donne la force de faire le bien, « il s'appelle charité, et quand il nous fait opérer le bien avec « soin, avec promptitude et fréquemment, il s'appelle dévotion « et il a toute sa perfection. J'explique ceci par une compa- « raison fort simple, mais bien naturelle : les autruches ont des « ailes, et ne s'élèvent jamais au-dessus de la terre ; les poules « volent, mais pesamment, rarement et fort bas ; le vol des « aigles, des colombes et des hirondelles est vif et élevé, pres- « que continuel. Ainsi les pécheurs ne sont que des hommes de « terre et rampant toujours sur la terre ; les justes, qui sont « encore imparfaits, s'élèvent vers le ciel par leurs bonnes « œuvres, mais rarement, avec lenteur et une espèce de pesan- « teur d'âme. Il n'y a que les âmes solidement dévotes qui, sem- « blables aux aigles et aux colombes, s'élèvent en Dieu, d'une « manière vive, sublime et presque infatigable. En un mot, la « dévotion n'est autre chose qu'une certaine agilité et vivacité « spirituelle, par laquelle la charité opère en nous, ou nous-

« mêmes nous faisons avec la charité tout le bien dont nous « sommes capables. C'est à la charité de nous faire observer « universellement tous les commandements de Dieu, et c'est à « la dévotion de nous les faire observer avec toute la diligence « et toute la ferveur possibles. Celui donc qui n'observe pas « tous les commandements de Dieu n'est ni juste ni dévot, car « pour être juste il faut avoir, avec la charité, une attention « vive et prompte à faire tout le bien que l'on peut.

« Et parce que la dévotion consiste essentiellement dans une « excellente charité, non seulement elle nous rend prompts, « actifs et diligents dans l'observation de tous les commande- « ments de Dieu, mais encore dans les bonnes œuvres qui n'é- « tant pas commandées ne sont que de conseil ou d'une inspi- « ration particulière. » Quelques lignes plus loin le saint et suave docteur ajoute : « Enfin la charité et la dévotion ne sont « pas plus différentes l'une de l'autre que le feu l'est de la « flamme, puisque la charité, qui est le feu spirituel de l'âme « étant fort enflammée, s'appelle dévotion : de sorte que la « dévotion n'ajoute rien, pour ainsi dire, au feu de la charité, « sinon la flamme qui rend la charité prompte, active et dili- « gente dans l'observation des commandements de Dieu et dans « la pratique des conseils et des inspirations célestes. »

Ce que S. François de Sales dit si bien de la dévotion envers Dieu s'applique avec une égale vérité à la dévotion envers la très sainte Vierge. L'amour de Marie est le feu dont la dévotion envers elle est la flamme. L'estime, la reconnaissance, la vénération sont comme le bois qui entretiennent ce feu et avivent cette flamme, d'où il suit que tout ce que nous avons donné et donnerons comme les marques, les effets ou les fruits, soit de notre amour, soit de notre reconnaissance, soit de notre estime et de notre culte pour Marie, se transforme en autant d'actes de dévotion, si nous l'accomplissons avec « cette excellente charité « qui nous rend prompts, actifs et diligents dans l'observation « de tous les commandements de Dieu et de plus dans les « bonnes œuvres qui, n'étant pas commandées, ne sont que de « conseil ou d'une inspiration particulière. » Tout consiste donc ici dans les dispositions intérieures de celui qui agit, plutôt que dans les actes eux-mêmes.

Nous avons dit assez ce qui nous fait un devoir d'honorer, d'aimer et de servir la bienheureuse Vierge Marie ; nous nous sommes étendu, dans les précédents volumes, sur ce que Dieu a fait pour elle et sur ce qu'elle a fait pour nous, nous n'y reviendrons donc pas. Sans nous attarder à redire les titres de Marie à notre culte, titres qui sont les mêmes pour chacun de nous en particulier que pour l'Eglise tout entière, nous entrons immédiatement dans la pratique.

Tous les anciens écrivains qui ont traité des Grandeurs de Marie constatent qu'il est difficile de le faire, et impossible même de lui donner des louanges véritablement dignes d'elle. Nous qui avons mille fois plus de raisons qu'eux de reconnaître et de confesser notre insuffisance, nous nous garderons bien de voler de nos propres ailes. Comme partout dans cet ouvrage, nous nous appuierons principalement sur des auteurs anciens, dont l'autorité s'est affermie avec les siècles. Le guide que nous aimerons surtout à suivre, dans ce IIe livre de la IVe partie, sera le très pieux et très savant P. Poiré, de la Compagnie de Jésus, auteur de *la Triple Couronne de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu.*

CHAPITRE PREMIER

DE LA HAUTE IDÉE QU'IL FAUT AVOIR DE MARIE : CONFIANCE QUI EN RÉSULTE

§ I. — *Marie digne après Dieu de la plus haute estime, et de la confiance la plus absolue.*

Le véritable amour suppose l'estime : l'un ne va pas ordinairement sans l'autre, et s'il arrive quelquefois d'estimer ce qu'on n'aime pas, il est impossible de n'avoir pas quelque estime pour ce que l'on aime. L'estime, à son tour, procède de la connaissance des perfections de son objet. C'est pourquoi Dieu, qui se connaît infiniment lui-même, a pour sa propre excellence une estime infinie et un amour sans bornes. Désireux de posséder nos cœurs qu'il a créés pour lui, il a daigné se faire connaître à nous ; il a mis dans nos intelligences un rayon de sa céleste lumière, il nous éclaire du flambeau de la foi. Ainsi, connaissant quelque chose de ses grandeurs et de ses perfections infinies, nous pouvons avoir pour sa majesté suprême une estime compatible avec notre faiblesse ; nous pouvons l'aimer, non pas autant qu'il le mérite, mais autant que le permettent les bornes de notre nature ; nous sentons mieux aussi le devoir qui nous incombe de lui rendre nos hommages et de le servir avec fidélité.

La foi, qui nous découvre quelques-uns des secrets de la nature divine, nous fait connaître aussi les grandeurs et les

excellences de la Mère de Dieu. C'est parce que la foi des saints était illuminée de si vives lumières, qu'ils avaient pour Marie une si haute estime ; c'est parce que Dieu voit en elle le chef-d'œuvre, après Jésus, de sa sagesse, de sa puissance et de sa bonté infinie, qu'il la tient en si grand honneur et qu'il l'élève incomparablement au-dessus de toutes les autres créatures.

Le saint Evangile nous rapporte que Jésus-Christ demanda un jour à ses disciples, dans un entretien familier, quelle opinion les hommes avaient de lui. Les uns, lui dirent-ils, disent que vous êtes Jean-Baptiste ressuscité ; les autres vous prennent pour Elie, ou pour quelqu'un des autres prophètes. *Mais vous, leur demanda Jésus, qui dites-vous que je suis? Prenant la parole, Simon-Pierre dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant* [1]. Admirons ici la différence des jugements qui sont portés sur N.-S. Jésus-Christ par le commun du peuple et aar ceux qu'il a instruits et qui sont éclairés des lumières de la foi. Tous font de lui une très haute estime, mais ceux-là seuls qui ont vécu près de lui et reçu ses divins enseignements lui rendent véritablement justice et le reconnaissent pour ce qu'il est. Aussi, selon la remarque de S. Jérôme, Jésus, en les interrogeant, a-t-il soin de les séparer du commun. Il leur parle comme s'ils étaient au-dessus du reste de l'humanité. Ils le sont en effet, parce qu'ils n'ont pas cru, comme les autres hommes, aux simples apparences extérieures, mais à la révélation du Père céleste [2] : *Tu es heureux, Simon, fils de Jean, car ni la chair ni le sang ne t'ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel* [3]. Si l'on demandait à la plupart des chrétiens quelles sont leurs pensées intimes concernant la très sainte Vierge, le résultat serait à peu près le même. Tous ont pour elle une haute estime : comment pourrait-il en être autrement puisqu'ils reconnaissent en elle la Mère du Fils de Dieu ? Toutefois ses véritables serviteurs, ceux qui vivent dans une sainte intimité avec elle, ceux qui l'aiment et la servent fidèlement sont les seuls à se former d'elle une pensée digne de ses

[1] Venit autem Jesus in partes Cæsareæ Philippi ; et interrogabat discipulos suos dicens : Quem dicunt homines esse Filium hominis? At illi dixerunt: Alii Joannem Baptistam ; alii autem Eliam ; alii vero Jeremiam aut unum de prophetis. Dicit illis Jesus : Vos autem quem me esse dicitis? Respondens Simon Petrus dixit : Tu es Christus Filius Dei vivi. MATTH., XVI, 13 et seq.

[2] Prudens lector, attende quod ex consequentibus textuque sermonis, Apostoli nequaquam homines, sed Dii appellantur. Cum enim dixisset : Quem dicunt homines esse Filium hominis? subjicit : Vos autem quem me esse dicitis ? illis quia homines sunt, humana opinantibus, vos qui estis Dii quem me esse existimatis ? S. HIERON., *in Matth.*, cap. XVI.

[3] Respondens autem Jesus dixit ei : Beatus es, Simon Bar-Jona : quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est. MATTH., XVI, 17.

perfections et de ses grandeurs; les autres ne reçoivent point d'en haut des lumières assez abondantes.

Chacun, en essayant de se former une idée des Grandeurs de Marie et de la splendeur qui l'entoure, suit la pente de son esprit. Ceux pour qui les dignités de ce monde ont du charme, et qui se laissent éblouir par le faste et les honneurs, se représenteront Marie comme une reine resplendissante de gloire et de majesté, assise sur un trône d'honneur à côté de son divin Fils, entourée de millions d'anges et de saints qui composent sa cour et qui la reconnaissent pour la reine du ciel et de la terre. Cette pensée ne manque pas de noblesse; elle suffit à inspirer un profond respect pour Marie, soit que l'on parle d'elle, soit qu'on accomplisse quelque pieuse pratique en son honneur.

Ceux qui font peu de cas de l'éclat extérieur et n'estiment que la sainteté, aiment à considérer en Marie la plénitude de grâces et de bénédictions qu'elle a reçues de Dieu. Ils s'extasient à la pensée que Marie possède à elle seule plus de véritables trésors que toutes les créatures ensemble. De là naît dans leur âme un respect sans bornes pour une créature si parfaite. Ce respect est accompagné d'amour, car il est impossible de n'aimer pas tant de perfections rassemblées, et de cet amour uni au respect procède un désir ardent de ressembler, autant que possible, à un si digne objet, par l'imitation de ses vertus.

D'autres contemplent Marie comme l'aînée des pures créatures dans l'ordre de la prédestination éternelle. Ce qu'ils admirent en elle, c'est la sollicitude de Dieu à la séparer, avec son divin Fils, de la corruption d'Adam, dès le principe des choses, ou plutôt de toute éternité. Elle sera néanmoins insérée dans la race d'Adam, elle en fera partie pour tout, le péché excepté, pour y apporter le germe de la sanctification. Les patriarches espéreront sa venue; les prophètes l'annonceront; mille figures symboliques révéleront à l'avance ses perfections et ses grandeurs. Ils ne cessent de louer sa virginité féconde, sa maternité virginale, toutes les merveilles de la nature et de la grâce, toutes les splendeurs de la gloire que Dieu a réunies en elle. Elle est pour eux la merveille des merveilles, le miracle des miracles et le prodige des prodiges.

D'autres se plaisent surtout à méditer sur sa puissance. Ils la considèrent comme la souveraine maîtresse, la reine de l'univers. Son empire s'étend sur tout l'ordre de la nature et de la grâce; les anges et les saints qui règnent dans la gloire lui sont soumis. Elle est toute-puissante auprès de son Fils; elle est l'ouvrière des grandes merveilles; elle gouverne l'Église; elle conduit à la victoire les armées du Seigneur; elle donne la force aux princes la sécurité aux peuples, le triomphe aux

serviteurs de Dieu. C'est elle qui écrase la tête du serpent infernal et humilie l'orgueil des hérétiques. Elle arrête la mort; elle arrache à l'enfer les victimes sur lesquelles il comptait; elle apaise la divine justice. Comment n'avoir pas la plus haute estime pour celle que Dieu a revêtue de tant de puissance?

D'autres enfin estiment surtout en elle ses bontés et ses miséricordes. Ils en ont goûté l'ineffable douceur; ils sont enivrés de son amour; ils voudraient que toutes les créatures connaissent et célèbrent avec eux les amabilités de la Mère du bel amour et des miséricordes éternelles, car elle est pleine de douceur et de mansuétude pour tous et pour chacun, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les nécessités. Point de pécheur qui ne trouve auprès d'elle un refuge assuré; point de désespéré qu'elle ne puisse consoler. Jamais elle n'a repoussé personne; jamais elle ne s'est lassée de faire du bien. Mais surtout elle a un soin incomparable de ceux qui se sont donnés à elle et qui la servent avec amour et fidélité. Elle les tire du péché et de la misère, malgré les ruses du démon: elle les dirige, les instruit, les perfectionne, les protège, les console, les rassure à l'heure de la mort, et les introduit elle-même dans le royaume céleste. Que les âmes sont heureuses qui aiment à s'entretenir de ces consolantes pensées! Peuvent-elles mieux honorer Marie et lui témoigner la haute idée qu'elles ont conçue de son excellence qu'en méditant ainsi sur sa miséricorde? Il semble en effet que de tous les attributs de Dieu, sa bonté est celui qui fait mieux éclater à nos yeux la perfection de sa nature. Il en est de même pour Marie : c'est sa bonté, c'est sa miséricorde qu'elle aime à nous voir célébrer et que nous glorifions avec plus de bonheur.

Quelque grands que soient ces motifs que nous avons de regarder Marie avec admiration, et de la placer dans notre estime au-dessus de tous les êtres créés, il en est néanmoins un plus grand, au prix duquel les premiers ne sont que peu de chose. C'est surtout à cause de cet autre titre de Marie aux respectueux hommages des anges et des hommes, que l'on peut dire d'elle ce que l'Eglise dit, après S. Thomas, de Jésus dans l'Eucharistie : « *Quantum potes tantum aude, — Quia major* « *omni laude, — Nec laudare sufficis :* Tout ce que vous « pouvez pour glorifier Marie, faites-le, car elle est au-dessus « de toute louange, et vous ne sauriez la louer assez. » Ce titre de Marie à notre estime et à nos louanges n'est autre que sa maternité divine. S. Pierre dit à Jésus : *Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant :* il crut en avoir dit assez; pouvait-il ajouter quelque chose capable de rehausser encore une telle grandeur? De même, si l'on veut exprimer en peu de mots toutes les sublimités de la gloire et de l'excellence de Marie, si

l'on veut lui adresser une louange qui comprenne et surpasse toutes les autres, il suffit de lui dire : *Vous êtes la Mère du Dieu vivant*. Au delà de cette dignité, il n'y a plus que la grandeur infinie de Dieu lui-même, et la perfection divine.

Notre intelligence est bornée et notre jugement sujet à s'égarer : l'estime que nous avons pour une personne ou une chose n'est donc pas un indice sûr de la valeur et du mérite de cette chose et de cette personne. Dieu seul connaît le juste mérite de tous les êtres, depuis le grain de sable, jusqu'au premier des Séraphins. Sa propre perfection est la règle d'après laquelle il les mesure. Voulons-nous savoir ce que vaut l'auguste Marie ? Demandons à Dieu ce qu'il pense d'elle et l'estime qu'il en fait. Nous ne pouvons pas, il est vrai, pénétrer le secret des pensées de Dieu en elles-mêmes : nos yeux ne sont pas faits pour cette lumière inaccessible. Mais les actes extérieurs révèlent la pensée intérieure. Par la conduite de Dieu envers Marie, nous apprenons l'estime qu'il fait d'elle. Or le Père éternel a choisi Marie pour la Mère de son Fils éternel comme lui et son égal en tout. Le Fils a choisi et accepté Marie pour sa Mère. Il n'a pas hésité à se ranger sous sa dépendance, à lui devoir et à lui rendre toute la soumission, tout le respect et tout l'amour qu'un fils doit à sa mère. Le Saint-Esprit a choisi Marie pour son épouse et pour son temple de prédilection. Toutes les grâces de sanctification que ce divin Esprit peut mettre dans une pure créature, il les a versées dans le sein de Marie, il a voulu qu'elle fût le canal béni par lequel ses bienfaits arriveraient jusqu'à nous. Voilà comment Dieu a estimé Marie avant même qu'elle fût créée. Elle est le chef-d'œuvre de son amour, de sa sagesse et de sa puissance ; il ne croit pas trop faire en l'introduisant, en quelque manière, dans sa famille ; il ne croit pas déroger en établissant les liens de la parenté la plus proche, les liens du sang, entre elle et son propre Fils. Si donc Dieu considère à ce point la bienheureuse Vierge Marie, pourvu que nous reconnaissions qu'elle est au-dessous de Dieu, et qu'elle tient tout de de lui, nous n'avons pas à craindre de passer jamais les bornes de la vérité, dans l'estime que nous faisons de son excellence et de sa grandeur.

Mais ce serait en vain que nous confesserions l'excellence incomparable de la très sainte et très auguste Vierge, Mère de Dieu, si nous ne nous efforcions pas, à l'exemple des saints, de mettre, comme Dieu lui-même, notre conduite en rapport avec nos sentiments. Quiconque n'honore point, par ses paroles et par ses actes, celle qui mérite tant d'honneur et que Dieu honore d'une manière si digne d'admiration, est injuste envers elle, et blesse le Seigneur. Que penser des pauvres aveugles qui, par ignorance ou lâcheté, craignent toujours d'en trop

faire, et censurent la conduite de ceux qui servent Marie avec amour et fidélité; que penser de ceux qui trouvent à redire aux éloges qu'on lui décerne, aux fêtes et aux cérémonies que l'on célèbre en son honneur? Sans doute ce serait un blasphème de donner à Marie ce qui n'appartient qu'à Dieu seul, mais c'en est un aussi et une impiété grave, de lui refuser ce qui lui est dû comme à la Mère de Dieu, c'est-à-dire les plus grands honneurs, les plus grandes louanges, le culte le plus élevé qui soient en la puissance de l'homme, après ce qui n'est dû qu'à Dieu seul. *Quantum potes tantum aude, — quia major omni laude.* Bénissez la Mère de Dieu autant que vous pourrez, glorifiez-la, exaltez-la de toutes vos forces et ne craignez point d'excéder, car vous serez toujours bien éloigné de l'honneur et de la gloire qu'elle mérite.

Si nous estimons la bienheureuse Vierge Marie ainsi que nous devons le faire, nous ne serons pas exposés à ces irrévérences, à ces manquements de respect, légers peut-être à nos yeux, mais qui ne nous paraîtront pas tels au jour du jugement, et dont la multiplicité s'explique par la fréquence des occasions. Nous avons, bien des fois en un jour, l'occasion de traiter avec la bienheureuse Vierge Marie : comment le faisons-nous? On dit que pour connaître jusqu'à quel point une personne est avancée dans la voie de la perfection et dans la vie d'union avec Dieu, il faut considérer la manière dont elle s'acquitte de ces menues pratiques de dévotion dont la journée se trouve comme semée. Si elle y est fidèle, si elle les fait avec attention et avec joie, c'est un signe indubitable que son cœur est rempli de l'amour actuel de Dieu. De même votre cœur est rempli d'une estime sincère et vivante pour Marie, vous êtes pénétré comme il faut du sentiment de ses excellences et de ses grandeurs, si vous lui payez avec respect et fidélité le tribut de louanges et de pratiques pieuses qu'elle attend de vous. Pourrait-on se figurer que les saints et les anges dans le ciel fassent leur cour avec indifférence et distraction à la Reine du ciel et de la terre, à la Mère de Dieu? Le croire serait une folie. Souvenons-nous que c'est à la même reine, à la même vierge Mère de Dieu que nous rendons nos hommages et imitons les anges et les saints.

On dit que les moindres serviteurs des grands de la terre professent une très haute estime pour le rang qu'ils occupent, quelque infime qu'il paraisse en lui-même. Les rois et les puissants du monde, que sont-ils auprès de Marie? Si donc nous comprenons combien elle est élevée en dignité, nous regarderons comme un très grand honneur pour nous d'être comptés au nombre de ses serviteurs ; nous nous ferons gloire de porter ses livrées, ses rosaires, ses scapulaires, ses médailles, de prendre ostensiblement part aux cérémonies, aux processions

publiques, aux solennités de son culte. Il faut honorer Marie sur la terre, si nous ne voulons pas être relégués loin d'elle et de son divin Fils pendant l'éternité.

§ II. — *Première marque de notre estime et de notre confiance : mettre toutes nos entreprises sous la protection de Marie.*

De la foi que nous avons en Dieu procède l'espérance ; de l'estime que nous avons pour Marie et ses perfections incomparables, procède la confiance. C'est de Dieu que nous espérons non seulement les biens qui nous sont nécessaires en ce monde, mais la vie éternelle et les grâces sans lesquelles nous ne saurions y arriver. Jésus-Christ les a méritées pour nous, le Père éternel nous les a promises ; elles ne nous manqueront pas ; il ne tient qu'à nous d'y correspondre et d'arriver au ciel. Mais Dieu, qui se plaît à honorer ses saints et à leur donner la joie de nous faire du bien, a voulu se servir de leur entremise pour répandre sur nous ses bénédictions et ses bienfaits. Les saints intercèdent pour nous, et la bienheureuse Vierge Mère de Dieu présente à son divin Fils leurs prières et les siennes, en notre faveur. Entre tous les amis de Dieu, elle l'emporte incomparablement en puissance aussi bien qu'en crédit. C'est elle aussi dont la miséricorde et la bonté ressemblent le plus à la miséricorde et à la bonté divines. Ce qu'elle est pour Dieu, ce qu'elle est pour nous, nous oblige à l'aborder avec la confiance la plus complète. Comment pourrait-elle ne pas écouter nos prières avec bienveillance, elle que Jésus-Christ lui-même nous a donnée pour mère ? Comment pourrait-elle manquer de puissance pour nous aider, elle dont le Fils est Dieu lui-même ?

Si donc nous connaissons Marie, nous aurons pleine confiance en elle. Cette confiance ne sera pas stérile. Marie veillera sur nous, et nous, de notre côté, nous agirons comme le réclamera cette confiance.

Le premier devoir de quiconque met toute sa confiance en Marie est de n'entreprendre rien que sous sa conduite et sa protection. Quoi que vous vous proposiez de faire, priez d'abord Marie de vous venir en aide ; elle sera pour vous comme la lune pour le voyageur, lorsque ses doux rayons dissipent les ténèbres d'une nuit profonde ; elle sera l'étoile de la mer qui indique au navigateur la direction à suivre pour arriver au port. Si vous partez pour un lointain voyage, elle vous protégera, vous et les vôtres, contre tout péril. Si vous vous livrez à l'étude, si par votre parole ou vos écrits vous vous efforcez de glorifier Dieu et de sauver les âmes, Marie sera votre lumière. N'a-t-elle pas été, pour ainsi dire, la maîtresse et l'institutrice de S. Edmond

de Cantorbéry? N'a-t-elle pas donné au bienheureux Albert le Grand cette science incomparable qui a fait de lui la merveille du moyen âge? Suarez, le prince des théologiens, ne lui doit-il pas la sûreté et la prodigieuse étendue de sa doctrine? N'était-elle pas l'aide et le soutien de l'illustre cardinal Baronius dans les interminables et glorieux combats qu'il livra contre l'hérésie, dans le champ clos de l'histoire ecclésiastique?

Entre les actes importants que chacun doit accomplir, il en est un qui prime tous les autres, c'est le choix d'un état de vie. On peut dire que notre sort pour ce monde et pour l'autre dépend presque entièrement de ce choix. Si nous entrons dans la voie que Dieu nous a marquée, nous trouverons sur notre chemin les secours préparés par sa providence pour nous aider en toute rencontre; nous arriverons aisément au but vers lequel il nous faut marcher. Marie connaît ce but; elle n'ignore pas la voie dont le Seigneur a fait choix pour nous y conduire. On ne peut donc pas douter de sa sollicitude pour seconder nos efforts, dans une circonstance si importante pour nous. Ce n'est pas inutilement que Jésus-Christ nous l'a donnée pour mère. Ce titre est cher à son cœur, parce qu'il lui vient de Jésus, et les devoirs qui en ressortent pour elle lui sont sacrés.

Quel que soit notre état de vie, nous devons pratiquer la vertu. Dieu appelle tous les hommes à la sainteté. Voulez-vous pratiquer la vertu avec générosité? Voulez-vous avancer dans la voie de la perfection et devenir des saints? Mettez votre confiance en Marie. Moyennant son assistance il ne vous sera point difficile de faire des progrès rapides. S. Louis de Gonzague était persuadé que, sans le secours de Marie, il lui était impossible d'être vertueux; mais, fortifié par elle, il espérait y arriver. Son espoir ne fut pas trompé: grâce à la bienheureuse Vierge Marie, il parcourut en peu d'années une vaste carrière, et la vertu de cet adolescent brille comme un soleil dans l'Eglise de Dieu.

Les contemplatifs obtiennent, par l'intercession de Marie, la grâce de vivre dans l'intimité avec le Seigneur. Que de fois ne s'est-elle pas présentée à ses fidèles serviteurs, portant le divin Enfant dans ses bras? Que de fois ne l'ont-ils pas vue intercédant pour eux, ou pour les autres, auprès du souverain Juge? La vie des saints en offre des exemples à chaque page. S. Bernard et S. Anselme ne connaissent pas de meilleure introductrice auprès de Jésus que Marie.

Etes-vous appelé par vos fonctions, ou la charité vous pousse-t-elle à donner quelque bon conseil aux autres? ne manquez pas de recourir tout d'abord à l'oracle du ciel, à la Mère de la Sagesse incréée. Sainte Catherine de Suède, fille de sainte Brigitte et grande imitatrice de ses vertus, se trouvait bien de cette pieuse pratique. Sa haute réputation de sagesse et de prudence attirait

auprès d'elle une multitude de gens désireux de la consulter. Lorsqu'on lui demandait ainsi un avis, elle élevait tout d'abord son cœur vers la sainte Vierge et récitait un *Ave Maria*, pour qu'elle lui inspirât la réponse qu'il convenait de faire. Les fruits de salut et de paix produits par ses conseils montrèrent assez que Marie exauçait son désir et lui communiquait de précieuses lumières.

Après la faute de nos premiers parents, Dieu prédit au serpent infernal que Marie, la femme par excellence, lui écraserait la tête, et par conséquent rendrait vains ses efforts contre elle et contre ce qu'elle protégerait. Ceux qui s'occupent de bonnes œuvres savent par expérience comment se vérifie chaque jour cette parole du Seigneur. Marie est l'avocate des causes désespérées. C'est en vain que la malice des hommes se joint à celle des démons, pour faire échouer les œuvres que la Mère de Dieu bénit; tout cède à sa puissance. Pour ne citer qu'un exemple, Marie voulait qu'un sanctuaire lui fût élevé à Lourdes, et que d'innombrables multitudes y vinssent en pèlerinage, pour y recueillir des fruits de salut et être témoins des merveilles de sa puissance et de sa bonté. Le démon a tout soulevé pour empêcher d'aboutir cette œuvre extraordinaire, dont le principal ouvrier n'était qu'une humble petite fille. Le démon fut vaincu, malgré la puissance des grands, et la science des savants de ce monde soulevés par lui; l'œuvre confiée à Bernadette est accomplie et rayonne dans les cinq parties du monde. Il n'est pas une contrée où ne s'élève quelque sanctuaire rappelant celui de Lourdes, portant le même nom, témoin de la même piété et quelquefois aussi des mêmes faits miraculeux. C'est que Marie a écrasé la tête du serpent. Si donc une œuvre est réellement faite pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, le plus sûr garant de sa réussite est la protection de Marie que l'on doit s'efforcer d'attirer sur elle.

Ainsi l'ont compris ces saints illustres, ces grands missionnaires, dignes successeurs des Apôtres, qui ont été porter l'Evangile dans les contrées les plus lointaines et les plus barbares. Tous ont été de zélés serviteurs de Marie; tous ont compté sur elle pour féconder leurs travaux. Ne citons qu'un exemple. S. François-Xavier, apôtre de l'Orient, considérant l'importance de la mission qui lui était confiée, et l'impossibilité de la remplir, s'il était réduit à ses propres forces, se jeta entièrement dans les bras de Marie qu'il aimait avec une tendresse toute filiale. Il lui offrit, après Dieu, tous ses travaux, la suppliant de vouloir bien les favoriser et les bénir. Pendant le séjour qu'il fit à Goa, à Malacca et dans d'autres possessions portugaises, il ne quittait pour ainsi dire pas les sanctuaires consacrés à Marie. On le voyait humblement prosterné devant son autel, lui recom-

mandant avec instances les affaires des nouvelles chrétientés. Sa plus grande consolation était de passer les nuits dans les églises, s'entretenant, dans les délices de l'oraison, avec la bienheureuse Vierge. Enseignait-il la doctrine chrétienne? A mesure qu'il avait expliqué un commandement de Dieu ou de l'Eglise, il faisait mettre les enfants à genoux pour demander et obtenir, par l'intercession de Marie, la grâce de les observer. Aussi Marie bénit-elle ses travaux. Pendant les dix années qu'il passa en Orient, il ne baptisa pas moins de six cent mille personnes de sa propre main ; il opéra de nombreux miracles ; il rétablit la religion dans des contrées où elle était pour ainsi dire éteinte; il la porta et la fit fleurir en d'autres où elle n'avait jamais été prêchée. Ce fut lui qui planta le premier l'étendard de la croix sur cette terre du Japon, si fertile en généreux martyrs, et des siècles après, lorsque cette Eglise noyée dans le sang et disparue aux yeux des hommes se réveilla de son long sommeil, à la voix de nouveaux apôtres, ce fut à l'image de Marie, à son rosaire, à son scapulaire, que les descendants des anciens martyrs reconnurent que les nouveaux venus étaient bien les envoyés de Dieu.

Il servirait peu de multiplier ici les exemples. Qu'on lise les Annales de la Propagation de la foi ou les autres récits des travaux des missionnaires, et l'on verra que pas un seul de ces généreux ouvriers de la vigne du Seigneur ne néglige d'intéresser Marie à ses travaux.

Les pasteurs des âmes et, avant eux, les pasteurs des pasteurs, les souverains pontifes, qui ont opéré les plus grandes choses dans l'Eglise de Dieu, sont aussi ceux qui ont brillé entre tous par leur dévotion envers Marie. Pie IX, le pape de l'Immaculée Conception, et Léon XIII, le pape du saint Rosaire, en sont d'illustres exemples. Les papes qui ont gouverné l'Eglise au milieu de plus grandes difficultés, et avec plus de sagesse et de gloire qu'eux, sont assurément peu nombreux, mais il n'en est pas un dont la dévotion et la confiance envers Marie ait brillé d'un plus vif éclat. C'est avec elle et par elle qu'ils ont accompli tant de grandes choses. Pilotes de la barque de Pierre, ils ont fixé leurs regards avec amour sur l'Etoile de la mer, et ce guide fidèle les a aidés à surmonter la tempête.

Après les papes, nommerons-nous les saints évêques, les Charles Borromée, les Laurent Justinien, les Alphonse de Liguori? Qui ne sait qu'après le très saint sacrement de l'Eucharistie, la bienheureuse Vierge Marie était leur force et leur lumière? A côté de ces astres éclatants, voulons-nous voir briller de plus humbles flambeaux? Quels sont les prêtres, les curés qui font le plus de bien aux âmes? Quels sont ceux que tout le monde estime et révère, même les ennemis de Dieu et de l'E-

glise, sinon les prêtres véritablement pieux, ceux dont la piété envers Jésus et Marie éclate aux yeux de tous ? Mais il faut que cette piété soit pratique, qu'elle ne consiste pas en de vaines paroles et en de vains sentiments, qu'elle produise des fruits de vertu, de douceur, de patience et de zèle.

Parmi les grands gouverneurs d'hommes, on doit assurément compter les fondateurs des ordres religieux. Où sont les fondateurs d'empires ou de royaumes qui aient donné à leurs sujets une constitution capable de résister pendant des siècles aux attaques de toutes les passions humaines et de toutes les rages infernales ? Que de dynasties se sont éteintes, que de royaumes et d'empires ont disparu depuis que S. Benoît, S. Bruno, S. Dominique, S. François d'Assise ont donné à leurs fils spirituels la constitution qui les régit encore ? C'est que Marie veillait et continue de veiller sur leur œuvre. Nous avons vu ailleurs qu'elle a provoqué elle-même la fondation de divers ordres, qu'elle en a même dicté la règle et choisi le costume. Ce n'était pas au premier venu qu'elle confiait la mission d'accomplir son dessein, mais à ses serviteurs éprouvés. La dévotion la plus tendre et la plus filiale envers Marie se retrouve dans tous les ordres religieux fidèles à l'esprit de leur première fondation, parce que tous les fondateurs étaient des serviteurs dévoués de Marie, et qu'elle les aimait tous avec une ineffable tendresse. C'était en elle qu'ils mettaient leur confiance après Dieu, et ils ne faisaient rien que sûrs de sa puissante protection. Ils auraient volontiers imité ce trait de sainte Thérèse, leur glorieuse émule. Lorsque cette illustre sainte, que Dieu éclairait de lumières tout extraordinaires, se rendit au monastère de l'Incarnation d'Avila, pour y exercer la charge de prieure, la première chose qu'elle fit, en arrivant, fut de mettre en la stalle réservée à la prieure, au chœur, une statue de la très sainte Vierge, et de lui porter les clefs de la maison. Elle fit entendre ainsi à toutes celles qui étaient soumises à son autorité qu'elle-même n'était rien et que la bienheureuse Vierge Marie, à qui l'ordre du Carmel est particulièrement dédié, était la véritable prieure qui devait les gouverner. Marie ne tarda point à lui faire connaître combien cet acte lui avait été agréable. Sainte Thérèse rapporte en effet elle-même dans ses écrits que peu de jours après, comme l'on commençait au chœur le chant du *Salve Regina*, elle vit descendre la Mère de Dieu avec une très grande multitude d'anges, et prendre place dans la stalle de la prieure où l'image était posée ; et l'antienne achevée, la sainte Vierge lui dit : « Tu as bien fait de me mettre ici ; je serai présente aux « louanges qui seront chantées en l'honneur de mon Fils, et « j'aurai soin de les lui présenter. »

Pour les affaires qui ne regardent le salut de l'âme et la

gloire de Dieu qu'indirectement, il n'est pas moins utile et nécessaire de les mettre sous la protection de Marie. Quiconque agit ainsi prouve d'abord que son intention est pure et qu'il ne fait pas passer les intérêts de la terre et du temps avant ceux de l'éternité. Il mérite par conséquent que Dieu jette un regard favorable sur ses entreprises. Que sera-ce lorsque l'intercession de la bienheureuse Vierge viendra s'ajouter à ce premier mérite? Souvent les grands de la terre, les rois, les chefs d'armée l'ont compris ainsi et leur confiance en Marie n'a pas été trompée. Nous savons que la bienheureuse Mère de Dieu a donné cent fois la victoire aux armées qui s'étaient mises particulièrement sous sa protection. C'est pour laisser un monument durable de sa reconnaissance envers elle, pour une protection semblable, que l'Eglise a institué la fête du Saint Rosaire. Trouver une armée vraiment pieuse et mettant en Marie toute sa confiance, serait peut-être difficile, après tous les ravages que l'impiété a faits dans notre siècle; mais si l'armée ne prie point assez, d'autres peuvent prier pour elle et obtenir de Marie une victoire dont les soldats seraient peu dignes, mais qui tournerait à la gloire de Dieu et de Marie, ainsi qu'au plus grand bien de ceux qui auraient prié. Il en est ainsi pour toutes les affaires d'ici-bas, même purement naturelles. Pourvu qu'elles n'aient rien de contraire à la très sainte et très adorable volonté de Dieu, rien ne servira à les avancer comme de les recommander à la très sainte Vierge. Ainsi ont fait les saints, ainsi feront toujours les âmes éclairées et pieuses, sagement éprises de leurs propres intérêts, mais surtout de ceux de la gloire de Dieu et de Marie.

§ III. — *Seconde marque de notre estime et de notre confiance : recourir à Marie dans toutes nos difficultés.*

Le docteur séraphique S. Bonaventure, voulant donner à l'un de ses amis quelques règles faciles pour mener une vie pieuse et sainte, écrivit à son intention l'opuscule connu sous le titre des *Vingt-cinq mémoriaux*. Le treizième des conseils contenus dans cet ouvrage de l'illustre et saint docteur est ainsi formulé : « Ayez toujours pour la très glorieuse Reine, Mère bénie « de Notre-Seigneur, une profonde vénération unie à un très « grand amour. Dans tous vos besoins, tous vos dangers, toutes « vos peines, allez vers elle et considérez-la comme un refuge « inexpugnable. Demandez-lui son aide; suppliez-la d'être « votre avocate et confiez-lui votre cause en toute sécurité [1]. »

[1] Ut gloriosam Reginam Domini nostri Matrem benedictam in summo habeas omni tempore venerationis affectu, et in cunctis ad eam necessitati-

S. Germain de Constantinople pensait de même et donnait les mêmes enseignements, lorsque, dans un discours prononcé le jour de la fête de la Présentation, il adressait à Marie cette brûlante invocation, en présence de son peuple : « O Reine, mon « refuge, ma vie, mon rempart, ma défense! ô Marie, ma gloire, « mon espérance et ma force, donnez-moi de jouir des inénar- « rables et incompréhensibles faveurs de votre Fils, dans la « céleste éternité ; car, je le sais, vous avez tout à la fois la vo- « lonté et le pouvoir nécessaires pour exaucer ma prière, puisque « vous êtes la Mère du Très-Haut. O ma Souveraine, j'ose donc « vous le demander : faites que je ne sois pas trompée dans « mon espérance. Faites pour moi ce que je désire, ô vous que « Dieu s'est prédestinée pour Epouse, et en qui toutes les créa- « tures espèrent [1]. »

Marie est donc notre avocate, notre protectrice, la médiatrice de notre salut. Elle porte sur ses lèvres les paroles de réconciliation, et Dieu ne résiste pas aux prières qu'elle lui adresse en faveur de ceux qui courent quelque danger, fussent-ils des pécheurs. Ne pas recourir à elle serait s'exposer à une perte presque certaine ; mais avec elle la sécurité renaît, les troubles intérieurs s'apaisent, les chemins difficiles s'aplanissent, les pièges tendus par des ennemis sont évités, leurs menaces et leurs insolences ne sont que vanité, un peu de bruit qui se perd dans l'espace. Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu, et c'est la confiance en Marie qui est le moyen le plus efficace, pour tirer le bien du mal et faire des épreuves de cette vie le prix des félicités éternelles.

Cette même confiance est comme un bouclier qui nous met à l'abri de toutes les attaques et les tentations du démon. S. Ephrem aimait à user de cette arme défensive et s'en trouvait bien.

On lit dans un de ses discours cette pieuse invocation à la Mère de Dieu : « O Vierge sainte, gardez-moi, s'il vous plaît, « sous vos ailes et me protégez. Je suis souillé de la boue du « péché : prenez pitié de moi, pour que Satan, qui veut ma perte, « ne se glorifie pas de m'avoir vaincu. Ne laissez pas cet ennemi

bus, periculis et pressuris, tanquam ad refugium tutissimum te convertas, ipsius tutelæ præsidium flagitando, eamque in tuam suscipiens advocatam devotissime, ac secure tuam ei causam committas. S. Bonav., Opusc. de xxv *Memorialibus*, Memorial. xiii.

[1] Ita Domina, perfugium meum, vita et præsidium, armatura, gloriatio, spes et fortitudo mea, da ut una cum illa (scilicet sorore S. Germani) fruar inenarrabilibus, et incomprehensibilibus Filii tui donationibus in cœlesti perennitate : habes enim sat scio, concurrentia velle et posse; quippe ut Mater Altissimi. propterea petere audeo : Ne decidam, Domina, ab expectatione mea; sed fiat mihi quod opto, o sponsa destinata a Deo, universorum expectatio. S. German. Constantinop., serm. II *de Præsentatione*, circa finem.

« digne de toute exécration se lever contre moi. Il n'y a pour « moi d'espérance qu'en vous seule, ô Vierge fidèle. Vous êtes « pour moi le port du salut, ô Vierge toujours pure; vous êtes « toujours prête à me secourir. Sous votre garde et votre « protection, je suis en sûreté. O Mère dont la bonté et la « puissance sont connues de tous, me voici prosterné à vos « pieds, je verse des larmes, je vous implore; ne me repoussez « pas [1]. »

Il n'est pas d'âme véritablement pieuse qui ne connaisse, par sa propre expérience, combien l'intervention de Marie est puissante pour déjouer les ruses du démon, et pour aider à repousser les tentations. Mais on aimera peut-être à trouver ici un des traits les plus touchants de cette puissance de Marie, pour aider ceux qui l'implorent à surmonter les tentations.

On lit dans la vie des Pères du désert [2], que le saint abbé Zozime, s'étant enfoncé dans le désert qui avoisine les bords du Jourdain, rencontra une sainte femme pénitente, dont la vie ressemblait plus à celle des anges qu'à celle des habitants de la terre. Il obtint d'elle qu'elle lui racontât son histoire. et voici quelques passages de ce récit, qui ont trait à notre sujet.

« Je suis d'Egypte, et je n'avais que douze ans lorsque, préférant ma liberté à l'amour que je devais à mes parents, j'allai à Alexandrie. Je rougis en moi-même, quand je pense à la vie que j'y menai. Je m'y livrai pendant environ dix-sept ans à une vie de désordre.

« Lorsque j'avais vingt-neuf ans, je vis, un jour d'été, beaucoup de monde, tant de l'Egypte que de la Libye, qui se rendait en foule sur le bord de la mer. J'en demandai le sujet à quelqu'un qui me dit que c'étaient des gens qui devaient s'embarquer pour la Palestine, et aller célébrer à Jérusalem la grande fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Je projetai d'aller avec eux, mais sans aucune pensée de foi, de repentir, sans renoncer à ma vie criminelle, et étant arrivée à Jérusalem, je continuai dans le même désordre jusqu'au jour de la fête. Je m'étonne, ô abbé Zozime, comment la mer ne m'engloutit pas dans ses eaux, et comment je ne tombai pas toute vivante dans les plus profonds abîmes de l'enfer. Mais Dieu, qui attend le pécheur à pénitence, avec une patience digne de sa bonté infinie, voulut bien me

[1] Sub alis tuis custodi me et protege me; miserere mei qui sum luto inquinatus, ne adversus me glorietur Satanas exitiosissimus, ne in me exurgat execrandus inimicus meus. Non mihi alia fiducia, o Virgo sincera; tu enim meus portus, ô Virgo inviolata, et præsens auxiliatrix. Sub tutela et protectione tua tutus sum; crebris lachrymis, o celeberrima Mater, imploro et advolvor tibi. S. Ephrem, orat. de *S. Virgine.*

[2] *Vie des Pères des déserts d'Orient*, d'après le R. P. Michel-Ange Marin, par Eugène Veuillot.

conserver la vie pour me donner le temps de me convertir à lui.

« Le jour de la fête étant venu, je vis, dès le matin, que tout le monde allait à l'église pour adorer la sainte Croix. J'y courus avec les autres ; j'entrai dans la place qui est au-devant du temple, avec beaucoup de peine, étant pressée de tous côtés par la foule. J'arrivai enfin à la porte de l'église ; mais quand je voulus y entrer, je me sentis repoussée par une main invisible. Je voyais que tout le monde y passait sans difficulté, et j'étais la seule qui en fût empêchée. Il semblait qu'on eût rangé devant moi une troupe de soldats pour m'en fermer le passage. Je fis tous mes efforts pendant trois ou quatre fois, et à chaque fois je me sentais également rejetée en arrière dans la place, sans que je pusse faire un pas en avant, quand j'étais sur le seuil de la porte. Je m'étais épuisée en efforts et j'en étais accablée. Je restai ainsi seule dans la place, tout le monde étant entré dans l'église, et ayant le bonheur de rendre hommage à la vraie croix.

« Alors je me retirai dans un coin, pleine de confusion et de dépit de me voir seule privée de ce bonheur, et je commençai à penser en moi-même quelle en pouvait être la cause ; mais je n'eus qu'à jeter les yeux sur mes abominations pour la connaître. Le Seigneur m'ouvrit alors les yeux, et sa grâce pénétrant dans mon cœur, je me mis à pleurer, à m'affliger et à frapper ma poitrine. Tandis que je poussais de profonds soupirs, et que j'avais le visage couvert de mes larmes, je levai la tête et je vis que j'étais sous une image de la très sainte Vierge. Je me tournai vers cette divine Mère du Sauveur et je lui adressai ces paroles : Vierge sainte, ma souveraine maîtresse, qui avez eu le bonheur d'enfanter le Verbe fait chair, je reconnais qu'étant une créature aussi impure que je suis, je ne mérite pas de regarder votre image, vous qui avez été toute votre vie la plus pure et la plus chaste des vierges ; je mérite plutôt que vous ayez horreur de moi et que vous me rejetiez comme un objet abominable à vos yeux. Mais puisque votre adorable Fils est venu au monde pour appeler les pécheurs à la pénitence, je vous conjure de ne me point abandonner et de me secourir dans l'état de désolation où je me trouve ; obtenez-moi la grâce d'entrer dans l'église, et d'y adorer le précieux bois sur lequel votre Fils a voulu répandre son sang pour notre rédemption. Daignez être ma caution auprès de lui, afin qu'il m'accorde cette faveur ; je vous promets de ne plus retomber dans mes crimes, et que, quand j'aurai eu le bonheur de voir la sainte Croix, je renoncerai pour toujours au monde, et j'irai où vous m'inspirerez, pour faire pénitence, puisque vous voudrez bien me servir de médiatrice auprès de votre Fils, pour sauver mon âme.

« Pleine de ces sentiments, et me sentant animée d'une vive foi, comme d'un gage que la très sainte Vierge me donnait que cette grâce ne me serait pas refusée, je me levai, je m'avançai dans la place sans rencontrer aucun obstacle, et je m'approchai du temple. Dans ce moment, je fus saisie d'une sainte horreur et je tremblai ; mais quand je fus sur le seuil, bien loin d'en être repoussée comme auparavant, il me sembla que la main qui m'avait rejetée m'y introduisait elle-même. J'entrai sans la moindre peine, et j'eus le bonheur de voir la sainte Croix, comme les autres. Je me prosternai la face contre terre, et en contemplant la croix du Sauveur, j'admirai comment il reçoit avec tant de miséricorde les pécheurs pénitents et convertis.

« Je revins à l'endroit où était l'image de la très sainte Vierge, et prosternée de nouveau à ses pieds, je lui dis de tout mon cœur : O ma miséricordieuse maîtresse, vous n'avez pas rejeté l'humble prière d'une indigne pécheresse ; vous m'avez, au contraire, fait éprouver efficacement les effets de votre clémence et de votre compassion pour l'état déplorable de mon âme. J'ai vu ce bois sacré dont les âmes impures sont indignes ; que la gloire en soit au Seigneur, qui a daigné agréer ma pénitence par votre médiation. Que vous dirai-je, misérable pécheresse que je suis, et quels doivent être mes sentiments après un si grand bienfait ? Il est temps que j'accomplisse la promesse que je vous ai faite puisque vous avez bien voulu répondre pour moi. Faites-moi connaître l'endroit où vous voulez que je me retire ; soyez ma directrice dans l'ouvrage de mon salut, et conduisez-moi comme par la main dans la voie de la pénitence.

« J'entendis alors une voix qui criait de loin : *Si tu passes le Jourdain, tu trouveras le véritable repos.* Je crus qu'elle s'adressait à moi, et je dis à la très sainte Vierge, en répandant beaucoup de larmes : Ma bonne maîtresse, je vous conjure de ne me point abandonner. Je me hâtai aussitôt d'obéir à cet oracle. »

La sainte pénitente raconte ensuite à l'abbé Zozime son départ pour le désert, sous la protection de Marie, et la vie toute miraculeuse qu'elle y a menée, pendant quarante-sept ans, au milieu des épreuves les plus pénibles et des pénitences les plus extraordinaires, mais toujours soutenue par la grâce de Dieu et la protection de Marie. Parlant des luttes qu'elle eut à soutenir longtemps contre les tentations impures, elle dit :

« Dans ces états si pénibles, la très sainte Vierge était ma ressource et mon refuge. Je pleurais amèrement ; je frappais ma poitrine ; je me prosternais contre terre ; je me repentais comme si j'étais devant son image, où je l'avais invoquée la première fois, et je conjurais cette divine Mère de m'assister par sa médiation auprès de Dieu. Je lui disais qu'ayant bien

voulu se rendre ma caution auprès de son divin Fils, et me servir de médiatrice, je la priais de continuer à me protéger contre les ennemis de mon âme et contre mes passions, et de ne point m'abandonner. Elle m'a fait éprouver plus d'une fois d'une manière sensible sa puissante protection, car après l'avoir priée avec beaucoup de larmes, dans le fort de la tentation, je me trouvais comme environnée d'une lumière céleste qui me couvrait et me rassurait, de sorte que je me levais de terre, où j'étais prosternée, avec une nouvelle force et une nouvelle confiance. Ainsi, pendant dix-sept ans, j'ai souffert extrêmement de la faim, de la soif, de la chaleur, du froid, et de la part du démon, des tentations extraordinaires, et la très sainte Vierge, dont j'implorais sans cesse le secours, m'a toujours soutenue, protégée et fortifiée par ses prières auprès de Dieu. Elle m'a conduite comme par la main dans ma pénitence, parmi tant d'ennemis qui voulaient perdre mon âme, et tant de dangers auxquels je me trouvais exposée continuellement. »

De quelque source que proviennent les afflictions de l'âme, et les angoisses auxquelles elle est en proie, Marie ne manquera jamais de venir en aide à ceux qui l'imploreront avec une tendre confiance. Mais c'est surtout quand vient l'heure de la mort qu'il est utile et nécessaire de recourir à elle. De ce moment redoutable dépend l'éternité heureuse ou malheureuse. Jamais l'homme n'a plus besoin d'un secours efficace que lorsqu'il va paraître devant son juge. Le démon fait alors les derniers efforts, soit pour effrayer l'âme et la porter au désespoir, soit plus souvent, dans notre siècle où la foi languit, pour l'endormir ou la distraire, et l'empêcher ainsi de pleurer ses péchés et d'en obtenir le pardon. Qui donc aidera la pauvre âme en des circonstances si critiques? Ceux qui devraient ouvrir les yeux du mourant sur son état, et sur le besoin de se préparer en chrétien au terrible passage, seront peut-être les premiers à lui donner des illusions. Peut-être le mourant lui-même se trouvera-t-il dans l'impossibilité de réclamer et de recevoir les secours que l'Eglise a préparés à ses enfants, pour l'heure de la mort. Mille circonstances, mille accidents imprévus peuvent créer cette impossibilité. Mais rien ne résiste à la puissance de Marie, et sa miséricorde aime surtout à s'exercer dans les cas difficiles. Les exemples sont innombrables des mourants qui lui ont dû la grâce de recevoir les sacrements. Et parmi ceux mêmes qui n'ont pas été favorisés de ce bienfait, qui pourra compter les pécheurs à qui sa maternelle protection, au moment de leur mort, a procuré le bonheur de se réconcilier avec Dieu, par un de ces actes de contrition et d'amour qui demeurent le secret du ciel? Marie leur obtient cette grâce suprême, la plus précieuse de toutes, tantôt en récompense de quelque pratique

de piété qu'ils ont gardée en son honneur, ou de quelque bonne œuvre, d'un acte de vertu quelconque accompli en mémoire d'elle, tantôt parce que de pieuses et saintes âmes ont intercédé auprès d'elle pour le pauvre mourant.

S. François de Sales, dans sa tendre confiance en Marie, lui adressait cette prière en son naïf et gracieux langage : « Je vous « salue, très douce Vierge Marie, Mère de Dieu. Vous êtes ma « mère et ma maîtresse : partant je vous supplie de m'accepter « pour votre fils et serviteur, parce que je ne veux plus avoir « autre mère ni maîtresse que vous. Je vous prie donc, ma « bonne, gracieuse et très douce Mère, qu'il vous plaise me « consoler en toutes mes angoisses et tribulations, tant spiri- « tuelles que corporelles. Ayez mémoire et souvenir, très douce « Vierge, que vous êtes ma mère et que je suis votre fils; que « vous êtes très puissante, et que je suis un pauvre homme, vil « et faible. Partant je vous supplie, ma très douce Mère, que « vous me gouverniez et défendiez en toutes mes voies et « actions. Car, hélas! je suis un pauvre disetteux et mendiant, « qui ai grand besoin de votre aide et protection. Sus donc, « très sainte Vierge, ma douce Mère; préservez et délivrez mon « corps et mon âme de tous maux et dangers; et de grâce, « faites-moi participant de vos biens et de vos vertus, et prin- « cipalement de votre sainte humilité, excellente pureté et « fervente charité. Ne me dites pas, gracieuse Vierge, que vous « ne pouvez, car votre bien-aimé Fils vous a donné toute puis- « sance tant au ciel comme en la terre. Ne me dites pas que « vous ne devez; car vous êtes la commune mère de tous les « pauvres humains, et singulièrement la mienne. Si vous ne « pouviez, je vous excuserais, disant : Il est vrai qu'elle est ma « mère et me chérit comme son fils; mais la pauvrette manque « d'avoir et de pouvoir. Si vous n'étiez pas ma mère, avec rai- « son je patienterais disant : Elle est bien assez riche pour « m'assister; mais, hélas ! n'étant pas ma mère, elle ne m'aime « pas. Puis donc, très douce Vierge, que vous êtes ma mère et que « vous êtes puissante, comment vous excuserai-je si vous ne me « soulagez et ne me prêtez votre secours et assistance ? Voyez, « ma Mère, et voyez que vous êtes contrainte de m'accorder et « d'acquiescer à toutes mes demandes. Soyez donc exaltée sur « les cieux et sur la terre, glorieuse Vierge, et ma très haute « Mère Marie, et pour l'honneur et gloire de votre Fils, « acceptez-moi pour votre enfant, sans avoir égard à mes mi- « sères et péchés; délivrez mon âme et mon corps de tout mal, « et me donnez toutes vos vertus, surtout l'humilité. Faites-moi « présent de tous les dons, biens et grâces qui plaisent à la très « sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Cette page du savant et aimable Saint que l'Eglise a placé au

rang de ses docteurs, fait ressortir dans tout leur jour les principaux fondements de notre confiance en Marie. Elle est toute-puissante, et elle est notre mère. A ce double titre, son indifférence envers nous serait inexplicable. Une mère n'est pas sourde aux prières de ses enfants, lorsqu'ils ont besoin d'aide et qu'elle peut les secourir.

Parmi les serviteurs les plus éclairés et les plus fidèles de Marie, il en est plusieurs qui aiment à imiter envers elle la conduite de Marthe et de Marie-Madeleine envers Jésus, lorsqu'elles l'informèrent de la maladie de leur frère Lazare. Ces saintes femmes ne firent point adresser à Jésus de longs discours, pour lui dépeindre les souffrances de Lazare et leurs propres tourments, ni de pressantes supplications pour qu'il vienne le guérir. Elles ne lui envoyèrent dire que ces mots : *Celui que vous aimez est malade*. Elles avaient dit assez, et se confiaient pour le reste en la sagesse et en l'amour de Jésus. Il connaissait le besoin dont elles étaient pressées : elles lui laissaient le soin d'y pourvoir, dans la mesure et au temps qu'il lui conviendrait. On peut, sans crainte, en agir de même envers Marie, lui exposer ses besoins ou ceux du prochain, et s'en remettre entièrement à sa tendresse maternelle. Seulement nos besoins se renouvelant sans cesse, et notre ferveur tendant toujours à se relâcher, il est nécessaire de répéter souvent cet acte de pieuse confiance et de saint abandon, pour ne pas s'exposer à tomber dans le découragement ou dans l'indifférence et la froideur.

Heureux ceux qui mettent ainsi leur confiance en Marie! Heureux ceux qui lui abandonnent le soin de tout ce qui les concerne, pour le temps et pour l'éternité! Ils ne veulent que ce qu'elle voudra, quand elle voudra, par qui elle voudra et à la façon qu'elle voudra; ils sont contents qu'elle dispose du peu de bien qu'ils font, comme il lui plaira et en faveur de qui il lui plaira, qu'elle donne ou qu'elle refuse, qu'elle gouverne leur existence ainsi qu'elle jugera être le plus à propos; car ils sont assurés que pourvu qu'elle daigne penser à eux, c'est assez. De telles âmes sont vraiment dignes des faveurs que la Reine du ciel leur accorde.

On lit dans l'Evangile selon S. Marc, chapitre VI, que lorsque N.-S. Jésus-Christ vint, en marchant sur les eaux, rejoindre ses disciples en danger de périr sur le lac de Tibériade, ils ne le reconnurent point d'abord et le prirent pour un fantôme. Aussi étaient-ils effrayés et ne songeaient-ils pas à réclamer son aide. Cependant ils avaient bien des fois expérimenté sa puissance et son empressement pour leur rendre service. Peut-être agissons-nous trop comme les disciples en cette circonstance. Malgré les mille preuves que nous avons de la puissance et de la bonté de

Dieu pour nous, malgré les innombrables bienfaits que nous avons reçus de Marie, notre foi n'est pas assez vive, et l'on dirait, quand nous nous adressons à la bienheureuse Vierge, que c'est un vain fantôme que nous prions, et non celle qui nous a déjà comblés de tant de faveurs, et qui désire nous en accorder plus encore. Jésus, que ses apôtres prenaient alors pour un fantôme, allait les dépasser et les laisser dans la peine, s'ils ne l'eussent enfin reconnu. Il en est ainsi de Dieu et de Marie pour nous. Nous ne les prions pas avec une foi assez vive, avec une conscience assez présente de ce qu'ils sont et de leurs dispositions à notre égard, avec assez de confiance enfin, et nos prières ne sont pas exaucées; Jésus et Marie passent, et nous demeurons plongés dans nos angoisses, exposés au danger de périr. Que n'imitons-nous plutôt la confiance filiale des saints! Nous obtiendrions comme eux des grâces infinies, et nous marcherions d'un pas ferme dans la voie qui mène au ciel.

Il est vrai que la vue de notre néant et le souvenir de nos fautes et de nos ingratitudes sont propres à nous ôter quelque chose de notre confiance. Mais ce n'est ni sur les mérites propres, ni sur l'innocence, fût-elle égale à celle des anges, que la confiance en Dieu et en Marie doit reposer. Il faut dire avec S. Bernard : « Trois choses rassurent et affermissent mon cœur « à tel point que, ni l'absence de mérites, ni la connaissance de « ma bassesse, ni l'estime du bonheur que j'attends ne sont « capables d'ébranler ou d'affaiblir l'espérance que j'ai mise en « Marie. Ces trois choses, que j'aime à regarder comme le fonde- « ment de toute mon espérance, sont la charité avec laquelle « elle m'a adopté, la vérité des promesses qui m'ont été faites « et la puissance qu'elle a de les exécuter [1]. »

[1] Tria sunt quæ sic confirmant et roborant cor meum, ut nulla me penuria meritorum, nulla consideratio propriæ vilitatis, nulla æstimatio cœlestis beatitudinis ab altitudine spei dejicere possit in ea firmiter radicatum. Tria igitur considero in quibus tota spes mea consistit, charitatem adoptionis, veritatem promissionis, potestatem redditionis. S. Bernard., serm. III de *Septem Panibus*.

CHAPITRE II

DE L'AMOUR QUE NOUS DEVONS A MARIE ET DES MARQUES DE CET AMOUR

§ I. — *Pourquoi nous devons aimer Marie.*

Il suffit de connaître la bienheureuse Vierge Mère de Dieu pour l'aimer. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici tend à la faire mieux connaître et, par conséquent, aimer d'un amour plus parfait. Mais il peut être utile de rassembler ici, comme en un faisceau, les principaux motifs sur lesquels repose notre amour pour elle.

Le premier motif que nous avons d'aimer Marie consiste dans les perfections de cette Vierge admirable. De même que Dieu mérite un amour infini, parce qu'il est infiniment parfait, de même la Mère de Dieu mérite, après lui, le plus grand amour possible, parce que sa perfection l'emporte incomparablement sur toute autre perfection purement créée. Qu'aime-t-on dans les créatures que l'on ne trouve en Marie, plus éminemment qu'en aucune d'elles? Sera-ce la beauté, les agréments extérieurs? Marie fut la plus belle et la plus agréable des filles de Jérusalem. Son visage était resplendissant de grâce et de beauté, et S. Denis l'Aréopagite, lorsqu'il eut le bonheur de la contempler, sentit le besoin de faire appel aux lumières de sa foi pour ne pas l'adorer comme une divinité.

Si l'on préfère les qualités de l'intelligence et du cœur, où trouver une intelligence plus parfaite que celle qui fut, dès le premier instant de sa création, mise en rapport intime avec le Verbe de Dieu? Point de ténèbres, point d'erreurs ni de danger d'erreurs dans cette intelligence incomparable. Les Chérubins et les Séraphins, ces esprits sublimes qui plongent leurs regards le plus avant dans les mystères de Dieu, pouvaient, dès le premier moment de son immaculée Conception, la considérer comme leur supérieure et leur reine, et saluer en elle une intelligence qui surpassait la leur, comme la clarté du jour l'emporte sur le rayonnement des étoiles les plus brillantes.

Le cœur de Marie, ou sa puissance d'aimer, n'était pas au-dessous de son intelligence. Toutes les créatures doivent aimer le Seigneur, parce qu'il les a tirées du néant; les hommes doivent l'aimer sur la terre, parce qu'il les a rachetés et qu'il leur donnera le bonheur du ciel s'ils le servent fidèlement; les anges

du ciel et les saints, qui déjà participent à leur bonheur, doivent l'aimer comme des serviteurs aiment leur maître, et des enfants leur père; ils doivent l'aimer, parce qu'ils le possèdent sans crainte de le perdre jamais, et que cette possession est le bonheur sans mesure et sans fin qu'il donne à ses amis. Marie devait aimer Dieu sur la terre à tous ces titres, comme toute créature et plus qu'aucune autre créature; mais Dieu avait un titre particulier à l'amour de Marie, titre unique, titre incomparable et incommunicable. Elle était choisie pour être la Mère de Dieu lui-même. Dieu voulait être aimé d'elle comme un fils de sa Mère, et Dieu voulait que l'amour maternel de Marie fût digne d'un tel Fils. Les anges, les saints sont des serviteurs; Dieu daigne quelquefois les appeler ses amis et même ses enfants adoptifs; mais qu'il y a loin de cette adoption à la maternité véritable! En prédestinant Marie à l'honneur d'enfanter le Verbe de Dieu fait chair, l'adorable Trinité voulut que Marie fût digne en tous points de sa maternité : elle lui donna un cœur de Mère de Dieu, c'est-à-dire capable d'aimer, non pas infiniment, car l'infini n'appartient qu'à Dieu seul, mais autant qu'il est possible à la créature d'approcher de l'infini.

Ajoutez qu'à sa maternité divine, Marie devait en ajouter une autre. Elle est mère de Jésus, et Jésus l'a constituée mère de tous ceux qu'il a rachetés. Il lui fallait donc un cœur capable d'embrasser dans le même amour, amour réel et agissant, non seulement Jésus son divin Fils, mais tous ses autres enfants, c'est-à-dire tous les hommes. Il fallait qu'elle pût aimer chacun d'eux au point d'être prête à donner pour eux sa vie, car d'après Notre-Seigneur lui-même, ce sacrifice est la marque du grand amour; il fallait plus encore : Marie devait aimer assez ses enfants adoptifs pour consentir à la mort de Jésus sur la croix, afin de sauver leurs âmes. Si donc on aime les cœurs aimants et généreux, Marie est digne à ce titre d'un amour sans mesure.

La vertu possède un charme suprême pour gagner l'affection. Or, Marie est la Reine des vertus. Elle les possède toutes. Jésus en est le modèle très parfait et la source inépuisable. Marie est le miroir qui reflète ce divin modèle, comme l'onde la plus pure que ne ride aucun souffle de vent, reflète les arbrisseaux et les fleurs qui embellissent ses bords, en même temps que le soleil avec toute sa splendeur.

On aime aussi la noblesse d'une illustre origine. Marie est la fille des rois de Juda; elle est le rejeton de la tige de Jessé dont parle le Prophète; c'est par elle que le Fils de Dieu naîtra fils d'Abraham et de David. Mais si l'on considère comme petite et vaine la noblesse de ce monde, Marie en possède une autre que les esprits célestes eux-mêmes contemplent avec un étonnement

que l'éternité n'épuisera pas. Marie, simple fille d'Adam, est entrée dans la famille de Dieu. Elle a contracté une alliance qui l'unit, par les liens du sang, avec l'adorable Trinité. Quelle noblesse peut égaler celle qui résulte de cette alliance incompréhensible?

Un second motif d'aimer Marie naît, pour nous, des bienfaits que nous avons reçus d'elle et par son entremise. Si Dieu habite avec nous, si nous possédons l'Emmanuel, le Verbe divin fait homme, c'est à Marie que nous le devons; ses perfections incomparables, son amour, son humilité, ses ardentes prières ont attiré Dieu dans son sein, comme l'aimant attire le fer. Elle est, dit S. Proclus, le pont par lequel le Fils de Dieu est descendu jusqu'à nous [1]. Elle est la chambre nuptiale où s'est opérée l'admirable union de la nature divine avec notre humanité [2]. Si nous avons un grand prêtre qui offre à Dieu le seul sacrifice capable de nous rendre sa bienveillance et sa grâce, c'est dans le sein de Marie qu'il a revêtu les ornements sacrés nécessaires à l'oblation du sacrifice; c'est elle qui lui a donné le corps et le sang qui lui ont permis d'être à la fois le prêtre et la victime. C'est donc à elle, après Jésus, que nous devons notre rédemption, notre réconciliation avec le Seigneur et le pardon des fautes commises contre lui. Elle est, dit S. Epiphane, l'innocente brebis qui nous a donné le divin Agneau. C'est à elle que nous devons notre Roi; elle a été son trône; elle a posé la couronne sur sa tête. Si nous avons un Maître pour nous enseigner le chemin du ciel et la science du salut éternel, c'est dans son sein que l'Esprit de Dieu nous a préparé ce maître. Si nous avons un fidèle Pasteur qui marche devant nous et nous conduit dans les agréables prairies de la vie éternelle, c'est elle qui nous l'a procuré [3]. Si nous avons un chef plein de courage, de résolution et de force pour nous conduire à la victoire, dans nos luttes

[1] Pons per quem Deus ad homines descendit. S. Procl. Constant., orat. I *de laude Virgin.*

[2] Thalamus in quo Christus humanam sibi naturam desponsavit. Andreas Cretens., in *Mariam.* — Ibi facta est illa beatissima copula divinæ naturæ et humanæ, factus est leo agnus, Deus homo, æternus temporalis, antiquus dierum puer, Verbum infans, immortalis mortalis, immensus parvulus. Idiota de B. V., p. 14, *Cant.*, 31.

[3] Ovis immaculata quæ peperit Agnum Christum. S. Ephrem, serm. de *laud. Virg.*

Ovis Mater Agni, de qua ortus est Agnus ille qui tollit peccata mundi, qui tanquam ovis ad occisionem ductus est et quasi agnus coram tondente se obmutuit. S. Ælred. *Abb.*, serm. in *Annunt. B. V. M.*

Thronus virginalis, super quo Dominus carne indutus publice prodivit. S. Method., hom. in festo Purific. B. V.

Thronus Christi Pontificis in Ecclesia speluncæ Bethleemiticæ. S. Athanas., serm. *in descriptione SS. Deiparæ.*

Parens Agni et Pastoris. S. German., orat. 2 in *Dormitione B. V.*

contre nos ennemis, elle marche à ses côtés, et sa protection nous assure contre tout danger.

Les Pères et les Docteurs de l'Eglise se plaisent à comparer Marie à la colombe de Noé apportant au saint patriarche un rameau d'olivier. L'olivier est le symbole de la paix. La colombe annonçait à Noé que Dieu offrait la paix aux hommes. Elle lui faisait connaître que les eaux suscitées par la colère de Dieu s'étaient retirées, et qu'il était possible d'habiter de nouveau la terre. Marie est la véritable colombe qui nous annonce une paix plus précieuse que celle offerte à Noé, et la fin d'un déluge plus terrible que celui qui avait dépeuplé la terre. Le rameau d'olivier qu'elle nous présente n'est autre que Jésus lui-même, le prince de la paix, selon la parole du prophète [1]. Un nouveau monde commence avec elle ; l'âge d'or rêvé par les poètes se réalise enfin, mais plus parfait qu'ils n'eussent osé l'imaginer ; car le Dieu suprême ne dédaigne pas de venir habiter parmi les hommes, et de se faire l'un d'eux, pour les élever jusqu'à lui et leur communiquer sa vie divine. Les pleurs de nos premiers parents sont changés en cantiques de joie, et si Dieu permet que la souffrance et la mort demeurent encore sur la terre, c'est parce que désormais l'homme pourra, grâce à elles, acquérir sans mesure les richesses éternelles. Elles seront comme un peu de poussière qu'il suffira de présenter devant l'autel du Seigneur, pour les transformer en perles et en diamants d'un prix inestimable. Nous sommes nés et nous avons grandi dans la sainte Eglise de Dieu ; nous ne pouvons apprécier comme il faut, même les biens de l'ordre temporel qui nous sont venus par Marie. Mais si nous étions transportés tout à coup au milieu de ces populations sauvages, cruelles, dégradées et abruties par tous les vices les plus affreux, comme il s'en trouve encore dans quelques parties de ce monde, et que nous comparions leur malheureux état à celui des saints des premiers siècles chrétiens, dont le bonheur faisait l'admiration de leurs ennemis, au milieu même des persécutions les plus cruelles, nous aurions une idée de ce que nous devons à Marie, même pour la vie de ce monde ; car sans elle point de Rédempteur à espérer comme le faisaient elles-mêmes les nations païennes d'autrefois ; point de ciel à attendre ; point de crainte de l'enfer ;

[1] Columba de Arca Noe egressa, id est de Ecclesia orta, quæ ramum olivæ tempore diluvii in illam retulit, quia aquis vitiorum mundum involventibus, Christum de se incarnatum in Ecclesia effudit, qui ramus bene virentis olivæ, quæ signum pacis et concordiæ esse dicitur : quia Christus pacificavit ea quæ in cœlo sunt et in terra, solvens mediam parietem inimicitiarum in carne sua. Absalon. *Abbas*, serm. 1 de *Assumpt. B. V. M.*

Columba fidelissima Noe quæ inter summum Noe et mundum diluvio spirituali submersum, mediatrix extitit fidelissima. S. Bonavent., in *Speculo Virg.*, cap. viii.

le déchaînement sans frein de toutes les passions et de tous les vices, le règne complet du démon sur toutes les âmes, toutes les horreurs de l'enfer sur la terre, moins le feu éternel et les tourments affreux de la vie future, tourments inévitables dès lors pour tous les malheureux enfants d'Adam.

Grâce à Marie, la vie a succédé à la mort, la liberté à la servitude. L'arbre de vie est de nouveau planté sur la terre et porte d'innombrables fruits, qu'il ne tient qu'à nous de cueillir. Cet arbre, c'est Jésus Fils de Marie, et c'est aussi la croix sur laquelle Jésus a voulu mourir attaché pour nous. La grâce de Dieu arrose, comme un vaste fleuve, notre terre jusque-là stérile; et la source de ce fleuve est Marie, puisque Jésus nous est venu par elle. Marie est encore le vase d'or qui contient la manne bienfaisante, le pain de vie, plus précieux que la manne mangée par le peuple d'Israël dans le désert, car ceux qui ont vécu de la manne sont devenus, à la fin, la proie de la mort; mais celui qui mange le pain sacré que Marie nous a procuré ne meurt pas. Autrefois Dieu promettait à son peuple, comme des biens d'un grand prix, l'abondance du pain, du vin, de l'huile et des autres biens de la terre. Aujourd'hui il nous avertit de nous confier en lui pour toutes ces choses qu'il nous donnera, autant qu'elles nous seront nécessaires; mais ce qu'il nous promet et nous prépare, ce sont les richesses dont l'Apôtre dit que l'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, et son cœur ne saurait comprendre les biens que Dieu prépare à ceux qui l'aiment. Le moindre de ces biens vaut mieux, mille fois, que tout ce que le monde peut offrir à ceux qui le servent; et c'est par Marie que ces biens nous sont venus; c'est grâce à elle et par elle que nous les avons à notre portée, et que nous les posséderons un jour si nous voulons.

Ce qu'il importe de remarquer encore, c'est que Marie n'est pas seulement la Mère de notre Rédempteur et la cause, par sa maternité même, de tous les biens dont nous avons parlé, et de mille autres que Jésus-Christ a mérités pour nous, par sa vie et par sa mort. Après avoir attiré le Fils de Dieu sur la terre et lui avoir donné la vie, elle est devenue par la volonté divine et par sa propre volonté, notre protectrice, notre avocate, notre guide, notre défense, notre Mère en un mot. Tous les devoirs qu'imposent ces divers titres, elle les accomplit comme peut le faire la plus parfaite, la plus puissante, la plus aimante des mères et des créatures. Concevez donc, si vous le pouvez, toutes les obligations que vous avez à la bienheureuse Vierge Marie, et concluez de là combien elle est digne d'amour. Et si vous l'aimez et la glorifiez, sachez encore que Dieu, qui regarde comme fait à lui-même ce que l'on fait au moindre de ses ser-

viteurs, vous aura une reconnaissance infinie pour votre amour et votre culte envers sa très sainte Mère.

Au roi des siècles, immortel, invisible, au seul Dieu, honneur et gloire dans les siècles [1] *des siècles*, dit l'apôtre S. Paul. A vrai dire, c'est à lui seul que toute gloire et tout honneur appartient. D'où il suit que l'honneur, s'il est véritable, est en quelque sorte l'honneur même de Dieu, qui daigne en communiquer quelque chose à sa créature. C'est ainsi que les rayons du soleil se réfléchissent sur les objets matériels et leur prêtent un éclat qui n'est pas dans leur nature et qu'ils n'auraient pas sans lui. Les objets éclairés brillent, mais leur lumière ne vient point d'eux et n'est point à eux : elle appartient en dernière analyse à la source lumineuse dont elle procède.

Chaque créature est plus ou moins digne d'honneur, selon que les rayons de la glorieuse face de Dieu tombent plus ou moins sur elle, et qu'elle les réfléchit plus ou moins. Les princes et les rois sont dignes d'honneur, parce qu'ils reçoivent sur eux et reflètent aux yeux des hommes le rayon de la puissance divine; les juges et les magistrats, parce qu'ils sont éclairés de sa justice; les sages, parce qu'ils participent à sa sagesse, et les vertueux, pour l'éclat des vertus divines qui se répand jusque sur leur visage. A mesure que la créature s'approche davantage de ce divin soleil de gloire, elle a aussi meilleure part à la gloire qui en procède. Qui donc est aussi près de Dieu que Marie? Qui réfléchit mieux que ce miroir parfait les rayons du divin soleil de justice? L'Apocalypse nous la représente revêtue du soleil comme d'une robe splendide; elle est plongée au sein de la lumière et elle en est pénétrée de toutes parts. C'est à juste titre, dit S. Bernard, que Marie est ainsi représentée, car nul n'a pénétré aussi avant qu'elle dans les abîmes de la grandeur infinie de Dieu, elle s'est unie à cette lumière inaccessible autant qu'il est possible à la créature, sans aller jusqu'à l'union hypostatique [2], qui n'appartient qu'à l'adorable humanité de Notre-Seigneur.

Mais entre tous les rayons de la splendeur divine qui éclatent en Marie, et la rendent à jamais l'objet de l'admiration et des hommages des saints et des anges, les rayons de la bonté, de la mansuétude, de la douceur, de la miséricorde céleste doivent surtout charmer nos regards et émouvoir nos cœurs. Qui n'aimerait celle de qui nous recevons chaque jour tant et de si

[1] Regi autem sæculorum immortali, invisibili, soli Deo, honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen. *1. Tim.*, I, 17.

[2] Jure ergo Maria sole perhibetur amicta quæ profundissimam divinæ sapientiæ ultra quam credi potest penetravit abyssum, ut quantum sine personali unione creaturæ conditio patitur luci illi inaccessibili videtur immersa. S. Bernard., serm. in *Sign. Magn.*

grands bienfaits? Qui n'aimerait celle que nous devons regarder, après Dieu, comme le principe de notre vie éternelle? Nous aimons nos mères de la terre, à qui nous devons la vie d'ici-bas; vie toute remplie d'épreuves, de travaux, de souffrances, et que la mort terminera bientôt. Nous les aimons parce qu'elles nous aiment et qu'elles s'ingénient de mille manières, à rendre moins pénible et même agréable notre existence passagère sur la terre; nous les aimons, parce qu'elles ont souffert pour nous donner et nous conserver la vie. Marie a souffert aussi pour devenir notre Mère; elle nous a enfantés au pied de la croix de son divin Jésus. Et la vie qu'elle nous a donnée n'est pas une vie passagère, ni remplie de souffrances; c'est la vie de l'âme, la vie de la grâce, la vie de la gloire et du bonheur éternel. Elle ne nous a pas enfantés pour la vallée de larmes, mais pour le royaume du ciel. Et que ne fait-elle pas pour nous conserver cette vie, pour la développer en nous? Le prix qu'elle lui a coûté nous est un sûr garant des soins qu'elle y apporte. Qui donc pourrait ne pas l'aimer, à moins de se haïr soi-même? S. Paul disait : *Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, qu'il soit anathème.* Ne pourrait-on pas dire aussi : Si quelqu'un n'aime pas Marie, Mère de Jésus, qu'il soit anathème?

Grâce à Dieu, Marie est aimée, servie et honorée sur la terre. Les âmes pieuses ne manquent pas qui se font un bonheur de travailler de toutes leurs forces à lui témoigner leur amour. Il arrive même souvent que le souvenir et l'amour de Marie est la dernière étincelle de religion qui persiste dans un cœur que les passions dominent, et tant que la dernière étincelle demeure, il y a toujours grand espoir de conversion et de retour. Mais si l'on aime véritablement Marie, cet amour doit se révéler par des actes. Un amour stérile n'est qu'un rêve, et le véritable amour de Marie doit se reconnaître à ses fruits.

§ II. — *Première marque d'un véritable amour envers la très sainte Vierge : Se consacrer à elle.*

Dieu lui-même nous a donnés à Marie comme ses enfants adoptifs, lorsque notre divin Sauveur a prononcé du haut de sa croix, s'adressant à Marie et parlant de Jean, ces paroles mémorables : *Femme, voici votre fils.* Jean était en cette circonstance le représentant de tous les fidèles, et Marie devenait notre Mère, en même temps que la sienne. Nous lui appartenons donc comme ses enfants. Si même elle ne nous avait pas acceptés pour ses fils, nous serions encore à elle comme ses serviteurs, comme ses sujets, comme son bien, car elle est la Mère de notre Maître suprême, de notre souverain roi, de notre créateur. A

ces divers titres, elle a un droit inaliénable et hors de toute conteste sur les hommes, sur les anges eux-mêmes et sur toutes les créatures. Mais qu'importerait à Marie ce droit? Que lui importerait même son autorité maternelle, si nous ne la reconnaissions pas? Tous les liens qui nous unissent à elle deviendraient pour nous une source de maux; le mépris ou l'oubli que nous en ferions nous priverait de mille biens, nous rendrait coupables devant Dieu, et déchirerait son cœur maternel. Il faut donc reconnaître que nous sommes à Marie; il faut nous consacrer à elle, et plus cette consécration sera entière et parfaite, plus aussi nous témoignerons à Marie que nous l'aimons véritablement et que nous tenons à son amour.

C'est une pieuse et très louable coutume de consacrer les petits enfants à la bienheureuse Vierge Marie, aussitôt après le baptême, et de renouveler cette consécration solennellement au jour de la première communion. Marie accepte cette double consécration; elle ne l'oubliera pas et ne manquera pas aux devoirs que lui imposent, si l'on peut ainsi parler, ces actes solennels accomplis en des circonstances particulièrement propres à toucher son cœur maternel. Il faut avouer cependant que la première de ces consécrations n'est pas un acte d'amour pour Marie, car l'enfant qu'on lui consacre ainsi n'a pas conscience de sa consécration. La seconde est plus méritoire par elle-même. Cependant, que de fois n'arrive-t-il pas qu'elle passe comme une circonstance accessoire des cérémonies du grand jour, et qu'elle n'est ni suffisamment réfléchie, ni suffisamment voulue, pour influer réellement sur la conduite de ceux qui l'ont faite?

Il faut donc quelque chose de plus, lorsqu'on aime véritablement la très sainte Vierge; il faut une consécration sérieuse, entière, solennelle, que l'on regarde comme irrévocable, dont on se souvienne chaque jour, et qui influe réellement sur la conduite. Nous avons dit un mot des congrégations séculières instituées dans les pensionnats chrétiens et dans les paroisses pieuses. La consécration que l'on y fait de soi-même à Marie peut revêtir ces divers caractères.

Lorsqu'on se donne ainsi à la très sainte Vierge, après y avoir mûrement réfléchi, et accepté franchement les devoirs qu'impose un tel acte, il va de soi que la consécration est irrévocable. Personne ne peut, en effet, nous dégager de l'obligation que nous avons contractée envers elle, car personne ne saurait enlever à Marie ce qui lui appartient. Rétracter nous-mêmes cette donation serait une sorte d'outrage et de sacrilège envers elle, et notre légèreté ou notre ingratitude crierait vengeance vers le ciel. Après une telle consécration, on ne s'appartient plus, on appartient à celle à qui l'on s'est donné.

Mais à cette consécration, une certaine solennité est nécessaire. Un acte si grave, qui nous enrôle parmi les serviteurs intimes de la reine du ciel et de la terre, qui la glorifie et qui assure notre salut éternel, pour peu que nous ne nous rendions pas indignes de celle à qui nous nous donnons, mérite quelques préparatifs. Il ne s'agit pas tant cependant de préparatifs extérieurs, que des dispositions intérieures de l'âme. Tout peut se passer entre Marie et son serviteur ou sa servante, sans que personne soupçonne ce grand acte : mais il faut que le ciel soit invité à le sanctifier par sa présence. Il faut que la très sainte et très adorable Trinité, que les anges et les saints soient appelés comme témoins de cette donation et des engagements réciproques des deux parties. Car si quelqu'un se consacre à Marie avec les dispositions requises, Marie accepte cette consécration, et il intervient ainsi entre elle et la personne qui se consacre une sorte de contrat très réel, imposant des obligations de part et d'autre.

La meilleure préparation pour se consacrer à Marie sera d'abord une excellente confession, même une confession générale, si l'on croit y trouver quelque utilité pour se purifier plus parfaitement de ses fautes. Car il ne faut pas que rien déplaise à la Mère de Dieu, dans l'offrande qu'on prétend lui faire. Il faut que le cœur qui se donne à elle soit un vase d'or pur et rempli de parfums précieux, sans aucune trace de souillure ni de corruption. Sans doute, il n'est pas nécessaire d'être sans défaut, mais il faut être sans péché, autant que le comporte la nature humaine; sans doute encore il n'est pas indispensable d'avoir amassé déjà des trésors abondants de grâce et de mérites, mais il faut au moins un véritable trésor de bonne volonté, de bons désirs, de résolutions bien déterminées et bien pratiques, pour avancer dans la vertu et devenir chaque jour plus digne de la très sainte Vierge. La confession purifiera le vase, et le remplira de ce trésor. Des actes fervents de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, et surtout une communion faite avec toute la piété possible, y mettront le comble. Cette communion sera comme le festin préparé par le Seigneur lui-même, pour cette belle fête. Pourrait-il en offrir un plus riche et plus agréable à ses véritables enfants ?

L'action principale, celle à laquelle tout le reste se rapporte est la protestation solennelle que fait l'âme dévote à la très sainte Vierge, en la présence de la terre et du ciel, de vouloir être à elle, par le choix d'une franche et immuable volonté; de vouloir relever d'elle en toutes choses, en devenant sa très humble et très réelle servante; de la reconnaître pour Dame et pour souveraine à perpétuité; de s'abandonner à toutes ses volontés, et de se livrer sans restriction à son pouvoir; de lui

offrir tous les moments de sa vie, toutes ses actions et ses puissances intérieures et extérieures, tout ce qu'elle peut être ou espérer en l'ordre de la nature et de la grâce, en un mot tout ce qu'elle lui peut présenter en hommage; de la supplier enfin d'en prendre elle-même le domaine absolu, en la manière la meilleure et la plus assurée qu'elle connaisse, et d'en user comme d'un bien lui appartenant en propre et sans condition, après Dieu.

C'est ainsi que se donnaient à Marie tous ses généreux serviteurs, et qu'ils obtenaient d'elle les faveurs merveilleuses dont les vies des saints sont remplies.

Les formules de consécration à la très sainte Vierge ne manquent pas dans les livres de piété. Que chacun fasse choix de celle qui correspond le mieux à son état et à ses dispositions, ou que même il en compose une à son gré. Mais une fois la consécration solennellement prononcée, il faut se mettre en garde contre l'oubli des engagements que l'on a pris. Il est bon, à cet effet, de la redire au moins en abrégé, chaque jour, à un moment que l'on aura marqué, et de faire choix de certaines époques dans l'année, pour la renouveler plus solennellement en s'y préparant par la confession et la sainte communion.

Parmi les âmes qui se consacrent ainsi à la très sainte Vierge, les plus favorisées sont ordinairement celles qui le font avant de s'être livrées au monde, et lui offrent ainsi les prémices de leur vie. Sans doute, Marie ne rebute pas les autres, mais les âmes vierges ont un charme particulier pour elle; rien ne lui plaît comme un bouquet de lis et de roses, que le souffle de l'esprit malin n'a jamais effleuré. Le prophète Isaïe admirait comme il est bon pour l'homme de porter le joug du Seigneur dès sa tendre jeunesse [1]. Heureux, pouvons-nous dire aussi, ceux qui, dès leur enfance, s'habituent à porter, et portent avec amour le doux joug de la Mère de Dieu. On lit dans la vie de sainte Mechtilde que N.-S. Jésus-Christ daigna la donner lui-même à sa très sainte Mère. Un jour Mechtilde lisait le passage de l'Evangile de S. Jean, où il est rapporté que Jésus dit à sa Mère en parlant de ce disciple bien aimé : *Voilà votre Fils*. La bienheureuse Mechtilde se sentit pressée intérieurement de demander à son divin Époux qu'il l'offrît à sa Mère et qu'il lui dît : Ma Mère, voilà votre fille. Au même instant elle entendit que Jésus disait à Marie : « O ma Mère, je vous recommande mon épouse que voici, et je vous conjure de prendre soin d'elle comme vous l'auriez fait de moi-même, si vous m'aviez vu

[1] Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua. JEREM., *Thren.*, III, 27.

couvert de plaies et meurtrissures. Qu'il vous souvienne de l'état que j'ai fait d'elle, lorsque l'affection que je lui ai portée m'a fait répandre tout mon sang pour son salut. Je vous la recommande comme la bien-aimée de mon cœur. » L'esprit humain pourrait-il concevoir une recommandation plus efficace, et désirer sur la terre un bonheur plus grand ? Sans doute les saintes âmes favorisées d'une telle révélation sont extrêmement rares : mais combien sont nombreuses celles qui, sans le savoir, et se croyant profondément indignes d'une telle attention de la part de Notre-Seigneur, en sont cependant l'objet, non pas au même degré peut-être que sainte Mechtilde, mais assez pour que les anges du ciel eux-mêmes leur portent en quelque sorte envie ? Jésus-Christ ne refusera pas une grâce semblable à toute âme qui la lui demande avec un désir ardent, et qui travaille de toutes ses forces à se rendre digne d'une faveur si précieuse. En effet, sainte Mechtilde considérant le bonheur qui lui était échu, et prenant de là une nouvelle confiance, s'enhardit jusqu'à demander à Notre-Seigneur s'il n'était pas prêt à faire la même grâce à ceux qui la désireraient. A quoi Jésus répondit en inclinant doucement la tête, et en l'assurant qu'il n'y avait pas acception de personnes dans la distribution de ses grâces. Cet acte d'infinie bonté de Notre-Seigneur n'est que la réalisation de la promesse implicitement contenue dans les paroles qu'il adressait à Marie et à Jean, peu de moments avant sa mort sur la croix : *Femme, voici votre fils. — Voici votre mère.*

§ III. — *Seconde marque d'amour : Traiter souvent avec Marie et l'avoir toujours en sa mémoire.*

La foi sans les œuvres est une foi morte ; ce n'est pas la foi. On peut en dire autant de l'amour : il est essentiellement agissant, et s'il est ardent, il ne cesse pas un instant de s'occuper de son objet. Voyez une bonne et tendre mère qui aime véritablement ses enfants. Est-il un moment dans la journée qu'elle ne s'occupe d'eux, qu'elle ne travaille pour eux, qu'elle ne leur donne mille preuves de sa tendresse? Même pendant son sommeil, sa pensée ne les quitte pas, et leur souvenir est toujours le premier qui s'offre à sa mémoire, dès qu'elle ouvre les yeux. Cet amour maternel n'est pourtant qu'un sentiment purement humain.

L'avare qui aime son trésor, l'homme sensuel et débauché qui aime ses plaisirs, l'ambitieux qui court après les honneurs et la puissance font comme la mère dont nous avons parlé : eux aussi pensent sans interruption à ce qui est devenu, pour ainsi dire, leur unique fin. N.-S. Jésus-Christ nous en avertit d'ail-

leurs, lorsqu'il nous donne cet enseignement : *Où est votre trésor là aussi sera votre cœur* [1].

Si telle est la puissance d'une affection purement naturelle, et souvent même viciée par son objet, son principe et sa mesure, quel effet ne devra pas produire cette même affection pure, surnaturelle et toute sainte dans les causes qui la produisent, et dans l'être qui en est l'objet? Il semble que quiconque aime Dieu et sa divine Mère doit ne plus vivre que de cet amour, ne plus penser qu'à lui, ne plus agir que pour lui, ne plus parler que de lui. Mais il faut compter avec l'infirmité de la nature humaine. Nous oublions facilement ce que rien ne rappelle à nos sens extérieurs. Les anges n'ont pas besoin d'objets matériels pour penser à Dieu, parce qu'ils sont de purs esprits. Nous pouvons, nous aussi, avoir Jésus et Marie présents à notre pensée, sans que rien de matériel les rappelle actuellement à notre souvenir, mais mille objets, qui frapperont nos sens, nous distrairont de cette pensée; il nous faudra, pour y revenir et la garder, un véritable effort, une vigilance de tous les instants, et encore n'y arriverons-nous pas d'une manière suffisante. Que faire alors, sinon emprunter à l'ennemi les armes dont il se sert contre nous, pour mieux surmonter ses attaques? Puisque les objets matériels ont tant de pouvoir sur notre intelligence, sur notre mémoire, sur toute notre âme, recourons aux objets matériels, et obligeons-les à nous faire souvenir de l'objet de notre amour. Nous ne voyons pas Marie de nos yeux de chair; nous n'entendons pas le son de sa voix, nous ne pouvons ni la toucher de nos mains ni nous enivrer de ses parfums, mais nous avons mille moyens extérieurs de nous rappeler sa présence. L'Epoux des cantiques disait à sa chaste Epouse : *Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras* [2]. Sainte Jeanne de Chantal et plusieurs autres saints, prenant à la lettre cette parole, gravèrent dans leur propre chair le chiffre de Notre-Seigneur. Qu'étaient les stigmates sacrés dont fut favorisé S. François d'Assise, sinon le sceau de Jésus-Christ imprimé sur ses pieds, sur ses mains et jusque sur son cœur? Qu'étaient ces croix hérissées de pointes acérées, que plusieurs saints aimaient à porter sur leur poitrine, sinon le sceau de leur bien-aimé? Sans recourir à ces moyens héroïques, nous pouvons porter aussi la livrée de Jésus et celle de Marie, et la porter assez ostensiblement pour que non seulement nos propres regards, mais même ceux des autres en soient frappés. Et si nous n'allons pas jusque-là, pour quelque raison qui nous

[1] Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit. Luc., XII, 34.
[2] Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum. *Cant.*, VIII, 6.

paraîtra juste devant Dieu, il nous est toujours aisé d'avoir sur nous la médaille, le chapelet, le scapulaire de notre Mère; il nous est aisé de placer son image dans les livres dont nous usons, dans les appartements et autres lieux que nous fréquentons; il nous est aisé de faire avec nous-mêmes un accord en vertu duquel tel mot, tel acte, tel objet, telle circonstance nous rappellera Marie, et sera pour nous un avertissement de lui dire notre amour et de lui adresser une prière.

Tous les fidèles serviteurs de Marie ont mis ces pieuses industries et mille autres encore en pratique, pour lui montrer combien elle leur était chère. Si l'on veut un exemple, on en trouverait difficilement un plus complet et plus facile à imiter que celui du bienheureux Berckmans de la Société de Jésus. Parmi les nombreuses vertus dont sa couronne a été enrichie comme d'autant de pierres précieuses, il faut en effet compter comme une des principales, la tendresse de l'affection qu'il a eue pour la très sainte Vierge. Toujours il pensait à elle, et tout dans sa conduite révélait cette pensée. Il était heureux que personne n'ignorât qu'il professait pour elle une dévotion toute particulière; non pas qu'il désirât faire montre de sa piété, mais parce qu'il était ainsi plus libre de la satisfaire en toute sorte de rencontre. Le soir qui précéda sa mort, il dit à l'un de ses condisciples que le principal et le plus puissant moyen dont il s'était servi pour avancer dans la voie de la perfection, avait été l'amour et la dévotion envers la sainte Vierge. Il aimait à la nommer, avec un accent plein de confiance, sa bonne Mère. En tous ses discours, il cherchait toujours l'occasion de parler d'elle et de ses éminentes vertus. Il se trouvait entièrement heureux, lorsqu'il pouvait aller se prosterner dans une chapelle qui lui était consacrée, et s'entretenir longuement avec elle dans une prière fervente. Si j'aime Marie, disait-il, je suis assuré de mon salut et de ma persévérance dans l'état religieux. Si j'aime Marie, j'obtiendrai de Dieu tout ce que je voudrai, et je serai tout-puissant. On ne trouve rien dans les quelques écrits de dévotion que l'on a conservés de lui, qui soit répété aussi souvent que le propos d'aimer et de servir fidèlement la sainte Vierge.

Il disait souvent que c'est une chose en quelque sorte nécessaire à chacun d'avoir un asile, un refuge assuré dans toutes les circonstances pénibles de la vie, surtout dans les épreuves qui surviennent inopinément. Les meilleurs de ces asiles sont les plaies sacrées de Notre-Seigneur, et le manteau de la très sainte Vierge, ou, si l'on veut encore, le cœur adorable de Jésus et le cœur sacré de Marie.

Le bienheureux Berckmans interrogé un jour sur les remèdes dont il usait dans ses désolations intérieures, répondit : Des

quatre suivants : la prière, l'occupation, la patience et le recours à Marie. Il disait tous les jours son chapelet, mais avec tant d'attention et de piété que les objets extérieurs ne pouvaient le distraire ; il ne les voyait même pas. Il avait recueilli dans divers auteurs les louanges adressées à la Mère de Dieu, et il se servait à tout propos de ce petit trésor, mais spécialement en méditant sur ses douze principales vertus, lorsqu'il disait la petite couronne appelée chapelet des douze étoiles.

Le temps des récréations était particulièrement précieux pour le bienheureux Berckmans. Au lieu de prendre part à des délassements permis, il employait ces moments, autant que l'obéissance le lui permettait, à dire l'office de la sainte Vierge et les litanies, à s'entretenir avec elle, ou à discourir avec les autres de ses incomparables mérites. Il ne se séparait de son chapelet ni le jour ni la nuit. Il jeûnait tous les samedis en son honneur, et ajoutait au jeûne quelque autre mortification. Il avait fait vœu de défendre et de maintenir son Immaculée Conception, au cas toutefois que l'Eglise n'en décidât pas autrement. Il avait promis aussi de prendre cet admirable privilège de Marie pour sujet du premier livre qu'il composerait. Le plan de ce livre était préparé, et il ne manquait pas de recueillir précieusement, pendant le cours de ses études, ce qu'il jugeait pouvoir y être utile, soit dans les ouvrages des saints Pères, soit ailleurs. Quand il désirait obtenir quelque chose de la très sainte Vierge, soit pour lui-même, soit pour un autre, il l'écrivait sur du papier, y ajoutant quelque petit vœu qu'il s'obligeait d'accomplir le plus tôt possible, comme la récitation de quelques chapelets en son honneur ou de quelques autres prières. C'est ainsi que ce bienheureux adolescent montrait à Marie son amour. Cependant il ne croyait pas l'aimer encore assez, et il écrivait dans ses résolutions : Jamais je n'aurai de repos que je n'aie obtenu un tendre amour pour ma très douce Mère, la bienheureuse Vierge Marie.

Voilà comme l'amour est industrieux pour plaire à ce qu'il aime et ne s'en séparer jamais, même par la pensée. Heureux les serviteurs de Marie à qui Dieu fait la faveur de suivre de si précieux exemples, et de partager de si beaux sentiments. Marie sera pour eux le refuge le plus assuré, la protection la plus efficace. Ils auront vécu avec elle comme ses amis ou plutôt ses enfants de prédilection sur la terre : comment pourraient-ils ne pas vivre éternellement avec elle dans le ciel?

§ IV. — *Troisième marque d'amour : Se réjouir des joies et des perfections de Marie et compatir à ses douleurs.*

Rien de plus juste et de plus naturel, lorsqu'on aime véritablement, que de prendre part aux joies et aux douleurs de

l'objet aimé. On ne pourrait donc pas dire que l'on aime Marie, si l'on ne se plaisait pas à méditer dans son cœur les bienfaits et les perfections dont Dieu l'a comblée, les joies infinies qu'elle goûte au ciel, les joies incomparables qui furent, de temps en temps, son partage sur la terre ; mais aussi les douleurs si nombreuses et si poignantes qui lui ont mérité d'être appelée la Reine des martyrs.

S. Anselme parlait de cette participation aux sentiments éprouvés par la très sainte Vierge, lorsqu'il disait : « Qui-« conque s'est plongé dans les douceurs de l'amour de Marie, « peut sans crainte d'être trompé, espérer d'avoir part à ses « mérites [1]. » Ce sentiment est comme un bon arbre qui produit beaucoup d'excellents fruits.

Sans doute, la bienheureuse Vierge Marie n'a pas besoin que nous lui remettions en mémoire les joies, non plus que les douleurs qui furent son partage, pendant sa vie mortelle. Mais elle aime à nous voir les partager et nous pénétrer, par amour pour elle, des sentiments qui furent les siens. Il semble que notre joie ajoute quelque chose à sa joie, et que notre douleur augmente encore les bienheureux fruits qu'elle a tirés de ses épreuves. Elle se réjouit de la gloire qui revient à Dieu de nos bons sentiments, et elle s'unit en quelque sorte à nous, pour le remercier encore davantage des grâces infinies dont il l'a comblée. Aussi daigna-t-elle enseigner elle-même cette pieuse et fructueuse pratique à sainte Mechtilde. Un jour que cette fidèle servante de Marie témoignait à sa très douce reine son désir ardent de lui offrir quelque chose qui lui fût agréable, Marie lui dit : « Ma fille, fais-moi souvenir de la joie dont mon cœur fut « rempli, lorsque le Fils de Dieu sortit du cœur de son Père « éternel, pour se venir incarner dans mon sein. Fais-moi de « plus souvenir de la joie qui me fut donnée, lorsque ce même « Epoux, en naissant de mes chastes entrailles, devint pour « moi un fils plein de douceur, une source intarissable d'allé-« gresse. »

Nous avons vu, en parlant des couronnes approuvées par l'Eglise et enrichies d'indulgences, que les âmes pieuses ont un moyen bien simple de procurer à Marie ce plaisir qu'elle attend d'elles. La couronne des joies et des douleurs de Marie n'est pas bien longue à réciter ; elle est propre à éveiller dans l'âme de bons sentiments, et le temps que l'on y emploierait chaque jour, sans préjudice de celui consacré au chapelet ordinaire, aurait un grand prix devant Dieu, lorsque viendra le jour du

[1] Qui autem in dilectionis erga Mariam suavitatem transit, non diffidendum quin in retributionis ejus participium transiturus sit. S. Anselm., *de excellentia Virginis*, cap. IV.

jugement. Il se perd, hélas! tant de temps dans le monde, en conversations inutiles ou mauvaises, en œuvres vaines ou coupables, que les âmes vraiment pieuses doivent s'efforcer de réparer à leur manière un si grand mal. Elles le font lorsqu'elles s'efforcent de donner le plus de temps possible au service et au culte de Dieu et de Marie.

On lit dans la *Triple Couronne* [1] du P. Poiré, dont nous reproduisons en partie dans ce livre les précieux enseignements, un bel exemple ayant trait à notre sujet. Le bienheureux Herman, de l'ordre de S. Dominique, qui mourut l'an 1245, sentait son cœur se fondre de tendresse et d'amour, toutes les fois qu'il méditait sur les mystères de Marie. Il bénissait le sein de la glorieuse Vierge, dans lequel toute la grandeur du ciel avait été renfermée pendant neuf mois. Il bénissait son cœur aimable, sanctuaire de tous les principaux mystères de notre foi. Il bénissait son lait sacré, aliment de celui dont tout être vivant attend sa nourriture. Il bénissait ses mains divines, qui avaient si souvent enveloppé de langes le grand ouvrier de l'univers. Il bénissait ses bras sacrés, qui avaient tant de fois porté celui qui, avec trois doigts, tient la terre suspendue. Il bénissait la sainte poitrine sur laquelle avait reposé Celui qui est le repos des bienheureux. Il bénissait la divine bouche qui avait eu le bonheur de s'attacher aux lèvres saintes sur lesquelles la divinité était assise. Alors répandant avec abondance des larmes pleines de douceur, il goûtait, en union avec Marie, les joies ineffables dont cette tendre Mère avait été remplie, il la félicitait de son bonheur et le partageait avec elle. Puis, pénétrant plus avant dans ces mystères d'amour, il cherchait à se rendre compte des merveilleuses vertus qui avaient mérité de si grandes faveurs à l'humble Vierge de Nazareth. Il admirait et bénissait sa foi, sa confiance, son ardente charité, sa profonde humilité, son immaculée pureté, son incroyable modestie, sa force plus qu'humaine, toutes ses autres vertus qu'il regardait comme un paradis de délices que la très sainte Trinité s'était choisi et préparé avec sollicitude. A chacune de ces pieuses considérations, il ajoutait une Salutation Angélique et une invocation à Jésus, fils de Marie : Très doux Jésus, lui disait-il, faites-moi la grâce, s'il vous plaît, que je puisse louer de ma bouche, admirer en mon cœur et imiter dans ma conduite votre très sainte Mère et la mienne, la plus belle de toutes les créatures [2]. » La bienheureuse Mère de Dieu récompensait généreusement Herman des tendresses qu'il lui témoignait

[1] *Triple couronne de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu*, traité IV.

[2] Jesu suavissime, dignare me meam et tuam Matrem super omnes speciosam ore laudare, corde admirari, et imitatione subsequi. LEANDER ALBERT., in *vita B. Herman.*

ainsi. Elle le prévenait d'ordinaire d'une si grande abondance de consolations, qu'à peine il les pouvait supporter. Un jour Herman demanda à Marie qu'elle lui retirât ces douceurs et lui donnât plutôt la connaissance des mystères contenus dans la sainte Écriture, et la facilité de parole nécessaire pour les annoncer avec fruit. Sa prière fut aussitôt exaucée. Marie lui délia la langue et remplit son intelligence des plus vives lumières. A partir de ce jour, celui qui jusque-là parlait difficilement, et dont les progrès dans les sciences étaient petits, fut savant dans les sciences religieuses et puissant par la parole. Les fruits qu'il produisit dans les âmes par ses prédications enflammées dans la Pologne et l'Allemagne sont infinis. L'exemple du bienheureux Herman contribua beaucoup à répandre la pieuse pratique de glorifier les principales vertus de Marie, par la récitation de la couronne de vertus dont nous avons parlé plus haut.

Marie attend aussi de nous, si nous l'aimons véritablement, que nous nous réjouissions avec elle de ses perfections et de ses grandeurs. Sainte Brigitte apprit par révélation, que la pieuse habitude de le faire procura à son fils Charles la grâce d'une sainte mort et d'un jugement favorable. La bienheureuse Vierge fit connaître à Brigitte, sa fidèle servante, qu'elle l'avait assisté pendant les heures qui précédèrent la mort, avec une tendresse et une sollicitude toutes maternelles. Elle ne le quitta point d'un instant, et demeura au chevet de son lit, pour écarter de lui tout ce qui aurait pu l'induire à quelque faute. Et lorsque l'âme fut séparée du corps, ce fut elle qui la présenta à Jésus-Christ, son Juge, et s'en fit l'avocate. Le motif d'une telle faveur fut le zèle que le fils de Brigitte, instruit par sa mère, avait mis à honorer Marie, et à se réjouir des faveurs qu'elle a reçues de Dieu. Heureux jeune homme, d'avoir profité des leçons d'une si bonne mère!

Ce sentiment de joie, que tout cœur réellement chrétien éprouve à la pensée des perfections et des grandeurs de la Mère de Dieu, est parfaitement conforme à la nature. Il est impossible de n'en être pas touché, si on l'aime véritablement, puisqu'elle est notre Mère et que nous sommes ses enfants. Aussi fait-il explosion dans les foules qui secouent leur indifférence et reviennent de leur oubli, lorsque quelque circonstance extraordinaire les y sollicite. Nous ne ferons que citer deux exemples connus, le premier, l'enthousiasme et la joie délirante des Ephésiens lorsque le concile général tenu dans cette ville par l'autorité du pape Célestin Ier condamna l'hérésiarque Nestorius, et proclama dogme de foi la Maternité divine de Marie; le second, la joie non moins grande, non plus d'une ville en particulier, mais de tout l'univers chrétien, lorsque l'immortel

pontife Pie IX proclama le dogme de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge. De telles manifestations réparent devant Dieu, à qui la gloire de Marie est chère, bien des oublis et des infidélités. Heureuses les villes chrétiennes, heureux les peuples qui savent profiter de ces précieuses occasions. Mais pour les âmes pieuses, ces occasions ne sont pas nécessaires, et c'est chaque jour qu'il leur est aisé de se réjouir des perfections de leur divine Mère. C'est chaque jour, et plusieurs fois le jour, que Marie attend d'elles cet hommage qui lui est cher, afin de les combler de biens.

Ce n'est pas assez de nous réjouir avec Marie de ce que Dieu a fait pour elle ; il faut nous joindre à cette auguste Mère, pour lui témoigner notre reconnaissance comme à l'auteur de tant de bien. S. Paul, ce grand maître de la véritable sagesse, réclamait avec instance de ses enfants spirituels, qu'ils rendissent et fissent rendre grâces à Dieu, pour les faveurs qu'il avait reçues de sa main libérale. Cependant ces faveurs, si extraordinaires qu'elles fussent, n'étaient rien comparées à celles de Marie. Sans doute la reconnaissance que nous pouvons témoigner à Dieu en union avec elle n'est rien non plus, au prix de celle qu'elle lui témoigne elle-même. Mais ce rien est une preuve de notre bonne volonté ; nous faisons tout ce qui est possible à notre faiblesse, et nos efforts sont agréables à notre divine Mère et à Jésus-Christ son fils, à cause du sentiment qui les produit. Ce sont comme des parfums de suave odeur qui s'élèvent de la terre et réjouissent le ciel.

Enfin, si nous aimons Marie, nous devrons compatir à ses douleurs. Les douleurs de Marie sur la terre furent incomparables. Abraham eut le cœur déchiré lorsqu'il lui fut commandé de conduire son fils sur la montagne et de l'immoler. Mais un ange arrêta son bras levé sur Isaac et il eut la consolation de le ramener sain et sauf en sa demeure. Tout autre fut la tristesse de Marie. Elle gravit le Calvaire avec Jésus ; elle vit les bourreaux l'attacher à la croix ; elle vit son divin Fils mourir lentement, d'une mort ignominieuse, au milieu de souffrances indicibles. Et lorsqu'on lui rendit son fils, ce n'était plus son fils, mais seulement le corps inanimé et sanglant de celui qu'elle aimait mille fois plus qu'elle-même. La douleur de Jacob fut grande à la vue de la robe ensanglantée de Joseph ; David s'affligea profondément de la révolte d'Absalon, et plus encore de la mort malheureuse de ce fils coupable ; les martyrs souffrirent cruellement sous les coups des bourreaux, mais toutes ces douleurs, toutes ces souffrances disparaissent en présence des souffrances de la reine des martyrs. Il y a une borne à la puissance de souffrir départie aux hommes, pendant la vie mortelle ; mais pour Marie, cette borne

était reculée jusqu'aux limites extrêmes du possible. Il fallait qu'en ce point, comme en tout, elle approchât de Jésus pour ainsi dire jusqu'à le toucher. Les souffrances de Jésus surpassèrent celles de Marie, mais elles ne purent les surpasser qu'à la condition d'être les souffrances d'un Dieu. Celles de Marie étaient les souffrances d'une créature, mais de la plus sainte, de la plus parfaite, de la plus capable de souffrir de toutes les créatures. Dieu l'avait faite exprès pour souffrir en union avec le Rédempteur, et avoir ainsi part à la grande œuvre de notre rédemption. Ils étaient donc là deux, épuisant jusqu'à la lie le même calice d'amertume [1], et Marie trouvait dans ce calice assez de souffrances pour causer la mort à toutes les créatures vivantes, si sa douleur eût été partagée entre elles toutes, selon la pensée de S. Bernardin de Sienne [2].

Un mauvais fils peut seul demeurer insensible aux douleurs de sa mère ; la compassion est un des premiers effets de l'amour. On ne peut donc aimer Marie et mériter d'être compté au nombre de ses enfants, si l'on ne compatit pas aux souffrances qu'elle a endurées, si l'on demeure insensible à cette considération qu'elle les a subies librement et volontairement pour nous. Il faut imiter S. Jean, et nous tenir avec Marie au pied de la croix où Jésus expire; il faut partager, comme Jean, le calice de douleurs avec le Fils et la Mère, si nous voulons être les fils bien-aimés de Marie [3]. C'est le vrai moyen de gagner le cœur de l'un et de l'autre [4].

L'auteur de *Stabat mater*, peut-être S. Grégoire le Grand, connaissait ce moyen, et sans doute il aimait à répéter souvent ces deux belles strophes de son hymne à la Mère des douleurs : « Sainte Mère, accordez-moi cette grâce; imprimez fortement « dans mon cœur les plaies du divin crucifié. Partagez avec moi

[1] In cruce cum Filio crucifixa eras : ipse in corpore, tu autem in corde. Ejus vulnera per corpus ejus dispersa, in corde tuo sunt unita. Ibi lanceatum est cor tuum ; ibi spinis coronatum, ibi illusum, exprobratum et contumeliis plenum, aceto et felle potatum. Cor tuum præ dolore non erat in te, sed in afflictione Filii, in vulneribus unici, et morte dilecti. S. Bonavent., in *Stimulo amoris*, p. I, cap. III.

[2] S. Bernardin. Senens., tom. I, serm. 61, art. 3, c. 2.

[3] Eamus cum Joanne et stemus juxta crucem cum ea (Maria). Credo firmiter quod dicatur nobis : Ecce Mater vestra. Et ei dicetur : Ecce filii tui. Simus cum matre si volumus Filium cum matre lucrari. S. Bonav., *in Stimul. amor.*, p. I, cap. XV.

[4] Maria amarum mare facta propter Filii tui Passionem. Hoc ergo intremus mare, Filio tuo compatiendo et tuo cordi sibi infixo compatiendo et de nostris iniquitatibus quæ tantæ necis fuerunt occasio contristando si volumus cor tuum intrare. Impossibile est, Mater piissima, Filii tui intrare vulnera, et non intrare cor tuum : quia illa vulnera sunt in corde tuo perpetuo collocata. Dulce est de te audire sed dulcius de te cogitare, et dulcissimum per Christi vulnera cor tuum intrare. *Idem*, ibid., part. III, cap. XVI.

« les souffrances de votre Fils couvert de blessures, qui a daigné « tant souffrir pour moi : »

Sancta Mater, istud agas,
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.
Tui Nati vulnerati
Tam dignati pro me pati
Pœnas mecum divide.

Autrefois la très sainte Vierge se plaignait à sainte Brigitte de la cruauté des chrétiens qui, par leurs péchés, renouvellent à tout moment la passion de Notre-Seigneur, et, par conséquent, les douleurs de sa Mère [1]. Quel gage d'amour plus précieux pouvons-nous donner à Marie que de compatir à ses souffrances et à celles de Jésus ?

§ V. — *Quatrième marque d'amour : Avoir une dévotion vive et profonde envers le très saint Cœur de Marie et son nom sacré.*

Quelles que soient les louanges que nous adressions à Marie, ni nos langues ne sont assez éloquentes pour parler dignement de ses mérites, ni nos intelligences assez élevées pour les concevoir. Mais au moins, nous pouvons aimer la bienheureuse Mère de Dieu, qui nous accepte comme ses enfants ; c'est ce qui consolait le grand S. Ildefonse, un des plus fervents et des plus illustres serviteurs de Marie [2]. Mais on peut dire, il semble, que ce qu'il faut surtout aimer en Marie, c'est son cœur, c'est-à-dire la faculté d'aimer que Dieu a mise en son âme, et en même temps l'organe matériel, le cœur de chair, particulièrement en rapport avec cette faculté de l'âme dont il est l'instrument, et qui ne fait, pour ainsi dire, qu'un avec elle, comme l'âme unie au corps ne fait qu'un seul être avec lui, malgré la diversité des substances. La dévotion au saint Cœur de Marie, corrélative à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, a pris de nos jours une extension plus grande qu'autrefois. Plus de personnes la connaissent, plus de personnes en parlent et la mettent en pratique ; mais il faudrait se garder de la considérer comme une nouveauté

[1] Conqueror quia Filius meus, ab inimicis suis qui nunc sunt in mundo, amarius crucifigitur quam tunc quum Judæi crucifixerunt eum. Nam licet Deitas impassibilis sit, nec mori possit, tamen cum propriis vitiis crucifigunt eum. Vitia quibus spiritualiter crucifigunt Filium meum abominabiliora et graviora sunt ei, quam illorum qui crucifixerunt eum in corpore. Sunt ante eum injustiores judicantibus eum, immitiores crucifixoribus ejus, impudentiores venditoribus ejus, et major pœna debetur istis quam illis. S. Brigit., lib. I *Revelat.*, cap. xxxvii.

[2] Quia laudare digne nequimus, quia ea inferior est nostra laus ; veneremur et amemus quantum possumus. S. Ildephons., serm. I *de Assumpt.*

dans l'Eglise. Au commencement du XVIIe siècle, le V. P. Eudes mettait sous la protection particulière du cœur de Marie la congrégation de religieuses qu'il fondait sous le titre de Filles de Notre-Dame de Charité, ou du Bon-Pasteur. Au moment où le jansénisme allait commencer ses ravages, et désoler l'Eglise comme un vent brûlant qui desséchait les âmes et les rendait semblables à un désert aride, Dieu voulut faire mieux connaître le cœur de son divin Fils et celui de sa Mère. Si le XVIIe siècle avait écouté la voie des Eudes, des Bérulle, des Olier, des La Colombière et surtout de sainte Marguerite-Marie, plusieurs siècles de maux sans nombre eussent été épargnés à la France. Le pieux et savant P. Poiré, qui note la dévotion au saint Cœur de Marie comme l'un des témoignages d'amour que nous devons donner à cette auguste Vierge, marque assez qu'il ne parlait pas d'une dévotion nouvelle. Cependant il écrivait vers l'an 1620. Mais il puise ce qu'il dit à une source de beaucoup plus ancienne. Voici la délicieuse page qu'il emprunte aux révélations de sainte Mechtilde : « Notre-Seigneur, dit-il, découvrit à Mechtilde les trésors de douceur et de grâce qui sont cachés dans les deux cœurs les plus saints qui aient jamais été, et que nous pouvons nommer avec raison les deux vives sources de tous les biens. En même temps, il lui enseigna le moyen d'y recourir.

« Le premier est le cœur embrasé du grand Roi Jésus, l'unique Prince d'amour. Elle apprit à le saluer de diverses manières, et à y chercher ses plus doux entretiens. Les avantages qu'elle trouva dans cette sainte pratique furent tels qu'elle disait un jour, avec cette ingénuité qui est ordinaire aux saintes âmes, que si les grâces qu'elle avait reçues au moyen de cet exercice étaient écrites, il y en aurait assez pour faire un très ample volume.

« Le second est celui de la Mère d'amour, dont la clef lui fut un jour donnée, et le pouvoir d'y entrer quand et autant de fois qu'elle voudrait. Car, comme pendant l'Avent elle cherchait quelque moyen de se rendre agréable à la sainte Vierge, l'Epoux des belles âmes lui apparut et lui indiqua la plus excellente pratique d'amour dont un cœur se puisse aviser. Tu salueras, lui dit-il, le très sacré cœur de ma Mère, avec l'affluence de toutes les grâces qui lui ont été communiquées d'en haut. Tu le salueras comme le plus pur qui ait été après le mien, car elle fut la première qui leva l'étendard de la virginité. Tu le salueras comme le plus humble, car son humilité m'a fait descendre sur la terre du sein de mon Père éternel. Tu le salueras comme le plus ardent, car jamais il n'en fut un tel pour aimer Dieu et le prochain. Tu le salueras comme le plus dévot, car ses larmes et ses soupirs ont occasionné le salut des hommes. Tu le salueras comme le plus habile à tirer parti de tout, car elle a fait profit

de toutes les actions de mon enfance, de ma jeunesse et de mon âge parfait. Tu le salueras comme le plus patient, car il fut transpercé de mille traits de douleur, lors de ma très amère passion. Tu le salueras comme le plus fidèle, car elle eut le courage d'offrir ma vie en sacrifice pour la rédemption du monde. Tu le salueras comme le plus soigneux, car le soin qu'elle eut de mon Eglise naissante ne saurait être jamais assez prisé ni assez reconnu. Tu le salueras comme le plus élevé en contemplation, car on ne saurait dire la multitude des faveurs qu'elle a obtenues pour les hommes, par la puissance de ses prières. »

Le P. Poiré, après avoir rapporté cette vision de sainte Mechtilde et les enseignements que lui donna Jésus, termine par ces pieuses paroles qu'il nous coûterait de ne pas rapporter, car les meilleurs livres de piété en contiennent rarement d'aussi belles : « Heureux celui qui aurait trouvé cette riche veine, pour en tirer la vraie semence de l'or céleste ! Il serait bientôt riche de toutes sortes de grâces ! Le Roi-Prophète dit un jour un mot plein d'une incroyable douceur. Car, considérant les faveurs innombrables que Dieu lui avait faites et, de plus, celles qu'il lui apprêtait pour l'avenir, il en fut tellement touché que la grandeur de son affection lui suggéra une façon de parler toute nouvelle : *Mon Dieu*, dit-il, *à présent votre serviteur a trouvé son cœur pour vous présenter cette prière* [1]. Quant à moi, après avoir rencontré ces douces et aimables paroles, j'allais ainsi parlant à mon âme : Quoi ! ne trouverons-nous jamais le nôtre pour aimer un cœur si aimable que celui de la Mère de Dieu? Sera-t-il toujours perdu dans les soucis épineux des richesses, dans les appâts gluants des plaisirs sensuels, et dans les prétentions trompeuses de la vanité? Sera-t-il toujours noyé dans les sollicitudes et les angoisses de cette vie? Sera-t-il toujours si éloigné de soi-même et du vrai repos, que l'on ne puisse l'arrêter? Jusqu'à quand se laissera-t-il amuser à ces vanités, à ces jeux de petits enfants? Le temps ne viendra-t-il point qu'il puisse goûter les délices des âmes choisies, et se plaire aux objets qui leur donnent tant de consolation? Ne se résoudra-t-il point à s'attacher par affection à ce cœur sacré, où il puisera des biens et des plaisirs sans fin? Sainte Mère d'amour, ce serait mon unique souhait : mais le moyen d'arriver à votre cœur sans y être attiré par lui-même? Rompez les liens qui me maintiennent garrotté ; détachez-moi de moi-même et de tout ce qui m'empêche d'aller à vous, à qui et pour qui je veux être après Dieu, autant que vous m'en donnerez le moyen. »

Si nous voulons témoigner à Marie que nous l'aimons vérita-

[1] Propterea invenit servus tuus cor suum, ut oraret te oratione hac. *II. Reg.*, VII, 27.

blement, nous nous efforcerons donc d'allumer dans nos propres cœurs une dévotion ardente pour son cœur sacré. Il nous sera aisé de le faire, car c'est au cœur de Marie que nous devons tout. Ces paroles du psaume qui s'appliquent à la génération éternelle du Verbe : *Eructavit cor meum Verbum bonum* : « Mon cœur « a mis au jour le Verbe qui est bon, » Marie pouvait les dire à son tour : c'est son cœur qui nous a donné le Verbe fait homme, ce Dieu qui par bonté pour nous s'est fait semblable à nous, a partagé toutes nos souffrances, porté tous nos fardeaux, payé toutes nos dettes au prix de ses travaux, de ses humiliations et de sa vie. C'est le cœur de Marie, ce cœur dont la pureté efface celle de toutes les autres créatures, dont l'humilité ravit les anges, et dont l'amour surpasse l'amour des séraphins, c'est ce cœur qui a gagné le cœur de Dieu. Le Père éternel l'a jugé digne de lui donner son Fils, le Fils a cru qu'un tel cœur pouvait être un cœur de mère pour lui ; le Saint-Esprit s'est complu dans ce cœur comme dans un sanctuaire plus digne de lui que le ciel même. C'est du cœur de la bienheureuse Vierge que procédèrent la foi et le consentement qui donnèrent au monde un Sauveur. C'est dans ce cœur que la miséricorde et la vérité se sont rencontrées, que la divine justice a donné à la paix le baiser du salut [1].

Qui dira la sainteté de ce cœur, chef-d'œuvre de la sagesse, de la puissance et de l'infinie libéralité de Dieu? Qui dira les dons extraordinaires, les vertus dont il fut orné? Qui dira sa générosité plus qu'héroïque pour les plus grands sacrifices?

Ce que Marie attend de nous, si vraiment nous sommes ses enfants, c'est que nous vénérions ce cœur que Dieu lui-même vénère, que nous l'aimions, que nous imitions ses vertus.

Ce qu'elle attend encore, c'est que, pour être plus dignes de lui présenter nos hommages et notre amour, nous nous efforcions d'approcher de sa pureté immaculée, en pleurant nos fautes passées et en veillant sur nous-mêmes avec un soin extrême, pour ne plus jamais retomber dans le péché.

Ce qu'elle attend enfin, c'est que nous nous souvenions que notre cœur de chrétien doit être, comme son cœur, le temple du Saint-Esprit. *Vos templum Dei estis* : « Vous êtes le temple de Dieu. »

A la dévotion du cœur sacré de Marie, comme preuve de

[1] Ex corde Beatæ Virginis processerunt fides et consensus, per quæ duo initiata est salus mundi, et ipsum cor ejus præ omnibus creaturis dignum inventum est exeuntem de corde paterno, primo suscipere Unigenitum Dei : quando scilicet cor Patris eructavit verbum bonum, quod de sinu Patris egrediens, in sinum matris Virginis se recepit. Item in corde ipsius et utero misericordia et veritas sibi obviaverunt, cum divina justitia paci porrigeret osculum salutare. Richard. a S. Laur., lib. II de *laudib. Virg.*

notre amour pour cette auguste Mère, nous pouvons ajouter la dévotion à son saint nom. Ce nom, dit S. Ephrem, a la puissance d'ouvrir les portes du ciel [1]; le prononcer, dit S. Jérôme, c'est se sanctifier [2]. S. Germain, de Constantinople, disait : « Que le nom de la Mère de Dieu soit le dernier que prononce « ma langue mourante; qu'il soit dans ma bouche comme le « rameau d'olivier de la colombe, lorsque je prendrai mon vol, « pour me reposer comme elle dans l'arche du salut qui est le « Paradis [3]. »

Pourrions-nous dire que nous aimons Marie, si son nom nous était indifférent? Pourrions-nous, si vraiment notre cœur est à elle, ne pas être pénétrés de respect, de confiance et d'amour, lorsque nous l'entendons, que nous le lisons, ou qu'il se trouve sur nos lèvres? S. Liguori, cette grande lumière de l'Eglise, cet illustre serviteur de la très sainte Vierge, aimait ce nom sacré, et lui témoignait une dévotion toute particulière. Il ne manquait jamais de donner quelque signe de respect lorsqu'il l'entendait prononcer; le trouvait-il dans un livre? il le couvrait de baisers. Il écrivait ce nom si doux en tête de toutes ses lettres et de tous ses écrits; il composait des vers exprès pour l'exalter. O mon incomparable Reine! s'écriait-il; ô ma tendre mère! je vous aime; et parce que je vous aime, j'aime aussi votre nom. Il disait encore :

« Je ne me contente pas de vous nommer, je veux encore « vous nommer avec amour; je veux que cet amour me fasse « souvenir de prononcer votre nom à toute heure, afin que je « puisse m'écrier avec S. Anselme : O nom de la Mère de Dieu, « vous êtes mon amour! »

Il est arrivé quelquefois que, poussés par un respect légitime mais exagéré dans ses conséquences, de saints personnages n'ont pas même osé prononcer le nom de l'auguste Vierge Marie. Tel fut S. Etienne, roi de Hongrie, non moins célèbre par sa tendre piété envers la sainte Vierge que par les qualités royales qu'il porta sur le trône. Il nommait ordinairement Marie la *Grande Dame*, et s'il arrivait qu'on proférât le nom de Marie en sa présence, il tombait à genoux et s'inclinait jusqu'à terre en témoignage de sa vénération pour un nom si auguste. Mais j'aime mieux les délices que goûtait le bienheureux Her-

[1] Mariæ nomen est reseratorium portæ cœli. S. Epiphan., *contra Antidicomarianit.* hæres., 78.

[2] Quid erit nominare Mariam nisi sanctificatio? S. Hieronym. Epist. *ad Pammach.*

[3] Dei Matris nomen sit mihi ultimus linguæ loquentis motus; ut illud velut olivæ ramum in ore ferens, avolem et requiescam, quemadmodum columba in salutari arca Paradisi. S. German. Const., orat. 6 *de Annunt. Virgin.*

man à prononcer ce saint nom. Quand il était seul, il se prosternait, le front contre le pavé de sa cellule, et demeurait ainsi longtemps sans se lasser de répéter : Marie ! Marie ! Marie ! Il trouvait à ce pieux exercice une consolation incroyable, une joie toute céleste et le délassement de tous ses travaux. Il aurait voulu ne jamais cesser de répéter ainsi Marie ! Marie !

Le nom de Marie est si saint et si vénérable que plusieurs ont été jusqu'à le mettre en parallèle avec celui de Jésus, comme étant tous deux remplis de mystères, tous deux apportés du ciel, tous deux exprimant les perfections et les sublimes dignités de ceux qui les portent. Aussi voyons-nous que les fidèles aiment à les unir, à les prononcer souvent ensemble, comme s'il y avait une connexion nécessaire entre les deux, que l'un fût fait pour l'autre, ou plutôt pour marquer que Jésus nous a été donné par Marie. La puissance de ces deux noms sacrés unis ensemble, ou prononcés séparément, s'est souvent manifestée dans l'expulsion des démons, la confusion des hérétiques, la conversion des pécheurs, la préservation des dangers, la profusion des grâces, les consolations de toutes sortes, car ni le ciel ni la terre ne connaissent de nom, après celui de Jésus, dont les fidèles reçoivent plus de grâces, conçoivent plus d'espérance et goûtent plus de douceur que du nom de Marie. Ceux qui l'invoquent avec confiance ne craignent rien et l'approche de la mort ne jette pas le trouble dans leur âme [1]

CHAPITRE III

DE QUELQUES AUTRES MARQUES DE NOTRE AMOUR ENVERS LA MÈRE DE DIEU

§ I. — *Cinquième marque d'amour : Aimer d'un amour tendre et ardent Jésus, le fils bien-aimé de Marie.*

Si nous voulons réjouir le cœur de Marie et lui témoigner notre amour, un des moyens les plus efficaces est d'aimer son divin Fils comme il mérite d'être aimé, c'est-à-dire de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces. Toute bonne mère se plaît à l'amour que l'on témoigne à son enfant.

[1] Voir : *Mois de Marie des Prédicateurs*, tom. I, p. 147 et suiv., *passim*.

L'indifférence envers cet être qui lui est plus cher que sa propre vie, la blesse profondément. Or Marie est mère ; elle est la plus tendre, la plus aimante, la plus généreuse de toutes les mères ; elle regarde comme fait à elle-même ce que l'on fait à Jésus ; elle y attache mille fois plus de prix. Sa grande ambition, le comble de ses désirs est de le voir chéri par-dessus toutes choses, et estimé autant qu'il en est digne. Aimer Jésus, c'est faire plus pour Marie qu'employer sa vie tout entière à la bénir, que se consumer à son service, que travailler à la faire honorer et aimer de toutes les créatures du monde. C'est ce qu'elle fit entendre à sainte Brigitte, en lui disant un jour : « Ma fille, si tu veux me rendre un signalé service, aime mon « Fils pour l'amour de moi, ou plutôt aime-le pour l'amour de « lui-même ; attendu qu'il est le plus beau des enfants des « hommes, le plus doux, le plus accompli et le plus digne d'être « aimé que tu puisses imaginer [1]. »

Comment faut-il aimer Jésus, pour que notre amour plaise à la bienheureuse Vierge Marie, et lui soit une marque de celui que nous avons pour elle ? S. Bernard nous l'apprend dans un de ses sermons sur le Cantique des cantiques. Il faut aimer Jésus tendrement, sagement et fortement. *Tendrement*, pour que les douceurs d'aucune affection sensible ne nous détournent de son amour. *Sagement*, pour que nulle vaine apparence ne trompe notre cœur. *Fortement*, afin que l'effort d'aucune violence ne puisse nous abattre. Il faut l'aimer tendrement, c'est-à-dire de tout notre cœur ; sagement, c'est-à-dire de toute notre âme ; fortement, c'est-à-dire de toutes nos forces. Que la charité échauffe notre zèle ; que la science l'éclaire ; que la constance l'affermisse. Qu'il soit fervent ; qu'il soit circonspect, qu'il soit courageux [2].

Celui qui aime Jésus avec tendresse sent son cœur ému aussitôt que l'on parle de son bien-aimé. Il n'entend rien plus volontiers ; il ne lit rien avec plus d'affection, il ne médite rien avec plus de goût. Le souvenir de Jésus lui est un continuel festin où le veau gras est tué, et où son esprit se rassasie avec délices. Il ne peut perdre de vue ce Verbe incarné. Toujours il l'a présent à la mémoire, ou naissant, ou reposant sur le sein

[1] Ste Brigitte, *Révélations*, ch. ix.

[2] Disce, o christiane, a Christo, quemadmodum diligas Christum. Disce amare dulciter, amare prudenter, amare fortiter. Dulciter ne illecti ; prudenter ne decepti ; fortiter ne oppressi ab amore Domini avertamur. Ne mundi gloria seu carnis voluptatibus abducaris, dulcescat tibi præ his sapientia Christus. Ne seducaris spiritu mendacii et erroris, lucescat tibi veritas Christus. Ne adversitatibus fatigeris confortet te virtus Dei Christus, zelum tuum inflammet charitas, informet scientia, firmet constantia. Sit fervidus, sit circumspectus, sit invictus. Ne teporem habeat, ne careat discretione, ne timidus sit. S. Bernard., in *Cant.*, serm. XX, n. 4.

de sa Mère, ou prêchant sa doctrine, ou mourant, ou ressuscitant, ou montant au ciel, et son cœur trouve une joie infinie dans la pensée de ces mystères. Voilà quelles sont les marques d'un amour tendre pour Jésus, au jugement du grand saint Bernard [1].

Ce que S. Bernard enseignait, il le pratiquait admirablement, et, selon qu'il le dit ailleurs, il avait fait un pacte indissoluble avec la croix de notre divin Sauveur et toutes les souffrances de sa vie et de sa Passion, pour ne s'en séparer jamais. A l'imitation de l'Épouse des Cantiques, il les portait comme un bouquet de myrrhe pressées sur son cœur, et il en respirait les parfums célestes [2].

Telles étaient aussi les dispositions de S. Paul qui se glorifiait de ne connaître que Jésus et Jésus crucifié ; telles furent, on peut l'affirmer sans crainte, les dispositions et les sentiments intérieurs de tous les saints. Pour n'en citer qu'un seul, le glorieux S. François d'Assise ne pouvait méditer sur les mystères de Notre-Seigneur, mais principalement sur les mystères de sa très sainte Nativité et de sa mort, sans sortir tout hors de lui-même. Il parlait du très doux enfant Jésus avec une tendresse extraordinaire et aimait à l'appeler l'enfant de Bethléem. Son cœur se fondait d'amour à la pensée de ce divin Enfant, et il s'ingéniait en mille manières à lui témoigner sa tendresse. Il demanda et obtint du souverain pontife la permission de faire dire la messe de minuit de Noël, en un lieu préparé en forme de crèche, avec un bœuf et un âne, et d'assembler le peuple dévot pour assister à cette touchante cérémonie. Les assistants ne pouvaient contenir leurs larmes à la vue des transports d'amour de François pour Jésus, devenu pauvre et petit par amour pour nous. La pieuse invention de François ne fut pas perdue,

[1] Hoc repletus amore facile ad omnem de hujusmodi sermone compungitur. Nihil audit libentius, nihil legit studiosius, nihil frequentius recolit, nihil suavius meditatur. Inde holocausta orationum, tanquam ex adipe vituli saginati impinguat. Adstat oranti Hominis Dei sacra imago, aut nascentis, aut lactentis, aut docentis, aut morientis, aut resurgentis, aut ascendentis ; et quicquid tale occurrerit, vel stringat necesse est animum in amorem virtutum, vel carnis exturbet vitia, fuget illecebras, desideria sedet. *Idem*, *ibid.*, n. 6.

[2] Et ego fratres ab ineunte mea conversione, pro acervo meritorum, quæ mihi deesse sciebam, hunc mihi fasciculum colligare et inter ubera mea collocare curavi, collectum ex omnibus anxietatibus et amaritudinibus Domini mei, primum videlicet infantilium illarum necessitatum ; deinde laborum quos pertulit in prædicando, fatigationum in discurrendo, vigiliarum in orando, tentationum in jejunando, lacrymarum in compatiendo, insidiarum in colloquendo ; postremo periculorum in falsis fratribus convitiorum, sputorum, colaphorum, subsannationum, exprobrationum, clavorum horumque similium, quæ in salutem nostri generis silva evangelica copiosissime noscitur protulisse. *Idem*, serm. in *Cant.* XLIII, n. 3.

et depuis des siècles, pendant tout le temps consacré à honorer les mystères de l'enfance du Sauveur, on voit, dans une multitude d'églises, la représentation de l'étable de Bethléem, avec son humble crèche, et dans la crèche, sur un peu de paille, une gracieuse figure du divin Enfant Jésus ; doux et touchant spectacle qui n'intéresse pas seulement les enfants, mais qui fait germer souvent des sentiments précieux dans des cœurs durs et insensibles à tout le reste.

A la tendresse de l'amour, il faut joindre la prudence. L'amour prudent et sage se reconnaît particulièrement à deux choses; la première est une grande avidité et une sainte ardeur de savoir et d'apprendre tout ce qui concerne la vie, les mystères, les perfections de Jésus. La seconde est une imitation sérieuse et attentive des vertus dont il nous a donné l'exemple. Mieux que nul autre, il comprenait la nature de cet amour : or il disait un jour à ses apôtres que la vie éternelle, c'est-à-dire celle qui nous est réservée dans l'éternité, consiste dans la connaissance que nous avons de Dieu, et de son Fils unique Jésus-Christ qu'il a envoyé sur la terre [1]. Au ciel, nous verrons Dieu ; en le voyant, nous l'aimerons ; en l'aimant, nous célébrerons ses louanges. Sur la terre, nous ne le voyons qu'en énigme, comme parle l'Apôtre ; mais ces énigmes s'éclaircissent pour ceux qui le désirent et s'efforcent de les pénétrer. Or, les lumières que nous aurons ainsi désirées et acquises seront, en quelque manière, la mesure de celles qui nous seront données au ciel. Pourrait-on demeurer indifférent à ce qui est le germe de l'éternel bonheur? Pourrait-on aussi ne pas désirer ardemment de bien connaître ce qui doit être pour nous l'objet d'un amour infini, pendant toute l'éternité? S. Paul brûlait de ce désir, et voulait que ses disciples en fussent enflammés comme lui. Il écrivait aux Corinthiens que, quant à lui, il ne prisait aucune science que celle de Jésus crucifié [2]. Aux Philippiens il disait : *J'estime que tout est perte auprès de l'éminente connaissance de Jésus-Christ notre Seigneur* [3]. Dans l'épître aux Ephésiens, on le voit prosterné à deux genoux, et demandant à Dieu le Père qu'il leur fasse connaître son Fils : *C'est pour cela*, dit-il, *que je fléchis les genoux devant le Père de N.-S. Jésus-Christ, afin qu'il vous accorde que le Christ habite par la foi dans vos cœurs, et qu'enracinés et fondés dans la charité, vous puissiez comprendre avec les saints quelle est la largeur et*

[1] Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum. JOAN., XVII, 3.

[2] Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum. *I. Cor.*, II, 2.

[3] Existimo omnia detrimentum esse propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei. *Philipp.*, III, 8.

la longueur, la hauteur et la profondeur, et connaître aussi la charité du Christ, qui surpasse toute science, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu [1].

Mais la science de Dieu, que tout véritable ami de Jésus et de Marie doit désirer et s'efforcer d'acquérir, n'est pas une science purement spéculative. Il faut que nous suivions Jésus à l'odeur de ses parfums et que nous imitions ses exemples. Ne nous dit-il pas, par la bouche de Jérémie : *Vous m'appellerez votre Père, et vous ne cesserez pas de marcher après moi* [2] ? Rien n'est impossible à ceux qui ont une bonne fois attaché leurs yeux sur cet objet divin, surtout s'ils ont médité sérieusement la parole de S. Paul : *Ceux qui sont appelés à être des saints, Dieu les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils* [3]. L'Apôtre, en parlant ainsi, nous déclare en effet que la marque la plus assurée de la prédestination est la ressemblance avec le modèle de tous les élus, qui n'est autre que Jésus-Christ lui-même.

Si donc, en marchant par les chemins difficiles de la vertu, ils se trouvent quelquefois las et sur le point de succomber à la fatigue et à l'ennui, qu'ils jettent avec S. Paul un regard sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi. Ils apprendront de lui comment il faut porter sa croix, et persévérer jusqu'au sang et jusqu'à la mort. S'ils veulent s'encourager à la pratique de l'abstinence, qu'ils considèrent Jésus endurant la faim et la soif; qu'ils se rappellent le fiel dont il fut abreuvé. Le saint abbé Pacôme reçut un jour dans sa cellule le vénérable solitaire S. Palémon. C'était le jour de Pâques, et Pacôme crut bien faire, à cause de la solennité et pour honorer son hôte, d'assaisonner d'un peu d'huile et de sel les herbes qu'il lui offrait. Mais Palémon se prit à verser des larmes, et s'écria : « Serait-il possible « que je satisfasse ainsi ma sensualité, lorsque j'ai sous les yeux « le Sauveur du monde abreuvé de fiel et de vinaigre? »

S'ils ont embrassé courageusement l'humilité et qu'ils s'appliquent au mépris d'eux-mêmes en toutes choses, l'humilité incomparable du Sauveur leur en fait une sorte de nécessité. S. François de Borgia, ce parfait modèle d'humilité chrétienne, avait une si basse opinion de lui-même, qu'il se croyait à peine digne d'être aux pieds de Judas. Mais ayant réfléchi un jour

[1] Hujus rei gratia flecto genua ad Patrem Domini Jesu Christi.... ut det vobis.... Christum habitare per fidem in cordibus vestris in charitate radicati et fundati, ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo et longitudo, et sublimitas et profundum : scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei. *Ephes.*, III, 14 et seq., passim.

[2] Patrem vocabis me, et post me ingredi non cessabis. JEREM., III, 19.

[3] Qui secundum propositum vocati sunt sancti, præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui. *Rom*, VIII, 28, 29.

que Notre-Seigneur s'était agenouillé lui-même aux pieds de ce traître, au moment de la dernière Cène, il ne sut plus où se réfugier, et crut que l'enfer seul pouvait lui offrir un asile dont il ne fût pas indigne.

S'ils sont à l'occasion de pardonner des injures, de subir des mauvais traitements, rien ne leur fera plus de bien que le souvenir des mépris, des outrages, des soufflets et des indignités de toutes sortes auxquelles le divin Maître se soumit par amour pour nous. Ce fut ce qui soutint S. Ignace de Loyola dans une épreuve extrêmement pénible à laquelle il fut soumis dans les premiers temps de sa conversion. Un jour qu'il se rendait à Gênes, en traversant un pays infesté de troupes espagnoles, il fut pris pour un espion, arrêté, fouillé, dépouillé de ses vêtements et conduit en cet état devant un officier, qui l'interrogea. Le serviteur de Dieu imita le silence de son divin Maître devant Hérode et ne répondit rien, sinon qu'il n'était pas un espion. L'officier le renvoya, reprochant durement aux soldats de l'avoir dérangé pour lui présenter un misérable fou. Les soldats à leur tour, irrités de cette réprimande, s'en vengèrent sur Ignace, l'accablèrent d'outrages et de coups, et ne le laissèrent aller que demi-mort. Au milieu de ces mauvais traitements, le saint se réjouissait au fond de son cœur de ressembler en quelque chose à N.-S. Jésus-Christ, au temps de sa passion.

L'amour qui porte à imiter ainsi Jésus-Christ, principalement dans les exemples de patience et d'humilité qu'il nous donne, ne ne peut être qu'un amour fort et généreux. La prudence et la sagesse nécessaires pour nous apprendre qu'il faut suivre Jésus ne suffiraient pas ; il faut y joindre une volonté énergique et persévérante ; il faut du courage. C'est la troisième condition que comporte le véritable amour, au sentiment de S. Bernard. Elle est essentielle, et son absence rendrait les autres à peu près inutiles. L'amour n'est pas ce qu'il doit être, s'il n'est fort comme la mort et indomptable comme l'enfer, selon l'expression de l'Ecriture. *Parce que*, dit l'Epouse des Cantiques, *l'amour est fort comme la mort, le zèle de l'amour inflexible comme l'enfer. De grandes eaux n'ont pu éteindre la charité, des fleuves ne la submergeront pas ; quand un homme aurait donné toutes les richesses de sa maison pour l'amour, il les mépriserait comme un rien.* Sacrifier généreusement tous ses biens temporels pour l'amour de Dieu, s'il en inspire la pensée ; endurer toutes les souffrances, fussent-elles comparables à celles de l'enfer ; subir la mort enfin, pour demeurer fidèle à l'amour de

[1] Fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio.... Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flammæ obruent illam. Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione quasi nihil despiciet eam. *Cant.*, VIII, 6, 7.

Dieu, voilà ce que Jésus attend de nous, ce que nous serons prêts à faire, si nous aimons Marie. Donner sa vie pour ceux qu'on aime, c'est la marque suprême d'un amour parfait. Jésus-Christ n'en connaît pas de meilleure : c'est le chef-d'œuvre d'amour que Dieu propose à ses amis les plus fidèles et les plus généreux. Tous les saints ont désiré ardemment accomplir ce chef-d'œuvre, ou du moins en approcher. C'est pour y arriver qu'ils ont contracté avec la croix des alliances indissolubles, qu'ils ont embrassé tant de travaux, croyant toujours n'avoir rien fait tant qu'ils n'avaient pas tout sacrifié, et donné leur vie avec leur sang, pour leur bien-aimé. Des enfants, de délicates jeunes vierges, ne se laissaient pas vaincre en générosité, dans cette lice glorieuse, par les hommes les plus forts et les plus courageux. Agnès, Agathe, Blandine et mille autres auraient volontiers dit comme Eulalie, aux bourreaux qui déchiraient leurs membres encore tendres : « Courage, mes amis, ne m'épar-« gnez pas, je vous en conjure; car le traitement que vous me « faites est le seul moyen de graver profondément dans mon « cœur l'amour et les souffrances de mon très aimable Jésus. » Elles ne se trompaient pas; rien n'attise le feu de l'amour divin comme les souffrances endurées pour Dieu. Aussi S. Paul, écrivant aux fidèles de la Macédoine, ne demandait pas qu'ils fissent de beaux discours, ni de savantes considérations sur les travaux du divin Maître crucifié pour eux; il leur disait : *Ayez en vous les sentiments qu'avait en lui le Christ Jésus, qui étant dans la forme de Dieu, n'a pas cru que ce lui fût une usurpation de se faire égal à Dieu; mais il s'est anéanti lui-même.... Il s'est humilié s'étant fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix* [1]. S. Paul voulait que ses disciples, aimant Jésus comme Jésus les avait aimés, fussent humbles comme lui, généreux comme lui, et prêts à mourir à son exemple et pour lui, de la mort ignominieuse qu'il avait acceptée pour eux.

Dieu a voulu que ces sentiments communs à tous les saints se manifestassent avec un éclat extraordinaire en plusieurs. S. Paul disait de lui-même qu'il portait les stigmates de Jésus-Christ dans sa chair [2]. Il se félicitait de ne savoir que Jésus, et Jésus crucifié [3]. Qui ne connaît la devise de sainte Thérèse : « Ou souffrir ou mourir? » S. Alphonse Rodriguez n'avait rien

[1] Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu. Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo; sed semetipsum exinanivit.... Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Philipp.*, II, 6, 8.

[2] Stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. *Galat.*, VI, 17.

[3] Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum. *I. Cor.*, II, 2.

si souvent à la bouche que ces pieuses paroles : « Jésus et Marie, « mes très douces amours, que je souffre, que je meure pour « l'amour de vous; que je sois tout à vous, et rien à moi. » Combien de fois est-il arrivé à sainte Madeleine de Pazzi de ressentir, en son corps et en son âme, les angoisses et les tourments que le Sauveur du monde, son doux époux, avait endurés sur la croix? Combien de fois sainte Lidwine n'a-t-elle pas parcouru, avec Notre-Seigneur, toutes les stations de la passion douloureuse, depuis le jardin des Olives jusqu'au Calvaire? Et parce que ce n'était point là un simple jeu de son imagination, elle en revenait les pieds et les jambes déchirés, les lèvres fendues, les membres disloqués, couverte de la boue des chemins, et traînant après elle des ronces et des épines. Elle avait très réellement enduré dans sa chair et dans son âme des tourments semblables à ceux de son divin Maître. Le martyre d'amour de sainte Catherine de Gènes dura trente-six ans, et presque toujours ses souffrances étaient inexprimables.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier à l'infini, suffisent pour montrer la générosité de l'amour des saints pour Jésus-Christ. Terminons par une considération qui nous ramènera à Marie, que nous avions un peu délaissée pour parler de son divin Fils.

Si quelqu'un a aimé Jésus d'un amour fort et généreux, assurément ce fut sa très sainte Mère. Aussi Jésus lui a-t-il confié, en récompense de son amour et de sa générosité à l'accompagner jusqu'au Calvaire, la mission de distribuer aux âmes qui lui sont chères ces grâces extraordinaires de courage pour souffrir, et de compassion, dont nous venons de parler. C'est pourquoi la sainte Eglise s'adresse à elle en toute confiance et lui dit : « O Mère, source d'amour, faites que je ressente la vio- « lence de votre douleur, afin que je pleure avec vous. — Faites « que mon cœur brûle d'amour pour Jésus-Christ, afin que je « lui plaise. — Je vous le demande, ô sainte Mère! imprimez « profondément dans mon cœur les plaies de Jésus crucifié. — « Partagez avec moi les tourments si cruels que votre Fils a « daigné endurer pour moi. — Faites que je pleure avec vous « et que je souffre avec Jésus, tant que je vivrai. — Je voudrais « me tenir avec vous auprès de la croix, et m'associer à vos « douleurs. — Vierge des vierges, ne rebutez pas ma prière; « faites que je pleure avec vous. — Que je porte en moi la mort « de Jésus-Christ, et qu'associé à vos souffrances, je garde le « souvenir de ses plaies. — Faites que blessé de ces plaies « adorables, je m'enivre de la croix et de l'amour de votre divin « Fils. — Que je sois, ô Vierge sainte, défendu par vous, au « jour du jugement, pour n'être pas dévoré par les flammes « éternelles. — Que la croix de Jésus-Christ soit ma sauvegarde,

« sa mort ma confiance et ma force, sa grâce mon appui [1]. »

Marie nous obtient la grâce inestimable de souffrir et de trouver notre bonheur à souffrir pour Jésus. Mais ce n'est pas la seule faveur que reçoivent d'elle ceux qui lui sont attachés. Elle est la dépositaire fidèle et la distributrice de tous les dons de Dieu. Heureux ceux qui l'aiment et qui sont aimés d'elle.

§ II. — *Sixième marque d'amour : Aimer et honorer S. Joachim et sainte Anne, père et mère de Marie.*

L'amour est comme un feu qui pénètre de ses ardeurs, non seulement l'objet qu'on lui livre pour aliment, mais tout ce qui l'entoure. C'est ainsi que, pour l'amour de nos amis, nous nous sentons portés vers telle ou telle personne qui leur est chère, et qui, sans eux, nous serait parfaitement indifférente, peut-être même antipathique. Sans doute, ceux qui, pendant leur vie, ont été honorés de relations particulières avec la très sainte Vierge, étaient dignes d'une telle faveur, et riches par conséquent des qualités les plus nombreuses et les plus belles. Ils mériteraient donc, indépendamment de ces relations, que nous éprouvions pour eux des sentiments de vénération dus à tant de perfections; mais leurs rapports avec la Mère de Dieu jettent sur leurs mérites un merveilleux éclat, et, si nous aimons véritablement Marie, on peut dire qu'il est impossible que nous n'aimions pas en même temps ceux qu'unissaient à elle les liens étroits du sang ou de l'amitié. Il en faut dire autant de ceux qui, dans les siècles écoulés depuis sa bienheureuse assomption, l'ont tendrement aimée et honorée, soit par leurs écrits, soit autrement, et qui ont reçu d'elle des témoignages d'un amour réciproque. Pour ne parler que des premiers, la bienheureuse Vierge Marie aurait le droit d'être froissée, et de nous regarder comme coupables envers elle-même, si nous étions indifférents pour l'archange Gabriel qui lui annonça le grand mystère de la Maternité, pour les apôtres et les disciples dont elle fut la mère et la maîtresse, pour Marie-Madeleine, Marthe et les saintes femmes, qui partagèrent ses joies et ses douleurs. Zacharie, Elisabeth, Jean-Baptiste et les autres membres de la famille de Marie, n'ont pas un moindre droit à notre respect et à notre culte. Mais ceux que la bienheureuse Mère de Dieu tient surtout à nous voir aimer et honorer à cause d'elle, ce sont S. Joachim, sainte Anne et S. Joseph. Il est juste d'entrer dans quelques détails sur ces dévotions si chères au cœur de Marie.

Un philosophe de l'antiquité proclamait bienheureuses les pierres qui ont l'honneur de servir à la construction des temples

[1] Voir l'hymne *Stabat Mater dolorosa.*

et des autels. Ce philosophe avait raison; mais ces pierres sont bien indifférentes à l'honneur qu'on leur fait, et leur bonheur n'en est pas un, puisqu'il leur est impossible de le connaître et d'en jouir. Il n'en est pas ainsi des pierres vivantes qui servent à construire l'Eglise de Dieu; il n'en fut pas ainsi surtout de Joachim et d'Anne, ces deux pierres précieuses qui furent les matériaux premiers dont Dieu forma le merveilleux temple qu'il se construisit sur la terre, le corps virginal de Marie. L'honneur qui leur a été fait est incomparable; leur bonheur ne se peut concevoir, et de plus, ils en jouissent dans toute sa plénitude. Ne peut-on pas les comparer à ces pierres rares, d'une extraordinaire grandeur, qui furent jetées dans les fondements de l'ancien temple de Salomon? Joachim et sa sainte épouse ont été grands en effet, et riches de toutes les perfections qui peuvent donner du prix devant Dieu et devant les hommes.

Ils ont été grands par la noblesse de leur origine. Ils étaient de la race royale de David, par conséquent de celle des patriarches et des prophètes que Dieu a tant honorés. Il était nécessaire que Marie fût de la race de David, puisque le Sauveur devait en sortir. Sans doute, il fallait que Joseph, époux de Marie, fût le légitime héritier des rois de Juda, pour transmettre ses droits à la couronne à Jésus, qui, aux yeux des Juifs, était son véritable fils; mais il était plus nécessaire encore que la Mère de Jésus, de qui seule il tenait sa nature humaine, fût du même sang. Le père de Marie, Joachim autrement appelé Héli dans la généalogie selon S. Luc, était donc nécessairement un des descendants du Roi prophète [1]. Sainte Anne appartenait-elle aussi à la race royale? On ne saurait avancer rien de certain sur ce point. Peut-être était-elle de la tribu sacerdotale, ce qui expliquerait la proche parenté de la bienheureuse Vierge avec sainte Elisabeth, mère du Précurseur. Il résulterait en même temps de cette circonstance, que N.-S. Jésus-Christ descendant directement de David par le père de sa mère, appartiendrait aussi à la famille d'Aaron, par sainte Anne, et réunirait en sa personne le sang royal au sang sacerdotal. S. Hippolyte, S. Germain de Constantinople, Nicéphore et plusieurs autres ont adopté cette opinion, parce que, disent-ils, tous les genres de noblesse et de dignité devaient se rencontrer en N.-S. Jésus-Christ. Cependant S. Ambroise, fidèle aux enseignements de l'ancienne tradition, croit que sainte Anne et sainte Elisabeth étaient toutes les deux de la race de David, au moins par leur père. Des alliances assez nombreuses, du reste, avaient été contractées entre les deux races, dans le cours des siècles, pour que, même en admettant l'opinion de S. Ambroise, le sang des

[1] Voir tome II ce que nous avons dit sur la généalogie de Marie.

grands prêtres coulât avec celui de David dans les veines du Sauveur.

A la noblesse de l'extraction, il faut joindre une autre noblesse, d'un genre plus élevé, celle qui résulte de la piété et de la vertu. S. Grégoire de Nysse, S. André de Jérusalem, S. Jean Damascène ne tarissent pas sur l'éloge de sainte Anne. Ils disent que la mère du prophète Samuel, qui portait le même nom, fut l'image de la mère de Marie, et que la nouvelle Anne obtint comme l'ancienne, par la ferveur de ses prières, le bonheur d'être mère. Mais autant Marie, la Vierge immaculée, Reine du ciel et de la terre et Mère de Dieu lui-même, est au-dessus de Samuel, autant la nouvelle Anne est au-dessus de l'ancienne, par ses vertus et la sainte ardeur de ses supplications. C'est aux fruits que l'on juge de l'arbre. S. Epiphane en dit autant de Joachim, et il attribue la naissance de la bienheureuse Vierge à la ferveur de ses prières unies à celles de son épouse [1].

Profondément affligés de n'avoir point d'enfants, Joachim et Anne, devenus des vieillards, espéraient encore que Dieu ne leur refuserait pas ce constant objet de leurs vœux. Ils priaient, et à la prière ils joignaient l'abstinence et le jeûne. Si S. Paul a pu dire avec vérité qu'il ne le cédait en rien aux principaux apôtres, il semble qu'on puisse dire de S. Joachim et sainte Anne, qu'ils ne le cédaient en rien aux grands patriarches et aux grands prophètes dont ils imitèrent les plus grandes actions. S. Germain, de Constantinople, écrit d'eux qu'ils jeûnèrent quarante jours entiers, aussi bien que Moïse et Élie, pour obtenir la grâce qu'ils espéraient de Dieu. Leur jeûne était accompagné de prières et de larmes, dit le bienheureux Antiochus. C'était leur pain quotidien, comme autrefois celui du roi prophète. Aussi S. Jean Damascène les appelle-t-il un couple de tourterelles raisonnables, par allusion à la voix plaintive de ces oiseaux, qui aiment la solitude et ne font entendre pour tout chant qu'une sorte de gémissement.

S. Joachim et sainte Anne furent aussi des modèles de chasteté. « Le jeûne, » dit S. Pierre Chrysologue, « est l'enseigne « de la chasteté et le trophée de la sainteté. » S. Basile voit dans le jeûne la garantie de la chasteté des époux et de la pureté des vierges. Remarquables par leur mortification et leur

[1] Recordatus enim (conditor sæculorum) Davidis et juramenti quod illi quondam juraverat fore, ut ex semine surgeret Christus, in quo dirutum generis nostri opificium, tanquam ædificium refecit, admirabilem admirabili, rem rei addidit et castitate præcellentem Annam, quæ multo mœroris opprimebatur pondere, conjugemque pariter infœcunditatis ergo vehementius dolentem, æque Deus absolvit sterilitatis vinculo, et precibus ipsorum annuens, concedit sterili fœtum et conjugii fructum quem virtus precesque progerminarunt. S. GERMAN. CONSTANT., serm. de *Nativ. B. Matris Dei Mariæ.*

abstinence, les pieux époux qui devaient donner le jour à la Vierge des vierges le furent plus encore par leur chasteté. D'après les révélations de la Mère de Dieu à sainte Brigitte, Joachim et Anne ayant reconnu leur stérilité auraient préféré la mort à la moindre recherche d'une satisfaction que le mariage rendait licite, mais qui devenait inutile pour la seule fin que des époux doivent se proposer. Il leur fallut un ordre formel de Dieu pour user de leur droit, et la conception de la bienheureuse Vierge fut uniquement le résultat d'un acte d'amour de Dieu, et de soumission parfaite à sa très sainte volonté. Il fallait que la fleur de la sainte virginité sortît de la tige du plus saint mariage qui ait été jusque-là dans le monde ; il convenait, puisque Dieu voulait donner des preuves de sa toute-puissance, en faisant naître la Vierge par excellence d'un père et d'une mère stériles, que ce fussent des époux que la chasteté eût rendus dignes d'une si rare faveur.

Que dire de leur foi et de leur espérance ? N.-S. Jésus-Christ nous enseigne que rien n'est impossible à celui qui croit. Joachim et Anne éprouvèrent par avance la vérité de cet oracle. La foi ressuscite les morts : il ne lui est pas plus difficile de rendre fécond un sein condamné par la nature et par l'âge à la stérilité. Abraham n'hésita pas à croire autrefois qu'il en serait ainsi, et sa foi fut récompensée par la naissance d'Isaac, sur qui reposèrent toutes les promesses et les bénédictions du Seigneur. Joachim et Anne crurent comme Abraham et espérèrent comme lui ; leur foi et leur confiance reçurent une récompense incomparablement plus riche encore que la sienne. Isaac fut un fruit de bénédiction, mais qui oserait le comparer à Marie ? qui voudrait égaler une goutte d'eau à l'Océan ? Abraham et Sara ont cru, sur la parole de l'Ange, qu'il leur naîtrait un fils, et qu'après une longue suite de siècles, sortirait de la race de ce fils celui en qui toutes les nations seraient bénies. Joachim et Anne ont cru de même, et ils ont vu naître de leur sang, aux jours de leur vieillesse, celle dont le sein immaculée devait concevoir le Fils de Dieu lui-même. Les promesses faites à Abraham pour un avenir lointain allaient s'accomplir, des siècles ne devaient plus s'écouler avant la venue du Rédempteur promis au monde, mais la Mère de ce Rédempteur divin allait naître, et les deux saints vieillards, Joachim et Anne, apprenaient qu'ils étaient choisis de Dieu pour donner le jour à sa Mère. Le Seigneur leur avait donné, par avance, comme un vague espoir du bonheur qu'il leur réservait ; c'est pourquoi ils mettaient tant de persévérance à prier pour obtenir du ciel un enfant. Ils étaient du nombre des derniers représentants de la race royale dont le Messie devait naître ; leur connaissance des saintes Écritures leur montrait avec évidence que le moment de

sa venue approchait; un secret instinct leur disait d'espérer, et, lorsque l'Ange leur parla, ils crurent, malgré leur humilité profonde, au bonheur incomparable qui leur était annoncé.

La charité de Joachim et d'Anne ne fut pas moindre que leur foi et leur espérance en Dieu. Les Pères et les Docteurs qui ont recueilli les anciennes traditions font un magnifique éloge de leur charité pour les pauvres; ils logeaient les pèlerins, assistaient les malades et donnaient aux pauvres tout ce qu'ils pouvaient donner. Quelques débris des anciennes richesses de leurs aïeux avaient passé jusqu'à eux. Ils faisaient trois parts de leurs revenus. La première était pour l'entretien du culte, la seconde pour les pauvres, et la troisième servait à leur procurer les choses indispensables à l'entretien d'une vie humble et austère. Mais qui pourra dire l'amour dont ils étaient embrasés pour Dieu? On sait avec quelle tendresse les vieillards chérissent d'ordinaire les enfants de leurs propres enfants. Joachim et Anne n'eurent pas, selon toutes les apparences, le bonheur de connaître sur la terre le divin Enfant dont leur fille bien-aimée devait être la mère. Mais le Fils de Dieu ne pouvait pas les priver des jouissances que procure une si légitime tendresse. Aimer Dieu, c'était aimer cet Enfant divin dont ils entrevoyaient vaguement la naissance, et Dieu allumait en eux une charité en rapport avec les liens qui devaient un jour les unir à lui. D'ailleurs, leur vie simple, innocente et droite devant Dieu ne mettait aucun obstacle à l'action de la grâce. La bonne semence croissait et produisait ses fruits au centuple dans ce terrain bien préparé: toutes les vertus s'y développaient merveilleusement. Ne fallait-il pas que le jardin fût beau, dans lequel le lis immaculé qui ravit le ciel et la terre naîtrait et répandrait ses premiers parfums?

Les noms de Joachim et d'Anne étaient en rapport avec la destinée que Dieu leur avait réservée. Si l'on croit S. Épiphane, Joachim signifie *préparation du Seigneur*, et le nom d'Anne signifie *la grâce*. Dieu l'avait-il ainsi voulu pour donner à connaître au monde qu'il avait comblé de ses grâces ces deux bienheureux époux, et qu'il les avait pourvus de tout ce qui pouvait servir à préparer un digne sanctuaire au Verbe divin, lorsqu'il viendrait se revêtir de notre humanité? Il convenait, selon la pensée de S. Pierre Chrysologue, que la demeure de la sainteté fût, longtemps à l'avance, préparée et purifiée en la personne même des parents de la Vierge [1].

L'Ange qui instruisait la bienheureuse sainte Brigitte, lui fit comprendre l'excellence et la sainteté de Joachim et d'Anne

[1] Mundabatur longo tempore domus parentum, sanctitatis hospitium. S. P. Chrysolog., serm. 91.

par la comparaison suivante : « Figurez-vous, ô chaste Epouse « de Jésus-Christ, une aigle royale qui voulant faire son nid et « préparer un lit à ses petits aiglons, va de forêt en forêt, et « vole de montagne en montagne, pour choisir un arbre qui « puisse servir à son dessein. Elle n'a point de repos jusqu'à « ce qu'elle ait rencontré celui qui surpasse les autres en hau- « teur et en beauté, qui a les racines plus profondes et plus « fortes, et qui peut le mieux résister aux efforts des tempêtes « et des orages. L'arbre trouvé, elle s'y arrête, elle fait choix « de la branche la plus ferme et la plus voisine du ciel, et là « elle élève avec un indicible soin les petits rois des habitants « de l'air. Imaginez-vous maintenant que Dieu est cette aigle « royale, tant pour la souveraineté qu'il a sur toutes choses, que « par la puissance de son regard, qui découvre tout ce qui a « été, ce qui est, et ce qui sera, et que parcourant tous les ma- « riages qui devaient être, depuis le premier jusqu'au dernier, « comme autant de beaux arbres, il n'en aperçut aucun plus « digne de recevoir la glorieuse Vierge qui devait être le petit « nid du céleste aiglon qui est le Verbe incarné, que celui de « S. Joachim et sainte Anne. Ce fut là qu'il se reposa comme « sur un arbre du Paradis, arbre élevé par la dévotion profon- « dément enracinée dans l'humilité, large en sa charité, vert « en son espérance, répandant de suaves parfums par les bons « exemples, en un mot accompli en toutes sortes de vertus et « de perfections. »

C'est ce qui nous autorise à croire que la bienheureuse Vierge Marie prend un singulier plaisir à voir que ses enfants bien-aimés rendent toutes sortes de devoirs à ceux à qui elle se sent obligée, et qui sont d'ailleurs si dignes d'honneur et de respect. Sans doute elle-même rend à Dieu de merveilleuses actions de grâces, parce qu'il a daigné lui donner des parents si saints et si parfaits. En effet, elle ne se regarde point tant comme la fille de Joachim et d'Anne que comme la fille de l'oraison et des larmes, la fille de l'aumône, de l'hospitalité, de la charité, de la tempérance, de l'abstinence, de la chasteté, de la patience, de la longanimité, de la modestie, de la justice, et généralement de toutes les vertus qui ont éclaté en eux; ou, pour mieux dire, elle est la fille de la divine Providence qui avait rassemblé en ses père et mère toutes les vertus, pour l'élever et pour la rendre la reine des vertus et la digne mère du Roi des vertus.

C'est ce qui nous permet encore de penser que, malgré tant de louanges et de glorifications, les Pères qui ont dit des merveilles de Joachim et d'Anne, et les ont portés jusqu'au ciel dans leurs écrits et dans leurs discours, n'en ont pas dit encore assez, et qu'ils sont demeurés au-dessous de leur sujet, dans l'impuissance de le traiter comme ils le devaient. « O bienheu-

« reux couple, » s'écrie S. Jean Damascène, « il faut recon-
« naître que le monde vous est infiniment obligé. Car c'est par
« vous qu'un présent inestimable a été offert à Dieu le Créateur:
« ce présent, c'est votre fille, seule digne d'être la chaste
« mère de son Fils unique. Réjouissez-vous donc, ô Joachim,
« parce que de votre fille un fils nous est né, et qu'il est appelé
« l'ange du grand conseil, c'est-à-dire l'ange du salut du monde.
« O couple bienheureux ! Joachim et Anne, le fruit de vos en-
« trailles révèle ce que vous êtes, selon la parole de Jésus-
« Christ : *C'est à leurs fruits que vous les connaîtrez* [1]. »
S. Jean Damascène, en s'exprimant ainsi, prévient ses auditeurs
que la doctrine qu'il leur enseigne n'est pas seulement la sienne,
mais celle des Pères qui l'ont précédé et en particulier de
S. Grégoire de Nazianze que la sublimité de ses discours a fait
surnommer le Théologien. Ailleurs il dit encore : « Anne rem-
« plie de l'Esprit de Dieu et transportée d'allégresse a bien rai-
« son de s'écrier : Réjouissez-vous avec moi, parce que mon sein
« stérile a donné un fruit de bénédiction; mes vœux sont exau-
« cés, et je nourris une enfant de mon lait. J'ai rejeté bien loin
« mon ancienne tristesse, et je suis toute à la joie de ma fécon-
« dité nouvelle. Qu'elle se réjouisse avec moi Anne, mère de
« Samuel, autrefois jalouse de Phenenna, parce qu'à son
« exemple j'ai conçu à mon tour, et un grand miracle s'est
« accompli en moi. Qu'elle se réjouisse, Sara, dont la maternité
« dans un âge avancé était la figure de la mienne. Que toutes
« les mères bénissent le Seigneur avec moi, car il a donné la fé-
« condité à celles qui le priaient; il m'a donné d'enfanter la
« Vierge qui fut mère de Dieu selon la chair, dont le sein fut le
« ciel où habita celui que nul espace ne saurait contenir.... Oui,
« vous êtes heureuse et trois fois heureuse, vous qui avez donné
« le jour à l'enfant bienheureuse entre toutes, et digne de toute
« vénération, à celle de qui est sorti le Christ, cette fleur de
« l'éternelle vie, à la Vierge dont la naissance fut glorieuse,
« mais dont l'enfantement surpassa tout ce qu'il y a de plus
« sublime parmi les êtres créés. Et nous aussi, ô femme bien-
« heureuse, nous vous félicitons, parce que vous avez enfanté
« celui que Dieu nous avait permis d'attendre et d'espérer. Vous
« êtes bienheureuse et le fruit de vos entrailles est béni. Toutes

[1] O par beatum Joachim et Anna! vobis omnis creatura obstricta est. Per vos enim donum omnium donorum præstantissimum, Creatori obtulit, nempe castam matrem, quæ sola creatore digna erat. Exulta, Joachim, quoniam ex filia tua Filius natus est vobis, et vocatur nomen ejus magni consilii, hoc est totius mundi salutis, Angelus. O beatum par Joachim et Anna! ac profecto ex ventris vestri fructu immaculati agnoscimini, quemadmodum Christus quodam loco dixit : Ex fructibus eorum cognoscetis eos. S. Joan. Damasc. *Orat. I de Virg. Mariæ Nativ.*

« les langues pieuses glorifient votre fille; partout on célèbre « avec joie votre heureux enfantement. Ah ! c'est qu'il est bien « juste de louer et d'exalter celle que la divine bonté favorisa « ainsi, et qui nous donna ce fruit béni duquel notre doux Jésus « est sorti pour nous [1]. »

Il ne conviendrait pas de chercher à établir une comparaison entre l'amour de la bienheureuse Vierge Marie pour S. Joachim et sainte Anne, et celui qu'elle portait à son fidèle époux S. Joseph, père nourricier et adoptif du divin enfant Jésus. Cependant, puisque Dieu a dit que la femme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son époux, et n'être en quelque sorte qu'une seule chose avec lui, nous pouvons affirmer qu'aucune dévotion envers les amis de Marie ne saurait lui plaire autant que celle que nous avons pour Joseph. C'est l'obliger infiniment que d'aimer et honorer celui que Dieu lui a donné pour chef, supérieur et compagnon de ses travaux. Elle fut l'heureux témoin des mille marques de vénération et d'amour qui lui furent rendues par Jésus-Christ lui-même; elle vit de ses yeux le Fils de Dieu, devenu son propre fils, obéir à Joseph comme à son père et lui donner ce nom qui l'élevait en gloire et en dignité au-dessus de tous les saints et de tous les esprits célestes. Pourrait-elle être indifférente à notre conduite envers lui ? Pourrions-nous, sans blesser Jésus et Marie, ne pas aimer et respecter celui que l'un et l'autre ont tant aimé et respecté ? « Il n'est que juste, » dit le pieux chancelier Gerson, « de rendre « quelque culte au virginal époux de Marie, puisque l'honneur « rendu à Joseph rejaillit sur elle et sur Jésus-Christ son fils [2]. »

§ III. — *Septième marque d'amour : Aimer et honorer S. Joseph, époux de Marie.*

Il est bon de rappeler ici sommairement quelles furent les principales prérogatives de S. Joseph, qui lui donnent un rang à part parmi les saints. Ces prérogatives sont telles qu'il est difficile de ne pas le placer au premier rang, immédiatement après la bienheureuse Vierge Marie, son épouse. La première prérogative de Joseph fut d'être choisi de Dieu pour l'époux de celle qui devait donner le jour à son divin Fils, incarné pour le salut des hommes. S. Jean Damascène assure que nulle autre dignité ne saurait approcher de celle d'époux de la Mère de Dieu. Quand l'Evangile veut décrire les faveurs que la Vierge des

[1] Voir les leçons du second nocturne de l'office de sainte Anne, XXVI juillet.

[2] Congruit laudis aliquid vel honoris instituere pro virginali sponso Mariæ Joseph, cujus honor redundat in ipsam, et in eum qui de ea natus est, Jesum Christum. GERSON., serm. de *Nativ. B. Virg. Mariæ.*

vierges reçut de la divine bonté, il ne dit que ces mots : *Marie de laquelle est né Jésus*. Il exprime tout par ce peu de mots; ni les anges ni les hommes ne sauraient rien ajouter à la grandeur qu'ils révèlent, car elle est infinie. De même, quand l'Evangile dit de Joseph qu'il était *l'époux de Marie*, il donne à entendre que toutes les richesses de la nature et de la grâce étaient rassemblées en lui. Ce que l'on peut ajouter n'est qu'un développement de ces simples paroles, résumé de toutes les grandeurs et de toutes les perfections. Il est admis, en effet, qu'il doit exister entre ceux qui s'unissent par les liens du mariage, sinon une égalité parfaite, au moins une certaine proportion, aussi bien pour les dons intérieurs que pour les biens extérieurs. Que faut-il donc penser de Joseph, que Dieu jugea digne d'être l'époux de la plus pure, de la plus parfaite, de la plus sainte de toutes les créatures? Si sa perfection ne fut pas égale à celle de Marie, au moins sommes-nous autorisés à croire que, de toutes les perfections humaines, elle fut celle qui s'en rapprocha davantage. Parmi tous les hommes créés de la main de Dieu, il ne s'en trouva aucun qui fût plus digne que Joseph de vivre en la compagnie de la Mère de Dieu, et d'être le chef de la sainte Famille.

De ce lien sacré qui unissait Joseph à Marie, et des perfections qui le rendaient digne d'un si haut rang, on peut inférer combien était grande l'affection que lui portait sa très sainte épouse. L'amour de Marie pour Joseph était incomparablement plus profond et plus fort que ne le fut jamais celui d'aucune femme pour l'époux de son choix. Elle aimait en lui le plus aimable de tous les hommes, après Jésus son divin Fils; elle aimait en lui celui que Dieu lui avait donné pour gardien de sa virginité. Aussi le servait-elle avec une sollicitude admirable, et ne lui parlait-elle qu'avec soumission et respect.

La seconde prérogative de Joseph fut d'être, sur la terre, le père putatif du Fils de Dieu, et de remplir auprès de lui tous les devoirs de la paternité. Ici, la pensée humaine s'arrête effrayée. Tant de grandeur déconcerte l'imagination. Qui aurait jamais soupçonné qu'un homme pût être appelé à une dignité si sublime? Qui aurait cru qu'une simple créature oserait dire au Verbe incarné : *Vous êtes mon fils*, et que celui par qui toutes choses ont été faites dirait à sa créature : Vous êtes mon père sur la terre, comme mon Père éternel l'est dans les cieux? Il est vrai que Joseph n'eut point de part à l'incarnation du Verbe, et que la substance virginale de Marie contribua seule à la formation du corps adorable de notre Sauveur; mais Marie appartenait à Joseph par les lois du mariage le plus légitime, et le fils que Dieu donnait à Marie ne lui appartenait pas à elle seule, il était aussi à son époux. Si Dieu faisait croître mira-

culeusement dans un jardin des fruits délicieux, ces fruits n'appartiendraient-ils pas au maître du jardin, quoiqu'il n'eût rien fait pour les produire [1] ? Le Fils de Dieu naquit miraculeusement dans ce jardin fermé dont parle l'Écriture que Dieu avait mis en la possession de Joseph ; il était donc à lui ; il était véritablement son fils, non pas seulement dans l'opinion des hommes, mais en réalité et devant Dieu. Le Fils de Dieu honorait Joseph : il lui obéissait et lui donnait le nom de père. Joseph, à son tour, aimait le Fils de Dieu comme son enfant ; il veillait sur lui, travaillait pour lui, le défendait contre tout danger et l'appelait son fils. Marie donnait elle-même à Joseph le nom de père de Jésus, et disait au divin Enfant retrouvé dans le temple, au milieu des docteurs : *Voici que votre père et moi nous vous cherchions, bien affligés.* La parole de Dieu est efficace et ne ressemble pas à celle des hommes. Pour Dieu, dire et faire sont tout un, et lorsque Jésus-Christ donne à Joseph le nom de père, Joseph, n'eût-il eu jusque-là aucun droit à ce titre, devient le père de Jésus-Christ. Marie le savait bien ; elle avait entendu ce nom sortir mille fois des lèvres du divin Enfant ; c'est pourquoi bien que consciente de sa virginité et du grand mystère de la divine incarnation, elle n'hésite pas à dire à Jésus en parlant de Joseph : *Votre père.* Que dire des relations intimes de chaque jour, que la paternité de Joseph établissait entre son divin Fils et lui ? Ces relations durèrent pendant trente ans. Que sont après cela les faveurs les plus extraordinaires accordées aux autres saints, même à S. Jean le précurseur, qui versa l'eau du baptême sur le front du Sauveur, et à l'Apôtre bien-aimé qui reposa sa tête sur sa poitrine, pendant la dernière Cène ?

Destiné à des fonctions si relevées, S. Joseph ne pouvait pas manquer d'être doué de toutes les vertus. Dieu donne à chacun les grâces en rapport avec sa vocation. Marie, destinée à devenir la Mère du Fils de Dieu, fut enrichie par lui de tous les dons qu'une créature peut recevoir sans cesser d'être une pure créature. Joseph, destiné à lui servir de père, à représenter auprès de lui le Père éternel sur la terre, devait, à son tour, être digne d'une telle vocation. Il fallait qu'il fût béni entre tous les hommes, comme Marie entre toutes les femmes, et qu'il les surpassât comme elle, en sainteté devant Dieu.

Ajoutez aux dons que Joseph reçut de Dieu, comme autant de moyens nécessaires pour accomplir dignement sa mission, l'avantage inestimable de passer trente années de sa vie dans la familiarité de la très sainte Vierge Marie et du Fils de Dieu fait

[1] Quod in alieno solo nascitur vel ædificatur sub illius dominio cadit cujus est solum. *Instit. de rerum divisione.*

homme. On sait combien est grande l'influence du milieu dans lequel on vit. Il est difficile de ne pas devenir bon, lorsqu'on fréquente assidûment ceux qui le sont déjà. Que l'on mesure donc, si l'on peut, les progrès de Joseph dans la vertu ! Lui, que Dieu avait prévenu de tant de grâces, ne pouvait manquer de profiter de toutes les leçons qu'il entendait, de tous les merveilleux exemples dont il était l'heureux témoin. Il lisait en Jésus et en Marie, comme dans le livre de vie, toutes les maximes de la véritable sagesse; il recueillait avec un soin extrême jusqu'aux moindres de leurs paroles. Quel merveilleux progrès il fit dans la science de Dieu à une telle école ! Quels pas de géant furent les siens, dans la voie de la perfection, à la suite de si parfaits modèles ! Aussi est-il permis de conclure qu'après la perfection de Jésus et de Marie, il n'y en a pas eu de comparable à celle de Joseph. Les patriarches furent grands par leur foi dans le Messie futur; mais Joseph le fut plus encore. Il crut, sur la parole de l'Ange, que le Messie espéré par eux allait naître enfin de la Vierge son épouse, et il vit de ses yeux, il couvrit de ses baisers paternels, il pressa sur son cœur, et nourrit de son pain celui dont ils osaient à peine espérer la naissance après un grand nombre de siècles.

Les saints prophètes virent en esprit et attendirent la venue du Fils de Dieu sur la terre; mais leurs lumières n'étaient que des éclairs qui brillent dans une nuit obscure, et qui laissent à peine distinguer un instant les objets. Le divin soleil de justice brilla pendant trente ans aux yeux ravis de Joseph, et pour ne point blesser ses regards par un trop vif éclat, celui qui est la véritable lumière, la lumière inaccessible, se voila sous les traits d'un enfant. Les plus profonds mystères de l'amour de Dieu pour les hommes n'eurent rien de caché pour Joseph; il vit de ses yeux le Verbe incarné; il le toucha de ses mains; il entendit de sa bouche divine ces paroles dont l'Apôtre dit qu'il n'est pas permis à l'homme de les répéter.

Les apôtres parcoururent les diverses contrées de l'univers pour y porter la connaissance et la foi de Jésus-Christ : Joseph porta Jésus-Christ lui-même entre ses bras. Il le prit pour l'emporter dans la terre d'exil, afin de le dérober à la cruelle jalousie d'Hérode, et la présence du divin Enfant fit taire les oracles des démons en Égypte, et tomber les idoles, disposant ainsi ces peuples barbares à recevoir sa foi.

Joseph n'a pas versé son sang comme les martyrs pour Jésus-Christ. Mais Marie ne l'a pas non plus versé. Cependant elle est appelée par l'Église la reine des martyrs, et nous savons combien elle est digne de ce nom. Pourquoi ne donnerait-on pas à Joseph le titre de roi des martyrs? Ne s'est-il pas exposé à la mort pour le divin Enfant? N'a-t-il pas enduré pour lui les an-

goisses les plus cruelles? N'a-t-il pas épuisé ses forces et sa vie en un dur labeur, pour lui procurer le pain de chaque jour? Il est vrai que la douleur d'accompagner Marie jusqu'au pied de la croix de Jésus sur le Calvaire lui fut épargnée; mais il était au temple de Jérusalem avec elle, au jour de la présentation du Sauveur. Il entendit les paroles de Siméon annonçant le glaive douloureux qui transpercerait le cœur de Marie, et son propre cœur en fut aussi transpercé. Que de fois, lorsque Joseph et Marie se trouvaient seuls ensemble, ne se communiquèrent-ils pas leurs réflexions douloureuses sur l'avenir réservé au divin Enfant? Que de fois ne relurent-ils pas ensemble ces pages déchirantes des prophètes qui racontaient d'avance les scènes cruelles de la passion et de la mort de Jésus? Que de fois Marie et Joseph n'échangèrent-ils pas des regards chargés des larmes les plus amères, à la pensée que les membres délicats de leur fils bien-aimé seraient attachés sur la croix et sa chair adorable mise en lambeaux par les verges et les fouets, au point qu'il n'aurait plus apparence humaine? Sans doute les souffrances des martyrs furent grandes et leur courage héroïque, mais comment les comparer à celles de Joseph, et au courage avec lequel il réprimait ses sentiments douloureux, pour ne pas ajouter aux amertumes de sa très sainte épouse et ne présenter qu'un visage calme et souriant à l'Enfant divin dont la garde lui était confiée?

Après Marie, la Vierge par excellence, Joseph, choisi et préparé de Dieu pour être le gardien de sa virginité, fut évidemment le plus parfait modèle de chasteté virginale qui brilla jamais dans le monde. Pour être digne de vivre avec Jésus et sa divine Mère, de ne les quitter pour ainsi dire jamais, de partager leur toit et leur table, il était nécessaire que rien, ni dans son âme ni dans sa chair, ne ressemblât, même de loin, à la moindre tache, à la moindre imperfection sous ce rapport. La pureté parfaite et inaltérable des chérubins et des séraphins qui se tiennent devant le trône de Dieu au ciel, n'était pas trop pour celui qui devait être le chef de la sainte Famille, pour celui que Dieu lui-même, revêtu de notre humanité, avait le devoir de regarder et de respecter comme le chef de sa famille, comme son père.

Enfin Joseph était juste dans toute la plénitude que comporte ce mot. Il n'était pas le juste par excellence, car ce titre n'appartient qu'à Jésus-Christ, mais il en était, après Marie, l'image la plus fidèle, par la possession de toutes les vertus à un degré sublime, et par l'absence complète de tout défaut et de toute tache.

Jérémie, qui n'était que prophète, et S. Jean-Baptiste, qui n'était que le précurseur du Sauveur, furent sanctifiés dès le

sein de leurs mères; il est difficile de ne pas admettre que Joseph reçut une faveur semblable. Assurément, il ne fut pas exempt, comme sa bienheureuse épouse, du péché originel. Cette exception à la loi universelle n'était faite que pour elle et n'était pas nécessaire pour Joseph, qui ne devait contribuer en rien à l'incarnation du Verbe de Dieu. Mais destiné à gouverner la famille de Dieu sur la terre, destiné à porter devant les hommes, et même devant les anges et devant Dieu, le nom d'époux de Marie et de père de Jésus, il était impossible qu'il demeurât longtemps sous le joug du démon, et sans doute, peu d'instants se passèrent entre le moment qui marqua le commencement de son existence et celui de sa sanctification. Il fallait qu'il fût digne de Jésus, non pas autant que Marie, car les liens qui l'attachaient au divin Enfant n'étaient pas aussi étroits, mais qu'un seul degré le séparât, pour ainsi dire, de sa perfection. Ainsi, un ordre complet régnait dans la sainte Famille. Le fils possédait la sainteté par nature; la mère, par un privilège singulier d'immunité, et le père, par la délivrance anticipée de l'offense originelle et l'avancement de la grâce sanctifiante. S. Anselme, disait le pieux Gerson, démontre en mille manières qu'il était nécessaire qu'il n'y eût point de pureté au-dessous de Dieu semblable à celle de Marie, et moi, je dis, avec proportion, qu'il était tout à fait convenable que l'époux de la Mère de Jésus jouît, selon son degré, des prérogatives de son épouse [1].

La plupart des docteurs et des théologiens qui ont écrit sur ce sujet, Gerson, Isolanus, Jacques de Valence, Thomas Truxillus, Didace de Vega, Salmeron, Osorius, Moralès, pour ne citer que les principaux, s'accordent à regarder Joseph comme confirmé en grâce dès le moment de sa sanctification. S. Augustin avait déjà insinué cette doctrine, en disant que S. Joseph n'a jamais perdu la grâce de Dieu par aucune offense actuelle. Mais les théologiens que nous citons vont plus loin. Ils disent que la volonté libre de Joseph avait été fortifiée par une grâce si puissante et si extraordinaire, qu'elle avait été immuablement fixée dans le bien, non pas pour ne commettre jamais aucun péché, même véniel, car cette sorte de confirmation en grâce était réservée uniquement à Marie, mais pour n'en commettre aucun qui pût le priver de la grâce de Dieu. Il semble que cette seconde faveur soit une conséquence naturelle de la première, et que Dieu, lorsqu'il prévient si libéralement ses amis de ses bénédictions, s'impose une sorte de nécessité de leur faire la grâce

[1] Decuit ut Maria tanta puritate niteret qua sub Deo major nequeat intelligi. Ita decuit ut Joseph tanta prærogativa polleret, quæ similitudinem et convenientiam exprimeret talis sponsi ad talem sponsam de qua natus est Jesus. Et ut colligi potest ex Matth. I, Joseph fuit super omnes homines puros similis virgini gloriosæ. Gerson., serm. *de Nativ. Virginis.*

entière et de les établir en la possession immuable d'un si grand bien.

Nous ne parlerons ni de son humilité, ni de sa résignation et de sa patience admirable, ni de son obéissance parfaite, mais peut-on passer sous silence son amour pour Jésus? Cet amour était peut-être ce qui le rendait le plus cher à sa très sainte épouse, et c'est parce que Joseph a tant aimé Jésus, que Marie se complait tout particulièrement dans l'amour et la dévotion que nous avons pour lui.

Qui pourrait expliquer les transports de son cœur, lorsqu'il vit de ses yeux le Créateur de toutes choses nouvellement né dans la crèche de l'étable de Bethléem; lorsqu'il le vit répandre son sang dans la circoncision; lorsqu'il le vit adoré des Mages et qu'il fut témoin des autres mystères, source intarissable de douceurs pour les âmes religieuses, qui les contemplent seulement en imagination? Qui pourrait raconter les ardeurs qu'il ressentait lorsqu'il tenait, qu'il serrait sur son cœur, qu'il couvrait de ses baisers cet Enfant tout céleste et tout embrasé du feu du divin amour; lorsqu'il le couvrait de ses vêtements, qu'il le portait, qu'il le caressait et qu'il était caressé de lui; lorsque ce petit Enfant, délices de la terre et du ciel, le serrait avec ses petites mains, qu'il le baisait avec sa sainte bouche, et qu'il l'appelait son père; lorsque devenu plus grand, il lui demandait du travail pour s'occuper, qu'il lui obéissait ponctuellement, qu'il travaillait avec lui, et en travaillant lui jetait des regards capables d'allumer des incendies d'amour dans les cœurs les plus glacés du monde? Où était l'esprit de Joseph lorsqu'il voyait cet Enfant balayer la maison, dresser la table, aller à la porte et faire le reste avec la simplicité et la bonne grâce dont il faisait toutes choses? Mais lorsqu'il ouvrait sa bouche sacrée, qu'il les entretenait des choses de Dieu, quel cœur ne se fût pas fondu de joie et d'amour? Laissons aux âmes pieuses le soin de compléter ces touchantes considérations, et disons seulement qu'après Marie nul n'a aimé Jésus au ciel et sur la terre comme le bienheureux Joseph.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici nous amène à conclure que Dieu, après avoir fait de Joseph l'époux de Marie et le père de Jésus sur la terre, ne voulut pas le séparer de son épouse et de son fils adoptif dans le royaume du ciel. Tant de grâce, de vertu et de sainteté donnait à Joseph des droits particuliers dans la maison du Père céleste, et l'on ne peut douter que sa place soit la première après celle de sa sainte épouse. La sainte Famille de la terre n'a pas ses liens brisés parce qu'elle est transportée au ciel, seulement l'ordre véritable, qui ne paraissait pas aux yeux des hommes, y brille dans tout son éclat. Joseph, que les hommes regardaient comme le chef de famille

et qui l'était en effet, adore celui qui a voulu être son fils et qu'il adorait déjà comme son Dieu dans l'étable de Bethléem. Il révère Marie son épouse comme la Mère de son Dieu et la Reine du ciel et de la terre; mais déjà, pendant sa vie mortelle, il reconnaissait en elle ces titres glorieux, bien qu'elle se montrât et qu'elle fût la plus humble et la plus obéissante des épouses. Les liens qui unissaient cette Trinité de la terre subsistent encore. Jésus, Marie, Joseph, forment un ordre particulier : c'est la famille de Dieu. Les anges et les saints sont les amis et les serviteurs de cette famille.

Les écrivains ecclésiastiques disent encore que le ministère rempli par Joseph auprès du Sauveur a été pour lui une source de mérites, auxquels ceux des autres saints ne sauraient être comparés. Sa dignité de père donnait à tous les services qu'il rendait à Jésus un prix particulier. Or, quels services ne lui a-t-il pas rendus pendant le cours de trente années ? Sans doute, notre divin Sauveur a dit : *Chaque fois que vous avez fait du bien à l'un des plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* [1], et c'est le grand motif du merveilleux dévouement des saints pour le service du prochain ; mais il est vrai néanmoins que les services rendus directement à la personne même de Notre-Seigneur, pendant sa vie sur la terre, avaient un prix particulier, et que les mérites amassés par Marie et Joseph, en servant le divin Enfant, l'emportent infiniment sur tous les autres.

Les mêmes pieux et savants auteurs disent encore qu'un des moyens les plus puissants pour avancer dans la grâce de Dieu et, par conséquent, plaire chaque jour davantage à la bienheureuse Vierge Marie, c'est d'avoir la faveur de S. Joseph. Dieu se plaît aux honneurs que nous rendons à ceux qu'il honore lui-même ; il n'est point jaloux de leur gloire qui remonte tout entière jusqu'à lui. Mais s'il en est ainsi pour les honneurs rendus à tous les saints ; que dire de ceux qui ont la très sainte Vierge et S. Joseph pour objet? *La gloire d'un homme*, dit l'Ecclésiastique, *vient de l'honneur de son père, et c'est le déshonneur d'un fils qu'un père sans honneur* [2]. N.-S. Jésus-Christ, en se faisant homme, s'est soumis aux lois qui régissent les hommes ; la gloire de Joseph l'honore, et ce serait pour lui et pour Marie un sujet de confusion, que leur père et leur époux fût à peu près inconnu sur la terre, et traité comme un personnage de peu de conséquence. Aussi Dieu prend-il soin de glorifier Joseph. Il invite lui-même, par l'attrait de sa grâce et

[1] Quandiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. MATTH., XXV, 40.

[2] Gloria enim hominis ex honore patris sui, et dedecus filii pater sine honore. *Eccli.*, III, 13.

par les bienfaits dont il établit Joseph le dispensateur, à recourir à son intercession, à le bénir, à lui rendre un culte chaque jour plus digne et plus solennel. Marie, de son côté, habituée à traiter Joseph avec tout le respect, toute la déférence et toute l'affection qu'elle lui devait sur la terre, comme à son époux, véritable chef de la sainte Famille, tiendrait peu de compte du culte dont elle serait l'objet, si Joseph était délaissé. Les hommages rendus à Joseph sont, en quelque manière, plus agréables à Marie que ceux dont elle est directement l'objet. C'est que les sentiments légitimes sur la terre le sont aussi dans le ciel; loin de disparaître, ils grandissent et atteignent la perfection la plus complète.

On peut inférer de ces considérations la grandeur de l'autorité et du crédit dont S. Joseph jouit dans les cieux. Les prières des autres saints ne sont que des prières; celles de Joseph, qu'elles s'adressent à Jésus ou à Marie, ont un cachet d'autorité; elles ressemblent, par leur efficacité, à des ordres. Jésus et Marie, tenus de lui obéir sur la terre, quoiqu'ils fussent en réalité ses supérieurs, se plaisent à lui obéir encore dans le ciel, ou plutôt, sans attendre ses ordres, car il n'en donne plus, ils épient ses moindres désirs pour les exaucer à l'instant.

Si donc nous voulons obtenir quelque grâce de la part de Dieu, demandons-la d'abord par l'intercession de Marie et par ses mérites incomparables; mais si nous craignons que ce ne soit pas assez pour assurer le succès de notre prière, adressons-nous à Joseph. Ce que Marie ne demanderait pas pour nous à son divin Fils, à cause de notre indignité, ou pour quelque autre motif, elle ne refusera pas de nous l'obtenir, si nous le demandons par les mérites de son saint époux. Elle nous dit comme autrefois Pharaon aux Egyptiens : *Allez à Joseph.* Il n'est pas de danger, pas de nécessité si pressante dans laquelle on ne puisse et on ne doive se recommander à lui. Il est le modèle et le patron de la vie intérieure; il aime à nous venir en aide dans les besoins temporels; c'est par son intercession que l'on obtient la grâce d'une bonne et sainte mort, ce qui est le couronnement de toutes les grâces.

Voici, pour terminer, quelques pratiques de dévotion en l'honneur de S. Joseph, propres à attirer les bénédictions de ce saint patriarche, en même temps que celles de Jésus et de Marie sa très sainte épouse :

Honorer son image. Sainte Thérèse le fit avec un grand zèle. Elle plaçait cette sainte image à l'une des portes de chacun de ses monastères et celle de Marie à une autre porte, selon que Notre-Seigneur le lui avait recommandé dans une vision.

Célébrer pieusement sa fête, celle de son Patronage et celle de ses Fiançailles avec la très sainte Vierge.

Sanctifier, par quelques exercices particuliers en son honneur, le mercredi de chaque semaine, et le mois de mars tout entier qui lui sont consacrés.

Célébrer ou faire célébrer la messe en son honneur, et communier de temps en temps.

Lui adresser chaque jour quelque pieuse prière.

Aimer à méditer sur les mille services qu'il rendit, avec tant de sollicitude, à Jésus et à Marie, pendant les trente années qu'il eut le bonheur de passer avec eux sur la terre.

Méditer sur les joies et les douleurs de Joseph en ce monde, comme on le fait sur les joies et les douleurs de Marie. Si l'on en croit le pieux et savant Carthagène [1], S. Joseph daigna enseigner lui-même cette pieuse pratique à deux religieux de l'ordre de S. François. Il les avertit, s'ils voulaient lui être agréables, de réciter chaque jour sept *Pater* et sept *Ave Maria*, en l'honneur de ses sept joies et de ses sept douleurs. On remarquera ici qu'il n'est pas nécessaire de savoir, ou de chercher dans des livres, des prières particulièrement composées en l'honneur de S. Joseph ; celles qui s'adressent à Dieu et à Marie, lorsqu'elles sont dites en union avec lui, sont les plus agréables à son cœur. Voici les sept joies que le bienheureux époux de Marie aime à nous voir méditer : la *première* de ces joies fut l'apparition de l'Ange, qui vint dissiper la cruelle anxiété dans laquelle il fut plongé lorsque, ignorant encore le grand mystère de l'Incarnation, il reconnut que la bienheureuse Vierge était sur le point de devenir mère. La *seconde*, lorsqu'il vit les anges adorer le divin Enfant dans l'étable de Bethléem, et qu'il les entendit chanter en son honneur des cantiques de louange. La *troisième*, lorsqu'il imposa au Fils de Dieu fait homme le doux nom de Jésus, selon que l'Ange l'en avait averti. La *quatrième*, lorsqu'il entendit de la bouche de Siméon, que Jésus serait cause de la résurrection et du salut des hommes. La *cinquième*, lorsque, se réfugiant en Egypte, il vit les idoles renversées par terre et brisées, parce qu'elles ne pouvaient subsister en la présence du Sauveur. La *sixième*, lorsque l'Ange l'avertit qu'il était temps de retourner en Judée, parce que ceux qui avaient juré la perte du divin Enfant étaient morts. La *septième* enfin, quand, avec Marie, il retrouva Jésus au Temple, au milieu des docteurs, après l'avoir cherché l'espace de trois jours.

Les sept douleurs de Joseph peuvent être énumérées ainsi : La *première*, lorsqu'il reconnut, avant que l'Ange lui eût révélé le mystère de l'Incarnation, que Marie était sur le point de devenir mère. La *seconde*, quand il vit le Fils de Dieu fait homme, né dans la pauvre étable de Bethléem, exposé au froid

[1] CARTHAGEN., tom. II, l. IV, hom. 3.

et à toutes sortes de privations. La *troisième*, lorsqu'il le vit, dans la cérémonie de la circoncision, commencer de verser son sang pour le salut des hommes. La *quatrième*, lorsqu'il entendit le saint vieillard Siméon annoncer à Marie qu'un glaive de douleur lui transpercerait le cœur. La *cinquième* fut la persécution d'Hérode et la fuite en Egypte. La *sixième*, l'obligation, à son retour d'Egypte, de se retirer à Nazareth, pour échapper à la cruauté d'Archélaüs qui n'était pas meilleur que son père. La *septième* enfin, lorsque Jésus, à l'âge de douze ans, se sépara de Marie et de Joseph qui le cherchèrent pendant trois jours, en proie à une douleur inexprimable.

Il est encore d'autres pratiques de dévotion envers S. Joseph, que l'on trouve dans les manuels de piété ; il appartient à chacun de voir ce qu'il peut faire, et ce dont il espère un plus grand bien pour son âme. Il importe assez peu que l'on choisisse une pratique préférablement à une autre : ce qui importe, ce qui est nécessaire, si l'on veut prouver son amour envers Jésus et envers Marie, c'est de faire quelque chose en l'honneur de Joseph, autant que possible chaque jour, et de le faire avec un amour véritable et une confiance entière. Marie attend cela de nous pour son époux bien-aimé. Nous avons tout à gagner si nous le faisons, et l'on peut dire qu'il ne nous reste rien à craindre.

§ IV. — *Huitième marque d'amour : Aimer les âmes, qui sont chères à Marie, et travailler à leur salut.*

Si le feu prenait à la maison de l'un de nos amis, quelle meilleure preuve pourrions-nous lui donner de notre affection, que de tout faire et de tout tenter pour éteindre l'incendie, ou sauver du moins les objets auxquels il tient le plus ? La maison de Dieu, qui est aussi la maison de Marie, c'est la sainte Eglise. Qui ne serait effrayé de l'incendie dévastateur que le péché y allume chaque jour en mille endroits différents ? Cet incendie dévore les âmes, ces joyaux précieux qui ont coûté à Jésus tant de sang, et à Marie tant de larmes. Si donc nous aimons Dieu, si nous aimons Marie, nous ferons l'impossible pour limiter au moins les ravages de cet incendie affreux, et pour sauver quelques-unes des âmes qui se perdent.

Nous savons combien la bienheureuse Vierge Marie tient au salut des âmes. Elle sait que Dieu les aime d'un amour infini ; que c'est pour les sauver qu'il s'est incarné dans son sein. Serait-elle la Mère de Dieu, existerait-elle même, s'il n'y avait pas eu d'âmes à sauver des flammes de l'enfer pour leur ouvrir les portes du ciel ? Pour le salut de ces âmes, elle a porté l'esprit de sacrifice jusqu'à consentir à l'immolation de son divin Fils

sur la croix. Il semble donc que nous ne puissions donner à Marie une plus belle marque de notre amour qu'en travaillant, selon nos forces et notre vocation, au salut des âmes. Ajoutez que ces âmes rachetées au prix du sang de Jésus, avec le consentement de sa Mère, appartiennent à Marie à un titre sacré. Jésus-Christ les lui donna comme ses enfants, au moment d'expirer sur le Calvaire. Elle est réellement leur mère. Elle a pour elles un cœur de mère mille fois plus aimant que celui de la mère la plus tendre. Quelle reconnaissance une mère n'aurait-elle pas envers celui qui sauverait son fils bien-aimé du milieu d'un brasier ardent ? Jugez par là de la reconnaissance de Marie pour ceux qui sauvent les âmes, parce qu'elles lui appartiennent, du brasier éternel de l'enfer. Que de saints eussent donné mille fois leur vie pour le salut d'une seule âme? Que de généreux missionnaires, que de zélées religieuses même, malgré la faiblesse de leur sexe, ne voyons-nous pas braver tous les périls, s'exposer à toutes les fatigues, à toutes les privations, à une mort hâtive et souvent cruelle, loin de leur patrie et de toute consolation, pour porter à de pauvres peuplades, plongées dans l'idolâtrie, les lumières de la foi ? Ceux qui se dévouent ainsi n'ont cependant qu'une étincelle de charité, ou plutôt leur charité n'est rien comparée à celle de Marie. Comment cette auguste Vierge pourrait-elle être insensible à la perte des âmes, ou indifférente aux efforts que quelques-uns font pour les sauver? Ces âmes lui appartiennent et sont sa principale richesse après Jésus, parce qu'elle est leur reine. Elles sont les épouses de son Fils bien-aimé. Elles sont ses filles, conçues dans son sein, nourries de son lait, élevées par ses soins. Qu'on dise s'il est possible qu'une telle mère voie sans regret la perte de ses chers enfants, et que son cœur ne soit pas pénétré d'une reconnaissance infinie pour ceux qui se jettent à corps perdu, au milieu des dangers, pour les sauver?

Quiconque aime véritablement Marie travaillera de toutes ses forces au salut des âmes. L'indifférence sur ce point lui semblerait une monstruosité, un crime impardonnable contre elle-même, en même temps que contre son divin Fils, qui les a rachetées au prix de tant de travaux et de souffrances. Il est vrai que tous ne sont pas appelés à travailler au bien des âmes de la même manière; mais tous le doivent faire, selon leur vocation, et les circonstances au milieu desquelles ils se trouvent. N.-S. Jésus-Christ ne fait pas d'exception lorsqu'il dit par la bouche de l'Ecclésiastique : « Dieu a ordonné à chacun de « veiller sur son prochain [1]. » Si l'on n'est pas appelé à imiter les missionnaires, ni à prêcher le saint Evangile, pour conver-

[1] Mandavit unicuique (Deus) de proximo suo. *Eccli.*, XVII, 12.

tir les pécheurs et affermir les justes dans le bien, on peut toujours s'affliger de la perte des âmes, on peut gémir sur les péchés qui se commettent. Mais ce n'est pas assez ; il n'est personne qui ne trouve, ou ne puisse faire naître l'occasion de donner un bon exemple, de dire une bonne parole. Il n'est personne surtout qui ne puisse prier. La prière est puissante pour le bien des âmes ; on ne saurait assigner de bornes à son efficacité. Ce ne sont point les pieuses instructions de Monique à Augustin pendant son enfance, ce ne sont point ses conseils accompagnés de larmes, mais ses prières et ses supplications ardentes vers le Seigneur, qui ont converti son fils et donné à l'Eglise le plus illustre des docteurs. On dit que sainte Thérèse, sans quitter la solitude de son cloître, n'a pas ramené à Dieu moins d'âmes que les plus illustres et les plus saints prédicateurs de l'Evangile. Le second livre des Machabées nous donne, au chapitre xve, un exemple de la puissance de l'intercession des saints. Judas Machabée, pour réconforter les quelques vaillants qui s'étaient attachés à lui afin de combattre les ennemis de Dieu et de la patrie, leur fit part d'une vision qu'il avait eue. Il vit *Onias qui avait été grand prêtre, homme de bien et bienveillant, modeste dans le regard, réservé dans ses mœurs, agréable dans ses discours, et qui dès l'enfance était exercé à la pratique des vertus, tendant les mains et priant pour tout le peuple des Juifs. Après cela lui apparut aussi un autre homme, vénérable par l'âge et la gloire et le caractère de la grande majesté qui l'environnait. Et Onias prenant la parole avait dit : Voici l'ami de ses frères et du peuple d'Israël; voici celui qui prie pour le peuple et pour toute la sainte cité, Jérémie le prophète de Dieu. Et Jérémie avait tendu la main droite, et avait donné à Judas un glaive d'or en disant : Prends ce saint glaive, don de Dieu, avec lequel tu extermineras les ennemis de mon peuple d'Israël.* Moïse priait aussi, et la force de sa prière était telle qu'elle liait, pour ainsi dire, les mains du Dieu tout-puissant, et ne lui permettait pas de laisser agir sa justice contre les coupables. David exprime ainsi la puissance de l'intervention de Moïse : *Ils oublièrent le Dieu qui les avait sauvés, qui avait fait de grandes choses en Egypte, des choses merveilleuses dans la terre de Cham, des choses terribles dans la mer Rouge. Et il avait dit qu'il les perdrait entièrement, si Moïse, son élu, ne se fût tenu sur la brèche, en sa présence, afin de détourner sa colère, pour qu'il ne les perdit pas entièrement.*

S. Paul ne cherchait pas ailleurs que dans la prière le merveilleux succès de sa prédication. Il le dit lui-même dans le

[1] *Ps.* cv, 21 et seq.

livre des Actes. *Pendant trois ans*, dit-il aux fidèles d'Ephèse, *je n'ai cessé jour et nuit d'avertir avec larmes chacun de vous et maintenant je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, à celui qui est puissant pour édifier et pour donner un héritage parmi tous les sanctifiés* [1]. Ainsi faisaient tous les saints. Mais si nous voulons donner à nos prières une efficacité plus grande et plus assurée, c'est par Marie qu'il faut prier pour les âmes. Comment ne nous accorderait-elle pas ce qu'elle désire mille fois plus ardemment que nous, mais qu'elle n'accomplira cependant point, si nous ne le lui demandons avec instances, car tel est l'ordre établi par la bonté et la justice de Dieu?

Que nous travaillions au salut des âmes seulement par nos prières, ou que nous le fassions aussi de quelque autre manière, l'essentiel est de mettre généreusement la main à l'œuvre et de ne pas regarder à nos peines et à nos fatigues, lorsqu'il s'agit d'être agréable à Dieu et à Marie. Si l'on porte le feu sacré du zèle dans son cœur, il faut de toute nécessité qu'il paraisse. Il jaillira, pour ainsi dire, des yeux et de la bouche; il sortira des pieds et des mains, de tous les membres; car les regards, les paroles, les actions, les démarches, tout révélera ce feu divin dont le cœur sera consumé. C'est ce que S. Paul réclame de son disciple Timothée, quand il dit : *Annoncez la parole, insistez à temps et à contretemps, reprenez, suppliez, menacez en toute patience et doctrine* [2]. Il veut que son disciple annonce la sainte doctrine sans se lasser jamais, qu'il presse les consciences, qu'il ne craigne pas de se rendre importun, qu'il emploie les prières, les reproches, les menaces, qu'il n'y ait rien enfin qu'il ne mette en œuvre. Ce qu'il conseille à Timothée, il le pratique lui-même d'une manière admirable. Il se fait Juif avec les Juifs, Gentil avec les Gentils, faible avec les faibles, pour les conduire tous à Jésus-Christ. Il prend soin des fidèles comme de ses propres enfants. Il va, il vient, il s'empresse, il se fait tout à tous pour gagner leurs âmes. Il instruit tous ceux qu'il rencontre; il leur fait part des promesses de la vie éternelle; il prie pour eux le jour et la nuit; il console, il épouvante, il chasse les démons. Que ne fait-il pas? Sa présence, ses lettres, ses disciples, tout lui sert pour un seul et unique but. Il relève ceux qui sont tombés, affermit ceux qui se tiennent debout, soulage les infirmes, réconforte les pusillanimes, résiste aux méchants; il tient mille rôles différents, et

[1] Per triennium nocte et die non cessavi cum lacrymis monens unumquemque vestrum. Et nunc commendo vos Deo, et verbo gratiæ ipsius qui potens est ædificare in sanctificatis omnibus. *Act.*, xx, 31, 32.

[2] Prædica verbum, insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina. *II. Timot.*, iv, 2.

toujours c'est la charité qui l'inspire. Elle est le grand ressort de sa vie, ou plutôt il est tout charité. Il semble qu'il ait été transformé en amour, comme une masse de fer jetée dans la fournaise se transforme en une masse de feu. Tel a été S. Paul, et tels ont été tous les saints, à des degrés divers ; tels nous devons être aussi, si la véritable charité est en nous, si nous aimons Jésus et avec lui sa très sainte Mère. L'Epoux des Cantiques a dit que le zèle est plus fort que la mort; que ses feux sont des brandons allumés et que toute l'eau du monde ne les saurait éteindre [1]. Les effets produits par l'amour de Dieu et des âmes prouvent bien la vérité de cette parole, car il faut avouer qu'il produit des effets merveilleux dans les âmes où il règne sans partage. Il leur fait mépriser la douceur de la vie présente, les amis, les parents, la patrie, l'honneur et la vie même. Il leur fait regarder comme des frères les hommes qui leur étaient les plus étrangers du monde, et chérir à l'égal de leurs plus chers amis ceux qui les poursuivent de leur haine. Il leur fait fuir les joies de ce monde comme le monde fuit la mort, et rechercher les sacrifices et les souffrances, comme il recherche les honneurs et les plaisirs. Ils ont embrassé la croix comme l'unique bien de cette vie. Il les rend impitoyables à eux-mêmes, infatigables dans les travaux, insensibles aux injures, insatiables de tourments. Ils voudraient avoir mille mains pour travailler pour Dieu, mille pieds pour courir après les âmes égarées, mille langues pour parler de sa miséricorde infinie et enseigner les voies de ses commandements, mille vies pour les sacrifier, mille intelligences pour trouver de nouveaux moyens de glorifier Dieu et de sauver les âmes, mille mondes à conquérir. Que le monde vante tant qu'il voudra ses serviteurs ou plutôt ses esclaves ; qu'il publie à grand bruit ce qu'ils ont fait et entrepris pour gagner ses faveurs, on peut le dire à la gloire de Dieu et de sa très sainte Mère, à l'honneur aussi de leurs fidèles serviteurs : ce que les partisans du monde ont fait n'est pas comparable à ce qu'ont fait les serviteurs de Jésus et de Marie. Voilà les modèles que nous devons suivre et que nous suivrons si nous avons un peu d'amour pour Jésus et pour sa très sainte Mère.

§ V. — *Neuvième marque d'amour : Pratiquer la miséricorde à cause de Marie.*

L'Eglise salue la bienheureuse Vierge Marie du titre de *Mère de miséricorde*. Celui dont le cœur n'est pas touché, lorsqu'il

[1] Fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio. Lampades ejus lampades ignis atque flammarum. Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem nec flumina obruent illam. *Cant.*, VIII, 6, 7.

voit ses frères en quelque nécessité, ne ressemble donc pas à cette auguste Mère. S'il était véritablement son enfant, s'il l'aimait d'un amour tendre et généreux, il ne serait pas insensible aux souffrances et aux besoins de ceux qu'elle chérit elle-même, comme ses fils bien-aimés. Au contraire, rien ne prouve l'amour pour Marie comme la compassion et la miséricorde pour ceux qui lui sont chers.

Marie est la mère d'une innombrable famille dans laquelle se trouvent beaucoup de pauvres et de nécessiteux. A l'exemple de son divin Fils, elle aime surtout les petits et les pauvres. Elle dit comme Jésus : *Ce que vous ferez à l'un des moindres de mes enfants, c'est à moi-même que vous le ferez*. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'elle est leur mère? En sa qualité de mère de miséricorde, les petits et tous ceux qui souffrent ont un droit particulier à sa tendre sollicitude, et quiconque a pour elle de l'amour partage cette sollicitude et cette tendresse. Une autre considération qui doit nous porter à la miséricorde envers ceux qui souffrent, par amour pour Marie, c'est que nous procurons ainsi à cette très bonne Mère l'occasion de nous combler nous-mêmes des plus riches faveurs. Si elle se plaît à nous voir faire du bien à plusieurs de ses enfants, qui peut-être n'en profiteront pas, ou même en abuseront pour leur perte, jugez de la consolation qu'elle éprouve à pouvoir nous récompenser de ce bien, nous qui l'aimons et qui nous efforçons de devenir chaque jour plus dignes de son amour et de celui de Jésus. Elle est incomparablement plus soigneuse de nos intérêts que nous ne pouvons l'être nous-mêmes, et nous ne saurions lui donner une joie plus grande que d'accomplir des œuvres qui avancent celle de notre salut. Or il n'en est pas que Dieu récompense plus généreusement que les œuvres de miséricorde. C'est à elles qu'il attribuera le bonheur des élus au jour du jugement général. Il dira aux élus : *Venez, les bénis de mon Père; possédez le royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais sans asile et vous m'avez recueilli; nu et vous m'avez vêtu; malade et vous m'avez visité; en prison et vous êtes venus à moi* [1].

Aussi la bienheureuse Vierge Marie ne laisse-t-elle perdre aucune de nos œuvres de miséricorde. La moindre aumône faite à un pauvre, la Mère des pauvres la reçoit aussitôt comme faite à elle-même, et la présente à son divin Fils, avant que le

[1] Tunc dicet Rex his qui a dextris ejus erunt : Venite, benedicti Patris mei, possedite paratum vobis regnum a constitutione mundi. Esurivi enim et dedistis mihi manducare; sitivi et dedistis mihi bibere; hospes eram et collegistis me; nudus et cooperuistis me; infirmus et visitastis me; in carcere eram, et venistis ad me. MATTH., XXV, 34 et seq.

pauvre lui-même ait eu le temps de dire un simple merci. Quelle joie pour ceux qui donnent par charité et par amour pour Jésus et Marie, s'ils avaient les yeux assez purs pour voir ce qui se passe au ciel, et comment le bien qu'ils font y est apprécié; avec quelle affection la sainte Vierge l'accueille comme fait à elle-même et l'offre à son divin Fils; comment le Sauveur l'envisage et quel prix il y attache, pour avoir passé par les mains de sa très sainte Mère! Comme ils avanceraient dans les voies de la miséricorde et comme ils en multiplieraient les actes! Car si le pieux solitaire qui entendit un jour compter tous les pas qu'il faisait pour le service de Dieu, les multiplia autant qu'il put, tout le reste de sa vie, ceux qui exercent la miséricorde, s'ils voyaient la joie que le ciel prend à leur charité, se persuaderaient de même n'avoir jamais assez fait, ni assez tôt. Ils ne négligeraient aucune occasion, ni aucun moyen, de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin.

On pourrait apporter d'autres motifs puissants et nombreux d'exercer la miséricorde, et de le faire par amour pour Jésus-Christ et pour sa divine Mère; mais il suffit de ce que nous avons dit, et il est plus à propos d'indiquer quelques manières de pratiquer cette vertu.

Avant tout, il faut être animé d'un grand désir de soulager les malheureux, par amour de Dieu et de la très sainte Vierge. C'est là le point principal, ce que Dieu est en droit d'attendre et qu'il attend en effet de tous, sans exception aucune. Ce désir seul donne aux actes leur véritable mérite, et s'il est bien vrai, il supplée largement aux actes eux-mêmes qui seraient impossibles. D'où il suit que les plus pauvres et les plus dépourvus de moyens de venir extérieurement en aide au prochain, n'en sont pas moins à même de pratiquer la miséricorde devant Dieu, et d'acquérir des mérites qui ne le cèdent en rien à ceux des autres. La source de leur mérite est leur volonté; c'est un trésor qui ne ressemble pas à ceux des riches de ce monde; on peut y puiser toujours, sans l'épuiser jamais. S'ils n'ont pas d'or à donner, ils ont leurs bons désirs, que personne ne saurait leur enlever. Ils peuvent aussi prier pour les nécessiteux; ils peuvent les recommander à la Mère de miséricorde et la supplier de pourvoir à leurs besoins. Marie trouvera le moyen de le faire. Ils jouiront ainsi devant elle de tout le mérite d'avoir soulagé ces malheureux, et ils auront procuré de plus à un autre l'avantage inappréciable d'accomplir l'acte matériel de charité qui leur était impossible. Ce sont ces pieux désirs des serviteurs de Dieu, miséricordieux mais pauvres, qui donnent souvent du soulagement à ceux qui souffrent et le font venir du côté d'où on devait le moins l'attendre.

Mais si l'on peut réellement faire quelque chose, il ne faut pas

s'en tenir au simple désir, à des sentiments inefficaces de miséricorde et de compassion. Il faut faire le peu qu'on peut, sinon ces désirs et ces sentiments, tout ardents qu'on les suppose, ne sont qu'illusion et mensonge. Si l'on a peu, il faut donner peu, mais le faire avec plaisir, et laisser voir qu'on est heureux de donner. Il faut le faire, en même temps, avec une intention bien arrêtée d'être agréable à Dieu et à Marie. Sainte Elisabeth, fille du roi de Hongrie, étant encore tout enfant, n'avait pas de grands trésors à donner aux pauvres; mais sa dévotion envers la Mère de Dieu lui faisait trouver des moyens en rapport avec son âge et sa condition, pour leur venir en aide. Elle mettait toujours quelque chose à part de l'argent qu'on lui accordait pour ses menus plaisirs, et s'en servait pour assister les pauvres. Elle leur faisait l'aumône pour l'amour de la sainte Vierge, et leur demandait en échange un *Ave Maria*. S. Grégoire rapporte que le bienheureux Adéodat, cordonnier de profession, s'en allait tous les samedis à l'église de S.-Pierre de Rome, où il distribuait aux pauvres, en l'honneur de la Reine du ciel, ce qu'il avait gagné pendant la semaine. Sainte Catherine de Sienne, demeurant encore en la maison de son père, était surveillée de près, pour qu'elle ne fît pas d'aumônes exagérées. Un jour qu'on allait jeter un peu de farine gâtée, elle se mit en devoir, avec une grande confiance en Dieu et en Marie, de faire un peu de pain pour les pauvres, avec cette farine, car elle n'ignorait pas que la saison était dure pour les malheureux. La bienheureuse Vierge Marie eut cette charité pour agréable, à ce point qu'elle vint visiblement travailler avec Catherine à la confection de ce pain. Elle y laissa une double bénédiction; car non seulement le pain fait avec cette farine gâtée fut excellent, mais de plus il fut tellement multiplié, qu'encore que l'on en donnât largement aux pauvres, l'espace de plusieurs semaines, la provision ne s'épuisait pas.

Si la très sainte Vierge aime que l'on donne pour l'amour d'elle, il lui est aussi extrêmement agréable que l'on ne refuse jamais, du moins autant qu'on le peut, ce qui est demandé en son nom. Il est certain, d'autre part, que refuser quelque chose demandé au nom de Marie, lorsqu'on peut l'accorder, serait blesser profondément son cœur maternel.

Que dire des soins prodigués aux malades pour l'amour de Marie? C'est pour son divin Fils et c'est pour elle, que tant de milliers de jeunes vierges renoncent au monde et à toutes les espérances d'ici-bas, pour se consacrer au service des malades, sans en espérer d'autre récompense en ce monde que l'oubli et l'ingratitude; il faut dire plus, dans les temps où nous sommes, l'outrage et la persécution. Mais l'amour de Jésus et de Marie est plus fort que tout; il donne à une jeune fille timide la force

de tout braver et de tout souffrir, pour être miséricordieuse, à l'exemple du Père céleste et de la Mère de miséricorde. Cet amour bâtit les monastères et les hôpitaux ; il les peuple d'anges terrestres qui ont des adoucissements pour toutes les souffrances, des consolations pour toutes les douleurs [1].

Mais de tous les actes de miséricorde que la bienheureuse Vierge Marie se plaît à nous voir accomplir, pour l'amour d'elle, il n'en est pas peut-être de plus agréable à son cœur que ceux qui ont pour objet les âmes du purgatoire. Les maux que l'on endure en ce monde ne sont rien, comparés à ceux des pauvres âmes renfermées dans ce lieu d'expiation. De plus, ces âmes sont saintes aux yeux de Dieu et de Marie. Elles ne peuvent plus pécher et leur salut est assuré. Seulement il faut qu'elles achèvent de se purifier des moindres taches, qu'elles fassent une pénitence qui n'a pas été faite pendant leur vie, alors qu'elle eût été incomparablement plus légère. Dieu a voulu, dans son infinie miséricorde, qu'il nous fût possible de leur venir en aide. Il attend de nous ce service, car ces âmes que sa justice punit lui sont infiniment chères. Marie l'attend aussi. En elle la justice ne contre-balance pas la miséricorde, car elle est la Mère de miséricorde, et Dieu ne lui a pas confié

[1] On fait grand bruit de notre temps des remèdes qu'il conviendrait d'apporter aux maux qui menacent d'amener sous peu la ruine de la société actuelle. Voici comment l'Eglise, inspirée par l'amour de Dieu et de sa très sainte Mère, arrivait autrefois à résoudre la question sociale. Nous copions textuellement le P. Poiré *dans la Triple Couronne*, tr. IV, ch. VI.

« Il faut que je confesse qu'à peine crois-je qu'il se puisse rencontrer d'une part plus de charité, et de l'autre plus de dévotion envers la sainte Vierge qu'il s'en voit en la ville de Naples, où quasi tous les lieux de miséricorde sont érigés sous le nom de la Mère de Miséricorde. Entrez seulement dans cette grande ville, la capitale d'un beau royaume; de quelque côté que vous tourniez le pied, vous remarquerez des vestiges de la piété tant ancienne que moderne. Vous y verrez un grand hôpital qu'on appelle Notre-Dame du Peuple, et communément, des Incurables, où il y a une grande quantité de malades de toutes sortes de maladies, sans y comprendre l'appartenance des Filles Repenties, qui sont d'ordinaire plus de deux cent soixante-dix. Il y a de revenu soixante et six mille ducats, sans les aumônes qui montent par communes années à plus de deux mille ducats. Vous entendrez parler de Notre-Dame de Jésus, de la Rédemption des captifs, d'où, de trois en trois ans, l'on dépêche un commis en Mauritanie, avec la rançon de quatre-vingts ou cent captifs choisis entre ceux qui sont du royaume de Naples. On vous montrera les maisons de Notre-Dame du mont de piété, où les pauvres trouvent de l'argent à emprunter sans intérêt ; Notre-Dame de la Miséricorde, où l'on pratique quasi tous les offices de charité qui se peuvent exercer, tant pour les corps que pour les âmes des affligés; Notre-Dame du mont de la Nativité, où l'on vaque spontanément au soulagement des pauvres honteux ; Notre-Dame de Lorette, où l'on entretient de petits orphelins, jusqu'au nombre de deux cents; Notre-Dame de la Colonne, où l'on retire les coureurs et les vagabonds; Notre-Dame de la Visitation des pauvres; Notre-Dame de la Conception ; Notre-Dame de la Clarté ; Notre-Dame de Constantinople ; Notre-Dame de la Solitude, où l'on élève de pauvres filles à la vertu,

le soin de juger et de punir. Ces âmes lui sont bien chères et elles souffrent beaucoup. Nous pouvons les arracher à leurs tourments et leur ouvrir le ciel : quelle obligation Marie, qui est leur mère, ne nous aura-t-elle pas? Lorsque nous prions pour un pécheur, notre prière peut être inutile par la résistance même que ce pécheur fait à la grâce ; mais pour les âmes du purgatoire, toutes nos prières sont utiles et Marie se sert de toutes pour les soulager et les délivrer. Si donc nous aimons Marie, procurons-lui cette consolation; prions, faisons de bonnes œuvres, gagnons des indulgences, et remettons-lui tout entre les mains, pour qu'elle en use à son gré en faveur des âmes qui lui sont les plus chères. Donner tout à Marie, même les mérites expiatoires que l'on pourrait se réserver, voilà sans doute un des actes d'amour les plus parfaits qu'il nous soit possible d'exercer envers elle.

§ VI. — *Dixième marque d'amour : Témoigner notre reconnaissance à Marie pour ses bienfaits.*

Ce qui donne aux libéralités leur véritable prix, c'est moins la valeur des bienfaits considérés en eux-mêmes, que les dispositions intérieures de celui qui les accorde. De même, la

en l'une desdites maisons, jusqu'à deux cent cinquante, ès autres plus ou moins, selon qu'il y a de quoi ; Notre-Dame de la Charité ; Notre-Dame du Secours ; Notre-Dame du Refuge ; Notre-Dame du Carminel, en chacune desquelles on nourrit quelque quantité de pauvres femmes. Mais parmi tous ces lieux d'hospitalité et de piété chrétienne, vous ne remarquerez rien de pareil à la maison de l'Annonciade, soit en bâtiments, soit en revenus, ou en quantité de bonnes œuvres. Elle a quatre-vingt et huit mille ducats de bonne rente, mais la mise (dépense) monte quasi au double, d'où il est aisé de conclure que les charités suppléent au demeurant, nommément celles de la noblesse, qui seraient presque incroyables, si elles n'étaient confirmées par tant de personnes dignes de foi. Car il va jusqu'à dix mille ducats pour l'entretien des prêtres et autres gens d'église qui y font le service divin ; les gages et la nourriture de quatre mille nourrices qui sont pour les petits enfants exposés vont à seize mille ducats; la dépense ordinaire monte à près de soixante mille ; les censes qu'il faut payer annuellement à quarante mille. Je laisse le reste à part, d'autant que je n'ai entrepris d'écrire tout par le menu. Bien ai-je voulu rapporter ce que dessus, afin que chacun vît jusques où peut aller la piété d'une seule ville lorsque la piété et le zèle de l'honneur de Dieu répondent aux moyens des habitants. »

Voilà ce que faisait la piété des fidèles au XVIe siècle, dans une seule ville relativement petite, et ce que l'on admirait à Naples existait à peu près partout dans des proportions semblables. Le souffle de l'impiété et de la révolution a presque tout détruit. C'est à peine si la charité, chargée de mille entraves, peut encore soulager la misère ; le peuple, à qui l'on a ravi la foi, s'irrite et menace de tout détruire. Que les gouvernements rendent la liberté à la charité de l'Eglise ; que les riches et les puissants comprennent leur devoir et reviennent à Dieu, et le cataclysme qui menace d'engloutir la société moderne sera vite écarté.

reconnaissance consiste moins dans les paroles que dans les sentiments de celui qui a été l'objet de quelques libéralités. Le moindre bienfait peut mériter une très grande reconnaissance, et la reconnaissance peut être très grande dans un cœur, sans que rien la manifeste extérieurement. C'est la disposition du cœur, c'est la volonté qui fait tout. Celui qui n'ayant rien autre chose à donner, pour témoigner sa reconnaissance, se donne lui-même et se dévoue corps et âme à son bienfaiteur, paie généreusement et avec usure les faveurs qu'il a reçues.

La bienheureuse Vierge Marie nous a comblés de biens. C'est par elle que tout nous est venu, aussi bien les dons de l'ordre naturel que ceux de l'ordre surnaturel, car c'est par elle que s'est fait homme pour nous celui pour qui tout a été fait, et sans lequel nous ne serions pas. Les bienfaits sans nombre que nous tenons de Marie, doivent nous être d'autant plus précieux qu'elle nous les a donnés par amour, et parce qu'elle nous considère comme ses enfants. Si donc nous voulons nous acquitter de notre devoir envers elle, nous devrons l'aimer parce qu'elle nous aime, et lui être reconnaissants parce que sa libéralité pour nous est sans mesure. Mais comment lui témoigner dignement notre reconnaissance ?

Ce n'est pas une chose aussi difficile que l'on pourrait croire de témoigner sa reconnaissance, puisque pour le faire il n'est question que de recevoir franchement et simplement le bienfait de la part de celui qui le donne, et selon son intention. En effet, si celui qui nous fait du bien ne prétend pas nous vendre ses bienfaits, mais nous les donner, si ce n'est pas un marchand mais un ami généreux, qui ne recherche que notre intérêt et demande seulement que ses dons nous soient agréables et utiles, il doit être satisfait en les voyant bien accueillis. Si ce n'était pas assez et qu'il fallût toujours rendre l'équivalent de la faveur reçue, nous ne pourrions rien accepter de Dieu ni de la très sainte Vierge, envers qui nous ne pourrons jamais user de retour. Mais ce qui doit nous donner confiance, c'est qu'ils ne l'attendent pas de nous.

Pour parler seulement ici de la Mère de Dieu, elle demande uniquement que ses bienfaits soient gravés dans nos cœurs ; c'est la place honorable qu'elle désire pour eux, c'est le lieu où elle veut qu'ils soient conservés. Il est pour elle comme une cassette précieuse, un reliquaire d'un prix incomparable ; mais il n'est pas nécessaire qu'un orfèvre habile enchâsse les pierreries dans un or pur, et que sa main cisèle artistement ce reliquaire ; la bonne volonté du plus humble et du plus pauvre serviteur de Marie y suffit largement. C'est la bonne volonté qui lui donne du prix à ses yeux. Ce que Marie demande, c'est que nous acceptions ses bienfaits comme des caresses et des dou-

ceurs qui nous viennent de la plus tendre des mères. Il arrive quelquefois que les bienfaits qui nous viennent de Dieu par Marie sont pénibles à la nature. Mais il importe peu. Ce n'en sont pas moins des bienfaits qu'il faut recevoir avec amour et reconnaissance. N'oublions pas que les médecines amères sont ordinairement les plus salutaires. Souvent ce qui naturellement nous afflige est ce qu'il y a de plus avantageux pour notre salut. Les consolations et les épreuves nous viennent de la même main, nous ne devons pas faire de différence dans la manière de les accepter. C'est à quoi la bienheureuse Vierge Marie reconnaîtra que notre amour pour elle est sincère.

Mais il ne suffit pas de recevoir avec reconnaissance et bon cœur, comme venant de Marie, les grâces qu'elle daigne nous procurer, il faut, lorsqu'il n'y a pas de sérieux inconvénients à le faire, aimer à publier ses bienfaits, afin que ceux qui les apprennent s'unissent à nous pour l'en bénir et l'aimer davantage. Je dis : lorsqu'il n'y a pas d'inconvénient sérieux, car il arrive quelquefois qu'il est presque impossible de parler des bienfaits reçus, sans faire en même temps ressortir notre propre mérite, ce qui met en danger notre humilité. Or Marie ne veut pas que nous nous exposions, fût-ce pour l'honorer, au danger de pécher par orgueil. En pareil cas, les saints ont toujours conseillé de tenir secrètes, autant que l'on peut, les faveurs du ciel ; et ce qu'ils conseillaient, ils le pratiquaient les premiers. Hors de ce cas, il faut suivre la règle de conduite indiquée par le philosophe Sénèque, qui dit que c'est le fait d'un esprit bas et sans courage de ne vouloir recevoir les libéralités que secrètement et à l'insu de tous. Il n'appartient qu'à un ingrat de ne dire merci qu'à l'oreille, par crainte de voir le bienfait divulgué [1]. Car si celui qui fait du bien à un autre le doit, autant que possible, ensevelir dans l'ombre et dans l'oubli, celui qui a été l'objet du bienfait doit au contraire agir de telle sorte qu'il soit publié et connu de tous. Ce qu'il faut entendre à plus forte raison des biens qui nous viennent du ciel, dont il est expédient de révéler l'auteur, pour convier tout le monde à l'aimer. Le saint archange Raphaël donna cet avis à Tobie et à sa famille, lorsqu'il leur dit : *Bénissez le Dieu du ciel et rendez-lui grâce devant tous les vivants, parce qu'il a exercé envers vous sa miséricorde. Car il est bon de cacher le secret d'un roi ; mais révéler les œuvres de Dieu, c'est une chose honorable.... Il est temps que je retourne vers celui qui m'a envoyé, mais vous, bénissez le Seigneur et racontez*

[1] Quidam furtive agunt gratias, et in angulo et ad aurem. Non est ista verecundia sed inficiandi genus. Ingratus est qui remotis arbitris agit gratias. SENEC., lib. II *de Benef.*, cap. XXIII.

toutes ses merveilles [1]. Le saint vieillard Tobie et son fils ne manquèrent pas de suivre les recommandations de l'ange, et toutes les générations liront dans le plus saint des livres le récit des bienfaits qui leur furent accordés. David cesse-t-il un moment, dans ses psaumes, de témoigner à Dieu sa reconnaissance pour tant de grâces reçues? Mais ce n'est pas assez; il appelle toutes les créatures animées et inanimées à le bénir et à le glorifier avec lui. *O mon âme, bénis le Seigneur*, s'écrie-t-il, *et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom. Bénis le Seigneur, ô mon âme, et n'oublie point ses bienfaits.* Puis il énumère quelques-uns des actes de la divine miséricorde et il dit : *Bénissez le Seigneur vous tous ses anges, puissants en force, accomplissant sa parole, pour obéir à la voix de ses ordres. Bénissez le Seigneur, vous toutes ses armées célestes, vous ses ministres qui faites sa volonté. Bénissez le Seigneur, vous tous ses ouvrages, dans tous les lieux de sa domination : bénis, ô mon âme, le Seigneur.* Le cantique des trois enfants dans la fournaise, que l'Eglise redit si souvent à l'office des laudes, et qu'elle met sur les lèvres du prêtre comme action de grâces après le divin sacrifice, le cantique de S. Zacharie, le *Nunc dimittis* du saint vieillard Siméon, et surtout le *Magnificat* ne sont-ils pas de magnifiques publications des bienfaits de Dieu?

Cette expression publique de notre reconnaissance est d'autant plus agréable à la Mère de Dieu, qu'elle est plus propre à procurer l'honneur et la gloire de son divin Fils. C'est le sentiment de cette vérité qui porte tant de personnes à suspendre des *ex-voto* dans les sanctuaires consacrés à Marie, en reconnaissance des grâces obtenues; à les faire consigner dans des livres ou dans des feuilles publiques, pour qu'elles soient connues de tous, et que les générations futures elles-mêmes ne les ignorent pas. C'est en effet un puissant moyen de ranimer la confiance et la ferveur dans des cœurs où elle sommeille. Que si néanmoins des considérations sérieuses s'opposent à la publication des grâces particulières et extraordinaires dont on a été favorisé, au moins n'y a-t-il rien qui empêche qu'on ne s'en entretienne avec les anges du ciel. Ce sont nos meilleurs amis, et nous pouvons les convier à se réjouir et à chanter avec nous les louanges de Marie et ses miséricordes. Ainsi faisait David. Il disait : *Que tout esprit bénisse le Seigneur.* Nous ajouterons :

[1] Benedicite Deum cœli, et coram omnibus viventibus confitemini ei, quia fecit vobiscum misericordiam suam. Etenim sacramentum regis abscondere bonum est : opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est.... Tempus est ergo ut revertar ad eum qui me misit; vos autem benedicite Deum et narrate omnia mirabilia ejus. Tob., xii, 6, 7, 20.

[2] Voir le *Psaume* ciii.

Que tout esprit bénisse en même temps la Mère du Seigneur, par qui nous viennent tant de biens.

Enfin, notre amour pour Marie et notre reconnaissance pour ses bienfaits devront porter un dernier fruit : ce fruit consiste à lui attribuer le bon succès des entreprises que nous avons faites, en les mettant sous sa maternelle protection. La gloire est comme une dîme que le ciel réclame, sur les bonnes œuvres que nous pratiquons avec son aide. C'est une chose sacrée, à laquelle il ne nous est pas plus loisible de toucher qu'à l'arbre de vie. C'est un droit auquel il ne faut pas attenter, sous peine de perdre tous nos biens. Aussi ne peut-on voir sans admiration comme les saints ont été fidèles, en toute circonstance, à rapporter à Dieu la gloire des œuvres merveilleuses qu'il opérait par leur moyen. Les miracles mêmes qui naissaient, pour ainsi dire, sous les pas de plusieurs ne servaient qu'à les humilier plus profondément, car ils se reconnaissaient très indignes de servir d'instruments à la toute-puissance et à la miséricorde de Dieu. C'était bien du plus profond de leur cœur qu'ils disaient avec le roi-prophète : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* Ils s'effrayaient à la pensée qu'un peu de vaine gloire pût s'attacher à leur pensée, et s'écriaient : *Rien pour nous, Seigneur, rien pour nous, mais donnez-en la gloire à votre nom.* Et parce qu'ils n'ignoraient pas que toute grâce ici-bas nous vient par l'intermédiaire de Marie, ils s'efforçaient de faire rejaillir sur elle, en même temps que sur son divin Fils, l'honneur des grandes œuvres accomplies par eux.

Mais les saints illustres par leurs miracles et leurs vertus ne sont pas les seuls à agir ainsi ; toute âme véritablement pieuse le fait fidèlement, et l'histoire rapporte que plusieurs empereurs et rois firent de même, après avoir remporté de glorieuses victoires. C'est ainsi que l'empereur d'Orient, Jean Zimiscès, se voyant attaqué, l'an 971, par une immense multitude de Russes, de Bulgares, de Scythes et de Turcs, auxquels ses propres armées ne pouvaient opposer qu'une barrière insuffisante, se tourna vers Marie. Il mit en elle toute sa confiance, la pria de le secourir, et marcha à l'ennemi précédé de son image et de ses étendards. Sa confiance ne fut pas trompée et sa victoire sur les ennemis fut complète. Plein de reconnaissance pour un si grand bienfait, ce pieux empereur fit préparer un triomphe magnifique pour la Mère de Dieu. Sur un char immense chargé des dépouilles des ennemis, paraissait l'image de Marie, la véritable triomphatrice ; l'empereur, entouré de sa famille et de toute sa cour, et monté sur un cheval blanc, suivait la sainte image.

L'an 1120, l'empereur Comnène, un de ses successeurs, suivit ce bel exemple, dans des circonstances à peu près sem-

plables. Après avoir remporté une glorieuse victoire, entièrement due à la protection de la sainte Vierge, il fit aussi porter son image en triomphe sur un char tout recouvert de lames d'argent incrustées de pierres précieuses. Les membres de la famille impériale, marchant à pied et tête nue, entouraient le char triomphal, que traînaient quatre magnifiques chevaux blancs; l'empereur lui-même les précédait immédiatement, à pied et nu-tête comme eux, portant entre ses mains la croix, ce signe sacré donné autrefois à l'empereur Constantin comme le gage assuré de la victoire.

Les rois très chrétiens qui firent la France si grande et si glorieuse, dans les temps passés, ne se montrèrent pas moins empressés à témoigner leur reconnaissance à la bienheureuse Mère de Dieu, dans les circonstances extraordinaires où sa protection se manifesta, d'une manière éclatante, en leur faveur. Pour n'en citer que quelques-uns, Philippe-Auguste, à la célèbre bataille de Bouvines, s'était voué à la sainte Vierge, au moment où tout semblait perdu pour lui. Aussitôt la face des choses avait changé et la défaite imminente s'était transformée en une éclatante victoire. Il voulut que toute la postérité connût le bienfait de Marie et sa reconnaissance; il fonda donc une belle abbaye près de la ville de Senlis, et lui donna le nom de Notre-Dame de la Victoire, en souvenir de ce fait.

Philippe le Bel, attaqué au dépourvu par les Flamands, près de Mons, et n'ayant que très peu de troupes à leur opposer, eut recours à Notre-Dame de Chartres. Il le fit avec tant de ferveur et de confiance, que quelques bataillons réunis à la hâte lui suffirent pour remporter une brillante victoire, par la protection de Marie. L'ennemi ne laissa pas moins de trente-six mille morts sur le champ de bataille, et d'innombrables prisonniers tombèrent entre les mains du vainqueur. Philippe le Bel ne fut pas ingrat, et pour témoigner publiquement sa reconnaissance, il alla rendre ses devoirs à Notre-Dame de Chartres dans son sanctuaire, auquel il concéda à perpétuité la terre et la seigneurie des Barres. Il fonda en même temps un service annuel, pour immortaliser le souvenir d'une si heureuse journée. Il laissa de plus à l'église de Chartres, comme *ex-voto*, le casque, la cuirasse, la cotte de mailles, l'épée, les gantelets, tout ce qu'il portait enfin à cette fameuse bataille.

En 1320, Philippe de Valois, dans des circonstances à peu près identiques, surpris, lui aussi, vers le mont Cassel, par les mêmes Flamands, recourut de même à Marie, protectrice de la France, et remporta, à son tour, une victoire humainement impossible. Il n'oublia pas non plus de témoigner sa reconnaissance à la très sainte Vierge. Le jour de son entrée à Paris, au retour de cette glorieuse campagne, au milieu du triomphe qui

lui avait été préparé et des acclamations de tout son peuple, il se rendit tout d'abord à l'église de Notre-Dame. Monté sur son cheval de bataille, il traversa la nef et se rendit en face du Crucifix. Là il s'arrêta et fit hommage de son cheval et de ses armes à la bienheureuse Vierge, qu'il proclama la générale des armées de Dieu, protestant devant tout son peuple qu'à elle seule revenait toute la gloire de son triomphe.

Nous avons rapporté ces quelques traits, qu'il serait aisé de multiplier, pour montrer comment les grands de la terre, même dans l'enivrement de leur gloire et de leur puissance, savaient rendre à Dieu et à Marie l'honneur qui leur est dû. Ce qu'ils ont fait dans des circonstances solennelles, nous le ferons chaque jour, et en mille occasions, si nous aimons Marie. Nous lui rapporterons tout le bien, tous les succès, tout ce qui pourrait servir à sa gloire et à notre propre honneur. Ce ne sera que justice, puisque tout bien nous vient par elle, et ce sera la preuve que nous ne sommes ni ingrats ni aveugles, et que nous l'aimons véritablement.

CHAPITRE IV

DES HONNEURS QUE CHAQUE FIDÈLE EN PARTICULIER DOIT RENDRE A LA MÈRE DE DIEU

§ I. — *Comment la bienheureuse Vierge Marie désire être servie et honorée par ses dévots serviteurs.*

L'amour, les honneurs et les services rendus doivent correspondre à la dignité des personnes et aux bienfaits que l'on en reçoit. Marie est la plus noble, la plus digne, la plus puissante de toutes les pures créatures et la plus empressée à bien faire ; elle mérite donc plus d'amour, plus d'honneurs, plus de services qu'aucune d'elles, et l'on n'en pourra jamais trop faire pour lui être agréable. Tous nos efforts ne sauraient atteindre à la hauteur de son mérite. Selon la parole de S. Bernardin de Sienne : « Autant de créatures servent Marie que la très sainte Trinité « elle-même. Créatures spirituelles, comme les anges ; douées « de raison, comme les hommes ; corporelles, comme les cieux « et les éléments, tout lui est soumis. Je dirai plus, celui-là « même qui est le Fils de Dieu servait sur la terre la Vierge

« bénie, sa Mère [1]. » Les vrais chrétiens de tous les siècles ont compris cette vérité. Ils ont aimé Marie; ils ont eu pour elle la reconnaissance la plus vive, et jamais ils ne se sont lassés de l'honorer. Ils cherchaient tous les jours de nouvelles inventions pour gagner son cœur. Ils combattaient en quelque sorte à qui se montrerait plus généreux et plus fervent à son service. Ainsi font encore de notre temps les âmes vraiment pieuses. Heureux ceux qui s'efforcent de suivre cette voie. L'amour que Marie leur porte croîtra à mesure de ce qu'ils auront fait pour elle, et cet amour sera une source inépuisable de précieuses bénédictions.

Un jour sainte Gertrude eut une vision qui lui montra combien Marie accepte avec plaisir ce que l'on fait pour elle. Elle vit la Mère de Dieu descendre du ciel et prendre place sur un trône resplendissant, entourée d'une multitude d'anges, au milieu du chœur où Gertrude et ses religieuses disaient le saint office. Les anges présentèrent à chacune des religieuses des rameaux verdoyants couverts de fleurs et de fruits, aux unes plus, aux autres moins, selon la mesure de leur dévotion. Les prières achevées, ces bienheureux esprits reprirent les rameaux de leurs mains, les apportèrent à Marie, et les placèrent devant son trône. Marie, à son tour, les offrit à la très sainte et très adorable Trinité. C'est ainsi que les anges recueillent avec une attention extrême tout ce que nous faisons pour Marie, et en composent un bouquet d'agréable odeur, pour l'offrir à cette auguste Mère. Elle accepte avec joie cet hommage, et le présente, de ses propres mains, à la divine Majesté, qui ne manque jamais de l'agréer et de répandre les grâces du ciel, à cause d'elle, sur ceux qui s'efforcent ainsi de lui être agréables. N.-S. Jésus-Christ ne se complaît en rien davantage que dans les honneurs rendus à sa Mère. Il accepte tout ce que l'on fait pour elle, comme si sa personne adorable en était directement l'objet [2]. On peut dire qu'on ne l'oblige jamais davantage qu'en s'employant au service de celle qui a été sa Mère sur la terre.

Cette considération embrasait de zèle pour le service de Marie le pieux archevêque de Tolède, S. Ildefonse. Il voulait, à tout prix, devenir et se montrer fidèle à l'honorer en tout, et souvent il adressait à Jésus cette prière : « Accordez-moi, ô

[1] Tot creaturæ serviunt Virgini quot Trinitati : sive spirituales, ut angeli; sive rationales, ut homines; sive corporales, ut cœli et elementa; imo et ille qui Filius Dei est Virgini et benedictæ Matri famulabatur in terra. S. Bernard. Senens., tom. I, serm. 61, art. I, cap. VI.

[2] Nulli dubium quin totum ad gloriam laudis ejus pertineat quidquid digne Genitrici ejus fuerit impensum. S. Hieronym., ad Paulam et Eustoch. *de Assumpt. B. V.*

Quod Matri impenditur ad Filium redundat. S. Ildeph., *de Virginit. Mariæ*, c. II.

« Jésus, de servir votre Mère de telle sorte que vous me reconnaissiez, à cette marque, pour votre véritable serviteur. « Qu'elle règne si parfaitement sur moi, que je puisse en conclure que j'ai su vous plaire. Qu'elle soit tellement ma maîtresse en ce monde, que vous soyez mon maître et mon Seigneur pendant l'éternité [1]. » S. Bonaventure était dans les mêmes sentiments, et souvent il adressait à Jésus-Christ cette prière : « Très doux Jésus, daignez m'accorder, à moi misérable « pécheur, la grâce de bien servir votre Mère, et lui rendre « parfaitement le culte qui lui est dû [2]. »

D'autres fois c'était à Marie elle-même qu'il adressait ses humbles supplications : il lui disait : « Et vous, ô ma très clémente « souveraine, obtenez-moi d'être toujours fidèle à servir Jésus « et à vous servir. Que toujours je vous rende mes devoirs avec « une âme pure ; que toujours, de cœur et de corps, je me « tienne pieusement en votre présence, ô vous qui êtes si « bonne. » Les prières de S. Bonaventure furent exaucées ; il obtint la grâce d'être compté parmi les plus fidèles et les plus fervents serviteurs de Marie.

Un chrétien qui comprend ses intérêts doit aspirer à servir Marie avec une véritable ferveur, à l'exemple des saints. L'affaire de notre salut est d'assez grande importance, pour que nous ne négligions aucun moyen d'en assurer le succès. Or, s'il est dit *qu'un enfant de Marie ne saurait périr*, cette proposition n'est vraie que pour ses véritables enfants, pour ceux qui regardent Marie comme leur Mère sans doute, mais comme une mère digne de tous les respects, de tous les hommages, de tout culte en un mot, en même temps que de tout amour, et qui s'acquittent pieusement et fidèlement de tous leurs devoirs envers elle. Les autres renient leur mère par leur oubli ou leur froideur ; ils ne la reconnaissent pas pour ce qu'elle est, et ils blessent profondément le cœur de Jésus, en se montrant tels envers sa Mère. Ils tarissent les sources de la grâce et s'exposent gravement à la perte éternelle.

Sur quoi pourraient compter ceux qui, purement par habitude et sans aucun sentiment de dévotion, récitent chaque jour quelque courte prière ou s'acquittent de quelque pratique bonne en elle-même, mais sans aucun désir sérieux de sortir du péché, de se corriger de leurs défauts et de se rendre dignes de

[1] Præsta mihi, Jesu, ita serviam Matri tuæ, ut ex hoc me probes servisse tibi. Ita hæc dominetur mihi, ut ex hoc noverim me placuisse tibi. Ita dominium ejus me tenet in sæculum ut tu sis meus Dominus in æternum. S. Ildephons. *de Virginit. B. V.*

[2] Dulcissime Jesu, dignare donare mihi misero peccatori Matri tuæ digne servire. Dignare me ei debitam reverentiam exhibere. S. Bonavent., in tractatu de *Remediis defect. relig.*, c. x.

la très sainte Vierge. Leur culte envers Marie est comme un fruit dont l'extérieur est encore présentable mais dont l'intérieur est gâté. La mère de Dieu peut-elle être flattée de l'offrande d'un tel fruit? Le lui présenter, n'est-ce pas plutôt une offense? Cependant que les personnes qui ne peuvent que peu de chose, mais qui font vraiment le peu qu'elles peuvent faire, ne se découragent pas. Marie imite son divin Fils qui célébrait, par de si belles louanges, l'humble offrande de la pauvre veuve, dans le temple de Jérusalem. Il faut donner ce que l'on a, et pourvu que le don, quelque petit qu'il soit, parte d'un cœur généreux, notre Mère, qui est la Mère des miséricordes, le recevra bien. Ce qu'il faut, c'est donner son cœur sans partage à Jésus, et à Marie pour l'amour de Jésus. Ce qu'il faut, c'est se vouer entièrement au service de Marie, s'employer de toutes ses forces à l'honorer et à la faire connaître et aimer davantage. Ce qu'il faut enfin et surtout, c'est la servir avec un cœur pur et vraiment digne d'elle, un cœur que ne souille aucune tache volontaire, fût-elle légère, un cœur qui travaille chaque jour à se modeler plus parfaitement sur le cœur de Jésus et sur celui de son auguste Mère. Ceux qui marchent dans cette voie et s'efforcent d'y faire chaque jour quelque progrès sont les enfants de Marie, dont on a dit avec raison qu'ils ne peuvent pas périr. Elle veille sur eux avec une sollicitude infinie. Leurs intérêts sont les siens et ils n'ont rien à redouter, tant qu'ils persévéreront dans cette sage conduite.

Est-ce à dire pour cela que ces quelques prières, ces quelques pratiques pieuses en l'honneur de Marie, prières et pratiques qui surnagent comme les débris d'un vaisseau sur la mer, après le naufrage presque complet de la vie chrétienne, sont inutiles pour ceux chez qui on les rencontre? Gardons-nous de le croire. C'est à peu près la seule chance de salut qui leur reste; c'est la planche après le naufrage, c'est un espoir bien incertain, mais enfin c'est un espoir. Le nombre est grand au ciel, de ceux qui ont dû leur salut uniquement à quelque pratique semblable. Mais, comme nous l'avons dit, ce n'est qu'une planche après le naufrage. Et quel est l'insensé qui préférerait cette pauvre planche livrée aux caprices des vents et des flots, à un excellent vaisseau, capable d'affronter sans périr les tempêtes les plus redoutables? Mieux vaut la planche que rien; mais ceux qui n'ont qu'elle sont bien à plaindre. Heureux au contraire ceux qui servent Marie avec amour et ferveur. Le moindre acte de dévotion ainsi accompli lui plaît incomparablement plus que de longues prières, faites avec indifférence et dégoût, par nécessité ou par un reste de bonne habitude. Il y a, pour les personnes pieuses, un écueil à trop multiplier les pratiques et les prières en l'honneur de la très sainte Vierge. Il leur arrive

de se surcharger et de n'arriver plus commodément à satisfaire aux obligations nombreuses qu'elles se sont imposées. Elles veulent néanmoins tout faire et il résulte de là un empressement, une précipitation qui les prive de toute consolation spirituelle, et les jette à la fin dans la tiédeur, la négligence et le découragement. Ce que l'on fait, il faut le faire avec respect, avec recueillement, sans se hâter. Si le temps manque, on se contente de peu; un *Ave Maria* bien dit vaudrait mieux que de longues prières faites sans le respect auquel a droit la Reine du ciel et de la terre, lorsque l'on est admis à lui présenter ses devoirs.

Un pieux auteur [1] rapporte un fait propre à faire comprendre cette doctrine, si même on ne voulait y voir qu'une parabole. Trois sœurs avaient appris du directeur de leur conscience, qu'un excellent moyen d'être agréable à Marie était de la revêtir, aux jours de ses fêtes, des robes et des joyaux qu'elle préfère à tous les autres, c'est-à-dire de réciter le saint Rosaire en son honneur. L'aînée des trois sœurs s'y employa de son mieux; la seconde avec moins de ferveur, et la troisième ne le fit qu'avec tiédeur et par manière d'acquit. La bienheureuse Vierge Marie, voulant leur montrer la différence que leurs dispositions établissaient entre leurs mérites, daigna leur apparaître. A la première elle se fit voir environnée de lumière, couverte d'un vêtement magnifique sur lequel les paroles de la Salutation angélique se détachaient en lettres d'or. La seconde la vit aussi revêtue de la même robe, mais moins éclatante et sans ornements. La troisième enfin ne la vit que couverte de vêtements vils et grossiers. Les trois sœurs se communiquèrent leurs visions; les deux qui priaient avec tiédeur et négligence comprirent leur faute. Couvertes de confusion, elles résolurent de mieux faire. Leurs efforts furent couronnés de succès. Un an après, la très sainte Vierge leur apparut de nouveau à toutes les trois, revêtue de lumière et d'une robe extrêmement précieuse. Elles-mêmes reçurent de la main de Marie un vêtement d'une éclatante blancheur, tandis que les anges les invitaient à suivre l'Époux céleste dans la bienheureuse patrie. Peu de temps après, elles eurent le bonheur de répondre à cette invitation, et moururent toutes les trois à la même heure. La bienheureuse Vierge Marie était venue les chercher pour récompenser leur ferveur, en les introduisant au ciel.

Que l'on ne craigne pas du reste que les efforts accomplis pour bien servir Marie soient peu récompensés. Elle aime ceux qui l'aiment et la révèrent; elle les prend sous sa sauvegarde et ne les abandonne pas, qu'elle ne les ait fait entrer dans la patrie céleste. La sainte Église nous en donne l'assurance lorsqu'elle

[1] *Viridarium* B. V. M., part. IV, chap. XIV, mir. 2.

applique à la bienheureuse Mère de Dieu ces paroles du Sage : *Celui qui m'écoute ne sera pas confondu, et ceux qui agissent pour moi ne pécheront pas*, car je leur obtiendrai les secours nécessaires pour les préserver du péché. *Ceux qui me font connaître obtiendront la vie éternelle* [1]. Faire connaître Marie, publier ses louanges, révérer son nom, sanctifier ses fêtes, lui rendre enfin tous les devoirs qu'on sait lui être agréables, voilà un sûr moyen d'attirer ses dons précieux et d'arriver, par sa protection, au bonheur éternel. Elle ne refuse pas ses faveurs à ceux mêmes qui ne font rien pour lui plaire : que ne doivent pas espérer de sa bonté ses fidèles serviteurs? Pourrait-elle bien ne pas veiller sur eux avec une maternelle sollicitude? Pourrait-elle ne pas les assister au moment du passage toujours dangereux de la vie présente à l'éternité? Pourrait-elle ne pas venir à leur aide, même lorsque leurs âmes achèvent de se purifier dans les flammes du purgatoire [2].

§ II. — *Qu'il faut révérer Marie intérieurement et extérieurement.*

Parmi les salutaires avis que S. Bonaventure nous a laissés dans un opuscule adressé à l'un de ses amis, pour nous aider à gravir la montagne de la perfection, il en est un que nous devons recueillir avec un soin particulier; c'est celui de ne laisser écouler aucun jour sans rendre quelque honneur spécial et singulier à la très sainte Vierge. Outre que Marie ne dédaigne aucun des honneurs et des services qui lui sont rendus, quelque petits qu'ils soient, ce sont autant d'actes procédant de la vertu de religion et, par conséquent, très agréables à Dieu.

La vertu de religion produit deux sortes d'actes, les uns purement intérieurs et les autres extérieurs, mais procédant du principe intérieur qui donne à l'action extérieure tout son mérite et son poids devant Dieu.

Les actes intérieurs de culte ou de dévotion ont sur les autres l'avantage qu'il est plus aisé de les accomplir. Les actes extérieurs peuvent se heurter à mille obstacles qui les rendent impossibles, la faiblesse du corps, l'âge, la maladie, les occupations, les lieux où l'on se trouve; mais les actes intérieurs de

[1] Qui audit me non confundetur. Qui operantur in me non peccabunt. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt. *Eccli.*, xxv, 30, 31.

[2] Donis spiritualibus ditat copiosissime servientes sibi et copiosissime protegit eos a triplici adversario, mundo, carne et diabolo, quia salus nostra in manu illius est. IDIOTA, in *Contempl. de B. Virg.*

Ego omnibus qui mihi pie et sancte deserviunt, volo in morte tanquam pia Mater adesse, eosque consolare et protegere. BLOSIUS, in *Monili spirituali*, cap. XII.

religion s'accomplissent en toute liberté, que l'on soit seul ou en compagnie, dans sa cellule ou sur la place publique, dans le recueillement de l'oraison ou au milieu des affaires et des préoccupations de toute sorte.

Nous rendons un culte intérieur de dévotion à Marie, lorsque nous révérons les grâces extraordinaires et les vertus qu'elle a reçues, pour être digne de la maternité divine que Dieu lui avait réservée; telles sont sa rare dévotion, sa très profonde humilité, son angélique pureté, sa charité séraphique, toutes ses vertus enfin et tous ses dons.

Nous lui rendons un culte intérieur, lorsque nous lui présentons nos hommages en considération de ses grandeurs, parce que nous considérons en elle la fille du Père, la Mère du Fils, l'Épouse du Saint-Esprit, l'aînée des pures créatures, la dame, la reine de tout ce qui n'est pas Dieu.

Nous lui rendons un culte intérieur, lorsque, sous ses grandeurs incomparables, nous humilions tous les puissances de notre âme, notre entendement, notre mémoire, notre volonté, les reconnaissant trop basses et trop imparfaites pour lui rendre tout l'honneur qu'elle mérite; lorsque nous désirons avoir plus de capacité afin de l'honorer avec plus de perfection.

Nous lui rendons un culte intérieur, lorsque nous lui offrons tout l'honneur que lui rendent les bienheureux au ciel; celui qu'elle a reçu sur la terre, dès le commencement du monde, et celui qui lui pourrait être rendu et que nous ne connaissons pas. Nous lui rendons un culte intérieur, lorsque nous souhaitons la voir partout honorée et servie avec la plus grande pureté que l'esprit humain peut apporter, et lorsque nous faisons monter vers Dieu des prières ardentes, pour qu'il la fasse connaître, aimer et honorer de tous.

Nous lui rendons un culte intérieur enfin, lorsque nous rendons honneur à son corps sacré, à son âme bénie, à tous les mystères de sa très sainte vie, à son immaculée Conception, à sa très pure Nativité, à sa merveilleuse Annonciation, à son divin Enfantement, à sa mystérieuse Purification, à son heureux Trépas, à sa glorieuse Assomption, à son Couronnement dans le ciel, en un mot à toutes ses grandeurs et à toutes ses gloires.

On trouve dans les écrits de sainte Brigitte, quatre formules de prières qui résument parfaitement les divers actes de culte intérieur ou de dévotion et de vénération que nous devons à la bienheureuse Vierge Marie.

La première de ces oraisons de sainte Brigitte est conçue en ces termes : « Très sainte Mère de Dieu, ma maîtresse et ma reine, je « vous bénis de tout mon cœur, vous la plus noble des créatures; « vous qui, entre toutes, avez le plus sincèrement et le plus fi-

« dèlement aimé votre Créateur. Je vous bénis et vous honore, « vous dont la conception a été annoncée à votre père et à votre « mère, par le même archange qui, depuis, vous porta la nou- « velle de la conception du Verbe de Dieu dans vos chastes en- « trailles. Je vous bénis et vous honore, vous qui êtes sortie « d'un si saint mariage, et qui, après une enfance et une éduca- « tion tout angéliques, avez été conduite au temple à l'âge de « trois ans, pour être nourrie parmi les vierges et consacrée au « service de Dieu. Je vous bénis et vous honore, vous qui avez « aimé votre Créateur de tout votre pouvoir, dès que la lumière « de la raison commença de briller en votre âme. »

Sainte Brigitte, dans les deux oraisons suivantes, continue de parcourir ainsi tous les mystères de la vie et de la mort de la très sainte Vierge, jusqu'à son couronnement dans le royaume de Dieu.

Dans la quatrième, elle comble Marie de louanges et de bénédictions : « Princesse de la terre et du ciel, lui dit-elle, ma « souveraine, ma vie et mon bonheur, béni soit mille et mille « fois votre chef sacré, rehaussé du diadème de la gloire cé- « leste, et plus brillant que le soleil. Bénie soit votre merveil- « leuse chevelure qui, semblable à une gerbe de rayons dorés, « se répand sur vos épaules : bien que vos cheveux soient sans « nombre, ils sont néanmoins surpassés par la multitude innom- « brable de vos divines vertus. Béni soit votre front si pur et « votre face plus blanche que la lune. Bénis soient vos « yeux de colombe, plus doux et plus brillants que les étoiles « du ciel, plus purs que les anges du ciel, et qui jamais n'ont été « ouverts que pour contempler les choses de Dieu et de l'éter- « nité. Bénies soient vos joues blanches et vermeilles, cent fois « plus agréables que la douce clarté de l'aurore, joues sur les- « quelles la modestie, la pudeur et la chasteté reposent comme « sur un trône. » Sainte Brigitte continue cette énumération dans laquelle elle se complaît, et que l'on ne peut lire, sans être tout pénétré d'un nouvel amour pour la bienheureuse Mère de Dieu.

Remarquez ici que toutes ces bénédictions, tous ces pieux hommages rendus à Marie, ne sont point inséparables les uns des autres. Ce sont autant d'oraisons jaculatoires, d'aspirations ferventes que l'on fait monter vers son trône, selon l'inspiration du moment. Et si l'on veut les rendre plus agréables encore au cœur de Marie, on ne manquera pas d'y ajouter de semblables aspirations ayant pour objet son bien-aimé Jésus. « Ma « fille, dit-elle à sainte Brigitte, si tu désires savoir en quelle fa- « çon tu me pourras louer et honorer, sache que je recevrai

[1] Ste Brigitte, *Révélat.*, liv. I, ch. viii.

« toujours comme faits à moi-même tout l'honneur et toute la « louange que tu présenteras à mon cher Fils, puisque nous n'a- « vons pour ainsi dire ensemble qu'un cœur et qu'une âme. « Ainsi je me regarderai comme grandement louée et honorée « de toi, lorsque tu lui diras : Soyez béni sur toutes choses, ô « mon Créateur et mon Dieu, qui avez daigné vous renfermer « dans le sein de votre très humble servante. Soyez béni, mon « Seigneur et mon roi, qui naissant de cette vierge toute pure, « n'avez non plus offensé sa virginité que vous n'avez nui à « votre sainteté. Soyez béni, mon Dieu et mon tout, qui, ayant « été conçu de la Reine des vierges, avez comblé de joie et de « bonheur toutes les parties et les puissances de son corps et de « son âme. Soyez béni, Roi de gloire et de majesté, pour la « gloire à laquelle vous l'avez élevée et pour la majesté dont « vous l'avez remplie. Soyez béni autant de fois qu'il y a de « grains de sable sur le rivage de la mer, et par l'intercession « de la même Vierge, votre très honorée mère et la mienne, « faites miséricorde à votre très humble servante. »

Le culte intérieur est certainement en lui-même plus noble que le culte extérieur. Mais tant que nous serons sur la terre, formés d'un corps et d'une âme, un culte purement intérieur ne saurait suffire. Complet en lui-même, il est incomplet par rapport à nous : c'est une âme dont le culte extérieur est le corps. Que notre esprit rende à la Mère de Dieu le culte qui lui est dû, c'est bien, mais ce n'est pas assez. La chair doit s'unir à l'esprit pour glorifier celle qui règne sur toutes choses et qui fait du bien à tout. A l'hommage intérieur il est nécessaire d'ajouter l'hommage extérieur.

Nous avons parlé au livre précédent des actes du culte public et nous n'avons pas à y revenir; il nous suffit de dire ici qu'il est indispensable de les accomplir avec une véritable dévotion intérieure, si l'on veut qu'ils soient véritablement agréables à la Mère de Dieu. La sainte Eglise, en instituant et en approuvant ces actes publics, en pressant les fidèles, et même en leur ordonnant de rendre cet hommage à Marie, accomplit son devoir envers elle; mais les fidèles ne l'accompliraient pas, s'ils faisaient avec lâcheté ou négligence ce qui leur est prescrit; ils ne feraient pas tout leur devoir, s'ils n'ajoutaient pas, de leur propre mouvement, quelques pieuses pratiques à celles du culte public et officiel de l'Eglise. Nous ne sommes pas en effet des mercenaires qui craignent d'outrepasser le strict nécessaire; nous sommes des enfants qui obéissent à leur mère, et qui, non contents de cette obéissance, s'ingénient de mille manières à prévenir ses moindres volontés et à lui témoigner leur amour.

Voici quelques-unes de ces pieuses pratiques qui complètent ce que nous avons dit ailleurs.

Le P. Poiré donne pour première pratique de respect extérieur et de vénération envers Marie, d'aimer à baiser ses images, ses médailles, ses couronnes, ses scapulaires, tout ce qui nous la rappelle enfin ou lui est consacré. Ce mode d'hommage était très commun chez les anciens. Lorsqu'ils ne pouvaient pas imprimer leurs lèvres sur les objets mêmes de leur vénération, ils baisaient leur propre main, et envoyaient ce baiser à ce qu'ils voulaient honorer, comme font encore de nos jour les petits enfants. C'est même de cette coutume qu'est venu le mot adorer qui, d'après sa racine (*ad os*), signifie approcher de la bouche, baiser. Cette coutume des anciens a été acceptée et sanctifiée par les fidèles dès les premiers jours de l'Eglise naissante, et, de tout temps, les fidèles serviteurs de la Mère de Dieu ont baisé, en signe d'honneur et d'affection, ses images, ses reliques, son nom, les lieux qu'elle a jadis honorés de sa présence, les endroits des livres où il est parlé d'elle, enfin tout ce qui la rappelait vivement à leur souvenir.

Nous voyons dans les prophéties d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Daniel et dans l'Apocalypse de S. Jean, que les saints et les anges se prosternent devant le Seigneur. L'Eglise de la terre imite l'Eglise du ciel. Et comment ne nous prosternerions-nous pas en la présence de Dieu, quand nous voyons les grands de la terre exiger ces sortes de respects de ceux qui leur sont soumis. Les anciens patriarches ne manquaient pas de fléchir le genou et de se proterner humblement devant le Seigneur et devant les messagers célestes qu'il leur envoyait, l'Eglise est née avec cette pieuse coutume, autorisée par les exemples de Notre-Seigneur lui-même, qui demeurait souvent prosterné la face contre terre, pendant ses longues heures d'oraison. Aussi voyons-nous dans la vie des saints, qu'une des pratiques qui leur furent les plus familières fut de fléchir les genoux, un grand nombre de fois chaque jour, ou de rester de longues heures prosternés en présence du Seigneur.

Les zélés serviteurs de la bienheureuse Vierge Marie, en rendant à Dieu cet hommage, se gardaient bien d'oublier que la Mère de Dieu était digne aussi de le recevoir. Pour ne citer que quelques exemples, le bienheureux Albert, religieux du monastère de S. Crépin, qui vivait vers l'an 1140 [1], n'avait point de plus ardente passion que d'honorer la Reine des anges, sa bonne mère. Aussi trouvait-il mille inventions pour s'en acquitter dignement. Entre autres, il fléchissait le genou cent fois le jour et se prosternait cinquante fois, ou plutôt s'étendait tout de son long sur la terre, récitant à chaque fois la Salutation Angélique. Sainte Catherine de Suède, fille de sainte Brigitte, employait chaque

[1] Surius, 7 april.

jour quatre heures à un exercice semblable, et souvent elle versait en même temps des larmes en abondance. Sainte Marguerite, reine de Hongrie, dès qu'elle eut atteint l'âge de discrétion, ne rencontra jamais une image de la très sainte Vierge, qu'elle ne s'agenouillât aussitôt pour la saluer en récitant l'*Ave Maria*. La veille des principales fêtes de Marie elle ne manquait pas de faire jusqu'à mille fois cet acte de piété. On pourrait multiplier ces traits à l'infini, mais ceux-ci suffisent pour nous montrer ce que la dévotion envers la très sainte Vierge inspire à ceux qui ont pour elle un respect et une vénération profonde.

Quelqu'un dira peut-être : ces pratiques sont bonnes pour des solitaires, pour des personnes ayant du loisir et entièrement libres d'en agir à leur guise. Il est bien vrai qu'imiter de point en point ce que faisaient les saints que nous avons cités n'est pas possible à tous ; mais qui ne peut avoir dans sa chambre et dans le lieu où il demeure le plus habituellement, une image de la très sainte Vierge, qu'il saluera avec respect, au moins par la pensée, s'il n'est pas seul et qu'il manque de générosité, toutes les fois qu'il entrera dans cette pièce ou qu'il en sortira? Si l'on trouve qu'il en coûte un peu de s'astreindre ainsi, que l'on songe à la diligence que les courtisans apportent à honorer leur reine, et les simples solliciteurs, ceux dont ils réclament quelque service. Toutes leurs peines, leurs fatigues, sont comptées pour rien, s'ils arrivent seulement à faire remarquer leur empressement respectueux. Cependant qu'attendent-ils? une faveur temporelle qui n'est rien, comparée aux biens que Marie prodigue à ses fidèles serviteurs. Un chrétien ne mériterait pas le beau titre de serviteur de Marie, s'il restait au-dessous de ces hommes. Mais il est un point par lequel il doit toujours leur être supérieur. Les hommages qu'il rend à Marie partiront de son cœur, et ne seront pas, comme il arrive souvent pour les grands du monde, de vains simulacres, déguisant à peine des sentiments d'indifférence pour ne pas dire de haine. Il faut qu'un amour véritable, une vénération profonde autant que sincère, soit l'âme de ce respect extérieur rendu à la Vierge des vierges [1].

Un autre acte de respect et de culte envers Marie, qui semble un diminutif du précédent, est de se découvrir devant ses images ou lorsqu'on entend prononcer son saint nom, de demeurer tête nue en sa présence, surtout dans les lieux où elle est particulièrement honorée

De même il est bien de prononcer souvent le saint nom de Marie avec amour et respect. Les noms sacrés de Jésus, de

[1] Cum omni reverentia, honore et devotione est beatissima Virgo salutanda. Et ipsa tales quærit qui ad ipsam devote et reverenter accedant. Hos enim diligit, hos nutrit, hos in filios suos suscipit. S. Bonavent., in *Stimul. amor.*, p. III, cap. xvi.

Marie et de Joseph doivent se présenter pour ainsi dire à chaque instant sur nos lèvres, si nous avons pour cette Trinité de la terre la vénération et l'amour que nous lui devons : car, selon que nous l'a dit N.-S. Jésus-Christ lui-même : *La bouche parle de l'abondance du cœur* [1].

C'est encore un usage très répandu dans l'Eglise et très digne de louange, d'allumer des lampes et des cierges devant les images et les autels de la très sainte Vierge. Il faut remonter aux origines mêmes de l'Eglise pour trouver le commencement de cette pieuse pratique. Elle florissait à Constantinople du vivant de sainte Pulchérie. Au second concile de Nicée fut cité l'exemple d'un saint vieillard qui demeurait dans une grotte à quelques lieues de Jérusalem. Chaque fois que ce pieux imitateur du grand S. Antoine se rendait, comme lui, dans une solitude encore plus profonde pour y louer Dieu, ou bien aux lieux témoins de la passion de Notre Seigneur, il allumait un cierge devant l'image de la très sainte Vierge, qui était au fond de sa grotte et qu'il regardait comme son trésor et sa consolation. Alors, prenant congé de la Mère de Dieu, il la priait de daigner avoir soin de son cierge. Chose étrange, il était parfois absent pendant six semaines entières ou même plusieurs mois, et toujours, à son retour, il trouvait le cierge allumé et au même point qu'il l'avait laissé. La sainte Vierge lui donnait à entendre, par ce continuel miracle, combien lui était agréable sa dévotion accompagnée d'une naïve simplicité et d'une rare confiance.

D'autres brûlent des parfums en l'honneur de la très sainte Vierge, ornent de fleurs ses autels, et de couronnes ses statues. Mais notre dessein n'est pas de tout dire. Un véritable désir d'honorer Marie fera trouver aux âmes pieuses mille autres moyens délicats de le faire.

C'est le lieu de rapporter ici la belle leçon que la bienheureuse Vierge fit un jour à sainte Brigitte, touchant les circonstances qui doivent accompagner les hommages que nous lui rendons, particulièrement les hommages extérieurs. Elle lui dit donc qu'il y a quatre sortes de personnes qui la servent et l'honorent.

Les premiers de ces serviteurs sont ceux qui ne prétendent, en travaillant pour elle et lui rendant leurs hommages, à rien autre chose qu'au bonheur de lui plaire. Ils ont, du reste, en elle une confiance si parfaite qu'ils s'abandonnent entièrement à ses soins maternels, et lui commettent la conduite de toutes leurs affaires. Les hommages de ceux qui sont ainsi disposés ont pour Marie une douceur incomparable.

Les seconds sont ceux qui recourent à elle par crainte des

[1] Ex abundantia cordis os loquitur. MATTH., XII, 34.

peines éternelles, et s'efforcent pour ce motif d'obtenir sa protection. A ceux-ci, Marie accorde la grâce de changer peu à peu leur cœur et d'y verser un esprit d'amour et une vraie crainte filiale, au lieu de la crainte servile dont ils sont possédés. Elle se fait connaître d'eux autant qu'elle le peut, pour qu'ils la servent par des considérations plus pures et plus relevées.

Les troisièmes sont ceux qui ne servent Marie que dans la pensée d'obtenir d'elle quelques avantages purement humains, quelque prospérité temporelle. Comme ils ont des âmes sans nulle élévation, et qu'ils se contentent de bien peu, ordinairement elle leur accorde ce qu'ils demandent et les paie en monnaie du temps, jusqu'à ce qu'ils aient rehaussé leurs pensées et leurs affections.

Les derniers sont ceux qui abusent de la bonté et de la facilité de Marie pour continuer plus librement leurs désordres, et ne laissent pas de lui rendre quelques légers services. De telles gens ressemblent à celui qui présenterait à un prince, dans un vase d'or, quelque liqueur répugnante ou quelque mets qui ferait bondir le cœur.

Que chacun descende donc au fond de sa conscience et se rende compte de ses intentions, pour reconnaître en quel rang des serviteurs de Marie il doit se placer. Et si, dans sa vie et ses intentions, il ne trouve pas une pureté assez grande, qu'il s'efforce de monter plus haut et de se rendre plus digne des faveurs que la sainte Vierge accorde ordinairement à ceux qui la servent et l'honorent avec un cœur sincère et généreux.

On ne témoignerait pas à Marie toute la dévotion à laquelle elle a droit, si l'on ne se faisait pas un bonheur d'aimer et d'honorer ses saintes reliques et ses saintes images. Il n'appartient qu'aux hérétiques, ennemis-nés de N.-S. Jésus-Christ et de Marie sa mère, parce qu'ils sont les fils de Satan, de se montrer indifférents et hostiles à la Mère de Dieu et à tout ce qui la touche de près. Si l'on refusait aux reliques et aux images de Marie le culte pieux qui leur est dû, que l'on tienne pour certain qu'on ne l'aime pas elle-même et que l'on n'a aucun souci réel de son honneur et de son service. Aussi tous les vrais enfants de l'Eglise ont-ils honoré les reliques de la bienheureuse Vierge, qui nous ont été conservées par la piété des premiers fidèles. Ils ont révéré ce que Dieu a révéré lui-même. Ce fut cette piété qui porta sainte Hélène, mère du grand empereur Constantin, et sainte Pulchérie, à rechercher avec tant de diligence tous ces précieux trésors, qui furent transmis par elles aux siècles suivants; tels que des vêtements, des cheveux de la très sainte Vierge. Ces deux illustres princesses élevèrent à Rome et à Constantinople de magnifiques basiliques pour servir de reliquaires aux trésors incomparables que Dieu leur avait réservé de retrouver et de

rendre à l'Eglise. Dans tous les siècles il se rencontra des grands de la terre pour suivre leur exemple, et surtout il y eut et il y aura toujours des âmes ferventes et dévouées à Marie, pour rendre honneur à tout ce qui eut quelque rapport avec elle pendant sa vie mortelle.

Il en est de même de ses images. Aimées et honorées dès le premier siècle du christianisme, elles le seront jusqu'à la fin. Partout elles serviront à réveiller la foi et la dévotion, et en mille endroits, il en jaillira comme une source abondante et ininterrompue de grâces et de bienfaits spirituels et temporels, pour ceux qui prieront devant elles.

§ III. — *Qu'il faut publier ses louanges.*

Tous les saints Pères sont d'accord qu'il n'est pas de créature qui puisse, par ses louanges, égaler les grandeurs de la Mère de Dieu. Elle est au-dessus de tout le bien que nous pouvons dire d'elle, et quand tous les hommes qui vivent dans le monde s'uniraient à tous les saints et à tous les anges du ciel pour célébrer Marie d'une seule voix, ce ne serait pas encore assez. Les excellences de celle par qui nous entrons en la possession de la gloire de Dieu dépasseraient encore de beaucoup l'excès d'une telle louange [1]. Chacun est en droit de monter le plus haut qu'il pourra en célébrant les grandeurs de la Vierge très sacrée, sans qu'il y doive appréhender d'outrepasser les bornes. Mais de pouvoir égaler la louange au mérite, c'est chose entièrement impossible. Louons, honorons, aimons cette bienheureuse Vierge autant que le permettront nos forces, et après que nous aurons fait tout ce que nous pourrons, reconnaissons que ce que nous avons dit n'est rien et n'approche aucunement ni de ses mérites, ni de ses bienfaits à notre endroit. « Hélas! petites créatures que « nous sommes, dit S. Augustin, que pourrions-nous dire qui « fût digne d'elle, quand bien même tous les membres de nos « corps seraient changés en langues, puisqu'elle s'élève plus « haut que le ciel et qu'elle descend plus bas que les abîmes [2]? »

S. Anselme dit à son tour : « Les louanges que l'on peut « donner à Marie, sans s'écarter de la vérité, sont si grandes,

[1] Omne encomiorum laudem excedit, nec si omnes in toto orbe dispersæ linguæ in unum cocant ejus laudes oratione consequi possent. S. Damasc., Orat. II de *Assumpt.* B. V. M.

Eam non hominum linguæ, non multo sublimior angelorum mens laudibus efferre potest per quam Domini gloriam intueri nobis datum. *Idem*, Orat. I de *Assumpt.* B. V. M.

[2] Sed quid nos tantilli, quid nos pusilli in ejus laudibus referemus, cum etsi omnium nostrum membra verterentur in linguas eam laudare sufficeret nullus? Altior cœlo est de qua loquimur, abysso profundior, cui laudes canere conamur. S. August., orat. XXXV de *Sanctis*.

« que quiconque entreprend de célébrer ses louanges, succom-« bera nécessairement sous le poids d'un tel fardeau [1]. » Nul n'est assez fort pour le porter tout entier.

Mais quoi! parce que nous ne pouvons pas la louer autant qu'elle le mérite, estimerons-nous que nous devons nous taire, et croirons-nous que notre silence ne mérite aucun blâme? Non certainement. Notre devoir n'en est que plus pressant de faire tout ce qui est en nous. Celui qui a contracté une dette énorme est-il dispensé de payer au moins quelque chose à son créancier, s'il ne peut lui rembourser le tout? Nous sommes les débiteurs de Marie. Son amour pour nous, ses bienfaits sans nombre, ses grandeurs inénarrables grossissent d'autant notre dette. Il faut faire honneur à nos obligations, selon notre pouvoir. La crainte et le respect, en présence de tant de sublimités, ne doivent point exclure l'amour et la confiance. Ses louanges sont comme autant de fleurs diverses qu'il convient de tresser, pour lui former une couronne. Nous devons suivre le conseil du Sage et appliquer à Marie ce qu'il dit du Seigneur : *Exaltez-le autant que vous pouvez, car il est au-dessus de toute louange* [2]. Salomon nous y invite encore au livre des Proverbes, lorsqu'il nous dit : *Présentez-lui le fruit de ses mains, et que ses œuvres la louent aux portes de la ville;* c'est-à-dire que Marie reçoive les louanges que méritent ses nobles actions; qu'elle les reçoive non en cachette ou en quelque coin, mais dans les places publiques et dans les plus nobles assemblées. C'est le moyen le plus efficace que Dieu nous ait donné de reconnaître dignement nos obligations envers elle.

La gloire que nous rendons à Marie par la célébration de ses louanges, n'est pas uniquement pour elle : elle monte plus haut, et revient tout entière au Sauveur de nos âmes, sans que

[1] Ea quæ incunctanter de B. Virgine vera existunt, tantæ laudis materia sunt effecta, ut quicumque in laudando eam morari desiderat, necesse est ut facultas ejus rei magnitudini succumbat. S. Anselm., lib. de *Excellent. Virg.*, cap. II.

Voici quelques vers de Pierre Comestor sur le même sujet :

Si fieri posset quod arenæ, pulvis et undæ,
Undarum guttæ, rosa, gemmæ, lilia, flammæ,
Æther, cœlicolæ, nix, grando, sexus uterque,
Ventorum pennæ, volucrum et pecudum genus omne,
Sylvarum rami, frondes, avium quoque pennæ,
Gramina, ros, stellæ, pisces, angues et aristæ,
Et lapides, montes, convalles, terra, dracones,
Linguæ cuncta forent, nunquam depromere possent
Quæ sit vel quanta Virgo Regina Maria.
Quæ tua sit pietas, nec littera nec dabit ætas.

[2] Exaltate illum quantum potestis; major est enim omni laude. *Eccli.*, XLIII, 33.

[3] Date ei de fructu manuum suarum et laudent eam in portis opera ejus. *Prov.*, XXXI, 31.

sa bienheureuse Mère perde rien à cette communication. Car si l'honneur rendu à la servante rejaillit sur la maîtresse, celui qui est fait à la Mère appartient au Fils ; de même aussi, la Mère a une ample part à l'honneur que son divin Fils reçoit dans son glorieux royaume [1]. Une telle communication d'honneur et de gloire entre Jésus et Marie est un motif pressant de nous appliquer à louer l'un et l'autre. Mais ce qui doit nous y pousser encore, c'est le désir ardent de réparer, par nos louanges, tant de blasphèmes que l'enfer et ses suppôts vomissent tous les jours contre elle. Ajoutez l'admirable récompense préparée et promise à ceux qui s'acquittent envers elle de ce devoir, récompense qui n'est autre, selon la parole de l'Ecclésiastique déjà citée, que la vie éternelle [2]. Ajoutez les exemples du Fils bien-aimé de Marie et ceux de l'Esprit saint, qui ont tout fait pour l'honorer [3]. Ajoutez encore les exemples de tant de saints qui ont épuisé toutes les louanges pour exalter sa gloire. Que n'ont pas dit, que n'ont pas fait en son honneur S. Epiphane, S. Athanase, S. Cyrille, S. Augustin, S. Ildefonse, S. André de Crète, S. Germain de Constantinople, S. Ephrem, le bienheureux Pierre Damien, S. Jean Damascène, S. Anselme, S. Bernard, S. Bonaventure, S. Bernardin, et tant d'autres ? Quelle ardeur n'ont-ils pas fait paraître pour combattre les hérétiques qui voulaient ravir à la très sainte Vierge son glorieux titre de Mère de Dieu, ou l'honneur de sa virginité ? pour exalter son humilité, admirer sa charité, publier ses excellences et inviter tout le monde à connaître et à aimer son incomparable bonté ?

Pour ne parler que d'un seul, peut-on trop admirer le zèle de S. Bonaventure pour glorifier Marie, et les mille inventions que son amour lui suggère ? Dans un ouvrage auquel il a donné le titre de *Miroir*, il nous a présenté d'abord le tableau abrégé de ses principales grandeurs. Il a composé en son honneur un Psautier de cent cinquante psaumes, à l'imitation du Psautier de David, et des Litanies sur le modèle de celles de Lorette. Il lui a tressé une couronne de félicitations et de louanges. Il a rédigé une sorte de Lamentation en forme d'office, pour célébrer ses principales douleurs. Il lui a dédié plusieurs Proses, dans lesquelles sont rappelées les anciennes figures qui l'ont représentée, en même temps que les qualités les plus éminentes

[1] Quod servit ancillæ ad dominam pertinet, quod matri impenditur ad filiam redundat, et quod in regis honorem transit, in famulatum Deiparæ transfertur. S. Ildephons., lib. *de Virginit. Mariæ*, cap. II.

[2] Qui elucidant me vitam æternam habebunt. *Eccli.*, XXIV, 31.

[3] Invitat nos sanctorum prophetarum chorus, imo et sapientia Dei Patris, invitat nos Spiritus sanctus, ante thronum hujus Virginis frequentare dulcia cantica dramatis. S. Ildephons., serm. de *Assumpt.*

que l'on admire en elle. Il lui a approprié les Cantiques de Moïse et de Marie sa sœur, celui de Débora et les autres, que l'Eglise a insérés dans le saint office. Bref, on ne saurait ouvrir la collection immense de ses écrits, sans y remarquer, pour ainsi dire à chaque page, un cœur embrasé de l'amour de la Mère de Dieu, et saintement passionné pour la faire honorer de tous. Mais où il se montre surtout admirable, c'est lorsqu'il s'applique à la combler de louanges. Les noms qu'il lui donne sont si beaux, si bien choisis, qu'en les lisant, il la faut aimer, quand même on ne le voudrait pas. Veut-il célébrer sa grâce et sa sainteté, il dit qu'elle est la fontaine de la grâce, l'idéal des bonnes mœurs, la fleur de lis du ciel, la lumière sans obscurité, la rose sans épines, la colombe sans fiel, la règle de la chasteté, le niveau de la justice, la verge de beauté parfaite, la Reine de la vertu et de la vérité, le modèle de l'univers. S'il prétend exalter sa douceur et sa bonté, il la nomme le rayon de miel, l'échanson de la grâce et de la douceur, le lit de la piété, la fontaine de clémence, la mère d'amour, la nourrice des esprits, la nuée chargée des eaux de la grâce, le filet des célestes bienfaits. S'il nous la montre comme notre paix et notre réconciliation, il l'appelle le bel arc-en-ciel, l'inventrice de la grâce, le palais de la paix, l'arrêt de la colère de Dieu, le salut du monde, l'échelle du ciel, le chemin qui conduit à la vie, le guide dans la voie du salut, la porte du paradis, la réparatrice du monde, la médiatrice des pécheurs, la gardienne des hommes, le refuge assuré, l'espérance des misérables, l'ancre de nos espérances, le navire, le pilote et le port de ceux qui sont exposés à la fureur des flots, la mère des orphelins, la source du salut, la reine de la miséricorde, le phare des égarés, le courage des combattants. S'agit-il de son autorité, de sa puissance? Elle est, au dire du docteur Séraphique, la mort des péchés, le fléau des hérésies, la ruine des démons, la colonne de la religion, la reine des reines, la dame des empires, la toute-puissante, soit pour procurer des faveurs, soit pour donner des secours, soit pour accomplir de grandes œuvres. Est-il question de sa gloire et de son excellence? Elle n'est rien moins que la demeure, le trône, le sanctuaire, le temple de la divinité, le palais de la sainte Trinité, la merveille des œuvres de Dieu, le vase qui a moulé son potier, le ruisseau qui est la source de sa fontaine, l'étoile qui produit son soleil, la Vierge digne de Dieu, la merveille de grandeur, l'excellence incomparable, l'honneur de la terre, la gloire du ciel, le ciel intellectuel, la splendeur de la divine lumière, la souveraine intelligence, la reine des siècles, la Fille, la Mère et l'Epouse de Dieu.

C'est ainsi que S. Bonaventure, et avec lui mille auteurs illustres par leur science et leur piété, ont consacré leurs écrits à

la glorification de la très sainte Vierge. D'autres lui ont fait hommage des instruments de leur profession, et ont veillé et travaillé pour elle, en reconnaissance de ses bienfaits. S. Ignace, disant le dernier adieu au monde, et quittant la milice temporelle pour s'enrôler dans la spirituelle, fit sa veille d'armes à Mont-Serrat devant l'image de la sainte Vierge. A côté de cette image, il suspendit son épée et sa dague, comme pour laisser et donner à Marie l'honneur qu'il avait acquis par ses armes, en même temps qu'il déposait à ses pieds celui qu'une vie nouvelle allait lui procurer.

Mais il semble que les plus favorisés sont ceux qui ont le bonheur de célébrer ses louanges de vive voix, de publier devant le peuple fidèle par la prédication, ses grandeurs et ses miséricordes, pour la faire connaître et aimer chaque jour davantage. Plus heureux encore ceux que Dieu, par une grâce spéciale, appelle à chanter ses louanges dans la gloire des cieux. Qu'ils bénissent à jamais le Seigneur d'un sort si désirable. Nous pouvons espérer qu'il sera le nôtre, si, pendant cette vie, nous faisons tout, nous saisissons toutes les occasions, pour louer et glorifier Marie, autant qu'elle le mérite, ou plutôt autant qu'il est possible à notre infirmité. Heureux celui qui ne se fatigue jamais de chanter ses louanges, ni de publier ses vertus [1].

§ IV. — *Qu'il faut célébrer religieusement ses fêtes.*

Les fêtes que nous célébrons sur la terre sont un écho lointain de celles que les saints et les anges célèbrent dans le ciel sous le regard de Dieu. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les solennités qui reviennent chaque année, en l'honneur de la très sainte Vierge, tiennent le premier rang après celles de son divin Fils, puisqu'elle est la Reine du ciel aussi bien que la Reine de la terre. Nous sommes entrés déjà dans quelques détails sur chacune des fêtes instituées en l'honneur de la sainte Vierge; nous n'avons donc à dire ici que les dispositions avec lesquelles nous y devons prendre part, pour honorer la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, et avancer en même temps l'œuvre de notre salut.

Deux sortes de sentiments tout différents doivent se partager nos cœurs, lorsque nous célébrons quelqu'une de nos grandes solennités. Nous sommes sur la terre comme de malheureux exilés, loin de notre patrie, exposés dans une terre étrangère à mille dangers et à mille privations cruelles. Il est donc juste

[1] Jucundus homo qui non satiatur laude tua et a relatu virtutum tuarum non fatigatur. Exortum est in corde illius lumen Dei; Spiritus sanctus illuminat intelligentiam ejus. S. Bonavent., in *Psalt. B. V.*

que la pensée des joies de la patrie céleste nous afflige, comme autrefois les Israélites pleuraient sur les rives du fleuve de Babylone, au souvenir de Sion. On leur demandait de répéter les chants de la patrie, mais ils répondaient : *Comment chanterons-nous le cantique du Seigneur dans une terre étrangère? Nous nous sommes assis et nous avons pleuré, comme nous nous souvenions de Sion* [1]. Pour entrer dans des sentiments si conformes à la condition qui est la nôtre, l'Eglise a voulu qu'un jour de pénitence précédât les fêtes principales. Elle l'a voulu aussi pour nous purifier davantage et nous rendre dignes d'unir nos voix à celles des anges et des bienheureux, pour célébrer les louanges du Seigneur en ces jours solennels.

Mais tout exilés que nous soyons, nous sommes les enfants de Dieu, nous sommes les enfants de Marie et les frères des saints. Un jour, bientôt peut-être, nous partagerons toutes leurs joies, et il ne serait pas juste, après avoir pleuré un moment sur notre exil, de ne pas nous réjouir de leur bonheur, exalter leur gloire, nous encourager par leurs exemples, et chercher, par nos hommages et nos prières, à faire descendre sur nous leurs bénédictions précieuses.

Nous sommes les enfants de la céleste Jérusalem ; nous avons droit, par l'adoption divine et par la grâce de la régénération, aux joies de la royale maison de notre Père, et nos fêtes ici-bas doivent ressembler, autant que possible, par les sentiments dont nous sommes animés, à celles qui se célèbrent au ciel. S. Jean, dans l'Apocalypse, fut témoin d'une de ces fêtes. Il assista en esprit aux merveilles qui se passèrent en la solennité de l'ouverture du livre aux sept sceaux, par l'Agneau. Il vit les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux mystérieux tenant en main des harpes et des coupes pleines de parfums, qui sont les prières des saints, se prosterner en chantant les louanges de l'Agneau. Il entendit les voix de mille millions de glorieux esprits, qui s'écriaient : *Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction* [2]. Il entendit toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, et celles qui sont sur la mer et dans la mer dire à leur tour : *A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles. Et les quatre animaux disaient : Amen. Et les vingt-*

[1] Quomodo cantabimus canticum Domini, in terra aliena?.... Illic sedimus et flevimus cum recordaremur Sion. *Ps.* CXXXVI, 4, 1.

[2] Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem. *Apoc.*, V, 12.

quatre vieillards tombèrent sur leurs faces, et adorèrent celui qui vit dans les siècles des siècles [1].

On peut trouver dans cette scène merveilleuse la véritable idée de nos fêtes, et le parfait modèle des actes que nous devons y pratiquer et qui sont : la prière, la réjouissance, l'action de grâce et la glorification.

La prière est représentée par les parfums que S. Jean vit monter sans cesse vers le trône de Dieu et embaumer, de leur suave odeur, toute la sainte cité. En effet, rien de plus juste et de plus raisonnable que d'employer, dans les jours de fêtes, quelque temps particulier à la prière et à la considération des mystères que l'Église nous propose. Suarez, le prince des théologiens, non moins connu pour sa vertu que pour son savoir immense, ne disait jamais la messe, les jours de fête de la sainte Vierge, qu'il n'eût auparavant employé au moins deux grandes heures à la considération de ses grandeurs. Et tous ceux qui aiment véritablement Marie s'étudient, en de semblables occasions, à savourer la douceur de ses mystères et à s'entretenir avec elle, le plus longuement qu'ils peuvent.

La sainte Ecriture nous apprend que Samson trouva un rayon de miel dans la gueule du lion qu'il avait terrassé. Ce lion, à cause de sa force, représente pour nous l'oraison, et c'est en elle que nous trouvons le miel des douceurs et des consolations spirituelles. C'est ce qui nous arrive lorsque nous nous entretenons des grandeurs de la Reine du ciel. Car l'âme est comme inondée des doux sentiments de joie que lui cause la pensée des excellences de celle qu'elle chérit uniquement. Là, l'esprit transporté d'aise se réjouit avec elle de la voir élevée si haut ; là il se contente, il se complaît, il se perd, il dit qu'il ne désire rien de plus, dès qu'il voit l'objet de ses amours tout transformé en Dieu. Et les excès de cette joie sont si grands en quelques-uns, qu'ils surpasseraient les forces de la nature, si Dieu ne fortifiait pas leur cœur et ne mitigeait pas les ardeurs de cet amour sacré.

De la considération des mystères et de la joie qu'ils éveillent dans l'âme, naissent les vifs sentiments de reconnaissance et les actions de grâces que le cœur enflammé rend à la Trinité adorable, pour avoir élevé la sainte Vierge à un si haut degré d'honneur, et lui avoir accordé les faveurs dont il est fait particulièrement mention dans la fête que l'on célèbre ; actions de

[1] Et omnem creaturam quæ in cœlo est et super terram et sub terra, et quæ sunt in mari, et quæ in eo, omnes audivi dicentes : Sedenti in throno et Agno, benedictio, et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum. Et quatuor animalia dicebant : Amen. Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas et adoraverunt viventem in sæcula sæculorum. *Apocal.*, v, 13, 14.

grâces que le cœur présente tout d'abord au Roi de gloire, Fils de Marie, pour qui, par qui, et en qui, elle a reçu tant de faveurs du ciel ; actions de grâces qu'il adresse à elle-même, d'autant que jamais ces fêtes ne se passent sans nous remettre en mémoire quelque insigne obligation que nous lui avons.

Enfin toute cette allégresse se résout en bénédictions et en glorifications ; et l'âme qui connaît son insuffisance pour s'acquitter dignement de ce devoir, mendie tout le secours qu'elle peut. Elle appelle à son aide tout ce qui est au ciel et sur la terre, pour adorer le Père des lumières de qui procède toute sorte de don parfait, pour chanter et publier ses magnificences, et pour le faire connaître à toutes ses créatures. Elle en fait autant pour bénir et glorifier, avec proportion, celle que Dieu a rehaussée par des voies qui passent notre imagination. Elle lui dit des merveilles que l'amour lui inspire ; elle ne voudrait jamais cesser des entretiens si doux.

A ces religieux exercices il faut ajouter la participation aux sacrements. Car, selon la parole que dit un jour Marie à une sainte âme favorisée de ses révélations, il ne faut pas que nous espérions faire quelque chose pour elle de plus agréable que de lui présenter son cher Fils. Il faut de plus ajouter la charité envers les pauvres. N'est-il pas juste en effet de répandre, avec plus d'abondance, les biens temporels, lorsque les biens spirituels nous sont départis plus généreusement ?

Mais, pour ne pas omettre le principal, ce que la très sainte Vierge désire le plus de nous, ce qui nous permettra de sanctifier dignement ses fêtes et d'en retirer un grand fruit, c'est une préparation exacte et soigneuse à les bien célébrer. Cette préparation ne suffit pas, si elle consiste uniquement dans le jour de pénitence dont nous avons parlé d'abord. Elle doit durer plusieurs jours, pendant lesquels on multipliera les actes de contrition, de mortification, de désir, de religion, de foi, d'espérance, de charité et d'autres excellentes vertus. Car il faut tenir cette maxime pour une vérité infaillible : *A peu de préparation correspond peu de grâce ; aux grandes dispositions, Dieu réserve ses faveurs privilégiées.* Aussi, à mesure que les âmes véritablement éclairées et animées d'un désir sincère d'être agréables à Marie sentent approcher une de ses fêtes, elles se mettent en état de faire quelque notable progrès. A cet effet, elles redoublent leurs dévotions et emploient tout le crédit qu'elles ont au ciel. Sainte Gertrude, assistant à la messe la veille de l'Assomption, vit, après l'offertoire, la sainte Vierge qui avait, sous son grand manteau royal, de nombreuses jeunes filles d'une rare beauté ; elles étaient défendues par les anges, et recevaient de Marie elle-même les plus douces caresses. Sainte Gertrude apprit que c'étaient les âmes de ceux qui

avaient pris la peine de se préparer soigneusement, afin de célébrer plus dignement cette fête de la Mère de Dieu. Il lui fut révélé qu'elles avaient mérité trois sortes de faveurs par cette préparation : la première, d'être, dès ce moment, admises par la sainte Vierge à un plus haut degré de protection que celui dont elles jouissaient d'abord; la seconde, d'avoir une plus large part que les autres à ses douceurs et à ses consolations. La troisième enfin, d'avoir été commises, d'une manière toute particulière, à la garde des bienheureux esprits, pour être défendues contre leurs ennemis [1]. La perspective d'une récompense si précieuse mérite bien que nous imitions ces saintes âmes et que nous donnions quelques jours à la préparation sérieuse que la très sainte Vierge réclame de nous, lorsque viennent ses fêtes, et principalement les plus solennelles. Avec cette préparation, il nous sera aisé de les célébrer saintement. La prière, la joie, la reconnaissance, les louanges, tout jaillira comme naturellement de nos cœurs, et Marie sera contente.

§ V. — *Qu'il faut aimer les lieux consacrés à son culte.*

Salomon s'écriait autrefois : *Est-il donc croyable que Dieu habite avec les hommes sur la terre* [2] ? Pour nous, accoutumés dès l'enfance aux miracles de condescendance et de bonté que Dieu daigne accomplir en notre faveur, nous ne nous étonnons pas qu'il demeure parmi nous, qu'il ait sa maison, son temple, au milieu de nous, et que, non content d'y écouter nos prières comme il faisait pour celles du peuple juif dans le temple de Jérusalem, il y descende, pour accomplir sur nos autels le plus grand des miracles, pour se donner à nous dans la sainte communion, et pour demeurer réellement et consubstantiellement, dans sa nature divine et sa nature humaine, voilé sous les espèces eucharistiques. Mais notre habitude des plus grands mystères n'ôte rien à leur sainteté, et les temples de Dieu où s'accomplissent de si grands mystères, doivent être pour nous l'objet d'une sainte frayeur, en même temps que d'une profonde vénération et d'un grand amour.

Une considération qui nous rend ces sanctuaires plus chers encore, c'est que souvent ils sont consacrés à Dieu sous l'invocation de Marie. C'est en l'honneur de Marie qu'ils ont été construits. Les généreux fidèles qui ont sacrifié leur argent et leurs peines à les élever en ont fait présent à cette auguste Mère, pour qu'elle y reçoive son divin Fils, pour qu'elle

[1] S. Gertrud., lib. IV *Revelat.*, cap. xlix.

[2] Ergone credibile est ut habitet Deus cum hominibus super terram? *II. Paralip.*, vi, 18.

ait un asile à lui offrir, où il réunisse autour de lui ses fidèles afin de les combler de ses bienfaits. Marie se souvient de la profonde douleur qu'elle éprouva lorsqu'elle ne trouva point de place dans les maisons de Bethléem, pour y dresser le berceau du Fils qu'elle attendait; elle se souvient du délabrement de la pauvre étable; elle se souvient aussi des nuits passées sans abri, avec le divin Enfant, dans la fuite en Egypte, et elle est heureuse d'avoir une demeure, soit une humble chapelle, soit une superbe basilique, à offrir à son divin Jésus. Et lorsqu'on se plaît à orner ces demeures préparées au nom de Marie pour son Fils bien-aimé, lorsqu'on se plaît à les visiter, c'est pour son cœur maternel une bien douce consolation.

L'honneur qui revient à Dieu de la construction des églises doit être mis, sans difficulté, au rang des premiers qu'il reçoit de nous. A mesure qu'une église lui est consacrée, il descend pour en prendre possession et il s'engage à écouter fidèlement ceux qui recourront à lui en ce lieu-là. Que s'il ne manifeste pas toujours sa présence, avec autant d'appareil et de magnificence extérieure qu'il fit jadis, lors de la dédicace du temple de Salomon, il ne nous est pas permis toutefois de douter qu'il n'y vienne avec une abondance de vertu divine plus grande encore. Les églises chrétiennes sont en effet plus nobles que cet ancien temple, où tout se passait en figure; car les cérémonies les plus solennelles et les sacrifices n'étaient qu'une simple image des mystères qui s'accomplissent parmi nous. C'est donc une œuvre de grand mérite de construire des églises à Dieu, comme aussi de leur faire des largesses, de contribuer à leur entretien, à leur ornementation, d'aimer à les visiter pour rendre ses hommages au Seigneur. Bâtir une église, c'est obliger Dieu à descendre sur la terre d'une manière particulière et lui donner le moyen de manifester ses splendeurs et de faire part aux hommes de ses biens; c'est donner la facilité à plusieurs générations de chrétiens de se sauver, par l'exercice de toutes sortes de vertus; c'est multiplier les sanctuaires de Dieu, et les endroits où Jésus-Christ se trouve personnellement avec nous; c'est, en une certaine manière, faire descendre le ciel sur la terre, ou pour mieux dire, construire ici-bas des cieux en abrégé, où se pratiquent des actions toutes célestes, de jour et de nuit, en tout temps, en toute saison; où Dieu est béni, adoré et glorifié sans cesse; où le pardon des péchés est accordé, où les âmes sont régénérées pour le salut éternel, où se vérifie le droit qui leur est acquis à l'héritage du ciel, où les divins mystères sont célébrés, où les rois et les ministres légitimes des autels sont consacrés; où des vœux sont offerts; en un mot, où sont exercés tous les actes divins dont l'homme est capable en cette vie mortelle.

Ce que toutes les églises sont pour Dieu, on peut dire, pro-

portion gardée, qu'elles le sont aussi pour la très sainte Vierge, ou pour les saints en l'honneur desquels elles ont été construites. Outre que les saints se réjouissent infiniment de l'honneur que Dieu reçoit dans les maisons qui leur sont dédiées; outre le contentement qu'ils perçoivent du salut et de l'avancement des hommes dans la vertu, ils en tirent en même temps un grand tribut de gloire, le plus grand qu'ils puissent recevoir de nous, dans la condition où nous sommes. C'est ce qui nous permet de croire que la bienheureuse vierge Marie se regarde comme très obligée envers ceux qui consacrent leurs biens terrestres à élever, ou à orner, quelque sanctuaire qui lui soit consacré. Nous lisons souvent dans l'Ecriture que Dieu a bâti des maisons à ceux qui lui ont rendu quelque signalé service, c'est-à-dire qu'il a affermi leur famille et béni leur postérité. Que doivent attendre ceux qui ont logé la sainte Vierge dans des palais et dans des temples, sinon qu'elle leur bâtisse un palais éternel au ciel, qu'elle établisse leurs espérances, qu'elle conduise leurs desseins, qu'elle les comble de toute sorte de bonheur?

Mais il n'est pas donné à tous de pouvoir élever des temples au Seigneur, en l'honneur de la très sainte Vierge; il faut, pour le faire, des ressources que la bonne volonté seule ne saurait remplacer. Si donc on ne peut pas rendre à Marie ce grand et solennel service, peut-être, au moins, pourra-t-on aider en quelque chose à ceux qui le font. Il y a toujours des prêtres zélés, mais pauvres, ou du moins n'ayant pas toutes les ressources nécessaires, qui se trouvent dans l'obligation, soit de rebâtir une vieille église qui tombe en ruines, soit d'en élever une pour des besoins nouveaux. Qu'on leur donne ce que l'on peut, beaucoup si l'on a beaucoup, peu si l'on n'a que peu, et qu'on le donne de bon cœur, pour le service et l'honneur de Dieu et de Marie. Ainsi l'on aura contribué à donner à Marie une demeure dans laquelle son divin Fils pourra habiter. Et s'il n'y a point d'église à construire, il en est qui sont pauvres, dépourvues d'ornements, qui rappellent par trop l'étable de Bethléem; pourquoi ne pas tout faire pour contribuer à leur bonne tenue, à leur ornementation, je dirai même, s'il se peut, à leur richesse? Salomon avait voulu, ou plutôt Dieu avait demandé que le temple de Jérusalem fût construit de pierres choisies et de bois précieux; il avait voulu que tout y fût brillant de l'éclat de l'or. Si nous ne pouvons pas autant faire pour nos églises, au moins ne soyons pas indifférents et rougissons de voir nos demeures plus riches et plus ornées que celles du Roi des rois, qui daigne habiter parmi nous.

Elever des sanctuaires à Dieu en l'honneur de Marie, contribuer au moins à leur ornementation et à leur beauté, n'est pas

une chose que l'on puisse faire chaque jour; ordinairement on doit se contenter de pieux désirs qui, tout irréalisables qu'ils soient, témoignent néanmoins de l'amour que l'on porte à la Mère de Dieu, et du souci que l'on prend de sa gloire. Mais il est une pratique qui peut être celle de chaque jour : visiter une église, une chapelle, quelque lieu enfin où elle soit particulièrement honorée. Les courtisans des rois ne manquent pas de se présenter chaque jour au palais de leur maître. Il arrive souvent qu'après des heures d'attente, ils n'ont pas même l'avantage, si petit qu'il soit, de l'entrevoir, ni surtout d'attirer sur eux un de ses regards distraits. N'importe, ils ne se lassent pas; ils espèrent toujours que leur persévérance sera récompensée, à la fin, par quelque faveur. Pourquoi ne ferions-nous pas, de la même manière, notre cour à la Reine du ciel et de la terre? Pourquoi, lorsque de réelles difficultés ne s'y opposent pas, ne nous rendrions-nous pas dans quelqu'un de ses sanctuaires, pour lui offrir nos devoirs. Plus heureux que les courtisans des grands de la terre, nous n'attendrons pas vainement l'aumône d'un regard ou d'une parole en passant. Nous serons immédiatement reçus par notre reine, reçus avec honneur comme les princes de sa maison, ou plutôt comme ses enfants. Elle écoutera nos prières; elle recevra avec une ineffable bonté les louanges que nous lui adresserons, à défaut d'autre service. Nous ne nous éloignerons jamais de son trône les mains vides, car elle est riche et généreuse. Les faveurs que peuvent accorder les rois d'ici-bas sont bornées, et suscitent mille jalousies. Marie peut nous donner sans compter; ni les anges du ciel, ni les saints, ni personne au monde ne sera jaloux : l'enfer seul frémira de rage, parce que de tels dons affermiront nos pas dans la vertu, et nous rendront plus forts contre les entreprises du démon.

Mais il y a des sanctuaires consacrés à Marie, qui lui sont plus chers que les autres. C'est là surtout qu'elle aime à signaler sa magnificence envers ceux qui l'honorent.

De toute antiquité, Dieu a choisi certains lieux pour y être plus particulièrement honoré. Pourquoi ce choix? Nous en verrons les raisons lorsque nous serons au ciel. En tous cas, nul n'a sujet de s'en plaindre, puisque Dieu est le maître des lieux aussi bien que de tout le reste, et que c'est notre devoir de nous disposer à recevoir ses grâces, où, et comme il lui plaît de nous les départir.

A son imitation, la très sainte Vierge a aussi des lieux où il semble qu'elle se plaise davantage. La majesté de celle qui les a choisis s'y révèle par des faits admirables. Sans doute, il n'est aucun lieu du monde, si retiré, si inconnu soit-il, où Marie n'exauce les vœux qui lui sont adressés; la voix de ses fidèles

serviteurs arrive toujours jusqu'à elle : néanmoins elle veut qu'ils honorent les endroits qu'elle a daigné marquer. Peut-être lui sont-ils plus chers que les autres, parce qu'elle y reçoit de plus nombreux et de plus fervents hommages, parce que, à quelque jour, il y a des siècles peut-être, un de ses fidèles serviteurs a fait là quelque chose d'extraordinaire, pour l'amour d'elle. Quoi qu'il en soit, sans rechercher davantage pourquoi elle prend un plaisir singulier aux hommages qui lui sont rendus, en tel lieu plutôt qu'en tel autre, il suffit aux âmes pieuses de ne pas l'ignorer, pour se faire un devoir d'aller lui présenter leurs hommages et leurs cœurs, en ces endroits privilégiés. Il n'y a, grâce à Dieu, nulle contrée chrétienne, où l'on ne trouve quelqu'un de ces sanctuaires bénis; il n'en est pas que la Mère de Dieu ait privé de ces sources abondantes de grâces et de bénédictions. Partout elle a imprimé les vestiges de sa bienveillance et de sa libéralité. Partout aussi les peuples ont répondu à son appel, et jamais peut-être l'empressement à visiter pieusement les lieux ainsi favorisés n'a paru plus grand que de notre temps. Etrange puissance de la grâce divine et des attraits de Marie ! A la fin de ce siècle, où les ennemis de Dieu croyaient en finir, une bonne fois, avec ce qu'ils nomment la superstition, toutes les découvertes, toutes les merveilles de cette science qui, disait-on, allait détrôner Dieu, servent à glorifier Marie et à transporter des foules immenses d'un bout du monde à l'autre, pour la vénérer dans les lieux qui lui sont les plus chers, où elle daigne montrer, par des miracles sans cesse renaissants, combien elle est bonne et généreuse envers ceux qui la prient. Ces honneurs rendus à la bienheureuse Vierge Marie pèseront beaucoup dans la balance de la justice de Dieu, qui a dit : *Honorez votre Père et votre Mère*, Dieu et Marie, *pour vivre longtemps sur la terre.*

CHAPITRE V

DE QUELQUES AUTRES ACTES DE DÉVOTION ENVERS LA MÈRE DE DIEU

§ I. — *Célébrer ou faire célébrer la messe en l'honneur de Marie*

Le saint sacrifice de la messe est l'acte de religion par excellence; il n'en est pas de plus noble et de plus relevé dont nous puissions nous acquitter envers Dieu. Le concile de Trente [1] nous enseigne qu'il n'est permis de l'offrir qu'à Dieu seul; cependant il remarque que la sainte Eglise a coutume de célébrer assez souvent des messes en l'honneur et en la mémoire des saints. Ce n'est pas aux saints qu'elle offre le sacrifice, mais au Dieu qui les a couronnés. Elle lui rend ainsi grâce de leurs victoires, et elle implore leurs suffrages et leur protection.

Mais parmi les saints nul n'est digne, comme Marie, d'être glorifié par l'oblation faite à Dieu du divin sacrifice. On se rappelle la part qui lui échut dans l'immolation sanglante de la divine victime, sur l'autel du Calvaire. Elle avait fourni la victime, puisqu'elle avait fourni au Fils de Dieu, aux dépens de sa propre substance, les premiers éléments de ce corps adorable attaché sur la croix. Elle avait consenti au sacrifice avant qu'il s'accomplît. Elle en avait médité longuement d'avance toutes les amertumes et toutes les douleurs. Elle avait suivi Jésus jusqu'au lieu de l'immolation, ou plutôt, à l'exemple d'Abraham, elle avait conduit elle-même l'innocente victime jusqu'au sommet de la montagne, pour obéir à la volonté du Père éternel. Elle avait été témoin de toutes ses souffrances, sans que l'ombre même d'un murmure s'élevât dans son cœur. Elle avait recueilli les dernières paroles et le dernier soupir de Jésus. N'est-il pas juste qu'elle ait sa place à côté de l'autel où se renouvelle chaque jour, d'une manière non sanglante, le même sacrifice adorable,

[1] Et quamvis in honorem et memoriam sanctorum nonnullas interdum missas Ecclesia celebrare consueverit, non tamen illis sacrificium offerri docet, sed Deo soli qui illos coronavit. Unde nec sacerdos dicere solet : Offero tibi sacrificium, Petre, vel Paule : sed Deo de illorum victoriis gratias agens, eorum patrocinia implorat, ut ipsi pro nobis intercedere dignentur in cœlis quorum memoriam facimus in terris. *Concil. Trid.*, sess. XXII, cap. III.

et qu'elle soit à l'honneur après avoir été à la peine? Aussi son nom se retrouve-t-il inséré dans le Canon, avant celui de tous les saints et de tous les anges; aussi est-ce en son honneur que le missel contient le plus grand nombre de messes.

Mais si l'Église a inséré le nom de la bienheureuse Vierge Marie dans les endroits les plus solennels de sa liturgie, s'il arrive bien des fois, dans le cours de l'année, qu'elle impose à ses prêtres de célébrer la messe de la sainte Vierge, ce n'est pas encore assez pour la dévotion des fidèles serviteurs de Marie, de ceux qui lui sont ardemment dévoués. Ils aiment, s'ils sont prêtres, à célébrer la messe, de leur propre chef, en vue d'honorer leur divine Mère. Ils savent que le très saint sacrifice de la messe rend à Dieu un honneur infini, et attire sur les hommes les bénédictions les plus abondantes et les plus précieuses : ils veulent rendre à Dieu cet honneur et procurer aux hommes cet avantage, à cause de la très sainte Vierge, pour la glorifier, pour réjouir son cœur. C'est à Dieu qu'ils offrent le sacrifice, mais ils le font par amour pour Marie, afin d'être agréables à Marie.

Les prêtres seront-ils les seuls à rendre à la bienheureuse Mère de Dieu un tel hommage, et à lui procurer un si puissant moyen de faire du bien aux hommes qui vivent sur la terre, et aux âmes du Purgatoire? Non, l'Eglise a permis que, moyennant une légère aumône, les simples fidèles puissent obtenir des prêtres qu'ils offrent le saint sacrifice selon l'intention qu'ils leur indiqueraient. Le simple fidèle peut donc faire offrir par le prêtre le divin sacrifice, pour honorer Marie, et pour obtenir d'elle toutes sortes de grâces. Aussi les âmes pieuses et dévouées à la très sainte Vierge sont-elles fidèles à cette pratique. Dans leurs épreuves, dans leurs incertitudes, au commencement de leurs entreprises, elles font célébrer la sainte messe en son honneur. Quelquefois même c'est en l'honneur de Marie qu'elles demandent que soient dites les messes pour les âmes des trépassés, remettant ainsi entre ses mains les mérites du saint sacrifice, pour qu'elle en dispose à son gré en faveur des âmes qui lui sont les plus chères.

Mais on ne peut que par exception célébrer ou faire célébrer la messe en l'honneur de la sainte Vierge. A défaut de ce grand acte de dévotion, le plus grand que l'on puisse accomplir pour l'honorer, il en est un plus facile et d'un usage que l'on peut rendre quotidien. Si vous assistez chaque jour à la messe, pourquoi ne le feriez-vous pas souvent, sinon toujours, dans l'intention bien arrêtée d'honorer la Mère de Dieu? Pourquoi ne vous proposeriez-vous pas de l'honorer un jour dans l'un de ses mystères, et l'autre jour dans un autre mystère? Pourquoi ne fixeriez-vous pas la grâce particulière que vous voulez obtenir

d'elle, soit pour vous-même soit pour les autres, par cette assistance ? Il y aurait dans cette pieuse pratique un moyen puissant d'entretenir et d'augmenter chaque jour les flammes de la vraie dévotion. Marie récompenserait généreusement cette attention persévérante à lui rendre le plus grand honneur qu'elle attende de vous sur la terre. Vous avanceriez en vertus et en mérites, vous obtiendriez des grâces abondantes pour vous-même et pour d'autres, et vous assureriez le salut de votre âme.

§ II. — *Aimer à faire la sainte communion.*

Nous avons dit un mot des reliques de la très sainte Vierge et du culte qui leur est dû. Son corps très pur ressuscité à l'exemple de celui de son divin Fils, presque aussitôt après sa mort, est maintenant en possession de la gloire. Aucune parcelle de ce qui faisait partie intégrante de ce corps virginal, temple seul digne de la divinité sur la terre, ne nous est donc restée. Mais nous avons néanmoins un gage de Marie, nous avons une r lique d'elle infiniment précieuse. Ce qu'elle nous a laissé n'est autre que le corps adorable de son divin Fils, ce corps primitivement formé du plus pur de son sang, ce corps qui demeure pour nous dans la très sainte Eucharistie, pour être notre consolation et la nourriture de nos âmes. Nous pouvons d'autant mieux parler ainsi que, suivant l'enseignement d'un grand nombre de Pères, c'est d'elle que nous tenons, c'est à elle que nous devons cet adorable sacrement. Après son divin Fils, c'est elle qui nous l'a donné. Nous lui en sommes redevables, disent-ils, comme à la terre vierge qui, sans semence humaine et sans autre culture que celle donnée par la main de Dieu, a porté le froment des élus, ce pain de vie qui n'est autre que le Fils de Dieu incarné par amour pour nous. Elle a été la femme dont parle l'Ecriture, qui a pétri de ses mains trois mesures de farine, le corps, l'âme et la divinité, avec le levain de la foi. Elle a été la Bethléem spirituelle, c'est-à-dire la maison du pain céleste, où il a été mis en dépôt pour la nourriture des mortels ; le temple saint où il a été consacré ; le vase d'or où cette manne céleste a été gardée ; l'autel et la table de proposition où il a été placé, sous les regards de Dieu. Mais parce qu'avec le pain divin, l'adorable sacrement de l'Eucharistie nous donne encore le vin sacré qui fait germer les vierges, et qui n'est autre que le sang même du Fils de Dieu, versé pour notre salut sur la croix, les saints Pères n'ont pas manqué de remarquer que ce breuvage immortel nous vient aussi de Marie. « Elle est, « dit S. Jean Damascène, une vigne d'une extraordinaire fé- « condité. Elle nous a donné le raisin le plus précieux, celui

« dont découle le divin nectar qui donne aux mortels l'éternelle « vie [1]. » S. Germain de Constantinople salue en Marie l'urne d'or dans laquelle fut déposée la manne céleste qui est le Christ, nourriture divine, principe de notre immortalité, et il ajoute : « Elle est la vigne mystique que Dieu lui-même a plantée. Elle « étend ses rameaux chargés de fruits jusqu'aux extrémités « de l'Eglise, et sa fécondité merveilleuse fait mûrir pour nous « le raisin de l'incorruptibilité [2]. » S. Ambroise la compare à la coupe faite au tour, dont parle le Cantique des cantiques. C'est dans son sein béni que la divine Sagesse a mêlé le vin précieux qu'elle promet, en son banquet solennel [3].

D'autres disent que si le saint sacrement est l'arbre de vie, Marie en est le Paradis [4]. S'il est la pomme d'immortalité, elle est l'arbre qui l'a portée [5]; s'il est l'agneau de la Pâque mys-

[1] Vinea uberrima quæ uvam suavissimam protulit, nectar mortalibus fundentem in vitam æternam. S. Joan. Damasc., orat. I de *Nativ. B. M. Virg.*

[2] Ave ex auro confecta urna, Christum cœleste manna condens, cibum omnibus immortalem.... Mystica Vitis et a Deo plantata, quæ uberes profers pampinos in Ecclesiæ finibus, et matura nobis de vulva, uvam incorruptionis florentissima procreas. S. German. Constant., serm. *de Nativ.* B. V.

[3] Vere alvus ille Mariæ crater tornatilis in quo erat sapientia quæ miscuit in cratere vinum. S. Ambros., *de instit. Virgin.*, cap. xiv.

Umbilicus tuus crater tornatilis, nunquam indigens poculis. *Cant.*, vii, 2.

(Sapientia) immolavit victimas suas miscuit vinum et proposuit mensam....

Venite, comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis. *Prov.*, ix, 2, 5.

[4] Paradisus immortalitatis semper virens, in quo lignum vitæ plantatum, cunctis immortalitatis fructum suppeditat. S. Gregor. Thaumat., serm. ii *in Annunt. B. Virg. Mariæ.*

Paradisus florentissimus virginitatis in quo lignum vitæ satum produxit fructus omnibus salutares. S. Basil. Seleuc., serm. *in Annunc. Deiparæ Virginis.*

Paradisus floridus et immarcessibilis in quo plantatum est lignum vitæ, quod omnibus ultro fructum præbet immortalitatis. S. Proclus, orat. vi, *de laudib. B. V.*

Paradisus a Deo plantatus, ut illum ingredientes, lignum vitæ æternæ comedamus, et non moriamur. Rupert. Abbas, lib. II Comment. *in Cant. cantic.*

Paradisus Dei quia lignum vitæ mundo protulit, de quo qui manducaverit vivet in æternum. S. Bernard., in *deprecat. et laude ad Mariam Virg.*

[5] Arbor æterni Patris : insevit enim velut in arbore ramum in Maria Filium, cum ex ipsa carnem sumere voluit. S. Ephrem, serm. de *Margarit pretios.*

Arbor splendidi fructus, ex quo nutriuntur fideles. S. Andreas Cret., orat. ii in *Annunt.*

Arbor pulcherrima cujus fructus corpus et sanguis Filii Dei. Rupert. Abbas, lib. II Comment. in *Levit.*, cap. xxvii.

Arbor salutifera generans cibum vitæ et manna cœleste. Manna habens omne delectamentum et omnem suavitatem, ad quod si prius Adam attingeret mortem non gustaret in æternum. S. Amedæus, hom. I de *Laudib. Virgin.*

tique, c'est Marie qui l'a donné [1]; s'il est le charbon ardent que le séraphin dont parle Isaïe a pris sur l'autel, elle est la tenaille avec laquelle il a été pris [2].

Il est à remarquer ici que les Pères et les Docteurs, lorsqu'ils disent que nous devons à Marie le don que le Fils de Dieu nous a fait de lui-même, ne parlent pas uniquement du don qu'il nous a fait dans le mystère de l'Incarnation, mais en même temps de celui qui le complète, et qu'il nous fait dans l'adorable Eucharistie. Ils ne manquent pas de dire que c'est de Marie qu'a été formée cette chair d'un Dieu que nous y mangeons, ce sang divin qui est notre breuvage. Mais la bienheureuse Vierge Marie a-t-elle contribué autrement que par l'Incarnation à l'institution du très saint Sacrement?

On peut dire, sans crainte de se tromper, que c'est principalement pour sa très sainte et très heureuse Mère, que N.-S. Jésus-Christ a institué le sacrement de l'Eucharistie. Il l'a institué pour toute l'Eglise sans doute, mais après Jésus, Marie est la partie principale de l'Eglise. Elle surpasse en grandeur, en mérite et en grâce devant Dieu, non seulement chacun des membres les plus illustres de la sainte Eglise, mais toutes les grandeurs, tous les mérites, toutes les grâces des saints qui ont été, qui sont et qui seront, n'égalent pas ce que Dieu a mis en elle. Nul n'est digne comme elle de la sainte communion, nul n'en profite autant qu'elle; nul ne peut l'égaler dans la gloire qu'elle a rendue à Dieu, en le recevant dans la très sainte Eucharistie. Pendant les années qui s'écoulèrent entre l'Ascension de son divin Fils et sa mort bienheureuse, la sainte communion fut sa consolation, son ciel anticipé. Grâce à ce divin sacrement, Jésus ne la quittait pas, même corporellement, et elle ne quittait pas Jésus. Qui oserait penser que le dessein de procurer à Marie, qu'il laissait sur la terre, une consolation si

[1] Ovis immaculata quæ peperit Agnum Christum. S. Ephrem, serm. de *Laudib. Virg.*

Ovis mater Agni de qua ortus est ille Agnus cœlestis qui tollit peccata mundi, qui tanquam ovis ad occisionem ductus est et quasi agnus coram tondente se obmutuit et non aperuit os suum. S. Ælredus Abbas, serm. in *Annunt. B. V.*

Ovis mater Agni, quæ videns Filium crucifigi, patienter sustinuit, nec remurmuravit, aut contradixit, licet ipsius animam gladius Filii pertransiret. Richar. a S. Laur., *de Laud. Virg.*, lib. XII.

Ovis nos nutriens lacte suæ devotionis, pascens carne Filii sui quam ipsa generavit, et vestiens vestimento gratiæ in hoc sæculo et gloria in futuro. Bernardin. de Bustis, serm. II de *Assimil. B. V. M.*

[2] Forceps carbunculi illius purgatorii, sive forceps carbunculi purificantis. S. Method., hom. in *festo Purific. B. V. M.*

Forceps seraphica mystici carbonis ardentis. S. Andreas Cret., orat. I de *Dormit. B. V. M.*

Forceps spiritualis ferens divinum illum carbonem qui ex sanguinibus ejus corpus accepit ineffabiliter. S. Joseph. Hymn., in *Mariali.*

précieuse, n'a pas été pour beaucoup, on pourrait dire n'a pas eu la part principale, dans la résolution de Notre-Seigneur d'instituer cet adorable sacrement?

Mais ce n'est pas assez. La bienheureuse Vierge Marie avait un droit sur l'humanité du Sauveur. Cette humanité sacrée, dont elle était la Mère et qui découlait d'elle, lui appartenait en quelque manière, et il ne convenait pas que le Fils de Dieu en disposât sans son assentiment. La volonté du Père éternel et celle du Fils était que le sacrement de l'Eucharistie fût institué : il était juste que la volonté de Marie vînt se joindre à ces deux volontés adorables, puisqu'elle avait ses droits de mère, et que Dieu, la justice infinie, ne saurait négliger aucun droit, quelque effacé qu'il puisse paraître. Marie offrit donc, avec le Père éternel, la divine victime qui s'offrait elle-même en sacrifice sanglant sur le Calvaire : elle consentit à tout, et voulut librement, et du plus profond de son cœur, ce que Dieu voulait. De même elle donna son consentement à l'acte par lequel son divin Fils, disposant de lui-même selon la volonté du Père, se livrait à nous comme victime, comme nourriture et comme compagnon de notre exil en cette vie. Sans doute, de pouvoir absolu, Jésus-Christ aurait institué la sainte Eucharistie sans le concours de sa bienheureuse Mère, s'il l'avait voulu, puisqu'il est le souverain Maître, et que nul ne peut lui demander raison de ses actes. Mais il ne convenait pas qu'il agît ainsi. Il convenait au contraire que Marie, la grande distributrice des grâces de la Rédemption, contribuât à ouvrir cette source de grâce, la plus abondante de toutes, qui est l'Eucharistie. Il convenait qu'elle ne fût pas privée du mérite infini que lui procurait sa participation à ce grand acte de son divin Fils. Elle complétait ainsi le don qu'elle nous avait fait de Jésus, au moment de l'Incarnation, au jour de la Nativité et au temps de la Passion de cet adorable Sauveur.

Une autre raison que nous avons déjà touchée en passant, pour laquelle nous sommes redevables à Marie de l'institution de la très sainte Eucharistie, c'est que sa propre substance, transformée, il est vrai, en celle de son divin Fils, nous y est véritablement et réellement donnée. Nous y mangeons sa chair, nous y buvons son sang, puisque la chair du fils n'est autre que la chair de la mère. Ainsi l'avait remarqué S. Bernardin de Sienne, lorsqu'il dit que toute la beauté et tout le poids des sacrements de l'Eglise a sa perfection en la chair de la Vierge, d'autant que tous les autres sacrements se rapportent à celui de l'Eucharistie, comme à leur fin dernière ; ce qui fait qu'on le nomme par excellence le *Saint Sacrement* [1]. Or celui-ci con-

[1] De carne Virginis benedicta et in parte corporis ejus excisa consistit,

tient le précieux corps du Fils de Dieu, corps qui a été formé d'une partie de la substance de sa mère.

Les Grecs, dit le P. Poiré, ont, dans leur liturgie, une cérémonie très différente de la nôtre, concernant l'hostie qui doit être consacrée. Ils ne la portent pas sur le saint autel toute prête et à part, mais la prennent du corps d'un grand pain, sur le milieu duquel est marquée une petite image du Sauveur crucifié, presque de la grandeur et de la forme de nos hosties, image qu'ils appellent la marque et le sceau de l'oblation. C'est cette partie seule que le prêtre détache et qu'il tire du pain pour offrir et consacrer. Le reste de ce pain est gardé jusqu'à la fin de la messe, pour être distribué à ceux qui n'ont point communié, ainsi que nous distribuons le pain bénit. Ils l'appellent la bénédiction et l'antidote, parce qu'il est donné pour tenir lieu du corps sacré du Sauveur à ceux qui ne l'ont pas reçu. S. Germain, patriarche de Constantinople, donne la signification mystique de cette cérémonie. Selon lui, le grand pain d'où est prise l'hostie est la figure de la Vierge-Mère, du sein de laquelle a été tiré ce divin corps, marqué de la forme substantielle de Dieu fait homme. Et quoique, par cette séparation, il ait pris une autre hypostase, en laquelle il subsiste à part, néanmoins, c'est la chair et la substance de la Vierge, aussi réellement que l'hostie est une partie dela substance de ce grand pain.

S. Ignace se sentit un jour doucement consolé par la considération de cette vérité. Je considérais, dit-il, que le Fils et la Mère sont naturellement une même chair et un même sang, ou au moins que le Fils est une partie de la substance de la Mère, et que celui qui s'en approche saintement s'unit et se fait une même chair avec le Fils et avec la Mère, puisque, selon la maxime des philosophes, quand deux choses sont unies à une troisième commune, il suit nécessairement qu'elles sont unies entre elles.

Cette troisième raison est fondée non seulement sur ce que cet adorable corps, dont nous sommes nourris en la sainte communion, a été originairement et uniquement formé de la chair et du sang de la Vierge Marie, mais encore sur ce qu'enseignent les Docteurs que le Sauveur ne perdit jamais cette première et originaire substance, qu'il reçut de sa Mère en sa conception, mais qu'il l'a encore dans le ciel, et qu'il nous la donne au sacrement de l'Eucharistie, avec celle qu'il y ajouta depuis par

perficitur et terminatur totum decus ac pondus Sacramentorum Ecclesiæ. Certum est enim quod omnis institutio sacramentorum, et omnia alia Sacramenta, tanquam ad ultimum fontem ad illud Sacramentum, omnium sacramentorum excellentissimum, quod est Eucharistia, ordinatur. S Bernardin. Sen., tom. I, serm. 61.

la nourriture et la croissance naturelle. Il n'en est pas ainsi, il est vrai, pour les autres hommes ; les éléments matériels dont leurs corps se composent se renouvellent sans cesse. Néanmoins ces éléments corporels qui changent ne font pas que le corps du vieillard soit un autre corps que celui qu'il a reçu de sa mère, et qui fut nourri de son lait. Pour Jésus, ce changement même des simples éléments matériels ne s'accomplissait pas ; le Verbe divin ne perdait pas ce qu'il s'était une fois uni comme faisant partie intégrante de son corps, à plus forte raison ce qui fut d'abord ce corps divin tout entier.

Quoi qu'il en soit de ces explications, les Pères affirment simplement, et c'est ce qu'il nous suffit de croire, que le Sauveur a gardé, même après sa résurrection, la même chair qu'il avait reçue de sa Mère, et qu'il nous la donne pour notre nourriture, dans la très sainte Eucharistie. S. Augustin le dit en propres termes, dans un sermon sur la sainte Vierge et dans l'explication du psaume XCVIII [1]. Pierre de Blois dit : « La même chair « née de la Vierge Marie est maintenant consacrée sous les « espèces du pain, par la parole de vie [2]. » S. Bernardin de Sienne, déjà nommé, dit expressément que la chair qui fut tirée de la Vierge, pour former un corps au Verbe éternel, lui fut unie par un lien si fort et si étroit, que la mort a bien eu le pouvoir de la séparer de sa propre âme, mais non pas de la personne du Verbe. Enfin, si l'on voulait admettre que N.-S. Jésus-Christ ait perdu, comme les autres hommes, chaque jour quelque chose des éléments formant son corps, et par suite, cette première substance qu'il avait prise de la Vierge sa Mère, néanmoins il faudrait encore dire qu'il l'a maintenant au saint Sacrement. En effet, il est dans l'Eucharistie avec le même corps qu'il reprit au moment de sa résurrection. Or, c'est la doctrine de S. Thomas, de S. Bonaventure et d'autres grands docteurs, que chacun des hommes doit reprendre, en la résurrection, la matière et la substance dont il fut premièrement formé, soit qu'il l'ait perdue avant la mort, soit qu'il l'ait toujours conservée.

Nous en avons dit assez pour montrer combien la très sainte Vierge Marie doit être heureuse de nous voir approcher du très saint sacrement de l'Eucharistie, et profiter de ce grand don de Dieu, puisqu'elle a si puissamment contribué, pour sa part, à nous le procurer. Mais il ne s'agit pas seulement de commu-

[1] Caro Christi quamvis gloria resurrectionis magnificata, eadem tamen mansit quæ suscepta est. S. August., serm. de *B. Virg.*

De carne Mariæ carnem accepit, et ipsam carnem Mariæ nobis manducandam ad salutem dedit. Idem, *Enarr. in Ps.* XCVIII.

[2] Ea tamen est eadem caro tunc de Virgine nata et caro nunc Verbo vitæ de pane sacrata. Petr. Blesens., tractat. de *Eucharist.*, cap. I.

nier, si nous voulons être agréables à cette auguste Reine ; il faut encore le faire avec des dispositions dignes d'une action si grande.

Au premier rang de ces dispositions, il est juste de placer une profonde reconnaissance pour celle à qui nous devons, au moins en partie, cet adorable Sacrement. Le bienheureux Pierre Damien disait aux fidèles de son temps : « Considérez, « je vous prie, mes frères bien-aimés, combien nous sommes « obligés à la bienheureuse Mère de Dieu, et combien grande « est la reconnaissance que nous lui devons, après le Seigneur. « Le corps sacré que nous prenons sur le saint autel est le « même corps que cette heureuse Vierge a conçu et porté dans « son sein, le même qu'elle a enveloppé de langes et nourri de « son lait. Nous buvons son sang dans le sacrement de notre ré- « demption. Non, toutes les louanges que nous pourrions faire « monter jusqu'à elle n'égaleront jamais ce bienfait singulier « d'avoir tiré de sa propre substance la nourriture de nos âmes, « celui qui dit de lui-même : Je suis le pain de vie qui suis « descendu du ciel [1]. »

Témoignons donc à Marie toute notre reconnaissance et notre amour pour un si grand bienfait. Or le meilleur moyen de les lui témoigner sera d'en profiter souvent. C'est elle qui, dans le livre de la Sagesse, nous fait entendre cette pressante invitation : *Venez, mangez mon pain, et buvez le vin que j'ai préparé pour vous* [2]. Vos âmes en ont besoin. Ce pain est votre vie : c'est lui que votre Mère désire le plus pour vous ; c'est à lui qu'elle veut que votre cœur s'attache par-dessus tout. Tous les autres exercices de dévotion ne viennent qu'après la manducation de ce pain sacré. Si vous avez à cœur de me servir, quel plus grand service pouvez-vous me rendre que de remercier et glorifier le Tout-Puissant des grandes choses qu'il a faites en moi? Et quel remerciement plus noble que celui que vous lui ferez, lorsque, le tenant en vos mains et dans vos poitrines, vous le lui présentez en mon nom? Quel service plus agréable que d'honorer mon Fils, votre Dieu et le mien? Et en quoi le pouvez-vous plus honorer qu'en son propre corps, qu'il vous

[1] Hic dilectissimi fratres, hic rogo perpendite quam debitores simus huic Beatissimæ Dei Genitrici, quantasque illi post Dominum gratias agere debeamus. Illud siquidem corpus Beatissima Virgo genuit, quod in gremio fovit, quod fasciis cinxit, quod materna cura nutrivit, nunc de sacro altari percipimus, et ejus sanguinem in sacramento Redemptionis nostræ haurimus. Impar est illi omne humanæ linguæ præconium quæ de intemeratæ carnis suæ visceribus cibum nobis protulit animarum, cum videlicet qui de semetipso perhibet : Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi. S. Petr. Dam., serm. de *Nativ. Virgin.*

[2] Venite, comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis. *Sap.*, IX, 5.

a laissé dans cet auguste sacrement? Voilà le corps vivant de mon Fils, chair de ma chair, substance de ma substance, unique objet de mes affections : aimez-le comme je l'aime. Unissez votre cœur au mien pour vous approcher de mon Fils avec qui je ne suis qu'un, et en qui vous mangerez ma propre substance, pour vous saturer de mon esprit. Il désire si ardemment purifier vos âmes! Où donc pourrait-il le faire mieux que dans ce sacrement d'amour? Mes enfants, mangez ce pain que je vous ai préparé. Pourquoi mourriez-vous de besoin à côté du pain de vie que vous offre votre Mère?

Marie, qui nous invite à la sainte communion, nous aidera à la bien faire. Elle désire ardemment nous donner son aide; mais elle ne peut le faire que si nous sommes prêts à en profiter, si, par conséquent, nous la demandons et l'implorons avec ferveur et persévérance. Ayons donc recours à elle. S. Jean Chrysostome nous enseigne à le faire lorsque, dans sa liturgie, il inscrit cette prière avant la communion : « Seigneur, par « l'intercession de l'immaculée et toujours vierge Marie, Mère « de Dieu, faites-moi digne de recevoir votre don immaculé, « pour la rémission de mes péchés et pour la vie éternelle, non « pas à ma considération. » Certainement une humble invocation adressée du fond du cœur à Marie, par les mérites de la préparation qu'elle apporta, par la grâce de Dieu, à recevoir la première son divin Fils, au jour de l'Incarnation, sera plus efficace que tout ce que nous pourrions faire.

Prier est nécessaire, mais ne suffit pas. Aux pieuses invocations adressées à la Mère de Dieu, il faut ajouter l'imitation de ses vertus, qui lui méritèrent le bonheur sans égal dont Dieu la favorisa. « C'est une grande merveille, dit S. Pierre Damien, « que le Christ ait été conçu dans le sein d'une Vierge, mais il « n'est pas moins étonnant qu'il se laisse renfermer dans nos « cœurs si peu dignes de lui [1]. » Encore la bienheureuse Vierge Marie ne l'a-t-elle conçu qu'une seule fois, et de pauvres créatures, faibles et misérables comme nous sommes, peuvent le recevoir chaque jour. D'après S. Thomas, celui qui communie est semblable à la Vierge-Mère, et reçoit corporellement celui qu'elle a conçu : qui ne voit que celui qui communie doit, s'il veut le bien faire, entrer autant que possible dans des dispositions semblables aux siennes?

Quelle admirable pureté que celle de Marie! Celle des chérubins et des séraphins n'en approche pas. Voilà pourtant le modèle qui nous est proposé. Quelle humilité profonde en cette

[1] Mirabile quidem fuit Christum concipi in utero carnis, sed non est inferius si deferatur in ergastulo pectoris. S. Petr. Dam., serm. de *Nativit. Virg.*

vierge si pure qui, choisie pour être la Mère du Fils de Dieu, ne se regarde que comme une pauvre petite servante, comme un véritable néant qui doit uniquement à sa bassesse la faveur infinie dont elle est l'objet de la part de Dieu. Mais aussi quel amour pour Dieu et quels désirs ardents de voir accomplir le grand mystère de l'Incarnation ! Comme elle, il faut désirer la venue du Seigneur ; comme elle, il faut l'attirer, l'obliger de descendre jusqu'à nous, à force d'amour et d'ardentes prières. Et puis, lorsqu'on l'a reçu dans son cœur, il faut inviter Marie à venir lui rendre hommage la première, dans ce lieu de repos qu'il s'est choisi. Il faut témoigner à Jésus, comme elle et avec elle, une vénération et une reconnaissance infinies, lui faire un accueil qui ravisse les anges et qui réjouisse le cœur de cette divine Mère, dont le grand bonheur est de voir son Fils aimé et glorifié. Enfin, qu'il n'y ait rien en nous qui ne s'empresse saintement à bien recevoir le Roi de gloire, qui est aussi le Fils de la Vierge, et nous aurons honoré tout à la fois le Fils et la Mère, nous serons agréables à l'un et à l'autre, et nous apprendrons par expérience combien il est bon de les aimer et de posséder leur amour.

§ III. — *Réciter souvent l'Ave Maria et les diverses formules de prière à Marie consacrées par l'Eglise.*

Après l'oblation du très saint sacrifice de la messe et après une communion fervente, on chercherait en vain quelque dévotion plus agréable à la Mère de Dieu que celle de la saluer souvent avec l'ange, en récitant l'*Ave Maria*. C'est la harangue qui a été composée par la très adorable Trinité, prononcée par l'un des plus grands princes du ciel, adressée à la première, la plus pure et la plus digne des créatures, dans le dessein de conclure la plus haute et la plus divine affaire qui ait jamais été ; harangue remplie de mystères en toutes ses syllabes, et honorée du ciel par une infinité de merveilles. Lorsque quelqu'un prononce ces paroles sacrées, le ciel se réjouit, la terre est remplie d'étonnement, Satan recule et prend honteusement la fuite, l'enfer tremble, le monde perd ses charmes, le cœur est épris du saint amour, la dévotion grandit, l'espérance augmente, la consolation redouble, l'esprit se récrée et s'affermit dans le bien. Autant de fois qu'on le répète, dit sainte Brigitte, l'archange Gabriel reçoit un nouveau rayon de lumière céleste. Il est certain que cette prière ne monte jamais vers le ciel sans en faire descendre quelque nouvelle faveur soit pour le corps soit pour l'âme. Les livres sont remplis des prodiges opérés par la récitation de l'*Ave Maria*. Sainte Catherine de Suède, fille de sainte Brigitte, s'en servait comme d'un instrument

merveilleux, pour rendre miraculeusement la santé aux malades, la force aux faibles, la paix du cœur à ceux qui l'avaient perdue, et pour ramener à Dieu les pécheurs endurcis. Elle estimait que rien ne lui était impossible, avec ces quelques paroles.

Mais la récitation matérielle des mots qui composent la Salutation angélique ne suffirait pas pour rendre à la Mère de Dieu tout l'honneur qu'elle attend de cette pratique pieuse. Il faut que le cœur et l'esprit soient d'accord avec les lèvres. Sainte Mechtilde [1] nous donne une idée parfaite des dispositions avec lesquelles il plaît à Marie que nous lui adressions le salut de l'ange. Un samedi qu'elle assistait à une messe dite en l'honneur de la très sainte Vierge, ravie en extase, elle se sentit pressée de lui adresser ces paroles : Mère incomparable, le plus grand contentement que je pourrais avoir serait de vous saluer du plus agréable salut que jamais le cœur humain ait inventé. — Au même instant, elle vit la très sainte Vierge qui portait sur sa poitrine la Salutation angélique écrite en lettres d'or, et elle entendit ces paroles : Ma fille, c'est folie à la créature de présumer mieux faire que son Créateur, et s'imaginer qu'elle pourra rencontrer un salut semblable à celui qu'il m'a envoyé du ciel. Qu'y peut-il y avoir de plus doux que le mot de *salut* par lequel le Père éternel me rassura avec sa toute-puissance, et me fit entendre qu'il avait entièrement éloigné de moi la malédiction du péché? Quoi de plus agréable que le nom de *Marie* qui me fut apporté de la part du Fils qui se devait incarner dans mon sein, et qui m'apprenait, en me donnant ce nom, que j'étais destinée à illuminer le ciel et la terre, comme un astre radieux? Quoi de plus touchant que l'ambassade du Saint-Esprit, mon glorieux Epoux, qui, m'appelant *pleine de grâce*, accomplissait en moi, dans toute son étendue, ce que signifiaient ses paroles? Quand on me dit que le Seigneur est avec moi, on me fait souvenir de l'union admirable du Verbe éternel avec ma chair, et de la joie que je reçus, lorsque ce mystère incompréhensible fut accompli dans mon sein. Quand j'entends dire que je suis bénie entre les femmes, il me souvient que la miséricorde de Dieu m'a élevée au-dessus de toutes les créatures. Lorsqu'on ajoute que béni est le fruit de mes entrailles, le ciel se réjouit avec moi, parce que mon Fils bien-aimé a vivifié et béni pour jamais tout ce qu'il a créé.

Sainte Mechtilde supplia la très sainte Vierge d'exaucer sa prière et de l'assister pour le présent et à l'heure de la mort. Alors Marie lui répondit avec une ineffable bonté : Je le ferai certainement; mais je veux que tous les jours tu me présentes trois *Ave Maria*, en vue d'obtenir cette grâce. Au premier, tu

[1] *Lib. Gratiæ spiritualis*, cap. LIII.

demanderas que de même que le Père éternel, par la magnificence de son pouvoir infini, m'a placée si haut dans le ciel, qu'il a voulu qu'au-dessous de lui il n'y eût point de pouvoir égal au mien, de même je t'assiste et te fortifie à cette heure dangereuse, écartant de toi toutes les puissances ennemies. Au second tu demanderas que de même que mon Fils, par son infinie sagesse, a tellement rempli mon âme de connaissance et de science divine, qu'il n'y a personne qui entre si avant que moi dans les incompréhensibles secrets de la très sainte Trinité, ainsi, à ce moment si important pour toi, je fortifie en ton esprit les lumières de la foi, pour qu'elles ne soient obscurcies par aucun nuage d'ignorance ou d'erreur. Au troisième, tu demanderas avec instances que comme le Saint-Esprit a tellement répandu dans mon âme la douceur de son divin amour, qu'il a rendu mon cœur le plus doux et le plus compatissant qui ait jamais été, ainsi je verse dans ton âme une telle douceur de charité, qu'elle fasse disparaître l'amertume de tes souffrances, et dissipe toutes les appréhensions que tu pourrais avoir de la mort. — Quelle plus douce et plus agréable pratique pourrait-on inventer pour entretenir sa dévotion, pendant que l'on récite cette sainte prière?

Mais les pieuses pensées qui doivent accompagner la Salutation angélique peuvent être variées à l'infini. La sainte Vierge elle-même daigna révéler encore à sainte Gertrude [1] une autre manière de réciter avec fruit l'*Ave Maria*. Elle lui dit qu'en prononçant ces paroles : *Je vous salue, Marie*, elle demandât des consolations et des joies pour tous ceux qui souffrent, soit dans la chair, soit dans l'esprit. Aux mots suivants : *Pleine de grâce*, elle devait prier pour ceux qui ne font pas l'estime qu'il faudrait de la grâce divine, pour qu'elle agisse sur leur cœur. En disant : *Le Seigneur est avec vous*, elle la supplierait, comme mère de miséricorde, d'obtenir le pardon des pécheurs. Quand elle ajouterait : *Béni est le fruit de vos entrailles*, elle lui demanderait de déployer toute sa puissance et son zèle, pour l'avancement spirituel des prédestinés. Au nom sacré de *Jésus*, elle la supplierait de lui accorder la parfaite connaissance et le parfait amour de son bien-aimé Fils. Enfin la bienheureuse Vierge recommanda à sa fidèle servante de terminer toujours sa prière par ces mots : *Jesus splendor paternæ claritatis, et figura substantiæ ejus*, « Jésus splendeur de la clarté du Père « et figure de sa substance. »

Sans doute on ne peut pas méditer ainsi chacune des paroles de la Salutation angélique, chaque fois qu'on la récite; les circonstances de lieu et de temps ne le permettent pas en bien des

[1] *Revelat.*, lib. IV, cap. XII.

occasions. Mais il serait aisé à toute personne pieuse de bonne volonté, qui désire être agréable à la Mère de Dieu, de consacrer quelques minutes chaque jour à dire les trois *Ave Maria* de sainte Mechtilde, et d'y ajouter même celui de sainte Gertrude, dût-on, pour cela, retrancher quelque prière vocale qui ne serait pas d'obligation.

Il arrive souvent que les occupations auxquelles on se livre, le milieu dans lequel on se trouve, rendent vraiment impossible une prière méditée ou simplement réfléchie. Faudrait-il alors renoncer à la prière? Non sans doute. Il est mille travaux qui n'exigent pas une attention de l'esprit incompatible avec la simple récitation vocale d'une prière telle que la Salutation angélique. A la maison ou hors de chez soi, sur les chemins et sur les places publiques, dans la solitude ou en société, quelqu'un qui aime véritablement Marie trouvera toujours moyen de lui témoigner son amour, d'élever son cœur vers elle, et de lui adresser le salut de l'Ange. Que de prières peuvent ainsi être récitées chaque jour, et faire contrepoids aux paroles inutiles ou coupables qui se disent dans le monde! Que de grâces on peut obtenir, que de mérites on peut amasser, par la pieuse habitude de réciter ainsi la Salutation angélique, et d'y joindre, si l'on veut, le *Pater* et le *Gloria Patri!*

Nous avons dit ailleurs ce qu'il faut penser de la prière connue sous le nom d'*Angelus*, du saint Rosaire et des diverses couronnes formées de *Pater* et d'*Ave Maria*, dont l'usage est admis par la sainte Eglise. Rien de propre comme ces saintes pratiques, lorsqu'elles sont accomplies avec une piété véritable, pour entretenir et au besoin ranimer la ferveur.

Ajoutons que les innombrables indulgences dont elles sont enrichies permettent de venir très efficacement en aide aux âmes du Purgatoire. Nous en dirons autant du petit Office et, à plus forte raison, du grand Office de la très sainte Vierge. Quoique l'on ne puisse se charger outre mesure de pratiques pieuses, sous peine de glisser peu à peu dans la négligence, de manquer à ses engagements, ou de les remplir d'une manière très imparfaite, il est bon cependant d'en adopter plusieurs, et de les varier quelquefois, pour ne point tomber dans la routine qui en ferait perdre à peu près tout le fruit. Que chacun fasse donc son choix; qu'il ne s'engage qu'à ce qu'il peut tenir, en se souvenant bien qu'il n'en fera jamais trop pour honorer Marie, et qu'il s'acquitte bien de ce qu'il a résolu.

L'*Ave Maria*, les prières qui en découlent et les offices de Marie tiennent la place principale dans le tribut de louanges que nous lui devons. Mais il est d'autres prières encore qui sont chères à son cœur, et que ses véritables serviteurs aiment à lui adresser. Mettons au premier rang les hymnes et les antiennes que la

sainte Eglise chante en son honneur. Quoi de plus doux et de plus suave que l'*Ave maris stella?* de plus glorieux pour Marie que l'hymne des matines : *Quem terra, pontus, sidera*, et celle des laudes de son office? Le *Stabat mater*, le *Languentibus* attendriraient les cœurs les plus endurcis. On doit aimer aussi à redire, avec la sainte Eglise, les quatre grandes antiennes qui, selon les temps, servent de conclusion à l'office de laudes et à celui de complies.

Les litanies de la très sainte Vierge sont comme un bouquet magnifique de louanges, que Marie ne se lasse pas de recevoir et que nous devons aimer à lui offrir souvent. Là sont rassemblés tous les plus beaux titres de la Mère de Dieu; là on lui demande humblement, et avec une persévérance qui touche son cœur, qu'elle daigne prier pour nous. Enfin, on trouve dans les manuels de piété une multitude de prières, parmi lesquelles on peut en rencontrer qui touchent réellement le cœur. Il est bon d'y recourir de loin en loin; seulement il faut bien comprendre que la sainte Eglise seule sait d'une manière parfaite comment nous devons prier, et que les meilleures des prières qu'il nous soit donné d'adresser à Marie, celles qui l'honorent le plus et sont les plus propres à nous attirer ses bénédictions et ses faveurs, ce sont les prières consacrées par l'usage que la sainte Eglise en fait dans l'office canonique, ou qu'elle approuve d'une manière authentique et solennelle, comme les litanies de Lorette. Les autres prières peuvent être bonnes, mais peuvent aussi ne l'être pas. Nos âmes ont besoin d'une nourriture substantielle et Marie ne veut pas être honorée d'une manière imparfaite. Prions donc beaucoup, mais aimons surtout à faire des prières dont l'excellence soit assurée, qui honorent véritablement la Mère de Dieu et qui fortifient notre âme.

Enfin si l'on veut honorer Marie, on se gardera bien de commencer ou d'achever sa journée sans lui adresser un hommage particulier, se consacrer à elle et se mettre sous sa protection. Un enfant bien né estimerait manquer à son devoir, s'il ne saluait pas son père et sa mère dès le matin, ou s'il négligeait de prendre congé d'eux le soir. De même, ce ne serait pas un léger manquement, une incivilité sans conséquence pour les enfants de Marie, d'oublier de lui rendre ce simple devoir. S. Stanislas Kotska avait cette pratique tellement à cœur que rien au monde ne l'eût fait y manquer. Le matin et le soir, il se tournait vers l'église de Sainte-Marie Majeure, pour saluer sa bonne Mère, comme il l'appelait, lui demander sa bénédiction à deux genoux, et lui offrir ses humbles services, dévotion que tous les autres novices, ses compagnons, trouvèrent si digne d'être imitée, qu'il n'y en eut aucun qui ne voulût l'adopter. La journée ainsi commencée sous les auspices de Marie sera

nécessairement bonne, aussi bien que la nuit, mise de même sous sa maternelle protection.

§ IV. — *Entrer dans quelque congrégation ou association de la très sainte Vierge.*

Personne ne saurait mettre en doute ni estimer assez la gloire que procurent à Dieu les associations érigées en l'honneur de Marie, l'honneur qu'elle-même en reçoit et le profit qui en revient à l'Eglise en général, et à chacun des membres de ces pieuses associations. Le saint roi David contemplait en esprit ces précieux avantages et il s'écriait : *Voyez combien il est bon et agréable que des frères habitent ensemble* [1] ! C'est en effet un bien beau spectacle que celui de plusieurs frères unis ensemble par le lien sacré de la charité, ayant tous un même cœur, un même dessein et une même intention de s'employer au service de Marie.

Dans une association il y a profit pour tous, mais surtout pour les faibles et les imparfaits. L'Ecclésiaste nous le dit : *Mieux vaut être deux ensemble que d'être seul, car ils ont l'avantage de leur société. Si l'un tombe il sera soutenu par l'autre. Malheur à celui qui est seul, parce que, lorsqu'il tombe, il n'a pas qui le relève. Et s'ils dorment deux, ils s'échaufferont mutuellement : un seul, comment s'échauffera-t-il ? Et si quelqu'un prévaut contre un seul, deux lui résisteront. Un cordon triple est difficilement rompu* [2]. Il ne peut donc y avoir que misère et malheur pour celui que personne n'accompagne.

Cette vérité se manifeste admirablement dans les congrégations ou confréries saintement instituées et fidèles à leur règle. Il ne se peut dire tout le profit que chaque membre tire de la fréquentation des pieux entretiens et des exemples de vertus des autres. Combien en trouverait-on qui, après de très dangereuses chutes, ne se fussent jamais relevés et remis à la pratique de la vertu, sans le zèle et les pieuses industries de ceux à qui les unissait une alliance spirituelle ? Combien de personnes dont la conscience était en mauvais état, se sont trouvées entièrement changées par la fréquentation de quelques autres, avec qui elles avaient noué de saintes relations ? Y avait-il un homme

[1] Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum ! *Ps.* CXXXII, 1.

[2] Melius est ergo duos esse simul quam unum : habent enim emolumentum societatis suæ. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur; væ soli, quia cum ceciderit, non habet sublevantem se. Et si dormierunt duo, fovebuntur mutuo ; unus quomodo calefiet ? Et si quispiam prævaluerit contra unum, duo esistent ei : funiculus triplex difficile rumpitur. *Eccles.*, IV, 9-12.

plus mal disposé que Saül, qui poursuivait David pour le mettre à mort, et que ses satellites envoyés pour le prendre et l'amener chargé de liens? Cependant les uns et les autres ne furent pas plus tôt arrivés en un lieu où les prophètes étaient assemblés avec Samuel et David, qu'ils changèrent à ne plus se reconnaître eux-mêmes, oublièrent le dessein qui les avait amenés, et passèrent un jour et une nuit entière à chanter les louanges du Seigneur. Exemple frappant de la puissance des bonnes fréquentations, pour transformer les cœurs. Le bon exemple et la bonne société avaient suffi pour opérer cette merveille. La vie des gens de bien est une leçon vivante qu'il nous est utile d'avoir sous les yeux, et leur compagnie un secours pour nous aider à surmonter les difficultés. Combien de personnes dont les prières n'eussent jamais eu aucun effet, si elles n'eussent été portées au ciel avec plusieurs autres que Dieu ne pouvait rejeter? Combien n'eussent jamais résisté aux assauts et aux tentations de l'ennemi, mais auraient été ébranlés et renversés à la moindre secousse, s'ils n'avaient été soutenus et fortifiés par d'autres plus habiles et plus aguerris qu'eux? Quel avantage pour les faibles de se trouver en compagnie des forts, de ceux qui sont habitués à déjouer les ruses de l'ennemi dans la guerre spirituelle! Car enfin, une sainte assemblée n'est pas moins formidable aux démons qu'un bataillon serré de soldats résolus, à un ennemi craintif [1]. Je dirai plus, avec S. Léon : quand vous seriez exercé de longue main à tous les genres de combat, je vous conseillerais toujours plutôt de vous ranger avec plusieurs, sous la conduite de quelque sage capitaine, que d'affronter tout seul l'ennemi; d'autant que l'assurance est plus grande dans le combat lorsqu'on n'est point seul, et que le danger est moindre. Couvert non seulement de son bouclier, mais de celui de ses compagnons, le soldat se sent moins exposé [2]. Mais l'isolement est surtout dangereux à l'heure du dernier choc, lorsque l'ennemi nous voit près de quitter la vie. C'est le combat décisif duquel dépend l'éternité. Il s'agit pour nous de tout gagner ou de tout perdre; il s'agit pour nos ennemis d'être définitivement vaincus ou victorieux. Combien de chrétiens

[1] Tot sunt auxiliarii, quot socii, et tales qui dicere possint cum Apostolo : Quia non ignoramus astutias ejus. Congregatio enim pro fortitudine sua terribilis est ut castrorum acies ordinata. S. Bernard., serm. IV de *Circumcis.*

[2] Ecclesiasticus miles etiamsi specialibus præliis possit fortiter facere, tutius tamen et facilius dimicabit si contra hostem palam in acie steterit, ubi non suis tantum viribus certamen ineat, sed sub invicti regis imperio fraternis consocians animibus bellum universale conficiat. Minore enim discrimine multi confligunt cum hoste quam singuli, nec patet vulneri locus quem opposito scuto fidei, non sua tantum sed etiam aliorum fortitudo defendit. S. Leon., serm. IV *de Jejuniis.*

périraient alors pour l'éternité, s'ils n'étaient aidés de ceux qui furent leurs compagnons fidèles dans le service de Dieu! Combien seraient rebutés par la justice divine, s'ils ne se présentaient en la compagnie d'autres dont les mérites les sauvent, comme il arrive dans le paiement d'une grosse somme, où l'on prend moins garde à une pièce d'argent quelque peu légère, parce qu'elle se trouve perdue au milieu de beaucoup d'autres qui ne laissent rien à désirer?

David, après avoir admiré combien il est bon et agréable que des frères habitent ensemble, compare cette union à la rosée qui descend sur la montagne de Sion, pour lui donner tout son charme et sa fertilité. Il la compare encore au parfum sacerdotal destiné à la consécration du grand prêtre et à celle de l'arche d'alliance, de l'autel des parfums, de l'autel des sacrifices, du chandelier d'or, de la table de proposition et des vases du sanctuaire. Il était défendu expressément, et sous peine de mort, de s'en servir pour des usages profanes. De même, la bénédiction particulière que Dieu répand sur ceux qui vivent dans une sainte union n'est faite que pour eux; les esprits profanes n'y ont aucune part. Ce parfum sacerdotal embaumait l'air du sanctuaire et de la partie du temple où se font les encensements; il répandait sa suave odeur dans tout le temple et même à l'extérieur. C'est bien l'image de l'édification que procurent de telles associations non seulement à ceux qui en font partie, mais même à ceux du dehors qu'édifient tant de vertus et tant de charité.

Cependant le roi prophète nous avertit que les biens produits par cette sainte union et les bénédictions qui l'accompagnent profitent surtout à ceux qui en font partie, et ne se communiquent pas aisément aux étrangers. Il ajoute en effet : *C'est là que le Seigneur a établi la bénédiction et la vie pour toujours* [1]. A vrai dire, Dieu est le maître absolu de ses grâces; il les répand à son gré, sur qui bon lui semble. Et comme d'ordinaire, dans une association ou une confrérie quelconque, il y a plusieurs âmes d'élite, qui attirent ses faveurs et ses libéralités, il les jette à pleines mains, surtout lorsque ces pieuses associations sont pour l'honneur particulier de sa très sainte Mère. Car alors, pour lui complaire et en reconnaissance des bons services qu'elle lui a rendus, il donne tout ce qu'on lui demande, sans pouvoir rien refuser.

Les avantages précieux que procure une sainte union, pour travailler de concert à la gloire de Dieu et de Marie, et au salut de son âme, existent au plus haut degré dans les ordres reli-

[1] Quia illic mandavit Dominus benedictionem et vitam usque in sæculum. *Ps.* CXXXII, 3.

gieux ; mais les simples associations, confréries et congrégations séculières en procurent encore assez, pour que tous ceux qui ont à cœur le service de Jésus et de Marie tiennent à faire partie de quelqu'une. Elles ne sont pas une nouveauté dans l'Église. On en trouve des traces avant le moyen âge, et sans doute elles existaient en quelque manière, même dans les premiers siècles ; mais elles ont pris depuis des développements qu'elles n'avaient point d'abord. Ces associations étant ordinairement locales, chacun est à même de connaître celles dont il lui est aisé de faire partie et les conditions à remplir pour y être admis. Nous ne parlons pas des grandes archiconfréries qui étendent leurs rameaux dans l'univers entier ; nous avons déjà nommé les principales, et tout le monde les connaît.

Entre toutes les congrégations séculières, le premier rang appartient à celles qui sont placées sous l'invocation de la très sainte Vierge ; ce sont les seules dont nous ayons à nous occuper. Les unes sont érigées dans les maisons d'éducation où les familles chrétiennes font élever leurs enfants dans la pratique de la vertu, en même temps qu'ils reçoivent l'instruction en rapport avec le rang qu'ils doivent occuper dans le monde, et l'état auquel ils sont appelés. Les autres ont leur siège dans les paroisses ou dans quelque église accessible aux fidèles. Les unes et les autres sont fertiles en fruits précieux ; mais on pourrait dire surtout les premières, parce que leur action s'exerce dans le jeune âge, alors qu'il est plus aisé de recevoir des impressions salutaires et de les garder pendant toute une longue vie.

Si l'on n'était pas accoutumé au spectacle du bien que produisent ces pieuses associations, comme on l'est à celui du soleil et de toute la nature, on serait ravi d'admiration. Elles servent à former l'enfance, à retenir la jeunesse, à perfectionner l'âge viril et à donner à la vieillesse un doux et profitable entretien. L'état ecclésiastique y apprend à honorer son ministère, et les gens qui vivent dans le monde, à remplir dignement et saintement les devoirs qui leur incombent. On s'approche des sacrements plus souvent et avec plus de piété ; on prie davantage et avec plus de ferveur ; on travaille sérieusement et efficacement à se corriger de ses défauts et à gravir les degrés de la perfection ; on a plus d'occasions de faire le bien, plus de moyens de se relever si l'on vient à tomber, plus de bons exemples pour s'encourager à la pratique de la vertu, plus de soulagement et de consolation dans les maladies, plus de secours à l'heure de la mort, plus de facilité pour gagner des indulgences, plus de prières enfin après que l'on a rendu son âme à Dieu et qu'on achève de se purifier dans les flammes du purgatoire. Où trouvera-t-on, par conséquent, en dehors des ordres religieux pro-

prement dits, plus de facilité pour le salut? La bienheureuse Vierge Mère de Dieu regarde avec une tendresse particulière ces pieuses congrégations ; elle y répand, avec une extrême abondance, ses grâces précieuses et ses célestes consolations. Et pourquoi ne le ferait-elle pas ? N'est-ce pas dans les congrégations dévouées à son culte que l'on exalte à chaque moment ses grandeurs ? N'est-ce pas là que ses enfants lui témoignent la plus grande confiance et le plus grand amour ? Les congrégations sont comme un bataillon sacré rangé sous son étendard. Heureux ceux qui, dans leur jeunesse, ont été inscrits parmi les enfants de Marie et qui, même dans leur vieillesse, n'ont pas oublié les douces joies que leur procurait ce titre, et les devoirs qu'il ne cesse de leur imposer !

S'il est vrai que Marie couvre d'une protection efficace, inspirée par la plus tendre sollicitude, ceux qui font partie des congrégations séculières érigées en son honneur, que ne fera-t-elle pas pour ceux qui, désirant se consacrer à Dieu, choisiront, par dévotion pour elle, un des ordres religieux qui lui sont particulièrement consacrés ? Entrer en religion, consacrer entièrement toute sa personne et toute sa vie au service de Dieu, renoncer à tout ici-bas, même à sa propre volonté, pour Dieu, et faire de cet acte héroïque un acte de dévotion envers la très sainte Vierge, voilà certainement de quoi toucher profondément son cœur et gagner définitivement son amour. Comment n'éprouverait-elle pas pour ceux qui le font la plus vive tendresse, lorsqu'elle les voit dire adieu au monde pour s'enfermer dans un cloître et prendre rang parmi ses plus chers enfants et ses plus fidèles serviteurs ? Comment ne les comblerait-elle pas de ses caresses maternelles lorsqu'ils ne veulent plus avoir qu'elle pour mère et son divin Fils pour père ? Ils ne se contentent pas de garder les préceptes divins, mais ils s'obligent à garder aussi les conseils évangéliques. Ils s'efforcent de gravir le rocher abrupt de la perfection, pour s'approcher davantage du trône sublime sur lequel Marie est assise auprès de son Fils. L'espoir d'être aimés d'elle les encourage, et les difficultés ne les arrêtent pas.

Marie aime les congrégations religieuses, dont elle fut le modèle et la première institutrice. Ce fut elle qui donna l'exemple du vœu de chasteté. Elle vécut dans la pauvreté et l'obéissance la plus parfaite. Une pieuse tradition recueillie par Denis le Chartreux [1] rapporte qu'après l'ascension du Sauveur, elle rassembla quelques vierges pour vivre en commun et s'exercer, sous sa conduite, à la pratique de toutes les vertus. Elle a grandement coopéré à l'institution des ordres religieux en bénissant les pieux desseins de leurs fondateurs ; elle a cent fois écarté les

[1] Dion. Carth. in I dist., 16, q. 2.

obstacles qu'ils rencontraient sur leur route, et procuré des ressources et les autres secours qui leur étaient indispensables. Elle a même été plusieurs fois jusqu'à montrer la forme et la couleur des vêtements que les religieux devaient porter, et indiquer la règle qu'ils devaient suivre. Elle n'a pas seulement favorisé les ordres religieux et les congrégations à leur origine, mais elle a aidé à leurs progrès, comblant de bénédictions ceux qui y étaient entrés et y menaient une vie digne de leur saint état. Si nous en croyons les annales des ordres les plus anciens, et les divers recueils des miracles de Marie, combien de fois ne s'est-elle pas montrée au chœur, parmi les religieux, chantant les louanges de Dieu avec eux, pour leur donner sa bénédiction et leur présenter son divin Enfant? Combien de fois les a-t-elle visités en personne, lorsqu'ils étaient occupés aux travaux que leur imposait la sainte obéissance? Combien de fois aussi a-t-elle essuyé leurs visages couverts de sueur, pour les rafraîchir au milieu du travail? Combien de fois leur a-t-elle procuré miraculeusement la nourriture, et les autres choses qui leur étaient nécessaires? Combien de fois enfin ne les a-t-elle pas assistés dans leurs maladies, et défendus contre les assauts du démon, surtout à l'heure de la mort? Mais qui pourrait énumérer toutes les faveurs que cette tendre Mère accorde chaque jour aux âmes qui se sont données à Jésus, par amour pour lui et pour elle, surtout lorsqu'elles s'efforcent de vivre selon leur sainte vocation, et d'accomplir fidèlement les devoirs de leur état?

Tout le monde n'est pas appelé à la vie religieuse, et beaucoup d'hommes se sauveront dans le siècle qui se perdraient s'ils entraient dans une voie plus haute pour laquelle ils ne sont pas faits. Mais ceux qui sont appelés et qui reçoivent la grâce de correspondre à leur vocation doivent en remercier Marie, car elle est pour beaucoup dans cette faveur insigne et précieuse. On lit, dans la vie des saints, que plusieurs furent appelés directement par elle, et pressés d'entrer en communauté; mais ce qu'elle a fait d'une manière sensible pour quelques-uns, Marie le fait chaque jour pour toutes ces âmes pures qui ne cessent de répondre à l'appel de la grâce, et de peupler les monastères, soit pour vivre dans la contemplation, soit pour s'immoler et se consacrer entièrement au soulagement des malades, à l'éducation des enfants, à la conversion des pécheurs et des infidèles. Après les avoir conduits jusqu'à l'autel du sacrifice, elle ne les abandonne pas; elle les soutient, les encourage, les défend contre tous leurs ennemis visibles et invisibles et les assiste à l'heure de la mort. Heureux donc ceux que Dieu appelle et que Marie conduit. Heureux ceux qui, à son exemple et sous son patronage, se consacrent à Dieu pour mener une vie de chasteté parfaite,

de pauvreté et d'obéissance. Heureux ceux qui ont embrassé cette vie et n'ont jamais laissé affaiblir le feu de leur ferveur première. Ce sont eux surtout qui peuvent arriver aux degrés les plus sublimes de la dévotion envers la très sainte Vierge.

Mais ceux mêmes qui ne sont pas appelés à ce saint état partageront, jusqu'à un certain point, leurs faveurs, s'ils estiment la vie religieuse comme elle mérite de l'être, et si, par dévotion envers la très sainte Vierge, ils approchent, autant que leur état de vie le permet, de la perfection qu'il comporte.

CHAPITRE VI

DE L'IMITATION DES VERTUS DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

§ I. — *Pourquoi nous devons imiter Marie.*

N.-S. Jésus-Christ veut que nous soyons parfaits comme notre Père céleste est parfait [1]. Mais la perfection infinie de ce modèle divin pourrait éblouir nos regards et décourager notre faiblesse. Il arriverait aussi que dans cette lumière inaccessible, nous ne reconnaîtrions pas assez ce que nous pouvons imiter, ni comment nous devons le faire. Aussi d'autres modèles nous ont-ils été donnés. Le Verbe de Dieu, *splendeur de la gloire du Père et forme de sa substance*, comme parle l'Apôtre [2], s'est fait semblable à nous. Il a vécu de notre vie, il a souffert de nos souffrances, il a éprouvé nos peines et nos besoins, il s'est fait tout à tous, afin de pouvoir dire : *Je vous ai donné l'exemple pour que, comme j'ai fait, vous fassiez aussi* [3]. Mais la faiblesse humaine cherche toujours des prétextes et des excuses. Nous aurions pu dire encore : le Fils de Dieu est notre modèle, mais un modèle inimitable pour nous. Il est homme, nous le savons bien, mais il est Dieu aussi, et sa divinité donne à son humanité une puissance infinie pour le bien : comment l'imiter véritablement, nous qui ne sommes que de simples créatures, incapables par conséquent de monter bien haut, ou plutôt inca-

[1] Estote ergo perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. MATTH., v, 48.

[2] Splendor gloriæ et forma substantiæ ejus. *Hebr.*, I, 3.

[3] Exemplum enim dedi vobis ut quemadmodum feci vobis ita et vos faciatis. JOAN, XIII, 15.

pables de faire autre chose, par nous-mêmes, que le mal ? Il est vrai qu'une pure créature, fût-elle comme Adam et Ève ornée de l'innocence originelle, ce qui, hélas! n'existe pas pour nous, est bien faible. Jésus-Christ le sait, lui qui nous a dit encore : *Sans moi vous ne pouvez rien faire* [1]. Mais pour nous ôter tout prétexte de ne pas marcher sur ses traces, et de ne pas nous efforcer de nous conformer à lui, il nous a donné un autre modèle, le plus parfait qui se puisse imaginer après lui-même ; ce modèle n'est autre que la très sainte Vierge Marie. De même que Jésus-Christ est l'image parfaite de Dieu, Marie est l'image parfaite de Jésus-Christ, autant du moins que Dieu lui-même peut en accorder la grâce à un être créé. Imiter Marie, c'est imiter Jésus ; imiter Jésus, c'est devenir parfait à l'exemple du Père céleste. Or il ne reste pas de prétexte à notre indolence et à notre mauvaise volonté, si nous n'imitons pas Marie. Elle est, en effet, une pure créature comme nous. Elle doit tout, comme nous, uniquement à la grâce de Dieu. Comme nous, elle aurait été dans l'impossibilité d'accomplir aucun bien, sans le secours de Dieu. Dieu ne nous refusera pas, si nous le désirons réellement, le secours qu'il nous sait nécessaire. Si nous voulons imiter Marie, afin d'imiter ainsi plus sûrement N.-S. Jésus-Christ et le Père céleste lui-même, nous le pouvons donc, et si nous ne le faisons pas, la faute en retombera sur nous de tout son poids.

Mais si même cette raison, que l'imitation de Marie nous rend semblables à Jésus, n'existait pas, nous ne manquerions pas de motifs puissants pour nous y porter. Demander en effet si nous devons imiter la Mère de Dieu, qui est aussi notre mère, c'est demander si nous devons l'aimer. L'amour n'est pas l'amour s'il ne produit pas la ressemblance et l'imitation. Deux personnes qui s'aiment d'une affection ardente se modèlent peu à peu l'une sur l'autre, et, chose étrange, il finit souvent par s'établir une sorte de ressemblance, même physique, entre deux époux par exemple, qui ont vieilli ensemble dans une union parfaite. L'amour, s'il n'est pas fondé sur la ressemblance, la produit sinon au physique, au moins au moral. Il n'est rien qu'il ne sacrifie, nulle grandeur qu'il n'abaisse, nul contentement dont il ne se prive, nul profit qu'il ne méprise pour se rendre semblable à celui qu'il aime ; rien qu'il ne donne, qu'il ne fasse, qu'il n'entreprenne pour rendre celui qu'il aime semblable à lui. Mais l'amour maternel a cela de propre, entre tous les autres amours, qu'il vit et se nourrit de la ressemblance. Les mères aiment tous leurs enfants, mais elles réservent ordinairement leurs plus grandes tendresses pour ceux qui leur ressemblent davantage.

[1] Sine me nihil potestis facere. JOAN., XV, 5.

C'est le motif du sage avis que nous donne S. Bonaventure, lorsqu'il dit : Voulez-vous être le bienvenu auprès de votre bonne mère? Voulez-vous avoir part à ses sentiments les plus tendres? Désirez-vous être caressé d'elle et n'être jamais rebuté, quelque grâce que vous lui demandiez, soit pour cette vie soit pour l'autre? Le chemin le plus court pour y arriver, c'est de vous étudier à l'imiter autant qu'il vous sera possible [1]. — « Vous vous tromperiez grandement, dit S. Augustin, si vous pensiez faire beaucoup de recourir à elle sans vous efforcer de lui devenir semblable. Jusqu'à ce que vous vous soyez mis en peine d'imiter son humilité et ses autres vertus, persuadez-vous toujours qu'il n'y a rien de fait, car la vraie marque de l'amour et de la dévotion, c'est d'imiter ce que nous honorons [2]. » Dites-moi, si même la très sainte Vierge ne vous était de rien, ne conviendrait-il pas de la prendre pour votre modèle, puisqu'il est impossible d'en imaginer un plus parfait après Dieu? Mais à présent que vous pouvez et devez la considérer comme votre mère, n'est-il pas bien avantageux pour vous de n'être pas obligé d'aller chercher ailleurs quelqu'un à imiter? Vous trouvez, en quelque sorte, dans votre parenté, les exemples de toutes les vertus; vous avez un père qui est la sainteté même, et une mère qui est la perfection créée portée à sa plus haute puissance. Les enfants de la femme forte dont parle le livre des Proverbes, au chapitre XXXIe, étaient pourvus d'un double vêtement, c'est-à-dire d'un vêtement pour l'été et d'un autre pour l'hiver. Cette femme forte est l'image de Marie. Les enfants de Marie sont pourvus aussi d'un double vêtement. Ils possèdent les vertus qui les défendent contre les rigueurs de la mauvaise saison; telles sont la patience, la mansuétude, l'humilité. Ils ont aussi celles qui conviennent lorsque la température est agréable et douce, c'est-à-dire lorsqu'on n'est pas assailli par les épreuves, mais que l'on jouit au contraire de la tranquillité et de la paix. Ces vertus ou ces vêtements de printemps et d'été sont la piété, la dévotion, la sagesse et plusieurs autres. Ils s'en

[1] Ipsam Dei Matrem et peccatorum tanquam bonus et devotus filius, in omnibus, pro posse studens imitari. Tunc enim procul dubio te sibi tanquam matri veraciter exhibebis, et ipsa te tanquam suum filium veraciter adunabit, et quæ digne ab ea petieris tibi dabit, et in omnibus ad salutem tibi necessariis simpliciter ministrabit, et tandem in cœlesti gloria te apud se feliciter collocabit. S. Bonavent., in *Stimulo amoris*, cap. VII.

[2] Quid nobis prodest hanc interpellare vocibus nisi etiam humilitatis ejus exempla teneamus? — Summa devotio imitari quod colimus. S. August., serm. XXXV de *Sanctis*.

Ut tua devotio ei sit accepta et reverentia grata, ipsius puritatem ac munditiam, omni virtute, mente et corpore in teipso servando, toto conatu nitaris humilitate et mansuetudine ejus vestigia imitari. S. Bonavent., *Memor.* lib.

revêtent à l'imitation de Jésus et de Marie : ce sont comme leurs livrées [1].

Parlons seulement de l'imitation de la très sainte Vierge Marie notre mère, puisqu'il n'est ici question que d'elle. Dirons-nous que ces qualités sont si relevées, si fort au-dessus du commun des mortels qu'elles sont inimitables? Il n'appartient qu'à elle, sans doute, d'être Mère de Dieu, d'unir les joies de la maternité aux gloires de la virginité, d'être la Reine des anges et des hommes, la sainte par excellence, l'immaculée; mais n'y a-t-il rien en elle qui puisse être imité? Si nous venons à manquer de douceur en notre conversation, d'humilité de cœur, de courage dans les épreuves, de compassion pour les malheureux, pourrons-nous apporter pour excuse qu'il appartenait à Marie seule de pratiquer ces vertus [2]?

Vous ne pouvez être Mère de Dieu, dites-vous? Que répondrez-vous donc à S. Jérôme, à S. Ambroise, au bienheureux Pierre Damien, au dévot Hugues de S. Victor, qui maintiennent hautement que vous le pouvez? Vous pouvez, dit le premier, être la Mère de Dieu, mais c'est par l'esprit [3]. Faites la volonté du Père, dit le second, et vous serez la Mère du Fils [4]. La sainte Vierge a conçu le Verbe divin dans sa chair virginale, et nous le concevons dans le sein de notre âme. Elle l'a nourri de son lait précieux, et nous des mets délicieux de nos saintes actions, dit le troisième [5]. Ne nous trompons pas, mes frères, dit le quatrième; car si nous prétendons jouir du bonheur éternel qui nous est préparé, il est de toute nécessité que nous soyons au préalable les mères de Jésus-Christ; je veux dire que nous le concevions, que nous le portions, que nous l'enfantions et que nous le possédions comme étant notre bien. Nous le concevrons par la foi; nous le porterons par la bonne volonté; nous l'enfanterons par les bonnes œuvres, et finalement nous le posséderons au ciel, par la jouissance, lorsqu'il sera tout à nous et nous à lui [6].

[1] Mariam induite quotquot diligitis eam. Hæc fulgeat in motibus, splendeat in actionibus. S. Bonavent. *in Psalt. Virg.*

[2] Numquid enim si defuerit nobis etiam mansuetudo pudoris, si humilitas cordis, si magnanimitas fidei, si compassio mentis, negligentiam nostram donorum singularitas excusabit? S. Bernard., serm. in *Signum magnum.*

[3] Potes et tu esse Mater Christi, nimirum spiritualiter. S. Hieron., ad *Eustoch.*

[4] Fac voluntatem Patris, ut Christi mater sis. S. Ambros., in cap. xxi *Lucæ.*

[5] Concepit Maria Christum in matrice carnis, deferimus et nos in visceribus mentis. Reficiebat Maria Christum cum teneris labris lac exprimeret uberum : reficimus et nos variis bonorum deliciis operum. S. Petr. Damian., serm. de *Nativ. B. Mariæ.*

[6] Debemus nos ipsi, fratres, mater esse Christi, si volumus esse beati. Debemus Christum concipere, Christum parturire, Christum parere et natum

Que si les dons extraordinaires de Marie, tels que sa divine Maternité, qui paraissent incommunicables, ne le sont pas cependant pour nous en toute manière, si nous pouvons y avoir quelque part, que sera-ce de sa rare modestie, de son extrême humilité, de sa pauvreté volontaire, de son admirable confiance de sa parfaite charité envers Dieu et envers le prochain et de ses autres vertus plus accessibles à la faiblesse humaine?

Enfin nous trouvons un dernier motif d'imiter Marie dans les grands fruits qui nous reviennent de cette imitation. *Bienheureux ceux qui gardent* mes sentiers, dit-elle au livre des Proverbes [1]. Que pouvons-nous demander de plus? Puisque nous rencontrerons sûrement le bonheur dans l'imitation de Marie, pourquoi ne nous efforcerions-nous pas de suivre les exemples qu'elle nous a donnés? S. Bernard, qui éprouva par lui-même combien ce bonheur est grand, nous enseigne en quoi il consiste. Il nous dit que la sainte Vierge connaît tout particulièrement ceux qui l'aiment, et les chérit plus que les autres. Elle se tient auprès de ceux qui l'invoquent, surtout lorsqu'ils lui sont devenus semblables par la pratique de la chasteté et de l'humilité. Elle aime uniquement ceux qui ont mis en elle, après Dieu, toute leur confiance et qui la servent de tout leur cœur. Ce n'est pas peu de chose d'avoir gagné sa bonne grâce, puisqu'elle est toute-puissante sur la terre et au ciel, que la vie de notre âme est entre ses mains, que les yeux de tous les chrétiens sont attachés sur elle, qu'elle leur procure la nourriture de la grâce, et qu'elle est pour eux la vraie source, l'océan et la cause de toutes les vertus [2].

Qui donc refuserait de suivre cette mère si bonne, si généreuse et si puissante? Qui refuserait de l'imiter, sachant que le bonheur véritable ne s'obtient qu'à ce prix? Qui donc ne se rendrait pas aux pressants appels qu'elle nous fait entendre : *Je suis la mère du pur amour, de la crainte, de la science et de la sainte espérance. En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité ; en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu. Venez donc à moi, vous tous qui me désirez avec ardeur, et*

possidere. Concipimus Christum per fidem; parturimus per bonam voluntatem; parimus per bonam actionem; gaudemus de nato filio per æternam retributionem. Hugo de S. Victore, serm. xviii.

[1] Beati qui custodiunt vias meas. *Prov.*, viii, 32.

[2] Agnoscit virgo et diligit diligentes se, et prope est in veritate invocantibus se, præsertim his quos videt conformes sibi factos in castitate et humilitate et qui totam spem suam post Filium suum in ea posuerint, et toto corde quæsierint. Data est ei potestas in cœlo et in terra, et in manibus ejus vita spiritus nostri, et oculi omnium christianorum in eam sperant, et ipsa dat eis escam gratiæ, qua plena est in tempore opportuno. Origo fontium et fluminum mare, virtutum sanctarum auctrix Maria. S. Bernard., super *Salve*.

rassasiez-vous de mes fruits. Car mon esprit est plus doux que le miel, et mon héritage l'emporte sur le miel et sur le rayon [1].

Cet appel de la bienheureuse Vierge Marie ne s'adresse pas uniquement à quelques âmes privilégiées. Elle est, après Jésus, la voie que nous devons suivre, et tous les hommes, tant qu'ils sont, ont pour devoir de suivre ses exemples. Les saints dont la gloire éclate dans le royaume de Dieu sont comme autant d'étoiles qui brillent au firmament, étoiles dont la douce clarté réjouit la terre et rend nos ténèbres moins épaisses. S. Paul appliquait déjà cette comparaison aux chrétiens de l'église de Philippes, qui se distinguaient entre tous les autres par l'éminence de leurs vertus. Au milieu de ces astres brillants, Jésus et Marie paraissent comme le soleil et la lune, et tous les autres s'effacent devant eux. Ils sont les deux grands flambeaux que Dieu a faits pour éclairer le monde. Le soleil et la lune matérielle ne surpassent pas les étoiles en clarté, comme Jésus et Marie surpassent toute excellence créée au ciel et sur la terre. Ce sont eux qui répandent partout la lumière et la vie. Les saints, quelle que soit leur grandeur, n'ont en partage que quelques faibles rayons de leur incomparable lumière. Ils ne l'ignoraient pas, lorsqu'ils étaient sur la terre, aussi nous ont-ils laissé le conseil et l'exemple d'imiter Jésus et Marie, chacun selon notre condition. Ce sont nos modèles. Après les vertus de Jésus, c'est sur les vertus de Marie que nous devons habituellement fixer nos regards. Il est juste, dit le saint abbé Rupert, que la bien-aimée, ou plutôt la très aimée entre les bien-aimées, soit le modèle et la règle des autres.

Marie est un parfait modèle offert à tous sans exception, parce qu'elle a possédé et pratiqué, avec une perfection incomparable, non pas quelques vertus seulement, mais toutes les vertus. Voulez-vous savoir, dit S. Thomas, quelle différence il y a entre la glorieuse Vierge et tous les autres saints? Elle consiste en ce point principalement que ceux-ci, pour l'ordinaire, ont été surtout remarquables par une ou deux vertus particulières. L'un a excellé en dévotion, l'autre en charité; celui-là s'est fait un nom par sa vie mortifiée, cet autre par sa mansuétude ou son humilité. Mais la bienheureuse Vierge Mère de Dieu les a pos

[1] Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei. In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis. Transite ad me omnes qui concupiscitis me et a generationibus meis implemini. Spiritus enim meus super mel dulcis, et hæreditas mea super mel et favum. *Eccli.*, XXIV, 24-27.

[2] Inter quos lucetis sicut luminaria in mundo. *Philipp.*, II, 15.

[3] Dilecta et dilectarum dilectissima, cæterarum exemplum est animarum. RUPERT. ABB., lib. I in *Cant.*

sédées toutes au degré suprême. Aucune vertu ne lui manquait, et chacune d'elles brillait comme si elle avait été l'unique [1]. On peut dire encore que les saints ressemblent à des étoiles que l'on ne voit pas de tous les points du globe, mais seulement de certaines contrées. C'est ainsi que plusieurs saints ne sont connus et révérés que dans quelques parties de l'Eglise, certains en Italie, d'autres en France, en Espagne ou ailleurs. Mais les douces influences de la bienheureuse Vierge s'étendent partout. Partout elle est connue; partout elle est invoquée; partout elle est aimée; partout enfin elle répand à profusion ses faveurs. Elle est la grande distributrice des bienfaits de Dieu; il n'est aucun lieu qui ne ressente les effets de sa libéralité. Sa vie est connue de tous; l'éclat de ses incomparables vertus brille aux yeux de tous; il n'y a pas un pays, si reculé soit-il, où son nom n'ait été prononcé et sa puissante protection invoquée. On peut dire encore que les saints ont chacun leurs protégés particuliers, qu'ils assistent et dont ils sont les modèles. Ainsi Dieu, qui pourvoit généreusement à tous les besoins de son Eglise, a suscité des saints, modèles parfaits de ceux qu'il appelle à vivre dans la solitude. Il en a suscité d'autres pour être, par la parole et par l'exemple, les modèles de ceux qui doivent arriver à la perfection par la vie de communauté. Les uns protègent les personnes mariées; d'autres les vierges ou les veuves. Il y a des modèles et des protecteurs pour les grands de la terre, pour les princes de la sainte Eglise, pour les prêtres, les religieux, les séculiers, les magistrats, les soldats, les gens qui se livrent au commerce, ou à toute autre profession que la loi de Dieu et celle de l'Eglise autorisent. Tous ces modèles et ces protecteurs font toucher du doigt cette consolante vérité, que la sainteté n'est impossible à nul âge, à nulle condition. Mais pour Marie « elle a été telle, que sa vie peut servir de règle et de « modèle à toute sorte de personnes [2]. » Les grands et les petits, les commençants et les parfaits, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux y trouveront à imiter, et quiconque voudra s'approcher d'elle et s'efforcera de lui devenir semblable en quelque point, trouvera la lumière et la ferveur tout ensemble.

Nous allons donc parcourir les principales vertus qu'il nous est donné d'admirer dans la bienheureuse Vierge Marie, afin

[1] Ipsa enim omnium virtutum opera exercuit, alii autem sancti specialia quædam, quia alius fuit humilis, alius castus, alius misericors, et ideo ipsi dantur in exemplum specialium virtutum, sicut beatus Nicolaus in exemplum misericordiæ, etc. Sed beata Virgo in exemplum omnium virtutum quia in ea reperis exemplum humilitatis : Luc., I : *Ecce ancilla Domini,* et post : *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Castitatis *quoniam virum non cognosco,* et omnium virtutum ut satis patet. S. Thomas, opusc. VIII.

[2] Talis fuit Maria ut ejus vita omnium sit disciplina. S. Ambros., lib. II *de Virgin.*

d'apprendre d'elle comment nous les devons pratiquer, et afin d'obtenir par sa puissante intercession la grâce de le faire.

§ II. — *De la foi vive de Marie et comment nous devons l'imiter.*

Un peintre habile veut-il reproduire sur la toile un modèle dont la perfection a charmé ses yeux? il étudie, avec une attention extrême, les traits de ce modèle, jusque dans leurs moindres détails, et lorsque enfin il met la main à l'œuvre, il reporte à chaque instant ses regards sur le modèle placé devant lui. Ainsi devons-nous faire, nous qui sommes appelés à reproduire en nous-mêmes l'image de la plus parfaite de toutes les créatures. Il faut étudier tous les traits de Marie, c'est-à-dire toutes ses vertus; il faut les avoir sans cesse sous les yeux; il faut, avec un soin méticuleux, nous appliquer à les retracer en nous. Ne craignons pas que le modèle soit trop parfait pour notre inexpérience et notre faiblesse. Lorsqu'un jeune enfant apprend à former quelques lettres d'une main malhabile et inexpérimentée, ne lui donne-t-on pas, pour modèles à imiter, des caractères aussi parfaits que possible? Peu à peu ses progrès s'accentuent. Il en sera ainsi des nôtres. Il y faudra du travail et du temps; mais qu'importe, pourvu que nous arrivions au but? La récompense promise est assez haute pour qu'un peu de peine ne nous rebute pas. La bienheureuse Vierge Marie elle-même a travaillé de toutes ses forces à progresser dans la vertu. D'après la révélation qu'elle a daigné en faire à sainte Elisabeth de Hongrie, elle n'a reçu aucun accroissement de grâce ou de vertu sans travail, sans souffrance et sans beaucoup de larmes. Elle priait sans cesse, elle se consumait en ardents désirs. La grâce seule de son immaculée conception lui fut accordée sans qu'elle y ait contribué en rien. Voudrions-nous obtenir de lui ressembler sans aucune peine, sans avoir rien à faire pour vaincre notre naturel incliné vers le mal, pour réprimer nos mauvaises habitudes et nos penchants pervers? Ce serait demander l'impossible. Mais si nous faisons, de notre côté, ce qui dépend de nous, Marie agira du sien; elle multipliera ses secours et nous obtiendra toutes les grâces nécessaires pour arriver à notre but. Car elle ne manque jamais, selon qu'elle a daigné le dire à sainte Brigitte, de venir en aide à ceux qui se donnent quelque peine [1].

La première des vertus de Marie que nous ayons à considérer,

[1] Ait Filius ad Matrem : Dilecta Mater, omni conanti surgere ad Deum tribuis auxilium, et neminem relinquis vacuum a consolatione tua. S. Brigitta, *Revel.*, lib. IV, cap. XIX.

pour nous former sur ce parfait modèle, c'est la *foi*. La *foi*, dit l'apôtre S. Paul, *est le fondement des choses que l'on doit espérer et la démonstration de celles qu'on ne voit point* [1]. C'est donc sur elle que repose notre espérance et avec l'espérance toutes les autres vertus. C'est elle qui entretient et nourrit, pour ainsi dire, toutes les bonnes actions; elle en est le premier mobile, la cause nécessaire.

Le divin Epoux des Cantiques, décrivant les beautés et les excellences de son Epouse, s'arrête particulièrement au charme de ses yeux. *Voici que vous êtes belle, ô ma bien-aimée*, dit-il; *vos yeux ressemblent à ceux de la colombe* [2]. Les yeux de Marie, l'Epouse mystique par excellence, représentent sa foi. Autant les yeux sont au-dessus des autres organes des sens, autant la foi est au-dessus des autres vertus, qui sans elle ne seraient point. Aussi la bienheureuse Vierge Marie posséda-t-elle la foi au degré le plus sublime qu'il soit possible d'atteindre à une créature. Le grand évêque d'Avila n'a pas craint de dire que Marie est par excellence le chef de tous les croyants. Non que ce titre n'appartienne proprement et principalement à son très honoré Fils, qui est le véritable chef de tous les élus, et par conséquent de tous les croyants; mais la sainte Vierge a un droit spécial à cette prérogative. En effet N.-S. Jésus-Christ n'avait pas, à proprement parler, la foi, car son âme, unie à sa divinité, voyait à découvert, et sans aucun voile, tous les mystères que la foi nous révèle et que nous croyons par elle. Au ciel nous n'aurons plus la foi; nous verrons la vérité au lieu de la croire simplement sur la parole de Dieu : il en était ainsi de l'humanité de Notre-Seigneur pendant sa vie mortelle : il voyait. La bienheureuse Vierge Marie, au contraire, malgré les lumières incomparables dont toute son âme fut inondée dès le premier moment de sa conception immaculée, ne voyait pas; elle croyait, mieux que nous sans doute, mais comme nous. Jésus-Christ n'est donc pas, à proprement parler, le grand modèle de la foi pour nous, comme il l'est des autres vertus. C'est à Marie qu'appartient ce titre.

La foi de la bienheureuse Vierge Marie, que nous devons imiter, se distingua principalement par ses lumières, sa simplicité et sa constance. Avant la promulgation de la loi de grâce et la prédication de l'Evangile, avant les innombrables prodiges qui confirmèrent nos saintes croyances, avant que des millions de martyrs eussent versé leur sang pour rendre témoignage à la vérité, Marie crut plus vivement et plus distinctement que

[1] Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. *Hebr.*, XI, 1.

[2] Ecce tu pulchra es, amica mea, oculi tui columbarum. *Cant.* I, 4.

ne le fit jamais aucune autre créature humaine, le grand mystère de la Trinité, celui de l'Incarnation, celui de la Rédemption, celui de la résurrection de son divin Fils, et tous les autres. Qu'elle ait connu et cru, d'une foi vive, tous ces mystères, il serait aisé d'en trouver les preuves dans le saint Evangile. L'ange Gabriel, en lui annonçant le mystère de l'Incarnation, ne lui nomme-t-il pas les trois Personnes divines, tout en proclamant l'unité de Dieu? Il lui dit d'abord qu'elle a trouvé grâce devant Dieu et rappelle ainsi la vérité fondamentale de l'unité en la Trinité. Il ajoute, en parlant du Fils qu'elle enfantera : *Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut.* Voici donc deux personnes. La filiation suppose la paternité; le Très-Haut est le Père, le Fils est la personne qui daigne s'incarner dans le sein de Marie. *L'Ange lui dit encore : L'Esprit saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre.* C'est la première fois que la troisième personne de la très sainte Trinité est nommée clairement et sans voile dans la sainte Ecriture, comme personne distincte des deux autres. Mais la foi de Marie ne s'en étonne pas; aucune des Personnes divines ne lui est inconnue, et rien dans l'adorable mystère de la Trinité n'est nouveau pour elle. Rien non plus n'est nouveau dans les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, si ce n'est la part qu'elle devait y prendre, et que son humilité profonde ne lui permettait pas de soupçonner. Elle a été la première des pures créatures à posséder la claire connaissance de toutes les circonstances particulières de l'économie de notre salut. S. Grégoire le Thaumaturge, admirant les lumières dont cette auguste Vierge fut éclairée, lui parle en ces termes, dans son premier sermon sur l'Annonciation : « Vous savez, ô Vierge, ce que les « patriarches ont ignoré; vous avez appris ce qui, jusqu'à pré- « sent, n'avait pas été révélé aux anges. Vous avez ouï ce que « tant de prophètes inspirés de Dieu n'avaient jamais entendu. « Moïse, David, Isaïe, Daniel et tant d'autres ont parlé haute- « ment des mystères de notre salut, il est vrai; mais il s'en faut « bien qu'ils aient pénétré comme vous la manière dont ils « devaient s'accomplir. En un mot, ce qui a été caché à tous les « siècles passés vous a été découvert; mais vous avez en outre « cela de propre et de particulier, que l'exécution de la plupart « de ces merveilles a dépendu de vous. »

Nous avons dit ailleurs que la foi de la bienheureuse Vierge Marie fut éclairée aussi bien que sa raison, des plus vives lumières, dès les premiers instants de son existence. L'étude assidue des saintes Ecritures, la méditation des vérités divines, l'oraison, les révélations particulières, les entretiens avec les anges et plus tard les enseignements de son divin Fils développèrent les lumières de Marie au delà de tout ce qu'il est

possible d'imaginer. Plusieurs pieux auteurs se croient en droit d'affirmer que la très sainte Mère de Dieu fut favorisée plusieurs fois, pendant sa vie mortelle, de la claire vision de la divinité. Combien cette faveur incomparable dut-elle ajouter encore à ses lumières ! Nous pouvons dire, sans craindre de nous tromper, qu'après Dieu lui-même, nul ne connaissait les mystères divins aussi bien que Marie, lorsqu'elle vivait encore sur la terre dans une chair mortelle. Nous n'en exceptons pas les esprits célestes, pas même les chérubins et les séraphins, qui contemplent et adorent de plus près le Seigneur, dans sa lumière inaccessible.

L'apôtre S. Paul célèbre la foi du grand patriarche Abraham, le père des croyants. Sa foi fut, en plusieurs traits, l'image de celle de Marie. Il crut que Sara son épouse, déjà très avancée en âge et frappée de stérilité, donnerait néanmoins le jour à un fils : Marie crut qu'elle enfanterait, tout en gardant intact le sceau de sa virginité. Abraham crut qu'il pourrait devenir père dans son extrême vieillesse : Marie crut qu'elle deviendrait mère, sans le concours d'aucune créature, et que son Fils n'aurait pas de père parmi les hommes. Abraham crut qu'un fils mortel lui serait donné : Marie crut aussi que son fils serait mortel, parce qu'il serait véritablement homme; mais elle crut qu'étant Dieu en même temps, il serait immortel à ce titre. Abraham crut qu'Isaac naîtrait en dehors des lois ordinaires de la nature : Marie crut que Jésus naîtrait contrairement à toutes les lois de la nature. Abraham crut que Dieu, pour accomplir ses promesses, pouvait ressusciter son Fils après qu'il l'aurait immolé : Marie crut que son Fils, mourant sur la croix, ressusciterait glorieux et sortirait triomphant du tombeau.

C'est donc avec juste raison que S. Augustin a nommé Marie la mère des croyants; S. Cyrille, le sceptre et la règle de la foi catholique; S. Ambroise, l'étendard de la foi; le martyr S. Ignace, la maîtresse de la religion chrétienne; S. Ildefonse, le sceau de la foi.

Le second caractère de la foi de Marie est la simplicité. Lorsque l'archange Gabriel, envoyé de Dieu, lui annonça qu'elle était choisie pour être la Mère du Verbe incarné, sa foi n'éprouva aucune hésitation. Dieu lui parlait par la bouche du messager céleste, elle crut simplement au grand mystère qui lui était annoncé. Bien des considérations auraient pu l'ébranler. Comment admettre que Dieu l'eût choisie préférablement à tant d'autres, elle qui se croyait la dernière de toutes, pour l'élever à un si haut degré de gloire ? Il n'était rien au monde de plus humble que Marie, disent S. Bernard et l'évêque d'Avila, et jamais créature n'eut plus petite opinion de soi; or, la qualité de Mère de Dieu, qui lui était offerte, surpassait en dignité tout ce que peut concevoir l'intelligence humaine, et celle des esprits

angéliques. D'autre part, le vœu de virginité qu'elle avait fait semblait mettre un obstacle insurmontable à toute maternité. Cependant elle croit à la parole de l'ange ; elle accepte sans hésiter le grand honneur qui lui est fait, et, par ce consentement, par cette confiance si simple et si complète en Dieu, elle mérite, dit S. Augustin, d'ouvrir le ciel qui jusque-là avait été fermé [1].

Nous pouvons bien dire avec S. Anselme que la foi de Marie fut la porte par laquelle Jésus-Christ arriva jusqu'à nous [2]. Elle fut la porte par laquelle entrèrent dans le monde, avec Jésus-Christ, toutes les merveilles qui devaient résulter de son incarnation. C'est ce que signifient les paroles que lui adressa sainte Elisabeth inspirée de Dieu, au jour de la Visitation : *Vous êtes bien heureuse, vous qui avez cru! car ce qui vous a été dit par le Seigneur s'accomplira* [3]. Il est vrai que la bienheureuse Vierge Marie demanda une explication à l'Ange qui lui parlait au nom du Seigneur, mais ce n'était pas qu'il s'élevât aucun doute dans son esprit; au contraire elle ne faisait que montrer ainsi la perfection et la simplicité de sa foi. Elle admettait que tout ce que l'Ange lui annonçait s'accomplirait par la toute-puissance divine, et elle s'informait du rôle qu'elle aurait à remplir dans l'accomplissement de ces grands mystères, sans que le plus léger doute effleurât son âme. Le Seigneur avait parlé, c'était assez pour elle.

Le troisième caractère de la foi de Marie fut la constance. Jamais elle ne se démentit, même dans les rencontres les plus difficiles. Ce fut elle qui vit la première le Seigneur réduit à cet état de petitesse, d'humiliation, ou plutôt d'anéantissement, qu'il avait embrassé par amour pour nous. Quelques jours après sa naissance, elle se vit obligée de fuir en Egypte, pour échapper, comme un simple mortel, à la colère d'Hérode. Elle le vit souffrir des rigueurs du climat et des privations de l'exil. Elle vit la toute-puissance réduite à l'impuissance, le Verbe de Dieu ne s'exprimant que par les vagissements de l'enfance, la Sagesse suprême ayant besoin d'un guide et des leçons d'une humble Vierge et d'un simple ouvrier. Elle vit la Majesté suprême timide, tremblante et méprisée. Elle vit Jésus obéissant et travaillant pour gagner son pain de chaque jour, dans l'atelier de Joseph. Elle le vit outragé, persécuté, jugé comme un malfaiteur, condamné et mis en croix par l'ordre de Pilate. Elle le vit mort et enseveli, avec une pierre énorme roulée à l'entrée

[1] Fides Mariæ cœlum aperuit cum angelo nuncianti consensit. S. August., serm. xvii de *Natali Dom.*

[2] Porta per quam Jesus intravit est Maria. S. Anselm. in cap. x *Lucæ.*

[3] Et beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino. Luc., i, 45.

du sépulcre. N'était-ce pas assez pour ébranler, ne fût-ce qu'un moment, la foi la plus robuste? Mais non : la constance de la bienheureuse Vierge Marie dans la foi était au-dessus de toutes ses épreuves. Elle adora de tout son cœur et de toutes les forces de son âme le divin Enfant auquel elle venait de donner le jour dans l'étable de Bethléem, et qu'elle avait couché dans une crèche, sur un peu de paille, après l'avoir enveloppé de langes. Elle savait que cet enfant était son fils ; mais elle savait aussi qu'il était son Dieu; l'amour maternel le plus tendre et le plus ardent n'excluait pas l'adoration la plus humble et la plus profonde. Elle adorait le divin fugitif qu'elle emportait dans la terre d'exil. Elle adorait ce petit enfant auquel il fallait donner tous les soins que réclamait son âge. Elle l'adorait encore, lorsque plus tard il aidait Joseph dans ses rudes travaux, ou lui rendait à elle-même mille petits services dans les soins de son pauvre ménage. Ses humbles et ferventes adorations compensaient, auprès de Jésus, les outrages, les ingratitudes, les cruautés des Juifs. Toujours et partout, elle avait présente à la pensée la divinité de son Fils. Et lorsque les apôtres, déconcertés par la Passion du Sauveur, par la trahison de Judas et le reniement de Pierre, sentirent leur foi s'obscurcir et se perdre, Marie demeura inébranlable. Au pied de la croix, elle adorait son Dieu en pleurant son Fils ; et pendant les longues heures que le corps adorable du Sauveur demeura séparé de son âme et enseveli dans le tombeau, Marie concentra en elle-même toutes les lumières de la foi ; ce qu'il en restait aux apôtres et aux saintes femmes était si imparfait et si faible que c'est à peine si l'on peut lui en donner le nom. Mais la foi de Marie était assez grande, en ce temps de suprême épreuve, pour consoler le cœur de Dieu, et rendre à sa vérité infinie tout l'hommage qui lui est dû par ses créatures. Auprès d'elle, les apôtres et les autres disciples purent retrouver quelque force et quelque lumière, et celle qui était la plus éprouvée entre tous s'employa de tout son pouvoir à consoler les autres, et à ramener au bercail les brebis égarées.

Il est rapporté dans les anciens auteurs [1] que sainte Catherine d'Alexandrie, avant d'être chrétienne, fut favorisée d'une apparition de la très sainte Vierge portant entre ses bras le divin Enfant Jésus. Marie offrait la jeune vierge à son divin Fils, mais il la repoussa et détourna les yeux d'elle, en disant qu'elle était trop difforme et qu'elle ne pouvait lui plaire, tant qu'elle ne serait pas chrétienne et n'aurait pas la foi. Catherine, toute confuse et vivement touchée du désir d'agréer au divin Enfant, se fit instruire et baptiser. Alors, dans une nouvelle vision,

[1] Petr. de Natal. in Catalog. S. S., l. X, cap. cv.

Jésus, en présence de sa Mère, lui passa au doigt l'anneau des fiançailles, et lui annonça qu'elle aurait le bonheur de verser son sang pour la confession de la vraie foi. Catherine fut digne de la faveur que Jésus et Marie lui avaient accordée. Elle fut, dans Alexandrie, un flambeau ardent et brillant, répandant à profusion autour d'elle les lumières que Dieu lui avait données, et contribuant d'une manière admirable aux progrès de la foi. Elle suivait ainsi les exemples de la bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu, sa protectrice et son modèle. Ainsi devons-nous faire, si nous sommes véritablement dévoués à cette auguste Vierge.

Il faut d'abord que notre foi soit éclairée, qu'elle soit vive et entière comme celle de Marie. On obtiendra cette grâce si l'on s'exerce à méditer les mystères de la foi et à pénétrer le plus avant possible dans cette divine science. Notre-Seigneur dit, dans l'Evangile selon S. Jean, que la vie éternelle consiste dans la connaissance du seul vrai Dieu et de Jésus-Christ qu'il a envoyé [1]. C'est donc dans la connaissance de Dieu qui se commence ici-bas par la foi, et s'achève au ciel par la vision béatifique, que consiste pour nous le bonheur véritable. S. Paul regarde comme un vil néant tout ce que le monde peut offrir de beau, d'agréable ou de grand à nos yeux, lorsqu'il le compare à cette divine lumière. Pour moi, dit-il, *j'estime que tout est perte auprès de l'éminente connaissance de Jésus-Christ notre Seigneur, pour qui je me suis dépouillé de toutes choses, et je les regarde comme du fumier, afin de gagner le Christ* [2]. Il faut donc répéter souvent avec les saints apôtres : *Seigneur, augmentez en nous la foi* [3]; mais surtout il faudra le dire lorsqu'il se présentera quelque circonstance où l'on aura besoin de plus de lumière. Ainsi faisaient ces grands docteurs du moyen âge, ces géants de la science de Dieu, dont les puissants écrits sont encore, de nos jours, les sources les plus fécondes et les plus pures où il soit donné aux enfants de la sainte Eglise de puiser une forte doctrine. S. Thomas se trouvait-il arrêté par quelque difficulté, aussitôt il se mettait à genoux et priait, et la lumière jaillissait des ténèbres. S. Bonaventure montrait son crucifix; c'était, disait-il, le grand livre où il avait puisé la science qu'on admirait en ses écrits.

La bienheureuse Vierge Marie, quelque éclairée que fût sa foi, ne laissait pas de travailler chaque jour à augmenter encore ses

[1] Hæc est vita æterna : ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum. JOAN., XVII, 3.

[2] Verumtamen existimo omnia detrimentum esse, propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei, propter quem omnia detrimentum feci et arbitror ut stercora ut Christum lucrifaciam. *Philipp.*, III, 8.

[3] Domine, adauge nobis fidem. LUC., XVII, 2.

lumières. La méditation des grandes vérités et la contemplation la plus sublime des mystères divins ne lui suffisaient pas. Elle recevait avec empressement et bonheur les enseignements que lui donnèrent d'abord S. Joachim et sainte Anne, puis ceux des prêtres et des pieuses femmes, aux soins desquelles elle fut confiée dans le temple. Plus tard, l'Evangile nous apprend avec quelle attention elle écoutait tout ce que l'on disait de son divin Fils, et le conservait dans son cœur. Mais qui pourra seulement concevoir comment elle profitait des enseignements qu'elle recueillit pendant plus de trente ans, des lèvres sacrées de Jésus? Ajoutez qu'elle ne négligeait pas la lecture et l'étude des saints livres.

Si donc nous voulons imiter sa foi, il faut avoir le même empressement qu'elle, pour augmenter chaque jour nos lumières; nous instruire comme elle, par la méditation des mystères de notre sainte religion; recueillir, comme elle, les enseignements de ceux à qui Dieu a confié la mission de répandre sa parole; lire, comme elle, les livres capables de nous édifier et de nous instruire, et éviter avec un soin extrême tout entretien et toute lecture capables de nuire à l'intégrité de notre foi et de troubler tant soit peu sa lumière et sa clarté.

C'est ici le lieu de rappeler un des grands devoirs, ou plutôt le grand devoir des parents envers leurs enfants. Ce n'est pas pour eux que Dieu leur a donné ces enfants, dans lesquels ils revivent, c'est afin qu'ils les élèvent en vue de sa propre gloire et de leur salut. Or la gloire de Dieu et le salut des enfants demandent qu'ils aient la foi, une foi éclairée, simple et constante, comme celle de Marie, pour qu'ils soient à même de résister plus tard aux assauts redoutables que le monde, le démon et surtout les passions, ne manqueront pas de leur livrer. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut poser les bases de cette foi vraiment indispensable, surtout dans les temps où nous sommes; sinon plus tard, voulût-on bien faire, on bâtira sur le sable. L'éducation de l'adolescent doit continuer celle de l'enfance. Ainsi, arrivé à l'âge viril, on sera chrétien et l'on sera fort. Sinon, quelles affreuses ruines sont à craindre, et quelles larmes amères verseront les parents imprévoyants et coupables, qui n'ont pas rempli envers leurs enfants le premier de tous les devoirs, celui de leur procurer une éducation foncièrement chrétienne, depuis leur première enfance jusqu'au jour où, par la force des choses, ils échapperont à leur tutelle.

Il faut, en second lieu, croire simplement, comme Marie, toutes les vérités que Dieu, parlant par la bouche de l'Eglise, propose à notre foi, sans chercher à comprendre des choses qui sont au-dessus de notre intelligence. Humilions l'orgueil de notre raison, et ne nous laissons pas aller à une curiosité dan-

gereuse. La sainte Eglise catholique est notre guide ; elle est conduite par le Saint-Esprit ; elle sait ce qu'il faut enseigner et lorsqu'il est à propos de l'enseigner. Elle seule connaît parfaitement jusqu'où s'étend le privilège qu'elle a reçu de Dieu, d'enseigner toutes les nations. Nous n'avons qu'à l'écouter et à suivre ses saints enseignements. Nous n'avons pas à demander si telle ou telle matière est du ressort de son autorité doctrinale : elle seule peut en juger et non pas tel ou tel, fût-il un homme de haute vertu et de grande doctrine. Si l'Eglise parle par la voix de ses conciles, ou de son chef suprême, disons comme S. Augustin : « Rome a parlé, la cause est jugée. » S. Bernard dit dans une de ses épîtres : « Quoi de plus déraisonnable que « de vouloir atteindre par la raison ce qui dépasse la puissance « de la raison? Qu'y a-t-il de plus opposé à la foi que de ne « vouloir pas admettre ce que la raison ne peut démontrer [1] ? » Sans doute, Dieu avait en vue de nous disposer à croire simplement et sans les comprendre, les grands mystères de notre foi, lorsqu'il a voulu qu'à chaque pas nous nous heurtions à des mystères de l'ordre purement naturel, que l'expérience nous oblige à croire, et que la science ne saurait expliquer. On n'explique pas la vie du moindre insecte, on ne saurait donner la raison de son être, de ce qui se passe en lui, ni de son merveilleux instinct, et l'on voudrait expliquer Dieu ! S. Augustin fait remarquer quelque part que Dieu ne serait pas bien élevé au-dessus de nous, s'il ne pouvait rien faire que notre esprit ne pût comprendre.

L'unique moyen d'entendre les choses de la foi, c'est de les croire avec une parfaite soumission de notre intelligence; les âmes vraiment humbles et simples découvrent tous les jours des merveilles qui échappent aux savants de ce monde. Le sacrifice le plus agréable que nous puissions offrir au Seigneur, c'est d'immoler, sur l'autel de sa souveraine majesté, un jugement présomptueusement curieux, afin de rendre hommage à son infaillible vérité. D'ailleurs, que deviendrait le mérite de notre foi si nous n'acceptions que les vérités démontrées aux yeux de notre raison, et comprises par elle? Ce ne serait plus en Dieu que nous aurions la foi, et, vains, nous ne pourrions attendre qu'une récompense vaine.

En troisième lieu nous devons imiter la fermeté et la constance de la foi de Marie. Sur quoi repose notre foi sinon sur Jésus-Christ? Il est le fondement inébranlable de toute vérité ; il ne peut ni se tromper, ni nous induire en erreur, car il est la vé-

[1] Quid magis contra rationem quam ratione rationem conari transcendere? et quid magis contra fidem quam credere nolle quidquid non possis ratione attingere? S. Bernard., Epist. cxc.

rité par essence, la parole, le Verbe de Dieu. Nous le savons, et si nous n'avions pas une foi inébranlable en sa parole, il pourrait nous dire comme autrefois aux Juifs : *Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas?* Ce que S. Paul disait de la charité de Jésus-Christ, nous devons pouvoir le dire de notre foi, sur laquelle la charité repose : *Je suis certain que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni puissances, ni choses présentes, ni choses futures, ni violence, ni ce qu'il y a de plus élevé, ni ce qu'il y a de plus profond, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de la foi qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur* [1]. Viennent les tentations, les assauts du démon, du monde et de la chair, nous ne serons pas ébranlés. Que le vent de la calomnie souffle contre nous, que les torrents des amertumes grossissent et menacent de nous engloutir ; que les tempêtes de défiance, d'obscurité, d'appréhension ballottent notre humble barque sur des flots en furie, toujours nous garderons notre foi intacte et inébranlable ; nous imiterons la constance de Marie notre mère.

L'occasion de souffrir pour la foi se rencontre aisément dans les temps où nous sommes. Il est mille positions dans le monde qui portent avec elles une tentation incessante d'apostasie, et l'on se voit souvent dans l'obligation de choisir entre sa foi et les faveurs du monde, quelquefois même entre sa foi et le morceau de pain de chaque jour. C'est alors le moment d'imiter les martyrs, et surtout d'imiter la Reine des martyrs. N.-S. Jésus-Christ nous a promis de reconnaître devant son Père tous ceux qui croiront en lui et confesseront son nom en présence des persécuteurs. C'est assez pour nous donner la fermeté et la constance qui peuvent nous être nécessaires, en des circonstances difficiles.

Enfin la foi doit être vive et accompagnée de bonnes œuvres. Une foi morte, et par conséquent inactive, ne ressemblerait en rien à la foi de Marie, et ne saurait lui plaire. Il faut que la vie et les mœurs soient conformes à la croyance, sinon il y a là une inconséquence monstrueuse qui est pour Dieu un très grave outrage. Celui qui ne croit pas peut trouver une excuse quelquefois dans le milieu où il a été élevé, ou dans toute autre circonstance indépendante de sa volonté. Celui qui croit et n'agit pas selon sa croyance, quelle excuse sérieuse pourra-t-il apporter?

Mais nous voudrions vainement marcher sur les traces de Marie, et imiter sa foi, si la grâce de Dieu n'était là pour nous soutenir. Or c'est par Marie que nous recevons la grâce. C'est donc elle qu'il faut prier, lorsque nous sommes tentés contre la foi, ou que nous nous sentons animés du désir de faire quelque

[1] Rom., VIII, 38, 39.

progrès dans une vertu si nécessaire. La Mère de Dieu est notre modèle ; elle sera aussi notre protectrice et nous obtiendra la grâce de lui ressembler, comme des enfants à leur mère.

§ III. — *De l'espérance ou de la confiance en Dieu de Marie.*

S. Augustin, s'attachant à la doctrine de l'apôtre S. Paul, enseigne que le bonheur de cette vie réside dans l'espérance [1]. Les biens que nous posséderons au ciel, si nous servons Dieu avec fidélité, nous les attendons avec confiance, parce qu'il a daigné nous les promettre, et cette attente nous rend heureux, autant qu'on peut l'être ici-bas, comme la possession de ces mêmes biens nous rendra heureux pendant l'éternité, autant qu'on peut l'être au ciel, c'est-à-dire sans mesure.

La bienheureuse Vierge Marie, dont la foi était plus éclairée et plus parfaite que celle de toute autre créature, connaissait la valeur des biens que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Son cœur était tout entier tourné vers le ciel ; il voulait Dieu, il espérait Dieu et les richesses de Dieu ; il attendait avec confiance que Dieu se donnerait à lui et lui donnerait en même temps tous les biens. Les avantages de la terre n'étaient que pur néant aux yeux de Marie.

Le désir de la béatitude céleste était accompagné en Marie de la certitude de la posséder un jour. Son espérance ne ressemblait pas à la nôtre, qui comporte toujours quelque crainte et quelque défiance, non de Dieu, mais de notre propre faiblesse. La certitude d'aller au ciel n'est jamais entière, tant que nous sommes sur la terre ; il y a toujours cette condition : si nous persévérons jusqu'à la fin dans la grâce et le service de Dieu. Les hommes ont une telle propension à se laisser aller au péché que toujours ils doivent craindre, non que la grâce de Dieu leur manque, mais qu'ils manquent eux-mêmes à la grâce.

L'espérance de Marie ne comportait point cette crainte et cette incertitude. Immaculée dans sa conception, confirmée dans la grâce aussi parfaitement que les esprits célestes, qui contemplent Dieu face à face dans la gloire du ciel, son espérance et son désir étaient accompagnés d'une certitude infail-

[1] Apostolus Paulus non de hominibus imprudentibus, impatientibus, intemperantibus et iniquis, sed de his qui secundum veram pietatem viverent, et ideo virtutes quas haberent veras haberent, ait : Spe enim salvi facti sumus. « Spes autem quæ videtur non est spes, quod enim quis videt, « quid sperat ? Si autem quod non videmus speramus, per patientiam ex- « pectamus. » Sicut ergo spe salvi, ita spe beati facti sumus, et sicut salutem ita beatitudinem, non jam tenemus præsentem sed expectamus futuram.... Talis salus quæ in futuro erit sæculo, ipsa erit etiam finalis beatitudo. S. August., *De civit Dei*, lib. XIX, cap. IV.

lible; cette certitude même donnait au désir une ardeur inexprimable et à la confiance une paix semblable à celle dont jouissent les saints dans la possession de leur éternel bonheur.

Il nous serait donc impossible de dire toutes les perfections de l'espérance de Marie; l'intelligence humaine et même celle des anges ne sauraient la comprendre. Mais nous pouvons y reconnaître plusieurs caractères par lesquels elle s'offre à notre imitation.

Le premier caractère de l'espérance de la très sainte Vierge qu'il nous soit donné de connaître, afin de l'imiter, c'est son élévation. S'il est une créature à laquelle on puisse dire avec le Prophète Roi : *Vous avez mis votre espoir et votre refuge bien haut* [1], assurément c'est la bienheureuse Mère de Dieu. Si la hauteur de l'espérance dépend de la solidité de la foi qui en est le fondement, nous venons de voir que jamais il n'y eut de foi pareille à la sienne. Si la confiance s'élève à mesure de la connaissance que nous avons de la fidélité de Dieu, en qui cette connaissance a-t-elle été plus claire, ou plus excellente qu'en elle? Si, à proportion qu'un cœur est plus détaché de toutes les affections terrestres, il monte plus volontiers vers le ciel, et s'attache uniquement à son souverain bien, quel cœur fut jamais plus libre et plus chaste que le sien? Si, lorsqu'une âme se défie entièrement d'elle-même, et s'abîme plus profondément dans la considération de son néant, elle est mieux disposée à se fier à Dieu et à se jeter dans le sein de sa providence paternelle, qui jamais se connut mieux et se défia plus de ses propres forces que la Mère d'humilité? S. Jean a dit : *Si notre cœur ne nous condamne point, nous avons confiance en Dieu, et tout ce que nous demanderons, nous le recevrons de lui* [2]. Où rencontrerait-on une âme qui égale Marie sous ce rapport? N'est-elle pas la seule absolument exempte de toute faute, non seulement de fautes actuelles, mais du péché originel lui-même? Enfin, si l'espérance s'élève d'autant plus haut qu'elle est plus pure, quelle espérance pourra-t-on comparer à celle de Marie trouvée assez pure pour être la Fille, la Mère et l'Epouse de Dieu? Personne n'a connu comme Marie la bonté et la miséricorde infinie de Dieu, car personne n'en a fait l'expérience au même degré qu'elle. Personne n'a mieux compris ce qu'il en a coûté au Fils de Dieu pour ouvrir aux hommes les portes du ciel, et la générosité inexprimable avec laquelle il a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang, car elle connaissait la valeur de ce sang précieux et elle était au pied de la croix,

[1] Altissimum posuisti refugium tuum. *Ps.* XC, 8.

[2] Si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum, et quidquid petierimus, accipiemus ab eo. I. JOAN., III, 21, 22.

lorsque Jésus l'offrit à son Père. Elle savait donc avec quelle libéralité la rançon du genre humain a été payée, et ce que nous sommes en droit d'espérer ; elle savait que ce sang précieux, le sang de son divin Fils, était répandu pour nous sans doute, mais aussi pour elle, et principalement pour elle. Quelle ne devait donc pas être la hauteur de son espérance ? Que ne devait-elle pas attendre à tant de titres, de la libéralité infinie de ce Dieu qu'elle connaissait si bien, qu'elle aimait tant, et qui avait tant fait pour lui préparer les joies infinies de l'éternité bienheureuse ?

Marie espérait donc de grandes choses ; la fermeté de son espérance égalait sa hauteur. Dès le premier instant de son existence, elle connut Dieu, et dès qu'elle connut Dieu elle s'attacha à lui de toutes ses forces, pour ne s'en détacher jamais. Ce fut lui qu'elle aima, lui qu'elle espéra posséder éternellement. Et ce désir, cet espoir ou plutôt cette certitude était accompagnée d'une confiance que rien n'ébranla jamais. Il y eut, dans la vie de la bienheureuse Vierge, certaines circonstances où toute autre âme que la sienne se fût laissée aller au trouble et à l'inquiétude. Mais Marie ne connaît pas ces faiblesses qui dénotent une confiance encore imparfaite. Le ciel lui ordonne-t-il de se marier ? Elle y consent aussitôt. Cependant elle a fait vœu de virginité ; elle tient à ce vœu mille fois plus qu'à sa vie, mais elle a confiance en Dieu, elle lui commet le soin de garder son trésor intact, et elle attend qu'il fasse de l'époux qu'on lui donne, non pas le ravisseur, mais le gardien et le témoin fidèle de sa virginité. Joseph, ignorant du grand mystère qui s'est accompli dans le sein de sa bienheureuse Epouse, forme-t-il le dessein de la quitter secrètement ? Elle ne dit rien, ne fait rien pour le détourner de son projet. Elle ne lui révèle pas le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, mais elle se confie en Dieu et s'abandonne entièrement à sa paternelle sollicitude. C'est à lui de faire connaître, s'il le veut, à Joseph le mystère accompli, ou de laisser peser sur elle-même une épreuve très pénible : que la sainte et adorable volonté de Dieu soit faite ; quoi qu'il décide, ce sera bien, et Marie ne se trouble pas, ni ne dit pas un mot dans sa propre cause. Dieu saura bien achever son œuvre, puisqu'il l'a commencée. Aux noces de Cana, son Fils lui parle de manière à laisser croire qu'il ne veut pas opérer le miracle qu'elle demande ; les paroles qu'il lui adresse peuvent même être interprétées dans un sens assez pénible pour elle. Sa confiance n'en est pas ébranlée ; elle attend tout de lui, elle a pleine confiance en lui, et elle recommande aux serviteurs de faire fidèlement ce qu'il leur dira, parce qu'elle sait bien qu'il ne refusera pas d'accomplir son désir, dût-il pour cela changer l'ordre de ses desseins et avan-

cer l'heure de son premier miracle. Que dire de l'espérance de Marie au temps de la Passion, et après la mort du Sauveur? Tous les apôtres ont perdu courage; il ne se trouve que Jean pour accompagner Marie au pied de la croix du Sauveur; les autres sont dispersés; ils n'attendent plus rien. Le jour même de la résurrection, les saintes femmes comptent si peu sur ce miracle dont Jésus leur a fait la promesse, qu'au moment où elles devaient s'attendre à le revoir triomphant et vivant, comme il l'avait dit, d'une vie immortelle, elles se hâtent de se rendre au tombeau pour mettre la dernière main à son embaumement. Lorsque Jésus s'est montré à elles et qu'il les a chargées d'annoncer à Pierre et aux autres qu'il est ressuscité, aucun des apôtres ne veut croire ce miracle. Pierre et Jean sont les seuls à penser que peut-être quelque chose est arrivé, et ils se rendent au tombeau à leur tour, mais sans croire à la résurrection de leur Maître. Lorsqu'ils ont vu le Sauveur et le disent à leurs compagnons, ceux-ci ne tiennent pas beaucoup plus de compte des paroles de leur chef et de Jean que de celles des saintes femmes. Il faut qu'ils voient Jésus de leurs yeux, et le touchent de leurs mains, pour que la confiance renaisse dans leurs cœurs. Cependant que faisait Marie? Pourquoi n'accompagnait-elle pas Marie-Madeleine et les autres saintes femmes au tombeau? Ne désirait-elle donc pas profiter de cette occasion unique de revoir encore une fois son Fils bien-aimé? Assurément elle eût été la première à courir au tombeau, si elle n'avait pas regardé ce soin comme inutile. Elle attendait avec une confiance invincible que la parole de Jésus s'accomplît. Elle allait le revoir vivant pour ne plus mourir, vivant et en possession de toute sa gloire. Elle le savait avec autant de certitude que s'il avait été là, sous ses yeux. Voilà pourquoi l'Evangile qui raconte les allées et venues des saintes femmes et des apôtres, ne nomme même pas la bienheureuse Vierge. Jésus avait dit qu'il ressusciterait le troisième jour; elle comptait d'une manière absolue sur la résurrection annoncée et promise.

Mais si l'espérance de Marie et sa confiance en Dieu ont été d'une fermeté que rien ne put ébranler, elles ne l'ont point jetée dans une présomption qui attend tout de Dieu, et ne veut rien faire par elle-même. Au contraire, la bienheureuse Vierge, en attendant tout de Dieu, n'omit jamais rien de ce qu'elle a pu faire de son côté. Si l'ange, par exemple, lui parle de devenir mère, elle propose ses difficultés avec respect et discrétion et ne donne son consentement qu'après s'être suffisamment éclairée. Si elle voit son saint époux en peine, elle se jette entre les bras de Dieu avec toute confiance, mais en même temps elle prend un soin extrême de ne fournir aucun prétexte à la dé-

fiance ou au soupçon. S'il faut aller à Bethléem vers l'époque où doit naître le divin Enfant, elle y va sans opposition ni murmure, mais elle se pourvoit, autant qu'elle peut, de ce qui lui sera nécessaire pour le soulagement du Fils qu'elle attend. En un mot, elle ne compte que sur la Providence, mais elle se conduit en toutes choses, comme si le succès de ses affaires dépendait uniquement du soin qu'elle y apporte.

Marie est notre modèle. Si nous voulons imiter son espérance et sa confiance en Dieu, il nous faut, à son exemple, élever d'abord nos regards et nos désirs ardents vers le ciel. Que de chrétiens, hélas! sont trop attachés aux choses d'ici-bas, et font d'elles l'objet presque unique de leurs préoccupations! Cependant ces choses passent et le moment arrive soudain d'entrer dans l'éternité. Gardons-nous bien de faire notre principal souci de ce qu'il faudra quitter bientôt et désirons les trésors que les voleurs n'enlèvent pas, et que la rouille ne détruit pas. Pour ce qui regarde notre conduite et nos besoins présents, abandonnons-nous simplement à la miséricorde et à la bonté du Seigneur, qui sait ce dont nous avons besoin, et qui veille sur ses enfants avec la plus tendre sollicitude, dès qu'ils mettent leur confiance en lui. Avec l'apôtre S. Paul, nous pouvons dire : *Je sais à qui je me suis confié, et je suis sûr qu'il est puissant pour garder mon dépôt* [1].

Ce dépôt, c'est mon cœur que je lui confie; c'est sa grâce qui habite en moi et que lui seul peut me conserver; c'est la gloire qui m'attend au ciel, et que je n'atteindrais pas sans son aide toute-puissante. Si nous considérons ceux qui n'ont jamais voulu d'autre appui que Dieu, tels que les apôtres, les martyrs, les fondateurs d'ordres religieux et les multitudes infinies de saints de tout rang, de tout âge et de tout sexe, nous reconnaîtrons aisément la vérité des paroles de David qui disait au Seigneur : *Que ceux qui espèrent en vous soient dans la joie* [2]. *Espérez dans le Seigneur*, disait-il encore, *et faites le bien et vous habiterez la terre, et vous serez rassasié de ses richesses. Mettez vos délices dans le Seigneur et il vous accordera ce que votre cœur demande. Révélez au Seigneur votre voie, espérez en lui, et lui fera selon vos désirs. Le salut des justes vient du Seigneur et il reste leur protecteur dans le temps de la tribulation. Le Seigneur les aidera et les délivrera; il les arrachera aux pécheurs, et il les sauvera parce qu'ils ont espéré en lui* [3]. Pénétré de ces pensées, à

[1] Scio cui credidi et certus sum quia potens est custodire depositum meum. *I. Tim.*, II, 12.

[2] Lætentur omnes qui sperant in te. *Ps.* V, 12.

[3] Spera in Domino et fac bonitatem et inhabitabis terram et pasceris in divitiis ejus. Delectare in Domino et dabit tibi petitionem cordis tui. Revela

l'exemple des saints et surtout de la glorieuse reine des saints, nous protesterons, en présence du Seigneur, que nous voulons nous abandonner entièrement à sa conduite, et nous en remettre, pour toutes choses, à sa miséricordieuse providence : nous remercierons le Sauveur du monde, qui nous a permis d'avoir en lui une si grande confiance; nous lui offrirons les fruits que nous avons pu recueillir jusqu'à ce jour et que nous recueillerons encore avec sa grâce.

Mais ce n'est pas assez. Il faut que la confiance entière, que l'on place en Dieu à l'exemple de Marie, soit assez ferme pour résister à toutes les épreuves. C'est un bouclier dont ses fidèles imitateurs se couvrent pour fendre la presse des difficultés et passer au travers de leurs ennemis. C'est l'ancre qu'ils fixent, non pas au fond de la mer, mais au plus haut des cieux, pour vivre en assurance au milieu des orages et des tempêtes. C'est l'eau céleste de laquelle ils se servent contre les défaillances du cœur. C'est la forteresse dans laquelle ils cherchent la sécurité lorsque leurs ennemis les pressent trop vivement : réfugiés au sein de l'espérance et de la confiance en Dieu, ils peuvent se rire des menées et des efforts des malins esprits. Que dirai-je encore? La confiance en Dieu prend dans leur âme un tel empire que, peu à peu, elle chasse toute crainte et toute appréhension. La présence de Jésus au milieu de leur cœur calme les vaines frayeurs, apaise les appétits déréglés, dissipe les tentations, dispose l'esprit à tout recevoir de la main de Dieu, et produit ainsi une paix indicible et une merveilleuse tranquillité, quelque chose qui ressemble à la paix et à la tranquillité d'âme dont jouissait Marie.

Cependant cet état n'est rien moins qu'une paix inutile et une vie honteusement inactive; au contraire, la même confiance en Dieu d'où naît cette profonde paix occupe toutes les puissances de leurs âmes, et maintient toutes choses dans la ligne du devoir : la paix et la guerre les rendent également soigneux et attentifs; et comme le temps de trouble les fait recourir à Dieu, et travailler de toutes leurs forces à assurer leur sécurité, de même le calme extérieur et la tranquillité leur font appréhender les surprises, et les obligent à estimer qu'ils ne sont assurés de rien tant qu'ils vivront entourés d'ennemis. Ainsi, en toute occasion, ils agissent comme si tout dépendait de leurs soins, et n'omettent rien pour engager la divine bonté à leur venir en aide, quoique d'ailleurs ils ne se confient aucunement en ce qu'ils font eux-mêmes. Ils savent qu'ils ne peuvent rien sans Dieu, et

Domino viam tuam et spera in eo et ipse faciet.... Salus autem justorum a Domino et protector eorum in tempore tribulationis. Et adjuvabit eos Dominus, et liberabit eos; et eruet eos a peccatoribus, et salvabit eos, quia speraverunt in eo. *Ps.* XXXVI. 3-5, 39, 40.

ils attendent tout le succès de leurs travaux uniquement de sa bonté et de son secours.

Ainsi donc notre espérance, comme celle de Marie, a deux fondements sur lesquels elle repose, la miséricorde de Dieu et nos propres œuvres accomplies à l'aide de sa grâce. Si nous mettions notre espérance uniquement dans le mérite de nos œuvres, nous tomberions dans l'erreur des Pélagiens, contre laquelle S. Augustin a tant combattu. Si nous la mettions uniquement dans la grâce, nous imiterions les disciples de Luther, et nous ne serions plus chrétiens. Il faut que notre espérance et notre confiance en Dieu s'appuient tout à la fois sur l'une et l'autre base.

Comment pourrions-nous n'avoir pas en Dieu la confiance la plus absolue, et ne pas tout attendre de lui ? La bonté de Jésus, sa tendresse et sa sollicitude pour nous sont infinies ; il n'est pas besoin d'en redire les preuves. A côté de lui se tient Marie sa Mère, dont l'amour pour nous surpasse tout ce que l'homme saurait imaginer. Que pourrions-nous donc craindre ? Il n'y a que de nous-mêmes, de notre paresse spirituelle, de notre inattention à correspondre à la grâce, que nous avons quelque chose à redouter. Si nous secouons notre indifférence, si nous faisons ce que nous pouvons faire, tout est gagné.

S. Augustin, considérant d'une part Jésus-Christ crucifié et, de l'autre, Marie, trouvait en l'un et en l'autre tant de sujets de confiance, qu'il ne savait de quel côté se tourner. Le cœur ouvert de Jésus l'attirait ; le sein maternel de Marie l'attirait aussi. Ce n'était pas qu'il n'eût plus de confiance aux plaies et aux mérites de Jésus son Sauveur ; mais il le voyait en croix et le souvenir de ses péchés passés, cause de la mort du Seigneur, ne laissait pas de lui causer quelque crainte, tout pardonnés qu'ils fussent. Alors il se tournait vers Marie qui lui présentait encore Jésus-Christ, non plus comme une victime ou un juge redoutable, mais comme le plus aimable et le plus doux des petits enfants, qu'elle portait dans ses bras et pressait sur son sein maternel.

Marie est notre asile, notre refuge nécessaire. Comme S. Augustin, nous aurions peine à nous défendre d'une crainte qui mènerait aisément au découragement et au désespoir, si Marie n'était pas là pour nous soutenir et nous rassurer : nous avons tant péché et nous sommes tant exposés à retomber encore ! Il faut donc imiter les saints et nous confier, après Dieu, en la bienheureuse Vierge Marie, notre mère.

S. Anselme ne se croyait en sûreté que lorsqu'il se tenait en esprit entre Jésus et Marie, comme S. Augustin. Il se remettait sous les yeux tous les motifs qu'il avait d'espérer, tout ce qui devait l'exciter à la confiance. Il disait à Marie qu'il ne pouvait

croire qu'ayant obtenu miséricorde pour tous, elle lui refuserait ce précieux bienfait ; que son Fils étant venu sur la terre pour sauver les hommes et les appeler à la pénitence, Marie ne saurait lui tenir fermée la porte du salut, puisqu'il faisait pénitence et se repentait de sa vie passée. Il avouait humblement qu'il avait péché contre le Fils et contre la Mère ; mais il se jetait néanmoins avec confiance à leurs pieds et entre leurs bras, car il ne voyait en eux que douceur et clémence. S'il avait offensé Jésus, il ne voulait d'autre refuge que le sein maternel de Marie, sachant qu'elle est la Mère d'un Dieu tout miséricordieux ; s'il avait offensé Marie, c'était à Jésus qu'il recourait, parce que Jésus, en choisissant Marie pour Mère, avait fait d'elle une Mère de miséricorde [1].

S. Bonaventure s'excitait aussi à la confiance par de semblables considérations et disait : « J'irai vers la Mère et la Maî-« tresse de miséricorde, la Vierge Marie, qui ne peut pas me « refuser d'avoir pitié de moi. Je lui demanderai qu'elle daigne « disposer son Fils à me pardonner. Car c'est à cause des « pécheurs qu'elle-même est devenue Mère de Dieu, et c'est « pour les racheter que son Fils a voulu être fils de l'homme. « La miséricorde et la clémence sont bien les attributs essen-« tiels du Fils et de la Mère, et ils ne renonceront pas à les « exercer en ma faveur [2]. »

Il faut donc imiter l'espérance de Marie et sa confiance en Dieu, en même temps qu'il faut mettre en elle toute notre espérance. Quelquefois les âmes les plus saintes sont tentées de désespoir, à plus forte raison celles qui se sont rendues gravement coupables et qui ont des motifs de craindre que leurs fautes ne soient point encore pardonnées. Que tous, les saints et les coupables, recourent à cette auguste Vierge, à la Mère de

[1] Numquid tu Domina mea, Mater spei meæ ? Filius venit perditum sponte salvare : et Mater poterit perdere clamantem, non curare ? Ille venit vocare peccantem ad pœnitentiam : et Mater contemnet precantem in pœnitentia ? Sed et si ambo pariter offensi estis : nonne et ambo clementes estis ? Fugiat ergo reus justi Dei ad piam Matrem misericordis Dei. Refugiatque reus offensæ Matris ad pium Filium benignæ Matris. Pie Domine, parce servo matris tuæ. Pia Domina, parce servo Filii tui, qui me injicio inter duas tam immensas pietates, ne incidam inter duas tam potentes severitates. Bone Jesu, bona Mater : non sit mihi frustra quod confiteor de vobis hanc veritatem ; nec erubescam quod spero in vobis hanc pietatem. Dic, mundi Judex, cui parcis ; dic, mundi reconciliatrix, quem reconciliabis, si tu, Domine, damnas, si tu, Domina, averteris homunculum, bona vestra cum amore, mala sua cum mœrore confitentem. S. Anselm. in orat. *ad B. V. M.*

[2] Ibo ad Matrem et Magistram misericordiæ, Virginem Mariam, quæ misereri non potest ; et petam ab ea ut Filium inclinet ad parcendum. Nam et ipsa propter peccatores Mater Dei effecta est : et ipse Filius propter redimendos voluit esse filius hominis. Unde proprium est amborum misereri et parcere ; nec propter me tam nobiles proprietates relinquant. S. Bonavent., opusc. de *remed. defect. religios.*, cap. xiii.

miséricorde. « O ma souveraine, » lui disait encore le docteur Séraphique, « qui donc n'espérerait pas en vous, qui venez en aide « aux désespérés eux-mêmes? Si donc quelqu'un est tenté de « désespoir, qu'il se hâte de recourir avec confiance à vous; « qu'il s'adresse à vous celui qui désire obtenir quelque grâce. » (S. Bonavent. *in Stimulo amoris*).

§ IV. — *De l'amour de Marie pour Dieu.*

Plusieurs fois déjà, dans le cours de cet ouvrage, nous avons eu l'occasion de parler de l'amour incomparable de la très sainte Vierge Marie pour Dieu. C'est le modèle offert à notre imitation, et nous pourrions renvoyer à ce que nous en avons dit; mais le sujet est inépuisable, et l'on ne saurait le contempler ni trop longtemps ni sous trop d'aspects divers.

La bienheureuse Vierge Marie daigna révéler elle-même à sainte Brigitte quelque chose de l'amour divin dont elle était embrasée sur la terre. Elle ne pensait qu'à Dieu, elle ne voulait que Dieu, et chaque jour ajoutait quelque chose à l'ardeur de son amour et de ses désirs [1]. Dieu la comblait sans cesse de nouvelles faveurs; de son côté elle correspondait avec une fidélité parfaite à tant de grâces. Ainsi croissait sans mesure l'amour de Dieu pour Marie et celui de Marie pour Dieu. Elle ne vivait que de cet amour, et tout en elle s'y rapportait. Encore sur la terre et obligée de s'appliquer à divers soins et à divers travaux, elle avait toujours le regard de son âme élevé vers le ciel, et son cœur s'élançait avec une ardeur inexprimable vers le Dieu qui était tout pour elle. Ainsi s'établit tout d'abord une union merveilleuse, prélude de l'amour qui s'accomplit entre elle et le Verbe divin, lorsqu'il s'incarna dans ses chastes entrailles. Elle pouvait dire comme l'Épouse des Cantiques : *Mon bien-aimé est à moi, et moi toute à lui* [2]. Et pourquoi n'aurait-elle pas été toute à lui, puisqu'il a bien voulu être tout à elle? Cherchez autant que vous voudrez; après l'amour substantiel qui unit entre elles les Personnes divines, et celui que la Personne divine, en Jésus-Christ, porte à la sainte humanité à laquelle elle est hypostatiquement unie, on n'en peut point trouver de pareil à celui que Dieu porte à la bienheureuse Vierge. Il la choisit pour l'objet de ses affections, pour la combler de ses caresses, pour la favoriser de la douceur de son entretien; il fit d'elle les plus pures de ses délices, le premier de ses contentements: il se communiqua à elle plus parfaitement qu'à tout

[1] Tanta erga Deum charitate affecta fui quod nihil nisi Deum cogitabam, nihil volebam, nisi ipsum et novis quotidie inflammabar æstibus et desideriis amoris. S. Brigitt., lib. I *Revel.*, cap. x.

[2] Dilectus meus mihi et ego illi. *Cant.*, II, 16.

autre ; il lui remplit le cœur des plus ineffables douceurs ; il lui ouvrit tous ses trésors, l'enrichit de toutes sortes de biens, la constitua dame et maîtresse de toutes ses possessions. Il fit plus encore, il lui donna son Fils.

Faut-il s'étonner que l'amour de Marie ait été, comme celui de Dieu pour elle, l'amour le plus tendre, le plus noble, le plus ardent qui se puisse concevoir de la part d'une créature : tendre dans sa conversation familière avec Dieu et dans la jouissance des innocentes caresses qu'elle reçut du divin Enfant ; noble et généreux par le don qu'elle fit à Dieu d'elle-même et l'abandon complet de toutes ses puissances, de toutes ses facultés, par son obéissance absolue et parfaite aux moindres signes de la volonté divine ; ardent par le désir de tout faire, de tout souffrir pour être agréable à son bien-aimé, pour vivre avec lui dans la plus sainte union.

Remarquons ici que la bienheureuse Vierge Marie est unie à Dieu par trois liens différents.

La première union est celle dont parle l'apôtre S. Paul quand il dit : *Celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui* [1]. C'est la grâce qui opère cette merveille, aidée du feu de l'amour divin ; car l'amour a la puissance de transformer, en quelque manière, celui qui aime en la personne aimée. Cette union est commune à tous les justes ; mais ils n'en sont favorisés qu'à un degré incomparablement moindre que la très sainte Vierge, puisqu'elle a possédé plus de grâce à elle seule que tous les bienheureux ensemble. Elle dit un jour à sainte Brigitte, en parlant de cette union : « J'ai tant aimé mon Fils et il m'a tant « aimée, que nous n'avions, pour ainsi dire, ensemble qu'un « seul cœur [2]. »

La seconde union est celle de l'épouse avec son époux. Il est écrit de l'unité qui s'établit entre eux : *Ils seront deux en une seule chair* [3]. Ce fut dans le sein virginal de Marie que se fit l'alliance, la conjonction étroite entre la nature divine et la nature humaine. Là le Verbe s'est fait chair, et cette chair unie à sa divinité était empruntée à Marie. Marie pouvait dire à Jésus comme Adam à Eve : Vous êtes la chair de ma chair et l'os de mes os [4].

La troisième union est celle qui existe entre la mère et l'enfant. Cette union fut plus parfaite entre Marie et son divin Fils qu'entre aucune autre mère et son enfant. Dans l'ordre ordinaire de la nature, ce n'est pas uniquement à sa mère, mais

[1] Qui adhæret Deo unus spiritus est. *I. Cor.*, VI, 17.

[2] Ego sic ferventer dilexi Filium meum, et ipse me, quod quasi cor unum ambo fuimus. S. Brigitt., *Revel.*, l. I., cap. VIII.

[3] Et erunt duo in carne una. *Ephes.*, V, 31.

[4] Hoc nunc os de ossibus meis, et caro de carne mea. *Genes.*, II, 23.

aussi à son père que l'enfant est redevable de l'être matériel qui lui a été donné. Mais il n'en fut pas ainsi pour Marie et son divin Fils. C'est d'elle seule qu'il a tout reçu par l'entremise du Saint-Esprit. Il est véritablement et uniquement l'os de ses os et la chair de sa chair. C'est le seul sang de Marie qui a coulé dans ses veines. C'est uniquement la substance de Marie qui est devenue sa substance et qui fut unie au Verbe de Dieu en l'unité de personne. « La chair de Jésus est la chair de Marie, » « dit S. Augustin, d'une manière bien plus parfaite que la chair « de Joseph n'était celle de Juda et de ses autres frères, à qui « il disait : *Il est notre frère et notre chair*. En effet, la chair « de Jésus-Christ, toute glorifiée qu'elle ait été par la résurrec- « tion et exaltée par l'Ascension, au-dessus de tous les cieux, « n'en demeure pas moins la même chair qu'il a reçue de la « Vierge Marie [1]. »

S. Pierre Damien fait remarquer que Dieu est en Marie, non seulement par essence, présence et puissance, comme dans les autres créatures ; non seulement par grâce, comme il est dans l'âme du juste : il y est encore d'une manière plus excellente, par *identité*, parce qu'il est la chair de sa chair et qu'il a pris d'elle toute sa substance corporelle [2]. Quant à l'union spirituelle, elle fut telle et si parfaite que Marie pouvait dire avec infiniment plus de droit que S. Paul : *Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi*. Jamais le rayon ne fut aussi étroitement uni au soleil, le ruisseau à la source, la fleur à la plante, le feu au fer ardent, l'âme au corps, que Marie le fut à son Fils par les liens de l'amour. Jésus était le cœur de son cœur, l'âme de son âme et la vie de l'un et de l'autre.

Marie aimait Dieu en Jésus comme son fils, et jamais aucune mère n'aima son enfant comme elle aima Jésus [3]. Or on sait que de tous les amours, celui d'une mère pour son enfant est le plus profondément enraciné, le plus puissant, le plus généreux ! Et quel fils que Jésus ! Quelle mère que Marie !

Cet amour naturel qui unissait Marie à Dieu dans la personne adorable de Jésus, se trouvait encore augmenté par la

[1] Caro Jesu caro est Mariæ, multo specialius quam Joseph Judæ, cæterorumque fratrum ejus, quibus dicebat : Frater et caro nostra est. Caro enim Christi, quamvis gloria resurrectionis fuerit magnificata, et super omnes cœlos Ascensione glorificata, eadem tamen carnis mansit et manet natura, quæ suscepta est de Maria. S. Augustin., serm. 1 de *Assumpt.*

[2] Cum Deus in aliis rebus sit tribus modis, in Virgine fuit quarto modo speciali, videlicet per identitatem : quia idem est quod ipsa. Habitat unus in virgine, in qua unius naturæ habet identitatem. S. Petr. Damian., serm. de *Annunt.*

[3] Excedit omnes amores parentum in filios aut filiorum in parentes amor, istius matris in Filium suum. S. Anselm., de *Excellent. Virg.*, cap. IV.

parfaite conformité de goûts et de caractère qui existait entre eux. Il grandissait chaque jour par les relations de tous les instants, et nul ne saurait imaginer jusqu'où il s'éleva. Il fallait un miracle continuel pour que les forces de Marie ne défaillissent pas et qu'elle ne mourût point de l'excès de cet amour.

Mais à cet amour naturel s'en ajoutait un autre d'un ordre supérieur, l'amour surnaturel. Elle savait que son Fils était son Dieu, son créateur dont elle avait reçu une infinité de grâces. Eclairée des lumières d'une foi incomparable, elle savait combien son Jésus était digne d'amour, et jamais créature n'a aimé son Dieu comme Marie a aimé Jésus.

Il est vrai que plusieurs saints aimèrent parfaitement le Seigneur sur la terre. Sainte Gertrude et sainte Thérèse eurent toutes les deux le cœur transpercé par un trait de l'amour divin. Pour la première, ce fut un rayon ardent sortant du côté ouvert de Jésus, qui vint la blesser ; la seconde eut le cœur percé par un dard flamboyant, que lui lança la main d'un séraphin. Sainte Catherine de Sienne obtint davantage. Notre divin Sauveur lui ouvrit le côté pour en tirer le cœur, et l'enflammer du feu de son amour. Il eût été impossible à S. Philippe de Néri de supporter les ardeurs de ce feu divin, si deux de ses côtes ne se fussent miraculeusement soulevées. S. François en fut aussi tellement enflammé, que Jésus dit un jour à sainte Brigitte qu'il avait été donné au monde comme une pierre embrasée pour y rallumer le feu de l'amour de Dieu qui y était presque éteint. La grandeur du brasier qu'il portait dans son cœur se manifesta sur la montagne d'Alverne où il obtint la faveur insigne d'être marqué, par un séraphin, des stigmates sacrés de notre divin Jésus. C'est ainsi que beaucoup de saints et de saintes ont brûlé du feu sacré de l'amour divin ; mais les flammes de leur charité n'étaient que glace comparées à celles de l'amour de Marie. Son cœur, plus vaste par sa puissance d'aimer que le ciel et la terre, était une fournaise ardente. Il avait comme changé de nature et s'était transformé tout en feu, comme le fer au milieu d'un feu violent. Le feu de l'amour divin l'avait tellement pénétrée que tout en elle était amour [2].

Dieu avait allumé dans le cœur de Marie ces ardeurs sacrées du divin amour, au moment même de sa conception immaculée. A peine son âme fut-elle créée et unie à son corps, qu'elle fut illuminée des lumières les plus vives et les plus

1 Velut ignis ferrum Spiritus sanctus totam decoxit, incanduit et ignivit : ita ut in ea Spiritus sancti flamma tantum videatur nec sentiatur nisi ignis amoris. Ildephons., orat. I de *Assumpt.*

parfaites. Elle connut Dieu, et le connaissant, elle l'aima plus qu'il ne fut jamais connu ni aimé par aucune pure créature [1]. Cet amour du premier moment ne s'affaiblit jamais. Comment aurait-il pu se perdre ou s'affaiblir, puisque Marie confirmée en grâce était à l'abri de toute faute [2] ? Il ne cessa jamais un seul instant d'agir et ne fut en rien retardé dans ses actes, parce qu'il n'y avait de dérèglement possible ni dans ses appétits, ni dans ses puissances ; elle savait si bien unir la contemplation de Madeleine aux occupations de Marthe, que l'accomplissement de ses devoirs, quels qu'ils fussent, ne pouvait la distraire de son amour pour Dieu [3]. Elle fut, dès le premier moment de son existence, et elle demeura toujours, ce qu'elle est encore aujourd'hui dans la gloire du ciel, la femme revêtue du soleil, dont parle l'Apocalypse. Ce vêtement splendide, tout composé de lumière et de chaleur, ne connut à aucun moment ni ténèbres, ni ombre, ni froid, ni tiédeur [4]. Le sommeil même n'interrompait pas les sublimes contemplations de Marie et les extases de son amour [5].

Toute autre créature que la bienheureuse Vierge Marie n'aurait pu éprouver un moment, sans mourir, les délices et l'ardeur de cet amour divin qui la possédait tout entière, et cette vie d'union si parfaite avec Dieu ; mais Dieu, qui l'avait destinée à cette abondance presque infinie de grâce, lui donnait la force de la recevoir, d'y correspondre et d'en jouir sans en être accablée. Cependant à la fin, lorsque son divin Fils jugea le moment venu pour elle d'entrer en possession de la gloire de Dieu, ce

[1] Beata Virgo etiam dum erat in utero matris habuit usum liberi arbitrii, atque lumen perfectum in intellectu et ratione. S. Bernard. Senens., tom. II, serm. li, art. 1, cap. ii.

[2] Incessabilitatem habuit Maria super Seraphim. Charitas Seraphim etsi non potest modo, potuit tamen aliquando cessare, scilicet in prima eorum conditione. Quod patet per exemplum Luciferi qui a charitate sibi collata cecidit. Sed charitas B. Mariæ nunquam potuit cessare ; quia charitas non potest cessare nisi per mortale peccatum, etc. S. Antonin., p. iv, tit. 15, cap. xliv, § 9, ex S. Alberto Magno.

[3] Totam incanduerat eam divinus amor, ut nihil esset in ea quod mundanus violaret affectus, sed ardor continuus et ebrietas perfusi amoris. S. Hieron., serm. de *Assumpt. ad Eustoch.*

[4] Candidissimus sed et calidissimus hujus mulieris amictus, cujus splendore omnia tam excellenter irradiata ut nihil in ea non dico tenebrosum, sed obscurum saltem, vel minus lucidum, sed ne tepidum quidem aliquid, aut ferventissimum liceat suspicari. S. Bernard. *in Sign. magn.*

[5] Somnus qui sepelit in nobis rationis usum, et liberi arbitrii actus, et per consequens actum merendi, non credo quod talia in Virgine fuerit operatus. Sed anima ejus libere ac meritorio actu tunc tendebat in Deum. Unde ipsa ait, *Cant.*, v : Ego dormio et cor meum vigilat, scilicet in contemplatione perfecta. S. Bernardin. Senens., tom. II, serm. li, art. 1, cap. ii.

Dormire illi non prius cupiditas quam necessitas fuit : et tamen cum quiesceret corpus, vigilaret animus. S. Ambros., lib. II *de Virginib.*

fut la flamme de l'amour qui brûla les derniers liens unissant son âme à sa chair et la transporta dans le sein de Dieu.

Tel fut l'amour de Marie pour Dieu, ou plutôt telle est l'idée que les saints s'en sont formée, se reconnaissant impuissants à l'exprimer dans toute sa vérité et sa grandeur. Tel est le modèle que nous devons nous efforcer de suivre autant que notre faiblesse le permet, si nous sommes vraiment les serviteurs de Dieu et de Marie. Nous ne pouvons rien faire qui soit plus agréable à cette auguste mère.

Notre premier devoir est d'aimer Dieu. Il désire notre amour; il l'exige même par un commandement exprès. Il suffit que nous sachions un peu ce qu'il est en lui-même, et ce qu'il est pour nous, pour que nous reconnaissions toute la légitimité d'un tel commandement. Or voulons-nous l'aimer? Voulons-nous imiter Marie en ce point? Aimons cette divine mère et l'amour de Dieu embrasera bientôt nos âmes. Elle est la Mère du bel amour, est-il dit dans la sainte Ecriture. Il surabonde en elle, et elle a tout pouvoir pour le communiquer à ses enfants quand il leur manque. Tout embrasée du feu de la divine charité, elle ne peut pas nous en refuser quelques étincelles [1]. S. Méthode saluait en Marie le trésor de la divine dilection : ce trésor nous est ouvert; il ne tient qu'à nous d'y puiser.

Nous aimons à citer les révélations de la très sainte Vierge à sainte Brigitte, car les enseignements qui ont servi à élever si haut cette âme d'élite sont extrêmement précieux, supposé même que l'on ne voulût point y reconnaître partout la parole directe de Marie. Sainte Brigitte disait souvent à Marie : « Enseignez-moi, ô ma souveraine, comment il faut aimer, car « mon âme est souillée par un faux amour, elle a été pénétrée « d'un venin mortel qui la séduit et l'empêche d'arriver à la « dilection. » Marie lui répondit : « Je t'instruirai, ô ma fille, « et je t'enseignerai comment tu dois aimer. » Puis elle lui donna les règles suivantes :

Il y a quatre sortes d'amour qu'il faut pratiquer en cette vie afin de pouvoir aimer éternellement dans le ciel. *Premièrement*, un amour *réglé* et bien ordonné, aimant le corps, non pour ses voluptés, mais pour sa nécessité; aimant le monde sans rechercher ses superfluités, ni s'attacher à ses vanités; affectionnant le prochain pour Dieu et en Dieu seulement; ses amis, non par intérêt mais pour leurs vertus; ses ennemis, pour les récompenser de l'occasion qu'ils donnent de mériter. *Se-*

[1] Est sagitta electa amor Christi, quæ Mariæ animam, non modo confixit sed et pertransivit, ut nullam in pectus virginali particulam vacuam amore relinquat. Aut certe pertransivit eam ut veniret usque ad nos et de plenitudine ejus omnes acciperemus, et fieret Mater charitatis, cujus Pater et charitas Deus. S. Bernard, serm. xxix in *Cantic.*

condement, un amour *pur*, sans aucun mélange d'affections répréhensibles, sans aimer le vice avec la vertu. *Troisièmement*, un amour *vrai* et sans arrière-pensée, aimant Dieu de tout son cœur, de toutes ses affections, sans avoir d'autre but en toutes ses actions que sa gloire et son honneur, sans vouloir l'offenser, ne fût-ce que par le moindre péché véniel, ni se laisser entraîner au mal, soit par faiblesse, soit par la violence de la tentation. *Quatrièmement*, un amour *parfait*, ne désirant rien que Dieu, et demeurant en sa présence, en union actuelle avec lui.

Tels étaient les quatre amours ou plutôt les quatre caractères du véritable amour que la très sainte Vierge recommandait à sa fidèle servante, l'avertissant de lui demander souvent un tel amour avec instance. Ainsi faisait S. Bernard lorsque, s'adressant à elle plein d'une douce confiance, il lui disait : « Le vin « manque dans nos vaisseaux, ce vin précieux qui réjouit le « cœur de l'homme et fait germer les vierges. C'est vous qui « êtes la gardienne et la distributrice de ce vin. Vous avez « entre les mains le calice du vin par excellence ; le calice de « l'amour de Dieu est en votre pouvoir [1]. »

Si votre cœur est froid et sans amour, abandonnez-le une bonne fois à Marie : elle en ôtera la glace du péché et y allumera le feu de la charité. Elle le façonnera de telle sorte qu'il se laissera aisément enflammer de ce feu sacré. Son cœur ressemble à un miroir ardent qui concentre les rayons du soleil et fait jaillir la flamme ; mais il faut que les cœurs qui s'approchent de ce miroir soient purifiés de toute affection dangereuse ou coupable, afin d'en éprouver la puissance [2]. Pour aimer Dieu à l'exemple de Marie, pour obtenir par son entremise ce précieux amour, il est nécessaire de ne plus aimer ni les honneurs, ni les plaisirs des sens, ni les créatures. Notre cœur est trop noble pour qu'il lui soit permis de s'affectionner à des choses de si peu de prix, et qui ne sauraient le satisfaire entièrement. Il doit aimer celui qui est aimable par-dessus tout, le seul vrai bien souverainement désirable, l'unique auquel il doit tendre, le centre hors duquel il ne trouvera aucun bonheur, aucun solide repos [3]. Il doit aimer Jésus ardemment, constamment, persévéramment, et ne pas

[1] Defecit vinum in cadis nostris. Vinum scilicet lætificans cor hominı, quod germinat virgines. Hujus pincerna tu. Calix in manu tua vini mer, in potestate tua calix amoris divini. S. Bern., serm. IV super *Salve*.

[2] Virgo Maria, dulcore atque splendore suo cunctis pias mentes inflam, mat, inflammatas illuminat, illuminatas roborat, ut sciant, velint et possint Filii sui vestigia imitari. S. Bernard. Senens., tom. II, serm. LII cap. XIII.

[3] Dilige Filium meum. Ipse est desideratissimus et cum eum habes, omnia desiderabilia habes. S. Brigit., *Revel.*, lib. I, cap. IX.

craindre d'affronter la mort même pour lui, si l'occasion le demande. On fait ainsi l'apprentissage de l'amour qui règne dans le ciel, et l'on oblige Marie à déployer toutes les tendresses de son cœur de mère.

Mais il ne faut pas croire que l'on arrive toujours rapidement à pratiquer ainsi l'amour parfait de Dieu. Souvent les progrès sont lents et insensibles. Que l'on ne se décourage pas. Des efforts humbles et persévérants sont toujours couronnés de succès. L'ennemi capital de l'amour de Dieu est l'amour-propre. On n'arrive ordinairement à le bannir qu'après de longs combats. Si l'on y travaille sérieusement, la victoire est inévitable, et alors tout sera gagné. L'assistance de Marie ne vous fera pas défaut dans ces circonstances importantes, où il y va de votre avancement dans l'amour de son Fils. Pourvu que vous soyez docile et de bonne volonté, elle prendra votre cœur, le tiendra près du sien pour le réchauffer. Ainsi fit-elle pour S. Bonaventure. Ce fut Marie, dit-il, qui alluma en lui ces flammes de l'amour de Dieu, dignes des séraphins.

Le P. Poiré, dans la *Triple Couronne* [2], considérant combien était grand l'amour de Marie pour Dieu pendant sa vie mortelle, s'écrie : « O amour plus tendre que les premiers fruits, plus noble et plus ardent que le feu, plus fort que la mort, plus durable que le diamant, plus précieux que tout le monde ensemble! O amour qui brûles toujours et n'es jamais consumé; qui pénètres partout et viens à bout de tous tes desseins; qui réjouis ceux qui te cherchent; qui contentes ceux qui te trouvent; qui rends heureux ceux qui te possèdent; qui es la règle des bonnes œuvres, la forme, la valeur, la source, la vie et l'être de toutes les vertus; qui es la mort des vices, la victoire sur les tentations, la ruine des affections déréglées : quand donc mettras-tu notre cœur en l'état que Dieu le désire? Quand nous détacheras-tu de toutes les choses passagères, pour nous faire prendre goût aux choses éternelles? Quand sera-ce que tu auras mis à tes pieds tout l'amour sensuel et profane, pour être paisible possesseur de nos cœurs? Puisses-tu bientôt nous unir tellement au souverain bien, à l'exemple de la Mère d'amour, qu'il nous soit permis de dire en toute vérité, avec l'Apôtre, que nous ne vivons plus nous-mêmes, ni pour nous-mêmes, mais qu'il vit seul en nous, et que nous sommes transformés en lui!

« Je dis, à l'exemple de la Mère d'amour : car à quelle autre école voudrions-nous envoyer ses chers nourrissons? Qui pour-

[1] O Domina quæ rapis corda dulcedine! Nonne cor meum rapuisti? Et ubi, quæso, posuisti illud? Numquid in sinu tuo, numquid inter ubera tua? Ibi posuisti illud cor meum, ut quod friguerat ibi caleſiat. S. Bonavent. in *Stimulo amoris*.

[2] Traité IV, chap. x.

raient-ils trouver qui leur inspirât plus doucement et plus efficacement l'amour tendre qu'elle-même, dont le cœur n'a été que tendresse et douceur? D'elle, ils apprennent à prendre goût à la considération des grandeurs de Dieu et des perfections qui le rendent infiniment aimable. D'elle, ils apprennent à savourer les ineffables contentements que recèle l'amour de Dieu; contentements que l'Amant éternel a mis à part pour les âmes sevrées de tous les vains plaisirs de la terre. D'elle, ils apprennent à faire leur principale demeure dans le sein percé du Sauveur; à recueillir le sang qui distille de ses plaies sacrées; à lui tenir compagnie dans les déserts, dans les villes et dans les maisons; à le visiter en la crèche; à le porter en Egypte; à le suivre de bourgade en bourgade; à être près de lui sur le Calvaire; à considérer ses miracles, imiter ses exemples, profiter de sa doctrine; à mourir à soi-même comme lui; à ressusciter, et à monter au ciel avec lui. D'elle, ils apprennent à fondre en larmes pleines de douceur en voyant la gloire que Dieu reçoit de ses créatures en tous les lieux de l'univers, au levant, au couchant, au nord et au midi; et beaucoup plus encore lorsqu'ils contemplent celle qui lui est rendue au ciel; et infiniment davantage en admirant celle qu'il a en soi-même, de soi-même et par soi-même en toute l'étendue des siècles. »

Cependant ils estiment n'avoir rien fait tant qu'ils ne seront pas sacrifiés entièrement au saint amour. Ils disent hautement, avec les grands serviteurs de Dieu, qu'ils ne désirent vivre qu'en lui, ne travailler que pour lui, ne se réjouir qu'avec lui, comme la bienheureuse Vierge notre mère et notre modèle. Tout ce qui n'est pas Dieu, ou ne les conduit pas directement à Dieu, leur semble bas et vil : ils ne daigneraient pas le regarder. Rien au monde ne leur donne de contentement que ce qui les aide à à avancer dans le saint amour : rien ne les afflige réellement que ce qui les empêche d'y arriver.

Ils ne s'arrêtent point encore à ce degré déjà sublime. Tant qu'ils sauront que Marie s'est élevée plus haut, ils essaieront de monter encore, pour s'approcher plus d'elle et lui ressembler davantage. Quelques difficultés qui se présentent, ils avanceront, et rien ne les rebutera. Ils savent que l'amour parfait trouve une force nouvelle dans les luttes qu'il doit subir, et qu'il vit de sacrifices. Ses roses sont les épines; ses contentements, les peines; ses joies, les tristesses; ses douceurs, les amertumes; ses consolations, les désolations; ses richesses, la pauvreté; ses honneurs, les mépris, et sa force, le délaissement. Il ne saurait survenir tant de traverses qu'il n'en désire encore davantage, car l'objet pour lequel il brûle est infini; plus il le possède, plus il connaît qu'il peut le posséder encore davantage. Ainsi ses désirs croissent sans cesse, et avec eux la soif

du sacrifice et de la souffrance, qui sont les moyens les plus efficaces pour atteindre ce divin objet.

§ V. — *De la dévotion de Marie.*

S. François de Sales nous a enseigné, au chapitre 1er de ce livre, en quoi consiste la vraie dévotion, et nous avons vu par quels actes particuliers il convient de signaler celle que nous avons pour la bienheureuse Vierge Marie. Mais cette auguste Vierge n'est pas seulement l'objet de la dévotion de ses enfants, elle est le modèle parfait de celle qu'ils doivent à Dieu.

La dévotion qui, selon la doctrine de S. Ambroise, est le fondement des vertus morales et l'acheminement de l'âme vers Dieu, a été, en la sainte Vierge, très éminente, très pure et très recueillie. Très éminente, parce que Marie est l'aigle royale qui, soutenue par les ailes puissantes de sa contemplation, s'est élancée plus haut que toutes les autres créatures, et de ses yeux clairvoyants a soutenu l'éclat du soleil de justice. Elle a été très éminente encore en ce qu'elle n'a manqué de rien de ce qui peut conduire la dévotion jusqu'à son plus haut point. Que n'avait pas en effet Marie? Elle a été douée d'un entendement merveilleusement vif et épuré, d'une volonté portée à toute sorte de bien, et d'une très heureuse mémoire. Elle a été prévenue d'une grâce très excellente, qu'elle a développée sans relâche par l'exercice continuel des vertus les plus saintes et les plus parfaites. Elle a possédé une connaissance très parfaite d'elle même, de Dieu et de tous les mystères de notre rédemption. Elle a passé une très grande partie de sa vie en la compagnie du Verbe incarné et de la sagesse incréée. Elle a eu l'honneur d'être instruite très particulièrement par le Saint-Esprit son époux. Elle a reçu, au degré le plus sublime après l'humanité de son divin Fils, les dons de sagesse, de science, d'entendement et de conseil, qui sont les quatre roues du char qui transporte l'âme dans les régions où les vérités les plus élevées et les plus inaccessibles aux sens lui sont manifestées.

L'éminence incomparable de la dévotion de Marie se déduit encore de ce qu'elle n'a pas eu à souffrir de diverses circonstances qui nuisent considérablement à la nôtre. C'est ainsi que, pour le reste des hommes, les premières années se passent dans un état qui ressemble un peu à celui des êtres sans raison. L'enfant possède la raison, il est vrai, mais une raison endormie, une raison qui n'agit pas, qui n'a pas conscience d'elle-même, qui ne peut encourir aucune responsabilité ni acquérir aucun mérite. Marie ne connut pas cet inconvénient. En possession de la plénitude de sa raison et des lumières nécessaires à son exercice, dès le premier moment de son existence, elle put

s'adonner, de toute la puissance de son âme, au service de Dieu et à son amour. Lorsque le temps de l'enfance est passé, vient pour nous celui des passions qui troublent le calme de l'âme et rendent bien difficiles la prière, l'union à Dieu et les exercices d'une dévotion sincère et ardente. En Marie, il n'y avait rien de ces révoltes, rien de ces désordres que nous sommes obligés de constater en nous-mêmes, à notre grande confusion. En elle ne se réalisait pas la parole du Sage, vraie pour toutes les autres créatures humaines : *Le corps qui est sujet à la corruption appesantit l'âme* [1]. L'imagination, que sainte Thérèse de Jésus appelle la folle de l'âme, ne s'échappa jamais pour lui causer la moindre peine, car elle fut en tout et partout sujette à la raison, et parfaitement obéissante. Son entendement ne connut point l'ignorance, ni sa volonté l'inconstance ou la légèreté. Enfin le péché, qui établit un mur de division entre nous et Dieu, n'approcha jamais d'elle. Qui s'étonnera si, étant telle, elle a surpassé les chérubins en science, et les séraphins en amour?

La dévotion de Marie a été très pure, en ce sens que toute son ambition s'est bornée à s'employer de toutes ses forces à ce qui concernait le culte et le service divins. Elle n'a jamais servi Dieu par intérêt, pour y trouver quelque satisfaction, quelque avantage extérieur. Elle s'appliquait au service de Dieu, pour lui-même et pour être agréable à sa souveraine Majesté. Elle a été très pure aussi, parce que jamais il ne s'y est mêlé d'ennui, de pesanteur, de lâcheté; au contraire, le courage, la ferveur, l'allégresse, le plaisir l'accompagnaient toujours.

La dévotion de Marie a été très recueillie. Elle vivait continuellement en la présence de Dieu, et, pendant une grande partie de sa vie, en présence du Verbe incarné. Elle a été très attentive et très exacte à ne rien faire qui pût tant soit peu offenser les yeux de Dieu. Elle savait bien que la dévotion est la perle évangélique pour laquelle il faut quitter toute chose; qu'elle est le baume précieux qui s'évapore si on laisse découvert le vase qui le contient; qu'elle est le puits profond d'où il n'est pas possible de tirer sans peine les eaux mystérieuses des célestes douceurs; qu'elle est la paix de l'âme qui ne se peut acquérir que par la défaite des ennemis. Elle savait bien qu'il suffit d'une légèreté, une parole superflue, un regard indiscret, une demande curieuse, une vanité, un mouvement d'impatience ou de précipitation, pour perdre tout à fait, ou en grande partie, la grâce de la dévotion. Elle se tenait, autant qu'elle pouvait, à l'écart de la société des hommes, pour jouir de celle des patriarches, des prophètes, des anges et de Dieu. Et, quoiqu'elle n'ignorât pas les grâces dont elle avait été prévenue, la protec-

[1] Corpus quod corrumpitur aggravat animam. *Sap.*, IX, 15.

tion très spéciale dont le ciel la favorisait, et la sollicitude avec laquelle Dieu lui-même détournait d'elle tout ce qui aurait pu troubler tant soit peu le calme de son esprit, néanmoins, elle apportait en toute sa conduite autant de retenue et de circonspection que si la conservation et l'accroissement de sa dévotion n'eût dépendu que d'elle seule et de ses soins.

Ni l'Evangile ni la tradition ne nous ont rien transmis des signes extérieurs par lesquels se manifesta certainement la dévotion de la très sainte Vierge, dès sa plus tendre enfance ; mais à peine eut-elle atteint l'âge de trois ans, que ses vénérables parents, S. Joachim et sainte Anne, la conduisirent au temple de Jérusalem, et la présentèrent à Dieu, afin que, retirée loin des bruits du monde et de ses soucis, elle y passât sa jeunesse sous la conduite des prêtres et des pieuses matrones chargées de veiller sur les jeunes vierges élevées à l'abri du temple. Marie s'offrit à Dieu elle-même, en même temps que ses parents la présentaient; et ce n'était pas pour quelques années seulement qu'elle faisait cette offrande, comme plusieurs autres jeunes filles; son sacrifice était absolu et pour tous les jours de sa vie.

Qui pourrait redire la merveilleuse dévotion dont la bienheureuse enfant donna l'exemple pendant les années de son séjour au temple de Jérusalem? Cependant elle se gardait bien de laisser paraître au dehors ce qui aurait pu la distinguer des autres d'une manière trop extraordinaire. Les humbles vertus de douceur, d'humilité, d'obéissance, de piété qui se révélaient en elle avec une incomparable perfection, la faisaient aimer et admirer de tous, mais non pas au point d'attirer sur elle, comme l'ont prétendu quelques légendes, l'attention de toute la ville de Jérusalem. Il entrait dans les desseins de Dieu que Marie demeurât dans son humble obscurité. Mais ce que les hommes ne voyaient pas, Dieu le contemplait avec une sorte d'admiration, et les anges saluaient déjà comme leur reine et leur modèle cette humble enfant cachée dans la maison de Dieu.

Le grand mystère de l'Incarnation du Verbe accompli dans son sein donna nécessairement à la dévotion de Marie un accroissement incommensurable. Nul ne pourrait imaginer combien fut profonde l'humilité avec laquelle elle adorait le divin Enfant, combien grande sa promptitude à accomplir toutes ses volontés, combien fervents les services qu'elle lui rendait. Toutes ses pensées, tous ses désirs, toutes ses affections s'abîmaient entièrement dans l'amour de cet enfant si grand et si digne d'être aimé.

Après l'ascension du Sauveur, Marie ne cessa point de marcher à pas de géant dans la voie de la dévotion. Elle avançait en âge, mais elle avançait infiniment plus en vertu. Elle était, il est vrai, privée de la présence ordinaire de son divin Fils,

mais elle le voyait des yeux de la foi, sous les espèces sacramentelles. Elle l'adorait là, du plus profond de son cœur, et communiait avec toute la ferveur possible [1].

Elle contemplait souvent la sainte vie du Sauveur, et en méditait, avec une consolation indicible, toutes les circonstances, sa doctrine, ses souffrances, ses travaux, visitant, aussi souvent qu'elle le pouvait, tous les lieux qui rappelaient quelqu'un des grands mystères de la vie et de la mort de son Fils [2]. C'est ainsi que toujours elle était occupée à quelques pieux exercices et se servait de tous les moyens, pour s'enflammer et croître encore davantage en l'amour de Dieu, jusqu'à ce qu'il plût à son divin Fils de la tirer de ce monde, et de lui donner la récompense due à tant de travaux.

A l'exemple de la Mère de Dieu, ses fidèles serviteurs aspirent toujours à la dévotion la plus éminente qu'il leur est possible d'acquérir. Pour arriver à ce noble but, ils s'exercent à l'oraison et à la considération des choses célestes; ils s'adonnent à la lecture des bons livres; ils entendent la parole de Dieu, ils fréquentent les sacrements, et prennent garde de n'accomplir aucun de ces devoirs simplement par routine. Ils veillent avec un soin extrême à ne pas laisser la tiédeur s'insinuer dans leurs cœurs. Dans le même dessein, ils tâchent d'acquérir, par des efforts persévérants, les dons qu'ils n'ont pas reçus de la nature ou par une faveur spéciale. Ils reçoivent avec reconnaissance et bonheur les lumières qui leur sont envoyées du ciel pour éclairer leur entendement. Ils plient leur volonté à de bonnes et saintes habitudes; ils remplissent leur mémoire de bonnes pensées; ils se rendent soigneux de mettre à profit les grâces qu'ils ont reçues; ils épient et saisissent toutes les occasions de traiter et de converser avec Dieu; ils s'efforcent de se rendre dociles aux mouvements du Saint-Esprit, afin qu'il daigne accepter de les conduire; ils domptent la rébellion de la chair par des austérités; ils mortifient les passions et leurs appétits dépravés; ils apprivoisent peu à peu l'imagination en la soumettant au joug du devoir et de la raison; ils combattent l'ignorance par l'étude des saintes lettres; ils déclarent une guerre irréconciliable au péché et à l'imperfection. Tels sont les degrés qui les conduisent à une dévotion éminente.

[1] Post Ascensionem Christi cum discipulis, Virgo vacat in schola virtutum et meditatur in lege mandatorum Dei, ut ipsa sit forma disciplinæ Christi et exemplum perfectionis. S. Hieron., Epist. ad *Paulam et Eustoch.*

[2] Paravi me ad exitum, circumiens omnia loca more meo, in quibus Filius meus passus fuerat. S. Brigitta, lib. VI *Revelat.*, cap. LXII.

Loca Dominicæ assumptionis, nativitatis, passionis, sepulturæ et resurrectionis frequenter circumiens, lacrymas fundebat, et sanctissimi oris sui oscula dulcissima imprimebat. S. Ildephons., serm. V de *Assumpt.*

Mais à quelque hauteur que la dévotion s'élève, fût-elle comparable à celle des anges, si elle n'était pas pure de tout alliage, elle ne ressemblerait pas à celle de Marie. La dévotion est en effet la fleur de l'amour, la flamme du feu de la charité : comment pourrait-elle être une dévotion véritable et digne de Marie s'il s'y mêlait quelque sentiment trop humain? La religion n'est pas un trafic, ni une honteuse recherche de ses intérêts et de sa propre satisfaction. Ce serait porter une grave atteinte à la noblesse de cette divine vertu et l'avilir profondément, que de vouloir la faire servir aux vanités et aux intérêts particuliers, Telles ne sont pas ses vues; ceux qui la possèdent portent plus haut leurs prétentions. Ils servent Dieu pour lui-même et non pour aucun des biens que sa main généreuse aime à distribuer. Dans la pratique de la dévotion, ils ne demandent rien que la satisfaction d'être à Dieu et de vivre pour lui. La consolation et la désolation leur sont choses indifférentes; ils ne conservent pas moins la tranquillité et la paix dans la sécheresse que dans l'abondance, attendu que l'un et l'autre état les conduit également à Dieu. Le bon succès de leurs exercices ordinaires ne les élève pas plus que le mauvais ne les abat et ne les décourage. Pour être fidèles à Dieu, ils estiment qu'il leur est nécessaire de recevoir, avec la même docilité et la même reconnaissance, tout ce qui leur arrive de sa part. Ce n'est pourtant pas que cette indifférence des événements les jette dans la négligence des moyens de bien servir le Seigneur. Au contraire, ils ne sont jamais plus soigneux ni plus recueillis que lorsqu'ils sont plus agités. Pendant la plus sombre nuit de leur obscurité, et dans leurs plus grands délaissements intérieurs, ils se souviennent du Sauveur du monde, qui, dans l'agonie de sa passion, priait plus longuement et avec plus de ferveur qu'en aucun autre temps. Ils se souviennent de la remarque de S. Bernard, que plusieurs se plaignent de la dévotion, tandis que la dévotion aurait plutôt grand sujet de se plaindre d'eux, vu qu'ils ne s'y adonnent que par une sorte de convenance ou de nécessité. Quand tout leur sourit ce n'est que ferveur et que feu; mais au premier revers les voilà décontenancés et découragés; ils étaient tout ardeur, on les retrouve tout glace. Ils n'ont ni force ni résolution. Ils sont sans bras pour agir, sans pieds pour marcher, sans langue pour parler et sans cœur pour vouloir. Oh! qu'ils sont loin de la vraie dévotion et des dispositions qu'y apportait la Mère de Dieu!

Mais il arrive que malgré tous nos efforts, nos progrès sont lents dans la piété, et nous n'arrivons pas à faire nos saints exercices aussi parfaitement que nous le voudrions. Il nous reste un moyen de suppléer à cette insuffisance. Offrons à Marie nos désirs et notre bonne volonté, et cette mère très miséricor-

dieuse nous fera participer aux mérites de ses désirs et de sa volonté très parfaite. Ainsi fit-elle en faveur de sainte Gertrude et de ses compagnes. Elle offrit leur dévotion à la divine Majesté, en union avec la sienne, afin de la rendre plus digne d'être agréée de Dieu, et de suppléer à leurs manquements par sa propre ferveur. C'était ce que S. Bonaventure lui demandait souvent. Il la suppliait d'échauffer ses tiédeurs par l'ardeur de son amour, et de chasser de son cœur toute négligence par l'affluence de ses grâces [1].

Ou bien encore, on offre à Marie le cœur très aimant de son divin Fils, en satisfaction des fautes que l'on a commises. C'est l'offrande la plus noble et la plus riche qu'on puisse faire; rien ne saurait lui agréer davantage, pourvu qu'on y apporte tout le respect que réclame un tel acte. Marie suppléera, en retour de cette offrande, aux manquements et aux négligences de ceux qui la lui présenteront. Sainte Gertrude en fit aussi l'expérience. Un jour qu'elle priait pour obtenir le pardon des fautes commises dans la récitation de l'office divin, elle vit Jésus présentant à Marie son divin cœur avec toutes ses affections et tous les services qu'il lui avait rendus, lui recommandant d'avoir grand soin de cette pieuse fille qui lui appartenait, pendant sa vie et à l'heure de sa mort. Marie accepta volontiers la fonction que lui confiait Jésus, et pour s'en acquitter immédiatement, elle demanda à son divin Fils de faire toujours part à Gertrude des grâces dont il l'avait remplie elle-même : ce qu'il fit.

Enfin pour suppléer à notre indévotion, nous pouvons offrir à Notre-Seigneur les richesses et les perfections du cœur de sa divine Mère. Nous pouvons unir notre cœur à celui de Marie, et le lui présenter ainsi avec confiance et dévotion. Jésus ne refusera pas une telle offrande. Notre cœur n'est guère digne d'être offert à Dieu, mais uni à celui de Marie et à ses saintes dispositions, il ne peut être rebuté. Son indignité disparaîtra et Jésus, ne considérant que les perfections de sa divine Mère, agréera toute l'offrande, et par conséquent notre cœur et nos pauvres mérites, en même temps que le cœur et les mérites presque infinis de la très sainte Vierge.

§ VI. — *De l'humilité de Marie.*

Selon S. Cyprien, l'humilité est l'introduction à la vraie piété, le premier fondement de la sainteté, le soutien des autres vertus [2]. Sans elle il est impossible de jamais plaire à Dieu qui déteste les superbes. Aussi l'humilité de la très sainte Vierge brille-

[1] S. Bonav., in *Stimul. amor.*, part. III, ps. IV.

[2] Hic est primus religionis introitus, fundamentum sanctitatis. S. Cyprian., orat. de *Nativ. Christi.*

t-elle d'un éclat tout particulier entre ses autres vertus. Marie ne voyait en elle-même que néant, et la connaissance très parfaite qui lui avait été donnée des grandeurs et des infinies perfections de Dieu augmentait, dans des proportions inconcevables, ce mépris d'elle-même, quoiqu'elle n'ignorât pas les faveurs extraordinaires dont Dieu l'avait comblée. Cette connaissance de faveurs incomparables accordées à un être de rien, allumait en son cœur la reconnaissance la plus vive, et lui donnait un courage indomptable. Rien n'effrayait cette humble vierge, qui savait bien que ne pouvant rien par elle-même, tout lui était facile avec la grâce de Dieu.

On peut donc dire avec sainte Mechtilde, ou plutôt avec Marie elle-même, dans ses révélations à sa fidèle servante, que cette vertu lui fut plus chère que toute autre, dans son enfance. Elle fut douée de toutes les perfections à un degré suréminent; mais l'humilité donna le dernier cachet à toutes ses perfections; elle ne fit aucune action en sa vie que l'humilité n'accompagnât et dont elle n'augmentât sans mesure le mérite devant Dieu.

Marie n'ignorait pas que la vaniteuse ambition de la première Eve avait causé la disgrâce et la perte de l'humanité tout entière. Choisie de Dieu pour réconcilier les hommes avec leur Créateur, elle suivit, pour arriver à cette fin, une voie diamétralement opposée. Eve s'était présomptueusement élevée : Marie s'humilia profondément; elle se complut dans la considération de son propre néant; elle s'abaissa, dans sa pensée, au-dessous des moindres créatures, et mérita, par cette humilité, que Dieu l'élevât au-dessus de tout ce qui est après lui, au ciel et sur la terre.

Marie, en s'abaissant ainsi, n'ignorait pas qu'il n'y avait en elle aucune tache de péché; elle savait même que le danger d'offenser Dieu n'existait pas pour elle. Les motifs les plus graves de pratiquer l'humilité, que les autres hommes trouvent dans leurs faiblesses coupables, ne la regardaient donc pas. Mais elle découvrait des raisons suffisantes de s'humilier, dans la considération de la bonté de Dieu à son égard. Elle savait que Dieu l'avait comblée de plus de grâces que toutes les autres créatures ensemble, et l'impossibilité où elle se voyait de lui témoigner dignement sa reconnaissance et de correspondre aussi parfaitement qu'elle l'eût désiré à tant de faveurs, suffisait pour exciter en elle les sentiments de l'humilité la plus profonde. Plus elle admirait en elle-même les merveilles de la bonté divine, plus elle s'abaissait profondément en présence de la suprême majesté de Dieu.

David dit quelque part : *Notre terre donnera son fruit* [1];

[1] Terra nostra dabit fructum suum. *Ps.* LXXXIV, 13.

et le prophète Isaïe, expliquant la parole du Psalmiste, nous apprend que la terre dont il parle n'est autre que la Vierge qui doit enfanter le Sauveur : *Cieux, versez votre rosée d'en haut*, dit-il, *et que les nuées pleuvent le Juste. Que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur* [1]. La terre qui, sous la douce influence de la rosée des grâces célestes, nous donne le Sauveur, c'est Marie. Mais, dit S. Bonaventure, quoi de plus méprisable en apparence que la terre que chacun foule aux pieds? Cependant rien n'est plus utile ni plus nécessaire. C'est elle qui fournit aux hommes toutes les choses indispensables à la vie. De même Marie était la plus humble des créatures ; elle s'abaissait sous les pieds de tous. Cependant nulle autre ne l'égale en utilité, car elle produit le fruit qui peut servir au salut de tous [2].

Marie n'ignorait pas que l'humilité est le fondement nécessaire de toutes les vertus, et qu'il faut creuser profondément les fondations d'un édifice que l'on prétend élever bien haut. L'assemblage des grâces et des perfections dont le souverain ouvrier de toutes les merveilles l'avait enrichie n'aurait pu subsister, si l'humilité, sur laquelle tout reposait, n'avait été si solide. Marie avait creusé jusqu'à des profondeurs inimaginables l'abîme de son néant. Son édifice n'était pas bâti sur le sable, mais sur les fondements les plus profonds et les plus inébranlables qui furent jamais.

Ce fut l'humilité qui prépara, dans l'âme de la Vierge, la place nécessaire à toutes les autres vertus. Les eaux coulent ou s'accumulent au fond des vallées, on ne les voit pas séjourner sur les pointes des rochers, ni sur les sommets des montagnes. Il en est ainsi de la grâce ; elle coule dans les vallées, c'est-à-dire qu'elle recherche les âmes humbles et les vivifie. Aussi la bienheureuse Vierge Marie est-elle appelée, par S. Bonaventure, la vallée de bénédiction ; la vallée des vallées, parce qu'elle est l'humble des humbles ; la vallée bénie, la vallée de Dieu profonde par l'humilité [3]. Mais sainte Brigitte ajoute que cette humble vallée a été exaltée au-dessus de toutes les montagnes. « Elle est une vallée par son humilité; elle est cependant plus élevée que les plus hautes cimes, c'est-à-dire que tous les saints [4].

[1] Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum. Aperiatur terra et germinet Salvatorem. Is., XLV, 8.

[2] Quid terra vilius? Quid terra utilius ? Terram omnes sub pedibus habemus, de terra autem omnes vitam sumimus. Similiter quid vilius, quid utilius Maria ? Ipsa humilitate sua omnium est infima, ipsa plenitudine sua et omnium utilissima. S. BONAVENT. in *Specul. B. V. M.*

[3] Vallis benedictionis.—Vallis vallium, quia humillima humilium.—Vallis Dei humilitate profunda.—Vallis benedicta.— S. BONAVENT. in *Specul. B. V. M.*

[4] Vallis exaltata super omnes montes. — Vallis propter humilitatem, quam præ aliis habuit, altior tamen omnibus montibus, id est sanctis. S. BRIGITTA, lib. I *Revelat.*, cap. LI.

Un jour N.-S. Jésus-Christ fit voir à sainte Brigitte une magnifique fleur croissant dans une vallée et lui dit que Marie était cette fleur. La vallée dans laquelle elle a commencé de croître, et pris tout son développement et sa resplendissante beauté, n'était autre que l'humilité, vallée très fertile, continuellement arrosée des eaux de la grâce.

On peut dire plus encore. Ce fut l'humilité qui disposa Marie à recevoir le Fils de Dieu dans son sein. Judith était douée d'une rare beauté, cependant il est dit dans son cantique qu'il n'y eut rien qui agit autant que ses sandales sur le cœur d'Holopherne [1]. De même Marie était ornée de toutes les vertus, à un degré inexprimable ; cependant rien ne toucha le cœur de Dieu autant que son humilité. Ce fut l'éclat de cette vertu qui monta jusqu'au trône de la divinité. Elle fut assez puissante pour tirer le Verbe éternel du sein du Père, et le faire entrer dans le sein de Marie. C'est ce que l'Epoux des Cantiques fait entendre lorsqu'il s'écrie : *O fille du roi, que vos souliers sont beaux* [2] ! Combien grand est leur attrait, puisqu'ils m'ont fait quitter le ciel pour habiter en vous !

Le Cantique des cantiques fait encore allusion à la toute-puissance de l'humilité de Marie sur son cœur, lorsqu'il dit : *Tandis que le roi était sur son lit de table, mon nard a répandu son odeur* [3]. Ici c'est l'Epouse mystique qui parle. L'herbe odoriférante qu'elle portait sur elle, le nard qui réjouit son Epoux, est une plante très petite dont la tige ne s'élève jamais. Elle est très efficace pour la guérison de plusieurs maux et particulièrement des tumeurs. Ce nard représente Marie, à cause de son humilité qui jamais ne lui permit de s'élever, ou de se laisser aller à la moindre pensée de vanité ou d'orgueil [4].

S. Augustin ne peut contenir son admiration, lorsqu'il contemple l'humilité de Marie. « O bienheureuse humilité de « Marie ! s'écrie-t-il ; c'est elle qui a donné le Seigneur aux « hommes et la vie aux mortels. C'est elle qui a renouvelé le « ciel, purifié le monde, ouvert le paradis, délivré les âmes de « l'enfer. O glorieuse humilité de Marie ! elle est devenue la « porte du Paradis et l'échelle du ciel. L'humilité de Marie,

[1] Sandalia ejus rapuerunt oculos ejus. JUDITH, XVI, 11.

[2] Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis tuis, filia Principis ! *Cant.*, VII, 1.

[3] Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suavitatis. *Cant.*, I, 11.

[4] Nardus parva per humilitatem, medicinalis per curationem infirmitatum spiritualium et corporalium, odorifera per exemplorum vitæ suæ diffusam suavitatem. Nardus enim est herba parva medicinalis et multum odorifera. S. ANTONIN. in *Summ.*, part. IV, tit. XV, cap. VIII.

« voilà l'échelle céleste par laquelle Dieu est descendu sur la « terre [1]. »

L'Époux des Cantiques dit encore : *Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse. Vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux et un cheveu de votre cou* [2]. Mais quel est cet œil, et quel est ce cheveu ? L'œil, c'est l'ardente prière de Marie, et le cheveu, son humilité. Ce fut elle qui le lia et le retint prisonnier, pendant neuf mois, dans le sein de la Vierge sa Mère.

Mais considérons plus attentivement encore l'humilité de Marie, et nous verrons que tout en elle était marqué du sceau de cette vertu. Marie était humble de cœur, humble dans ses pensées, humble dans ses paroles, humble dans ses œuvres.

Son cœur n'éprouva jamais le moindre sentiment d'orgueil, de présomption, d'amour-propre, de susceptibilité. Au contraire, c'était bien sincèrement qu'elle se regardait comme une créature digne de tous les mépris et la dernière de toutes. Les grâces infinies qu'elle avait reçues et recevait sans cesse du Seigneur, loin de la porter à s'enorgueillir, lui étaient un continuel motif de s'humilier et de reconnaître qu'elle n'était d'elle-même que bassesse et néant. Son humilité croissait chaque jour en proportion des faveurs nouvelles dont Dieu la comblait.

Salomon s'étonnait jadis et regardait comme un prodige de la nature que tous les fleuves se déversant dans la mer, la mer cependant ne s'enfle pas et ne déborde pas. Toutefois, cette merveille s'explique aisément. Une partie des eaux de la mer se résout sans cesse en vapeur, sous l'action de la chaleur intérieure, et monte dans l'atmosphère où elle se condense, pour retomber en pluie. La pluie, à son tour, féconde la terre et alimente les sources des rivières et des fleuves, qui la rendent à la mer, pour recommencer ce même cycle de transformations nécessaires à la vie des plantes, des animaux et des hommes. Le véritable prodige serait que toutes les eaux du monde s'engouffrassent dans l'Océan pour n'en pas sortir, et que l'Océan fût cependant toujours le même sans jamais franchir ses rivages. Cette nouvelle merveille n'existe pas dans la nature, mais nous pouvons l'admirer en Marie. La bonté infinie de Dieu a fait couler dans son âme tous les fleuves de ses grâces et l'on

[1] O vere beata humilitas Mariæ, quæ Dominum hominibus peperit, vitam mortalibus edidit, cœlum renovavit, mundum purificavit, paradisum aperuit et hominum animas ab inferis liberavit. O gloriosa Mariæ humilitas ! quæ Paradisi porta efficitur, scala cœli constituitur. Facta est humilitas Mariæ scala cœlestis per quam Deus descendit ad terras. S. August., serm. II de *Assumpt.*

[2] Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum et in uno crine colli tui. *Cant.*, IV, 5.

a comparé Marie à une mer immense, à un océan sans bornes, à un abîme insondable, où Dieu ne cesse de verser ses trésors sans le combler jamais [1]. N'est-il pas digne de l'admiration des anges et des hommes, qu'une pure créature enrichie de tant de privilèges qui l'élevaient incomparablement au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu lui-même, demeurât toujours simple, toujours humble, ou, pour mieux dire, abîmée dans la pensée de sa petitesse et de son néant, et se regardât sincèrement comme la moindre de toutes.

Lorsque l'Ange lui eut annoncé qu'elle était choisie de Dieu pour être la Mère du Sauveur, cette nouvelle extraordinaire n'éveilla pas en elle la moindre pensée d'orgueil ou de vanité ; elle n'en prit pas occasion de se regarder comme supérieure aux autres. Bien au contraire, elle se plaça immédiatement au rang des petits et des plus humbles, et elle répondit : *Voici la servante du Seigneur.* C'était la place qu'elle avait choisie, qu'elle affectionnait, qu'elle aimait ; il ne lui semblait pas qu'il pût lui convenir d'en occuper une autre, et naturellement elle se mettait à cette place. Elle était la servante, l'humble servante de Dieu. Elle accomplissait ainsi à la lettre le conseil que donne le Sage : *Plus vous êtes grand, plus il faut vous humi-*

[1] Mare de quo prophetice dictum est, *Eccles.* I : *Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat.* Omnia enim flumina, id est omnes aquæ dulces, scilicet omne genus gratiarum, et omnia charismata intrant in mare, id est in Mariam, et mare, id est Maria, non redundavit, id est non intumuit per superbiam, nec se resolvit per jactantiam, nec littus suum ac limitem humilitatis excessit ; audito siquidem ab Angelo : *Ave, gratia plena, Dominus tecum,* respondit : *Ecce ancilla Domini.* Richard. a S. Laurent., de *Laud. Virg.*, lib. I.

Mare propter aquarum, id est gratiarum plenitudinem, unde dicta est gratia plena ; sicut enim in mari nec fundus nec mensura est, ita Maria accepit gratiam ad mensuram aliorum. *Eccli.*, I : *Profundum abyssi quis dimensus est.* Idem, *ibid.*

Mare ob plenitudinem gratiarum quia sicut in mari est omnium aquarum congregatio, ita in ipsa est omnium gratiarum adunatio. B. Albert. Mag., in *Biblia Mariæ*, super l. *Eccle.*

Mare plenum omni gratia, quod non redundavit, excedens terminos suos in aliquam elationem vel jactantiam. S. Anton. in Summa, part. IV, tit. XV, cap. XIV.

Mare in quod intrant omnia flumina gratiarum. Idem, *ibid.*, tit. VII, cap. II.

Mare magnum et spatiosum ; in ipsa enim confluxerunt et reductæ sunt omnes aquæ ; id est gratiæ et charismata omnium Angelorum, Archangelorum, Principatuum, Potestatum. Virtutum, Thronorum, Dominationum, Cherubim et Seraphim, Patriarcharum et Prophetarum, Apostolorum, Martyrum, Confessorum, Virginum et omnium sanctorum. Bernardin. de Bustis, serm. II de *Nominat. Mariæ.*

Sicut mare non potest exhauriri ; omnes enim aquas emittit et semper plenum remanet : sic beata Virgo recipit omnes aquas gratiarum, et plenitudinem universorum bonorum ut ea nobis distribuat sine diminutione plenitudinis. Idiota, *de B. V.*, part. X, contempl. III.

lier en toutes choses, et vous trouverez grâce devant Dieu [1]. Le saint archange Gabriel lui déclarant que la Sainte Trinité l'avait destinée à la dignité la plus sublime entre les plus hautes, elle descendit par l'humilité à la condition la plus infime. Ce spectacle ravit S. Ambroise d'admiration, et il nous invite à le contempler avec lui : « Voyez, dit-il, son humilité « et sa dévotion. Elle se dit servante lorsqu'elle est choisie pour « Mère du Seigneur, et une promesse si magnifique ne lui « donne aucun sentiment d'orgueil. O humilité vraiment digne « de toute admiration [2] ! » S. Bernard dit à son tour : « Elle « est choisie pour Mère de Dieu et elle prend le nom de ser- « vante. C'est une grande et rare vertu que l'humilité au sein « des honneurs [3] ! » Les épis chargés de grains, les branches chargées de fruits s'inclinent volontiers vers la terre, les arbres élèvent d'autant plus haut leurs cimes que leurs racines s'enfoncent plus profondément dans le sol.

De ce sentiment que la bienheureuse Vierge Marie avait de sa petitesse, procédait sa grande retenue et l'attention qu'elle apportait à ne pas manifester les dons et les grâces de Dieu qui étaient en elle. Plus elle en recevait, plus elle les cachait et les dérobait aux regards des hommes, parce qu'elle s'en croyait indigne. Son humble modestie jetait sur les faveurs extraordinaires dont Dieu la prévenait, un voile impénétrable. C'est ainsi qu'elle ne voulut pas même révéler à S. Joseph, son époux, le mystère de l'Incarnation, jusqu'à ce que le ciel lui en eût donné l'intelligence.

Ce fut l'humilité qui lui fit demander et obtenir de Dieu qu'il fût si peu parlé d'elle dans le saint Evangile. Elle fit connaître à sainte Brigitte que si les saintes lettres ne rapportent pas que Jésus lui apparut après sa résurrection, ce fut sur sa demande inspirée par son humilité [4].

Elle ne pouvait non plus souffrir qu'on lui donnât des louanges, et c'était pour elle une occasion de peine et de trouble, lorsqu'elle était contrainte de les entendre. C'est ainsi que l'ange Gabriel ayant mis en avant plusieurs titres d'honneur, et dit qu'elle était pleine de grâce, que le Seigneur était avec elle et qu'elle concevrait par la vertu du Saint-Esprit, ce discours l'étonna et la troubla, selon la remarque de l'Evangile.

[1] Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam. *Eccli.*, III, 20.

[2] Vide humilitatem, vide devotionem, ancillam se dicit quæ mater eligitur Domini, nec repentino exaltata promisso est. O vere admiranda humilitas. S. Ambros., lib. II in *Luc.*

[3] Mater Dei eligitur, et ancillam se nominat. Magna prorsus et rara virtus humilitas honorata. S. Bernard., hom. super *Missus.*

[4] Hoc non est scriptum propter humilitatem meam. S. Brigitt., *Revel.*, lib. VI, cap XCIV.

Ce trouble n'était point tel qu'il lui obscurcît la raison et lui fît perdre sa paix et sa tranquillité ordinaires ; mais elle n'en ressentit pas moins un étonnement, une sorte de crainte qui saisit son âme, lorsqu'elle entendit des éloges si extraordinaires et si éloignés de sa pensée. Ce trouble et cet étonnement n'allaient pas jusqu'à produire en elle le moindre désordre, car elle était à l'abri de toute imperfection, mais elle n'en fut pas moins troublée [1].

L'humilité intérieure de la bienheureuse Vierge Marie était trop profonde pour ne pas se manifester dans toute sa conduite extérieure. S'il lui arrivait de parler, jamais un mot ne sortait de ses lèvres qui sentît au moindre degré l'orgueil, la propre estime ou le mépris des autres. Toutes ses paroles au contraire étaient pénétrées du parfum de l'humilité la plus profonde. Lorsqu'au jour de la Visitation, le plus magnifique cantique que contienne la sainte Ecriture jaillit du cœur de Marie, enflammée de reconnaissance pour les bienfaits de Dieu, ce cantique fut surtout le chant de son humilité, la proclamation de son propre néant et de la puissance infinie de Dieu. Déjà nous avons vu la même humilité se manifester dans sa réponse au message de l'Archange. Les louanges extraordinaires du messager céleste et les humbles paroles de Marie formaient un accord harmonieux dont la beauté ravissait Dieu lui-même.

Les œuvres de la très sainte Mère de Dieu ne respiraient pas moins l'humilité que ses paroles. C'est ainsi que nous la voyons se soumettre simplement à la loi de la purification, qui n'était pas faite pour elle, car sa maternité n'avait pas la même origine que celle des autres femmes. Elle n'était pas tenue de se mettre au rang des mères qui ne sont plus vierges, et, en le faisant, elle acceptait une humiliation, au lieu de recueillir l'honneur auquel elle avait uniquement droit ; car elle était seule bénie entre les femmes ; seule elle n'était pas tombée sous le coup de la sentence portée contre Eve et ses descendantes, dès l'origine : *Vous enfanterez vos fils dans la douleur.*

En toute circonstance elle choisissait le dernier rang, la place la plus humble. C'est ainsi que l'évangéliste S. Luc instruit par elle, a soin de la nommer la dernière, lorsqu'il fait le récit, dans les Actes des apôtres, des faits qui suivirent l'Ascension du Sauveur. Il n'avait pas parlé de sa présence au moment de l'Ascension, parce qu'il n'était pas nécessaire qu'elle nous fût rapportée et que, d'ailleurs, il est presque impossible de la révoquer en doute. Mais il nous était très utile et même indispen-

[1] Maria turbata est in sermone Angeli. Turbata est sed non perturbata. S. Bern., hom. III sup. *Missus.*

Quod turbata fuit verecundiæ virginalis ; quod non perturbata, fortitudinis ; quod tacuit et cogitavit, prudentiæ. Idem, *ibid.*

sable de savoir que Marie avait contribué, par sa prière toute-puissante, à faire descendre le Saint-Esprit sur les apôtres, avec une abondance inconcevable de grâces. Nous ne pouvions pas ignorer que c'est par Marie que les grâces de Dieu arrivent jusqu'à nous et qu'elle est la trésorière de l'Esprit saint. La bienheureuse Vierge consentit donc, malgré son humilité, à être nommée dans le texte sacré, mais à la condition qu'on inscrivît son nom le dernier, et S. Luc écrivit : *Alors ils retournèrent à Jérusalem, et lorsqu'ils furent entrés, ils montèrent dans le Cénacle, où demeuraient Pierre et Jean* et les autres apôtres. *Ils persévéraient unanimement dans la prière avec les femmes et avec Marie Mère de Jésus* [1]. Ainsi, Marie n'est nommée qu'après les apôtres et les saintes femmes, parmi lesquelles se trouvait Madeleine, la pauvre pécheresse convertie [2].

Dans la maison de Nazareth, la bienheureuse Vierge Marie honorait et servait en toute humilité S. Joseph son époux. Elle n'ignorait pas la sublime dignité que lui conférait sa maternité divine, mais elle faisait passer ses devoirs d'épouse avant ses droits de Reine du ciel et de la terre, comme son divin Enfant lui-même qui, tout Dieu qu'il était, ne laissait pas d'être soumis selon qu'il convient à un enfant, à son père adoptif et à sa sainte Mère. Les paroles de Marie à Jésus, lorsqu'elle le retrouva au temple après l'avoir cherché pendant trois jours, prouvent bien le respect et la déférence qu'elle avait pour Joseph. Elle dit à Jésus : *Voilà que votre père et moi, fort affligés, nous vous cherchions*. Elle nomme Joseph le premier et lui donne le titre de père de Jésus, auquel il avait droit extérieurement, parce qu'il était son époux. Dans la langue française, il est d'usage, lorsqu'on parle de soi-même et de quelque autre, de ne se nommer qu'en second lieu, et nous trouvons tout naturel le langage de Marie. Notre délicatesse serait même quelque peu choquée si elle s'était nommée la première, mais les langues anciennes ne connaissaient pas ces raffinements de politesse. A moins de motifs graves, la personne qui parlait se nommait la première et il fallait toute l'humilité de Marie, toute sa respectueuse soumission envers Joseph, pour qu'elle s'exprimât comme elle le fit. L'écrivain sacré rapporta ses paroles dans cet

[1] Tunc reversi sunt Jerosolymam.... Et cum introissent, in cœnaculum ascenderunt ubi manebant Petrus et Joannes.... Ibi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione, cum mulieribus, et Maria Matre Jesu. *Act. Apost.*, I, 22 et seq.

[2] Recensetur post mulieres quæ ultimam se exhibebat, ut novissima omnium poneretur. S. Bern., serm. de *Nativ. Virg.*

[3] Non attendit uteri sui dignitatem sed ordinem conjugalem quia caput mulieris est vir. S. August. *in Luc.*, II, 48.

ordre, pour nous initier par cette seule circonstance aux secrets intérieurs de la sainte Famille. C'est dans le même but qu'il ajoute en parlant de Jésus : *Et il leur était soumis.* Comment la bienheureuse Vierge Marie, si docile aux impressions de la grâce, n'aurait-elle pas fait des progrès incommensurables dans l'humilité, lorsqu'elle voyait le Fils même de Dieu, devenu son propre fils, lui en donner à chaque instant du jour de si merveilleux exemples? Sans doute elle n'atteignit pas toute la perfection de ce divin modèle, mais elle en approcha autant que pouvait le faire une simple créature [1]. Aussi Dieu, pour récompenser son humilité, l'exalta-t-il au-dessus de toute grandeur créée, au ciel et sur la terre.

Il est bon et utile de contempler et de glorifier les perfections et les vertus de Marie; mais ce qu'elle attend de nous, ce qu'elle désire, c'est que nous nous efforcions de les imiter [2]. Il faut qu'à son exemple nous soyons humbles dans notre cœur, dans nos paroles et dans nos actes. Humbles de cœur et de pensée, nous ne permettrons jamais que l'orgueil s'empare de nous. Pourquoi nous estimerions-nous quelque chose, puisqu'à vrai dire, nous ne sommes qu'un pur néant? Néant par notre nature; néant par nos mérites; inférieurs de beaucoup au néant lui-même par nos péchés. Si nous nous connaissions mieux, qu'il nous serait aisé d'être humbles et d'imiter Marie qui se mettait au-dessous de tous, au-dessous des veuves et des pénitentes, au-dessous même de celle qui avait été possédée de sept démons [3].

Qu'il nous serait aisé de repousser victorieusement toutes les attaques que l'orgueil livre à nos cœurs, si nous nous souvenions que N.-S. Jésus-Christ et sa très sainte Mère, notre souveraine, ont daigné se faire nos modèles, pour nous enseigner la pratique de l'humilité [4]. Mais si nous ne la pratiquons pas,

[1] Nulla creatura viatrix unquam habuit tantæ humilitatis abyssum. R. Bernardin., tom. II, serm. li, art. 3, cap. iii.

[2] Stude sequi humilitatem meam et nihil diligas nisi Filium meum. S. Brigit., *lib. Revel.*, cap. xlii.

[3] Merito super omnes Angelos exaltata quæ infra viduas et pœnitentes, infra eam de qua ejecta sunt septem dæmonia, ineffabili se mansuetudine inclinabat. Obsecro vos filioli, æmulamini hanc virtutem si Mariam diligitis. S. Bern. in *Signum magnum.*

[4] Sitis humiles ita ut nunquam superbiam in cordibus vestris permittatis; quia magistrum habuistis humilem Jesum Christum; et quia Dominam habuistis humilem scilicet Virginem Mariam. S. Bonavent. de *perfectione vitæ*, c. ii.

Videte stultæ virgines humilitatem Mariæ, quanta abjectione se dejicit cum altissima sublevatur. Ipsa se vilificat ut Deus illam exaltet. Dumque amplius a Domino exaltatur, magis in spiritu humilitatur ampliusque de illa Dominus immoratur. S. Bernardin. Senens., tom. II, serm. xlviii, art. 2, cap. x.

ne nous étonnons pas des lourdes fautes que nous pourrions commettre. Dieu permet ces chutes pour faire rentrer en lui-même le pécheur imprudent et lui faire toucher du doigt la folie de sa présomption. La bienheureuse Vierge Marie daigna révéler à sainte Brigitte que, si cette âme privilégiée avait des tentations très violentes à surmonter, même dans sa vieillesse, ces épreuves n'avaient pour but que de la faire rentrer en elle-même et considérer son néant. Il fallait qu'elle fût de plus en plus convaincue chaque jour qu'elle ne pouvait rien sans Jésus, et que s'il lui retirait son assistance il n'y avait nul péché, si grave qu'on le suppose, dans lequel elle ne pût tomber. Marie avertit en même temps sa fidèle servante de se considérer toujours comme une grande pécheresse, sans juger ni mépriser les autres, et surtout sans se préférer à eux, quelques péchés qu'ils commettent et quelques graves défauts que l'on remarque en leur conduite. C'est qu'en effet, celui qui tombe aujourd'hui peut se relever demain, et celui qui le jugerait et le condamnerait peut tomber à son tour ; et il n'est pas sûr qu'il se relèverait jamais.

Si l'on a de tels sentiments de soi-même, ils se révéleront dans la conduite et dans les paroles. On ne dira jamais rien qui sente la vanité. On recherchera les occupations les plus humbles, les offices qui répugnent le plus à l'amour-propre, on saisira avec empressement, on recherchera même, ou du moins on acceptera avec une sorte de joie, les humiliations et les mépris. Le grand roi S. Louis, pour honorer et imiter l'humilité de la très sainte Vierge, lavait les pieds des pauvres et les servait à table, ce qu'il faisait préférablement le samedi. Il allait même jusqu'à se nourrir des restes de leurs repas. Il visitait aussi souvent les hôpitaux, pour y consoler les pauvres malades, et s'agenouillait auprès de leurs grabats, pour leur prodiguer ses soins.

La vie de S. François d'Assise ne fut aussi qu'une continuelle pratique de l'humilité. Il faisait consister sa joie suprême ici-bas, dans les mépris, les humiliations, les opprobres, les mauvais traitement endurés pour l'amour de Jésus et de Marie. Un jour qu'il prenait sa réfection avec ses frères, il entendit lire le passage de l'Évangile qui parle de l'arrivée de Marie et de Joseph à Bethléem, et de la grande humilité qu'y pratiquèrent la Mère du Fils de Dieu et son divin Enfant. Aussitôt il se leva de table et s'assit sur la terre nue, disant que c'était une indignité qu'il fût assis à table, lorsqu'il voyait Marie rebutée de tous les habitants de Bethléem, obligée de se retirer dans une étable et n'ayant à donner qu'une crèche pour berceau à son

[1] S. Brigitt., *Revel.*, lib. VI, cap. xciv, et lib. II, cap. xxiii.

Fils. Qu'il nous serait aisé de pratiquer l'humilité, si nous méditions plus souvent sur les exemples que Jésus et Marie nous ont donnés de cette vertu !

Mais il ne faudrait pas confondre l'humilité avec la bassesse d'âme ou la défiance et l'incertitude qui font que l'on n'est propre à rien. Les hommes véritablement humbles ne reculent devant aucune mission ni aucune entreprise, s'ils sont persuadés que Dieu leur demande de s'y engager. S'ils reçoivent quelque don extraordinaire, s'ils sont les instruments de quelque bien, il n'est rien de plus généreux ni de plus magnanime qu'eux. Car alors, du fond de leur néant, ils remontent jusqu'au trône de Dieu et il leur semble qu'ils sont tout-puissants comme lui, puisque c'est lui qui agit par eux. Ils oublient ce qu'ils sont d'eux-mêmes et ce qu'ils sont devenus par le péché. Ils mettent sous leurs pieds toutes les considérations capables d'amoindrir leur courage, pour le relever par de nobles pensées dignes de la grandeur de celui qui est leur unique appui. Ils se remettent devant les yeux la grâce de la divine adoption, par laquelle ils ont été élevés à la ressemblance de Dieu, et institués les héritiers de tous ses biens. Ils se plongent dans les douceurs infinies du cœur très aimant de Jésus, où l'amour et la confiance leur ont fait rencontrer une demeure qu'ils ne quitteraient pas pour toutes les richesses et les grandeurs du monde. Ils voient, de manière à n'en pouvoir douter, que rien ne saurait égaler les mérites du même sauveur qui daigne mettre entre leurs mains le prix de ce mérite. L'expérience leur fait toucher du doigt qu'aucune chose n'est impossible à ceux qui savent en user comme il faut, et que Dieu lui-même ne saurait résister à leurs persévérants efforts. Plus ils avancent dans cette voie, plus la confiance croît en eux et leur courage redouble ; plus ils éprouvent la fidélité de Dieu, plus ils connaissent qu'ils ont raison de s'y fier ; plus ils se disposent à le servir généreusement, plus leurs services les avancent dans les bonnes grâces de la divine Majesté.

Leur reconnaissance pour le Seigneur s'augmente en proportion de leurs œuvres et du peu d'estime qu'ils font d'eux-mêmes. Ils voient d'une manière évidente que de leur propre fond ils ne sont rien que pauvreté et misère, et que cependant Dieu ne laisse pas de se servir d'eux pour faire de grandes choses, aussi lui offrent-ils, en parfait holocause, tout l'honneur qui ressort de leurs actions. Ils se gardent de toucher à la gloire qu'il s'est réservée pour lui seul. Ils savent en effet que rien n'est capable de leur faire perdre toute faveur auprès de Dieu, comme une atteinte portée à ce bien auquel il tient comme à la prunelle de ses yeux. C'est ainsi qu'ils s'amassent un fonds inestimable de mérites, et nul ne saurait dire ce qu'ils gagnent de-

vant Dieu, dont la bonté pour ceux qui lui sont fidèles est sans bornes.

§ VII. — *De la patience de Marie à supporter les souffrances.*

La patience [1], dit l'apôtre S. Jacques, *rend les œuvres parfaites*, elle donne aux vertus leur dernier cachet, leur dernière perfection. Qui pourrait dire à quel degré sublime s'est élevée la patience de Marie? Après celle de Jésus, il n'en est pas d'autre qu'on puisse lui comparer; la patience des saints et des martyrs les plus illustres est effacée par celle de cette auguste Vierge.

Nous pouvons considérer dans la patience de Marie trois caractères dont l'étude nous aidera d'abord à la connaître, puis à mieux l'imiter. Ces trois caractères sont la *générosité* ou l'*héroïsme*, la *douceur* et la *persévérance* qui ne se démentirent à aucun moment.

Pour comprendre à quel degré fut héroïque la patience de la très sainte Vierge, il faut nous souvenir d'abord que les souffrances de l'âme sont beaucoup plus pénibles à supporter que celles du corps. La souffrance de Marie fut donc bien intolérable, lorsque le glaive prédit par Siméon transperça son âme. Si l'amour est la mesure de la souffrance, que ne dut-elle pas endurer lorsqu'elle vit son Fils bien-aimé, unique objet de son affection, réduit, à son entrée dans ce monde, au dénuement le plus extrême? Quelle étreinte douloureuse son cœur n'éprouva-t-il pas, lorsqu'elle le vit, huit jours après sa naissance, verser les prémices de son sang dans la circoncision et, bientôt après, obligé de fuir et de chercher un refuge en Egypte pour éviter la mort? quand elle le perdit à l'âge de douze ans? quand elle entendit qu'on le traitait de samaritain, de possédé du démon, de séducteur, de violateur de la loi? quand elle apprit enfin qu'il était condamné à mourir sur une croix, comme un larron? Si ce que nous voyons souffrir à une personne qui nous est chère allume dans nos cœurs une douleur semblable à un feu qui nous dévore, que devint l'âme de cette tendre Mère lorsque son Fils, l'innocent agneau de Dieu, fut lié de cordes, chargé de chaînes, traîné par les rues de Jérusalem, de tribunal en tribunal, par une troupe de soldats insolents et cruels, au milieu des huées et des insultes grossières d'une vile multitude ameutée contre lui? lorsqu'il fut moqué, conspué, souffleté, déchiré, accablé de coups, couvert des pieds à la tête de son propre sang, percé avec des clous, abreuvé de fiel et de vinaigre, outragé par des blasphèmes, maltraité et supplicié de toutes les manières imaginables?

[1] Patientia opus perfectum habet. Jacob., I. 4.

S'il faut un cœur doué d'une fermeté rare pour supporter, sans faiblir, la séparation d'un être uniquement aimé, et pour lui voir arracher la vie à force de tourments et de cruautés, ô Dieu ! en quel état dut être le cœur de la Mère d'amour, lorsque Jésus lui dit du haut de la croix le dernier adieu et qu'elle reçut Jean pour fils au lieu de Jésus, le disciple pour le Maître, un homme en échange d'un Dieu ? Si le degré le plus sublime de la patience consiste à souffrir les plus grands maux, avec un esprit ferme et résolu, ne faut-il pas avouer que celle de la Vierge Marie fut merveilleusement héroïque, puisqu'elle vit endurer tous ces excès d'humiliation et de souffrance au meilleur de tous les enfants du monde; qu'elle le vit expirer et le tint mort entre ses bras, sans jamais changer de visage, sans perdre contenance et sans montrer aucun signe de faiblesse ? Son cœur était plongé dans un abîme de tristesse; cependant elle demeurait toujours ferme, sans crainte des Juifs ni des soldats qui, reconnaissant en elle la Mère de leur victime, ne manquaient pas de l'insulter, pour aggraver encore ses douleurs et celles de Jésus. Mais sa patience héroïque ou plutôt divine supportait tout sans laisser échapper une plainte, ni faire paraître le moindre signe d'impatience. C'est que la patience de Marie n'était pas seulement très héroïque, elle était aussi unie à une incomparable douceur.

Dans toutes les épreuves si pénibles que la bienheureuse Vierge Marie eut à subir, on chercherait inutilement le moindre mouvement d'indignation, de colère ou de vengeance contre ceux qui traitaient son divin Fils avec tant de rigueur et d'indignité. Au contraire, elle les recommandait très instamment à Dieu, au fond de son âme, et le conjurait par la croix et par la mort de son bien-aimé Fils, de leur pardonner leur aveuglement. Et lors même que leur rage faisait couler sans pitié le sang précieux de ce très doux Agneau, elle le présentait au Père éternel pour eux, et le suppliait de détourner sa vue d'un tel spectacle, pour la reposer uniquement sur le cœur de son Fils unique, qui ne demandait que leur salut en échange de son martyre.

Enfin la patience de Marie ne se démentit pas un seul instant. Avec une persévérance incroyable, la Mère du Sauveur persista jusqu'à la fin dans ses sentiments de conformité parfaite avec la volonté divine. Elle offrit son sacrifice tout entier, avec son divin Fils et à son exemple ; elle ne cessa pas de se tenir debout au pied de la croix jusqu'à ce que tout fût consommé. Ce n'est pas sans motif que l'Evangéliste nous dit qu'elle était debout près de la croix. Il nous donne à entendre, par cette remarque, que Marie demeura inébranlable jusqu'au dernier moment, quoiqu'elle fût plongée dans un océan de tristesse. Elle demeura debout au pied de la croix, malgré les scribes,

les pharisiens et les bourreaux, sans se laisser intimider par les ténèbres répandues sur la terre, par le désordre des éléments et le tremblement du sol. Elle n'entendait rien que la voix de son Fils souffrant et mourant sur la croix ; elle ne voyait que sa patience infinie, la redoutable justice de Dieu, sa miséricorde sans bornes, la gloire qui attendait son divin Fils et l'accomplissement de toutes les promesses qu'il avait faites.

La patience de Marie ne s'arrêta pas avec les souffrances du Sauveur ; elle eut l'occasion de pratiquer cette sainte vertu chaque jour et à chaque instant, pendant les quelques années qu'elle passa encore sur la terre. La patience lui faisait accepter sans murmure de demeurer sur la terre, menant une vie humble et semée d'épreuves, loin de son divin Fils, tandis que Jésus régnait dans la céleste patrie, au sein de l'éternelle gloire, avec les anges et les bienheureux. Elle supportait doucement l'absence de son bien-aimé, le délai imposé à ses espérances et à l'accomplissement de ses justes désirs. Elle se confiait simplement en la parole de son divin Fils, et fortifiée par la grâce, elle attendait avec des désirs d'une ardeur inconcevable, mais en même temps avec une soumission non moins grande à la volonté divine, que sa mission sur la terre fût entièrement accomplie et que Jésus vînt enfin la chercher pour la conduire au ciel.

Du reste, la vie tout entière de cette auguste Vierge ne fut qu'un long acte de patience. Lorsque la croix ne la venait pas trouver, elle allait à la croix. Elle souffrit dès ses plus jeunes ans, et ses souffrances grandirent à mesure qu'elle avançait en âge. Un ange, parlant à sainte Brigitte, comparait Marie à la rose, et disait que Marie croissait au milieu des adversités comme la rose au milieu des épines. Les épines grandissent à mesure que l'on voit la rose prendre son développement ; ainsi les afflictions de Marie grandissaient avec l'âge, et se multipliaient de plus en plus.

Elle était avide des souffrances, dont elle connaissait tout le prix, et, non contente de celles que la nature et les circonstances de la vie imposent, elle s'adonnait aux veilles, aux jeûnes, aux abstinences et embrassait volontiers toutes sortes d'austérités, pour se rendre plus parfaitement conforme à Jésus crucifié. Aussi l'Eglise la compare-t-elle, non seulement aux aromes dont la senteur est douce et le goût agréable, mais aussi à la myrrhe, dont l'excessive amertume rappelle admirablement les amertumes de sa vie austère et mortifiée en toutes choses [1].

[1] Sicut cinnamomum et balsamum, quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris. *Eccli.*, XXIV, 20.

Odor Mariæ fuit sicut cinnamomum exterius in cortice conversationis; sicut balsamum interius in unctione devotionis ; sicut myrrha in amaricatione castigationis. S. BONAVENT., in *Speculo Virg.*

Si maintenant quelqu'un désire être le digne enfant de Marie, qu'il s'exerce à imiter sa merveilleuse patience et à supporter, sans murmure, toutes les épreuves et les afflictions qui ne manquent jamais en cette vie. Il ne doit pas nous suffire de pratiquer une patience telle quelle ; nous devons imiter Marie autant que notre faiblesse le comporte, et travailler à nous rapprocher tous les jours davantage de ce parfait modèle. La patience que Marie veut voir en nous est une patience héroïque, douce et persévérante à l'exemple de la sienne. Voulez-vous imiter la patience de votre bonne Mère? Qu'il vous souvienne de prendre tout ce qui adviendra comme de la main de Dieu; d'accepter également les accidents qu'il permettra, soit qu'il vous en revienne de l'honneur ou de la honte, la richesse ou la ruine; soit que les auteurs ou les causes de ces événements heureux ou malheureux soient vos amis ou vos ennemis, des étrangers ou des parents, des grands ou des petits. Qu'il vous souvienne que tous les petits adoucissements que vous pourriez chercher d'ailleurs ne serviraient qu'à aggraver votre mal et diminuer votre mérite. Qu'il vous souvienne que c'est un grand honneur pour vous de tenir compagnie au Sauveur en ses souffrances; que Dieu n'a pas usé de cette miséricorde envers tous et qu'il fait la meilleure part de croix et d'épreuves à ceux qui ont le plus de cœur et de résolution ; car ce sont des faveurs de choix destinées surtout à ses amis. Qu'il vous souvienne que si vous ridez le front, si vous froncez les sourcils, si vous tournez la tête, si vous vous plaignez, il retirera sa main peut-être, mais vous y perdrez beaucoup. Que votre plus grande étude soit donc de recevoir avec soumission et joie le joug très aimable dont il lui plaît de vous charger. Qu'il vous souvienne que la plus pure des consolations consiste à souffrir avec Jésus-Christ; que les fruits que vous recueillerez de la souffrance seront très grands, puisque par elle vous serez purifiés de vos péchés, préservés des chutes graves, perfectionnés dans la charité et faits semblables au Roi du ciel. Si les saints qui sont dans la gloire pouvaient envier quelque condition, ce serait celle des personnes qui souffrent pour Dieu et avec Dieu.

Mais il faut entrer ici dans quelques détails pour mieux apprendre comment la patience doit être pratiquée à l'exemple de Marie, dans les diverses circonstances qui se présentent.

Assurément lorsqu'on considère les souffrances de Jésus et celles de sa sainte Mère, et la patience avec laquelle ils les ont endurées, on ne peut pas refuser d'accepter à leur exemple et par amour pour eux, toutes les souffrances qui sont envoyées de Dieu. Or elles sont nombreuses et arrivent de divers côtés. Quelquefois le Seigneur nous frappe de loin, dans nos biens temporels, dans les commodités et les facilités de la vie; il per-

met des pertes d'argent, une ruine totale. Quelquefois il nous frappe de plus près, dans notre propre chair, par des douleurs et des souffrances aiguës; ou bien encore il nous abandonne en proie à des peines intérieures. Il permet aussi que les hommes se fassent souffrir les uns les autres par des calomnies, des injures, des persécutions. Et ce ne sont pas seulement les méchants qui exercent ainsi la patience des bons, mais on a vu des personnes très avancées dans la perfection en faire souffrir d'autres aussi parfaites qu'elles, avec les meilleures intentions du monde. Dieu le permet ainsi pour que les croix ne manquent nulle part, pas même dans les assemblées des saints, dans les communautés les plus ferventes. Enfin il permet aux démons de tenter les hommes et de les tourmenter en diverses manières.

Les afflictions viennent-elles de la perte des biens de la terre? l'exemple de Marie, fille et héritière des rois de Juda, réduite à la pauvreté la plus extrême au moment de donner le jour à son divin Fils, est une magnifique leçon que corrobore tout le reste de sa vie; car toute sa vie elle fut pauvre et, pendant trente-trois ans, elle n'eut que sa pauvreté à partager avec Jésus.

Les maladies surviennent-elles? il faut aussi les prendre en patience, afin d'en tirer profit selon le dessein de Dieu. En effet, si nous sommes méchants, Dieu nous les envoie pour nous arrêter dans la voie de l'iniquité et nous retirer du péché. Si nous sommes bons, elles nous serviront d'aiguillon, pour nous exciter plus encore à la pratique de la vertu; de médecine salutaire, pour guérir les maladies de nos âmes; de satisfaction, pour les fautes commises. Le vrai moyen de profiter du temps de la maladie est d'abandonner sa volonté à celle de Dieu. S. Bernard, S. François d'Assise, sainte Thérèse et beaucoup d'autres illustres serviteurs de Dieu ont fait des progrès extraordinaires dans la perfection, par cette simple pratique, au milieu des souffrances qu'une mauvaise santé leur faisait endurer presque continuellement. Une maladie supportée avec patience et résignation prépare admirablement l'âme à paraître devant Dieu: elle la purifie des moindres fautes, et supplée avec infiniment d'avantage aux flammes du Purgatoire.

Les afflictions intérieures, la soustraction de toute consolation et de tout goût dans les exercices de piété et les actes de vertu, sont encore une excellente occasion d'exercer la patience. Dieu ne veut pas toujours nourrir de lait ses enfants; il les prive quelquefois des douceurs et des consolations sensibles pour leur faire goûter l'absinthe et les amertumes du délaissement. Il permet même au démon de les troubler par toutes sortes de représentations ou de pensées coupables; des pensées de blas-

phème et de révolte contre Dieu et contre Marie leur traversent l'esprit, et toutes ces tentations leur sont un véritable martyre. Mais leur souffrance augmente encore, si l'esprit de vertige jette le trouble dans leur raison, et les livre en proie aux scrupules, aux anxiétés de toutes sortes, s'ils en viennent à penser qu'ils pourraient bien être entièrement perdus. Ils sont alors comme l'or dans la fournaise ardente, et ils en sortiront parfaitement purifiés, s'ils savent profiter d'une épreuve si pénible et suivre, sans se laisser abattre, la bonne voie dans laquelle ils se sont d'abord engagés. La vie de l'homme est un état de guerre continuelle. Dieu fait passer par l'épreuve et l'affliction ses véritables amis, comme l'archange Raphaël le disait autrefois au saint vieillard Tobie. Ce serait folie de prétendre arriver au ciel par une autre voie que celle suivie d'abord par N.-S. Jésus-Christ notre chef. Il n'a pas seulement enduré les souffrances extérieures, mais il a voulu être en proie aux désolations et aux souffrances de l'âme, jusqu'à répandre une sueur de sang dans sa cruelle agonie au jardin des Oliviers. Marie, elle aussi, fut, pendant toute sa vie, en proie à la souffrance. Elle eut sans cesse sous les yeux le spectacle de la passion du Sauveur, depuis le jour où le vieillard Siméon lui annonça le glaive de douleur qui transpercerait son âme. Le chemin royal qu'ont suivi tous les saints n'est autre que le chemin de la croix. Il n'y a donc pas lieu de perdre courage, mais plutôt de bénir Dieu et de se réjouir lorsqu'on marche dans ce chemin. Le royaume du ciel ne peut s'emporter que de haute lutte : ce sont les violents qui s'en emparent. Il faut donc s'armer de foi et de patience, et se comporter en vaillant soldat que les fatigues et les dangers ne font pas reculer, qu'il n'ait emporté la place.

Mais, dira-t-on, si je veux bien accepter les souffrances qui me viennent de Dieu, et les supporter avec patience et soumission, il n'en est pas de même de celles que m'imposent les caprices, les injustices, les méchancetés des hommes. Je ne puis sans révolte me voir en butte à la persécution, aux injures, aux calomnies, aux injustices des hommes. Et pourquoi ne pas supporter vaillamment ces épreuves? Les hommes sont coupables, peut-être, en vous les infligeant, mais Dieu se sert de leur méchanceté et de leur injustice pour vous purifier davantage, vous donner l'occasion d'avancer dans la vertu et d'acquérir de précieux mérites devant lui. Qu'importe l'instrument dont la bonté divine juge à propos d'user vis-à-vis de vous, pourvu que ce soit pour votre plus grand bien? Qu'importe que ceux qui vous font souffrir soient bons ou mauvais, pourvu qu'au-dessus d'eux, vous voyiez Dieu, dont la miséricorde envers vous dirige toutes choses et fait tout servir à l'œuvre qui est seule nécessaire, le salut de votre âme? Les saints ont eu parfois à combattre contre les

démons, qui se présentaient à eux sous une forme sensible. Ce genre de combat était à la fois bien pénible et bien humiliant. Les saints n'ont pas pour cela perdu courage et n'ont pas murmuré.

Enfin de quelque côté que viennent les afflictions, de la part de Dieu directement ou de la part des créatures par sa permission, notre devoir est de tout endurer avec patience, et d'imiter Marie sur ce point, aussi parfaitement qu'il nous est possible. Dans l'ordre de la nature, les enfants tiennent à honneur de ressembler à leurs parents : pourquoi voudrions-nous être exempts de douleur, lorsque notre mère y a été sujette, et ne pas lui ressembler sous ce rapport?

Souffrir avec patience est bien, mais ce ne serait pas assez si, à cette vertu, fût-elle poussée jusqu'à l'héroïsme, on ne joignait pas une douceur, une bienveillance qui fait que jamais on ne murmure ni contre celui-ci ni contre celui-là, que jamais on ne reproche les maux dont on souffre à ceux qui en sont la cause; que jamais on ne conserve contre eux de fiel ou d'aigreur au fond de son âme. Baisons plutôt la main de Dieu qui nous frappe par leur moyen, prions pour eux, aimons-les selon la recommandation de Notre-Seigneur, et tenons-les pour les gens auxquels nous avons les plus grandes obligations, puisqu'ils nous procurent le plus grand de tous les biens; et quand l'occasion s'en présentera, faisons-leur éprouver les effets des sentiments vraiment chrétiens dont nous sommes animés pour eux. Ce serait une grave erreur d'attendre que ceux qui nous ont offensés viennent à nous les premiers et nous fassent des excuses. C'est à nous qu'il appartient d'aller d'abord à eux et de regagner, par tous les moyens, leur cœur éloigné de nous. Nous arriverons ainsi à toucher les moins bien disposés, nous ramènerons nos frères à Dieu, nous obtiendrons le pardon de nos propres péchés, et nous arriverons en peu de temps à une très haute perfection.

Enfin, il faut toujours avoir présent à l'esprit ce que dit S. Jérôme, que ce n'est rien d'avoir bien commencé; que, pour des chrétiens, l'important est de bien finir, et que la persévérance est la seule vertu qui obtient la couronne. Levons souvent les yeux vers celui qui nous attend au bout de la carrière, et qui, pour nous donner du courage, s'est moqué de ses ennemis qui le conviaient à descendre de la croix et à laisser inachevée l'œuvre de notre rédemption. Fortifions-nous par la pensée du repos éternel qui ne peut nous manquer. Pensons aussi au plaisir que tout le ciel reçoit de nous voir combattre vaillamment, au plus fort de la mêlée; pensons à Jésus notre divin Roi, sous les yeux de qui nous combattons, et qui s'apprête à partager avec nous ses palmes et ses lauriers, comme il nous a permis de partager ses travaux.

Quel bonheur pour nous si, pénétrés de ces saintes pensées et aidés de la grâce de Dieu, nous profitions comme il faut de toutes les occasions qui nous sont offertes de souffrir ! Quels trésors nous amasserions si nous faisions chaque jour quelques actes de patience, assez parfaits pour que Dieu en accepte l'offrande ! Marie se chargerait de les offrir à son Fils bien-aimé, qui les recevrait favorablement à cause d'elle. Notre couronne s'enrichirait sans cesse, jusqu'au moment où Dieu nous appellerait pour la déposer sur nos fronts. Qui nous donnera de comprendre assez bien le prix de la souffrance, supportée patiemment, pour nous écrier avec les saints : Ou souffrir ou mourir ! ou bien encore : Toujours souffrir, jamais mourir.

§ VIII. — *De l'entière soumission de la volonté de Marie à la volonté de Dieu en toutes choses.*

On peut dire que la soumission parfaite de notre volonté à la très sainte et très adorable volonté de Dieu est le centre et le résumé de toutes les vertus chrétiennes. Aussi la bienheureuse Vierge Marie en est-elle le modèle, modèle achevé au delà de tout ce que la parole peut exprimer et l'intelligence concevoir. Cette soumission ou cette résignation de Marie à la volonté de Dieu a été très humble, très entière et très paisible.

Elle a été très humble en l'estime que l'auguste Vierge Marie a faite d'elle-même. Se comparant à toutes les créatures, elle se regardait comme rien, puis élevant son regard vers Dieu, elle reconnaissait bien plus encore son propre néant. Elle a été très humble en ce que, pour acquiescer parfaitement à ce que Dieu demandait d'elle, elle s'abaissa jusqu'au rang de servante, et ne descendit pas plus bas parce qu'elle ne connaissait point d'état plus humble et voué plus étroitement à l'obéissance. Telle était sa pensée lorsqu'elle prononça ces mots qui firent connaître à l'Ange son admirable soumission : *Voilà la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole ;* que la très sainte volonté de Dieu s'accomplisse en moi et par moi. Elle disait plus qu'Abraham, lorsqu'il s'appelait cendre et poussière ; elle allait plus loin que David quand il se comparait à un ver de terre. Elle a été très humble, en ce qu'elle s'est soumise à la souveraine Majesté de Dieu, tout en s'estimant profondément indigne du soin qu'il daignait prendre de sa conduite, et s'étonnant infiniment que ce Dieu, dont la grandeur est sans bornes, daignât s'abaisser jusqu'à se souvenir d'elle et l'avoir en considération.

La résignation ou la soumission de Marie à la volonté de Dieu a été *entière*. Elle n'a eu ni mesure ni limites, et elle a soumis cette Vierge très sainte au bon plaisir de Dieu, sans restriction

ni réserve quelconque. La réponse qu'elle fit à l'Ange : *Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole*, se rapporte directement, il est vrai, au mystère de l'Incarnation ; mais elle indique en même temps la disposition où était Marie d'obéir en tout et pour tout à ce que Dieu daignerait lui commander. Elle se reconnaît l'humble servante du Seigneur et, par là même, prête à lui obéir. Elle disait avec David, du plus intime de son âme : *Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt*, pour être gouverné comme il plaira à votre divine Majesté de le conduire. Qu'il ordonne que je jouisse de la santé ou que je sois malade, que je sois forte ou faible, que je vive ou que je meure ; qu'il m'élève ou m'abaisse, qu'il me fasse grande ou petite, qu'il se serve de moi ou qu'il ne s'en serve point, qu'il en use selon qu'il jugera à propos, je n'ai rien autre chose à dire, sinon que je suis totalement à la merci de sa divine providence. Qu'il me procure l'estime ou le mépris du monde ; qu'il m'appelle à vivre dans la société ou dans la solitude, mon cœur ne penchera jamais que du côté où son bon plaisir paraîtra. Quant à ma vie spirituelle, je prétends que pour les goûts ou pour les dégoûts ; pour les avancements ou pour les retardements ; pour l'abondance ou pour la disette, et généralement pour tous les accidents et vicissitudes qui se présentent dans les voies du salut, sa sainte volonté soit entièrement faite en moi.

La soumission ou la résignation de Marie à la volonté divine fut aussi *très paisible*. Elle s'est reposée avec une indicible tranquillité, pour tout ce qui la touchait, sur la paternelle affection de Dieu en son endroit. La paix de son âme fut si grande que jamais elle ne fut ébranlée par aucun événement ; jamais il n'arriva rien contre son gré. Elle ne voulait seulement pas songer à ce qui pouvait lui être utile ou nuisible, agréable ou pénible, de peur d'offenser tant soit peu la bienveillance si pleine de sollicitude, avec laquelle Dieu veillait sur elle et pourvoyait à sa conduite. C'était assez pour elle que Dieu pensât à ce qui la regardait. Elle eût même désiré n'avoir pas de volonté à elle pour être uniquement régie par la volonté de Dieu. Elle aurait voulu que lui seul agît en sa personne, sans qu'elle y contribuât par le moindre mouvement, pour que la volonté divine s'accomplît ainsi plus pleinement et sans aucun mélange de volonté étrangère. Oh ! que cette chaste amante reposait doucement sur le sein de son bien-aimé ! Quelle ineffable jouissance pour elle d'y boire à longs traits le saint oubli de soi-même et le souvenir de Dieu ! Oh ! quel contentement pour le divin Epoux de son cœur, de la tenir étroitement serrée sur sa poitrine et d'empêcher que nul ne troublât son repos ! Comme il conjurait les filles de Jérusalem de ne point interrompre son

sommeil, de ne point l'éveiller pour quelque motif que ce fût! C'est ainsi que Marie donnait à ses enfants fidèles l'exemple d'une tranquillité d'âme parfaitement résignée, et d'une résignation paisiblement tranquille et efficace.

Mais qui pourra jamais trouver des paroles pour dire l'obligation que les enfants de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu ont d'imiter sa soumission parfaite, et les fruits qu'ils doivent attendre de cette imitation? Qui disposera les cœurs des serviteurs de Marie à se jeter entre les bras de la divine Providence, avec cette résignation humble, entière et paisible que nous admirons en cette auguste Vierge?

Résignation *humble*. Oui, notre résignation, notre soumission à la volonté de Dieu doit l'être. Qui osera demander à Dieu pourquoi il dispose de lui de telle ou telle manière? N'est-il pas le potier qui nous tient entre ses mains, comme autant de morceaux d'argile? Quelle hardiesse de vouloir s'enquérir pourquoi il nous a faits grands ou petits! N'est-il pas le pilote qui gouverne la barque de notre vie? Quelle présomption de vouloir contrôler sa conduite ou de s'informer pourquoi il prend cette route ou cette autre! N'est-il pas le maître de nos actions et de tout ce que nous sommes? Quelle folie de vouloir résister à ses desseins! N'est-il pas le souverain médecin de nos âmes? Penserions-nous savoir mieux que lui ce qu'il faut pour notre guérison? N'est-il pas notre père, notre roi et notre souverain? Serions-nous si hardis de vouloir lui disputer ou partager avec lui le droit qu'il a de nous gouverner? Ne dispose-t-il pas de nous avec une sagesse, une bonté et un respect infinis? Comment donc ne pas adorer ses saintes dispositions et nous y soumettre aveuglément? Jadis on a vu des disciples qui ont porté tant de respect aux opinions de leur maître, qu'ils les tenaient pour des oracles, et ne voulaient pas d'autre raison de la doctrine qui leur était enseignée, sinon que le maître l'avait dit ainsi. Et nous, ne nous suffira-t-il pas, pour accepter humblement les accidents divers qui nous arrivent, de savoir que Dieu les a voulus, et qu'il en a ainsi ordonné pour sa gloire et pour notre bien? Ce seul mot *Dieu le veut* est capable de faire trembler le ciel, de remplir les enfers d'horreur et de renverser toute la nature : n'aurait-il pas assez de puissance pour faire plier un misérable ver de terre, sous les lois d'une si grande Majesté?

Cette humble résignation doit aussi être *entière*, c'est-à-dire s'étendre à tout ce que Dieu peut demander de nous. Pourquoi la diviser en effet? Pourquoi nous soumettre à une ordonnance du Seigneur, et non pas à l'autre? Ne sont-elles pas toutes saintes, toutes sages, toutes divines? Pourquoi résister aux unes pour consentir aux autres? Pourquoi le cœur humain ne réglerait-il pas tous ses desseins et tous ses mouvements sur le bon

plaisir de Dieu ? N'est-ce pas le seul souvenir de ce bon plaisir de Dieu qui a inspiré aux saints tant d'actes extraordinaires ? N'est-ce pas lui qui leur a fait aimer la croix mépriser les délices, accepter la mort, se réjouir parmi les souffrances, et très-saillir d'allégresse au milieu des tortures ? Sainte Catherine de Gênes était si complètement soumise en tout à la volonté de Dieu, que jamais, lorsqu'on lui demandait ce qu'elle voulait ou ce qu'elle désirait, elle ne répondait rien, sinon qu'elle voulait et qu'elle désirait ce qu'elle était et ce qu'elle faisait au moment où on lui parlait. Elle trouvait inutile tout désir propre et toute volonté personnelle pour l'avenir, car une personne qui accomplit saintement pour Dieu tous les devoirs de sa profession, ne peut rien désirer de mieux que ce qu'elle est et ce qu'elle fait, à chaque moment de sa vie.

Quelque précieuse que soit la soumission très humble et très entière à la volonté de Dieu, elle ne serait pas complète néanmoins, et n'arriverait pas au plus haut point de perfection qu'il lui soit donné d'atteindre, si elle était accompagnée de trouble et d'inquiétude. Elle doit procurer à ceux qui la possèdent une paix parfaite et une douceur ineffable. Sainte Catherine de Gênes avait coutume d'appeler la résignation portée à ce point, la reine du ciel et de la terre, parce qu'elle est au-dessus de tout, et que nulle chose au monde ne peut lui causer de peine, de tristesse ou d'ennui. Elle disait que s'il lui eût été possible d'exprimer par la parole tout ce qu'elle savait et concevait touchant cette admirable vertu, il n'y aurait pas eu de cœur, si fier et si obstiné qu'il fût, qu'elle n'aurait adouci et amené à détester la volonté propre, comme l'enfer. Elle disait que la résignation était pour elle une muraille dressée entre Dieu et ce qui n'est pas Dieu : muraille si forte, que tous les assauts de la chair du monde et des démons ne la pouvaient ébranler, ni même en détacher la moindre pierre. Elle disait encore que si une seule étincelle de ce feu céleste qui embrasait sa poitrine fût tombée dans l'enfer, elle eût suffi pour le changer en un paradis, et pour convertir les démons en séraphins ; car elle aurait anéanti en eux tout esprit de révolte contre Dieu, et, la révolte supprimée, il n'y aurait plus eu ni enfer ni démons. On voyait parfois sainte Madeleine de Pazzi aller le long des galeries du couvent du Mont-Carmel de Florence, les yeux élevés vers le ciel et répétant ces trois mots : *Volonté de Dieu ! volonté de Dieu !* Rencontrait-elle quelque sœur, elle l'arrêtait, la prenait par la main et le visage tout enflammé, elle lui disait : Ma chère sœur, ne sentez-vous pas toute la douceur qui est cachée dans ces trois mots : *Volonté de Dieu ?* Pour moi, je le sens si bien que si le bon plaisir de Dieu était que je souffrisse les peines de l'enfer, je m'y précipiterais moi-même à l'instant. Que les esprits profanes étrangers

aux saintes ardeurs de l'amour de Dieu s'imaginent ce qu'ils voudront, et traitent d'exagération et de folie de tels sentiments et de telles paroles, il n'est pas douteux pour nous que si nous avions autant de résignation que ces saintes âmes à tout prendre de la main de Dieu, nous jouirions des mêmes faveurs et nous éprouverions les mêmes sentiments. Et si la dureté de notre cœur est telle que nous n'éprouvions rien qui rappelle leurs sentiments, au moins nous devons envier la condition de ces âmes privilégiées, de ces Benjamins de la Providence éternelle, qui se reposent avec tant de douceur entre les bras de leur Père céleste, et prétendent ne jamais avoir d'autre volonté que sa volonté toute sainte.

CHAPITRE VII

MARIE PROPOSÉE COMME MODÈLE PARTICULIER AUX PERSONNES DE SON SEXE ET A TOUS CEUX QUI DÉSIRENT UNE SAINTE MORT

§ I. — *Marie modèle des vierges.*

Marie est le brillant soleil qui, par la lumière de ses exemples, illumine toutes les églises et chacune de leurs parties. Elle est le baume odoriférant dont la suave senteur se répand par tout l'univers. Elle est la vigne vigoureuse dont les branches protègent la terre de leur ombre dans toute son étendue, et qui la réjouit en lui donnant le vin de ses vertus célestes. Mais il est bon de rappeler ici une remarque importante faite par S. Ildefonse. Cet illustre serviteur de Marie dit que tous les descendants d'Adam sont obligés d'imiter Marie, mais que cette obligation est plus étroite pour les femmes, parce qu'elle est l'honneur de leur sexe. C'est aux femmes surtout qu'il appartient d'exprimer dans leurs mœurs, les traits de perfection que Marie leur a mis sous les yeux.

Parmi les femmes, le premier rang appartient aux vierges; ce sont les vierges qui doivent marcher les premières sous le glorieux étendard de la Reine des vierges; ce sont elles qui, plus que les autres, doivent s'appliquer de tout leur cœur à imiter la Vierge immaculée dans toutes ses vertus, mais particulièrement dans sa soumission à la volonté divine.

S. Cyprien, ce grave docteur que S. Augustin regardait comme son maître et son oracle, dit que les vierges sont la fleur du parterre de l'Eglise, le chef-d'œuvre, l'honneur et la gloire immaculée de la grâce spirituelle, le véritable portrait de Dieu et du divin Agneau son Fils, la partie choisie du troupeau du Seigneur, la joie, le contentement de l'Eglise qui est la mère commune de tous les chrétiens, dont la fécondité redouble à mesure qu'elle enfante des vierges [1].

S. Ildefonse présente aux vierges un miroir : plus elles s'y regarderont, plus elles deviendront semblables à leur divin Epoux et dignes en tout de lui plaire. Ce miroir n'est autre que la Mère de ce divin Epoux [2]. S. Ambroise leur offre une image de Marie dont tous les traits sont autant de merveilles de chasteté et de toutes sortes de vertus [3]. S. Jean Chrysostome la leur donne pour maîtresse, et c'est une maîtresse qui sera la fidèle gardienne et la dépositaire assurée du trésor qu'elles possèdent. Elle est le porte-enseigne de la virginité, la vierge par excellence, et son nom de Marie deviendra inséparable de son titre de vierge.

Les dons et les privilèges extraordinaires qui élevaient Marie à un degré de perfection inaccessible à toute autre créature, la rendaient en quelque manière digne de la maternité divine que Dieu lui destinait, mais il convenait que la virginité s'ajoutât à tant de perfections ; non pas la virginité à laquelle doit nécessairement renoncer la femme qui consent à devenir mère, mais une virginité parfaite et perpétuelle. La prérogative d'enfanter le salut du monde et la vie de tous, dit S. Ambroise, était due à la virginité [4]. Et comme le remarque S. Bernard, si Dieu devait être conçu, ce ne pouvait être que d'une vierge ; et si une vierge devait enfanter, elle ne pouvait enfanter qu'un Dieu. Il fallait que la femme choisie pour donner au monde le Saint des saints fût sainte non seulement d'esprit, mais de corps. Or la virginité n'était pas moins requise pour la sainteté corporelle que l'humilité pour la sainteté spirituelle [5]. Elle savait, dit

[1] Flos est iste Ecclesiastici germinis decus atque ornamentum gratiæ spiritualis, læta indoles laudis et honoris opus integrum atque incorruptum. Dei imago respondens ad sanctimoniam Domini, illustrior pars gregis Christi. Gaudet per illas atque in illis largiter floret Ecclesiæ matris gloriosa fœcunditas, quantoque plus copiosa virginitas numero suo addit, tanto gaudium matris augescit. S. Cyprian., lib. de *disciplina et habitu virginum*.

[2] Inviolatæ virgines Matrem Domini, quæ vobis sponsum genuit immortalem. S. Ildephons., serm. *de Assumpt.*

[3] Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas vitaque B. Mariæ, de qua velut in speculo refulget imago castitatis et forma virtutis. S. Ambros., lib. II de *Virginitate*.

[4] Virgo genuit mundi salutem. Virgo peperit vitam universorum. S. Ambros., Epist. LXXXII.

[5] Deum enim hujusmodi decebat nativitas qua non nisi de virgine nasce-

S. Anselme, que plus elle conserverait saintement sa virginité, plus elle s'approcherait de celui qui est infiniment chaste ou plutôt qui est la chasteté même [1]. Aussi tenait-elle à demeurer vierge, à tel point qu'aussitôt que l'ange lui parla de devenir mère, elle demanda des éclaircissements; et je ne sais pas, dit S. Grégoire de Nysse, à quelle résolution elle se fût arrêtée, malgré la solennité d'une telle ambassade, sans la certitude qu'il n'y avait rien à craindre pour son intégrité ! Quel plus bel exemple pouvait-elle laisser aux vierges? comment leur aurait-elle fait mieux comprendre que la chasteté est au-dessus de tous les biens et de toutes les promesses du monde?

Au reste, si vous demandez à quel degré elle a possédé cette pureté virginale, je vous répondrai que S. Antonin reproduisant la doctrine du bienheureux Albert le Grand, ne permet pas de la comparer sur ce point à aucune des autres créatures mortelles. La chasteté, disent ces saints docteurs, est toujours obligée de se tenir sur la défensive et de résister aux assauts que lui livrent ses ennemis. Il lui arrive souvent d'être offensée; bien qu'elle ne reçoive pas de blessure mortelle, ni même quelque peu grave, elle court souvent de grands dangers, excepté chez de rares saints privilégiés et confirmés en grâce tels que furent les apôtres. Mais en Marie, il n'y avait pour la sainte vertu de pureté absolument aucun danger; elle ne pouvait subir aucune atteinte quelque légère qu'on la suppose; elle était exempte de tout combat, et jamais, ni dans son corps ni dans son âme, la Vierge immaculée n'eut à souffrir de ces dérèglements que le péché d'Adam a introduits dans la nature humaine. Ces mêmes docteurs disent encore que la pureté de Marie était supérieure à celle des anges eux-mêmes, parce qu'elle ne régnait pas seulement dans son âme, mais dans sa chair, et qu'elle était volontaire, par conséquent d'un très grand mérite, ce qui n'existe pas pour ces bienheureux esprits [2].

Mais ce qu'il faut surtout que les vierges désireuses d'imiter Marie remarquent en sa conduite, c'est l'extrême diligence avec laquelle elle évita tout ce qui aurait pu exposer la plus délicate de toutes les vertus. Elle n'ignorait pas que Dieu avait établi pour ainsi dire un rempart autour d'elle, que les anges la protégeaient, que le Roi des anges lui-même veillait sur elle, avec

retur. Talis et congruebat virgini partus ut non pareret nisi Deum.... Ut igitur quæ sanctum sanctorum conceptura erat pariter et paritura, sancta esset corpore, accepit donum virginitatis; ut esset et mente, accepit et humilitatis. S. Bern., hom. II *in Missus*.

[1] Sciebat quod quanto sanctius eam servaret, tanto sublimius ei qui omnium castissimus, imo qui ipsa castitas est appropinquaret. S. Anselm. de *excellent. Virg.*

[2] S. Antonin., IV. part., lib. XV, § 41.

la plus tendre sollicitude que, par conséquent, ni le monde, ni le démon, ni rien enfin ne pouvait lui nuire ni l'exposer au danger d'offenser Dieu : cependant elle se conduisit toujours avec autant de prudence et de circonspection que si elle eût marché au milieu d'ennemis capables et empressés de lui nuire. Ce qui fait dire à S. Grégoire de Nocésarée, que jamais personne ne porta une lampe allumée exposée au plein vent, avec plus de précaution, et que jamais nouvelle épouse ne mit plus de soin à conserver intacte la belle robe de ses noces, que la Vierge Marie à conserver le pur et doux éclat de sa virginité.

Afin de garder dans toute sa fraîcheur et sa beauté la pureté virginale, Marie lui donna pour escorte quatre autres vertus, dont il est nécessaire que les vierges soient toujours accompagnées, si elles veulent échapper aux mille dangers qui les entourent.

La première est l'amour de la retraite et la fuite de toutes sortes de compagnies et de fréquentations, je ne dirai pas seulement périlleuses, mais peu nécessaires. Quelques auteurs ont remarqué que le prophète Isaïe, lorsqu'il annonce qu'une vierge conçoit et enfantera le Sauveur, se sert d'un mot qui signifie, non pas une vierge quelconque, mais une vierge vivant dans la retraite et gardant soigneusement la maison. Et, de fait, Marie ne sortit jamais de sa demeure qu'elle n'y fût obligée par quelque devoir de charité ou autre. Et lors même qu'elle était dans la nécessité de le faire, elle rentrait au plus tôt dans sa chère solitude. Demandez à l'évangéliste S. Luc comment elle fit le pénible voyage de Judée, pour visiter sa cousine Elisabeth. Il n'a pas oublié de remarquer que ce fut en grande diligence, et sans s'arrêter en chemin. Et lorsque vint le temps de la naissance de Jean-Baptiste, elle hâta son retour à Nazareth, pour éviter la rencontre de ceux que la merveilleuse naissance de l'enfant attirait nécessairement dans la maison de sa vénérable cousine. Vous vous tromperiez grandement, dit S. Ambroise, si vous la preniez pour une personne aimant à aller çà et là. Pour l'ordinaire, elle ne quittait point la maison, sinon lorsqu'il fallait aller au temple, où elle ne se rendait qu'en compagnie de ses parents et de ses proches ; du reste, s'occupant activement dans son humble chambre qu'elle ne quittait jamais sans être accompagnée. Mais on peut dire qu'elle était pour elle-même la gardienne la plus vigilante [1].

Telle doit être une jeune vierge. Elle ne doit ressembler en rien à celles qui ne sauraient demeurer chez elles, et qui

[1] Prodire domo nescia, nisi cum ad Ecclesiam conveniret, et hoc ipsum cum parentibus, et propinquis, tum silens quærens, secreti fervens studiosa, cum tota, nullo tamen melliore sui custode quam seipsa. S., Ambros., lib. II *de Virginibus*.

mettent toute leur dévotion à courir çà et là, sous prétexte de sermons, de cérémonies extraordinaires, de pèlerinages. Plus elles courent et moins elles avancent dans la vraie piété. Et Dieu veuille qu'elles ne perdent pas ce qui ne se conserve bien qu'à la faveur de la retraite. Quand elles feraient des miracles, elles auraient peine à persuader aux saints Pères qu'elles sont véritablement chastes, et il faudrait les renvoyer à Tertullien, à S. Cyprien, à S. Jérôme, à S. Ambroise et aux autres grands maîtres de la vie spirituelle, qui ont enseigné aux mères comment elles doivent gouverner leurs filles. Ils leur diraient franchement à quoi elles s'exposent. Ils leur diraient qu'on en a vu de meilleures qu'elles, périr au milieu du danger où leur ignorance imprudente, leur légèreté coupable les avait jetées. Ils leur diraient qu'il suffit d'une étincelle pour allumer un incendie désastreux. Ils leur diraient que rien ne s'accorde mieux avec la pudeur que la solitude ; que le seul désir d'être vues est contraire à la chasteté; que la fréquentation du monde endurcit peu à peu le front et l'accoutume à ne point rougir. Ils leur citeraient les merveilleux exemples des Agnès, des Agathe, des Céline et de tant d'autres saintes vierges que l'on ne vit jamais en public, sinon pour recevoir la palme du martyre. Ils les avertiraient que si elles aiment mieux suivre les traces des filles légères que les exemples de ces vierges sages, elles peuvent s'attendre à la honte et à la confusion des premières, plutôt qu'à l'estime et à la gloire des autres.

La seconde vertu que Marie donna pour compagne à sa pureté virginale, fut la modestie et la pudeur. Car S. Grégoire de Nazianze enseigne qu'il y a un tel rapport de l'intérieur avec l'extérieur, que si le dedans est bien réglé, le dehors s'en ressentira nécessairement. On le reconnaîtra tout d'abord à la modestie des yeux, la retenue de la langue, la gravité de la démarche, la bienséance du maintien et de tous les mouvements du corps. Marie, dès sa plus tendre enfance, fut un modèle parfait de cette modestie. S. Epiphane, prêtre de Constantinople, cité par Nicéphore, rapporte que jamais elle n'arrêta les yeux sur personne, ni ne commit aucune action qui fût le moins du monde contraire à la bienséance. Aussi sa modestie parut-elle si nouvelle et si extraordinaire au monde, que tous les hommes de jugement la regardaient comme une personne plutôt venue du ciel que conçue sur la terre. Ils étaient obligés d'avouer que jamais ils n'avaient vu une si rare modestie ni un visage si divin.

S. Jean Damascène s'adressant à Marie nous dépeint en ces termes sa modestie merveilleuse. « Je m'adresse à vous, ô Vierge « incomparable, doux fruit des entrailles de sainte Anne. Votre « amour m'invite à parler de vous. Mais comment pourrai-je

« représenter, avec le pinceau de ma plume, la gravité de votre « démarche et la modestie de votre vêtement? Où trouverai-je « des paroles pour décrire la beauté et la douceur de votre vi- « sage et la maturité d'un âge parfait que l'on admirait même « en votre enfance? Jamais vos vêtements ne marquèrent la dé- « licatesse ni la curiosité; rien non plus d'efféminé dans votre « marcher et votre contenance. Votre abord était gravement « doux et doucement grave. Les hommes n'avaient nul accès « auprès de vous; témoin le trouble dont vous fûtes saisie, « lorsque l'Ange se présenta devant vous [1]. » Ce n'était pas la présence d'un ange dans son humble cellule qui troublait Marie, disent de graves docteurs, car elle était accoutumée à la présence des anges, mais c'était de le voir revêtu de l'apparence d'un homme, ce qui n'était pas habituel, dans les communications qu'elle avait avec ces esprits bienheureux. Il faut remarquer aussi, avec S. Jean Damascène, que dans cette circonstance si grave et si glorieuse pour elle, la bienheureuse Vierge ne se départit pas de son silence accoutumé, ne donnant aucune réponse à l'envoyé céleste, jusqu'à ce qu'il se fût mis en devoir de l'éclairer et de lui déclarer, en particulier, la manière dont Dieu ferait aboutir les desseins qu'il avait sur elle.

S. Ambroise, le grand directeur des vierges, les renvoie à l'école de la Mère de Dieu, pour apprendre d'elle la chaste pudeur. Elle leur enseignera que la vraie vierge doit tenir pour suspectes toutes les paroles des hommes et qu'elle doit rougir autant de fois qu'elle en rencontre quelqu'un [2]. D'après S. Bernard, le plus beau brillant qu'elles puissent porter, c'est un maintien modestement timide [3]. S. Augustin les avertit de veiller exactement sur leurs regards et de ne jamais les fixer avec attention sur aucun homme. Il ne permet pas que l'on dise : la chasteté réside dans le cœur, et celles qui sont résolues de la garder n'ont pas besoin de ces mille petites attentions; car si l'œil est libre et promène ses regards çà et là, sans discrétion, jamais ce grand docteur n'admettra que le cœur est véritablement chaste. Enfin ils leur diront tous que le chemin de la légèreté est glissant, et que celles qui ont été les plus sages ne tardent pas à tomber, si elles y mettent imprudemment le pied.

La troisième compagne de la pureté virginale de la Mère de Dieu fut la sobriété et l'abstinence; abstinence qui fut si grande,

[1] S. Joan. Damasc. Oratio de *Nativ. Virgin.*

[2] Disce virginem moribus, disce virginem verecundia; disce virginem oraculo, disce mysterio. Trepidare virginum est, et ad omnes viri ingressus pavere; omnes viri affatus vereri. Discant mulieres propositum pudoris. S. Ambros., lib. II in *Luc.*

[3] Gratissima gemma in diademate, micans in capite stella hominis verecundia. S. Bernard., serm. *in Signum magnum.*

d'après S. Ambroise, qu'à peine prenait-elle ce qui était nécessaire pour se sustenter [1]. Sans doute, la bienheureuse Vierge, à l'abri de tout danger et de toute tentation, n'avait pas besoin de cette abstinence pour sauvegarder la pureté immaculée de sa chasteté virginale; mais Dieu voulait qu'elle agît ainsi pour nous servir d'exemple et de modèle. Ce qui n'était pour elle aucunement nécessaire est indispensable pour nous, si nous voulons marcher sur ses traces et demeurer véritablement purs. La tempérance et la sobriété doivent être appelées, par les vierges, au secours de la chasteté, pour affaiblir l'ennemi domestique et l'empêcher de recevoir les forces qui lui viennent du dehors. Les Pères ne se lassent pas d'avertir les fidèles, et principalement les vierges, du danger qu'il y a pour la chasteté dans l'usage du vin, s'il dépasse le strict nécessaire. « Si l'on me croit « capable de donner un conseil, » écrivait S. Jérôme à une pieuse vierge dont il dirigeait les pas, dans les voies de la sainteté, « si mon expérience peut mériter quelque déférence, le premier « avis que je donne, la première prière que je fais, c'est que « l'Epouse de Jésus-Christ ne fuie pas moins le vin que le venin. « Ce sont les premiers feux que les démons ont coutume de « lancer dans nos corps, pour y allumer l'incendie et embraser « notre jeunesse. L'avarice, l'orgueil, l'ambition, sont beau- « coup moins à redouter et causent moins de ravages. Il est plus « aisé de se garantir des autres ennemis que de celui qui ha- « bite en nous et qui nous accompagne partout. Le vin et la « jeunesse sont comme deux brasiers ardents. N'est-ce pas folie « de jeter de l'huile sur ce feu et de nourrir les vices qui en- « flamment nos corps en ruinant nos esprits [2]? » C'en est assez pour faire comprendre aux vierges la tempérance et la modération dont elles ne doivent jamais se départir dans le boire et dans le manger, si elles veulent conserver la fleur de leur chasteté et la bonne odeur qu'elle doit répandre partout.

La quatrième compagne de l'intégrité de la très sainte Vierge fut la continuelle occupation. Elle savait que le vice s'engraisse dans l'oisiveté comme au milieu des délices de la table. Elle savait que, faute de se livrer au travail, les forts étaient devenus

[1] Quid ego exequor ciborum parcimoniam? quid officiorum redundantiam? Alterum ultra naturam superfuisse; alterum pene ipsi naturæ defuisse. S. Ambros., lib. II, de *Virginibus*.

[2] Si quid in me potest esse consilii, si quid experto creditur, hoc primum moneo, hoc attestor, ut sponsa Christi vinum fugiat præ veneno. Hæc adversus adolescentiam prima arma sunt dæmonum. Non sic avaritia quatit, inflat superbia, delectat ambitio. Facile caremus aliis vitiis? Hic hostis in in nobis inclusus est, cumque pergimus nobiscum portamus inimicum. Vinum et adolescentia duplex est incendium voluptatis : quid oleum flammæ adjicimus? Quid ardenti corpusculo fomenta ignium ministramus? S. Hieronym., Epist. xxii ad *Eustoch.*

faibles ; que Samson et Salomon, demeurés vertueux et purs au milieu du travail, tombèrent misérablement aussitôt qu'ils se furent abandonnés à l'oisiveté. S. Bonaventure nous a laissé un charmant tableau des occupations de la très sainte Vierge, dont il a recueilli les traits dans les écrits de S. Jérôme et dans les révélations que cette auguste Vierge daigna faire elle-même à sainte Elisabeth de Hongrie. Il nous la montre se levant au milieu de la nuit, pour se livrer à l'oraison, prosternée devant le lieu où avait reposé l'Arche d'alliance ; multipliant les actes de foi, d'espérance, de charité, d'adoration, et demandant à Dieu les faveurs qui lui semblaient les plus utiles, pour le servir avec une perfection toujours croissante. Il nous la montre partageant tout le temps de la journée entre la prière, le travail et l'accomplissement de tous les devoirs que lui prescrivait la sainte obéissance : s'entretenant souvent avec les anges, et le soir venu, prenant un peu de repos, sans que le sommeil nuise en rien à son union d'esprit et de cœur avec Dieu. O temps heureusement employé ! ô vie plus angélique qu'humaine ! ô journées vraiment pleines et telles que les ont désirées les saints, après le prophète David ! O suite d'actions toutes dignes d'être présentées à la majesté de Dieu ! O entretiens supérieurs à la condition des personnes soumises aux nécessités d'une chair de péché ! Je sais bien que les autres vierges n'arriveront jamais à une hauteur si sublime ; mais elles peuvent au moins suivre de loin un si parfait modèle. Elles n'avanceront dans la vertu qu'à la condition de marcher, selon leurs forces, sur les traces de la Reine qui les conduit.

Mais toutes les vierges ne sont pas appelées à persévérer dans ce saint état. Il est dans l'ordre de la Providence que plusieurs embrassent l'état du mariage qui, lui aussi est saint, lorsqu'on y entre et que l'on s'y comporte avec des vues chrétiennes. Que fera donc une jeune fille que ses parents destinent à cet état, et qui ne se sent pas appelée à passer toute sa vie dans les joies pures de la virginité ? Il est à propos de dire à celles que Dieu appelle au mariage, comment elles doivent s'y préparer à l'exemple de Marie.

Il faut avant tout qu'elles traitent de cette grande affaire avec Dieu ; qu'elles aient pour premier but d'accomplir sa sainte volonté ; qu'elles demandent et reçoivent avec docilité les avis de ceux qui ne recherchent que leur véritable bien ; qu'elles n'accordent aucune importance à leurs petites fantaisies, à des feux volages et à de vaines affections. C'est en quoi parut admirablement la prudence céleste de la Mère de Dieu. Elle se laissa tellement conduire par le Saint-Esprit, et par les personnes à qui elle devait obéissance, qu'elle ne contribua que par ses prières et sa très humble soumission, à son mariage avec S. Joseph.

Nous avons dit ailleurs comment eut lieu, d'après d'anciennes traditions, le choix de ce saint patriarche. Les circonstances merveilleuses que l'on rapporte ne sont rien à côté de la pureté d'intention, de la soumission et de la confiance en Dieu que Marie apporta au mariage auquel elle dut se résigner, malgré le vœu de virginité qu'elle avait fait depuis longtemps.

Si les mariages chrétiens se traitaient comme celui de Marie et de Joseph; si Dieu y était vraiment et dignement appelé : si les intentions étaient toutes pures et saintes : quels fruits admirables ne retirerait-on pas de ce sacrement du mariage qui est grand devant Dieu, dit l'Apôtre, mais qui, hélas! est souvent profané par la manière dont on s'y prépare et celle dont on le reçoit!

§ II. — *Marie, modèle des personnes mariées.*

La bienheureuse Vierge Marie a été établie de Dieu pour servir de modèle non seulement aux vierges, mais à tous les descendants d'Adam, et particulièrement aux femmes, quelle que soit la condition dans laquelle elles sont appelées à vivre. S. Grégoire de Néocésarée appelle Marie la gloire des vierges et la joie des épouses. En effet Marie ne fut pas seulement la Vierge des vierges; elle fut épouse et mère ; elle passa les dernières années de sa vie dans l'état du veuvage. Toutes les femmes chrétiennes peuvent donc la considérer comme leur modèle; toutes doivent s'efforcer d'imiter, chacune selon son état de vie, les exemples qu'elle leur a donnés.

L'apôtre S. Pierre nous fait connaître, dans sa première épître canonique, les quatre principales qualités requises dans une épouse chrétienne.

La première est l'*honneur et le respect* qu'elle doit à son époux ; respect et honneur qu'accompagne une sincère obéissance, provenant d'un amour profondément enraciné dans le cœur. Sara, la vénérable épouse d'Abraham, n'appelait jamais le saint patriarche autrement que son seigneur ou son maître [1]. Abraham, à son tour, voulut l'appeler Saraï, c'est-à-dire sa dame. Mais plus tard Dieu lui-même changea ce nom en celui de Sara, qui signifiait non plus la dame d'Abraham et de sa maison, mais la dame et souveraine par excellence, comme devait l'être un jour Marie, dans toute la plénitude de puissance et de gloire que comporte ce titre. Dans la vie des saints, nous voyons que les saintes femmes des premiers siècles chrétiens parlaient avec le même respect à leurs époux. S. Jérôme, écrivant à la noble

[1] Similiter et mulieres subditæ sint viris suis.... sicut Sara obediebat Abrahæ dominum eum vocans. S. Petr., I Epist., cap. III, 1, 6.

dame Celantia, lui conseille, et en sa personne à toutes les autres femmes, d'être la première à honorer son mari, et de donner l'exemple du respect à tous ses domestiques. Par son abaissement et par ses continuels services, elle doit le faire paraître honorable aux yeux de tous. Enfin elle doit mettre toute sa grandeur à s'effacer devant lui autant qu'elle le pourra. Car puisque l'homme, d'après S. Paul, est le chef de la femme, le plus grand honneur auquel elle puisse prétendre, c'est d'avoir un chef que tous, à son imitation, jugent digne d'être honoré [1].

Marie, modèle parfait de toutes les vertus, fut aussi le modèle de ce respect et de cette obéissance affectueuse que l'épouse doit à son époux. Joseph lui avait été donné immédiatement du ciel; on peut parler ainsi, à cause des circonstances merveilleuses qui déterminèrent les prêtres à le choisir. La bienheureuse Vierge ne le regardait donc pas seulement comme son maître, mais comme le représentant de Dieu. Elle lui obéissait comme au Seigneur lui-même. Elle considérait qu'en qualité d'époux et de gardien de sa virginité, il était digne d'un double honneur, qu'elle lui rendait avec un soin admirable. Le respect qu'elle lui portait fut si grand que, bien qu'elle le vît en peine lorsqu'il reconnut qu'elle devait bientôt être mère, elle n'eut jamais la hardiesse de dire une seule parole pour le délivrer de son anxiété; de sorte qu'il fallut que l'Ange, épargnant sa timidité virginale, rassurât l'esprit agité de S. Joseph.

La seconde qualité que S. Pierre exige des femmes chrétiennes est une *chaste fidélité* [2], qui doit se révéler dans leurs regards, leurs paroles, leurs actions et tout leur maintien. Car, disent S. Cyprien et S. Ambroise, bien que la chasteté conjugale n'ait pas droit à la première couronne qui est le partage privilégié des vierges, cependant elle ne laisse pas d'être glorieuse devant Dieu. Ce n'est pas une petite louange de garder la foi conjugale, parmi tant de tentations et de dangers; c'est beaucoup plus encore de modérer ses désirs dans le mariage, même pour les choses permises [3]. Il est vrai que les lis font l'honneur du jardin de l'Église et qu'ils élèvent leurs radieuses

[1] Servetur in primis viro auctoritas sua, totoque a te discat domus quantum illi honoris debeat. Tu dominum obsequio tuo, tu magnum illum tua humilitate demonstra, tanto ipsa honoratior futura, quanto illum amplius honoraveris. Caput enim, ut inquit Apostolus, mulieris est vir, nec aliunde magis reliquum corpus ornatur quam ex capitis dignitate. S. Hieronym., Epist. ad *Celantiam*.

[2] Considerantes in timore castam conversationem vestram. I. Petr., iii, 2.

[3] Omnibus gloriosa est (pudicitia) cum gradibus suis. Nam et matrimonii fidem tenere laus est inter tot corporis bella, et matrimonio de continentia modum statuisse, majoris virtutis est dum etiam licita rejiciuntur. S. Cyprian. *De bono pudicitiæ*.

corolles au-dessus des autres fleurs; mais ce n'est pas à dire que les autres fleurs n'aient pas aussi leur charme et leur beauté.

Les parterres réjouissent les yeux lorsqu'ils sont bien cultivés, bien arrosés et ornés de mille fleurs gracieuses, qui embaument l'air de leur suave parfum. Mais le regard ne se repose-t-il pas aussi avec plaisir sur une colline couverte de vignes, dont les ceps s'inclinent sous le poids des grappes de raisin, ou bien sur une plaine où mûrissent d'abondantes moissons, espoir de toute la contrée? Les fleurs qui réjouissent et embaument sont les vierges chastes et pures; les collines et les plaines où croissent les vignes et mûrissent les moissons, ne sont-elles pas l'image de la famille chrétienne, qui multiplie les enfants de Dieu et de l'Eglise [1]?

Rien n'est digne de respect comme une femme véritablement chaste; mais rien aussi n'est répugnant et ne provoque le dégoût et l'horreur comme celle qui ne l'est pas [2]. Sur toute chose, dit S. Jérôme, que la femme prudente ait un extrême soin de son honneur. Il est, en effet, l'appui et le soutien des vertus de son sexe. C'est lui qui leur donne leur prix et leur éclat. C'est l'honneur qui recommande la femme pauvre, qui relève la riche, qui couvre la laideur de celle qui est difforme, qui rend plus belle encore celle qui l'est déjà, qui ajoute un nouveau lustre à un nom déjà glorieux, qui est pour les enfants un héritage d'un prix inestimable, qui met enfin la femme elle-même à l'abri de mille dangers, et lui procure mille avantages précieux [3]. La chasteté, dit S. Cyprien, est l'honneur des corps, l'ornement des mœurs, la sainteté des époux, la paix de la maison, l'entretien de la concorde. C'est elle qui nous rend agréables à Dieu, qui nous unit à Jésus-Christ, qui étant elle-même bienheureuse, rend heureux ceux qui la possèdent. Elle est vénérable aux yeux de ceux-là mêmes qui ne l'ont pas, et qui la veulent profaner en autrui; ils la révèrent d'autant plus qu'ils

[1] Est Ecclesiæ ager diversis fecundus copiis. Hic cernas germina virginitatis flore vernantia; illic tanquam in campis sylvæ viduitatem gravitate pollentem; alibi tanquam uberi flore conjugii, illam Ecclesiæ segetem, replentem mundi horrea ac veluti maritatæ vineæ fœtibus torcularia Jesu Domini redundantia, in quibus fidelis conjugii fructus exuberat. S. Ambros., lib. III *de Virginibus*.

[2] Mulier fornicaria quasi stercus in via conculcabitur. *Eccli.*, IX, 10.

[3] Doctissimi vox est pudicitiam in primis esse retinendam, qua amissa omnis virtus ruit. In hac muliebrium virtutum principatus est; hæc pauperem commendat, divitem extollit, deformem redimit, exornat pulchram, bene meretur de majoribus, quorum sanguinem furtiva sobole non vitiat; bene de liberis quibus nec de matre erubescendum, nec de patre dubitandum est; bene in primis de se quam a contumelia externi corporis vindicat. Captivitatis nulla major calamitas est quam ad alienam libidinem trahi. S. Hieronym., lib. I *contra Jovian.*

ont plus de peine à la surmonter [1]. C'est la terreur et la ruine de l'infamie, la fermeté de la force, l'ennemi de la mollesse, le rempart de la probité, le renversement des mauvais desseins, la victoire de l'âme, le trophée du corps, la mère de la gloire, la stérilité des vices, le porte-flambeau de la sainteté, la marque de la sincérité, le retranchement des scandales, la paix assurée des vertus, la prison de l'incontinence, le port de l'honnêteté, la cuirasse de la pudeur, le glaive de la sévérité, la mort de la dissolution, le faîte de l'honneur, le précipice du déshonneur, la matière des palmes et des triomphes, le repos du salut, le bannissement de la perdition, la vie de l'esprit, la mort de la chair. En un mot, c'est l'imitation de l'état angélique et un oubli de tout ce qui est humain [2].

Si donc la chasteté conjugale est à ce point utile et nécessaire aux femmes mariées, où pourraient-elles trouver un modèle qui égale Marie en perfection? Où pourraient-elles trouver des secours pour pratiquer cette vertu difficile, aussi efficaces et aussi nombreux que ceux que Marie est prête à leur offrir?

La troisième qualité qui, d'après l'apôtre S. Pierre, convient aux femmes mariées, c'est *la simplicité* et la modestie dans leurs vêtements. Le chef des apôtres, aussi bien que S. Paul, s'élève fortement contre ces chevelures soignées et ornées avec un soin excessif [3]. Ils condamnent tous deux tout ce luxe de perles, de diamants et de brillants, toutes ces broderies artistement travaillées [4]. A leurs yeux ce sont des inventions du monde et des pièges de Satan. Toutes ces vanités ne sont pas faites pour des filles de Jésus-Christ. Car, enfin, dit S. Cyprien, la

[1] Pudicitia est honor corporum, ornamentum morum; sanctitas sexuum, vinculum pudoris, pax domus, concordiæ caput. Hæc nos commendat Domino, connectit Christo, beata ipsa et beatos efficiens apud quoscumque habitare dignatur. Quam nunquam accusare possunt, nec qui eam non habent; venerabilis etiam hostibus suis, dum illam multo magis mirantur, qui eam expugnare non possunt. S. Cyprian., lib. *de Bono pudicitiæ*.

[2] Castitas nomen invictum est sanctimoniæ et expugnatio fortis infamiæ; fortitudinis firmitas et lasciviæ petulantis infirmitas; probitatis præsidium et improbitatis excidium; animæ victoria et lasciviæ petulantis infirmitas; animæ victoria et corporis præda; ubertas gloriarum et sterilitas criminum; pronuba sanctitatis et repudium turpitudinis; sinceritatis judicium et abolitio scandalorum; pax secura virtutum et debellatio inquieta bellorum; libidinis cancer, lorica pudoris, severitatis gladius triumphator, et dissolutionis occisor; claritatis fastigium, dedecoris præcipitium, acquisitio triumphorum, requies salutis et perditionis exilium, vita spiritus et carnis interitus; status qualitatis angelicæ, funus humanæ substantiæ. S. Cyprian., lib. de *Singularitate Clericorum*.

[3] Quarum non sit extrinsecus capillaturæ, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus. I. Petr., III, 3.

[4] Volo mulieres orare in habitu ornato cum verecundia, et sobrietate ornantes se, et non intortis crinibus aut auro, aut margaritis aut veste pretiosa. *I. Tim.*, II, 9.

vraie pudicité n'a que faire de tous ces artifices. Elle est assez belle et assez agréable d'elle-même sans autre atour [1]. C'est ce que répondit jadis le grand S. Hilaire à sa fille Abra, qui était tentée de suivre ses compagnes dans les voies de la vanité. Elle demandait des perles, et il lui en promit une d'un si haut prix, que l'ayant elle ne serait jamais malade, elle ne vieillirait pas et ne mourrait jamais. Cette perle était la chasteté. Mais il ajouta que pour l'avoir il fallait mépriser les autres perles, car elle était si belle et si précieuse, qu'elle n'en souffrait aucune autre auprès d'elle [2]. Ce qu'il lui persuada aussi aisément que S. Jérôme à la noble Démétriade, sa fille spirituelle, qui ne se résignait qu'avec peine à se parer, lorsque la nécessité le lui imposait. Elle eût dit volontiers avec la vertueuse Esther au Seigneur : *Vous savez ma situation pénible; et que j'ai en abomination le signe de mon orgueil et de ma gloire qui est sur ma tête dans les jours de ma splendeur, et que je déteste comme un linge souillé, et que je ne le porte pas dans les jours de mon silence* [3].

Il est difficile de comprendre comment des femmes, qui font profession d'être chrétiennes et même pieuses, attachent un si grand prix à des bagatelles ou plutôt à des choses extrêmement dangereuses, comme sont les soins excessifs donnés à la parure, que tous les maîtres de la vie spirituelle condamnent. Il se trouve des gens, dit S. Grégoire, qui se mêlent de mettre le vice à couvert, et qui veulent faire croire qu'il n'y a pas de mal à s'habiller de vêtements précieux. Qu'ils me disent donc pourquoi l'Écriture, marquant avec tant de soin les causes de la condamnation du mauvais riche, n'en donne expressément que deux : il était richement vêtu, et il faisait tous les jours bonne chère? Qu'ils me répondent s'ils ont d'autre dessein que de satisfaire leur vanité, et pourquoi ils se mettent moins en peine de s'habiller, lorsqu'ils doivent garder la maison et n'être vus de personne [4]. Mais il ne s'agit pas ici de vanité seulement : les saints y découvrent quelque chose de plus criminel. « Quoi donc, s'écrie « S. Cyprien, vous êtes habillée somptueusement; vous êtes

[1] Pudicitia nihil ornamentorum quærit. Decus ipsa suum est S. Cyprian., lib. *de bono pudicitiæ.*

[2] Margarita hæc virtutis hujus est, ut si quis eam induatur non ægrotet, non senescat, non moriatur, ut eam habere non possit si quis margaritam aliam habuerit. Nam speciosa est, incomparabilis et cœlestis, præstans salutem et æternitatem, nec dignatur ibi esse ubi aliæ sunt. S. Hilar., Epist. *ad Abram.*

[3] Æstuabat Christi tyruncula, oderat ornamentum suum et cum Esther loquebatur : Tu nosti quod oderim insigne capitis mei (hoc est diadema quo utebatur quasi regina) et tantæ ducam immunditiæ quanti pannum menstruatæ (*Esth.*, xiv, 13). S. Hieron., ad *Demetriadem, de virgin.*

[4] S. Gregor. Mag., Hom. xl *in Evangel.*

« parée et ornée comme une nymphe ; vous allez le long des rues « avec une démarche aussi molle et aussi étudiée que vos vête- « ments eux-mêmes ; vous attirez de tous côtés les yeux de la « folle jeunesse ; vous allumez en eux les désirs ; vous tirez des « soupirs de leurs cœurs, vous nourrissez l'ardeur de leur con- « cupiscence, vous jetez l'huile dans le feu, et vous vous ima- « ginez être fort innocente ? Je veux que vous ne vous perdiez « pas vous-même : mais ne faites-vous point de cas d'être la « cause de la ruine des autres, à qui vous ne causez pas moins « de mal que si vous leur donniez du poison comme breuvage, « ou que vous les perciez d'un coup de poignard ? Et vous voulez « après cela me persuader que vous êtes chaste ? Je ne le croirai « jamais : et quand vous auriez dessein de l'entreprendre, votre « habillement vous démentirait [1]. » Il est impossible, dit S. Jean Chrysostome, d'apporter tant de sollicitude à la parure du corps, et de s'occuper en même temps sérieusement de son âme. Comment y pourrait-on songer, au milieu de toutes ces vanités, et chargé du fardeau d'innombrables péchés [2] ?

Ainsi parlent les saints. Ils disent ce que nous n'oserions pas dire de nous-mêmes, mais que nous répétons après eux, sans crainte d'être taxés d'exagération, car Dieu nous les a donnés pour directeurs et pour maîtres, et l'on ne peut pas aller contre leur autorité sans une hardiesse gravement coupable. Citons encore quelques lignes de S. Cyprien : « Que les vierges et les « femmes qui sont sages fuient comme la peste ces habillements « curieux qui ne sont propres qu'à des impudiques ; ce sont les « enseignes de celles qui ont abandonné le soin de leur honneur. « Il est impossible que des femmes qui ne se montrent que « couvertes de soie et d'écarlate puissent être revêtues de Jésus- « Christ. Là où l'on voit tant d'or, de perles, de diamants, « l'ornement principal du corps et de l'âme manque nécessaire- « ment. Car autrement comment ne craindraient-elles pas de « porter ce qui coûte si cher à autrui, et de faire parade des « armes qui sont encore teintes du sang de leur prochain [3] ? »

[1] Si te sumptuosius comas et per publicum notabiliter incedas, ocellos in te juventutis illicias, suspiria adolescentium post te trahas, concupiscendi libidinem nutrias, peccati fomenta succendas, ut et si ipsa non pereas, alios tamen perdas, et velut gladium te et venenum visceribus præbeas, excusari non potes, quasi mente casta sis, et pudica. Redarguit te cultus improbus, impudicus ornatus. S. Cyprian., lib. *de habitu virgin.*

[2] S. Joan. Chrysost. Hom. xxxvii in *Genes.*

[3] Fugiant virgines castæ et mulieres pudicæ incestarum cultus, habitus impudicarum, lupanarium insignia, ornamenta meretricium.... Serico et purpura indutæ Christum induere non possunt ; auro et margaritis, et monilibus adornatæ ornamenta corporis et pectoris perdiderunt. Quis non id execretur, et fugiat, quod aliis fuerit exitio ? quis id appetat et assumat quod ad necem alterius pro gladio fuerit et telo ? S. Cyprian., lib. de *habitu virg.*

S. Grégoire de Nazianze, traitant des admirables vertus de sa chère sœur Gorgonia, repousse bien loin tout cet attirail de vanité, comme un dessein du prince des ténèbres. Jamais personne, dit-il, ne vit ses robes chargées de broderies d'or, ni ses cheveux artistement tressés. Jamais elle ne se servit d'aucun artifice pour rendre son visage plus agréable ou pour changer le teint que la nature lui avait donné. Elle estimait qu'un tel soin ne se comprenait que chez les femmes de mauvaise réputation ; car, pour les autres, il n'y a point de beauté égale à celle qui procède de la pureté de l'âme. Son fard était la rougeur que lui causait sa chaste pudeur; elle n'usait point d'autre blanc que celui qui provenait de sa longue abstinence. Elle laissait le surplus aux mondaines et aux courtisanes, à celles qui se font gloire de ne savoir plus rougir [1].

Mais ne cherchons plus de modèle puisque nous en avons un sous les yeux qui surpasse incomparablement tous les autres en perfection. Quelle créature égala jamais en modestie la bienheureuse Mère de Dieu? S. Denis l'Aréopagite ne demeura-t-il pas tout ravi et hors de lui-même, lorsqu'il eut le bonheur de la contempler de ses yeux? Nicéphore, Cédrène et les autres historiens anciens remarquent expressément qu'elle ne portait pas d'autres vêtements que des vêtements de laine qui n'avait pas été teinte. Elle était de celles qui, à l'exemple de la femme forte dont parle le Sage, travaillent le lin et la laine. Elle préparait de ses propres mains les vêtements de son divin Fils et, sans doute aussi, ceux de Joseph son époux. Elle ne passait pas comme les femmes mondaines et vaniteuses, une partie notable de son temps à s'occuper de sa parure. Hélas! quel compte terrible auront à rendre à Dieu ces femmes, dont la vie inutile et légère est un scandale perpétuel, en même temps qu'un danger. Qu'elles ne disent pas qu'elles agissent ainsi pour être agréables

[1] Vultis ex illius hoc quoque dicam ? Non illam aurum arte ad eximiam pulchritudinem elaboratum ornavit, non flavæ comæ, tum pellucentes, tum sublucentes, non crinium nodi et imposturæ, pretiosum caput summa cum infamia scenam efficientium, non circumfluentis et pellucidæ vestis magnificentia, non lapidum splendores et gratiæ, propinquum aerem colorantes, ac formam lumine circumfundentes; non pictorum artes et præstigia, ac vilis parvo constans pulchritudo, terrenusque fictor, in contrarium fabricans, insidiosisque coloribus Dei pigmentum obducens, et per honorem infamiam inurens, ac divinam formam meritricium oculis idolum proponens, ut adulterina pulchritudo naturalem imaginem, quæ Deo ac futuro ævo servatur surripiat. Verum cum externos multos et varios mulierum ornatus cognitos haberet, nullam tamen manibus suis, atque intus condito splendore præstantiorem agnoscebat. Unus illi rubor placebat quem pudor affert; unus candor, quem parit continentia. Nam pigmenta, et fucos, ac vivas tabulas, et fluxam formæ venustatem scenicis et trivialibus relinquebat, quibusque probrum ac dedecus est erubescere. S. Gregor. Nazianz. Oratio funebris in *laudem sororis suæ Gorgoniæ.*

à leurs maris, peut-être essaient-elles d'abord de se faire illusion grâce à ce vain prétexte ; mais elles savent bien au fond que ce n'est qu'un prétexte, et que la vraie raison est leur désir de plaire au monde, aux dépens même de l'honneur et de la fidélité conjugale. Les hommes, s'ils s'y trompent d'abord, ouvrent bientôt les yeux, et le malheur entre dans la famille avec la division. Quel temps reste-t-il à une femme mondaine qui passe la matinée à sa toilette, et l'après-midi en visites, pour prier Dieu et donner ordre à son ménage ? Où est l'exemple qu'elles doivent à leurs domestiques, à leurs enfants et à leur prochain ? Si elles font quelques actes extérieurs de dévotion, ce n'est pas jugement téméraire de croire qu'il n'y a là rien de sérieux, mais une pure comédie imposée par les circonstances, ou tout au plus quelques restes de bonnes habitudes prises dans des temps meilleurs. Celles qui veulent vivre chrétiennement, à l'exemple de la Mère de Dieu, ont une autre conduite, et la véritable dévotion fait disparaître rapidement toutes ces pompes de Satan.

La quatrième qualité que demande l'Apôtre est un *esprit de paix* et de tranquillité qui, dit-il, est riche devant Dieu [1]. C'est un trésor inappréciable non seulement pour une femme chrétienne, mais pour toute la famille, qu'elle gouverne sa maison avec un esprit doux, tranquille et réfléchi. Qu'il fait bon dans une maison où la paix règne comme dans la maison de Nazareth ; où l'on ne fait pas de bruit, où l'on vit à l'imitation de Jésus, Marie et Joseph ; où l'on n'entend que des paroles de douceur, de bienveillance, de respect et de charité ; où le mari commande avec honneur ; où la femme gouverne son intérieur avec calme ; où Dieu est honoré et servi de tous ! Au contraire, le Sage assure, et l'expérience le témoigne, qu'il serait plus souhaitable d'habiter au milieu d'un désert qu'avec une femme querelleuse et colère [2]. S. Jean Chrysostome ajoute qu'il aimerait mieux vivre parmi les dragons, les lions et les tigres qu'avec une femme d'humeur difficile [3]. C'est un enfer commencé qu'une telle maison, et celles qui se laissent ainsi aller à leur caractère insupportable s'exposent à un très grand danger de ne jamais entrer dans la maison de paix et d'amour.

§ III. — *Marie, modèle des veuves.*

Parfait miroir de perfection pour les vierges et les épouses, Marie est aussi le modèle accompli des veuves. Son saint époux,

[1] Sed qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti et modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples. I. Petr., III, 4.

[2] Melius est habitare in terra deserta quam cum muliere rixosa et iracunda. *Prov.*, XXI, 19.

[3] Hom., XV de *variis in Matth. locis.*

Joseph, que Dieu avait comblé de tous les dons, pour qu'il fût digne d'elle et digne de Jésus, mourut avant que notre divin Sauveur commençât à prêcher l'Evangile. Marie vécut donc de longues années sur la terre, privée de celui que Dieu lui avait donné pour compagnon et pour protecteur. Le saint Evangile ne nous apprend rien des vertus que pratiqua la bienheureuse Vierge pendant ces années de veuvage ; mais nous savons que les saintes femmes dont l'Ancien Testament fait l'éloge n'étaient admirables et citées comme des modèles que parce qu'elles donnaient, à l'avance, une idée de ce que serait un jour la femme par excellence, celle en présence de qui toute beauté s'efface, comme tous les astres du ciel lorsque le soleil se lève.

La sainte Ecriture s'étend sur le mérite de Judith, et nous la présente comme une veuve irréprochable, digne de servir de modèle à toutes. En recueillant ces éloges, nous pourrons nous faire une idée de ce que fut Marie, et tracer la ligne de conduite que doivent suivre les veuves qui désirent imiter la bienheureuse Mère de Dieu.

Lorsque Judith eut perdu son époux Manassès, elle se retira avec ses filles dans une chambre qu'elle choisit, au plus haut de son logis, et là, menant une vie solitaire, elle se donna tout entière au service de Dieu. — La bienheureuse Vierge Marie, lorsqu'elle perdit Joseph, ne se retira pas d'abord dans la solitude. Elle avait son Jésus sur lequel elle devait veiller avec toute sa sollicitude de Mère. Ne fallait-il pas qu'elle lui tînt compagnie dans les jours qui précédèrent son entrée dans la vie publique, qu'elle lui préparât des aliments, qu'elle lui rendît les mille services qu'une mère se croit obligée de rendre à son fils? Et lorsqu'il eut commencé de prêcher l'Evangile, Marie, accompagnée de quelques saintes femmes, tâchait encore de se rendre utile non seulement au Fils de Dieu lui-même, mais à ses apôtres et à ses autres disciples. Après l'ascension du Sauveur, Marie avait une autre mission à remplir auprès des apôtres et des premiers fidèles ; ils étaient ses enfants et elle était leur mère, mais les soins qu'elle leur devait ne ressemblaient pas à ceux qu'elle rendait à Jésus pendant sa vie mortelle ; ils n'étaient pas incompatibles avec une vie de retraite et de solitude presque continuelle. Alors elle fit comme Judith, et passa dans le silence et l'humilité le reste de ses jours, parlant seulement lorsque la charité et la nécessité le demandaient, et ne paraissant en public que pour le service de Dieu et la délivrance de son peuple.

Judith employait presque tout son temps à la prière et à la considération des choses célestes. — La sainte Vierge, dit S. Ildefonse, ou priait dans son humble cellule, ou visitait les lieux saints autour de Jérusalem, dans lesquels son bien-aimé Fils avait laissé des marques de son passage, de ses bienfaits,

de sa passion sanglante, de sa glorieuse résurrection et de son ascension triomphante. Son unique consolation était de visiter ces saints lieux, de les arroser de ses larmes et de repasser en son âme, dans une très sublime contemplation, les mystères qui s'y étaient accomplis.

Judith, après la mort de son époux, dit adieu à tous les hochets de la vanité et à tout ce qui ressentait tant soit peu la joie et les plaisirs d'ici-bas : elle embrassa désormais la modestie et la simplicité. — Marie n'eut pas à renoncer aux vanités du monde qu'elle n'avait jamais connues ; mais elle fit plus ; elle vécut comme un parfait modèle de la pauvreté évangélique que son Fils avait enseignée, n'ayant pour toute ressource que sa part des aumônes consacrées par l'Église naissante à l'entretien des veuves.

Judith joignait à la prière le jeûne et la mortification, portant continuellement le cilice, excepté les jours de fête. La Mère de Dieu est appelée par le grand S. Ignace, patriarche d'Antioche, la Maîtresse de la pénitence [1], qu'elle pratiquait sans interruption, et spécialement le jeûne, prenant à peine ce qui était nécessaire à sa subsistance.

Judith, par l'exercice de toutes les vertus, et particulièrement par sa chasteté, s'était acquis le respect et la vénération de tous. Marie était le miroir de la perfection la plus sublime, la première entre les premiers héritiers du royaume de gloire, et l'exemple d'une vie angélique sur la terre. S. Ignace la nomme l'honneur de la primitive Église, et l'exemple proposé à la nouvelle Épouse de Jésus-Christ : S. Ambroise la reconnaît pour la règle de la sainteté : S. Ildefonse affirme qu'elle était honorée et vénérée universellement.

Judith entra si avant dans les bonnes grâces de l'Époux céleste, ses communications avec Dieu furent si intimes, qu'elle mérita d'être la Maîtresse des maîtres et des anciens qui gouvernaient le peuple de Dieu, comme on le voit au huitième chapitre de son histoire. — La sainte Vierge Marie, de l'avis de tous les Pères, a eu l'honneur d'instruire les apôtres eux-mêmes et les évangélistes, à cause de la connaissance expérimentale qui lui fut donnée de la plupart des mystères de notre sainte religion. Elle fut la Maîtresse des docteurs, c'est-à-dire des apôtres, disent S. Bonaventure, Richard de S. Laurent, Denis le Chartreux et plusieurs autres. Elle enseigna la doctrine du salut à tous ceux qui suivent la voie que Dieu leur a tracée, dit S. Antonin. Elle est la maîtresse qui enseigne la doctrine de Dieu, dit le bienheureux Albert le Grand, et elle a droit à l'auréole des prédicateurs de l'Évangile. Elle l'a prêché par ses actes plutôt que par

[1] Magistra nostra novæ religionis et pœnitentiæ. S. Ignat., Epist. I ad *Joan. Evang.*

ses paroles. Que dis-je, elle l'a prêché par la parole non pas créée, mais incréée; elle a donné le Verbe de Dieu. S. Antonin l'appelle encore la Maîtresse très fidèle, la Maîtresse de S. Jean l'Evangéliste; Denis le Chartreux, la Maîtresse des plus grands docteurs. L'abbé Rupert, après l'avoir appelée la Maîtresse des maîtres, lui adresse ces paroles : « Quoi donc! si les apôtres ont été instruits par le Saint-Esprit, faut-il que nous estimions qu'ils n'aient pas eu besoin de vos instructions? Bien loin qu'il en soit ainsi, votre voix a été pour eux celle du Saint-Esprit. Ils ont appris de votre bouche très sacrée tout ce qui leur était nécessaire pour suppléer, et pour servir de témoignage et de confirmation à tout ce que le divin Maître leur avait enseigné. Quoi donc! parce que l'Ecriture n'en fait pas mention expresse, croirons-nous que lorsque les apôtres s'assemblèrent pour résoudre la difficulté des anciennes cérémonies, vous n'ayez pas été appelée au conseil, et que la troupe choisie, qui représentait l'Eglise, ait osé décider cette question, sans consulter le Saint-Esprit qui reposait singulièrement sur vos lèvres et habitait dans votre chaste cœur? Je ne doute nullement que vous n'y ayez tenu la première place, que tous n'aient reçu vos paroles comme autant d'oracles. Ces princes de l'Eglise n'ignoraient pas la gloire qui vous était réservée de l'aveu de tous, d'avoir terrassé tous les monstres de l'hérésie. »

Judith fut la libératrice de son peuple; elle le délivra d'Holopherne et de son armée qui avait jeté l'épouvante dans les cœurs des plus braves. — La bienheureuse Vierge Marie a aussi délivré son peuple, non pas seulement les habitants de la ville de Béthulie, mais tous les prédestinés de tous les temps et de tous les pays. S. Bonaventure, s'adressant à Marie, lui dit ce qu'autrefois les habitants de Béthulie disaient à Judith : *Le Seigneur vous a bénie en sa puissance, et par votre moyen il a mis à néant tous nos ennemis* [1]. « Nos ennemis, « dit ce saint docteur, sont les démons que Marie a terrassés, « dont elle a brisé les efforts et anéanti le pouvoir ainsi que l'a « remarqué le dévot S. Bernard, lorsqu'il a dit : Vous êtes « cette guerrière intrépide à la seule présence de qui les esca- « drons de l'enfer prennent la fuite. »

Judith, en raison de son acte de courage héroïque, fut bénie de tout le monde et reçue avec des acclamations publiques et des titres d'honneur extraordinaires. Elle fut proclamée la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, la merveille du peuple de Dieu. La sainte Vierge, dit S. Bonaventure, a reçu les bénédictions de la très sainte Trinité, des trois hiérarchies des esprits bienheureux, et de tous les ordres de l'Eglise.

[1] JUDITH, XIII, 24.

Enfin les dépouilles d'Holopherne furent offertes à la valeureuse Judith, qui ne voulut pas les accepter pour elle-même, mais les consacrer à Dieu, à qui la victoire était due. Elle consentait qu'il ne fût jamais parlé d'elle, pourvu que la gloire de son triomphe fût attribuée au Dieu des armées, au Seigneur qui donne la victoire. La sainte Vierge met aux pieds de son bien-aimé Fils toutes les reconnaissances et les bénédictions qui lui sont données ; elle est au comble de ses vœux lorsqu'elle le voit honoré et glorifié.

Toutes les veuves ne sont pas appelées à remplir, comme Judith, des missions extraordinaires, mais les vertus communes pratiquées par cette sainte veuve, image affaiblie des vertus de Marie, elles peuvent et doivent les pratiquer ; car, dit l'Apôtre : *la veuve qui vit dans les délices est morte quoiqu'elle paraisse vivante : celle au contraire qui est vraiment veuve et délaissée, espère en Dieu et persévère jour et nuit dans la prière et l'oraison* [1]. La fuite des plaisirs et des vanités du monde, une vie de prière, de mortification et de bonnes œuvres dans la solitude et dans la retraite, voilà ce qui convient à celles que S. Paul appelle de véritables veuves. Pour elles, la vie dans les délices serait la mort. Ainsi l'ont compris tant de saintes femmes qui se sont élevées au degré le plus sublime de la perfection après que Dieu eut rompu, par la mort, le lien qui les tenait unies à leurs époux. Le nombre de celles que l'Eglise a jugées dignes d'un culte public est grand. Elles imitaient Marie ; elles ne vivaient plus que pour Dieu. Et si l'époux qu'elles avaient perdu leur avait laissé des enfants, elles se consacraient avec un soin admirable à les élever pour lui. Là encore elles imitaient Marie, dans son amour et son dévouement pour le divin Maître. L'histoire de l'Eglise est riche en magnifiques exemples de cette sollicitude maternelle. S. Jean Chrysostome ne se lasse pas de faire l'éloge de sa pieuse mère Anthusa qui, demeurée veuve à l'âge de vingt ans, renonça à toutes les séductions du monde pour se consacrer à l'éducation de son fils. Jamais femme ne fut plus digne de porter le nom de mère. Les païens eux-mêmes la vénéraient. Elle aimait dans son fils la vivante image de son mari, et surtout les qualités éminentes qui le distinguaient dès son enfance. Elle l'éleva elle-même, ne voulant pas que d'autres mains que les siennes touchassent à une âme en qui le ciel semblait mettre tant de complaisance. Jean respira près de sa mère, dès le berceau, la foi, le courage, la pureté de mœurs, la piété forte et

[1] Quæ autem vere vidua est et desolata speret in Deum et instet in obsecrationibus et orationibus nocte ac die. Nam quæ in deliciis est vivens mortua est. *I. Tim.*, v, 5, 6.

généreuse dont le cachet resta empreint sur toute sa vie. Qui n'a été touché par le tableau des vertus de sainte Monique, mère de S. Augustin, autre modèle parfait des épouses, des mères et des veuves ? L'Eglise de Dieu doit le plus illustre des docteurs d'Occident aux tendres sollicitudes, aux prières et aux larmes de Monique, comme elle doit le plus illustre des docteurs d'Orient à la pieuse et forte éducation qu'Anthusa donna à son fils, dès ses premières années. Plus tard, Blanche de Castille forma le cœur de Louis IX, le plus saint de nos rois et l'un des plus vaillants. Que d'autres que l'on pourrait citer ! Que d'autres surtout qui, sur un moindre théâtre, ont été non moins grandes devant le Seigneur ! Toutes ne sont pas appelées à resplendir d'un tel éclat, mais toutes peuvent être modestes, humbles, mortifiées comme Marie et les saintes femmes qui ont suivi ses traces.

§ IV. — *Marie, modèle des religieuses.*

L'état religieux, dit un pieux auteur, a été institué dans l'Eglise de Dieu, pour conduire l'homme le plus sûrement possible à l'éternelle félicité, qui est sa fin, en le délivrant des principaux obstacles qui se dressent devant lui, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie.

L'état religieux combat, dans l'homme, la concupiscence de la chair par la chasteté volontaire ; la concupiscence des yeux par la pauvreté et le renoncement aux richesses du monde pour Jésus-Christ ; l'orgueil et la licence de la vie par l'obéissance et la soumission spontanée de la volonté propre au bon plaisir d'un autre. Cet état est donc un holocauste très parfait, par lequel l'homme s'offre en sacrifice perpétuel à Dieu son créateur, avec tout ce qu'il possède, sans rien garder en propre. En effet, par le vœu de pauvreté, il renonce aux richesses et aux biens extérieurs. Par la chasteté, il consacre son corps à Dieu. Par l'obéissance, il soumet son âme à la volonté d'un autre, en vue de Dieu ; d'où il suit qu'il sacrifie tout, en esprit de reconnaissance, à Dieu son créateur qui lui a tout donné ; il se donne lui-même, en rendant amour pour amour, au Rédempteur qui s'est livré pour nous. Ces quelques considérations font assez comprendre combien l'état religieux est parfait. L'homme qui l'embrasse renonce au monde et à soi-même pour vivre en union avec Dieu. Il prend ainsi le chemin le plus sûr pour arriver à l'espérance et à la possession de la vie [1].

La bienheureuse Vierge Marie, modèle très parfait offert à

[1] Masenius, *Introduction a la vie spirituelle, etc.; Traité de l'Élection,* c. v.

l'imitation de tous, est en particulier le modèle de ceux qui ont embrassé un état de vie plus parfait que celui du commun des fidèles. Tous doivent l'imiter, mais il est donné aux religieux et aux religieuses d'avancer plus loin que les autres dans la voie de cette imitation. En effet, Marie leur enseigne, par son exemple, la pratique des vertus qui sont l'essence et la gloire de leur saint état de vie. Leur perfection sera d'autant plus grande qu'ils se rapprocheront davantage de cet admirable modèle.

On peut dire d'abord que la très sainte Vierge Marie n'a pas été seulement le parfait modèle des vertus que l'état religieux demande; elle a été une véritable religieuse au sens que l'on donne ordinairement à ce mot.

Les apôtres reçurent les prémices de l'esprit de la loi nouvelle et furent les docteurs chargés d'enseigner à tous les voies de la sainteté. On ne peut donc, sans témérité, mettre en doute qu'ils n'aient été appelés à la perfection des conseils évangéliques, et ne se soient engagés par vœu à la pratiquer. S. Jérôme, écrivant contre Jovinien, ennemi juré de la vie religieuse, lui oppose les paroles que Pierre adressait à Notre-Seigneur en son propre nom et au nom de ses compagnons : *Voici que nous avons laissé toutes choses et vous avons suivi.* Les apôtres, conclut le saint docteur, avaient laissé toutes choses, non seulement leurs possessions, mais même leurs femmes, car plusieurs étaient engagés dans les liens du mariage. Ils faisaient ainsi profession de pauvreté et de chasteté. De plus, ils s'étaient rangés à la suite du Sauveur, à qui ils avaient voué leur obéissance. S. Augustin le dit très expressément [1], et le docteur Angélique l'affirme en s'appuyant sur l'excellence du vœu, qui devait ennoblir toutes les actions des apôtres, parce qu'il est le plus haut et le plus relevé des conseils [2]. S'il en fut ainsi des apôtres, ne faut-il pas confesser, à plus forte raison, que la sainte Vierge, la règle et l'idéal de toute perfection, la Maîtresse des apôtres mêmes, fut élevée à cet éminent état par un privilège spécial, qui était dû à sa dignité de Mère de Dieu? Cette dignité, en effet, exige et comprend en soi toute la sainteté imaginable. Il est vrai qu'il appartenait à Jésus-Christ d'être le premier modèle de la perfection qu'il venait apporter sur la terre, et qu'il conseillait à ses disciples d'embrasser. Mais rien ne s'op-

[1] Ut sedeat cum potentibus populi, hoc est cum Apostolis, quibus ait : *Sedebitis super duodecim sedes*, et sedem gloriæ hæreditatis dans eis. Dixerant enim potentes illi : *Ecce nos dimisimus omnia et secuti sumus te.* Hoc votum potentissimi voverant. S. Augustin., lib. XVIII *de Civit. Dei*, cap. IV.

[2] Apostoli autem intelliguntur vovisse pertinentia ad perfectionis statum, quando Christum, relictis omnibus sunt secuti. S. Thom., II, II, quæst. LXXXVIII, art. 4, ad tertium.

posait à ce que cette perfection eût un commencement en sa sainte Mère, comme la plénitude de la grâce qui fut en lui exista, mais à un degré secondaire, en Marie [1].

L'abbé Rupert [2] nous apprend une circonstance de la vie de Marie qui nous la montre dans l'exercice de l'état religieux tel qu'il s'est développé depuis dans la sainte Eglise. Denis le Chartreux [3] a recueilli la même tradition. D'après ces pieux et savants auteurs, dont la grande autorité est vénérée par toute l'Eglise, la sainte Vierge institua et gouverna quelque temps après la mort et l'ascension de son Fils, en la ville de Jérusalem, une congrégation de vierges, dont le nombre s'éleva jusqu'à cent vingt. Leur vie n'était autre qu'un exercice continuel des vertus propres à l'état religieux. Nul ne s'étonnera de ce fait s'il réfléchit que la primitive Eglise, comme un champ fraîchement arrosé du précieux sang du Sauveur, selon l'expression de S. Jérôme [4], fut merveilleusement fertile en fruits nouveaux de sainteté et que partout on vit sortir les germes sacrés de la perfection évangélique. La Palestine, la Syrie et l'Egypte furent incontinent remplies de ces plantes célestes et de personnes de l'un et l'autre sexe qui, ayant abandonné toutes choses, changèrent les villes en déserts, les déserts en villes, et les unes et les autres en vraies images du ciel sur la terre. Alors S. Paul, cet admirable héraut de Dieu, invitait tous ceux et celles qui pouvaient le faire, à se donner au Seigneur et à lui consacrer leur chasteté, sans se mettre en peine des persécutions que de semblables exhortations devaient occasionner à l'Eglise et à lui en particulier. Alors sainte Marthe, instruite et formée par Marie elle-même et sortie de son école, venait dans les Gaules, instituer de semblables communautés. Alors sainte Iphigénie, miraculeusement délivrée par l'apôtre S. Matthieu de la fournaise ardente que son propre père lui avait préparée, et réservée pour étendre le royaume de la chasteté religieuse, conduisait jusqu'à deux cents vierges et plus à la suite du divin Agneau, l'unique Epoux des saintes vierges. Alors un nombre infini de personnes se rangeaient sous l'étendard de la virginité, que la Mère de Dieu avait déployé.

L'essence et la nature de la vie religieuse consiste, à proprement parler, dans les trois vœux de *pauvreté*, de *chasteté* et

[1] Dicendum quod, sicut gratiæ plenitudo perfecte fuit in Christo, et tamen aliqua ejus inchoatio præcessit in matre; ita etiam observatio consiliorum, quæ per gratiam Dei fit, perfecte quidem incœpit in Christo, sed aliquo modo fuit inchoata in Virgine matre ejus. S. Thom., III p., quæst. xxvii, art. iv ad secundum.

[2] Lib. V *in Cant.*

[3] In I sent. dist. 16, q. 2.

[4] *Epist.* iii.

d'*obéissance* et dans la fidélité avec laquelle on les observe. Il n'est pas nécessaire, mais il est édifiant de montrer, autant qu'on peut le faire en quelques mots, avec quelle admirable perfection la bienheureuse Vierge pratiqua ces vertus et toutes les autres qui les accompagnent, et composent avec elles la douce harmonie des conseils évangéliques. Pour ce qui concerne la *pauvreté*, Marie le révéla un jour à sainte Brigitte [1], lui disant qu'elle s'obligea par vœu à ne rien posséder en ce monde. Pour remplir cette obligation sacrée, elle se dépouilla de tout ce qui lui appartenait, ne se réservant que les ressources strictement nécessaires pour s'entretenir fort simplement.

D'un commun accord, elle et S. Joseph, son digne époux, renoncèrent une fois pour toutes à tout ce dont ils pouvaient se passer. La pauvreté de la Reine du ciel ne fut donc pas une pauvreté imposée par la nécessité, mais un dépouillement volontaire des choses superflues. Ceci explique les anciennes traditions qui nous montrent S. Joachim et sainte Anne jouissant de biens qui rappelaient encore un peu leur illustre origine, tandis que leur fille n'avait plus d'autre ressource pour vivre et pour élever son divin Enfant, que son propre travail et celui de Joseph. Marie embrassa volontairement la sainte pauvreté, et la garda toute sa vie comme un précieux trésor. Nous savons par ce que l'Evangile rapporte de son voyage à Bethléem et de la naissance du divin Enfant, qu'elle eut à souffrir quelquefois, d'une manière bien cruelle, des privations que la pauvreté entraîne après elle. Il le fallait pour qu'elle pût servir d'exemple à tant de religieux et de religieuses, que la sainte pauvreté livre parfois en proie à tant d'humiliations et de privations pénibles à la nature. Mais quelles souffrances ne trouverait-on pas douces en voyant Jésus et Marie s'y soumettre les premiers, pour nous encourager et nous donner l'exemple ? Il convenait du reste que le Roi de gloire descendu du ciel sur la terre, par amour de la pauvreté, fît tout d'abord part à sa Mère de ce trésor inconnu.

Nous ne dirons rien du vœu de *chasteté* de Marie dont nous avons déjà suffisamment parlé.

Pour ce qui est de l'*obéissance*, jamais personne, après son divin Fils, n'en connut mieux qu'elle tout le prix ; jamais personne ne la pratiqua avec autant de perfection. Qui pourrait dire avec quelle docilité, avec quelle promptitude elle obéit pendant l'espace de onze ans entiers, à ceux qui étaient chargés de son éducation dans le temple de Jérusalem ? Voyez avec quelle humble soumission elle répond à l'ange Gabriel, que Dieu lui envoie comme son ambassadeur. Voyez avec quelle abnégation de sa propre volonté elle obéit à S. Joseph pendant les trente années

[1] Lib. I. *Revel.*, c. 10, et lib. VII, cap. xxv.

qu'elle passe avec lui. Remarquez que, pour l'amour de Dieu, elle se soumet à l'édit de l'empereur Auguste et qu'elle se met en chemin pour se faire enregistrer, malgré la rigueur de l'hiver, la difficulté des chemins et sa grossesse avancée. Contemplez-la se rendant à Jérusalem pour la cérémonie de la Purification, quoiqu'elle n'y fût pas obligée. Suivez-la dans la fuite en Egypte, et remarquez son admirable promptitude et son désir d'obéir, qui font qu'elle est prête à partir au milieu de la nuit, portant son petit enfant entre ses bras, et sortant, malgré la mauvaise saison, sans murmure, sans trouble, sans se scandaliser d'un ordre si étrange. Considérez-la encore au moment où son divin Fils prend congé d'elle pour commencer la prédication du saint Evangile et comprenez, si vous pouvez, la soumission qu'elle apporte à tous les ordres du ciel. Enfin suivez-la jusqu'au sommet du Calvaire, jusqu'au pied de la croix de son Fils bien-aimé ; admirez avec quelle constance elle achève son sacrifice et comme elle offre son Fils à la mort, sans murmurer, pour se conformer à la volonté du Père éternel. Une telle obéissance n'est-elle pas plus parfaite que celle même des esprits bienheureux, attentifs, dans le ciel, au moindre signe de la volonté divine, pour exécuter à l'instant ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner ?

Que dire de toutes les autres vertus que l'état religieux réclame, et qui servent de soutien et d'accompagnement aux trois principales que nous avons nommées? Que dire du soin qu'elle témoignait pour l'accomplissement de ses moindres devoirs, pour la perfection de ses moindres actions? de son ardeur à rechercher les offices les plus bas et les plus pénibles? de son zèle à procurer l'avancement de ses compagnes et de sa charité à les servir en toutes les rencontres? de son affabilité et de sa douceur à supporter les imperfections des autres? de ses progrès continuels dans l'étude de la sainteté et des degrés qu'à l'exemple de David, elle disposait dans son cœur ? Il se trouverait là des merveilles capables de ravir les esprits éclairés pour les pénétrer. Mais les anges du ciel pourraient seuls en parler dignement. Contentons-nous de dire que Dieu, pour lui faciliter les progrès inconcevables qu'elle était appelée à faire dans toutes sortes de vertus, la retira du milieu du monde, avant même qu'elle pût connaître le monde. Dès l'âge de trois ans, elle fut présentée au temple et s'y consacra au service de la divine majesté. Ce fut dans le lieu saint que, brillante de l'innocence la plus parfaite, armée et enrichie de toutes les vertus, à un degré plus sublime que tous les saints et tous les anges, elle vint se préparer à être la Mère et l'Epouse de Dieu. Heureuses les âmes choisies qui peuvent ainsi, dès leur tendre enfance, vivre vraiment pour le Seigneur, soit qu'une pieuse mère les

instruise et guide leurs premiers pas dans le chemin de la piété et de la vertu, soit que de saints prêtres ou de saintes religieuses acceptent de veiller sur leur éducation, comme les prêtres et les pieuses matrones du temple de Jérusalem sur celle de Marie. Personne n'a jamais estimé à son juste prix une telle faveur ; mais les saints anges l'admirent du haut du ciel et ils bénissent l'infinie bonté du Créateur pour ceux qui l'ont reçue. Le prophète Jérémie comprenait combien est grand l'avantage d'une sainte éducation, lorsqu'il s'écriait : *Oh ! qu'il est bon pour l'homme de porter dès sa jeunesse le joug* [1] du Seigneur et de s'habituer de bonne heure à son service.

Quel sort et quelle condition peut-on comparer, sur la terre, à celle de rendre tout à Dieu de qui l'on tient tout, de l'honorer à l'exemple des anges, dès la première aube du jour de sa vie, de l'avoir aimé aussitôt qu'on a pu et de n'avoir jamais servi un autre maître ; d'avoir ignoré le vice au lieu d'être obligé de le combattre, et de pouvoir dire un jour là-haut : Je vois celui que je n'ai jamais gravement offensé, celui de qui je n'ai jamais perdu la grâce depuis que je l'ai une fois reçue, celui pour l'amour de qui j'ai conservé la belle robe d'innocence qui me fut donnée au baptême, celui qui a été l'unique objet de mon amour et le centre de mes affections ; de pouvoir se glorifier, avec la chaste épouse, de lui avoir gardé les fruits nouveaux aussi bien que les anciens ; de pouvoir lui dire avec Jacob : *Vous êtes le Dieu qui m'avez porté entre vos bras dès mon enfance* [2] ; avec David : *Vous êtes mon sort, mon héritage et mon tout* [3] ; et avec le bienheureux S. François d'Assise : Mon Dieu, mon tout. Celui qui s'accoutume de bonne heure à servir Dieu, dit S. Ambroise [4], et qui, en sa jeunesse, se courbe volon-

[1] Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua. *Thren.*, III, 27.

[2] Deus qui pascit me ab adolescentia mea usque in præsentem diem. *Genes.*, XLVIII.

[3] *Ps.* XV, passim.

[4] Qui a juventute jugum portaverit et habenis moderaminis teneriora volens colla subdiderit, sedebit singulariter remotus a strepitu interpellantium passionum, et quietus silebit, cui non necesse est jam jurgari cum corpore, decertare cum variis cupiditatibus, quia tulit jugum Verbi anima quæ quærit Deum, quæ captivas sibi fecit omnes delicias juventutis. S. Ambros., serm. XIX in *Ps.* CXVIII.

Præveniamus ergo juventutis annos correctione congrua, ut magis dicamus singuli : Deus qui pascit me a juventute mea, quam recordationem habentes lapsuum, defleamus dicentes : Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris. Hoc debilitatis est remedium, illud robur salutis ; hic medicina vulneri quæritur, illic gratia sanitati ; ideoque ait : Bonum est viro cum tulerit jugum in juventute. Ei autem qui post decursæ juventutis annos jugum tulerit, non est statim perfectum bonum. Stimulant enim cum peccata sua, exagitat conscientiam suam consuetudo peccandi, et usus erroris instabilem facit. Luctandum est diu hujuscemodi viro ut abolere faciat nvete-

tiers sous le joug du Seigneur, se trouvera à l'abri des passions importunes, jouissant paisiblement du repos d'une douce retraite et de la contemplation des choses du ciel. Il n'aura pas à soutenir chaque jour des combats contre la chair et les assauts de la concupiscence ; d'autant plus que le joug porté en sa jeunesse aura énervé les forces de son ennemi domestique. La différence est grande entre dire au Seigneur avec les âmes pures : *Mon Dieu, vous m'avez nourri dès mon bas âge, et protégé contre le danger*, ou de dire avec les âmes pénitentes : *Mon Dieu, oubliez, s'il vous plaît, les fautes de ma jeunesse et les folies qui ont jadis emporté mon esprit.* Cette dernière invocation peut obtenir la guérison d'une faiblesse déplorable ; mais l'autre est le témoignage d'une santé parfaite. Ici on recourt au remède, là on rend grâce de n'en avoir pas besoin. Ici le le service de Dieu que l'on a embrassé ne suffit pas ; il faut de plus pleurer les péchés passés, combattre contre la tyrannie des mauvaises habitudes, des passions longtemps victorieuses, contre l'instabilité du cœur que l'erreur a gâté ; là il ne s'agit que de jouir des fruits d'une paix profonde, d'entrer dans les secrets des oracles divins qui sont pour les âmes épurées et qui se sont retirées assez tôt de la confusion du monde. Enfin, d'un côté on est toujours dans la crainte et dans le danger, de l'autre tout est paix et assurance. Bienheureuse, encore une fois, l'âme pour qui Dieu a de si douces pensées, à qui il ouvre de si bonne heure les trésors de sa grâce, et qui, de son côté, se laisse gouverner et posséder par lui ; car il est le bien suprême et elle pourra dire en toute vérité : J'ai trouvé tout ce que je pouvais souhaiter ; je l'ai rencontré et je ne le quitterai pas.

§ V. — *Marie, modèle de préparation à la bonne mort.*

On peut dire que tout est mystère dans l'existence humaine, son origine, sa fin et les vicissitudes qui comblent l'espace entre deux points extrêmes. Nous venons de Dieu et notre destinée est de retourner à Dieu ; nous avons été créés pour cette fin, et si nous avons le bonheur de l'atteindre, nous aurons tout gagné. Mais quel profond mystère que celui de notre prédestination ; quels mystères aussi que nos avancements dans la vie qui nous y conduit, et nos mouvements de recul, nos élévations et nos abaissements, nos égarements et nos retours vers Dieu, nos chutes et nos relèvements, nos vicissitudes de bien et de mal,

rata atque diuturna. Huic in periculo res est, illi in bono. Denique sedebit ille singulariter quasi is qui facile non inveniat æqualem singularibus dotatus præmiis, et sedebit quietus, et feriatus ab omni interpellatione mundanæ sollicitudinis, et voluptatis, et divinis vocabit oraculis quæ solent singulariter sedentibus revelari. IDEM, serm. II in eodem serm. CXVIII.

de joie et de tristesse, de consolation et de désolation, de lumière et d'obscurité, de prospérité et d'adversité, de faveur et de disgrâce, de santé et de maladie, d'honneur et d'humiliation! Ce sont là autant de choses incompréhensibles, qui nous obligent à révérer sans cesse l'adorable providence de Dieu. Mais enfin la conclusion de tous ces mystères c'est, pour l'homme, de retourner à Dieu, d'où il est parti. Lorsque l'âme entre enfin dans la splendeur des saints, elle commence d'ouvrir les yeux et de voir la suite de tous les mystères qui se sont passés en elle et dont elle a été le théâtre. La mort est un chemin nécessaire, un passage inévitable pour arriver à cet état, ou pour mieux dire avec le Saint-Esprit, c'est le moment d'où dépend l'éternité, c'est la plus grande affaire, ou plutôt l'unique affaire que nous ayons ici-bas. Que le reste ait réussi à souhait tant qu'il vous plaira, si ce seul point vient à manquer, tout est perdu : au contraire, quand tout dans la vie n'aurait été qu'affliction et que crime, si une bonne mort répare le passé, tout est gagné, il n'y a rien à craindre. Une mauvaise mort au contraire est un mal irréparable; d'où il faut conclure que la science des sciences est celle de bien mourir. Mais qui donc, après Jésus-Christ, le parfait modèle de notre vie et de notre mort, peut mieux que Marie nous enseigner cette grande et utile science ? Ses exemples nous apprennent à bien vivre; nous pouvons y puiser aussi des leçons pour nous disposer à la mort.

La première chose à faire, si l'on veut se préparer à mourir saintement, est de s'habituer à la pensée de la mort, de l'envisager souvent et de la connaître pour ce qu'elle est. Le fruit de ce saint exercice est que, le moment venu de quitter la vie, nous ne serons pas effrayés de la mort comme d'une calamité épouvantable, mais nous la regarderons comme l'aurore de la liberté, comme le jour de la délivrance. En attendant nous ne nous affectionnons pas aux choses passagères; nous regardons les biens de ce monde comme des objets d'emprunt, qu'il faudra rendre bientôt; la vie ne nous est pas arrachée comme une chose à laquelle nous tiendrions beaucoup, mais nous sortons gaiement de ce monde comme d'une prison, sans appréhension. Nous nous rangeons au nombre des serviteurs de Dieu pour qui, dit S. Augustin, la vie n'est pas moins à charge que la mort n'est pénible pour les enfants du monde; et par-dessus tout cela, nous mettons soigneusement ordre à nos affaires, pour n'être pas surpris, quand le moment viendra. On sait que pour l'ordinaire, une belle mort est la conclusion d'une belle vie; il faut donc tâcher que le commencement soit digne de la fin que nous poursuivons ; puisque le chemin est difficile, il faut tout faire pour ne pas nous tromper de route et suivre fidèlement celle qui doit

nous mener au but. C'est un aveuglement inconcevable d'attendre au dernier moment pour apprendre à faire une chose si importante qui ne se recommence jamais et qui ne peut se réparer étant une fois mal faite. Aussi ceux qui tiennent véritablement au salut de leur âme s'accoutument-ils à mourir tous les jours, et à vivre sur la terre comme des étrangers dont le ciel est la patrie. Ils imitent l'exemple de la Mère de Dieu dont la mort fut plus douce que le plus agréable sommeil, parce que sa conversation, son cœur, son esprit et toutes ses espérances étaient là-haut. Cependant ils ne laissent pas de se préparer à la mort avec un soin plus particulier, lorsqu'ils reconnaissent ses approches.

Les gens qui vivent dans le monde agissent prudemment de ne pas attendre que la mort s'annonce pour mettre ordre à leurs affaires temporelles ; mais s'ils ont jusque-là négligé ce devoir, c'est le premier soin qu'il leur faut avoir lorsqu'ils se sentent en danger, et qu'ils ont du temps pour tout faire ; non pas que ces sortes de choses soient les plus importantes ; mais il est bon de s'en décharger l'esprit une fois et de n'avoir plus à songer qu'à Dieu et à son salut.

En premier lieu, si l'on possédait quelque bien mal acquis, si l'on avait des dettes, on ne saurait, en pareil cas, trop se hâter de restituer ou de payer, sans laisser cette charge à des héritiers. Que de pauvres âmes sont retenues pendant de longues années dans les flammes du purgatoire, pour de semblables négligences, sans que les prières faites pour elles puissent leur servir de rien.

La seconde chose à faire, c'est d'employer en bonnes œuvres ce dont on peut disposer. Ce sont, de toutes les richesses de ce monde, les seules qu'on emportera dans l'autre. Il arrive souvent que l'on donne à ceux qui ont déjà, et qu'on leur élargit ainsi le chemin qui les mène à la perdition. Mieux vaut imiter la bienheureuse Vierge Marie. Au moment de sa mort elle n'avait que deux robes de peu de valeur. Elle en disposa en faveur de deux vierges pauvres, d'autres disent de deux veuves, qui nous les ont très soigneusement conservées, comme deux trésors d'un prix inestimable. Il y a tout à craindre pour une personne riche dont le testament ne contient aucune disposition en faveur des pauvres et des bonnes œuvres. Que peuvent-ils attendre de Dieu lorsqu'ils se présentent devant lui ceux qui ont négligé ou refusé de venir en aide à ses amis ou plutôt à ses enfants selon leurs moyens ?

Malgré l'importance de ces deux devoirs, ils ne sont que secondaires, et s'il faut les accomplir au plus tôt, c'est pour qu'ils n'entravent en rien le grand devoir, qui est celui de préparer son âme au redoutable passage.

La première chose que fit Marie, lorsque l'Ange lui apporta la nouvelle tant désirée de sa mort, ce fut de chanter son *Nunc dimittis* et de l'accepter comme une faveur signalée de son divin Fils. C'est aussi le premier acte de vertu que Dieu désire d'une personne qui a été élevée dans sa crainte et dans son amour, lorsqu'on l'avertit qu'il est temps de penser à soi, et de se préparer à partir pour le grand voyage. Que ceux qui n'attendent pas d'autre félicité que celle de ce monde s'irritent, se désespèrent de quitter la terre; qu'ils se fassent pleurer comme des gens qui ont tout perdu ; qu'ils aient peine à supporter le nom, la pensée même de la mort, on le conçoit ; mais ceux qui attendent l'héritage que le Sauveur leur a acquis pour l'éternité lèveront les mains au ciel, lorsqu'on leur annoncera que le moment approche, et, de toute leur âme, ils se résigneront à la volonté de Dieu. Ils accepteront la nouvelle de leur départ avec joie ; ce sera pour eux comme un message de leur père qui les invite à venir le voir et demeurer avec lui. Ils se soumettront docilement à sa volonté, lui offriront tout ce qu'ils ont, tout ce qu'ils sont, et le remercieront très humblement de ce qu'il a daigné se souvenir d'eux.

Il se trouve des personnes avancées dans les voies de la spiritualité que la dévotion porte à accepter volontairement non seulement la mort, mais encore en particulier toutes ses suites et tout ce qui s'y rapporte, comme les maladies, les inquiétudes, les douleurs, les faiblesses du corps et celles de l'esprit, les angoisses de l'agonie, le cercueil, la décomposition du tombeau, les peines du purgatoire, et généralement tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner, soit pendant leur vie, soit après leur mort. Plusieurs graves théologiens enseignent que c'est le moyen de rendre méritoire même ce qui arrive après le trépas, et ce n'est pas un petit trésor. Mais quand même il n'en serait pas ainsi, cette action est si noble, si agréable à Dieu, que l'affection que nous devons apporter surtout en de telles circonstances, à ne rien omettre de ce qui peut donner quelque contentement à sa Majesté, doit suffire pour nous inviter à la pratiquer.

La sainte Vierge obtint de Dieu que les apôtres se trouvassent présents à sa mort, pour recevoir d'eux l'assistance convenable en ce dernier moment, et les secours préparés par son divin Fils pour tous les chrétiens. Elle le voulait aussi pour leur dire le dernier adieu et leur laisser quelque bon conseil. Nous ne savons pas quelles furent les dernières paroles adressées par Marie aux apôtres de son divin Fils, mais il est trois conseils que nous pouvons tous recevoir comme tombés de ses lèvres maternelles.

Le premier conseil qu'elle donne à ses enfants est de se munir sans tarder des armes du salut, et de demander au plus tôt le

secours des sacrements de l'Eglise, lorsqu'ils sont atteints par une maladie grave, tant pour éviter les surprises que pour rendre plus méritoires leurs actes et leurs souffrances. Ils auront plus de force pour combattre leurs ennemis et pour supporter les incommodités de la maladie, ayant avec eux celui qui a vaincu la mort et le démon.

Le second est de se faire des amis pendant la vie, parmi les gens de bien, qui puissent les assister en cette dernière nécessité, et à qui le droit de l'amitié et de la charité donne la hardiesse d'entrer et d'approcher de leur lit de douleur sans être appelés pour leur rendre service. La présence de telles personnes arrête les efforts des esprits invisibles, leurs propos réveillent les sens assoupis, leurs prières obtiennent de Dieu les forces nécessaires en cette extrémité.

Le troisième est de faire et de dire quelque chose qui puisse servir de mémorial à ceux qui vivront après eux, puisque les dernières paroles des mourants sont comme des flèches embrasées qui percent et enflamment les cœurs, et souvent sont cause de très notables changements.

La bienheureuse Vierge Marie, après avoir ainsi donné ordre à tout, employa le temps qui lui resta, jusqu'à son dernier soupir, en de très doux et très amoureux colloques avec son bien-aimé Fils descendu du ciel pour recevoir l'âme de sa très douce Mère. Elle prononçait aussi des actes de foi, d'espérance, de charité, d'adoration, qui touchaient profondément les cœurs des assistants et leur inspiraient une sainte envie de la suivre. Ces mêmes actes sont comme les battements d'ailes de l'âme chrétienne, qui la disposent à prendre son essor vers le ciel, sans oublier toutefois le pardon des injures reçues, l'humble satisfaction pour celles faites à autrui, les larmes et les regrets pour les fautes commises, les baisements de la croix, le recours au précieux sang de Jésus-Christ, la ferme confiance en sa sainte Mère, la fervente invocation des saints, et surtout de S. Joseph, de l'ange gardien et des saints patrons ; enfin tout ce qui peut l'aider à détester l'offense de Dieu et à s'unir à son souverain bien.

On ne peut que louer ceux qui, prenant d'avance toutes leurs précautions pour ce moment périlleux, dans une affaire de si grave conséquence, préparent de longue main leur testament spirituel et rédigent par écrit toutes les protestations qu'ils voudraient pouvoir faire alors, les considérations qui les touchent le plus, résumées en peu de mots, de courtes prières tirées de l'Ecriture sainte, des écrits des Pères ou de leur propre fonds.

Une autre pratique non moins louable est de choisir dans le cours de l'année certains jours pour se préparer particulièrement à la mort, et pour faire tous les actes que nous venons d'indiquer,

comme si l'on était au moment de paraître réellement devant Dieu. Grâce à ces sages précautions, à quelque jour que vienne la mort, et quelque subite qu'elle puisse être, elle ne sera jamais imprévue et l'on se trouvera toujours prêt pour ce redoutable passage. Plaise à Dieu de nous donner la grâce de mourir de la mort des justes, de remettre notre âme entre ses mains et entre celles de sa sainte Mère, et de terminer si heureusement le mystère de notre vie, que la très sainte Trinité en soit éternellement glorifiée. — Ainsi soit-il.

CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme de la quatrième partie de cet ouvrage, entrepris pour glorifier la bienheureuse Vierge notre Mère, en publiant ses grandeurs. Je dirai avec S. Bonaventure, mais avec mille fois plus de raison que lui : « Que le lecteur me « pardonne mon insuffisance et tout ce qui dénote mon peu « d'expérience dans cet écrit. Comment, en effet, m'eût-il été « possible de donner à cette très glorieuse Mère des louanges « dignes d'elle, et capables de satisfaire aux légitimes désirs de « ceux qui la connaissent et qui l'aiment? S. Bernard lui-même, « qui célébrait si bien les louanges de Marie, avouait son insuf- « fisance et disait : Rien ne me plaît davantage, mais rien aussi « ne m'effraie comme de prononcer un discours en l'honneur « de la Vierge-Mère. » Il en donne la raison en ces termes : « Tous, en effet, ont pour elle une dévotion si ardente, tous l'ho- « norent et l'aiment à ce point que leur plus grand désir est « d'entendre parler d'elle. Mais nul langage humain n'est à la « hauteur d'un sujet si sublime ; ce que l'on dit, par la raison « même qu'on peut le dire, perd de son prix et laisse à désirer [1]. « — Cependant S. Jérôme me fournit une excuse et un encoura- « gement lorsqu'il dit : Quoique personne ne soit digne de célé- « brer ses louanges, le pécheur lui-même ne doit pas cependant « s'abstenir entièrement de le faire [2].— Et S. Augustin, parlant de

[1] Non est quod me magis delectet, non est quod magis deterreat, quam de Virginis gloria sermonem habere. S. Bern., serm. iv de *Assumpt.*

Licet de Maria loqui gestiant omnes tamen quidquid dicetur de indicibili, eo ipso quod dici potuit, minus gratum est, minus placet, minus acceptatur. Quænam enim poterit lingua, etiamsi angelica sit, dignis extollere laudibus Virginem Matrem, non cujuscumque sed Dei? *Id.*, serm. i super *Missus est.*

[2] De tali, tantaque Virgine loqui me indignum fateor, sed et puto, quod

« la fécondité que le Verbe de Dieu a procurée à sa Mère en s'incar-
« nant dans son sein, sans nuire à sa virginité, même au moment
« de sa naissance, dit à son tour : Nous ne pouvons pas expri-
« mer ce don de Dieu dans toute sa grandeur, notre petitesse est
« incapable d'y atteindre [1]. Cependant nous nous sentons pressés
« de le célébrer, pour que notre silence ne soit pas taxé d'ingra-
« titude. Ne savons-nous pas d'ailleurs que l'humble offrande
« de deux oboles que fit la pauvre veuve de l'Evangile fut très
« agréable au Dieu suprême, et elle aurait eu tort de ne pas la
« faire, sous prétexte qu'elle ne pouvait donner davantage. C'est
« pour cela que, tout en reconnaissant la faiblesse de mon esprit,
« la pauvreté extrême de ma science et de mon éloquence, j'ai
« osé cependant offrir cet humble don et ce pauvre écrit en
« l'honneur d'une reine si glorieuse, pour que ses serviteurs les
« moins instruits puissent y contempler, comme dans un miroir
« bien obscur et bien imparfait, quelques traits de sa grandeur
« et de sa dignité.

« Ainsi donc, ô Marie, ma très douce Souveraine, ayez pour
« agréable ce présent que vous offre le dernier de vos serviteurs.
« A genoux devant vous, le front dans la poussière, il vous en
« conjure de cœur et de bouche, et se consacre lui-même à vous,
« en même temps qu'il vous dédie et vous consacre ce livre. »

Ainsi parlait le docteur Séraphique en offrant à la Mère de Dieu le précieux opuscule intitulé le *Miroir de Marie*. Nous n'ajouterons rien à ses paroles qui semblent dites non pour lui, mais pour nous, et avec lui nous prierons humblement la très sainte Vierge de bénir notre travail afin qu'il soit utile à sa gloire et au salut des âmes.

nemo præsumat, nisi qui tanta sint quæ panduntur, penitus ignorat; tamen etsi ad hæc nemo idoneus invenitur, votis tamen omnibus cessare non debet quilibet, etiam peccator, a laudibus, quamvis explere non queat quod sentitur. S. Hieron., serm. de *Assumpt.*

[1] S. Bonaventure semble résumer ici le chapitre XXXI du VIIe livre des Confessions de S. Augustin. Voici un autre texte de l'illustre docteur, qui a un rapport plus direct aux louanges de Marie :

Quid nos tantilli, quid actione pusilli, quid in ejus laudibus referemus ? Cum etsi omnium nostrum membra verterentur in linguas, eam laudare sufficeret nullus. Altior cœlo est de qua loquimur, abysso profundior, cui laudes dicere conamur.... Quin dicam pauper ingenio, cum de te quidquid dixero, minor laus est quam dignitas tua meretur ? Si cœlum te vocem, altior es ; si matrem gentium dicam, præcedis ; si formam Dei appellem, digna existis ; si dominam angelorum vocitem, per omnia te esse probaris. S. August., serm. II in *Assumpt. Virg.*

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME

QUATRIÈME PARTIE

MARIE DANS LA SAINTE ÉGLISE : HONNEURS QUI LUI SONT RENDUS

LIVRE PREMIER

DU CULTE PUBLIC DE LA SAINTE VIERGE

CHAPITRE I.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LE CULTE DE MARIE DANS L'ÉGLISE.

I. — Titres de Marie à nos hommages. 1
II. — Titres de Marie à notre culte intérieur et extérieur. 7
III. — Titres de Marie à un culte de l'ordre surnaturel 11
IV. — Titres de Marie à un culte d'un ordre supérieur à celui des Anges et des Saints 17
V. — Vertu à laquelle le culte de Marie se rattache. 22
VI — Fondements sur lesquels le culte de Marie repose. — Pourquoi les hérétiques le rejettent 24
VII. — Existence du culte de Marie avant Jésus-Christ, même chez les nations païennes. 30
VIII. — Développement du culte de Marie dans la sainte Église. 38

CHAPITRE II.

DU CULTE DES IMAGES, DU NOM ET DES RELIQUES DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

I. — Du culte des images en général et de celles de Marie en particulier. 44
II. — De l'ornementation des saintes images, des cierges allumés en leur honneur et des pèlerinages 55
III. — Du culte qui est dû au très saint nom de Marie 62
IV. — Du culte des reliques de Marie 68

CHAPITRE III.

DE L'UTILITÉ QUI RESSORT POUR L'ÉGLISE ET POUR CHAQUE FIDÈLE EN PARTICULIER, DU CULTE DE MARIE.

I. — Marie est témoin de ce culte et entend nos prières 74
II. — Marie intercède pour nous 82

III. — Comment Marie prie pour nous dans le ciel 89
IV. — La prière de Marie plus efficace et plus puissante que celle de tous les autres saints ensemble 97
V. — L'intercession de Marie nécessaire pour arriver à Dieu. 103

CHAPITRE IV.

DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES DU CULTE DE L'ÉGLISE ENVERS MARIE.

I. — L'Invocation publique et privée de Marie dès les premiers siècles de l'Eglise 112
II. — La célébration de fêtes en son honneur 120
III. — L'oblation du saint sacrifice 124
IV. — L'office canonial 132
V. — Des églises consacrées sous son invocation 140

CHAPITRE V.

DES PRINCIPALES PRIÈRES ADRESSÉES PAR L'ÉGLISE A MARIE.

I. — L'*Ave Maria.* — Sa signification comme prière 147
II. — L'*Ave Maria.* — Antiquité de son usage dans l'Eglise comme prière. 152
III. — L'*Ave Maria* récité au commencement de l'office divin et des sermons 159
IV. — Les *Couronnes* de la Vierge, composées d'*Ave Maria* et de *Pater* . 163
V. — Le *Rosaire*, son excellence et son utilité 173
VI. — Méthode pour la récitation du Rosaire. 184
VII. — De la prière connue sous le nom d'*Angelus.* 195
VIII. — Les *Litanies* de la sainte Vierge 200
IX. — Le petit *Office* et l'*Office* du samedi de la bienheureuse Vierge Marie. 205
X. — Le *Magnificat* qui se dit aux vêpres de tous les offices. 213
XI. — Des quatre grandes antiennes à la Vierge qui se disent après laudes et complies de tous les offices 220

CHAPITRE VI.

DES FÊTES DE LA SAINTE VIERGE CÉLÉBRÉES PAR TOUTE L'ÉGLISE.

I. — Fête de l'Immaculée Conception 228
II. — La Purification 251
III. — Les Sept Douleurs de la bienheureuse Vierge Marie. 260
IV. — L'Annonciation 266
V. — La Visitation. 273
VI. — Notre-Dame du Mont-Carmel 280
VII. — Notre-Dame des Neiges 283
VIII. — Assomption de la très sainte Vierge. 286
IX. — Nativité de la très sainte Vierge 297
X. — Saint nom de Marie 310
XI. — Seconde fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs 315
XII. — Notre-Dame de Merci 318
XIII. — Notre-Dame du Saint-Rosaire 319
XIV. — Présentation de la très sainte Vierge 326

CHAPITRE VII.

DES FÊTES CONCÉDÉES A DES ÉGLISES PARTICULIÈRES.

I. — Fête de la translation de la sainte Maison de Lorette 328
II. — Attente du divin Enfantement. 337
III. — Mariage de la bienheureuse Vierge Marie avec saint Joseph . . . 343
IV. — Notre-Dame du Bon-Conseil 346
V. — Notre-Dame Auxiliatrice 348
VI. — Le Cœur très pur de Marie. 352
VII. — La Maternité de la très sainte Vierge 359
VIII. — La Pureté de la bienheureuse Vierge Marie. 364
IX. — Le Patronage de la très sainte Vierge 369
X. — Quelques autres fêtes plus particulières 370

CHAPITRE VIII.

DE QUELQUES AUTRES ACTES DE CULTE EXTÉRIEUR ENVERS LA TRÈS SAINTE VIERGE.

I. — Vigiles et œuvres préparatoires aux fêtes de Marie 375
II. — De la pieuse coutume de donner le nom de Marie aux femmes et quelquefois aux hommes 382
III. — Des promesses et des vœux faits à la très sainte Vierge 386
IV. — De la consécration du samedi à honorer Marie 389
V. — Du mois de Marie et de celui du saint Rosaire. 396

CHAPITRE IX.

DES ORDRES RELIGIEUX, CONGRÉGATIONS ET CONFRÉRIES PARTICULIÈREMENT DÉDIÉS A LA SAINTE VIERGE.

I. — Des ordres religieux d'hommes, que leur nom met spécialement sous le patronage de Marie 403
II. — Autres ordres religieux qui vénèrent la Mère de Dieu d'une manière spéciale. 412
III. — Des ordres religieux de femmes, et des simples congrégations sous l'invocation de la sainte Vierge. 423
IV. — Des confréries et autres associations séculières en l'honneur de la Mère de Dieu 427

LIVRE SECOND

DU CULTE PRIVÉ OU DE LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE

AVANT-PROPOS 445

CHAPITRE I.

DE LA HAUTE IDÉE QU'IL FAUT AVOIR DE MARIE. — CONFIANCE QUI EN RÉSULTE.

I. — Marie digne après Dieu de la plus haute estime et de la confiance la plus absolue 447
II. — Première marque de notre estime et de notre confiance : mettre toutes nos entreprises sous la protection de Marie. 453
III. — Seconde marque de notre estime et de notre confiance : recourir à Marie dans toutes nos difficultés 458

CHAPITRE II.

DE L'AMOUR QUE NOUS DEVONS A MARIE ET DES MARQUES DE CET AMOUR.

I. — Pourquoi nous devons aimer Marie. 467
II. — Première marque d'un véritable amour envers la très sainte Vierge : Se consacrer à elle 473
III. — Seconde marque d'amour : Traiter souvent avec Marie, et l'avoir toujours présente en sa mémoire. 477
IV. — Troisième marque d'amour : Se réjouir des joies et des perfections de Marie et compatir à ses douleurs. 480
V. — Quatrième marque d'amour : Avoir une dévotion vive et profonde envers le très saint Cœur de Marie et son nom sacré. 486

CHAPITRE III.

DE QUELQUES AUTRES MARQUES DE NOTRE AMOUR ENVERS LA MÈRE DE DIEU.

I. — Cinquième marque d'amour : Aimer d'un amour tendre et ardent Jésus, le Fils bien-aimé de Marie 491
II. — Sixième marque d'amour : Aimer et honorer S. Joachim et sainte Anne, père et mère de Marie 499

III. — Septième marque d'amour : Aimer et honorer S. Joseph, époux de Marie. 506
IV. — Huitième marque d'amour : Aimer les âmes qui sont chères à Marie et travailler à leur salut. 516
V. — Neuvième marque d'amour : Pratiquer la miséricorde à cause de Marie. 520
VI. — Dixième marque d'amour : Témoigner notre reconnaissance à Marie pour ses bienfaits 525

CHAPITRE IV.

DES HONNEURS QUE CHAQUE FIDÈLE EN PARTICULIER DOIT RENDRE A LA MÈRE DE DIEU.

I. — Comment la bienheureuse Vierge Marie désire être servie et honorée par ses dévots serviteurs 531
II. — Qu'il faut révérer Marie intérieurement et extérieurement . . . 536
III. — Qu'il faut publier ses louanges. 544
IV. — Qu'il faut célébrer religieusement ses fêtes. 548
V. — Qu'il faut aimer les lieux consacrés à son culte 552

CHAPITRE V.

DE QUELQUES AUTRES ACTES DE DÉVOTION ENVERS LA MÈRE DE DIEU.

I. — Célébrer ou faire célébrer la messe en l'honneur de Marie 557
II. — Aimer à faire la sainte communion 559
III. — Réciter souvent l'*Ave Maria* et les diverses formules de prières à Marie consacrées par l'Eglise 567
IV. — Entrer dans quelque congrégation ou association de la très sainte Vierge 573

CHAPITRE VI.

DE L'IMITATION DES VERTUS DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

I. — Pourquoi nous devons imiter Marie. 578
II. — De la foi vive de Marie et comment nous devons l'imiter 585
III. — De l'espérance et de la confiance en Dieu de Marie 595
IV. — De l'amour de Marie pour Dieu 603
V. — De la dévotion de Marie. 612
VI. — De l'humilité de Marie 617
VII. — De la patience de Marie à supporter les souffrances. 629
VIII. — De l'entière soumission de la volonté de Marie à la volonté de Dieu en toutes choses 636

CHAPITRE VII.

MARIE PROPOSÉE COMME MODÈLE PARTICULIER AUX PERSONNES DE SON SEXE ET A CEUX QUI VEULENT BIEN MOURIR.

I. — Marie modèle des vierges 640
II. — Marie modèle des personnes mariées 648
III. — Marie modèle des veuves 655
IV. — Marie modèle des religieuses 660
V. — Marie modèle de ceux qui se disposent à bien mourir 666
Conclusion. 671

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME

BESANÇON. — IMPR. ET STÉRÉOT. DE PAUL JACQUIN.

252.54
J 825
35894
JOURDAIN, Z.C.
AUTHOR
Somme des Grandeurs de Marie
TITLE Tom. 4
DATE LOANED
BORROWER'S NAME
[redacted]
OCT 3 1986
35894